This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PASCAL
Dep Mod Ran Sect Shelf Tray Item
P 1 03 16 04 02 006

Digitized by Google

913.05 Author R328
University of Colorado
Library

REFERENCE BOOK

Accession No. 82418

2-14-5M

University of Colorado at Boulder
U18302 0155516
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1914

Digitized by Google

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS. IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XXIII

JANVIER-JUIN 1914

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1914

Digitized by Google

Digitized by Google

82418
913.05
R328

Fig. 1. — Miniature des Heures de Turin.

LA REINE DE SABA

ET LE BOIS DE LA CROIX

Au commencement du xve siècle, à une date incertaine, mais postérieure à 1404, le duc Jean de Berry fit commencer l'enluminure d'un livre d'Heures. Avant que les miniatures eussent été toutes exécutées, il l'échangea avec Robinet d'Etampes; le manuscrit passa ensuite entre les mains du prince de Bavière-Hainaut qui fit faire un certain nombre de planches, et fut terminé par l'atelier flamand qui travailla pour le duc Philippe le Bon pendant les dernières années de sa vie[1]. Ce manuscrit, connu sous le nom de *Très Belles Heures* du duc de Berry, est aujourd'hui morcelé : 28 feuillets se trouvent à la Biblioteca

1. L. Delisle, *Les livres d'Heures du duc de Berry*, in *Gazette des Beaux-Arts*, 1884, p. 291 et suiv. — Paul Durrieu, *Heures de Turin*, 45 feuillets à peintures provenant des *Très Belles Heures* de Jean de France, duc de Berry. Paris, 1902. — Georges H. de Loo, *Heures de Milan*, troisième partie des Très Belles Heures de Notre-Dame enluminées par les peintres de Jean de France, duc de Berry, et par ceux du duc Guillaume de Bavière, comte du Hainaut et de Hollande, Bruxelles et Paris, 1911.

Digitized by Google

Trivulziana de Milan, 25 chez M. Maurice de Rothschild, 4 au Louvre, sans parler de plusieurs autres isolés ou égarés. Une partie importante du manuscrit (45 feuillets) était conservée à la bibliothèque de Turin et a été brûlée lors de l'incendie de 1904. Un de ces feuillets[1] contenait deux miniatures, dont la plus importante représentait la *Pietà*; l'autre, placée au bas de la page, est décrite ainsi par M. Durrieu : « Une dame traversant un fleuve dans un paysage »[2].

MM. Lutz et Perdrizet, dans leur édition du *Speculum Humanae Salvationis*[3], corrigent un grand nombre des explications données par M. Durrieu, en s'aidant des illustrations qui accompagnent le texte du *S. H. S.*, ce livre à images si répandu et qui a inspiré tant d'œuvres d'art. Parlant de la « dame qui traverse un fleuve dans un paysage », ils disent : « Il doit s'agir du retour de Noémi à Bethléhem après la mort de ses deux fils; cf. *Speculum* XXVI, 4, d'après Ruth, ch. I »[4]. M Perdrizet[5], l'année suivante, l'entend de la même manière. M. de Loo, qui paraît ne pas connaître l'interprétation de M. Perdrizet, décrit ainsi cette miniature : « Paysage avec une dame traversant à gué un cours d'eau (sujet inexpliqué)[6]. »

L'explication de M. Perdrizet ne saurait résister à l'examen. Le *Speculum Humanae Salvationis*, qui donne quatre miniatures pour chaque chapitre, et qui met chaque fois un fait de l'histoire du Christ ou de la Vierge en regard de trois préfigures de ce fait, tirées de l'Ancien Testament, des apocryphes ou des historiens profanes, place aux côtés de la descente de croix la tristesse de Jacob, les lamentations d'Adam et d'Eve sur le corps d'Abel, et Noémi pleurant ses deux fils. Mais qu'on prenne ce

1. Reproduit à la planche XXIX de l'édition Durrieu.
2. *Ibid.*, p. 24.
3. *Speculum Humanae Salvationis*. Texte critique, traduction inédite de Jean Mielot (1448). Les sources et l'influence iconographique, principalement sur l'art alsacien du XIVe siècle, par J. Lutz et P. Perdrizet, Mulhouse, 1907 et 1909.
4. T. I, p. 289.
5. *Etude sur le Speculum Humanae Salvationis*, thèse complémentaire, Paris, 1908, p. 157.
6. *Op. cit.*, p. 46.

Digitized by Google

sujet dans un manuscrit ou dans une édition quelconque du *S. H. S.* ou de la *Biblia Pauperum*, jamais on ne le trouve sous une forme qui rappelle à quelque degré que ce soit la disposition de la miniature des Très Belles Heures. Noémi est représentée tantôt pleurant agenouillée près des cadavres de ses fils[1], tantôt se lamentant debout entre ses deux belles-filles[2]. On ne la voit nulle part rentrant à Bethléhem. Et puis, si les miniaturistes des Très Belles Heures ont suivi parfois le plan du *S. H. S.*, ils s'en sont souvent écartés.

Regardons la miniature d'un peu près (fig 1). Au centre du tableau, dans un joli paysage d'arbres et de rochers, coule une rivière. Un petit pont la traverse; le chemin aboutit à un château et à une ville, une petite ville du moyen-âge flamand, avec une haute flèche d'église et des moulins à vent. Une femme achève de traverser la rivière, non pas sur le pont, mais dans le lit même de la rivière, à côté du pont, et la queue de sa robe traîne encore dans l'eau; en arrivant au rivage, elle s'agenouille. Derrière elle il y a des suivantes, un homme d'armes, tout un cortège. Elle est accueillie par un groupe d'hommes coiffés de turbans ou de grands chapeaux, des nobles à coup sûr. Ni ces personnages, ni le brillant cortège, n'ont sûrement rien de commun avec Noémi, la pauvre veuve de Bethléhem[3].

Voici ce que dit la Légende Dorée, au 3 mai, jour de l'Invention de la croix[4] : « Or la reine de Saba, venant à Jérusalem pour consulter la sagesse de Salomon et ayant à traverser le susdit

1. Lutz et Perdrizet, *op. cit.*, t. II, pl. 134 : Ms. de Paris, B. N. fr. 6275, XXXII, 4. — *Speculum Humanae Salvationis*. Le plus ancien des monuments de la xylographie et de la typographie réunies. Reproduit en fac-simile avec introduction historique par J. Ph. Berjeau. Londres, 1861, p. 56. — *Biblia Pauperum*, publié par Paul Heitz, Strasbourg, 1903. — Description du livre d'Heures du Cardinal Albert de Brandebourg par A. Bachelin, Paris, 1868, p. 40. Dans cet exemple il y a, à côté des deux fils de Noémi, son mari Eliméleck, mort aussi.

2. Lutz et Perdrizet, *op. cit.*, t. II, p. 52.

3. Un grand nombre d'artistes ont travaillé à ce manuscrit; cette miniature est probablement l'œuvre d'un élève de Jean van Eyck, actif de 1445 à 1450 (appelé K par M. de Loo, *op. cit.*, p. 46).

4. Trad. Wyzewa, p. 260.

Digitized by Google

lac », (en travers duquel les ouvriers travaillant au temple avaient jeté un arbre qu'ils ne pouvaient employer dans leur construction) « vit en Esprit que le Sauveur du monde serait un jour attaché au bois de cet arbre. Elle refusa donc de mettre le pied sur lui, et, au contraire, s'agenouilla pour l'adorer. »

Tout concorde, sauf le lac, que le miniaturiste, ainsi d'ailleurs que tous les autres artistes qui traitèrent le sujet, a rétréci jusqu'à en faire une rivière, mieux faite pour porter un pont. Et ce qui, au besoin, ajouterait encore à la certitude, c'est que le texte qui accompagne la miniature est l'Oraison de la Croix [1].

***

La première fois peut-être que ce sujet fut représenté, ce fut par Agnolo Gaddi, à l'église Santa Croce de Florence [2]. Il avait été chargé par Jacopo degli Alberti de décorer les parois du chœur au moyen de l'histoire du bois de la croix, cette légende merveilleuse qui mêle le tronc sacré à l'histoire du monde, depuis Adam jusqu'à l'empereur Héraclius. Une partie de la deuxième fresque représente la reine de Saba (fig. 2). Sur une petite rivière, un pont rustique est jeté, une simple poutre, à peine équarrie. La reine en a deviné la destinée future, elle refuse d'y mettre le pied, s'agenouille et joint les mains. C'est une figure charmante, avec sa tête fine, couronnée, légèrement penchée de côté, et son long manteau soutenu par deux suivantes retombant autour d'elle en plis lourds. Derrière la reine, toute une troupe de gens debout et ne comprenant pas ce qui se passe : les filles d'honneur d'abord, puis des courtisans, dont l'un porte un faucon sur son poing fermé. Au-dessus d'eux trois grosses têtes de chevaux, placées symétriquement les unes à côté des autres. Ici, la reine s'est agenouillée ; elle n'a pas traversé l'eau comme dans la miniature des Très Belles Heures, et le

1. Composée par S. Anselme. Elle se trouvait au f° 49 v° du ms. de Turin ; voir Durrieu, *op. cit.*

2. Les fresques furent terminées en 1394. Elles sont toutes reproduites dans Venturi, *Storia dell' arte italiana*, t. V, p. 818 et suiv.

Digitized by Google

Digitized by Google

di giorno de Volterra, par son élève Cenni di Francesco di ser Cenni de Florence, en 1410. Le motif de la reine de Saba et du pont occupe la lunette de la paroi centrale ; la fresque est en mauvais état et toute une portion a complètement disparu [1]. Comme chez Agnolo, la reine est agenouillée devant la poutre et l'adore; elle est dans la même position, mais a sur la tête un

Fig. 3. — Fresque de Cenni.

voile au lieu d'une couronne. Les suivantes, plus nombreuses, et les courtisans sont groupés presque de la même façon. Le faucon a disparu ; deux des chevaux sont là, à peine modifiés (fig. 3).

La scène se retrouve, traitée avec une beauté incomparable,

1. Je dois ce renseignement à l'amabilité de M. Ezio Solaini, conservateur du musée de Volterra.

Digitized by Google

dans l'œuvre la plus célèbre qu'ait fait naître la légende du bois de la croix, dans les fresques de Piero della Francesca à Arezzo [1].

On ne connaît pas la date exacte de ces fresques, mais on

Cliché Alinari.

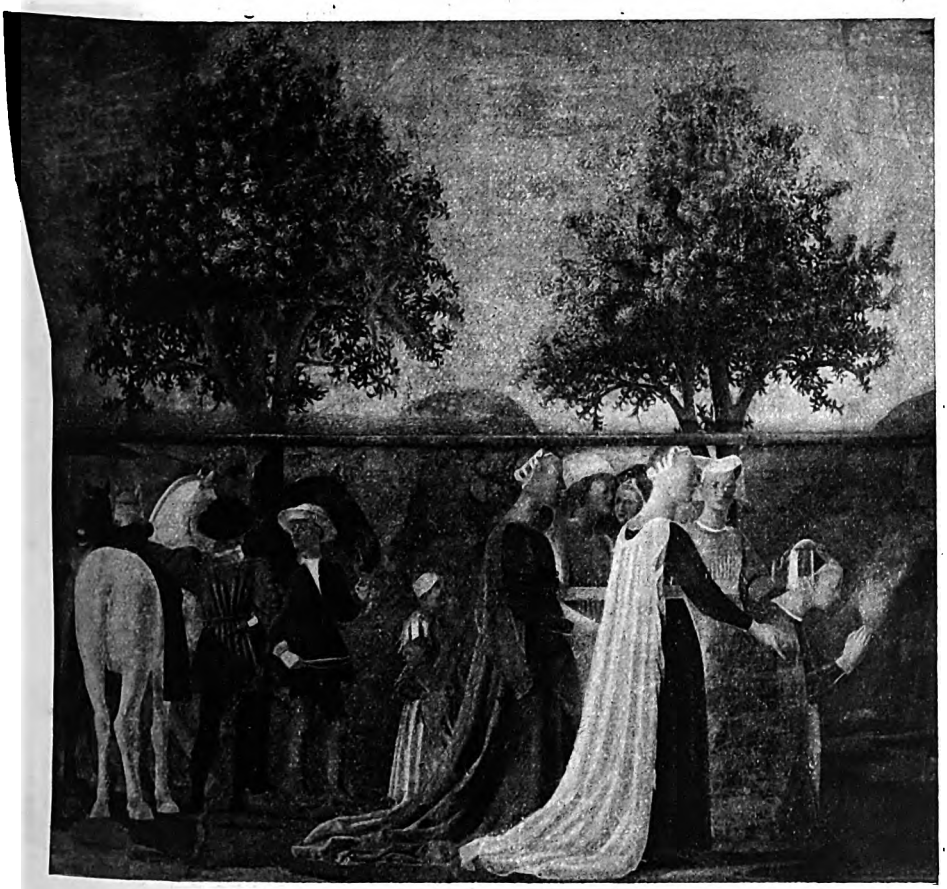

Fig. 4. — Fresque de Piero della Francesca.

sait que Piero les entreprit peu après la mort de Bicci di Lorenzo († 1452) qui avait laissé inachevé le travail de décora-

1. W. G. Waters, *Piero della Francesca*, Londres, Bell, 1901, p. 27-39. — Toute la série est reproduite dans Venturi, *Storia*, t. VII, 1re partie, p. 442 et suiv.

Digitized by Google

tion dont l'avait chargé le riche citoyen Luigi Bacci, dans sa chapelle, à San Francesco d'Arezzo. Piero della Francesca reprend la plupart des épisodes traités par Agnolo et par Cenni, mais les traite différemment. Il ne veut pas tout dire, il n'entasse pas scènes sur scènes, il met chacune en valeur, les prend comme moyen et non comme but. Ce n'est plus un homme du moyen-âge, c'est un artiste de la Renaissance. La légende pour

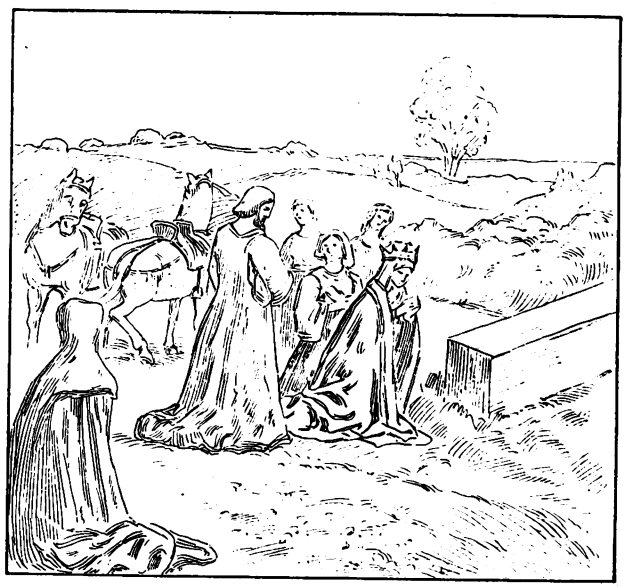

Fig. 5. — Prédelle de Signorelli (fragment).

lui a moins d'importance que l'œuvre d'art. La meilleure peut-être de ces belles fresques d'Arezzo est celle qui raconte l'histoire de la reine de Saba (fig 4). La mise en scène est exactement la même que chez Agnolo : une femme à genoux au bord d'un ruisseau, des suivantes, des hommes d'armes ; mais tout est plus libre, moins compact, tout a plus d'air et de lumière. Le cortège s'est arrêté près d'un cours d'eau, à l'ombre de deux grands arbres. La reine et ses suivantes ont mis pied à terre et, tandis que les valets gardent les chevaux, la reine s'est agenouillée devant le pont qu'elle refuse de traverser ; ses suivantes la regar-

Digitized by Google

dent, étonnées. Piero ne suit pas la légende à la lettre : le pont est à peine visible, et le « lac » dont parle Jacques de Voragine n'est même plus une rivière ; c'est un tout petit cours d'eau, si étroit qu'on le traverserait d'une enjambée. Et dans ce ruisseau baignent les colonnes du palais où Salomon reçoit celle qui est venue de si loin admirer sa sagesse.

Un demi-siècle plus tard, l'élève glorieux de Piero della Francesca, Luca Signorelli reprenait à son tour la vieille légende et en déroulait les épisodes sur la prédelle de la grande Descente de Croix que lui commanda en 1515 la confrérie de la Sainte-Croix pour son église d'Umbertide ou la Fratta près de Pérouse[1]. La scène, toute petite, se passe dans un joli paysage vallonné à horizons lointains ; on devine à droite une rivière un peu encaissée sur laquelle est jetée une grosse poutre carrée, dans le genre de celle d'Agnolo. La reine de Saba, couronne en tête, est agenouillée et joint les mains. Deux de ses suivantes l'ont imitée, mais elles regardent à gauche et à droite, et leur dévotion a l'air moins profonde que celle de leur maîtresse. A gauche, les chevaux et les palefreniers, qui forment un groupe à part comme dans la fresque de Piero ; tout devant, vue de dos, une troisième suivante agenouillée[2] (fig. 5).

Toutes ces représentations italiennes[3] de notre motif sont conçues exactement de la même façon ; d'un peintre à un autre, le décor change, les attitudes et les physionomies varient, mais les lignes principales restent identiques. Je ne connais qu'un exemple qui modifie la tradition créée par Agnolo Gaddi : c'est un petit panneau de l'église Saint-Alvise de Venise, qui est proba-

1. Maud Cruttwell, *Luca Signorelli*, Londres, Bell, 1899, p. 100 et suiv.

2. L'ordre des scènes est interverti ; la reine de Saba se trouve placée dans la partie de la prédelle réservée à sainte Hélène. Il est probable que l'artiste connaissait mal la légende.

3. Il se pourrait que ce sujet eût aussi été traité dans les cycles de fresques consacrés à la légende du bois de la croix par Pomponio Amalteo à Casarsa et à Baseglia ; mais, au dire du dernier historien de l'œuvre d'Amalteo, elles sont en si mauvais état qu'on ne distingue même plus les sujets. Voir Ruggero Zotti, *Pomponio Amalteo*, Udine, 1905, p. 102 et 116.

Digitized by Google

blement l'œuvre d'un élève de Bastiani[1] (fig. 6). Un fleuve coule dans un petit paysage, partageant le tableau en deux. Au premier plan l'eau occupe toute la largeur, avec sur le devant deux grands cygnes. Un pont de bois relie les deux rives, un pont large muni de barrières des deux côtés. Sur la rive gauche se tient Salomon, nu-tête, vêtu d'une longue robe et suivi de deux hommes coiffés de chapeaux. Sur la rive droite, la reine de Saba, nu-tête elle aussi, drapée dans une robe de brocart; derrière elle, deux suivantes. Salomon tend les bras comme pour l'engager à venir. La reine, penchée en avant, semble lui répondre qu'elle ne peut avancer et désigne du geste un petit crucifix posé à plat sur les planches du pont. Les personnages sont grotesques, gauches, raides, mal dessinés, mais le paysage est joli, avec des rochers, des arbres qui se détachent sur l'eau claire, et le palais de Salomon[2].

***

La reine de Saba n'a pas inspiré uniquement les artistes italiens. Nous l'avons vue tout à l'heure faire le sujet d'une miniature de l'atelier des van Eyck; en Flandre même, nous la retrouvons, moins d'un demi-siècle plus tard, dans une des soixante-quatre gravures sur bois du *Boec van den houte* publié en 1483 par Veldener[3].

Cette suite de gravures raconte toute la légende de la Croix, avec plus de détails encore que la Légende Dorée. Le bois de la croix, antérieurement au temps de Salomon, avait joué déjà un rôle important dans l'histoire de Moïse et de David. La gravure consacrée à notre sujet est la 25e de la série (fig. 7). La reine,

1. Voir G Ludwig et Pompeo Molmenti, *Vittore Carpaccio*, trad. de H. L. de Perera, Paris, 1910, pl. 17, et page 24 et suiv.

2. Sous le roi on lit SALAMON, sous la reine, on devine SABA. Mais ces inscriptions sont sûrement apocryphes, de même que la signature VETOR CARPACIO. D'ailleurs, tout l'ensemble de la peinture paraît suspect.

3. *The legendary History of the Cross.* A Series of sixty-four woodcuts from a Dutch book published by Veldener A. D. 1483, with an Introduction, written and illustrated by John Ashton. Preface by S. Baring Gould, Londres, T. Fisher Unwin, 1887.

Digitized by Google

coiffée d'un haut hennin, tenant de son bras gauche la queue de sa robe, est au milieu du ruisseau ; elle a de l'eau jusqu'aux genoux, et ses deux suivantes la regardent d'un air ébahi. Salomon, lui aussi, a l'air extrêmement surpris, et retrousse sa tunique si

Cliché Alinari.

Fig. 6. — Tableau attribué à l'école de Bastiani.

haut qu'il semble vouloir entrer à son tour dans le fleuve. Quant aux deux courtisans qui l'accompagnent, l'un a une expression de mépris, et l'autre, penché en avant, considère avec curiosité cette reine assez folle pour marcher dans l'eau, à

Digitized by Google

côté du pont. Ce pont est une planche étroite, munie d'une barrière; le fleuve, étroit au premier plan, s'élargit dans le fond, et ses flots tumultueux se heurtent à une colline plantée d'arbres schématisés de la façon la plus sommaire. La gravure, comme les soixante-trois autres du reste, est extrêmement gauche et enfantine. La reine est affreusement laide, et le pauvre Salomon, avec sa couronne de travers, son sceptre qu'il tient

Fig. 7. — Boec van den Houte (25e gravure).

comme un guerrier tient son fusil, son pied gauche lancé dans un mouvement disgracieux, est parfaitement ridicule. La composition est amusante, assez différente de celles que nous avons vues jusqu'à présent, et, contrairement aux autres, se déroule de droite à gauche.

En France, où, dès le XIIIe siècle, peintres et sculpteurs représentent des fragments de la légende du bois de la croix, l'épisode de la reine de Saba semble n'apparaître que très tardivement. Je n'en connais que deux exemples, tous deux du XVIe siècle et tous deux à Troyes. Parmi les vitraux des églises de Troyes,

Digitized by Google

cinq sont consacrés à la légende de la croix ; ils la racontent avec plus ou moins de détails, la prenant dès Adam, ou au contraire ne s'occupant que de l'invention proprement dite. La reine de Saba figure à Saint-Pantaléon[1] et à Saint-Martin-ès-Vignes[2] dans des vitraux qui paraissent avoir été copiés l'un sur l'autre, car non-seulement l'ordre des scènes est le même, mais les inscriptions sont identiques. Dans les deux vitraux,

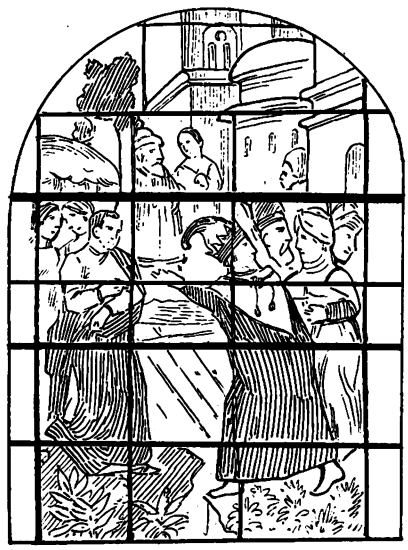

Fig. 8. — Vitrail de Saint-Martin-ès-Vignes.

Salomon accompagné de courtisans va au-devant de la reine de Saba et de ses suivantes. Celle-ci, en arrivant au bord du ruisseau, refuse de poser le pied sur la planche. A Saint-Martin[3] (fig 8), un fleuve coupe le panneau par le travers ; sur ses eaux verdâtres, en grande partie masquées par les personnages, deux tout petits canards. Une planche étroite conduit d'une rive à

1. Chevet, vitrail de 1530-33.
2. Pourtour du sanctuaire, daté de 1562.
3. Reproduit dans A. Gaussen, *Portefeuille archéologique de la Champagne*, Bar-sur-Aube, 1861, pl. VII. Il existe une photographie du vitrail dans la collection des Monuments historiques.

Digitized by Google

l'autre et derrière la planche on voit l'arbre merveilleux[1], un haut tronc garni d'un petit bouquet de feuillage. Au premier plan, la reine, toute jeune, couronne en tête, vêtue d'une robe bleue et d'un long manteau à ramages d'or. Elle est déjà sortie de l'eau, mais ses deux petites suivantes ont l'air d'y être encore. Salomon s'avance, ses pieds nus foulant l'herbe ; il tend la main à la reine, mais se retourne vers trois hommes debout

Fig. 9. — Fresque de Stratford on Avon (d'après Ashton, p. LXIV).

derrière lui. A gauche, sur l'autre rive, le palais de Salomon, de hauts murs, des tours rondes, une fenêtre géminée ; entre l'arbre et le palais, un vieillard à turban, qui s'entretient avec une jeune femme. Sous le panneau cette inscription : « La royne Sabba ne voulut marcher sur la dicte planche — Pour ce qu'elle fut inspirée que sur icelle planche — Serait crucifié le rédempteur des humains[2]. »

1. Il est pareil à celui du compartiment précédent, où les bûcherons s'apprêtent à le couper.

2. Dans la verrière de Saint-Pantaléon, que je ne connais que par la descrip-

Digitized by Google

La scène de l'adoration du pont par la reine de Saba se trouvait sans doute aussi dans la série de fresques qui décoraient la chapelle de la corporation de la Sainte-Croix à Stratford-sur-Avon; mais ces fresques, détruites, ne sont plus connues que par une copie à l'aquarelle[1], et dans cette copie le pont manque (fig. 9). La reine de Saba, accompagnée d'une suivante et de courtisans, est debout les mains jointes ; devant elle, Salomon tenant son sceptre la regarde, et ses suivants la regardent aussi. Entre elle et Salomon, un tout petit arbre rond et un coq. A moins que ce petit arbre ne représente l'arbre de la Croix, ce qui paraît tout à fait invraisemblable, il y a tout lieu de croire que le pont figurait dans l'œuvre intacte. La reine a l'air d'arriver sur une rive, et, derrière elle, deux lignes parallèles dont on ne comprend pas le sens paraissent bien être la représentation déformée du pont, faite par un copiste qui ignorait les détails de la légende.

Enfin, la dernière illustration que je connaisse de notre sujet est une fresque de l'église Sainte-Barbe, à Kuttenberg en Bohême[2] (fig. 10). Le torrent coule au pied même d'un palais superbe bâti en pierre de taille, avec des créneaux et des fenêtres gothiques. Un pont, une planche étroite garnie d'une barrière, est jeté au-dessus de l'eau; à droite se tient le roi Salomon, tout jeune, imberbe avec de longs cheveux. Il est vêtu d'une magnifique robe de soie brochée et ses pieds sont chaussés d'élégants souliers à la poulaine; il a la couronne en tête, tient de la main droite une courte baguette, et tend la gauche du côté

tion qu'en donne Fichot, *Statistique monumentale de l'Aube*, t. IV, p. 418, et dont l'inscription a probablement servi de modèle à celle-ci, il y a : « ... ne voulut passer et marcher... » et, plus loin : « ... sur icelle (?) bois... »

1. Publiées par Thomas Fisher, Londres, 1838. Je ne les connais que par les gravures qui en sont données par Ashton dans son introduction au *Boec van den houte*.

2. Gravée dans les *Mitteilungen der k. k. Central-Commission* zur Erforschung und Erhaltung der Kunst- und historischen Denkmale, t. VIII, Vienne, 1882, p. cxxxv ; reproduite dans l'article de Reinhold Köhler sur la reine de Saba (*Germania*, t. xxix, 1884, p. 53-58, recueilli dans *Kleinere Schriften*, t. II, p. 87-94).

Digitized by Google

de la reine. Celle-ci, les cheveux pris dans une sorte de résille que surmonte la couronne, le cou nu, la traîne de sa longue robe soutenue par une de ses suivantes, s'avance les mains tendues vers Salomon. Elle est au milieu du ruisseau, et on devine ses pieds nus au travers de l'eau. Derrière elle, la suivante qui porte la traîne, vêtue d'une riche robe brodée, chaussée de petits escarpins, se tient prudemment au bord de l'eau;

Fig. 10. — Fresque de Kuttenberg (d'après Reinhold Köhler).

plus loin, d'autres jeunes filles. A droite, l'escorte de Salomon: l'un des jeunes gens tient une hallebarde, un autre a un magnifique chapeau à plumes; moins respectueux que la reine, il est debout sur le pont sacré. Le palais, qui ne peut être que celui de Salomon, est placé sur la rive que vient de quitter la reine, et les dernières jeunes filles ont l'air d'en sortir. La scène est jolie, bien composée, et les personnages, tous jeunes, sont gracieux et pleins de charme.

Ce sujet — la reine de Saba traversant le ruisseau à gué par respect pour ce qui deviendra le bois de la croix — dont je

Digitized by Google

cite en pays germanique un seul exemple, devait pourtant y avoir une certaine vogue, car tous les détails en sont arrêtés dans un guide de la peinture rédigé au xve siècle. Ce guide, publié par Joseph Baader[1] d'après des papiers du cloître de Sainte-Claire à Nuremberg, donne à l'artiste toutes les indications nécessaires pour la représentation de la légende de la croix, à la façon du guide du Mont Athos. Voici la partie relative à l'épisode de la reine de Saba :

« Item peins un grand ruisseau qui coule et peins ledit tronc, l'arbre avec ses trois branches au sommet et la petite croix rouge tout en haut, au moment où il est jeté sur le ruisseau en guise de pont, et munis le pont d'une barrière en sorte qu'on puisse le passer aisément.

« Item peins le roi Salomon qui se tient avec ses serviteurs près du pont et qui veut le traverser, et peins la Sibylle, placée au-dessous du roi et qui s'est retroussée comme pour marcher dans l'eau et comme si elle refusait de passer sur le pont ; et fais-lui aussi un pied d'oie. Item peins le roi et la Sibylle qui font l'un et l'autre des gestes avec leurs mains comme s'ils s'entretenaient de la sainteté du pont et du bois ».

Une chose est nouvelle dans ce texte, c'est le pied d'oie. Reinhold Köhler pensait que le peintre de Kuttenberg avait dû suivre à la lettre les instructions du guide et attribuer à la reine un pied d'oie qu'une restauration maladroite aurait supprimé. Mais c'est là une conjecture que rien ne justifie. L'artiste n'a pas suivi servilement les indications du texte : son pont est une planche et non pas un tronc muni des trois branches, et Salomon se tient sur la rive et ne se dirige nullement vers le pont. Ce qui est vrai, c'est que ce pied d'oie n'est pas une fantaisie personnelle de l'auteur du guide ; c'était au contraire une tradition fort ancienne, et qui faisait corps, au moins en pays allemand, avec la légende de la reine de Saba.

1. *Beiträge zur Kunstgeschichte Nürnbergs*, t. II, p. 60-63, Nördlingen, 1826. Je cite ce texte d'après R. Köhler, *Kleinere Schriften*, t. II, p. 87 et suiv.

Digitized by Google

*
* *

Il faudrait de longs développements pour exposer, même sommairement, la formation de cette légende et sa diffusion graduelle dans les croyances et dans les littératures de l'occident[1]. Il sera sans doute toujours impossible de l'atteindre dans ses sources et de saisir où et à quel moment l'imagination s'empara de la figure fabuleuse de cette reine venue du pays des prodiges pour connaître et admirer la sagesse du roi Salomon, à quel moment elle lui prêta des dons prophétiques, à quel moment elle l'associa étroitement à l'histoire du bois de la croix. Il est permis d'affirmer qu'elle vécut très anciennement dans le folk-lore juif, syriaque, alexandrin, éthiopien, arabe[2], qu'on lui donna très anciennement une ascendance illustre et une généalogie qu'on suivait jusqu'à Noé et jusqu'à Ève, mais c'est à peu près tout ce que nous savons de cet âge préhistorique de la légende. Ce qui est certain, c'est que de bonne heure on lui prêta des dons visionnaires et prophétiques et que de bonne heure il se fit une confusion entre elle et Sabbè, la Sibylle que les traditions donnent pour judaïque, ou babylonienne, ou égyptienne ou persique[3]. Le texte le plus ancien

1. On sait que l'étude de la légende de la croix a été renouvelée par les travaux de Mussafia, de Wilhelm Meyer, de Nestle, de Kampers, etc., et par la mise au jour de textes nouveaux publiés et étudiés par Holder, W. Meyer, H. Suchier, P. Rohde.

2. Sur les légendes orientales voir les études suivantes : G. Rösch, *die Königin von Saba als Königin Bilkis, in Jahrbücher für protestantische Theologie*, VI, 1880, p. 524-572 ; S. Schechter, *The riddles of Solomon in the rabbinic literature, in Folklore*, I, 1890, p. 353-358 ; S. Kraus, *die Königin von Saba in den byzantinischen Chroniken, in Byzantinische Zeitschrift*, XI, 1902, p. 120-131 ; Joseph Halévy, *La légende de la reine de Saba*, Annuaire de l'École des Hautes Études. Section des sciences historiques et philologiques, 1905, p. 5-24 ; Max Grünbaum, *Neue Beiträge zur semitischen Sagenkunde*, Leyde, 1893 ; Georg Salzberger, *Die Solomosage in der semitischen Literatur*, Berlin, 1907 ; E. Littmann, *The legend of the queen of Sheba in the tradition of Axum* (Bibliotheca Abessinica, I), Leyde, 1904.

3. C'est un épisode de l'histoire des Sibylles, dont on sait l'extrême complication et que les recherches récentes n'ont guère simplifiée. En ce qui concerne notre sujet, le point de départ et le point d'arrivée sont clairs ; les intermédiaires nous échappent à peu près complètement. Voici le point de départ : c'est une

Digitized by Google

qui atteste cette identification est celui de Georges Monachos (Hamartolos) qui écrivit dans la seconde moitié du IXe siècle. Il raconte que la reine de Saba, que les Grecs appelaient Sibylla, et qui était elle-même renommée pour sa sagesse et pour son expérience, ayant entendu célébrer la gloire de Salomon, vint à Jérusalem pour l'éprouver au moyen d'énigmes, et lui proposa la devinette des garçons et des filles aux costumes intervertis, et qu'elle admira la sagesse de Salomon[1]. Et ce récit fut repris deux siècles plus tard, en termes à peu près identiques, par Georges Cedrenus (éd. de

tradition ancienne et commune que la Sibylle chaldéo-judaïque est fille de Noé, ou bru de Noé, ou descendante de Noé (ἐκ τοῦ γένους τοῦ μακαριωτάτου Νῶε, comme dit, après beaucoup d'autres, Suidas, *Lexicon*, II², col. 740, Bernhardy); déjà, dans les Oracles Sibyllins, elle se donne elle-même pour la bru de Noé (III, vers 827, p. 90 éd. Geffcken; cf. le Prologue, p. 2, lignes 32 et suiv.). — Voici le point d'arrivée : nous lisons dans la traduction arménienne de la Chronique de Michel le Syrien (trad. Langlois, Venise et Paris, 1868, p. 28) que Noé eut une fille nommée Aster, qui reçut de son père une partie du Midi en partage, — et que la reine du Midi qui fut attirée par la sagesse de Salomon descendait d'Aster, et se nommait Nessa (p. 57 et suiv.). Il n'y a rien de tout cela dans le texte original de Michel, mais cette interpolation arménienne est fort curieuse. Aster est peut-être une Ishtar ; et il faut certainement rapprocher cette Nessa de la Noria d'Epiphane (*Adversus haereses*, lib. I, tom. II, haer. XXVI § 1, Migne, *P. G.*, tome 41, col. 329-333), de la Noéra de la légende judéo-phrygienne, et des autres noms analogues (voir Ad. Reinach, *Revue des études juives*, 1913, p. 161 et suiv.).

1. *Chronicon*, éd. C. de Boor, I, p. 200, 13 à 201, 23. — Si l'on pouvait considérer comme acquis les résultats des recherches de Gelzer (*Sextus Julius Africanus*, II, p. 192 et suiv., surtout p. 280 et 296), nous serions en mesure de remonter beaucoup plus haut, jusqu'au début du cinquième siècle. Les sources principales de Georges seraient d'une part une chronique dérivée d'Africanus, et attestée dès 800, et d'autre part Panodoros. C'est à ce dernier qu'il devrait toute la partie légendaire de l'histoire juive, que celui-ci aurait puisée dans les livres apocryphes en circulation dans l'Église alexandrine dès 400. Si la preuve était faite, il y aurait pour nous un intérêt particulier à voir ces légendes juives se répandre dans le monde grec au moment précis où surgissent les légendes relatives à Constantin et à sainte Hélène, et au bois de la croix. On sait qu'elles durent naître en Syrie, sans doute à Edesse, aux environs de 370, et que vingt-cinq années suffirent pour les répandre par tout le monde chretien : vers 395, saint Ambroise nomme sainte Hélène comme l'inventrice, mais sans faire mention du miracle; puis, dès 403, Rufin et Paulin de Nole savent et racontent la légende sous sa forme définitive. On connaît les textes publiés par Holder, Wotke, Nestle, Ryssel. Voir l'étude récente de J. Straubinger, *die Kreuzauffindungsleyende*, dans les *Forschungen* de A. Ehrhard et J. P. Kirsch, tome XI, fasc. 3 (Paderborn, 1913).

Digitized by Google

Bonn, I, p. 166 et suiv.), puis, au XIIe siècle, par Michel Glycas (éd. de Bonn, p. 343).

Ce qui est fait pour surprendre, c'est que dans l'Orient byzantin le développement de la légende s'en tienne là, qu'aucun texte n'associe la reine de Saba à la légende de la croix, et que les nombreux récits de pèlerinages aux lieux saints, jusqu'au XIIIe siècle, qui sont pour nous les témoins certains des traditions vivantes alors à Jérusalem et dans le monde grec, soient muets sur une légende qui se développait au même moment avec une extrême richesse dans le monde de l'Occident [1]. Elle apparaît sans doute pour la première fois, sous sa forme arrêtée et définitive, dans la littérature de langue latine peu après le milieu du XIIe siècle, au moment où l'imagination créatrice de l'Occident est en pleine activité et où l'arbre des légendes pousse en tous sens une multitude de rameaux vigoureux. Mais il est évident que nous ne trouvons là que les premières rédactions d'histoires depuis longtemps construites et déjà vivantes chez les clercs et dans le peuple.

Simultanément, vers la fin du deuxième tiers du XIIe siècle, Pierre le Mangeur et Jean Beleth, et quelques autres un peu avant ou un peu après eux, associent la reine de Saba à la légende de la croix ; mais c'est à Jean Beleth que revient le mérite d'avoir mis pour la première fois en forme le sujet dont nous faisons ici l'histoire iconographique, le thème du ruisseau, du pont fait au moyen de l'arbre sacré, et de la reine adorante

1. Le premier pèlerin aux lieux saints qui mette la « roine qui Sibile estoit apelée » en rapport avec le bois de la croix, Ernoul, écrivait vers 1231 (*Itinéraires à Jérusalem* publiés par Michelant et G. Raynaud, Genève, 1882, p. 46). On sait que dans les pèlerinages de l'âge postérieur et surtout dans les récits allemands, la mention du bois de la croix et du pont jeté sur le Cédron, encore absente du récit d'Ernoul et des témoignages de son époque, est fréquente. Voir, par exemple, dans les *Descripciones terrae Sanctae* publiées par T. Tobler à Leipzig, en 1874, le récit de Johannes Poloner (qui est de 1422), p. 232. — Voir encore R. Röhricht et H. Meisner, *Deutsche Pilgerreisen nach dem heiligen Lande*, Berlin, 1880, p. 201 (Dietrich von Schachten, 1491) et p. 271 (Peter Fassbender, 1492) ; voir aussi le pèlerinage de Martin Ketzel (1476) publié dans *Altes und Neues für Geschichte und Dichtkunst*, Potsdam, 1832, p. 28-103, par F. H. Bothe et H. Vogler.

Digitized by Google

et prophétique[1]. Dès ce moment, la légende est fixée sous sa forme définitive : des textes nombreux — latins, français, provençaux — en attestent au cours du XIIIe siècle la croissance et la diffusion rapide[2].

Vers la même époque, encore avant la fin du XIIe siècle[3], une interpolation introduite dans un manuscrit allemand du *De imagine mundi* de celui qu'on nomme Honorius d'Autun, et qu'il faudrait peut-être nommer Honorius d'Augsbourg ou de Ratisbonne, prouve que l'identification de la reine de Saba et de la Sibylle est chose acquise et que, tout au moins en Allemagne, la fusion est achevée de la légende orientale de Bilkis aux pieds d'âne avec celle de Sibylle aux pieds d'oie[4]. Dans un recueil allemand de prophéties latines du début du XIVe siècle, la reine de Saba a pris définitivement

1. Jean Beleth, *Rationale divinorum officiorum* ch. 151. (Migne, *P. L.* t. 202 c. 152). Dans le texte de Pierre Comestor (*Historia Scholastica*, l. III Regum cap. 26, 10 et suiv.; Migne, *P. L.*, 198, col 1370) la reine se borne à avertir Salomon de la destinée redoutable du bois de la croix. C'est le thème de l'*Historia* anonyme que W. Meyer estime plus ancienne d'un tiers de siècle; c'est également le thème de Godefroi de Viterbe, qui est de peu d'années postérieur à Pierre le Mangeur.

2. La variante du *Post peccatum Ade* publiée par Suchier dans les *Denkmäler provenzalischer Literatur und Sprache*, I, p. 165 et suiv., qui donne un récit très complet et détaillé de toute la légende du bois de la croix, paraît être de peu d'années postérieure au texte de Jean Beleth.

3. Entre 1154 et 1159, selon W. Meyer (*Die Geschichte des Kreuzholzes vor Christus*, p. 9 du tirage à part).

4. Voir l'article de Wilhelm Hertz, *Die Rätsel der Königin von Saba*, dans la *Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Literatur*, 1883, t. XXVII, p. 23 et suiv. — Les deux textes allemands les plus anciens où la reine porte le nom de Sibylle sont deux poèmes de la fin du XIIIe et du début du XIVe siècle. La *Legende vom heiligen Kreuze* de Heinrich von Freiberg, qui peut être de 1275, suit pas à pas le texte latin du *Post peccatum Ade*, et écrit simplement : ... *daz gên Jêrusâlem quam — vür den heiligen trâm — von osterlanden Sibillâ* (vers 809-811, dans l'édition d'Alois Bernt, Halle, 1906). La *Märe vom heiligen Kreuz* de Helwig (publiée par Paul Heymann, *Palaestra*, fasc. LXXV, Berlin, 1908) qui date d'environ 1300, dit de même (vers 589-591) : *Ein Konigin von Sabia — di prophetisse Sebella — Kein Jerusalem quam gereit*... Notons que ce dernier poème, qui suit à la fois le *Post peccatum Ade* et Jacques de Voragine, a, pour l'épisode qui nous intéresse, les deux versions qu'il donne successivement sans se soucier de les concilier : la version du bois jeté sur le ruisseau, et celle du tronc vu par la reine dans le temple de Salomon.

Digitized by Google

la place de la sibylle de Tibur. Après s'être entretenue avec Salomon elle vient à Rome, où elle prophétise et annonce toute la destinée de l'empire germanique. C'est de cette source que dérivèrent les recueils de prophéties en langue allemande qui répandirent largement l'histoire du bois de la croix depuis Adam, l'histoire de la reine de Saba, notre thème du pont et le motif du pied d'oie [1].

Toute cette longue histoire, avec ses complications et ses ramifications très délicates et encore obscures, ne pourrait être racontée que dans une étude d'ensemble sur la légende totale du bois de la croix. Ce qui précède suffit à éclairer les grandes lignes de l'histoire iconographique du sujet particulier dont nous nous occupons ici. Il ne reste plus qu'à en indiquer sommairement quelques prolongements collatéraux et quelques annexes secondaires, dont nous trouvons dans l'art des témoignages qui autrement resteraient inintelligibles.

***

Un de ces épisode annexes est celui de Maximilla.

Ce personnage singulier apparaît pour la première fois dans le *Post peccatum Ade* publié par H. Suchier et que nous avons cité plus haut. Alors que le tronc d'arbre qui devait être un jour le bois de la croix gisait dans le temple de Salomon, « une femme du nom de Maximilla [2] survint, qui s'assit imprudemment sur la poutre, et au même moment ses vêtements se mirent à flamber comme des étoupes ». Sur quoi elle entra subitement en transe prophétique et se mit à invoquer le nom

1. Voir Fr. Vogt, *Sibyllen Weissagungen*, dans les *Beiträge* de Paul et Braune, t. IV, p. 48 et suiv. M. Perdrizet est donc allé chercher un peu loin une conjecture assez superflue lorsqu'il a pensé (*Étude sur le S. H. S.*, p. 135) que le nom de Sibylle donné à la reine de Saba dans une *Biblia Pauperum* du Cabinet des Estampes de Berlin trahissait nécessairement une imitation directe d'une scène du *Speculum* : l'auteur du ms. de Berlin pouvait puiser librement dans un trésor légendaire devenu banal.

2. Elle s'appelle Marsobilia dans un poème italien inédit cité par A. Mussafia, *Sulla legenda del legno della croce*, extrait des Comptes rendus de l'Académie des sciences de Vienne, 1869, t. LXIII, p. 165 et suiv.

Digitized by Google

de Jésus. Les Juifs se saisirent d'elle comme d'une blasphématrice et d'une démoniaque, et l'entraînèrent hors des portes de la ville où elle fut lapidée. Et elle fut ainsi le premier être humain qui ait subi le martyre au nom du Christ. Au martyre près, Maximilla a plusieurs des traits qui appartiennent en propre à la reine de Saba. Elle se rattache à un état de la légende de la croix antérieur au motif du pont, à cette version

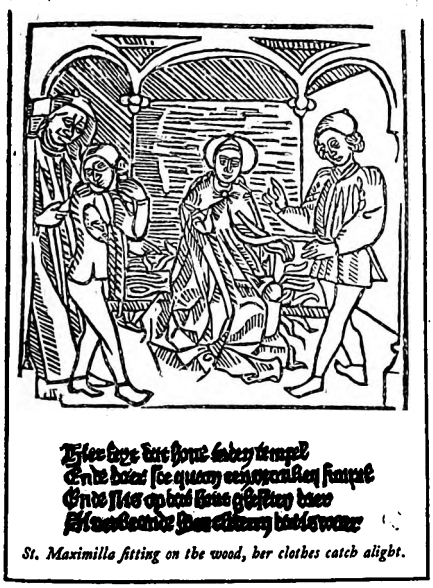

Fig. 11. — Boec van den Houte (21e gravure).

qui est encore celle de Pierre le Mangeur et qui plaçait le tronc dans le temple de Salomon, où la reine l'apercevait et annonçait soudain sa destinée; il est fort possible qu'elle ait été imaginée comme une sorte de doublet de la reine, pour conserver, en le rendant plausible, l'ancien épisode au sein de la légende définitive. Toujours est-il qu'elle possède, comme la reine elle-même, le don prophétique, que les paroles proférées en général par la reine sont parfois mises dans sa bou-

Digitized by Google

che, que parfois elle porte aussi le nom de Sébile ou même de Sibylle Erythrée[1].

L'épisode de Maximilla est rarement représenté. Trois gravures lui sont consacrées dans le *Boec van den houte* (pl. 21, 22 et 23). Dans la première (fig. 11) elle est assise sur une sorte de banc d'où jaillissent des flammes; autour d'elle, trois Juifs la regardent. Dans la seconde elle est debout, elle prophétise en démontrant de ses deux mains ouvertes la vérité de ce qu'elle annonce; cinq Juifs, dont le grand prêtre, l'écoutent stupéfaits. Dans la troisième enfin, elle est liée à une colonne, presque nue, et un homme la flagelle à mort en présence du grand prêtre et de trois suivants.

Une toute petite place paraît être faite à Maximilla dans le vitrail de Saint-Pantaléon de Troyes[2] : au deuxième plan du compartiment consacré à la coupe de l'arbre de la croix, on voit le temple; des ouvriers travaillent à y placer la poutre; à l'intérieur du temple une femme, les bras dressés en l'air, semble s'être levée avec précipitation. L'épisode est peu clair; est-ce Maximilla qui quitte brusquement son siège enflammé? est-ce la reine de Saba qui, voyant le bois à l'intérieur du temple, annonce ses destinées futures? De toutes façons, la chronologie est mal respectée, puisque la poutre n'est pas placée dans le temple, ni comme banc, ni autrement.

Il faut encore rattacher à la légende de l'adoration du bois de la croix par la reine de Saba deux gravures du même *Boec van den houte*. Dans la vingt-quatrième, deux hommes, en présence du grand prêtre et de quelques acolytes, ont pris la poutre après l'incident de Maximilla et sont occupés à la jeter sur le ruisseau en guise de pont. L'un est sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche; ils soulèvent la poutre, se baissent et vont la poser. La vingt-septième gravure fait pendant à celle que nous venons de décrire. Après la scène du pont, deux

1. Il est probable qu'il y a là un souvenir confus de la prophétesse Maximilla, associée étroitement avec Priscilla à l'histoire de Montanus.
2. Ce compartiment est reproduit dans Fichot, *op. cit.*, t. IV, p. 421.

Digitized by Google

hommes, l'un agenouillé, l'autre penché, ont saisi le tronc et le soulèvent au-dessus de l'eau. Salomon et la reine de Saba, tous deux couronne en tête, assistent à la scène, et c'est bien la reine qui a l'air de commander, car elle a le bras tendu en avant et regarde d'un air décidé Salomon qui tient son sceptre et écoute, impassible.

***

Le cortège de la reine de Saba, ce cortège splendide qui a si fort ému les imaginations et qui, du texte biblique, a passé dans les chroniques et les légendes, semble avoir rarement inspiré les artistes : j'en connais bien peu de représentations. Il en existe une toute petite, mais charmante, au bas d'une des pages du bréviaire Grimani. La scène, en camaïeu d'or, se déroule de droite à gauche. La reine est au centre, avec une longue robe et une coiffure de fils d'or et de perles, montée sur un cheval recouvert d'une housse; deux pages l'escortent à pied. En avant du cortège, deux mages à bonnets pointus; derrière la reine, trois suivantes et trois courtisans, tous à cheval. La scène est amusante, pleine de vie; la reine a toute la dignité voulue. les mages discourent gravement, et les chevaux des courtisans caracolent de leur mieux[1].

Mais le cortège de la reine de Saba a fait naître une œuvre unique en son genre, deux petits panneaux siennois d'un *cassone* du xve siècle, qui fait partie de la collection Palmieri-Nuti à Sienne[2]. Au bas du cadre, la légende complète l'œuvre : « *Storia quando la reina Saba andò audire la sapientia del re Salomone in Jerusalemme* ». Sur le panneau de gauche, c'est le départ (fig. 12). La reine quitte son palais, assise sous un dais à l'arrière d'un grand char plat; devant elle, deux hérauts coiffés d'énormes bonnets soufflent dans d'immenses trompettes, tandis

1. Reproduit dans *Le Bréviaire Grimani*, édition de Vries et Morpurgo, Leyde et Paris, t. II, pl. 140. — Reproduit aussi dans le fac-simile publié en 1880 à Venise par Zanato et de Mas-Latrie.

2. B. Berenson, *Central Italian Painters of the Renaissance*, p. 176, les attribue a Sano di Pietro.

Digitized by Google

que quatre jeunes filles, debout, accompagnent ce départ d'une musique joyeuse; deux d'entre elles chantent la tête levée, les bras croisés; la troisième joue de la cithare, la quatrième de la harpe. Le char, muni de roues massives, découpées à jour en forme de roses, est tiré par deux chevaux blancs d'un dessin plutôt sommaire. Au premier plan, à côté du char, un homme d'armes, vêtu d'une cotte de mailles, coiffé d'un casque, ses

Cliché Alinari.

Fig. 12. — Panneau de la collection Palmieri-Nuti.

chausses pointues marquant un mollet robuste, la lance sur l'épaule, et un autre personnage à vêtement flottant, se retournent, regardent vers le palais, et soulèvent leurs coiffures en signe d'adieu. De l'autre côté du char toute une troupe de jeunes gens à cheval : ils avancent en rangs serrés, riant et discutant. La marche est ouverte par une étrange procession, cinq chameaux lourdement chargés de caisses[1], les présents que la reine de l'Orient apporte au roi Salomon. Les chameaux

1. « Elle avait une suite fort nombreuse, et des chameaux portant des aromates, de l'or en grande quantité et des pierres précieuses », II *Chron.*, IX, 1).

Digitized by Google

sont drôles avec leur démarche gauche, leur long cou arqué et leur expression hautaine et dédaigneuse; sur le dos de deux d'entre eux deux singes sont accroupis, sur le troisième un nègre, et toute leur troupe est maintenue en bon ordre par deux personnages, au second plan un jeune homme qui, lui aussi, jette un regard au palais qu'il quitte, et, tout devant, une sorte de marchand florentin qui tient une baguette à la

Cliché Alinari.

Fig. 13. — Panneau de la collection Palmieri-Nuti.

main, l'air convaincu de l'importance de sa mission.

Le cortège se met en route. La simple et charmante silhouette de la reine n'est pas encore complètement dégagée de la haute porte à créneaux, et derrière elle, dans le palais qu'elle vient de quitter, se déroulent les épisodes des derniers préparatifs. Tout au fond, la reine entourée de ses demoiselles d'honneur donne des ordres à un page, et près d'elle, dans la cour du palais, c'est une grande agitation : les pages courent de droite et de gauche, transportent des caisses, chargent les chameaux agenouillés, puis les font se relever.

Digitized by Google

Le panneau de droite représente l'arrivée chez Salomon (fig. 13). Le même char, traîné par les mêmes chevaux blancs, arrive à la porte du palais. Le long voyage s'est effectué sans mésaventures et sans fatigue; la reine est dans la même position, mais elle tend le bras droit en avant, alors que dans la scène précédente c'était le gauche; les jeunes filles sont toujours debout, toujours jouant et chantant, mais elles ont cédé l'avant du char aux deux hérauts qui continuent à souffler dans leurs longues trompettes. La troupe des jeunes gens est aussi gaie, aussi animée qu'au départ. L'homme d'armes marche à son poste et soulève encore son casque, mais c'est le but atteint qu'il salue. Les singes et le nègre sont toujours juchés sur les caisses des chameaux, et le marchand florentin continue à prendre sa tâche au sérieux.

En avant des chameaux marche un premier char qui n'était pas visible dans l'autre panneau. Ce sont les jeunes filles de la suite de la reine, assises dans un char pareil à celui de leur maîtresse. Elles ont la face tournée vers l'arrière de la voiture et parlent entre elles avec de petits gestes coquets. Elles sont vêtues de robes à manches amples, serrées à la taille; elles ont le cou nu, et sur leurs cheveux défaits sont posées de légères couronnes. Les chevaux et l'avant du char ont déjà disparu sous la porte monumentale qui donne accès au palais de Salomon.

L'arrivée du cortège est signalée : sept courtisans sont hors des murs et deux ou trois valets s'empressent au-devant des chevaux et des chameaux. A l'intérieur du palais, une grande cour; sous un portique en plein-cintre soutenu par de minces colonnettes, le roi Salomon, avec des groupes de courtisans à droite et à gauche. Le roi est tout jeune, une petite figure imberbe sous un gros bonnet, une robe à ramages, des souliers pointus, un sceptre à la main. Il tend le bras en avant, penche la tête et esquisse une sorte de révérence. Devant lui se tient la reine, inclinée, presque agenouillée; deux petites suivantes tiennent sa longue robe, plusieurs autres assistent en

Digitized by Google

simples spectatrices à l'entrevue. Dans la cour, le cortège des jeunes nobles et les chameaux chargés des présents. Au premier étage du palais, dans une tribune ouverte, une assemblée de femmes, peut-être le harem de Salomon.

Le fond des deux tableaux est formé d'un paysage de collines pointues séparées par des canaux qui aboutissent à un lac ou à la mer hérissée de vagues moutonnantes. Au pied des collines, quelques arbres à tronc droit et à couronne étalée. Sur le tableau de gauche, au fond, un château fort où conduit un chemin qui franchit l'eau sur un pont en dos d'âne.

Dans ces panneaux, il se peut que le peintre ait voulu figurer tout bonnement le brillant cortège qui accompagna la reine; mais il se pourrait aussi qu'il se fût souvenu d'une vieille légende très anciennement vivante en Orient et déjà rapportée au IXe siècle par le moine Georges, mais bien rarement figurée[1]. Il s'agit de l'une des énigmes que la reine proposa au roi pour éprouver la profondeur de sa sagesse : le problème consistait à discerner dans le cortège les jeunes gens des jeunes filles. Ils étaient tous pareils, tous vêtus de même, ou, selon d'autres versions, ils avaient échangé leurs costumes. Le roi fit apporter de l'eau, et à la manière dont ils se lavèrent le visage et les mains il eut vite fait de deviner juste. Il se pourrait que tout ce cortège de jeunes gens et de jeunes filles fût une allusion à cette antique historiette, mais c'est bien incertain.

Enfin le cortège de la reine de Saba figure encore dans une Bible italienne de la fin du XIVe siècle[2], au milieu d'une série de miniatures consacrées à l'histoire de Salomon. La reine est

1. W. Hertz (*o. c.*, p. 1 et suiv.) n'en connaît que deux exemples, une tapisserie des Gobelins de 1566 au château de Schleiz et un plafond du XVIIIe siècle dans le château de Landshut. Toutes deux représentent l'énigme des fleurs et celle des jeunes gens. Elles rentrent dans la série des œuvres d'art qui représentent la reine de Saba devant Salomon et dont je n'ai pas à m'occuper ici.

2. Elle provient peut-être de l'antipape Clément VII. Voir Léon Dorez, *Les manuscrits à peintures de la bibliothèque de lord Leicester à Holkham Hall, Norfolk*. Paris, 1908, pl. XXXIII, p. 53-55. La miniature qui nous intéresse est au f° 129 v° de la Bible.

Digitized by Google

montée sur un cheval blanc et suivie de ses dames d'honneur également à cheval. Salomon, à cheval lui aussi et suivi de hérauts à trompettes, s'avance vers elle les mains tendues.

***

Nous sommes au terme de ce qui concerne le voyage de la reine de Saba et son adoration du bois de la croix. Je n'ai pas à parler ici de toute une série de documents iconographiques et de textes qui, sans rien avoir de commun avec la légende de la croix, représentent l'entrevue de Salomon avec la reine[1]. Ces représentations, qui ne font qu'illustrer à leur manière le texte biblique, feraient à elles seules une étude importante. Je veux noter seulement dans la série chronologique de ces figurations une différence intéressante. Alors qu'à l'époque des grandes cathédrales, Salomon et la reine sont en général placés côte à côte, comme deux puissances égales parmi les grands personnages de l'ancienne alliance, dans les derniers temps du moyen âge on voit presque toujours — ce qui est relativement rare au XIIIe siècle[2] — la reine de Saba agenouillée devant Salomon assis sur son trône. Cette scène est ainsi devenue l'une des préfigures de l'adoration des Mages : la reine est l'image du monde païen qui adore, mû par l'esprit prophétique; Salomon figure l'enfant Jésus, et son trône, c'est la Vierge Marie[3]. Et

1. Ce motif est fréquent dans l'art musulman que j'ai laissé systématiquement de côté dans cette étude. Voir M. Reinaud, *Description des monuments musulmans de M. le duc de Blacas*, Paris, 1828, t. I, p. 164.

2. Sans doute il arrive dès cette époque que Salomon soit figuré assis sur son trône, et la reine devant lui; mais on la représente debout plutôt qu'agenouillée. C'est ainsi qu'elle apparaît, par exemple, dans un vitrail de la fin du XIIIe siècle à la chapelle Saint-Etienne de la cathédrale de Cologne (voir Oidtmann, *Die rheinischen Glasmalereien vom XII. bis zum XVI. Jahrhundert*, I, p. 113, pl. X, Düsseldorf, 1912), et dans un vitrail de la même époque au transept nord de la cathédrale de Canterbury (voir Ph. Nelson, *Ancient painted glass in England*, Londres, 1913, p. 104, pl. IV); dans ce dernier exemple le cortège de chameaux figure à côté de la reine. A Cologne et à Canterbury, cette scène fait pendant à l'adoration des mages.

3. Perdrizet, *Etude sur le Speculum Humanae Salvationis*, p. 38 et suiv. — E. Mâle, *L'art religieux de la fin du Moyen Age en France*, p. 190.

Digitized by Google

nous nous trouvons ici ramenés au livre qui a été l'un des points de départ de notre étude, au *Speculum Humanae Salvationis*, dont l'influence a certainement déterminé la fréquence de cette représentation.

JEANNE LUCIEN HERR.

P. S. — Je me suis aperçue trop tard que, parmi les représentations du cortège de la reine de Saba, j'avais omis de mentionner l'une de celles que j'avais le plus immédiatement sous la main. M. Salomon Reinach a publié dans son *Répertoire de peintures* (t. I, p. 6 et 7) les deux faces du *cassone* de l'école de Pesellino qui fait partie de la collection de lord Crawford. L'œuvre a une disposition analogue à celle des panneaux siennois que j'ai décrits; mais elle paraît avoir moins de variété et aussi moins de fraîcheur et de grâce.

D'autre part, M. Mâle m'a signalé une dissertation de l'abbé Lebeuf sur la reine Pédauque (*Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1756, t. XXIII, p. 237 et suiv.), qui a surtout cet intérêt d'attester qu'au XVIIIe siècle il existait encore quatre statues de la reine de Saba avec un pied d'oie, au prieuré de Saint-Pourçain, à Saint-Bénigne de Dijon, à Villenou en Champagne (provenant de l'abbaye de Nestle) et à Saint-Pierre de Nevers. Il est singulier que les nombreuses représentations de la reine de Saba qui subsistent encore aient toutes, sans une exception, les pieds humains.

J. L. H.

Digitized by Google

BUSTE EN MARBRE D'ATHÉNA

ACQUIS A PARIS

Quoiqu'il ne se recommande pas par ses qualités artistiques, ce buste vaut la peine d'être reproduit en raison de quelques particularités intéressantes (fig, 1 et 2). J'ai eu la bonne fortune de l'acquérir chez un petit revendeur parisien, malheureusement sans pouvoir obtenir aucun renseignement sur sa provenance. La coloration brunâtre sur le côté gauche de sa face postérieure, quelques taches de même nature accentuant çà et là les creux les plus profondément fouillés par le ciseau, ainsi que des incrustations de radicelles prouvent qu'il a fait un long séjour dans le sol. Ces souillures ne lui font d'ailleurs pas beaucoup de tort et sont à peu près les seuls dommages que le buste ait éprouvés ; il est, en effet, presque intact, n'offrant sur la face qu'une meurtrissure à l'arcade sourcilière gauche. Il n'a pas été l'objet de la moindre restauration. Le marbre est blanc, légèrement jaunâtre, à cassure très brillante et d'un grain assez fin.

Le buste mesure $0^{m},33$ de haut, ce qui suppose un corps de demi grandeur naturelle. La tête est légèrement tournée vers la gauche. Le visage, dont l'expression est sévère, présente un front bas que borde un rang de cheveux archaïquement bouclés et se termine en ovale quadrangulaire. Une tresse, élégamment roulée et qui laisse l'oreille à découvert, tombe sur chaque épaule. Les yeux sont grands, avec paupières supérieures épaisses, arrondies en bourrelet ; les paupières inférieures ne sont guère moins fortement marquées.

La bouche, charnue et peu gracieuse, est assez petite ; sa fente, mesurée au compas, a exactement la même dimension que les yeux. Le menton court en paraît d'autant plus large :

Digitized by Google

de profil, il se dessine très nettement. Le sculpteur n'a pas jugé nécessaire d'en polir le dessous mal visible, de sorte que les stries du ciseau y apparaissent encore.

Le nez à large arête forme une ligne verticale et droite, prolongeant presque exactement le front et le casque. Celui-ci est rond et cerclé, de type attique; le cimier, de hauteur moyenne, se confond avec la crinière qui, de plus en plus fruste, tombe jusqu'à la naissance du cou. Le casque est percé à droite et à gauche, au-dessus des oreilles, d'un petit trou ayant environ 8 mm. de profondeur, témoignant de la disparition d'une décoration complémentaire, vraisemblablement métallique. On connaît déjà des exemples de trous semblables avec la même disposition [1].

Des trous similaires, non moins minuscules, se voient à la place du creux des oreilles, mais leur peu de profondeur ne fournit aucun indice sur la destination qu'on pourrait leur attribuer.

L'égide, couverte d'écailles, est ornée d'un *gorgoneion* à large face, suspendu par un gros cordon, comme une pendeloque. Jusque là l'arrangement général offre des analogies avec la belle Athéna archaïsante trouvée à Poitiers en 1902 [2]. En revanche, six serpents d'un faible relief, courts et roulés en forme de bracelets, sont stylisés d'une manière fort peu commune; on les retrouve pourtant sur des œuvres célèbres comme la statuette d'Athéna, dite du Varvakeion, au Musée d'Athènes [3], et l'Athéna au collier du Louvre [4].

1. Voir l'Athéna provenant de la Tripolitaine, au Musée de Constantinople (S. Reinach, *Recueil de têtes antiques*, 1903, pl. 133; Furtwaengler, *Originalstatuen in Venedig*, p. 7; Bulle, *Der schöne Mensch*, p. 43, fig. 13, et pl. 109). — Voir aussi la tête présumée de Niké, provenant d'un fronton du Parthénon, aujourd'hui dans la collection de Laborde (Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. II, fig. 19; S. Reinach, *Recueil de têtes antiques*, fig. 10, p. 63).

2. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. II, p. 296.

3. *Catalogue du Musée national d'Athènes*, n° 129; — Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. I, p. 541, fig. 273.

4. S. Reinach, *Rép. de la stat.*, t. I, p. 162.

Digitized by Google

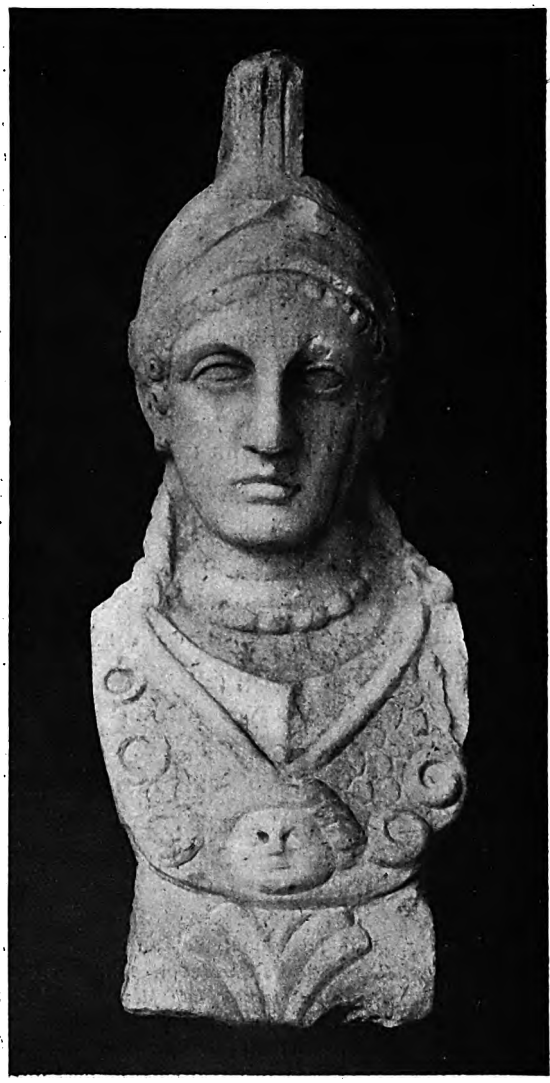

Fig. 1. — Buste d'Athéna.

Digitized by Google

Fig. 2. — Buste d'Athéna

Digitized by Google

Le collier est un autre caractère assez exceptionnel, commun d'ailleurs à notre buste et à l'Athéna citée du Louvre. Au cou de l'Athéna Parthenos, gravée par Aspasios sur l'améthyste conservée au Cabinet des médailles de Vienne, nous trouvons aussi un collier, cette fois à triple rang [1].

La poitrine de la déesse est aussi plate que possible, en raison sans doute de son exiguïté. En effet, réduite et arrondie, dénuée de bras, elle ne s'étend pas plus loin que les articulations des épaules et ne descend pas tout à fait jusqu'à la hauteur de l'épigastre.

Une sorte de prolongement du corps, un peu plus rétréci et taillé en carré avec léger écartement à la partie inférieure, tient lieu de socle. L'artiste a attesté le rôle purement ornemental de ce faux support en le décorant d'une large palmette [2].

Le buste est grossièrement évidé par derrière ; il conserve néanmoins presque toute son épaisseur au centre et son épaisseur entière à la base pour assurer la stabilité du marbre [3].

M. P. Bienkowski a publié, dans la *Revue archéologique* (1895, t. II, p. 293-297), une note sur l'histoire du buste dans l'antiquité, résumé d'un travail plus développé. Si nous comparons notre Athéna avec les exemples reproduits dans cet article, nous constatons sa presque parfaite similitude avec les figures 3 et 4, les différences étant, dans la première une poitrine légèrement plus étroite, le socle moins épais et moins grossier, quoique non mieux déterminé, enfin l'évidement postérieur. D'après M. Bienkowski, les figures en question représentent le plus ancien type de buste, car le genre de « statue raccourcie » qui a précédé et qui fut en usage au IVe siècle n'était, en réalité,

1. Furtwängler, *Gemmen*, pl. 51.

2. Un petit buste de Minerve en bronze, ayant servi d'applique et conservé au Musée de Saint-Germain en Laye (n° 8516), arrondi à sa base, mais sans socle, porte néanmoins, à la partie inférieure de la poitrine, un ornement trilobé (S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, n° 19, p. 44).

3. MM. Brunn et Arndt, dans leurs magnifiques albums de *Portraits*, ont publié plusieurs bustes évidés. J'attirerai surtout l'attention sur ceux représentant un Grec inconnu au Musée d'Athènes et un Romain inconnu à Florence (*Griechische und römische Portraits*, Munich, 1894, nos 640 et 784).

Digitized by Google

que « la partie supérieure détachée d'un terme ». Il s'agissait d'obtenir un objet facilement transportable. Le buste proprement dit, tel que nous le comprenons, fut seulement une solution plus élégante du premier essai. On pourrait en déduire que tous les bustes grecs des derniers siècles avant notre ère ont été destinés à des transports plus ou moins lointains.

Au dire de M. Bienkowski, il reste peu de bustes originaux de ce genre ; la plupart dateraient de l'époque romaine. « Transporté sur le sol romain, ajoute-t-il, ce type de buste éprouva un *rétrécissement*, sous l'influence des plus anciens portraits étrusco-romains, qui figuraient seulement la tête et le cou ». Le buste perdit en même temps son semblant de socle ; il fut muni sous sa base d'un tenon « destiné à le fixer dans le sol d'une niche ». Ce genre de buste romain serait aussi parfois légèrement évidé.

Tous les types de buste qui ont été créés par la suite présentent des particularités très différentes de celui que nous étudions.

En résumé, mon Athéna, de travail grec, peut avoir été sculptée à une basse époque, mais elle a dû être copiée assez exactement sur quelque buste du IVe ou du IIIe siècle avant notre ère ; ce buste-modèle aurait lui-même été une réduction et une imitation d'un original grec du Ve ou du IVe siècle, non sans analogie avec l'Athéna Parthenos. M. Paul Arndt, qui a eu la complaisance de me donner son avis, a reconnu, en effet, une certaine parenté entre le buste que je publie et les répliques connues de l'œuvre de Phidias[1].

L. Eug. LEFÈVRE.

1. La question si importante de l'origine de la matière employée pour le buste m'inquiéta dès la première heure. Elle est résolue, autant qu'il est possible, grâce à la science précise de M. Cayeux, professeur de géologie au Collège de France, auquel on doit une étude minutieuse des carrières du bassin oriental de la Méditerranée. J'ai soumis le marbre à son examen, et il a eu la grande obligeance de résumer sa consultation dans la note suivante : « Marbre saccharoïde blanc, nuancé de jaune, renfermant des paillettes de mica blanc et de chlorite (verte), généralement groupées en veinules, discontinues et parallèles, traversant le buste de part en part suivant sa hauteur. Ces caractères

Digitized by Google

en font une pierre de qualité ordinaire pour l'art statuaire, bien différente à tous égards des marbres de Paros, du Pentélique et de Carrare. La roche rentre dans la catégorie des marbres *cipolins*, micacés et chloriteux, très répandus dans la Méditerranée orientale, en Crète surtout et dans le Péloponèse. Par la raison même qu'elle réalise un type de marbre très commun, il se peut qu'elle existe également en Italie. Examiné à un autre point de vue, le buste présente une série d'incrustations d'apparence vermiculée et de nature calcaire, certainement laissés par de nombreuses radicelles étales et fixées à la surface, mais seulement d'un côté. Très fortement adhérentes à la pierre, ces incrustations concourent avec d'autres caractères (patine ferrugineuse) pour dénoter un enfouissement de longue durée ».

Digitized by Google

UNITÉ ET DIVERSITÉ

L'expression de certaines idées, facile à la littérature, est parfois rebelle à l'art figuré; c'est par des conventions curieuses, inintelligibles à première vue, que l'artiste arrive à tourner la difficulté et à les traduire. Il veut unir dans un même ensemble des notions contradictoires, exposer *simultanément* à la vue du spectateur des actions qui sont en réalité *successives* dans le temps ou dans l'espace. Le problème est-il insoluble? Non. J'ai étudié ailleurs[1] comment l'art, à diverses époques et dans divers pays, a su grouper en un unique monument des phénomènes qui étaient séparés les uns des autres au point de vue chronologique; comment il est parvenu à donner à un seul être le don d'ubiquité, la faculté d'être présent à la fois de différents côtés, en créant les êtres monstrueux dont les têtes multiples regardent devant et derrière, à droite et à gauche, ou ceux dont la tête unique, de face, est greffée sur deux corps de profil, dont chacun représente une des vues latérales que le spectateur ne pourrait apercevoir en réalité que l'une après l'autre[2].

Mais cette diversité dans l'unité n'est pas seulement chronologique ou spatiale : elle peut aussi concerner *l'essence même des êtres*, leurs fonctions. Autrement dit, l'artiste s'est souvent posé le problème, très voisin des précédents, de faire comprendre au spectateur que l'être unique représenté renferme en lui plusieurs natures, plusieurs caractères différents, et qu'il est préposé à des fonctions diverses. Comment concilier ces notions contradictoires? Notre raison admet avec peine, par exemple,

1. *Simultanéité et succession*, in *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913.
2. *Quelques conventions primitives de l'art grec*, in *Revue des Et. grecques*, 1913, p. 1 sq.

Digitized by Google

l'idée de la Trinité chrétienne dont chaque élément garde son individualité distincte, tout en se fusionnant avec les deux autres pour ne former qu'un tout homogène, trois dans un. Mais combien plus difficile de traduire dans l'art figuré cette conception, sans qu'elle demeure incompréhensible, ou sans qu'elle offense notre vue par des créations bizarres!

Ce sont quelques-unes de ces formules conventionnelles que j'ai réunies; elles prouvent la diversité des solutions auxquelles sont arrivés les artistes, qui ne sont pas du reste particulières à un seul pays, mais communes à beaucoup et se retrouvent indépendamment du temps.

***

Le procédé le plus fréquent et qui devait surgir le plus naturellement à l'esprit, consiste à *répéter* la partie significative du corps, autant de fois qu'il y a de natures, de fonctions à exprimer.

De même que la mythologie bouddhique est remplie de monstres dont le nombre illimité des bras veut insister sur la multiciplité de leur puissance[1], de même l'imagination grecque avait créé les Hécatoncheires, ces géants aux cent bras[2], la triple Hécate, aux six bras[3], Argus au corps parsemé d'yeux dant les regards vigilants se dirigeaient de tous les côtés à la fois[4], l'Artémis éphésienne ou le Zeus carien aux multiples mamelles[5], symbolisant l'exubérance de leur fécondité...

Mais c'est surtout la *tête*, partie la plus caractéristique du corps, qui a été soumise à ce principe de répétition. Les géants à cent mains avaient aussi cinquante têtes[6]. La force sans cesse

1. Foucher, *Etude sur l'iconographie bouddhique de l'Inde.*
2. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Hekatoncheires.*
3. *Ibid.*, s. v. *Hekate*, p. 1909.
4. On sait que le nombre de ces yeux et leur disposition varient suivant les auteurs. Les uns lui donnent un troisième œil, sur la nuque; d'autres, deux paires d'yeux, par devant et par derrière, ou encore cent yeux, concentrés dans la tête, ou dispersés sur le corps entier. Cf. Saglio-Pottier, s. v. *Argus*, p. 418.
5. Foucart, *Comptes rendus de l'Acad.*, 1911, p. 235 sq.; relief de Tégée, *Mon. Piot.*, XVII, 1911, p. 145 sq.; *Rev. des Et. grecques*, 1912, p. 377.
6. Roscher, s. v. *Aigaion.*

Digitized by Google

renaissante de l'hydre qu'abattit Hercule résidait dans ses têtes au nombre variable[1].

En général, toutefois, ce nombre est moins considérable, et se réduit à deux, trois, ou quatre. Elles peuvent être placées *les unes à côté des autres*, regardant dans la même direction. De curieuses figurines de Chypre, en terre cuite, offrent l'apparence d'une planche. habituelle aux idoles archaïques, mais présentent ce détail peu fréquent d'être surmontées de deux têtes[2]. S'agit-il d'un couple divin, mâle et femelle, de Déméter avec Coré[3], d'un couple mortel, homme et femme, mère avec son enfant, ou encore d'un type hermaphrodite? Il est difficile de le dire; mais il semble que l'ouvrier malhabile ait voulu insister sur la double nature de l'être qu'il représentait, en même temps que sur son unité (fig. 1, 1). Suivant un principe analogue étaient conçus le triple Géryon[4], Tritopator, tel que le montre la sculpture bien connue de l'Acropole[5], Cerbère à deux ou trois têtes[6] (fig. 1, 2).

Mais ces têtes multiples peuvent être aussi *adossées les unes aux autres*, non seulement, comme je l'ai montré ailleurs, pour indiquer le don d'ubiquité de l'être[7], mais encore pour caractériser ses natures diverses. Dans un texte hébraïque, il est dit que Dieu, en créant Adam, le fit à la fois homme et femme, avec deux visages opposés, dont l'un représentait évidemment la nature mâle, l'autre la nature féminine de l'être androgyne; la tradition chaldéenne, telle qu'elle nous est parvenue par un fragment de Bérose, avait sans doute inspiré cette conception,

1. *Ibid.*, s. v. *Hydra, Heraklès*, p. 2198.
2. Hoernes, *Urgesch. d. bild. Kunst in Europa*, p. 182, fig. 35-6.
3. *Mon. Grecs*, I, n° 5, 1876, p. 8, fig.
4. Saglio-Pottier, s. v. *Hercules*, p. 92; Roscher, s. v.. *Geryoneus*.
5. Lippold, Τριτοπατρεῖς, *Ath. Mitt.*, 1911, p. 105 sq.; Lechat, *Sculpture attique*, p. 46, note 2.
6. Roscher, s. v. *Kerberos*; *Dict. des ant.*, s. v. *Hercules*, p. 97.
7. Borée à double visage, Argus, Janus, etc. Cf. mon article cité, *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913. Sur ce type, cf. encore, A. Reinach, *Fétiches étoliens, ibid.*, 1913, p. 53 sq. Monnaies de Ténédos ayant d'un côté la bipenne, de l'autre une double tête barbue et imberbe qui en est la traduction anthropomorphique, Milani, *Studi e Materiali*, I, p. 197.

Digitized by Google

dont une intaille donne l'image[1]. Elle est du reste universelle, et la mythologie bouddhique offre maints exemples de ces génies à plusieurs faces adossées, exprimant chacune un caractère différent : « Le premier visage exprime la fureur amoureuse, celui de droite la colère, celui de gauche le dégoût, celui de derrière l'héroïsme[2] ». Les trois têtes d'Hécate indiquent-elles seulement, comme celles des hermès doubles ou quadruples, que la déesse surveille aux carrefours les diverses voies, ou bien, outre ce don d'ubiquité, ne signifiaient-elles pas aussi, comme le

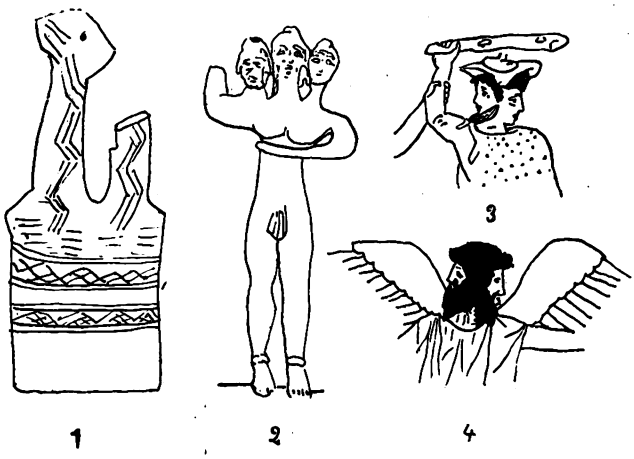

Fig. 1. — Êtres à têtes multiples sur corps unique.

croient certains, qu'elle réunit en elle trois natures, celles d'Artémis, de Séléné, d'Hécate, celles du ciel, de la terre, de la mer[3] ? Le double visage de Borée indiquerait la double nature du dieu, sec et froid, ou pluvieux et fécondant, cruel ou bienfaisant[4] (fig. 1, 3, 4).

***

Une autre façon d'exprimer la même idée consiste à répéter non point la tête, mais *le corps lui-même* : on obtient ainsi des

1. *Gazette arch.*, 1878, p. 139, fig.
2. Foucher, *op. cit.*, p. 45, 52, 54, 58, etc.
3. Saglio-Pottier, s. v. *Hécate*, p. 50.
4. Stark; cf. *Mon. grecs*, I, n° 3, 1874, p. 44, note 2.

Digitized by Google

monstres monocéphales à deux ou plusieurs troncs (fig. 2, 2)[1].

Toutefois, toutes les représentations qui affectent cette apparence ne doivent pas être expliquées ainsi; il faut tenir compte de ce principe important en histoire de l'art que des formes identiques peuvent résulter d'intentions très différentes, et qu'une seule explication n'est pas une pince-monseigneur apte à crocheter toutes les serrures.

Certains de ces monstres peuvent n'être que le produit de

Fig. 2. — Animaux à tête unique sur corps double ou triple.

la fantaisie de l'artiste[2]. D'autres sont le résultat du principe de répétition rythmique, symétrique, bien connu dans l'art ornemental : chercherons-nous une intention subtile dans le triple poisson monocéphale qui occupe le fond d'une coupe égyptienne[3] (fig. 2, 1), alors que le désir de remplir de façon satisfaisante la forme ronde du récipient avec un seul motif a con-

1. M. Pottier, *Rev. de l'Art ancien et moderne*, 1910, II, 428 sq. (L'histoire d'une bête, p. 419 sq.), a fait l'historique de ce type monocéphale à deux ou plusieurs corps et en a suivi la propagation de l'Orient classique jusqu'au moyen-âge. Cf. encore Poulsen, *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, p. 146, référ.

2. Faut-il interpréter ainsi ce double oiseau à tête de panthère qui apparaît dans le décor des vases archaïques? (*Gazette arch.*, 1877, p. 59).

3. Maspéro, *L'archéol. égyptienne* (2), p. 264, fig. 249.

Digitized by Google

duit l'artiste à répéter ce motif initial[1] ? N'est-ce pas encore ainsi qu'il faut interpréter ce lion monocéphale à quatre corps rayonnants qui orne certains tissus arabes[2] ? Parfois aussi ces êtres fantastiques à deux corps et une seule tête de face, qui apparaissent fréquemment dans l'art ornemental de l'Orient ancien, de la Grèce, puis du moyen âge, proviennent d'une convention naïve et commune à tous les primitifs, du désir de montrer simultanément les deux côtés du corps qui en réalité n'auraient pu être vus que successivement[3].

Mais, dans certains cas, il faut recourir à une autre interprétation. Il se peut que ces formes étranges, nées de conventions techniques et inexpressives[4], soient devenues dans la suite les symboles d'idées abstraites et aient exprimé la double nature d'un être unique. C'est l'opinion de Lenormant, pour qui le sphinx, la chouette à une seule tête et à double corps, qui apparaissent sur des monnaies d'Athènes, symbolisent la double Athéna[5] (fig. 2, 3).

***

On peut combiner plus étroitement encore les différents éléments constitutifs, *les fondre les uns dans les autres*, de façon qu'à première vue le spectateur ne distingue qu'un seul être et qu'un examen plus attentif lui révèle seul sa nature multiple. Chacun connaît ces images illusoires où l'on aperçoit une tête qui rit, puis, en la retournant sens dessus dessous, une tête qui

1. Sur ce principe de redoublement ou quadruplement du motif initial dans la céramique, cf. Van Gennep, *Revue de Savoie*, 1912, p. 92.

2. Pottier, *op. l.*, p. 433, note 5.

3. Cf. mon article, *Rev. des études grecques*, 1913, p. 1 sq. Sur ces formes, cf. encore Curtius, *Wappengebrauch und Wappenstyl*, in *Mém. Acad. Berlin*, 1874.

4. Une grossière figurine de Chypre affecte l'apparence d'un double cylindre, surmonté d'une seule tête (Heuzey, *Catal. des figurines*, p. 147 ; *Rev. des et. grecques*, 1903, p. 317, fig. 14). Faut-il croire à un être monstrueux ? Non, cette forme ne résulte que de la technique ; l'ouvrier, pour constituer le corps de la statuette, se sera borné à accoler deux boudins d'argile, sans se donner la peine de faire disparaître la suture. Sur l'influence de la technique sur l'œuvre d'art, Deonna, *Rev. arch.*, 1913, I, p. 119 sq.

5. *Gazette arch.*, 1877, p. 59 sq. pl. 10, à propos d'un chapiteau orné d'un de ces sphinx.

Digitized by Google

pleure (fig. 3, 1) : en effet, les lignes montantes des yeux et de la bouche, qui expriment la joie, vues de l'autre côté, descendent, et caractérisent alors la douleur, la tristesse[1]. Un tel procédé a

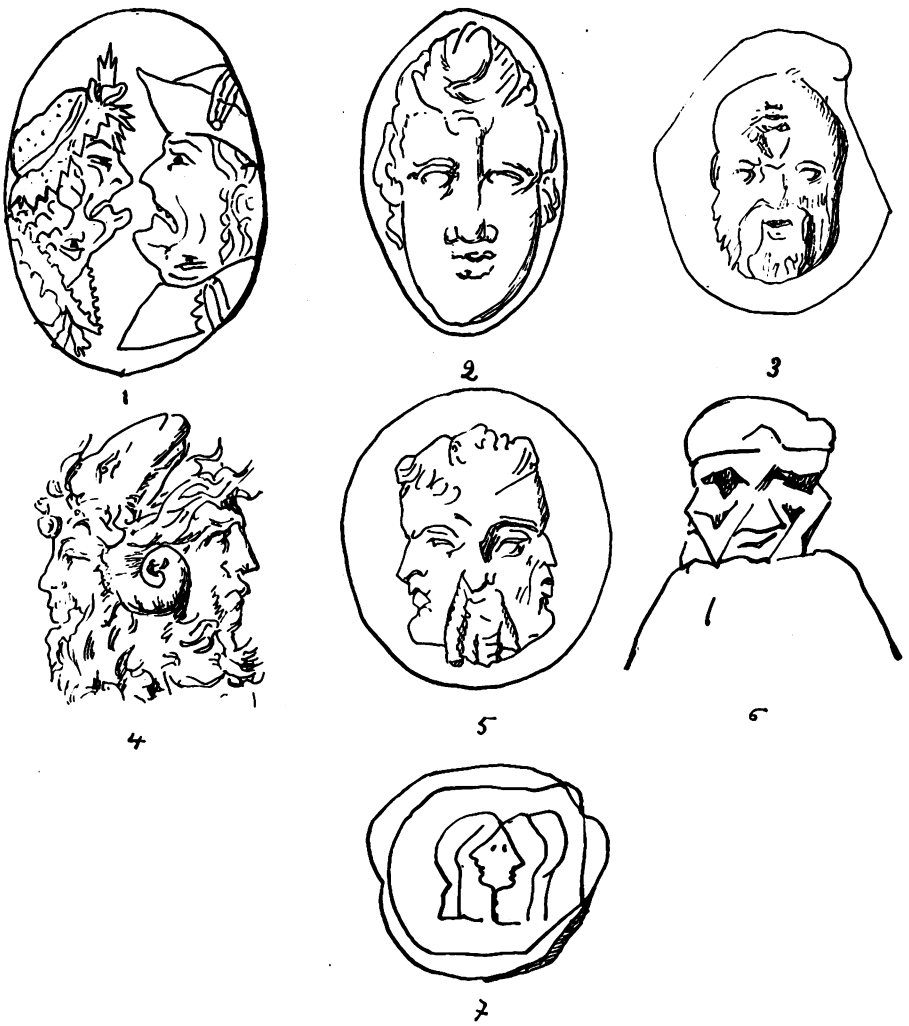

Fig. 3. — Êtres à deux ou plusieurs visages fondus en un seul.

1. Sur l'application de ce principe en art, Deonna, *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, II, p. 347 sq. ; sur le masque de Boupalos et d'Athénis et les masques à double expression, *ibid.*, p. 343 sq.

Digitized by Google

souvent inspiré les caricaturistes. Une médaille d'or du Musée de Berne montre une tête de pape, qui, retournée, se transforme en une tête de diable grimaçant.

Les anciens ont déjà utilisé ces jeux d'optique. Piette en reconnaissait dans l'art quaternaire : un cygne, suivant la manière dont on le tient, paraît avoir les ailes fermées ou ouvertes ; deux têtes de rennes sont sculptées en sens inverse, et, que l'on tienne le fragment dans un sens ou dans l'autre, on voit toujours une tête dans sa position naturelle [1]. L'anecdote de Pauson est célèbre : le cheval peint par lui, vu d'un côté, paraissait se rouler à terre, et, vu de l'autre, semblait galoper dans un nuage de poussière.

Ce n'était pour le peintre grec qu'un jeu. Mais il semble bien qu'on ait cherché parfois à rendre par ce procédé, dans l'antiquité comme de notre temps, la diversité d'un être unique. Elles sont nombreuses, ces pierres gnostiques où plusieurs visages s'unissent en une seule tête [2], et ont en commun un ou plusieurs éléments : deux visages opposés par le haut n'ont qu'une paire d'yeux [3] (fig. 3, 2, 3); chaque œil d'un visage de face devient l'œil du visage de profil qui lui est accolé [4] (fig. 3, 5); dans une tête à quatre visages, les cheveux de l'un forment la barbe de l'autre [5] (fig. 3, 4). Les têtes du tricéphale gaulois, souvent distinctes, se fusionnent parfois de façon analogue dans certains monuments, par exemple dans ceux de Reims [6] et de l'Hôtel-Dieu de Paris [7] (fig. 3, 6). Mais antérieurement déjà, sur une monnaie grecque de Lampsaque, dont l'avers porte la tête d'Athéna, le revers est orné de deux profils qui s'emboîtent exactement l'un dans l'autre, tout en restant distinctes, et Lenormant reconnaît ici encore l'unité de la double Athéna [8] (fig. 3, 7).

1. Deonna, *op. cit.*, III, p. 449, référ.
2. Ex. *Musée Fol. Etudes d'art et d'arch.*, III, pl. LXII sq.
3. *Ibid.*, pl. LXIII, 2, 3.
4. *Ibid.*, pl. LXIII, 1.
5. *Ibid.*, pl. LXIII, 11.
6. Bertrand, *La religion des Gaulois*, p. 344, fig.
7. Reinach, *Cultes*, III, p. 161, fig. 1.
8. *Gazette arch.*, 1877, p. 61, fig.

Digitized by Google

***

L'origine des formes monstrueuses, où s'unissent en un seul être non plus uniquement des éléments humains, mais des éléments humains et animaux, humains et végétaux, est très complexe : les unes peuvent être le résultat de la fantaisie

Fig. 4. — Fusion d'éléments humains, animaux et végétaux en un seul être.

créatrice, les autres, du principe, général au début, de l'indétermination primitive des formes humaines et animales, que j'ai étudié ailleurs[1]; d'autres appartiennent à ce stade intermédiaire où le dieu animal n'est encore qu'à mi-chemin de l'anthropomorphisation complète et trahit sa double nature.

Ici encore, le trompe-l'œil joue son rôle. Sur une pierre gnostique, si le dessin en est exact, la barbe d'un personnage simule un pigeon[2] (fig. 4, 1). Mais un exemple plus caractéristique est

1. *L'indétermination primitive dans l'art grec*, in *Rev. d'Ethnographie et de sociologie*, 1912, p. 22 sq.; *op. cit.*, II, p. 415 sq.
2. *Musée Fol*, pl. LXIII, 7.

Digitized by Google

fourni par une bague du trésor de Curium[1], où apparaît une tête barbue de face : la tête est traitée de façon à ressembler à une grappe de raisin, et les cheveux et la barbe en sont les grains (fig. 4, 2). Est-ce Staphylos, la grappe personnifiée, ou Dionysos, qui, dans les Bacchantes d'Euripide déjà, se confond à chaque instant avec la vigne elle-même, et qu'une fresque bien connue de Pompéi identifie avec une grappe énorme d'où émergent seuls la tête, les bras et les pieds?[2] (fig. 4, 3).

Fig. 5. — Dionysos tauromorphe ; figurine italique.

***

Mais on sait que le goût des Grecs tendit toujours à ramener à une apparence plus vraisemblable les formes étranges de ces monstres. L'un des éléments s'amoindrit, descend au rang de simple rappel plus ou moins dissimulé : Dionysos porte parfois une barbe de pampres[3]; les petites cornes de Dionysos Zagreus indiquent seules encore sa nature tauromorphe; ou bien, une petite tête de taureau est cachée par derrière, sur la chevelure[4]

1. *Gazette arch.*, 1877, p. 211, fig. Cf. une pierre gravée: sur une tête de face ornée de pampres, les quatre ailes d'une abeille sont disposées de manière à figurer la barbe (Dionysos Brisaios). *Dic. des Ant.*, s. v. *Bacchus*, p. 621.
2. Engelmann, *Pompéi*, p. 2, fig. 1; Thédenat, *Pompéi* (Vie privée), p. 3, fig. 2, etc.
3. *Gaz. arch.*, 1877, p. 213.
4. Tête en marbre rouge de Berlin, *ibid.*, 1879, p. 27, fig. (Cf. le revers de

Digitized by Google

(fig. 5, 1). Enfin, dans cette progression logique, qui, je me hâte de le dire, n'est pas nécessairement chronologique[1], on en arrive à ne plus chercher à fusionner les natures diverses, mais à les exprimer séparément : Dionysos ne porte plus qu'une couronne de pampres, tient en main le canthare ; on voit gambader à ses côtés la panthère ; la déesse ourse est entièrement femme, et l'animal qu'elle était primitivement s'avance vers elle[2].

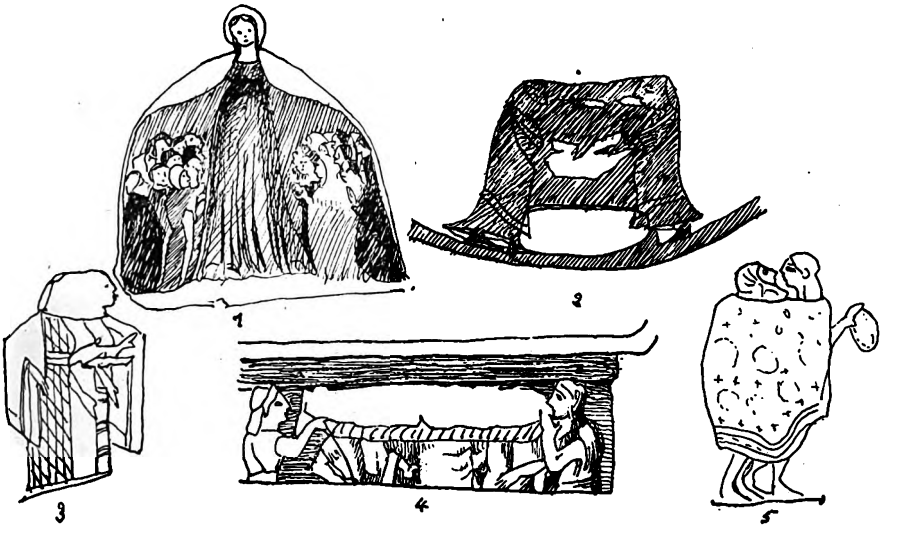

Fig. 6. — Le manteau, symbole d'union.

Les corps humains qui se confondaient, personnages à deux têtes et un tronc, ou à une tête et deux corps, séparent leurs éléments et n'indiquent plus leur union que parce qu'ils sont *étroitement accolés les uns contre les autres*. De grossières figurines italiques nous y amènent par transition : deux personnages masculins (les Dioscures?) sont soudés l'un à l'autre sur toute la longueur de leur corps, comme des frères Siamois, et

la tête casquée du Persée de Benvenuto Cellini, à l'aspect d'une figure humaine qui serait celle du sculpteur lui-même et qui sert de signature, *Rev. arch.*, 1912, II, p. 434).

1. Sur ces fréquentes confusions dans l'histoire de l'art, cf. mon article, *Logique et Chronologie*, in *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913.

2. Groupe de Berne, Reinach, *Cultes*, I, p. 55.

Digitized by Google

n'ont à eux deux qu'une paire de bras, mais bien quatre jambes[1] (fig. 5, 2). Si Géryon et Hécate n'ont souvent qu'un corps pour trois têtes, parfois cependant les trois corps sont distincts[2].

***

Ce lien qui résultait, dans les exemples précédents, de la fusion des divers éléments ou de leur rapprochement étroit, peut être encore obtenu d'une autre façon, par la *disposition spéciale d'un détail matériel*, comme *le vêtement*.

M. Perdrizet a étudié l'origine et la diffusion du thème iconographique de la Vierge, cachant sous son manteau les fidèles (fig. 6, 1) comme une poule couvre ses poussins de ses ailes, et a relevé des exemples, en divers pays, de ce rôle protecteur du manteau dans les rites du mariage ou de l'adoption[3]. Il semble que l'idée de protection se confonde avec celle d'union, d'identification de la personne protégée avec celle qui protège. M. S. Reinach a montré que le rite ancien consistant à se voiler la tête dans certaines pratiques religieuses, correspond à une idée de consécration, de dévotion, d'isolement du monde extérieur, de communion avec la divinité; cette idée se retrouve dans la prise de voile moderne, symbole mystique de l'union entre la religieuse et l'Époux divin[4]. Sur une urne étrusque du musée de Chiusi, qui n'est pas postérieure au ve siècle avant J.-C. et qui décrit les cérémonies du mariage, deux personnages cachent sous un voile étendu les têtes de trois autres, la femme assise de face, le père et l'époux, à ses côtés, qui la saisissent par les vêtements. Le voile étendu sur la tête des époux, suivant un rite

1. Hoernes, *op. l.*, pl. VIII, fig. 10-11. Cf. sur la mosaïque de Piacenza, deux chiens affrontés, ayant bien chacun leur corps et leur tête, mais soudés par l'avant-train (*Amer. Journal of arch.*, 1912, p. 512, fig. 11).

2. Roscher, s. v. *Geryoneus*, p. 1630; Saglio-Pottier, s. v. *Hercules*, p. 92; pour Hécate, Saglio-Pottier, s. v. *Hécate*, p. 51.

3. *La Vierge de miséricorde*, p. 18 sq.; pour le voile étendu sur les époux pendant les cérémonies du mariage catholique, arménien, copte, cf. encore Reinach, *Cultes*, I, p. 310-11; Chénon, *Recherches historiques sur quelques rites nuptiaux*, in *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, 1912, n° 5; cf. *Archives sociologiques Solvay*, 1913, n° 26, p. 763.

4. *Cultes*, I, p. 299 sq. (Le voile de l'oblation).

Digitized by Google

que mentionnent les textes, paraît être le symbole du *connubium*, du lien qui désormais doit unir le mari et la femme[1] (fig. 6, 4).

On aperçoit assez fréquemment, sur les peintures de vases grecs, plusieurs personnages couverts du même manteau. Sur une amphore tyrrhénienne, un couple s'enlace amoureusement, caché par le manteau qui ne laisse apparaître que les têtes et les pieds (fig.6, 5). L'artiste a-t-il obéi à quelque senti-

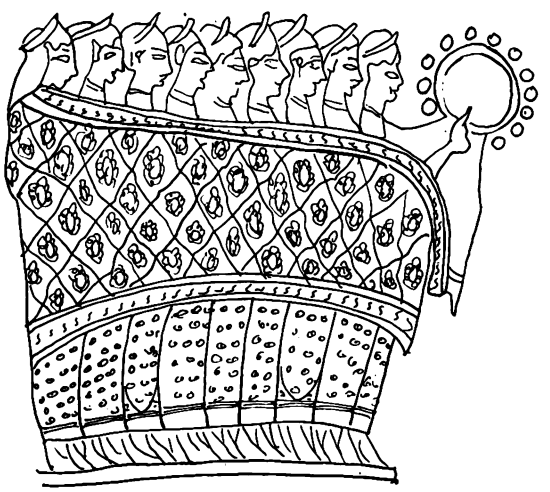

Fig. 7. — Le manteau, symbole d'union.

ment de pudeur en dissimulant ainsi l'acte charnel? Non, puisqu'à côté deux autres couples se livrent aux mêmes ébats sans aucune retenue et sans aucun voile[2]. Peut-être a-t-il voulu rompre la monotonie de ces groupes, et opposer une draperie à la nudité? peut-être aussi a-t-il voulu exprimer, par le manteau commun, le lien matériel qui unit l'homme et la femme. Dans Ezéchiel, l'Éternel parle en ces termes à Jérusalem : « Tu étais nue; je passai près de toi, je te regardai, et voici, ton temps était là, le temps de la puberté : j'étendis sur toi le pan de ma

1. *Röm. Mitt.*, IV, 1889, pl. IV, p. 89 sq.; *Collection Barracco*, p. 53; *Dict. des ant.*, s. v. *Matrimonium*, p. 1657, fig. 4873.
2. *Strena Helbigiana*, p. 64, fig.

Digitized by Google

robe, je couvris ta nudité, je te jurai fidélité, et tu fus à moi[1] ».

Ce sont parfois encore, sur les vases du VIe siècle, deux femmes qui se font face, enveloppées dans le même manteau (fig. 6, 2). En représentant ainsi les deux filles de Pandaros, sur un couvercle de pyxis, le peintre n'a-t-il pas voulu faire comprendre la parenté qui les unit[2]? Mais l'exemple le plus caractéristique que je connaisse est fourni par un vase de l'ancienne collection Sabouroff[3] (fig. 7) : sur l'une des faces, sept, sur l'autre neuf femmes, placées de profil les unes à côté des autres et se dirigeant toutes dans le même sens, sont enveloppées dans un immense manteau. Furtwaengler pense que le peintre aura jugé inutile de répéter le manteau autant de fois qu'il y avait de personnes, et plus simple de n'en étendre qu'un seul sur toute la surface du groupe : ce ne serait donc qu'une simplification conventionnelle. Toutefois l'artiste archaïque ne craint pas d'ordinaire de répéter sans aucun changement les mêmes personnages, avec toute la minutie de leur costume, et l'on connaît ces processions de femmes, toutes semblables les unes aux autres, qui s'avancent raides et gauches sur les vases du VIe siècle[4], ou encore ces files de guerriers dont chacun déborde sur le précédent et possède son bouclier particulier, alors qu'il eût été facile de les grouper aussi sous un large bouclier commun[5]. Il semble donc qu'ici encore le manteau ait une valeur symbolique d'union. Mais quel est le lien qui unit ces sept et neuf femmes, dont la première tend à un jeune homme la couronne, prix de la victoire? Ne serait-ce pas le chœur des Muses, qui est fixé à neuf dès les poèmes hésiodiques, mais que certains monuments réduisent parfois à sept?[6]

1. Ezéchiel, XVI, 8 ; cité par Perdrizet, *op. l.*, p. 23, note 5.
2. *Bulletin de Corresp. hellén.*, 1898, p. 586, fig. 1. Cf. Ménades, Reinach, *Répert. de vases*, II, p. 160, 6.
3. *Collection Sabouroff*, I, 2, pl. LI.
4. Reinach, *Répert. de vases*, II, p. 119.
5. Perrot, *Hist. de l'Art*, 9, p. 548, fig. 273.
6. Hydrie de Vulci, Saglio-Pottier, s. v. *Musae*, p. 2064, fig. 5207 ; Roscher, s. v. *Musen*, p. 3246, fig. 2.

Digitized by Google

Sur le vase François, les trois Horai s'enveloppent aussi du même manteau[1] (fig. 6, 3), et c'est d'une façon analogue que bien des siècles plus tard un artiste représentera la Trinité chrétienne : trois têtes émergeant d'un manteau qui cache les corps de Dieu, de Jésus et du Saint-Esprit.

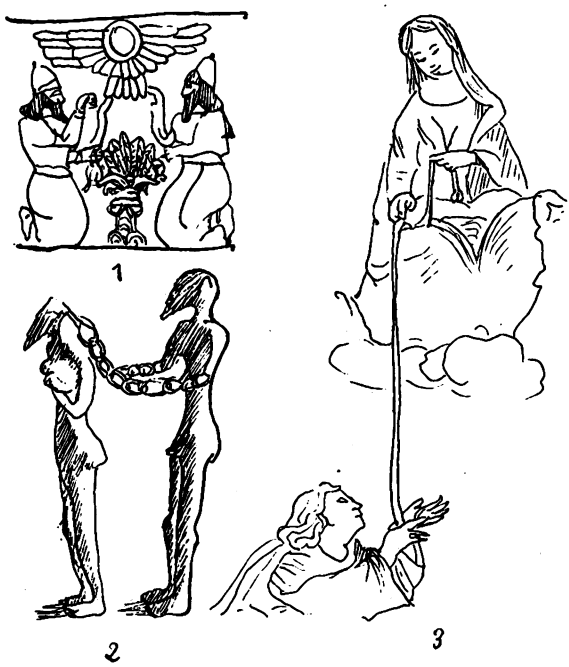

Fig. 8. — Le lien matériel, symbole d'union spirituelle.

***

Mais c'est encore un véritable lien, *une corde, une chaîne*, qui peut unir les différents éléments distincts, car c'est une idée commune à tous les primitifs, dont on pourrait donner de nombreux exemples[2], qu'en joignant deux objets, deux êtres par une corde, on peut établir par cet intermédiaire une communica-

1. Reinach. *op. l.*, I, p. 134 ; Walters, *Hist. of anc. Pottery*, I, pl. XXVIII.
2. Tylor, *Civilisation primitive* (trad. Brunet), I) p. 137 ; Frazer, *Rameau d'or*.

Digitized by Google

tion matérielle ou morale entre eux[1]. Sur des reliefs assyriens, les cordons qui descendent du globe solaire et qui sont tenus par les adorateurs, auraient pour objet d'établir une communion symbolique entre eux et le dieu[2] (fig. 8, 1). Il semble qu'on peut interpréter de la sorte un grossier petit groupe de Vétulonia : deux statuettes, l'une mâle, l'autre féminine, placées l'une derrière l'autre, sont réunies par deux chaînettes, qui partent des moignons représentant les bras de l'homme, et viennent converger à un anneau derrière la tête de la femme : n'est-ce pas un symbole de l'union qui unit les deux êtres, et qui s'établit par ces chaînes?[3] (fig. 8, 2).

On pourrait se demander si cette croyance à la valeur magique du lien, mal interprétée, n'a pas donné naissance à des légendes religieuses. Quand les anges emportèrent au ciel la Vierge, celle-ci laissa tomber sa ceinture que saint Thomas ramassa pieusement, et qui devint une précieuse relique[4]. Ils sont nombreux les objets matériels remis aux fidèles par les dieux et les saints du christianisme, soit directement, soit en les laissant tomber du ciel[5]; il faut aussi tenir compte du rite de la ceinture magique[6]. Mais il se pourrait que cette légende soit d'origine iconographique[7]. Un tableau du XVIe siècle, au Musée des Uffizi, permet de saisir comment elle aura pu se former : la Vierge, qui monte au ciel entourée d'une troupe d'anges, tient en main son écharpe, long cordon qu'elle laisse pendre à terre et dont

1. Sur la croyance de faire passer une vertu par contact, Radermacher, *Archiv für Religionswiss*, 1911, XIV.

2. Bonavia, *The flora of the Assyrian Monuments*, 1894, p. 77 ; Goblet d'Alviella, *Croyances, rites, institutions*, I, p. 35, fig. 13.

3. Hoernes, *op. l.*, pl. IX, 15 ; Milani, *Studi e Materiali*, II, p. 6, fig. 105; III, p. 95, fig. 445, reconnait dans la chaîne un symbole d'union matrimoniale (ce serait le mariage cosmique du soleil et de la terre !).

4. Saintyves, *Les reliques et les images légendaires*, p. 263, note 1.

5. *Ibid.*, p. 240 sq.

6. *Ibid.*, p. 256 sq. ; van Gennep, *Religions, mœurs et légendes*, p. 7 sq. La ceinture de l'Eglise.

7. Sur les légendes iconographiques, Saintyves, *Les saints successeurs des dieux* ; cf. Deonna, *L'erreur et l'illusion, sources de nouveaux thèmes artistiques*, Genève, 1913, référ.

Digitized by Google

saint Thomas saisit l'autre extrémité[1]. Peut-être qu'à la vue d'une peinture analogue plus ancienne, l'imagination naïve et crédule du peuple aura pris au pied de la lettre le symbole, et matérialisé le lien mystique qui unissait la Vierge à ses fidèles (fig. 8, 3).

Fig. 9. — Le rayon lumineux, symbole d'union.

***

Ce cordon matériel peut devenir immatériel, sous forme d'un *rayon*, d'un *trait de lumière*. On sait que, dans l'imagerie chrétienne, le rayon est fréquemment employé pour marquer l'union, la communion entre la puissance céleste et le fidèle.

Dans les scènes de l'Annonciation, le rayon de lumière, parti du buste de Dieu, se dirige vers Marie, et porte ou non la colombe

1. Reinach, *Répert. de peintures du moyen âge et de la renaissance*, III, p. 495.

Digitized by Google

messagère[1] ; de la colombe du Saint Esprit rayonnent des traits qui s'arrêtent sur les têtes des apôtres réunis pour la Pentecôte[2] ; les rayons célestes impriment à saint François les stigmates[3], etc. C'est ainsi que, pour exprimer l'unité de la Trinité, le peintre du retable de Boulbon (xve siècle) a placé, entre les têtes voisines de Christ et de Dieu, la colombe du Saint Esprit, entourée d'un réseau de rayons lumineux qui convergent d'un côté dans la bouche de Jésus, de l'autre dans celle de Dieu[4] (fig. 9, 2); ou encore, sur un tableau de Taddeo Bartoli, la Vierge, assise de face, reçoit le Saint Esprit que lui envoie Dieu, dont le buste s'aperçoit droit au-dessus d'elle : entre les deux, la colombe se pose sur la tête de la Vierge et est reliée à la bouche de Dieu par un faisceau de rayons[5] (fig. 9, 1).

***

Mais ce lien lumineux peut disparaître et l'union devenir plus lâche. Les différents éléments peuvent *se toucher* les uns les autres, pour affirmer leur nature unique, tout comme dans l'antiquité grecque Hécate pouvait avoir trois corps distincts, mais rapprochés étroitement. Dieu le Père tient le Christ mort dans ses bras : les deux têtes sont sur la même ligne verticale, et la colombe, entre elles, les touche l'une et l'autre[6] (fig. 10, 1); sur une miniature de Jacquemart de Hesdin (fin du xive siècle), Dieu tient dans ses bras Jésus en croix; la queue de la colombe est près de la bouche de Dieu, tandis que sa tête

1. *Ibid.*, III, p. 45, 50, 55; *Mon. Piot*, XVI, 1909, p. 161, fig. 8 (avec la colombe) ; Reinach, *op. l.*, I, p. 31 (sans la colombe), etc.

2. Illustration d'après le Credo de Joinville, *Mon. Piot*, XVI, 1909, p. 76, pl. IX.

3. Reinach, *op. l.*, III, p. 569, 578. Cf. les paroles qui sortent de la bouche de l'ange et se dirigent vers Marie comme un ruban, *ibid.*, I, p. 23, suivant un procédé usité aussi dans l'art antique et qui forme comme un lien immatériel entre les deux personnages.

4. *Mon. Piot*, XIII, pl. IX.

5. Reinach, *op. l.*, I, p. 43. Cf. encore : Miniature du Scivias de sainte Hildegarde : un rayon de lumière descend du ciel sur l'enfant encore dans le sein de sa mère (*Mon. Piot*, xix, 1911, p. 64, pl. VIII) ; de Dieu descend un fleuve d'or sur l'image de l'Humilité qui en a la tête cachée (*ibid.*, p. 58, fig. 2).

6. Reinach, *op. l.*, III, p. 7.

Digitized by Google

est près de la bouche du Christ[1] (fig. 10, 2); ou bien, sur un dessin du Credo de Joinville (fin du XIIIe siècle), Dieu et Jésus sont assis l'un à côté de l'autre, et la colombe les touche de ses ailes éployées[2] (fig. 10, 4); le dessin est semblable sur des miniatures de Jacquemart de Hesdin, mais en plus, pour renforcer leur union, les deux dieux se donnent la main[3].

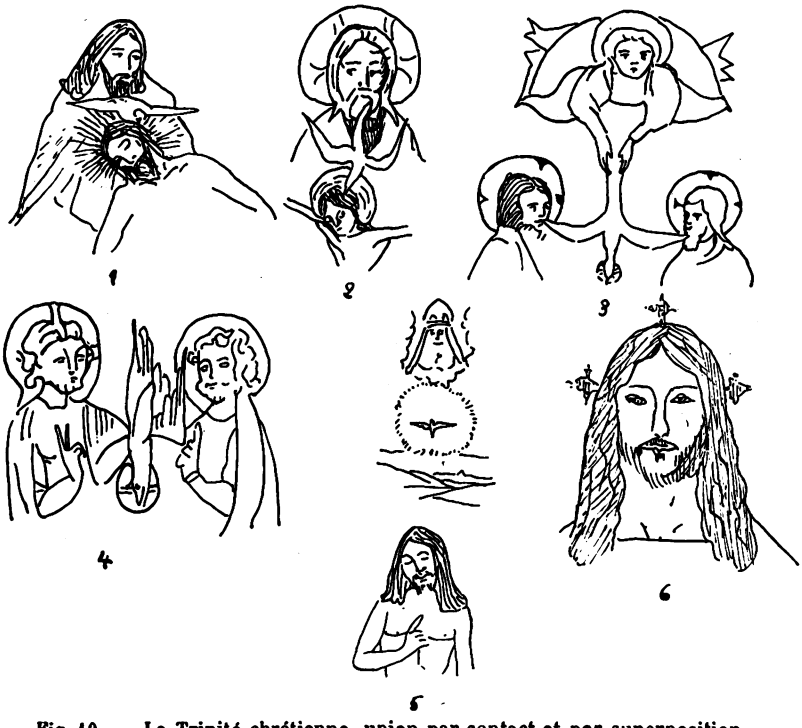

Fig. 10. — La Trinité chrétienne, union par contact et par superposition.

Mais la jonction peut ne se faire qu'entre *deux des éléments* : Dieu tient dans ses bras Jésus, et au-dessus plane la colombe[4]; sur les miniatures déjà citées, tous deux tiennent en commun le globe du monde et la colombe voltige au-dessus[5].

1. *Mon. Piot*, III, 1896, pl. XI.
2. *Ibid.*, XVI, 1909, pl. VIII, p. 75.
3. *Ibid.*, III, 1896, pl. XI ; le bout des ailes de la colombe touche la bouche de Dieu et celle de Jésus.
4. Reinach, *op. l.*, III, p. 8.
5. *Mon. Piot*, III, 1896, pl. XI. Différentes façons de représenter la Trinité

Digitized by Google

Enfin, chacun des trois éléments peut devenir *indépendant* : Jésus est baptisé dans le Jourdain, le buste de Dieu apparaît dans le ciel et la colombe en descend[1] (fig. 10, 5). Ici le lien est encore affirmé par la *juxtaposition sur une seule ligne verticale* des trois éléments, mais cette disposition peut elle-même disparaître. Bien plus, un des éléments peut être *sous-entendu*, et Jésus demeure seul avec la colombe[2] qui suffit à rappeler l'idée de la Trinité. Enfin, de même que dans l'art grec certains des éléments qui composent la nature multiple pouvaient être réduits au rôle d'attribut ou de simple détail accessoire, l'idée de la Trinité chrétienne peut se réduire au nimbe a trois pointes qui entoure la tête de Jésus[3], comme le nimbe aux sept rayons de Sol rappelle qu'il est le maître des sept planètes[4] (fig. 10, 6).

***

Indépendamment de toute chronologie, nous avons recherché les solutions que l'artiste, en des pays divers, a données au difficile problème énoncé en commençant, celui de faire saisir à la fois l'unité et la diversité d'un même être. Ces solutions se ramènent à trois principales : création de formes monstrueuses où sont fondus les divers éléments; union de ces éléments distincts par une convention, simple contact, vêtement commun, chaîne, rayon immatériel; enfin, en renonçant à ces subterfuges quelque peu naïfs, attribution à l'un des éléments, devenu prépondérant, de tous les autres qui sont réduits au rôle d'attributs.

W. Deonna.

au XIIe siècle : 3 personnages côte à côte ; le Père tenant son Fils dans ses bras et la colombe entre eux; le Père et le Fils assis et la colombe entre eux : le Christ debout dans deux cercles concentriques (*Mon. Piot.*, XIX, 1911, p. 80, 81, 118, pl. IX); le Père éternel avec la colombe au-dessus de lui ; sur son sein repose l'agneau (*ibid.*, p. 119).

1. Reinach, *op. l.*, I, p. 380; II, p. 374.
2. *Ibid.*, III, p. 257.
3. *Ibid.*, III, p. 250, 252, 253, 254, etc.
4. *Rev. arch.*, 1912, II, p. 362.

Digitized by Google

LES AGES PROTOHISTORIQUES

DANS L'EUROPE BARBARE

INTRODUCTION

La protohistoire de l'Europe barbare commence au VIIIe siècle, époque où les premières informations ont été recueillies par les Grecs, et se termine à la fondation de l'Empire romain. On peut la diviser en deux grandes périodes. — Dans la première, du VIIIe au Ve siècle, l'interprétation de textes parfois très obscurs et les études de linguistique du siècle dernier ont fait connaître la répartition des races et des peuples. Les Scythes occupent le grand steppe qui s'étend de la Caspienne aux Carpathes; les Thraco-Illyriens, le nord de la péninsule des Balkans; les Ombriens, l'Italie, à l'exception de la Toscane habitée par les Étrusques. Les Hyperboréens, répandus au nord des Alpes, comprennent, d'après les linguistes, des Celtes dans l'Allemagne du sud et les Germains dans l'Allemagne du nord et la Scandinavie. Les Ligures sont en Gaule, les Ibères en Espagne et les Bretons en Angleterre[1]. En dehors des récits d'Hérodote sur les Scythes et les Thraco-Illyriens, et des témoignages des auteurs latins sur l'état social et politique des Étrusques, les civilisations barbares de ces époques lointaines ne sont mentionnées que par quelques faits anecdotiques cités par les historiens et les géographes grecs des IIe et Ier siècles av. J.-C. Rien du reste ne se rapporte aux arts industriels des diverses contrées, si ce n'est qu'au VIIIe siècle le travail du fer était pratiqué dans des

1) D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, Paris, Leroux, 1892.

Digitized by Google

régions de la Scythie d'où les Grecs tiraient leurs armes. L'existence d'un empire celtique s'étendant sur l'Europe centrale et occidentale est admise par certains historiens. — Aux IVe et IIIe siècles, des nations celtiques établies dès le VIIe siècle dans l'est de la Gaule et les Belges de la rive droite du Rhin émigrent dans l'Italie septentrionale et les régions du Haut-Danube, dans la Gaule du sud, en Espagne et dans le nord de la péninsule des Balkans. Les habitudes des peuples barbares, en contact avec les civilisations supérieures de la Méditerranée, sont décrites par les historiens et les géographes des IIe et Ier siècles av. J.-C., mais, le plus souvent, sans qu'il soit question de l'industrie, en exceptant les récits de Polybe sur les Ibères de la région de Numance et sur les Gaulois de la Cisalpine, et certains traits du tableau fait par César de la civilisation des peuples de la Gaule.

De 1870 à 1900, l'archéologie a apporté de nombreuses contributions à l'histoire des peuples barbares, en révélant des éléments de leurs civilisations aux différentes époques. Des stations préromaines avaient été depuis longtemps signalées en Gaule, en Allemagne et en Italie; mais c'est seulement lorsque les diverses branches de l'art hellénique, en particulier les poteries peintes, ont été classées chronologiquement, que l'on a pu déterminer les époques auxquelles les stations de l'Italie centrale et septentrionale ont été occupées. Des objets italiques découverts dans l'Allemagne du sud et la Gaule orientale ont servi à dater des gisements de ces deux contrées. C'est à Tischler et à Montélius que l'on doit la synthèse qui a éclairé les civilisations qui se sont succédé dans les trois contrées à partir du VIIIe siècle. On doit remarquer toutefois que pour les deux premiers siècles de la protohistoire, des objets métalliques semblables à ceux de la dernière période de l'âge du bronze restent, quand ils sont trouvés isolément, livrés aux incertitudes que comporte encore la chronologie des époques préhistoriques. Quoi qu'il en soit, on peut résumer de la manière suivante ce que l'on savait en 1900 des civilisations des diffé-

Digitized by Google

rentes contrées aux deux grandes périodes indiquées plus haut,

En Italie, dès le VIIIe siècle, on travaille le bronze en feuilles; le fer est connu, mais l'emploi en est restreint. Les armes, parures et ustensiles, semblables à ceux de l'âge du bronze ou de types nouveaux, varient plus ou moins d'une région à l'autre. Dans quelques régions, des poteries sont imitées de modèles helléniques, et de nombreuses décorations manifestent des influences gréco-orientales. Au VIe siècle, l'usage du fer devient commun; de nouveaux types indigènes sont créés, en même temps que les importations d'objets helléniques s'accroissent, ainsi que les imitations qui en sont faites. — Des produits italiques classent du VIIIe au Ve siècle des stations de l'Allemagne du sud et de la Gaule de l'est, dont les vestiges, d'une grande uniformité comme objets de bronze et de fer et comme décoration, ont été désignés sous le nom de *civilisation de Hallstatt*. A partir du VIe siècle, l'industrie métallique très développée emploie le fer et le bronze fondu et en feuilles. Certains types d'armes, de parures et d'ustensiles sont semblables comme formes à ceux des VIIIe et VIIe siècles; les autres types sont nouveaux ou imités de modèles italiques. Dès le VIIIe siècle, les usages funéraires se sont modifiés dans les deux contrées par la substitution des deux rites et du tumulus aux sépultures d'incinération et en sol plat[1]. — Dans l'Illyrie du nord-ouest, de nombreuses stations sont classées du VIIIe au Ve siècle par des produits italiques et des objets hallstattiens. Des armes et des parures caractéristiques de Hallstatt se rencontrent dans la Gaule du sud-ouest, la Hongrie occidentale et des régions de l'Allemagne du nord comprises entre l'Oder et la Vistule. — On constate enfin que l'industrie et les usages funéraires de la dernière période de l'âge du bronze ne sont pas changés dans les contrées septentrionales, la Gaule du nord-ouest et la péninsule hispanique.

1. Montélius, *La chronologie préhistorique en France et dans d'autres pays celtiques*, Paris, Masson, 1900.

Digitized by Google

Ces découvertes, rapprochées des indications des textes, ont été interprétées de la manière suivante. Les progrès industriels de l'Italie du VIIIe au Ve siècle sont attribués en grande partie au commerce avec les Phéniciens et les colonies grecques du littoral. Ceux de l'Illyrie du nord-ouest, de l'Allemagne du sud et de la Gaule orientale sont dus à un peuple venu de l'Est qui a fait connaître le travail du fer aux populations de contrées particulièrement favorisées sous le rapport des gisements de ce métal. Quant aux témoins de l'industrie hallstattienne découverts en Hongrie et dans le sud-ouest de la Gaule, on s'accordait à les rapporter à des industriels et à des commerçants, qui, partis de l'Allemagne du sud, avaient transmis le travail du fer à ces contrées, mais sans y déterminer une transformation uniforme des industries antérieures. D'ailleurs, aucun document ne paraissait éclairer la question controversée de l'ethnique des peuples de l'Allemagne du sud.

A la fin du Ve siècle, de grands changements se produisent dans la civilisation de la Gaule orientale et de la plus grande partie de l'Allemagne du sud. L'industrie de *La Tène*, caractérisée par de nouveaux types d'armes, de parures et d'ustensiles, a remplacé celle de Hallstatt. En outre, la décoration emprunte de nombreux motifs à l'art hellénique; le rite de l'incinération devient exclusif et les sépultures souterraines. Aux IIe et Ier siècles, les types métalliques de La Tène subissent quelques modifications de formes. Nous ajoutons que l'industrie de Hallstatt se maintient sur les plateaux du Haut-Danube jusqu'à la conquête romaine. — En Italie, la civilisation de La Tène se répand au commencement du IVe siècle dans toutes les régions au nord et à l'est des Apennins. Quant aux industries hellénisées de l'Étrurie et de la Campanie, elles continuent leur évolution jusqu'au IIe siècle, époque à laquelle elles font place à celle dite gréco-romaine. — Dans les contrées septentrionales et occidentales de l'Europe où l'emploi du fer s'est certainement accru, on ne constate pas de transformations uniformes caractérisant les industries des divers pays, à l'exception des îles

Digitized by Google

bretonnes où La Tène est représentée par ses deux dernières périodes.

Ces observations, rapprochées des faits historiques, étaient interprétées ainsi. C'est dans la contrée comprise entre les monts de Thuringe et les derniers plateaux qui descendent du Jura à l'ouest que, par l'effort du travail indigène, l'industrie de La Tène a été créée, sans qu'il apparaisse d'autre cause déterminante que la prospérité d'une contrée de plaines située au débouché des voies commerciales venant d'Italie à travers les Alpes, et de la Méditerrranée en suivant le Rhône et le Rhin. Les migrations gauloises des IVe et IIIe siècles ont imposé la nouvelle civilisation à l'Italie du nord et à l'Illyrie. Les modifications de l'industrie des contrées septentrionales et occidentales ne sont pas connues, excepté pour les îles bretonnes où la civilisation de La Tène a été apportée par une invasion belge du commencement du IIe siècle.

En résumé, les recherches archéologiques antérieures à 1900 avaient fait connaître avec précision les transformations successives de l'industrie et des usages funéraires en Italie, dans l'Allemagne du sud, la Gaule orientale et quelques régions à l'est et à l'ouest du massif alpin. En Italie, l'industrie et la décoration manifestaient dès le VIIIe siècle des influences orientales et helléniques; tandis que dans l'Europe centrale et la Gaule de l'est, c'est au travail barbare que l'on rapportait la plus grande partie des progrès de l'industrie aux deux périodes des âges protohistoriques. Sur l'état social et politique et les croyances religieuses des différents peuples, ces recherches n'avaient presque rien ajouté aux indications des textes.

Depuis une douzaine d'années, il a été fait une série de découvertes archéologiques importantes, soit dans les contrées classiques des civilisations de Hallstatt et de La Tène, soit dans les pays occidentaux dont l'industrie était restée presque entièrement inconnue. — De nouvelles observations faites dans la Gaule de l'est, le plateau suisse et les vallées alpestres du versant ita-

Digitized by Google

lien ont révélé des particularités de l'industrie et des usages funéraires du Hallstatt et de La Tène dans ces régions. Des stations de La Tène ont été signalées en Bavière où jusqu'alors le Hallstattien seul avait été rencontré. Tout récemment on a trouvé en Transylvanie un groupe de stations de La Tène. — Dans la Gaule du sud et l'Espagne, les fouilles de quelques colonies grecques et puniques et de nombreuses stations barbares ont fait connaître l'industrie, le commerce et les usages funéraires aux diverses périodes de la protohistoire. Dans la plupart des stations barbares, des produits de Hallstatt et de La Tène se trouvent mêlés avec des objets indigènes qui existent également dans les colonies grecques et puniques où ils sont datés par des produits helléniques. D'autre part, il a été recueilli dans diverses régions de la péninsule hispanique, surtout dans le sud, des décorations architecturales et des monuments figurés qui témoignent d'influences gréco-orientales comme en Italie. Ces dernières découvertes, rapprochées de celles de la fin de l'époque néolithique du sud-est de l'Espagne et des enceintes de la Catalogne et d'autres régions, considérées jusqu'ici comme cyclopéennes, étaient attribuées à une civilisation ibérique née dès les temps égéens et qui avait évolué jusqu'à l'époque de l'art grec classique. Quant aux objets de Hallstatt et de La Tène trouvés dans les deux contrées, on les rapportait à des relations commerciales avec les populations de l'Europe centrale. Or, nos recherches dans le sud de la France, en particulier dans la région de Toulouse, et l'étude que nous avons faite des documents des fouilles espagnoles, nous conduisaient à admettre, dès 1905, qu'il y avait eu dans le sud de la France et en Espagne deux périodes de civilisation synchroniques de celles de Hallstatt et de La Tène. C'est ainsi qu'en cherchant à déterminer les caractéristiques de ces civilisations particulières[1], nous avons été amené à dire qu'elles se confondaient avec celles

1. L. Joulin, *Les âges protohistoriques dans le sud de la France et dans la péninsule hispanique* ; in *Rev. arch.* 1910, 1911.

Digitized by Google

de Hallstatt et de La Tène, à la condition d'ajouter comme caractères, aux types uniformes de l'industrie métallique, d'autres éléments qui varient avec les contrées et les régions.

Ces premiers résultats et les interprétations auxquelles ils donnaient lieu nous ont engagé à reprendre l'examen d'ensemble des documents des diverses contrées barbares. Nous espérions apporter de nouvelles contributions aux travaux de Sophus Müller, de S. Reinach et de Hœrnes sur les origines des civilisations de Hallstatt et de La Tène. Pour la première fois en effet, ces origines paraissaient se lier avec les questions encore discutées de l'ethnologie des peuples de l'Allemagne du sud et de la domination qu'ils auraient exercée sur l'Europe occidentale aux VIe et Ve siècles [1].

En raison de l'objet tout particulier de cette étude, nous classons les documents archéologiques en quatre périodes de deux siècles chacune, qui répondent aux phases principales de l'histoire des peuples supérieurs de la Méditerranée et qui diffèrent peu du reste de celles admises par les préhistoriens. Pour chacune des périodes, les observations antérieures à 1900 seront rappelées sommairement ; nous donnons plus de détails sur les découvertes des dernières années. Un résumé des indications des textes et de la linguistique le plus généralement acceptées, placé en tête de chaque période, permettra de mieux saisir les nouvelles interprétations que nous proposons. Dans une dernière partie, nous traçons le tableau des progrès de certains éléments des civilisations barbares et des moyens dont elles ont disposé aux différents âges de la protohistoire.

1. L. Joulin, *Les âges préhistoriques dans l'Europe barbare*, communication à l'Acad. des Inscriptions (séance du 23 juillet 1912).

Digitized by Google

PREMIÈRE PÉRIODE, VIIIe ET VIIe SIÈCLES

I. — La Protohistoire d'après les textes et la linguistique.

Au VIIe siècle l'empire scythique s'étend au sud jusqu'à la mer Noire, à l'ouest jusqu'à l'Elbe et les Carpathes. La péninsule italique est occupée depuis le XIIe siècle par les Ombriens, à l'exception de la Toscane où se sont fixés au Xe les Etrusques, de race vraisemblablement pélasgique. Les premiers auteurs grecs désignent sous le nom d'Hyperboréens les peuples des contrées au nord des Alpes, parmi lesquels la linguistique distingue les Celtes de l'Allemagne du sud et les Germains de l'Allemagne du nord et de la Scandinavie. Les contrées situées à l'est des Alpes, Hongrie et nord de la péninsule des Balkans, sont habitées par des peuples Thraces. Enfin, à l'occident, les textes et la linguistique placent les Ligures en Gaule, les Ibères en Espagne et les Bretons en Angleterre. — Sur les civilisations de cette période, on ne possède, nous l'avons déjà dit, que les récits d'Hérodote, qui, au milieu du Ve siècle, a décrit les habitudes et les mœurs des Scythes et des Thraco-Illyriens. Le même historien mentionne l'existence en Espagne au VIIe siècle de deux états puissants, l'Ibérie dans le bassin de l'Èbre et la Tartesside à l'embouchure du Guadalquivir. A l'exception des Scythes, qui, d'après les Grecs, emploient le fer au VIIIe siècle, on peut dire que les arts industriels des peuples barbares sont entièrement inconnus. — En Orient, les Scythes chassent les Thraces-Cimmériens du littoral de la mer Noire et de la Crimée, et ils font de longues incursions au VIIe siècle dans l'empire assyrien. Les textes relatifs à la fondation de Rome montrent que les villes étrusques forment déjà une puissante confédération. La linguistique indique une invasion celtique dans les îles bretonnes au VIIIe siècle et la soumission des peuples germains aux Celtes. On sait enfin que les Phéniciens entretiennent depuis le XIe siècle des relations

Digitized by Google

commerciales avec les barbares du Pont-Euxin et de la Méditerranée, qu'ils vont chercher l'argent en Espagne, l'étain en Bretagne et l'ambre dans la Baltique, et qu'au VIIIe siècle, ils fondent Cadix, et, d'après quelques auteurs, établissent des colonies libyennes dans le sud de l'Espagne. De leur côté, les villes grecques envoient de nombreuses colonies sur les côtes de la mer Noire, de l'Italie méridionale et de la Sicile.

II. Les documents archéologiques.

a) **Orient.** — L'archéologie a montré que l'âge du bronze a été très court en Scythie ; d'autre part, d'après les textes, le fer y était d'un usage commun dès le VIIIe siècle, du moins dans certaines régions. Nombre de sépultures des steppes de la Russie méridionale remontent bien certainement à cette période ; mais rien ne les distingue de celles des époques suivantes. Les tombes sont à inhumation et sous tumulus ; le mobilier, très pauvre, se compose d'armes, de parures et d'aliments. — Le nord-est de la péninsule des Balkans habité par les Thraces n'a pas encore été exploré.

b) **Péninsule italique** [1]. — Le travail du bronze en feuilles est connu ; l'usage du fer est encore restreint. Les objets recueillis dans des sépultures ou des dépôts sont de trois sortes : 1° Des produits indigènes, armes, parures, fibules et ustensiles, sont des types de l'âge récent du bronze italique. On rencontre en outre de nombreuses épées et poignards à lame pistilliforme et nervure centrale, les unes avec des poignées à languettes, les autres avec âme de poignée à rebords et trous de rivets, certaines avec coches à la base de la lame. Quelques-unes de ces épées sont entièrement semblables à l'un des types trouvés en Grèce et rapportés par Evans à la fin de l'époque mycénienne. 2° Des produits sont importés de pays helléniques, notamment des poteries peintes de motifs géométriques et de figures noires

1. Montélius, *Les civilisations primitives de l'Italie*, Stockholm, 1895-1905.

Digitized by Google

de l'art grec archaïque. 3° Des poteries indigènes sont imitées de types helléniques; quelques décorations manifestent des influences orientales. Les sépultures varient d'une région à l'autre comme rite et dispositions; elles sont à inhumation et souterraines dans l'Italie méridionale, des deux rites en Etrurie, à incinération et en sol plat dans l'Italie septentrionale. Les mobiliers funéraires ont du reste partout la même composition : objets d'usage personnel, aliments avec vaisselle et amulettes. — Les particularités des diverses régions de l'Italie centrale et septentrionale sont les suivantes.

Marches. — D'après Montélius, la station de Novilara près de Pesaro, où l'on a trouvé des épées de fer d'une forme particulière, aurait été habitée du xe au viiie siècle. Les sépultures sont à inhumation dans de grandes fosses où les corps reposent les jambes repliées comme à l'époque néolithique. Des stèles décorées d'ornements en spirale et de motifs géométriques de l'art grec archaïque et des poteries villanoviennes semblent indiquer que certaines sépultures descendent jusqu'à la période que nous étudions.

Toscane et Latium. — Parmi les tombes manifestement antérieures au vie siècle, il en est que des produits helléniques importés ou imités, notamment des vases corinthiens à décors géométriques et des poteries à figures noires de style attico et étrusco-ionien font attribuer aux viiie et viie siècles[1]. De petits chariots de bronze ont été rapportés au culte d'une religion naturaliste. — Les sépultures sont : les unes, à incinération et souterraines, semblables à celles de la civilisation villanovienne de la Cispadane ; les autres, à inhumation dans des fosses ou dans des chambres recouvertes d'un tumulus ou creusées dans le roc. Les tombes à incinération découvertes au forum romain près du temple de Faustine, dont le mobilier est réuni dans une grande jarre, ont été attribuées au viiie siècle. — Il faut

1. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, Paris, Hachette, 1901.

Digitized by Google

ajouter que des enceintes construites en grands matériaux des anciennes cités étrusques peuvent dater de la période.

Régions cispadane et atestine. — Le pays compris entre les Apennins et l'Adriatique renferme de nombreux vestiges qui appartiennent aux VIIIe et VIIe siècles. Sous la ville de Bologne on a retrouvé les huttes de l'agglomération d'où dépendait le cimetière dit de Benacci II. — Les objets recueillis témoignent d'une industrie très développée du bronze fondu et en feuilles, avec des types particuliers d'armes, de parures et d'ustensiles. Dans la céramique, assez grossière, se rencontre une forme toute spéciale, le vase bitronconique à bord plat et anses latérales souvent décoré de motifs dipyliens. — Les usages funéraires comportent le rite exclusif de l'incinération, avec de petits puits en terre libre ou des cavités revêtues de pierres ou de dalles. Les cendres sont toujours déposées dans un vase bitronconique; des stèles, parfois ornées de dessins incisés, marquent des sépultures. Le mobilier se compose d'objets d'usage personnel et d'aliments avec vaisselle; les armes sont rares. Tels sont les éléments caractéristiques de la *civilisation villanovienne ancienne* qui régnait dans la contrée dès la période précédente.

Autres régions septentrionales. — De nombreuses stations disséminées le long des montagnes qui entourent le bassin du Pô sont attribuées à la période par des objets cispadans. Les sépultures, toutes à incinération, présentent, comme à l'époque précédente, le petit puits en terre libre et la cavité protégée par des murettes de pierres ou des dalles. Dans certaines localités, notamment à Golasecca sur le Tessin, les tombes sont entourées de cercles de grosses pierres affleurant le sol.

c) **Contrées au nord des Alpes.** — *Allemagne du sud et Bohême.* — Des gisements de l'Allemagne du sud sont rapportés aux VIIIe et VIIe siècles par des objets italiques, épée à âme de poignée et épée à antennes de bronze, fibules des différents types cispadans, cistes à cordons et rasoirs. Dans la Haute-Bavière et le Haut-Palatinat, Naue a étudié de nombreuses et importantes

Digitized by Google

nécropoles[1]. — Trois sortes d'objets ont été recueillis : 1° Des armes, des parures et des ustensiles sont des types de la dernière période du bronze des deux pays, parmi lesquels se trouve la grande épée pistilliforme avec crans à la base et rebords de la plaque de poignée, imitée bien certainement d'un type italique. 2° Des épées et des couteaux de fer forgé sont des types de l'âge du bronze ; toutefois, sur l'épée à crans, le travail de forge a supprimé les rebords de la poignée. 3° Des produits italiques sont importés ou imités, notamment l'épée de bronze à âme de poignée, prototype de l'épée de l'âge du bronze, des fibules villanoviennes et des ustensiles. — Les ornements des parures et des poteries sont ceux de l'âge du bronze. — Dans presque toutes les régions, les usages funéraires comportent les deux rites avec prédominance de l'inhumation et le tumulus recouvrant une cella voûtée de pierres sèches remplie d'argile qui protège les restes humains, déposés le plus souvent dans une cavité centrale. Le mobilier se compose d'objets d'usage personnel, parures et ustensiles, et d'aliments avec vaisselle. En Bohême, le Dr Pic a décrit des sépultures semblables à celles de la Bavière comme rites, dispositions et composition du mobilier.

Allemagne du nord. — L'industrie métallique et la céramique de la dernière période du bronze de la contrée ne sont pas modifiées. Il en est de même des usages funéraires qui comprennent l'incinération et des cavités creusées en terre libre. De rares objets italiques ont été trouvés dans quelques, régions et des produits scandinaves dans la contrée voisine du Jutland.

Péninsules scandinaves[2]. — Le bel âge du bronze de ce pays est terminé. L'industrie du bronze fondu a toutefois conservé une grande habileté et la décoration emploie encore les motifs

1. Naue, *L'Epoque de Hallstatt en Bavière*, in *Rev. arch.* 1895. Pour cet auteur l'épée de fer n'apparaîtrait qu'au VIIe siècle.

2. Sophus Müller, *L'Europe préhistorique*, Paris, 1907. — *Débuts et première évolution de la civilisation du bronze en Danemark*, Copenhague, 1910.

Digitized by Google

à spirales. Parmi les produits importés ou imités, on a signalé des objets italiques, l'épée à âme de poignée et des ustensiles de bronze chaudronné, ainsi que des parures en or de types hongrois. Sophus Müller constate que l'arrivée des types étrangers a coïncidé en Danemark avec une augmentation de la fabrication indigène et une diminution de la perfection des produits, en même temps que la décoration a adopté quelques motifs des contrées méridionales. C'est ce qui caractérise le début de l'*âge récent du bronze* de la contrée. Les usages funéraires sont ceux de la période précédente, sépultures à incinération en sol plat.

d) **Contrées à l'est des Alpes.** — *Illyrie.* — Les sépultures les plus anciennes de la nécropole de Glasinac en Bosnie renferment des fibules de types helléniques, des épées de bronze et de fer et des sabres courbes qui rappellent des armes de certaines régions de l'Italie centrale[1]. Les tombes des deux rites sont les unes sous tumulus, les autres en sol plat; le mobilier se compose d'objets d'usage personnel, armes, parures et ustensiles. Les figurines et les attributs qui décorent un chariot votif trouvé à Jüdenburg en Styrie ont été rapportés au culte d'une Artémis primitive[2].

Hongrie. — Les découvertes de la partie orientale de la contrée témoignent de la perfection des objets de bronze fondu que décorent des motifs à spirales, interprétés toutefois d'une manière moins élégante qu'en Scandinavie. Les sépultures sont à incinération et en sol plat. Des tombes à inhumation, découvertes récemment en Transylvanie, ont été rapportées aux Scythes nomades répandus dans la contrée au VIIe siècle[3].

e) **Gaule**[4]. — Les stations que des objets italiques font attribuer aux VIIIe et VIIe siècles sont toutes situées dans les régions de

1. Hœrnes, *Die Hallstatteperiode*, Brunswick, 1905.
2. Much, *Kunst-Histor. Atlas*, Vienne, 1889.
3. Dr Roska Márton, *Sépultures scythiques de Peski*, in *Trav. de la Sect. num. et arch. du musée national de Transylvanie*, Kolozsvár, 1913.
4. Montélius, *loc. cit.*

Digitized by Google

montagnes et de plateaux qui descendent des Alpes et du Jura vers les plaines des bassins des fleuves — en Suisse, dans la Franche-Comté et en Bourgogne. Avec des objets de la dernière période du bronze de la contrée, on a trouvé, dans des sépultures à inhumation sous tumulus, quelques exemplaires de la grande épée de fer à crans et des objets de types italiques. La région des palafittes alpestres se distingue par des types particulièrement nombreux et variés d'armes, de parures et d'ustensiles de bronze; un petit vase de bronze est de fabrication scandinave. — Les découvertes des régions de l'ouest et du sud de la France indiquent que l'industrie et les usages funéraires de la dernière période de l'âge du bronze ne sont pas modifiés.

f) **Espagne.** — Les trouvailles attribuables à la période, haches à talon et à douille, épées à crans de bronze et bracelets incisés, témoignent d'une industrie semblable à celle de la dernière période du bronze en Gaule. Les objets italiques font du reste entièrement défaut. Une nécropole à incinération sous tumulus située à l'embouchure du Guadiana peut être rapportée à cette période. A Carmona (Andalousie), Bonsor a décrit deux groupes de sépultures à inhumation sous tumulus, avec squelette dans la position accroupie, dont le plus récent serait de cette période[1].

g) **Iles Bretonnes.** — Aucune modification de l'industrie de la dernière période du bronze n'a été signalée dans ce pays.

Ensemble de l'Europe barbare. — Les découvertes archéologiques permettent de classer les différentes contrées en cinq groupes d'après les métaux employés et les formes de certains objets métalliques, en tenant compte des usages funéraires. Les caractéristiques de chacun des groupes sont les suivantes.

Scythie. — L'industrie, assez rudimentaire du reste, emploie communément le bronze et le fer. Les types d'armes, de parures

1. Bonsor, *Les colonies agricoles préromaines de la vallée du Bétis*, in *Rev. arch.*, 1899.

Digitized by Google

et d'ustensiles paraissent les mêmes dans toutes les régions. Jusqu'ici aucun vestige ne manifeste des influences des civilisations supérieures de la Méditerranée, en particulier des colonies grecques fondées dès le VIIIe siècle sur le littoral de la mer Noire. Les usages funéraires sont l'inhumation et le tumulus, avec un mobilier composé d'objets d'usage personnel, armes et parures, et d'aliments.

Péninsule italique. — Comparée à celle de la période précédente, l'industrie a fait de notables progrès. Bien que le fer soit connu, le seul métal d'usage commun est encore le bronze fondu et en feuilles. Les types métalliques et céramiques diffèrent suivant les régions. Avec les objets du dernier âge du bronze italique, on rencontre, en Étrurie notamment, des produits importés de pays helléniques ou imités de ces derniers dans les formes et la décoration. Les coutumes funéraires varient d'une région à l'autre, comme dans la période précédente. Il existe des agglomérations importantes, quelques-unes avec enceintes, en Étrurie et dans la Cispadane.

Illyrie nord-ouest. — L'industrie de ce pays est caractérisée par des objets indigènes de bronze et de fer de types moins variés que ceux de l'Italie centrale et septentrionale et par des parures importées de pays helléniques ou imitées de ces modèles. Les sépultures varient comme rite et dispositions.

Allemagne du sud. Bohême et Gaule orientale. — Les produits de l'industrie comprennent : 1° des armes, parures et ustensiles du dernier âge du bronze, parmi lesquels se trouve la grande épée à crans; 2° l'épée à crans et le couteau de fer forgé; 3° quelques objets italiques importés ou imités. Les usages funéraires comportent les deux rites et le tumulus. Comme à l'époque précédente, les stations sont en plaine; dans aucune on ne constate la recherche de positions naturellement défensives.

Autres contrées. — Dans les contrées de l'Europe septentrionale, en Hongrie, dans la Gaule de l'ouest et en Espagne, les industries métalliques sont celles du dernier âge du bronze de

Digitized by Google

ces pays, avec les particularités qu'elles présentent dans la variété des types, la perfection de la fabrication et la décoration, notamment en Scandinavie, en Hongrie et dans la région des palafittes alpestres. Les usages funéraires sont ceux de la dernière période du bronze des diverses contrées ou régions.

III. — Interprétation des découvertes archéologiques.

Répartition des races et des peuples. — Si les découvertes archéologiques ne modifient pas les indications des textes et de la linguistique en ce qui concerne les races et les peuples, elles font connaître, dans certains groupes, l'existence de peuples que distinguent surtout des particularités industrielles. C'est ainsi qu'apparaissent en Italie les nations novilaranes et cispadanes, et que les peuples de l'Allemagne du sud, de la Bohême et de la Gaule de l'est se trouvent réunis par l'uniformité des types de leur industrie métallique et les usages funéraires.

Civilisation. — Les mœurs et les habitudes paraissent les mêmes dans toutes les parties de l'orient scythique ; toutefois, les textes apprennent que l'industrie du fer était particulièrement développée chez les Chalybes, tribu fixée sur le littoral sud de la mer Noire. — Dans la péninsule italique, l'archéologie révèle de nombreux éléments des civilisations des Étrusques, des Cispadans et des Novilarans. Dans ces trois régions, les formes et la décoration des objets manifestent des influences de l'Orient et de la Grèce dipylienne et archaïque. Il est vraisemblable que la connaissance du travail du bronze laminé est due aux mêmes influences. — Au cours de cette période, le travail du fer s'est assez développé dans l'Allemagne du sud et la Gaule orientale pour produire la grande épée à crans. On constate en même temps des modifications importantes dans les usages funéraires des deux pays. — Dans l'Europe septen-

Digitized by Google

trionale et occidentale, l'industrie reste sans changements, bien que des produits italiques pénètrent jusqu'en Scandinavie. — En dehors de quelques objets votifs rencontrés en Étrurie et en Styrie, aucune trouvaille ne se rapporte aux croyances religieuses des peuples.

Événements politiques. — Ni les textes, ni l'archéologie n'indiquent de changements de domination dans les différentes parties de l'Europe barbare. En revanche, l'étude des gisements témoigne des relations commerciales des peuples barbares entre eux et avec les civilisations supérieures de la Méditerranée, représentées surtout par les navigateurs phéniciens et les colonies grecques du Pont-Euxin et de l'Italie méridionale. On ne peut douter que, sous ces influences, les barbares aient connu des éléments des civilisations méridionales, autres que ceux dont on a recueilli les vestiges. Les modifications des civilisations barbares dans leur ensemble sont toutefois à peu près inconnues, si l'on excepte l'Étrurie dont l'état social et politique a été révélé par les textes latins qui ont fait connaître la tutelle qu'elle a exercée sur Rome naissante. Rien du reste n'appuie l'hypothèse qui attribue à l'arrivée d'un peuple venu de l'Est les progrès de l'industrie et les transformations des usages funéraires dans l'Europe centrale et la Gaule orientale.

DEUXIÈME PÉRIODE, VIe ET Ve SIÈCLES

I. — La protohistoire d'après les textes et la linguistique.

Les Scythes ont été refoulés au nord du Danube par les Thraces, jusqu'au Danube par les Illyriens. Pour la Gaule et l'Espagne, les textes ne s'accordent pas. Suivant Aviénus, qui, au IVe siècle ap. J.-C. paraît reproduire les indications du périple d'Himilcon accompli à la fin du VIe siècle av. J.-C., la Gaule est habitée par les Ligures et l'Espagne par les Ibères;

Digitized by Google

toutefois, des Celtes venus des rives de la mer du Nord sont déjà fixés dans le nord-est de la Gaule. Au contraire, d'après Hécatée et Hérodote, les Celtes occuperaient toute l'Europe occidentale.

En ce qui concerne les civilisations des divers peuples, on possède les récits contemporains d'Hérodote sur les Scythes, les Thraces et les Illyriens, et quelques renseignements anecdotiques des historiens et des géographes grecs et latins des IIe et Ier siècles av. J.-C. sur les peuples occidentaux. Comme dans la période précédente, les industries barbares ne sont pas connues; il en est de même des croyances religieuses si l'on excepte celles des Scythes et des Thraces mentionnées par Hérodote et celles des Étrusques sur lesquelles les auteurs latins donnent des informations.

Des événements politiques importants se passent dans différentes contrées. En Orient, la prise de Tyr par les Assyriens (575) porte un coup fatal au commerce phénicien. A la fin du VIe siècle, Darius conduit une expédition jusqu'au centre de la Scythie. En Italie, les Étrusques dominent au VIe siècle la Campanie, et au Ve les régions à l'est et au nord des Apennins. D'autre part, la colonisation hellénique atteint son plus grand développement ; les villes grecques de l'Italie méridionale et de la Sicile sont particulièrement prospères. Au commencement du VIe siècle les Phocéens s'établissent à Marseille et créent de nombreuses colonies sur le littoral méditerranéen de la Gaule et de l'Espagne. C'est alors que la lutte pour la prépondérance commerciale dans le bassin occidental de la Méditerranée met aux prises les colonies grecques de l'Italie, de la Sicile et de la Gaule avec les Carthaginois et les Étrusques. Les auteurs ne sont pas d'accord sur la situation politique des peuples de l'Occident. Pour Aviénus, les Ibères ont fait au VIe siècle des établissements sur le territoire ligure du sud de la Gaule, tandis que l'interprétation des textes d'Hécatée et d'Hérodote fait penser que toute la Gaule et presque toute la péninsule hispanique sont soumises aux Celtes au Ve siècle. C'est ce qu'admet d'Arbois de Jubainville en traçant les limites de l'Empire

Digitized by Google

celtique aux VIe et Ve siècles. Sur la première invasion des Celtes en Italie, les textes sont également contradictoires. Un passage de Tite-Live la place au commencement du VIe siècle ; un autre texte du même auteur et les indications de Polybe, généralement acceptées par les historiens, la font descendre aux premières années du IVe siècle.

II. — Les documents archéologiques.

a) **Orient.** — Les sépultures des Scythes nomades sont à inhumation et sous tumulus ou tombelles. Les mobiliers, généralement pauvres, se composent d'armes, — épées, arcs et pointes de flèches — et d'aliments représentés par quelques ossements d'animaux. — Chez les Scythes agriculteurs et royaux, de nombreuses tombes attribuées à cette période par leurs mobiliers renferment trois sortes de produits : des objets barbares, armes, parures et ustensiles semblables à ceux des peuples nomades ; des objets importés de pays helléniques, parures, vases métalliques, poteries corinthiennes et poteries attiques à figures noires et rouges, et des objets plus ou moins imités de ces modèles faits dans le pays par des Grecs ou par des indigènes formés par eux. Les trois séries se rencontrent dans la décoration, ainsi que le montrent de riches trouvailles faites dans diverses régions, notamment à Kertch. Des parures, — diadèmes, colliers tors, bracelets, — et des armes sont ornés de sujets empruntées à la vie des steppes et à la mythologie grecque. Les sépultures sont à inhumation, sous des tumulus parfois immenses, ou dans des chambres creusées dans le roc, avec entrée latérale, qui rappellent les tombes de la Phrygie et de la Lydie. Dans de grands tumulus on trouve fréquemment des sépultures accessoires de serviteurs immolés lors des funérailles, ainsi que des squelettes de chevaux [1].

b) **Péninsule italique** [2]. — La civilisation hellénique est repré-

1. Kondakoff, Tolstoï et S. Reinach, *Antiq. de la Russie*, Paris, Leroux, 1902.
2. Montélius, *Les civilisations primitives de l'Italie*, Stockholm, 1895-1905.

Digitized by Google

sentée dans l'Italie méridionale et la Sicile par les ruines de nombreuses colonies, la plupart doriennes, fondées du VIIIe au Ve siècles. Des enceintes, des temples, des décorations sculpturales, des nécropoles et de nombreux menus débris témoignent de la prospérité de ces villes. — Dans toutes les parties de l'Italie, le fer, devenu d'un emploi commun, et les influences helléniques ont modifié profondément les habitudes des populations, mais d'une manière différente suivant les régions, ainsi que nous allons le voir.

Régions méridionales. — Comme à l'époque précédente, les sépultures sont à inhumation et souterraines, parfois indiquées par des stèles. Parmi les objets recueillis se rencontrent des produits d'importation hellénique et notamment des poteries.

Étrurie et Latium[1]. — La première enceinte de Rome, dite de Servius Tullius, date du VIe siècle; elle est construite en matériaux énormes grossièrement assisés, comme celles de villes étrusques de la période précédente. On doit rapporter aux VIe et Ve siècles les murailles en matériaux quadrangulaires de moyen appareil de certaines villes étrusques, qui rappellent celles des cités grecques de l'Italie méridionale. C'est à l'ordre dorique qu'appartiennent les éléments architectoniques qui décorent les façades élevées à l'entrée de grandes sépultures creusées dans le roc. — L'industrie et le commerce présentent trois sortes de produits. Parmi les objets indigènes de fer et de bronze apparaissent de nouveaux types et en particulier la fibule à spire unilatérale et à queue retroussée dite de la Certosa, des bracelets de diverses formes et des pendeloques. De nombreux objets proviennent de pays helléniques, notamment des bijoux, des ustensiles en métal, et des vases attiques à figures noires et rouges. D'autres produits, manifestement fabriqués dans le pays, bijoux, ustensiles de métal, poteries etc., sont imités de modèles grecs. — Les trois séries se rencontrent dans l'art et la décoration. Des figurines de bronze et de terre, des composi-

1. Martha, *L'art étrusque*, Paris, 1878.

Digitized by Google

tions ciselées, gravées ou estampées sur l'or, l'ivoire, l'argent et le bronze, ou modelées sur la terre, et les motifs des encadrements sont empruntés aux diverses phases de l'art hellénique, sans que l'on puisse reconnaître des efforts notables d'adaptation d'un art indigène. Des ustensiles de bronze sont ornés de scènes de la vie publique ou privée et de files d'animaux réels ou fantastiques inspirés de l'art gréco-oriental ; il en est de même des sphinx ailés en pierre qui marquent quelques sépultures et des fresques des chambres funéraires. Toutes ces décorations sont dues à des artisans grecs fixés dans le pays ou à des indigènes formés à leur école. — Comme usages funéraires, on constate que le rite de l'inhumation est généralement employé ; les sépultures sont faites dans de grandes fosses, recouvertes parfois de tumulus, ou dans des chambres creusées dans le roc. Le mobilier se compose d'objets d'usage personnel et d'aliments avec vaisselle ; les armes sont rares.

Cispadane. — Dans les nécropoles de Bologne dites d'Arnoaldi et de la Certosa, on rencontre trois sortes de produits comme en Etrurie. Parmi les objets indigènes, des types nouveaux de fer et de bronze, notamment l'épée à antennes droites, des parures et la fibule de la Certosa se sont ajoutés à ceux de la période précédente. En même temps, les formes de la céramique sont devenues plus élégantes. Les produits étrangers comprennent des vases attiques à figures noires et rouges, des alabastres de pâte vitreuse et quelques figurines orientales et égyptiennes. Des poteries et d'autres objets indigènes sont imités de modèles grecs. — Les trois séries existent dans l'art et la décoration. Tandis que les ossuaires de terre d'Arnoaldi sont ornés de motifs géométriques dipyliens, à la Certosa des figurines et des sujets gravés ou repoussés sur le bronze, ou sculptés sur la pierre, sont l'œuvre d'artisans grecs ou d'élèves indigènes. Parmi ces objets se placent des situles et autres ustensiles de bronze décorés de scènes de la vie publique et privée, dont quelques-unes rappellent les jeux grecs, et de files d'animaux fantastiques, parfois stylisés, inspirés de l'art

Digitized by Google

oriental. — Les usages funéraires se sont également modifiés. Le rite de l'incinération, exclusivement suivi à Arnoaldi, est en partie remplacé par celui de l'inhumation à la Certosa. Le vase bitronconique n'est plus seul employé comme ossuaire. Les restes humains sont parfois déposés directement au fond de la cavité dans des caisses de bois ; des stèles marquent quelques sépultures.

Région Atestine[1]. — Toutes les séries de produits de la Certosa se retrouvent dans la troisième couche de sépultures d'Este. Toutefois, la céramique indigène, souvent imitée de types helléniques, a des formes plus élégantes et plus variées que dans la Cispadane. On y voit également des situles et autres objets de bronze, décorés de scènes de la vie publique ou privée et de files d'animaux réels ou fantastiques parfois stylisés. Les usages funéraires de la période précédente se sont maintenus. L'incinération est exclusive ; les tombes sont en terre nue ou avec des cistes de dalles.

Autres régions septentrionales. — Une trentaine de nécropoles situées au nord du Pô, parmi lesquelles il en est de très-importantes comme celles de Golasecca, sont placées, en partie du moins, aux VIe et Ve siècles en raison des fibules villanoviennes et des ustensiles de bronze décorés de sujets analogues à ceux de l'Etrurie et de la Cispadane. Les sépultures sont à incinération en terre libre ou dans des cistes de dalles, et entourées, ou non, de cromlechs ou de grosses pierres disposées en rectangles. — Un groupe de sépultures se distingue des précédentes par des mobiliers qui renferment des objets semblables à ceux de l'Allemagne du sud de la même époque. Elles sont situées dans la vallée du Haut-Tessin près de Bellinzona[2]. Le mobilier particulièrement riche d'une tombe découverte sur le plateau de Sesto-Calende, à la sortie du Tessin du lac Majeur, contenait, entre autres objets, les débris d'un char, un casque, une épée de fer à antennes avec fourreau de bronze

1. Prosdocimi, in *Notizie degli Scavi*, 1882.
2. Viollier, *Les rites funéraires en Suisse*; Paris, 1911.

Digitized by Google

et une situle de bronze ornée de figures d'hommes et d'animaux grossièrement interprétées et dessinées au pointillé[1].

c) **Contrées au nord des Alpes.** — *Allemagne du sud et Bohême*[2]. — On rencontre dans diverses régions de ces pays les vestiges d'une industrie très développée qui emploie le fer et le bronze fondu et laminé, et que des objets semblables à ceux de la Cispadane et de l'Etrurie font rapporter aux VIe et Ve siècles. Les stations sont disséminées : sur le Haut-Danube dans le Palatinat et la Bavière, où l'on en a compté plus de 300; dans le Tyrol et la Haute-Autriche, au fond des vallées de l'Inn et du Traun; sur les plateaux du sud de la Bohême et sur la rive droite du Rhin, dans les bassins du Neckar et du Main. Des agglomérations agricoles, quelques-unes entourées de retranchements, ont été signalées en Bavière; la célèbre station de Hallstatt, qui a donné son nom à la période, est située auprès d'une mine de sel. — Les mobiliers funéraires font connaître deux sortes de produits. 1° Les objets de types indigènes comprennent des armes, grande épée à crans de fer et de bronze et pointes de lances de fer, des parures, colliers, brassards et bracelets de fer et de bronze fondu ou roulé, diadèmes, etc. Les formes de la céramique, façonnée à la main, diffèrent en général de celles de la période précédente; la technique est plus soignée. 2° Parmi les objets italiques importés ou imités, particulièrement nombreux, se trouvent l'épée ou poignard de fer à antennes, des fibules villanoviennes et de la Certosa, celle-ci souvent modifiée par une double spire, des ceintures à crochets, des chaînettes avec pendeloques, des vases de bronze chaudronné, des poteries piriformes et plates qui rappellent les ustensiles de l'Etrurie. En somme, dans cette transformation de l'industrie produite par l'emploi du fer et du bronze en feuilles, la part de l'invention et de l'adaptation barbare reste assez faible. — Les mêmes séries se présentent dans la

1. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, Paris, Leroux, 1894.

2. V. Sacken, *Das Grabfeld von Hallstatt*, Vienne, 1868. — Naue, *loc. cit.* — Dr Pić, *Přehled česce Archéologie*, Prague, 1908.

Digitized by Google

décoration. Les ornements géométriques des poteries, incisés et empâtés de matières colorées, imprimés ou peints, reproduisent des motifs dipyliens; quelques ustensiles de bronze sont décorés de figures dessinées au trait, analogues à celles des situles historiées de la Cispadane. — Les usages funéraires varient d'une région à l'autre comme à l'époque précédente. Sur les plateaux du Haut-Danube, dans les bassins du Neckar et du Main et en Bohême, les sépultures sont sous tumulus avec ou sans fosse centrale et des deux rites; l'incinération prédomine. A Hallstatt, les tombes sont souterraines et l'inhumation l'emporte sur l'incinération; on y rencontre également l'incinération partielle. La composition du mobilier est celle de la période antérieure : objets d'usage personnel, aliments avec vaisselle et amulettes. Les tombes d'hommes renferment toujours des armes.

Allemagne du Nord[1]. — Les gisements de la plus grande partie de cette contrée ne se distinguent pas de ceux de la période précédente. On admet que le bronze est encore le seul métal d'usage commun. Les sépultures sont à incinération et en sol plat. — A l'Est, dans les régions situées entre l'Oder et la Vistule, des sépultures à incinération sous tumulus sont rapportées au Hallstattien en raison d'objets caractéristiques de cette époque.

Péninsules scandinaves[2]. — L'industrie de ces contrées n'est pas modifiée; le bronze fondu est encore le seul métal employé. L'influence de l'industrie de Hallstatt et des civilisations méridionales ne se manifeste que par quelques détails de forme et de décoration. Aucun changement ne s'est produit dans les coutumes funéraires qui comportent l'incinération et la tombe souterraine.

d) **Contrées à l'Est des Alpes.** — *Hongrie*[3]. — Une trentaine de

1. O. Tischler, *Ostpreusische Grabhügel*, Königsberg, 1888.
2. Sophus Müller, *Débuts et première évolution de la civilisation du bronze en Danemark*, Copenhague, 1910.
3. Prof. Pósta, de l'Université de Kolozsvár, *Communication inédite*, 1912.

Digitized by Google

stations ou de lieux de trouvailles sont attribués aux VIe et Ve siècles en raison d'objets de types cispadans et de Hallstatt. La plupart sont situés dans les régions montagneuses et sur les plateaux qui entourent la plaine hongroise. Parmi les objets recueillis, les uns sont semblables à ceux de l'Italie centrale, fibules villanoviennes et de la Certosa; les autres, à ceux de l'Allemagne du Sud, épées de bronze, ceintures et vases de bronze chaudronné et fibules de la Certosa à double spire. Dans la céramique, on trouve des vases indigènes de forme bitronconique et des poteries des types de Hallstatt. — La décoration présente, sur les poteries, des motifs géométriques dipyliens, et, sur des armes et des ustensiles de bronze, des dessins à spirales comme à l'époque précédente. Nous ajoutons que, d'après Montelius, le bronze est encore le seul métal employé aux VIe et Ve siècles dans les régions orientales de la contrée. — Les usages funéraires comportent les deux rites, avec des tombes souterraines et quelques tumulus.

Illyrie[1]. — Nous désignons sous ce nom la partie nord-ouest de la Péninsule des Balkans, formée par les bassins de la Drave et de la Save et le versant adriatique des Alpes Illyriques; cette contrée répond aux provinces autrichiennes de Styrie, Carinthie, Carniole, Croatie, Bosnie, Istrie et Herzégovine. De nombreuses stations disséminées dans les régions montagneuses et sur les plateaux sont rapportées aux VIe et Ve siècles en raison d'objets de fer et de bronze, semblables les uns à ceux de l'Italie centrale, les autres à ceux de l'Allemagne du Sud à la même époque. Les établissements sont représentés par des oppida (*gradisce*) et par des nécropoles la plupart importantes. — Dans l'industrie et le commerce on distingue deux sortes de produits. Parmi les objets indigènes se placent des sabres courbes à un tranchant et des pointes de lances de fer. Les objets importés ou imités comprennent des casques de diverses formes

1. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, Paris, 1892. — Hœrnes, *Die Hallstat periode*, in *Arch. für Anthropologie*, Brunswick, 1905.

Digitized by Google

(Watsch et Sanct-Margarethen), des bracelets de bronze, des colliers de perles de verre et d'ambre, des fibules villanoviennes et de Hallstatt, des vases et des ustensiles de bronze. Il n'a pas été rencontré d'épées hallstatiennes. Dans la céramique, dont les formes varient avec les régions, on trouve les poteries indigènes bitronconiques de la période précédente et des vases ollaires et piriformes. — Les mêmes séries existent dans la décoration : poteries avec dessins incisés, figurines plus ou moins grossières, et, en Styrie, en Carniole et en Istrie, des ustensiles de bronze ornés au trait ou au pointillé de figures et de scènes analogues à celles des situles historiées de l'Italie du Nord. — Les sépultures sont des deux rites, avec prédominance de l'un ou de l'autre suivant les régions; comme dispositions, le tumulus et la tombe souterraine, revêtue ou nom de pierres ou de dalles. La composition du mobilier est la même que dans l'Allemagne du Sud.

e) **Gaule.** — *Colonie grecque.* — Marseille représente seule jusqu'ici les établissements phocéens fondés aux VIe et Ve siècles sur le littoral gaulois de la Méditerranée. On a retrouvé des témoins de l'enceinte en matériaux énormes bâtie au Ve siècle, des sépultures, des monuments figurés se rapportant au culte de la Grande Déesse phrygienne honorée par les Phocéens, et beaucoup de menus débris parmi lesquels des poteries grecques et des monnaies.

Contrée barbare[1]. — De nombreux gisements sont attribués aux VIe et Ve siècles en raison d'objets de fer et de bronze semblables à ceux de l'Allemagne du sud à cette période, et, dans quelques régions, d'objets italiques et de vases attiques à figures noires et rouges. Il faut remarquer que ces vestiges se rencontrent presqu'uniquement dans la zone de montagnes et de plateaux qui descendent des Alpes, du Jura et des Pyrénées vers les plaines des bassins des fleuves. Les stations sont particuliè-

1. L. Joulin, *Les âges protohistoriques dans le sud de la France et dans la Péninsule hispanique*, in *Rev. Arch.*, 1910-1911.

Digitized by Google

rement nombreuses sur le plateau suisse, en Alsace, dans la Franche-Comté, la Bourgogne, les Basses-Cévennes, les bords ouest du Plateau central et le long des Pyrénées centrales. Les stations sont de toute nature, pastorales, agricoles, commerciales et maritimes; un certain nombre sont situées dans des positions naturellement défensives. — Deux sortes de produits caractérisent l'industrie et le commerce : 1° Les objets de fer et de bronze de types indigènes sont semblables à ceux de l'Allemagne du Sud : grande épée à crans, épées et poignards à antennes de fer, bracelets de bronze coulé ou roulé, bracelets de fer et de lignite, fibules de Hallstatt, chaînettes à pendeloques, etc. La céramique, façonnée à la main, varie comme technique suivant les régions; généralement l'argile, est mélangée de grains siliceux ou calcaires et recouverte d'enduits lissés. Certaines formes rappellent les poteries de l'âge du bronze; d'autres, des vases de l'Allemagne du Sud. 2° Des produits italiques importés ou imités ont été recueillis en Suisse et en Bourgogne, notamment la ciste à cordons, la coupe de bronze et le simpulum. — Les mêmes séries existent dans la décoration. On trouve sur les poteries des décors géométriques de la période précédente et des motifs dipyliens, incisés et empâtés de matière blanche; la terre de certains vases est colorée en noir ou en rouge et parfois ornée de dessins peints. Une situle de bronze italique, découverte en Suisse, est décorée de palmettes au-dessus desquelles se dresse une déesse ailée avec deux lions, sujet oriental adopté par l'Étrurie. Les poteries attiques à figures noires et rouges abondent sur le littoral méditerranéen. — Comme dans la période précédente, les usages funéraires varient d'une région à l'autre. Les deux rites se rencontrent en Suisse, en Alsace et en Bourgogne; l'incinération est presque exclusivement employée dans le Midi. Il en est de même des dispositions des sépultures qui comprennent le tumulus dans la Gaule de l'Est, les Basses-Cévennes, le Cantal et sur certains points des Pyrénées centrales, et le petit puits en terre libre ou dans des cistes de dalles, parfois entourées de grosses pierres formant des

Digitized by Google

cercles ou des rectangles dans le Sud-Ouest. Quant à la composition du mobilier, elle est la même que dans l'Allemagne du Sud : objets d'usage personnel, vêtements, armes et parures, aliments avec leur vaisselle et amulettes.

Dans les plaines basses des vallées des fleuves, qui s'étendent du Rhin à la Garonne, rien jusqu'ici ne permet de distinguer les produits appartenant à cette période de ceux du dernier âge du bronze de ces régions, si l'on excepte quelques exemplaires de l'épée à crans de bronze dont il a été déjà parlé.

e) **Péninsule Hispanique.** — *Colonie grecque et colonies puniques.* — Quatre établissements ont été étudiés jusqu'ici : la colonie phocéenne d'Emporion au Nord-Est de la Péninsule, et des colonies puniques à Villaricos sur le littoral Sud-Est, à Malaga et à Cadix.

A Emporion[1], on connaît le premier établissement fait dans une petite île aujourd'hui réunie à la terre ferme, et la nouvelle ville fondée au ve siècle à l'extrémite sud du port. L'enceinte en matériaux polygonaux énormes, des temples, des citernes et des habitations en pisé ou en pierre sèche ont été successivement mis au jour. — L'industrie et le commerce sont représentés par de nombreux objets : parures, ustensiles de bronze et de fer et poteries, les uns faits sur place, les autres importés de pays helléniques. — L'art et la décoration apparaissent dans des éléments architectoniques et des sculptures architecturales, dont certaines reproduisent les ornements à spirales de l'Etrurie. Sur des poteries peintes de Corinthe, de Chalcis et d'Athènes, on voit les sujets habituels empruntés à la mythologie et à la vie privée. Des vases en forme d'animaux réels et fantastiques, les derniers inspirés de l'art oriental, rappellent ceux de l'Étrurie à la même époque. — Les cimetières se trouvent en dehors de l'enceinte. Les sépultures à inhumation sont creusées dans le roc; les corps y reposent dans des caissons de briques à couvertures ou des cercueils de bois. Les sépultures à incinéra-

1. Puig y Cadafalch, *Etude topographique d'Emporion*, in *Annuari de l'Institut d'Estudis Catalans*, 1909. — Mémoires de Botet y Siso, Pella y Forgas, Schulten et Frickenhaus, publiés antérieurement aux fouilles faites à Ampurias par la Commission du Musée de Barcelone et dirigées par le prof. Manuel Cazurro.

Digitized by Google

tion sont en petits puits. Le mobilier se compose d'objets d'usage personnel, parures et menus ustensiles, et de vases, parfois assez nombreux, pour les parfums et les aliments.

A Villaricos, on a fouillé l'acropole et les habitations en pisé de la colonie punique[1], et à Malaga, le quartier de la muraille de l'Alcazaba attribuée aux Phéniciens[2]. De nombreux produits carthaginois et helléniques et des objets de fabrication barbare ont été recueillis dans les deux stations. Trois groupes de sépultures de Villaricos sont rapportés à cette période par M. Siret. Le premier est à inhumation dans de grandes fosses comme à Tharros (Sardaigne); dans le second, on rencontre les deux rites et des cryptes bâties avec galeries d'accès; dans le dernier, l'incinération et de petits puits. Un sarcophage anthropoïde semblable à ceux de Carthage a été découvert à Cadix.

Contrée barbare[3]. — Dans presque toutes les régions de la péninsule il existe des gisements datés des VIe et Ve siècles, soit par des produits helléniques, soit par des armes et des parures de bronze et de fer semblables à celles de l'Allemagne du Sud et de la Gaule orientale. Les stations sont particulièrement nombreuses et importantes sur le littoral méditerranéen; il en a été signalé jusqu'au fond des grandes vallées, près des cols qui font communiquer les différents bassins, notamment à Espolla sur le col de Banyuls, frontière française; entre le Duero et l'Èbre; entre l'Èbre et le Tage et au sud-est sur le plateau qui sépare les régions de Valence et d'Alicante du bassin du Guadalquivir. Les établissements, la plu-

1. L. Siret, *Villaricos y Herrerias*, in *Mém. de la Acad. de la Historia*, Madrid, 1908.

2. De Berlanga, *Malaca*, in *Rev. de la Ass. Art. Arq. Barcelonesa*, Barcelone, 1905-1908.

3. L. Joulin, *Les âges protohistoriques dans le sud de la France et dans la Péninsule hispanique*, in *Rev. arch.*, 1910-11. Cette étude renferme le résumé des recherches faites dans les différentes régions par de nombreux observateurs, C^el^. Avilez, Hurtebise, Rubio de la Serna, de Sagarra, Cabié, Cte de Samittier, Mis de Cerralbo, Albertini, R. P. Furgús, Paris, Sarmento, Saâvèdra, Schulten, G. Bonsor, Engel et Paris, ainsi que les interprétations que nous avons données de l'ensemble de ces importants travaux.

Digitized by Google

part situés dans des positions naturellement défensives, sont de toutes sortes, agricoles, miniers, commerciaux, maritimes. — Les murailles épaisses de 4 mètres de Tarragone, de Gérone et d'autres stations doivent être attribuées à cette période ; leur construction ne présente rien, en effet, des murs cyclopéens dont on les a rapprochées jusqu'ici. Le parement extérieur est formé de matériaux énormes grossièrement assisés qui rappellent les enceintes de l'Étrurie et du Latium; le parement intérieur, de blocs polygonaux assemblés avec art. Entre les deux parements il existe un massif de grandes briques crues. Des tours à forte saillie complètent la défense[1]. On doit rapporter à la même période les murs et les terrasses des Citanias de la région d'entre Duero et Minho, sur le littoral atlantique. Dans des oppida de la Catalogne et du Haut Aragon, les habitations sont en pisé et en pierre sèche comme à Emporion. — Les produits recueillis dans les sépultures ou dans des couches à débris sont de deux sortes : 1° Des objets métalliques — épées à antennes et lances de fer, bracelets, anneaux, fibules et ustensiles de bronze et fer[1] — sont semblables à ceux de l'Allemagne du Sud et de la Gaule. Il en est de même de certaines poteries. 2° Les produits importés sont représentés dans le voisinage du littoral par des poteries attiques, et dans le Sud-Est de l'Espagne et la partie inférieure de la vallée du Guadalquivir, par des objets puniques mélangés à des objets helléniques. — Les produits indigènes en métal et en terre sont décorés des motifs géométriques de l'Allemagne du Sud. On doit rapporter à cette période les bandeaux d'or estampés dits de Cacérès, dont les sujets de guerre et de chasse et les encadrements rappellent des parures de l'Étrurie et de l'Italie septentrionale. Aux VIe et Ve siècles peuvent également être attribués quelques-uns des monuments figurés recueillis dans diverses régions de la Péninsule. En effet, certaines statues du Cerro de los Santos à

1. La lance de fer trouvée avec des épées à antennes, en Espagne et dans le sud-ouest de la France, serait, d'après Sandars, d'un type spécial à l'Ibérie. (*The Weapons of the Iberians*, Oxford, 1913).

Digitized by Google

Yékla et celles d'animaux réels et fantastiques en pierre des régions d'Alicante-Albacète et de Villaricos, des sculptures architecturales et des reliefs d'Osuna dans la vallée du Guadalquivir rappellent par les sujets et les figurations conventionnelles, la phase archaïque de l'art grec et des décorations de l'Etrurie faites, nous l'avons vu, sous des influences gréco-orientales. Cette étude sera reprise dans la période suivante à laquelle la plupart de ces monuments appartiennent. — Si l'on excepte quelques sépultures à inhumation de Villaricos, l'incinération est exclusivement pratiquée. La structure des tombes diffère suivant les régions. Dans le Nord-Est, elles sont souterraines, avec des cavités creusées en terre libre ou garnies de murettes de pierres ou de dalles, quelques-unes entourées de cromlechs. A Santa-Maria de Huerta sur le Haut-Jalon, affluent de l'Ebre, et à Calaceite dans le Haut-Aragon, elles sont marquées par des stèles, parfois décorées de figures au trait comme dans certaines régions de l'Italie. On trouve des tumulus dans la partie inférieure de la vallée du Guadalquivir et sur le littoral cantabrique. La composition du mobilier est partout la même, objets d'usage personnel, armes et parures, aliments avec vaisselle et amulettes.

Ensemble de l'Europe barbare. — Les recherches archéologiques divisent les contrées de l'Europe en quatre groupes que caractérisent surtout des types différents de l'industrie métallique, à savoir la Scythie, l'Italie et deux zones périphériques aux péninsules hellénique et italique et à la Méditerranée. La première zone comprend l'Allemagne du Sud et les régions de montagnes et de plateaux qui, à l'est et à l'ouest, descendent vers les plaines des bassins des fleuves, ainsi que la péninsule hispanique ; la deuxième, l'Allemagne du Nord et la Scandinavie, les plaines de l'ouest de la Gaule et les îles Bretonnes. Dans chaque groupe, certains caractères sont communs à tous les pays ; d'autres varient suivant les contrées et les régions. On peut résumer de la manière suivante les éléments des

Digitized by Google

civilisations révélés par les découvertes de l'archéologie : (voir la carte n° 1).

Scythie. — Nous savons que, dès la période précédente, le fer est employé pour la fabrication des armes. Les sépultures sont à inhumation sous tumulus ou tombelles, avec des mobiliers composés d'armes, de parures et d'aliments. Chez les peuples sédentaires du littoral de la mer Noire, en contact avec les colonies grecques, les produits de luxe helléniques abondent; des objets barbares sont décorés par des Grecs de sujets mythologiques et de scènes de la vie des steppes.

Péninsule italique. — L'emploi du fer, devenu commun, a transformé les industries des diverses régions. De nouveaux types d'armes, de parures et d'ustensiles sont créés dans la Cispadane. En Étrurie, les influences orientale et hellénique se sont considérablement accrues; elles se manifestent dans des constructions, les objets usuels, des parures, dans des ornements de toute sorte. Certaines décorations font connaître des particularités de la vie des populations qui rappellent celle des pays grecs. On remarque enfin qu'au vᵉ siècle les usages funéraires de l'Étrurie sont imités par les Cispadans.

Première zone périphérique. — Les caractères communs sont les suivants. Avec le fer et le bronze laminé succédant à l'emploi presque exclusif du bronze fondu, il a été créé un ensemble de types d'armes, de parures et d'ustensiles, imités, parfois avec des modifications, les uns de ceux de la période précédente dans l'Allemagne du Sud et la Gaule de l'Est, les autres, de modèles italiques. Les motifs géométriques de la décoration sont empruntés à l'art du Dipylon. La composition du mobilier funéraire est partout la même qu'antérieurement, sous cette réserve que les tombes d'hommes renferment toujours des armes. De nombreuses stations de toute nature datent de cette période. Tout en faisant la part des hasards auxquels les découvertes ont été dues le plus souvent, on ne peut s'empêcher de reconnaître que, par leur dissémination, ces stations, situées pour la plupart dans des positions naturellement défensives, forment

Digitized by Google

LES ÂGES PROTOHISTORIQUES DANS L'EUROPE BARBARE

CARTE N° I

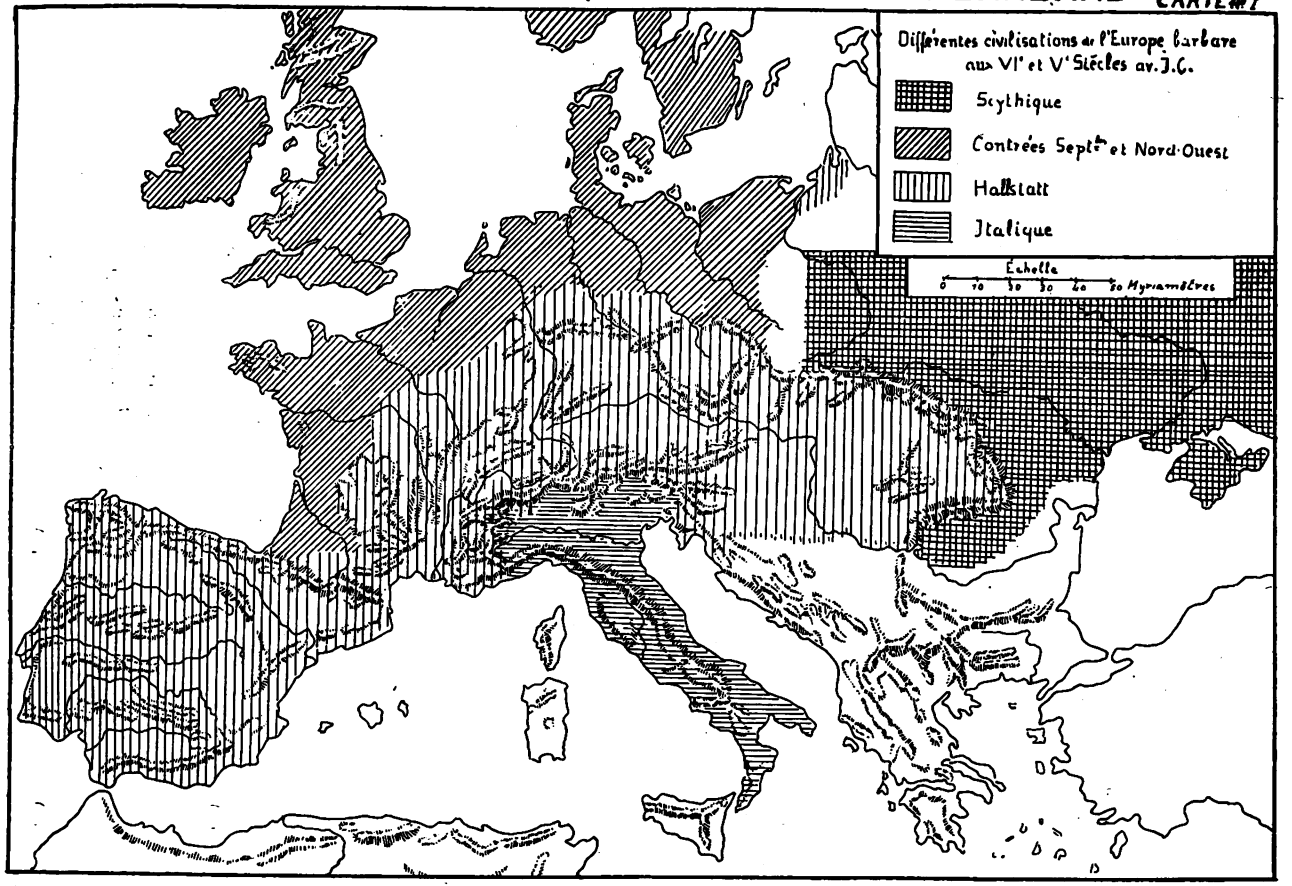

Digitized by Google

un réseau qui paraît répondre aux communications des diverses régions et à l'exploitation de leurs produits naturels. — Les particularités des différentes contrées sont les suivantes. Sur le littoral méditerranéen de la Gaule et de l'Espagne, l'influence hellénique se montre dans des enceintes imitées de celles des colonies grecques voisines et dans quelques objets de luxe importés, notamment des poteries attiques à figures noires et rouges. Les usages funéraires, qui varient comme rite et dispositions suivant les contrées et les régions, sont, en général, ceux de la période précédente. Des monuments figurés du sud de l'Espagne peuvent indiquer que l'influence hellénique s'est produite dès cette période dans certaines régions au même degré qu'en Étrurie.

Deuxième zone périphérique. — Jusqu'ici, rien ne distingue nettement les documents qui appartiennent à cette période. Le bronze est le seul métal employé; il l'est uniquement à l'état de pièces fondues. La fabrication de ce métal est toujours perfectionnée en Scandinavie et en Hongrie. On constate toutefois une faible influence des civilisations méridionales dans les formes et la décoration de quelques objets de bronze scandinaves.

III. — Interprétation des découvertes archéologiques.

Scythie. — Les récits d'Hérodote sur les mœurs et les habitudes des Scythes nomades, sont confirmés par les documents recueillis dans les sépultures du grand steppe qui s'étend du Don aux Carpathes. D'autre part, les observations faites dans les régions des Scythes sédentaires du littoral font connaître l'influence que les colonies helléniques du littoral ont exercée dès le VIe siècle sur les habitudes de ces populations, influence qui n'est mentionnée ni par Hérodote, ni par Hippocrate. Tout en conservant les armes et les ustensiles de types barbares ainsi que les usages funéraires, ces Scythes reçoivent de nombreux produits de luxe helléniques, en même temps que des

Digitized by Google

Grecs fixés dans le pays décorent des objets de fabrication indigène. C'est manifestement au commerce très actif avec les villes grecques du littoral qu'est dû ce premier éveil du goût chez les Barbares.

Péninsule italique. — Les documents archéologiques n'indiquent aucune modification de la répartition des peuples de la contrée, si l'on excepte quelques régions des vallées alpestres.

Au VIe siècle, la vie matérielle des populations de l'Étrurie, dont l'état social et politique est déjà avancé, subit une transformation complète. Des enceintes de villes sont imitées de celles de la Grèce; les produits de l'industrie indigène se mêlent avec de nombreux objets importés de l'Orient et des pays helléniques ou inspirés de ces modèles. Il en est de même de l'architecture funéraire et de la décoration des parures et des ustensiles. Les scènes de la vie publique et privée qui ornent des ustensiles de bronze témoignent d'habitudes qui se rapprochent de celles des Grecs. Dans les sépultures, l'inhumation est généralement pratiquée; les chambres de riches tombeaux sont décorées de fresques, comme dans certaines régions de l'Asie Mineure. Il est probable que dès cette époque l'anthropomorphisme grec a pénétré chez ces populations en s'amalgamant avec les cultes des religions naturalistes, comme plus tard à Rome. On doit attribuer en grande partie à l'influence hellénique le développement de la puissance politique qui a permis aux Étrusques de disputer aux colonies grecques de l'Italie méridionale la prépondérance maritime du bassin occidental de la Méditerranée et d'étendre leur domination sur la Campanie et les régions situées au Nord des Apennins.

La civilisation de la Cispadane s'est également transformée. De nouveaux types indigènes d'armes, de parures et d'ustensiles ont été créés. Aux motifs géométriques du Dipylon de la période précédente s'ajoutent, sur des ustensiles de bronze, des ornements figurés qui rappellent ceux de l'Étrurie. La céramique se perfectionne. Les usages funéraires sont modifiés; à l'incinération, exclusivement pratiquée jusqu'alors, se substitue,

Digitized by Google

en partie du moins, l'inhumation dans de grandes fosses. Tous ces changements doivent être attribués, d'abord à l'influence de l'Étrurie voisine, puis à la domination des Etrusques, maîtres du pays au ve siècle. — Dans la région atestine, l'industrie et le commerce montrent des produits semblables à ceux de la Cispadane, en particulier des décorations d'ustensiles de bronze qui reflètent des influences orientales et helléniques. Toutefois, le rite de l'incinération continue à être exclusivement pratiqué. — Dans les autres parties de l'Italie septentrionale, où l'industrie est retard, l'influence de la Cispadane se manifeste comme dans la période précédente, par des produits importés ou imités, notamment par quelques ustensiles de bronze, décorés de figures analogues à celles de l'Étrurie et de la Cispadane.

Les sépultures de la vallée du Haut-Tessin et celle de Sesto-Calende, avec des mobiliers semblables à ceux des nécropoles contemporaines de l'Allemagne du sud, peuvent être considérées comme des témoins de la présence dans ces régions, dès les vi^e et ve siècles, d'un peuple venu d'au delà des Alpes. Ce peuple serait-il les Insubres de la Gaule, que Tite-Live mentionne déjà comme établis dans la Haute-Italie lors des invasions gauloises du commencement du ive siècle? Il est permis de le supposer.

L'Italie méridionale ne présente d'autres particularités que l'importation d'objets helléniques et l'imitation de ces modèles dans quelques régions.

Première zone périphérique. — Cette zone comprend, nous le savons, les contrées de montagnes et de plateaux qui forment l'Allemagne du sud et la Bohême, la Gaule de l'Est, la Hongrie occidentale et l'Illyrie du nord-ouest, auxquelles s'ajoutent le sud de la Gaule et la Péninsule hispanique. Parmi les vestiges attribuables aux vi^e et ve siècles, il en est de communs à toutes les contrées et d'autres qui varient avec les pays et les régions. Les caractères communs sont les suivants : 1° De nombreuses stations de toute nature ont été créées pendant cette période. 2° L'industrie du fer et celle du bronze en feuilles sont particu-

Digitized by Google

lièrement développées. Les types d'armes, de parures et d'ustensiles de fer, de bronze et de terre cuite sont les uns, semblables à ceux de la période précédente, les autres, imités, avec ou sans modifications, de produits italiques. Les deux séries de types se maintiennent pendant toute la période. La décoration emploie les motifs géométriques du Dipylon. La part de l'invention barbare reste donc assez faible dans ces transformations. 3° La composition du mobilier funéraire n'a pas changé, objets d'usage personnel, aliments avec vaisselle et amulettes ; mais les tombes d'hommes renferment toujours des armes.

Les particularités des différentes contrées sont les suivantes : 1° C'est dans l'Allemagne du sud et surtout à Hallstatt que se trouve la plus grande variété de types communs à toute la zone. Dans le sud de la Gaule et la péninsule hispanique, la grande épée à crans de fer fait défaut, ainsi que d'autres objets considérés comme les plus anciens de la période. 2° Les importations d'objets italiques n'existent que dans les contrées qui entourent les Alpes ; elles manquent dans la Gaule du sud et la péninsule hispanique. En revanche, on rencontre sur le littoral méditerranéen des deux derniers pays des produits helléniques et notamment des poteries attiques à figures noires et rouges, et des agglomérations dont les enceintes sont imitées de celles des colonies grecques voisines. 3° Les usages funéraires varient d'une contrée ou d'une région à l'autre. En exceptant la Gaule orientale et quelques régions de la Gaule du Sud et de la péninsule hispanique, où les tumulus apparaissent avec la nouvelle industrie, les sépultures sont les mêmes comme rite et dispositions que dans la période précédente.

Cet ensemble d'observations conduit à rechercher si l'industrie de Hallstatt est née simultanément dans toutes les contrées ou dans l'une d'elles en particulier ; dans le dernier cas, quel est le peuple qui a créé cette industrie et comment elle s'est propagée dans les autres contrées. Dans l'état actuel de nos connaissances sur l'archéologie des pays au nord des Balkans,

Digitized by Google

on ne voit aucun peuple qui ait pu apporter dans l'Europe occidentale l'industrie du fer et celle du bronze laminé avec les types de Hallstatt. Au contraire, le voisinage de l'Italie et l'importation des objets de cette contrée dans l'Allemagne du Sud dès les VIIIe et VIIe siècles, donnent à penser que c'est dans cette dernière contrée que la nouvelle industrie a pris naissance, en combinant des types de l'âge du bronze avec ceux de l'industrie italique contemporaine.

Les questions touchant l'ethnologie des peuples qui habitaient l'Allemagne du Sud et la propagation de la nouvelle industrie dans les autres parties de la zone, paraissent connexes. Nous avons donné plus haut la répartition des races et des peuples au VIe siècle. L'Espagne est occupée par les Ibères; la Gaule par les Ligures, le Nord de la Péninsule Balkanique et la Hongrie par les Thraco-Illyriens. Les auteurs ne s'accordent pas sur le peuple de l'Allemagne du Sud. Aux VIe et Ve siècles, les Grecs ne connaissent encore au nord des Alpes que les Hyperboréens qui sont répandus jusqu'en Scandinavie. Toutefois, à la fin du VIe siècle, Hécatée dit que Marseille, fondée en pays ligure, confine à la Celtique, et, au milieu du Ve siècle, Hérodote place les Celtes dans tout l'Occident de l'Europe, c'est-à-dire en Gaule et en Espagne. D'autre part, on peut déduire d'un passage d'Aviénus qu'au VIIe siècle des Celtes, partis des rives de la mer du Nord, étaient déjà fixés dans le Nord-Est de la Gaule. A ces renseignements, les linguistes ajoutent que des noms celtiques de localités de l'Allemagne du Sud témoignent que le pays était habité par les Celtes dès les VIe et Ve siècles ; pour certains historiens, ces localités ont été fondées seulement par les envahisseurs celtiques des IVe et IIIe siècles.

Or, les découvertes récentes dans la Gaule du Sud et en Espagne fournissent de nouveaux éléments pour la solution de cette double question. Au lieu des rares et petites stations de l'époque précédente, disséminées au hasard dans chacune des contrées de l'Europe centrale et occidentale, ces découvertes

Digitized by Google

montrent qu'aux VIe et Ve siècles il a été créé un grand nombre d'agglomérations de toute nature, distribuées de manière à assurer l'exploitation des richesses naturelles et les communications des diverses régions. Dans quelques parties de l'Espagne, des villes entourées de murailles indiquent une organisation sociale déjà avancée, comme en Étrurie à la même époque. Une direction politique semble donc avoir présidé à ces créations, et l'on est conduit à attribuer à la domination des peuples de l'Allemagne du sud, retardée peut-être pour les contrées occidentales d'après les types d'armes que l'on y rencontre, la transformation uniforme de certains éléments industriels des diverses civilisations à l'Est et à l'Ouest des Alpes, et même dans les vallées alpestres de l'Italie. Si, avec d'Arbois de Jubainville et les linguistes, on admet que les Celtes étaient depuis longtemps fixés dans l'Allemagne du Sud, la concordance entre des textes qui, jusqu'ici, paraissaient contradictoires est rétablie. Les différentes contrées sont toujours occupées par les mêmes races : Thraco-Illyriens, Ligures, Ibères et Ombriens ; mais elles sont toutes soumises aux Celtes qui leur ont apporté les industries du fer et du bronze laminé avec les principaux types qu'ils ont créés, sans que d'autres éléments de l'industrie et les usages funéraires des divers pays aient été modifiés. C'est ainsi que l'on arrive à concevoir l'existence aux VIe et Ve siècles, dans l'Europe centrale et occidentale, d'un vaste empire celtique, comprenant diverses races, comme à la même époque celui des Étrusques en Italie. A l'origine d'une pareille domination, on peut invoquer l'initiative de chefs éclairés et ambitieux qui l'ont préparée en imitant les arts industriels des peuples italiques et en s'appuyant sur une organisation sociale et politique qui n'est pas connue[1].

Au sud de l'Espagne, dans les riches régions de Murcie et

1. Dans un très important ouvrage, *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques*, Louis Siret attribue à une invasion celtique antérieure au VIe siècle les épées à crans de bronze et d'autres objets découverts dans la Gaule de l'Ouest et la péninsule hispanique.

Digitized by Google

d'Alicante et dans la partie inférieure du bassin du Guadalquivir, des décorations architecturales et des œuvres plastiques qui se rapportent à l'art grec archaïque par certaines compositions et figurations conventionnelles, peuvent révéler l'existence de civilisations particulières sur lesquelles, dès le VIe siècle, l'influence hellénique s'est exercée comme en Etrurie à la même époque. Ces civilisations se lieraient-elles à celle de l'Etat de la Tartesside, qui, d'après Hérodote, existait au VIIe siècle ? C'est ce qu'apprendront les fouilles méthodiques du sol de Séville, inaugurées par une découverte récente.

Deuxième zone périphérique. — Cette zone comprend l'Allemagne du nord, la Scandinavie et les îles Bretonnes, auxquelles s'ajoutent les plaines du nord et de l'ouest de la Gaule. Bien que le fer soit connu et que quelques objets de l'industrie de Hallstatt aient pénétré dans l'Allemagne du nord et la Scandinavie, on admet que le bronze est presque le seul métal employé. La fabrication des objets de ce métal a conservé en Scandinavie une grande habileté; l'influence de l'industrie des pays méridionaux ne se fait que faiblement sentir dans la technique et la décoration. Les caractères de l'industrie des autres contrées sont mal connus. Partout les usages funéraires sont ceux de la période précédente. Nous rappelons que la linguistique fait connaître chez les Germains une organisation politique dont certains termes, empruntés à la langue celtique, peuvent indiquer que ces peuples étaient soumis aux Celtes. — On sait enfin qu'à l'est de l'Allemagne du nord, en Silésie, en Pologne et dans la Prusse Orientale, régions que traversait la voie commerciale qui conduisait de l'Adriatique à la Baltique, la civilisation de Hallstatt est représentée par un certain nombre de stations.

(*A suivre.*) Léon JOULIN.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1913

M. Pillet fait une communication sur le palais de Darius à Suse. — M. Dieulafoy présente quelques observations.

M. Claude Cochin communique une lettre de Michel Colombe (28 mai 1512), découverte dans la correspondance de Marguerite d'Autriche, qui permet de préciser plusieurs points de la carrière de Colombe et de Jean Perréal, surtout en ce qui concerne le tombeau de Philibert de Savoie, à Brou. — M. Paul Durrieu présente quelques observations.

M. Joseph Déchelette, correspondant de l'Académie, signale l'importance des explorations archéologiques que poursuit depuis huit ans Mme la duchesse Marie de Mecklembourg-Schwerin dans les nécropoles de la Carniole. De l'autre côté de l'Adriatique, M. Dall' Osso explore la région d'Ancône. Ces deux séries de trouvailles appartenant aux mêmes époques protohistoriques donneront lieu à d'intéressants rapprochements.

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 1913

M. Héron de Villefosse communique une note de M. H. Rouzaud, ancien député, signalant aux environs de Narbonne une inscription élevée par un certain M. Atilius Labeo en l'honneur des frontières déifiées (*fines*), divinités qui n'étaient encore connues que par un seul texte épigraphique trouvé près d'Andernach, au bord d'un ruisseau qui dans l'antiquité servait de limite entre la Germanie inférieure et la Germanie supérieure. Le texte de Narbonne, découvert il y a plus de 50 ans déjà, est resté inédit et conservé dans le domaine des Clauses, commune de Bizanet (Aude), chez MM. Ferrand frères. M. Rouzaud pense que les frontières divinisées dont il s'agit pouvaient être celles du suburbium de la ville de Narbonne.

M. Haussoullier annonce la découverte à Avroman, dans le Kurdistan perse, d'intéressants textes grecs qui ont été apportés à Londres en 1913 par le docteur persan Sahid-Khan et remis au professeur E. G. Browne et à M. E. H. Minns, de Cambridge. Ce sont deux contrats de vente, écrits sur parchemin et datés, le premier de l'année 88, le second de 22 a. C. Ils fournissent de nouvelles preuves de la diffusion de l'hellénisme dans ces contrées lointaines, puisque vendeurs, acheteurs, garants et témoins sont tous des Iraniens.

M. Paul Monceaux communique, de la part de M. Carcopino, professeur à l'Université d'Alger, une inscription chrétienne sur mosaïque que l'on vient de découvrir à Beni-Rached, aux environs d'Orléansville. Cette inscription, qu'entourent une couronne de laurier et un cadre de feuillages, est une dédicace qui était placée dans l'abside d'une église, où elle conservait le souvenir des donateurs Florus, Matrona et leurs enfants. Elle date du temps de saint Augustin.

Digitized by Google

M. Omont fait la seconde lecture de son mémoire sur les manuscrits de la bibliothèque capitulaire de Beauvais.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ayant autorisé l'Académie à reporter à son budget de 1914 le montant du prix ordinaire (2.000 fr.) qu'elle n'a pas décerné en 1913 (question proposée : *Étude sur les impôts royaux en France sous les règnes de Philippe le Bel et de ses fils*), l'Académie annonce qu'elle décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1914. Les mémoires ou les ouvrages imprimés devront être déposés au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1914.

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 1913

M. Cagnat annonce qu'il a reçu de M. Charles Saumagne, par l'intermédiaire de M. Salomon Reinach, la copie d'une inscription provenant de Carthage. Des renseignements topographiques transmis par M. Saumagne, il résulte qu'il existait à l'endroit de la découverte une construction qui avait succédé à une autre plus ancienne. Cette dernière était, comme le dit l'inscription, un temple de la *gens Augusta*, élevé par un particulier sur un terrain lui appartenant et à ses frais. La forme des lettres ne laisse aucun doute sur la date de ce texte, qui est du début de l'Empire. L'expression *gens Augusta* est quelque peu surprenante ; à la suite du mot *gens* on s'attendrait à trouver un adjectif à forme gentilice, comme *Julia*, *Flavia*. Il semble donc que l'auteur ait voulu désigner par là, non pas la famille de Jules, mais celle d'Auguste même, et qu'il ait employé le mot *gens* comme synonyme du terme *domus*. Qu'il s'agisse d'Auguste, et non pas d'un Auguste, d'un de ses successeurs immédiats, cela paraît prouvé par le détail que P. Perelius Hedulus était le premier, à Carthage, qui donnât à l'empereur cette preuve de loyalisme. L'inscription relève en outre que Perelius était *sacerdos perpetuus* de la *gens Augusta*. — A 50 mètres environ de l'endroit où fut trouvée l'inscription, M. Saumagne a recueilli un fragment de brique avec la marque... *li Heduli*, qu'il faut assurément compléter [*Pere*]*li Heduli*. On a déjà découvert à Carthage cinq autres exemplaires de cette estampille, que l'on n'a jamais rencontrée ailleurs. Il semble donc bien qu'il faille identifier l'industriel avec le personnage mentionné dans l'inscription précédente.

M. Gauthiot donne lecture d'un rapport sur une mission linguistique qu'il vient d'accomplir en Asie, principalement sur la langue yagnobi et ses dialectes.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1913

M. Noël Valois, président, annonce que l'Académie a nommé correspondant national M. de Charmasse, à Autun.

M. Fougères, directeur de l'École française d'Athènes, commence à exposer les travaux des membres de cette École durant la dernière campagne, particulièrement à Délos.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1913

M. Noël Valois, président, annonce que la Société Royale d'Edimbourg et

Digitized by Google

l'Académie finlandaise d'Helsingfors (*Academia Scientarium Finncia*) sont définitivement admises dans l'Association internationale des Académies.

A la suite d'un comité secret, le président annonce que l'Académie a nommé correspondants étrangers : 1° M. Carl Robert, professeur à l'Université de Hall; 2° M. Wallace Martin Lindsay, professeur à l'Université de Saint-Andrews (Ecosse); 3° M. William Woodville Rockhill, ambassadeur des États-Unis d'Amérique à Constantinople (ancien élève de l'Ecole militaire de Saint-Cyr et ancien sous-lieutenant à la Légion étrangère, 1873-1876); 4° M. Ludwig von Pastor, directeur de l'Institut historique autrichien à Rome; 5° M. le marquis de Cerralbo, membre de l'Académie d'histoire de Madrid.

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE 1913

M. Salomon Reinach lit une note de M. José de Figueiredo sur un grand tableau de Rogier Van der Weyden autrefois conservé au couvent de Batalha en Portugal. Ce chef-d'œuvre n'est plus connu que par un croquis du XVIIIe siècle, œuvre du peintre portugais Antonio de Sequeira, que M. de Figueiredo a retrouvé. La composition représentait la Vierge et l'Enfant, adorés par Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, par le duc de Bourgogne Philippe le Bon et par son fils Charles le Téméraire. M. de Figueiredo a pu démontrer que ce panneau a été peint vers 1449; il est probable qu'il a été détruit au cours des guerres qui ravagèrent le Portugal au début du XIXe siècle. — MM. Paul Durrieu et Emile Picot présentent quelques observations.

L'Académie procède à l'élection de son bureau pour l'année 1914. M. Emile Chatelain, vice-président, est élu président à l'unanimité; M. Edouard Chavannes, vice-président, également à l'unanimité.

M. Fougères, directeur de l'École française d'Athènes, termine son exposé des travaux de cette École pendant l'année qui s'achève (fouilles de Delphes, Orchomène, Némée, Thasos, ainsi qu'à Notion et Aphrodisias en Asie Mineure).

L'Académie procède à la nomination des commissions annuelles. Sont nommés :

Commission des travaux littéraires : MM. Bréal, Senart, Paul Meyer, Héron de Villefosse, Alfred Croiset, Clermont-Ganneau, R. de Lasteyrie, Collignon.

Antiquités de la France : MM. Paul Meyer, Héron de Villefosse, Viollet, R. de Lasteyrie, l'abbé Thédenat, Omont, Jullian, Prou.

Ecoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Foucart, Paul Meyer, Collignon, Cagnat, Pottier, Haussoullier, Prou.

Ecole française d'Etrême-Orient : MM. Bréal, Senart, Barth, Cordier, le P. Scheil, Pottier.

Fondation Benoît Garnier : MM. Senart, Barth, Cordier, le P. Scheil.

Fondation Piot : MM. Heuzey, Héron de Villefosse, R. de Lasteyrie, Homolle, Collignon, Babelon, Pottier, Haussoullier, Paul Durrieu.

Fondation De Clercq : MM. de Vogüé, Heuzey, Babelon, Pottier, le P. Scheil.

Commission administrative centrale : MM. Alfred Croiset et Cagnat.

Digitized by Google

Commission administrative de l'Académie : MM. Alfred Croiset et Cagnat.

Prix ordinaire (question prorogée de 1913 à 1914 : *Etude sur les impôts royaux en France sous les règnes de Philippe le Bel et ses fils*) : MM. Paul Meyer, Viollet, R. de Lasteyrie, Prou.

Prix ordinaire (question proposée : *L'Espagne à l'époque romaine*) : MM. Alfred Croiset, Cagnat, Haussoullier, Jullian.

Prix Duchalais (numismatique du moyen âge) : MM. de Vogüé, Schlumberger, Héron de Villefosse, Babelon.

Prix Gobert : MM. Viollet, Valois Morel-Fatio, Fournier.

A la fin de la séance du 28 novembre, M. Viollet a donné lecture d'une note où M. Louis Cons, professeur à Bryn Mawr Collège (États-Unis), essaie d'établir que Jean Quentin, qui fut doyen de la Faculté de Décret de Paris, à composé, au moins partiellement, le cinquième livre de *Pantagruel*.

SÉANCE DU 6 JANVIER 1914

M. Noël Valois, président sortant, et M. Émile Chatelain, président élu pour 1914, prononcent les allocutions d'usage.

M. Henri Cordier donne lecture d'un télégramme de M. le commandant Tilho donnant des nouvelles de sa mission en Afrique centrale et annonçant l'envoi à l'Académie de sept caisses qui contiennent des objets préhistoriques par lui recueillis jusqu'à ce jour.

L'Académie continue à procéder à l'élection des commissions de prix. Sont élus :

Prix Bordin : MM. Alfred Croiset, Cagnat, Bouché-Leclercq, Maurice Croiset ;

Prix Fould : MM. R. de Lasteyrie, Collignon, Diehl, P. Durrieu et deux membres de l'Académie des beaux-arts ;

Prix de La Fons-Mélicocq : MM. Émile Picot, Valois, Élie Berger, Prou ;

Prix Delalande-Guérineau : MM. Barth, Senart, Clermont-Ganneau, le P. Scheil ;

Prix Stanislas Julien : MM. Senart, Barth, Cordier, le P. Scheil ;

Prix de La Grange : MM. Paul Meyer, Émile Picot, A. Thomas, Morel-Fatio ;

Nouvelle fondation du duc de Loubat : MM. Heuzey, Senart, Paul Meyer, Schlumberger ;

Prix Saintour : MM. Paul Meyer, Viollet, Omont, Valois ;

Prix de Chénier : MM. Foucart, Alfred Croiset, Salomon Reinach, Maurice Croiset ;

Prix Auguste Prost : MM. Collignon, Omont, Élie Berger, le P. Scheil ;

Prix de numismatique orientale : MM. de Vogüé, Schlumberger, Clermont-Ganneau, Babelon.

M. Félix Sartiaux expose les recherches et les travaux qu'il a poursuivis, en septembre dernier, sur le site de l'ancienne Phocée, la métropole de Marseille. Il décrit d'abord ce site qui n'avait pas été exploré jusqu'ici. Il ne reste à la surface du sol que des vestiges de tombes rupestres, de monuments

Digitized by Google

antiques et médiévaux, des fragments céramiques en grande abondance. Il faut signaler un fragment archaïque (VIe s. a. C.), semblable aux lions trouvés à Délos. M. Sartiaux a complété ses recherches par quinze sondages qui l'ont amené à découvrir une tombe en forme d'auge dans un monument rupestre, dix-huit fragments de marbre provenant d'une porte antique voûtée en cintre et flanquée de colonnes engagées surmontées de chapiteaux corinthiens, des vestiges d'une nécropole hellénistique, d'un atelier de potier, etc. Les tessons sont d'époque hellénistique et romaine; les monnaies s'échelonnent entre le début du IVe s. a. C. et l'époque de Constantin et de ses successeurs. M. Sartiaux résume ensuite le texte de neuf inscriptions, dédicaces funéraires ou honorifiques, dont l'une concerne un certain Hermokratès de Phocée qualifié de philosophe, auquel Philostrate a consacré plusieurs pages dans ses *Vies des sophistes*. — Dans les environs de Phocée, M. Sartiaux a découvert, à Panaghia Bournou, des restes importants d'une église byzantine construite sur l'emplacement d'un temple d'Asklépios. Il signale à Ichik Kieui de nombreux vestiges antiques et établit qu'un relief en marbre représentant un coq victorieux et conservé au Musée de l'École évangélique de Smyrne est originaire de la nouvelle Phocée, fondée par l'ancienne Phocée au XIIIe s. p. C., à 10 kil. au N. sur la côte.

SÉANCE DU 9 JANVIER 1914

M. Senart annonce le décès de M. Huber, attaché à l'Ecole française d'Extrême-Orient.

M. Jules Toutain expose les principaux résultats de la huitième campagne de fouilles entreprise par la Société des sciences de Semur sur l'emplacement d'Alésia. M. V. Pernot, qui dirige ces fouilles, a découvert un ensemble de constructions de très basse époque, composé d'un bâtiment rectangulaire entouré d'annexes dont la plus importante est une salle ou cour presque carrée de 18 mètres de long sur 17 mètres de large. A l'intérieur de ces annexes et autour de la salle rectangulaire ont été trouvés de nombreux sarcophages et débris de sarcophages chrétiens du haut moyen âge. Au centre de la salle rectangulaire, encore en place, existe un sarcophage en pierre, dont le couvercle est percé d'un orifice circulaire, suivant toute vraisemblance une *fenestella* par laquelle on pouvait atteindre des reliques spécialement vénérées. Sur le sarcophage on a recueilli une entrave et des clefs en fer, qui sont sans doute des ex-voto. La fouille a fourni en outre diverses boucles en bronze. Constructions, sarcophages, objets mobiliers remontent à l'époque mérovingienne et au début des temps carolingiens. L'ensemble ainsi mis à jour représente un lieu de culte chrétien établi autour du tombeau d'un saint ou d'une sainte. M. Toutain, par des comparaisons entre ces découvertes archéologiques et divers textes relatifs aux plus anciens cultes chrétiens institués sur le mont Auxois, montre que ce lieu de culte doit être considéré comme étant la basilique primitive de sainte Reine, connue par des documents du VIIIe et du IXe siècle, mais dont l'emplacement exact était resté inconnu. M. Toutain montre enfin des photographies, des plans et des dessins, établis par MM. Fornerot et Baudin, membres

Digitized by Google

de la Société de Semur et collaborateurs des fouilles d'Alise. — MM. Cagnat, Jullian et Prou présentent quelques observations.

M. Étienne Clouzot rend compte d'une mission de recherches qui lui a été confiée en 1913 dans les dépôts d'archives du Sud-Est de la France pour la continuation de la collection des *Pouillés des églises de France* commencée par Auguste Longnon.

M. Louis Havet fait une communication sur quelques passages des *Bucoliques* (VIII, 17 et 30; III, 102).

SÉANCE DU 16 JANVIER 1914

M. Cagnat annonce qu'il a reçu de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, le texte d'une inscription découverte dans les fouilles exécutées, grâce à une subvention prélevée sur la fondation Piot, dans les thermes de Bulla Regia. M. Cagnat la commentera prochainement devant l'Académie. De plus, M. le Dr Carton écrit que le déblaiement méthodique du monument lui a livré des parties très remarquables de l'édifice, notamment une construction souterraine. Devant le monument se trouve un escalier en partie déblayé, qui devait avoir une quarantaine de mètres de largeur. Il est très bien conservé et descend sur une rue dallée dont le revêtement est intact.

M. Paul Monceaux communique de la part de M. Jules Renault, architecte à Tunis, une inscription chrétienne découverte en Tunisie au S.-E. d'Hammam-Lif: (*chrisme*) *In ispe Dei Pascas*[*ius*]. — M. Clermont-Ganneau présente une observation sur ce nom déjà employé par les Juifs (*né le jour de la Pâque*).

M. Louis Havet continue sa communication sur quelques passages des *Bucoliques*. Dans la huitième églogue, les vers 48 et 50 finissent tous les deux par *crudelis tu quoque mater*, ce qui rend, dans les vers 47-50, la marche de l'idée confuse et obscure. Dans le vers 50, il faut remplacer *tu* par *sic*; alors les quatre vers deviennent clairs; ils constituent un dialogue intérieur parfaitement logique, où un personnage arrive à concilier deux points de vue au premier abord contradictoires.

M. Maurice Pézard lit une note sur ses fouilles à Bender-Bouchir en Susiane, qui ont fixé définitivement l'emplacement de l'antique Lyan, l'une des places fortes de l'empire élamite les plus éloignées de la métropole. Parmi les monuments recueillis, le plus important est une inscription du roi de Suse Houmbanmana (milieu du second millénaire a. C.).

M. Boussac commente un passage d'Hérodote (II, 18).

M. Paul Durrieu entretient l'Académie d'une des « devises » adoptées par le roi René d'Anjou. Cette devise consiste dans le mot TANT placé dans l'intérieur d'une haie et accompagné de flammes qui, d'après des témoignages certains, symbolisaient pour le roi René l'« ardent désir ». C'est un rébus qui peut se lire : « Tant en ai ardent désir », et s'explique par ce fait qu'il a été adopté par le roi à une époque où celui-ci s'apprêtait à célébrer son mariage avec sa seconde femme, Jeanne de Laval.

(*Revue critique.*) Léon DOREZ.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

GIOVANNI BARRACCO

Né le 29 avril 1829 à Cortone, le baron G. Barracco est mort à Rome le 15 janvier 1914. Il a joué un rôle considérable dans la politique italienne, d'abord comme député, puis comme sénateur ; mais il laissera surtout la réputation d'un Mécène, d'un « grand seigneur de la Renaissance », dont les goûts de collectionneur étaient à la fois stimulés et contenus par un sentiment exquis de la qualité. Le Musée de sculpture fondé par lui et devenu public en 1895 — il en fit don à la municipalité de Rome — est presque un musée de chefs-d'œuvre ; à cet égard; aucune autre collection romaine ne peut être comparée à celle-là. La Grèce, l'Égypte, l'Assyrie, Palmyre lui fournirent des spécimens de premier ordre qui s'ajoutèrent aux magnifiques monuments de sculpture qu'il acquit en Italie, en particulier à Rome même, où il suivit de près les grands travaux d'édilité qui commencèrent vers 1874 et rendirent au jour tant de pièces capitales dont beaucoup ont pris le chemin de l'étranger. Avec Barracco disparaît le dernier de ces grands amateurs qui furent en même temps des savants et des hommes de goût — Morelli, Tyskievicz, Pauvert de la Chapelle, Stroganoff. C'était d'ailleurs un homme excellent et du commerce le plus sûr ; il part universellement regretté.

S. R.

E. JACOBSEN

Le fondateur du magnifique Musée de sculpture connu sous le nom de *Glyptothèque de Ny-Carlsberg* est mort à Copenhague au mois de janvier 1914. Il était âgé de 72 ans. Brasseur de son état, mais brasseur doublé d'un chimiste, Jacobsen, suivant l'exemple de son père, appliqua noblement sa fortune sans cesse accrue à doter son pays d'œuvres d'art, en particulier de sculptures antiques et modernes ; il fut aidé en cela, pendant des années, par plusieurs savants éminents, entre autres MM. W. Helbig et P. Arndt. Tous les archéologues connaissent la partie antique de la Glyptothèque, dont le fondateur a publié lui-même un excellent catalogue, accompagné d'un album ; la partie moderne, surtout la section française (Carpeaux, Rodin, etc.) n'est pas moins remarquable. Jacobsen était un peu autoritaire, à la façon d'un grand chef d'industrie ; mais, comme directeur de Musée, il était la libéralité même. A la différence d'un bon nombre de ses confrères, qui n'ont pas l'excuse de diriger en même temps des brasseries, il répondait toujours aux demandes de renseignements et de photographies qu'on lui adressait. Dans le monde restreint des vrais Mécènes, sa mort laisse un vide qui ne sera pas comblé de sitôt.

S. R.

Digitized by Google

VICTOR MORTET.

La *Revue archéologique* perd en V. Mortet un collaborateur fidèle — l'Université, un bibliothécaire excellent. Né à Nancy au mois de janvier 1855, mort à Paris en janvier 1914, il fit ses études au lycée de Pau et entra en 1876 à l'Ecole des Chartes; il en sortit le premier en 1880, avec une thèse très remarquée sur Maurice de Sully, évêque de Paris (1160-1196). Après avoir été, de 1880 à 1882, archiviste de l'Aude et de la ville de Narbonne, il entra à la Bibliothèque universitaire de Bordeaux, dont il fut le chef de 1885 à 1888. Appelé en 1888 à la Bibliothèque de la Sorbonne, il y fut spécialement chargé du service des périodiques. Les vingt-cinq années qu'il passa là au milieu des livres furent marquées par de nombreux travaux relatifs à la bibliographie, à l'archéologie médiévale, à l'histoire des sciences; par deux fois, en 1890 et en 1912, il fut récompensé par l'Institut (concours des antiquités nationales). Depuis quelques années, il s'occupait surtout de l'architecture du moyen âge; son meilleur ouvrage est peut-être le *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes* qu'il publia en 1911 [1]. Tous ceux qui ont eu l'occasion de consulter Mortet à la Bibliothèque de la Sorbonne ont été touchés de sa bienveillance, de son désir constant de rendre service, de sa libéralité. Cette maladie honteuse et si répandue, l'*invidia doctorum*, lui était tout à fait étrangère; il était heureux d'ouvrir la main, d'obliger un débutant, de guider un travailleur dans l'océan de livres qui n'avait pas de secrets pour lui. La mémoire de ce savant modeste restera chère à ceux qu'il a instruits et obligés.

S. R.

ALFRED LICHTWARK

Le Musée de Hambourg (*Kunsthalle*) perd en A. Lichtwark (1852-1914) un organisateur de premier ordre, dont l'influence a d'ailleurs été sensible sur toutes les galeries allemandes de peinture. C'est grâce à lui qu'on peut admirer à Hambourg les chefs-d'œuvre de l'école primitive de cette ville, les panneaux — si heureusement sauvés et si bien exposés — de Meister Bertram et de Meister Francke. Lichtwark fut un des premiers critiques allemands à comprendre l'importance de l'école issue de Manet et de Monet; l'impression-

1. *Etude sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris*, 1888; nombreux articles dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, le *Bulletin monumental*, la *Revue archéologique*, la *Revue de philologie*, les *Notices et Extraits*, le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, les *Annales du Midi*, la *Revue des Bibliothèques*, etc., se rapportant 1° à l'archéologie et à la métrologie gréco-romaine; 2° à l'archéologie du moyen âge; 3° à l'histoire des arts et des sciences au moyen âge; 4° à la bibliographie et la bibliothéconomie; 5° à l'histoire littéraire (documents inédits sur Molière à Narbonne). Mortet a collaboré à la *Grande Encyclopédie* (art. *Histoire*, *Vitruve*, etc.), au *Dictionnaire des antiquités*, à l'*Encyclopédie des sciences mathématiques*, au *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, aux *Mélanges Chatelain*, *Bémont*, etc. — Je dois des remerciements à M. Charles Mortet, frère de Victor, qui a bien voulu me fournir, à ma demande, les éléments biographiques et bibliographiques de cette notice.

Digitized by Google

nisme français a été bien représenté à la Kunsthalle de Hambourg avant de l'être au Luxembourg et au Louvre. S. R.

E. DURAND-GRÉVILLE

Né à Paris en 1838, M. Emile-Alix Durand, dit Durand-Gréville (il avait ajouté à son nom le pseudonyme sous lequel sa femme avait publié de bons livres pour la jeunesse) est mort subitement à Paris le 20 janvier 1914. C'était un amateur zélé et instruit, qui s'occupa successivement de choses très diverses. L'histoire de l'art lui dut surtout des recherches sur la technique de la peinture des vases grecs, sur les primitifs flamands, sur Rembrandt et sur Raphaël. Il n'avait rien d'un compilateur, mais, au contraire, poussait très loin la hardiesse et multipliait les hypothèses, souvent difficiles à contrôler et même à discuter. Ce défaut — car c'en est un comme la timidité — est surtout sensible dans son ouvrage sur Hubert et Jean Van Eyck (1910). Personnellement, c'était un homme des plus aimables et qui, même à un âge avancé, portait dans ses entretiens la chaleur d'un néophyte.

S. R.

BENJAMIN ALTMAN

Encore un vide dans le clan des amateurs d'outre-Atlantique : nous apprenons la mort de M. Benjamin Altman, l'un des plus enthousiastes et des plus généreux parmi les grands collectionneurs américains. Quelle fâcheuse coïncidence pour les antiquaires que la disparition presque simultanée de Pierpont Morgan et d'Altman ! Ce dernier dépensait, paraît-il, huit ou dix millions par an. Qui le remplacera ? Sera-il jamais remplacé ?

Comme Morgan, Altman, bien qu'il eût, vers 1882, acheté quelques paysages de l'école de Barbizon, entra dans la curiosité par la porte de l'Est. Son ami et conseiller Henry Duveen lui vendit, il y a trente ans, des Chine et des Japon de toute beauté, ainsi que de splendides cloisonnés. Depuis cette époque, Altman demeura le fidèle client du grand antiquaire et c'est à lui qu'il acheta la plns grande partie de sa merveilleuse galerie de tableaux anciens, une des moins connues de New-York.

Depuis deux ou trois ans, Altman s'était ataché avec passion à acquérir des peintures primitives; outre le Mantegna de la vente Weber et le Bouts du cabinet Oppenheim, il avait acquis pour plus d'un million le précieux portrait de Margaret Wyatt, par Holbein. Les Duveen lui vendirent un autre Holbein, le portrait de lady Rich, une sainte Anne de Dürer et toute une série de peintures italiennes ; *la Communion de saint Jérôme*, par Botticelli, de la collection Capponi ; le portrait de l'Arioste, par Giorgione ; celui du cardinal Archinto, par Titien ; celui de Federico Gonzaga, par Francia, autrefois chez K. Leatham ; une madone de Mainardi; une autre par Verrocchio (de la collection Butler), et une troisième par Filippino Lippi.

C'est M. Altman, aussi, qui acquit le célèbre Philippe IV de Vélasquez, de la collection Villahermosa, authentifié par Beruete quelques jours avant sa mort.

Digitized by Google

Mais le triomphe de M. Altman, c'était sa collection de peintures hollandaises. Il possédait, en effet, *treize* Rembrandt et, sans doute, deux ou trois de plus. Aucun amateur, même M. Widener, n'en a réuni une série aussi considérable par le nombre et aussi remarquable par la qualité. Depuis six ou sept ans, il ne manquait pas une occasion d'enrichir cette série. Il en acquit ainsi trois de la collection Rodolphe Kann, trois de son frère Maurice Kann et deux de chez lord Ashburton.

En juin dernier il paya un million la *Bethsabée* de la vente Steengracht. Citons encore le portrait d'homme de la collection Thiem, une Saskia vendue par M. Duveen, une vieille femme provenant de Varsovie et une autre jadis chez Arthur Sanderson, qui sont parmi les plus beaux des chefs-d'œuvre qu'il a réunis du plus grand des peintres hollandais.

Les autres ne sont pas moins brillamment représentés ; trois Franz Hals ; *le Coup de soleil* de Ruisdaël ; toute une série de beaux Hollandais de la galerie Rodolphe Kann : son Vermeer de Delft ; sa *Marquise Durazzo*, de Van Dyck ; un Cuyp, un Hobbema, un Maës et un Pieter de Hooch.

Si j'avais plus de place, j'énumérerais quelques-uns des objets d'art de la collection Altman : ses cristaux de roche acquis à la vente Spitzer, la *Baigneuse* de Houdon, jadis chez Wallace, ses marbres italiens des collections Kann et Hainauer.

Il me faudrait surtout signaler la série si remarquable des émaux de Limoges, avec le petit coffret champlevé de la vente Boy ; le Monvaerni de chez Lanna ; un grand triptyque de Nardon Penicaud, de chez Spitzer et Hainauer ; les deux portraits de Léonard Limosin, de la collection Bardac, et le *Duc de Nevers* du même artiste, payé 97.000 francs par Maurice Kann à la vente Seillière.

Combien de grands musées seraient jaloux de pareils trésors ! [1]

(*Gil Blas*, 17 octobre, 1913.)

SEYMOUR DE RICCI.

Polyclète et le pythagorisme.

Dans un intéressant mémoire sur la science et la technique chez les Grecs (*Neue Jahrb.*, 1914, p. 7 et suiv.), M. Diels a montré comment l'idée de la symétrie et des proportions mathématiques, après avoir trouvé une expression complète dans le pythagorisme, exerça une influence passagère sur les artistes. Hippodamos de Milet jurait par les triades : il demandait, pour ses villes nouvelles, trois états (paysans, ouvriers, guerriers), trois formes de propriété foncière (terres d'État, de temples, de particuliers), trois formes d'accusation (pour injures, pour dommage, pour meurtre), etc. Même l'indépendance de la sculpture fut menacée par le rationalisme arithmétique : il vint un moment où l'artiste risqua de devenir homme de science. Polyclète d'Argos, comme Léonard, Dürer et d'autres maîtres modernes, se laissa aller à des calculs de proportions et publia le résultat de ses recherches dans un livre intitulé *Le*

1. La collection Altman a été léguée en bloc au Metropolitan Museum de New-York, où elle sera prochainement exposée.

Digitized by Google

Canon, c'est-à-dire la règle. Là aussi, la triade et la décade jouaient un grand rôle, tant dans les proportions du visage que dans celles du corps. Heureusement, l'art du IVe siècle s'est révolté contre cette pseudo-science et Lysippe réclama une symétrie comprise d'une façon plus libre — symétrie d'effet et non de fait (Pline, 34, 65). Toutefois, la tendance à la symétrie rigoureuse se maintint dans d'autres domaines, notamment dans la construction des engins de guerre. Le plus ancien auteur sur l'artillerie, Philon, commence son traité par la phrase un peu obscure de Polyclète : « La beauté de l'œuvre résulte de beaucoup de nombres; une petite erreur initiale condamne l'ouvrage entier à l'imperfection. » La mesure essentielle, dans la construction des machines de jet, est le calibre; toutes les dimensions sont fonction de celle-là. Philon est le théoricien de l'artillerie telle qu'elle avait été renouvelée vers l'an 400 par Denis l'Ancien, sans doute sous l'inspiration du pythagoricien Archytas.

S. R.

Une intaille de Céphallénie.

Au cours des fouilles qu'il a poursuivies depuis 1889 dans l'île de Céphallénie, d'où il est originaire, M. Cavvadias a mis au jour une série intéressante de

Fig. 1.

tombeaux, tant mycéniens que pré-mycéniens. En dehors de tessons de poterie, on a trouvé, dans les sépultures mycéniennes, un grand nombre de pierres gravées en stéatite noire, des fils d'or servant à serrer les boucles de cheveux, des éléments de colliers en stéatite, en agate, en pâte de verre, un couteau et une épingle en bronze, etc. L'objet le plus remarquable, qui méritera d'être cité, à l'avenir, à côté des vases de Vaphio, est une agate de style crétomycénien, sur laquelle est gravé un taureau paissant; je le reproduis ici, d'après une photographie de M. Cavvadias, au triple de la grandeur naturelle. Derrière le taureau s'élève un palmier stylisé. Cette admirable intaille provient d'un tombeau creusé dans le roc au lieu dit *Kokkolata*.

S. R.

Digitized by Google

Ad Revue, 1913, II, p. 293.

M. Michaelis, dans son étude sur *Lycurgue* publiée en 1872, ne pouvait connaître la mosaïque de Vienne mise au jour seulement en 1900 et 1907; mais cette mosaïque, d'abord brièvement signalée dans le *Bulletin des Antiquaires* de 1900 par M. Héron de Villefosse, d'après une lettre de M. Bizot, a été depuis, de sa part, l'objet d'une étude approfondie, accompagnée de trois planches, dans l'*Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes* (section des sciences historiques et philologiques) de 1908.

E. M.

Fouilles de Corfou.

Explorant l'angle nord-ouest de l'île, M. Doerpfeld a trouvé une série de meules de pierre, des silex dentelés et de la poterie faite à la main; les fragments de poterie mycénienne sont encore très rares. Dans la mer, à quelque distance du cap Kephali, on a constaté l'existence d'un rocher dit *Karavi* « le navire », qui rappelle, en effet, l'aspect d'un vaisseau. Ce roc passait déjà, dans l'antiquité, pour la pétrification du vaisseau d'Ulysse[1].

S. R.

Fouilles du Palatin.

La *Revue de l'Université de Bruxelles* (nov. 1913, p. 85-95) a publié une conférence de M. G. Boni sur les dernières fouilles qu'il a dirigées au Palatin. On y trouve une vue des *favissae* de Nettuno, un plan du palais de Domitien, des reproductions de beaux décors relevés sous la basilique du palais des Flaviens et dans un *cubiculum* de la maison de Claude, celle d'une peinture d'une maison de l'époque républicaine coupée par la *Piscine* (scènes de la tragédie grecque) M. Boni a insisté sur les connaissances mécaniques qu'attestent les installations des palais impériaux, notamment les ascenseurs hydrauliques; l'accumulation de l'énergie, sa transformation en vitesse et son transport à distance auraient été, suivant lui, choses familières aux ingénieurs romains (?). Soit que cette conférence ait été décousue, soit qu'on l'ait imparfaitement recueillie, il n'est pas facile de suivre les développements de l'auteur.

S. R.

Un nouveau musée à Tripoli.

Le professeur Aurigemma, délégué du ministère italien, a établi un musée d'antiques provisoire dans la caserne de la gendarmerie turque; il y a réuni tous les objets, découverts à Tripoli même et aux environs, qui pouvaient être transportés sans inconvénient en lieu sûr, sans négliger les produits de l'industrie arabe, pour lesquels les archéologues d'autrefois professaient un dédain immérité[2].

S. R.

1. *The Nation*, 28 août 1913.
2. *Der Cicerone*, 1913, p. 804.

Digitized by Google

Nouvelles découvertes à Saint-Bertrand de Comminges.

Depuis le printemps dernier, le propriétaire du champ où ont été découverts les sarcophages signalés dans un précédent numéro de cette Revue a continué de fouiller sur le même emplacement. Ces fouilles ont permis d'abord de confirmer l'hypothèse d'après laquelle ces sarcophages ont été installés dans les ruines d'une construction du haut Empire utilisée comme caveau funéraire. De nouveaux pans de mur dessinant des chambres, des couloirs etc., ont été mis à jour.

Ces fouilles, très imparfaites et rudimentaires il est vrai, ont amené la découverte de deux autres sarcophages situés au sud des trois grands tombeaux dont il a été parlé à l'article précédent et orientés transversalement à eux, de l'est à l'ouest. Le premier est situé environ à 1 mètre au sud de cette rangée découverte en mars dernier. Il est de plus petites dimensions que les autres, ne mesurant que 1m,49 de longueur dans œuvre. C'était évidemment la sépulture d'une très jeune personne ou d'une enfant. La cuve, d'un marbre blanc qui paraît étranger à la région, forme un prisme rectangulaire. Les parois sont verticales. L'intérieur est beaucoup mieux travaillé que celui des autres sarcophages. Les emplacements de la tête et des pieds sont sculptés en creux dans deux coussinets de pierre occupant les extrémités. Sur les faces latérales de la cuve sont pratiquées quatre entailles perpendiculaires à la base et garnies de plomb.

Le convercle a la forme d'un toit à versants très inclinés, avec deux pans coupés triangulaires à la tête et aux pieds. Au sommet du couvercle, au lieu d'une arête vive séparant les deux versants, court une plate-bande de 1m,14 de long sur 0,4 de large, sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

ϑAXPE FAMVLAETVAE AEMILIANAE REQVIIM
ET VITAM AETERNAM

(*Da Christe famulae tuae Aemilianae requiem et vitam aeternam*). A la suite du dernier mot, une barre verticale I et une croix latine disposée transversalement, dont le bras supérieur est accompagné d'un signe indiquant le P du monogramme chrétien.

Sur le pan coupé du couvercle correspondant à la tête est sculpté un très beau chrisme inscrit dans une double circonférence de 0m,215 de diamètre intérieur. Le P forme la barre verticale d'une croix grecque que recroise le X. L'A et l'Ω sont d'une belle exécution. L'Ω est rattaché à la barre droite du X par deux traits se rejoignant à angle aigu. Ce monogramme est d'un dessin très remarquable, d'un art élégant et soigné.

Le second sarcophage, disposé immédiatement à côté et au sud de ce dernier, est sans inscription ni moulures et beaucoup plus grand. L'angle supérieur du couvercle porte cependant une plate-bande comme celle du tombeau précédent; un des bords du couvercle présente une encoche faite à dessein, dans une intention qui nous échappe.

Quelle date assigner à ces monuments ?

L'inscription qui commence par un ϑ de forme onciale et dont les caractères

Digitized by Google

sont des capitales de la basse époque semble devoir être attribuée au VIe siècle ou à la fin du Ve. La forme de la croix qui la termine confirme cette hypothèse. L'exécution du monogramme est, il est vrai, beaucoup plus soignée et artistique que celle des monuments analogues de cette période; mais la formule *Requiem aeternam* est plutôt médiévale qu'attribuable à l'antiquité chrétienne des IIIe et IVe siècles. A signaler la forme REQVIIM.

Cette belle inscription est le premier monument épigraphique de l'antiquité chrétienne ou du très haut moyen âge trouvé à Saint-Bertrand. Il est vrai qu'à Saint-Just de Valcabrère, sur un autre point de l'antique cité des *Convenae*, à 1 kil. de là, on voit deux inscriptions chrétiennes du IVe siècle.

En déblayant ces sarcophages on a continué à retirer du sol de très nombreux débris de décoration architecturale provenant de l'édifice du haut empire ainsi utilisé comme crypte funéraire. Je note des débris de fûts de colonnes en marbre blanc d'énormes dimensions, de nombreux fragments moulurés, feuilles d'acanthes de frises ou de chapiteaux. Des fouilles plus profondes et plus sérieuses vont être incessamment commencées sur cet emplacement, à l'aide de subsides fournis par la Société des fouilles archéologiques.

R. Lizop,
Secrétaire de la commission des fouilles
de Saint-Bertrand de Comminges.

Paris à l'époque romaine.

Il y a une quinzaine d'années, révisant pour le tome XIII du *Corpus inscriptionum latinarum* les textes épigraphiques de la région parisienne, j'appris par hasard l'existence, dans un petit appartement de l'île Saint-Louis, d'une collection considérable de marques de potiers. Je me rendis à l'adresse indiquée et découvris en effet, chez un aimable et singulier vieillard, toute une série de marques sur terre samienne qui prirent place dans le *Corpus*. M. Théodore Vacquer me dit bien qu'il connaissait mieux que personne le sous-sol gallo-romain de Paris ; mais je ne me doutais guère en l'écoutant du service immense que ce travailleur modeste jusqu'à la cachotterie, fantasque jusqu'à la bizarrerie, avait rendu aux historiens de Paris. Pendant cinquante ans, à une époque où personne ne se souciait de la topographie de Lutèce, on n'avait pas bâti une maison ni creusé un puits dans tout le centre de la capitale sans que Vacquer eût profité de cette occasion pour faire quelque sondage ou quelque relevé. Toutes ses constatations restèrent enfouies dans ses papiers, si bien qu'il fut seul à en profiter. Il avait découvert un théâtre sous la rue Racine et un temple sous le Collège de France! Quand les dossiers de Vacquer, après sa mort, arrivèrent au Musée Carnavalet, ce fut une surprise pour les archéologues les plus au courant de la topographie parisienne. Feu Sellier n'en revenait pas.

Tout cela aurait pu longtemps encore demeurer inédit, si un jeune archéologue, M. de Pachtère, n'avait choisi « Paris romain » comme sujet de mémoire pour le diplôme d'études supérieures d'histoire. Il y a de cela près de dix ans ; le mémoire est devenu un grand et beau volume in-quarto, imprimé dans les séries municipales sur la topographie historique de Paris. Ce n'est pas un

Digitized by Google

mince honneur que de voisiner ainsi avec le *Cabinet des manuscrits* de Léopold Delisle !

Nous ne possédions pas encore une histoire de Lutèce ; M. de Pachtère nous l'a donnée et son ouvrage, le premier dans son genre, sera définitif. L'auteur y a étudié les origines parisiennes, depuis l'époque préhistorique jusqu'à celle de Clovis, faisant preuve, chemin faisant, des compétences les plus variées, géologue, quand il s'est agi de nous décrire les collines de Paris, la Seine et ses îles, tacticien quand il lui a fallu commenter les exploits de Camulogène, archéologue lorsqu'il a interprété les énigmatiques bas-reliefs de l'autel des Nautes, épigraphiste quand il en a corrigé l'inscription, architecte lorsqu'il a édité les relevés de Vacquer, hagiographe enfin, puisqu'il nous a exposé, avec une rare sagacité, les bases historiques de la légende de sainte Geneviève.

Il ne faudrait cependant pas croire que M. de Pachtère ait épuisé son sujet. Il a volontairement écourté certaines portions de son travail, les unes parce qu'il les trouvait traitées ailleurs avec une rare autorité, les autres parce qu'elles lui paraissaient sortir un peu du cadre de son volume. C'est ainsi qu'il a laissé au *Corpus* le soin de relever les nombreux débris épigraphiques qu'a fournis le sol parisien et qu'il n'a pas cru devoir récrire la précieuse monographie des sculptures de Lutèce contenue dans le *Recueil des bas-reliefs* publié par le commandant Espérandieu. On sera peut-être enclin à lui en vouloir d'avoir négligé quelque peu les trouvailles d'un intérêt purement archéologique. M. de Pachtère aurait pu être tenté de retrouver dans nos musées et dans nos collections privées quelques-uns des innombrables petits objets gallo-romains exhumés du sol de la capitale. Il serait sans doute parvenu à retrouver les antiquités découvertes vers 1805 auprès du Sénat et publiées à cette époque par Grivaud de La Vincelle. L'étude des trouvailles numismatiques, esquissée dans le livre de M. Blanchet, lui eût fourni aussi quelques indications chronologiques et topographiques qui n'auraient pas été à dédaigner.

Ces jours-ci, voyageant en chemin de fer, j'ai aperçu sur la cravate de mon vis-à-vis un *antoninianus* de Gordien III, découvert dans les dragages de l'écluse de Suresne ; le lendemain, dépouillant des catalogues du XVIIIe siècle, j'y ai relevé le passage suivant, d'une importance capitale pour l'histoire de Passy : c'est le plus ancien titre de noblesse du seizième arrondissement. Voici ce qu'on lit dans le *Catalogue raisonné des fossiles, coquilles, minéraux... et autres curiosités qui composent le cabinet de feu M. Babault* (Paris, 1763, in-12), p. 45, n. 341 :

« Un vase de terre antique de forme sphérique, avec un petit goulot et une anse. Plus 62 médailles d'Empereurs de grand bronze, qui ont été trouvées dans ce vase en l'année 1748, au bas de Passy, dans un lieu que la rivière inonde lors de ses plus grandes crues ; il était à quatre pieds de profondeur. M. Mussard conjecturait que le lit de la Seine était autrefois plus éloigné, parce qu'en fouillant huit pieds plus bas, on a trouvé le fond composé de terre noire de jardin, mêlée de quelques ossements, de squelettes d'animaux et de quelques fragments de fayance ; ce qui a fait juger qu'il devait y avoir eu un jardin dans ce lieu, lequel se serait trouvé inondé, si le lit de la rivière eût été auprès de cet endroit, comme il y est maintenant ». SEYMOUR DE RICCI.

Digitized by Google

Fibules d'Alésia et de Bibracte.

Sous ce titre, M. Almgren a publié un intéressant article dans les *Opuscula archaeologica Oscari Montelio dicata* (1913). Les fibules découvertes dans les fossés d'Alésia, tant gauloises que romaines, remontent à une date précise (52 av. J.-C.). Les fibules gauloises, suivant qu'elles sont en fer (Latène II) ou en bronze (Latène III), semblent attester des degrés différents d'évolution. A Bibracte (50-5 av. J.-C.), les fibules offrent les mêmes types, avec d'autres plus avancés; les fibules de fer y sont de Latène III. Dans une tombe de Sierre (Valais), qui date du règne de Tibère, on a trouvé cinq fibules dont trois affectent le type à disque médian qui manque à Alésia, paraît au mont Beuvray et devient très fréquent à l'époque gallo-romaine. Un peu de patience encore, et l'on datera les fibules comme les monnaies. S. R.

Mosaïque de Saint-Romain-en-Gal.

Le British Museum a acquis une mosaïque découverte dans cette ville romaine, vis-à-vis de Vienne, sur les bords du Rhône [1]. C'est le pavé d'une salle, ayant à peu près 4 m. sur 3m,50, comprenant un sujet central et quatre médaillons aux angles. Au centre est représenté un personnage nu avec un chien; sur les médaillons figurent Bacchus, un buste de satyre, des bustes d'un Silène et d'une Ménade, d'une Ménade et d'un Pan. Chaque médaillon est pourvu d'un cadre carré dont les angles sont ornés d'oiseaux. Le travail est supérieur à celui des mosaïques provinciales ordinaires, les cubes étant de très petites dimensions. Les journaux se sont demandé pourquoi cette mosaïque n'avait pas été acquise par les Musées nationaux : c'est qu'ils en possèdent déjà de cette provenance, et de plus importantes. Celle-ci, d'ailleurs, d'après les renseignements que je possède, a été très fortement restaurée. S. R.

Un bas-relief antique à retrouver.

En 1781, pendant une relâche à Athènes, c'est-à-dire au Pirée, le commandant de Flotte reçut de l'Aga un grand bas-relief antique qui fut offert au Roi lors du retour du commandant à Toulon.

Ce bas-relief, de 1m,50 de haut, représente une jeune fille caressant le menton d'un homme de même taille ; les deux personnages étaient drapés.

Il s'agit là évidemment d'une stèle funéraire de grandes dimensions ; les attitudes indiquées sont bien celles des reliefs attiques.

Mes recherches pour retrouver l'original au Louvre, aux Archives, à la Bibliothèque des Beaux-Arts, à la Bibliothèque Nationale n'ont pas encore abouti.

Sur le conseil de M. S. Reinach, je soumets ce problème à vos lecteurs ; peut-être l'un d'eux sera-t-il plus heureux que moi.

Que peut être devenu ce bas-relief? Voici les pièces qui le concernent :

Lettre de M. de Castries à de Flotte :

Versailles, 12 juillet 1782.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 16 juin... Je ne puis qu'approuver que

1. C est le n° 220 de l'*Inventaire des mosaïques de la Gaule.*

Digitized by Google

vous ayez fait présent à un autre chef de votre montre avec la chaîne, avec vos pistolets. J'autorise M. Mallouet à vous faire compter une somme de 2.000 livres pour vous tenir lieu de leur valeur.

Le bas-relief antique qu'il vous a été permis de prendre à Athènes pouvant être agréable au Roy, je me propose d'en faire hommage à sa Majesté en votre nom.

Rapport du commandant de Flotte au ministre sur sa campagne.

Toulon, 7 juin 1782.

Monseigneur,

Il m'a été permis de prendre un bas-relief antique qu'on a trouvé il y a quelques années dans une fouille ; représentant une jeune fille presque de grandeur naturelle, tenant d'une main un jeune homme de même taille et de l'autre main paraissant lui caresser le menton ; on croit que c'est l'hymen.

Je n'ai rien vu de mieux conservé à Athènes, encore ne l'est-il pas infiniment. Les figures et les bras ont beaucoup souffert, les draperies sont en très bon état ainsi que les jambes.

Le bloc, qui est de marbre blanc, a cinq pieds de haut sur deux et demi de large.

(Archives nationales, B[4] 203.)

VAUDOUER.

Un manuscrit enluminé de Juvénal.

Le catalogue XXV de la maison Bœrner (Leipzig) offre au public pour 12.000 mark un très extraordinaire manuscrit des *Satires* de Juvénal (VI, I-XIV, 287), écrit en Espagne sur parchemin vers 1450. Ce manuscrit de 54 feuillets (117 × 180 mm., 16 lignes à la page) est orné de 8 grandes miniatures à riches bordures dont 4 sont reproduites avec très forte réduction sur les planches IV et V du catologue de vente. L'explication des miniatures est difficile; l'auteur du catalogue reconnaît dubitativement les sujets suivants : 1° Ulysse revenant chez Pénélope ; 2° Agrippa remettant un coffret à sa sœur ; 3° La chambre à coucher de l'adultère (*vult formosa videri mœchis*) ; 4° Une noble société dans une prairie devant un château ; 5° Combat singulier de deux chevaliers ; 6° Un usurier remettant de l'argent à un jeune couple en échange d'un vase d'or ; 7° Festin avec musique ; 8 Un jeune couple en bateau. Le costume est très analogue à celui des miniatures de l'école de Bourgogne, mais le coloris jaune pâle des chairs dénonce un atelier espagnol. Connaît-on d'autres manuscrits enluminés de Juvénal? Est-il certain que les miniatures de celui-ci soient bien à leur place ? S. R.

Une prétendue lettre à l'empereur Hadrien.

M. Omont vient de publier (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1913) une bien curieuse lettre inédite (apocryphe, bien entendu) sur les merveilles de l'Asie, adressée à l'empereur Hadrien par un certain Fermes (ou Farasmanes?) en réponse à une lettre apportée par Asacrates et Menecrates, messagers impériaux. Il s'y trouve un certain nombre de détails

Digitized by Google

déjà connus par le *De monstris et belluis* (éd. Berger de Xivrey, 1836), mais d'autres qui semblent tout à fait nouveaux. Le texte est d'ailleurs trop corrompu pour qu'on puisse encore hasarder une traduction. Voici quelques points qui m'ont frappé. Serpents à deux têtes dans le pays dit *Sidonia*, voisin de la Babylonie; dans un pays d'Afrique, voisin du Nil, hommes qui se transforment périodiquement en cigognes; près de la mer Rouge, femmes avec des barbes qui pendent jusqu'à leurs mamelles et la tête chauve; femmes à dents de sanglier avec des queues comme des bœufs; à Héliopolis (en Afrique?) autel de 70 pieds de large fait de perles et de diamants (*margaritis et cilindris*); lit du Soleil, en ivoire et en or, vigne d'or, etc.; hommes dits *Gegotones*, ayant des cornes et des poils de chèvre. — Le manuscrit qui contient ces choses, provenant de Beauvais, est du IXe siècle; il est entré récemment à la Bibliothèque nationale. S. R.

La vente du Van der Goes de Monforte.

On n'a pas oublié les difficultés qu'opposa le gouvernement espagnol à l'exode en Allemagne d'une *Adoration des Mages* de Hugo van der Goes, achetée en 1910 par le musée de Berlin au couvent de Monforte en Espagne[1]. Le musée de Berlin a fini par avoir gain de cause. Un des derniers actes de M. Ruiz Jiménez, avant de quitter le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts qu'il dirigeait dans le dernier cabinet espagnol démissionnaire, a été de faire signer par le roi Alphonse XIII un *real orden*, en date du 23 octobre dernier, autorisant la vente du célèbre tableau.

Le ministre, jurisconsulte éminent, a dû s'incliner devant des arguments juridiques basés sur des considérations de droit insurmontables d'après la législation espagnole actuelle.

Ce trésor inestimable sera donc ravi à l'Espagne, malgré la campagne active qui se fit contre cette vente et malgré les efforts du distingué directeur de l'*España moderna*, M. Lazaro Galdeano, qui avait essayé d'ouvrir une souscription publique pour conserver à son pays le tableau du couvent de Monforte[2].

(*Chronique des arts*, 6 déc. 1913.) H. St.-Edme.

1. V. l'article de M. Salomon Reinach dans la *Gazette des Beaux-Arts*, août 1910, p. 104 (av. reprod. hors texte).

2. Chargé par le Musée de Berlin de prendre possession du tableau, M. Friedlaender a pu constater, me dit-on, l'abandon où était laissé ce chef-d'œuvre et l'incurie de ses gardiens. Au point de vue des intérêts de la science et de l'art, il est heureux que l'œuvre de Van der Goes soit aujourd'hui exposée à Berlin. Pour l'Espagne, c'est un désastre dont les vraies causes n'apparaissent pas encore clairement. Sollicité, dès 1910, de faire transférer l'œuvre de Monforte à Madrid, ne fût-ce que pour en assurer la conservation, le ministère de l'Instruction publique d'Espagne s'est gardé de rien faire. D'autre part, M. Pablo Bosch a démontré, dans un journal espagnol, que les arguments juridiques invoqués par le Musée de Berlin pouvaient être écartés par la loi espagnole elle-même; on ne l'a pas écouté. D'autres considérations ont prévalu dans cette affaire. Peut-être un membre du Parlement espagnol, zélé pour les trésors d'art de son pays, essaiera-t-il d'y voir clair, en interrogeant ceux qui sont responsables de cette diminution du patrimoine national. S. R.

Digitized by Google

Les Musées nationaux en 1912.

Le *Journal Officiel* du 26 juillet a publié le rapport annuel de M. Léon Bonnat, président du Conseil des Musées nationaux, sur les opérations de ces musées pendant l'année dernière.

Le budget des recettes s'élevait à 1.713.723 francs. Sur cette somme il n'a été dépensé que 1 636.781 francs 53 (dont 251.100 francs sur le reliquat du fonds Seguin qui était de 307.895 francs). Les acquisitions nouvelles entrent dans ce total pour les chiffres suivants :

Département des antiquités égyptiennes.

Un bronze représentant une chatte et sa portée	1.800	fr.
Deux vases canopes, une coupe gravée et un vase céramique.	10.000	»
Deux lots d'objets égyptiens et un modèle d'écriture hiéroglyphique	21.900	»
Un fragment de porte de mastaba	1.100	»
Quatre couteaux en silex	2.000	»

Département des antiquités orientales et de la céramique antique.

Un lot d'objets chypriotes	1.550	»
Un lot d'antiquités chaldéennes	17.000	»
Une déesse archaïque, huit pièces céramiques et une plaquette chaldéenne	5.180	»
Quarante-trois tablettes cunéiformes	2.000	»
Un vase émaillé.	2.500	»
Un vase émaillé	2.800	»
Quatre vases émaillés	7.500	»

Département des antiquités grecques et romaines.

Deux bustes en marbre, trouvés en Espagne	3.500	»
Un torse de statue de femme en marbre, réplique de la *Flore Farnèse*	30.000	»
Un grand bas-relief historique romain	40.000	»
Une loutrophore attique en marbre blanc, richement décorée, avec sa base circulaire	12.000	»
Deux stèles peintes provenant de Thessalie.	5.000	»
Deux sarcophages, ornés de sujets en relief, trouvés, l'un en Asie-Mineure, l'autre en Italie.	15.000	»
Un trésor gaulois de cinq objets en or, trouvé à Pongères (Allier)	6.500	»

Département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes.

Un cerf en bronze hispano-moresque	1.800	»
Un albarello espagnol, xve siècle, et trois objets d'art d'Extrême-Orient	3.885	»
Une colonne en terre cuite, art chinois de la dynastie des Han, n^e siècle après J.-C.	18.000	»
Un marteau de jubilé aux armes des Borgia (acquis sur le fonds Seguin).	6.000	»
Une plaque d'émail de Limoges (acquise sur le fonds Seguin).	20.100	»
Un tapis persan provenant de la collégiale de Mantes (acquis		

Digitized by Google

sur le fonds Seguin)	40.000	»
Les acquisitions pour l'enrichissement de la collection Grandidier ont été les suivantes :		
Quatre pièces céramiques chinoises.	6.000	»
Département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes.		
Un fragment décoratif, école française du XIVe siècle, provenant de l'abbaye de l'Epau, près du Mans.	5.665	»
Un buste d'Helvétius, par Caffieri, et un buste de Malesherbes, par Houdon	325.000	»
Un petit monument en marbre à la mémoire de Mme Favart, par Caffieri (acquis sur le fonds Seguin).	110.000	»
Départements des peintures et des dessins.		
2e annuité sur le prix d'un tableau de Guigou.	1.900	»
La Femme à la perle, par Corot; *La Trinité-des-Monts*, par Corot; *La Course des « barberi »*, par Géricault (vente Dollfus)	234.289	»
La Présentation au Temple, par le Maître de la *Sainte Parenté*, école colonaise, fin du XVe siècle[1]	121.600	»
Portrait d'Abraham van Robais, pastel par Perronneau (vente Doucet)	92.655	»
L'Allée de châtaigniers, peinture par Th. Rousseau (vente Landolfo Carcano)	287.550	»
Trois dessins par Corot, Rousseau et Daubigny, acquis à la vente Rouart	11.129	25
Un tableau de Giovanni Bellini : *Le Sauveur bénissant* (acquis sur le fonds Seguin)	75.000	»
Divers départements.		
Acquisitions d'objets divers, dont le prix d'acquisition a été inférieur à 1.500 fr.	22.954	»
Musée du Luxembourg.		
Un lot d'eaux-fortes par M. Zorn	2.500	»
Une peinture par Ciardi.	1.800	»
L'Enfant à la poupée, par M. Roybet (vente Dollfus) . . .	2.344	»
Fonte en bronze originale du *Lavoisier* de Dalou pour la Sorbonne	4.000	»
Portrait de Mme Gustave Colin, par Gustave Colin	3.000	»
Musée de Versailles.		
Un tableau de Doyen représentant une réception des membres de l'ordre du Saint-Esprit par Louis XVI.	1.500	»
Musée de Saint-Germain.		
Un lot d'antiquités mérovingiennes (Meuse)	35.000	»
Calcaires à gravures quaternaires (Limeuil, Dordogne) . .	2.000	»

(Le rapport s'achève par la liste des dons faits aux Musées nationaux en 1912.)

(1) Le prix de ce tableau est de 171.600 fr.; 121.600 fr. ont été payés par la caisse des musées; la différence, soit 50.000 fr., a été fournie par une contribution obligeante de la famille Dollfus.

Digitized by Google

Les « Amis de l'art antique » à Berlin.

Pour servir de complément au *Kaiser Friedrich Museum Verein*, on a fondé, à Berlin, sous le protectorat de Guillaume II, une *Société des Amis de l'art antique*. Le président est le comte Doenhoff, le trésorier de M. Edouard Simon, collectionneur et Mécène bien connu. A la séance d'ouverture (4 novembre), on a annoncé que la Société comptait déjà 32 membres à vie et 145 membres annuels, avec un capital de 90.000 mark et un revenu de 26.000. Elle a reçu un cadeau important de la veuve de l'ambassadeur Marshall de Bieberstein : c'est une tête en marbre de Caryatide, trouvée à Cyzique, excellent travail du IIe siècle av. J.-C., qui doit être exposée sans retard au Vieux Musée[1].

S. R.

L'Esthétique des variations.

Des travaux récents de MM. Goodyear et Theod. Cook ont rappelé l'attention sur une question très délicate et très grave : celle de l'antagonisme — sensible dans les produits organiques comme dans les œuvres d'art — entre les lignes géométriques et les lignes vivantes. Sous le pseudonyme d'Isaac Bickerstaffe, un grand journal anglais de sport, *The Field*, a publié à ce sujet un intéressant article intitulé : « Quelques principes de croissance et de beauté », consacré en partie à la réfutation d'un livre de MM. Colman et Coan, *Nature's Harmonic unity, a treatise on its relation to proportional form* (New-York et Londres, Putnam, 1912). « Bien que les mathématiques, écrit M. Bickerstaffe, soient de la plus haute valeur en tant qu'instrument, on trouvera toujours qu'aucune chose vivante ne peut être contenue dans des formules mathématiques précises. Cette rébellion contre les mathématiques est une des manifestations de la vie. Le cristal est mathématiquement correct, mais il est mort; le nautile vivant est presque une spirale logarithmique, mais non tout à fait. Les subtiles variations, les écarts de la règle, du type, de la formule, que l'on constate dans les choses vivantes, sont une condition de leur survie comme aussi l'origine de leur espèce... Comme elles sont une des manifestations de la vie, les déviations sont aussi une cause de beauté. Un haut degré d'évolution comporte un haut degré de complexité, lequel, à son tour, implique l'action et la réaction de beaucoup de forces, causant des déviations plus nombreuses de toute formule et qu'aucune formule actuellement exprimable ne peut enfermer ». L'auteur prend comme exemple le Parthénon et la Maison Carrée de Nîmes, avec leurs minuscules déviations, opposés, dans leur beauté vivante, à la froide régularité d'un édifice comme la Madeleine, construite à une époque où les déviations de l'architecture antique n'avaient pas encore été reconnues.

Le grand biologiste Alfred Russell Wallace écrivait à M. Cook, peu de temps avant de mourir, ces lignes bonnes à retenir : « Je me suis fort intéressé à votre ouvrage sur les spirales dans la nature, car c'est une des meilleures illustrations de l'extrême diversité dans toutes les parties de notre monde matériel...

1. *Gazette de Francfort*, 5 novembre 1913.

Digitized by Google

Nous apprenons maintenant que les forces de la nature elles-mêmes ne sont jamais identiques et n'agissent jamais identiquement. Les atomes, jadis crus absolument pareils, incompressibles, etc.. nous apparaissent maintenant comme de vastes *complexus* de forces; il est probable qu'il n'y a pas deux atomes identiques. Les atomes chimiques, longtemps considérés comme fixes, de poids atomiques définis et se combinant en proportions définies, sont probablement tous différents les uns des autres, de poids atomiques incommensurables. Cette diversité atomique et subatomique est, à mon avis, la cause ou plutôt la condition fondamentale des formes exquises de la nature, qui ne produit jamais de lignes droites, mais une variété infinie de courbes et de spirales... »

On remarquera que ces vues toutes modernes, où l'influence d'Henri Bergson a sa part, semblent comme un retour, au terme d'étonnants progrès scientifiques, à l'idée du *clinamen* épicurien, qui est au fond celle d'une déviation de la règle mathématique considérée comme une condition de la vie.

S. R.

L'art au lendemain de la Renaissance.

La publication de l'*Histoire de l'Art*, que dirige M. André Michel, se poursuit avec une méthode impeccable. Toutes les compétences ont pris rendez-vous dans ce grand travail, où se fixe l'état présent de la critique, autant du moins qu'un tel impondérable se peut fixer. L'Histoire, et surtout l'Histoire de l'Art, n'est qu'une suite de repentirs. Cette deuxième partie du cinquième volume raconte la période qui succéda aux fatigues suprêmes de la Renaissance. Deux influences maîtresses s'y manifestèrent : l'esprit réformateur du Concile de Trente confia à l'autorité pontificale le gouvernement des arts avec mission d'en proscrire le génie païen ; la pédagogie de l'école de Bologne substitua au vieux système de l'apprentissage le professorat académique. J'admire avec quelle équité supérieure M. André Pératé a étudié et célébré ces deux phénomènes. Il y a quelque trente ans, le mépris des Carrache et de leur académisme équivalait à un brevet d'élégance intellectuelle. Rappelez-vous ce personnage d'un roman de Zola, esthète et névropathe dans ses loisirs d'attaché d'ambassade, qui ne veut regarder au Vatican qu'une figure de Botticelli ; naguère encore, ce fantoche était légion. Au delà du *quattrocento*, il était impossible, dans les dîners intellectuels, de parler avec estime d'un peintre italien. Mais ce snobisme vient de passer, comme a passé le *puzzle* et comme passera le *tango*. Rien n'enseigne à aimer comme le besoin de comprendre. En faisant le tour des ouvrages de l'école bolonaise, M. Pératé s'est repris pour leurs auteurs tant décriés, sinon d'enthousiasme, du moins d'un respect sincère. Et c'est presque une nouveauté, ce retour à des sentiments que la piété de nos arrière-grands-pères avait consacrés.

Non, assurément, qu'il soit possible de replacer les Carrache et leurs émules dans la haute atmosphère d'admiration où ils trônaient jadis :

On ne peut de si bas remonter à la gloire,

disait Saint-Beuve. Nous n'en demandons pas tant. Après tout, l'on ne serait pas en si mauvaise compagnie ! Poussin mettait dans ses dévotions le Domini-

Digitized by Google

quin presque au même rang que Raphaël ; pour Vouet, pour Le Brun, pour Mignard, la galerie du palais Farnèse représentait le chef-d'œuvre exemplaire ; Le Blond, peintre du roi, en commentait les estampes en ces termes : « J'ai fait graver la galerie de l'incomparable Annibal Carrache pour l'utilité de ceux qui veulent étudier le bel art de peinture et de sculpture. J'ai cru ne leur pouvoir rien donner de plus intelligent pour profiter en peu de temps ». Enfin, ces lignes de Stendhal sont à méditer, ne fût-ce que pour apprendre à s'interdire dans le langage de la critique le mot « toujours » et le mot « jamais » : « L'école de Bologne a imité avec succès tous les grands peintres et Guido Reni y porta la beauté au point le plus élevé où elle ait peut-être paru parmi les hommes ». Entre cette vénération exaltée et les frivoles dénigrements d'avant-hier, il y a place pour une justice intelligente.

C'est l'état d'esprit des historiens d'aujourd'hui. Voici M. Corrado Ricci (ce témoin affectueux du récent remariage des Français avec la Joconde), qui n'hésite point à glorifier les Carrache : « Ceux qui reprochent, dit-il, à leur école de n'avoir pas fait remonter l'inspiration de sa réforme jusqu'au quinzième siècle, et la taxent de lourdeur et d'obscurité, montrent qu'ils ne savent pas la considérer sous son vrai jour historique ». Voici encore le généreux et savant livre de M. Marcel Raymond, *De Michel-Ange à Tiepolo*, ardent plaidoyer, d'une partialité magnanime, en faveur de l'art de la Contre-Réforme et de l'académisme bolonais. Il ne manque plus à la revanche des Carrache que l'adhésion des commissaires-priseurs. Cela viendra.

Cependant que l'école bolonaise était en sommeil, quelqu'un, d'autorisé et de considérable, lui conservait sa fidélité. J'ai eu pour guide et pour maître à travers les stations de la beauté romaine ce doux excitateur, Eugène Guillaume. Il discourait des hommes et des choses de l'art comme un théologien parlerait des dogmes et des saints. Guillaume, qui rêva de faire de notre Ecole des beaux-Arts la Sorbonne du beau, croyait aux doctrines efficaces, à la vertu de l'enseignement, à la nécessité des disciplines; il prévoyait et eût voulu conjurer cette explosion d'anarchisme qui met les ateliers en folie. L'effort savant des maîtres de Bologne, ce triomphe de la volonté consciente, lui fournissait d'intarissables sujets de prédication. En sa jolie voix brisée, si discrètement insinuante et si lointaine, il me semblait recueillir l'écho de la raison de Poussin. Le clerc qu'était Eugène Guillaume, thomiste subtil, allait méditer dans la chapelle des Espagnols de Florence ; l'artiste s'épanouissait en joie parfaite devant la *Dispute du Saint-Sacrement*; mais le pédagogue aurait voulu conduire un peuple d'élèves à la galerie du palais Farnèse. Suis-je assez impardonnable d'avoir négligé de noter tout ce qu'exhalaient de sagesse ces confidences murmurées ! En lisant le livre de M. Marcel Reymond, j'ai plus d'une fois songé aux gloses amicales qu'Eugène Guillaume eût inscrites au bas des pages.

M. André Michel et ses collaborateurs attachent beaucoup moins d'importance que M. Marcel Reymond à l'influence du Concile de Trente et de la Contre-Réforme sur l'inspiration des artistes. « Ce mouvement, dit M. Michel, fut, tout compte fait, assez éphémère et ne survécut pas aux inquiétudes de l'Eglise, bientôt évanouies dans l'exaltation de la victoire ». Là encore les forces indivi-

Digitized by Google

duelles conspirèrent contre les théories. Combien de temps a duré la réaction d'austérité ? C'est le 18 juillet 1573 que Véronèse fut mandé devant le Saint-Office et censuré ; moins de vingt ans après, les Carrache ramenaient les dieux et les héros antiques au palais Fava de Bologne, en plein pays d'Eglise. Ces Italiens fussent-ils *porporati*, fussent-ils papes, avaient quand même l'humanisme dans le sang. Le programme, tout sensuel et si païen, fourni à Annibal Carrache pour la galerie Farnèse, a été voulu, pensé, arrêté par le cardinal Odoardo et monsignor Agucchi, deux prélats moins familiers avec les décrétales qu'avec Ovide et Catulle. Ce thiase dionysiaque, commandé par un cardinal pour son palais, c'est la rentrée du génie de la Renaissance dans le luxe romain, un retour d'exil triomphal. Date solennelle pour nous Français. La gloire de notre Versailles est fille des Carrache. Il est bon que nous soyons devenus propriétaires de cette grande page où le génie de nos artistes s'inspira jadis. Nos jeunes gens feront bien d'y aller voir.

(*Le Temps*, 29 décembre 1913.) Henry Roujon.

Une survivance du Max Müllérisme.

On pouvait croire défunte l'exégèse solaire : c'eût été compter sans la séduction des vieux livres. Le 21 et le 27 janvier 1913, M. Abel Bonnard a débité et répété, à l'*Université des Annales*, une élégante conférence sur « l'héroïsme antique » qu'imprima le *Journal de l'Université des Annales* (25 nov. 1913). Voici quelques citations : « L'aveuglement d'OEdipe, c'est le ruissellement final de la lumière solaire. Il n'est pas jusqu'à la douce Antigone qui ne représente une déesse lunaire qui emmène l'astre aveugle... Hélène, dont le nom veut dire l' « Eclatante », ce n'est tout d'abord qu'une figure de l'aurore, et ses voyages expriment les migrations de la lumière, toujours ravie et qui revient à son point d'origine... Castor et Pollux, c'est le soleil et la lune... Jason, c'est encore et toujours un mythe solaire. C'est aussi une personnification du soleil que Bellérophon. Il a pour monture Pégase, figure de l'éclair, considéré comme coursier, qui, dans la mêlée de l'orage, se porte aux ordres du héros solaire ». La thèse générale est que les héros sont d'abord une personnification du soleil : « Ils ont grandi dans le manteau du soleil et, peu à peu, ils se sont remplis d'humanité ». Il y a du talent, — et c'est peut-être dommage — dans cette exhibition tardive de vieilles erreurs.

S. R.

La Société américaine de littérature biblique.

M. Jastrow rend compte dans *The Nation* (8 janvier 1914, p. 31-32) de la dernière réunion de cette société à New-York ; près de quarante mémoires d'érudition biblique y furent présentés. Voici quelques nouveautés importantes. Le prof. Clay, de Yale, a acquis dans le commerce un fragment de tablette cunéiforme avec une partie du code d'Hammonrapi *en sumérien* (le code découvert en 1900 passe pour une traduction du sumérien). Le prof. Nathaniel Schmidt, de Cornell, a réhabilité Jezabel, si fort maltraitée dans le livre des Rois parce qu'elle était l'épouse étrangère d'Achab. M. le prof. Bacon a fait observer

Digitized by Google

qu'il n'y a presque aucune allusion, dans le Nouveau Testament, au fameux chapitre 53 d'Isaïe, dont l'influence y est pourtant si manifeste (il n'est pas davantage question, avant Justin, des prophéties contenues dans le psaume XXII; pourquoi ?) Enfin, M. Jastrow estime que M. le prof. Torrey, de Yale, a démontré un fait très important : le livre des *Actes* serait une traduction d'un original sémitique, vraisemblablement araméen (j'en doute fort).

S. R.

Le livre de la Résurrection.

M. Wallis Budge vient de publier, pour le Musée Britannique, une nouvelle série d'apocryphes coptes, dont le plus important paraît être le *Livre de la Résurrection* attribué à l'apôtre Barthélemy. Il décrit la descente de Jésus aux Enfers, sa victoire sur la mort et le diable, la destruction des portes, barreaux et serrures de l'Enfer, l'extinction de ses charbons ardents, la libération d'Adam et d'Ève et la condamnation de Judas Iscariote. Puis le Seigneur sort de l'Enfer et, après sa Résurrection, apparaît aux apôtres. L'auteur, certainement gnostique, prétend reproduire les mots mêmes de la langue divine et inconnue dans laquelle le Seigneur s'entretenait avec la Vierge Marie. Le manuscrit appartient au xe ou au xie siècle [1].

S. R.

L'oraison dominicale.

Traduisant en araméen cette prière telle qu'elle est donné par l'Evangile de Luc (XI, 2-4), M. le professeur Torvey (Yale University) paraît avoir montré qu'elle comprend quatre lignes métriques de sept syllables, forme fréquente de la versification araméenne depuis le ive siècle avant J.-C. Deux des vers sont parfaits ; pour les deux autres, il suffit, pour les rendre corrects, d'admettre de très légers changements [2]. S. R.

La critique et les origines de l'Islamisme.

« L'Islam est une religion née à la pleine lumière de l'histoire. » Le R. P. Lammens, après avoir rappelé cette assertion devenue banale, écrit

1. M. Maass (d'après le *Times*), dans *Theol. Literaturzeitung*, 1913, p. 574. — M. Maspero (*Rev. crit.*, 1913, II, p. 202), écrit, en rendant compte de cette publication : « M. Budge montre combien les idées que les chrétiens d'Egypte se faisaient du monde infernal et, en général, de l'autre monde, se rapprochaient de celles qu'avaient eues leurs ancêtres païens. J'en avais été frappé depuis longtemps et, après moi, Amélineau y avait insisté dans un de ses articles de la *Revue des Religions*... Les Egyptiens, en se convertissant, n'avaient pas dépouillé leurs vieilles imaginations ; il les avaient colorées à la chrétienne, et si l'on songe que les solitaires thébains choisissaient pour y vivre des tombeaux largement décorés, on comprendra aisément que la vue des scènes sculptées ou peintes sur les murs ait contribué à maintenir chez eux bien des concepts et bien des images païennes ».

2. *American Oriental Society*, Congrès de mars 1913 (M. Jastrow, *The Nation*, 1913, I, p. 329).

Digitized by Google

à la fin d'un mémoire sur *Fatima et les filles de Mahomet* (Rome, Institut biblique, 1912, p. 133) : « Tant de voix autorisées nous l'ont répété, que lorsque, remontant jusqu'aux origines de ce mouvement, nous nous heurtons partout au *truquage*, cette constatation ne laisse pas de nous déconcerter. A ce sentiment de déconvenue se joint une sourde indignation, quand nous nous mettons à examiner l'appareil pseudo-scientifique, toute la ferblanterie des variantes, des artifices de rédaction, destinés à masquer cette machinerie primitive.... Une fille de Mahomet a existé, du nom de Fatima; elle fut femme d'Ali et mère des petits-fils du prophète. Les autres détails de son existence... échappent à nos recherches... La biographie touffue de Fatima est une composition hétérogène d'éléments pour l'immense majorité apocryphes et fréquemment contradictoires. » Cela est fort intéressant à constater; la compétence universellement reconnue du P. Lammens garantit la solidité de ses conclusions. L'Institut biblique de Rome, en imprimant son essai, a fait acte de courage scientifique; il n'a pas craint que des musulmans érudits, s'il y en a, cherchent une revanche indiscrète sur son terrain.

S. R.

La multiplicité des langues.

La civilisation tend à diminuer le nombre des langues, par l'effet de la lutte pour l'existence, de la sélection et sans doute aussi du prosélytisme religieux. Il faut croire que l'humanité primitive a connu un nombre presque infini de langues locales; elles furent parlées dans des groupes familiaux avant de l'être dans des tribus politiques, dans des tribus avant de l'être dans des peuples. Il est intéressant, à cet égard, de noter une observation faite par J. H. P. Murray parmi les Papous de la Nouvelle-Guinée. L'auteur eut l'occasion d'examiner, à cet égard, une cargaison d'indigènes que transportait un seul bateau ; ces indigènes parlaient *dix-sept langues différentes*, dont quelques-unes, dit-il, étaient aussi dissemblables que l'est l'anglais du chinois.

S. R.

Médecine savante et médecine populaire.

Dans un ouvrage publié à Lugano (*Voci d'Oriente*, 1913), M. Raffaele Ottolenghi essaie de démontrer que la guérison des malades, par les procédés de la médecine populaire et de la thaumaturgie, a été un des moyens de propagande du christianisme. On lit dans la lettre de Jacques, cru frère de Jésus (V, 14) : « Quelqu'un est-il malade parmi vous, qu'il appelle les pasteurs de l'Église et qu'ils prient pour lui et l'oignent d'huile au nom du Seigneur ; la prière faite avec foi sauvera le malade ». Cette thérapeutique par les onctions d'huile est encore fort employée en Orient. Avant tout traitement, il fallait confesser ses péchés, les expulser par la bouche : c'est là une croyance juive dont il y a déjà trace dans le *Lévitique*. Les Esséniens étaient célèbres comme guérisseurs; on a même expliqué ainsi leur nom (du syrien *assa*, médecin). Les médecins chrétiens procédaient volontiers par l'imposition des mains et l'invocation de Jésus. On attribuait à leur intervention des cures merveilleuses dont

Digitized by Google

il y a un écho dans le Talmud même, au sujet des prestiges attribués aux *minim*. Capharnaum était, à cette époque, la principale école de ces guérisseurs qui portaient souvent le nom de Jacques. Le changement de signification du mot *salut* témoigne de l'étroite relation qui a existé entre la médecine des corps et celle des âmes. J'ajoute qu'on pourrait peut-être expliquer, dans le même ordre d'idées, le baptême différé de Constantin : il voulait en user comme d'un dernier remède, lorsque la médecine scientifique aurait dit son dernier mot. En somme, jusqu'au IVe siècle, il y a eu deux médecines dans l'Empire : une populaire — chrétienne, juive, syrienne, égyptienne, etc. — procédant à l'aide de suggestions, d'actes magiques et de prières ; une médecine scientifique, qui était païenne et le resta longtemps, même après le triomphe du christianisme.

S. R.

Une société matriarcale.

Sur le plateau de Padang, ancien royaume de Minang Kaban, sur la côte O. de Sumatra, M. Emile Karthaus a étudié une société singulière, à la fois communiste et matriarcale. Pas de propriété particulière ; les terres sont possédées par un petit nombre de familles matriarcales dites *sukus*. Chaque année (comme chez les Germains), les champs sont répartis entre les membres de chaque *suku*. Aucun de ces membres ne peut épouser le membre du même *suku* (exogamie). La parenté est comptée exclusivement dans la ligne maternelle. De grandes maisons communes, accrues au besoin par des annexes, abritent jusqu'à 50 familles vivant ensemble et se réclamant d'un ancêtre maternel commun. La direction de la maison et le maintien de la paix ne sont pas confiés à une femme, mais au frère de l'ascendante la plus âgée ou au fils aîné de la fille aînée. Les hommes, après avoir contracté mariage dans un autre *suku*, sont bien « reçus temporairement » par leurs femmes, mais continuent à habiter la maison de leurs ascendants maternels. La doyenne des femmes de chaque maison est appelée « mère » et traitée avec le plus grand respect. Nos informations sur les sociétés matriarcales sont assez incomplètes pour qu'on doive attribuer à celles-ci une grande importance ; elles paraissent d'ailleurs avoir été recueillies par un observateur compétent[1].

S. R.

Le catalogue des bibliothèques prussiennes.

Il est question d'imprimer, en 60 vol. in-fol., le catalogue général de la bibliothèque royale de Berlin, fondu avec les catalogues des dix Universités prussiennes : cet immense répertoire comprendrait tous les ouvrages et opuscules publiés jusqu'en 1892. On espère que l'impression, devant coûter un million de mark, sera faite aux frais du budget prussien. Assurément, un inventaire de ce genre serait très précieux ; mais, puisqu'il en est temps encore, que tous les intéressés se réunissent pour faire prévaloir un mode de publication plus raisonnable. L'idée de fabriquer des in-folio est de la dernière absurdité ; il ne

1. *Westermanns Monatshefte*, novembre 1913.

Digitized by Google

le serait pas moins de vouloir indiquer *in extenso* — comme dans les catalogues du British Museum et de la Bibliothèque Nationale — les titres et lieux de publication. Cinq ou six colonnes d'abréviations, reproduites en tête de chaque volume, permettraient de réduire la composition de moitié ou des deux tiers[1]. Le format et l'impression devraient être réglés sur ceux des grands ouvrages de l'abbé Chevalier : in-4° à 2 colonnes, avec le moins possible d'alinéas. Le catalogue, actuellement en cours, de la Bibliothèque Nationale est un modèle de luxe inutile qui ne devrait être imité nulle part.

S. R.

Livres sans index.

M. Frank R. Arnold (de Logan, Utah) écrivait dernièrement dans la *Nation* de New-York (1913, I, p. 9) ces lignes bonnes à traduire et à retenir : « En dépit des qualités analytiques de l'esprit français, avec sa passion pour la classification, les Français n'ont jamais été des maîtres en bibliographie ; *leurs ouvrages sans index, leurs Revues sans tables ont été, de tout temps, une pierre d'achoppement pour les travailleurs* ». Je ne cesse, pour ma part, de dénoncer cette négligence depuis des années. Sans doute, l'indolence des auteurs y est pour quelque chose, mais les éditeurs ont leur part de responsabilité. A l'auteur d'un ouvrage en plusieurs volumes qui voulait le compléter par un index, un éditeur répondit ; « Je ne veux pas, cela ferait tort à la vente ; un ouvrage sans index, on l'achète pour le lire ; s'il a un index, on le consulte dans une bibliothèque ». N'empêche que les livres étant faits pour être consultés non moins que pour être lus, il faudra bien, un jour ou l'autre, que nos auteurs et nos éditeurs se décident à imiter les Anglo-Saxons. Quant à la prétendue incapacité des Français en matière de bibliographie, c'est un préjugé auquel répondent suffisamment les noms de Brunet, de Quérard, de Picot, de l'abbé Chevalier et de cent autres.

S. R.

Loi sur les monuments historiques.

Le *Journal officiel* du 4 janvier 1914 a publié la loi sur les monuments historiques récemment adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés.

Ce document ayant une importance considérable, nous le reproduisons *in-extenso*.

CHAPITRE 1er. — *Des immeubles.*

Art. 1er. — Les immeubles dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt publlic, sont classés comme monuments historiques en totalité ou en partie par les soins du ministre des beaux-arts, selon les distinctions établies par les articles ci-après.

Sont compris parmi les immeubles susceptibles d'être classés, aux termes de la présente loi, les monuments mégalithiques, les terrains qui renferment

1. Par exemple : *Bericht über die Entdeckungen in West-Afrika, Berlin*, 1896, devrait s'imprimer ainsi : *Br. ü. d. Etd. i. W.-Afr. B.' 96*. Cela fait 15 signes au lieu de 48.

Digitized by Google

des stations ou gisements préhistoriques et les immeubles dont le classement est nécessaire pour isoler, dégager ou assainir un immeuble classé ou proposé pour le classement.

A compter du jour où l'administration des beaux-arts notifie au propriétaire sa proposition de classement, tous les effets du classement s'appliquent de plein droit à l'immeuble visé. Ils cessent de s'appliquer si la décision de classement n'intervient pas dans les six mois de cette notification.

Tout arrêté ou décret qui prononcera un classement après la promulgation de la présente loi sera transcrit, par les soins de l'administration des beaux-arts, au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble classé. Cette transcription ne donnera lieu à aucune perception au profit du Trésor.

Art. 2. — Sont considérés comme régulièrement classés avant la promulgation de la présente loi : 1° les immeubles transcrits sur la liste générale des monuments classés, publiée officiellement en 1900 par la direction des beaux-arts ; 2° les immeubles compris ou non dans cette liste, ayant fait l'objet d'arrêtés ou de décrets de classement, conformément aux dispositions de la loi du 30 mars 1887.

Dans un délai de trois mois, la liste des immeubles considérés comme classés avant la promulgation de la présente loi sera publiée au *Journal officiel*. Il sera dressé, pour chacun desdits immeubles, un extrait de la liste reproduisant tout ce qui le concerne; cet extrait sera transcrit au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble, par les soins de l'administration des beaux-arts. Cette transcription ne donnera lieu à aucune perception au profit du Trésor.

La liste des immeubles classés sera tenue à jour et rééditée au moins tous les dix ans.

Il sera dressé, en outre, dans le délai de trois ans, un inventaire supplémentaire de tous les édifices ou parties d'édifices publics ou privés qui, sans justifier une demande de classement immédiat, présentent cependant un intérêt archéologique suffisant pour en rendre désirable la préservation. L'inscription sur cette liste sera notifiée aux propriétaires et entraînera pour eux l'obligation de ne procéder à aucune modification de l'immeuble inscrit sans avoir, quinze jours auparavant, avisé l'autorité préfectorale de leur intention.

Art. 3. — L'immeuble appartenant à l'État est classé par arrêté du ministre des beaux-arts, en cas d'accord avec le ministre dans les attributions duquel ledit immeuble se trouve placé.

Dans le cas contraire, le classement est prononcé par un décret en conseil d'État.

Art. 4. — L'immeuble appartenant à un département, à une commune ou à un établissement public est classé par un arrêté du ministre des beaux-arts, s'il y a consentement du propriétaire et avis conforme du ministre sous l'autorité duquel il est placé.

En cas de désaccord, le classement est prononcé par un décret en conseil d'État.

Art. 5. — L'immeuble appartenant à toute personne autre que celles énumérées aux articles 3 et 4 est classé par arrêté du ministre des beaux-arts, s'il y a consentement du propriétaire. L'arrêté détermine les conditions du classe-

Digitized by Google

ment. S'il y a contestation sur l'interprétation ou l'exécution de cet acte, il est statué par le ministre des beaux-arts, sauf recours au conseil d'État statuant au contentieux.

A défaut du consentement du propriétaire, le classement est prononcé par décret en conseil d'État. Le classement pourra donner lieu au payement d'une indemnité représentative du préjudice pouvant résulter pour le propriétaire de l'application de la servitude de classement d'office instituée par le présent paragraphe. La demande devra être produite dans les six mois à dater de la notification du décret de classement, cet acte informera le propriétaire de son droit éventuel à une indemnité. Les contestations relatives à l'indemnité sont jugées en premier ressort par le juge de paix du canton, s'il y a expertise, il peut n'être nommé qu'un seul expert. Si le montant de la demande excède 300 fr. il y aura lieu à appel devant le tribunal civil.

Art. 6. — Le ministre des beaux-arts peut toujours en se conformant aux prescriptions de la loi du 3 mai 1841, poursuivre au nom de l'État l'expropriation d'un immeuble déjà classé ou proposé pour le classement, en raison de l'intérêt public qu'il offre au point de vue de l'histoire ou de l'art. Les départements et les communes ont la même faculté.

La même faculté leur est ouverte à l'égard des immeubles dont l'acquisition est nécessaire pour isoler, dégager ou assainir un immeuble classé ou proposé pour le classement.

Dans ces divers cas, l'utilité publique est déclarée par un décret en conseil d'État.

Art. 7. — A compter du jour où l'administration des beaux-arts notifie au propriétaire d'un immeuble non classé son intention d'en poursuivre l'expropriation, tous les effets du classement s'appliquent de plein droit à l'immeuble visé. Ils cessent de s'appliquer si la déclaration d'utilité publique n'intervient pas dans les six mois de cette notification.

Lorsque l'utilité publique a été déclarée, l'immeuble peut être classé sans autres formalités par arrêté du ministre des beaux-arts. A défaut d'arrêté de classement, il demeure néanmoins provisoirement soumis à tous les effets du classement, mais cette sujétion cesse de plein droit si dans les trois mois de la déclaration d'utilité publique l'administration ne poursuit pas l'obtention du jugement d'expropriation.

Art. 8. — Les effets du classement suivent l'immeuble classé, en quelques mains qu'il passe.

Quiconque aliène un immeuble classé est tenu de faire connaître à l'acquéreur l'existence du classement.

Tout aliénation d'un immeuble classé doit, dans les quinze jours de sa date, être notifié au ministre des beaux-arts par celui qui l'a consentie.

L'immeuble classé qui appartient à l'État, à un département, à une commune, à un établissement public, ne peut être aliéné qu'après que le ministre des beaux-arts a été appelé à présenter ses observations ; il devra les présenter dans le délai de quinze jours après la notification. Le ministre pourra, dans le délai de cinq ans, faire prononcer la nullité de l'aliénation consentie sans l'accomplissement de cette formalité.

Digitized by Google

Art. 9. — L'immeuble classé ne peut être détruit ou déplacé, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si le ministre des beaux-arts n'y a donné son consentement.

Les travaux autorisés par le ministre s'exécutent sous la surveillance de son administration.

Le ministre des beaux-arts peut toujours faire exécuter par les soins de son administration et aux frais de l'État, avec le concours éventuel des intéressés, les travaux de réparation ou d'entretien qui sont jugés indispensables à la conservation des monuments classés n'appartenant pas à l'État.

Art. 10. — Pour assurer l'exécution des travaux urgents de consolidation dans les immeubles classés, l'administration des beaux-arts, à défaut d'accord amiable avec les propriétaires, peut, s'il est nécessaire, autoriser l'occupation temporaire de ces immeubles ou des immeubles voisins.

Cette occupation est ordonnée par un arrêté préfectoral préalablement notifié au propriétaire, et sa durée ne peut en aucun cas excéder six mois.

En cas de préjudice causé, elle donne lieu à une indemnité qui est réglée dans les conditions prévues par la loi du 29 décembre 1892.

Art. 11. — Aucun immeuble classé ou proposé pour le classement ne peut être compris dans une enquête aux fins d'expropriation pour cause d'utilité publique qu'après que le ministre des beaux-arts aura été appelé à présenter ses observations.

Art. 12. — Aucune construction neuve ne peut être adossée à un immeuble classé sans une autorisation spéciale du ministre des beaux-arts.

Nul ne peut acquérir de droit par prescription sur un immeuble classé.

Les servitudes légales qui peuvent causer la dégradation des monuments ne sont pas applicables aux immeubles classés.

Aucune servitude ne peut être établie par convention sur un immeuble classé qu'avec l'agrément du ministre des beaux-arts.

Art. 13. — Le déclassement total ou partiel d'un immeuble classé est prononcé par un décret en Conseil d'État, soit sur la proposition du ministre des beaux-arts, soit à la demande du propriétaire. Le déclassement est notifié aux intéressés et transcrit au bureau des hypothèques de la situation des biens.

CHAPITRE II. — *Des objets mobiliers.*

Art. 14. — Les objets mobiliers, soit meubles proprement dits, soit immeubles par destination, dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public, peuvent être classés par les soins du ministre des beaux-arts.

Les effets du classement subsistent à l'égard des immeubles par destination classés qui redeviennent des meubles proprement dits.

Art. 15. — Le classement des objets mobiliers est prononcé par un arrêté du ministre des beaux-arts lorsque l'objet appartient à l'État, à un département, à une commune ou à un établissement public. Il est notifié aux intéressés.

Le classement devient définitif si le ministre de qui relève l'objet ou la per-

Digitized by Google

sonne publique propriétaire n'ont pas réclamé dans le délai de six mois, a dater de la notification qui leur en a été faite. En cas de réclamation il sera statué par décret du conseil d'État. Toutefois, à compter du jour de la notification, tous les effets de classement s'appliquent provisoirement et de plein droit à l'objet mobilier visé.

Art. 16. — Les objets mobiliers, appartenant à toute personne autre que celles énumérées à l'article précédent, peuvent être classés, avec le consentement du propriétaire, par arrêté du ministre des beaux-arts.

A défaut du consentement du propriétaire, le classement ne peut être prononcé que par une loi spéciale.

Art. 17. — Il sera dressé par les soins du ministre des beaux-arts une liste générale des objets mobiliers classés, rangés par département. Un exemplaire de cette liste, tenu à jour, sera déposé au ministère des beaux-arts et à la préfecture de chaque département. Il pourra être communiqué sous les conditions déterminées par un règlement d'administration publique.

Art. 18. — Tous les objets mobiliers classés sont imprescriptibles.

Les objets classés appartenant à l'État sont inaliénables.

Les objets classés appartenant à un département, à une commune, à un établissement public ou d'utilité publique ne peuvent être aliénés qu'avec l'autorisation du ministre des beaux-arts et dans les formes prévues par les lois et règlements. La propriété ne peut en être transférée qu'à l'Etat, à une personne publique ou à un établissement d'utilité publique.

Art. 19. — Les effets du classement suivent l'objet, en quelques mains qu'il passe.

Tout particulier qui aliène un objet classé est tenu de faire connaître à l'acquéreur l'existence du classement.

Tout aliénation doit, dans les quinze jours de la date de son accomplissement, être notifiée au ministère des beaux-arts par celui qui l'a consentie.

Art. 20. — L'acquisition faite en violation de l'article 18, deuxième et troisième alinéas, est nulle. Les actions en nullité ou en revendication ne peuvent être exercées à toute époque tant par le ministre des beaux-arts que par le propriétaire originaire. Elles s'exercent sans préjudice des demandes en dommages-intérêts qui peuvent être dirigées soit contre les parties contractantes solidairement responsables, soit contre l'officier public qui a prêté son concours à l'aliénation. Lorsque l'aliénation illicite a été consentie par une personne publique ou un établissement d'utilité publique, cette action en dommages-intérêts est exercée par le ministre des beaux-arts au nom et au profit de l'État.

L'acquéreur ou sous-acquéreur de bonne foi, entre les mains duquel l'objet est revendiqué, a droit au remboursement de son prix d'acquisition ; si la revendication est exercée par le ministre des beaux-arts, celui-ci aura recours contre le vendeur originaire pour le montant intégral de l'indemnité qu'il aura dû payer à l'acquéreur ou sous-acquéreur.

Les dispositions du présent article sont applicables aux objets perdus ou volés.

Art. 21. — L'exportation hors de France des objets classés est interdite.

Digitized by Google

Art. 22. — Les objets classés ne peuvent être modifiés, réparés ou restaurés sans l'autorisation du ministre des beaux-arts ni hors la surveillance de son administration.

Art. 23. — Il est procédé, par l'administration des beaux-arts, au moins tous les cinq ans, au récolement des objets mobiliers classés.

En outre, les propriétaires ou détenteurs de ces objets sont tenus, lorsqu'ils en sont requis, de les représenter aux agents accrédités par le ministre des beaux-arts.

Art. 24. — Le déclassement d'un objet mobilier classé peut être prononcé par le ministre des beaux-arts soit d'office, soit à la demande du propriétaire. Il est notifié aux intéressés.

CHAPITRE III. — *De la garde et de la conservation des monuments historiques.*

Art. 25. — Les différents services de l'État, les départements, les communes, les établissements publics ou d'utilité publique sont tenus d'assurer la garde et la conservation des objets mobiliers classés dont ils sont propriétaires, affectataires ou dépositaires, et de prendre à cet effet les mesures nécessaires.

Les dépenses nécessitées par ces mesures sont, à l'exception des frais de construction ou de reconstruction des locaux, obligatoires pour le département ou la commune.

A défaut par un département ou une commune de prendre les mesures reconnues nécessaires par le ministre des beaux-arts, il peut y être pourvu d'office, après une mise en demeure restée sans effet, par décision du même ministre.

En raison des charges par eux supportées pour l'exécution de ces mesures, les départements et les communes pourront être autorisés a établir un droit de visite dont le montant sera fixé par le préfet après approbation du ministre des beaux-arts.

Art. 26. — Lorsque l'administration des beaux-arts estime que la conservation ou la sécurité d'un objet classé, appartenant à un département, à une commune ou à un établiseement public, est mise en péril, et lorsque la collectivité propriétaire, affectataire ou dépositaire, ne veut ou ne peut pas prendre immédiatement les mesures jugées nécessaires par l'administration, pour remédier à cet état de choses, le ministre des beaux-arts peut ordonner d'urgence, par arrêté motivé, aux frais de son administration, les mesures conservatoires utiles, et de même, en cas de nécessité dûment démontrée, le transfert provisoire de l'objet dans un trésor de cathédrale, s'il est affecté au culte, et, s'il ne l'est pas, dans un musée ou autre lieu public national, départemental ou communal, offrant les garanties de sécurité voulues et, autant que possible, situé dans le voisinage de l'emplacement primitif.

Dans un délai de trois mois à compter de ce transfert provisoire, les conditions nécessaires pour la garde et la conservation de l'objet dans son emplacement primitif devront être déterminées par une commission réunie sur la convocation du préfet et composée : 1° du préfet, président de droit; 2° d'un délégué du ministère des beaux-arts ; 3° de l'archiviste départemental ; 4° de

Digitized by Google

l'architecte des monuments historiques du département; 5° d'un président ou secrétaire de société régionale, historique, archéologique ou artistique, désigné à cet effet pour une durée de trois ans par arrêté du ministre des beaux-arts; 6° du maire de la commune; 7° du conseiller général du canton.

La collectivité propriétaire, affectataire ou dépositaire, pourra, à toute époque, obtenir la réintégration de l'objet dans son emplacement primitif, si elle justifie que les conditions exigées y sont désormais réalisées.

Art. 27. — Les gardiens d'immeubles ou objets classés appartenant à des départements, à des communes ou à des établissements publics, doivent être agréés et commissionnés par le préfet.

Le préfet est tenu de faire connaître son agrément ou son refus d'agréer dans le délai d'un mois. Faute par la personne publique intéressée de présenter un gardien à l'agrément du préfet, celui-ci en pourra désigner un d'office.

Le montant du traitement des gardiens doit être approuvé par le préfet.

Les gardiens ne peuvent être révoqués que par le préfet. Ils doivent être assermentés.

CHAPITRE IV. — *Fouilles et découvertes.*

Art. 28. — Lorsque par suite de fouilles, de travaux ou d'un fait quelconque, on a découvert des monuments, des ruines, *des inscriptions* ou des objets pouvant intéresser l'archéologie, l'histoire ou l'art, sur des terrains appartenant à l'État, à un département, à une commune, à un établissement public ou d'utilité publique, le maire de la commune doit assurer la conservation provisoire des objets découverts et aviser immédiatement le préfet des mesures prises.

Le préfet en réfère, dans le plus bref délai, au ministre des beaux-arts qui statue sur les mesures définitives à prendre.

Si la découverte a lieu sur le terrain d'un particulier, le maire en avise le préfet. Sur le rapport du préfet, le ministre peut poursuivre l'expropriation dudit terrain en tout ou partie pour cause d'utilité publique, suivant les formes de la loi du 3 mai 1841.

CHAPITRE V. — *Dispositions pénales.*

Art. 29. — Toute infraction aux dispositions du paragraphe 4 de l'article 2 (modification, sans avis préalable, d'un immeuble inscrit sur l'inventaire supplémentaire), des paragraphes 2 et 3 de l'article 8 (aliénation d'un immeuble classé), des paragraphes 2 et 3 de l'article 19 (aliénation d'un objet mobilier classé), du paragraphe 2 de l'article 23 (représentation des objets mobiliers classés) sera punie d'une amende de 16 à 300 fr.

Art. 30. — Toute infraction aux dispositions du paragraphe 3 de l'article 1er (effets de la proposition de classement d'un immeuble), de l'article 7 (effet de la notification d'une demande d'expropriation), des paragraphes 1er et 2 de l'article 9 (modification d'un immeuble classé), de l'article 12 (construction neuves, servitudes) ou de l'article 22 (modification d'un objet mobilier classé) de la présente loi, sera punie d'une amende de seize à mille cinq cents francs (16 à 1.500 fr.); sans préjudice de l'action en dommages-intérêts qui pourra

Digitized by Google

être exercée contre ceux qui auront ordonné les travaux exécutés ou les mesures prises en violation desdits articles.

Art. 31. — Quiconque aura aliéné, sciemment acquis ou exporté un objet mobilier classé, en violation de l'article 18 ou de l'article 21 de la présente loi, sera puni d'une amende de cent à dix mille francs (100 à 10.000 fr.) et d'un emprisonnement de six jours à trois mois, ou de l'une de ces deux peines seulement, sans préjudice des actions en dommages-intérêts visées en l'article 20, paragraphe 1er.

Art. 32. — Quiconque aura intentionnellement détruit, abattu, mutilé ou dégradé un immeuble ou un objet mobilier classé sera puni des peines portées à l'article 257 du code pénal sans préjudice de tous dommages-intérêts.

Art. 33. — Les infractions prévues dans les quatre articles précédents seront constatées à la diligenee du ministre des beaux-arts. Elles pourront l'être par des procès-verbaux dressés par les conservateurs ou les gardiens d'immeubles ou objets mobiliers classés, dûment assermentés à cet effet.

Art. 34. — Tout conservateur ou gardien qui, par suite de négligence grave, aura laissé détruire, abattre, mutiler, dégrader ou soustraire soit un immeuble, soit un objet mobilier classé, sera puni d'un emprisonnement de de huit jours à trois mois et d'une amende de seize à trois cents francs ou de l'une de ces deux peines seulement.

Art. 35. — L'arttcle 463 du code pénal est applicable dans les cas prévus au présent chapitre.

CHAPITRE VI. — *Dispositions diverses.*

Art. 36. — La présente loi pourra être étendue à l'Algérie et aux colonies, par des règlements d'administration publique qui détermineront dans quelle conditions et suivant quelles modalités elle y sera applicable.

Jusqu'à la promulgation du règlement concernant l'Algérie, l'article 16 de la loi du 30 mars 1887 restera applicable à ce territoire.

Art. 37. — Un règlement d'administration publique déterminera les détails d'application de la présente loi.

Ce règlemant sera rendu après avis de la commission des monuments historiques.

Cette commission sera également consultée par le ministre des beaux-arts pour toutes les décisions prises en exécution de présente loi.

Art. 38. — Les dispositions de la présente loi sont applicables à tous les immeubles et objets mobiliers régulièrement classés avant sa promulgation.

Art. 39. — Sont abrogés les lois du 30 mars 1887, du 19 juillet 1909 et du 16 février 1912 sur la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique, les paragraphes 4 et 5 de l'article 17 de la loi du 9 décembre 1909 sur la séparation des Églises et de l'Etat et généralement toutes dispositions contraires à la présente loi.

— Sommaires de la *Gazette des Beaux-Arts* de juin 1913. — Léonard de Vinci architecte du château de Chambord, par MM. Marcel Reymond et Charles Marcel-Reymond. — La « Sainte Justine » de la collection Bagatti-

Digitized by Google

Valsecchi à Milan, par M. Bernhard Berenson. — Rome au Salon, par M. E. Bertaux. — Les Salons de 1913 (2e article), par M. L. Hautecœur. — Bibliographie : L'OEuvre gravé d'Adrien van Ostade (D. Rovinski et N. Tchetchouline), par M. S. — Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le premier semestre de l'année 1913, par M. Auguste Marguillier. Cinq gravures hors texte : *Sainte Justine*, par Giovanni Bellini (coll. Bagatti-Valsecchi, Milan), détail : phototypie Marotte. — *Rome impériale*, relief par M. P. Bigot (Salon de la Société des Artistes français) : deux photogravures. — *Indolence*, eau-forte de M. F. Guiguet d'après son tableau du Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts. — *Portraits de M. et Mme A. W. avec leurs enfants*, par M. Ernest Laurent (Salon de la Société des Artistes français) : phototypie. — 33 illustrations dans le texte.

— Juillet 1913. — Les Primitifs et leurs signatures. — Jean Fouquet et les « Heures de Laval », par M. F. de Mély. — Le « Marat expirant » de Louis David et ses copies, par M. Ch. Saunier. — Les Salons de 1913 (3e et dernier article), par M. L. Hautecœur. — Le « Maître de Flémalle » et l'école gantoise primitive, par M. L. Maeterlinck. — L'art du Moyen âge et de la Renaissance à l'hôtel de Sagan, par M. Seymour de Ricci. — Chronique musicale : « Pénélope » de M. Gabriel Fauré au Théâtre des Champs-Élysées, par M. Ch. Koechlin. — Bibliographie : Inventaire des sceaux de la Bourgogne (A. Coulon), par M. Émile Mâle. — Trois gravures hors texte : *Assemblée de saintes*, miniature des « Heures de Laval » (Bibliothèque Nationale. Paris, ms. fr. 920) : héliotypie Marotte. — *Une rue à Caudebec*, eau-forte originale de M. Clarence Gagnon (Salon de la Société des Artistes français). — *Les Vendanges*, tapisserie française, première moitié du xve siècle (collection particulière) : héliotypie Marotte. — 45 illustrations dans le texte.

— Août 1913. — Les influences de la peinture anglaise sur le portrait en France (1750-1850), par M. Prosper Dorbec. — De la peinture savoyarde au xve siècle, et plus spécialement des fresques d'Abondance, par M. C. de Mandach. — Maurice Boutet de Monvel, par M. J.-L. Vaudoyer. — L'Art rustique en Alsace, par M. Émile Hinzelin. — Henri Paillard, par M. Gustave Kahn. — Bibliographie : Dessins inédits de Rembrandt au Musée de Budapest (G. von Térey), par M. S. ; — Églises de chez nous (E. Moreau-Nélaton), par M. R. M. — Trois gravures hors texte : *Portrait de Mme de Mirbel*, par Champmartin (Musée de Versailles) : héliotypie L. Marotte. — *Une rue à Alger*, eau-forte originale de Henri Paillard. — *Lieven Coppenol*, dessin à la plume par Rembrandt (Musée de Budapest) : héliotypie L. Marotte. — 40 illustrations dans le texte.

— Septembre 1913. — La genèse du réalisme avant 1848 (1er article), par M. Léon Rosenthal. — Les quatre triptyques bellinesques de l'église de la Carità à Venise, par M. Bernhard Berenson. — L'évolution du Jardin, par M. Charles Du Bus. — Pierre le Gros II et les sculpteurs français à Rome vers la fin du xviie siècle, par Mlle Florence Ingersoll Smouse. — Une eau-forte inédite de J. de Nittis, par M. S. — Les émaux limousins en Champagne, par M. Pierre Lavedan. — Correspondance de Belgique : L'Exposition de Gand, par M. Fiérens-Gevaert. — Trois gravures hors texte : *Le Contrat de mariage*,

Digitized by Google

par Eugène Lami (ancienne coll. Alexis Rouart) : héliotypie Marotte. — *Un jardin français au XVe siècle*, miniature d'un manuscrit : héliotypie Marotte. — *Étude*, eau-forte originale de Joseph de Nittis. — 47 illustrations dans le texte. G. P.

— Sommaires de *La Revue de l'Art ancien et moderne* du 10 juin 1913. — Texte : André Le Nôtre, par M. André Hallays. — Le « Christ » de Giovanni Bellini, récemment acquis par le Musée du Louvre, par M. Alfred Pichon. — Le Salon de la Société des Artistes français, par M. Henri Focillon. — Galeries et collections : la collection Marczell de Nemes, par M. Émile Dacier. — Les serre-bijoux de Marie-Antoinette et de Marie-Joséphine, comtesse de Provence, (I), par M. Fernand Calmettes. — Bibliographie. — Tables semestrielles. — Gravures hors texte : *André le Nôtre*, peinture de Carlo Maratti (Musée de Versailles), héliogravure. — *André Le Nôtre*, buste marbre, par Antoine Coysevox (Paris, église Saint-Roch), photogravure. — *Chantilly : Vue générale du château et des jardins*, d'après la gravure de Pérelle, photogravure. — *Le Christ bénissant*, peinture de Giovanni Bellini (Musée du Louvre), héliogravure. — *La Vieille Mendiante*, peinture de M. Henri Martin, photogravure. — *La Tour de la Lanterne à La Rochelle*, eau-forte originale de Mlle Jeanne Simonnet. — *La Songerie de Mariette (portrait de Mme Gambey)*, peinture de Corot (collection Marczell de Nemes), photogravure.

— 10 juillet 1913. — Texte : Une Exposition d'art du moyen âge et de la Renaissance, par M. Émile Bertaux. — Peintres-graveurs contemporains. Charles Heyman, par M. Clément-Janin. — La statue équestre de Louis XIV, par le Bernin, par M. Marcel Raymond. — Le portrait du général Milhaud, par David, au Musée du Louvre, par Jean Guiffrey. — « L'Annonce aux bergers » de Velazquez, par M. M. H. Spielmann. — L'Art décoratif aux Salons de 1913, par M. Jean Laran. — Les Primitifs et leurs signatures. « Le Maître aux banderoles » et le miniaturiste Martinus, par M. F. de Mély. — Correspondance de Bordeaux. Une Exposition d'art du XVIIIe siècle, par M. N. Cadillac. — Bibliographie, p. 75. — Gravures hors texte : *Tapisserie des Vendanges* (France, milieu du XVe siècle), photogravure. — *Buste du duc d'Albe*, bronze par Jacob Jongheling (collection de M. le baron Reille), photogravure. — *Chemin de fer (Ivry)*, eau-forte originale de M. Charles Heyman. — *Esquisse de la statue équestre de Louis XIV*, terre cuite, par le Bernin (collection de M. Ed. Aynard), photogravure. — *Portrait du conventionnel Milhaud*, peinture de L. David (Musée du Louvre), héliogravure. — « *L'Annonce aux bergers* », peinture de Velazquez (collection de M. M. H. Spielmann), photogravure. — *Surtout de table en vermeil, offert par la Ville de Paris au cuirassé « Paris »*, fondu à cire perdue par MM. Christofle et Cie, d'après un modèle de M. Paul Roussel, héliogravure.

— 10 septembre 1913. — Texte : le Plafond de M. Albert Besnard à la Comédie-Française, par M. Camille Mauclair. — Tchao Mong-fou, peintre chinois du XIIIe et du XIVe siècle, par M. Raphaël Petrucci. — « Coin de fonderie », eau-forte originale de Mlle Angèle Delasalle, par M. P. Lelarge-Desar. — Le « Saint Jean » des Martelli, par M. Emile Bertaux. — Sur une peinture d'Hu-

Digitized by Google

bert Robert au Musée de Dijon, par M. Émile Dacier. — Les serre-bijoux de Marie-Antoinette et de Marie-Joséphine de Savoie, comtesse de Provence (fin), par M. Fernand Calmettes. — Le voyage de Nicolas Poussin en France, d'après des documents inédits (I), par M. Emile Magne. — Notes et documents : l'Éphèbe de Sutri, par M. Alessandro Moriani. Bibliographie. — Gravures hors texte : *Le Tentateur*, dessin pour le plafond de la Comédie-Française, par M. Albert Besnard, photogravure. — *La Tentation d'Adam et d'Ève*, fragment du plafond de la Comédie-Française, par M. Albert Besnard, photogravure. — *Chevaux et voyageurs*, fragment d'une peinture de l'école de Tchao Mong-fou (collection Henri Rivière), photogravure. — *Coin de fonderie*, eau-forte originale de Mlle Angèle Delasalle. — *Le « Saint-Jean » des Martelli*, marbre, par Donatello (Florence, Musée national, héliogravure. — *Le serre-bijoux de Marie-Joséphine de Savoie, comtesse de Provence* (château de Windsor), photogravure. — *Portrait de Nicolas Poussin par lui-même* (Musée du Louvre), héliogravure.

G. P.

— *The Journal of Hellenic studies*, vol. XXXIII, partie II, 1913. — P. Gardner, *Le monnayage de l'empire athénien* (Pl. XIII, XIV. Insiste sur les deux décrets récemment retrouvés, par lesquels Athènes interdit à ses alliés de frapper des monnaies d'argent et de se servir d'autres mesures que celles d'Athènes. Exception était faite pour les Cyzicènes et autres monnaies d'électron, qui servaient au commerce pontique. Les îles de la mer Égée cessèrent de frapper monnaie à mesure qu'elles étaient comprises dans l'empire athénien ; seules, les trois grandes îles de la côte ionienne, Chios, Samos et Lesbos continuèrent à frapper des monnaies d'argent durant le cours du ve siècle ; quelques monnaies de Samos ont la branche d'olivier, qui témoigne de la sujétion à Athènes. Les cités de l'Ionie paraissent avoir cessé de battre monnaie pendant le cours du ve siècle. Les villes du Pont et de la Propontide présentent de grandes irrégularités ; celles de la Thrace de même, motivées par l'expédition de Brasidas ; en Italie et en Sicile, l'influence d'Athènes se réduisit à une imitation de ses types. La tentative faite par Athènes se réduisit donc à peu de chose, sauf dans le cas des îles de la mer Égée. Le monnayage de Chios reprit vite le dessus dans tous ces parages. Athènes ne commença à frapper l'or et le bronze qu'en 407, sous la pression des circonstances). — Trost, *Le Critias et la Crète de Minos* (L'histoire de l'Atlantide et de sa disparition racontée par Platon dans le Critias a conservé le souvenir de la ruine de la puissance de Cnossos, qui se serait maintenue dans les souvenirs de l'Égypte. L'Atlantide de Platon, ce serait la Crète minoenne. Paradoxal. Amusante fantaisie, présentée avec esprit). — A. S. Gow, *La coupe dans la première idylle de Théocrite* (Pl. XV, XVI, prouve par des exemples que la coupe, réelle ou non, a pu exister, qu'elle est en parfait accord avec la technique de l'époque hellénistique). — A. W. Gomme, *La légende de Cadmos et les logographes*, II, § 2. *Les erreurs des Grecs.* Ἱστορίη. § 3. *Prêtres d'Égypte et prêtresses de Dodone*, § 4. *Conclusion* (Les logographes ne se sont pas contentés de mettre en prose les prédictions épiques, ils ont cherché dans le monde barbare les origines de la Grèce. Leur influence a été grande surtout sur Euripide). — Arnold G. Toynbee, *La croissance de Sparte*

Digitized by Google

(suit l'histoire de Sparte depuis la destruction des royautés achéennes jusqu'à la bataille de Sellasie et explique d'une manière qui semble justifiée par les textes les changements qui se sont produits dans le système de cette organisation contre nature). — Ch. Waldstein, *Tête d'Aphrodite, probablement du fronton oriental du Parthénon* (pl. XVII-XIX. Rend possible que cette tête ait été celle de l'Aphrodite du fronton oriental, mais démontre en tout cas que cette tête est un type d'Aphrodite représentant un type de la sculpture attique du ve siècle, tel que celui que Phidias avait établi dans son Aphrodite à Elis). — E. M. Tillyard, *Thésée, Sinis et les jeux isthmiques* (Pl. XX, XXII. Bien long. Les vases sont sans intérêt. Les conjectures sur la fondation des jeux isthmiques et sur le rôle de Sinis de même). — Arthur M. Woodward, *Inscriptions de Thessalie et de Macédoine* (quelques inscriptions sont intéressantes. Actes d'affranchissement d'Elassona. Un texte représente un décret de la cité de Phalanna qui prie la cité de Métropolis d'envoyer des juges chez elle pour y tenir les assises. Un autre, d'une cité inconnue, a trait à l'occupation illégale du territoire public, chez les Orestiens). — S. D. Beazley, *Note sur le peintre des vases signés Euergidès* (avec une confiance dans son coup d'œil qui me surprend, B., sur la foi de trois vases signés, attribue à ce potier 50 vases non signés. Il ne songe pas au grand nombre d'artistes qui ont travaillé dans le style d'Épictète). — Ernest A. Gardner, *Sur l'origine de la province de Commagène. — Note sur la contrepartie des bas-reliefs du trône Ludovisi, qui est à Boston.* — Droop, *Archéologie en Grèce*, 1912-1913. — *Comptes-rendus de livres.* G. P.

— Le nouveau directeur de l'École française d'Athènes, M. Gustave Fougères, n'a pas perdu de temps. Nommé à la fin de l'hiver dernier, il est parti tout de suite pour Athènes, et, au prix d'un travail qui a eu ses difficultés, il a réussi à nous donner, en trois ou quatre mois, un demi-volume du *Bulletin de correspondance hellénique*, qui avait été très retardé par suite de l'absence prolongée de M. Homolle, le précédent directeur. Ce cahier (I-VI) comprend les articles suivantes : I. W. B. Dinsmoor, *Studies of the Delphian treasuries.* II. *The four Ionic treasuries* (Étude singulièrement exacte et minutieuse, où tous les détails de construction sont représentés par des dessins faits avec le plus grand soin (13 clichés). L'architecte américain arrive ainsi à distinguer les débris qui appartiennent avec certitude à chacun des trésors. Il revendique, par de bonnes raisons, à ce qu'il semble, pour le trésor de Siphnos, la célèbre frise, qui avait été d'abord assignée a Cnide. Le modèle du trésor de Cnide, au musée, est fait d'éléments qui appartiennent à trois trésors différents. La figure 13 présente la comparaison des trois trésors restauré, pl. I). — Ch. Avezou et Ch. Picard, *Inscriptions de Macédoine et de Thrace.* I. *Salonique.* II. *Côte thrace* (I. Beaucoup de textes intéressants. II. Visite au site d'Abdère, dont on ne possédait que peu de monuments. Quatre décrets du conseil et du peuple d'Abdère ont été retrouvés, l'un de proxénie, les autres honorifiques; visites au site de Maronée, de Trajanopolis). — Plassart et Ch. Picard, *Inscriptions d'Éolide et d'Ionie* (Kymé, fragment d'une loi. Myrina, Gryneion. Intéressantes par le dialecte. VI. Ionie, Clazomènes. Contrat de location. Chios.

Digitized by Google

Surtout révision de textes antérieurement publiés. Colophon. Néa Colophon (Notion). Smyrne). — A. Delatte, *Études sur la magie grecque*, I. *Sphère magique du musée d'Athènes* (Pl. II et III. Dessins de Sven Risom. Monument du culte solaire auquel avaient abouti et en qui s'étaient résumés au IIIe siècle de notre ère les autres cultes). — Wilhelm Volgraff. *Inscriptions d'Argos. Traité entre Knossos et Tylissos* (Pl. IV. M. V. avait déjà publié un morceau de ce traité (*B. C. H.*, 1910, p. 331 et suiv.); l'inscription découverte récemment ne complète pas tout à fait le texte, mais en laisse comprendre le sens général. Excellent commentaire. Il en ressort que les villes de Crète, à l'époque classique, en étaient encore à l'état primitif, qu'elles vivaient de pillages exécutés sur les terres de leurs voisines. On ne se mettait à l'abri de ces incursions qu'au moyen de conventions directes entre les villes intéressées, conclues soit par la voie de l'arbitrage, soit du moins après l'intervention d'une puissance tierce. Argos intervient ici comme métropole religieuse des deux villes; les Doriens d'Argos passaient dans l'antiquité, pour avoir pris une part active à la colonisation de la Crète). — P. Roussel, *Le sénatus-consulte de Délos* (complète les explications données par M. Cuq et s'en écarte sur quelques points).

G. P.

— *American journal of archæology*, vol. XVII, 1913, troisième cahier. — W. A. Buckler et David M. Robinson, *Incriptions grecques de Sardes*. III. *Inscriptions honorifiques* (nombreuses inscriptions en l'honneur de prêtresses. Elles portent toutes le titre de *Kaveis*, qui ne s'explique pas par le grec. Il est curieux de voir ce titre conservé jusqu'à l'époque romaine. Vains efforts de l'auteur pour chercher l'étymologie de ce titre). — Dinsmoor, *Comptes des bâtiments attiques*. III. *Les Propylées de l'Acropole* (étude très attentive et très minutieuse des moindres fragments de l'inscription, qui confirme les assertions de Philochoros). — *American school of classical studies in Roma* : A. Pelzer Wagener, *Restes romains dans ville et le territoire de Velletri, avec des notes de* Thomas Ashby (sans grand intérêt. Mauvaise illustration par des reports photographiques dont beaucoup n'offrent pas d'images distinctes). William M. Bates, éditeur, *Nouvelles archéologiques*. G. P.

— *American journal of archæology*, t. XVII, 1913, quatrième cahier. — Howard Crosby Butler, *Quatrième rapport préliminaire sur les fouilles américaines à Sardes en Asie Mineure* (Le temple d'Artémis a été dégagé de tous les côtés. Comme le montre une photographie, il s'offre de toutes parts à la vue, tandis qu'à la fin de la saison précédente il était caché au fond d'une étroite tranchée. Du côté de l'Acropole, on s'est heurté à des éboulements qui recouvrent peut-être le temple de Zeus, et l'on a rencontré des constructions romaines de basse époque; mais les découvertes d'inscriptions, de monnaies et de débris de céramique ont été importantes et permettent de distinguer les différentes époques). — William N. Bates, *Une coupe dans le style de Brygos* (vase très ordinaire, représentant des scènes de Comos. Rien n'autorise à l'attribuer à Brygos). — C. E. Frothingham, *Qui a bâti l'arc de Constantin*? II. *La frise*. (L'auteur, on le sait, a soutenu que cet arc avait été construit par Domitien, mutilé à sa mort, restauré, et qu'il avait servi à toutes les entrées triomphales jusqu'à ce qu'il ait

Digitized by Google

été dédié à nouveau par Constantin. Il cherche aujourd'hui dans l'étude de la frise des raisons nouvelles à l'appui de son opinion). — Allan C. Johnson, *Nouvelle inscription de l'Acropole à Athènes* (décret en faveur d'un citoyen d'Abydos qui a rendu des services à Athènes. Jette quelque jour sur l'histoire de la guerre lamiaque. Publiée d'ailleurs dans le *Corpus*). G. P.

— Ecole française de Rome. *Mélanges d'archéologie et d'histoire.* XVIIIe année, fasc. III, juin-octobre 1913. — Anziani, *Les voies romaines de l'Etrurie méridionale* (pl. III). Travail qui suppose une exploration attentive et prolongée de tout un vaste terrain, de Rome à Corneto, au nord-ouest, et de l'autre de Rome à Civita Castellana. Les vestiges des voies romaines ont été relevés avec soin, dans cette région peu habitée et où l'explorateur a dû rencontrer de grandes difficultés; les moindres traces sont expliquées avec beaucoup de sagacité. C'est un relevé éclairé par les témoignages des historiens, qui fait grand honneur à la patience et à la pénétration de M. Anziani. Sa carte est excellente; mais que ses photographies sont mauvaises! Il en est où l'on ne distingue rien (fig. 1, 5, 7, 8, 11, 13, 14). Le moindre croquis ferait mieux l'affaire; mais on ne sait plus, on n'essaye plus de dessiner. Une plaque dans l'appareil, on déclanche et c'est chose faite. Le croquis, même inexpérimenté, aurait mieux valu; il aurait tenu compte de l'appareil; il nous aurait donné quelques indices sur la construction). — P. de Cenival, *Un récit inédit de la troisième guerre de religion. L'auteur, Jules Gassot.* — J. Martin et Boussois, *Fouilles exécutées par M. Boussois à la villa d'Hadrien* (pl. IV.) Rectifications aux fouilles antérieures). G. P.

— *Bullettino della comissione archeologica comunale di Roma*, XLI, fascicule I-II. — A. Muñoz, *Restaurations et nouvelles indications sur quelques monuments de la via Appia* (pl. I-VI, 10 clichés. Ces monuments sont la tombe de Cecilia Metella et le château attenant des Caetani, puis le nympheum de la villa des Quintilii). — O. Marucchi, *D'une très antique et singulière inscription trouvée récemment à Palestrina, relative au culte local de la déesse Junon* (les explications proposées pour l'épithète *Palosticaria* donnée là à la déesse Junon ne paraissent aucunement satisfaisantes ou du moins ne s'imposent pas). — M. Antonielli, *Sur l'orientation des Castra prætoria* (pl. VII, VIII et 4 clichés. Relève plusieurs erreurs de ses prédécesseurs). — L. Césano, *Le tronc d'un ancien sanctuaire reconnu sur la via Prænestina* (monnaies de cuivre allant du troisième au premier siècle avant J.-Christ). — Schneider-Grazios, *Notes de topographie et d'épigraphie.* — G. Gatti, *Notices sur de récentes trouvailles d'antiquités à Rome et dans sa banlieue.* — L. Cantarelli, *Notes bibliographiques* (l'ouvrage d'Ettore Ruggiero sur le Forum romain). G. P.

— Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθηναῖς ἀρχαιολογικῆς ἑταιρίας, τοῦ ἔτους 1912, Athènes, 1813. — Le compte-rendu de la séance générale, tenue le 13 janvier 1912, s'ouvre, comme dans le vieux temps, par un rapport de M. Kavvadias, secrétaire général; la signature de M. Kavvadias a reparu; mais que les temps sont changés! Une loi a retiré à la Société archéologique l'appoint que lui fournissait un prélèvement sur la loterie nationale et transmis au ministère de l'Ins-

Digitized by Google

truction publique le soin de diriger et de subventionner les fouilles. La Société ne pourra plus que prêter ses inspecteurs. Une lettre signée par M. Mistriotis, son vice-président, proteste contre ces mesures, mais sans espoir, semble-t-il, de voir revenir à l'ancien état de choses. — Le volume contient les rapports suivants : Keramopoulos, *Fouilles du palais de Cadmus à Thèbes* (restes de constructions mycéniennes. Le périmètre du palais n'a pas été complètement dégagé). Le même éphore a fait des fouilles à Livadie pour retrouver l'antre de Trophonios. Elles n'ont pas abouti. A Athènes, il a été fait des fouilles sur l'emplacement d'une maison attenant au *Portique des Géants* qui avait été acquise à cette intention par la Société. Elles ont démontré que le portique s'étendait encore de trois mètres de ce côté. Elles ont dégagé les restes de l'atelier d'un teinturier ou peut-être d'un ancien bain. — M. Pappabasileiou a étudié en Eubée des ruines très anciennes dans lesquelles il croit reconnaître l'*Oichalia d'Eurytos*. Il y signale des pierres qui portent gravées des lettres et des signes qui ne se prêtent à aucune explication. Faut-il y chercher des restes d'un système d'écriture semblable à celui dont on a retrouvé des restes en Crète et en Thessalie, qui aurait été antérieur à l'adoption par les Grecs de l'alphabet phénicien? — Du même, quelques observations sur *les eaux thermales de la plaine Lélantienne*. C'est encore M. Pappabasileion qui a fouillé et dégagé un *temple des Cabires Dioscures* situé près de Chalcis. Il y a trouvé des images de taureaux en bronze et en terre cuite, et des plaques de terre cuite, hommages de bergers. Deux figures de bronze semblent représenter les Dioscures en l'honneur de qui étaient offerts ces présents à la divinité du lieu. — Arvanitopoulos, *Fouilles et recherches en Thessalie et en Macédoine en l'année 1912 à Pagasæ* (*Dimitrias*). L'emplacement du théâtre a été retrouvé sous les restes d'une énorme construction du moyen-âge. A l'acropole, traces du rempart construit par Démétrius, quand il fonda une ville qui portait son nom, à peu de distance de Pagasæ. Temples. Description des tours à la construction desquelles ont servi les stèles peintes; précautions prises pour les conserver avec leurs couleurs au musée de Volo. Fouilles à Iolcos; un grand tombeau voûté. — *Les pays affranchis, dans la haute Hestiotide, Macédoine, Perrhébie*. Dires, traditions, chansons populaires. Ruines et indications de sites anciens dans l'Elymiotide, l'Eoréide et la Lyncestide. De même pour l'Epire du Nord, la Piérée et la Perrhébie. Les archéologues ont suivi de près la marche victorieuse de l'armée grecque et se sont hâtés de marquer l'emplacement de leurs futures découvertes. — La Société archéologique veut publier les découvertes de M. Arvanitopoulos et donner, d'après des aquarelles, des reproductions des mieux conservées des stèles qu'il a retrouvées à Pagasæ; nous ne pouvons qu'applaudir à ce projet; mais engageons la Société à renoncer, pour faire comprendre les découvertes de ses représentants, au système suivi dans ce travail préparatoire. Il y a nombre de reports photographiques qui ne nous renseignent ni sur la situation relative des objets, ni sur leur vrai caractère. Des plans et un bout de croquis feraient mieux notre affaire. — Kyparissos et Philadelpheus, représentants de la Société archéologique. *Fouilles à Céphallénie dans l'été de 1912*. Fouilles entreprises sur l'invitation et aux frais du Hollandais Goecoop qui veut s'assurer si l'on retrouve dans l'île des traces

Digitized by Google

d'Ulysse. Il veut placer Ithaque à Céphalénie. Après les résultats négatifs qu'ont donnés plusieurs des sites indiqués par M. Goecoop, on a fouillé sur le site d'Aghios Minas, puis de la bourgade de Ménix, et on y a trouvé les fondations d'un temple dorique. Rien n'est venu confirmer les hypothèses de M. Goecoop; mais les archéologues officiels ont profité de leur passage dans l'île pour mettre en sûreté divers objets antiques trouvés par eux dans les fouilles précédentes. La figure 10 (l'intérieur d'un tombeau mycénien) est un exemple à relever des résultats que donne le système d'illustration suivi; on n'y distingue rien ; c'est un énorme pâté d'encre noire. — Kabbadias, *Sur les fouilles de Céphallénie*. Ces fouilles ont été entreprises à la suggestion et aux frais de M. Goecoop, afin de vérifier si la civilisation mycénienne avait aussi laissé des restes dans les îles. L'auteur n'en a pas trouvé à Samé, en face d'Ithaque; mais il a été plus heureux à Céphallénie; il vient aujourd'hui compléter ce qu'il avait annoncé comme le résultat de ses fouilles de 1908 et de 1909, en communiquant les renseignements que lui ont fournis les fouilles de 1913. — Le tombeau mycénien de Mazuracata, découvert en 1908, est représenté par un plan et des coupes. Vient ensuite le cimetière mycénien et prémycénien découvert près du village de Kokkolata (pl. I). Il ne reste des tombeaux en coupole que l'assisse inférieure. D'autres tombes sont des auges creusées en terre. On a trouvé dans ces tombes des pierres gravées des îles, en stéatite, et des filets d'or qui servaient à attacher les cheveux. On a pu recomposer des colliers formés de cônes tronqués de stéatite, de perles de la même matière, et quelques-uns d'agate. D'autres étaient faits d'une matière vitreuse; on a trouvé quelques morceaux de cristal de roche, et, dans un des tombeaux en auge, quelques débris de bronze. Une pierre représente un taureau paissant, dans l'attitude la plus naturelle (Voir plus haut, p. 109). Toutes ces antiquités sont figurées dans les trois ou quatre dernières pages du volume; elles paraissent devoir appartenir à la deuxième période de la civilisation mycénienne.

G. P.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Ch. Frémont. *Origine et évolution des outils préhistoriques. — Origine et évolution des outils. — Le clou.* — 3 brochures in-4°, richement illustrées. Paris Société d'encouragement, 44, rue de Rennes. — L'auteur, technicien autorisé, soutient, depuis 1907, que l'outil dit *coup de poing chelléen* dérive de la coquille ; c'est de la coquille aussi que s'inspireraient le racloir et le grattoir moustériens, la pointe moustérienne, etc. [1]. Les développements de M. Frémont et les figures qu'il publie offrent un vif intérêt ; tous les archéologues y trouveront à s'instruire. Pourtant, à l'âge de la coquille qu'il postule avant l'âge de la pierre, je préfère substituer, avec Lucrèce, un âge du bois (*silvarum fragmina rami*) ; à mes yeux, les types chelléens et solutréens dérivent de la poutre ou branche apointée ; les types moustériens, aurignaciens et magdaléniens dérivent du travail de la pierre, peut-être employée, à l'origine, pour faciliter le travail du bois [2].

S. R.

G. Wilke. *Südwesteuropaïsche Megalithkultur und ihre Beziehungen zum Orient.* Würzbourg, Kabitzsch, 1911. In-8, IV-181 p., avec 141 gravures. — Encore un adversaire du *mirage oriental* ! A l'encontre de M. Montelius et de la grande majorité des savants, l'auteur admet que les plus anciens types des dolmens et des allées couvertes se trouvent en Espagne et en Gaule, que les allées couvertes de la Grèce préhistorique en représentent un développement très postérieur et que la civilisation mégalithique a cheminé — ou a été transportée par des navigateurs — d'Occident en Orient. En déterminer exactement le centre de diffusion n'est pas encore possible ; il suffit de dire qu'il doit être cherché dans le sud-ouest de l'Europe. — J'espère publier un jour l'historique des recherches et des hypothèses sur les dolmens, dont j'avais réuni les éléments, vers 1890, en vue du tome II de la *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain*, qui n'a jamais paru et que le beau *Manuel* de M. Déchelette rend d'ailleurs inutile. On verra alors, une fois de plus, combien la science, en ces matières, est une « recommenceuse » ; il n'y a pas de théories nouvelles, mais des théories renouvelées.

S. R.

1. « Les pointes, les lames et les pointes à cran latéral solutréennes sont des râpes angulaires comme les silex chelléens et acheuléens, mais plus fines et donnant une plus grande acuité aux entailles angulaires destinées à produire la coupe des bois, des os, etc. Ces pointes à cran solutréennes sont mères des pointes de flèche néolithiques, qui sont aussi des râpes angulaires, utilisées occasionnellement comme armes ».

2. M. Frémont admet que l'origine du clou est une esquille d'os ; il donne une intéressante histoire de la fabrication des clous depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Digitized by Google

R. Ulrich. *Die Gräberfelder in der Umgebung von Bellinzona* (*Kanton Tessin*). 2 vol. in-4°, 800 p. et 92 pl. Deutsche Verlags-Anstalt in Stuttgart, 1914. Prix : 30 mark. — Les nécropoles considérables découvertes, il y a une quinzaine d'années, près de Bellinzona, permettent de suivre pendant plusieurs siècles le développement de la civilisation dans une région restreinte et bien définie. Les plus anciennes tombes appartiennent à l'époque de Hallstatt, les plus récentes au temps de Marc-Aurèle (750 av. J.-C. jusqu'à 180 après). Vers l'an 400, on constate la présence des tribus gauloises qui, après avoir occupé la vallée du Pô, s'établirent dans les vallées méridionales des Alpes et dans le Tessin; plus tard, c'est la civilisation romaine qui importe ses produits, lesquels sont parfois imités par les indigènes. Il est intéressant de constater l'abandon des nécropoles après Marc-Aurèle; c'est seulement à l'époque lombarde que paraissent çà et là quelques nouvelles tombes. La longue existence de ces cimetières atteste celle d'une voie commerciale très fréquentée qui reliait la vallée du Pô au Rhin supérieur.

Les nécropoles de Castione, Molinazzo, Cerinasca et Giubiasco ont déjà été l'objet de plusieurs publications partielles; M. Ulrich, conservateur du Musée de Zurich, a réuni ici tout ce que l'on connaît à leur sujet, avec un grand nombre d'excellentes illustrations. Cet inventaire critique, dédié à M. Montelius, forme le premier volume des catalogues scientifiques du Musée national suisse; il fait bien augurer des suivants.

S. R.

Maurice Besnier. *Lexique de géographie ancienne*, in-12, Klincksieck, 1914. — Le livre que M. Besnier a entrepris d'écrire est de ceux qui coûtent plus d'effort qu'ils ne rapportent d'honneur; on ne se fait pas l'idée de ce qu'un pareil travail, pour être traité comme il convient, exige de laborieuse exactitude. Chacun de ses articles comprend trois parties. D'abord, le nom ancien, (avec entre parenthèses, pour les colonies romaines et les municipes, la série de leurs titres, pour les localités de l'Attique et les cités romaines, la tribu dans laquelle elles étaient inscrites, son équivalent moderne, lorsqu'il est certain ou probable). Vient ensuite une notice explicative, qui précise la position géographique du lieu ou du peuple examiné, indique ce qui en faisait jadis l'intérêt ou l'importance, rappelle les événements les plus remarquables de son histoire, signale la présence des ruines encore existantes. Enfin, pour mettre le lecteur à même de vérifier et de développer ces données sommaires, le lexique énumère les principales sources : textes des auteurs grecs et latins, inscriptions, d'après le *Corpus inscriptionum græcarum*, les parties publiées des *Inscriptiones græcæ*, le *Corpus inscriptionum latinarum*, monnaies (d'après l'*Historia nummorum* de Head). On s'est attaché à donner un article pour toutes les localités mentionnées dans l'*Atlas antiquus* d'Albert van Kempen, non sans réparer quelques omissions qui ne paraissaient pas justifiées. — C'est cette dernière partie de l'ouvrage qui a coûté le plus de peine. On remarquera que les articles sont de longueur très inégale, que de vastes contrées ou de très grandes villes occupent proportionnellement beaucoup moins de place que des localités secon-

Digitized by Google

daires. C'est que l'utilité des différentes rubriques d'un dictionnaire est en raison inverse de la notoriété des choses qu'elle désigne. On ne demandera pas tant à ce lexique des informations sur Athènes et Rome que sur telle bourgade de l'Attique ou du Latium, dont la mention incidente, au hasard d'une lecture d'Aristophane ou de Tite-Live, éveille soudain la curiosité et sollicite une explication. Cette distinction est merveilleusement observée d'un bout à l'autre du livre. C'est dans ces articles, consacrés aux localités secondaires, que l'on appréciera surtout la science de l'auteur, toutes les recherches qu'il s'est imposées pour ne jamais laisser sans réponse le lecteur qui voudra le consulter. Ce manuel tient bien sa place parmi les ouvrages du même genre que la même librairie a déjà consacrés à d'autres parties de l'antiquité. Il fait bien augurer de cette histoire du commerce antique que nous promet M. Besnier.

G. P.

J. Walther. *Das Gesetz der Wüstenbildung in Gegenwart und Vorzeit*, Leipzig, Quelle et Meyer, 1912. 2e édition, xv-342 p., avec 147 gravures. — Ouvrage d'un géologue, mais qui peut rendre service aux géographes, aux historiens de l'antiquité et aux anthropologistes. L'auteur a parcouru, au cours de nombreuses missions, plusieurs régions désertiques de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique ; il en a étudié les terrains, la végétation, la faune, les phénomènes atmosphériques, les érosions, etc. Ses exposés sont élucidés par des photographies excellentes, dont plusieurs reproduisent des monuments antiques sur les confins du désert et mettent en lumière les influences destructrices qu'ils ont subies.

S. R.

Jules Baillet. *Le régime pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Égypte.* Paris, Geuthner, 1913. In-8, xv-810 pages. — L'idée maîtresse de ce volumineux et savant ouvrage est que le culte de la personne divine du pharaon domine toute la morale égyptienne et préside à l'évolution des idées morales dans ce pays. Pour établir cette thèse, qui n'est pas absolument nouvelle, mais que l'érudition de l'auteur a marquée de son sceau, M. Baillet est entré dans de longs détails tant sur la société égyptienne que sur les formes de la religion pharaonique ; il l'a fait avec beaucoup de clarté, de sorte que les non-égyptologues peuvent suivre son exposé et s'en instruire. Mais je veux me retrancher ici derrière le jugement du premier égyptologue de notre temps qui, ayant rendu compte de ce livre avec sa maîtrise habituelle (Maspero, *Revue critique*, 1913, II, p. 181-184), n'a mêlé que peu de réserves à beaucoup d'éloges et a même défendu M. Baillet contre l'accusation qui vient à l'esprit dès que l'on a vu et soupesé son ouvrage, celle de n'avoir pas su se borner. « L'auteur, dit-il, a jeté vingt années de sa vie dans son œuvre : personne, songeant à ce grand espace de temps, ne s'étonnera qu'elle soit aujourd'hui si forte, si pleine et parfois si touffue ». Il y a des index très détaillés et une énorme bibliographie.

S. R.

Digitized by Google

James A. Montgomery. *Aramaic incantation texts from Nippur.* Philadelphie, University Museum, 1913. Gr. in-8, 326 p. et 41 planches. — Le Musée de l'Université de Philadelphie possède un grand nombre de *bols magiques* trouvés à Nippur (1888-9), portant des inscriptions en trois dialectes araméens. M. Montgomery ne s'est pas contenté de publier et de commenter 40 de ces bols; il a recueilli ceux qui ont été signalés ailleurs et a composé ainsi comme un *Corpus* de ces monuments. « La magie des bols est, en partie, la fille de l'ancienne sorcellerie babylonienne, en même temps — et cela constitue une découverte importante et imprévue — qu'elle prend place dans le vaste domaine de la magie hellénistique qui s'étendait sur tout le monde occidental au début de l'ère chrétienne... Reste à savoir ce que le judaïsme a contribué à la magie hellénistique, et ce qu'il a reçu d'elle... Mais il reste établi que la magie des bols et, d'une manière générale, toute la magie juive, sont sorties du creuset du monde gréco-romain que nous appelons, à cause de la civilisation qui y dominait, hellénistique; cette magie n'est pas juive, mais éclectique. » Ces conclusions sont en opposition avec celles des premiers éditeurs de bols araméens, qui avaient été frappés surtout des analogies de certaines formules avec des textes du Talmud et de la Cabbale; l'étude de la magie gréco-romaine, si longtemps négligée, mais poursuivie depuis quelques années avec ardeur, permet d'attribuer à ces superstitions un champ bieu plus étendu que celui du judaïsme décadent. Quant à l'usage des bois, l'auteur se range à l'opinion de l'abbé Hyvernat : les bols étaient des prisons où les démons étaient enfermés. C'est ce que confirme un des textes de Philadelphie (n° 4) : « Vaisseau pour contenir les anges maudits et tous les mauvais esprits et la langue d'esprits-amulettes impies, maintenant vous êtes vaincus, vous êtes charmés, vous êtes scellés aux quatres coins de cette maison. Vous ne pécherez pas contre Pâbak bar Kûfithâi, vous ne le lèserez pas, ni lui, ni les habitants de sa maison, ni de nuit, ni de jour, parce que je vous ai enchaînés par un artifice magique et un sceau puissant. » Cela continue longtemps ainsi, et cela fait moins d'honneur à l'esprit humain qu'à la science et à la patience de l'éditeur.

S. R.

P. Thomsen. *Kompendium der palästinischen Altertumskunde.* Tübingen, Mohr, 1913. In-8, VIII-109 p., avec 42 gravures. — Bon précis pourvu de nombreuses références et illustré à l'aide de clichés faits par l'auteur. C'est un vrai manuel d'archéologie et de géographie palestiniennes, disposé avec méthode et pourvu d'un excellent index. Ordre des matières : 1° Histoire de l'archéologie palestinienne; 2° Races, peuples, premiers établissements; 3° Monuments préhistoriques; 4° Villes, villages, maisons; 5° Architecture, sculpture, mosaïque, céramique, verrerie; 6° Tombeaux; 7° Inscriptions, calendriers, poids; 8° Monnaies (y compris les byzantines). Aux textes épigraphiques latins, il faut maintenant ajouter un très curieux fragment en cursive (*Rev. des études juives*, juillet 1913, p. 54); il aurait fallu signaler d'ailleurs l'article *Palaeography* de la *Jewish Encyclopedia* (p. 473, les inscriptions, par S. de Ricci). P. 77, l'auteur mentionne le fait bien connu de la brisure des vases avant la fermeture des tombes et ajoute que cet usage a été aussi constaté ailleurs

Digitized by Google

« chez les Toungouses, dans des tombes russes de l'époque de Latène ». En réalité, cet usage est presque universel ; on pouvait rappeler les constatations de ce genre faites dans les nécropoles grecques et romaines ; les Toungouses n'interviennent ici que par le hasard d'une lecture.

S. R.

R. A. Stewart Macalister. *The Philistines. Their history and civilization.* Londres, Oxford University Press, 1913. In-8 IV-136 p., avec gravures. — La lecture de l'Ancien Testament a rendu familier à tous le nom des Philistins, même comme terme d'injure; mais il a fallu le déchiffrement des hiéroglyphes, les fouilles de Crète et de Syrie, pour nous donner une idée un peu nette de leur civilisation, comme de leurs affinités ethniques. M. Macalister conclut que « les Philistins étaient un peuple composite, dont les éléments provenaient de Crète et de l'extrémité sud-ouest de l'Asie Mineure. Leur culture dérivait probablement de la Crète, et bien que la Carie ait sans doute fourni une partie du peuple qui s'établit en Philistide, on peut dire que ce peuple a surtout introduit en Palestine les traditions des grands jours de Minos ». L'histoire des Philistins est principalement connue par la Bible; mais à ces textes sont venus s'en ajouter d'autres (papyrus Golénischeff, annales assyriennes du VIIIe siècle). Leur langue n'était pas sémitique; il n'est pas prouvé qu'elle fût aryenne et l'on a cru, un peu vite, y découvrir des affinités avec l'étrusque. Certaines anaogies du dieu Dagon avec le Tages étrusque (p. 105) ne sont pas plus convaincantes. M. Macalister a réuni, avec textes à l'appui, tout ce qu'on peut savoir des Philistins ; il ne dissimule pas que nous savons d'eux peu de chose : « L'intérêt principal qu'ils offrent, c'est que leur histoire coïncide presque entièrement avec la période obscure qui est celle des débuts de l'âge du fer en Europe. Eux et leurs congénères, *Zakkala* à l'est, *Turisha* à l'ouest, forment un pont entre le vieux monde et le nouveau. C'est grâce à eux que les souvenirs du passé crétois purent être conservés pendant quelques siècles pour devenir les fondements de civilisations nouvelles en Grèce, en Italie et en Orient » (p. 115). Chemin faisant, l'auteur s'est beaucoup occupé du disque de Phaestos et de ses mystérieuses inscriptions.

S. R.

M. Ohnefalsch-Richter. *Der Orient und die frühgriechische Kunst* (extrait de l'*Orientalisches Archiv*, Leipzig, Hiersemann, 1913; p. 174-186, pl. 30-32). — On connaît assez la manière confuse de l'auteur, qui se plaint volontiers de n'être pas cité : c'est qu'il est très difficile à lire. Le présent mémoire a pour objet de confirmer l'opinion de Brunn, qui, dans la civilisation et l'art cypro-gréco-phéniciens, attribuait l'initiative aux Grecs, non aux Phéniciens. C'est à Chypre qu'ont été fabriquées les coupes de métal historiées, la patère d'Olympie, les coupes de Nimroud et les ivoires ciselés de même provenance. « Après la fabrication des coupes par des métallurgistes de Chypre, les Phéniciens y ont gravé ou y ont fait graver des inscriptions; peut-être la gravure de ces textes faisait-elle partie de la commande. Les marchands et navigateurs phéniciens se sont bornés au rôle d'exportateurs des objets en métal et en ivoire produits à Chypre ». Les planches reproduisent, outre des

Digitized by Google

objets connus, quelques *inedita* qui ne sont pas distingués du reste ; l'explications des planches est insuffisante à cet égard.

S. R.

Marcel Dieulafoy. *Les antiquités de Suse, découvertes et rapportées par la mission Dieulafoy.* Paris, Leroux, 1913, In-8, 43 p., avec 2 pl. — **M. Pézard** et **E. Pottier.** *Les antiquités de la Susiane (mission J. de Morgan).* Paris, Leroux, 1913. In-8, 256 p. — Voici deux notices, ou plutôt une notice et un catalogue, à l'usage des visiteurs du Louvre et de ceux qui ne peuvent lire ni *l'Acropole de Suse* (1893), ni les *Mémoires de la Délégation de Perse* (tomes I-XIII). On eût voulu plus de deux illustrations, l'une et l'autre médiocres, dans le premier opuscule, et quelques croquis, pour le moins, dans le second. Ce dernier est d'ailleurs très détaillé et renvoie sans cesse aux publications originales, dont il constitue ainsi presque un index [1]. Des extraits du Code d'Hammourapi auraient été bienvenus, mais j'ajoute que la petite édition de ce texte publiée par le P. Scheil est en vente au Louvre. Puisqu'il s'agit, avant tout, de satisfaire aux exigences modestes des visiteurs du Musée, j'ose croire qu'on leur en donne ici à la fois trop et trop peu : trop, parce qu'on décrit plus de 500 numéros ; trop peu, parce que l'on n'appelle pas assez l'attention sur les deux douzaines d'objets de premier ordre qui font la réputation universelle de cette collection. Ce qu'il faudrait maintenant publier, c'est un *Guide illustré* des sections asiatiques du Louvre : il suffirait de 150 pages et d'un nombre au moins égal d'illustrations.

S. R.

Harald Brising. *Images classiques.* Introduction à l'étude de l'art grec. Paris, Champion, 1913. In-8, 231 p., avec 128 gravures. — Six chapitres sont consacrés aux sujets suivants : les fouilles de Crète ; les Apollons archaïques ; Vierges attiques ; la naissance d'Aphrodite ; l'Athéna de Phidias ; Polyclète. L'auteur n'a pas tiré un petit livre de gros livres ; il connaît les monuments, les étudie de près et s'exprime avec des nuances nouvelles même sur des questions bien souvent traitées, sans avoir la prétention, qui serait fâcheuse, de redire ou de discuter tout ce qui a été écrit sur chaque sujet. Je m'étonne pourtant qu'à propos de la prétendue « Vénus de l'Esquilin » il n'ait pas rapporté et même adopté l'opinion si fortement motivée de M. Klein (cf. *Rev. arch.*, 1907, II, p. 345). On sait que Furtwaengler n'aimait pas cet archéologue autrichien. Un jour, le savant qui m'a raconté cette histoire trouva Furtwaengler furieux et gesticulant devant l'article de M. Klein sur la *plongeuse* Hydna. Timidement, il fit observer au maître que cet article ne lui semblait pas mauvais du tout. « Mais précisément ! s'écria Furtwaengler ; j'enrage

1. Le volume se termine par un très intéressant mémoire de M. E. Pottier sur la céramique, résumé du t. XIII des *Mémoires de la Délégation.* Conclusion (p. 241) : « Plus anciens que les Sumériens de la Chaldée, peut-être apparentés aux Proto-Egyptiens, les habitants du tell de Suse prennent place dans l'histoire comme un facteur essentiel de l'art et de l'organisation sociale en Orient ».

Digitized by Google

qu'un... comme Klein ait pu faire une aussi belle découverte! » C'en est une aussi à mes yeux ; *non invideo, miror magis*[1].

S. R.

C. Weickert. *Das lesbische Kymation.* Leipzig, Schunke, 1913. In-8, 114 p., avec 10 pl. et 17 figures dans le texte. — Il est déjà question de la cymaise lesbienne dans un fragment d'Eschyle (n. 72) : Λέσβιον φατνώμασι Κῦμ' ἐν τριγώνοις ἐκπεραινέτω ῥυθμοῖς, où l'expression τρίγωνοι ῥυθμοί (rythme triangulaire) n'est pas facile à expliquer. En poursuivant l'évolution de ce décor floral à travers l'art antique, sans en négliger les origines orientales, tant dans l'architecture que dans la peinture, M. C. Weickert apporte une contribution notable à l'histoire, encore assez mal connue, de l'ornement. Le type primitif, de plus en plus altéré, se reconnaît encore au IVe siècle de notre ère, dans les sarcophages du type de Sidamara (*Mon. Piot.*, IX, p. 189). Entre le chapiteau de la colonne et le petit fronton s'intercalent deux cymaises superposées ; celle du dessous dérive évidemment de la cymaise lesbienne. Cette superposition de cymaises est d'origine asiatique (ionienne) et se constate à travers toute l'antiquité. M. Weickert se demande si des entablements ainsi constitués n'ont pas servi de modèles aux chapiteaux-impostes byzantins; cette opinion, quoique écartée par M. Strzygowski, mériterait un nouvel examen.

S. R.

Max. Collignon. *Le Parthénon.* Paris, Hachette, 1914. Gr. in-8, 213 p., avec 22 pl. et 79 figures. — « On ne saurait séparer l'histoire du Parthénon de celle de l'Acropole... Monument de la piété athénienne, il repose par ses assises sur un sol sanctifié depuis des siècles par la religion d'Athéna. Edifié à un moment unique de l'histoire d'Athènes, ...il est comme l'expression parfaite de l'âme de la cité. Ses frises, ses métopes, ses frontons racontent à la fois la gloire présente et les vieilles légendes qui ont fait de l'Acropole le lieu saint par excellence, la propre demeure d'Athéna ». On reconnaît ici cette belle langue claire et facile, naturellement élégante, que M. Collignon manie mieux que tout autre archéologue de son temps. Comme il est d'ailleurs parfaitement informé et ne vit point sur l'ancien fonds de ses connaissances, mais l'a sans cesse mis à l'épreuve et renouvelé, j'ai à peine besoin de dire que ce livre, réimpression richement illustrée de l'introduction au magnifique in-folio de Boissonnas, est un de ceux que tout ami de l'art grec, tout visiteur d'Athènes voudra lire. — Sur l'espace occupé, aux temps mycéniens, par le palais royal, s'élèvent, au VIe siècle, l'Hécatompédon et l'Erechthéion (I). Entre 540 et 510, l'Hécatompédon est agrandi et embelli par les Pisistratides (colonnade 6 × 12; frontons nouveaux [gigantomachie]; frise ionique avec l'aurige décorant le *sécos* ?). Vers 506, on entreprend de construire un temple d'Athéna (Parthénon I) ; après Marathon, on en commence un autre, cette fois en marbre (Parthénon II). Les Perses détruisent tout en 479. Les Athéniens se contentent d'abord de relever

1. Ce volume a été traduit du suédois par une personne soigneuse, mais qui, ayant voulu suivre le texte de près, au lieu de le paraphraser, n'a écrit ni du suédois ni du français. Les renvois et la typographie (italiques, etc.) laissent infiniment à désirer ; l'illustration est assez bonne.

Digitized by Google

l'ancien Erechthéion (Er. II), qui devait être remplacé par le temple actuel (Er. III; 420 et suiv.). C'est seulement après la mort de Cimon (449) que Périclès commence le Parthénon actuel (P. III; depuis 447). Telles sont, en gros, les solutions qu'adopte M. Collignon; mais il coulera encore beaucoup d'encre avant que tous les archéologues se soient mis d'accord sur ces questions compliquées. On remarquera qu'il n'est plus question du *Parthénon de Cimon*; les tambours de colonnes en marbre insérés dans le mur de Thémistocle se trouvaient, lors de l'invasion perse, dans le chantier du Parthénon et portent encore des traces de flammes; ils sont donc antérieurs à Cimon. — Les sculptures du Parthénon de Périclès ne sont pas moins matière à débats; l'auteur n'a pas manqué d'exposer les hypothèses les plus récentes, celle, par exemple, de M. Schrader sur l'interprétation des métopes du sud, de M. Thiersch sur le fronton est, etc. Obligé d'être bref, je veux seulement transcrire cette note de la p. 196, qui sera nouvelle pour la plupart de nos lecteurs : « M. Ch. E. Ruelle veut bien me signaler un texte peu connu de Psellus, où il est question de la pierre noire dont les yeux [de l'Athéna Parthenos] étaient incrustés. Psellus, Εἰς πόθον, publié par Papadopoulos Kerameus, *Journal des missions russes*, janvier 1910 »[1].

S. R.

Percy N. Ure. *Black glaze pottery from Rhitsona in Boeotia.* Oxford University Press, 1913. In-8, 64 p. et 19 planches. — Du VIe au IVe siècle, on fabriqua, notamment en Béotie, des céramiques noires lustrées dont l'étude a été fort négligée jusqu'à présent. Cette céramique a exercé son influence sur celle de Hadra au IIIe siècle (Alexandrie) et s'est répandue dans tout le monde hellénistique. Le type le plus fréquent en Béotie est celui du canthare, offrant des variétés qui peuvent fournir le principe d'un élément chronologique; c'est à quoi s'est essayé M. Percy N. Ure, qui, avec l'aide de M. Burrows, a découvert quelques centaines de canthares dans des tombes du VIe siècle explorées à Rhitsona (Mycalessos) en 1907 et 1908. Dans la seconde partie de son travail, il donne une description détaillée du contenu d'une série de tombes plus tardives (IVe siècle), qu'il a fouillées sur le même site en 1908 et qui contenaient également des canthares noirs lustrés. Deux inscriptions archaïques, découvertes à Rhitsona, ont été reproduites par la photographie et commentées (pl. 18); l'une porte le nom Εὔδδυγος, forme béotienne de Εὔζυγος; l'autre se lit Ἐπὶ Βασιλαίδαι. Des inscriptions sur vases archaïques ont également été recueillies; mais aucune n'offre l'intérêt de celle qu'a autrefois publiée Rayet, d'après un canthare noir béotien de sa collection.

S. R.

W. H. Roscher. *Omphalos* (extrait du t. XXXIX des *Abhandlungen* de l'Académie de Saxe). Leipzig, Teubner, 1913. Gr. in-8. 142 p., avec 9 planches. — *Omphalos* ne signifie pas primitivement « milieu », mais quelque chose comme « racine »; le sens qui a prévalu se trouve déjà dans l'*Odyssée*, où il est

1. Je dis toujours la même chose, parce que c'est toujours la même chose : ce livre est dépourvu d'index. Allez donc, dans ces conditions, chercher, par exemple, ce qui est dit du médaillon de Koul-Oba !

Digitized by Google

question de l'île d'Ogygie, « nombril de la mer ». Bien des peuples, en dehors des Grecs, ont conçu l'idée d'un point central du monde ; bien entendu, un pareil point n'existant pas, ils se sont trouvés en désaccord, à ce sujet, comme les modernes sur le choix d'un méridien initial. Du temps que naissait, en Ionie, la science géographique [1], Milet, avec son sanctuaire des Branchides, a été l'*omphalos*; c'est ce qu'explique assez l'horizon de la science d'alors. Plus tard, peut-être après Délos, Delphes, siège d'un autre culte apollinien, qui serait milésien d'origine (M. Roscher compte démontrer cela plus tard), succéda à Milet comme centre cosmique et le resta par la force de l'habitude. On y montrait le célèbre *omphalos*, souvent reproduit par les monuments. C'était, a supposé Miss Harrison, la pierre tombale du serpent Python ; tel n'est pas l'avis de M. Roscher. Les deux aigles d'or qui flanquaient l'*omphalos* de Delphes prouvent assez que cette pierre était en relation avec le dieu et la voûte céleste ; c'est une *meta* sous la protection de Ζεὺς ὅριος. On trouve, dans la dissertation de M. R., tout ce qu'on peut savoir ou demander sur l'*omphalos*, centre du monde, talisman, pierre, d'abord brute, puis sculptée et décorée, ainsi que sur les rapports de l'*omphalos* avec des dieux comme Apollon, Mercure et Esculape. Les transcriptions de textes, les listes de statues, de reliefs, de vases, de monnaies, etc. sont très précieuses ; je me permets seulement de trouver inutiles les références au vieux Müller-Wieseler, qui a fait son temps. Sur les *omphaloi* déliens, ajouter les informations réunies par M. Ad. Reinach, *Revue*, 1912, I, p. 311.

S. R.

J. Sieveking et **E. Buschor.** *Niobiden.* Extrait du *Münchener Jahrbuch*, 1912, II. In-8, 35 p., avec gravures. — Mémoire important qui constitue un progrès — parce qu'il nous ramène en arrière, à des opinions autrefois admises, que l'influence un peu tyrannique de Furtwaengler avait fait écarter. La Niobide Chiaramonti serait un original grec, de Bryaxis ou de son école ; elle aurait fait partie du groupe signalé par Pline (36, 28), que certains attribuaient à Praxitèle, d'autres à Scopas. Les Niobides de Florence étaient non pas des *copies* impériales des statues de ce groupe, mais des *imitations* inspirées par la tendance néo-classique, en réaction contre le *baroque* hellénistique (p. 128). Ce qui est vrai de ces Niobides l'est aussi d'autres sculptures célèbres, comme le *Tireur d'épine*, la tête dite de Nelson, l'Apollon Pourtalès, l'*Eumachia* de Naples ; ce ne sont pas des reproductions de types du ve siècle, mais, si l'on peut dire, des « modernisations », quelque chose comme l'antiquité imitée par Canova ou par Flaxman. Sur quoi je m'étonne que les auteurs n'aient point parlé de la Vénus dite de Fréjus, attribuée successivement à Alcamène, à Praxitèle et à Arcésilas, toujours par d'assez bonnes raisons. En 1887, étudiant cette statue [2], je me suis permis de conclure ainsi : « J'y reconnais un type probablement créé par Alcamène, reproduit, avec des modifications que nous ne pouvons préciser, par Praxitèle, et imité ensuite tant par les coroplastes d'Asie Mineure que par les artistes des époques hellénistique et gréco-

1. *Cf. Revue archéol.*, 1911, II, p. 390.
2. *Gazette archéologique*, 1887, p. 250-285.

Digitized by Google

romaine, entre autres peut-être... par Arcésilas, dans l'image de la déesse qu'il fit pour le temple du Forum ». Et j'ajoutais : « L'opinion éclectique à laquelle nous nous arrêtons n'a rien d'inconciliable avec ce que nous savons touchant les habitudes des sculpteurs de l'antiquité. L'idée de la propriété artistique et, par suite, celle du plagiat leur étaient étrangères ; le mérite de l'exécution, celui de la nouveauté et de la perfection dans le détail, paraît avoir eu plus d'importance à leurs yeux que celui de la création des types[1] ». MM. Conze, Michaelis, Furtwaengler et d'autres, en 1887, trouvèrent cela inadmissible ; MM. Sieveking et Buschor seraient sans doute plus indulgents aujourd'hui[2].

S. R.

Otto Richter. *Das alte Rom.* Leipzig, Teubner, 1913. In-12, 80 p., avec 16 planches et 4 plans. — Lorsqu'un spécialiste de la topographie romaine comme M. Richter consent à mettre son savoir à la portée des plus modestes voyageurs, on peut être sûr que d'autres encore en tireront profit. Ce petit guide à la Rome païenne est un livre agréable ; il le serait davantage si les illustrations étaient placées dans le texte et si l'auteur savait « aller à la ligne » (il y a jusqu'à quatre pages de suite sans alinéa). La vue du *lapis niger* (pl. I) est si confuse qu'on voit bien du *nigrum*, mais pas de *lapis* ; la restauration de l'*Ara Pacis* (pl. III) ne semble pas heureuse et a été bien mal dessinée.

S. R.

Theodor Birt. *Römische Charakterköpfe.* Leipzig, Quelle et Meyer, 1913. In-8, 348 p., avec 24 héliogravures. Prix : 7 mark. — L'auteur — un vétéran de la science, dont l'éloge n'est pas à faire — a écrit ce livre sans références pour le grand public, mais il espère, à bon droit, que les savants et les spécialistes trouveront aussi à y glaner. Les historiens, suivant lui, s'occupent trop souvent, à titre presque exclusif, des faits d'une époque, et renoncent à peindre les individus ; pour réagir contre cette tendance, il a voulu nous donner une galerie de portraits romains, sans dissimuler que ses modèles ne se montrent pas à lui de pied en cap et qu'il faut, pour compléter leurs images, quelque fantaisie. Sur quoi je ferai observer que lorsqu'il s'agit d'un Cicéron, d'un Sénèque, d'un Julien l'Apostat, dont nous possédons des œuvres très considérables et sur lesquels les informations sont abondantes, et n'y a pas de témérité à vouloir reconstituer leur physionomie morale et intellectuelle à l'aide des textes qui émanent

1. « La méconnaissance des modifications d'ouvrages grecs, à l'époque romaine, établie ici par plusieurs exemples certains, a été un grand danger pour la recherche archéologique. Elle a eu pour résultat de troubler l'image du développement de l'art grec du ve et du ive siècle, parce qu'on a eu recours, pour la caractériser, à des éléments étrangers et tardifs » (p. 138). C'est exact, mais ce n'est nouveau que parce que cela avait été un peu oublié.

2. Il y a bien d'autres choses intéressantes dans le mémoire que nous annonçons : renseignements nouveaux sur la trouvaille des Niobides en 1583 (p. 111) ; observations sur la Pédagogue du Louvre (p. 114) ; essai de restitution du groupe original (p. 116, 117) ; la Victoire de Samothrace est du iie siècle (p. 124) ; comparaison des *tireurs d'épine* (p. 129 sq.) ; la Vénus de Milo est une *Umschöpfung* du iie siècle (p. 136), etc.

Digitized by Google

d'eux ou qui les concernent ; mais quand il s'agit d'un Lucullus, d'un Sylla, d'un Pompée, l'entreprise semble bien hasardeuse. Quoi qu'on fasse, on prendra toujours pour point de départ le portrait tracé par un historien de l'antiquité et l'on n'aura, pour le contrôler, que des vraisemblances internes, critérium très insuffisant. Cela dit, je reconnais volontiers à M. Birt le don de la « caractérisation » ; ses personnages vivent et se détachent fortement [1]. Non qu'il ait le talent littéraire d'un Boissier ou d'un Martha ; il en est bien loin. Ses phrases concises — qualité rare chez les écrivains allemands — ont parfois une allure étrange : « César essaya de se surpasser lui-même. Il franchit hardiment le Rhin à Bonn et passa même en Angleterre ; *en Angleterre il espérait trouver de ces perles authentiques qu'il aimait tant* » (p. 153). Pas un mot de plus ; ceux qui croiront cela se contenteront de peu. « Titus commença par mener une vie facile (*flott*), un peu dans le style baroque (*Barockstil*) des précédents souverains. La faute en était à Bérénice, qui vint le trouver à Rome. Elle le poursuivit et il l'aimait visiblement. Elle traînait aussi après elle à Rome tout un cortège de beaux garçons, de danseurs et de castrats » (p. 257). Les premières phrases sont d'un goût contestable ; la dernière n'est fondée sur rien, sinon sur l'existence de quelques épitaphes où figure le nom de *Julia Berenike* et qui pourraient se rapporter à des affranchies de la reine juive (Schürer, I, p. 597). Je me méfie de cette manière *impressioniste* d'écrire l'histoire.

S. R.

Papers of the British School at Rome. Tome VI, Londres, Macmillan, 1913. In-8°, XIV-511 p. avec 40 pl. 53 figures dans le texte. — Le prix de ce volume (52 francs) est vraiment extravagant ; il faut d'autant plus le regretter que les articles sont fort intéressants et mériteraient d'être généralement connus. Combien de bibliothèques pourront se soumettre à un pareil impôt ? — Le premier mémoire, dû à la collaboration de MM. Ashby, Peet et Tagliaferro, décrit en grand détail les fouilles exécutées dans les constructions mégalithiques de Malte et de Gozo (1908-1911). Puis vient un travail de M. D. Mackenzie sur les dolmens et les nuraghes de Sardaigne [2]. Trois autres mémoires (S. Colvin, E. Strong, T. Ashby) concernent des dessins de la Renaissance d'après des monuments romains [3]. Miss Evelyn Jamison publie un essai très étendu sur l'administration normande en Apulie et à Capoue, particulièrement sous

1. Je défie qu'on commence, sans aller jusqu'au bout, la biographie de Marc-Aurèle, la dernière et la meilleure peut-être de ce volume. A la fin une idée bizarre : les tsars russes sont les continuateurs des Césars du Bas-Empire ; ceux d'Antonin et de Marc-Aurèle sont les rois prussiens sur le trône impérial !

2. P. 167 : « Avec la découverte de ces dolmens, on peut dire que la Sardaigne entre définitivement dans le groupe de la civilisation dolménique de la Méditerranée occidentale ».

3. Un misérable dessin de G. A. de Brescia (?), d'après un bas-relief encore existant de l'arc de Constantin (*adventus Augusti*), offre de l'intérêt à cause de la tête de l'empereur Constantin substituée à celle de Marc-Aurèle (pl. 35). — Les trois dessins conservés à Chatsworth, d'après des épisodes de la colonne Trajane (pl. 36-38), paraissent dater de 1467 et sont l'œuvre d'un artiste florentin.

Digitized by Google

Roger II et Guillaume Ier [1]. M. Jeames reproduit et commente une description de Rome due à un voyageur anglais anonyme (1622); enfin, M. T. Ashby s'occupe du séjour de Thomas Jenkins à Rome et du rôle important qu'il a joué, avec Gavin Hamilton, dans l'acquisition d'antiquités pour les collections anglaises.

S. R.

E. Hore Gabrici. *Cuma, Parte prima, dalle origini ai principii del secolo VI av. Chr.* 1 vol. in-4°, 449 pages, atlas de même format, 55 planches, 1913 (ce volume est le tome XXII des *Monumenti antichi* publiés par l'Académie des Lincei). — M. Gabrici entreprend de décrire les collections de Cumes, qu'il a eues en main, au musée de Naples, de 1906 à 1910. Le premier chapitre est consacré à la topographie de Cumes et à l'histoire des fouilles. Il s'ouvre par un paragraphe où sont décrits avec soin tous les vestiges de l'antiquité qui se trouvent ou qui se trouvaient, du temps de Jorio, le savant napolitain qui a le mieux étudié ces débris, sur l'emplacement de la cité et de ses dépendances. Le second paragraphe a pour objet les *fouilles et les découvertes* dont la plaine et l'acropole ont été le théâtre. Deux paragraphes sont réservés à la *raccoltà Cumana*, formée au Musée de la collection constituée par le prince de Syracuse, et à la *raccoltà Stevens*. Stevens a fouillé à Cumes, de 1878 à 1884 et de 1886 à 1893. Il était connaisseur, et il a tenu un journal des fouilles ; il dessinait bien. Sa collection, acquise à la suite des propositions faites par M. de Petra, directeur du musée, y est entrée en 1902, et c'est la publication surtout de cette collection qu'a entreprise l'auteur du présent travail.

Chapitre II. *La civilisation préhellénique de Cumes*. Le premier paragraphe est consacré aux tombes préhelléniques. Vient ensuite l'examen des objets retrouvés dans les tombes préhelléniques. On trouve là quelques traces d'argent; mais le bronze est le métal dont sont faites les fibules, les bracelets, les pendentifs et autres objets d'ornement personnel. L'auteur insiste surtout sur les fibules et montre qu'elles se retrouvent dans d'autres gisements, à Norcia, à Capoue, etc. Il en est de même pour les armes. Il décrit ensuite les voies du commerce en Italie et les origines de Cumes. Il cherche un rapport entre ce qui s'est passé en Grèce et ce qui s'est passé en Italie. On a constaté en Orient une civilisation très avancée à laquelle succède une époque de barbarie relative. Elle se retrouve en Italie, et correspoud au passage de la civilisation mycénienne à l'invasion dorienne. Les Italiens auraient tiré d'abord le peu de métal qu'ils avaient de leur commerce avec les Cypriotes et avec d'autres Orientaux ; puis ils auraient commencé à exploiter les mines de l'Etrurie et c'est alors qu'ils auraient fréquenté, en remontant, la côte occidentale ; les Siciliens allaient chercher le métal dans l'île d'Elbe et ailleurs en Toscane. C'est d'après les résultats des fouilles faites sur divers points de l'Italie que sont établis ces points de comparaison. Ainsi le méandre est analysé dans ses variétés. Le

1. P. 265 : « La monarchie normande de l'Italie méridionale a été une des créations les plus remarquables du XIIe siècle.... Ce fut l'Etat le mieux organisé qu'ait connu le moyen âge ».

Digitized by Google

calcul fondé sur l'observation de tous ces éléments conduirait, pour Cumes, jusqu'à la fin du VIe siècle avant notre ère.

Chapitre III. *La plus ancienne civilisation des Chalcidiens à Cumes.* L'auteur commence par décrire, d'après les journaux de fouilles, les tombes grecques les plus anciennes, La description, comme dans tout le reste de l'ouvrage, s'appuie ici, surtout pour la céramique, à la fois sur les figures données par les planches et sur celles, bien plus nombreuses, qui sont insérées dans le texte. C'est ces figures qui servent à classer et à juger la collection céramique, à la définir. Les figures d'animaux (pl. XXXIII) sont particulièrement décisives. C'est après avoir ainsi étudié la céramique que la recherche se porte sur les origines du style géométrique de Cumes. A ce propos, l'auteur discute le terme *protocorinthien* et montre qu'il est inexact et trompeur. Il arrive par là à définir la civilisation des Chalcidiens de Cumes dans ses rapports avec celles de l'Italie et de la Sicile. Les étrangers venus là par mer ne se sont pas lassés de produire ; la céramique de Cumes ressemble à celle de Capoue et du reste de la Campanie ; on peut suivre leur production jusqu'à Tarquinies, où l'on reconnaît les types cuméens; le commerce chalcidien sur la côte d'Etrurie a son aboutissement, son centre principal à Tarquinies, jusqu'à la fin du VIIIe siècle où il commence à céder la place au commerce rhodien. C'est appuyé sur les résultats *de l'enquête archéologique en rapport avec la tradition historique* que l'auteur confirme la tradition, rapportée par Strabon : πασῶν γάρ ἐστι πρεσβυτάτη τῶν τε Σικελικῶν καὶ τῶν Ἰταλιωτίδων (V, 243). La date fixée par Eusèbe pour la fondation de la colonie chalcidienne est aussi à maintenir.

Il y a, dans ce volume, bien des recherches, bien des conjectures ; mais nous ne savons si, malgré l'énorme effort qu'il a coûté, il est sage de compter sur les résultats obtenus. L'auteur possède la connaissance très étendue et très précise de toutes les fouilles qui se sont faites en Italie, et il en use avec une confiance qui n'a d'égale que son zèle à classer, à distinguer, à rapprocher ; mais on se demande si, pour l'art de ces périodes reculées, il est possible d'arriver à autant de certitude qu'il le prétend. La Cumes préhellénique et la Cumes chalcidienne auraient pu, ce semble, être traitées avec plus de brièveté. On aurait désiré un début plus court pour ce volume, une arrivée plus prompte à l'époque où les vases corinthiens et les vases attiques pénètrent à Cumes, où Cumes s'associe au grand mouvement du monde grec. La céramique corinthienne et la céramique attique y règneront à partir du VIe siècle ; nous voudrions y arriver plus vite. A vrai dire, dans cette première partie, nous ne dépassons pas la céramique géométrique. Quatre cents pages, c'est beaucoup pour cet art tout primitif, qui n'admet que des hypothèses.

Puis, pourquoi ce parti pris de ne pas citer les textes? M. Gabrici ne nous offre nulle part la réunion de tous les documents qui peuvent aider l'historien à s'orienter dans cette histoire; il ne les cite que par occasion, en passant. Il me semble qu'il y aurait eu lieu de commencer par les réunir et par les discuter; on aurait aimé à les trouver rassemblés avant ou après le chapitre qui décrit les ruines de la ville.

Pour nous résumer, ici il y a, selon moi, beaucoup d'érudition superflue. J'aurais mieux aimé abréger beaucoup ce commencement, pour arriver à la

Digitized by Google

partie qui mêle Cumes à l'histoire de Rome, pour examiner par exemple, la question de savoir si l'alphabet latin était venu, comme on le croit, de Cumes, pour savoir quelle part Cumes avait eue aux destinées de la Grèce adulte et quelle influence elle avait exercée sur le monde campanien et romain.

G. P.

E. Foelzer. *Die Bilderschüsseln der ostgallischen Sigillata-Manufakturen.* Bonn, Marcus, 1913. IV-87 p., avec 33 pl. — Travail de première main, qui a nécessité de longs voyages et fait honneur à l'autrice, formée à l'école du musée de Trèves. Le but de l'ouvrage est de décrire les coupes à reliefs de la Gaule orientale, en particulier celles du pays des Trévires, dans leurs relations avec les céramiques qui les ont précédées et les céramiques voisines. Outre les trouvailles faites à Trèves, Mlle Fölzer a examiné celles qui sont conservées dans d'autres musées français, allemands et hollandais. Les divers centres de production sont étudiés dans l'ordre chronologique : 1° Luxeuil, la plus ancienne fabrique de la Gaule orientale ; 2° La Madeleine près de Nancy (Saint-Nicolas du Port); 3° la fabrique *Satto*, dont le centre est encore à découvrir ; 4° Lavoye, les Allieux, Avocourt (Meuse); 5° Eschweiler Hof (Saint-Ingbert); 6° Trèves. Les planches sont très bonnes et reproduisent au trait quantité de motifs qu'on ne trouverait pas réunis ailleurs.

S. R.

R. Cirilli. *Les prêtres danseurs de Rome. Étude sur la corporation des Saliens.* Paris, Geuthner, 1913. In-8, XI-187 p. — Les Saliens sont des prêtres *sauteurs*, gardiens des boucliers sacrés, *ancilia*, qui, tombés du ciel du temps de Numa, reproduisent le type bilobé déjà connu à l'époque préhellénique. Ces boucliers-talismans seraient des symboles du dieu Mars; la création des Saliens, affectés à leur garde, se rattacherait à l'introduction de la métallurgie en Italie ; les danses saliennes auraient pour prototype les danses magiques des forgerons crétois et des Curètes qui, en faisant résonner leurs armes métalliques, croyaient mettre en fuite les démons. M. Cirilli a combattu certaines idées de MM. Helbig, Wissowa, Hild et Frazer, mais non sans leur faire beaucoup d'emprunts. Son inexpérience se révèle dès l'abord dans sa bibliographie, semée de coquilles typographiques, où des ouvrages sont signalés sans noms d'auteurs, où *Sallengre* devient *Sallengui*, où Montfaucon est cité comme une source, etc. Style et rédaction sont également fâcheux ; les fautes d'impression pullulent partout et l'on se demande comment l'auteur a consulté les ouvrages qu'il cite quand on le voit renvoyer à « Boyd, *Hawes Gournia*, pl. XI, 15 » (p. 23, où il n'y a pas moins de quatre autres bévues dans les notes)[1]. P. 79, à propos des *Saliae virgines* : « Sur le bas-relief publié par J. B. Casali, on voit six jeunes filles avec des encensoirs dans le cortège. On a voulu reconnaître en elles des vierges saliennes ». Pas de renvoi; il faut se reporter à la p. 4 pour savoir ce dont il s'agit (bas-relief perdu) et là on constate : 1° que la publication de Casali est

1. Cela n est pas une exception ; il y en a cinq à la p. 85.

Digitized by Google

citée avec un millésime faux ; 2° qu'il n'y a pas le renvoi nécessaire à Gronovius. P. 91, le texte est calqué de beaucoup trop près sur celui de l'article *Salii* de M. Hild dans le *Dict. des Antiq.* (p. 1021) ; j'ai fait la même remarque ailleurs. A la fin, il y a une utile réunion des textes épigraphiques et littéraires mentionnant les Saliens ; mais nombre de ces textes sont estropiés, l'ordre où ils sont énumérés est absurde (p. 182-3), Lucien est donné comme un auteur latin (p. 185) et le texte de Lydus est altéré au point que l'auteur n'y a dû rien comprendre en le transcrivant. Pis encore : usant à l'aveugle d'une note prise dans Marquardt (*Staatsverw.*, III, p. 419), M. Cirilli (p. 178) fait de Savaro un ancien scoliaste, alors que J. Savaron écrivait à Paris en 1598. Ce qu'il y a de plus étonnant peut-être et sans doute de meilleur dans cet ouvrage est la préface élogieuse dont l'a fait précéder M. Toutain.

S. R.

Eug. de Faye. *Gnostiques et gnosticisme*. Étude critique des documents du gnosticisme chrétien aux IIe et IIIe siècles. Paris, Leroux, 1913. In-8, II-480 p. — « Avant de rechercher les origines lointaines du gnosticisme ou de tenter d'en faire l'histoire, il faut élucider à fond la question des sources. Le défrichement préalable du champ qu'il s'agit de mettre en valeur n'est pas encore achevé » (p. 3). Ces lignes caractérisent la manière analytique de M. de Faye, opposée à la manière synthétique de M. Bousset (*Hauptprobleme der Gnosis*, 1907), dont l'intérêt ne lui échappe point, mais qu'il juge prématurée. Ce n'est donc pas une histoire du gnosticisme que nous a donnée l'auteur, mais des recherches sur les gnostiques, en particulier sur Basilide, Valentin, Marcion, Apelle, les gnostiques des *Philosophumena*, les gnostiques coptes, les Ophites. L'idée dominante est la division du gnosticisme en deux périodes, faisant suite à une époque de gestation qui nous échappe : 1° les fondateurs, vers l'an 120, créateurs originaux de systèmes et d'écoles philosophiques, où l'ascétisme est de règle, qui se recrutent surtout parmi les gens cultivés ; 2° depuis la fin du IIe siècle, tendance au syncrétisme et développement d'un gnosticisme *sacramentel*, qui subordonne la connaissance à la rédemption, sous l'influence des mystères païens. Cette forme de gnosticisme a influé, à son tour, sur la grande Église « qui adoptera l'idée ritualiste et en fera le principe et le nerf de ses sacrements » (p. 458). Ce qui distingue essentiellement le gnosticisme du IIIe siècle de celui du IIe, « c'est que les associations qui le composent, d'écoles qu'elles étaient, deviennent des confréries religieuses », ayant pour but principal l'accomplissement de certains rites expiatoires. Ainsi s'explique à la fois la popularité du gnosticisme à cette époque et son absurdité ; les gens incultes, devenus la majorité dans ces associations, y firent prévaloir leurs superstitions ridicules et parfois aussi, semble-t-il, leur libertinage. L'Église, en le combattant avec acharnement, n'a pas seulement lutté pour ses droits, mais pour ceux de la morale et de la raison.

S. R.

L. von Sybel. *Der Herr der Seligkeit. Archäologische Studie zur Christlichen Antike*. Marburg, Elwerth, 1913, 40 p. gr. in-8, avec 19 gravures. — Les motifs chrétiens qu'étudie ici M. de Sybel sont surtout ceux de la *Majestas*

Digitized by Google

Domini et de la soi disant *Traditio legis*. A l'encontre de la plupart des archéologues, l'auteur n'admet pas que le Christ, tenant un rouleau, soit censé remettre l'Évangile aux apôtres (malgré l'inscription fréquente *Dominus legem dat*) ; bien que cette interprétation soit admissible dans un petit nombre de cas, le rouleau tenu par le Seigneur n'est généralement qu'un attribut. La scène ne se passe pas sur terre, mais dans le ciel : c'est la proclamation du salut éternel par l'efficace de la nouvelle loi. Lorsque la figure du Christ est encadrée de celle des deux apôtres Pierre et Paul, considérés comme les princes des bienheureux, Paul occupe presque toujours la place d'honneur, que les monuments romains ont essayé passagèrement de lui disputer. La rivalité ainsi entrevue entre Rome et Ravenne serait fort intéressante à constater si l'on nous en donnait de plus amples preuves. J'ai l'impression que M. de Sybel veut en savoir trop long et ne laisse pas au caprice des artistes une place suffisante, alors que De Rossi tendait parfois à l'exagérer.

S. R.

Dom Etienne Darley, O. S. B. *Les Acta Salvatoris. Un Evangile de la Passion et de la Résurrection et une mission apostolique en Aquitaine, suivis d'une étude de la version anglo-saxonne.* Paris, Picard, 1913. In-8, 51 p. — Publiée avec un *nihil obstat* et deux *imprimatur*, cette brochure est étrange. L'auteur est arrivé à la conviction que les *Actes* dits de Pilate et la *Mission de Nathan* (*Vindicta Salvatoris*)[1] sont des textes du Ier siècle : « Les *Actes* sont, en effet, un récit, ou évangile, de la Passion et de la Résurrection du Sauveur; la Mission de Nathan, une mission apostolique en Aquitaine... Tertullien cite et commente les *Actes* et la lettre, rapport adressé à l'empereur Tibère, de la Mission de Volusien[2], comme une autre relation faite à Tibère ». Pour établir une thèse aussi surprenante, il faudrait un examen minutieux et détaillé des textes, alors que nous trouvons surtout de brèves affirmations. Les théologiens, orthodoxes ou libéraux, ne sont pas disposés à croire que l'épître de Barnabé s'inspire des Actes de Pilate, que saint Ignace s'en soit servi, que saint Irénée « commente, en les résumant, les *Actes* suivis de la *Vindicte* » (p. 11), etc. Mais pour discuter cela, il faudrait que l'auteur eût donné ses raisons; je n'en trouve point et ne comprends pas toujours ce qu'il écrit.

S. R.

Gertrude Lowthian Bell. *Churches and Monasteries of the Tûr 'Abdîn and neighbouring districts* (Extrait de la *Zeitschrift fur Geschichte der Architektur*, Heidelberg, 1913). In-4°, avec 28 planches et 40 gravures. — Étude très richement illustrée d'un groupe important d'églises et de monastères (Ve-VIIe siècle), dont les ruines, situées en plein pays kurde, sont difficilement accessibles. L'intrépide autrice les avait déjà visitées en 1909 et en avait publié une première description dans l'ouvrage de MM. Strzygowski et van Berchem sur Amida. Revenue dans ce pays en 1912, elle compléta son exploration au prix de fatigues dont elle dédaigne de dire plus d'un mot.

1. Tischendorf, *Evangelia apocrypha*, p. 471.
2. Faisant partie de la *Vindicta*.

Digitized by Google

Toutes les églises de la Mésopotamie septentrionale témoignent d'influences artistiques qui ne remontent pas seulement à l'époque classique, mais où les vieilles traditions de l'art oriental ont leur part. Cela est particulièrement sensible dans la décoration, dont il faut chercher les prototypes en Syrie. On trouvera les éléments d'une étude comparative dans les grandes photographies prises et publiées par Miss Bell. Certains chapiteaux (pl. XVIII) offrent des sortes d'entrelacs en losanges dont le type a été retrouvé sur deux stèles funéraires coptes du musée de Berlin, attribuées par M. Wulff à une époque comprise entre le ve et le viie siècle. Des études ultérieures permettront sans doute de constituer la géographie et la chronologie de tous ces motifs d'ornement ; bien que les recherches à ce sujet ne fassent que commencer, on est étonné de la rapidité de leurs progrès.

S. R

J. G. Frazer. *The Scapegoat.* Londres, Macmillan, 1913. In-8, xiv-453 p. — La troisième édition du *Golden Bough*, dont ce volume fait partie, comprenait déjà : *The Magic Art* (2 vol.) ; *Taboo and the perils of the soul* ; *The dying God*; *Adonis, Attis, Osiris* ; *Spirits of the corn and of the wild* (2 vol.). Les deux derniers volumes ont paru tout récemment sous ce titre : *Balder the Beautiful.* Dans celui-ci M. Frazer a traité les points suivants : 1° Le transfert du mal ; 2° L'omniprésence des démons ; 3° L'expulsion publique du mal ; 4°, 5° Les boucs émissaires en général ; 6° Les boucs émissaires dans l'antiquité classique ; 7° La mise à mort du dieu au Mexique ; 8° Les Saturnales et fêtes analogues. L'étude sur la crucifixion du Christ, qui occupait les pages 186-198 de la seconde édition du *Golden Bough* (t. III), est ici reléguée en appendice et réimprimée avec des additions et des réserves. Dans une note initiale, M. Frazer se déclare résolument hostile à toute thèse qui voudrait révoquer en doute l'existence historique de Jésus et sa mort sous le gouvernement de Ponce Pilate ; il considère que cela est établi par le témoignage des Évangiles, comme par les textes hostiles de Tacite et de Pline le jeune. « Ce sont seulement les incidents de la vie et de la mort du Christ qui restent, et resteront probablement toujours, voilés par les brouillards de l'incertitude » (p. 412). On voit que M. Frazer est très loin de M. Benj. Smith, qu'il n'a jamais cité ; ce n'est d'ailleurs pas en quelques lignes dédaigneuses que l'on peut traiter d'aussi graves questions. Mais ce n'est là, en somme, qu'un détail infime dans ce volume si plein d'érudition et de rapprochements ingénieux. Ceux qui le liront — parfois non sans effort ni résistance — seront tout prêts à souscrire une fois de plus au jugement d'un critique littéraire du *Times* : « Le verdict de la postérité sera probablement que le *Golden Bough* a influencé l'attitude de l'esprit humain au sujet des croyances surnaturelles et des rituels symboliques plus profondément que tout autre ouvrage publié au xixe siècle, à l'exception de ceux de Darwin et d'Herbert Spencer ».

S. R.

J. J. M. de Groot. *Religion in China.* New-York, Putnam, 1912. In-8, xv-327 p. — Les manuels enseignent qu'il y a trois religions en Chine : le

Digitized by Google

taoïsme, le confucianisme et le bouddhisme. Les Chinois disent cependant que leur pays, bien que pratiquant trois religions, n'en possède, en vérité, qu'une seule. Cela ne signifie pas que ces trois religions ont été amalgamées, car alors elles n'existeraient plus isolément; ni que chaque Chinois professe à la fois trois religions, car on ne comprendrait pas pourquoi elles se réduisent pour lui à une; ni que les Chinois sont les plus tolérants des hommes, car M. de Groot a prouvé lui-même, dans son ouvrage *Sectarianism and religious persecution in China*, qu'ils ne sont pas tolérants du tout. La vraie explication, proposée par M. de Groot et dont la démonstration forme l'objet du présent volume, serait celle-ci : Les trois religions en question sont trois branches, nées d'un tronc commun qui a existé depuis les temps préhistoriques ; ce tronc n'est autre que la religion de l'univers (*universisme*), de ses parties et de ses phénomènes. L'*universisme* est la religion unique de la Chine ; comme le taoïsme, le confucianisme et le bouddhisme en sont « les trois parties intégrantes », tout Chinois se sent également à l'aise avec l'une et l'autre, sans être choqué par des principes dogmatiques qui se contredisent ou qui s'excluent. A l'époque des Han (— 200 + 200 ap. J.-C.), l'ancien tronc se divisa en deux branches, taoïsme et confucianisme; le bouddhisme, sous sa forme universaliste (*Mahayâna*), arrivant de l'Inde, se greffa alors sur l'ancien tronc. Il est remarquable que la Chine reçut ainsi les religions dont elle vit encore à l'époque même de la fondation du christianisme. S. R.

Ed. Chavannes et **R. Petrucci**. *Ars Asiatica. La peinture chinoise au Musée Cernuschi en 1912*. Bruxelles, Van Oest, 1914. In-4, 100 p., avec 47 planches. — L'exposition organisée en 1912 au Musée Cernuschi réunissait un certain nombre de peintures chinoises dont il était possible de fixer avec quelque précision l'origine et la date. Comme les études historiques sur l'art chinois sont encore à leurs débuts, il a paru utile de mettre en pleine lumière, au moyen de planches luxueuses et de commentaires développés, quelques exemplaires vraiment typiques, destinés à fournir des points de repère précis autour desquels viendraient se classer, avec le temps, les œuvres incertaines. A la suite de ces notices très détaillées on trouve un catalogue sommaire des 144 peintures exposées. Celles qui sont reproduites datent du VIIIe siècle (époque des Tang) au XVIIIe ; elles nous conduisent à travers les époques des Song, des Yuan, des Ming jusqu'à celle des Tsing. Cet ensemble permet déjà d'entrevoir les caractères d'une évolution qui n'a pas été rectiligne et où l'académisme précoce, l'archaïsme et le maniérisme ont eu leur part. Parmi les peintures reproduites, la plus belle, à mon avis, est un portrait d'homme de la collection Rivière (pl. XVII), fragment d'une composition plus importante qui a péri. « Dans l'acuité singulière du regard, disent les auteurs (p. 30), on sent revivre toute cette tradition de la vieille peinture chinoise qui y voyait un reflet direct de l'âme, une valeur mystérieuse et magique. » Un pareil portrait tient sa place à côté d'un Van Eyck ou d'un Pisanello. C'est à Pisanello aussi que font penser les peintures représentant des animaux ; quant aux paysages, il faut aller jusqu'au XIXe siècle pour en trouver, dans l'art français moderne, les équivalents. S. R.

Digitized by Google

J.-A. Decourdemanche. *Traité des monnaies, mesures et poids anciens et modernes de l'Inde et de la Chine*, Paris, Leroux, 1913. In-8, 172 p. — « Dans le présent travail, nous croyons avoir démontré que les éléments métriques babyloniens et perses, en vigueur à l'époque achéménide, ont été transmis dans l'Inde et, de là, chez les trois peuples d'Extrême-Orient, les Chinois, les Siamois et les Cochinchinois ». Cette constatation, comme le dit l'auteur, est importante, car la métrologie est un des éléments qui permettent de mettre en lumière la transmission des influences par les relations commerciales. La tâche était difficile, notamment pour la Chine, dont les systèmes métriques sont effroyablement compliqués. Je n'ai pas la compétence nécessaire pour apprécier la valeur des données numériques sur lesquelles se fondent les calculs et les déductions de M. Decourdemanche ; j'éprouve pourtant quelque scrupule lorsque je vois que la longueur du pied d'arpenteur est empruntée aux *Éléments de géographie* de Balbi et que d'autres évaluations sont tirées de la *Chine* de Pauthier (1837), livre dont la réputation d'exactitude laisse à désirer.

S. R.

H. Schuchardt. *Baskish und Hamitisch.* Paris, Champion, 1913 (extr. de la *Rev. internat. des Études basques*, VII, 3). — L'auteur pense maintenant, avec Trombetti, que le basque est apparenté à la fois aux idiomes caucasiques et aux idiomes chamito-sémitiques, mais plus voisin des langues caucasiques que du berbère. Les 154 mots basques qu'étudie M. Schuchardt ne semblent pas comporter de rapprochements qui s'imposent avec évidence ; que *hier* se dise *atzo* en basque et *abrándi* dans une langue africaine, je le veux bien, mais me garderais d'en rien conclure. Voici qui est d'un intérêt plus général. Le cheval, en basque, se dit *zaldi* ; ce mot rappelle l'ibérique *thieldones* (*celdones*), désignant, d'après Pline, des chevaux des Asturies qui allaient à l'amble. M. Schuchardt rapproche le berbère *aserdun*, « mulet », parce que les textes en ancien français parlent de « mulets amblants ». Un rapport analogue, mais inverse, existerait entre *mannus*, espèce de poney chez les Romains, et le basque *mando*, signifiant mulet (cf. l'ibérique *mandonius*) ; Sénèque parle, dans un même endroit, des *manni asturcones* (*asturco* est expliqué par *equus ambulator* dans les gloses) et des *tolutarii* (trotteurs). Les archéologues qui s'occupent des chevaux d'Espagne peuvent noter cela.

S. R.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS, IMPRIMERIE ORIENTALE DE A. BURDIN ET Cie

Digitized by Google

LE KOURGANE DE SOLOKHA

(RUSSIE MÉRIDIONALE)

ΕΛΕΥΘΕΡΙΑ [Η]ΗΡΜΩΝ ΑΝΤΙΣΘΕΝΕΙ, ainsi se restituerait une inscription presque totalement effacée que porte le bord d'une magnifique phialé en or massif, trouvée sous le grand tumulus de Solokha, dans la Russie méridionale, près des cataractes du Dnieper.

« Offert (ou dédié) à Antisthène par Eleuthérie et Hermon ». — Et plus bas : « à Antiloque » : ΑΝΤΙΛΟΧΟ.

Antisthène ? Antiloque ? Se nommait-il d'un de ces noms le roitelet scythe, dont la tombe, riche en objets d'art, a été doctement explorée durant l'été passé par le professeur Wesselowsky, membre de la Commission Impériale Archéologique de Russie ?

Antisthène ? Antiloque ? Pourquoi n'auraient-ils pas porté des noms grecs ces princes scythes, qui ont dû passer des mois, voire des années à l'abri des murs des colonies grecques — Olbia, Chersonèse — soit commes otages, pendant leur jeunesse, soit comme voyageurs ou *sportsmen*, avides de rapporter en Scythie quelque prix de lutte, de course ou de tir au javelot ? Témoins ces splendides amphores panathénaïques que nous livrent les grandes sépultures de la Scythie.

Quoi qu'il en soit, le prince scythe, qui reposait sous l'immense amoncellement de terre dit *Solokha*, avait dû bien connaître la Grèce et les Grecs du IVe siècle av. J. C. et apprécier la finesse de leur orfèvrerie. Car c'est faire preuve de beaucoup de goût que de s'entourer de merveilles de l'art hellénique au milieu de sujets nomades, au sein de « monstres barbares » tels que se présentent à nos yeux — et peut être à tort — les Scythes de la Russie méridionale. Le prince des steppes du Borysthène, dont

Digitized by Google

nous avons exploré la tombe, a dû bien hautement estimer lui-même et su inspirer à ses proches le culte de l'art de Phidias, pour que, la dépouille royale à peine déposée sur son lit de repos, une main dévouée soit venue placer au chevet du prince le merveilleux bijou que représente le peigne d'or de la Solokha.

L'histoire nous donne quelques indications sur l'existence de ces Scythes hellénisés :

« Il se forma. dit E. Curtius[1], dans tous les pays barbares où les Grecs prirent pied, une race bâtarde une population adroite, affairée... C'étaient les agents des maisons de commerce grecques. A mesure que leur nombre s'accrut, ils répandirent dans le peuple, auquel ils étaient mêlés, les mœurs et la langue de la Grèce. Ainsi naquit le grand peuple des Helléno-scythes. Tout se transforma, tout se renouvela aux mains des Grecs. La Crimée se remplit de républiques grecques qui firent pénétrer plus avant et plus profondément dans le pays leur influence intellectuelle. Les villes fondées par les commerçants grecs trouvèrent. jusque dans la population des pays barbares, des affinités antérieures sur lesquelles elles purent s'appuyer. Les colonies ont très vite rejoint et dépassé leur métropole. Dans les belles villes toutes neuves on vit s'étaler un luxe que ne connaissait pas la mère patrie. On voulait jouir de ses richesses rapidement amassées. Naturellement, suivant que les circonstances étaient favorables ou contraires, l'hellénisation aboutit à des résultats différents. Il y eut des Hellènes qui, expulsés de leurs stations maritimes et refoulés dans l'intérieur des terres, s'établirent au milieu des Barbares et retournèrent par degrés à la barbarie. Tels étaient ces Gélons, dont parle Hérodote, qui habitaient au milieu des Budins dans l'intérieur de la Russie. Ils étaient organisés en cité avec temples, statues. et autels à la mode hellénique · mais tout cela, comme aussi les remparts de leur ville, était en bois. Ils célébraient en

1. Ernest Curtius, *Histoire grecque*, traduction Bouché-Leclercq, Paris, 1880, t. I, p. 579).

Digitized by Google

l'honneur de Dionysos des fêtes grecques. mais leur langue avait déjà dégénéré en un patois moitié grec, moitié scythe ».

Sur ce, je passe la plume à Mme Sophie Polovtsoff pour un compte rendu plus détaillé de notre campagne archéologique de l'année 1913. Qu'il me soit seulement permis d'insister un instant — et les archéologues me comprendront — sur la sensation de profonde vénération que nous éprouvâmes, le professeur Wesselowsky et moi, lorsque nous sortions de terre l'une après l'autre les merveilleuses pièces dont suit la description.

C'est aux confins septentrionaux du gouvernement de la Tauride. non loin des cataractes du Dnieper, en plein désert et à 15 kilomètres de toute habitation humaine. que s'élevait le gigantesque *kourgane* dit Solokha. Ici, aucun nuage ne viendra troubler notre contentement ; aucun *fellah* rapace n'essaiera de déposer ces amorces brillantes qui, sur les bords du Nil, flattent la crédulité de l'explorateur trop impatient. Le *truquage* des sépultures n'a pas encore atteint nos steppes russes. Seuls les chercheurs de trésors sont venus de tout temps détruiré, spolier. bouleverser ces monuments funéraires si riches et si mystérieux. La plus grande partie des *kourganes* scythiques ne nous offre que de pauvres débris, abandonnés par les spoliateurs. Par contre, lorsque, pour une fois, le sort veut bien nous favoriser et nous livrer une tombe intacte, c'est tout un musée d'objets artistiques à recueillir, tout un livre de mort à effeuiller, tout un poème archéologique à redire...

Heureux l'explorateur auquel il est donné de présenter ce poème à l'attention de ses savants confrères !

A. Bobrinskoy.

Saint-Pétersbourg, janvier 1914.

Digitized by Google

UNE TOMBE DE ROI SCYTHE

(TUMULUS DE SOLOKHA, RUSSIE MÉRIDIONALE)

(Planches I-XI.)

Je viens soumettre à l'examen des savants français les dernières trouvailles archéologiques faites en Russie. Grâce à l'amabilité du président de la Commission Impériale archéologique, le comte A. Bobrinskoy, et du professeur Wesselowsky, je suis en mesure de publier ici des planches, gravées d'après les photographies dont certaines ont déjà paru dans des journaux russes et étrangers. Plusieurs de ces trouvailles, remarquables échantillons d'orfèvrerie antique, sont d'une beauté de conception et d'une finesse de travail sortant tout à fait de l'ordinaire. Elles feront sans doute l'objet d'une étude détaillée; les savants russes, ainsi que leurs collègues étrangers, auront alors l'occasion d'émettre un avis compétent sur les origines et l'importance de ces bijoux, qui apportent tant de données nouvelles et intéressantes aux problèmes soulevés depuis longtemps par les antiquités de style hellénique découvertes dans la Russie méridionale. Ces quelques pages ne doivent être considérées que comme une notice préliminaire, destinée à porter à la connaissance de ceux qui ne lisent pas le russe les informations les plus récentes sur ces objets. Il est impossible, si tôt après les fouilles, de tenter même un examen superficiel de tous les matériaux recueillis par M. le professeur Wesselowsky; je n'essaierai ici que de donner une description succincte de ce mobilier funéraire trouvé dans la tombe d'un roi scythe et d'y joindre un court récit des travaux qui ont amené un si heureux résultat.

N'ayant pas assisté aux fouilles du professeur Wesselowsky, je me fonde dans ce qui suit sur l'article publié le 19 juillet

Digitized by Google

(1er août) dans le *Novoé Vrémia* par le comte Bobrinskoy, témoin oculaire de la découverte[1], sur les articles du profes-

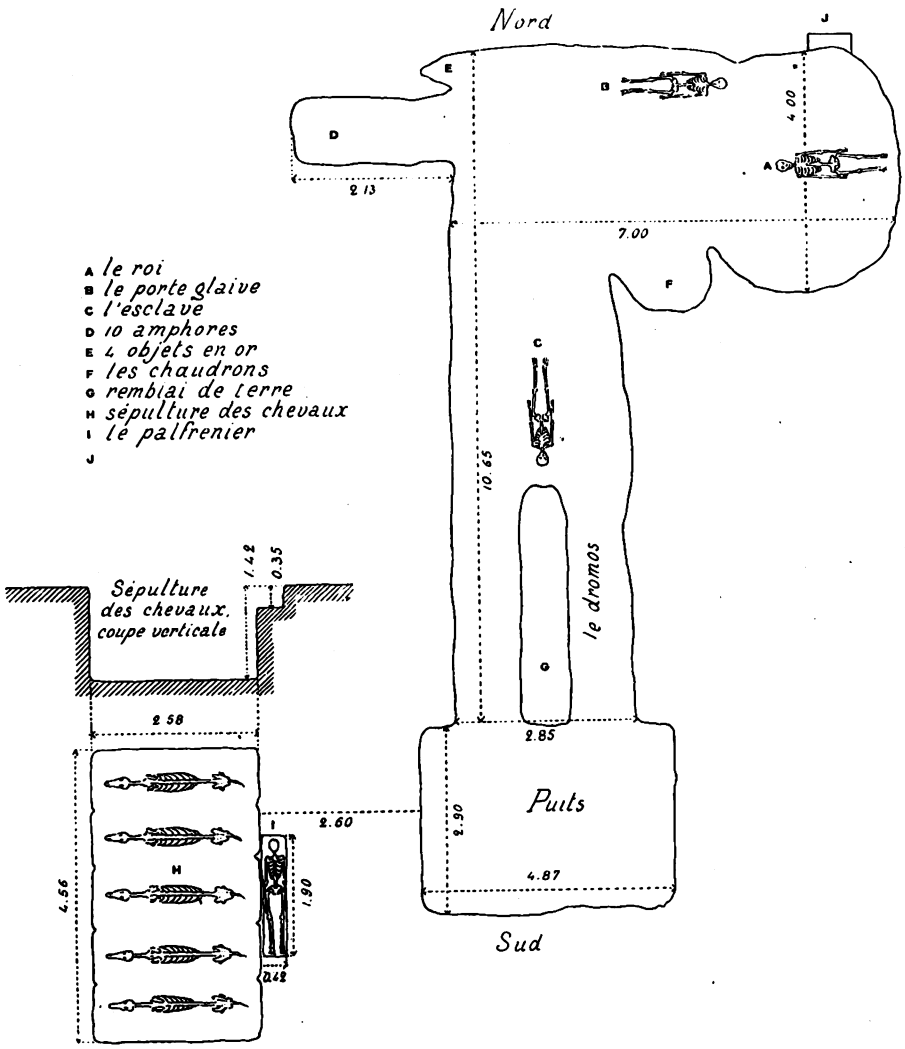

Fig. 1. — Plan horizontal de la tombe royale de Solokha.

1. Dans *l'Illustrated London News* du 3 janvier 1914, le comte Bobrinskoy a publié un résumé de cet article ; voir aussi la même Revue, 14 février.

Digitized by Google

seur Wesselowsky dans le même journal du 19 octobre (1er novembre) et du 30 novembre (13 décembre) 1913, et enfin sur quelques observations et souvenirs personnels dont ces deux savants ont bien voulu me faire part. Je saisis avec plaisir cette occasion de leur exprimer ma gratitude pour les détails si intéressants qu'ils m'ont communiqués et surtout pour les plans que l'aimable autorisation du professeur Wesselowsky me met à même de joindre à cette étude (fig. 1 et 2).

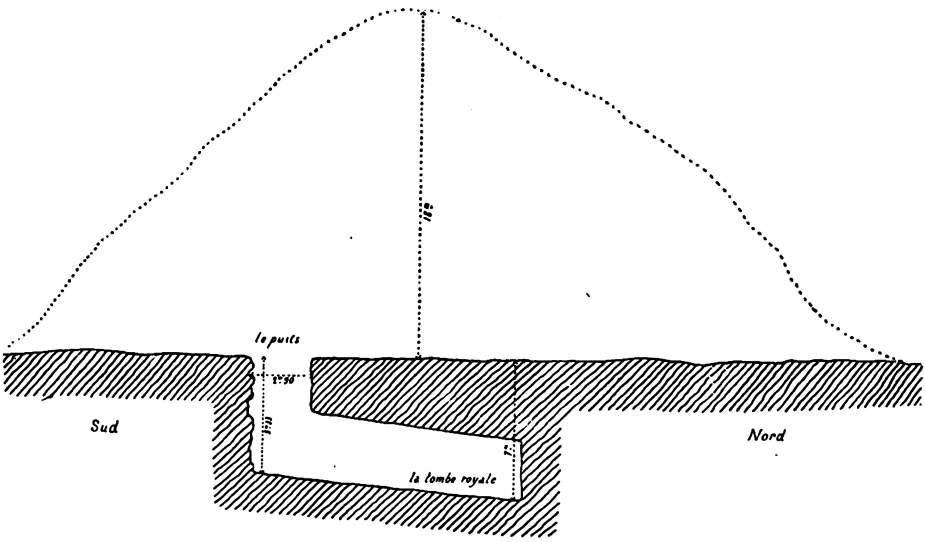

Fig. 2. — Plan vertical de la tombe de Solokha.

***

Dans le midi de la Russie, dans ce vaste steppe, ensanglanté jadis par les luttes séculaires de tant de peuples divers, maintenant calme et fertile, mais encore peu hospitalier au nouveau-venu, s'élèvent de grands tumulus, témoins et gardiens fidèles des vestiges des civilisations passées.

L'attention des archéologues russes s'est portée tout d'abord sur les tombes des rives du Dniéper en avant des cataractes (Lougowaia Moguila, Tchmireff, Ogouz, Zimbaloff et Tchertomlitzky kourgani); les trésors qu'ils y ont déterrés ornent à pré-

Digitized by Google

sent les vitrines de l'Ermitage Impérial à Saint-Pétersbourg. En 1912, le professeur Wesselowsky s'est attaqué à un tumulus colossal, situé également dans cette même région des grandes tombes royales, région qu'avec plus ou moins de probabilité on pourrait peut-être identifier avec le *Gerros* d'Hérodote.

La *Solokha* (c'est le nom sous lequel ce grand tumulus est connu dans le district de Mélitopol) est à environ 25 kilom. au midi de la ville de Nicopol et à 15 kilom. du grand village de Bolchaia Znamenka (district de Mélitopol, gouvernement de Tauride). On apercevait de bien loin cette montagne en forme de cône, ayant 18 mètres de hauteur et entourée d'une pléiade de tumulus de belle taille, mais insignifiants en comparaison du *kourgane* central. A l'horizon pas un arbre, pas un ruisseau — rien que le steppe dans toute son immensité.

La première campagne archéologique aboutit à la découverte d'une tombe violée dans l'antiquité : elle était située au centre du tumulus, à une profondeur d'environ 24 mètres du sommet actuel, à $5^m,66$ au-dessous du niveau du steppe. Ce caveau était partagé en deux chambres par un mur de terre, allant de l'est à l'ouest. La chambre septentrionale avait $5^m,51$ sur $4^m,32$, la chambre méridionale $7^m,44$ sur $3^m,95$ Du squelette, posé dans la première de ces chambres, il n'était resté que quelques os disséminés ; mais la découverte d'une aiguille en or et d'une phiale en argent fait penser que c'était une sépulture de femme. Le professeur Wesselowsky a recueilli en outre plusieurs plaquettes en or, qui ornaient jadis la robe de la morte, en forme d'aigles, de sphinx, de têtes d'hommes et de croix, quelques pointes de flèches en bronze et une jolie cuiller en bronze également, dont le manche se terminait par une tête de cygne et qui était suspendue à l'orifice d'une amphore, posée au milieu de la chambre funéraire.

Dans la chambre méridionale, les voleurs avaient dédaigné un beau vase en bronze doré, un grand chaudron à pied massif également en bronze et contenant une coupe en bois et les os d'un agneau trois amphores en argile rouge et un grand réchaud

Digitized by Google

carré en bronze (0m,76 sur 0m,12), sur quatre pieds à roulettes. Les angles de ce réchaud étaient ornés de jolis dessins; un treillis de tiges de fer en composait le milieu. Sur ces tiges était étendue une natte recouverte d'une couche de terre, avec une autre couche de chaux par dessus, épaisse d'à peu près un millimètre. A l'est de cet objet on a trouvé une espèce de tabouret ou de caisse en bois mesurant 0m,43, 0m,74 et 0m,55, munie de

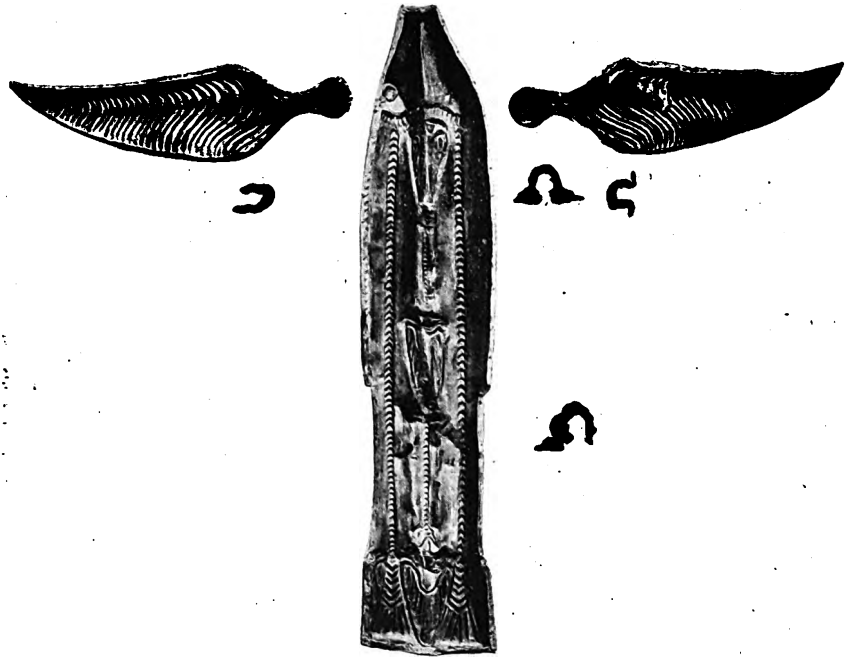

Fig. 3. — Ornements en or trouvés sur des têtes de chevaux dans une tombe de Solokha.

crampons en fer, et un vase en vermeil ressemblant par sa forme aux coupes grecques dites de Mégare.

Le *dromos* par lequel la procession funéraire avait pénétré dans la tombe allait de l'ouest à l'est; sur son parcours, on découvrit la même année une autre tombe de dimensions beaucoup moins grandes (2m,12 sur 1m,88 et 1m,52), à un niveau moins profond que la première. Cette tombe était aussi partagée

Digitized by Google

en deux parties par un mur de terre de 0m,30 d'épaisseur ; le fond en était pavé de briques crues, le haut avait été recouvert de bois (les restes s'en sont conservés en grand nombre). On a trouvé là les squelettes de deux chevaux — un dans chaque compartiment — couchés sur le ventre, les têtes tournées vers l'est, les cous relevés vers le haut de la tombe et les naseaux au midi. Les ornements[1] qui recouvraient ces têtes, étaient en

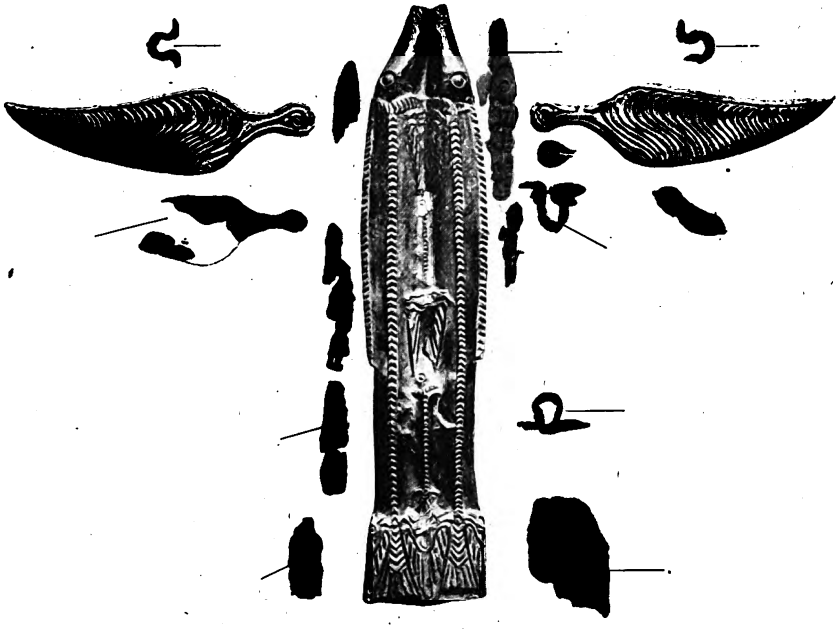

Fig. 4. — Ornements en or trouvés sur des têtes de chevaux dans une tombe de Solokha.

forme de grands poissons (longueur 0m,38), en or repoussé et appliqués à des matrices en bois (fig. 3 et 4). Ces grands poissons étaient parsemés d'aigles et de petits poissons, travaillés également au repoussé ; leurs queues se terminaient par des

1. Voir l'article du professeur V. B. Pharmakowsky dans l'*Arch. Anzeiger*, 1913, p. 217 et suiv. ; les articles du professeur Rostovzew dans les *Mélanges Montelius* (Stockholm, 1913) et dans le *Bulletin de la Commission Impériale*, 49e livraison, p. 162 ; l'article du professeur Wesselowsky dans le même *Bulletin*, 47e livraison, p. 96.

Digitized by Google

aigles, aux têtes tournées dans des directions opposées. Ces plaques pendaient sur les fronts des chevaux, la tête du poisson remontant jusqu'à quelques millimètres au-dessus du crâne et la queue descendant jusqu'aux naseaux. Chaque tempe portait un ornement en forme d'aile (ou de nageoire?), également en or repoussé sur matrice en bois, posé perpendiculairement au poisson et fixé comme ces derniers à la courroie frontale par des boucles en fer. Des trouvailles analogues avaient déjà été faites en Russie; mais jamais ces plaques en forme de poissons n'avaient été recueillies *in situ* et leur destination n'avait pas été élucidée. Le poisson de Vettersfelde du Musée de Berlin, quoique beaucoup plus ancien, présente certaines analogies avec ceux de Solokha. Dans cette même tombe on a encore trouvé de nombreux ornements de courroies en bronze, des mors en forme de S, etc.

***

En juin 1913, les travaux furent repris au pied du versant sud-est de Solokha et amenèrent en peu de temps la découverte d'un large puits de 5m,33 de profondeur sur 2m,90 de largeur et 4m,87 de longueur, creusé dans le terrain primitif; sur sa paroi orientale se sont conservés sept gradins (voir le plan horizontal et le plan vertical de la tombe royale, fig. 1 et 2). Au fond de ce puits, une galerie latérale s'enfonce du midi au nord sous le tumulus; elle a 2m,85 de largeur et 10m,65 de longueur. D'abord, un remblai en terre la partage en deux couloirs ; là où il finit on a trouvé le squelette d'un jeune esclave, la tête dirigée vers le midi, plusieurs pointes de flèches en bronze et quelques dés épars autour de lui. La galerie était à demi remplie de terre, par suite de l'éboulement du plafond. La partie septentrionale de ce *dromos*, à une profondeur de 7 m. au-dessous du niveau du steppe, s'élargit vers l'est et forme une grande chambre mortuaire aux contours irréguliers, d'à peu près 7 m. sur 4 m. Non loin de sa paroi septentrionale était couché le squelette du porte-glaive, la tête vers l'est; une épée en fer gisait à sa gauche;

Digitized by Google

quelques pointes de flèches en bronze étaient éparses près de lui.

Dans la partie orientale du caveau reposait le squelette royal, entouré de ses armes et de ses bijoux ; il était étendu sur le dos, la tête à l'ouest, les bras allongés le long du corps. A son cou était passé un énorme collier ovale (28 cm. de diamètre

Fig. 5 — Torques d'or. Tumulus de Solokha.

longitudinal) en or soufflé, qui retombait jusqu'au milieu de la poitrine ; c'est une torsade de cordons unis et granulés, qui se termine par deux belles têtes de lion en relief (fig. 5). Dans leurs gueules ouvertes ils tiennent des cordes en or formant un nœud. Les têtes de lions sont soudées à la torsade par deux bandeaux, décorés d'un charmant dessin de palmettes et de

Digitized by Google

fleurs de lotus à interstices émaillés en bleu, rouge et vert ; les yeux sont également d'un émail qui n'a rien perdu de son éclat. Le poids de ce collier est de 510 grammes (1 livre, 24 zolotnik).

Sur les os des bras il y avait cinq bracelets en or massif (fig. 6), trois au bras droit et deux au bras gauche. L'étoffe de la robe royale a complètement disparu ; mais les plaquettes en or qui y étaient cousues se sont très bien conservées (plus de 300 pièces, fig. 7 et 8). Elles sont toutes travaillées au repoussé,

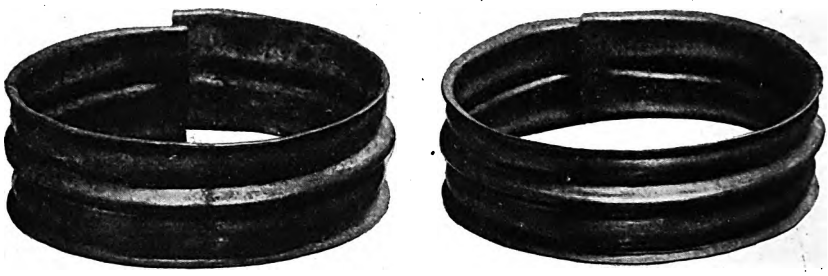

Fig. 6. — Bracelets d'or. Tumulus de Solokha.

mais de formes et de grandeurs différentes : sur les plus considérables, de forme carrée, aux bords ornés d'une rangée de perles, sont représentés soit deux Scythes tenant entre eux un rhyton (scène rituelle déjà connue par une plaque en or de l'Ermitage)[1], soit un lion dévorant un cerf, dont les bois remplissent la partie supérieure de la plaquette. La scène rituelle dont il a été question est également représentée sur des plaques exactement pareilles aux premières, mais de dimensions moins grandes.

Vient ensuite une série de plaquettes d'un travail plus grossier, sur lesquelles sont représentés des griffons cornus et ailés, un sur chacune. D'autres sont en forme de cerf couché, la tête repliée à droite, dans l'attitude du sommeil, ou encore les pieds recourbés sous le corps, mais la tête levée. Deux

1. Voir l'article du prof. Rostovzew dans la 49e livraison du *Bulletin de la Commission*, p. 7, n. 3.

Digitized by Google

espèces de plaquettes sont en forme de lions ou de griffons : sur les plus grandes, on voit un lion la gueule ouverte, la queue

Fig. 7. — Plaquettes en or. Tumulus de Solokha.

recroquevillée ; sur les autres, qui sont toutes petites, un griffon assis. Enfin, des plaquettes en forme de fleurs et de boutons de lotus avec une palmette (modèle très connu) et des

Digitized by Google

petites plaquettes triangulaires semées de perles. Tous ces ornements sont pourvus d'un petit trou dans chaque angle, ce qui permet de supposer qu'ils étaient cousus à l'étoffe de la robe ou du dais.

Autour du roi on avait soigneusement disposé les objets suivants : au-dessus de sa tête, un couteau en fer avec un manche en os. des ossements d'agneau, quelques pointes de flèche en bronze et une épée en fer très altérée par la rouille. A droite et à une certaine distance de la tête étaient les restes d'une cotte de mailles en fer (le professeur Wesselowsky n'est parvenu à retirer de la terre que des parties insignifiantes de cet objet, complètement détérioré par la rouille), une paire de cnémides en bronze, très endommagées également, un objet en bois complètement détruit par le temps. une coupe en bois, dont le bord était orné d'appliques en or (fig. 9). Sur une d'elles était représenté au repoussé un cerf couché, sur les six autres des poissons ; ces plaques étaient fixées à la coupe par de petits clous en or. A gauche de la tête du roi on avait placé un beau collier formé d'une quantité de petits tubes en or, décorés de raies transversales, avec 66 pendentifs également en or en forme de boutons de fleurs se terminant par six petits pétales (fig. 10). La partie ovale de la fleur est ornée de sept rangées de perles travaillées au repoussé.

A la hauteur de l'épaule droite du mort on avait posé son casque en bronze : le bord inférieur de ce casque est percé de beaucoup de petits trous ronds ; dans le fond se sont conservés les restes de la doublure de soie. Il est recouvert d'une belle patine verte et parfaitement conservé.

Près du bras droit du roi, le savant explorateur du tumulus a trouvé deux lances en fer de dimensions extraordinaires et une masse d'armes en bronze, taillée à facettes et fixée à un manche en bois, dont la partie inférieure était recouverte de cuivre ; le comte Bobrinskoy croit que cet objet servait d'insigne de commandement. A la hauteur de la jambe droite était un *goryte* en cuir de dimensions considérables, mais dans un état lamentable

Digitized by Google

de mutilation. Il ne contenait, au moment de la découverte, que quelques pointes de flèche en bronze; le reste avait été complètement détruit par le temps.

Près de la hanche gauche du roi il y avait deux glaives en fer, très détériorés par la rouille. Un de ces glaives, posé tout près du mort, avait une poignée en or; son fourreau, en or

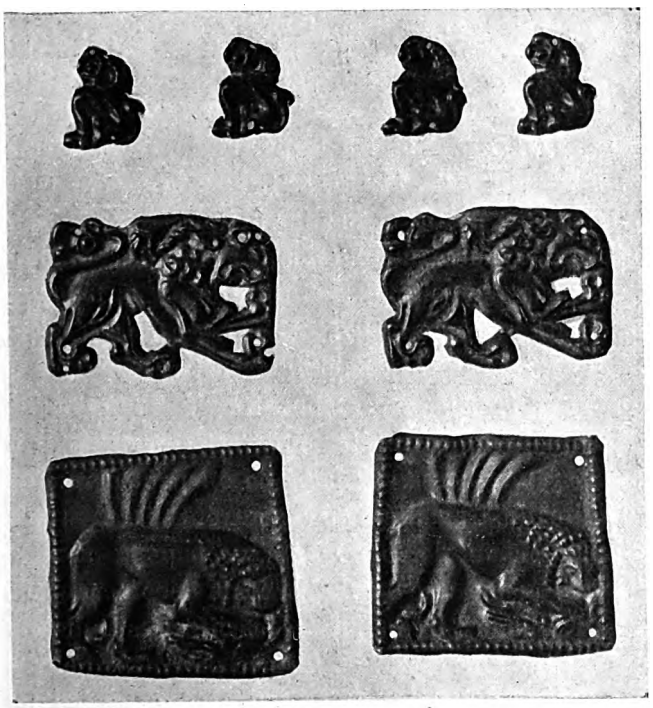

Fig. 8. — Plaquettes en or. Tumulus de Solokha.

également, était à côté de la lame (fig. 13). Ce fourreau a 0m,59 de longueur et, suivant la forme du glaive, s'amincit au bout. C'est une feuille d'or travaillée au repoussé, ayant 7 cm. de largeur en haut et 2 cm 1/2 en bas. Il est décoré de trois motifs, séparés par trois bandes étroites à dessin de vannerie. Le premier motif a 16 cm. de longueur et représente un lion dévorant une tête de cerf, dont les bois remplissent toute la largeur

Digitized by Google

du fourreau; le deuxième est pareil au premier, mais plus petit (14 cm. 1/2); sur le troisième on voit un animal (lionne?), la tête tournée en arrière, qui est poursuivi par un autre animal. Le fourreau se termine par une rondelle de 7 cm. 1/2 de diamètre sur laquelle est un masque de lion. La partie supérieure du fourreau est unie, avec une pointe médiane et deux petites rosaces dans les angles. Ainsi que les objets de même genre faits en Asie, ce fourreau est pourvu de plaques latérales, travaillées dans la même feuille d'or que le reste; elles ont la forme de lions dévorant des têtes de cerfs. La plus grande (16 1/2 sur 6 1/2) correspond à la partie supérieure du fourreau. A une distance de 11 cm. se trouve la seconde plaque, décorée du même motif, mais plus petite (9 sur 4). La feuille d'or qui forme le fourreau et les plaques offre des bords recourbés, sur lesquels on voit une quantité de petits trous ronds: des clous en argent (on en a trouvé des traces) fixaient ce revêtement à une forme en bois. La poignée est en fer; elle a 12 cm. de longueur et est également recouverte d'une feuille d'or (une moitié seulement de ce revêtement s'est conservée). Le haut est formé par une bosse sur laquelle on peut distinguer des figures d'animaux, travaillées au repoussé. Suit la partie mince de la poignée (7 cm. de longueur), sur laquelle sont gravés des traits que coupe une bande verticale décorée au repoussé de figures d'animaux très stylisées et difficiles à distinguer à cause de l'usure. Sur la garde, formée par deux pointes saillantes, on voit un triangle fait au repoussé, décoré d'une rondelle au milieu et de petits dessins dans les angles aigus. Ce fourreau est une superbe pièce d'orfèvrerie; cependant sa composition hardie et sa facture quelque peu négligée, quoique répondant très bien à la destination de l'objet décoré, permettent de supposer que c'est un travail local.

Au-dessus, mais à une certaine distance de l'épaule droite du roi, était posé un des plus beaux objets de ce fastueux mobilier funéraire, objet qui n'a de pareil ni dans la collection de l'Ermitage Impérial, ni dans aucun autre musée (pl. I et II).

Digitized by Google

C'est un peigne en or massif, recouvert à présent d'une belle patine rougeâtre; son poids est de 69 zolotniks (290 gr.). Le peigne a la forme d'un rectangle; il est composé de 19 dents à quatre facettes se terminant en pointes (les planches I et II donnent les dimensions). La barre qui les fixe est surmontée de

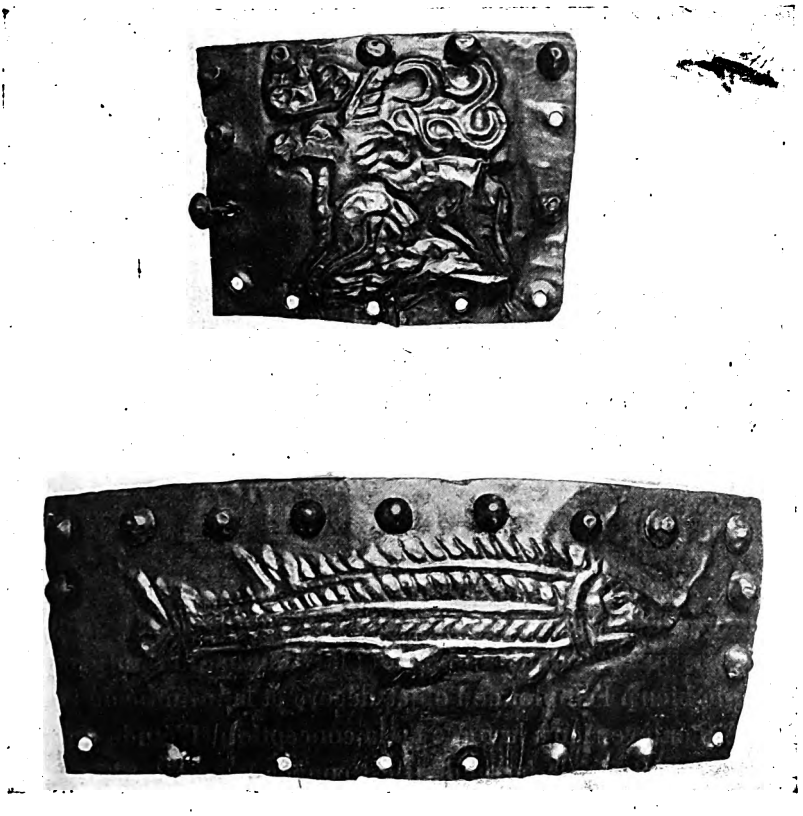

Fig. 9. — Appliques en or. Tumulus de Solokha.

cinq figurines, toutes exactement pareilles; ce sont des lions accroupis, une paire à chaque bout se faisant face, le cinquième au milieu. Les dos des lions supportent une seconde barre finement ciselée et plus longue que la première. Le tout forme comme un piédestal pour le groupe qui couronne le peigne. Dans le centre de cette composition on voit un cavalier de type

Digitized by Google

grec, armé, le javelot en avant, dont le cheval cabré foule aux pieds un autre cheval abattu ; à son flanc droit et au côté gauche du cou sont indiquées des blessures. Ce cavalier porte le casque grec, une cotte de mailles et des anaxyrides, cachées, à partir des genoux, sous des cnémides. A sa ceinture est suspendu un *goryte*. Derrière son épaule gauche il y a un bouclier ovale ; au milieu du bord inférieur de ce bouclier on voit deux petits tubes, dont l'emploi n'est pas encore élucidé. Serait-il téméraire de croire qu'ils fussent destinés à recevoir une espèce de fourche par laquelle ce bouclier se fixait à la ceinture ? Cette façon de porter le bouclier aurait eu l'avantage, tout en laissant au cavalier le libre emploi de ses deux bras, de préserver son côté gauche contre une attaque imprévue.

La figure centrale est flanquée de fantassins, le glaive dans la main droite, un bouclier sur le bras gauche. L'un d'eux porte un casque et paraît être un Grec, l'autre est habillé du costume scythe typique. Les trois guerriers portent des pantalons dits *anaxyrides*, vêtement inconnu en Grèce, mais employé par les Hellènes dans les climats froids.

La technique est merveilleuse de fini ; le modelé des figurines est remarquable par sa liberté et son réalisme L'impression de beauté est parfaite et porte bien le cachet du sentiment grec de la mesure. C'est l'œuvre d'un grand artiste qui a pu exprimer toutes ses qualités dans un bibelot ; la composition du groupe s'adapte bien à l'emploi de l'objet décoré et la minutie de l'exécution n'enlève rien à la force de la conception. L'étude approfondie des détails (la façon dont est coupée la crinière du cheval, la forme du casque, etc.) permettra probablement un jour d'établir la date exacte à laquelle ce peigne d'or fut ciselé. En attendant il parait raisonnable de croire qu'il a été fait vers le milieu du IVe siècle av. J.-C., peut-être pour le descendant d'un de ces chefs scythes, amoureux du luxe et des arts grecs, dont Hérodote nous a conservé la mémoire.

A première vue, on est frappé par certaines analogies que présente le groupe du peigne avec les bas-reliefs du célèbre

Digitized by Google

sarcophage de Sidon (dit d'Alexandre) au Musée de Constantinople[1]; mais je crois qu'il ne faudrait pas trop se fier à ces similitudes apparentes et que le peigne est notablement plus ancien que le sarcophage. Ce qu'on admettra volontiers, c'est que l'auteur du peigne et celui du sarcophage ont puisé l'un et

Fig. 11. — Vase d'argent à reliefs. Tumulus de Solokha.

l'autre au vaste répertoire de l'art grec et se sont ainsi rencontrés sans se connaître.

Non loin de cette même épaule droite du mort, on a trouvé une soucoupe en argile (brisée) et sept vases en argent, tous

1. L'attitude d'un des cavaliers de la chasse aux lions rappelle beaucoup celle du guerrier du peigne. Un autre détail intéressant à noter est que le fourreau du glaive du jeune homme désigné sous le nom de « Parménion » se termine par une rondelle comme celui de Solokha.

Digitized by Google

relativement bien conservés, quelques-uns d'une beauté remarquable. Le plus important a 13 cm. 1/2 de hauteur; le diamètre de l'orifice est de 15 cm.; deux croissants plats emboîtent les côtés du vase et lui servent d'anses; ils sont décorés de deux têtes de bélier en relief, ciselées et dorées (fig. 12). Entre les cornes de ces béliers, dans la partie centrale de chacun des croissants, on voit un petit trou rond qui servait probablement au passage d'un cordon de suspension. A l'intérieur du vase on aperçoit les cavités du relief. L'extérieur, autour de l'orifice, est décoré d'une gracieuse couronne de lierre dorée; une superbe frise, travaillée au repoussé et large de 7 cm., occupe la panse du vase : d'un côté (pl. III), un cavalier scythe, un arc dans un goryte suspendu à la ceinture, tient dans la main droite levée un javelot qu'il est prêt à lancer; son cheval se cabre, la tête tournée à droite, effrayé par un monstre qui bondit sur lui. Le cavalier retient sa monture de sa main gauche. La lionne à grandes cornes, la gueule ouverte et la langue pendante, est représentée au moment de sauter, debout sur ses pattes de derrière, les pattes de devant en l'air : cinq paires de mamelles gonflées pendent sous son ventre. Un second cavalier scythe lui court sus au grand galop (planche IV); il se renverse un peu en arrière pour être mieux d'aplomb et décoche sa flèche.

De l'autre côté du vase il y a aussi une scène de combat (planches V et VI). Un Scythe galope en tirant de l'arc; il vient en aide à un autre chasseur qui a lancé son javelot contre un lion, mais si malencontreusement que la bête a attrapé l'arme dans sa gueule et est en train de la briser en deux. Le Scythe a eu le temps de saisir son second javelot et vise le lion. Ces deux cavaliers sont accompagnés de chiens à museaux pointus, efflanqués comme des lévriers. Le chien du chasseur attaqué par le lion exprime la terreur, la queue entre les jambes, le museau levé; celui du second cavalier galope allègrement. Les quatre cavaliers ont des costumes typiques de Scythes.

Sous les anses du vase sont placés deux groupes d'animaux.

Digitized by Google

Sous l'une, deux chacals adossés l'un à l'autre, les queues relevées, les têtes affrontées (planche VII) ; sous l'autre, deux lions : l'un, vu de profil, appuie son front à la joue gauche du second et le touche de sa patte (planche VIII). Les anses semblent former un abri au-dessus de ces bêtes, excluant toute idée de chasse ou de lutte.

Tous les reliefs de la frise et des anses avaient été repris au ciseau et ont conservé leur belle dorure. Au bas de la frise,

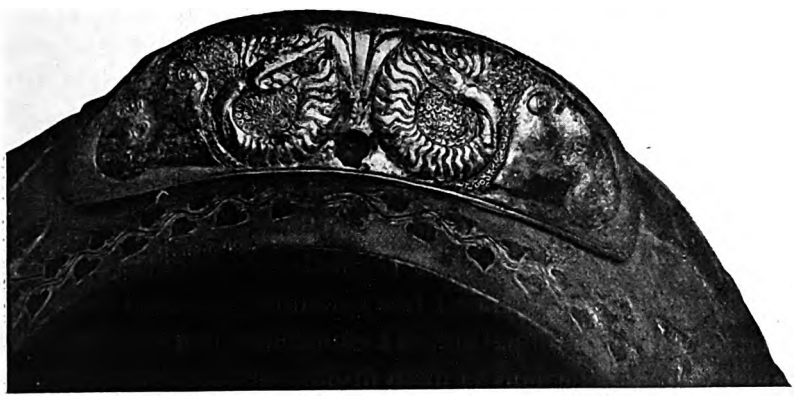

Fig. 12. — Applique d'un vase en argent. Tumulus de Solokha.

on voit une étroite bande également dorée, suivie d'un gaufrage en côtes de melon descendant jusqu'au pied du vase. Le dessous est orné d'une belle rosace gravée à huit pétales oblongs, entre lesquels on distingue trois pétales plus petits. Ce vase est une pièce superbe : l'élégance des motifs décoratifs, la liberté des mouvements et la perfection des détails ne laissent rien à désirer.

Un autre vase (fig. 11) est sans anses (11 cm. 2 de hauteur ; diamètre de l'orifice, 7 cm.). Sa panse est décorée de deux paires de sphinx travaillés au repoussé et ciselés. Ils sont assis, la patte antérieure levée vers la palmette qui les sépare. Les ailes, les têtes, la partie inférieure de la palmette et l'étroite bande sous la frise qui fait le tour du vase sont dorés ; cette dorure, par endroits, s'est très bien conservée. Le bas du vase est orné

Digitized by Google

d'une rosace gravée, aux pétales terminés en pointes, qui remontent jusqu'à la bande dorée dont il a été question.

Le troisième vase a 9 cm. 8 de hauteur ; le diamètre de l'orifice est de 11 cm. ; le bord est orné d'une couronne de lierre. Il est en forme de gobelet et n'a qu'une anse (planche IX). La panse est partagée en deux moitiés par deux colonnes ioniques ; des scènes (selon toute probabilité rituelles) y sont représentées. Sur la première moitié sont gravées quatre femmes : la première (à droite de l'anse) est debout ; la seconde, assise, joue d'un instrument de musique ; la troisième, dans une robe transparente, danse la tête tournée vers la musicienne ; la quatrième, debout également, la regarde danser. Sur l'autre moitié il y a aussi quatre femmes : elles sont toutes debout, disposées par paires se faisant face ; toutes ont des cheveux courts. La première femme (à gauche de l'anse) tient dans sa main droite une branche, la seconde une lyre garnie de rubans ; la troisième figure est malheureusement très endommagée, ainsi que l'animal (chèvre ou antilope) qui est à côté d'elle ; la quatrième tient aussi une branche dans sa main droite levée. Toutes ces figures sont très finement gravées ; les cheveux, les bijoux, le dessin de l'étoffe des robes sont rendus avec beaucoup d'art ; elles étaient entièrement dorées, ainsi que la couronne de lierre qui borde l'orifice et les colonnes qui partagent la panse du vase en deux parties ; mais la dorure a disparu, sauf dans les lignes de la gravure et dans un petit nombre d'autres endroits (feuilles de lierre, base d'une des colonnes, etc.). Le bas du vase est orné de côtes de melon.

Les autres vases sont de taille moins grande ; certains d'entre eux ne sont pas encore nettoyés, de sorte qu'il n'est pas possible d'en donner une description.

Il y a cependant un petit vase (hauteur 8 cm. 2, diamètre de l'orifice 6 cm. 5), qui, par sa forme et ses anses, rappelle le beau vase de la chasse aux lions. La surface en est complètement unie, sans aucun dessin ; les anses, en forme de croissant, sont aussi perforées par le milieu (près de la soudure).

Digitized by Google

Une coupe attire également l'attention (hauteur 3 cm ; diamètre 13 cm); sur le bord extérieur se lit une inscription gravée au trait, ΛΥΚΟ[1]; dans le fond est une plaque dorée portant un motif en forme de croix.

Le mobilier funéraire de cette tombe était complété par quelques objets placés dans des niches creusées sur les parois du caveau. Dans la niche *A* on a trouvé quatre objets en or : une tête de lion travaillée au repoussé et formée de deux parties clouées ensemble (la tête même et la mâchoire inférieure) : cela faisait peut-être le revêtement d'un pommeau de selle. Puis, le revêtement d'un objet circulaire, une feuille d'or repliée sur elle-même ; sa partie extérieure était ornée de griffons très stylisés gravés au pointillé. Enfin, deux petites plaquettes décorées qui faisaient probablement partie du même objet. Les bords recourbés de tous ces objets sont percés de nombreux petits trous ronds, dans lesquels passaient des clous en argent qui avaient servi à fixer ces revêtements.

Le fond du couloir d'entrée de la paroi occidentale présentait un autre renfoncement *B*, où dix amphores étaient alignées. Cette niche avait 2^{m},13 de profondeur ; sa hauteur correspondait à la grandeur des amphores. Ces dernières étaient décorées de raies rouges et marquées de lettres grecques.

Dans la niche sud ouest *C* étaient placés trois énormes chaudrons en bronze à pieds massifs (fig. 14). Le plus grand contenait des os de vache, une coupe en bronze et un objet (une fourche?) en fer, très détérioré. Les deux autres étaient remplis d'ossements d'agneaux entiers. Il y avait là encore une grande amphore et, à côté d'elle, une passoire en bronze, dont le manche se terminait par une élégante tête de cygne ; puis un objet en bois orné d'une quantité de boutons en argent, et une large bordure également en argent, provenant, selon toute pro-

1. Il est intéressant de noter qu'Hérodote connaît un roi scythe nommé Lycos (IV, 76-81 ; cf. Minns, *Scythians and Greeks*, p. 116) ; celui de la coupe est peut-être un descendant de la même lignée.

Digitized by Google

babilité d'un rhyton en corne complètement détruit par le temps.

Dans la paroi septentrionale du caveau, l'explorateur de Solokha a remarqué une cachette (*D*) soigneusement remplie de terre et située à une hauteur de 0m,45 du bas de la chambre mortuaire. Cette cachette avait 0m,61 de largeur sur 0m,60 de profondeur et 0m,45 de hauteur de voûte. Après l'avoir déblayée, le professeur Wesselowsky a trouvé dans le fond une phiale en or massif et un goryte, dont la partie extérieure était recouverte d'un revêtement en argent. Le goryte était posé sur la phiale; l'humidité avait eu raison du cuir dont ce carquois était fait et de l'étroite bordure en bois qui terminait sa partie supérieure. Le revêtement a également été trouvé dans un triste état : la feuille d'argent travaillée au repoussé, épaisse à peu près comme une feuille de papier, était fortement oxydée et s'écaillait en mille morceaux, mettant à nu le plâtre qui remplissait tous les creux du relief. Ce plâtre était appliqué à un morceau de toile imbibée, probablement de colle, qui, à son tour, était fixée au goryte. Tous les morceaux du plâtre et de la feuille d'argent ont été soigneusement emportés; à présent, grâce au travail méticuleux et artistique de M. Msitislas Pharmakowsky, cet objet remarquable est sauvé. Avec une patience extraordinaire, M. M. Pharmakowsky est parvenu à réunir toutes ces parcelles; en les photographiant, il a enlevé des clichés les taches produites par les bosses de l'oxydation, de sorte que le dessin apparaît clair et net et qu'il est possible d'apprécier l'importance de cet objet. Il est intéressant de noter que le travail de ce goryte diffère de la technique employée pour les autres objets de la même tombe, par exemple pour le fourreau du glaive. Le revêtement du goryte a été fait sur une forme, dont les creux correspondaient aux reliefs du métal (technique des objets trouvés, par exemple, dans le *kourgane* dit Bolchaïa Bliznitza). Pour plus de solidité, on a rempli de plâtre la partie intérieure de la feuille d'argent. Quant au revêtement du fourreau de glaive, il a été fait sur une forme en bois, dont les reliefs correspondaient aux reliefs de la forme.

Digitized by Google

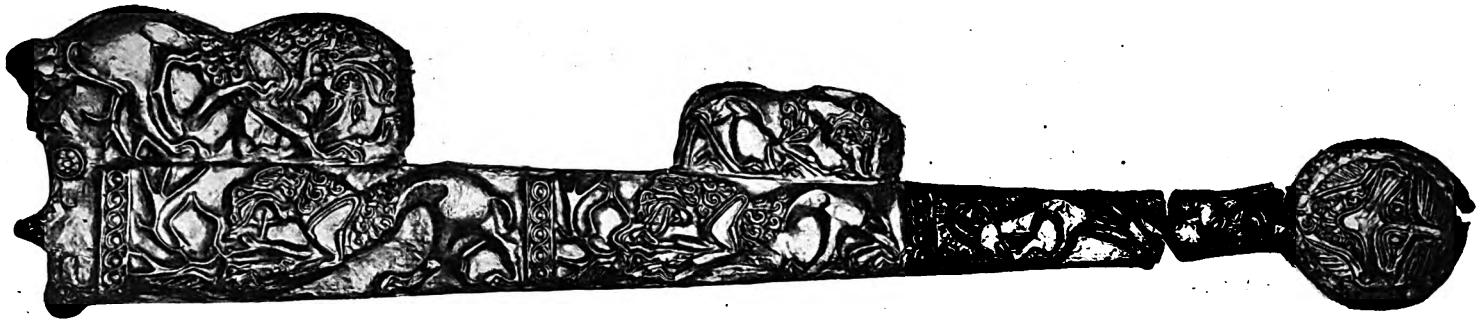

Fig. 13. — Fourreau de glaive en or. Tombe de Solokha.

Digitized by Google

Le goryte a près de 47 cm. dans sa partie la plus longue et près de 22 cm. de largeur (la restauration de cet objet n'étant pas encore achevée; ces mesures ne sont qu'approximatives). Le milieu du goryte est occupé par une scène de combat; sur aucun autre objet en métal, les Scythes ne sont représentés à une si grande échelle (planche X). A gauche on voit un jeune guerrier, nu jusqu'à la ceinture, attaquant un cavalier. Au bras gauche il a son bouclier; dans la main droite, une hache scythe (*sagaris*); à sa ceinture est suspendu un arc. Le cavalier, tout en retenant sa monture, s'apprête à lancer son javelot qu'il tient dans la main droite, levée au-dessus de la tête. Le second groupe est composé d'un jeune fantassin qui, ayant saisi son adversaire par les cheveux, l'arrache de sa selle. Le cheval est représenté tombant la tête en avant; le cavalier fait de vains efforts pour délivrer sa chevelure et, de sa main droite tire son glaive du fourreau. Derrière son dos on voit un bouclier rond. Le cinquième guerrier n'est représenté que jusqu'à la ceinture; il tient un glaive dans la main droite, mais il est en dehors du second groupe. Ces guerriers offrent deux types différents très prononcés : les jeunes fantassins, à l'exception d'un seul, ont de belles figures nobles; les cavaliers ont des visages larges et barbus, des nez retroussés. S'ils n'étaient tous habillés de vêtements scythes, on serait porté à croire qu'on est en présence de deux nationalités distinctes. Un détail de l'habillement est également intéressant à remarquer : les pantalons ne sont pas attachés à la cheville par une courroie, comme sur les autres monuments décorés de figures scythes; ici, la courroie entoure le pied. Au-dessus de cette scène de combat on voit un lion et un griffon dévorer un cerf; le bas est orné de barres parallèles. Sur la plaque supérieure il y a deux lions ailés et cornus. Le fond du carquois était aussi recouvert d'un revêtement en argent, décoré d'un joli dessin.

Le revêtement de ce goryte est une superbe pièce d'orfèvrerie antique : le travail en est très soigné. tous les reliefs sont travaillés au repoussé et repris au ciseau; par endroits, ils

Digitized by Google

étaient recouverts d'une mince feuille d'or et certaines parties étaient dorées.

Dans le goryte se sont conservées 180 pointes de flèche en bronze, toutes taillées à trois facettes, très aiguës et élégantes de forme.

Le second objet trouvé dans la même cachette est une phiale en or massif ($0^m,22$ de diamètre et $0^m,033$ de hauteur); son poids est de 1240 gr. (2 livres, 11 zolotniks). Autour de l'orifice, il y a une bordure unie de 7 à 8 millimètres de largeur. Elle est terminée par une couronne de lierre gravée et suivie de trois bandes concentriques, formées chacune par sept motifs

Fig. 14. — Trois chaudrons de Solokha.

en relief. Sur la première (planche XI) sont deux lions attaquant un chevreuil qui, renversé sur le dos, la tête en l'air, fait des efforts pour se relever; les lions lui déchirent le poitrail. Sur les motifs de la seconde bande on voit un lion qui bondit sur le dos du chevreuil et une lionne qui lui saute à la gorge en s'appuyant de ses pattes de devant sur le museau et l'épaule de sa victime; elle est dressée de biais, ce qui raccourcit le groupe, composition très habile vu la forme du vase. La troisième bande est composée de motifs simplifiés : un beau cerf tombe sous le poids d'un lion qui lui a sauté sur le dos et le mord à la nuque. Cette bande est terminée par un petit collier d'oves; puis vient une bordure unie large de 1 cm. 5 et un pro-

Digitized by Google

fond renfoncement qui forme une grande bosse à l'intérieur du vase; cette bosse est entourée d'une jolie petite bordure finement ciselée. Aux trois motifs décoratifs qui ornent l'extérieur du vase correspondent à l'intérieur les mêmes motifs incisés, qui sont aussi très minutieusement repassés au ciseau et dépassent peut-être en finesse ceux en relief (la lionne qui saute au cou du chevreuil est traitée comme une panthère et son corps est couvert de taches marquées au pointillé). Cette phiale est l'objet le plus ancien de la tombe royale; mais ce n'est pas la première fois qu'on trouve dans la même tombe des objets d'époques différentes: ce vase d'un modèle très connu, mais dépassant par la beauté de l'exécution les phiales de ce genre découvertes dans d'autres endroits, était probablement un objet rituel. Le modelé des animaux représentés est tout à fait remarquable; les détails sont traités avec un soin tout particulier; les crinières, les muscles tendus des carnassiers, l'expression sauvage de leurs têtes, la grâce fragile du chevreuil sont rendus avec un art parfait Ce vase a été travaillé au repoussé, après quoi tous les reliefs en ont été repassés au ciseau.

Au moment de la découverte, le comte Bobrinskoy et le professeur Wesselowsky ont remarqué, sur le petit bord uni qui entoure l'orifice, une inscription gravée au pointillé et suivie d'une autre plus ancienne, gravée au trait. Cette inscription est en ce moment presque illisible; pourtant, après un examen minutieux, les professeurs Latyschew et V. B. Pharmakowsky et M. Msitislas Pharmakowsky ont fini par la déchiffrer et la lisent maintenant comme suit :

ΕΛΕΥΘΕΡΙΑΗΗΡΜΩΝΑΝΤΙΣΘΕΝΕΙ

Ces mots sont gravés au pointillé; le mot ΛΟΧΟ est au trait. Dans cette inscription les professeurs Latyschew et Pharmakowsky ne voient qu'une difficulté sérieuse, les deux H H successifs : le professeur Pharmakowsky croit que le graveur a commis une erreur et a écrit le deuxième H pour E. Le profes-

Digitized by Google

seur Rostowzew ne partage pas cette opinion et considère cette inscription comme encore indéchiffrée; il pense pouvoir un jour y lire une dédicace à une divinité, dans le genre de celle de la phiale en argent trouvée dans le tumulus n° 1 pendant les fouilles opérées aux environs de la villa de Zoubow, province de Kouban.

De l'étude de la forme des lettres, le professeur Latyschew incline à conclure que cette inscription n'a pas été gravée plus tard que le commencement du IVe siècle avant l'ère chrétienne.

Pour compléter la description des fouilles de la Solokha, il faut dire quelques mots d'une seconde tombe équestre (voir le plan horizontal et vertical de la sépulture des chevaux), découverte durant l'été de 1913 et située à $2^{m},60$ à l'ouest du puits par lequel on pénétrait dans la tombe royale, à un niveau moins profond que cette dernière. Cette grande fosse creusée dans le terrain primitif avait $4^{m},56$ sur $2^{m},58$ et $1^{m},42$; elle avait été recouverte jadis d'un plafond en bois et était partagée en cinq compartiments transversaux, orientés de l'est à l'ouest. Dans chacun d'eux se trouvait un squelette de cheval, la tête contre la paroi occidentale. Le cheval du compartiment septentrional était couché sur le côté; le second à plat ventre, les pieds de devant allongés en avant; les ossements des trois autres chevaux gisaient pêle-mêle, probablement par suite d'un éboulement. Parmi ces os on a trouvé une très grande quantité d'ornements de selles et de courroies en bronze, des mors en fer, quelques perles en or soufflé, des ornements également en or en forme de griffons, etc.

Au milieu de la paroi orientale de la fosse, il y avait un renfoncement où un écuyer avait été enterré. Il était posé la tête vers le nord et n'avait que quelques pointes de flèche en bronze pour tout mobilier funéraire. Cette tombe était également creusée dans le sol et avait $1^{m},90$ de longueur, $0^{m},42$ de largeur et $0^{m},35$ de profondeur.

Cette rapide esquisse, résumé d'un long et laborieux travail, servira peut-être à rendre plausible l'hypothèse que ce tumu-

Digitized by Google

lus a été érigé dans la seconde moitié du IVe siècle pour l'épouse d'un roi scythe (c'est la tombe violée dans l'antiquité), qu'il a servi une seconde fois quelque temps après pour l'enterrement du roi lui-même et qu'à cette occasion il a été considérablement agrandi.

Sophie POLOVTSOFF.

Saint-Pétersbourg.

Digitized by Google

Fig. 32.

LES SCULPTURES

ET LA

RESTAURATION DU TEMPLE D'ASSOS

DEUXIÈME PARTIE[1]. — RESTAURATION, DATE DU TEMPLE

A. — Restauration

Les caractéristiques du temple données dans l'Introduction permettent d'en restituer les élévations et le plan, tels qu'ils sont reproduits sur les fig. 32, 54, 55 et 59 ; les seuls éléments essentiels de cette restauration qui soient incertains sont les écartements des colonnes sur les façades[2] ; j'aurai l'occasion de

1. Voy. la *Rev. arch.* de juillet-août 1913, p. 1 et suiv. et de novembre-décembre 1913, p. 359 et suiv.
2. En plus, la hauteur du chêneau de terre cuite, qui ornait les rampants

Digitized by Google

discuter la question un peu plus loin. Je crois intéressant, en raison de sa forme assez particulière, dont je ne connais pas d'autre exemple, de donner ici (fig. 33) une reconstitution de la grecque en terre cuite dont était orné le larmier ; elle a été faite d'après le fragment reproduit par Clarke [1].

Il ne reste donc qu'à étudier la position et le groupement des sculptures sur l'architrave et la frise, à examiner les diverses solutions qui ont été proposées à ce sujet et celles qui sont compatibles avec les dimensions des blocs, des triglyphes et métopes et avec une ordonnance convenable des scènes représentées. Ayant mis en œuvre tous les éléments architectoniques et plas-

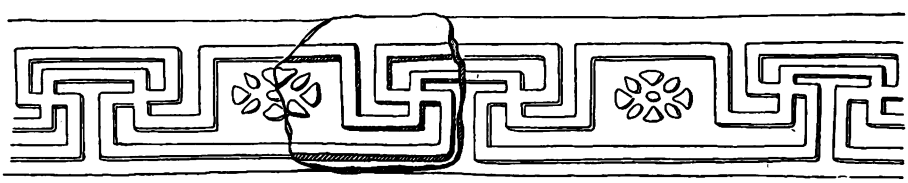

Fig. 33.

tiques dont nous disposons, j'aborderai la question controversée de la date du temple.

Les restitutions des sculptures sur l'architrave et la frise, antérieures aux travaux des Américains, n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt historique : elles ont été faites sans connaissance ni études précises des dimensions et des détails de l'ordre ; le nombre de blocs sculptés qu'elles ont utilisés était inférieur de plus d'un tiers à celui que nous possédons maintenant.

La première est celle de Texier [2], qui eut déjà l'idée, plus tard chère à Clarke, de placer un groupe de sphinx affrontés [3]

du fronton est incertaine (on n'en connaît en effet qu'un fragment, Clarke, II, fig. 31) ; la hauteur exacte de l'acrotère centrale est dans le même cas (Cl., II, fig. 33) ; enfin les griffons, dont il ne reste qu'un fragment de patte (Cl. II, fig. 34), sont reconstitués d'après ceux qui figurent sur les monnaies d'Assos.

1. Clarke, II, fig. 26.

2. Texier, *Description de l'Asie Mineure*, Atlas, vol. II, pl. 112 (paru en 1849) ; Pullan (1865) l'a reproduite intégralement.

3. Texier connaissait le fragment du Louvre (n° VII *ter*) et un fragment (n° VII *bis*)

Digitized by Google

sur l'entre-colonnement central de la façade ouest. A droite de ce groupe il rangeait le bloc du lion terrassant un taureau (n° XI), à gauche celui des lions et de la biche (n° XIV) et encadrait la composition par les deux groupes de taureaux affrontés, suivant une disposition dont l'ensemble est d'un bon effet, malgré le morcellement des sujets. Mais la façon dont il a complété les reliefs n°s XI et XIV est tout à fait incroyable : au lieu d'obtenir des dimensions acceptables en imaginant un complément à chacune des scènes, il a étiré les corps des animaux et déplacé les *regulae* de façon à leur faire remplir les entre-colonnements et a soumis ainsi les blocs à un allongement que Clarke qualifie justement de « procustean » [1]. Si l'on complète les blocs par des adjonctions vraisemblables, la dernière critique disparaît ; mais, pour qu'en les joignant aux trois autres on obtienne la longueur de l'entablement, il faut leur donner une dimension excessive ($2^m,90$ à 3^m), qui, sans parler de la position défectueuse des *regulae*, enlève toute valeur à cette disposition. Il restait d'ailleurs pour la seconde façade des blocs difficiles à assembler ; Texier ne s'en est pas occupé.

Clarac [2] s'est contenté de compléter Texier sur ce dernier point, de faire quelques calculs rapides et d'énoncer sa disposition sans la dessiner. N'étant pas tout-à-fait convaincu que les sculptures aient orné l'architrave, remarquant d'autre part, à juste titre, que tous les blocs ne devaient pas appartenir aux façades, il a senti l'inanité d'une reconstitution effectuée avec les seuls éléments dont il disposait et s'est borné à placer les blocs bout à bout, en une succession arbitraire, de façon à couvrir les deux façades : à l'ouest, un bloc de taureaux affrontés, le lion dévorant un daim (n° XIII), les deux lions et la biche (n° XIV), les sphinx affrontés, le lion terrassant un taureau

complétant le groupe, vu sur place et redécouvert plus tard par les Américains. Texier, *loc. cit.*, texte, p. 207 : « Sphinx couché. Il y en a un second qui fait face à celui-là. Ils appuient leurs pattes etc... » ; voir pl. haut, catal. n° VII, note 1. Huyot l'avait dessiné (Texier, *ibid.*, p. 200).

1. Clarke, II, p. 283, note 1.
2. *Musée de sculpture*, t. II, 2e partie, appendice, p. 1164 (1841).

Digitized by Google

(n° XI), un groupe imaginé analogue au n° XIV, enfin le second groupe de taureaux affrontés ; à l'est, le combat d'Héraklès et Triton (n° II), le banquet (n° I), les deux blocs de centaures (n^os V et VI), complétés, pour le premier et le dernier bloc, par l'adjonction du nombre nécessaire de femmes et de centaures. Les dimensions sont absolument arbitraires, il n'est tenu aucun compte de la position des *regulae*, le nombre des blocs est supérieur à celui des entre-colonnements sur la façade ouest et inférieur sur l'autre. Il est inutile d'insister plus que ne le fait Clarac lui-même.

La question n'a été reprise, à ma connaissance, qu'en 1882 par Clarke, dans son premier rapport. Quoiqu'à cette époque il eût déjà presque tous les éléments dont il disposa les années suivantes (le bloc n° IV des centaures de Constantinople était le seul bloc de l'architrave dont il manquât un fragment important [1]), sa restauration n'était guère moins arbitraire que les précédentes : il plaçait en effet tous les plus beaux morceaux sur la façade est et négligeait le reste. Au centre, les sphinx affrontés figuraient les armes de la ville, comme dans la restauration de Texier ; à leur gauche étaient disposés : le relief d'Héraklès poursuivant les centaures du Mont Pholoë (n° III), qui venait d'être découvert et, dans l'angle, la lutte d'Héraklès et de Triton (n° II) ; le Banquet (n° I) était placé à l'angle droit et, dans l'espace resté vide entre ce bloc et celui des sphinx, Clarke imaginait une course de centaures à jambes antérieures humaines pourchassés vers le centre, symétriquement au groupe d'Héraklès et des centaures. L'effet décoratif est satisfaisant, mais le groupement soulève de sérieuses objections. La plus petite longueur qu'il soit possible d'adopter pour le relief d'Héraklès n° III est, en effet, de $2^m,68$ [2] ; d'autre part, le bloc d'Héraklès et Triton (n° II), ayant à gauche une demi *regula* de $0^m,35$, ne peut être poussé jusqu'à l'extrémité de l'angle, car le triglyphe d'angle

1. Voir, plus haut, Introduction, historique.
2. En admettant une demi *regula* très courte ($0^m,20$), commençant précisément à la cassure.

Digitized by Google

n'aurait ainsi que $0^m,35$[1]; il faut donc admettre une épaisseur complémentaire de $0^m,20$ environ, prise sur le bloc adjacent du long côté. Il en résulte, avec ces dimensions *minima*, que les triglyphes des deuxième et troisième colonnes et le bloc du sphinx de l'entre-colonnement médian sont complètement désaxés. La longueur de $2^m,68$ est d'ailleurs certainement trop faible pour le bloc n° III ; Clarke lui donne $2^m,80$ et plus dans son second rapport; en adoptant $2^m,85$, longueur approximativement exacte, le bloc dépasserait de $0^m,35$ l'axe de la troisième colonne et s'avancerait jusqu'aux deux tiers du tailloir qui le supporte; le triglyphe situé à la droite du bloc serait tout entier au delà de l'axe de la colonne correspondante. Cette disposition est inacceptable. On peut ajouter qu'il était d'une mauvaise méthode d'imaginer un bloc nouveau de centaures, alors qu'il en existait deux autres à Paris, ainsi que le fragment d'un troisième, découvert au cours de la campagne, et qu'il aurait fallu d'abord chercher à utiliser les blocs existant ; enfin, il était non moins critiquable de restaurer isolément une seule façade, sans étudier l'ensemble de la composition. Cet essai doit donc rejoindre les précédents : il n'y a rien à en retenir.

M. Perrot s'est cependant contenté de le reproduire tel quel, dans le tome VII de son *Histoire de l'Art*[2]. Il propose seulement, dans le volume suivant[3], d'utiliser, pour le bloc manquant, l'un des reliefs de centaures du Musée du Louvre[4]; le malheur est qu'il ne reste plus que $2^m,45$ et que ce bloc doit avoir, comme je le montrerai, une longueur d'environ 2^m70 ; il ne pouvait donc trouver place dans ce groupement. L'auteur ajoute qu'il ne devait pas y avoir de sculptures sur les longs côtés et qu'avec les blocs restants on peut restituer la seconde façade. Or, il reste dix blocs ; en supposant même que quatre

1. Je rappelle que les triglyphes ont de $0^m,48$ à $0^m,575$.
2. Pl. XXXV, p. 477 (le relief d'Héraklès et Triton sort de son cadre et déborde sur le bloc suivant). Murray a fait de même : *Handbook of Greek archæology*, Londres, 1892, p. 192, fig. 62.
3. T. VIII, p. 262.
4. Sans doute le n° VI.

Digitized by Google

blocs d'animaux puissent se compléter mutuellement [1], il en resterait au moins huit ; or, il y a cinq entre-colonnements par façade !

On voit avec quelle légèreté toutes ces restaurations ont été proposées.

Il n'en est pas de même du second essai de Clarke, dans son rapport de 1898, qui présente, pour la première fois, toutes les garanties d'une étude exacte, attentive et minutieuse. Quoiqu'il prête à plusieurs objections, il n'en est aucune qui soit absolument péremptoire ; dans l'état de notre connaissance, tant qu'un bloc nouveau n'aura pas été découvert, on peut le considérer comme une solution positive, dénuée de contradictions et d'impossibilités. Mais Clarke a eu le grand tort de l'offrir comme la solution unique et certaine, alors qu'elle ne constitue qu'une hypothèse. Elle a été obtenue, en effet par tâtonnements, en partant de certaines données hypothétiques, dont les développements n'aboutissent à aucune impossibilité ; les concordances ainsi constatées ont donné à l'auteur l'impression que ses hypothèses étaient des certitudes, sans qu'il se soit préoccupé de rechercher si d'autres hypothèses ne donneraient pas d'autres résultats, tout aussi satisfaisants. Pour démontrer le bien-fondé d'une hypothèse, il ne suffit pas, en effet, de prouver qu'elle est exempte de contradiction : il faut encore établir que toute autre hypothèse est à rejeter. C'est ce que Clarke n'a pas fait et l'assurance de ses affirmations est de nature à induire en erreur, d'autant plus que la recherche de ces solutions est extrêmement longue et minutieuse, et demande à être *graphiquée* à l'échelle avec beaucoup de soin. On risque ainsi de voir se perpétuer, dans de futurs catalogues ou manuels, une restauration contestable, dont la certitude paraîtra d'autant plus grande que, contrairement aux précédentes, elle est fondée sur des arguments sérieux. C'est ce qui m'a engagé à reprendre cette étude d'une façon méthodique et complète ; j'ai été

1. Voir plus haut, catal., nos XI et XII, XIII et XIV.

Digitized by Google

amené ainsi à une solution nouvelle, au moins aussi exacte que celle de Clarke pour ce qui concerne les mesures et plus satisfaisante, je crois, à d'autres égards.

Les conditions à remplir, pour obtenir des solutions admissibles, sont les suivantes :

1° La longueur des blocs doit correspondre sensiblement à l'entre-colonnement auquel il sont destinés ; elle ne doit être inférieure ou supérieure à l'entre-axe de deux colonnes consécutives que de quelques centimètres ; outre les nécessités de la stabilité et de la répartition des efforts, on ne peut admettre que les architectes aient commis sur les longueurs de taille des erreurs d'ordre supérieur à un décimètre.

2° La longueur de la *regula*, formée par deux demi *regulae* adjacentes, doit rentrer dans les dimensions des *regulae*, qui sont exactement connues ; ces longueurs, qui sont égales aux largeurs des triglyphes correspondants, présentent déjà des variations assez considérables pour qu'il soit inutile de les augmenter encore ; l'intervalle compris entre deux *regulae* consécutives et mesurant la largeur des métopes correspondantes, doit remplir la même condition, pour la même raison.

3° Les axes des triglyphes placés au-dessus des colonnes doivent, autant que possible, ne s'écarter que de quelques centimètres de l'axe de ces colonnes[1], afin d'éviter une dissymétrie trop choquante.

4° Le système adopté pour l'emboîtement des blocs aux angles doit être uniforme et ne varier, d'un angle à l'autre, que dans la limite de quelques centimètres ; il est, en effet, peu probable que les architectes aient adopté des solutions différentes pour deux angles.

5° Enfin, l'ensemble de la composition doit présenter une succession satisfaisante au point de vue décoratif.

Cette dernière condition est heureusement fort importante, car elle permet d'écarter un grand nombre de solutions, qui

1. Nous verrons qu'on pourrait, à la rigueur, s'affranchir de cette condition. Voir plus bas, 2e partie, A, solution d'Itier.

Digitized by Google

pourraient être admissibles au point de vue architectonique, mais dont la disposition serait manifestement absurde.

Cela posé, je rappellerai d'abord qu'il s'agit de placer quinze blocs, qu'on pourrait réduire à la rigueur à treize[1], et qu'on dispose à cet effet des dix entre-colonnements des façades et peut-être des trois entre-colonnements du *pronaos*. On pourrait être ainsi tenté de ne réserver aucun bloc pour les longs côtés. Mais, sans entrer dans une discussion fastidieuse, je dirai tout de suite qu'aucune disposition ne s'y prête et qu'il est nécessaire de prolonger le bandeau sculpté sur le retour d'angle des longs côtés.

Ainsi que je l'ai indiqué[2], les largeurs des triglyphes connus sont comprises entre $0^m,48$ et $0^m,575$ et celles des métopes entre $0^m,63$ et $0^m,90$; sur douze triglyphes et douze métopes, dont les dimensions sont certaines, on n'en trouve que quatre qui soient égaux deux à deux. Les longueurs des blocs dont on est certain diffèrent toutes entre elles.

On voit immédiatement que la taille n'a pas été faite sur une épure exacte, ou que, si cette épure a existé, elle n'a pas été suivie. C'est ce qui rend très difficile la solution du problème : les inégalités dans la distribution des triglyphes, dues à la position des triglyphes d'angles[3], ne suffisent pas à expliquer ces écarts ; il faut admettre une grande négligence dans le travail et l'on est très embarrassé pour leur fixer une limite.

Les entre-colonnements des longs côtés sont sensiblement égaux, quoiqu'un peu irréguliers, surtout près des angles : l'écartement des axes de l'entre-colonnement d'angle est, en effet, de $2^m,48$, le suivant est de $2^m,45$ et le troisième de $2^m,41$[4]; tous les autres entre-colonnements, qui ont pu être mesurés, oscillent assez peu autour de $2^m,45$. Les entre-colonnements des

1. D'après une suggestion de Clarke, que j'ai cru devoir écarter. Voir plus bas, 2e partie, A, reconstitution proposée.
2. Plus haut : reconstitution de Cl. I et Introduction, caractéristiques du temple.
3. Perrot, *loc. cit.*, t. VII, p. 494 et pl. XXXIX.
4. Clarke, II, p. 76.

Digitized by Google

façades au contraire sont inconnus[1]; on ne possède qu'une seule donnée : la distance entre les axes des colonnes extrêmes, qui est de $13^m,07$[2]. Les entre-colonnements des façades étaient donc en moyenne plus grands que ceux des côtés. Mais quelles étaient leurs dimensions exactes d'axe en axe? C'est le nœud du problème, car ce sont ces dimensions qui commandent les longueurs des blocs et l'espacement des triglyphes. Si elles étaient égales, elles avaient $2^m,614$; si elles ne l'étaient pas, comme c'est le cas dans la plupart des édifices et surtout des temples archaïques, il faudra supposer, suivant la règle générale, qu'elles étaient plus grandes vers le centre et plus petites aux extrémités.

Clarke a adopté la première alternative, sans discuter le problème. Je suis au contraire d'avis d'adopter la seconde pour trois motifs : 1° contrairement à ce que pense Clarke, tout conduit à supposer que le temple est archaïque; 2° les longueurs des blocs sont d'un grand nombre de types; s'ils étaient destinés à des entre-colonnements égaux, on s'expliquerait des écarts de quelques centimètres dus à l'inexpérience et à la difficulté de la taille, mais on ne trouverait pas des écarts qui atteignent près de 50 centimètres; 3° enfin, l'écartement des deux colonnes du *pronaos* a pu être mesuré approximativement : il est compris d'axe en axe entre $2^m,80$ et $2^m,90$[3]; il est assez naturel d'admettre que cet entre-colonnement correspondait à l'entre-colonnement central de la façade, qui serait ainsi plus grand que l'entre-colonnement moyen et par suite que celui des angles. Ces arguments sont assez sérieux; Clarke n'en offre aucun qui puisse leur être opposé. Les justifications qu'il donne de son hypothèse consistent simplement à montrer qu'elle est conciliable avec la disposition des blocs qu'il adopte et avec celle du Théseion d Athènes[4], qui est pour lui le modèle copié

1. Les entre-axes donnés par Perrot, *loc. cit.*, t. VII, p. 593, sont inexacts.
2. Clarke, II, p. 260.
3. Clarke, II, p. 281.
4. Les entre-colonnements des façades sont cependant inégaux au Théseion ;

Digitized by Google

par les architectes d'Assos; la première est un cercle vicieux et, quant à la seconde, les seules indications données jusqu'ici montrent assez combien elle est paradoxale.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, ces deux hypothèses conduisent nécessairement à deux types de solutions pour la disposition des blocs sur l'architrave : si l'entre-colonnement est uniforme, les plus grands blocs devront être placés aux angles ; ils devront

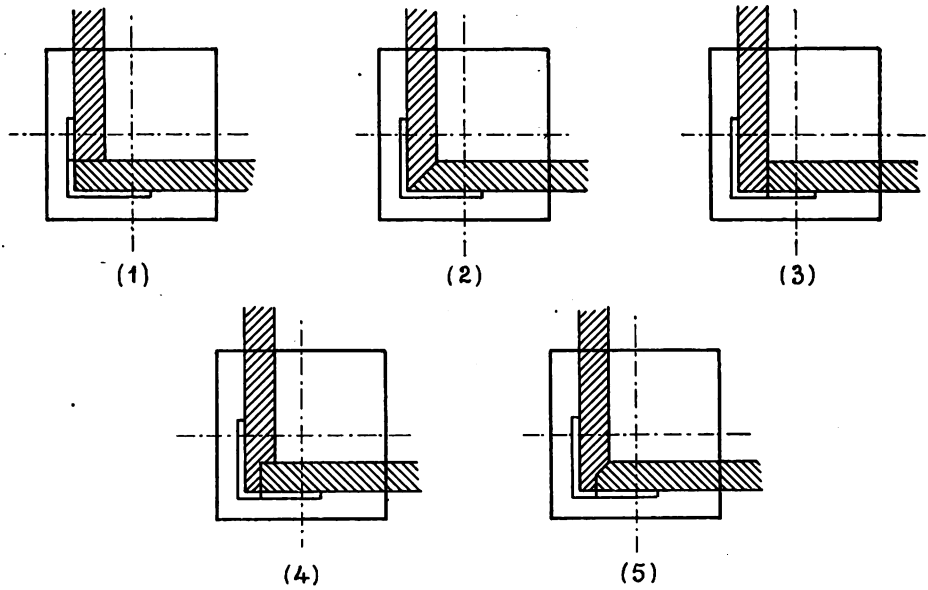

Fig. 34.

être au contraire placés au centre, si l'entre-colonnement médian est l'entre-colonnement maximum.

Cette alternative résulte de l'agencement à admettre pour les blocs posés perpendiculairement l'un à l'autre au-dessus de la colonne d'angle, et de la position à leur donner par rapport au tailloir des chapiteaux; les schémas (1) à (5) de la fig. 34 indiquent en plan les dispositions qui peuvent être adoptées.

L'une des dispositions (3) (4) (5) a dû être employée ici, car

1m,59, 1m,28 aux angles, d'après Fougères, *Grèce*, p. 99 ; 2m,40 et 2m,62 d'après Perrot, VII, p. 495 (d'axe en axe).

Digitized by Google

les autres supposent que la *regula* d'angle ait été taillée tout entière sur le bloc de la façade ; or, sur quinze blocs, nous n'en possédons qu'un seul muni sur le côté d'une *regula* entière (le n° XIII) et il appartient à un long côté, alors que plusieurs autres blocs, pourvus de demi *regulae*, doivent certainement, quelle que soit la combinaison adoptée, être placés dans un angle.

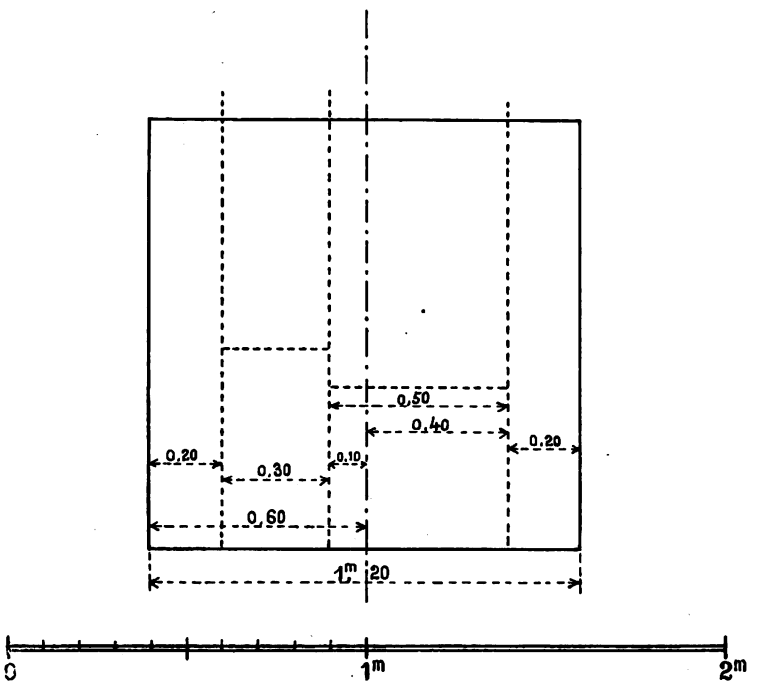

Fig. 35.

D'autre part, nous connaissons à très peu près, par leurs traces, la position des blocs sur le tailloir, qui a en moyenne 1m,20 de côté ; les assises de l'architrave ont ensemble 0m,82 d'épaisseur et étaient placées dans l'axe du tailloir. On voit sur la figure 35, où l'épaisseur de l'architrave a été arrondie à 0m,80, que, quelle que soit la disposition (3) (4) ou (5) (fig. 34) adoptée, il reste entre l'angle de l'architrave et l'axe du tailloir un espace disponible ;

Digitized by Google

cet espace est d'au moins $0^m,10$ et, comme je le montrerai plus loin, doit être compris entre $0^m,15$ et $0^m,25$.

Si l'entre-colonnement est uniforme (entre-axe de $0^m,61$), la longueur du bloc d'angle est donc au moins égale à $2^m,76$ et doit dépasser par conséquent celle des autres blocs. Dans l'hypothèse contraire, malgré l'allongement de $0^m,15$ à $0^m,25$ du bloc d'angle, l'espace disponible reste maximum sur l'entre-colonnement médian.

Quelles doivent être, dans ce dernier cas, les dimensions des entre-colonnements? On est à peu près fixé, ainsi que je l'ai indiqué, sur l'entre-axe médian par la position des colonnes du *pronaos* : il doit être compris entre $2^m,80$ et $2^m,90$. Pour le déterminer exactement, ainsi que les deux autres, on ne peut faire que des hypothèses. Je me suis appuyé, en l'absence de toute autre indication et pour fixer les idées [1], sur l'étude très minutieuse que Clarke a faite de la métrologie assienne et d'après laquelle le pied assien aurait eu $0^m,319$. Il se trouve, en effet, que la plupart des dimensions essentielles du plan et de l'ordre (longueur, largeur du stylobate et du *sécos*, longueur de la *cella*, distance des axes colonnes au mur du *sécos*, écartement des axes extrêmes sur les façades et les côtés, hauteur de la colonne, hauteur du chapiteau [2], etc...) sont, au degré d'approximation des mesures, des multiples de $0^m,319$, ou de la moitié de ce chiffre, et qu'il n'y a guère une dimension importante de l'édifice qui ne s'exprime très simplement en nombres de pieds, de palmes et de doigts ainsi déterminés [3]. Cette concordance

1. Voir plus bas, comparaison entre la solution proposée et celle de Clarke.

2. L'entre-axe moyen de $2^m,61$ est égal à 8 pieds et 3 doigts (le doigt étant le quart du palme et le palme le quart du pied), à moins de 2 millimètres près ; l'entre-axe moyen latéral de $2^m,45$ est égal à 7 pieds 3 palmes, à moins d'un centimètre près.

3. Cl., II, p. 328 à 334 et tableau p. 328. Le pied assyrien aurait été de 319 mm. 68 ; le pied olympique de 320 mm. 1 à 320 mm. 6 ; le pied éginétique de 318 mm. 3 et 316 mm. 7 ; le pied en usage à Samos de 314 mm. 5 ; l'ancien pied attique de 328 mm. et le nouveau pied attique de 296 mm. Voir Cl., II p. 333, notes 1 et 2 ; Fougères, *Grèce*, p. 50 ; P. Tannery, *Dict. des antiq. gr. et rom.*, s. v. *mensura*, p. 1730. Choisy, *Etudes épigraphiques sur l'architecture grecque*, p. 5, n. 1, donne, en général, 308 mm. environ.

Digitized by Google

est assez remarquable et paraît justifier l'hypothèse de Clarke. La longueur de $13^m,07$ entre les axes extrêmes des façades comprend 41 pieds de $0^m,319$, à moins d'un centimètre près, et le multiple entier de $0^m,39$, compris entre $2^m,80$ et $2^m,90$, est 9, correspondant à $2^m,87$. Cela posé, la division en cinq de 41 pieds donne les combinaisons simples suivantes :

7	($2^m,23$),	9	($2^m,87$),	9,	9,	7;
8	($2^m,55$),	8	($2^m,55$),	9,	8,	8:
7 1/2	($2^m,39$),	8 1/2	($2^m,71$),	9,	8 1/2,	7 1/2.

La première est à éliminer : la différence entre l'entre-axe médian et celui des angles serait excessive ($0^m,64$). Les autres offrent deux types de solutions dans lesquels les plus grands blocs sont toujours au centre, mais qui diffèrent en ce que, dans la dernière, les plus petits blocs sont aux extrémités, alors que, dans l'autre, ils se trouvent sur l'entre-colonnement intermédiaire, les blocs de taille moyenne devant être placés aux angles. Ces deux solutions, jointes à celle de Clarke, épuisent d'ailleurs toutes les combinaisons possibles pour la position relative des blocs.

Examinons d'abord les combinaisons qui sont compatibles avec l'entre-colonnement uniforme, dont l'entre-axe est de $2^m,61$ (solution de Clarke).

Le bloc n° III (Héraklès poursuivant les centaures du mont Pholoë), étant parmi les trois blocs de grande dimension, doit être placé dans un angle. Mais à quel angle l'attribuer? La seule raison qu'on puisse avoir de le placer, comme le fait Clarke, dans l'angle S. E., est qu'il a été trouvé à proximité de cet angle. Mais cet argument me paraît avoir très peu de force. On ne sait rien de l'emplacement où ont été trouvés les blocs du Louvre ; ceux que Clarke a mis au jour, à l'exception de l'un des sphinx, étaient incorporés dans la maçonnerie des murs qui entourent l'acropole et qui appartiennent à l'époque byzantine ou ottomane ; ces blocs ont donc certainement été transportés[1]. Peut-on affirmer qu'ils ont dû être utilisés à proximité

1. « Des fragments considérables de bas-reliefs de ce temple gisaient épars.

Digitized by Google

de l'endroit où ils sont tombés? Rien n'est moins certain. La figure 36 résume les indications de Clarke sur la topographie de ses découvertes. Les sphinx, que Clarke attribue à la façade est, se trouvaient à plus de 30 mètres (A) au nord de la position qu'il leur donne; le fragment de sphinx, qu'il place au milieu de la façade ouest, gisait sur le sol, de l'autre côté du temple,

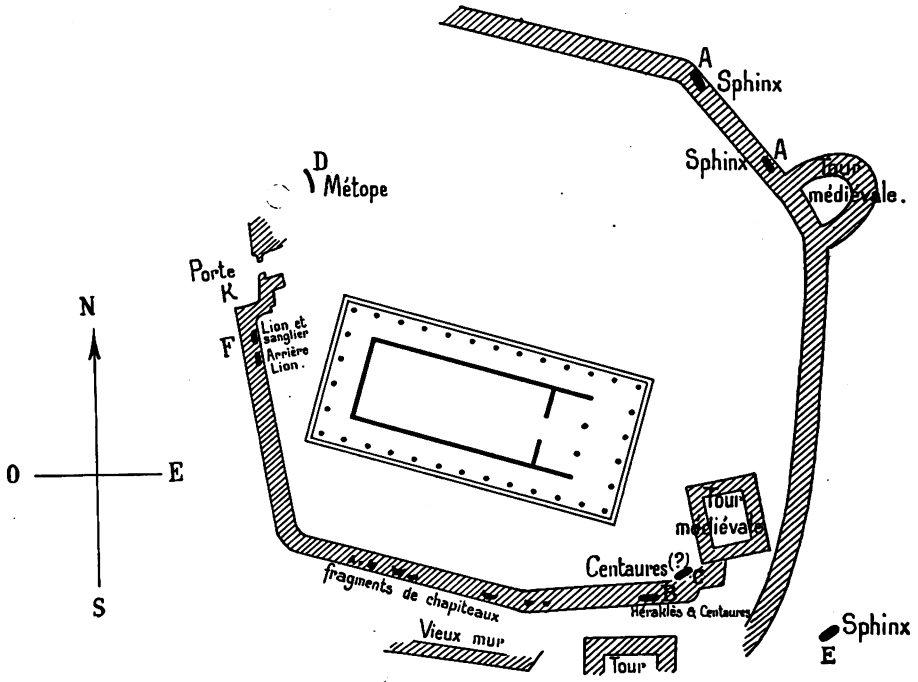

Fig. 36.

en dehors des fortifications (E). D'autre part, à la page 264 du 2e rapport, il est dit que le bloc d'Héraklès (n° III) a été trouvé à l'angle S. E. de l'édifice, près du bloc n° IV des centaures; or le 1er rapport indique, pour ce bloc, tantôt le N. E., près des points A A du schéma (p. 29), tantôt le S. O. (p. 33); à

sur les flancs de la colline et souvent à une grande distance les uns des autres... Et de fait dans les environs l'on en voit employés comme matériaux dans de chétives bâtisses ». Clarac, *loc. citat.*, II, p. 1152 (1841). Voir plus haut, Introduction.

Digitized by Google

la même page 33 de ce rapport, il est également parlé de cet angle S. O. pour le bloc n° III. Enfin, à la page 142 du 2e rapport, il est question d'un bloc sculpté découvert pendant la dernière campagne au sud du temple. Tout cela est bien incertain. Si les blocs avaient été trouvés en des points bien définis sur le sol, à proximité du stylobate, l'argument de position aurait une très grande valeur ; il n'en a aucune, à mon sentiment, dans les circonstances actuelles.

L'examen des autres blocs ne permet pas de trancher la question d'une façon tout à fait certaine, mais désigne un angle gauche[1] comme emplacement probable pour notre bloc. Si rien ne s'oppose, en effet, à ce que les blocs du Banquet et d'Héraklès et Triton occupent un angle quelconque de façade, le bloc des centaures de Constantinople (n° IV) doit venir à la suite du bloc d'Héraklès poursuivant les centaures du mont Pholoë, car ces centaures prennent visiblement la fuite vers la droite. Si notre bloc avait occupé un angle droit, le bloc n° V devrait donc être placé sur un entre-colonnement latéral ; mais, ne pouvant à raison de ses demi *regulae* figurer sur l'entre-colonnement d'angle, il devrait être situé sur l'un des suivants, auquel sa dimension et la position des triglyphes le rendent assez impropre. A moins d'admettre d'excessives irrégularités, il faut donc adopter la solution d'un angle gauche.

Les deux autres blocs de centaures (nos V et VI) ne peuvent occuper, dans cette hypothèse, que le long côté adjacent. L'attitude des figures indique, en effet, qu'elles viennent, en arrière, à l'aide des centaures pourchassés par Héraklès. D'autre part, il ne reste pour le milieu des façades que quatre petits blocs : les deux groupes des sphinx et ceux des taureaux affrontés, qui doivent occuper des positions symétriques. Placer les deux autres blocs de centaures à leur droite, symétriquement aux deux précédents, donnerait une composition d'un effet très peu satisfaisant. Clarke propose donc de placer le bloc n° VI à

1. Voir le schéma, plus bas, fig. 41.

Digitized by Google

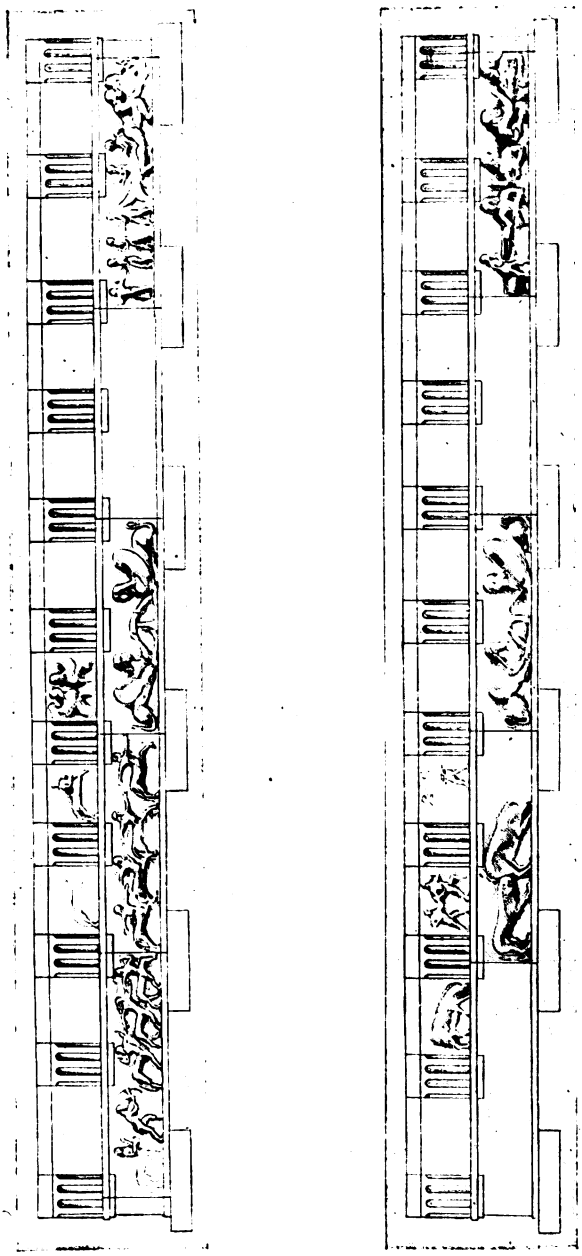

Fig. 37 et 38. — Restauration de Clarke (Cl. II, 1898). En haut, façade Est; en bas, façade Ouest.

Digitized by Google

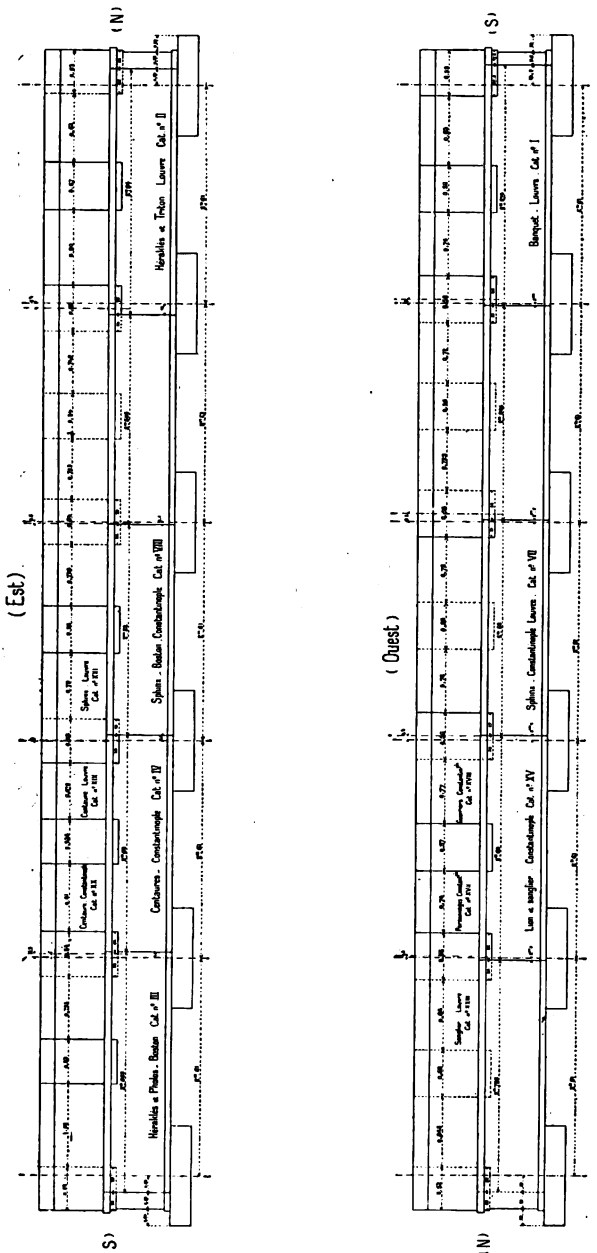

Fig. 39 et 40. — Restauration de Clarke (Cl. II, 1898). Dessins cotés. Échelle 1/90 = 11 cm. p. 10 m.

Digitized by Google

l'angle de la face latérale et laisse un intervalle vide entre ce bloc et le suivant, qui occuperait ainsi le troisième entre-colonnement[1]. Cette solution exige de donner au bloc n° VI une longueur de 2m,90 environ ; cet allongement est considérable et dépasse sensiblement l'espace nécessaire pour figurer deux nouveaux centaures, comme le fait cependant Clarke dans sa figure 61 (II, p. 268) ; c'est l'un des points faibles de sa solution. Tout ce qu'on peut dire, c'est que cet allongement n'est pas absolument impossible.

Si, malgré ce défaut, nous admettons l'hypothèse, le principe de groupement des scènes est déterminé. L'épisode des centaures se déroule autour d'un angle gauche; au centre des deux façades les sphinx figurent les armes de la ville (il serait singulier de prendre les taureaux affrontés pour constituer ce motif). Il faut alors imaginer trois autres sujets pour les autres angles de l'édifice.

On ne peut se livrer ici qu'aux suppositions les plus arbitraires et les plus fragiles. Le bloc du Banquet et celui d'Héraklès et Triton occupant deux des angles, seront les centres de deux de ces sujets. Or, les blocs des taureaux et ceux des lions attaquant des animaux n'ont pas de rapport avec eux ; il faut donc imaginer ces sujets de toutes pièces, et la fantaisie de Clarke se donne ici libre carrière. Rattachant avec vraisemblance la lutte d'Héraklès et Triton au mythe d'Hésione[2], il pense que les quatre autres blocs manquant, qui entouraient la scène, se rapportaient à cette légende; son identification du Banquet avec l'épisode d'Héraklès remettant à Eurysthée la ceinture d'Hippolyte[3] l'amenait à supposer que ce second groupe décrivait quelque épisode du mythe d'Hippolyte. Il n'y a pas à insister sur ces hypothèses, qu'aucun indice positif ne permet de supporter.

Restent, outre les taureaux affrontés, les cinq blocs d'animaux attaqués par des lions. Le relief d'angle devant représenter,

1. La droite et la gauche sont prises par rapport au spectateur.
2. Voir plus haut, 1re partie, B.
3. Voir plus haut, *ibid.*

Digitized by Google

dans cette hypothèse, l'épisode principal, et aucun des cinq blocs ne pouvant jouer ce rôle, il faut admettre qu'il manque et, par suite, n'utiliser qu'un seul des reliefs d'animaux existants pour cette partie de la façade (au-dessus du deuxième entre-colonnement). Clarke estime que le bloc du lion et du sanglier occupe *nécessairement* cette position. Le doublement par symétrie donne, en effet, $2^m,70$, dimension trop grande pour les petits entre-colonnements des côtés ; la grande *regula* de $0^m,57$ lui paraît d'autre part devoir être une *regula* de façade et confirmer ainsi son hypothèse. Mais le bloc complété à $2^m,70$ est aussi un peu grand pour un entre-axe de $2^m,61$; rien ne prouve d'ailleurs qu'il ait été symétrique par rapport à la *regula* centrale, car il n'en est ainsi sur aucun des blocs complets existants ; quant à la *regula* de $0^m,57$, elle se retrouve sur le bloc n° VI des centaures que Clarke a dû placer sur un long côté. Il y a donc beaucoup d'arbitraire dans ce choix.

Quoi qu'il en soit, le bloc n° XIII, devant occuper l'angle latéral en raison de sa *regula*[1], les trois autres blocs XI, XII et XIV viendront à la suite et, à moins d'admettre un développement de la scène sur quatre entre-colonnements latéraux ce qui, par symétrie, obligerait à imaginer, pour l'un des angles examiné précédemment, deux nouveaux blocs de centaures), il faudra les réduire à trois et réunir en un seul, comme le fait Clarke, les n°s XIII et XIV. Je doute fort que cette réduction soit possible. Le bloc total placé à l'angle latéral doit avoir, en effet, environ $2^m,90$ ($2^m,48$ d'axe en axe, plus $0^m,40$ pour l'angle). Or, l'espace occupé par les deux morceaux actuels mis bout à bout est de $2^m,35$ environ et il ne reste, la biche étant incomplète, qu'une quarantaine de centimètres pour l'arrière-train du lion, dont la tête est figurée sur le bloc n° XIII, ce qui lui donnerait approximativement une longueur totale de $0^m,74$; or, le lion du bloc n° XIV a $0^m,84$, celui du bloc n° XI a $0^m,91$, de la tête à la croupe sans la queue, celui du bloc n° XII est plus grand encore ; il faudrait

1. Voir plus haut, catal. n° XIII et fig. 34.

Digitized by Google

donc supposer une attitude extraordinairement ramassée, qui paraît difficile à réaliser ; je crois donc très douteux qu'il puisse tenir sur le bloc ainsi complété. C'est un second point faible de l'hypothèse.

Pour l'épisode central, Clarke a songé à la lutte d'Héraklès et du sanglier d'Erymanthe. Je n'insiste pas sur cette conjecture[1]. Enfin, les deux blocs de taureaux affrontés ne trouvant pas place sur le péristyle, sont rejetés sur l'architrave du *pronaos*.

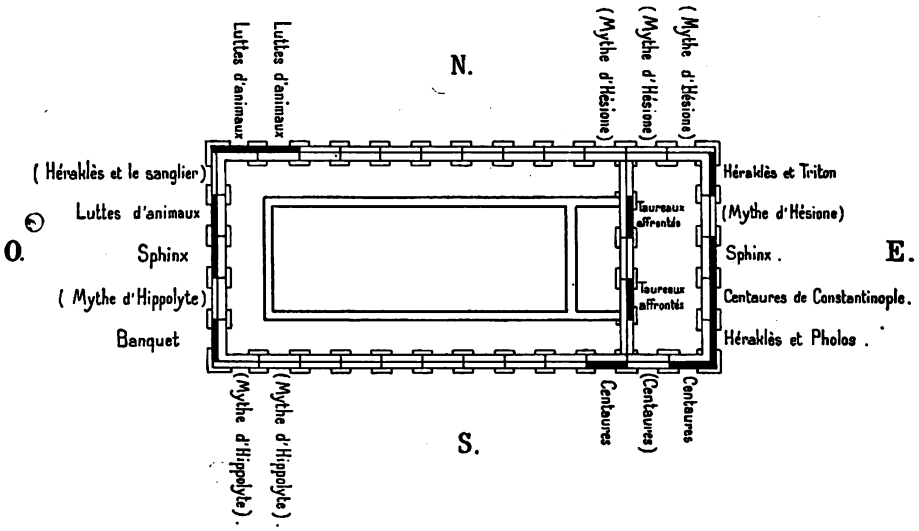

Fig. 41.

Les dessins des fig. 37 et 38 permettent de se rendre compte de l'aspect qu'offrent les deux entablements ainsi restitués. Les figures cotées 39 et 40 donnent les dimensions et les positions exactes de tous les blocs de l'architrave et de la frise, ainsi que les désaxements des triglyphes par rapport aux colonnes ; la figure 41 résume l'ensemble de la distribution.

On voit combien elle renferme d'arbitraire et sur quelles hypothèses fragiles elle repose. Tout ce que l'on peut dire en sa faveur, c'est que rien ne s'y oppose d'une façon absolue ; mais il y a loin de là à une restauration certaine. J'aurai occa-

1. Voir plus haut, 1re partie, B.

Digitized by Google

sion d'y revenir, dans la comparaison que je ferai de cet essai avec celui que je propose [1].

Il reste, en effet, à examiner les conséquences de la seconde hypothèse, où les entre-colonnements sont inégaux et où le plus grand, au lieu d'être aux extrémités, occupe le centre de la façade. J'ai distingué deux types de combinaisons : dans le premier l'entre-axe central est seul plus grand que les autres; dans le second tous les entre-axes sont différents. Les résultats en sont assez semblables, l'un pouvant être regardé comme une variante de l'autre. Je prends comme point de départ la dernière combinaison, où les entre-axes sont, en chiffres ronds de $2^m,40$, $2^m,70$ et $2^m,87$.

Comme dans le cas précédent, il convient d'examiner d'abord les blocs de centaures qui forment un ensemble.

Le bloc d'Héraklès et les centaures (n° III), étant le plus grand (environ $2^m,85$) et devant occuper le centre, celui des quatre centaures de Contantinople est à placer à droite. La position contiguë ne lui convient pas : sa demi-*regula* de gauche étant petite, la demi-*regula* complémentaire, à prendre sur le bloc d'Héraklès, serait grande (environ $0^m,32$) et ne laisserait pour la métope correspondante qu'une largeur approximative de $0^m,74$, suffisante sans doute en elle-même, mais dont l'écart avec l'autre métope, très importante (plus de $0^m,90$), située au-dessus du même bloc d'Héraklès, serait d'un effet médiocre au centre de la façade. L'objection principale est que le bloc, n'ayant pas plus de $2^m,60$ et la demi-*regula* de droite étant grande ($0^m,34$), le triglyphe correspondant, situé au-dessus de la deuxième colonne à partir de l'angle droit, serait rejeté à gauche de l'axe de cette colonne, les deux axes présentant un écart de $0^m,15$ à $0^m,20$, irrégularité excessive. Notre bloc tient au contraire très bien sur l'entre-colonnement d'angle. Sa demi-*regula* de droite est complémentaire d'une demi-*regula* de $0^m,20$ à $0^m,22$, à prendre sur le bloc d'architrave en retour, qui aurait ainsi une

1. Voir plus bas, 2e partie, A, *in fine*.

Digitized by Google

épaisseur tout à fait normale de $0^m,20$ environ, et l'espace disponible ainsi déterminé au-dessus de l'entre-colonnement d'angle ($2^m,60$) serait exactement égal à la longueur du bloc.

La mise en place des deux autres blocs de centaures, à la gauche du bloc principal, révèle des coïncidences remarquables; les longueurs qu'on est amené à leur donner pour compléter les scènes figurées sont exactement celles des espaces disponibles : $2^m,70$ et $2^m,60$; les triglyphes se disposent au-dessus des colonnes d'une façon bien symétrique, l'écartement des axes s'élevant à peine à quelques centimètres ; enfin le groupement est tout à fait satisfaisant : le bloc intermédiaire, où l'un des centaures fait le signe d'avancer à ceux qui sont situés derrière lui, forme une bonne transition entre le bloc d'Héraklès et celui des centaures arrivant au galop avec leurs massues.

La disposition est excellente à tous points de vue : les blocs sont répartis sur des longueurs qui leur sont presque exactement égales, les axes des triglyphes coïncident à quelques centimètres près avec ceux des colonnes ; on est parvenu à grouper sur un seul bandeau toutes les scènes étroitement apparentées qui se rapportent aux centaures; enfin, en imaginant seulement un bloc supplémentaire de centaures en fuite, on obtient pour la façade toute entière une composition tout-à-fait symétrique : à droite, deux groupes de centaures pourchassés par Héraklès, à gauche, deux autres groupes qui arrivent au secours de leurs compagnons en déroute. Ce succès dans la disposition et la concordance des longueurs donne un haut degré de probabilité à la solution. Il était évident *a priori* que, si l'on réussissait à réunir sur une façade tous les épisodes des centaures, cette disposition devait avoir de grandes chances d'être la vraie. Il y a lieu de remarquer qu'elle donne en même temps une confirmation nouvelle à l'hypothèse des entre-colonnements inégaux ; car l'égal espacement des colonnes est incompatible avec cette disposition : le bloc d'Héraklès a environ $0^m,25$ de trop pour un entre-axe de $0^m,61$ et les triglyphes correspondants, situés au-

Digitized by Google

dessus des colonnes, se trouveraient par suite rejetés à une dizaine de centimètres de l'axe.

La variante, dans laquelle l'entre-colonnement central serait seul plus large que les autres (entre-axes de $2^m,55$, $2^m,55$ et $2^m,87$), est assez séduisante au point de vue du plan ; cette division correspond, en effet, à celle du stylobate, où la distance entre l'axe des colonnes latérales et le mur du *sécos* et la distance entre ce mur et l'axe des colonnes du *pronaos* sont précisément de $2^m,55$. Elle apporterait au groupement proposé deux modifications : le bloc des centaures de Constantinople devrait occuper l'entre-colonnement contigu à l'entre colonnement central et les deux blocs du Louvre seraient à intervertir. La disposition des triglyphes serait tout aussi satisfaisante ; les coïncidences entre les longueurs des blocs et celles des entre-axes seraient un peu moins exactes. mais les écarts de quelques centimètres, qui en résulteraient, sont sans importance. Il n'y a pas, jusqu'ici, de raison décisive pour adopter l'une ou l'autre de ces combinaisons.

Le bloc d'Héraklès et Triton et celui du Banquet doivent évidemment prendre place sur l'autre façade, l'importance du sujet et la longueur des blocs ne permettant pas de les réserver aux longs côtés. Mais l'ensemble de la composition comporte pour cette façade beaucoup plus d'incertitude. Il nous reste, en effet, à placer les taureaux et les sphinx affrontés et les cinq blocs figurant des luttes d'animaux. Il me paraît difficile de grouper ces derniers sujets avec celui du Banquet et celui d'Héraklès et Triton : l'incohérence de la conception rend cette combinaison bien improbable. De plus, le bloc n° XIII est un bloc d'angle; or, la disposition de la façade des centaures nous a amené à compléter les demi-*regulae* extrêmes par des demi-*regulae* taillées dans le bloc de l'architrave en retour ; le même agencement a dû être adopté sur les deux façades ; à ce point de vue également, il est donc extrêmement probable que ce bloc appartient à l'un des entre-colonnements d'angle latéraux. Il ne reste donc qu'une alternative : les taureaux ou les sphinx étaient associés aux

Digitized by Google

reliefs d'Héraklès et Triton et du Banquet, ou ceux-ci faisaient seuls partie de la façade et étaient complétés par des sujets inconnus, empruntés, selon toute vraisemblance, au mythe d'Héraklès. Il faut examiner comment ces deux solutions peuvent se combiner avec celles que j'ai envisagées pour l'écartement des colonnes.

Dans l'hypothèse où les entre-colonnements ont $2^m,40$, $2^m,70$ et $2^m,87$ d'axe en axe, les blocs d'Héraklès et Triton et du Banquet sont nécessairement contigus, le premier occupant le centre de la façade et étant situé à la droite du second. Ces blocs sont en effet trop grands ($2^m,87$ et $2^m,94$) pour prendre place aux angles, où l'on ne dispose que de $2^m,60$ à $2^m,65$; la demi-*regula* de droite du Banquet ($0^m,38$) ne peut être associée à la demi-*regula* de gauche du relief d'Héraklès et Triton ($0^m,35$), sans donner un triglyphe tout à fait anormal; enfin, si le Banquet occupait le centre, la *regula* de gauche du bloc d'Héraklès et Triton serait complètement désaxée. Le bloc d'Héraklès et Triton (le plus grand) doit donc être placé au centre et celui du Banquet sur l'entre-colonnement intermédiaire de droite; les blocs ainsi disposés dépassent les axes des troisième et cinquième entre-colonnements de $0^m,12$,[1] mais les axes du triglyphe coïncident sensiblement avec ceux des colonnes, ce qui est l'essentiel, car un dépassement de $0^m,12$ au-dessus d'un demi-tailloir de $0^m,60$ ne peut compromettre en rien la stabilité et les joints dressés à l'*anathurosis* n'étaient pas apparents. Nous sommes donc fixés sur la position de deux blocs.

Reste à disposer aux angles soit les taureaux, soit les sphinx affrontés, puisque l'un des entre-colonnements intermédiaires est occupé par le Banquet et que ces groupes, s'ils font partie de façade, doivent nécessairement être disposés symétriquement.

Il faut entrer ici dans quelques détails sur la position exacte des blocs d'angle. Il y a malheureusement là une nouvelle incertitude qui étend un peu le champ des hypothèses.

1. Le bloc n° II dépasse de 0^m13 dans l'hypothèse de Clarke.

Digitized by Google

Nous savons que la demi-*regula* extrême du bloc d'angle sur la façade était complétée par une demi-*regula* taillée sur le bloc en retour du long côté. Mais quelle était exactement l'épaisseur du bloc en ce point ? L'épaisseur totale de l'architrave est de $0^m,82$ et, d'après les mesures de Clarke, les deux blocs de la première assise qui la constituaient avaient environ : l'un (face extérieure) $0^m,30$, l'autre (face intérieure) $0^m,52$[1]. Le premier s'évase dans le haut, comme l'indique la figure 6, jusqu'à une épaisseur d'environ $0^m,45$. Cette partie supérieure a dû certainement être abattue au droit de l'angle ; mais de combien le bloc de la façade pénétrait-il dans le bloc latéral ainsi réduit ? Le seul bloc qui puisse nous donner des indications (n° XIII) a actuellement $0^m,15$; mais il a été scié dans la longueur, comme tous les autres blocs du Louvre[2] et sa face latérale est en trop mauvais état pour donner aucune précision[3]. Tout ce que l'on peut dire c'est donc que l'épaisseur du bloc latéral était comprise entre $0^m,15$ et $0^m,30$. La marge est un peu grande ! Clarke dans sa reconstitution, a adopté $0^m,20$ pour l'angle des centaures, mais a dû réduire cette épaisseur à $0^m,15$[4] environ pour les deux autres angles étudiés, en raison de la longueur des blocs, de la distribution des triglyphes correspondants et de la dimension de la demi-*regula* à droite du bloc du Banquet. L'épaisseur moyenne de $0^m,20$ est celle qui convient à la disposition que j'ai adoptée pour la façade des centaures. La *regula* du bloc latéral ayant un relief d'environ $0^m,02$, j'ai prolongé de $0^m,02$ les demi-*regulae* taillées dans l'épaisseur de ce bloc, ce qui donne à cette demi-*regula* une largeur de $0^m,22$.

Cela posé, l'espace disponible entre le bloc en retour du long côté et celui du Banquet ne peut pas être déterminé rigoureu-

1. Clarke, II, fig. 12, p. 88.
2. Voir plus haut, introduction, historique (1838)
3. L'aspect qu'offre la surface latérale ne permet même pas de décider si c'était une surface de joint, ou une surface libre ; on n'a d'autre renseignement positif que la dimension de la *regula*
4 Il indique $0^m,14$ à $0^m,18$ (Cl., II, p. 252) ; $0^m,14$ est impossible, puisque tous les blocs connus ont au moins $0^m,15$.

Digitized by Google

sement. La position de la figure 42 est la plus favorable pour le groupement formé par ce dernier bloc et celui d'Héraklès et Triton. En prenant pour l'épaisseur du bloc en retour $0^m,20$, le vide à couvrir est ainsi de $2^m,48$, le triglyphe situé à l'extrémité gauche, au-dessus du bloc d'Héraklès et Triton, étant désaxé à gauche de $0^m,05$ seulement par rapport à l'axe de la colonne correspondante. On ne peut repousser le groupe des deux blocs, sur la gauche, de plus de 6 à 7 centimètres, sans exagérer d'une façon excessive ce désaxement. D'autre part, l'épaisseur du bloc en retour ne peut pas être réduite au-dessous de $0^m,15$. On voit ainsi que l'espace dont on dispose est au maximum de $2^m,60$ (la demi-*regula* taillée sur le bloc en retour

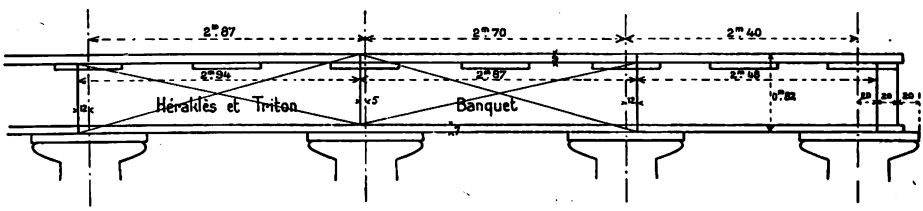

Fig. 42.

ayant, dans ce cas, $0^m,17$) et peut osciller entre $2^m,40$ en chiffres ronds et ce maximum.

La longueur du bloc de sphinx n° VII ($2^m,58$) permettrait à la rigueur de le placer dans l'angle droit, mais l'épaisseur à donner, dans ce cas, au bloc en retour correspondrait à une demi-*regula* trop petite. Rien ne s'oppose au contraire à ce que le bloc occupe l'angle gauche et que le second groupe de sphinx affrontés (n° VIII), qui est un peu plus petit et dont les demi-*regulae* sont inconnues, trouve place sans inconvénient dans l'angle droit.

Quant aux blocs des taureaux affrontés, on voit immédiatement que le n° IX ne peut être contigu au Banquet, les demi-*regulae* adjacentes atteignant ensemble la longueur trop élevée de $68^{cm},5$; il faudrait donc lui assigner l'angle gauche. Mais la disposition du triglyphe correspondant à sa demi-*regula* de droite serait très défectueuse; avec une épaisseur du bloc en

Digitized by Google

retour de $0^m,20$, le désaxement de ce triglyphe serait de $0^m,27$; il serait encore de $0^m,17$ dans le cas où cette épaisseur serait portée à son maximum de $0^m,30$. Cette combinaison n'est pas absolument impossible, mais elle est très peu satisfaisante et je suis d'avis de l'écarter.

Afin d'épuiser les combinaisons qu'on peut essayer pour cette façade, il n'y a que quelques mots à dire de la seconde solution indiquée pour l'entre-axe des colonnes. L'entre-colonnement intermédiaire ayant, dans cette hypothèse, $2^m,55$ d'axe en axe, est certainement trop petit pour le bloc du Banquet, qui devrait occuper l'angle droit comme dans la disposition de Clarke. Il n'y aurait plus alors d'emplacement disponible pour les blocs de sphinx et de taureaux, qui seraient à rejeter sur les longs côtés ou sur l'architrave du *pronaos*.

Le groupement sur les longs côtés des blocs qu'il reste à placer, présente un très haut degré d'arbitraire. Le bloc n° XIII doit occuper l'angle S. O. ou l'angle N. E., sans que rien ne permette de décider entre ces deux positions. Quant aux autres, les fragments qui en ont été conservés sont trop incomplets pour qu'on puisse leur assigner un emplacement certain. Le nombre exact des entre-colonnements à couvrir est d'ailleurs inconnu ; si le retour des reliefs sculptés s'étendait sur trois entre-colonnements, il y aurait douze intervalles, pour lesquels nous disposons de sept blocs d'animaux, taureaux affrontés compris. Les combinaisons possibles sont trop nombreuses pour qu'il soit utile de les examiner en détail. J'en donne une (fig. 48), à titre d'indication, où j'ai groupé ensemble les blocs figurant des animaux de même espèce.

La seule question intéressante est la disposition à adopter pour les taureaux affrontés. On peut en envisager deux : ou bien ces taureaux terminent les groupements d'animaux sur l'un des longs côtés, où ils se font face symétriquement (dans ce cas, il faut imaginer pour l'autre long côté un motif symétrique analogue) ; ou bien, suivant la disposition adoptée par Clarke,

Digitized by Google

ces reliefs doivent être rejetés du péristyle, pour être disposés symétriquement au-dessus du *pronaos*.

Cette dernière disposition demande à être examinée d'un peu près.

Les arguments que Clarke fonde sur les dimensions des demi-*regulae*, ne sont pas très probants. Il est un fait plus frappant : c'est la petite dimension de l'espace correspondant à l'emplacement des métopes, situées au-dessus de ces blocs ; alors que, sur tous les autres blocs, cet espace est compris entre 0m,70 et 0m,90, il est de 0m,63 et 0m,67 sur le bloc n° IX. Or, les entre-colonnements extrêmes du *pronaos* sont précisément plus petits

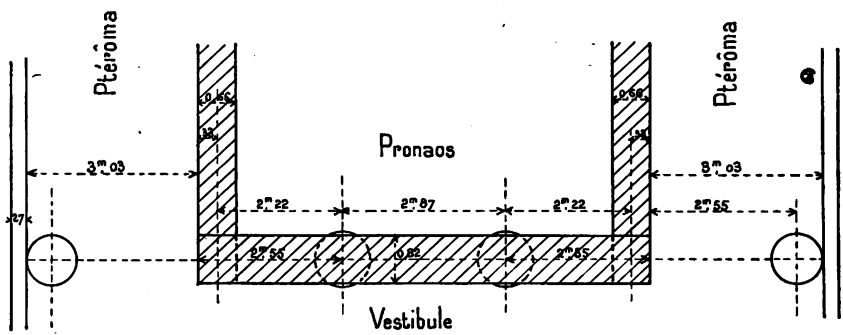

Fig. 43.

qu'aucun autre entre-colonnement de l'édifice et exigent, par conséquent, des métopes plus petites que toutes les autres. Il y a là une coïncidence qui, sans être absolument démonstrative, n'en a pas moins une certaine force.

En outre, comme l'a très bien vu Clarke, les dimensions des deux blocs, les plus petits que nous connaissions, correspondent bien aux entre-colonnements à couvrir. Ainsi que l'indique la figure 43, la longueur à couvrir comprend en effet un entre-axe de 2m,22 et tout ou partie d'une demi-épaisseur d'ante de 0m,33 ; or, le bloc n° IX a 2m,51 et le bloc n° X peut-être un peu moins. La disposition des demi-*regulae* est également satisfaisante. D'autre part, les affinités qui existent entre les taureaux et le culte d'Athèna Ilienne écartent toute objection quant

Digitized by Google

au sujet représenté. Rien ne s'oppose donc à cette disposition, en faveur de laquelle il y a des raisons sérieuses.

Les motifs qu'on peut alléguer pour assigner le même emplacement aux blocs des sphinx affrontés, sont moins séduisants. La longueur des blocs et la distribution des *regulae* sont moins favorables, mais ne sont pas incompatibles avec cette solution; tout ce que l'on peut en dire, c'est qu'elle n'est pas impossible.

En somme, toutes les combinaisons qui peuvent être retenues pour être associées à la façade des centaures, se ramènent à un même type général, dont elles sont des variantes. Elles ont toutes en commun de composer la seconde façade avec le relief d'Héraklès et Triton et celui du Banquet et les longs côtés avec les groupes d'animaux. Elles diffèrent par la position donnée aux blocs des sphinx et de taureaux affrontés. Pour les distinguer, j'adopterai les abréviations suivantes, 1 *a*), 1 *b*), 2 :

1. — Les sphinx encadrent les groupes de personnages,

a) les taureaux affrontés occupant deux travées de l'architrave au-dessus du *pronaos*;

b) les taureaux affrontés terminant les scènes d'animaux sur l'un des longs côtés;

2. — Les sphinx occupent les travées du *pronaos*, les taureaux ayant la même position qu'en 1 *b*).

La variante 1, *a*), étant la plus complète, est celle que j'ai représentée sur les figures 32 et 44 à 48.

Ces trois variantes sont incompatibles avec l'entre-colonnement de Clarke, mais compatibles avec la première solution que j'ai adoptée pour cet entre-colonnement (2^m,40, 2^m,70 et 2^m,87); la deuxième solution (2^m,55, 2^m55 et 2^m,87) ne peut admettre que la variante 2.

Elles supposent toutes la façade des centaures composée comme je l'ai indiqué. Si l'on peut hésiter pour le reste de l'édifice entre les combinaisons 1 *a*), 1 *b*) et 2, je crois que la solution admise pour cette façade est à peu près certaine et j'en ai donné les motifs. Les figures 44 à 48 et la figure 32 reproduisent l'ensemble de la disposition et ses dimensions cotées,

Digitized by Google

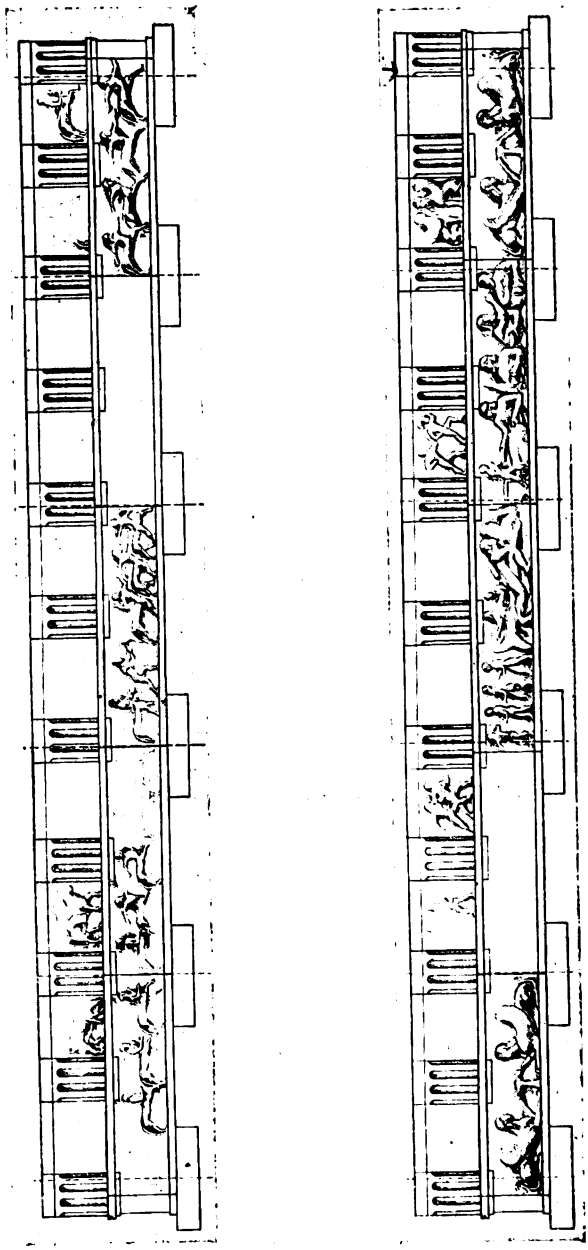

Fig. 44 et 45. — Solution proposée pour les deux façades.

Digitized by Google

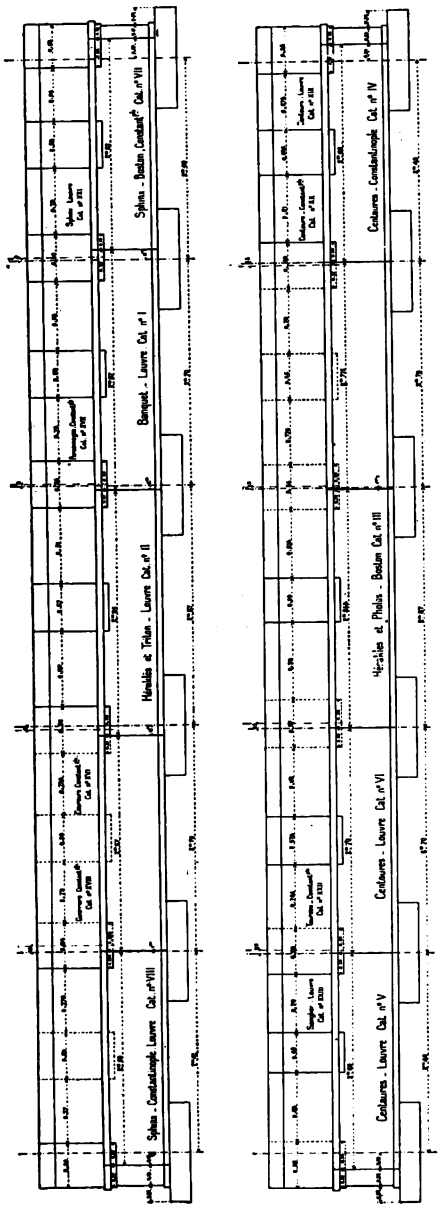

Fig. 46 et 47. — Solution proposée pour les deux façades. Dessins cotés. Éch. 1/90 = 11 cm. p. 10 m.

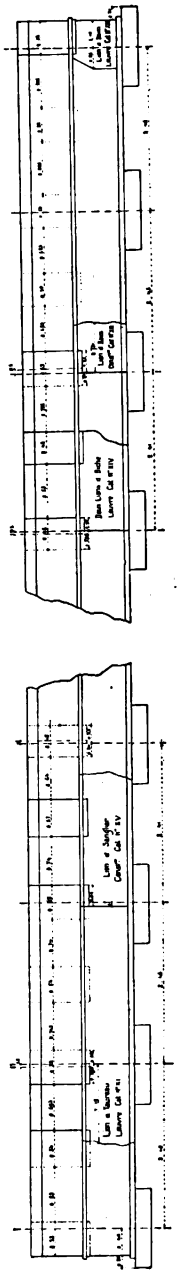

Fig. 48. — Distribution des groupes d'animaux sur un long côté.

Digitized by Google

dans la solution 1 *a*) pour la façade du Banquet. Cette disposition, avec ses deux autres variantes, et la reconstitution de Clarke, fondée sur un tout autre principe, me paraissent épuiser les combinaisons qu'un examen méthodique conduit à accepter. Il en est cependant une encore qui *a priori* est très séduisante et dont il faut dire quelques mots.

(*A suivre.*) F. SARTIAUX.

Digitized by Google

SCÈNES DU CYCLE ÉPIQUE TROYEN

SUR LES SARCOPHAGES DE CLAZOMÈNES

En 1901, publiant sa thèse latine sur les sarcophages de Clazomènes[1], M. Joubin consacrait un paragraphe à l'examen des représentations de *proelia homerica*[2]. L'étude était alors presque réduite aux scènes où l'on voit interprété un épisode de la *Dolonie*. Or, on peut connaître aujourd'hui deux nouveaux ordres de sujets du cycle épique troyen, soit d'après certains documents récemment publiés, soit en corrigeant d'anciennes explications insuffisantes.

Il paraît utile de fixer l'état actuel de la question.

A) *Dolonie*. — La source est un passage bien connu du livre X de l'Iliade. Ulysse et Diomède, ayant surpris Dolon, l'égorgent malgré ses supplications[3]. Les sarcophages sur lesquels on voit figurer ce meurtre, sont :

Du catalogue de M. Joubin, le n° 20 [Berlin], au chevet; le n° 25 [British Museum] : 1) au couvercle, zone supérieure, côté A; 2) à la surface portante du couvercle, dans les tableaux inférieurs des longs côtés.

On joindra l'exemple d'un sarcophage de Munich publié par M. Hackl[4].

1. Cf., depuis 1901, la bibliographie donnée par Ch. Dugas, *Bull. corr. hell.*, XXXIV (1910), p. 469-477, pl. XI-XII (note de la page 469). Une nouvelle série d'inédits, de Smyrne, d'Athènes, de Copenhague, de Bruxelles (dix pièces), vient d'être publiée par nos soins au *Bull. corr. hellén.*, XXXVII (1913) (Ch. Picard et A. Plassart). Avec un sarcophage de Leyde récemment commenté (cf. ci-après), et diverses autres pièces encore inédites, mais signalées, on peut déjà compter près de soixante-dix documents livrés à l'étude.
2. P. 100-104.
3. *Iliade*, X, 454 sqq.
4. *Arch. Jahrb.*, XXII (1907), p. 102, fig. 16 (au chevet).

Digitized by Google

Enfin il faut peut-être discerner un vague souvenir de la Dolonie dans une scène figurée au chevet d'un important sarcophage à couvercle, nouvellement connu, de Smyrne[1]. Entre deux chars lancés au galop, on voit là un personnage tombé sur un genou et tendant la main en suppliant, dans la posture que montrent les figurations ci-dessus mentionnées. Mais, à droite et à gauche, les hoplites exécuteurs du meurtre manquent. La scène n'a donc pas de signification précise[2] et ne peut s'expliquer que par un emploi négligent de modèles mal compris.

Or, M. Joubin a déjà remarqué justement que les peintres de *Dolonies*, sur les sarcophages de Clazomènes, procédaient surtout en décorateurs, parfois non sans quelque maladresse. Le groupe à trois personnages qu'ils reproduisent est souvent placé, uniquement pour l'effet, entre des chars en course, figurations traditionnelles, sans qu'il faille pourtant songer à une célébration de jeux funèbres en l'honneur de la victime[3].

B) *Rencontre de Ménélas et d'Hélène après la prise de Troie.* — M. Joubin a dit un mot de ce thème, sans adopter une intéressante conjecture de Winter[4], qui a été présentée avec hésitation et que je voudrais reprendre ici en la fortifiant. Sur le sarcophage n° 21 du classement de M. Joubin [Berlin], on voit, au chevet, comme Dolon entre Ulysse et Diomède, une femme, que M. Joubin dit à tort « vetula », entre deux hoplites prêts à l'égorger. A l'arrière des deux hoplites, deux

1. Ce document est un de ceux qui viennent d'être publiés par nous ; cf. p. 9, note 1 : *BCH*, XXXVII (1913), pl. XIII.

2. Le Dolon (?) pourrait être aussi, sur le nouveau sarcophage de Smyrne, un servant d'armes, placé entre les chars, dans la position que figurent [tantôt avec un homme nu, tantôt avec des déesses ailées], les exemplaires 5 à 8 du catalogue de M. Joubin. Nous avons pourtant accepté, dans notre publication, une autre exégèse, à cause de l'importance des décorations de la pièce, qui est de fabrication très soignée.

3. Cette opinion téméraire avait été soutenue par Murray, *Monum. Piot*, IV, p. 40; cf. aussi *Terracotta sarcophagi*, p. 7.

4. *Antike Denkm.*, II, pl. 27. 1, commentaire de la p. 3.

Digitized by Google

femmes tentent d'empêcher le meurtre, en retenant les bras qui vont frapper. « Quidnam ea pictura opifex significare voluerit », dit M. Joubin, « interpretatio adhuc nulla manifestum fecit »[1].

C'est que ni Winter, ni surtout M. Joubin, qui conclut par de tels doutes, n'ont remarqué l'importance des deux personnages placés aux côtés extrêmes du tableau. M. Joubin, dans son catalogue, écrit de façon insuffisante : « In latere utroque, *eques* »[2]. Winter dit déjà plus exactement : « Weiterhin wird das Bild auf jeder Seite durch einen *geflügelten Jüngling* auf sprengendem Ross abgeschlossen »[3]. Je résume ici l'interprétation de Winter, en citant seulement les passages caractéristiques : « Es gibt meines Wissens keine Sage, auf die die Schilderung dieses Bildes passt ». Après avoir pensé à quelque « mythe perdu », le commentateur fait remarquer le caractère symétrique de la représentation, dont la femme agenouillée occupe le milieu. Ce caractère expliquerait le redoublement des figures, et la scène pourrait vraisemblablement avoir représenté Hélène et Ménélas, en présence d'Aphrodite ou Peitho. « Die übrigen Figuren sind rein dekorative Zusätze. » C'est sur ce dernier point que la conjecture, acceptable dans l'ensemble, a besoin d'être complétée, affermie et même rectifiée. En effet, le principe du redoublement symétrique, qui me semble expliquer ailleurs beaucoup d'anomalies des peintures de sarcophages, n'a pas besoin d'être invoqué. La scène choisie par le peintre se prêtait d'elle-même à la composition par groupes parallèles. Les personnages sont : au centre, Hélène ; à gauche, Ménélas, retenu par Aphrodite ; à droite, Ulysse retenu par Peitho ; de chaque côté, les *Dioscures* ailés arrivant au galop.

Chacun des détails de cette interprétation peut être justifié. Il n'y a pas à insister pour les protagonistes traditionnels, Hélène,

1. Joubin, *l. l.*, p. 103.
2. *L. l.*, p. 55.
3. *L. l.*, p. 3 du commentaire.

Digitized by Google

Ménélas, Aphrodite[1]. L'intervention d'Ulysse a été expliquée par C. Robert[2]; on la connaissait d'après la peinture des vases à figures noires[3]. Ulysse passait, dans certains récits épiques, pour être entré victorieusement en compagnie de Ménélas dans la maison de Deiphobos, le dernier époux troyen d'Hélène, après la prise de la ville[4]. Il faut remarquer aussi que l'analogie de l'épisode avec la *Dolonie* incitait les décorateurs de sarcophages clazoméniens à utiliser le rôle du roi d'Ithaque, rôle attesté par la tradition littéraire. L'association de Peitho à la scène, si elle n'est pas traditionnelle, n'est pas moins compréhensible. Un célèbre vase de Makron et Hiéron juxtapose les deux épisodes, symétriques et comme complémentaires, de l'*Enlèvement d'Hélène* et de la *Rencontre avec Ménélas*[5]. Or, Peitho figure dans l'*Enlèvement*, à côté d'Aphrodite. Dans la *Rencontre*, elle a été remplacée par Chryseis[6]. Sur un vase du Museo Gregoriano, au Vatican[7], paraissent de même à la fois Aphrodite et Peitho, arrêtant l'élan meurtrier de Ménélas, qui laisse échapper son épée à la vue du sein nu d'Hélène. D'après M. Lœwy, qui a récemment étudié la scène[8], cette forme de la tradition serait plus récente. On la retrouve interprétée sur deux

1. Cf. en dernier lieu (1912), Bethe, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encycl. s. v.*, *Helene*, 3, § IV (*Helene in der bildenden Kunst*). La plus ancienne représentation de la *Rencontre* jusqu'ici connue, mais par les textes, était celle du coffret de Cypselos; cf. Pausanias, V, 19, 3; Schneider, *Bildwerke des tröischen Sagenkreis* (1886).

2. *Bild und Lied*, p. 52 sqq.

3. C. Robert, *l. l.*, p. 59.

4. Sur la légende d'Hélène et de Deiphobos, cf. en dernier lieu, Bethe, *l. l.*, c. 2828, n° 2 : Ménélas tue Deiphobos, d'après la tradition de l'Odyssée, lors de la prise de Troie; cf. VIII, 517; *Apollod. Bibl. Epit.*, V, 22; Quint. Smyrn., XIII, 355. Cf. C. Robert, *l. l.*, p. 59-60; Overbeck, *Her. Gall.*, p. 628, n° 113-115; Klein, *Annal. d. Inst.*, 1877, p. 261, n° 1.

5. En dernier lieu, Furtwaengler-Reichhold, *Griech. Vasenmalerei*, pl. 85.

6. Kékulé, *Arch. Zeit.*, 1882, p. 6, donne une explication satisfaisante de ce changement. Ailleurs intervient Thémis; cf. Baumeister, *Denkm.*, *s. v. Iliupersis*, c. 747, fig. 799.

7. En dernier lieu, E. Lœwy, *Entstehung einer Sagenversion*, dans *Wiener Studien*, XXXVI (1912), p. 284, fig. 1.

8. *L. l.*, p. 282-287; cf. H. Lechat, *Rev. ét. anc.*, XV (1913), p. 117 sqq.

Digitized by Google

métopes du côté Nord du Parthénon[1]. Le modèle serait là non plus littéraire, mais plastique, et il faudrait penser à une peinture murale athénienne du temps et de l'école de Polygnote. M. Lœwy n'a pas trouvé trace d'une tradition littéraire plus primitive. Il semble du moins que le sarcophage de la *Rencontre* nous conserve la forme la plus ancienne de l'aventure, telle qu'on la connaît aussi d'après les vases à figures noires. Bien que, sur le sarcophage clazoménien, Aphrodite et Peitho, grâce à la loi de symétrie et à l'indécision archaïque, soient deux divinités semblables, l'idée d'associer plutôt Peitho à Ulysse, héros πολύμητις, paraîtra satisfaisante.

Reste à expliquer la présence des Dioscures, fait intéressant, fait nouveau. On ne doutera pas de l'identification des figures. La représentation des ailes n'est ni accidentelle, ni fantaisiste. Sur un des sarcophages de Smyrne, que nous venons de publier[2], les cavaliers ailés se retrouvent, identiques, dans les petits tableaux du haut des longs côtés. Il ne manque même pas, entre les pattes des chevaux, les chiens, reproduits aussi sur le sarcophage de Berlin; ce qui semble prouver que les Dioscures faisaient partie du répertoire ordinaire des peintres de Clazomènes et qu'ils étaient dessinés d'après des cartons d'atelier. Il faut rappeler ici qu'on a déjà proposé[3] de reconnaître ces personnages sur un sarcophage de Clazomènes, mais à tort, ce semble. Il s'agissait d'une pièce de Berlin, où les figures mal interprétées sont, en réalité, celles de deux hoplites casqués menant à la bride leurs montures. M. Zahn, auteur de l'hypothèse, reconnaissait lui-même qu'on n'a pas eu coutume dans l'art archaïque de représenter les Dioscures en hoplites (« in schwerer Rüstung »). On pourra désormais comparer plus exactement de tels guerriers pesamment armés, menant en bride leurs chevaux, à ceux qui se voient, en pareille situation,

1. Nos 24-25.
2. *L. l.*, pl. X.
3. Zahn, *Arch. Jahrb.*, XXIII (1908), fig. de la p. 170, et p. 180.

Digitized by Google

sur un des nouveaux sarcophages de Smyrne. L'explication de ces figures aurait pu déjà être donnée, par la comparaison avec un motif, jusqu'ici non expliqué, du grand sarcophage à couvercle du British Museum[1]. Il s'agit là vraisemblablement d'un épisode de la course dite κάλπης δρόμος[2]. Cette représentation se rattache au thème traditionnel des jeux funèbres et n'a aucune signification mythologique. Par contre, on comprendra qu'en Ionie surtout, où le privilège des ailes fut libéralement accordé à diverses divinités, l'art archaïque ait pu figurer sous la forme de cavaliers ailés les Dioscures, ces jeunes héros qui apparaissaient à cheval dans les airs pendant les batailles ou qui, invoqués sur la mer, se montaient « ξουθῇσι πτερύγεσσι δι' αἰθέρος ἀΐξαντες[3] ».

Or, que les Dioscures soient figurés sur un sarcophage clazoménien s'élançant au secours de leur sœur Hélène, il n'y a rien là de surprenant. L'Iliade connaissait déjà cette parenté[4]. Et, lorsque Thésée et Pirithoos enlevèrent la belle Laconienne, ce furent Castor et Pollux, qui, d'après d'autres traditions, partirent pour la reconquérir[5]. La légende, qu'ignore Homère, avait été utilisée par certaines œuvres de la plastique archaïque, notamment sur le coffret de Cypselos, puis dans la décoration en reliefs du trône d'Amyclées[6]. Elle venait vraisemblablement des *Kypria*, poèmes qui semblent avoir enrichi particulièrement la célébrité d'Hélène, moins établie dans

1. Joubin, n° 25 ; Murray, *Monum. Piot*, *l. l.*, pl. VII (D) : petit côté, intérieur.

2. Cf. la description de Pausanias, V, 9, 2. Les coureurs devaient sauter bas au dernier tour de l'hippodrome et achever l'épreuve en tenant leur monture à la main.

3. *Hymn. homer.*, XXXIII, vers 13. Le même hymne appelle les Dioscures ταχέων ἐπιβήτορες ἵππων. Sur les Dioscures cavaliers, cf. Bethe, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, *s. v. Dioskuren.*

4. *Iliade*, III, 237.

5. Cf. Bethe, art. *Helene*, *l. l.*, c. 2828, n° 3. Les Dioscures, en général, avaient le rôle de défenseurs des femmes ; cf. Bethe, *l. l.*, *s. v. Dioskuren*, c. 1094.

6. Cf. Bethe, *l. l.*, s. v. *Helene*, c. 2828.

Digitized by Google

la tradition homérique. Les *Kypria* racontaient à la fois les aventures d'Hélène et de Thésée, d'Hélène et Deiphobos[1]. On croit même qu'ils avaient pu être la source d'une confusion qui s'établit entre les deux ordres d'épisodes[2]. Les Dioscures auraient été chargés, dans les *Kypria*, de reconquérir leur sœur ravie par Thésée, pour qu'elle pût être ensuite épousée, comme le voulait la tradition, par Ménélas, et à nouveau enlevée par Pâris. Ainsi s'expliqueraient et le rôle développé des frères d'Hélène dans les *Kypria*, et le long passage inattendu relatif à leur mort[3]. C'est donc à ces poèmes que les décorateurs de sarcophages clazoméniens auraient emprunté leur idée. Quant au thème central de la *Rencontre*, sous la forme primitive, assez brutale, que lui laisse le sarcophage de Berlin, on peut penser qu'il dérivait plutôt de l'*Iliou Persis*. L'*Iliou Persis* avait traité en effet l'aventure de la reprise d'Hélène par Ménélas, mais non pas avec l'atténuation galante qu'on connaissait surtout à Athènes au ve siècle[4].

Ces déductions, qui font apercevoir quelques sources littéraires de la peinture clazoménienne, peuvent aider ici accessoirement à résoudre l'énigme d'une célèbre base archaïque laconienne, dite de Magoula. On connaît assez ce document qui n'a pas besoin d'être décrit à nouveau. Sa sigification est contestée. Pour M. Lechat encore[5], « la destination funéraire... est *probable*, mais non certaine ». « L'entaille sur la tranche supérieure doit avoir été creusée pour un remploi postérieur, en vue de l'insertion d'une petite stèle ». Je ne puis souscrire ni à l'hypothèse du remploi, ni surtout à celle de la

1. Cf. Bethe, *l. l. s. v. Helene*, c. 2832.
2. Wentzel, *Epithalamion*, p. 22.
3. Fragments 5-7 K.
4. Cf. E. Lœwy, *l. l.*; ci-dessus, notes 6 et 7 de la p. 12. Une hydrie attique de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, série dite de Kertch, figure les Dioscures assistant à la scène de la séduction; cf. Furtwaengler-Reichhold, pl. LXXIX, texte, II, p. 103.
5. Cf. en dernier lieu, *Cat. de la coll. de moulages*, Lyon, 1911, p. 33, n° 144.

Digitized by Google

destination funéraire [1]. Le monument doit avoir été votif et semble provenir d'un Menelaion, comme il y en avait à Thérapné près de Sparte [2], et à Sparte même [3]. Dans les lieux de culte de cette sorte, Hélène et Ménélas recevaient des honneurs communs [4]. Comme l'ont d'abord pensé quelques archéologues [5], je crois aussi que les deux faces de la base représentaient des épisodes typiques de la vie d'Hélène : d'un côté, sans doute, la *Séduction*, de l'autre, la *Rencontre* à Troie. Il y aurait là à constater un parallélisme intéressant avec les deux scènes symétriques du vase de Hiéron et Makron, qui serait une reprise plus développée, mais fidèle, des mêmes thèmes. Or, on doit aussi sans doute interpréter dans le même sens la présence des deux serpents, détail assez insolite, qui a fait croire au caractère funéraire de la base de Magoula. Ces deux serpents sont dressés sur les faces latérales, symétriquement. Il ne paraîtra pas impossible, à Sparte surtout, qu'ils aient symbolisé les Dioscures. On sait combien fréquemment, dès l'époque archaïque, ces héros furent associés, dans les cultes locaux, à Hélène [6]. C'est en Laconie, principalement, que l'union semble avoir été ordinaire, dans la région de Lacédémone, Amyclées, Thérapné [7].

1. G. Perrot, *Hist. de l'art*, t. VIII, p. 446, se prononce nettement contre l'idée d'une destination funéraire; mais son avis n'est pas celui de Tod et Wace, *A catalogue of the Sparta Museum*, p. 132-133.

2. Pausanias, III, 19, 9.

3. Pausanias, III, 15, 3; cf. Bethe, *l. l.*, *s. v. Helene*, avec bibliogr. des fouilles récentes.

4. Cf. Bethe, *l. l.*, c. 2824, et c. 2829.

5. Cf. Schneider, *Bildwerke d. troischen Sagenkreis*, 1886, p. 182, 1; Lœschcke, *Dorpater Universitäts-programm*, 1879.

6. Un temenos des Dioscures existait dès le VIe siècle à Naukratis, où les cultes d'Hélène, de Ménélas, de Castor et Pollux étaient sans doute associés; cf. Prinz, *Funde aus Naukratis*, 3, 11, 37 sq.: pour le voyage de Ménélas et d'Hélène en Egypte, cf. *Odys.*, IV, 351 sq.; sur l'association d'Hélène et des Dioscures à Athènes, cf. Pausanias, dans Eustathe, *Odys.*, I, 399, p. 1425, 62 = Dionys. et Pausan., frg., coll. E. Schwabe, 112, 1; en général, Furtwaengler, dans Roscher, *Ausführl. Lexic.*, *s. v. Dioskuren*. Certaines croyances donnaient à Hélène elle-même le pouvoir d'apparaître, comme ses frères divins, sous la forme d'un feu, à la pointe des mâts des vaisseaux; cf. Euripide, *Orest.*, v. 1637.

7. Le lieu de trouvaille de la base dite « de Magoula » n'est pas connu certainement, en définitive ; cf. Tod et Wace, *Cat.*, *l. l.*

Digitized by Google

Thérapné, sanctuaire d'Hélène, était particulièrement aussi un fief des Dioscures[1]. On sait d'autre part qu'à Sparte spécialement, plus généralement dans la Laconie, les Dioscures étaient quelquefois représentés sous la forme de serpents[2]. C'est le cas sur certains reliefs votifs où la figure des héros se trouve associée, comme sur les monnaies, au motif de l'amphore comme à celui du serpent[3]. Le serpent n'accompagne pas toujours d'ailleurs l'amphore; il arrive qu'il soit représenté seul[4].

Ce symbolisme local donnerait peut-être l'explication complète de la base dite de Magoula.

C) *Sacrifice de Polyxène.* — La série des scènes du cycle troyen sur les sarcophages de Clazomènes vient d'être enrichie par la publication d'un intéressant fragment de Leyde, dont le sens, mal compris par le premier éditeur, méritait d'être précisé[5].

Au chevet de cette pièce[6], J. Brants reconnaît, suivant la disposition symétrique ordinaire, un tumulus central de forme conique, dressé sur deux degrés et semblable à celui qui figure assez fréquemment sur les lécythes funéraires du ve siècle. Ce tumulus est couronné d'un objet qui n'est pas reconnaissable sur l'aquarelle de J. Brants[7]. De chaque côté, un guerrier armé et casqué[8], équipé par conséquent à la manière de

1. Furtwaengler, *l. l.*, c. 1160. Sur l'association des Dioscures à Hélène, en général, cf. Furtwaengler, *l. l.*, c. 1160; Tod et Wace, *l. l.*, p. 113 sqq., reliefs 201-203 du catalogue. Un passage d'Euripide, *Hel.*, v. 1668, prouve que les Dioscures étaient associés à Hélène, dans Sparte, par des sacrifices dits ξένια.

2. Serpents entourant les amphores; cf. les monnaies de bronze qui portent à l'avers la tête des Dioscures; Furtwaengler, *l. l.*, c. 1170, et fig. de la p. 1171.

3. Cf. par exemple, Dressel et Milchhöfer, *Athen. Mitt.* II (1877), p. 293 sqq., n°s 209-210.

4. Dressel et Milchhöfer, *l. l.*, n° 220 [deux serpents encadrant l'œuf de Léda].

5. Ce sarcophage est entré à Leyde en 1896. Sa découverte était donc antérieure au travail de M. Joubin. Il est regrettable que la publication en ait tant tardé; cf. J. Brants, *Arch. Jahrb.*, XXVIII (1913), p. 58-60, pl. III.

6. Pl. III de la publication.

7. Il peut s'agir non seulement d'une colonnette, comme l'indique l'éditeur, mais de toute espèce de σῆμα; cf. *Dict. des antiq.*, s. *v. Sepulchrum*, p. 1216.

8. L'extrémité du panache des casques est visible.

Digitized by Google

l'hoplite traditionnel des sarcophages clazoméniens, s'avance et pose un pied symétriquement sur le premier degré du tumulus. J. Brants n'a pas noté que l'hoplite de gauche porte sa lance à la main droite, de façon toute pacifique. Son épée est au fourreau. De la main gauche — il est vrai, disparue —, il semble faire un geste de salutation ou de prière. Il est suivi de deux guerriers, en appareil processionnel, portant le bouclier au bras *droit*. Tout autre est l'attitude du premier guerrier, à droite du tumulus. L'épée nue, il entraîne violemment vers la tombe une femme qu'il a saisie au poignet. J. Brants a vu là à tort deux personnages proches de se battre, celui de gauche attaqué par celui de droite, qu'une femme s'efforcerait de retenir, d'écarter du combat. Cette fausse interprétation l'a amenée à penser qu'il s'agissait d'un combat auprès d'un tumulus. Mais lequel? J. Brants renonce à l'hypothèse, en effet impossible, d'une lutte pour le corps de Troïlos, et s'en tient à l'interprétation bizarre d'une dispute pour les armes d'Achille.

On ne doutera pas qu'il s'agisse en réalité du sacrifice de Polyxène par Néoptolème, au tombeau d'Achille. Sujet jusqu'à présent unique dans la série des sarcophages clazoméniens, déjà connu pourtant par la plus ancienne peinture de vases[1].

Peut-on essayer de reconnaître les figures, comme pour le sarcophage de la *Rencontre* d'Hélène?

Dans l'étude pénétrante qu'il a consacrée au développement et au mélange des légendes troyennes, C. Robert[2] a essayé expliquer l'accroissement des thèmes de l'*Iliou Persis*. Les épisodes principaux, à l'époque archaïque, étaient: le meurtre d'Astyanax par Néoptolème, la rencontre de Ménélas et d'Hélène, les aventures d'Ajax et de Cassandre, le sacrifice de Polyxène la fuite d'Enée. Une association s'est faite de bonne heure entre les

1. Cf. par exemple l'amphore « tyrrhénienne » (VIe s.) de la coll. Bourguignon, publiée par F. Hauser, *Arch. Jahrb.*, VIII (1893), p. 93 et pl. I; l'amphore tyrrhénienne du British Museum, *Journ. of Hell. studies*, XVIII (1898), p. 282 sqq., pl. XV. Autres exemples dans Roscher, *Ausf. Lex.*, s. v. *Polyxena*, 2718 sqq. (Türk).

2. *Bild und Lied*, p. 52 sqq.

Digitized by Google

trois meurtres commis par Néoptolème[1]. Mais il en est résulté que le cruel fils d'Achille a eu besoin parfois d'être remplacé dans l'un ou l'autre de ses rôles principaux, surtout quand ces rôles étaient montrés, comme il arrivait à l'occasion, simultanément. C'est donc parmi les héros chargés de suppléer ainsi Néoptolème que l'on devra chercher des noms pour les personnages du sarcophage de Leyde. On penserait d'abord aux Théséides, Akamas et Démophon, à Akamas surtout, qui, sur la coupe de Brygos, au Louvre, semble emmener avec bonté Polyxène[2]. Est-ce, sur le sarcophage clazoménien, le guerrier de gauche, plus pacifique? Mais la tradition de la peinture du vase de Brygos semble assez récente et faite surtout pour flatter les Athéniens. En définitive, il faudra songer plutôt à Ulysse encore, que plusieurs récits intéressent à la mort de Polyxène[3]. Dans Euripide, Ulysse intervient avec les Théséides pour décider le meurtre de la vierge troyenne[4]. Il est chargé de conduire la victime au tombeau d'Achille[5]. La *Tabula Iliaca* le figure près du tumulus, avec Calchas, en face de Néoptolème[6]. D'autre part, les *Kypria*, qui ont raconté la poursuite de Troïlos, commentent une tradition légendaire d'après laquelle Polyxène aurait été tuée par Diomède et Ulysse pendant le sac de Troie et inhumée par les soins de Néoptolème[7]. On conçoit alors pourquoi, dans l'esprit des décorateurs clazoméniens, le rapport a pu s'établir avec l'épisode de la Dolonie et comment ces peintres ont été amenés à donner au roi d'Ithaque, dans la représentation qui nous occupe, le rôle de δευτεραγωνιστής. Ainsi est expliqué en même temps le

1. C. Robert, *l. l.*, p. 61. Meurtre de Priam, d'Astyanax, de Polyxène.
2. Cf. en dernier lieu, Pottier, *Cat. des vases du Louvre*, III, p. 933 sqq., et p. 936.
3. Cf. Türk, *l. l.*, c. 2721.
4. Euripide, *Hécube*, v. 124 sqq.
5. *Ibid.*, v. 222-3.
6. Cf. Jahn-Michaelis, *Griech. Bilderchroniken*, p. 37, et pl. I; U. Mancuso, *La Tabula Iliaca*, dans *Accad. d. Lincei*, 1911, p. 657-731 (pl. et commentaires).
7. *Schol. Euripid.*, *Hecube*, v. 41.

Digitized by Google

geste de prière. Certaines traditions ont conservé en effet le souvenir d'une invocation faite par Néoptolème avant le sacrifice[1]. Le détail a été transposé par le peintre clazoménien au profit d'Ulysse.

Pour les autres assistants, il importe moins de proposer des identifications[2].

Comme pour la *Rencontre* de Ménélas et d'Hélène, la source littéraire n'est pas cette fois non plus, on le voit, la pure tradition homérique. Homère ne nomme point Polyxène. Mais les *Kypria*, d'autre part, ne parlaient pas, semble-t-il, du sacrifice. C'est ici encore l'*Iliou Persis* que les peintres clazoméniens ont principalement interprétée. L'*Iliou Persis* racontait en effet l'incendie de Troie et la mort de la vierge troyenne, immolée comme victime expiatoire aux mânes d'Achille[3].

Il serait intéressant de comparer la peinture du sarcophage de Leyde aux autres représentations plastiques déjà connues du meurtre de Polyxène. Ces représentations sont nombreuses et décrivent toute l'action, à partir du moment où, la ville prise, la jeune fille est emmenée par les vainqueurs[4].

La figuration la plus directement comparable est celle d'une hydrie attique à figures noires, du musée de Berlin[5]. Ce vase a

1. Cf. Türk, *l. l.*, c. 2720.

2. On connaît déjà Calchas par la *Tabula Iliaca*; sur l'amphore du British Museum, Amphilochos, Antiphates, Aias Iliades tiennent Polyxène. Derrière Neoptolème sont, en armes, Diomède et Nestor; à droite, Phœnix. Sur un vase de l'Antiquarium de Berlin, trouvé à Thèbes (n° 3161), Agamemnon assiste aussi au sacrifice; cf. Türk, *l. l.*, c. 2737.

3. *Epic. graec. fragm.*, éd. Kinkel, p. 50; cf. aussi, *Apollod. Epit.*, où s'ajoute la tradition du meurtre d'Astyanax, jeté du haut des remparts; cf. V, 23. Néoptolème est nommé comme le meurtrier de Polyxène par Stésichore (*Tabul. iliaca, l. l.*), par Ibykos et Euripide; cf. *Schol. Euripid.*, *Hécube*, 41. Sur les autres traditions littéraires postérieures, cf. la bibliogr. donnée dans l'art. *Polyxene*, ap. Roscher, *l. l.*, c. 2719-2720.

4. Cette scène pourrait avoir été déjà représentée sur un sarcophage de Clazomènes. On songe ici au grand exemplaire à couvercle du British Museum; Murray, *l. l.*, p. 46-47, mentionne une scène de combat, non reproduite, où l'on voit un guerrier emmenant par le poignet une jeune fille captive; cf. Türk, *l. l.*, c. 2753 sq. (*Polyxenas Ende*).

5. Gerhard, *Trinkschal. u. Gefässe*, pl. 16; Overbeck, *Gall. her. Bildwerke*, pl. 27, 17.

Digitized by Google

échappé à l'attention de J. Brants, qui y eût reconnu très exactement les figures de Néoptolème et de sa victime, celle-ci entraînée par le bras. Un serpent est figuré sur le tumulus conique, qui est exactement semblable à celui du sarcophage de Leyde. On sait d'autre part, par un passage de Pausanias, que le même sujet, l'apprêt du sacrifice, avait été représenté dans la Pinacothèque des Propylées, à l'Acropole d'Athènes[1]. D'après une conjecture, il est vrai, incertaine, cette peinture aurait été l'œuvre de Polygnote[2]. On trouverait là peut-être une seconde preuve des emprunts faits par le peintre thasien au répertoire de la poésie cyclique[3].

Au reste, le sacrifice de Polyxène n'appartenait pas seulement aux peintres. Le sujet avait été au moins une fois interprété, d'une façon assez fidèle, dans un groupe sculptural, dont nous possédons l'ἔκφρασις[4]. D'après la description, la main droite de Néoptolème saisissait la jeune fille; le meurtrier tirait son épée de la main gauche, comme si, dit le commentateur, « la main droite eût été inutile pour mettre à mort une femme »[5].

Cette revue des sujets du cycle épique troyen peints sur les sarcophages de Clazomènes suggère, en conclusion, une observation générale, qui a déjà pu être pressentie.

Dolonie, rencontre de Ménélas et d'Hélène à Troie, sacrifice de Polyxène, tels sont les trois thèmes jusqu'ici connus. Il est curieux qu'aucun peut-être ne soit proprement homérique.

La Dolonie, on le sait, était déjà considérée dans l'antiquité comme un épisode ajouté à l'Iliade primitive[6]. Tout au plus la reconnaissait-on quelquefois pour une œuvre d'Homère, mais indépendante et rajustée vers le temps des Pisistratides. Il n'est

1. Pausan., I, 22, 6.
2. Türk, *l. l.*, c. 2736.
3. Cf. ci-dessus, p. 12-13.
4. Libanius, éd. Reiske, 4, p. 1088 sq. : ἔκφρασις Πολυξένης σφαττομένης ὑπὸ τοῦ Νεοπτολέμου.
5. Sur le sarcophage de Leyde, la jeune fille est saisie, au contraire, de la main gauche. Divers exemples, avec les variantes imaginées par les peintres, sont cités par Türk, *l. l.*, c. 2737-8.
6. Eustathe, p. 785, 41.

Digitized by Google

pas sûr d'ailleurs aujourd'hui qu'il faille accepter même cette conclusion mitigée[1].

Dans la Rencontre, les traditions littéraires interprétées sont celles des *Kypria*, pour l'accession des Dioscures à la légende, et de l'*Iliou Persis*, pour le thème principal de la reprise, sous sa forme primitive. Les *Chants cypriens* avaient pour auteur, on le sait, un Chypriote, soit Stasinos, soit Hégésinos, de Salamine en Chypre[2]. La *Prise d'Ilion* est attribuée à Arctinos de Milet, qui vivait, croit-on, vers le milieu du VIIIe siècle[3].

Le sacrifice de Polyxène semble dériver aussi de l'*Iliou Persis*.

C'est donc cette floraison épique dite secondaire, éclose surtout à Chypre et à Milet, qu'ont principalement interprétée, semble-t-il, les peintres de sarcophages clazoméniens.

Athènes, avril 1913. Charles PICARD.

Note additionnelle. — Pendant la correction tardive des épreuves de cet article, écrit en avril 1913, je vois que F. v. Duhn et F. Hauser ont reconnu aussi le sacrifice de Polyxène sur le sarcophage de Leyde; cf. *Arch. Jahrb.*, XXVIII (1913), p. 272 et p. 274. Mais les raisons présentées par M. F. Hauser pour une interprétation différente du sarcophage de Berlin [Rencontre de Ménélas et d'Hélène] paraîtront peu convaincantes; l'hypothèse d'un sacrifice de Polyxène n'expliquerait ni les deux figures de femmes, ni les cavaliers ailés. M. F. Hauser a aperçu lui-même quelques-unes des difficultés qui s'opposaient à son interprétation. Il est inutile de reprendre ici la question, notre exégèse devant s'imposer.

1. Cf. Duentzer, *Die Doloneia*, dans *Homerische Abhandl.*, p. 303-325. Ce qui fait douter, du simple point de vue littéraire, de l'attribution à Homère, c'est le goût excessif de l'auteur pour les arrangements symétriques, goût poussé parfois jusqu'à la monotonie. La peinture des sarcophages de Clazomènes donne assez souvent la même impression.

2. Stasinos est nommé par le Scholiaste d'Homère, *Iliade*, I, 5, et par Proclos (Photius, *Biblioth.*, cod. 239), qui nomme aussi, il est vrai, Hégésinos pour auteur des mêmes chants.

3. Cf. l'analyse de Proclos, *Chrestom.*, dans les *Homeri carmina et cycli epici reliquiae*.

Digitized by Google

LES LOUPS DE MILAN

Vers la fin de l'automne de 401, la nouvelle d'une invasion gothique dans le nord-est de l'Italie répandit partout la terreur, encore accrue par l'interprétation de présages où se complaisait la superstition de ce temps. Claudien, par qui seul nous connaissons le détail des événements, énumère, dans son poème sur la guerre gétique, les signes où l'opinion vulgaire vit à tort l'annonce de grands désastres[1]; dans le nombre étaient l'apparition d'une comète vue l'année précédente — les annales chinoises la mentionnent en mars 400 — et plusieurs éclipses de lune, dont les astronomes ont pu fixer les dates au courant de l'été et de l'hiver de 401[2]. « Mais, ajoute-t-il, ce qui terrifia surtout les esprits fut le présage tiré de deux loups tués. Sous les yeux même du prince, alors qu'il exerçait ses chevaux dans la plaine, deux loups attaquèrent avec fureur son cortège. Criblés de traits, ils montrèrent aux yeux un prodige inouï, avertissement merveilleux de l'avenir. De leurs flancs entr'ouverts sortirent deux mains humaines; la main gauche s'agitait dans le ventre d'un des monstres, la droite dans celui de l'autre; ces deux mains, les doigts étendus, étaient encore sanglantes. A qui voulait connaître la vérité, il apparaissait que la bête fauve, messagère de Mars, annonçait que l'ennemi serait tué sous les yeux du prince. Ainsi que des corps éventrés s'échappaient deux mains encore vivantes, la valeur romaine devait se faire jour après le passage des Alpes. Mais la peur, mauvaise interprète des choses, tirait de là des augures funestes : ces membres mu-

1. Claudien, *De Bello Getico*, XXVI, 227 et suiv.

2. 17 décembre 410, 21 juin et 6 décembre 401. Cela a été établi par Seeck en 1884 (*Forschungen zur deutschen Geschichte*, XXIV, p. 182 sq.; cf. Bury, éd. de Gibbon, t. III, p. 499; Seeck, *Geschichte des Untergangs*, t. V, p. 572).

Digitized by Google

tilés, cette louve nourrice de Rome, autant de menaces à l'adresse de Rome et de l'Empire! »

Claudien donna lecture de son poème vers l'automne de 402, à Rome, dans la bibliothèque du temple d'Apollon; il était alors au comble de la fortune, favori de Stilicon, poète lauréat, à qui le Sénat avait décerné une statue de bronze dans le forum de Trajan. Il n'avait pas mission de raconter l'histoire des deux années précédentes, mais il s'adressait à un auditoire qui la connaissait pour l'avoir vécue. Les faits qu'il allègue ne sont pas nécessairement vrais, mais ils sont nécessairement de ceux qui ont été crus à son époque. L'histoire singulière des deux loups ne peut donc avoir été inventée par lui, bien qu'il n'en soit pas fait mention par d'autres auteurs. Je pense, d'ailleurs, qu'il y a fait lui-même, dans son poème, une autre allusion. Après avoir, au début du livre I, célébré la renaissance de Rome et lui avoir prédit l'immortalité, il écrit (v. 61):

Fatales huc usque manus crebrisque notatae
Prodigiis abiere minae...

Artaud[1] a compris *manus* dans le sens de *manus barbarorum* et Héguin de Guerle[2] a traduit élégamment : « Voici le terme fixé par le destin aux triomphes des barbares, et leurs menaces, annoncées par tant de prodiges, expirent impuissantes. » Mais puisque, un peu plus loin, parmi ces prodiges, Claudien raconte avec circonstance celui des mains tirées du corps des deux loups, il me semble évident que *fatales manus* signifie : « les mains par lesquelles le destin semblait nous menacer. » Les auditeurs de Claudien, à peine remis de leurs terreurs, comprenaient cela plus facilement que les interprètes modernes.

En elle-même, l'histoire des *mains fatales* est non seulement invraisemblable, mais absolument impossible. D'abord, les loups opèrent la nuit et se cachent le jour; ils attaquent très rarement l'homme; ils n'attaqueraient un groupe de cavaliers que s'ils

1. Dans le *Claudien* de la collection Lemaire.
2. Dans le *Claudien* de la collection Panckoucke.

Digitized by Google

étaient rendus furieux par la faim. Mais ces loups n'étaient pas affamés, puisqu'ils venaient de dévorer deux bras humains — sans les mâcher d'ailleurs, ce qui n'est guère dans les habitudes des loups. L'empereur Honorius était alors à Milan ; la manœuvre de cavalerie dont il s'agit devait s'exécuter aux portes de la ville ; raison de plus pour traiter de fable cette attaque de loups, à la rigueur possible dans les montagnes, inadmissible en plaine (*campis*).

Ceux qui pratiquent la méthode d'Evhémère, consistant à fabriquer de l'histoire fausse avec des légendes, diront que le poète a été mal informé et que l'empereur était allé chasser le loup. Telle a été l'opinion de Tillemont, qui parle d'une chasse[1], alors que Claudien ne dit rien de tel. Mais si Honorius avait tué deux loups à la chasse, Claudien aurait eu mille raisons de citer cet exploit d'un prince, d'ailleurs pusillanime et efféminé. Il faut prendre l'anecdote telle qu'il l'a contée, c'est-à-dire telle qu'elle a circulé et trouvé crédit à Rome ; après avoir reconnu qu'elle est historiquement impossible, il faut se demander pourquoi et par qui elle a été mise en circulation.

La réponse est fournie, ce me semble, par Claudien lui-même.

Un interprète judicieux, dit-il [2], aurait reconnu sans hésitation que ces loups massacrés présageaient la défaite des Barbares. Ce qu'il dit des mains contenues dans le corps des loups est moins clair, mais il suffit qu'il en veuille tirer aussi un augure favorable. Concluons que ce bruit stupide fut une invention de la Cour de Milan, très désireuse d'opposer un présage de victoire à tous les présages sinistres qui circulaient. Seulement, les inventeurs de ce fait divers édifiant avaient mal calculé ; ils n'avaient pas compté avec l'opposition de Rome, ville alors très hostile à Honorius et où s'étaient même produits, pendant la panique, des troubles graves[3]. L'opposition — en partie païenne, sans doute — accepta les faits, suivant la méthode fâcheuse

1. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. V, p. 527.
2. *Scrutari si vela velis...* (XXVI, 258).
3. Claudien, XXVI, 50.

Digitized by Google

des anciens qui n'ont presque jamais su dire : « Ce n'est pas vrai », mais en tira des conséquences opposées à celles des interprètes optimistes et officiels. Un homme, sans doute un Italien, avait été dévoré, mis en morceaux; des loups, nourris par une louve comme le fondateur de Rome, avaient été percés de traits : c'était l'annonce d'un carnage d'Italiens et de la ruine de Rome. Claudien ne dit pas comment ces pessimistes expliquaient les mains tendues, mais il faut peu de perspicacité pour l'entrevoir : c'était, à leurs yeux, un geste de menace dirigé des Alpes contre Rome, non point un geste de Rome contre les Alpes d'où descendaient les Barbares.

Une question importante se pose encore : pourquoi le bulletin venu de Milan a-t-il parlé de *deux* loups ? Claudien, dans son poème, n'en connaît qu'un, qui est Alaric, de même qu'il ne connaît qu'un seul vainqueur, un seul sauveur de Rome, Stilicon [1]. Mais Claudien avait de bonnes raisons pour ne célébrer que Stilicon, son patron, et comme Stilicon avait vaincu Alaric à Pollentia, il avait aussi des raisons pour réduire cette guerre périlleuse à la proportion d'un duel épique. La Cour, au début même de la guerre, devait être plus naïve dans ses inventions. Si le conte fabriqué par elle parle de *deux* loups, c'est que l'Italie, à la fin de 401, n'était pas seulement menacée par Alaric, descendant avec ses Goths par les Alpes Juliennes, la vallée de l'Isonzo et Aquilée : elle l'était par Radagaise qui avec des Goths et d'autres Barbares, la menaçait du côté de la Rhétie (Tyrol et Grisons).

Claudien n'a pas dit un mot de Radagaise et de cette première invasion conduite par lui. Nous n'en saurions rien nous-mêmes, du moins à cette date — car la grande invasion conduite par Radagaise est de 405 — sans deux lignes du chroniqueur Prosper. Sous le consulat de Stilicon et d'Aurélien, écrit-il, les Goths entrèrent en Italie, conduits par Alaric et par Radagaise [2] ; cela

1. *Per te namque unum*, etc. (Claudien, XXVI, 36).
2. *Chronica minora*, t. I, p. 464.

Digitized by Google

est répété, presque textuellement, dans la chronique de Cassiodore[1]. Il semble bien que la date soit erronée, car le consulat de Stilicon et d'Aurélien se place en 400, non en 401 ; mais il a pu y avoir des menaces d'invasion, des violations de la frontière italienne par des bandes gothiques dès la fin de l'an 400. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas admettre que Prosper et Cassiodore, mentionnant Radagaise avec Alaric, aient confondu les événements de 401 avec ceux de 405. Cette observation, faite d'abord par Pallmann, a été précisée et développée par MM. Hodgkin en 1892 et Bury en 1897[2] ; je crois avec eux qu'Alaric et Radagaise avaient partie liée, qu'ils ont attaqué simultanément l'Italie par deux voies différentes et que l'attaque d'Alaric se dessina seulement après celle de Radagaise. Aux arguments que ces historiens ont fait valoir, j'ajoute celui de la légende des deux loups, auquel ils n'ont pas songé ; mais quand il m'est venu à l'esprit, il y a quelques années, j'en ai fait part à M. Bury, qui a bien voulu, dans la réponse qu'il m'a faite, en reconnaître le poids.

Claudien n'a pas dissimulé tout à fait ce qui se passait, vers l'automne de 401, en Rhétie ; mais il s'est arrangé très habilement pour donner, là encore, le beau rôle, le rôle capital à Stilicon. Pour s'en rendre compte, il faut le lire de très près.

Après avoir longuement exposé les terreurs de Rome, le poète fait intervenir Stilicon, qui cherche à raffermir les courages : [3] « Non, dit-il, si par perfidie, ayant trouvé une occasion propice, les Gètes ont envahi l'Italie, *alors que la Rhétie occupe nos forces et que nos cohortes se fatiguent dans une autre guerre*, ce n'est pas une raison pour perdre l'espoir ! » Stilicon est censé parler ainsi à Milan, vers la fin de 401, alors que la cour d'Honorius était déjà prête à chercher refuge en Gaule[4] :

1. *Chronica minora*, t. II, p. 154.
2. Hodgkin, *Italy and her invaders*, t. I, p. 711, 716, 736; Bury, éd. de Gibbon, *Decline and Fall*, t. III, p. 500.
3. Claudien, XXVI, 278.
4. *Ibid.*, XXVI, 315.

Digitized by Google

« Défendez quelque temps vos murs, ajoute Stilicon ; bientôt je reviendrai, ramenant des troupes d'élite avec moi [1]. »

Ainsi Claudien sait qu'en octobre ou novembre 401 les Romains soutiennent une guerre difficile en Rhétie :

Nostras dum Rhaetia vires
Occupat atque alio desudant Marte cohortes.

Contre quels ennemis ? Sous le commandement de quel général ? Claudien n'en dit rien. L'événement prouve que cette guerre défensive fut assez heureuse ; désigner plus clairement l'adversaire et le chef des Romains eût contraînt le poète à faire la part d'un autre que Stilicon. Mais suivons le récit du poète. Stilicon lui-même, après avoir décidé Honorius à rester dans Milan, franchit le Larius (lac de Côme) et, malgré les neiges de l'hiver, s'engage dans les montagnes. Il n'est pas seul, car Claudien parle incidemment de beaucoup de ses compagnons morts de froid, engloutis sous la neige [2] ; il a des bagages, car il est question de chariots *traînés* par des bœufs qui sont *entraînés* dans des abîmes [3] ; mais le texte montre qu'il s'agit d'une petite troupe, non d'une armée. Stilicon arrive dans la montagneuse Rhétie, près des sources du Rhin et du Danube ; il supporte en héros les rigueurs de ces déserts glacés. On le voit prendre à la hâte quelques aliments, sans descendre de cheval ni quitter ses armes, passer la nuit dans une caverne ou dans une chaumière, la tête appuyée sur son bouclier [4]. Il faut citer textuellement ce qui suit [5] :

Illa sub horrendis praedura cubilia silvis,
Illi sub nivibus somni, curaeque laborque
Pervigil, hanc requiem terris, haec otia rebus
Insperata dabant : illae tibi, Roma, salutem
Alpinae peperere casae...

1. Claudien, XXVI, 312.
2. *Ibid.*, XXVI, 342.
3. *Ibid.*, XXVI, 345.
4. *Ibid.*, XXVI, 350-356.
5. *Ibid.*, XXVI, 359-363.

Digitized by Google

Ce sont ces fatigues affrontées par Stilicon, ces nuits sous les neiges, qui ont rendu le repos au monde; ces cabanes des Alpes ont préparé le salut de Rome! — Notez qu'il n'est pas question de faits de guerre, d'ennemis rencontrés ou évités par Stilicon dans ce pays-là; c'est donc qu'ils en avaient été repoussés par celui que Claudien ne nomme pas, auquel il évite même de faire allusion. Stilicon s'est donné à lui-même une mission politique, qu'il accomplit avec une petite escorte. Quelle est cette mission? Claudien le laisse deviner : « Déjà, dit-il[1], les Barbares avaient rompu les traités et, enhardis par la nouvelle de la défaite du Latium, occupaient les forêts de la Vindélicie et les campagnes du Norique. Mais comme des esclaves, à la fausse nouvelle de la mort de leur maître, se livrent à tous les excès et s'humilient tout à coup s'il reparaît à leurs yeux, les peuples rebelles furent frappés d'effroi à la vue de Stilicon ». Le général leur adresse un discours où il fait valoir, par des exemples historiques, la force invincible de Rome dans ses revers[2]. « Par ces conseils, il étouffa une guerre naissante et se procura des ressources pour la guerre en cours: il enrôla comme auxiliaires des Barbares suppliants... A cette nouvelle, nos cohortes arrivent de toutes parts pour se ranger sous les étendards du chef qu'elles aiment, comme un troupeau de taureaux dispersés par l'orage que ramènent les chants et les sifflements du pasteur... On vit accourir la troupe voisine (*vicina manus*), chargée des dépouilles du Vindélicien qui attestait la défense récente de la Rhétie; puis les légions de Bretagne et de Germanie, etc. ». Je traduis en abrégeant, pour ne marquer que ce qui est essentiel à mon sujet. Il résulte de ce qui précède que des troupes romaines avaient défendu heureusement la Rhétie; puis qu'un mouvement s'était produit parmi les Barbares à l'annonce d'une défaite romaine, sans doute la victoire remportée par Alaric près d'Aquilée (novembre 401)[3];

1. Claudien, XXVI, 363.
2. *Ibid.*, XXVI, 380-399.
3. Seeck, *Gesch. des Untergangs*, t. V, p. 328.

Digitized by Google

les Romains étaient restés sur la défensive, dispersés par petits postes. Mais ce n'était pas encore une guerre nouvelle : c'en était seulement la menace. Stilicon brave les rigueurs de l'hiver sur les sentiers et dans les cabanes des Alpes pour acheter le concours des Barbares et pour rallier les troupes romaines qui les avaient tenus en respect; bientôt il reparaîtra devant Milan, menacée par Alaric, avec l'armée qu'il a recrutée dans les montagnes et celle qui en avait jusque là défendu l'accès. Il sera rejoint en route par les légions rappelées de Bretagne et de Germanie, qui s'avancent à marches forcées de l'ouest; la nécessité l'oblige, pour défendre Rome, à dégarnir ainsi toutes les frontières. L'arrivée des légions de Bretagne et de Germanie demandait beaucoup de temps; au contraire, l'armée de Rhétie était disponible, dans le voisinage immédiat de l'Italie. Stilicon est allé lui-même la chercher et la ramener; c'est sans doute qu'il ne suffisait pas de donner un ordre à son chef, dont il n'est jamais question. Si ce dernier était mort, Claudien l'aurait dit, car les morts ne portent pas ombrage aux vivants; s'il n'a rien dit, c'est que le chef, vainqueur en Rhétie d'une invasion qui fut problablement conduite par Radagaise, était un adversaire ou un rival de Stilicon[1]. On devine l'embarras du panégyriste, en même temps qu'on admire son adresse : le héros de la Rhétie, ce n'est plus le général qui a repoussé les barbares; c'est Stilicon qui a manqué périr dans les neiges, qui a dompté, par sa parole hardie, les Barbares prêts à se révolter encore, qui a fait d'eux les soldats de Rome et les a encadrés dans les légions, victorieuses hier, puis un moment démoralisées, que son exemple et l'affection qu'il sait inspirer ramènent au combat pour le salut de l'Empire. Telle est la pénurie des documents à cette époque que

1. J'ai pensé un instant que ce général anonyme était Saul, païen, devenu général sous Théodose (Tillemont, VI, p. 374). Orose l'accuse d'avoir violé la Pâque en engageant la bataille de Pollentia (*ibid.*, p. 531), ce qui pourrait expliquer le silence de Claudien. Mais cette hypothèse, faute d'autre appui, reste fragile et je n'y insiste pas.

Digitized by Google

l'histoire ne peut se contenter de recueillir le témoignage d'un poète : elle doit même prêter l'oreille à ses réticences.

On reprochait à Stilicon d'être Vandale de naissance ; on lui reprochait d'accorder trop de place, dans les dernières armées de Rome, à l'élément étranger. Claudien sait cela ; il ne le dit pas nettement, car c'eût été se faire l'écho des ennemis de son protecteur ; mais, dans le passage que nous venons de résumer, lorsqu'il a montré Stilicon en Rhétie, recrutant des Barbares, il ajoute : « Lui-même en fixe le nombre, de sorte qu'ils ne fussent ni une charge pour l'Italie ni un objet de crainte pour l'empereur » ;

... Mensus numerum, qui congruus esset,
Nec gravis Italiae, formidandusve regenti[1].

Quand même nous ignorerions les luttes violentes que se livraient alors dans l'Empire les partisans et les adversaires du recrutement germanique, ces vers de Claudien, pesés et serrés de près, suffiraient à nous avertir que la question de l'armée nationale était posée. Lisant publiquement son poème à Rome, dans une ville populeuse où l'on ne recrutait plus de soldats, mais où beaucoup trouvaient mauvais qu'on en recrutât ailleurs, Claudien défend implicitement son héros d'un reproche qu'il lui a souvent entendu adresser ; il fait même allusion à l'empereur, en le qualifiant discrètement de *regens*, et ces mots sont comme un pressentiment de ce qui devait se passer quelques années plus tard, lorsque Honorius, circonvenu par les nationalistes du temps, fera assassiner le vainqueur d'Alaric et de Radagaise avec tous les soldats germains des garnisons d'Italie. J'ai cité cet exemple pour montrer le parti qu'on peut tirer de Claudien lorsqu'on envisage en lui non seulement le poète et le narrateur, mais le politique, qui, dans ses compositions officielles, ne parle et ne se tait qu'à bon escient.

1. Claudien, XXVI, 402.

Digitized by Google

On sait que Claudien s'interdit rigoureusement, dans ses grands poèmes, toute allusion au christianisme, qui était pourtant la religion de la Cour et celle de Stilicon. Alors qu'Orose et saint Augustin déclarent qu'il fut païen, la critique moderne incline à croire qu'il était du moins chrétien de nom, sans quoi la faveur dont il a joui, pendant quelques années, sous un prince aussi fanatique qu'Honorius, persécuteur des païens et destructeur de temples, serait véritablement une énigme. Mais le christianisme de Claudien ne le gêne pas; élève et imitateur des poètes païens, il leur emprunte, quand il versifie, non seulement leur mythologie, mais leur religion, et ne marque le respect qu'il a (ou feint d'avoir) pour le christianisme qu'en s'abstenant de toucher à ses affaires. De là, dans le passage que nous avons discuté au début de ce mémoire, sur les terreurs de l'Italie à l'approche des Goths, une lacune qui paraît singulière. On a recours aux livres sibyllins, on consulte les astrologues et les augures; mais quelle était, dans ces circonstances, l'attitude des chrétiens? Nous ne le saurions pas sans une épigramme de Claudien, suspectée à tort par quelques anciens éditeurs, qui est adressée à un nommé Jacob, maître de la cavalerie, dont le nom ne paraît pas ailleurs[1]. On peut assurer qu'elle a été composée vers la fin de 401, à l'époque même dont le *De Bello Getico* décrit le désarroi, car il y est question des incursions des Barbares dans les Alpes et du Danube franchi par leurs hordes; Claudien se moque de ceux qui, dans ces périls, comptent sur l'intervention des saints. Il est probable que Jacob était un fanatique qui, lors des honneurs publics décernés à Claudien en 400, en récompense de ses poèmes sur le consulat de Stilicon et la guerre de Gildon, avait blâmé l'auteur de son continuel recours au paganisme et aux divinités de la fable. « Par les cendres de Paul, par le sanctuaire du vénérable Pierre, général Jacob, ne déchire pas mes vers! Puisse ainsi Thomas, en guise de bouclier, soutenir ta poitrine et Barthélemy

1. Claudien, *Epigr.*, LXXVII.

Digitized by Google

t'accompagner à la guerre ! Qu'ainsi la protection des saints défende les Alpes contre les Barbares ; ainsi puisse la sainte Suzanne te prêter sa force ! Qu'ainsi tout ennemi féroce qui aura franchi l'Ister glacé soit noyé, comme les chevaux rapides de Pharaon ! Qu'ainsi la romphée vengeresse frappe les hordes gétiques et que la favorable Thécla protège les troupes romaines ! Qu'ainsi un convive ivre-mort te donne la joie d'un triomphe et que les tonneaux éventrés apaisent ta soif ! Qu'ainsi ta main droite ne soit jamais souillée du sang des ennemis ! Général Jacob, ne déchire pas mes vers » !

Au reproche d'ivrognerie s'ajoute celui de couardise, mais il y a peut-être aussi dans le vers : *Sic nunquam hostili maculetur sanguine dextra* une allusion au scrupule qu'éprouvaient les chrétiens rigides de verser du sang, même à la guerre. Il avait fallu, en 314, après la victoire de Constantin, que l'Eglise, au concile d'Arles, menaçât d'excommunication les chrétiens qui déserteraient en temps de paix [1]. La réconciliation de l'Église avec l'armée, qui s'accomplit au IVe siècle, soulevait des difficultés d'ordre religieux ; on sait que Celse, dans son ouvrage contre les chrétiens, les accusait de refuser le service et montrait que si leur conduite à cet égard était prise pour modèle, l'Empire serait bientôt livré aux Barbares [2]. L'Église victorieuse sortit d'embarras en limitant la défense de verser le sang aux prêtres et aux moines [3] ; les laïcs furent non seulement autorisés, mais exhortés à servir. Jacob n'eût pas été *magister equitum* s'il avait refusé de tirer l'épée ; mais Claudien semble bien insinuer qu'il ne tenait pas en faire usage et préférait recourir à l'intercession des saints.

Le choix des saints nommés par le poète est significatif. Laissons Pierre et Paul, saints œcuméniques, vénérés à Rome autant et plus qu'ailleurs ; mais saint Thomas, apôtre des Indes, a joui d'un culte particulier à Edesse, où son corps fut déposé dans

1. Harnack, *Militia Christi*, p. 87.
2. Origène, *Contre Celse*, VIII, 68, 73.
3. Harnack, *op. laud.*, p. 92.

Digitized by Google

la grande église en 394 ; saint Barthélemy, apôtre, passait pour avoir évangélisé, entre autres pays, la Mésopotamie et la Perse[1]. Suzanne était une juive de Babylone, connue par le livre apocryphe de Daniel, souvent figurée sur les plus anciens sarcophages chrétiens de Rome et d'Arles ; Thécla est la compagne de saint Paul, qui fut ensevelie à Séleucie[2]. Tous ces noms nous reportent vers l'Orient, où celui de Jacob est aussi plus fréquent qu'ailleurs. Mais l'invocation à saint Thomas, qui ouvre la série, est particulièrement curieuse à cause d'un rapprochement qu'elle suggère avec un discours (faussement attribué à saint Jean Chrysostôme), prononcé à Edesse en Mésopotamie, où était enseveli saint Thomas, le jour de la fête de ce saint, 21 décembre 401, au moment même de la grande panique qui se produisit en Italie.

Je cite quelques lignes de Tillemont : « On prie saint Thomas de délivrer l'Occident du voleur barbare et arien, comme il venait de délivrer la Thrace d'un tyran de la même secte[3], c'est-à-dire de Gainas, dont la tête avait été apportée à Constantinople, le 3 janvier 401. Tout le peuple, hommes et femmes, jeunes et vieux, les vierges et les plus petits enfants, se prosternaient sur le tombeau du saint apôtre pour lui demander cette grâce et obtenir que l'empereur Honoré pût remporter la victoire »[4]. On conçoit que les Asiatiques au service de l'empereur d'Occident n'aient pas tardé à connaître l'invocation solennelle

1. « L'évangile grec de Barthélemy a vu le jour, vers le IVe siècle, dans quelque secte chrétienne en marge de l'Eglise d'Alexandrie. » (Wilmart et Tisserant, *Revue biblique*, 1913, p. 368). On sait que Claudien était natif d'Alexandrie.

2. Suzanne et Thécla sont mentionnées ensemble comme des exemples de la protection divine dans le récit du martyre de saint Eutrope (Delahaye, *Saints Militaires*, p. 211 : ὁ τὴν δούλην σου Σωσάνναν ἐκ θανάτου ἐλευθερώσας, τὴν δὲ Θέκλαν ἐκ πυρός).

3. Ὡς τὴν Θράκην ἠλευθέρωσας, ἐλευθέρωσον καὶ τὴν Δύσιν.

4. Tillemont, t. V, p. 529. (Chrysostôme, t. VI, hom. 32, p. 272, 274 ; éd. Migne, t. LIX, p 498). Chrysostôme lui-même dit ailleurs que Thomas, jadis le plus incrédule des apôtres, est devenu dans la suite le plus courageux, ayant osé s'aventurer au milieu de peuples cruels qui en voulaient à ses jours (éd. Migne, t. LIX, p. 344). Barthélemy, comme Thomas, avait porté l'Evangile au loin et au péril de sa vie.

Digitized by Google

adressée, pour le salut de l'Empire d'Orient et au nom de tout le peuple d'Édesse, à saint Thomas; le même saint avait sans doute été invoqué plus tôt dans la guerre de Thrace, qui menaçait l'autre moitié de l'Empire. Quoi qu'il en soit, l'épigramme de Claudien, datée de 401-402 par ce qu'il dit de l'invasion gothique, mentionne le secours divin attendu de saint Thomas au moment même où le clergé catholique de Mésopotamie appelait cette intervention en faveur des Romains menacés par le bandit arien Alaric. Il y a là mieux qu'une coïncidence. J'y vois d'abord la preuve de l'authenticité de l'épigramme de Claudien ; une fois ce petit morceau reconnu authentique, il fournit un complément d'un grand intérêt à ce que nous savons de l'état de l'opinion au moment de la guerre contre les Goths. Païens et chrétiens comptaient surtout sur le ciel; des deux côtés, la foi et la superstition servaient de prétexte à l'indolence; Stilicon fut du petit nombre de ceux qui cherchèrent le salut commun dans l'action et Claudien a pu dire de lui sans mentir à l'histoire :

Solus erat Stilico qui desperantibus augur
Sponderet meliora manu, dubiaeque salutis
Dux idem vatesque fuit... [1]

Salomon Reinach.

1. Claudien, XXVI, 267.

Digitized by Google

UN TORSE D'APHRODITE A RETROUVER

Le torse que reproduit notre figure 1, d'après un moulage du Musée de Cassel, n'est connu aujourd'hui que par des épreuves assez répandues du même moule[1]. Quelques exemplaires (par exemple celui du Musée académique de Bonn et celui qui se trouvait autrefois au Museum Fridericianum, maintenant au Musée de Hesse à Cassel même) sont connus sous la désignation impropre de « Vénus de Cassel ». Plus souvent, on prétend que l'original est conservé dans la collection de Humboldt au château de Tegel près de Berlin[2]. C'est le résultat d'une confusion avec les deux torses de Charites qui, provenant d'Athènes, figurent à Tegel[3]; notre figure 3 reproduit le mieux conservé des deux[4], d'après le moulage de l'Académie des Beaux-Arts à Dresde[5]. On voit que les deux torses, mutilés de la même manière, ont à peu près la même attitude — la partie supérieure du bras gauche pendant le long du corps, le bras droit légèrement abaissé, la tête tournée vers la gauche. A la différence pourtant du torse de Tegel, l'Aphrodite disparue a le bras droit moins incliné, et le corps un peu penché en avant sur la gauche. Il lui manque les tenons qui existent sur les deux torses de Tegel et qui les reliaient entre eux ainsi qu'avec la troisième figure du même groupe, très probablement à Ince Blundell Hall[6]. Aux Charites de Tegel manquent la boucle de cheveux que l'on voit sur l'épaule droite de l'Aphrodite et les trois bou-

1. Friederichs-Wolters, *Gipsabgüsse*, n. 1466.
2. Bernoulli, *Aphrodite*, p. 235, n. 56; inventaires des moulages de Cassel, de Dresde, etc.
3. Waagen, *Schloss Tegel*, p. 7-8.
4. Friederichs-Wolters, n. 1483.
5. Je dois la photographie à la bonté de M. Paul Herrmann.
6. Waagen, *Treasures of art in Great Britain*, III, p. 254; Michaelis, *Ancient art in Great Britain*, p. 356, n. 63 *a*.

Digitized by Google

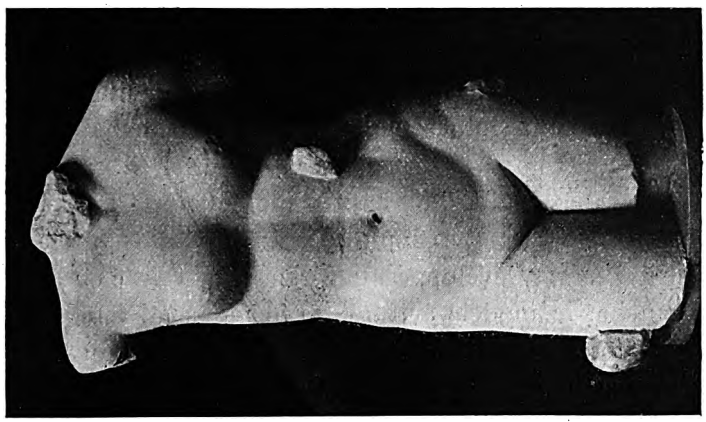

Fig. 3. — Torse de Tegel.

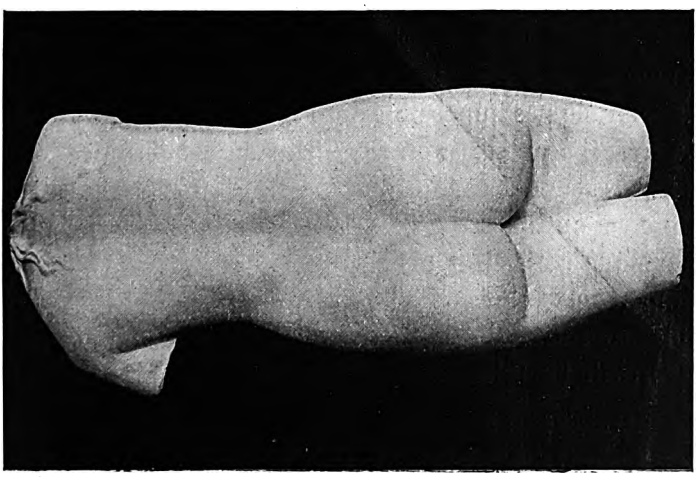

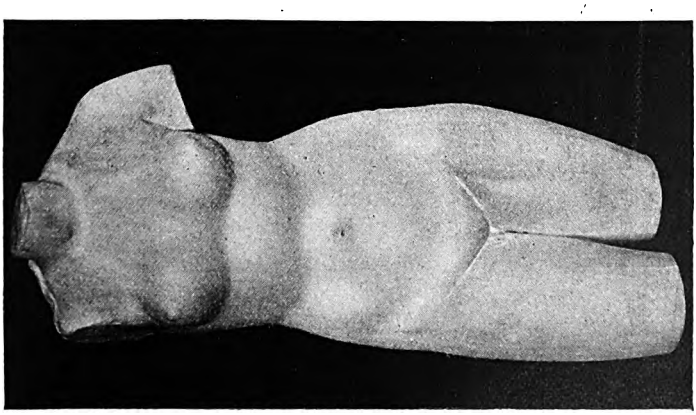

Fig. 1 et 2. — Torse de Cassel.

Digitized by Google

cles séparées qui, émergeant du chignon, retombent sur le dos. Par cette disposition de la coiffure, le torse disparu se distingue de l'Aphrodite de Médicis, dont on a voulu y voir une réplique. L'attitude des deux statues était sans doute la même, mais les proportions et le rendu des formes sont différents. Le torse est un peu plus petit que nature (haut, $0^m,66$; largeur aux hanches, $0^m,27$). Le corps est plus juvénile, les seins plus fermes, les hanches moins développées que dans l'Aphrodite de Médicis. En revanche, le modelé arrondi, la forme semi-lunaire et la profondeur du nombril sont analogues. Le travail du torse est excellent, particulièrement au dos (fig. 2). L'original doit appartenir au milieu du IVe siècle et peut être considéré comme un prédécesseur direct de la Médicéenne.

Comme l'original n'est certainement pas à Tegel, où Waagen ne le mentionne pas et où je l'ai moi-même cherché en vain, il ne me semble pas impossible qu'il ait existé autrefois à Cassel même, d'où il a pu sortir en 1807, sous le roi Jérôme, lorsque les antiques de ce Musée furent transférées à Paris. Lors du retour de ces antiques, en 1815, ce torse a pu s'égarer et passer dans quelque collection privée. Le but de la présente notice est d'appeler sur ce point l'attention des archéologues; peut-être la publication des photographies du moulage aidera-t-elle à la découverte de l'original[1].

Rome, février 1914.

Marguerite BIEBER.

1. [Traduit, sur le manuscrit de l'autrice, par S. R.].

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Un nouvel historien de Saint Augustin[1].

M. Louis Bertrand connaît à fond l'Afrique du nord, où s'est écoulée presque toute l'existence de l'évêque d'Hippone : grand voyageur méditerranéen, excellent coloriste, il a reçu en outre la forte culture classique pour laquelle il s'est parfois montré ingrat, mais qui lui était indispensable en un tel sujet. Il a coutume de mépriser les livres, l'éducation livresque, et de n'apprécier que le plein air et l'activité pratique. Il affiche couramment un terrible modernisme, qui ne touche point à la théologie, mais qui est peut-être une hérésie tout de même, analogue et du reste antérieure à celle de M. Marinetti. Bien en a pris à ce précurseur du futurisme de posséder, comme ancien normalien, les bonnes méthodes pour l'étude du passé. Il a pu lire les *Confessions* dans le texte, et non pas simplement dans l'étonnante paraphrase qu'Arnauld d'Andilly donnait tranquillement pour une traduction. Il a su évoquer non seulement les sites et les villes où à séjourné Augustin, depuis les bourgades numides jusqu'à Rome et à Milan, mais aussi les mœurs locales et le milieu politique : il nous transporte vraiment dans l'empire romain de la fin du quatrième et des premières années du cinquième siècle.

C'est une fête de l'imagination. Tous ceux qu'enchantent le *Saint Paul* et le *Marc Aurèle* de Renan découvriront, quoique à un degré un peu moindre, les mêmes attraits dans le *Saint Augustin* de M. Louis Bertrand. Malheureusement, il y a d'autres mérites qui lui font défaut, et qui étaient d'ailleurs parfaitement compatibles avec son orthodoxie religieuse, mais l'étaient moins avec ses principes et ses dons littéraires. S'il oppose constamment aux idées ce qu'il appelle *la vie*, c'est peut-être qu'il érige en système sa propension naturelle à être moins idéologue que pur impressionniste. Il esquive habituellement les exposés d'idées, et s'il s'y aventure, il ne manque guère de s'embrouiller. Peu importe tant qu'il nous raconte les faits et gestes de rouliers ou d'apaches algériens. Lorsqu'il s'attaque à un personnage de l'envergure de saint Augustin, l'inconvénient devient plus grave, et l'on finit par se demander si ce sujet, malgré les apparences, lui convenait entièrement.

Le prologue (ou préface) contient des assertions extraordinaires. On y apprend que Jansénius a eu bien tort de se réclamer de saint Augustin et que, s'il y a des hommes qui ne ressemblent pas à celui-ci, ce sont les jansénistes. A la bonne heure ! C'est là une thèse imprévue et hardie : l'auteur va sans

1. Louis Bertrand, *Saint Augustin*, 1 vol., Fayard.

Digitized by Google

doute employer la majeure partie de son livre à la démontrer. Détrompez-vous ! La question de la grâce obtient quelques lignes à la page 363 et un paragraphe à la page 436. Dans ce dernier passage, on lit ceci : « Cette âme si douce, si mesurée, si délicatement humaine, formula une doctrine impitoyable qui est en contradiction avec son caractère. Mais il estimait sans doute qu'en face des ariens et des pélagiens, ces ennemis du Christ, qui demain peut-être seraient les maîtres de l'empire, on ne pouvait trop affirmer la nécessité de la rédemption et la divinité du Rédempteur. » M. Louis Bertrand mêle ici deux affaires très différentes : celle de l'arianisme et celle du pélagianisme. Pélage ne niait nullement, comme Arius, la divinité et la consubstantialité du Fils. Et voilà ce qu'il donne, dans un volume de 460 pages sur saint Augustin, à la question de la grâce ! En tout état de cause, ce serait dérisoire. Mais après avoir affirmé, contrairement à l'opinion générale et peut-être à l'évidence, que le jansénisme n'a rien de commun avec saint Augustin, c'est en vérité se moquer du monde.

Où M. Louis Bertrand prend-il que la « doctrine impitoyable » de la prédestination, adoptée plus tard par Calvin, puis par Jansénius, et aujourd'hui abandonnée non seulement par l'Église catholique depuis le concile de Trente, mais par toutes les Églises chrétiennes, « sauf par quelques sectes attardées du protestantisme » (Scherer), où M. Bertrand prend-il que cette doctrine de saint Augustin soit en contradiction avec son caractère ? *A priori*, si l'on considère la place capitale qu'elle a tenue dans sa vie et dans son œuvre, c'est bien invraisemblable. Mais en fait, c'est absolument faux. Sa doctrine de la grâce s'accorde pleinement avec son caractère, qui n'était ni doux ni délicatement humain. Augustin était, au contraire, un evêque dogmatique et autoritaire, un apôtre violent, un chrétien sombre et rigoriste. La théorie de la prédestination s'est toujours accompagnée d'une austérité intransigeante : on l'a vu chez Calvin, puis à Port-Royal. L'initiateur n'avait pas fait exception.

M. Louis Bertrand a été abusé par les développements et les effusions sur l'amour de Dieu, dont les *Confessions* sont abondamment ornées. Il en conclut que, pour Augustin, Dieu n'est pas un justicier redoutable, mais un tendre père. M. Bertrand oublie que le devoir d'aimer Dieu était un point sur lequel les jansénistes se montraient intraitables, tandis que les molinistes restaient plus indécis. Boileau, très favorable au jansénisme, s'emporta un jour contre un jésuite qui n'affirmait pas qu'on fût en conscience obligé d'aimer Dieu. Tout comme M. Bertrand, Arnauld d'Andilly s'émerveille de « ce feu de l'amour divin qui a embrasé le cœur de saint Augustin » ; mais plus versé dans les problèmes de spiritualité, le port-royaliste discerne que si les *Confessions* sont un « ouvrage d'amour », cet amour ne s'attache qu'aux félicités éternelles et consume « une grande âme que nulle créature n'occupait plus ». En d'autres termes, saint Augustin n'aimait Dieu si ardemment qu'en raison d'un complet détachement des biens périssables et des affections terrestres. L'amour divin,

Digitized by Google

c'était pour lui la haine de la nature. Nul n'est plus convaincu de la perversité foncière de l'homme et même de l'enfant; nul ne pourchasse plus farouchement la concupiscence qu'il aperçoit partout. L'horreur de la chair est chez lui une idée fixe : une obsession de morale ascétique et tyrannique remplit les *Confessions* et toute son œuvre.

D'autre part, il fit appel au bras séculier contre les hérétiques après quelques tergiversations et contre les païens sans aucun scrupule : Gaston Boissier [1], qui est si timoré, le qualifie de « théoricien de la persécution légitime ». Oui, c'est saint Augustin qui a édifié la théorie d'où sont sorties l'Inquisition et les dragonnades, et il l'a fait appliquer lui-même chaque fois qu'il l'a jugé utile au bien de l'Église. M. Louis Bertrand prétend (page 386) qu'Augustin et plus généralement l'Église chrétienne persécutrice ne faisaient que continuer la tradition créée par les persécutions païennes. On pourrait se demander où était alors le progrès moral. Mais en outre ce n'est point exact. Le régime de l'empire romain était en principe la tolérance, et de nombreuses religions et sectes ont pullulé sur son territoire sans être jamais inquiétées. Le christianisme seul a été persécuté, moins qu'on ne l'a dit, et on a beaucoup exagéré le nombre des martyrs; mais enfin il a été réellement persécuté, pour deux motifs : d'abord parce que les chrétiens refusaient l'hommage rituel aux empereurs, qui était une formalité civique plutôt que vraiment religieuse (et qui fut d'ailleurs maintenue sous les empereurs chrétiens); en second lieu à cause de l'intolérance agressive des chrétiens, dont Corneille nous a montré dans *Polyeucte* un exemple caractéristique. Le paganisme, n'encourant aucun de ces deux griefs, aurait dû, en bonne équité, bénéficier sous les empereurs convertis de la liberté qu'il avait accordée avec ces seules réserves à tous les autres cultes. On peut consulter à ce propos l'excellent ouvrage de M. Bouché-Leclercq sur l'*Intolérance religieuse et la politique*.

Quoi qu'il en soit, où donc M. Louis Bertrand, qui ne nie pas la propension persécutrice d'Augustin, et s'efforce seulement de l'excuser ou de l'atténuer, discerne-t-il là-dedans une douceur particulière? C'est Renan qui avait raison, dans la conclusion de son *Saint Paul*. (Saint Augustin avait pris dans saint Paul les éléments de sa doctrine de la grâce, mais en exagérant et en faisant même avec la Vulgate un contresens dans une phrase de l'épître aux Romains [2]). Renan affirmait ses préférences pour saint François d'Assise et l'auteur de l'*Imitation*, qui lui semblaient plus fidèles à la parole du Maître. « Ce n'est plus l'Épître aux Romains qui est le résumé du christianisme, c'est le Discours sur la montagne. Le vrai christianisme, qui durera éternellement, vient des Évangiles, non des épîtres de Paul... Paul est le père du subtil Augustin, de l'aride Thomas d'Aquin, du sombre calviniste, de l'acariâtre janséniste, de la

1. La *Fin du paganisme*.
2. Mgr Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église*, tome III, chapitre VI.

Digitized by Google

théologie féroce qui damne et prédestine à la damnation... » Si le dessein essentiel de M. Louis Bertrand était de réfuter ce jugement en ce qui concerne saint Augustin, il faut dire que son livre est manqué.

Un détail curieux, c'est qu'étant un historien sincère et loyal, M. Bertrand a longuement insisté, sans réticences et sans ménagements, sur l'épisode biographique qui révèle le plus crûment cette rudesse de caractère de saint Augustin. Je veux parler du brutal renvoi de la mère de son fils Adéodat. Les faits sont consignés dans les *Confessions*. M. Bertrand ne les pallie point et en souligne même toute la signification. C'est après neuf ans de vie commune qu'Augustin a congédié cette malheureuse : il l'aimait, dit-il ; elle l'aimait en tous cas, elle lui avait donné un fils (qu'il garda), elle était irréprochable, et par-dessus le marché, chrétienne ! Pourquoi ne l'a-t-il donc pas épousée ? C'est que sa mère, sainte Monique, qui avait consenti à vivre sous le même toit que cette concubine, ne daigna accepter sous aucun prétexte une mésalliance. Elle voulait pour son fils un beau mariage. Et il se laissa faire. La pauvre abandonnée donna à Monique et à Augustin une leçon de dignité : elle s'éloigna sans plainte et vécut pieusement dans la retraite. Tel était l'ascendant des préjugés de caste, de l'égoïsme bourgeois et, comme dit M. Bertrand, des plus « sordides calculs d'intérêt » sur ce futur saint et sur cette sainte en exercice. On ne voit point d'excuse à Monique. Augustin en a une : cet incident peu glorieux appartient à la période de ses désordres et a précédé sa conversion. Ce n'est pas le saint, ni même le chrétien, mais le débauché qui est responsable. Soit ! Mais il y a des débauchés moins durs. Cette âpreté innée se conserva sous d'autres formes chez Augustin. Au surplus, les idées et les sentiments évoluent ; le fond du tempérament ne change guère. Pour nous faire regarder Augustin comme un homme sensible, il faudrait pouvoir supprimer le chapitre XV du sixième livre des *Confessions*. C'est bien ce qu'a essayé de réaliser Boissier, qui résume l'incident par ces mots : « Elle le quitta... » Mais le texte original subsiste, et on lira les *Confessions* plus longtemps encore que la *Fin du paganisme*, où il y a d'ailleurs des inspirations plus heureuses.

Par exemple, Boissier admet que les mœurs n'étaient pas si corrompues qu'on l'a prétendu au quatrième siècle, beaucoup sur le témoignage des apologistes et spécialement d'Augustin : il estime en outre qu'Augustin n'a pas compris grand'chose au paganisme. M. Louis Bertrand accable avec un zèle de néophyte la vieille religion de l'antiquité. Il n'y voit que mesquinerie, laideur, superstition. Il s'écœure à la pensée des sacrifices d'animaux (alors interdits depuis un siècle) ; il affirme que voir dans le paganisme la religion de la beauté, c'est une invention des esthètes d'aujourd'hui ! Il oublie Hypatie, Libanius et quelques autres, pour ne citer que des contemporains d'Augustin : il oublie le καλὸν κἀγαθόν, et Platon, et les vieillards troyens qui admiraient Hélène auprès des Portes Scées. Augustin aurait pu être tout de même un profond chrétien, un éminent docteur, le premier des Pères de l'Église d'Occi-

Digitized by Google

dent : il aurait sans doute parlé avec moins d'animosité et d'injustice du paganisme, s'il avait mieux su le grec. Il ne le savait pas du tout ; il a lui-même avoué qu'il avait lu Platon pour la première fois à trente-deux ans, dans une traduction latine ! Cette culture insuffisante explique aussi son style de mauvais goût, sautillant, brillanté, tout en allitérations, en jongleries et en cliquetis de mots.

Gibbon, dans son *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, accorde à peine une page à saint Augustin : « Quelques critiques modernes, dit l'historien anglais, ont pensé que son ignorance de la langue grecque le rendait peu propre à expliquer les Saintes Ecritures, et Cicéron ou Quintilien aurait exigé la connaissance de cette langue chez un professeur de rhétorique. » C'est féroce et un peu sommaire. Saint Augustin reste un personnage considérable, qui laisse une œuvre immense et qui suscite toujours l'admiration par son éloquence, sa fécondité et son ardeur apostolique ; mais on ne distingue en lui rien qui nous ressemble. Que nous soyons croyants ou non, nous ne le sommes assurément pas comme lui. M. Louis Bertrand chante son « âme fraternelle » : il le présente comme un intellectuel venu à l'action et à la croyance. Mais son intellectualisme était médiocre, et son christianisme subséquent affecta une nuance aujourd'hui hors d'usage. C'est un grand homme, sans doute ; mais Homère et Virgile sont beaucoup plus près de nous.

(*Le Temps*, 29 oct. 1913.) Paul Souday.

Digitized by Google

Notes sur Venasque (Vaucluse).

Venasque (*Vendasca*, *Vendausca* et *Venasca*), ancienne capitale du Comtat-Venaissin, sur la rive gauche de la Nesque (*Anesclia*), ne compte actuellement que 540 habitants, alors que sa population s'élevait encore à 1 060 habitants en 1835. Certains auteurs croient y reconnaître l'antique *Aëria* dont parle Pline. Il est certain que, par sa position sur un roc escarpé, à la jonction des vallées de la Nesque et du Rieu, ce point, facile à défendre, situé au débouché des riches plaines de Carpentras et commandant la route qui traverse les monts de Vaucluse, a dû être occupé dès les temps les plus reculés.

On y visite les curiosités suivantes :

1° *Le Baptistère* (fin du VIe ou commencement du VIIe siècle). Monument historique.

2° *La maison dite de Saint-Siffrein*, ancien presbytère du XIIe ou du XIIIe siècle. Monument historique.

3° *L'Église paroissiale*, XIIe et XIIIe siècles, remarquable par sa coupole sur pendentifs, à l'intersection de la nef et du transept. Monument historique. Elle renferme un tableau primitif de 1488 et une croix processionnelle en argent du XVIe siècle; ces deux objets sont classés.

4° *Le mur d'enceinte* avec ses trois grosses tours, dites *Sarrazines*, qui défendent l'accès du village au sud. La base de ces fortifications, constituée par d'énormes blocs, peut remonter à l'époque gallo-romaine; la partie supérieure des tours est du XIVe siècle. Monument historique.

Le pays est littéralement jonché de débris préhistoriques, gaulois, gallo-romains et mérovingiens. Voici la nomenclature des endroits qui ont été fouillés jusqu'à ce jour.

1° *Le Camp*. — Nous lisons dans un manuscrit de Morenas, actuellement à la bibliothèque d'Avignon : « On a trouvé des tombeaux, des médailles et d'autres objets d'antiquités romaines en fouillant les terres de Venasque, au lieu appelé *le Camp*. » Ce lieu-dit n'a pu être identifié.

2° *Notre-Dame de Vie*. — Ancien couvent de Minimes, fondé en 1609 sur l'emplacement d'un oratoire du VIe siècle. On y a trouvé plusieurs tombeaux romains, des statuettes et des inscriptions. Dans la chapelle de Notre-Dame de Vie est conservée l'intéressante pierre tombale de Boétius, évêque de Carpentras et de Venasque, datant de 640. Le couvent, propriété de la famille Morel depuis la Révolution, est actuellement entre les mains de M. l'abbé Albéric de Faucher.

3° *Le Logis-Vieux*. — Aux alentours de cette ancienne hôtellerie du pèleri-

Digitized by Google

nage de Notre-Dame de Vie, appartenant à M. Henri de Cabissole, on a mis au jour plusieurs substructions gallo-romaines, trois tombeaux, deux statuettes dont une de Lare, une grenouille de bronze, des monnaies, un poids et des conduites de plomb, des conduites et des urnes de terre cuite, des fragments de marbres de différentes couleurs, des poteries dites samiennes et quelques objets de bronze.

Fig. 1. — Génie de l'Abondance (Lare) et grenouille de bronze.
Ces deux objets furent trouvés en 1903, dans la propriété du Logis-Vieux, à Venasque.

4° *Les Ferrailles.* — Dans ces terres situées sous le village de Venasque et appartenant à M. Henri de Cabissole, on a mis au jour, en refaisant les murs de soutènement, six sépultures constituées par des dalles posées de champ et contenant des ossements énormes. Chaque squelette avait les jambes écartées par une grosse pierre placée entre les pieds. Sous une voûte, à 1 mètre du sol, on a trouvé un pic de forme très ancienne. Dans les matériaux des murs, on a découvert un chapiteau, un soubassement et une moitié de vasque de marbre blanc, une hache de pierre polie, une monnaie de Marc Aurèle en bronze et une tuile avec inscription.

Digitized by Google

5° *Quartier Saint-Pierre.* — Dans une vigne, située en contre-bas de la nouvelle route du Baucet, on reconnaît un mur romain en bon état; non loin de ce mur, Aubert-Pierre, de Venasque, propriétaire de la vigne, a recueilli plus de quarante supports d'urnes en terre cuite et des fragments importants de terre dite samienne avec ornements, qu'il a vendus à un antiquaire du pays pour la somme de cinq francs. Cet homme assure qu'il existe un caveau voûté sous son terrain.

6° *Prieuré de Saint-Pierre.* — Dans les ruines de ce prieuré, actuellement propriété de la famille de Faucher, situé près de la source du Séran, dans le vallon de Combraon, on a trouvé un autel votif avec hache sculptée. Cette pierre a été transportée dans le Baptistère de Venasque.

7° *Saint-Geniest.* — A la ferme de ce nom, ancienne propriété Alfred Capus, appartenant maintenant à M. Faurès, de Pernes, un autel votif et un soubassement en pierre du pays ont été mis au jour et sont restés sur place.

8° *Chemin des Sarrazins.* — Les anciens du pays affirment avoir vu le long du chemin dit *des Sarrazins* une série de tombeaux creusés dans le roc; ils ont disparu lors de l'élargissement de la route.

9° *Saint-Siffrein.* — Près de l'ancienne chapelle de Saint-Siffrein, appartenant à la famille Tourette de Venasque, un mur de soutènement est constitué en partie par des tombeaux de pierre.

10° *Venasque.* — Sur le promontoire sud de Venasque, non loin des tours, cinq tombes de différentes grandeurs sont creusées dans le roc.

Enfin, M. l'abbé Sautel, curé de Venasque, a été chargé en 1905 de retrouver l'ancienne crypte du XIe siècle, située sous le chœur de l'église paroissiale. Une somme de 400 francs lui avait été allouée à cet effet par le ministère des Beaux-Arts, sur la demande de M. Nodet, architecte des monuments historiques. La crypte, décrite par Fornéri au XVIIIe siècle et mesurant 4 × 5 m., avait été détruite et comblée; mais on a retrouvé le pavé et la retombée des voûtes; dans les déblais de toutes sortes qui la remplissaient, on découvrit des bas-reliefs intéressants en marbre blanc, des fragments de colonnes, de chapiteaux et des pierres sculptées qui ont été réunis dans le Baptistère de Venasque. M. l'abbé Sautel avait également commencé, à ses frais, le dégagement intérieur des tours de Venasque; ses faibles ressources ne lui ont pas permis d'aller jusqu'au bout. Les fouilles avaient cependant donné déjà des résultats intéressants et réservaient, selon lui, de grandes surprises. M. le curé désirerait que des fonds lui fussent alloués pour la continuation des fouilles; on doit souhaiter que l'Administration s'intéresse à ces projets.

Voici maintenant une liste des collections locales d'antiquités trouvées sur le territoire de Venasque :

1° Il y a plus d'un siècle, l'abbé de Sibour, vicaire de Venasque, avait réun dans sa propriété de *la Loupière* une collection de bronzes et de médailles. — Mgr d'Inguimbert, évêque de Carpentras, lui en offrit 1.200 écus. C'est M. Buis-

Digitized by Google

son d'Armandy, neveu de M. de Sibour, qui en hérita et la vendit; elle fut malheureusement dispersée; une partie se trouve, je crois, au Musée de Carpentras;

2° Dans sa propriété de *Notre-Dame de Vie*, M. Morel possédait une jolie collection d'objets gallo-romains, qui sont actuellement entre les mains de Mme veuve Paul de Faucher, à Bollène (Vaucluse).

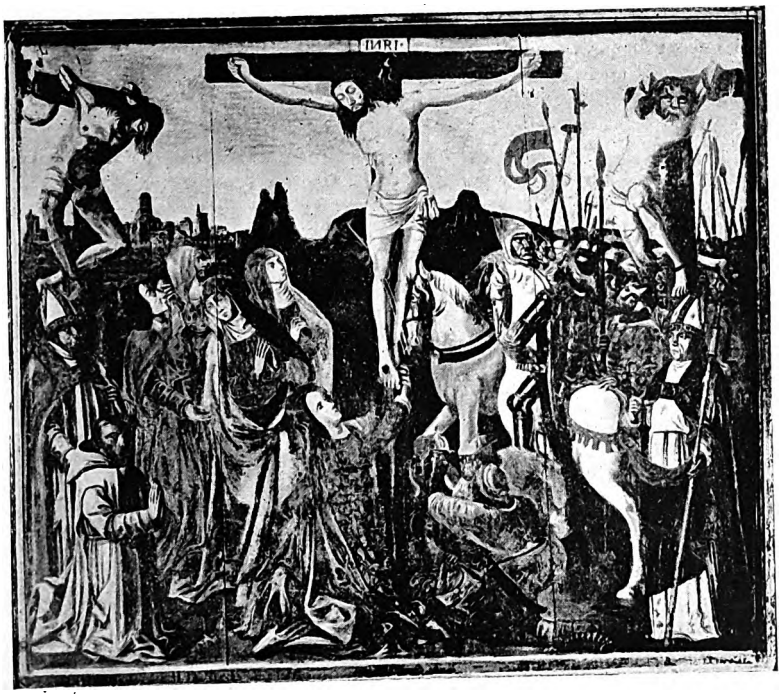

Fig. 2. — Tableau primitif de 1488 qui se trouve dans l'église paroissiale de Venasque (Vaucluse).

3° M. de Cabissole, au *Logis-Vieux*, collectionne les objets recueillis dans sa propriété depuis 1903;

4° Quelques colonnes, inscriptions et médailles se trouvent à Venasque, chez le maçon Gédéon Ortholan;

5° Le maître d'école de Venasque possède quelques objets antiques dans son musée scolaire;

6° Enfin, des chapiteaux, bas-reliefs, pierres tombales, statues, inscriptions

Digitized by Google

ont été recueillis dans le baptistère de Venasque par les soins de monsieur le curé[1].

G. Barrand.

1. *Liste des auteurs qui se sont occupés de Venasque au point de vue archéologique* :

Ménard, Le Cointre, Honoré Bouche, Noguié, Savaron, Henri et Joseph Suarès, Fornéry, Giberti, de Laincel, Tallet, Andréoli et Lambert, Perrot, Papon, Eugène Cartier, E. Garcin, Jules Courtet, Labande.

Ouvrages à consulter :

1° *Voyage humoristique dans le Midi*, par Louis de Laincel (*Études historiques et littéraires*), 1869; Lemerre, éditeur.

2° *Notice sur le Baptistère de Venasque* par M. Labande (*Bulletin archéologique*, 1904, p. 287 à 304).

3° *Dictionnaire des communes du département de Vaucluse* par Jules Courtet. Cet ouvrage est plein d'erreurs en ce qui concerne Venasque.

Digitized by Google

La langue étrusque[1].

Il y a deux ans, M. Martha, professeur à la Sorbonne, annonçait à l'Académie des Inscriptions qu'il était parvenu à découvrir le secret de la langue étrusque et il expliquait en séance, entre autres textes, celui qui se trouve écrit sur des bandes de toile ayant servi à envelopper une momie égyptienne, aujourd'hui au Musée d'Agram. Cette communication rencontra dans l'assemblée, il faut le reconnaître, un certain scepticisme. Tant de savants et parfois des plus illustres avaient déjà, avant M. Martha, cru comprendre l'étrusque! Même après le déchiffrement des hiéroglyphes et des cunéiformes, l'intelligence de cette langue parfaitement lisible semblait demeurer une énigme insoluble. La rareté et la brièveté des textes bilingues et surtout la disparition complète de l'étrusque, étouffé par le latin sans avoir laissé après lui de dialecte vivant, enlèvent en effet à l'interprétation des documents qui nous en restent l'indispensable secours que la pierre de Rosette et le copte moderne avaient prêté à la traduction de l'ancien égyptien. Il paraissait donc peu vraisemblable que la nouvelle tentative de M. Martha pût être, dans ces conditions, beaucoup plus heureuse que celles de ses prédécesseurs. Voulant néanmoins reconnaître l'intérêt d'un effort que l'on savait avoir été long, l'Institut avait accordé à l'auteur une subvention pour la publication de son livre. C'est cet ouvrage qui vient de paraître, sans se prévaloir de l'appui matériel prêté par l'Académie « comme d'un patronage ou d'une garantie scientifique ».

Nous voudrions essayer de donner ici au moins une idée de la méthode suivie par M. Martha et des résultats auxquels elle aboutit.

*
* *

La nouvelle tentative d'interprétaton de l'étrusque se présente comme le développement logique d'une hypothèse, suivi d'une expérimentation. Tout l'exposé a la forme d'un long raisonnement qui se poursuit jusque dans le commentaire des textes traduits, pour aboutir, comme à une conclusion, à un vocabulaire étymologique de la langue étrusque. D'éminentes qualités de netteté et de clarté rendent cet exposé facilement abordable même à qui ne s'est jamais occupé du « problème étrusque ».

Ce problème jusqu'ici a été abordé de deux façons diverses. Une première méthode, dite combinatoire, consiste à rapprocher les textes pour chercher à

1. Jules Martha, *La langue étrusque. Affinités ougro-finnoises, Précis grammatical, Textes traduits et commentés, Dictionnaire étymologique.* Paris, Leroux, 1913, 1 vol., XIV-495 pp.

Digitized by Google

deviner le sens des mots les plus usuels et des formes grammaticales courantes. Cette méthode entend ne tirer que de l'étrusque lui-même les moyens de l'interpréter. La seconde, la méthode comparative, cherche parmi les langues connues un type auquel l'étrusque puisse être rapporté. C'est elle évidemment qui promet, en cas de succès, les résultats les plus fructueux; mais elle est aussi la plus dangereuse, une erreur initiale condamnant au néant les plus patientes recherches. Ainsi ne reste-il plus rien du livre de Corssen qui avait essayé de faire rentrer l'étrusque dans la famille indo-européenne. Cette méthode est celle qu'a adoptée M. Martha. Mais il rejette avec décision l'hypothèse indo-européenne pour s'engager résolument, à la suite de Deecke et de quelques autres, dans l'hypothèse finno-ougrienne. Il trouvait d'ailleurs actuellement, dans cette voie, l'indispensable appui de quelques bons livres, grammaires comparées et lexiques des dialectes finno-ougriens, dout le défaut avait arrêté ses devanciers.

*
* *

La première partie de l'ouvrage est consacrée à mettre en lumière les affinités ougro-finnoises de l'étrusque.

Quelques-uns des textes bilingues font connaître la valeur particulière du suffixe étrusque *al* et de quelques autres suffixes. En faisant le relevé de leur emploi dans les autres inscriptions, on observe qu'ils sont accolés à des radicaux de nature différente, terminés tantôt par une voyelle et tantôt par une consonne. Or, parmi les radicaux terminés par une consonne, tous ceux dont on connaît le sens semblent des substantifs ou des adjectifs. Au contraire, quelques formules funéraires autorisent à considérer les radicaux vocalisés comme des formes verbales. Les mêmes suffixes s'unissent indifféremment aux radicaux à consonnes et à voyelles. On en arrive donc à penser qu'en étrusque les verbes se comportent comme de véritables substantifs. C'est là une première particularité qui suffirait à exclure l'étrusque de la catégorie des langues aryennes et le rapprocherait au contraire des langues ouralo-altaïques.

L'étude d'une série d'expressions fournit un second point de contact. Les mots *in, in-pa, ipa, ipei* apparaissent à M. Martha comme des formules négatives fondées sur l'emploi d'un verbe auxiliaire spécial. Or, les langues ougro-finnoises possèdent exactement le même type d'auxiliaire négatif (*ei-pä* en finnois) et l'emploient absolument de même façon que l'étrusque.

Une troisième constatation confirme ces premières remarques. Des inscriptions, M. Martha dégage avec beaucoup de vraisemblance un pronom de la première personne *mi* et un suffixe possessif *m*. Un thème analogue fournit précisément le pronom de la première personne aux langues ougro-finnoises, dans lesquelles le suffixe possessif se comporte exactement de la même façon que semble le faire le suffixe *m* étrusque.

« Puisque, conclut M. Martha, dans certaines circonstances grammaticales très caractéristiques, l'étrusque a l'air de se comporter comme un idiome ougro-finnois, supposons qu'il en soit un et traitons-le comme tel. Appliquons-lui,

Digitized by Google

par hypothèse, une grammaire conçue dans le même esprit et ramenée autant que possible au type le plus simple de la grammaire ouralo-altaïque. En même temps qu'une grammaire, nous attribuerons à l'étrusque un vocabulaire ougro-finnois. Nous verrons alors ce que donnera, appliquée aux textes, cette langue ougro-finnoise hypothétique. Si l'on n'arrive qu'à des traductions incohérentes et invraisemblables, dans le goût de celles qu'on a données jusqu'ici, il faudra s'arrêter, l'hypothèse sera *ipso facto* condamnée. En sera-t-il de même si l'on voit les textes s'ordonner naturellement et se prêter sans effort à des traductions claires et raisonnables, si les mêmes mots, les mêmes formes grammaticales, les mêmes tournures, revenant dans des phrases différentes, peuvent toujours être interprétées de la même façon, sans que la logique et le bon sens soient en défaut, bref si la lumière paraît se faire là où jusqu'ici il n'y avait que ténèbres ? »

*
* *

Une telle proposition paraît évidemment légitime. Mais il importe avant tout d'examiner de quelle façon s'établissent, au cours des traductions, les rapprochements entre radicaux étrusques et radicaux ougro-finnois et quels sont ces principes généraux de la grammaire ouralo-altaïque dont l'application doit éclairer les textes étrusques. Pour faciliter la tâche, M. Martha a pris le soin d'établir avec toute la rigueur désirable une phonétique comparée de l'étrusque et des idiomes ougro-finnois et d'esquisser une syntaxe.

Définir les équivalences des sons étrusques n'allait pas sans difficulté. Pour les voyelles comme pour les consonnes, l'écriture en caractères grecs ne fournit que des à peu près phonétiques. Chacune des quatre voyelles représente au moins deux sons différents, l'un ouvert, l'autre fermé. En outre, rien ne permet de distinguer les brèves des longues. L'instabilité de l'orthographe qui ajoute, modifie ou supprime des sons vocaliques vient encore compliquer la question. Pour les consonnes, χ, φ, θ alternent constamment avec κ ou γ, *p* ou *f*, *t* ou même *d*. Malgré toutes ces raisons d'incertitude, la forme des termes les plus usuels présente néanmoins assez de fixité pour permettre une comparaison des sons étrusques avec ceux des langues finno-ougriennes.

On ne s'étonnera donc pas et l'on n'accusera pas M. Martha de pétition de principe en le voyant rapprocher de termes hongrois, finnois, vogoules ou autres des mots étrusques de sons équivalents. L'important est qu'après être arrivé à poser des règles phonétiques parfaitement légitimes et vraisemblables pour les voyelles comme pour les consonnes, M. Martha retrouve dans les radicaux de sens inconnu, mis en regard des vocables ougro-finnois, l'exacte application des unes en même temps que des autres. Cet accord des consonnes non moins que des voyelles nous semble même une coïncidence déjà remarquable. Elle paraît d'autant plus frappante que les listes d'exemples sont plus richement fournies.

Pour la formation des mots il est reconnu que l'étrusque use abondamment

Digitized by Google

de suffixes divers. Mais tandis que dans les langues indo-européennes le suffixe s'unit indissolublement au thème pour constituer le mot, l'étrusque au contraire semble avoir conservé l'indépendance réciproque du radical et du suffixe ; il les unit, les sépare, alterne et additionne les suffixes pour modifier dans chaque cas particulier le sens de la racine. Il offre tous les caractères des langues dites « agglutinantes ». Et ces suffixes de l'étrusque paraissent, à peu de chose près, ceux-là mêmes dont usent les langues ougro-finnoises.

Il serait évidemment désirable de pouvoir discerner le sens particulier de chacun de ces éléments suffixaux. Mais cette tâche est déjà des plus délicates pour les langues indo-européennes parfaitement connues. Elle l'est encore davantage pour les langues ougro-finnoises où l'on constate une décevante instabilité des suffixes. Une signification n'y est pas invariablement liée à un suffixe ; elle varie d'une langue à l'autre et, dans la même langue, d'une époque à l'autre. M. Martha se contente donc de distinguer les suffixes qui semblent entrer de préférence dans la constitution des formes verbales et ceux qui forment plutôt des noms et des adjectifs. Pour quelques-uns de ces derniers cependant, la comparaison avec les formes ougro-finnoises, confirmée par l'expérience des textes étrusques, permet quelques indications sémantiques.

D'autres éléments, de même type d'ailleurs que les suffixes de dérivation et employés de la même façon, paraissent avoir une valeur qui se rapproche de celle des désinences de l'indo-européen. Tels sont par exemple le suffixe *-al* marquant l'origine, *-ce* sorte de locatif, *-eθ* indiquant la privation, *-n* instrumental, *-ri* marquant la destinction, le but visé... etc. Malgré les difficultés et les obscurités, les précisions, on le voit, ne manquent pas et sont de nature à permettre une interprétation des textes.

La syntaxe se réduit à peu de chose. L'étrusque ne possède ni genre, ni nombre, ni cas à proprement parler ; il ne connaît donc pas l'accord. Pour les verbes on ne peut encore distinguer ni temps ni modes. L'auxiliaire *être* n'existe pas ; seul l'ordre des mots distingue l'attribut qui suit le substantif de l'épithète qui le précède. Les suffixes de relation qui expriment les rapports des mots entre eux servent aussi à marquer les rapports des propositions. La proposition subordonnée est traitée, ainsi que dans la plus ancienne syntaxe ouralo-altaïque, comme si les divers éléments qui la constituent formaient un agrégat de valeur nominale. A cet agrégat s'accole le suffixe destiné à indiquer le rapport de causalité, de concomitance, de but, qui lie la subordonnée à la principale. Une phrase comme celle-ci : *après qu'il a travaillé il se repose* est conçue à peu près ainsi : *travailler* + *à partir de* (= *en s'éloignant de l'action de travailler*) *il se repose*. Exemples : *pour que la voûte soit solide* : *cererum* (la voûte) *hecz* (solide) + *ri* (suffixe de finalité). — *Ouvre l'évent pour activer la flambée* : *ria* (ouvre) *cimcleva* (l'action de flamber) *acas-ri* (pour qu'elle soit vive).

Lorsque deux propositions sans suffixe de subordination ni signe de coordi-

Digitized by Google

nation sont juxtaposées, il semble que la première doive être considérée comme conditionnelle. Exemple : *si le fils marche, le pied faiblit* : *menaχe* (marche) *clen* (le fils), *ceχa* (faiblit), *tlenaχeis* (le pied).

*
* *

Ces principes posés, passons maintenant à la vérification de l'hypothèse par son application aux textes. La publication de M. Martha ne nous apporte qu'un choix d'inscriptions. Ce sont d'abord des inscriptions funéraires classées, pour ainsi dire, par ordre de complexité. Les premières fort simples avaient déjà reçu, grâce à la méthode combinatoire et aux bilingues, une interprétation à peu près certaine que confirme d'ailleurs la traduction de M. Martha. Mais dans les suivantes l'interprétation par les racines ougro-finnoises en vient à s'écarter sensiblement des explications proposées pour certaines expressions, à la suite du seul rapprochement des textes étrusques. Quelques termes, par exemple *zilaθ* ou *zilaχ* ou bien *marunuχ*, considérés généralement comme des titres de fonctions administratives remplies par le défunt, deviennent de simples épithètes laudatives. D'une façon générale ces épitaphes étrusques distribuent la louange avec une abondance un peu hyperbolique : *il a été excellent — merveilleusement excellent — parfait — accompli — entre tous accompli — tout à fait extraordinairement courageux*... etc. On pourrait s'en étonner si l'on ne connaissait les inscriptions des Scipions qui sont conçues à peu près dans le même style : *fortis vir sapiensque cujus forma virtuti parissima fuit... Hunc unum plurimi consentiunt bonorum optimum fuisse virum.*

Les autres mentions qu'elles contiennent paraissent également assez vraisemblables : ce sont des souhaits ou des plaintes : *Sois en paix, sois en repos... un tel est ici une chose misérable.* Plusieurs inscriptions recommandent le silence aux abords ou à l'intérieur du tombeau. Un cippe porte une sorte de marque de propriété : *Ceci ainsi que le tombeau appartient à Vel Ezpu; il l'a circonscrit pour son fils.* Sur un casque consacré dans quelque sanctuaire est gravée l'indication de sa provenance : *Je suis provenant de la bataille.* Des supplications sont écrites sur de nombreuses statuettes votives; elles relatent généralement la maladie au sujet de laquelle le dédicant implore le secours du dieu. La belle statue de l'*Arringatore* de Florence rentrerait dans cette catégorie et ne serait qu'une offrande propitiatoire. Le texte négligemment gravé sur le bord du vêtement signifierait : *Pour Aule fils de Vel Meteli, né de Velsi. ‹Qu'il soit› protégé par ceci. Le malheureux est cloué ‹sur son lit›; le canal d'urine endolori résiste.* — Sur l'aile d'une colombe de bronze est gravée une prière en faveur d'un pigeonnier dévasté par les chats et la belette. Le pied de vases à boire porte des formules bachiques : *Encore (verse) Larthi Marcei : le moyen d'user la douleur ‹est› le boire.*

Partout, en somme, se dégage un sens clair, vraisemblable, parfaitement congruent à l'objet qui porte l'inscription. Et ce sens découle naturellement de

Digitized by Google

l'application des règles de phonétique et des principes de grammaire formulés par M. Martha.

*
* *

Voici enfin des textes plus longs. Ils fournissent des récits cohérents. Nous n'y trouvons rien qui choque la logique ni le bons sens, rien de contraire aux habitudes antiques, rien d'extraordinaire mais rien non plus de banal.

Sur la paroi d'une chambre funéraire voûtée en bel appareil dite *Grotta San Manno*, près de Pérouse, est gravé le texte suivant : « *Ceci est un tombeau. Le maître appelé à grands cris* ⟨*m'*⟩*est apparu « empresse-toi de tenir* ⟨*ta*⟩ *promesse de fidélité. Pour Precathura né d'Aule Precu et de Larthi, ainsi que pour les fils de Larthi et de Cestna, construis tout de suite* ⟨*un tombeau*⟩, *fidèle Precus. Ne lésine pas pour que la voûte soit bien solide...* »

On connaît le plomb de Magliano, cette lamelle couverte sur la face et le revers d'une inscription s'enroulant en colimaçon. Ce serait une consultation médicale adressée à un oracle ; le revers porte la réponse du dieu :

Face : « *Le père âgé de 80 ans souffre misérablement. Hélas! depuis la défaillance qui a suivi l'hiver* (?) *le tremblement* ⟨*est*⟩ *persistant. La nourriture est coupée en tout petits morceaux* ⟨*mais*⟩ *ô majesté suprême, comme il n'y a pas mouvement de mâchoires, elle demeure à l'ouverture* ⟨*du gosier*⟩, *l'agglomérat le fait souffrir. Hélas! depuis la défaillance qui a suivi l'hiver* (?) *le petit père est extrêmement traînant de marche. A la suite de deux chutes, hélas, voici que rapidement l'épaule est* ⟨*devenue*⟩ *très douloureuse. Les gémissements sont fréquents. La bonne humeur a disparu. C'en est fait d'un sommeil tranquille* ».

Revers (réponse de la divinité) : « *Sois bien tranquille : il faut peu de chose.* ⟨*Si*⟩ *l'inertie de la mâchoire est persistante* ⟨*que*⟩ *la nourriture* ⟨*soit*⟩ *une purée* (?), *une purée de graines convenable de mesure. A partir de ce moment la douleur sera très petite. Un grumeau venant accidentellement à étouffer* (*le vieillard*), ⟨*si*⟩ *une coupelle d'eau fraîche est versée lentement* (*dans la bouche*), *le passage* ⟨*sera*⟩ *bon.* ⟨*S'il*⟩ *subsiste une trace de contusion enflée, au moyen de frictions grasses, la trace de contusion sera peu épaisse. Le petit père* ⟨*sera*⟩ *en même temps gentil* ». On ne saurait imaginer de médecin plus attentif que cet oracle.

Plus curieux encore est un assez long récit gravé sur un cippe de Pérouse. Il rapporte le dévouement d'un affranchi Velthina qui se laisse mourir de faim sur la tombe de son maître. Douze jours durant, gémissant et se meurtrissant, Velthina jeûne aux abords de la tombe. En vain ses parents et ceux du défunt l'objurguent de manger. Il se détourne obstinément. Au bout de cinq jours le jeûne produit chez lui une sorte de folie, au bout de sept jours on voit tomber les accès de fureur, puis « *le dépérissement allant en augmentant, il y a des interruptions dans la connaissance, bientôt elle cesse tout à fait et voici que tout à coup il n'y a plus qu'un faible tressaillement* ».

Digitized by Google

Ces symptômes d'une mort par inanition sont, paraît-il, très exactement observés.

Un texte incisé sur une plaque d'argile provenant de Capoue offre un recueil de recommandations techniques à l'usage des potiers.

Lignes 8-12 : « *S'il y a insuffisance de chaleur ⟨c'est que⟩ le tirage est mauvais, le four est mal réglé ; la cendre (?) épaisse est mauvaise ; quelque chose à l'intérieur est dérangé ; une bouche (d'air) a été oubliée, l'air passe en bas d'une manière étouffée ; la cheminée étant pleine d'impuretés le feu est lent et abondant de fumée ; il y a trop de fagots humides et la flamme ne se propage pas... Si le nettoyage est tout à fait complet et renouvelé, si l'air passe d'en bas vif d'élan, si la cheminée est ramonée, la flamme crépite admirablement, la chaleur qui suit le tourbillonnement général est tout de suite magnifique...* »

Nous trouvons encore traduits et commentés plusieurs fragments de la momie d'Agram. Le texte écrit sur ces bandelettes ne serait autre chose qu'un recueil d'instructions et un formulaire de prières à l'usage des marins. On comprendrait aisément qu'un document étrusque de cette nature ait pu parvenir en Egypte. Les derniers travaux concernant ce texte énigmatique y reconnaissent d'un commun accord une sorte d'hymne religieux[1]. La traduction de M. Martha présente un tableau saisissant des invocations alternées du prêtre et du chœur des marins.

Col. VIII, l. 9-16 : « *Le moment étant venu de partir, donne des coups de marteau convenablement tout autour (de la carène) pour que l'assemblage latéral tienne bon, et ⟨que le calfatage ⟨soit⟩ convenable, pour que le bordage soit cloison protectrice.*

Le prêtre doit dire la prière suivante — d'une voix éclatante : « O mer, sois tutélaire... Qu'un calme tutélaire ⟨soit⟩ dans le moment où le tonnerre est multiple de fracas, dans le moment où l'éclair est multiple de lueurs ». — Paroles dites en chœur ⟨qui sont celles⟩ de la formule par laquelle la prière a commencé. (Le chœur reprend donc : O mer, sois tutélaire).

⟨Que⟩ le fait d'attendre ⟨soit⟩ vif d'attention dans la direction de Jupiter. ⟨Si⟩ la durée ⟨est⟩ longue, ⟨il y a⟩ quelque chose de manqué ⟨Si⟩ une lueur vive est instantanée, le calme sera tutélaire.

⟨Sois⟩ bien sonore, d'un ton tantôt pleurard, tantôt perçant.

Lorsqu'une formule n'a pas obtenu de succès, il convient de lui en substituer une autre.

Colonne v, l. 12-19 : « *Il y a quelque chose de défectueux. Recommandation : « ⟨Soyez⟩ tout à fait tranquilles » et suspension.*

Dans la formule à prier, paroles à dire en chœur et à dire isolément.

⟨Sois⟩ calme, ô grande divinité, ⟨sois⟩ tout à fait gracieuse ; étale-toi vaste et apaisée ; ⟨sois⟩ calme, ô grande divinité, ⟨sois⟩ bien étalée — Voix isolée.

1. Rosenberg, *Glotta*, IV, p. 63 sqq. ; Herbig, *Abhandl. d. bayer. Akad. d. Wissensch., Philos-philol. u. hist. Klasse*, Vol. XXXV, Abth. 4.

Digitized by Google

Chœur (c'est-à-dire, sans doute, la prière ci-dessus sera récitée d'abord par le soliste, puis répétée par le chœur.

⟨Si⟩ l'éclair... est lent à s'élancer (?) *⟨c'est que⟩ le ton de la voix qui est désirable dans la phrase initiale dite par le soliste ⟨a été⟩ mauvais. Si un éclair vif et éclatant ⟨est⟩ instantané ⟨c'est que⟩ la projection aiguë ⟨de la voix a été⟩ bonne à souhait.*

Le prêtre s'adresse ensuite aux matelots.

Col. XII, l. 4-10 : « *Fais la question ⟨suivante⟩ d'une voix forte : « ⟨il y a⟩ quelque chose de défectueux; le bordage est-il parfaitement exempt de fissures ?* » *Réponse : ⟨il l'est⟩ parfaitement. Fais la question : « est-il exempt de fissures partout?* » *A la suite de cette parole et en réponse fais le geste de la main ⟨signifiant⟩ impuissant! et puis dis : « Prêtre vois ⟨toi-même⟩ : il est exempt de fissures partout et il est parfaitement étanche. A ce moment le prêtre : « eh bien! en route ! » Régulièrement, environ vingt fois par la suite, renouvelle les questions. ⟨Car⟩ la pourriture ⟨du bois⟩ due à la rouille du clou ⟨est⟩ rapide* ».

Que peut-on trouver à reprendre dans tous ces textes dont nous avons tenu à donner quelques fragments à titre de spécimens? Ne notera-t-on pas au contraire combien sont caractéristiques les détails sur le jeûne funéraire et les supplications des parents, telles que nous les raconte le cippe de Pérouse? Les prescriptions techniques du texte de Capoue ne sont-elles pas, dans leur minutie, parfaitement cohérentes? Tout ce que nous savons de la prière dans l'antiquité et de la divination par les signes célestes n'est-il pas confirmé par le rituel de la Momie d'Agram? Quel qu'ait été notre soin à vérifier dans ces traductions l'application des règles phonétiques et autres énoncées au début du volume — malgré mon désir très vif, je dois l'avouer, de prendre en faute la méthode de M. Martha — je n'ai pu réussir à trouver une fissure qui permît d'ébranler la solidité de tout le raisonnement. Le commentaire qui justifie l'interprétation de chaque terme et le vocabulaire comparé des racines étrusques et ougro-finnoises ont coupé court à toutes mes tentatives d'objection.

Sans doute est-ce aux spécialistes des langues ougro-finnoises à porter sur cet essai un jugement définitif et à nous dire si oui ou non ils reconnaissent dans l'étrusque ainsi interprété un parler de la famille qu'ils étudient. Mais en attendant cette décision, nous devons avoir la bonne foi d'accorder à M. Martha la conclusion qu'il nous proposait et reconnaître que l'application de l'hypothèse ougro-finnoise à des textes étrusques nombreux et variés paraît justifiée par les résultats; que cette hypothèse par conséquent offre dès maintenant les présomptions de vérité les plus sérieuses.

*
* *

Nous ne nous dissimulons pas les objections d'ordre général que l'on peut tenter d'opposer à une telle découverte. Il est certes étonnant de trouver dans l'étrusque un idiome apparenté aux parlers ougro-finnois modernes. Ces

Digitized by Google

langues ne nous sont connues qu'à partir du moyen-âge. Les documents hongrois les plus anciens ne remontent pas au delà du XIe siècle ; ceux du finnois datent au plus tôt du XIIIe siècle de notre ère ; le premier ouvrage écrit en finnois est de 1544. Or, l'étrusque a dû se détacher du tronc commun à une période très reculée de la préhistoire. Comment son vocabulaire, ses suffixes, le système de sa syntaxe peuvent-ils se trouver aussi voisins que le montre M. Martha de ceux des langues ses prétendues congénères? C'est que les parlers ougro-finnois semblent, de par leur constitution même, s'être transformés beaucoup moins que les idiomes indo-européens. Pour le hongrois, la période déjà longue de près d'un millénaire que nous connaissons n'accuse que des modifications presque insignifiantes si on les compare à celles que, durant la même période, ont subies le français, l'allemand ou l'anglais. On se l'explique aisément. L'élément essentiel du mot, un radical simple, le plus souvent monosyllabique, portant l'accent et conservant toujours la place initiale doit présenter une constance à peu près parfaite ; les éléments secondaires qui viennent s'y agglutiner pour en faire jouer le sens conservent chacun leur valeur propre, leur indépendance a pour effet de les empêcher de se fondre dans la prononciation, de se modifier et de disparaître comme les désinences indo-européennes. Ajoutons qu'une bonne partie des populations parlant ces langues en sont restées à un stade de civilisation des plus primitifs. On peut donc comprendre que l'espace de temps qui sépare l'étrusque des représentants actuels de la famille ougro-finnoise, si considérable soit-il, n'ait pas suffi à effacer complètement les traits de leur lointaine parenté.

*
* *

On ne saurait non plus tirer argument de la diffusion actuelle des parlers ougro-finnois et demander comment une langue de même origine que le hongrois, que le finnois qui se parle en Finlande, que le lapon et que des dialectes disséminés de part et d'autre de l'Oural, ait pu apparaître en Italie en même temps que les plus ancien dialectes indo-européens. Le domaine primitif des Finno-ougriens demeure en effet incertain ; les uns le localisent dans le sud-est de la Russie, les autres sur le versant européen du moyen Oural. De l'une ou l'autre de ces régions, la branche à laquelle appartenaient les Etrusques a pu s'acheminer aussi bien vers les Alpes et l'Apennin que vers l'Asie Mineure, la mer Noire et le bassin oriental de la Méditerranée. Le classement de l'étrusque dans la famille ougro-finnoise ne jette donc, par lui-même, aucune lumière sur l'origne européenne ou asiatique du peuple étrusque. Par contre, rien de ce que l'on sait de la préhistoire européenne ou asiatique ne s'oppose à une apparition précoce de populations ougro-finnoises sur les rivages du monde classique.

Peut-être les développements ultérieurs de la découverte de M. Martha seront-ils de nature à apporter quelques indications nouvelles sur l'histoire primitive du monde méditerranéen. On a déjà relevé les curieuses analogies

Digitized by Google

qui rapprochent certains noms de lieux égéens et crétois des noms de lieux italiens et particulièrement étrusques[1]. L'explication des uns et des autres, ou du moins de quelques-uns d'entre eux, par des racines ougro-finnoises, aurait sans doute pour conséquence de nous apporter un utile complément d'informations sur les « peuples de la mer » préhelléniques et peut-être de permettre d'entrevoir une solution à l'obscur problème des Pélasges-Tyrrhéniens. On ne peut manquer dès maintenant d'être frappé en voyant le nom du roi des Myrmidons Pélasgiques Ἀχιλεύς trouver dans l'étymologie ougro-finnoise : *acil* = *soudain rapide*, exactement la traduction proposée par l'épithète homérique : πόδας ὠκύς, le héros aux pieds légers.

*
* *

En ce qui concerne l'histoire des Etrusques eux-mêmes, l'ensemble des traductions que nous offre M. Martha ne procure guère de renseignements nouveaux. Les textes sont pour la plupart des inscriptions funéraires ou des dédicaces votives et les plus explicites d'entre eux présentent un intérêt anecdotique plutôt que documentaire. L'épigraphie paraît avoir conservé en Étrurie un caractère essentiellement privé. Les inscriptions émanent des particuliers plutôt que des communautés ou des cités ; les épitaphes rappellent les vertus personnelles ou familiales des individus de préférence à leurs mérites publics ou à leurs fonctions politiques ; les dédicaces se contentent de nous entretenir avec une extrême précision de la santé des suppliants ; un rituel comme le texte de la Momie d'Agram contient certes de précieux détails touchant les croyances et les usages religieux, il atteint même une certaine poésie, mais aucun de ces documents ne fait jamais allusion à un fait d'intérêt général, nulle part ne se rencontre la mention d'une communauté, d'une organisation sociale quelconque, d'une institution, d'un sentiment même ou d'une idée qui dépasse l'intérêt personnel ou les besoins du moment. Combien différents sont le ton et l'esprit des Tables Eugubines par exemple ! Le prêtre ombrien prend les auspices et prie pour la ville et pour le peuple ; nous trouvons nommés dans ses formules les décuries et les autres groupements qui constituent la cité, le rituel nous parle des confréries, de leurs droits et de leurs obligations. L'image idéale de la communauté y domine les actes et les cérémonies du culte. Les vieilles inscriptions italiques nous parlent également des magistrats, des travaux et des intérêts publics. Les traductions de M. Martha nous présentent au contraire les Etrusques comme un peuple à l'esprit étroit et singulièrement positif, au génie foncièrement individualiste pour ne pas dire égoïste.

*
* *

Il reste évidemment encore beaucoup à faire dans la voie, heureuse croyons-nous, où M. Martha vient d'engager l'étruscologie. Peut-être la traduction

1. Kannengiesser, *Aegäische bes. Kretische Namen bei den Etruskern*, in *Klio*, XI, p. 26-47; cf. le compte-rendu de Kretschmer, *Glotta*, IV, 1912, p. 311, 312.

Digitized by Google

intégrale de tous les textes disséminés depuis la Campanie jusqu'aux Alpes, sans parler de l'inscription de Lemnos, nous réserve-t-elle d'heureuses surprises. Classées par cités et par régions, ces inscriptions révéleront sans doute des particularités propres à éclairer l'histoire du peuple étrusque. Leur étude et leur rapprochement contribueront certainement, en tout cas, à préciser le sens de bien des termes qui demeurent présentement obscurs et à parfaire la notion qui nous est offerte de cette langue hier inintelligible. Eclairée par la méthode comparative, la méthode combinatoire à laquelle s'étaient résignés la plupart des étruscologues modernes reprendra tous ses droits et retrouvera son incontestable utilité. Mais il était bon qu'un savant osât encore, après tant d'échecs souvent douloureux qui ont marqué les tentatives antérieures, consacrer sa vie à chercher le secret de la langue étrusque et risquer une hypothèse systématique ; il serait heureux que le succès fût enfin venu récompenser son courage et ses patients efforts.

A. Grenier.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 23 JANVIER 1914

M. Cagnat communique de la part de M. Carcopino, professeur à l'Université d'Alger, un fragment d'inscription honorifique, provenant de Constantine, qui donne le nom du premier enfant de l'Afrique parvenu au consulat à Rome (80 p. C.).

M. André Boulanger expose les résultats des fouilles qu'il a exécutées en 1913 à Aphrodisias de Carie (Asie Mineure). Tout l'effort de la campagne a porté sur le dégagement des Thermes, vaste ensemble architectural de l'époque d'Hadrien. Les fouilles ont amené la découverte de nombreuses inscriptions, notamment du texte complet de la dédicace des portiques à l'empereur. — MM. Collignon et Théodore Reinach présentent quelques observations.

M. Louis Chatelain rend compte de ses nouvelles recherches sur la partie du plateau de Maktar (Tunisie) où il avait découvert précédemment un *macellum*. Cette fois, il a mis au jour un grand édifice public dont le prochain déblaiement permettra de préciser la destination. Entre autres objets, M. Louis Chatelain a exhumé, au cours de ses fouilles, une statue d'Esculape en marbre, intéressante par la manière dont elle est travaillée et aussi par le fait que jusqu'ici l'on n'avait encore trouvé, dans cette région, aucune mention du culte de ce dieu.

M. Louis Havet propose une interprétation d'un passage de la première églogue de Virgile (v. 69).

SÉANCE DU 30 JANVIER 1914

M. Dieulafoy expose le résultat des recherches entreprises à Saint-Bertrand-de-Comminges (anc. *Lugdunum Convenarum*) par la Société des fouilles archéologiques et la découverte d'une basilique chrétienne remontant à l'époque de Constantin. La première trouvaille fut celle des trois sarcophages en marbre des Pyrénées qui semblaient remonter au ve ou au vi^e^ siècle. Le déblaiement méthodique entrepris ensuite sous la direction de M. Lizop livra onze nouveaux sarcophages dont l'un portait sur le couvercle un chrisme de style oriental et une inscription. Celle-ci permet d'établir que les sarcophages sont du début du vi^e^ siècle. D'autre part, on avait défoncé le dallage en marbre de l'église et la couche de béton qui le portait pour préparer les fosses où reposaient les sarcophages. La basilique était donc antérieure au début du vi^e^ siècle. On est d'ailleurs amené à supposer que la basilique primitive fut en partie detruite par l'invasion des Vandales en 409, puis restaurée quelques années plus tard, et que c'est dans la basilique nouvelle que furent déposés les sarcophages. L'intérêt exceptionnel de la découverte tient à ce que la basilique de Lugdunum Convenarum est de beaucoup le plus ancien monument chrétien de la Gaule et que

Digitized by Google

sa fondation doit être placée à une date très voisine de celle de la basilique d'Orléansville. — M. Monceaux présente quelques observations.

M. Paul Pelliot montre comment l'histoire du christianisme en Asie centrale et en Extrême-Orient jusqu'à l'arrivée des Jésuites dans la seconde moitié du XVIe siècle est avant tout celle de l'expansion orientale de l'Eglise nationale de Perse, devenue essentiellement une église nestorienne. L'apostolat romain de la fin du XIIIe siècle et du début du XIVe siècle ne devait avoir qu'une existence éphémère.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1914

L'Académie présente, pour la chaire de langue berbère vacante à l'École des langues orientales vivantes, en première ligne M. Destaing, en seconde ligne M. Biarnay.

M. Paul Pelliot achève sa communication sur le christianisme en Asie centrale et en Extrême-Orient au moyen âge. — MM. Valois, Perrot et Chavannes présentent quelques observations.

M. Edmond Pottier lit une note de M. Gaston Darier qui a dirigé, avec M. Nicole et P. Gauckler, les fouilles du Janicule où a été découverte, dans un sanctuaire syrien, une idole de bronze entourée d'un serpent. On y avait vu une image de la déesse Atargatis. Mais le bronze a été nettoyé avec soin, et on a constaté qu'il s'agit sûrement d'une divinité masculine. M. Pasqui a proposé d'y reconnaître le dieu phénicien Hadad ; mais cette conclusion ne s'impose pas, car le choix à faire est large parmi les divinités du panthéon oriental.

M. Paul Monceaux signale de la part de M. Alfred Merlin, correspondant de l'Académie, directeur du service des antiquités de Tunisie, la découverte de mosaïques tombales à inscriptions et sujets figurés, au N. de Kourfa (anc. Curubis), dans la presqu'île du Cap Bon.

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 1914

M. Cagnat lit une lettre de M. L.-A. Constans, membre de l'École française de Rome, relative à la découverte, faite par M. Boni sur le Palatin, d'un caveau que l'explorateur italien croit être le *mundus civitatis Palatinae*.

M. F. Préchac essaie d'établir que l'ouvrage que Sénèque écrivait et qu'il retoucha avant de s'ouvrir les veines en avril 65 serait le VIIe livre du traité des Bienfaits. Cette opinion est vraisemblable si l'on examine l'histoire des œuvres de Sénèque, les indications chronologiques fournies par le texte et l'état matériel du traité.

M. J. Loth fait une communication sur les noms propres d'hommes et de lieux dans la vie la plus ancienne de saint Samson de Dol. Cette vie est considérée par les critiques comme le monument hagiographique le plus important que possèdent les Gallois, Cornishmen et Bretons. Elle aurait été rédigée dans la première moitié du VIIe siècle. Récemment, un historien lui a dénié toute authenticité et en a placé la rédaction au VIIIe-IXe siècle. Les noms propres d'hommes et de lieux constituent un des éléments les plus importants du débat. M. Loth, les examinant un à un, démontre qu'ils témoignent de l'exactitude et de la conscience de l'hagiographe. Il fait justice de l'hypothèse de *légendes*

Digitized by Google

topographiques au sujet du voyage du saint en Irlande et en Cornwall. *L'arx Etri*, où il a séjourné en Irlande, est, en irlandais, *Dun Etrir*, aujourd'hui le promontoire de Howth à l'extrémité de la baie de Dublin. Le *monasterium Docco*, où il se rend en débarquant au Cornwall, est *Lan-doho*, aujourd'hui Saint-Kew près de l'estuaire de Padstow.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1914

M. Camille Jullian annonce qu'au cours des fouilles entreprises dans quelques-uns des *tumuli* du département des Landes, M. Dubalen, conservateur du Musée de Mont-de-Marsan, a découvert dans l'un d'eux, à Aubagnan, une tombe de guerrier où se trouvait un grand vase renfermant une urne remplie de cendres fines et une cotte de mailles faite de petits anneaux en fer et en bronze. Enchâssée en partie dans cette cotte était une lamelle d'argent avec une inscription en repoussé. C'est une inscription en caractères dits celtibériens très nets, ce qui permet de reporter cette tombe aux temps qni ont précédé la conquête romaine. Elle prouve que les Aquitains dont a parlé César avaient subi d'assez près l'influence des Ibères de l'Espagne ; cela résulte du reste d'autres indices et notamment de la trouvaille de monnaies faite à Barcus.

M. Henri Cordier communique un télégramme que M. le Secrétaire perpétuel a reçu du Dr Victor Segalen, envoyé en mission en Chine à l'aide d'une subvention prélevée sur la fondation Benoît Garnier. Ce télégramme est ainsi conçu : « Arrivés Si-ngnan fort bonne santé ; résultats archéologiques intéressants ».

M. Paul Durrieu expose qu'il a entrepris depuis longtemps de rechercher à travers toute l'Europe les mss. qui renferment les œuvres littéraires du roi René d'Anjou. Les écrits du roi René ont été publiés ou analysés à diverses reprises ; mais il se trouve que ceux qui s'en sont occupés n'ont presque jamais utilisé ni même connu les meilleurs mss. Cependant ces exemplaires méritent d'autant plus d'être étudiés que les compositions littéraires du roi René constituaient des « ouvrages illustrés », ornés d'images dont le roi paraît avoir surveillé de près les conceptions et que, par conséquent, certains des mss. sont d'un très grand intérêt pour l'histoire de l'art au xve siècle. En outre, on y rencontre des représentations précieuses au point de vue historique et archéologique. M. Durrieu cite, à ce propos, un récit d'un tournoi donné par le roi René en 1446, récit dont le ms. était au xviie siècle chez le chancelier Séguier. Tous les historiens récents du roi René ont considéré ce ms. comme perdu. Il était en réalité passé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg où M. Durrieu a pu l'examiner. Cette page montre combien l'auteur des illustrations du ms. s'est attaché à reproduire tous les détails fournis par le texte du récit sur les cérémonies de la fête.

M. Camille Jullian communique, au nom de M. Pierre Paris, correspondant de l'Académie, des découvertes faites à Mérida, des idoles néolithiques en os, un lion héraldique, qui prouvent que la ville romaine d'*Augusta Emerita* a dû être habitée dès les temps les plus reculés.

Digitized by Google

M. Cagnat commente une inscription latine trouvée à Bulla Regia, en Tunisie, par M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, et dont la découverte avait été annoncée dans une précédente séance. On y trouve toute la série des fonctions exercées à la fin du IIe siècle p. C. par un chevalier romain qui, en particulier, était intendant de l'armée de Septime Sévère lors de son expédition en Gaule contre Clodius Albinus.

M. Paul Monceaux, au nom de M. Carcopino, professeur à l'Université d'Alger, signale de nouvelles découvertes récemment faites par M. Jégot, instituteur, dans la basilique de Beni-Rached, près d'Orléansville. On y a trouvé notamment une seconde inscription en mosaïque qui mentionne l'*Ecclesia catholica*, et qui paraît dater de la fin du IVe s.

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1914

M. Paul Durrieu termine sa communication sur les manuscrits des œuvres littéraires du roi René. Il parle d'abord du livre du « Cœur d'amour épris » et mentionne spécialement un exemplaire de ce « roman » conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne. Cet exemplaire est orné de miniatures exceptionnellement belles et qui, d'après une série de particularités de détail relevées par M. Durrieu, ne peuvent avoir pour auteur qu'un artiste ayant fréquenté la cour du roi René. M. Durrieu communique ensuite la photographie d'un des amusants dessins qui illustrent le manuscrit original du petit poème de « Regnault et Jeanneton », conservé à Saint-Pétersbourg. — MM. Dieulafoy et Fournier présentent quelques observations.

M. Homolle expose les résultats des nouvelles recherches de M. Courby sur le temple d'Apollon à Delphes. — MM. Perrot, Dieulafoy, Th. Reinach et Collignon présentent quelques observations.

SÉANCE DU 6 MARS 1914

M. Pottier lit une note de M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, sur une inscription latine découverte à Côme par M. Monneret de Villard. Cette inscription mentionne la dédicace d'un Temple du Soleil faite par un fonctionnaire romain (*Titus Flavius Postumus Titianus, v. c., corrector Italiae*), à l'époque de Dioclétien ; elle confirme l'importance que prend alors le culte du dieu représenté par Mithra et par Sol, qui était l'adversaire le plus redoutable du christianisme.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. Philippe Fabia, correspondant de l'Académie, et de M. Germain de Montauzan, une note et des photographies relatives aux fouilles par eux pratiquées cet hiver à Fourvière, dans le Clos du Calvaire. Ils y ont retrouvé les vestiges d'un quartier de la ville romaine, spécialement ceux d'une riche habitation, plusieurs salles dont deux pavées, l'une en mosaïque, l'autre en mosaïque et en marbre. Les fragments de céramique et les monnaies fournis par le remblai prouvent que le quartier fut habité au moins pendant les trois premiers siècles p. C.

M. Ernest Hébrard expose les résultats de la mission qui lui a été confiée par le Ministère de l'instruction publique pour l'étude des monuments construits par les Turcs Seldjoukides à Konia (Asie Mineure).

Digitized by Google

M. Louis Havet montre que dans Virgile, *Bucoliques*, III, 100 :

Eheu quam pingui macer est mihi taurus in ervo,

il convient de remplacer *quam* par *quom*, l'ancienne forme de *cum* conjonction. De même, il faut lire *eheu quom* dans un vers de Tibulle et *ei mihi quom* dans un vers de Properce. La tournure *eheu quom* est archaïque ; c'est un trait de plus dans l'archaïsme grammatical de la 3e églogue, une des plus anciennes compositions de Virgile.

M. Paul Durrieu termine sa communication sur les mss. des œuvres du roi René en parlant du *Traité des Tournois*. Sur un exemplaire de ce traité acheté par Louis XV en 1766, il a découvert qu'une signature de possesseur, autrefois grattée, donnait le nom de la belle-sœur du roi René, femme du comte du Maine à qui le roi René avait dédié son traité. Cet exemplaire est orné de grands dessins rehaussés d'aquarelle qui ont tout à fait le caractère d'une œuvre originale et que M. Durrieu a reconnus être du même auteur que les miniatures contenues dans le ms. du *Cœur d'amour épris* de la Bibliothèque impériale de Vienne. Ces créations révèlent la personnalité d'un artiste éminent qui, suivant une hypothèse de M. Durrieu, pourrait peut-être avoir été un peintre particulièrement aimé du roi René, Barthélemy de Clerc.

SÉANCE DU 13 MARS 1914

M. Marcel Dieulafoy étudie la tour à étages dégagée par Place à Kouyondjik, l'ancien Dour Charroukin, que Sargon avait placée au N. de Ninive. Place avait conclu que la pyramide comportait sept étages de hauteurs égales, tandis que la rampe avait une pente d'autant plus forte que l'on se rapprochait du sommet. Cette disposition paraît peu rationnelle à M. Dieulafoy, qui examine les mesures relevées et les dessins joints au texte et constate entre eux des désaccords flagrants. Il reprend alors la question et démontre que la rampe avait sur tout son développement une pente uniforme de 0 m. 352, que la hauteur des étages allait en décroissant depuis 6 m. 10 jusqu'à 2 m. 70, et que la section droite de la pyramide, loin de se présenter sous la forme d'un trapèze, s'inscrivait dans une parabole dont l'axe était parallèle à la verticale et le sommet aurait régné un peu au-dessus d'un onzième étage théorique. En terminant, M. Dieulafoy rappelle que cette disposition s'est fidèlement conservée dans la tour sassanide de Gour (Perse), dans les vieux minarets de Sâmarrâ et dans les pyramides à degrés de l'architecture brahmanique.

M. Cagnat analyse une note de M. Léopold Constans, membre de l'École française de Rome, sur les fouilles pratiquées par le gouvernement italien à Licenzia sur l'emplacement de la prétendue villa d'Horace. Les constructions déblayées se composent de trois groupes : des bâtiments du début de l'Empire qui faisaient partie d'une maison de plaisance, un établissement de bains qui date de la fin du Ier siècle, et un autre établissement similaire du IIe siècle. Aucun des objets trouvés au cours des recherches ne prouve que l'on soit là sur l'emplacement de la villa d'Horace.

M. N. Slousch fait une communication sur les résultats historiques et épigrahiques de son exploration du Grand-Atlas. Il a visité, en août-septembre,

Digitized by Google

avec le concours des autorités, la région de la Glaoua ; après avoir franchi le col de Glaoui, il descendit vers la région inaccessible de l'Est en passant par les groupes de Tilouet, Marzazet, Skoura et l'oued Dads. Il s'est attaché surtout à étudier les abris-grottes du Grand-Atlas, les ruines dites romaines, les monuments berbères, et à recueillir des documents historiques. Il analyse dix recueils manuscrits en hébreu et en judéo-arabe qui portent sur l'histoire inconnue du Maroc. Il signale, entre autres, un texte relatant l'existence d'une principauté chrétienne dans le Haut-Draa vers le xe siècle. Il commente ensuite un certain nombre d'inscriptions hébraïques provenant de Marrakech et du Grand-Altas et qui s'étendent du xve au xviie siècle. Ces inscriptions prouvent le caractère autochtone, et non espagnol, de la population des Mellah de la haute montagne marocaine.

SÉANCE DU 20 MARS 1914

M. Jules Loth communique une note sur le dieu Lug, la terre mère et les Lugoves. Le dieu irlandais Lug est identique au dieu gaulois *Lugu-s* qui a donnné son nom à quatre *Lugu-dunum*, sur le continent celtique : *Lugudunum* signifie clairement « citadelle de Lugu-s ». Le dieu Lug, dans l'ancienne Irlande, a des attributs variés ; c'est un dieu solaire par certains côtés, que ce semble indiquer son nom même, mais c'est surtout le dieu des arts et du commerce. Son culte est essentiellement lié à celui de la *Terre mère*. La Terre, sous le nom irlandais de Tailtiu, qui paraît sorti d'une racine signifiant justement « la terre », est représentée comme sa mère nourricière. C'est en son honneur qu'il institue une grande fête dont le nom s'est perpétué jusqu'aujourd'hui dans le nom irlandais du premier août. Si le culte du dieu Lugu-s paraît avoir disparu en Gaule dès la conquête, c'est qu'à cause de son caractère de dieu des arts et du commerce, il a été confondu par les Romains avec Mercure. Son culte se continua sous ce nom et prit une grande extension. Les Lugoves, nominatif pluriel régulier de Lugu-s, sont des déesses mères, de la famille du dieu Lugu-s. Il en est de même de Maia et Rosmerta, divinités féminines qui paraissent à côté de Mercure sur des monuments figurés. — M. Jullian présente quelques observations.

M. Charles Samaran étudie un tableau du Musée de Versailles où l'on a voulu voir une représentation de Jeanne d'Arc, près de la Vierge allaitant l'Enfant et accostée de saint Michel. Il montre que l'inscription mutilée de ce tableau, où on a cru lire, entre autres choses, les mots *Jehanne d'Arc*, est en réalité rédigée en provençal et contient une simple invocation à la miséricorde de la Vierge. Il explique enfin les raisons pour lesquelles on a pu voir Jeanne d'Arc dans le saint militaire — probablement saint Georges — placé à la gauche de la Vierge. — M. Paul Durrieu présente quelques observations.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

M. P. BOTKIN

Michel Pavlovitch Botkin est mort à Saint-Pétersbourg à l'âge de 75 ans. Peintre de profession, il se fit surtout connaître comme collectionneur. Sa galerie contenait, outre des tableaux importants, une belle série de vases peints, de terres cuites, d'antiques en or de la Russie méridionale, d'émaux byzantins et de majoliques; il en a fait l'objet, il y a quelques années, d'une publication somptueuse. En 1880 il édita la correspondance de l'éminent architecte russe Alexandre Ivanoff[1]. S. R.

HANS STEGMANN

Directeur, depuis cinq ans, du Musée national bavarois, Hans Stegmann est mort à l'âge de 52 ans. Il était né à Weimar en 1862 et avait passé sa jeunesse à Nuremberg, où son père était directeur du musée d'art industriel. Il s' « habilita » à Munich avec un mémoire sur Michelozzo di Bartolommeo et y devint *privat-dozent* d'art moderne. En même temps il travailla à l'inventaire des trésors d'art de Bavière. En 1895, il fut nommé conservateur du Musée germanique de Nuremberg ; dix ans après, il fut appelé comme sous-directeur au Musée national de Munich, où il organisa avec succès plusieurs sections (sculptures allemandes en bois, porcelaines, faïences, bronzes de la Renaissance). Parmi ses travaux scientifiques, on cite la *Plastik des Abendlandes* et les *Meisterwerke der Kunstund des Kunstgewerbes vom Mittelalter bis zur Zeit des Rokoko*[2].

S. R.

Correspondance au sujet des fouilles d'Alesia.

Paris, 25 janvier 1914.

« Monsieur le directeur,

« La *Revue archéologique*, dans son numéro daté des mois de septembre-octobre 1913, renferme deux articles consacrés aux fouilles que la Société des Sciences de Semur exécute chaque année sur l'emplacement d'Alesia. Je ne puis laisser passer ces articles, où je suis nommé et pris à partie, sans protester contre les inexactitudes de l'un et contre les procédés de discussion employés dans l'autre.

« Le premier de ces articles, dont l'auteur est M. Henry Corot, est emprunté à un journal de Dijon, *Le Bien Public*, où il a été publié le 18 août 1913. A peine

1. *Cicerone*, 1914, p. 183.
2. D'après le *Wochenblatt der Frankfurter Zeitung*, 20 février 1914.

Digitized by Google

en ai-je eu connaissance que j'ai écrit au directeur du *Bien Public* une lettre rectificative, qui a été à son tour insérée dans le numéro de ce journal du 28 août 1913. Voici cette lettre :

« Monsieur le Directeur,

« Je reçois aujourd'hui seulement en Bretagne communication d'un article de M. Henry Corot, intitulé « Autour des Fouilles d'Alesia », et publié dans le *Bien Public* du lundi 18 août 1913.

« Dans cet article, dont l'auteur s'efforce en vain de déprécier une découverte capitale pour l'histoire des antiquités gauloises et gallo-romaines, je lis : « Je veux parler de ce *dolmen* dont le très érudit M. Toutain a entretenu à diverses reprises l'Académie des Inscriptions, les Antiquaires de France, ainsi que les Congrès de Genève et de Grenoble. » Il y a dans cette phrase une double erreur. S'il est vrai que j'ai parlé du sanctuaire dolménique d'Alesia à l'Académie des Inscriptions et à la Société des Antiquaires de France, il est absolument inexact que j'en aie entretenu le Congrès de Genève et le Congrès de Grenoble.

« J'insiste sur l'erreur relative au Congrès de Genève parce qu'elle est la réédition écrite d'un canard qui n'a déjà que trop volé de bouche en bouche. Il a été dit, en effet, à Alise Sainte-Reine que j'avais fait au Congrès de Genève une communication sur ce sanctuaire dolménique, que cette communication n'y avait pas été accueillie avec faveur, et même que les auditeurs somnolaient tandis que je parlais. Or, je ne suis pas allé au Congrès de Genève ; je n'y ai envoyé aucune communication d'aucune sorte. Par conséquent, prétendre que j'ai entretenu ce Congrès du sanctuaire dolménique et accompagner cette affirmation de commentaires désobligeants, c'est donner à la vérité une entorse un peu trop rude.

« Je n'ai pas non plus parlé du sanctuaire dolménique au Congrès de Grenoble. Cette seconde erreur est d'autant plus inattendue qu'il suffisait, pour ne pas la commettre, de consulter les comptes-rendus des séances du Congrès de Grenoble publiés dans le *Journal officiel* peu de temps après la clôture de ce congrès.

« Je veux me borner, Monsieur le Directeur, à cette double rectification de fait. Laissez-moi cependant ajouter qu'il me serait facile de relever dans l'article de M. Corot d'autres erreurs ; mais ces erreurs-là sont d'ordre purement archéologique et la discussion que je serais obligé d'instituer m'entraînerait au-delà des limites d'une simple réponse.

« Je compte, Monsieur le Directeur, sur votre impartialité et votre courtoisie pour que cette lettre soit placée sous les yeux des lecteurs du *Bien Public*. Je vous remercie d'avance de son insertion et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« J. Toutain,
Membre du Comité des travaux historiques,
Membre de la Commission des fouilles d'Alesia ».

M. Henry Corot s'est bien gardé de répondre. Il était pris en flagrant délit d'inexactitude. Vous avez publié son article, sans publier en même temps ma réponse. Je suis convaincu que, dans la circonstance, votre bonne foi a été surprise ; mais elle l'a été, et il y a quelque part un coupable, dont je tiens à livrer l'étrange procédé au jugement des lecteurs de la *Revue archéologique*.

Dans le second article, qui porte comme signature les initiales S. R., la *Revue archéologique* a bien voulu reproduire, d'après un autre journal de Dijon, *Le Progrès de la Côte-d'Or*, quelques extraits d'une étude que j'ai lue, le

Digitized by Google

14 septembre 1913, à la séance solennelle de la Société des Sciences de Semur. J'ai été très reconnaissant à ce journal de consacrer plusieurs colonnes à mon étude. Mais je suis un peu étonné de l'aisance avec laquelle S. R. a critiqué, d'après une publication partielle, les conclusions de mon travail. N'est-ce pas, dans nos sciences archéologiques et historiques, une règle pour ainsi dire élémentaire de juger un livre ou un article dans son ensemble, dans sa teneur totale et non d'après des fragments?

En outre, et ceci me paraît encore plus grave, S. R. m'attribue des opinions que je n'ai nulle part exprimées. J'ai fait étudier par M. R. Cirilli, diplômé de l'École des Hautes Etudes, membre de la Société d'anthropologie de Paris, un groupe de 28 squelettes recueillis dans des sarcophages découverts en 1909, 1910 et 1913. M. Cirilli a constaté que ces squelettes étaient ceux d'individus appartenant en grande majorité d'une part aux populations celtiques, d'autre part aux populations germaniques, en particulier au peuple burgonde, et il a remarqué qu'un seul individu présentait les caratères distinctifs de la race latine. S. R. en conclut que M. Cirilli et moi, nous considérons cet individu comme étant la sainte elle-même. Mais c'est là pure invention de sa part. M. Cirilli n'a formulé aucune conclusion et celle que j'ai tirée des observations de M. Cirilli est celle-ci : « La présence de Burgondes parmi les défunts, dont on a retrouvé ici les squelettes, atteste que ces sépultures sont postérieures aux invasions barbares. Ainsi se trouvent confirmées les conclusions que nous avaient dès l'abord suggérées la forme et l'aspect des sarcophages ». Il me paraît difficile de dénaturer avec plus de désinvolture l'opinion d'autrui.

S. R. me reproche encore de croire que la chaîne de fer retrouvée sur le principal sarcophage découvert en 1913 est celle-là même dont Sainte Reine aurait été chargée pendant son martyre. Je n'ai point cru ni dit cela. D'une part, j'ai dit que nous avons trouvé une chaîne de fer, « qu'il est impossible de ne pas rapprocher de la « *catena ferrea*, dont l'office de la Révélation nous apprend qu'elle fut transportée en même temps que les restes de Sainte Reine, à l'époque où l'on éleva la basilique primitive. » Ce passage se trouve dans les parties de mon étude qu'a reproduites le *Progrès de la Côte-d'Or* et d'après ce journal la *Revue archéologique*. Mais d'autre part j'ai précisé ma pensée dans un autre passage de mon travail en ces termes : « Sur ce sarcophage a été recueillie une entrave en fer, *catena ferrea*, et notre esprit se refuse à ne pas rapprocher cette trouvaille de la fameuse chaîne que Sainte Reine aurait portée dans sa prison ; *ce n'est pas à dire que nous croyions avoir retrouvé la chaîne primitive elle-même, mais la présence de cette chaîne, qui n'est peut-être qu'un ex-voto de fidèle, constitue une étrange et significative coïncidence.* » En se procurant le *Bulletin mensuel de la Société des Sciences de Semur* du mois de septembre 1913, comme il s'est procuré le *Progrès de la Côte d'Or*, S. R. aurait évité de commettre cette erreur : car il aurait eu sous les yeux le texte complet de mon étude.

Les procédés de discussion appliqués à mon travail me rappellent le dicton bien connu : *Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage.* Je puis vous donner l'assurance, Monsieur le Directeur, que je ne me laisserai pas traiter de la sorte. A toute attaque qui ne sera pas une critique exclusivement objective et scien-

Digitized by Google

tifique, qui s'appuiera sur des erreurs de fait et qui mettra en œuvre des procédés de discussion inaccoutumés entre érudits de bonne foi, je répondrai avec toute l'énergie dont je suis capable.

Une dernière observation, en terminant. Chaque année les découvertes de la Société des Sciences de Semur à Alesia font l'objet d'un rapport détaillé présenté à la Section d'archéologie du Comité des travaux historiques, d'une ou plusieurs communications à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de divers articles publiés par des revues savantes. Les lecteurs de la *Revue archéologique* seront peut-être étonnés d'apprendre qu'ils sont renseignés sur ces fouilles si importantes non d'après ces rapports, communications et articles, mais à l'aide de coupures de journaux, dont les unes sont incomplètes et dont les autres sont inexactes.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

J. Toutain.

Réponse.

1° M. Toutain fait grand état d'un mince détail. Qu'importe que le Congrès de Genève n'ait pas reçu communication de sa théorie si, comme l'a vu et déclaré le premier M. Corot, cette théorie ne répond pas aux constatations faites sur le terrain? Le « sanctuaire dolménique romain » reste une illusion — une « vision », a-t-on écrit dans la *Revue celtique*. Qui n'a pas de visions? Pourquoi ne pas reconnaître franchement qu'on s'est trompé? La stratégie s'accommode des retraites par échelons; l'archéologie n'en a que faire.

2° M. Toutain ne niera pas que les articles de journaux bourguignons, relatifs aux fouilles d'Alesia, que la *Revue* a reproduits, ne soient beaucoup trop détaillés et trop bien faits pour ne pas avoir été inspirés par lui. Sous la rubrique *Nouvelles*, la réimpression de ces articles est utile à nos lecteurs; ils sauront trouver plus tard les rapports détaillés, publiés dans des *Revues*, alors qu'ils ne pourraient se procurer les quotidiens bourguignons.

3° Sainte Reine, fille d'un Romain, avait vécu, suivant la légende, parmi les Burgondes. La « constatation » du membre de la Société d'anthropologie, relative au prétendu type romain *d'un seul crâne*, alors que les autres étaient barbares, pouvait donc s'interpréter dans le sens indiqué par la critique; ce sens écarté, je ne vois pas bien à quoi rime la prétendue « constatation ».

4° Quant à la question principale, l' « invention » du tombeau, et des reliques de sainte Reine, il est très curieux d'observer qu'à trente-quatre ans de distance une même illusion s'est imposée aux chercheurs, par suite de la découverte de deux sarcophages presque semblables. Ici, je cède la plume au commandant Espérandieu, qui a bien voulu réunir dans un tableau les éléments d'une comparaison vraiment instructive.

S. R.

Les sarcophages de Sainte-Reine.

Sarcophage découvert en 1879. Au Musée municipal d'Alise.	*Sarcophage découvert en* 1913. *In situ.*

Digitized by Google

Source : Docteur Lépine, *Découverte du tombeau de sainte Reine à Alise.* S. l., 1880; in-12, 19 pages.	*Sources* : *Le Progrès de la Côte-d'Or*' 16 septembre 1913 = *Revue archéologique*, 1913, II, p. 287-290 = J. Toutain, *Bull. mensuel de la Société des sciences de Semur*, novembre 1913. Mes remarques personnelles.
« Ce tombeau (celui de sainte Reine) était enfoui dans l'emplacement de la basilique primitive, en face de l'ancien cimetière des premiers bénédictins, appelé encore le *cimetière des Pères* » (p. 11).	« De cette indication [la découverte d'une vingtaine de sarcophages, faite en 1910] et aussi du nom du lieu dit le *Cimetière Saint-Père*, M. Pernet conclut, avec sa perspicacité coutumière, qu'il y avait là un gisement de ruines inportant » (*R. a.*, p. 288).
« La tête du tombeau était à l'Occident; les pieds étaient du côté de l'Orient » (p. 11).	« Sépulcres et sépultures [trouvés par dizaines] sont...exactement orientés la tête à l'ouest et les pieds à l'est » (*R. a.*, p. 289).
« On procéda à l'extraction de ce monument funéraire, qui est extrêmement pesant (p. 11).	[Le monument funéraire est quelconque; rien ne le distingue particulièrement des autres sarcophages mis au jour.]
« Il est constitué par deux pierres; l'inférieure formant le cercueil destiné à recevoir le corps; la supérieure formant un couvercle évidé en dedans à coups de taillants réguliers, comme la cavité inférieure » (p. 12).	[Le monument funéraire ne diffère pas notablement de celui qui fut mis au jour en 1879.]
« Les angles supérieurs et les bords de ce couvercle sont arrondis, de façon à lui donner une forme presque hémisphérique » (p. 12).	[Le sarcophage a aussi des angles arrondis et une forme presque hémisphérique.]
« Sur la face occidentale est gravée en intaille profonde une grande croix qui occupe toute la hauteur, sauf un rebord dessiné en creux tout autour des bords de ce côté » (p. 13).	[Sur la face occidentale est de même *un ornement* qui peut être pris pour une grande croix et occupe toute la hauteur, sauf une bande dessinée autour des bords. Mais il ne s'agit pas d'une croix.]
« Au-dessus de chaque bras de la croix est la représentation d'un chevalet » (p. 13).	[Il n'y a pas de « chevalets » sur le sarcophage.]
« Sur le couvercle sont gravés, comme sur beaucoup des tombeaux des martyrs, deux grandes bandes à cinq raies, occupant toute la longueur du couvercle » (p. 13).	[Des bandes à raies occupent toute la longueur du couvercle.]
« Une large ouverture circulaire a	« Ce couvercle [celui du sarcophage]

Digitized by Google

été pratiquée au ciseau, à une époque fort ancienne, entre le tiers occidental et le tiers moyen du couvercle » (p. 13).

« C'est par cette ouverture, qui correspondait à celle de la grille (*jugulum*) que l'on faisait descendre dans le tombeau les linges nommés les *sanctuaria*, *sudoria*, *pallioli*, que l'on conservait ensuite comme des souvenirs... » (p. 13).

« Au moment de l'extraction, le couvercle a été fendu en deux *par accident*, au niveau de l'ouverture supérieure » (p. 13).

« Voici les dimensions du tombeau : longueur du cercueil, 2m,10... ; hauteur en tête, 1 mètre » (p. 12).

[Le diamètre du trou du couvercle découvert en 1879 est de 0m,37].

[Le docteur Lépine n'a pas étudié « au point de vue anthropologique » les ossements que contenait le sarcophage].

« Le tombeau est évidemment *antique* » (p. 14).

Il a servi à une sépulture chrétienne » (p. 14).

« L'ouverture pratiquée dans le couvercle pour la présentation et l'attouchement des *pallioli* ne peut se rencontrer que sur les tombes des martyrs et des saints » (p. 15).

« L'emplacement dans lequel vient d'être découvert ce sarcophage est

est percé d'un trou circulaire à peu près régulier, qui occupe le côté gauche du sarcophage, si on le regarde de la tête aux pieds » (*R. a.*, p. 289).

« On sait que les tombeaux de saints et de personnages vénérés, dont les restes étaient considérés comme des reliques, étaient souvent percés d'ouvertures semblables [ouvertures presque régulières] afin que les fidèles pussent faire descendre au contact des reliques, toutes sortes d'objets et en particulier des linges, qui acquéraient ainsi un caractère sacré » (*R. a.*, p. 289).

« On crut que ce trou avait été fait par des voleurs, ...mais il fallut bientôt renoncer à cette hypothèse. Des voleurs auraient brisé le couvercle et n'auraient pas perdu leur temps à y forer cette ouverture presque régulière » (*R. a.*, p. 289).

« M. Pernet a retrouvé un puissant sarcophage, long de 2 mètres, haut de plus d'un mètre » (p. 289).

« Le diamètre de ce trou [celui du couvercle] est d'environ 0m,40 » (*R. a.*, p. 289).

« M. Cirilli a étudié au point de vue anthropologique les ossements retrouvés dans toute cette partie du champ des fouilles. D'après les indices qu'il a déterminés, les corps ensevelis appartiennent surtout à la race gauloise et à la race burgonde ; un seul crâne présente les traits caractéristiques de la race latine » (*R. a.*, p. 289).

[Le tombeau est évidemment *ancien*.]

[Il a servi à une sépulture chrétienne.]

[Voir plus haut l'opinion de M. Toutain et, plus bas, celle du P. Garrucci.]

« Le sarcophage découvert en 1878-79 représente un des sépulcres qui se

Digitized by Google

celui qu'occupait la primitive basilique » (p. 15).

multiplièrent autour de la basilique.. ; mais la basilique elle-même et le tombeau de la sainte n'ont été retrouvés que cette année » (*R. a.*, p. 288).

« Les descriptions du tombeau de la sainte données par les anciennes chroniques, — par l'antique bréviaire de Flavigny, — par son martyrologe, — par celui de Mouthier-Saint-Jean ; celui de N. D. de Semur ; — par la Chronique de l'abbé Hugues de Flavigny ; par le vieil historien Claude Jurain se rapportent au tombeau trouvé dans les ruines de la basilique » (p. 15).

« L'importance de ce sépulcre est encore attestée par la découverte de divers objets qui furent recueillis sur lui-même ou dans les alentours immédiats. Tout d'abord un morceau de chaîne en fer, qu'il est impossible de ne pas rapprocher de la *catena ferrea*, dont l'office de la Révélation nous apprend qu'elle fut transportée en même temps que les restes de sainte Reine à l'époque où l'on éleva la basi primitive. En second lieu, trois fortes clés en fer, dont, je crois, nous pouvons conclure, ou bien que le sépulcre était à l'origine déposé dans une crypte fermée, ou bien qu'autour du tombeau, exposé à l'adoration des fidèles et des pèlerins, il y avait une grille munie de portes. Tout autour de cette salle, nous avons retrouvé, par dizaines, des sépultures... » (*R. a.*, p. 289.)

« Les emblèmes relatifs au genre de supplice du martyre de sainte Reine, l'absence de tout autre martyre que le sien dans la localité, sont des raisons qui me donnent la conviction que le tombeau découvert à Alise, et que j'ai étudié le 12 avril 1880, est celui de sainte Reine » (p. 16).

« M. l'abbé Quillot m'a dit que, dans l'intérieur, on a trouvé un squelette, qu'il suppose être celui d'un homme... » (p. 14).

[On a aussi, *dit-on*, trouvé des ossement d'homme dans le sarcophage.]

« Peut-être que les ossements trouvés dans le tombeau de sainte Reine sont ceux de l'abbé Salocone [co-évêque d'Autun] qui, par dévotion, aura désiré comme châsse la plus enviable pour son corps, reposer dans le cercueil vide, où les reliques de la martyre avaient séjourné pendant quatre siècles... » (p. 17).

[On n'a pas encore officiellement expliqué les ossements d'homme trouvés, *dit-on*, dans le sarcophage. Ce ne pourrait être que d'une façon peu différente de celle qu'envisage le docteur Lépine ; or, cette intrusion de restes profanes dans le sarcophage vide d'une sainte eût constitué, aux yeux de l'Eglise, un sacrilège.]

Opinions de l'abbé Grignard et du P. Garrucci pouvant s'appliquer aux deux découvertes.

«... Qu'est-ce qui prouve que le sarcophage du Mont Auxois est plutôt celui de sainte Reine que celui d'un religieux ou de quelque personnage de distinction? On allègue les emblèmes relatifs aux tortures qu'elle subit... Je n'irai pas jusqu'à dire avec le *Progrès de la Côte-d'Or* du 5 mai 1880 que la foi est une bien belle chose ; mais il faut réellement de la bonne volonté pour voir une croix en tête du sarcophage... Il y a encore l'ouverture pratiquée dans le couvercle pour la présentation et l'attouchement des pallioles. « Mais depuis quand sait-on que les fidèles brisaient les châsses pour toucher avec des linges les

Digitized by Google

ossements des martyrs ?... On se rendait à leurs confessions, on introduisait la main par une PETITE OUVERTURE, on touchait avec un linge, la châsse, le reliquaire, le récipient enfin, où les ossements se trouvaient conservés *sous l'autel*. C'est là ce qu'on appelait *toucher les reliques*; mais il n'était pas question de molester les ossements sacrés avec des linges, au risque d'enlever volontairement ou non, peu importe, les fragments qui se seraient attachés à l'étoffe. L'Eglise d'alors ne le voulait point; c'eût été une profanation ». Ainsi s'exprime un archéologue éminent, le P. Garrucci, qui formule ainsi sa conclusion : « Voici donc mon avis : On vient de trouver un sarcophage qui n'est pas antérieur au VIIe ou au VIIIe siècle. Impossible qu'il appartienne au IIIe ou au IVe, comme le prouve mon immense recueil (*Storia dell' arte*, vol. V) des sarcophages de France, d'Italie et du monde entier » (lettre de Rome du 9 septembre 1880). Cette conclusion restera, je n'en doute pas, comme le verdict définitif de la science archéologique, au sujet de la trouvaille faite à Alise » (*Vie de sainte Reine*, p. 260).

Em. ESPÉRANDIEU.

Encore les fours d'Alesia.

Dans la question des fours de boulangers gallo-romains d'Alesia, M. Toutain ne se tient pas pour battu. Je m'y attendais. Par le nouvel article que publie la *Revue des études anciennes* [1], je constate cependant quelques progrès vers la défaite. M. Toutain ne nous dit plus si catégoriquement que dans ses précédents articles qu'il « *est prouvé aujourd'hui* qu'un monument d'aspect et de caractère certainement dolméniques *a servi au moins à l'époque gallo-romaine, de lieu de culte* » [2]. Il veut bien reconnaître qu'il y a des objections à faire, des critiques à adresser aux conclusions qu'il « a cru devoir tirer des découvertes de M. V. Pernet » [3]. C'est un résultat qui n'est pas négligeable.

M. Toutain croit établir la fausseté de mon interprétation : « 1° en recherchant si des fours de boulanger, à foyer intérieur, ont jamais existé dans l'antiquité; 2° en montrant que, par sa disposition même, la construction envisagée n'a jamais pu être utilisée comme four de boulanger : 3° en montrant que je n'ai tenu aucun compte des trouvailles et des observations faites soit dans la construction elle-même, soit tout autour d'elle ».

Examinons de plus près ce que valent ces arguments.

*
* *

Pour nier qu'un four de boulanger gallo-romain ait pu avoir de foyer extérieur, M. Toutain nous assure qu'en Grèce comme en Italie il n'y a jamais eu, dans l'antiquité, que des fours de boulanger se chauffant intérieurement. C'est possible [4]; mais nous sommes en Gaule, et le grand tort peut-être de M. Tou-

1. Tome XVI (1914), p. 221 à 230.
2. *Revue des études anc.*, XV (1913), p. 58.
3. *Ibid.*, XVI (1914), p. 230.
4. Encore faudrait-il ajouter qu'en ce qui concerne la Grèce on ne possède pas à cet égard la moindre certitude. Contrairement à l'opinion de M. Toutain, je crois que M. Serand a eu raison, dans son étude sur *le Pain* (Paris, 1910; in-8°), p. 145, de reconnaître un four de boulanger chauffé par dessous dans une figurine de terre cuite du musée du Louvre. Or, les fours grecs, de l'aveu même de M. Toutain, ne sont pas autrement connus que par des figurines.

Digitized by Google

tain c'est de l'oublier et de faire sans cesse de la Gaule comme une sorte de prolongement de la Grèce et de l'Italie. C'est commettre une erreur profonde que de vouloir tout éclairer de ce qui se passait dans nos pays par des exemples tirés de l'antiquité classique. Ni dans leur religion, ni dans leurs usages, ni dans leurs mœurs les Gallo-Romains et les Romains et les Grecs ne sont comparables.

« Nous ferons observer, dit M. Toutain[1], que si les boulangers gallo-romains s'étaient servis de fours à foyer extérieur, il serait bien extraordinaire que toute trace de tels fours eût complètement disparu de l'usage depuis la fin du monde antique jusqu'au début du XIXe siècle. Or, ajoute-il, tous les techniciens qui se sont occupés de l'histoire de la boulangerie, sans exception, affirment que les fours de boulanger à foyer extérieur n'ont été imaginés qu'à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, à l'époque où le chauffage par la houille et le coke se répandait de plus en plus. La houille, qui a besoin pour brûler d'une grande quantité d'air, ne donnait que de mauvais résultats dans l'intérieur des fours »[2].

Je doute qu'un tel argument puisse convaincre. Est-ce que toutes traces d'hypocaustes n'ont pas disparu depuis la fin du monde antique jusqu'à l'adoption relativement récente des bouches de chaleur ? Il eût donc fallu nier les hypocaustes quand on trouva, pour la première fois, des piliers et des foyers qui provenaient de constructions de cette sorte.

M. Toutain se croit obligé de relever « plusieurs erreurs de détail » que j'aurais commises et me reproche de très haut de n'avoir donné qu'un plan fait de mémoire[3]. Il doit cependant savoir mieux que personne qu'il m'eût été matériellement impossible d'agir autrement. Je me trouvais obligé ou de ne rien dire, et j'estimais que l'opinion de M. Toutain desservait trop la science pour ne pas être combattue, ou de ne produire, en ce qui concerne les découvertes de la Société des sciences de Semur, que des documents dont l'imprécision n'est cependant pas telle qu'elle puisse « expliquer toutes les inexactitudes ». Qu'on veuille bien comparer la figure que j'ai donnée dans la *Revue archéologique* (1913, II, p. 354) et celle dont les éléments sont empruntés à des mesures prises sur place (ici, fig. 1). Au moins dans leurs grandes lignes, l'identité me paraît absolue.

« Ce que M. Espérandieu, dit M. Toutain, considère comme la sole du four, et ce qu'il représente dans sa figure 1 (coupe) comme une seule et même surface plate s'étendant à un seul et même niveau d'un bout à l'autre de la construction n'existe pas ainsi dans la réalité. Il y a, en fait, d'une part à l'intérieur de la *cella* une dalle demi-circulaire ; d'autre part, empiétant sur l'extrémité de cette dalle et placé à un niveau supérieur, un seuil également en pierre. Cette disposition est très visible sur la figure 2 de M. Espérandieu. La coupe que M. Espérandieu donne dans sa figure 1 est fausse[4] ». Soit ; mais je n'ai jamais donné cette figure comme une reproduction rigoureuse de l'un des fours décou

1. *Revue des études anc.*, XVI. p. 222.
2. *Ibid.*, p. 223.
3. Voir plus loin, p. 291, note 3.
4. *Revue des études anc.*, XVI, p. 225-226.

Digitized by Google

verts par la Société des sciences de Semur. Elle était, avant tout, schématique et simplement de nature à faciliter mes explications. M. Toutain est sans doute le seul à s'être mépris sur mes intentions, clairement indiquées par cette phrase : « J'ai essayé, dans ce qui précède, de reconstituer le four gallo-romain *en me fondant à la fois sur nos propres découvertes et sur celles d'autrui* »[1]. Il n'y a pas deux dalles, mais une seule, dans le four que nous avons rencontré, M. le

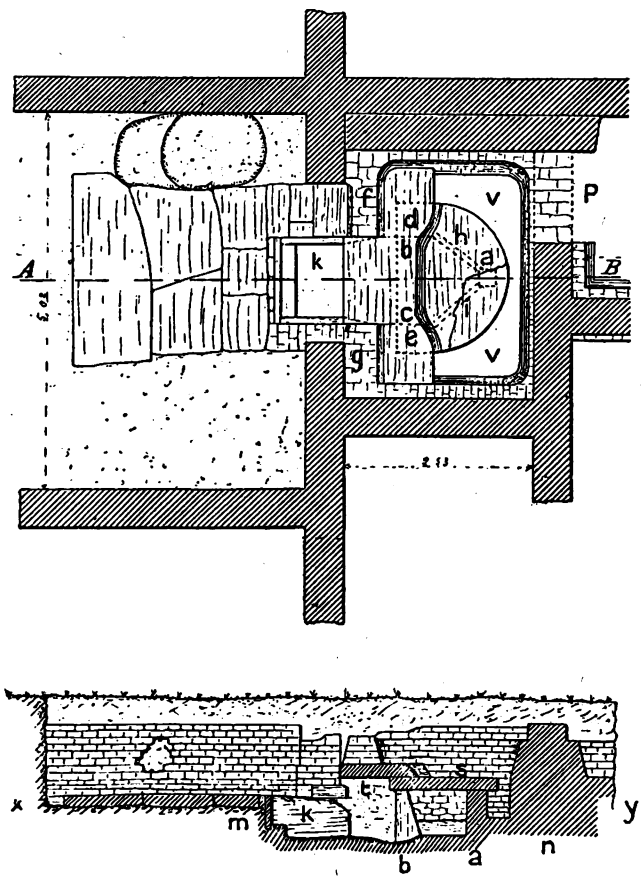

Fig. 1.

docteur Epery et moi ; je n'avais aucune raison d'indiquer deux dalles superposées dont l'une eût été en retrait par rapport à l'autre. Je n'aperçois pas, du reste, l'importance de ce détail. Il faudrait d'abord établir, ce que ne fait pas M. Toutain, que la sole du four mis au jour par la Société des sciences de Semur ne s'est pas dégradée et qu'il y a bien deux pierres réellement superpo-

1. *Revue archéol.*, 1913, II, p. 356.

Digitized by Google

sées. Le relief que j'ai eu sous les yeux n'indique qu'une seule pierre. Y en eût-il deux, et il est facile de s'en assurer, que cela ne prouverait pas encore que les deux pierres ne constituaient pas de quelque manière, dans le principe, un seul plan horizontal. J'ai pu croire, d'après une observation, peut-être mal comprise, faite ici-même par M. Corot[1], que le ressaut actuel était dû à l'arrachement d'une couche de béton recouvrant la sole. En réalité, d'après M. Toutain, « il y a une second dalle rectangulaire, formant seuil entre deux pièces différentes[2] et dont la tranche visible au-dessus de la dalle demi-circulaire a été revêtue extérieurement du même ciment rougeâtre qui recouvrait également les parois de la *cella*[3] ». Ce « ciment rougeâtre », que je connais bien, parce qu'il fut à Alesia d'emploi général, ne peut être désigné que sous le nom de béton, lorsqu'il est étendu sur des surfaces horizontales. Il servait à supporter dans quelques cas le pavage des pièces, et il se peut parfaitement que le four mis au jour par la Société des sciences de Semur ait été pavé. Au surplus, quelle serait l'utilité d'un béton sur la table d'un dolmen ? Et s'il ne reste aucune trace d'un tel béton sur la seconde pierre, c'est apparemment parce que celui qui la recouvrait a disparu[4].

M. Toutain voit un seuil où je reconnais une tablette qui permettait au boulanger d'*appuyer* ses outils[5]. Je n'aperçois pas du tout qu'il s'agisse d'un « seuil », puisque la fosse s'étendait jusqu'en *m* et que le niveau de la table du pseudo-dolmen n'est pas celui de la pièce qui le précédait. A quoi, du reste, eût pu servir ce « seuil » ? A monter sur la table du « dolmen » pour y accomplir des rites ? Mais il eût fallu, pour cela, enjamber la fosse et M. Toutain prend bien soin de nous dire qu'elle avait 0 m. 80 de profondeur et débordait « en avant du seuil de près de 0 m. 50 »[6].

*
* *

C'est encore une erreur de ma part, paraît-il, « que de considérer uniquement la partie de la fosse située sous la dalle demi-circulaire comme étant le foyer, tandis que la partie antérieure de cette même fosse n'aurait point fait partie du foyer »[7]. En réalité, suivant M. Toutain, « les pierres plates posées de champ qui encadrent cette partie de la fosse sont calcinées tout autant que celles qui encadrent l'autre extrémité et on n'a pas moins trouvé de cendres

1. *Revue archéol.*, 1913, II, p. 287.
2. Cette dalle rectangulaire est indiquée en *t* sur la figure que j'ai fait reproduire, d'après l'article de M. Toutain.
3. *Revue des études anc.*, 1914, p. 226.
4. Depuis la rédaction de ma note, j'ai fait contrôler ; la couche de béton est nettement visible sur la tranche intérieure de la dalle *t*, au-dessus de la pierre *s*. Par conséquent, on peut presque affirmer que M. Corot ne s'est pas trompé et que cette pierre *s* était réellement recouverte d'une couche de béton. Ainsi tombent, je crois, toutes les déductions que tirera plus loin M. Toutain du « contre-bas de la prétendue sole ».
5. M. Toutain me fait dire : « qui permettait au boulanger de *déposer* ses outils » ; ce n'est pas ce que j'ai écrit.
6. *Revue des études anc.*, 1914, p. 227.
7. *Ibid.*, p. 227.

Digitized by Google

là que dans le reste de la fosse ». Tout autant ? Je ne crois pas; ce n'est pas l'impression qui m'est restée d'une visite rapide de la construction; ce n'est pas non plus ce qu'on m'assure. Mais peu importe. Cela prouverait tout bonnement que le boulanger, pendant le chauffage du four, ne descendait pas dans la fosse où des morceaux de bois pouvaient accidentellement brûler sur le devant, car le véritable foyer n'était pas là; cela n'empêcherait pas qu'il se soit agi d'un four[1].

M. Toutain estime qu'aucune trace, aucun débris, ne justifie la restauration de la voûte surbaissée; pas davantage la représentation des murs antérieurs qui « auraient formé au nord une chambre de chaleur enveloppant la calotte du four »[2]. Très bien; mais que M. Toutain veuille bien alors nous expliquer, ce qu'il n'a jamais fait jusqu'ici, le retrait des murs de ce qu'il appelle la *cella*, à une hauteur précisément qui convient à merveille pour l'appui d'une voûte; qu'il nous dise pourquoi les murs de cette *cella* » ont leurs angles arrondis; pourquoi leurs parois ne sont pas verticales; comment il peut se faire qu'une table de dolmen soit *régulièrement taillée en demi cercle*, et repose à la fois sur des pierres brutes placées de champ et sur des murs destinés à la soutenir[3]. Est-

1. M. Toutain n'admet pas qu'un four de boulanger disposé comme je l'indique ait pu dégager une chaleur suffisante pour la cuisson du pain. « En réalité, dit-il, cette hypothèse est presque inadmissible. La dalle demi-circulaire, qui aurait formé la sole du prétendu four est épaisse de 0 m. 25; sa face intérieure ne porte point les traces de feu qui se remarquent sur les pierres de support et sur les parois de la fosse. A plus forte raison la face supérieure ne pouvait-elle à aucun degré être suffisamment chauffée pour la cuisson du pain. » Au début de cette citation l'hypothèse est *presque* inadmissible; elle ne l'est *à aucun degré* à la fin. Je ne chicanerai pas M. Toutain pour si peu. Mais je connais des hypocaustes qui étaient chauffés simplement par de l'air chaud venant d'un foyer très éloigné, et dont l'épaisseur de pavage était de 0 m. 50. A l'appui de son assertion, M. Toutain nous apprend que la face intérieure de la dalle ne porte point les traces de feu qui se remarquent sur les parois. Je ne puis rien affirmer, n'ayant pas vu; mais je trouve que des flammes qui calcinèrent « littéralement » (l'expression n'est pas de moi) les parois de la fosse se fussent montrées bien complaisantes en ne touchant pas au plafond dont quelques centimètres les séparaient. Il y a sous la dalle, me dit-on, un dépôt calcaire produit par l'infiltration des eaux. Ce ne serait donc qu'en enlevant ce dépôt qu'on pourrait réellement savoir si la pierre est ou non brûlée. M. Corot m'assure, d'autre part, qu'on trouve sur le mont Auxois une variété de roche qui résiste à l'action du feu.

2. Ici encore, je constate avec regret que ma pensée n'a pas été fidèlement rapportée. Outre que je n'ai pas indiqué d'orientation, j'ai laissé entendre qu'une chambre de chaleur *a pu* envelopper la calotte du four, mais en ajoutant « qu'on ne possède, à cet égard, aucune donnée » (*Revue archéol.*, 1913, II, p. 357).

3. La coupe « d'après les mesures prises sur place » indique à la fois plus et moins de choses qu'il n'en existe en réalité. Si la reproduction qui est exposée au Musée *Alesia* est bien exacte (et je n'ai aucune raison d'en douter), ce n'est pas un mur qu'on trouve au point *a*, mais une pierre brute, entièrement indépendante du mur *n*. Le profil de la table du « dolmen » n'est rectangulaire dans aucune de ses parties. La coupe indique une pierre au-dessus de la fosse K, en avant de la dalle *t*; il n'y en a pas. Il s'agit, en réalité, d'une pierre qui existe

Digitized by Google

ce que tout cela eût été bien nécessaire, s'il ne se fût agi que d'encastrer un dolmen dans un sanctuaire? Est-ce que tout cela ne se conçoit pas admirablement dans l'hypothèse d'un four? Les murs en talus, les angles arrondis, la forme même de la table du pseudo-dolmen, sont parfaitement appropriés à la destination que je crois leur reconnaître. Des murs verticaux notamment, tout naturels dans l'hypothèse d'un sanctuaire, n'eussent pas permis le retour de flamme ou, du moins, en eussent singulièrement atténué les avantages.

M. Toutain observe que, « puisque la prétendue sole se trouve en contre-bas de 0 m. 20 environ [ce qui représente l'épaisseur de la pierre *t*], par rapport à la dalle qui donne, dans le système de M. Espérandieu le niveau inférieur de la bouche du foyer, il [eût été] impossible au boulanger de disposer à l'aide de sa longue palette les pains sur la partie la plus reculée de la sole »[1]. Evidemment; mais M. Toutain est-il en mesure de nous prouver que la sole du four n'était pas, dans le principe, rigoureusement horizontale, soit, comme je l'ai dit, parce que la dalle s'est dégradée, soit, s'il y avait deux dalles, parce qu'il nous manque plus de la moitié de celle qui recouvrait l'autre, soit encore parce que la dalle *s* était recouverte de béton[2]? Il y a une observation que M. Toutain n'a pas faite et qui peut venir tout naturellement à l'esprit : c'est que le boulanger n'aurait pas pu utiliser les angles antérieurs de son four. Il s'en passait, et il suffit de jeter les yeux sur les figures pour se rendre compte que c'étaient précisément les parties du four qui recevaient le moins de chaleur en raison de la présence, au-dessous, des murs d'appui. Ces angles, absolument indispensables pour donner à la sole la solidité dont elle avait besoin, ne faisaient pas, à vrai dire, partie du four.

*
* *

Un argument de M. Toutain est fondé à ses yeux sur l'impossibilité, pour un boulanger, de travailler en se plaçant dans la fosse. « Dans la position que lui assigne M. Espérandieu, dit-il, le boulanger aurait été placé trop bas par rapport au niveau supposé de la bouche du four pour manier commodément ses outils. De plus, les traces de feu laissées sur les parois de la fosse rectan-

de chaque côté de la fosse, *mais sans la recouvrir*; ces pierres, me dit-on, peuvent avoir servi à déposer « des ustensiles de métier »; celle de gauche est « très polie par l'usage ». Enfin, et ceci me paraît beaucoup plus grave, le plan que publie M. Toutain, et qu'on a tout lieu de croire exact, permet de supposer en P (fig. 1) une porte qui ferait communiquer le « sanctuaire dolménique » avec la seconde des deux constructions de même nature mises au jour par la Société des sciences de Semur. Il est évident que, si cette porte existait, l'hypothèse d'un four ne serait plus soutenable. Malheureusement, pour la thèse de M. Toutain, cette porte n'existe pas. Il ne s'agit que d'une partie de mur un peu plus dégradée que les autres et qui, se trouvant au-dessous du plan de coupe, a été représentée par les contours des moellons de la plus haute des assises qui la composent. Je regrette qu'on ne l'ait pas dit. Ainsi, le plan précis qu'on nous donne est loin d'avoir l'exactitude qu'on serait en droit de lui demander.

1. *Revue des études anc.*, 1914, p. 228.
2. Voir ci-dessus, p. 290, note 4.

Digitized by Google

gulaire attestent que la combustion ne se produisait pas moins dans la partie antérieure que dans le reste de la fosse. On ne voit guère comment, dans ces conditions, le boulanger pouvait se tenir au niveau du foyer : il aurait eu les pieds dans le feu[1]. » J'ai déjà dit plus haut ce qu'il fallait penser de l'endroit même où se trouvait le foyer et des traces de feu observées sur le devant de la fosse. Elles ne peuvent résulter que d'une combustion accidentelle qui n'empêchait rien. Ce n'est certainement pas les pieds nus que le boulanger descendait dans la fosse, et ses jambes n'étaient pas beaucoup plus éloignées des parois chaudes voisines que ses bras de la bouche du four. La profondeur même de la fosse se retourne contre l'hypothèse d'un dolmen. Où M. Toutain reconnaît une impossibilité je vois, au contraire, un argument pour établir qu'il s'agit bien d'un four de boulanger. Cette fosse est profonde de 0 m. 80; mais un degré permet d'en atteindre le fond (fig. 1). A quoi ce degré eût-il pu servir, si ce n'est à faciliter la montée et la descente de quelqu'un? M. Toutain estime que le boulanger placé dans la fosse eût été trop bas pour manier ses outils. C'est « très bien placé » qu'il eût fallu dire. Entre le fond de la fosse et le niveau de la sole, la distance, d'après les chiffres mêmes que j'emprunte à M. Toutain, est d'environ un mètre[2]. N'est-ce pas celle précisément qui correspond à la plus grande commodité pour l'enfournage du pain?

*
* *

On a trouvé des ossements d'animaux de race ovine, chèvres ou moutons et des fragments de vases de terre cuite et d'objets de bronze dans une excavation voisine remplie de cendres. M. Toutain est d'avis que « la forme de cette excavation et la nature des objets qui en ont été extraits permettent d'y voir une sorte de *favissa*, tandis qu'on ne comprendrait guère que des ossements d'animaux aient été accumulés tout près d'un four de boulanger[3] ». Certainement; mais où sont les ossements que l'on que l'on a retirés de cette « *favissa* » et quel en est le nombre? Quelques tessons, quelques os, quelques déchets de bronze peuvent tout aussi bien désigner un dépotoir où le boulanger se débarrassait des cendres de son four et des restes et objets brisés de sa cuisine. En Gaule, plus que partout ailleurs, gardons-nous des grands mots et des explications trop savantes. Le terre-à-terre, la comparaison avec ce qui se passe sous nos yeux sont encore le plus sûr moyen de ne pas errer. M. Toutain me reproche de ne pas avoir fait le moindre état des constructions voisines et d'avoir pu faire croire « que le prétendu four de boulanger est une construction indépendante. Ainsi, dit-il, se trouve dissimulé tout un aspect du problème à résoudre ». Ce n'est pas aimable, et il n'entre pas dans mes habitudes de fausser la vérité. Si j'eusse découvert, comme on l'a fait, un sarcophage qu'on a dit celui de sainte Reine, je n'eusse point manqué de reconnaître, le cas échéant, qu'il contenait des ossements d'homme. Je ne fais aucune difficulté pour publier aujourd'hui un plan schématique des deux fours et de quelques-unes des constructions avoisinantes (fig. 2). Et si je ne donne pas l'ensemble de

1. *Revue des études anc.*, 1914, p. 229.
2. J'ai fait mesurer tout récemment cette distance; elle est exactement de $0^{m},95$.
3. *Revue des études anc.*, 1914, p. 229.

Digitized by Google

ces constructions, c'est bien réellement, on peut le croire, parce que je n'en possède aucun dessin. Je ne pense pas, au surplus, que la mise en évidence de cette juxtaposition de deux « sanctuaires dolméniques » soit beaucoup de nature à servir la thèse de M. Toutain. Mais la question n'est pas là. Je n'ai pas parlé des constructions voisines des fours mis au jour par la Société des sciences de Semur tout simplement parce qu'il ne m'a pas paru qu'elles dussent en rien jeter quelque clarté sur la question. Pour établir qu'il s'agit d'un sanctuaire dolménique, « à l'extrémité sud d'une construction très allon-

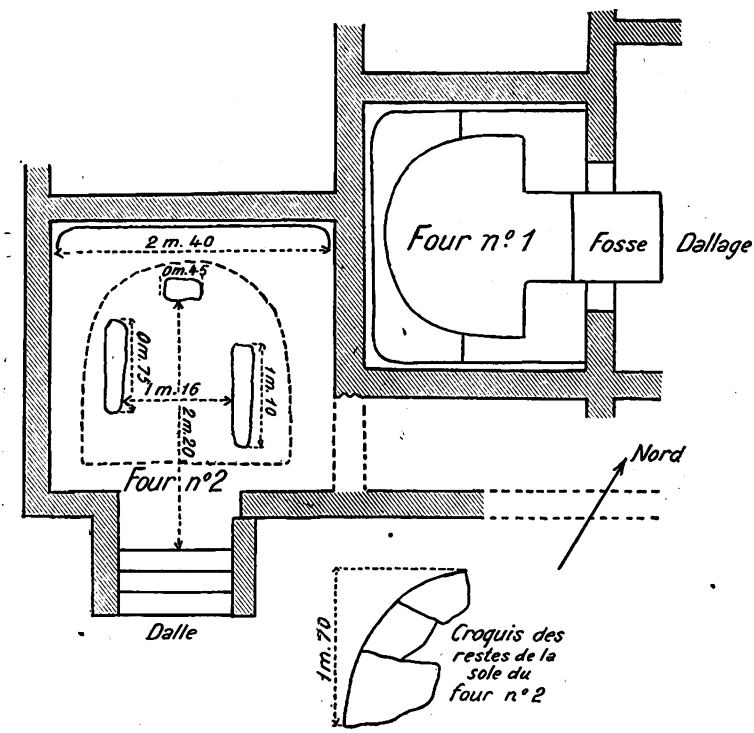

Fig. 2.

gée », il faudrait d'abord démontrer que les ruines de cette construction sont bien celles d'un temple. J'attends cette démonstration sans espérer beaucoup qu'on me l'apporte.

***

« Plus grave encore peut-être, dit M. Toutain, est le silence obstiné que M. Espérandieu garde, en ce qui concerne les découvertes d'objets mobiliers faites autour de la fosse et sous la dalle demi-circulaire. C'est là, en effet, dans l'angle sud-est de la *cella* qu'ont été recueillis une tête en bronze de Junon, œuvre grecque du IVe siècle avant J.-C., un buste de Gallo-romain en bronze, qui date sans doute du temps de Claude ou de Néron, une jambe d'adolescent

Digitized by Google

demi-grandeur naturelle, également en bronze et d'un style charmant. Hors de la *cella*, dans la grande salle de 17 mètres, on a de même recueilli un morceau de draperie en bronze, fragment d'une statue de grandeur naturelle ». Je regrette, en effet, de ne pas avoir parlé de ces objets dont je connaissais mal la provenance précise, la Société des sciences de Semur n'ayant pas l'habitude de me tenir au courant de ses travaux, et la publication qu'en a faite M. Toutain étant postérieure à la rédaction de ma note ; — je regrette, dis-je, cet oubli de ma part; mais pas autant que mon contradicteur. M. Toutain fait, de ces objets, des ex-voto. « Suffit-il de prétendre, écrit-il, qu'on est venu les apporter là pour les cacher? Un tel argument serait valable s'il était d'abord prouvé formellement que la construction était, en effet, un four de boulanger. Mais comme tel n'est pas le cas, la présence de ces bronzes doit, au contraire, aider à déterminer le véritable caractère de la construction où ils ont été recueillis[1] ». Le raisonnement, ce me semble, peut être exactement tenu contre l'hypothèse d'un « sanctuaire dolménique ». Que M. Toutain nous prouve d'abord qu'il s'agit bien d'un dolmen encastré dans une construction « faite toute exprès pour lui », nous n'aurons ensuite aucune peine à reconnaître que les bronzes peuvent être des ex-voto. Jusque là, je ne veux y voir que des œuvres d'art, de grande valeur à notre époque, en raison de la rareté même des objets de bronze, mais dont un particulier, fût-il boulanger, pouvait parfaitement, aux temps gallo-romains, décorer sa demeure[2]. En prenant la fuite devant l'invasion, leur possesseur les a cachées derrière les cendres du foyer de son four. Un autre habitant d'Alesia, dont nous avons retrouvé l'habitation possédait aussi des bronzes; il ne trouva rien de mieux, pour les soustraire à la cupidité des envahisseurs, que de les placer sous le pavage d'une chambre où nous sommes allés les chercher. Un citadin de Vertault, peut-être à la même époque, ne vit pas d'asile plus sûr pour les images de ses dieux, que l'un des tuyaux d'un hypocauste. On pourrait multiplier les exemples.

*
* *

M. Toutain m'accuse enfin de ne pas avoir lu ou de n'avoir pas voulu retenir ce qu'il a dit, dans la *Revue des études préhistoriques* des monnaies romaines qui « ont été trouvées *sous le dolmen* ou autour de lui », et qui « s'échelonnent, au point de vue chronologique, depuis l'époque d'Auguste jusqu'au règne d'Alexandre Sévère, c'est-à-dire sur une période de deux siècles et demi ». Mais que prouvent donc ces monnaies, sinon que le « dolmen » lui-même n'es pas un monument *in situ* ? Ce « dolmen », le second four mis au jour par la Société des sciences de Semur, celui que j'ai retrouvé avec la collaboration de

1. *Revue des études anc.*, 1914, p. 230.

2. N'oublions pas, que si ce boulanger vivait, comme je le crois, au IVe siècle les bronzes en sa possession eussent daté de huit cents ans pour la tête de Junon, de trois à quatre cents ans pour les autres pièces. Est-il donc si invraisemblable de supposer qu'on les avait découverts dans les décombres résultant d une première destruction de la ville ? C'étaient déjà des *antiques*, et c'est peut-être ce qui expliquerait qu'on n'ait retrouvé que la jambe d'une statuette d'adolescent. On conçoit mal, du reste, un ex-voto, même du Haut-Empire, qui serait une œuvre d'art du IVe siècle avant notre ère.

Digitized by Google

M. le docteur Epery sont fondés sur des décombres. Cela, je l'ai dit, et j'ai pu croire que c'était suffisant. Vraiment, M. Toutain n'est-il pas lui-même quelque peu surpris du nombre de « sanctuaires dolméniques » qu'on aurait comptés sur le Mont Auxois? C'est beaucoup que de pouvoir en citer trois ; nous en découvrirons sans doute d'autres.

*
* *

Dans la note que la *Revue archéologique* a bien voulu accueillir déjà, j'ai laissé entendre que les fouilles de Bulliot, au Mont Beuvray, avaient probablement amené la découverte d'un four comparable à ceux d'Alise. C'eût été le premier, mais non pas peut-être le seul exemple d'un four de boulanger à chauffage extérieur. Dans ses fouilles d'une villa romaine à Dagmersellen, M. D. Viollier a mis au jour les restes d'une construction qui « se composait de trois arcs en briques, disposés parallèlement et dont les pieds reposaient sur une grande dalle de grès ; une seconde dalle s'étendait en avant du premier arc ». De chaque côté des arcs, poursuit M. Viollier, « deux massifs de tuiles placés à plat formaient un rectangle dans lequel l'arc était inscrit... Les deux premiers arcs étaient entièrement ouverts ; seul, le troisième, celui du fond, était fermé par un petit mur... L'intérieur des arcs était rempli de cendres tassées, devenues dures comme de la pierre et de la terre tout autour était mélangée de briques provenant des parties supérieures écroulées, de mortier brûlé, de cendres... Il est donc évident que cette construction a dû servir à faire du feu [1] ». M. Viollier y voit un four de boulanger et suppose que la voûte que supportaient les arcs constituait le four proprement dit. Il a donné, de cette construction, le petit plan que j'ai fait reproduire (fig. 3). Je crois aussi qu'il s'agit d'un four de boulanger, mais à chauffage extérieur, entre les arcs. La sole eût alors reposé sur les arcs. Il me semble qu'il y aurait une certaine analogie entre les supports d'une telle sole et ceux du mieux conservé des deux fours qu'a découverts la Société des sciences de Semur.

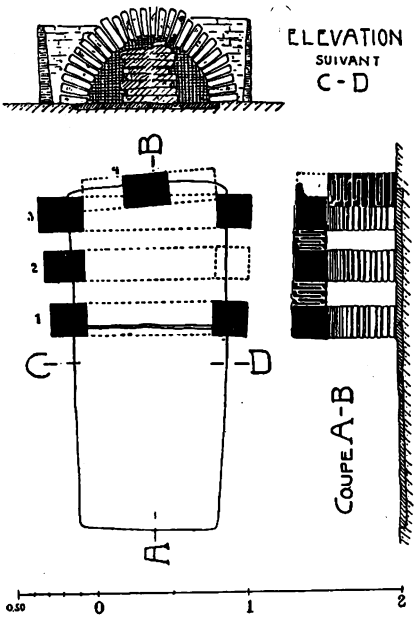

Fig. 3.

Telles sont mes réponses, quelque peu hâtives, faute de temps, aux « observations » de M. Toutain. Il restera sur ses positions comme je resterai inébranlablement sur les miennes. Mais il y a un moyen bien simple de faire trancher la

1. *Indicateur des antiquités suisses*, 1906, n° 4.

Digitized by Google

question. Tout le monde n'a pas la possibilité de se rendre sur le Mont Auxois pour y étudier de vieilles ruines. Il existe une reproduction, que je crois exacte, du monument sur lequel nous bataillons. On peut la déplacer. Que M. Toutain obtienne de ses amis qu'elle soit apportée à Paris. Nous verrons alors s'il s'agit bien, comme il le croit, d'un « sanctuaire dolménique ».

27 mars 1914. Emile Espérandieu.

Hommage à M. Frazer.

A l'occasion de l'achèvement de la troisième édition du *Golden Bough*, un groupe d'admirateurs et d'amis du professeur Frazer a pensé qu'on ne pouvait mieux rendre hommage à l'illustre ethnographe qu'en créant sous son nom un « Fonds pour l'anthropologie sociale ». Ce fonds serait destiné à pourvoir de bourses de voyage des étudiants des deux sexes qui voudraient étudier l'organisation sociale et les rudiments de la civilisation chez les peuples arriérés dits « primitifs ». On fait appel à tous ceux qui ont tiré parti des immenses recherches de M. Frazer pour coopérer à la formation de ce fonds, lequel sera géré par l'Université de Cambridge. Les souscriptions peuvent être adressées au secrétaire-trésorier, M. F. M. Cornford, Trinity College, Cambridge.

L'idée de ces Messieurs est très heureuse ; une fondation, quelque modeste qu'elle soit, perpétue bien plus efficacement le nom et l'influence d'un savant qu'un de ces absurdes volumes de *Mélanges*, pestes de la bibliographie, dont la mode ne paraît malheureusement pas encore près de décliner.

S. R.

L'origine de l'alphabet et la lune.

Bien des lecteurs de la *Theologische Literaturzeitung* ont dû partager mon étonnement en lisant un article enthousiaste de M. Erich Bischoff (de Leipzig) sur un opuscule de M. Ed. Stucken — l'auteur des *Astralmythen* — intitulé (je traduis) : « L'origine de l'alphabet et les stations de la lune » (Leipzig, Hinrichs, 1913). Voici. Vers l'an 1000, chez les peuples cananéens, s'effectua le passage de l'écriture syllabique à l'écriture alphabétique. Le plus ancien alphabet comptait, comme l'alphabet hébreu, 22 signes. Comment expliquer leur ordre de succession ? Comment cet alphabet est-il né ? Déjà Seyffarth, Hommel et Winckler, se fondant sur une tradition qui remonte à la cabbale juive et même à Job (38, 33), ont essayé de mettre les 12 signes primitifs de l'alphabet en relation avec les 12 signes du zodiaque, mais sans pouvoir expliquer l'ordre adopté. A cela Stucken serait parvenu par la considération des stations lunaires. La comparaison de la série des stations lunaires arabes, au nombre de 22, avec les 22 lettres de l'alphabet hébraïque, lui a révélé une concordance étonnante tant dans le nom des lettres que dans leur signification. Ces deux séries concordent « merveilleusement » avec les 22 stations lunaires hébraïques qu'on peut inférer des versets « notoirement astraux » de Job. L'accord des stations lunaires chinoises avec les stations hébraïques, une comparaison avec le zodiaque germanique, les noms des jours mexicains et les stations lunaires polynésiennes servent à confirmer cette frappante découverte. Conclusion de M. Bischoff : « A mon avis, le résultat d'ensemble est inébranlable : les

Digitized by Google

noms des 22 lettres cananéennes et les signes qui les désignent primitivement, non moins que leur ordre de succession, correspondent si manifestement aux noms et à l'ordre de succession des 22 stations lunaires, que la dérivation de l'alphabet, tiré de ces stations lunaires, ne laisse place à aucun doute. » Il faut enregistrer de pareilles professions de foi avec bonne grâce, sans réclamer trop haut de l'ellébore; mais les choses très anciennes, qui « ne laissent place à aucun doute » sont bien rares ; le scepticisme est permis. S. R.

Miniatures de Marmion.

Dans un article excellemment illustré du *Jahrbuch* des collections prussiennes (1913, fasc. IV), M. Friedrich Winckler a démontré, clair comme le jour, que la main du miniaturiste des *Grandes Chroniques de France* à Saint-Pétersbourg se retrouve dans d'autres mss. de la Bibliothèque de Bourgogne, notamment *La fleur des histoires* de Jean Mansel, le *Pontifical de Sens*, le *Livre des sept âges du monde*, l'*Estrif de fortune et vertu*, tous conservés à Bruxelles, ainsi que dans quelques feuillets de qualité moindre, passés, avec la collection Hamilton, au Cabinet des estampes de Berlin. M. Winckler ne doute pas que le ms. de Saint-Pétersbourg soit de la même main que les tableautins de la National Gallery et du Musée de Berlin (autrefois à Wied) et il m'approuve sans réserve d'avoir attribué ces chefs-d'œuvre à Marmion, alors que M. de Fourcaud s'est complètement trompé en donnant les *Grandes Chroniques* à Philippe de Mazerolles (*Rev. de l'art*, 1907, XXII, p. 421)[1]. M. Winckler a également émis l'hypothèse très vraisemblable que le fécond enlumineur Loyset Liédet s'est formé dans l'atelier de Marmion.

S. R.

La collection Stoddard.

Au mois de janvier 1914 a été exposée à Yale, pour y rester à titre de don, la collection de poteries formée par Mme Rebecca Darlington Stoddard, comprenant environ 700 pièces depuis la haute antiquité jusqu'au début des temps chrétiens. Toutes ces pièces sont inédites ; elles ont été classées, en vue de l'exposition, par le professeur P. V. C. Baur. Environ 500 vases ont été acquis par M. Paul Arndt d'une collection parisienne formée il y a un siècle environ, qui est venue récemment sur le marché (?). Les deux vases les plus anciens appartiennent à l'art égyptien et préhistorique); des spécimens analogues se sont rencontrés récemment en Libye. Il y a deux vases du Dipylon, une grande amphore étrusque décorée d'une scène de bataille en relief (avec revêtement d'argent), nombre de vases attiques et campaniens, un rhyton en forme de tête de taureau, etc. Un catalogue illustré doit être publié par M. Baur[2].

1. P. 2 : *Soweit ich sehe, ist Reinachs Versuch leider fast überall als nichts denn eine neue unbewiesene Hypothese aufgefasst worden. Nur im Katalog der Berliner Galerie pflichtete man dem verdienten französischen Gelehrten bei.* En effet, mais on s'habitue à ces procédés aimables; le temps est *galantuomo*.

2. *New-Haven Register*, 25 janvier 1914, article illustré. Le ton de cet article est celui d un boniment de foire; mais les tristes conditions de la science aux États-Unis, toujours dans la dépendance étroite des Mécènes, y expliquent et excusent ce qui serait intolérable chez nous.

Digitized by Google

Anciennes copies de la Joconde.

(Cf. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 410).

La Revue anglaise *The Sphere* (7 février 1914, p. 166) a publié deux anciennes copies de la Joconde. L'une, dans la collection Vernon à Newport (Rhode Island), a été rapportée de Paris par un Vernon qui était admis, dit-on, à la cour de Louis XVI ; ce tableau était désigné, dans la famille, sous le nom de *The Nun*. Le peintre Eastlake l'aurait attribué à Luini, ce qui est tout à fait inadmissible. La seconde réplique appartient à M. John Eyre, d'Old Isleworth (Middlesex) ; elle est plus grande que l'original ; le paysage est différent et inachevé. D'après la photographie, ce pourrait être l'œuvre de l'auteur de la Vierge Litta à l'Ermitage ; les mains sont fort belles, mais plus charnues que celle de l'original. Dans ces deux répliques, les deux colonnes latérales, longtemps cachées par le cadre au Louvre, sont parfaitement visibles.

S. R.

Sur Claudien.

Huysmans, dans *A rebours*, appelait Claudien « un avatar de Lucain », ce qui a peut-être quelque apparence pour qui considère le rythme et la coupe des vers, mais ne tient pas compte de la différence essentielle entre un poète d'opposition et un poète de cour. M. Richepin, dans son discours académique sur le *tango* (25 oct. 1913), a été mieux inspiré : il a fait de Claudien « un Parnassien longtemps avant la lettre, le José-Maria de Heredia du quatrième siècle ». Dans le même discours, M. Richepin à rapproché le *tango* des danses gaditanes, ce qui est tout a fait faux, trois vers de Juvénal sur les danseuses espagnoles suffisant à prouver qu'il n'y a aucun rapport.

S. R.

— *Revue historique*, novembre-décembre 1913. — Ch.-E. Babut, Recherches sur la garde impériale et sur le corps d'officiers de l'armée romaine aux IVe et Ve siècles (*1re partie*). — Marcel Fosseyeux, Le cardinal de Noailles et l'administration du diocèse de Paris (1695-1729) (*1re partie*). — H. Prentout, La Réforme en Normandie et les débuts de la Réforme à l'Université de Caen. — Bulletin historique : Histoire de France, Révolution, par Rod. Reuss ; Histoire d'Allemagne. Moyen âge (*suite et fin*), par F. Vigener ; Histoire d'Espagne (années 1909-1912), par R. Altamira. — Comptes-rendus critiques. — Notes bibliographiques. — Recueils périodiques et sociétés savantes. — Chronique. — Index bibliographique.

— *Revue historique*, janvier-février 1914. — J. Flach. Le comté de Flandre et ses rapports avec la couronne de France du IXe au XVe siècle (*1re partie*). — Marcel Fosseyeux, Le cardinal de Noailles et l'administration du diocèse de Paris (1695-1779) (*suite et fin*). — Henri Malo, Les origines de Jean Bart. — Pierre Foncin, Remarques sur la généalogie des Turgot. — Ch. Schmidt, Sismondi et le Blocus continental. — Bulletin historique : Antiquités chrétiennes, par Ch. Guignebert ; Histoire de France, 1328-1498, par Ch. Petit-Dutaillis ; Histoire d'Allemagne. Publications relatives à la Réforme, par Alfred

Digitized by Google

Stern. — Comptes-rendus critiques. — Notes bibliographiques. — Correspondance. Lettres de M. Louis Reynaud et de M. Pierre Grillet sur les origines de l'influence française en Allemagne. — Recueils périodiques et sociétés savantes. — Chronique.

— Sommaires de *La Revue de l'Art ancien et moderne* : du 10 octobre 1913. — Texte : La Conquête de la Toison d'or et les émailleurs limousins du XVIe siècle (I), par M. J.-J. Marquet de Vasselot. — A propos d'un portrait de franciscain, pointe sèche originale de M. Émile Lequeux, par M. Émile Dacier. — « Les Églises de chez nous », à propos d'un livre récent, par M. André Hallays. — Gianello della Torre, horloger de Charles-Quint et de Philippe II, par M. Jean Babelon. — Notes sur l'histoire des monuments de Rome : le Panthéon (I), par M. E. Rodocanachi. — Le Voyage de Nicolas Poussin en France, d'après des documents inédits (fin), par M. Émile Magne. — L'Art des jardins, à propos de l'exposition du Pavillon de Marsan, par M. L. Dimier. — Bibliographie. — Gravures hors texte : *Portrait d'un franciscain*, pointe sèche originale de M. Émile Lequeux. — *Chapiteaux de la nef de l'église de Courboin* (XVIe siècle), photogravure. — *Gianello della Torre*, peinture de Titien (Madrid, Musée du Prado), héliogravure. — *Le Péristyle du Panthéon*, d'après la gravure de Luigi Rossini (1820), photogravure. — *Nicolas Poussin*, peinture anonyme, école française (Dresde, Galerie royale), photogravure. — *Saint Jean baptisant le peuple sur les bords du Jourdain*, peinture de N. Poussin (Musée du Louvre), héliogravure. — *Le Château de Fontainebleau*, dessin de G. Pérelle (Musée du Louvre), photogravure. — Nombreuses gravures et illustrations dans le texte.

— 10 novembre 1913. — Texte : Un nouveau Portrait de Louis XIV au Musée de Versailles, par M. Pierre de Nolhac. — La Conquête de la Toison d'or et les émailleurs limousins du XVIe siècle (fin), par M. J.-J. Marquet de Vasselot. — Gaston de Latenay, peintre-graveur, par M. Raymond Bouyer. — Les Collections de Le Nôtre, par M. Jean-Louis Vaudoyer. — Notes sur l'histoire des monuments de Rome : le Panthéon (fin), par M. Emmanuel Rodocanachi. — Le Vase des Saisons, par M. Jean de Foville. — Galerie et collections : la Collection Édouard Aynard, par M. P. Lelarge-Desar. — Bibliographie. — Gravures hors texte : *Médaillon de Louis XIV*, bronze ciselé et doré, par Antoine Benoist (Musée de Versailles), héliogravure. — *Portraits de Louis XIV et de la famille royale*, miniatures sur parchemin dans un cadre de cuivre ciselé et doré, par Antoine Benoist (Paris, Cabinet des Médailles et Antiques), photogravure. — *Vue de l'Escaut* (*environs d'Anvers*), eau-forte originale de M. Gaston de Latenay. — *Port de mer au soleil couchant*, tableau de Claude Lorrain (Musée du Louvre), héliogravure. — *Le vase des Saisons*, unguentarium de verre bleu à reliefs blancs, Ier siècle de notre ère (Paris, Cabinet des Médailles et Antiques), photogravure. — *Le Christ en croix*, peinture sur bois attribuée à Hubert van Eyck (collection Édouard Aynard), photogravure. — *Histoire d'Alexandre et de Nicolas, roi de Césaire*, tapisserie flamande du XVe siècle (collection Édouard Aynard), photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

Digitized by Google

— 10 décembre 1913. — Texte : *Le Musée Jacquemart-André* : Les Donateurs et la donation, par M. Émile Bertaux. — L'Art italien, par M. Émile Bertaux. — Les Écoles du Nord et l'école espagnole, par M. Louis Gillet. — L'Art français, par M. Émile Dacier. — Bibliographie. — Tables semestrielles. — Gravures hors texte : *Le Martyre de saint Sébastien*, plaquette de bronze, par Donatello, photogravure. — *Buste de héros inconnu*, haut-relief de marbre, par Desiderio da Settignano, héliogravure. — *Henri III chez Federigo Conturini*, fresque de Giambattista Tiepolo, photogravure. — *Portrait d'un syndic*, peinture d'Antoine van Dyck, héliogravure. — *Françoise-Renée de Canisy, marquise d'Antin*, peinture de Jean-Marc Nattier, photogravure. — *Jean-Georges Wille*, gravure de M. H. Bérengier, d'après la peinture de Greuze. — *Le Début du modèle*, peinture de J.-H. Fragonard, photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— 10 janvier 1914. — Texte : La Basilique d'Eski-djouma, à Salonique, et sa décoration en mosaïque, par M. Ch. Diehl. — Un petit maître hollandais : Pieter Jacobsz. Codde, par M. François Benoit. — Artistes contemporains : René Ménard, par M. Camille Mauclair. — Les Sculptures du Bernin à Bordeaux, par M. Marcel Reymond. — Une Exposition d'anciens maîtres espagnols à Londres, par M. A. de Beruete y Moret. — Bibliographie. — Gravures hors texte : *Le Repos du liseur*, peinture de Pieter Codde (musée de Lille), photogravure. — *Conversation*, gravure de M. Omer Bouchery, d'après la peinture de Pieter Codde (musée de Lille). — *L'âge d'or (fragment)*, peinture décorative de M. René Ménard (Paris, École de Droit), photogravure. — *Baigneuses*, fusain original de M. René Ménard, héliogravure. — *Saint Michel vainqueur de Satan*, peinture de Bartoloméo Bermejo (collection Wernher), photogravure. — *Le Repas chez Simon*, peinture du Greco (collection de sir Edgar Vincent), héliogravure. — *Portrait de don Juan de Alarcon*, peinture de Claudio Coello (collection Beruete), photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— Sommaires de la *Gazette des Beaux-Arts*. Octobre 1913. — Un triptyque de Roger de la Pasture au Musée du Louvre, par M. Paul Leprieur. — Les Stalles de Saint-Claude, à propos de quatre panneaux sculptés retrouvés dans la collection de Mme la marquise Arconati-Visconti et au Musée de South Kensington, par M. C. de Mandach. — Peintres-graveurs contemporains : l'OEuvre de Th.-A. Steinlen, par M. A. M. — La Genèse du réalisme avant 1848 (2e et dernier article), par M. L. Rosenthal. — Correspondance d'Espagne : Une Exposition de peintures espagnoles de la première moitié du XIXe siècle, par M. M. Nelken. — Trois gravures hors texte : *Le Christ entre la Vierge et saint Jean l'Évangéliste, accompagnés de saint Jean-Baptiste et de sainte Madeleine*, triptyque par Roger de la Pasture (Musée du Louvre) : héliotypie L. Marotte. *Panneaux en bois sculpté* (XVe *siècle*) *provenant de la cathédrale de Saint-Claude* (coll. de Mme la marquise Arconati-Visconti) : héliotypie L. Marotte. *La Grande Sœur*, pointe sèche originale de M. Th.-A. Steinlen. — 36 illustrations dans le texte.

Digitized by Google

— Novembre 1913. — Le Château de Versailles de Louis XIII et son architecte Philibert Le Roy, par M. L. Batiffol. — Le peintre-graveur Chodowiecki, par M. Georges Servières. — Peintres-graveurs contemporains : Mathurin Méheut, par M. Claude R. Marx. —L'Ameublement provençal, par M. L.-H. Labande. — Notes sur les Primitifs néerlandais du Louvre, par M. E. Durand-Gréville. — Le « Concert champêtre » de Giorgione, par M. Marcel Reymond. — Trois gravures hors texte : *Gode chassant*, bois original en couleurs de M. Mathurin Méheut. *Femmes de Roscoff au pardon*, eau-forte originale de M. Mathurin Méheut. *Le Concert*, par Giorgione (Musée du Louvre) : héliotypie L. Marotte. — 49 illustrations dans le texte.

— Décembre 1913. — La Peinture au Musée Jacquemart-André (1er article), par G. M. Lafenestre. — La Sculpture au Musée Jacquemart-André (1er article), par M. André Michel. — « La Maison des Petits Plaids à Provins », eau-forte de M. Auguste Lepère, par M. M. — Notes d'archéologie musulmane : Acquisitions nouvelles du Musée du Louvre, par M. G. Migeon. — Les Salons de 1913 : Le salon d'Automne, par M. L. Hautecœur. — Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le deuxième semestre de l'année 1913, par M. Auguste Marguillier. — Quatre gravures hors texte : *L'Ambassade d'Hippolyte reine des Amazones, à Thésée, roi d'Athènes*, par Vittore Carpaccio (Musée Jacquemart-André, Paris) : héliotypie Marotte. *Buste de jeune homme*, bas-relief en marbre par Desiderio da Settignano (Musée Jacquemart-André), héliotypie Marotte. *La Maison des Petits plaids à Provins*, eau-forte originale de M. A. Lepère. *Tapis persan*, fin du XVIe siècle (détail), provenant de l'église Notre-Dame de Mantes (Musée du Louvre), photogravure. — 47 illustrations dans le texte.

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, t. XXXV, 43e session, sixième séance, 12 nov. 1913. — Prof. A. H. Sayce, *Hiéroglyphes hittites sur une tablette cunéiforme de Cappadoce dans le musée royal écossais* (planche). — W. F. Pilter, *Quelques noms Amorites de personnes dans le XIVe chapitre de la Genèse : Bera', Birsha, Schinab et Shemé'ber*. — Herbert Thompson, *Reçus démotiques de taxes* (IV, planche). — Alan H. Gardiner, *Un croquis d'une funéraille thébaine*. — P. Koschaker, *Le but et la méthode d'une histoire de la loi assyro-babylonienne*. — W. F. Pilter, *Note supplémentaire sur l'équivalence de Hammurapi et de Amraphel*. G. P.

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, vol. XXXV, 43e session, septième séance, 10 déc. 1913. — Prof. A. H. Sayce, *Le prêtre d'Attys chez les Hittites*. — Dr A. Widemann, *Notes sur quelques monuments égyptiens* (IV). — Herbert Thompson, *Quittances d'impôt en démotique*. — Alan H. Gardiner, *Notes sur l'histoire du paysan éloquent* (critique et remarques sur l'édition que M. Vogelgesang a donnée de ce conte populaire de l'Égypte). — S. Langdon, *Notes lexicographiques* (sur l'assyrien). — N. de G. Davies, *La tombe de Senmen, frère de Senmut* (3 planches).

G. P.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Edouard Naville. *Archaeology of the Old Testament. Was the Old Testament written in Hebrew?* Londres, Scott, 1913. In-8, XII-212 p. — Esdras a traduit en araméen le Pentateuque et d'autres anciens livres de la Bible juive; vers l'époque de J.-C., les rabbins, devenus exclusifs et « nationalistes », ont traduit à leur tour cet araméen en hébreu. Quant à l'original, c'était du babylonien, écrit en caractères cunéiformes; les tablettes de Tel el Amarna n'ont-elles pas établi que vers l'an 1500 le babylonien était la langue littéraire du pays de Chanaan? Les papyrus d'Eléphantine n'ont-ils pas prouvé que l'araméen, non l'hébreu, était la langue littéraire des Juifs vers l'an 500? M. Naville, qui s'est efforcé de démontrer ces thèses hardies, en veut à la critique biblique du XIXe siècle; il ne met pas en doute l'authenticité mosaïque du Pentateuque; il affirme la haute antiquité du Deutéronome et n'entend pas que ce livre soit le produit d'une fraude, contemporaine du prophète Jérémie et du roi Josias. Tout cela sera fort discuté et mérite de l'être, car M. Naville, alors même qu'il paraît céder à des tendances trop conservatrices en matière scripturaire, n'en reste pas moins le savant ingénieux et informé auquel nos lecteurs ne sont pas les derniers à rendre hommage, puisqu'il a bien voulu, à diverses reprises déjà, leur faire part des résultats de ses travaux [1].

S. R.

Otto Kern. *Inscriptiones graecae.* Bonn, Marcus, 1913. In-4°, XXIII p. et 50 pl. Prix: 7 fr. 50. — Recueil d'excellents facsimilés d'inscriptions grecques, depuis le mystérieux texte de Lemnos jusqu'au fragment du *Pater noster* gravé au style sur argile et découvert à Mégare (IVe siècle). Le texte, en latin, donne toutes les références nécessaires, mais sans transcriptions; il est complété par une bibliographie sommaire de l'épigraphie grecque, qui se termine par ces mots : « *Multum prodest* Bulletin annuel d'épigraphie grecque publié par A.-J. Reinach, *ex ephemeride* Revue des Études grecques 1907 ss. *Seorsum editus. Eiusdem* Ephemeris I, 1913. » Il est singulier qu'on ait attendu si longtemps pour publier un recueil de textes épigraphiques reproduits, d'après les originaux mêmes, par la photographie; mais ce premier essai ne laisse rien à désirer; c'est là désormais le manuel obligé de tous ceux qui veulent apprendre à lire les inscriptions. Il fait très heureusement pendant aux recueils de la même collection consacrés aux inscriptions latines (E. Diehl), aux mss. grecs et latins du Vatican, aux mss. de l'époque de la Réforme, etc. On annonce une série d'albums analogues sur les vases, la civilisation créto-mycénienne, les antiquités scéniques, les miniatures; ils seront certainement les bienvenus.

S. R.

1. La thèse de M. Naville me paraît avoir été pleinement réfutée par M. A. Lods (*Revue d'hist. relig.*, 1913, p. 375).

Digitized by Google

F. Poulsen. *Die dekorative Kunst des Altertums.* Leipzig, Teubner, 1914. In-12, 99 p., 112 gravures. — Ce petit livre, faisant partie d'une bibliothèque de vulgarisation, est la traduction, faite par M. Oswalt Gerloff, d'un opuscule danois de M. Poulsen. L'auteur déclare avoir appris beaucoup de ses maîtres, plus de lui-même et encore plus de ses élèves; chargé d'un enseignement à l'Institut technologique de Copenhague, il y a professé un cours élémentaire que les besoins particuliers de son auditoire, composé d'apprentis techniciens, l'ont obligé à rendre très simple et très clair. Sept chapitres : I. L'art de l'âge de la pierre (on aurait pu omettre les « éolithes », qui n'ont rien à voir avec l'industrie ni avec l'art; bonne page sur les trouvailles de Sesklo et Dimini, p. 9); II. L'art décoratif de l'Égypte; III. L'ornement oriental ancien; IV. L'ornement créto-mycénien; V. La céramique grecque; VI. Les styles dorien, ionien et corinthien; VII. Le décor gréco-romain. Ce dernier chapitre est peut-être trop court; il contient aussi une gravure (fig. 110) qui aurait dû être placée ailleurs. Quelques bons exemples, encore inconnus des manuels, ont été empruntés aux fouilles récentes de Délos (p. 85 et suiv.)

S. R.

E. Guimet. *Les portraits d'Antinoé au Musée Guimet.* Paris, Hachette, 1914. In-4, 40 p., avec planches et gravures. — Admirablement illustré, ce volume contient une série de documents de grand prix, étoffes coptes et sassanides, portraits et momies. Signalons en particulier des coussins (pl. III, en couleurs), une robe tissée où paraissent figurer des Amazones combattant (pl. IV), des soieries sassanides (pl. VI, VIII, XI, XII), une peinture à la cire, représentant deux frères (p. 9), une étoffe peinte au pochoir avec représentation bachique (pl. XIII), une série très variée de masques funéraires (pl. XIV et suiv.), la belle momie de Marcos (pl. XXXV), la « dame à la croix d'or » (pl. XLVII). Tous ces objets précieux proviennent des fouilles de M. Gayet à Antinoé. Bien entendu, il est question de la prétendue Thaïs; M. Guimet, après un exposé rapide, conclut avec bonne humeur (p. 15). « Tout ce que nous pouvons trouver, afin de satisfaire ceux qui viennent tous les jours au Musée pour *voir Thaïs*, c'est de leur dire qu'il n'est pas impossible que Thaïas soit Thaïs ». C'est encore trop. M. Guimet s'avance aussi beaucoup lorsqu'il écrit (p. 15) que le Musée possède la dépouille du « vrai Sérapion. « Il faudra bien, un jour ou l'autre, que la critique des fouilles d'Antinoé ait son tour ; il ne suffit pas de faire de belles découvertes; il faut encore les interpréter d'une façon vraisemblable et sans viser sans cesse à étonner le public. M. Guimet s'est contenté d'un rôle plus modeste et son texte, encadrant de belles images, sera le bienvenu. Mais je ne suis pas toujours d'accord avec lui ; je suis même en désaccord dès la p. 1, où je lis : « Tibère, qui se méfiait des chrétiens, déporta d'un seul coup en Sardaigne 3.000 isiaques, croyant se débarrasser des sectes juives ». Aucun texte digne de foi ne montre Tibère occupé du christianisme : il l'ignora d'autant plus que le christianisme n'existait pas de son temps.

S. R.

Digitized by Google

René Cagnat. *Cours d'épigraphie latine.* Quatrième édition revue et augmentée. Paris, Fontemoing, 1914. In-8, 504-XXVII p. et 28 pl. — Cette quatrième édition d'un manuel classique entre tous est bien loin d'être une simple réimpression. Depuis près de trente ans (la première édition remonte à 1886), M. Cagnat a récrit en entier son livre, le tenant au courant des découvertes récentes et des publications nouvelles qui, si elles nous ont moins appris sur l'épigraphie latine que sur l'épigraphie grecque, ne nous ont pas moins fait connaître un bon nombre de textes importants et fait mieux comprendre plus d'une inscription déjà publiée.

Les additions portent principalement sur les listes des fonctions et des abréviations, sur le tableau chronologique des empereurs et, bien entendu, sur la bibliographie. Vingt-huit planches de fac-similés photographiques permettent de suivre, de siècle en siècle, l'évolution de la paléographie lapidaire.

Ainsi rajeuni et mis au courant, le manuel de M. Cagnat continuera à rendre aux étudiants et aux savants de province les services que ceux-ci étaient accoutumés à lui demander. S. DE R.

Léon Coutil. *Les casques proto-étrusques, étrusques et gaulois.* Gand, Siffer, 1914. In-8, 32 p., avec nombreuses figures. — Travail bien informé et très richement illustré, indispensable désormais à ceux qui s'occuperont de l'histoire des armes défensives. Mais quel singulier mode de publication ! Ce doit être un extrait, un tirage à part ; or, on n'apprend rien de cela sur la couverture, qui indique seulement un nom d'imprimeur. Les bibliothèques qui s'adresseront à cet imprimeur seront renvoyées au secrétariat d'un Congrès belge — et la lettre de commande finira par s'égarer dans quelque sous-sol. L'auteur, qui est un savant et en a déjà donné beaucoup de preuves, aurait dû toujours indiquer, ne fût-ce que par une abréviation, la source de ce qu'il avance ; ainsi je me demande, faute de renvoi, ce qu'il a voulu dire (p. 9) en parlant d'un « casque de Narce, trouvé en 1912 par M. Frothingham, qui doit être actuellement en Amérique. » On voudrait une référence précise[1].

S. R.

E. Espérandieu. *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine.* Tome V : Belgique, première partie. In-4°, VII-502 pages. Paris, Imprimerie Nationale, 1913 (dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*). — M. le commandant Espérandieu poursuit allègrement avec une vaillance et une ponctualité toute militaires, la publication de son immense *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine.* Chaque volume nouveau est une occasion nouvelle de constater le grand service rendu par l'auteur à l'étude de nos antiquités nationales. Le tome V, qui vient de paraître, est consacré à la Belgique. Il contient environ 850 numéros et 1.000 gravures. Parmi les plus riches séries de sculptures, mentionnons celles de Reims, de Laon et de Soissons, de Champlieu et de Senlis, du temple de la forêt d'Halatte, de Beauvais et d'Amiens, d'Arlon et de

1. Il y a d'assez nombreuses fautes d'impression, surtout dans les noms propres.

Digitized by Google

Clausen, de Luxembourg et de Metz. Il y a là des ensembles curieux, qu'il sera fort intéressant de comparer à ceux d'autres régions gauloises, pour en dégager enfin une histoire de la sculpture gallo-romaine.

P. M.

Camille Jullian. *Les anciens dieux de l'Occident.* Paris, Revue Bleue, 1914. In-8, 43 p. — Cette brillante leçon, faite le 3 décembre 1913 au Collège de France, résume le cours d'une année. L'auteur y expose ses idées sur la religion et la mythologie des Ligures, qui sont pour lui des Italo-Celtes, des Indo-européens. « J'ai choisi les institutions que les Celtes partagèrent avec les Italiotes et dont l'origine doit remonter à leurs ancêtres communs les Ligures. Et comme tous ces témoignages concordaient, j'ai tracé sans peine et sans crainte les traits de ce tableau » (p. 26). M. Jullian reconnaît d'abord « quatre souverains de l'espace et du temps, Terre et Ciel, Lune et Soleil », puis l'étoile du soir et celle du matin, le dieu du feu, le dieu du vent, les dieux du sol habité, du temps vécu, des sociétés humaines (p. 31), enfin les demi-dieux animaux, minéraux et végétaux (p. 36), le tout « s'entremêlant et s'enchevêtrant en une confusion inextricable » (p. 37). Avons-nous vraiment les moyens de démêler cette confusion ? Ce que nous savons de plus positif sur la religion des Celtes, c'est ce que nous apprennent les monuments figurés gallo-romains, lorsqu'on fait abstraction de leur contenu gréco-romain ; or, le résultat de cette opération me semble peu d'accord avec la théologie de M. Jullian. Je ne vois pas que le Soleil, la Lune, le Ciel, la Terre, les Vents, etc., aient beaucoup intéressé les sculpteurs gallo-romains ; en revanche, je les trouve fort occupés des bêtes et témoignant ainsi d'une phase pas trop reculée encore où ces bêtes — chevaux, taureaux, sangliers, serpents — étaient au premier plan dans le panthéon. M. Jullian n'admet pas cela. « Le temps des Ligures était encore celui où les bêtes parlaient, mais elles parlaient pour le compte de maîtres divins : le sanglier frayait surtout avec la Terre le cheval avec le Soleil, l'aigle avec le Ciel. » Il se peut qu'il en ait été ainsi, mais les monuments et les textes permettent-ils de l'affirmer ? J'en doute quelque peu [1].

S. R.

Franz Oelmann. *Die Keramik des Kastells Niederbieber* (*Materialien zur römisch-germanischen Keramik*, I). Francfort, J. Baer, 1914. In-4, 80 p., avec 60 fig. et 9 planches. — Élevé sous Commode, vers l'an 190, le *Castellum* de Niederbieber a été abandonné vers 260 ; il est resté habité pendant 70 ans. Les très nombreuses poteries qu'on y a recueillies (la plupart conservées à Bonn) n'appartiennent donc pas à une période relativement courte, comme celles de Haltern et de Hofheim ; elles n'en offrent pas moins un très grand intérêt, non seulement par le trésor de types qu'elles fournissent, mais par les classifications et les comparaisons qu'elles suggèrent. Il faut être reconnaissant à la commission romano-germanique d'avoir publié tout cet ensemble avec de très nom-

1. Je ne connais qu'un exemple du sanglier gaulois étroitement associé à une divinité : c'est le petit bronze où il paraît chevauché par Arduinna, assimilée à Diane. Cette déesse est-elle tellurique ou chthonienne ?

Digitized by Google

breuses illustrations, comme elle avait déjà subventionné les publications analogues consacrées aux céramiques de Riegel (1910), du musée de Bade (1910), de Haltern (1909), de Rottweil (1912). Bien entendu, les produits vraiment artistiques sont rares, mais il y a des types curieux représentés par de bons exemplaires, par exemple des vases *à visages* et d'autres vases avec déversoir latéral en forme de phallus (p. 55, 73).

S. R.

H. Baldes et G. Behrens. — *Birkenfeld* (t. III du Catalogue des collections d'antiquités de l'Allemagne de l'ouest et du sud). Francfort, J. Baer, 1914. In-8, VIII-137 p., avec une carte, 16 planches et de nombreuses gravures. — La petite principauté de Birkenfeld possède, depuis 70 ans, une collection d'antiquités locales, pour lesquelles il est possible d'établir avec exactitude les provenances, ainsi que les circonstances des découvertes. Le présent inventaire, très détaillé et richement illustré, précédé d'une introduction de M. Ritterling, comprend quatre parties : l'histoire des recherches, la description des objets, la topographie archéologique et l'histoire des établissements et stations. Les objets les plus précieux, exhumés à Schwarzenbach, sont conservés à Berlin et à Trèves ; ils ont été reproduits avec grand soin (pl. III-VIII). Ce sont une grande amphore en bronze, de style grec archaïque, un décor de coupe en or ajouré et finement décoré, de nombreuses plaquettes d'or d'un travail délicat et une œnochoé également grecque. Ces trouvailles ont été faites dans deux tumulus appartenant au début de l'époque de Latène (vers 500). M. Baldes croit avec raison que ces tumulus ont servi à des chefs celtiques, mais je ne pense pas qu'il y ait lieu d'invoquer, avec lui, l'influence de Marseille pour expliquer la présence de bronze grecs; je regarderais plutôt vers le nord de l'Adriatique que vers la Provence. Au début du IVe siècle, les Celtes furent refoulés par les Germains qui substituèrent l'incinération à l'inhumation, mais furent peu à peu *celtisés* : ainsi naquit le peuple à demi germanique et à demi celtique des Trévires dont la civilisation se manifeste à la période de Latène III.

S. R.

Dr **Adrien Guébhard.** *Sur l'anse funiculaire.* Chez l'auteur, Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes maritimes), 1913. In-8, 184 p., avec 36 planches. — L'auteur définit ainsi l'*anse funiculaire*: « Tout artifice sur vaisselle apparemment destiné au passage de liens, plutôt qu'à la simple préhension manuelle directe. » Le point de départ est le trou d'attache pour une corde ; ce trou, creusé dans un mamelon faisant saillie sur le vase, suggéra l'idée de l'anse. L'ouvrage de M. Guébhard est très amplement illustré (600 figures) et témoigne d'une érudition fort étendue; il y a des renvois précis aux ouvrages et articles consultés, extrêmement nombreux et bien choisis. Toutefois, il faut bien chercher querelle à l'auteur sur sa rédaction souvent inintelligible et sur la composition de son mémoire, qui n'est pas du tout transparente. M. Guébhard nous rappelle lui-même (p. 2) qu'il a publié, depuis quelques années, plusieurs articles sur les anses multiforées à trous de suspension verticaux, sur quelques pièces de la céramique néolithique de Provence, sur une spécialité céramique méconnue de

Digitized by Google

l'arrondissement d'Uzès avant l'histoire, sur les anses verticales multiforées horizontalement; il ajoute : « Malgré tant de lest jeté au fur et à mesure, il me restait à utiliser encore des quantités de clichés recueillis, à noter à leur sujet quelques faits originaux, à lancer peut-être quelques idées point trop banales. C'est à quoi servira cette ultime publication céramique. » Candide aveu, dont l'honnêteté ne doit pourtant pas désarmer la critique ! Un livre est-il donc un vide-poche ?

S. R.

Le Frère S... *Quelques pages à ajouter à l'histoire d'Alais; Alesia pendant ses périodes celtiques, phocéennes et gallo-romaines.* Alais, pensionnat Saint-Louis de Gonzague, 1913 ; in-8°, 90 p., 3 pl., 1 carte. — C'était à prévoir ! Après Alaise, après Aluze, après Izernore, la ville d'Alais, dans le Gard, et de l'absurde thèse des Ours de Mandajors devaient avoir nécessairement leur tour. Un de ces jours on reprendra (peut-être même est-ce déjà fait) la thèse non moins absurde d'une Alesia savoyarde, puis celle d'une Alesia normande et ainsi de suite. Car le cycle ne sera pas épuisé. Mais que de veilles et d'encre dépensées en pure perte, tantôt par des gens bien intentionnés, tantôt par des imitateurs d'Alcibiade !

Em. E.

J. A. Brutails. *Les vieilles églises de la Gironde.* Bordeaux, Feret, 1912. In-4°, IX-302 p., avec 16 planches et 400 gravures. — Fruit de vingt-cinq ans de travail, cet ouvrage capital, modèle de statistique archéologique dressée par un historien de l'art, a été justement honoré par l'Institut du Prix Gobert. Comme on ne lit pas beaucoup (et c'est à tort) les discours prononcés par les présidents des Académies aux séances annuelles, je reproduis ici ce que M. Noël Valois a dit de l'œuvre de M. Brutails, en annonçant la haute distinction dont elle était l'objet (14 novembre 1913) :

« L'archiviste, doublé d'un excellent archéologue, a visité, dessiné, photographié, comparé les églises des 554 communes de son département; sur chacune d'elles, il a constitué un dossier comprenant des pièces d'archives, des notes, des croquis, des plans et des coupes ; puis, de cette longue série de monographies originales, il a cherché à dégager des idées générales, une classification, des lois. On souhaiterait moins de sécheresse peut-être, plus d'harmonie dans les proportions, un ordre parfois plus rationnel ; mais, tel quel, cet immense répertoire, outre qu'il révèle, avec une exactitude impeccable, une quantité de faits nouveaux, rectifie, sur plusieurs points, les théories des archéologues, fait entrevoir, en plein Bordelais, des dérivations de la Saintonge et du Poitou qu'on ne soupçonnait pas, arrache leurs secrets à des monuments dont l'architecture demeurait énigmatique. Il rend un autre genre de services : en faisant connaître aux Girondins les églises de leurs villages, M. Brutails les intéresse à la conservation de ces monuments souvent modestes, toujours vénérables et précieux ; le classement récent d'une série de ces églises voté par le Conseil général de la Gironde peut être considéré comme un des résultats et comme la première récompense des efforts de l'archéologue, qui aurait fait œuvre de sauveur, en même temps qu'œuvre de savant ».

La première partie du livre se compose d'une série de monographies ; la seconde aborde les questions générales et, comme dit l'auteur, « les causes de l'architecture religieuse girondine ». Ces *causes* sont multiples ; elles ont

Digitized by Google

exercé leur influence tant sur les plans et la construction que sur la décoration des églises. Les *conclusions* mettent en lumière l'existence d'une école romane que M. Brutails appelle « charentaise — bordelaise », distincte de l'école poitevine (p. 285). Un fait curieux est la persistance, dans ce pays, des traditions romanes ; une église de style roman (« romane d'intention », p. 274) a été commencée en 1605. On constate aussi des cas très nets de survivances gothiques, par exemple à la cathédrale de Bazas. Il ressort de là, pour les archéologues, une leçon de prudence ; en l'absence d'un texte, la date assignée à une construction d'après le style peut être trop haute de deux siècles et plus.

L'illustration est admirable ; les dessins originaux, reproduits en grand nombre comme les photographies, sont d'une exécution parfaite. Je regrette seulement que les exigences du tirage des *similis* aient obligé de choisir un papier à la fois brillant et fragile ; les livres illustrés, publiés au début du XXe siècle, auront mauvaise réputation parmi les bibliophiles du XXIe.

S. R.

Jean Locquin. *Nevers et Moulins.* Paris, Laurens, 1913. In-8, 180 p. avec nombreuses gravures. — Il n'est pas seulement question, dans ce joli volume, de Nevers et de Moulins, mais de la Charité-sur-Loire, de Saint-Pierre-le-Moûtier, de Bourbon-l'Archambault, de Souvigny. Quelle richesse de monuments et quelle variété d'aspects naturels ! Aucun pays de l'Europe, hors de l'Italie, ne peut, à cet égard, se comparer à la France ; pourquoi ses beautés ne sont-elles pas aussi faciles d'accès qu'elles sont dignes d'étude ? On trouvera reproduites ici quantité d'œuvres de premier ordre, relativement peu connues, comme les chapiteaux décorés de nénuphars de la cathédrale de Nevers (p. 32), la *Pietà* de Saint-Pierre-le-Moûtier (p. 97), un très beau primitif allemand du musée de Moulins, qui fait songer à Pacher (p. 144), etc. J'aurais réclamé, dans l'illustration, une petite place pour l'archéologie gallo-romaine, notamment pour ces humbles terres-cuites blanches, si nombreuses dans la région de Moulins, qui, par le répertoire original de leurs types, si différents de ceux de l'art des reliefs en pierre et des statues, posent des problèmes intéressants, encore à résoudre. L'auteur en a bien parlé (p. 140), mais sans en publier aucun spécimen ; l'antiquité n'est représentée que par un collier en bronze (p. 141), qui est d'ailleurs un objet rare et curieux. La bibliographie (p. 172) mentionne un article de Tudot sur les bronzes de l'Allier, publié ici même en 1861, mais non pas le grand ouvrage, toujours indispensable, que cet archéologue a consacré à nos terres-cuites.

S. R.

René Fage. *La Cathédrale de Limoges.* Paris, Laurens, 1913. In-12, 116 p., avec 45 gravures et un plan. — La cathédrale Saint-Etienne à Limoges, comme la cathédrale de Clermont, est une manifestation isolée de l'art gothique dans des régions où dominent les édifices romains. Il y a là sans doute, comme l'a dit M. Fage, un phénomène explicable par la nature du sol. Solidement construites en matériaux du pays, les grandes abbatiales et collégiales romaines ne menaçaient pas ruine ; l'avènement du style nouveau n'incita pas à les recons-

Digitized by Google

truire. Seules des villes riches, sièges de grands évêchés, comme Limoges et Clermont, pouvaient se donner le luxe de renouveler ainsi leur parure de pierre. Il y a d'ailleurs tant de ressemblances entre les cathédrales de Limoges et de Clermont, construites à peu près vers la même époque, qu'on a pu se demander si elles n'avaient pas eu le même architecte, à coup sûr un des plus remarquables du XIIIe siècle. L'église romane de Limoges s'éleva en 1013; l'église gothique, commencée en 1273, n'a été achevée qu'à la fin du XIXe siècle. Non seulement c'est un très bel édifice, admirablement conservé dans ses parties anciennes, mais il contient des œuvres d'art de premier ordre : vitraux, jubé, statues, tombeaux sculptés, émaux, que M. Fage a décrits avec amour. Le jubé est une des merveilles de la Renaissance française (vers 1535); il est curieux de constater que la fable d'Hercule a fourni, à titre exclusif, les sujets des bas-reliefs du soubassement.

S. R.

Edward R. Beaumont. *Ancient memorial Brasses.* Oxford, University Press, 1913. In-8, XIV-197 p., avec 78 gravures. — L'art de graver les plaques funéraires de cuivre, dont il existe encore près de 4.000 spécimens en Grande Bretagne, atteignit son apogée au XIVe siècle ; au XVe siècle, elles deviennent plus petites et les graveurs relèvent les contours par des hachures ; à la fin de ce siècle, on les fabrique en masse sur des modèles uniformes, de sorte que des séries entières de plaques ne diffèrent que par les inscriptions. L'usage de ces gravures disparut lentement : on en signale encore un exemple au XVIIIe siècle (1773). L'histoire de l'art, celle du costume et, en particulier, des armes doit beaucoup à l'étude des *memorial brasses*, qui n'est pas nouvelle en Angleterre et a déjà fait l'objet de gros livres. L'auteur de ce manuel indique la manière d'en exécuter des empreintes, classe et décrit les principaux motifs, donne des informations sur la langue, la forme, le contenu des inscriptions, etc. Les illustrations qui éclairent le texte sont fort intéressantes; il y a là des œuvres peu connues, d'apparence modeste, mais dont la simplicité et la grandeur méritent l'admiration. Si une société savante entreprenait de publier un *Corpus* de ces monuments, elle rendrait service à l'archéologie et à l'art, comme M. Beaumont a rendu service en les recommandant à l'attention des amateurs.

S. R.

Dr Paul Garnault. *Les portraits de Michel-Ange.* Paris, Fontemoing, 1913. In-8, XVIII-235 p., avec 20 gravures. — Ayant recueilli les photographies d'une centaine de portraits de Michel-Ange, qu'il compte publier prochainement, l'auteur a donné, dans ce premier volume, le résultat de ses études sur la filiation des portraits en question. Il y a là un travail comparable à celui qu'on fait sur les manuscrits d'un auteur pour déterminer les diverses traditions qu'ils représentent : c'est la condition de toute iconographie scientifique. M. Garnault a justifié le témoignage de Vasari, d'après lequel les portraitistes de Michel-Ange, c'est-à-dire les artistes pour lesquels il a *posé*, se réduisent à quatre : les peintres Bugiardini et Jacopo del Conte, le médailleur Leoni et le sculpteur Ricciarelli. Il faut ajouter maintenant un cinquième portrait, miniature de Fran-

Digitized by Google

cesco da Olanda à l'Escurial, qui, comme le remarque M. Garnault, était resté inconnu de Vasari.

Ce livre est le fruit de recherches étendues et approfondies. Il nous révèle, entre autres œuvres intéressantes, le buste de Rimini, celui de la collection André-Jacquemart, celui de la collection Bonnat à Bayonne. L'historique des portraits de Michel-Ange est très compliqué ; de nombreuses erreurs ont été commises et se sont propagées de livre en livre ; M. Garnault en a fait justice, parfois trop longuement, souvent sur un ton peu convenable, toujours avec un désir louable de substituer la vérité à l'erreur. On ne peut exiger une parfaite correction d'un ouvrage français imprimé en Italie ; mais il y a aussi des erreurs qui ne peuvent être attribuées aux typographes florentins[1].

S. R.

Max Rooses. *Histoire générale de l'art. Flandre* (collection *Ars Una*). Paris, Hachette, 1913. In-8, VIII-349 p., avec 656 gravures. — Il était très difficile d'enfermer dans un seul volume, où 656 gravures et d'énormes bibliographies[2] tiennent naturellement beaucoup de place, une histoire suivie de toutes les manifestations des arts du dessin en pays flamand. Bien que l'auteur se soi surtout occupé, dans ses travaux antérieurs, du XVIIe siècle, dont plusieurs artistes sont connus de lui mieux que de nul autre, il a su faire ici une part équitable aux sujets qui lui étaient moins familiers, comme l'architecture, et personne ne le blâmera d'avoir beaucoup insisté sur les miniatures, qui constituent une des sources les plus riches et en même temps les plus pures de notre connaissance de l'art flamand primitif. Je lui sais gré aussi de n'avoir pas passé trop rapidement sur la période de l'imitation italienne qui, bien que peu attrayante, offre un vif intérêt par le mal comme par le bien qu'on en peut dire. Sur nombre de points litigieux, que sont venus éclaircir des découvertes toutes récentes, M. Rooses est bien informé ; ainsi il expose et admet les conclusions de M. Hulin en ce qui concerne Campin et Daret (p. 80 et suiv.). Mais il ne connaît encore, de Rogier, ni l'original de la *Pietà* de Berlin à Grenade, publié en 1908, ni le triptyque de Lady Th. Guest, aujourd'hui au Louvre, publié dès 1906. De Van der Goes, il ignore l'œuvre la plus importante après l'*Adoration des Bergers* de Florence, le tableau de Monforte, publié en 1910. Il parle encore (p. 73, 79) d'un portrait de P. Cristus « appartenant à

1. Pourquoi *Wien* au lieu de *Vienne* (p. XVIII, 192, 199) dans un livre français ? Pourquoi cet abus de mots italiens non imprimés en italique (creta, garzoni, filze, autoritratto, etc.), alors qu'il en existe des équivalents dans notre langue ? Mgr Duchesne a-t-il vraiment écrit (p. 103) un « célèbre ouvrage » : *L'Apostolat des Eglises de Gaule* ? Peut-on dire (p. 45) : « Toute la thyase de ses thuriféraires ? » — D'après les photographies publiées par M. Garnault, je serais porté à croire que le buste Liebermann est un faux du XIXe siècle, inspiré (en partie) du prétendu Michel-Ange à l'église des Saints-Apôtres (pl. X et XII).

2. Les bibliographies sont beaucoup trop étendues ; elles énumèrent des ouvrages et des articles depuis longtemps dépassés. L'auteur a d'ailleurs été bien inspiré en rangeant tous ces écrits d'après l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ; c'est un exemple à suivre dans d'autres volumes de cette collection.

Digitized by Google

M. Salting de Londres », alors que, depuis plusieurs années, la collection Salting fait partie de la *National Gallery*. Les pages consacrées aux Van Eyck auraient dû faire mention des tableaux de Richmond et de l'ancienne collection Gustave de Rothschild; il eût été facile de trouver pour cela de la place en se dispensant de décrire avec détail des portraits. Au point de vue de l'exécution, le plus grave défaut de cet ouvrage est que, si le texte renvoie aux figures, les figures ne renvoient pas au texte, qu'il faut souvent chercher fort loin. Le style manque d'aisance et n'a pas toujours la correction désirable.

S. R.

Edmond Bruwaert. *Jacques Callot.* Paris, Laurens, 1913. In-8, 127 p., avec 24 planches. — La collection des *Grands artistes*, publiée par la maison Laurens, qui comprenait déjà 68 volumes, s'est enrichie de quatre autres monographies : *Callot* (Edm. Bruwaert), *Corot* (E. Moreau-Nélaton), *Le Nostre* (Jules Guiffrey), *Hubert Robert* (Tristan Leclère). Les limites chronologiques de notre cadre m'interdisent de parler ici des trois dernières, autrement que pour en signaler et en saluer la naissance ; mais Callot, né en 1592, nous appartient encore. Disons donc que son nouvel historien ne s'est pas borné, comme la plupart de ses prédécesseurs, à *broder* sur la biographie de Callot par Félibien ; il a tiré parti des découvertes récentes faites dans les archives de Nancy, de Rome, de Florence, d'Anvers, dont on trouvera l'indication plus exacte à l'article *Callot* du *Lexikon* de Thieme-Becker (1911). Si la biographie tient une grande place dans le livre de M. Bruwaert, on y lira aussi avec plaisir quelques appréciations judicieuses sur un des talents les plus originaux de l'école française; pourtant, on voudrait un peu plus de psychologie que de faits divers et l'on regrette l'absence de toute conclusion sur la place que peut revendiquer Callot dans l'histoire de l'art.

S. R.

Guide illustré du Musée Guimet à Lyon. Chalon-sur-Saône, E. Bertrand, 1913. In-8, 191 p., avec nombreuses gravures. — Fondé à Lyon en 1879, le Musée Guimet fut transféré à Paris en 1888. Mais les accroissements continuels du Musée parisien rendirent nécessaire la création de succursales; la plus importante ne pouvait être mieux placée qu'à Lyon. Ce second Musée Guimet est aujourd'hui un établissement considérable, qui a reçu, entre autres, les collections Maindron, Joubert, de Groot, les produits des fouilles de Koptos et d'Antinoé, des séries du Japon, de la Chine, du Cambodge, de la Perse, etc. Le *Guide illustré* donne une idée favorable, non seulement de ces richesses devenues accessibles, mais de la méthode qui a présidé à leur installation. On y reconnaît l'esprit à la fois pratique et scientifique qui assure à M. Guimet, dans le présent comme dans l'avenir, la reconnaissance des travailleurs.

S. R.

H. Van der Smagt. *Katalogus der Verzameling Afgietsels van Beeldhouwwerken van de Rijks-Academie.* Amsterdam, 1913, in-8, XLVI-298 p. — Catalogue raisonné des moulages de sculptures antiques et modernes, con-

Digitized by Google

servés à l'Académie nationale d'Amsterdam. Le catalogue est précédé d'une introduction tout à fait élémentaire sur la mythologie gréco-romaine, dont l'utilité, en pareil lieu, paraît contestable; pourquoi, s'il fallait éclairer le public des Dimanches, ne pas énumérer aussi, en notant leurs attributs, les saints du christianisme? Les notices sont détaillées; l'auteur n'a pas visé à la concision. Mais la bibliographie n'a pas la précision nécessaire. « Zie : Bernouilli (*sic*), *Griechische Ikonographie* », sans plus, n'est pas une référence admissible, pas plus que « Collignon, *Histoire de la sculpture grecque* ». D'autres renvois — à Friederichs-Wolters, à Helbig, à Amelung (Florence) — ont le tort de ne pas indiquer les gravures auxquelles le lecteur peut avoir intérêt à se reporter. Ces petits défauts seront d'ailleurs faciles à corriger dans uue édition ultérieure; on n'en possède pas moins, dans ce volume, le catalogue d'une bonne collection de moulages, alors qu'à Paris nous avons bien des moulages, mais (sauf au Trocadéro) pas de catalogue.

S. R.

F. von Duhn. *Abgüsse nach antiken Bildwerken in Heidelberg.* 6e éd., Heidelberg, Hörning, 1913. In-8, 170 p. — Cette sixième édition d'un bon catalogue comprend une courte description de près de 600 objets, avec un luxe peut-être exagéré de références, d'ailleurs bien choisies : on y aura volontiers recours, en même temps qu'au catalogue déjà ancien des moulages de Berlin (Friederich-Wolters) et à celui des moulages de Lyon (Lechat). — Pourquoi indiquer (même avec un point d'interrogation) la provenance fantaisiste *Fréjus* pour l'Aphrodite à la draperie transparente du Louvre (n. 190), puisque j'ai montré que cette statue est d'origine campanienne? Pourquoi citer (d'après l'*Anzeiger*) un article inepte de Rochefort à propos de la Vénus de Milo (n. 364) et ne pas citer la seule bonne héliogravure de cette statue (*Gazette*, 1890, I, p. 390)? Le Gaulois de Venise (n. 349) n'est pas représenté *sich verteidigend*, puisque son bras droit et l'arme qu'il tient sont des restaurations. Il y aurait plus d'une observation de détail à ajouter [1] ; je me contente d'exprimer le regret qu'il n'y ait pas d'index.

S. R.

Paul Dissard. *Le Musée de Lyon. Les Peintures.* Paris, Laurens, 1913. In-8, 72 p., avec 354 gravures. — Ce catalogue, très richement et très bien illustré, vient se joindre à ceux que la même librairie a déjà publiés des Musées du Luxembourg, de Tours et de Grenoble. Désormais, de trop peu connu qu'il était, le beau musée de Lyon deviendra familier à tous les amateurs de peinture. Il est fâcheux que le texte, c'est-à-dire le catalogue proprement dit, n'ait pas été l'objet de plus de soins. Les tableaux de Lyon ont des numéros d'ordre, suivant lesquels ils ont été cités dans les publications savantes : ces nos n'ont pas été reproduits. On trouve des mentions vagues telles que

1. Le Panisque de Munich (n. 433), donné sans références, a été publié (*Rép. stat.*, IV, p. 69, 5). Pour la stèle de Pella (n. 182), il ne fallait pas citer la publication des *Athen. Mitth.*, faite d'après un moulage, mais la belle héliogravure du *Bull. corr. hell.*, 1884, pl. 2. Que signifie (p. 118) la *schlechte Homerbüste im Louvre ?* Le seul buste d'Homère que j'y connaisse est très beau.

Digitized by Google

« acquis par la Ville », sans rien qui renseigne sur l'histoire antérieure du tableau. L'intéressant buste de saint Jérôme, reproduit comme *inconnu* (p. 3), a été attribué à Ercole Roberti par M. Berenson, qui le cite sous le n° 64. La *Déposition* de Sellaio (p. 1) est également d'un « inconnu » (Berenson, n° 62). Pas une ligne de bibliographie ; un panneau presque célèbre, comme celui de la *Généalogie de la Vierge* (p. 33), est catalogué « Inconnus. Ecole Flamande », sans plus. Nous possédons aujourd'hui, du Musée de Nantes, une admirable notice ; il ne serait pas excessif d'exiger, à l'avenir, un peu de compétence dans la rédaction d'autres catalogues, fussent-ils illustrés.

S. R.

1. **Musée du Louvre.** *Les salles de peinture. Plan-guide illustré.* Paris, Braun, 1912. In-8, 211 p., avec gravures et plans. — 2. **L. Hourticq,** *Les tableaux du Louvre. Histoire-guide de la peinture.* Hachette, 1912. In-8, 160 p., avec gravures et plans. — 3. **P. Vitry,** *Le Musée du Louvre. Guide-sommaire.* Paris, Braun, 1913. In-8, 86 p., avec gravures et plans.

Ces trois volumes sont tous richement et soigneusement illustrés ; le plus recommandable à cet égard est le n° 2, dont les zincogravures, moins nombreuses que celles du n° 1, sont, en revanche, de qualité supérieure. Mais, si l'on considère le texte, il n'y a pas de comparaison possible : les n°s 2 et 3 sont de bons petits livres ; le n° 1 est à mettre au pilon.

On apprend, dans le n° 1, que Bonifazio est un peintre florentin, que la Vierge de Baldovinetti est de l'école de Botticelli, que le portrait de Michel-Ange est l'œuvre de Tintoret, que le Pérugin est distinct de Vannucci, que certains tableaux sont l'œuvre de Giovanni *ou* Gentile Bellini. Les noms estropiés ne se comptent pas. Spécimens de style : « Louis XVI *s'adonna à l'école hollandaise* ; l'*Angelus* de Millet et le *1814* de Meissonier sont des *œuvres mondialement connues* ». On apprend encore que le mobilier donné par Mme Boursin « est évalué à plus d'un million », que la collection Adolphe de Rothschild « est évaluée à 20 millions »; mais on n'apprend pas — dans l'historique du Musée ! — que la Révolution et Napoléon Ier ont ajouté aux richesses du Louvre, que Napoléon III a fait acquérir la collection Campana. Le rédacteur n'a pas signé ; c'est ce qu'il a fait de plus sage.

M. Hourticq parle de ce qu'il sait et émet, à l'occasion, des vues personnelles ; il écrit avec élégance et non sans finesse. Son petit *Guide*, qui est aussi un précis d'histoire, sera très lu et rendra service. Son tort est parfois de ne pas assez expliquer les œuvres et de trop chercher l'esprit. Exemples : ce qui est dit de la *Visitation* de Ghirlandajo est juste, et même fin, mais les deux saintes femmes qui encadrent la scène principale ne sont pas désignées ; ce qui est dit de l'*Antiope* de Corrège est exact (à un détail près)[1], mais pourquoi cette réflexion : « La pose de la dormeuse est trop jolie pour être commode » ? Cela est peut-être

(1) « Les anciens inventaires disaient seulement : *Nymphe et Satyre.* Ce n'est qu'assez tard qu'on appela les sujets de ce genre : *Antiope et Jupiter* ». M. Hourticq oublie (Corrado Ricci l'a oublié aussi) que Corrège a peint la suite des amours de Jupiter, Io, Léda, Danaé, Ganymède ; Antiope figurait naturellement dans cette série.

Digitized by Google

« joli », mais n'est sûrement pas vrai ; on dort à merveille dans cette position. — La *Salle La Caze* (école française), et les dessins ont été quelque peu sacrifiés.

Le *Guide* de M. Vitry est le plus compréhensif et le plus pratique; il est d'ailleurs le plus sommaire. Tout commençant devra désormais le lire en suivant l'itinéraire indiqué. Bien entendu, l'auteur a dû choisir et ne citer que des œuvres de premier ordre ; il arrive rarement qu'on soit en désaccord avec lui sur le choix ; pourtant (p. 20), je crois qu'il ne fallait pas parler de la *Résurrection* de Memling, mais de l'admirable panneau légué par Gatteaux ; p. 38, il était peu utile d'énumérer les fontes du Primatice dans les galeries Denon et Mollien et il eût mieux valu décrire un des sarcophages, celui de Diane et Actéon, par exemple. J'ai noté peu d'erreurs ; p. 39, Scopas n'est pas « l'auteur du célèbre Mausolée d'Halicarnasse » ; p. 40, ce n'est pas en 1816 qu'Elgin a enlevé les sculptures du Parthénon ; p. 43, l'*Ara pacis augustae* n'a été « reconstituée » ni au Louvre ni ailleurs. L'illustration a été choisie avec beaucoup d'intelligence, mais il y aurait lieu de rectifier la légende de la planche intitulée « Statuettes de Tanagra » : une seule des trois statuettes figurées provient de Béotie.

S. R.

Seymour de Ricci. *Le style Louis XVI. Mobilier et décoration.* Paris, Hachette, 1913. In-4°, XVIII p., avec 456 gravures. — Si je parle ici de ce bel ouvrage, c'est que la naissance du style Louis XVI s'explique par la renaissance de l'antique ; la découverte de Pompéi, le voyage de Marigny en Italie, les ouvrages de Winckelmann sur l'art grec en ont été les principales causes, jointes à la fatigue du public, réponse aux extravagances sans frein du style rocaille. Dans son introduction, M. de Ricci a remarqué les circonstances qui ont présidé à cette évolution du goût (longtemps avant l'avènement de Louis XVI) et donné une utile bibliographie des suites de planches où sont gravés des meubles du style nouveau. L'illustration est abondante et excellente ; il y a une table des matières, mais pas d'index.

S. R.

Ed. Chavannes et **P. Pelliot.** *Un traité manichéen retrouvé en Chine.* Deuxième partie. Paris, Imprimerie Nationale, 1913. In-8, p. 123-360, avec 2 planches (extrait de *Journal asiatique*). — De Guignes, dès 1756, crut reconnaître les Manichéens dans les *mo-ni* des auteurs chinois. Aujourd'hui, c'est toute l'histoire du manichéisme en Chine que les textes permettent de suivre, depuis ses débuts vers 695 jusqu'à la condamnation portée contre cette doctrine par les Ming à la fin du XIVe siècle. Le recueil des passages concernant le manichéisme chinois, et surtout les commentaires dont les éditeurs les ont accompagnés, constituent un ensemble du plus grand prix pour l'histoire des religions. Si l'influence du manichéisme sur le bouddhisme du moyen âge est encore hypothétique, il paraît certain qu'il a exercé une action importante sur le développement interne du taoïsme. En Chine, le manichéisme s'appelle *ming-kiao*, ce qui signifie « la religion de la Lumière » (la Lumière opposée à l'Obscurité). Il y fut introduit par des Iraniens, d'abord dans le nord ; en 763, le *qaghan* ouigour se convertit à la religion nouvelle, qui, forte de cet appui poli-

Digitized by Google

tique, se développa rapidement et survécut à la ruine de l'empire ouigour (841). « Au XIVe siècle, plus tard peut-être, du haut des Trois montagnes et des rives du Fleuve Bleu, les louanges montent encore vers Mâni, l'Envoyé de la lumière, quand depuis longtemps les voix de ses derniers fidèles se sont éteintes en Occident » (p. 340). Comment expliquer cette extraordinaire fortune d'une religion qui compta tant d'apôtres et de martyrs? On nous dit que « sa cosmogonie épique, les talents astrologiques de ses prêtres, firent impression sur le peuple », qu'un empereur de Chine, en 799, ordonnait aux religieux manichéens de prier pour faire tomber de la pluie, que le principe dualiste du manichéisme et la base quinaire de ses catégories s'accordaient en gros avec les anciennes hypothèses de la cosmogonie chinoise (p. 339). Ce sont là de minces avantages. On admettra plutôt que le manichéisme dut sa force expansive au dualisme, réponse naïve, mais claire au problème du mal, et à l'ascétisme mystique qui prétend ouvrir la voie du salut. *Vulgus vult decipi*, cela fut vrai en Orient comme en Occident; mais pourquoi tant d'autres folies ont-elles éveillé moins d'enthousiasme et fait mille fois moins de dupes que celle-là? S. R.

L. Tuetey. *Procès-verbaux de la Commission temporaire des Arts, publiés et annotés*. Tome I, Paris, Imprimerie Nationale, 1912. Gr. in-8, LXIV-688 p. — En 1793, une *Commission temporaire des Arts* fut nommée à l'effet d'inventorier les richesses que la suppression des Académies, des maisons religieuses, des résidences royales, ainsi que les confiscations de biens d'émigrés et de condamnés, ajoutaient en masse au patrimoine de la nation; cela dura jusqu'à la fin de 1795. Les procès-verbaux, conservés aux Archives nationales, attestent, en général, la compétence et l'activité des commissaires; c'étaient, pour la *section des antiquités*, André Barthélemy (neveu de l'abbé), Le Blond, Millin, Varon et Wicar. Bien des détails concernant l'archéologie seraient à relever. Voici une mention à retenir, relative à une inscription d'ailleurs connue (p. 116). « Lettre du citoyen Barbié (du Bocage) qui annonce une carte géographique dressée sous l'empire de Constance Chlore ou de Constantin, et gravée sur les quatre faces d'un marbre blanc qui servait sans doute de base à une colonne. Ce marbre a été découvert il y a environ 80 ans à Autun. Il est arrêté qu'il sera écrit au district d'Autun pour appeler son attention sur ce monument et sur la conservation d'autres monuments antiques qui se trouvent dans son arrondissement ». Je cite encore les quelques lignes relatives aux antiquités d'Arles (p. 329) : « La section fait son rapport sur la ville d'Arles et sur les monuments qu'elle renferme. Ce rapport est renvoyé au Comité d'instruction publique. » Sur quoi l'éditeur ajoute en note : « Ce rapport, très érudit, daté du 20 thermidor, est de la main de Le Blond et signé de lui et de Varon (F^{17} 1238, n. 36). Il y est dit, à l'éloge des commissaires du district d'Arles, que ceux-ci « voyant avec peine les monuments exposés aux injures de l'air et dégradations » sollicitent des mesures en vue de la conservation des antiquités de cette ville et de la continuation des fouilles commencées le long de l'avant-scène du théâtre romain » Tous ces rapports archéologiques, dont il existe un assez grand nombre, demanderaient à être examinés par un savant compétent. Renvoi au commandant Espérandieu. S. R.

Digitized by Google

A. Wolkoff-Mouromtzoff. *L'à peu près dans la critique et le vrai sens de l'imitation dans l'art.* Bergame, *Arti grafiche*, 1913. Gr. in-8, 508 p., avec nombreuses gravures. — La première qualité de ce livre est d'être divertissant. On le lit d'un bout à l'autre sans ennui, au contact — et même sous la férule — d'une personnalité vigoureuse, d'un ami des arts qui a beaucoup voyagé à travers les Musées et les livres sans abdiquer son jugement, sans s'incliner avec révérence devant les grands noms. Le but principal de l'auteur est de protester contre la critique subjective, impressionniste, qui se complaît à des métaphores, à des phrases brillantes, au lieu de se demander tout d'abord si l'auteur d'une œuvre d'art savait son métier, en particulier si un peintre célèbre, s'appelât-il Raphaël ou Ingres, dessinait correctement, si son exécution était à la hauteur de sa conception. « La beauté de l'œuvre, écrit M. W., dans les parties qui imitent les choses réelles, c'est-à-dire qui répondent au but immédiat de l'art, sera toujours appréciable d'une manière objective » (p. 359). On peut ne pas concéder ce principe. On peut dire du dessin correct ce que Pilate disait de la vérité : « Qu'est-ce que le dessin correct ? » Les libertés qu'un artiste a le droit de prendre avec la nature vulgaire, telle que la révèle la photographie, sont bien plus larges que ne paraît le penser M. W. Il est curieux de le voir écrire, à propos d'Ingres : « Les défauts de dessin que nous venons de signaler dans ses toiles sont si flagrants que de nos jours on les pardonnerait à peine à un simple élève (p. 373) ». Tandis que Taine, dans la fameuse Sainte Thérèse du Bernin, était surtout frappé du caractère érotique du groupe, M. W. écrit sévèrement (p. 323) : « Nous aurions préféré voir Taine remarquer les défauts sérieux du bras et de l'épaule, plutôt que de s'absorber dans la contemplation de ce sourire demi-complaisant, demi-malin. » Ainsi la critique *objective* consisterait surtout à noter des « fautes de desssin », alors pourtant qu'il y a quelque chose de très *subjectif* dans l'idée qu'on se fait de la correction des formes, parce que la nature, qui ne montre que des individus, laisse une singulière latitude à la fantaisie de l'artiste qui s'élève de l'individuel vers l'idée. L'infériorité des *primitifs*, suivant M. W. (p. 159), est due « au simple fait que les artistes dessinaient encore trop mal, c'est-à-dire que leur imitation, quoique fort minutieuse, n'était jamais ni assez vraie ni assez exacte dans la partie essentielle de l'œuvre » (p. 159). Et Jan Van Eyck, juste ciel ! (il n'est jamais question de ce dessinateur prodigieux, dont le nom manque à l'index). Cela dit, on lira avec plaisir et avec fruit les observations de M. W. à l'adresse des critiques qui se paient de mots et n'ont aucune connaissance personnelle des arts dont ils font l'histoire ; il y a là une réaction très légitime contre l'invasion de la littérature dans un domaine où elle sert à tout sans suffire à rien. On s'étonne pourtant qu'une réserve n'ait pas été faite en l'honneur de Fromentin, qui méritait d'être loué pour sa double compétence, alors que Müntz, Taine et beaucoup d'autres sont souvent pris à partie et non sans raison pour avoir parlé de ce qu'ils connaissaient mal[1].

S. R.

1. P. 119, ne pas écrire *l'Aproximénos* de Lysippe. — P. 33, il n'est pas exact que Michel-Ange ait peint nue la Vierge du *Jugement dernier* et qu'elle ait été

Digitized by Google

F. Martin-Sabon. *La photographie des monuments et des œuvres d'art.* Paris, Ch. Mendel, 1913. In-8, 104 p., avec planches et gravures. — Nous trouvons ici à la fois le conseil et l'exemple, car ce guide est illustré de photographies excellentes, prises souvent dans des conditions très difficiles. On peut recommander particulièrement aux archéologues ce qui concerne les appareils de photographie à grande distance (*téléobjectif, téléphot*) et les instructions pour la photographie des œuvres d'art, sculptures, tableaux, faïences, etc. La photographie des tableaux est encore presque partout mal pratiquée, au point que les clichés d'après d'anciennes peintures sont souvent inutilisables ; cela tient surtout à l'emploi de glaces *non* « panchromatiques », à l'absence d'un écran jaune et aussi au fait qu'on photographie de vieux tableaux avant de les laver. Malheureusement, les conservateurs de musées et les amateurs n'autorisent pas toujours l'emploi d'une éponge ; mais il s'agit de savoir si l'un veut photographier une peinture, ou seulement la poussière et la crasse qui la dissimulent sans la protéger.

S. R.

Paul Souriau. *L'esthétique de la lumière.* Paris, Hachette, 1913. In-8, XII-436 p., avec 76 figures. — Sujet nouveau, traité avec profondeur et délicatesse. Il y a des sons et des odeurs désagréables ; pourquoi toute lumière nous plaît-elle, et pourquoi les variétés, les dégradations mêmes de la lumière charment-elles notre sensibilité ? Ce n'est pas une question d'intensité, mais de qualité, et ici, comme toujours, la qualité est ce qu'il y a de plus difficile à saisir. Si je signale ce travail d'esthétique philosophique, c'est qu'il cherche souvent ses exemples dans le domaine de l'art et nous offre des théories, ou du moins des hypothèses, pour expliquer ce qui nous séduit davantage, par exemple dans un tableau vénitien du XVIe siècle ou chez Rembrandt. Voici quelques lignes qui résument une des doctrines de l'auteur : « La lumière doit en grande partie son attrait au bien-être physique qu'elle nous donne. Toutes les sensations qui tendent à la manifester comme une activité bienfaisante augmentent son charme et sa beauté ; toutes celles qui ont une signification inverse la déprécient et font baisser sa valeur esthétique ».

S. R.

Ernest F. Fenellosa. *L'art en Chine et au Japon* ; adaptation et préface par Gaston Migeon. Paris, Hachette, 1914. In-8, 336 p. avec 197 grav. et 16 pl. col. — C'est une curieuse figure d'archéologue et d'amateur que celle d'Ernest Fenellosa, dont M. Migeon vient de rendre le grand ouvrage plus accessible aux lecteurs français. Fils d'un musicien espagnol établi aux Etats-Unis, Fenellosa fut appelé au Japon en 1878, pour y enseigner l'économie politique et la philosophie. Bientôt il s'intéressa passionnément aux arts de l'Extrême-Orient, devint l'un des promoteurs de la réorganisation de l'enseignement des beaux-arts au Japon, et l'un des membres de la commission chargée

habillée par Daniel de Volterre ; les plus anciennes copies prouvent le contraire. Jamais la Vierge n'a été figurée sans vêtement, sinon dans des esquisses, de simples études préliminaires.

Digitized by Google

d'inventorier les richesses d'art du pays. Toutefois il n'oubliait pas son pays natal, où il retourna pour devenir directeur du musée de Boston, auquel il vendit la belle collection qu'il avait formée. Le reste de sa vie fut partagé entre les Etats-Unis et le Japon, où il séjourna encore de 1897 à 1900. En mourant (1908) il demanda à dormir son dernier sommeil dans le pays qu'il avait tant aimé : des amis pieux y veillèrent, et ses cendres reposent dans le jardin du Temple de Miidera, près d'Omi.

Fenellosa laissait inachevé un grand ouvrage dans lequel il avait espéré donner les résultats de trente années d'études sur les arts de la Chine et du Japon, principalement sur la sculpture et la peinture. Sa veuve, aidée par deux amis japonais, donna à ses notes une forme définitive, et les publia en deux volumes (Londres, 1912).

L'ouvrage de Fenellosa, un peu touffu et complexe, aurait peut-être rebuté les lecteurs français. Aussi M. Migeon fut-il prié de le condenser et de le clarifier; c'est ce qu'il a fait, non sans quelques difficultés, et on doit lui en savoir gré, car il a donné ainsi un volume où les curieux trouveront des idées générales et un corps de doctrine. Le livre de Fenellosa, en effet, n'est pas celui d'un archéologue minutieux qui s'attache aux détails ; il révèle, au contraire, la main d'un philosophe et d'un historien. L'auteur ne s'attarde pas à décrire les monuments, mais note seulement les plus caractéristiques, en s'efforçant de montrer comment les grands courants philosophiques et religieux, comment les grands événements historiques ont fait prévaloir successivement telle ou telle manière de sentir et d'interpréter la nature. Insistant surtout sur les origines, et passant plus rapidement sur l'époque moderne il donne véritablement des vues d'ensemble, du plus haut intérêt.

Pour comprendre la valeur de cet ouvrage, et pour constater quels progrès la connaissance des arts de l'Extrême-Orient a faits depuis vingt ans, il suffit de se reporter au petit volume de M. Paléologue sur l'art chinois et aux livres de M. Gonse sur l'art japonais. C'est seulement depuis quelques années que l'on comprend que les œuvres du XVIIe et du XVIIIe siècle, jadis seules connues et admirées, sont les productions (parfois charmantes d'ailleurs) d'une période de décadence; elles sont les témoins de la fin d'une civilisation admirable, qui a produit ses chefs-d'œuvre il y a mille ans. Les origines de cet art si grand demeurent environnées de mystère; il faudra encore bien des explorations comme celles de MM. von Lecoq et Grünwedel, Aurel Stein, Foucher, Chavannes, Pelliot, bien des livres comme ceux de MM. Hirth, Bushell, Fenellosa, pour nous permettre de comprendre l'importance relative des civilisations qui se sont succédé durant tant de siècles, dans l'Asie centrale et orientale.

J. M. V.

F. Haverfield. *Ancient Town-planning.* Oxford, Clarendon Press, 1913. In-8, 152 p., avec 36 figures et plans. — Sujet presque nouveau — bien que très *actuel* — et traité d'une manière fort intéressante. Des fouilles récentes, surtout celles de Milet et de Priène, ont complété ce que nous savions par les historiens et les géographes sur les idées des anciens en matière de *plans de villes*, c'est-à-dire sur les conditions générales suivant lesquelles les villes,

Digitized by Google

une fois fondées, étaient appelées à surgir du sol et à s'étendre. M. Haverfield étudie successivement, à cet égard, Babylone, les cités de l'ancienne Grèce, celles de l'époque hellénistique, les premiers centres urbains de l'Italie, les villes romaines de l'Italie et des provinces, les maigres débris de la législation romaine en matière de démolitions et de constructions; un appendice concerne les villes chinoises. L'inscription d'Orange, seul fragment épigraphique d'un cadastre de ville, est reproduite en facsimilé et commentée (p. 107). Le plan *en échiquier*, qui prévaut dans l'Empire d'Occident, doit sans doute son origine à la castramétation, à moins que ce ne soit à la science augurale; quoi qu'il en soit, les plus anciens exemples de cette disposition sont antérieurs à la fondation de Rome et se constatent dans les terramares. — On peut recommander la lecture de ce petit livre à d'autres gens qu'aux archéologues; le moment est venu où la civilisation moderne, soucieuse d'air et de lumière, doit faire une science de l'architecture des villes, comme de celle des édifices. Hippodamos de Milet, dès le ve siècle, lui a montré la voie.

S. R.

Magda H. Ohnefalsch-Richter. *Griechische Sitten und Gebräuche auf Cypern.* Berlin, Reimer, 1913. In-8, 369 p., avec 1 carte et 226 gravures. — On trouvera réunies ici, sous une forme très agréable, une foule d'observations de première main, portant non seulement sur les mœurs et usages des Chypriotes modernes, mais sur leurs industries indigènes et ce qui peut constituer chez eux des survivances de leurs arts à l'époque païenne et à l'époque byzantine. Il est curieux de comparer les bijoux portés actuellement par les femmes de Chypre à ceux qui ont été exhumés de tombes plus de vingt fois séculaires; il ne l'est pas moins d'étudier, avec figures à l'appui, les outils et instruments anciens, vases, verroux, faucilles, etc., rapprochés de ceux qui sont restés en usage. Les cérémonies religieuses et les fêtes populaires révèlent aussi, sous leur christianisation superficielle, certains traits remontant à une très haute antiquité (très intéressante description de la fête de la résurrection de Lazare, adaptation chrétienne des Adonies). Il faut savoir gré à l'autrice d'avoir marqué les analogies sans les serrer de trop près, sans exclure *a priori* la part du hasard et des ressemblances qui existent naturellement entre les choses quand elles répondent à des besoins similaires. Un chapitre final, qui n'est pas le moins instructif, résume, avec chiffres à l'appui, les progrès réalisés dans l'île sous le gouvernement anglais; là aussi, Mme O. R. a su trouver une *via media*, à égale distance entre le panégyrique et le dénigrement. Très bien illustré, ce livre est, par surcroît, fort aimablement écrit et par endroits d'une lecture divertissante; M. Max Ohnefalsch Richter a sans doute fourni beaucoup d'informations à son épouse, mais personne — *bonâ pace dixerim* — ne le soupçonnera d'avoir tenu la plume en son lieu.

S. R.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS, IMPRIMERIE ORIENTALE DE A. BURDIN ET Cie

Digitized by Google

Leroux Edit. Heliog E. Doistau

PEIGNE EN OR
découvert dans le tumulus de Solokha
(District de Mélitopol)

Digitized by Google

Digitized by Google

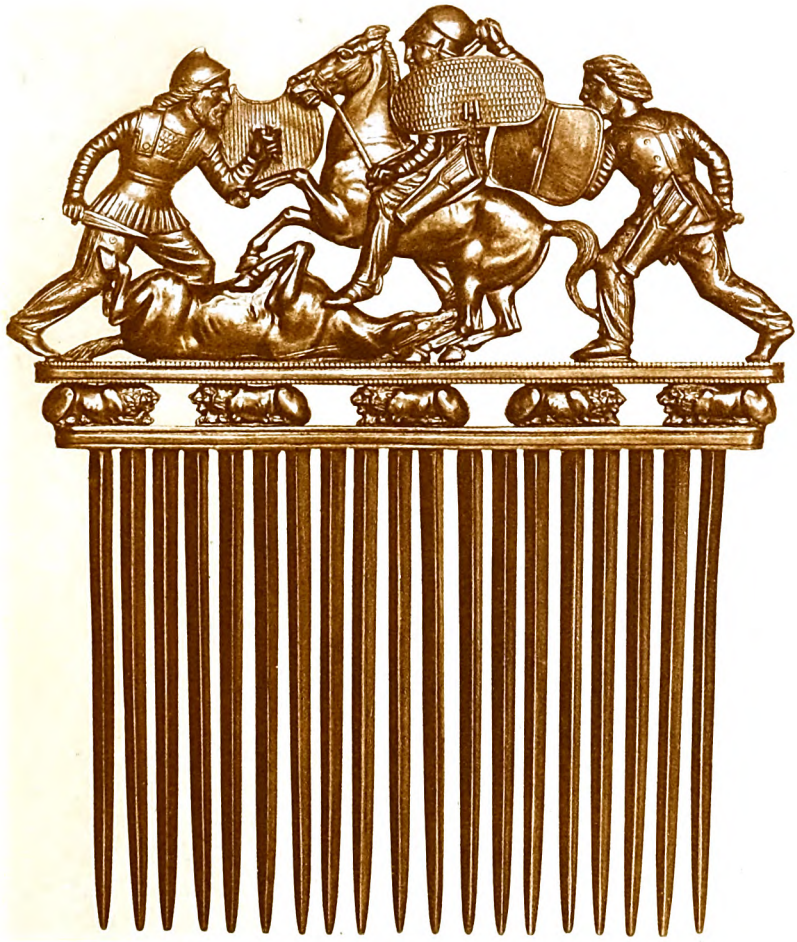

Leroux Edit. *Heliog. E. Doisneau*

PEIGNE EN OR
découvert dans le tumulus de Solokha
(District de Mélitopol)

Digitized by Google

Digitized by Google

VASE D'ARGENT ORNÉ DE RELIEFS
Tumulus de Solokha

E. Leroux, Édit.

Demoulin frères, Sc.

Digitized by Google

Digitized by Google

VASE D'ARGENT ORNÉ DE RELIEFS
Tumulus de Solokha

E. Leroux, Édit. Demoulin frères, Sc.

Digitized by Google

Digitized by Google

VASE D'ARGENT ORNÉ DE RELIEFS
Tumulus de Solokha

E. Leroux, Édit.

Demoulin frères, Sc.

Digitized by Google

Digitized by Google

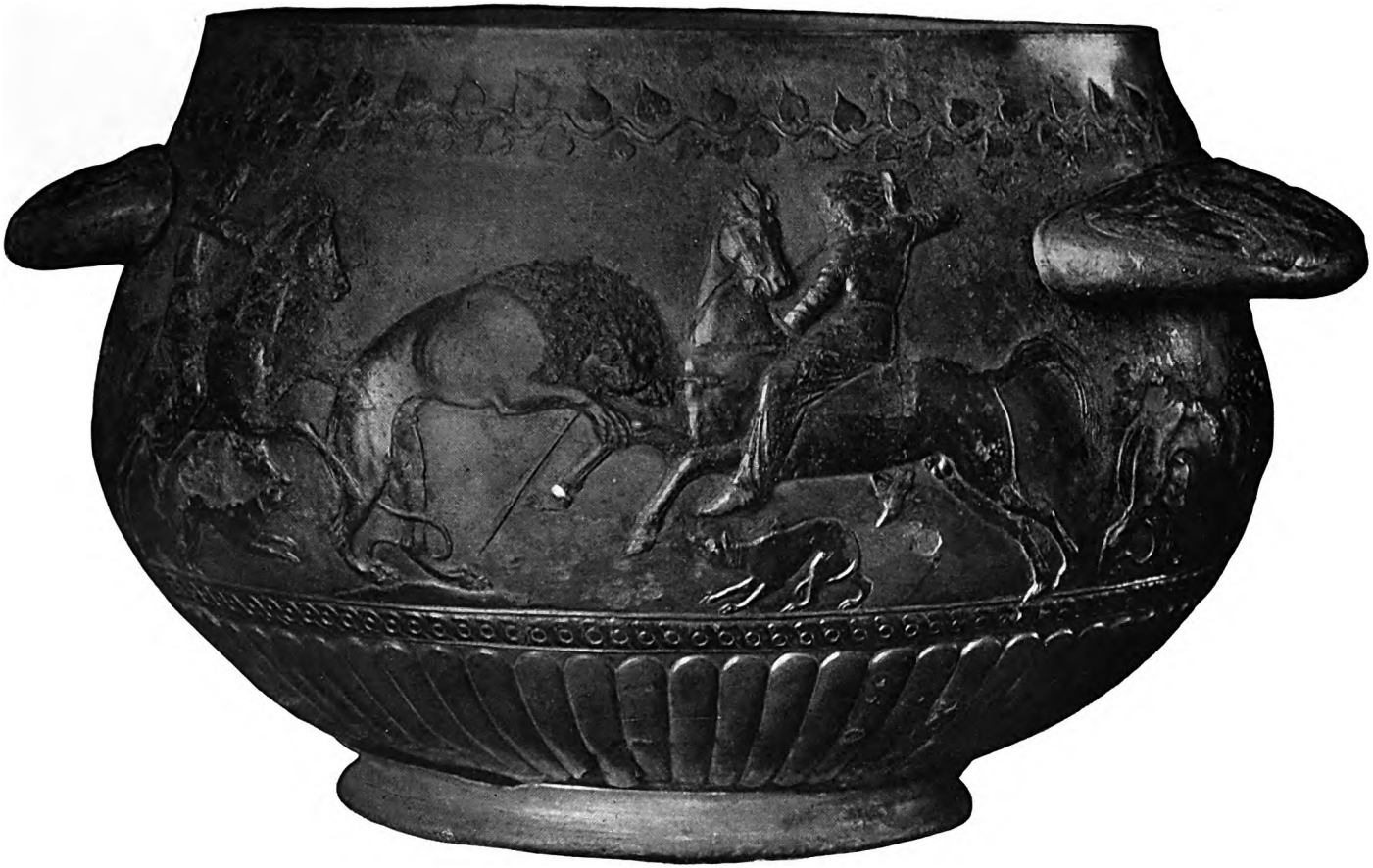

VASE D'ARGENT ORNÉ DE RELIEFS
Tumulus de Solokha

E. Leroux, Édit.

Demoulin frères, Sc.

Digitized by Google

Digitized by Google

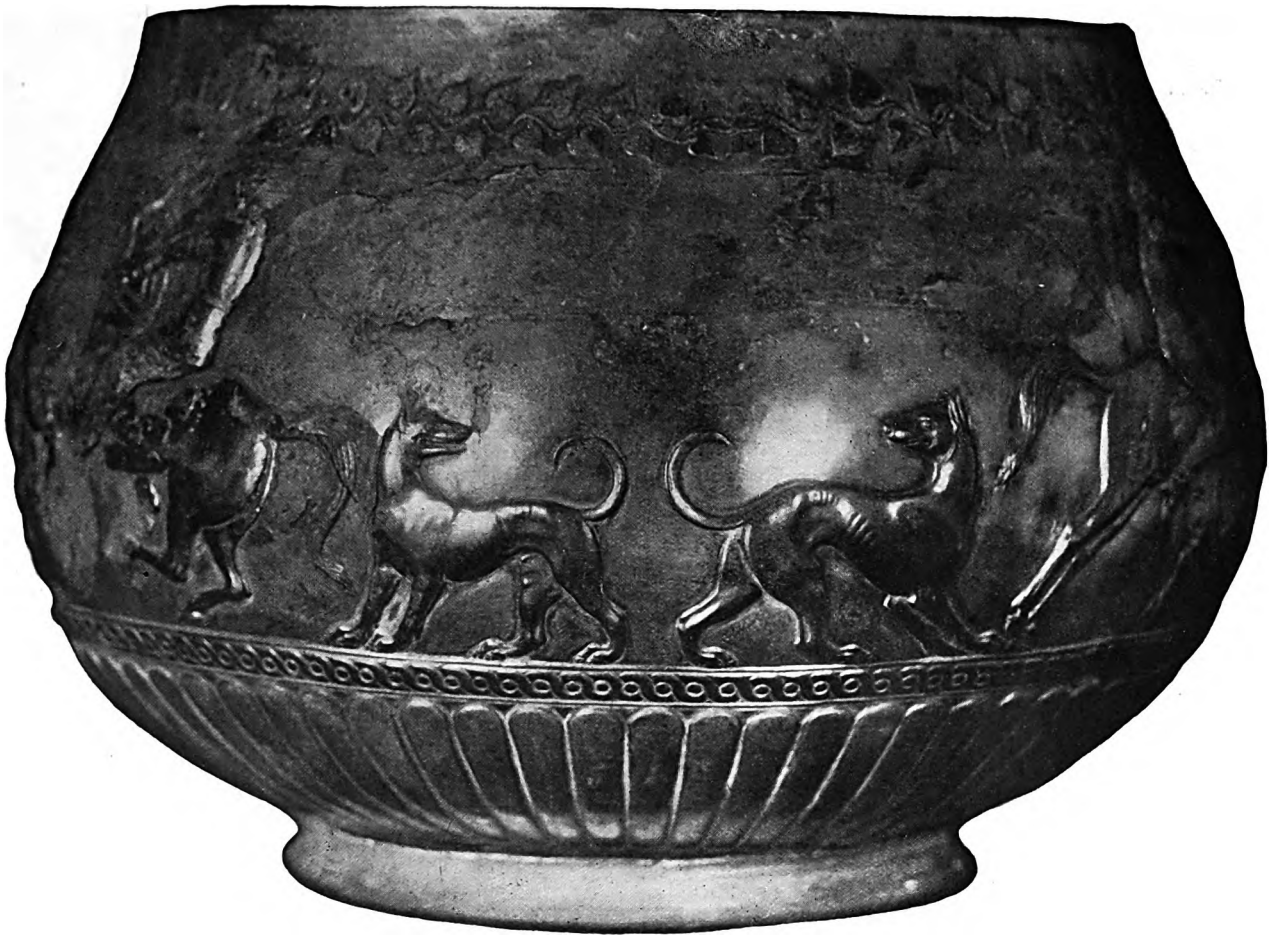

VASE D'ARGENT ORNÉ DE RELIEFS
Tumulus de Solokha

E. Leroux, Édit.

Demoulin frères, Sc.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

VASE D'ARGENT ORNÉ DE GRAVURES
Tumulus de Solokha

E. Leroux, Édit.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PHIALE EN OR, DÉCORÉE DE RELIEFS

Tumulus de Solokha

E. Leroux, Édit. Demoulin frères, Sc.

Digitized by Google

Digitized by Google

FOUILLES NOUVELLES A BOLOGNE

Le hasard a favorisé l'an dernier l'archéologie bolonaise. Des travaux de construction dans un faubourg ont révélé une importante nécropole préhistorique. Les fouilles ont duré tout l'été et tout l'automne derniers. On s'occupe actuellement à vider les ossuaires récupérés et à faire le bilan de la trouvaille; mais, sans attendre les résultats définitifs, l'actif directeur du Musée de Bologne a déjà publié une relation préliminaire des recherches auxquelles il a présidé[1]. Écrite d'enthousiasme, cette relation est déjà riche de faits et plus encore, comme d'ailleurs tous les travaux de M. Ghirardini, pleine d'idées. On saura bon gré à l'auteur de soumettre aussi rapidement à la discussion les hypothèses que lui a suggérées son heureuse découverte.

Située à l'est de Bologne, à 500 mètres hors de la porte S. Vitale, sur la grand'route conduisant à Villanova, à 1.500 mètres environ des deux tours penchées qui marquent à peu près la limite de l'habitat préhistorique de ce côté, la nouvelle nécropole appartenait non pas à Bologne même, mais à quelque village suburbain. La présence aux portes de la capitale d'une bourgade assez importante, semble-t-il, inspire à M. Ghirardini une théorie touchant la constitution de la ville du premier âge du fer : la théorie des *pagi* bolonais. Il lui semble probable que l'immense agglomération de fonds de cabanes, considérée jusqu'ici comme une cité, ne fut jamais qu'un groupe de vil-

1. Gherardo Ghirardini, *La necropoli antichissima scoperta a Bologna fuori Porta San Vitale*, Nota preliminare (con 7 figure) communicata alla Classe di Scienze Morali della R. Accademia delle Scienze dell'Instituto di Bologna nella Sessione del 26 Giugno 1913, Bologna, Tipografia Gamberini e Parmeggiani, 2 nov. 1913. — Les fouilles ont été reprises et continueront cet été.

Digitized by Google

lages distincts, un ensemble de *pagi* plus ou moins étendus et qui seraient venus s'établir en cet endroit, soit au même moment, soit à des dates diverses.

Dans le livre publié il y aura bientôt deux ans sur *Bologne villanovienne et étrusque*[1], j'avais noté avec étonnement l'extension extraordinaire que semblait avoir atteinte l'agglomération villanovienne de Bologne. Deux ou peut-être trois cents hectares pour une ville préhistorique, remarque avec moi M. Ghirardini, ne peuvent manquer de provoquer un sentiment de stupeur. Je m'étais demandé si les habitations, au lieu de former un tout compact, n'auraient pas été groupées, comme M. Ghirardini propose aujourd'hui de le reconnaître, en plusieurs villages distincts. Les raisons qui m'avaient dicté une réponse négative ne semblent pas suffisantes à M. Ghirardini. Je dois avouer de mon côté que ses arguments n'ont pas modifié mon sentiment.

Tout d'abord, s'il fallait, pour désigner ces prétendus villages préhistoriques de Bologne, faire usage d'un mot latin, je préférerais le terme *vicus* qui signifie village à *pagus* qui s'applique plutôt à une circonscription territoriale, indépendamment des habitations qui s'y peuvent rencontrer. Mais laissons cette insignifiante querelle de mots.

La ville de Bologne est construite sur une sorte de terrasse qui, au pied des collines de l'Apennin, domine de quelques mètres la basse plaine du Pô. Les habitations préhistoriques occupent une portion de ce terre-plein comprise entre deux torrents, l'Aposa à l'est et le Ravone à l'ouest. Mais, fait remarquer M. Ghirardini, ces ruisseaux limoneux de l'Apennin ont tendance à changer facilement de lit. J'avais eu moi-même l'occasion de l'observer lors des fouilles exécutées en 1906 dans le voisinage du Ravone[2]. L'Aposa lui aussi a donc pu, au

1. A. Grenier, *Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 106, Paris, Fontemoing, 1912.
2. *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, XXVII (1907), *Fouilles de l'Ecole française à Bologne*, pp. 372-373.

Digitized by Google

cours des âges, couler à quelque distance du canal souterrain où il est enfermé aujourd'hui. Il aurait précisément coupé, pense M. Ghirardini, cette terrasse que je considérais comme une plateforme d'une seule tenue. La preuve en serait fournie par le nom *Val d'Aposa*, que conserve une rue située à quelque distance à l'ouest de l'Aposa actuel. J'avoue que, pour ma part, j'hésiterais à faire remonter le nom de cette rue beaucoup plus haut que le moyen âge. Pour l'époque villanovienne, le passage du torrent semble indiqué non loin de son cours actuel par la trouvaille de tombes archaïques sous l'ancienne église de Santa Maria del Carobbio, dans le voisinage de la Mercanzia et des deux tours. Et puis, que sur les deux kilomètres environ qui séparent le Ravone et l'Aposa, on rogne, si l'on veut, de chaque côté cinquante ou cent mètres réservés au vagabondage des torrents, le reste suffira encore largement pour une ville.

Je suis convaincu avec M. Ghirardini et son collègue l'illustre professeur de géologie V. Simonelli, dont il invoque le témoignage, que les habitants primitifs de la plaine du Pô furent conduits par la nécessité à ne planter leurs humbles demeures que sur les zones les plus élevées, en évitant les bas-fonds marécageux. Mais je n'aperçois entre l'Aposa et le Ravone qu'une seule zone et pas le moindre bas-fond marécageux. Une ville du premier âge du fer devait sans doute s'y trouver fort au large. Mais pourquoi trois, quatre villages ou même davantage, comme le dit M. Ghirardini, seraient-ils venus s'y serrer les uns contre les autres? Ils s'y seraient trouvés à l'aise, nous affirme-t-on. — Oui, à condition de n'être que les hameaux d'une même bourgade, et non pas des agglomérations distinctes et, par cela même, toujours plus ou moins rivales.

Dans une note, M. Ghirardini esquisse la topographie de ces différents villages bolonais. « Le principal aurait été constitué, « semble-t-il, par le groupe très dense de fonds de cabanes qui « s'étend de la porte S. Isaia à l'église S. Francesco; un autre

Digitized by Google

« aurait été situé entre les rues d'Azeglio et Garibaldi autour « de la place S. Domenico. Vers l'est et au nord, deux groupes « de moindre importance auraient fourni les sépultures de la « place de la Mercanzia et de la via Reppublicana... Il n'est « pas exact d'affirmer, ajoute-t-il, que tous les points fouillés « à l'intérieur de Bologne aient fourni *également* des fonds de « cabanes. Un coup d'œil jeté sur le plan de Zannoni suffit « pour remarquer l'inégale distribution et les nombreuses « lacunes de ces traces d'habitations, traces assez souvent rares, « faibles et mal définies ». — Un premier regard sur cet excellent plan distingue bien, en effet, les deux groupes principaux indiqués par M. Ghirardini. Mais, à prolonger cet examen, on ne tarde pas à apercevoir entre ces deux groupes d'autres points marquant des emplacements de fonds de cabanes disséminés çà et là de part et d'autre des rues Saragozza et Urbana qui relient les environs de la place S. François à ceux de la place S. Dominique. Partant de l'église S. François, les traces de cabanes se prolongent vers l'est le long des rues Ugo Bassi et delle Asse, sous le Palais communal, sous la statue de V. Emmanuel devant S. Petronio, sous la via Foscherari autour du Musée civique, jusqu'aux abords de l'Aposa. Et si l'on va jusqu'à ouvrir le volume un peu rébarbatif qui accompagne le plan, on comprend la raison de l'inégale distribution des fonds de cabanes. Les traces d'habitations préhistoriques sont apparues nombreuses dans les quartiers où Zannoni eut l'occasion de développer les travaux de canalisation souterraine qui les lui faisaient découvrir. Là où ses travaux furent moins amples, son plan est moins fourni. Ailleurs, le hasard seul a pu, de temps en temps, faire apercevoir dans le sous-sol les taches caractéristiques marquant l'emplacement des huttes primitives. Ne jouons donc pas sur le sens du mot *également*. Non, le nombre des fonds de cabanes découverts n'est pas égal dans tous les quartiers de Bologne. Je ne prétends même pas que le groupement des habitations ait été partout également compact. J'ai affirmé seulement, et cela sur la foi du livre de Zannoni, que les divers

Digitized by Google

points explorés à l'intérieur d'un périmètre donné ont, comme les environs de S. François et de S. Dominique, fourni des fonds de cabanes. Jamais au contraire on n'y a trouvé trace de sépulture. Bologne villanovienne ne saurait donc être comparée à Rome primitive avec ses villages distincts couronnant les hauteurs, tandis que sur les pentes des collines et entre elles, au Forum, s'étendaient les nécropoles.

Abandonnons donc les *paqi bolonais* pour en revénir au cimetière de la porte San Vitale.

Les tombes appartiennent, reconnaît M. Ghirardini, à la phase primitive de la civilisation villanovienne désignée sous le nom de *Benacci I*. Elles paraissent même, dans leur ensemble, plus anciennes que celles des nécropoles bolonaises proprement dites. Mais quelques indices permettent de supposer que vers le sud et l'ouest devaient se trouver des sépultures moins archaïques. On ne saurait donc admettre que le village ait été abandonné lors de la fondation de la ville

J'avais remarqué dans mon livre que la première civilisation Benacci n'était que faiblement représentée à Bologne relativement aux autres périodes. Les cinq cents tombes nouvelles contredisent cette observation. J'en concluais que la civilisation villanovienne ne commençait au nord de l'Apennin que vers la fin de la première période de l'âge du fer. J'avais tort; elle y est évidemment plus ancienne. Je passe également condamnation sur mes efforts pour interpréter comme traits provinciaux les caractères d'archaïsme que présentent certaines parties de la nécropole de Verucchio près de Rimini. Je rappelle aussi les tombes villanoviennes archaïques d'Este dont la présence, dans une couche inférieure aux plus anciennes sépultures vénètes n'allait pas sans me causer quelque embarras. Undset avait donc raison de prédire la trouvaille autour de Bologne de tombes plus anciennes que celles que l'on connaissait. L'événement n'a déjoué ses prévisions qu'en les faisant découvrir, non pas à l'ouest de la porte S. Isaia, près du terrain Benacci et de S. Polo del Ravone où je les avais cherchées en vain en 1906,

Digitized by Google

mais à l'est et à quelque distance de Bologne, hors de la Porte San Vitale. Les débuts de la civilisation villanovienne dans la plaine du Pô doivent donc être considérés comme plus précoces que je ne le supposais; ils remontent au IXe ou même au Xe siècle avant notre ère bien plutôt qu'au VIIIe.

L'archaïsme de ces tombes se trahit surtout par leur pauvreté. Quatre fois seulement sur près de 500, l'ossuaire était accompagné d'un vase accessoire. Parfois un modeste bijou, bracelet ou fibule, ou bien un rasoir lunulé, était déposé parmi les cendres. Ces modestes sépultures se serrent les unes contre les autres en groupes souvent extrêmement denses : elles s'enfoncent sous terre à des profondeurs variables; plusieurs sont abritées sous un petit caisson de dalles irrégulières placées de champ. Assez fréquemment, paraît-il. leur emplacement était marqué d'une stèle grossière, simple caillou de fleuve ou éclat de pierre brut.

Exception faite des stèles, dont la présence n'avait été jusqu'ici que très rarement notée pour la période ancienne, les autres particularités se retrouvent couramment durant le premier âge du fer italien. Pour n'en citer qu'un exemple, plusieurs des tombes du *Poggio della Pozza* aux *Allumiere* près de Cività Vecchia étaient également protégées sous de petites constructions en pierres plates placées de champ. Les ossuaires, à deux exemplaires près qui contenaient des cendres d'enfants, sont tous du type villanovien bien nettement accusé. Ils ont toujours l'anse horizontale et paraissent par conséquent moins anciens que plusieurs de ceux des Allumiere qui ont encore l'anse verticale. Les fibules ont l'arc plus ou moins élevé et sont des formes courantes durant le premier âge du fer. Plusieurs sont ornées de petits disques de porcelaine blanche ou bleue et d'ambre. M. Ghirardini annonce en post-scriptum la trouvaille d'une « plaque de ceinturon elliptique d'os ou « de corne (ne serait-ce pas de l'ivoire?) avec agrafe de « bronze semblable aux exemplaires métalliques bien con- « nus de la première période Benacci ». Tous ces objets relèvent

Digitized by Google

de la civilisation villanovienne encore à ses débuts sans doute, mais déjà parfaitement caractérisée.

L'étude définitive et détaillée de la nouvelle nécropole fournira sans doute à M. Ghirardini l'occasion de nombreux rapprochements avec les tombes du Forum romain, des Monts Albains, de *Tolfa* et de *Corneto*. Sa première relation s'est arrêtée à l'aspect extérieur et à la construction des sépultures. Il a été surtout frappé de leur ressemblance avec celles de *Timmari* près de Tarente qui datent de la fin de l'âge du bronze et présentent aussi de petites constructions de dalles placées de champ, surmontées, en guise de stèle, d'une pierre brute. Cette analogie induit M. Ghirardini en tentation; nous ne croyons pas trahir sa pensée en devinant qu'il y découvre, aussi bien pour les tombes de Timmari que pour celles de Bologne, l'indice d'une filiation qui les rattacherait aux cimetières des terramares. Nous remarquerons cependant que ce mode de protection de la tombe est déjà courant dès l'âge du bronze européen.

Quoi qu'il en soit, la conclusion de M. Ghirardini, en ce qui concerne le nouveau cimetière bolonais, est un modèle de mesure : « La lacune constatée entre la civilisation des terra-
« mares et celle de Villanova ne se trouve sans doute pas encore
« comblée, mais du moins elle se rétrécit, puisque voici à
« Bologne un nouveau cimetière évidemment postérieur à ceux
« de *Fontanella*, de *Timmari* et à plus forte raison à celui de
« *Pianello* près de *Genga*, dans la région de Fabriano (récem-
« ment publié par M. Colini), mais qui occupe le premier
« rang dans la chronologie des nécropoles bolonaises connues.
« Il représente une civilisation qui n'a pas encore acquis tout
« le copieux patrimoine des tombes Benacci, mais qui est en
« train de l'acquérir et même en possède déjà les éléments
« essentiels. »

J'apprécie moins, je l'avoue, les considérations ethnographiques qui suivent : « Les sépultures trouvées hors de la porte
« San Vitale appartiennent bien à cette branche des Indo-
« européens descendus des Alpes qui vinrent s'établir d'abord

Digitized by Google

« sur les rives des lacs italiens, sur les marais et les tourbières « de Vénétie et de Lombardie et, plus tard, se disséminèrent « dans la vallée du Pô où le nombre des stations sur pilotis « témoigne de leur développement. Tandis que de nombreuses « tribus de ce peuple avaient poussé leurs migrations jusqu'au « centre et au midi de l'Italie, d'autres s'étaient arrêtées aux « contreforts septentrionaux de l'Apennin bolonais et, sur les « terrasses bordant les collines, avaient édifié leurs *pagi*, cons- « tituant ainsi la communauté populeuse qui précéda Felsina « étrusque. C'est là, au débouché des vallées du Reno et de la « Savena, qu'elles subirent peu à peu les influences vivifica- « trices des civilisations orientales pénétrant par les plages « tyrrhéniennes, et sans doute aussi par le rivage de l'Adria- « tique, jusqu'au cœur de la péninsule. »

On reconnait là le dogme prêché par le vénérable patriarche de la préhistoire italienne, M. Pigorini. C'est également une théorie très voisine de celle-là que défend M. von Duhn, dans le long article qu'il m'a fait l'honneur de consacrer à ma thèse[1]. M. von Duhn ne se sépare des palethnologues italiens qu'à propos de la prétendue terramare de Tarente et de la nécropole de *Timmari*, qu'il se refuse à attribuer comme eux à des tribus migratrices venues de Lombardie. Avec M. Peet, il en cherche plutôt l'origine du côté de la péninsule des Balkans. C'est là déjà une restriction notable, puisqu'elle enlève aux habitants des terramares l'Italie méridionale; elle leur laisse cependant encore une trop belle part, croyons-nous, dans le peuplement de la péninsule.

Comment admettre, en effet, que les terramares aient été le berceau commun de tous les peuples dont nous trouvons la trace ne serait-ce que dans le centre et le nord de l'Italie, durant le premier âge du fer? Lorsque l'époque historique nous permet de connaître, dans la seule vallée du Tibre, les Latins et

1. F. von Duhn, *Das Voretruskische und Etruskische Bologna*, in *Prähistorische Zeitschrift*, V, 1913, p. 472-498.

Digitized by Google

les Ombriens, nous trouvons entre ces deux nations des différences linguistiques trop considérables pour nous autoriser à maintenir leur communauté jusque dans la plaine du Pô et à une période voisine de la fin de l'âge du bronze. Nous ne parlons pas des Sabins et des Osques, qui appartiennent à un autre rameau de la famille indo-européenne, plus voisin d'ailleurs des Ombriens que des Latins. Que l'on songe à la complexité des invasions barbares qui, au début de notre ère ont renouvelé la population de l'Europe! Avec quelle inexactitude se les imaginerait-on si l'on ne disposait, pour se les figurer, que des documents archéologiques et à quelles confusions ne serait-on pas exposé? De la même façon sans doute, au cours du second millénaire avant notre ère, des vagues successives d'immigrants venues du continent européen se sont peu à peu répandues en Italie. Nous devons renoncer à retrouver leurs traces vagabondes; seuls les peuples établis à poste fixe ont laissé leur empreinte dans le sol; leurs migrations n'y sont pas écrites.

A l'âge du bronze, les terramares de la Haute-Italie nous font connaître un peuple nombreux et florissant, installé dans toute la Lombardie et l'Emilie occidentale. Ses stations et ses nécropoles s'arrêtent au Panaro, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Bologne. Les monuments qu'il nous a laissés témoignent d'un développement prolongé qui atteint vraisemblablement, comme le pense M. von Duhn, l'âge du fer, mais sans jamais présenter cependant les traits caractéristiques de la civilisation villanovienne.

Cette civilisation villanovienne apparaît tout à coup, au premier âge du fer, depuis Este jusqu'en Toscane. Elle conserve naturellement bien des traditions qui remontent à une période plus ancienne, c'est-à-dire à l'époque du bronze. Les analogies ne font certes pas défaut entre les plus anciennes sépultures villanoviennes et celles qui, dans la région des terramares, paraissent dater d'une époque voisine de l'âge du fer. Jamais cependant elles ne sont telles que, d'une série à l'autre, on puisse reconnaître un développement continu. Comme le répète

Digitized by Google

M. Ghirardini, une lacune sépare toujours la civilisation des terramares de celle de Villanova.

En établissant entre elles un lien de filiation, les palethnologues italiens et, à leur suite, M von Duhn, cèdent à une illusion assez naturelle. Ils rapprochent les deux civilisations successives que nous font connaître les documents archéologiques italiens. Mais ces ressemblances sur lesquelles ils insistent : rite de l'incinération, usage d'un ossuaire fermé d'une écuelle, éléments de décoration géométrique, etc.. ne sont pas propres aux terramares de la Haute-Italie. Ces traits appartiennent en commun à presque toute la civilisation européenne de l'âge du bronze; ils se retrouvent dans l'Europe centrale, dans les Balkans, dans quelques stations de l'Italie méridionale. Rien ne permet d'affirmer, lorsque nous les rencontrons au début de l'âge du fer dans le Latium, en Toscane et à Bologne, qu'ils proviennent d'une de ces régions plutôt que d'une autre. Tout concourt au contraire à montrer que Villanoviens et habitants des terramares sont toujours restés étrangers les uns aux autres. Pourquoi en effet, s'il en avait été autrement, les provinces villanoviennes ne nous présentent-elles jamais de terramares à l'âge du bronze ? Pourquoi la région des terramares n'est-elle pas devenue villanovienne à l'âge du fer ?

Tout le monde s'accorde au contraire à reconnaître l'identité presque absolue de l'âge du fer à ses débuts en Toscane et à Bologne. La découverte du nouveau cimetière bolonais hors de la porte San Vitale ne fait qu'accentuer cette analogie. M. von Duhn l'attribue à des relations commerciales développées entre deux populations de même origine. Une telle explication paraît insuffisante pour rendre compte de la similitude parfaite des rites funéraires ou des formes de la poterie évidemment fabriquée sur place. Du moment qu'il admet, avec moi, l'origine tyrrhénienne de la plupart des traits qui donnent à une partie du premier âge du fer italien sa physionomie proprement villanovienne, il faut donc que le même peuple ait étendu son domaine depuis les rivages de Toscane jusqu'à Bologne et au golfe vénète.

Digitized by Google

J'avais supposé autrefois, alors que la civilisation villanovienne paraissait plus récente dans la vallée du Pô qu'en Toscane, un mouvement de migration des peuples de l'Italie centrale vers la région située au nord de l'Apennin. La trouvaille d'un cimetière archaïque à Bologne enlève à cette hypothèse son appui le plus solide. Je l'abandonne à la censure de M. von Duhn; j'abandonne avec elle mon interprétation de la légende d'Ocnus et d'Aulestes relative à la fondation de Bologne. Mais puisqu'il faut la remplacer, je regarderais aujourd'hui avec plus d'attention du côté des Alpes Juliennes et de l'Europe centrale; je chercherais si la civilisation que nous appelons villanovienne ne se serait pas développée au sein d'un vaste empire étendant sa puissance depuis les régions de Styrie, productrices du fer, jusqu'en Toscane. Elle aurait eu ainsi toute facilité d'unir et de fondre les traditions de l'âge du bronze européen avec les éléments nouveaux que lui apportait la mer. L'invasion vénète, au nord, l'aurait d'assez bonne heure coupée de ses racines européennes, tandis qu'au sud elle aurait peu à peu reculé devant les progrès des Etrusques.

MM. von Duhn et Ghirardini m'excuseront, je l'espère, de ne pas partager leur croyance à la descendance villanovienne du peuple des terramares. L'amitié si libérale de M. Ghirardini ne me tiendra pas rigueur de me refuser à souscrire à sa théorie des « *pagi* » bolonais. Sans accepter toutes les idées qu'a suggérées à M. Ghirardini son heureuse découverte d'une nouvelle nécropole bolonaise, je ne puis que me féliciter avec lui de sa trouvaille qui me permet à moi-même de corriger plusieurs de mes opinions antérieures. Je m'associe donc de grand cœur à l'émotion que lui a causée l'apparition de « ce pauvre champ « funèbre bolonais dont la physionomie si rudement archaïque, « dans la tristesse désolée de ses urnes funéraires toutes nues « et de ses stèles informes, évoque de si graves problèmes « ethniques et historiques. »

A. Grenier.

Digitized by Google

SUR QUELQUES DANSES ÉGYPTIENNES

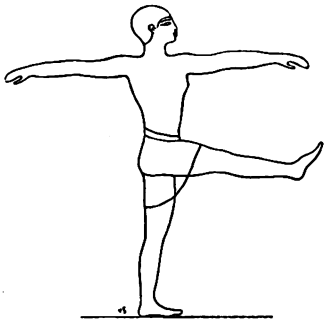

Fig. 1. — Danseur.
Hypogées de Beni-Hassan.

On a cru longtemps que les premières danses de l'ancienne Égypte furent les danses sacrées et les danses astronomiques. Sur ces danses mêmes nous avons peu de renseignements : quelques vagues allusions de Platon et de Lucien, sur lesquelles nombre d'historiens et de maîtres de danse ont, entre le XVIe et le XXe siècle, laissé travailler leur imagination; pas un document figuré à l'appui.

Après 1830, lorsque parurent les publications de Champollion, Rosellini, Lepsius, Prisse d'Avennes, on commença de se demander si les riches Égyptiens ne se donnaient pas le divertissement de danses profanes.

« Il est probable — écrit vers cette époque un anonyme [1], — que les sons de la harpe et du sistre durent quelquefois accompagner, sous les palmiers du Nil, des danses moins graves et moins savantes (que les danses astronomiques); mais la tradition n'en est point venue jusqu'à nous ». Rosellini, en 1834, observe que les attitudes représentées sur les tombeaux égyptiens ne diffèrent guère de celles qu'offrent les danses de son temps.

La Fage, en 1844, et Wilkinson, en 1878, étudient les mou-

1. *Esquisse de la danse chez tous les peuples*, manuscrit à la bibliothèque de l'Opéra, in-fol., n° 1597.

Digitized by Google

vements des danseurs figurés sur divers monuments et y constatent l'existence de la *pirouette* et de *l'entrechat*.

Les découvertes de M. Loret à Sakkarah (1897-1899) ont fait connaître la figuration d'un mouvement de danse d'un caractère tout à fait moderne.

Nous parlerons plus loin du *grand battement*.

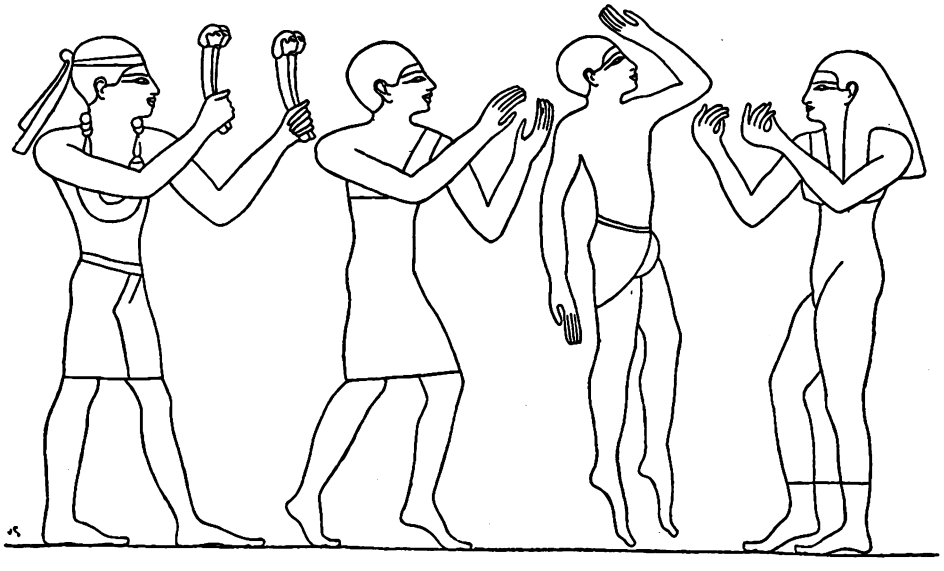

Fig. 2. — Musicien et danseurs. Nécropole de Thèbes.

Les noms de ces danses sont inconnus; les reliefs ou les peintures qui les figurent portent des inscriptions telles que « Danse », « Danseur », « Art de la Danse », sans rien de plus; elles ne donnent aucun renseignement technique et semblent n'être que des éléments décoratifs.

Nous nous bornerons ici à l'analyse de quelques mouvements.

La fig. 1, d'après une peinture des hypogées de Beni-Hassan, représente un danseur; il nous prouve de la manière la plus positive que la *pirouette*, c'est-à-dire cet acte dans lequel le danseur se tient sur une jambe et tourne rapidement sur lui-même, son autre jambe faisant angle droit avec celle qui porte

Digitized by Google

à terre, était en usage dans l'Égypte il y a plus de trois mille cinq cents ans. Un relief de Thèbes (fig. 2) offre un personnage détaché du sol dans une position qui semble indiquer un entrechat fait ou à faire[1]. Au tombeau de Ti (fig. 3) nous voyons une attitude qui rappelle les danses les plus modernes : une danseuse la jambe droite sur la demi-pointe, les bras en couronne au-dessus de la tête. Les danseuses du tombeau d'Ankmahorou (fig. 4), gravées sur l'un des plus curieux bas-reliefs de l'Ancien Empire à son apogée, vers la VIe dynastie, représentent presque exactement *le grand battement* de nos danseurs.

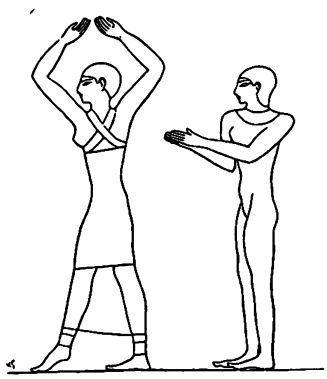

Fig. 3. — Danseuse. Tombeau de Ti.

Tout le poids du corps, légèrement renversé en arrière, porte sur la jambe gauche, tandis que la jambe droite, tendue en position de grande quatrième ouverte, projette le pied droit plus haut que la tête; les bras sont au second temps, si l'on considère que les bras étendus et le pied gauche, au lieu d'être figurés en raccourci, sont ramenés de profil suivant les principes immuables de l'art égyptien (cf. fig. 5).

M. J. Capart décrit ainsi cet admirable bas-relief[2] : « Au mur sud du kiosque, une scène de divertissements avait été sculptée ; il ne reste plus que la partie inférieure et les traces d'un second registre. Le mort, assis sur un siège à pied en forme de pattes de lion, regardait les danses qu'exécutaient devant lui deux hommes; un troisième battait la mesure en frappant dans ses mains. Au registre inférieur, les danses se poursuivent, exécutées cette fois par cinq femmes représentées dans une attitude que l'on trouve rarement dans les scènes analogues. Leurs pas sont accompagnés par le battement des mains de deux femmes.

1. La Fage, *Histoire de la musique et de la danse*, Paris, 1844.
2. J. Capart, *Une rue de tombeaux à Saqqarah*, Bruxelles, 1907.

Digitized by Google

La coiffure des danseuses est terminée par une longue tresse à laquelle est suspendue une balle, qui, au cours des évolutions de la danse, entraînait la tresse rapidement autour de la danseuse. A côté des offrandes nécessaires à la vie matérielle, on veillait donc à fournir au mort des plaisirs esthétiques et, si on nous permet l'expression, on enfermait au tombeau des danses en les exécutant réellement à l'intérieur de la demeure d'éter-

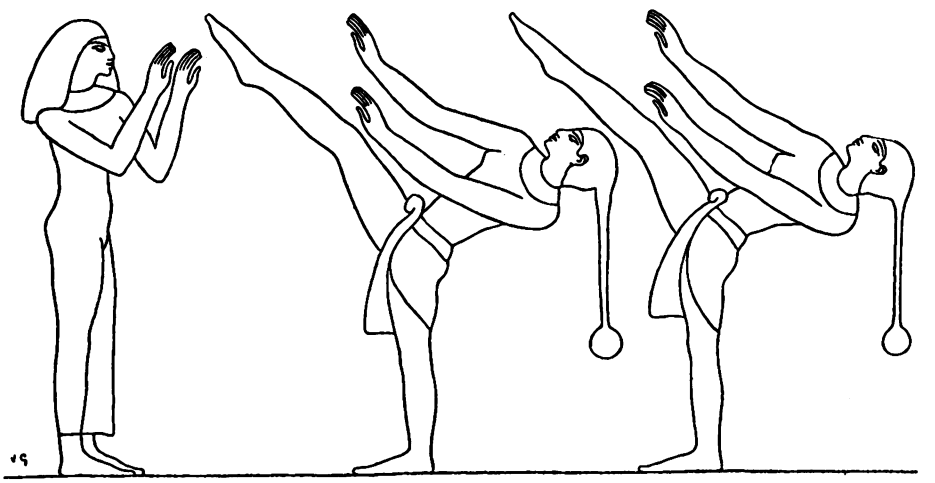

Fig. 4. — Danseuses. Tombeau d'Ankmahorou à Sakkarah.

nité au moment des funérailles. Leur figuration sur les murs en assurait la répétition aussi souvent que le mort le désirerait ».

« Toutes les représentations de la danse ancienne égyptienne, écrivait A. Czerwinski en 1862[1], donnent l'impression d'une grande recherche de l'eurythmie dans tous les mouvements des danseurs. Elles sont le résultat d'une parfaite culture ; toutes les figures dont il s'agit ici révèlent dans leurs divers mouvements une grande habileté, une grande souplesse et, en supposant que la danse donne involontairement l'expression de l'état d'esprit, elles dégagent une grande sérénité, ainsi qu'une douce satisfaction. »

1. A Czerwinski, *Geschichte der Tanzkunst*, Leipzig, 1862.

Digitized by Google

Cependant, à voir les attitudes figurées plus haut, il semble bien que la « sérénité égyptienne » n'allait pas jusqu'à interdire les mouvements les plus exagérés du corps humain Le spectacle offert dans le tombeau d'Ankmahorou « au mort assis sur un siège à pieds en forme de pattes de lion » est évidemment très divertissant; ces attitudes expriment absolument le contraire de tout ce qu'on a dit de la décence et de la froideur lourde de l'art égyptien; ce *grand battement* ne serait point déplacé dans nos plus modernes *music-halls* (fig. 5). Cependant la gravité douce des visages des danseuses, la ligne calme de leur corps ferme et souple donnent à penser que leurs danses n'étaient ni désordonnées ni licencieuses, comme elles le devinrent certainement plus tard sous les influences étrangères.

En résumé, ces figures de danse démontrent clairement que *l'arabesque saltatoire* n'a pour ainsi dire point changé depuis 4.500 ans ; on peut supposer que la danse en Égypte était aussi composée, aussi réglée que la danse actuelle; qu'elle devait être à la fois une science et un art dont les règles immuables furent observées pendant de nombreux siècles et dont nous retrouvons des traces certaines dans les plus modernes créations chorégraphiques.

Valentine GROSS.

Fig. 5. — Danseuse moderne.
Grand battement à la grande quatrième ouverte.

Digitized by Google

NOTE SUR UN BRONZE GRAVÉ

DU MUSÉE DE ROUEN

Le Musée archéologique de Rouen, très riche en objets de toute sorte et mis fort aimablement à la disposition des travailleurs par son conservateur, M. Léon de Vesly, possède une collection de statuettes dont quelques-unes, par exemple le Mercure assis trouvé à Epinay [1], comptent certainement parmi les plus belles qui nous soient venues de l'antiquité. J'ai remarqué dans la vitrine les contenant une lame de bronze qui m'a paru mériter d'être décrite [2].

Il s'agit, je crois, d'un manche de *simpulum*; en tout cas, l'objet, qui est coudé, a la forme d'une palette pourvue à son bout le plus large d'un crochet constitué par un reploiement du métal (fig. 1). La lame a une longueur de $0^m,20$; son épaisseur est de $0^m,002$. Elle est décorée sur ses deux faces de figures gravées au burin. On trouve d'un côté, sur la partie la plus large, une image de Mercure imberbe, nu, debout, asexué, coiffé du pétase, tenant de la main droite baissée une bourse, de l'autre main placée sur la poitrine un caducée cantonné de petits points. Devant le dieu est un bouc marchant vers la gauche. Un autel allumé en forme de balustre et quatre croisettes, cantonnées aussi de petits points, complètent la décoration du tableau. De ce même côté, la partie la moins large de la lame est partagée en six registres. Une seule image occupe chacun d'eux, mais les images des quatre premiers registres sont connexes deux à deux (fig. 2). C'est ainsi qu'on trouve successivement, de droite à gauche, un lion bondissant, un homme vêtu d'une

1. Salomon Reinach, *Répert. de la stat.*, III, p. 52, n° 7.

2. La provenance de cette pièce ne m'est pas connue. Une étiquette effacée (visible sur la photographie) m'a paru contenir les mots: « *rue de P...* » Il se peut par suite qu'on l'ait trouvée à Rouen et qu'elle ait fait partie de l'ancienne collection Thaurin.

Digitized by Google

tunique fuyant devant le fauve, et un ours que combat un bestiaire armé d'une lance. Les images des registres suivants sont

Fig. 1.

plus oxydées. Celle de l'avant-dernier pourrait être un singe assis devant un arbre; l'autre a disparu tout à fait.

Digitized by Google

Sur la partie la plus large du second côté de la lame, on voit un anguipède supportant des deux mains une sorte d'arcade formée d'une double bande de traits parallèles et de points alternés bordant une ligne sinueuse (fig. 1). La partie la plus étroite n'a que trois registres, dont les sujets paraissent indépendants les

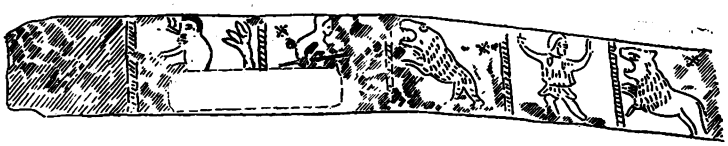

Fig. 2.

uns des autres (fig. 3). Dans le premier registre est un monstre marin tourné vers la gauche; le second contient deux sangliers qui se battent; le troisième est occupé par un griffon qui galope, les ailes éployées, entre deux arbres. Enfin, sur chaque face, sont disséminées des croisettes comme celles dont j'ai déjà parlé, et dont le caractère symbolique m'échappe.

L'image de Mercure semble prouver que nous avons affaire à quelque objet du culte de ce dieu. Mais on ne saisit pas la pensée qui a dicté le choix de l'ornementation. L'anguipède peut rappeler la lutte de Mercure contre les Géants ; le reste me pa-

Fig. 3.

raît obscur. Conducteur des âmes, protecteur des personnes et de leurs biens, messager céleste, Mercure était partout, sous les eaux, sur la terre et dans les airs. Le monstre marin, les deux sangliers et le griffon seraient-ils un symbole de ce triple royaume? L'hypothèse est bien fragile et, d'ailleurs, l'admettrait-on que l'explication des autres figures n'en serait pas moins embarrassante. Au surplus, l'intérêt de l'objet n'est pas tout entier dans sa décoration; il tient aussi pour une bonne

Digitized by Google

part à la technique dont elle témoigne. La gravure au burin, commune en Grèce et en Italie dès la plus haute antiquité pour l'ornementation des miroirs et des cistes, n'a été que rarement pratiquée par les artistes gallo-romains. Ils lui préférèrent, à ce qu'il semble, le pointillé et le repoussé. Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter d'un procédé qui de bonne heure eût pu conduire à l'impression en taille douce et n'aboutit qu'à la niellure. Je n'ai voulu qu'appeler brièvement l'attention des spécialistes sur une pièce de quelque valeur pour l'histoire de l'art.

EM. ESPÉRANDIEU.

Digitized by Google

A PROPOS DE LA PAIX DE POUZZOLES

(39 AVANT J.-C.)

M. Carcopino, dans un article paru ici-même (*Revue*, 1913, II, p. 253 et suiv.), a exposé comment la paix de Misène entre Octave, Antoine et Sextus Pompée avait été conclue à Pouzzoles dans l'île que représente la peinture de Bellori. Sans discuter l'attribution au port de Pouzzoles du fragment de la peinture, je voudrais seulement préciser, au sujet des pourparlers de l'an 39, quelques points qui rendent, je crois, moins certaine la présence des négociateurs dans l'île de Pouzzoles.

L'entrevue entre les Triumvirs et le maître de la mer a eu lieu dans le grand golfe qui est compris entre la pointe de Misène et l'île Nisida[1]. Trois villes y ont coexisté, dont les auteurs anciens emploient les noms pour notre traité : Misène, dont le port militaire est postérieur; Baïes, alors déjà station balnéaire en vogue, et Pouzzoles, le grand port marchand[2]. Les sources principales sont Plutarque, Dion Cassius et Appien[3]; les deux premiers donnent Misène, le dernier seul Dicæarchia (Pouzzoles). C'est sur le témoignage de celui-ci, du reste le plus détaillé, que M. Carcopino appuie sa démonstration, et c'est ce même auteur que nous allons suivre.

Dicæarchia n'est pas le seul endroit que mentionne Appien. Il

1. M. Carcopino signale en note (p. 265) que les anciens donnaient comme nous un nom général au golfe de Naples. Il cite Denys d'Halicarnasse et Lycophron qui l'appellent golfe de Misène. Pourtant Strabon (V, 4, 3) emploie le nom de Κρατήρ, qui devait être d'usage courant.

2. Chez les modernes la dénomination « Paix de Misène » a prévalu, sans qu'il y ait grand motif à ce choix.

3. Plutarque, *Antoine*, 32. — Dion Cassius, XLVIII, 36, 1. — Appien, *B. C.*, V, 72.

Digitized by Google

indique, et M. Carcopino l'a noté, qu'Octave et Antoine, forcés à la paix par le peuple affamé de Rome, sont partis pour Baïes : « ἐξήεσαν ἐς Βαίας ὁ Καῖσαρ καὶ ὁ Ἀντώνιος »[1]. Pourtant, M. Carcopino dira (p. 265) que les Triumvirs se sont dirigés sur Pouzzoles. Il est difficile de négliger l'indication si précise du texte, qui concorde avec la vraisemblance : au plus fort de l'été (la paix est d'août 39), les Triumvirs ont été s'installer dans quelque villa de la plage à la mode, plutôt que dans une ville. De son côté, Sextus Pompée est venu, avec ses plus beaux navires, de Messine qui était sa capitale jusqu'à Ænaria (Ischia)[2].

La première entrevue se passa avec un cérémonial particulier. On avait construit, en effet, sur la plage une jetée en pilotis, recouverte d'un plancher, qui avançait en mer. En un endroit le plancher était complètement interrompu, de sorte qu'on voyait circuler l'eau dans un étroit espace, et que la jetée semblait coupée en deux tronçons. Sur celui qui tenait au rivage montèrent les Triumvirs; sur l'autre, isolé dans les flots, se tint Sextus Pompée, avec son beau-père L. Scribonius Libo qui avait servi de médiateur. Cette installation, qui paraît établie de façon durable, avait pour but d'assurer la protection et de réserver les droits de chacun. Car Antoine et Octave, maîtres de l'Italie, étaient sur un prolongement du continent, et Sextus

1. Appien, *B. C.*, V, 69.

2. M. Carcopino indique que « longeant les côtes selon la coutume prudente des marins de l'antiquité », Sextus Pompée passa devant Pouzzoles le soir avant de gagner son mouillage d'Ischia. — Mais les marins Pompéiens n'étaient pas si inexpérimentés qu'ils fussent obligés de suivre toutes les sinuosités de la côte. L'essentiel dans une traversée, pour les anciens qui n'avaient pas de boussole, était de ne pas perdre la terre de vue. Sous cette réserve ils savaient fort bien se tenir au large, où les courants et les coups de vent sont moins à craindre. Les pilotes dont on nous rapporte des prouesses nautiques (cf dans Appien, *B. C.*, V, 101, la course de Ménodoros de Messine au golfe de Velia), pouvaient sans difficulté, après avoir reconnu Capri, se diriger sur Ischia. Ils évitaient ainsi de longer les côtes parsemées d'écueils et de faire suivre à leurs navires les baies successives du golfe de Naples, ce qui était un danger pour les bateaux et une fatigue inutile pour la chiourme. Sextus Pompée a donc dû plutôt cingler droit sur Ischia « ἐς τὴν Αἰναρίαν διέπλει », après quoi il alla *croiser* devant Pouzzoles, sous les yeux des Triumvirs restés à Baïes : « καὶ Δικαιάρχειαν μὲν οὕτω σοβαρῶς παρέπλευσε περὶ ἑσπέραν, ἐφορώντων τῶν πολεμίων » (Appien, *B. C.*, V, 71).

Digitized by Google

Pompée sur une sorte d'îlot; or, les îles lui avaient été données avec le titre de Præfectus Oræ Maritimis par un senatus-consulte de l'an 44[1]. Mais Appien ne nous dit pas où cette jetée avait été construite; c'est quelque part sur le rivage du golfe, sans qu'il donne d'indication plus précise.

Ce premier entretien n'eut aucun résultat à cause des prétentions exagérées de Sextus Pompée; les pourparlers officieux qui suivirent gagnèrent aux Triumvirs tout l'entourage du maître de la mer, et celui-ci fut, à contre-cœur, obligé de céder. La paix fut conclue dans une nouvelle entrevue, et c'est cette seconde rencontre que M. Carcopino situe dans l'île de Pouzzoles. Il écrit en effet (p. 264) : « Les trois hommes se réunirent à nouveau, mais cette fois à Pouzzoles, sur le *môle en forme d'île*, que gardaient les croiseurs de Sextus Pompée, mouillés tout autour ». Mais la formule d'Appien est moins précise : αὖθις οἱ τρεῖς συνῆλθον ἐς τὸ ἀμφίκλυστον Δικαιαρχέων χῶμα, περιορμουσῶν τῶν φυλακίδων νεῶν[2]. Il semble logique qu'on ait utilisé pour les seconds pourparlers l'appareil imposant construit pour les premiers; si un détail fut changé au cérémonial, c'est que dans cette entrevue finale il fallait flatter l'amour-propre de Sextus Pompée dont on avait obtenu le consentement à grand'peine[3]. Les trois chefs se réunirent à nouveau, αὖθις, sur la jetée, mais Antoine et Octave vinrent chez Sextus Pompée, sur la partie qui lui appartenait, sur ce χῶμα ἀμφίκλυστον où il se tenait au premier entretien, seul avec L. Scribonius Libo. — Quant aux navires chargés de gardes, rien n'indique dans le texte qu'ils appar-

1. Appien, *B. C.*, III, 4, et les monnaies de Sextus Pompée (Babelon, *Pompeii*, 21 et sq.).

2. Appien, *B. C.*, V, 72. Χῶμα a le sens précis de jetée, et ἀμφίκλυστος veut seulement dire entouré d'eau.

3. C'est une raison du même ordre qui me fait croire qu'il vaut mieux adopter la version de Dion Cassius, XLVIII, 38, 1, dans laquelle on laisse à Sextus Pompée l'honneur de recevoir le premier, alors qu'Appien et Plutarque indiquent qu'on a tiré l'ordre des repas au sort. Il est certain que Sextus Pompée a eu la main forcée et qu'on a craint, surtout après l'arrivée de son lieutenant Ménodoros, qu'il ne voulût rompre la paix. D'où ces prévenances et la hâte avec laquelle on envoya aux Vestales le traité à peine signé.

Digitized by Google

tinssent seulement à Pompée; le contraire est même probable, car les Triumvirs, qui étaient le plus en péril, avaient dû chercher à placer leurs troupes aussi près d'eux que possible. Dans ce golfe où la pente des fonds sous-marins est rapide près de la côte, il était facile aux galères à très faible tirant d'eau de mouiller autour de la jetée. — Appien nous apprend donc seulement, à mon avis, dans ce second passage, que la jetée coupée en deux avait été construite près de Pouzzoles ou à Pouzzoles même, ce qu'il avait négligé de dire tout d'abord.

M. Carcopino (p. 266) appuie sa démonstration sur les détails que donne Appien au sujet des banquets qui suivent le traité : « Antoine et Octave ont pu y séjourner (dans l'île) avec des détachements de troupes, ce qui suppose déjà une certaine étendue; il a fallu l'escadre des croiseurs de Sextus pour en assurer la garde ». — Certes, dans ces conditions, la jetée construite en mer aurait été de dimension insuffisante. Mais le texte est moins formel : Ἐξένιζον δ' ἀλλήλους... πρῶτος μὲν ἐπὶ ἑξήρους Πομπήϊος περιωρμισμένης ἐς τὸ χῶμα · ταῖς δὲ ἑξῆς Ἀντώνιος τε καὶ Καῖσαρ, σκηνοποιησάμενοι καὶ οἵδε ἐπὶ τοῦ χώματος... αἵ τε νῆες αὐτοῖς παρώρμουν, καὶ οἱ φύλακες περιειστήκεσαν..., κ. τ. λ[1]. Ils ont, les uns et les autres, les triumvirs comme Sextus Pompée, leurs gardes autour d'eux et leurs navires mouillés auprès, sans que l'auteur précise à qui sont les gardes ou les navires et quel en est le nombre; il ne dit pas non plus que les banquets donnés sur le χῶμα aient lieu sur le χῶμα ἀμφίκλυστον. Point n'est donc besoin d'un large espace, et on peut supposer que le premier appontement plus grand que le second et plus commode a servi pour ces festins de réconciliation. En résumé, le texte d'Appien ne suffit pas, me semble-t-il, pour permettre de situer les deux entrevues dans deux lieux différents, et de déterminer nettement que l'emplacement de la seconde ait été l'île du port de Pouzzoles.

Cette hypothèse mettrait de plus Appien en contradiction for-

1. Appien, *B. C.*, V, 73.

Digitized by Google

melle avec les autres textes importants, ceux de Plutarque et de Dion Cassius[1]. Ces historiens ont beau être de médiocre valeur, on ne peut négliger complètement leur témoignage, pour s'en tenir au seul Appien dont l'exactitude est souvent contestable[2]. Or, l'un et l'autre insistent sur le χῶμα et la description qu'en donne Dion est identique à celle d'Appien. Seulement, pour abréger, il a confondu les deux entrevues en une seule, à la fin de laquelle la paix est conclue; ni lui ni Plutarque n'indiquent de changement de lieu entre les pourparlers et les banquets, sur lesquels ils sont pourtant prolixes de détails.

Il faut donc admettre, pour mettre nos trois textes d'accord, que les négociations de l'an 39 ont eu lieu sur une jetée construite en un endroit indéterminé du rivage, dans le golfe où sont Misène, Baïes et Pouzzoles. Appien, qui a travaillé sur les textes contemporains, situe l'entrevue près de la ville qui avait au Ier siècle le plus d'importance, Pouzzoles. Plutarque et Dion Cassius plus négligents emploient le nom du grand port militaire de leur époque, Misène; Florus[3] cite le « Litus Baïanum » qui lui était familier, ainsi qu'à ses lecteurs. Quant à nous, nous devons, comme l'a proposé M. Carcopino, adopter à l'avenir pour la paix de 39 le nom de « Paix de Pouzzoles », car c'est sans doute ainsi que l'ont appelée les contemporains.

Raoul SCIAMA.

1. Plutarque, *Antoine*, 32; Dion Cassius, XLVIII, 36, 2.

2. Parmi les divergences que M. Carcopino signale entre Appien et Dion, il en est qui ne sont à l'avantage ni de l'un ni de l'autre. La différence de noms de l'affranchi de Pompée (p. 263) — Ménodoros chez Appien, Ménas chez Dion — est négligeable, car Ménas est sans doute l'abréviation courante de Ménodoros. — S'il n'y a pas accord entre les deux historiens sur la durée des pouvoirs concédés à Sextus par le traité (p. 262, note 2), ce n'est pas Dion qui avec cinq ans la restreint, mais bien Appien, en la limitant à celle du triumvirat; car celui-ci arrive à terme un an et demi après la paix, le 1er janvier 37. La vérité n'est en ce cas ni chez l'un ni chez l'autre, et l'erreur d'Appien est manifeste. (Le lecteur que ces détails pourraient intéresser les trouvera exposés dans mon étude sur Sextus Pompée, à paraître prochainement).

3. Florus, III, 17, 3.

Digitized by Google

UNE MÉTOPE EN PARTIE INÉDITE

DU MONUMENT D'ADAM KLISSI (ROUMANIE)

Pendant le transport à Bucarest des bas-reliefs du monument d'Adam Clissi, la moitié d'une des métopes, par suite d'une inondation, fut perdue et resta plus d'une année sous l'eau.

Cet accident est l'origine d'une légende assez répandue parmi les savants qui se sont occupés de ce monument, à savoir qu'une des métopes manque, ayant été engloutie dans les eaux du Danube.

Pourtant, M. Gr. Tocilesco avait décrit — assez inexactement, du reste — cette métope avec les autres; mais, au moment de la publication de l'ouvrage *Das Monument von Adam Clissi*, il ne put donner qu'une photographie insuffisante de la partie inférieure[1].

On trouvera ici (fig. 1) un dessin de la métope entière, dont les dimensions sont à peu près les mêmes que celles des autres. Sa condition très fruste ne permet guère une reproduction photographique satisfaisante.

Voici la description de Gregoire Tocilesco :

« L'état délabré du bas relief, trouvé au sud [du monument] avec la métope n° 14, permet de reconnaître la représentation de trois Romains, également en colonne d'attaque. On distingue de leur armement la cotte de mailles, les chaussures que l'on peut reconnaître d'après quelques vestiges épars, les épées courtes dans les mains qui tombent le long du corps et, à la dernière figure de droite, un bouclier ovale, vu de face; l'*umbo*

1. Tocilescu, Benndorf et Neumann, *Das Monument von Adam Clissi*, fig. 63, métope 15, reproduite dans S. Reinach, *Répertoire des reliefs grecs et romains*, t. I, fig. 15, p. 432.

Digitized by Google

de ce bouclier est indiqué par une sorte de petit bourrelet marginal ; il y a aussi une raie qui le divise en deux verticalement. Si nous voyons juste, les fourreaux des épées pendaient sur le côté droit. Ici nous avons reproduit la métope de Bucarest. Cependant la partie supérieure, qui manque dans le cliché et qui était tombée dans le Danube pendant le transport, ayant

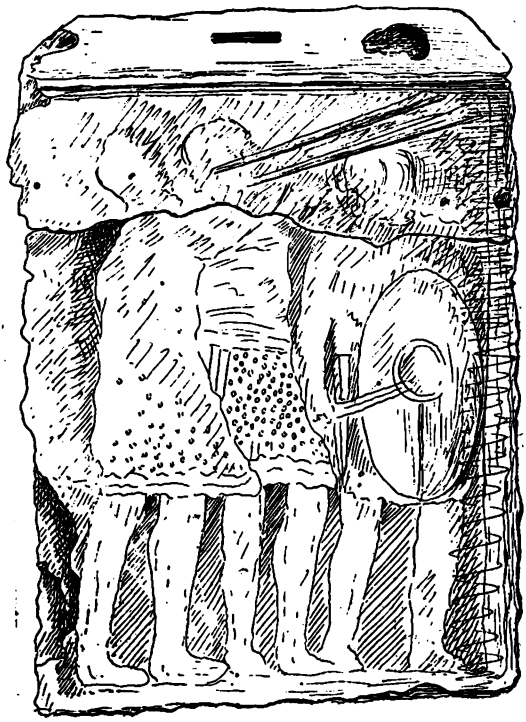

Fig. 1. — Métope d'Adam Klissi.

été à présent apportée de Rassova, s'adapte parfaitement à l'autre fragment. Cette partie est, en effet, très fruste ; cependant nous croyons distinguer, du côté droit, la tête du troisième soldat, au-dessus duquel s'élève, à droite quelque chose représentant probablement une trompette (*tuba*). Les guerriers de cette métope se distinguent aussi par leur grande taille et ressemblent, au point de vue de l'armement, aux figures

Digitized by Google

des nos 14 et 32, que nous supposons être des prétoriens[1]. »

En examinant notre dessin, on peut se rendre compte que cette description n'est pas tout à fait exacte.

Il y a trois figures représentant des soldats romains en marche. Ils sont vêtus de cottes de mailles. Le premier seulement avance, tenant son épée de la main droite, le bouclier couvrant le corps; les deux autres le suivent, soufflant dans des trompettes qu'ils tiennent de leurs mains droites, difficiles à distinguer. Les deux *tubicines*[2] sont précédés probablement de leur chef, qui, sous le règne de Septime Sévère, de Caracalla et de Galba, portait le titre d'*optio* et était vêtu comme un centurion[3].

Tocilesco et Benndorf croyaient que cette métope faisait partie de la scène du sacrifice[4]. Furtwängler combattit cette opinion. Il établit qu'il s'agit du signal donné par les trompettes au moment de l'attaque, et non pas de la sonnerie exécutée pendant la procession du sacrifice[5]. La place de cette métope est par conséquent tout indiquée. Elle doit figurer à la tête des bas-reliefs représentant l'armée en marche, dans la série qu'Antonesco appelle « le moment qui précède l'attaque[6] ». C'est immédiatement après cette métope qu'il faut placer les autres, représentant des porteurs de *signa*[7].

Jassy (Roumanie).

O. TAFRALI.

1. *Op. cit.*, p. 71, éd. roumaine. Cette métope a été également décrite et reproduite (avec certaines erreurs), par Teohari Antonesco, d'abord dans *le Trophée d'Adam Clissi* (p. 130), puis dans l'œuvre posthume *Columna Traiana*, Jassy, 1910 (métope 50, pl. XXI).

2. On voit assez souvent sur la colonne Trajane des représentations semblables de *tubicines*. Voir Conrad Cichorius, *Die Reliefs des Traianssäule*, pl. X, XX, LXXVI, nos 272-273.

3. R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 218; cf. Antonesco, *Le Trophée*, p. 133.

4. *Op. cit.*, p. 91.

5. Furtwängler, *Das Tropaion von Adam Clissi*, p. 493; cf. T. Antonesco, *Le Trophée*, p. 86 et 130.

6. T. Antonesco, *Le Trophée*, p. 127.

7. Voir ces métopes dans le *Das Monument von Adam Clissi* et dans Antonesco, *Le Trophée*, p. 127 et *Columna Traiana*, pl. XXI, 2.

Digitized by Google

SIGNATURES DE PRIMITIFS

LE PEINTRE JOHANNES GALLICUS A BRUNSWICK (1246) ET LA DANSE DE SALOMÉ

(PLANCHE XII.)

Cliché Mély.

Fig. 1. — Salomé, d'après la médaille d'Aristobule. (Cabinet des Médailles de Paris.)

Henri le Lion, duc de Saxe et comte de Brunswick, fils de Henri le Superbe, duc de Bavière, et de la fille de l'empereur Lothaire II, Gertrude, mourut en 1195. Il agrandit la ville de Brunswick et remplaça l'église Saint-Pierre et Saint-Paul par une cathédrale dédiée à saint Jean et à saint Blaise. Elle avait été commencée vers 1173. C'est donc entre les années 1173 et 1195 que fut construit le Dôme actuel.

En 1906, j'ai publié dans la *Revue de l'Art* une étude sur *la Renaissance et ses origines françaises*. J'y montrais que dès la seconde moitié du XIIe siècle, la France avec ses sculpteurs, qui, contrairement à l'axiome intangible, signaient sans humilité leurs œuvres, avait précédé dans la voie nouvelle l'Italie; qu'Antelami, avec son portail *signé* du Baptistère de Parme, sculpté en 1198 (fig. 2), semblait pourtant jusqu'ici, avoir, sous la poussée de saint François d'Assise (1182 + 1128), entraîné la France vers des formules nouvelles.

Digitized by Google

Dans cette étude rapide, complétée d'ailleurs un peu plus tard[1], je m'étais attaché seulement à quelques sculpteurs choisis parmi les trente de cette époque dont j'avais lu les signatures. Il n'y avait été parlé que d'un peintre du même temps, dont j'avais pu reproduire également la signature d'après la

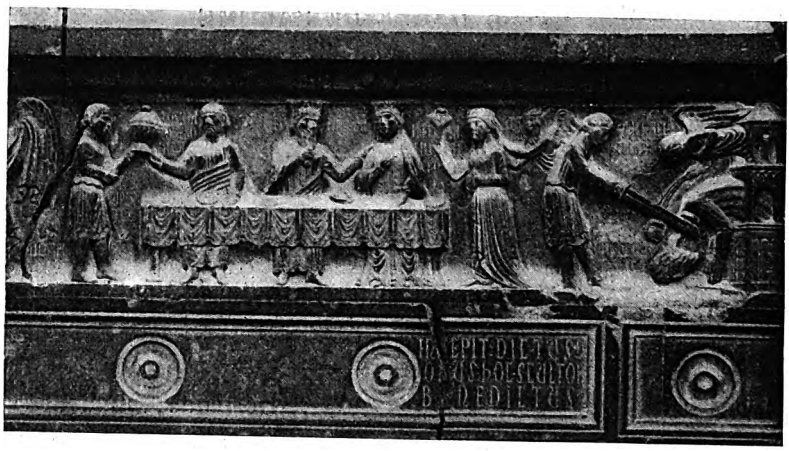

Fig. 2. — La danse de Salomé. Bas-relief de la porte du Baptistère de Parme, œuvre signée de Benedictus Antelami (1196).

très mauvaise photographie d'une inscription en vers du Dôme de Brunswick :

NORINT HOC OMNES
QVOD GALLICVS ISTA
IOHANNES[PINXIT·EVM
PETIS HIC DEVS VT DET VIVERE
BRVNSWIC·[IOHAN WALE
PETER
QVE·SCIO·FORMARE SI SCIREM VIVIFICARE
CORPORA·DEBEREM MERITO CUM DIIS RESIDERE

« Que tous sachent que le Français Jean a peint ces

1. *Signatures de Primitifs, les Sculpteurs*, dans *l'Ami des Monuments*, 1908.

Digitized by Google

murailles. Demandez à Dieu qu'il lui permette de vivre à Brunswick. Jean Wale Peter.

« Si je savais donner la vie aux corps que je sais représenter, j'aurais le droit certainement de m'asseoir à côté des Dieux. »

Jean Wale, Gallicus, le Français, avait donc, comme les sculpteurs, signé son œuvre en termes aussi orgueilleux que pompeux. Il célébrait ainsi son talent en des vers certes bien

Fig. 3. — Signature d'Omblardus dans les fresques de Saint-Désiré (Bourbonnais), (d'après Gélis-Didot).

dépourvus de cette humble modestie qu'on prétend être le propre des artistes du moyen âge. Il faut l'excuser. C'était, quoi qu'on en dise, l'habitude de l'époque — ajoutons de toutes les époques; et si les *Chroniques* contemporaines sont pleines des éloges consacrés à des peintres, tels qu'Adélard II de Louvain († 1055), Héribert († 1060) et Roger de Reims, Bernard de Lobbes, Thiémon de Salzbourg, Foulques d'Anjou, Girard de Chemillé, dont les signatures ont probablement disparu en même temps que leurs travaux, les monuments qui nous sont parvenus nous apprennent que Brunus et Modestus de Fulde,

Digitized by Google

Bernward de Hildesheim, Omblardus de Saint-Désiré (fig. 3), pas plus en deçà des Alpes, que les Guido, les Petrolino, les Bonizzo, les Ventura de Bononia, au delà, n'hésitaient à signer orgueilleusement de leurs noms les œuvres qui sortaient de leurs mains.

Elles rappellent toutes l'intéressante signature du sculpteur Natalis, d'Autry-Issard :

+CVNCTA DEVS FECIT·HOMO FACTVS CVNCTA REFECIT·
+NATALIS ME FE·

« Dieu a tout fait. L'homme fait a tout refait. Natalis m'a fait. »

Mais revenons à notre Jean le Français, travaillant à Brunswick. Le voilà donc excusé de son orgueil, puisqu'il nous faut admettre qu'il a signé, et que sa signature n'est pas « unique », ainsi qu'on se plaît à le répéter toutes les fois qu'une signature d'artiste a eu, par grand hasard, les honneurs d'une étude.

De ce peintre nous savons bien peu de choses. Dans un document de l'an 1200, on trouve à Hildesheim, distant de Brunswick de quelques quarante kilomètres seulement, un prêtre de ce nom qui appartient à une famille bourgeoise dont la trace est signalée en 1145.

Le conseiller d'intendance Wiehe suggère que le nom de Wale pourrait indiquer une origine rhénane, du côté de Trèves.

Bien que M. le Dr P. J. Meier, l'éminent conservateur du Musée grand ducal de Brunswick, découvre dans la décoration murale du Dôme plusieurs mains, il est bien impossible d'établir un rapprochement entre l'une d'elles et le nom de l'artiste qui a tracé l'inscription. Mais puisqu'un seul peintre est nommé, il peut paraître rationnel de le regarder comme un chef d'atelier chargé de la direction générale de l'œuvre. Son influence se serait donc exercée sur toute la décoration;

Digitized by Google

ainsi, nous n'avons pas le droit de séparer aucune des peintures de l'inscription.

Il n'en va pas différemment d'ailleurs des manuscrits qu'on veut toujours attribuer à un seul artiste, alors qu'il existe parfois de si grandes différences dans les enluminures. On se croit obligé alors de les attribuer à la jeunesse, au plein du talent, à l'âge mûr de l'artiste. Mais c'est simplement que si elles sortent bien d'un même atelier, nous n'en connaissons que le chef-directeur, dont le nom seul a été mentionné, soit dans les comptes, soit dans la firme des manuscrits. Et c'est peut-être parce qu'il n'osait pas faire d'attribution précise que M. L. Rosenthal, parlant dernièrement du *Festin d'Hérode* du Dôme de Brunswick[1] — qu'il appelle d'ailleurs la *Danse d'Hérodias*, bien qu'Hérodias n'ait jamais dansé —, n'en a donné aucune reproduction, quoiqu'il signale son intérêt comme œuvre du *douzième siècle*. Enfin il ne fait aucune mention de l'inscription et du nom que nous venons de reproduire.

Quand naguère j'ai parlé de Jean le Français, — en le regardant, ainsi que tout le monde, comme un artiste du XIIe siècle —, l'obscurité du Dôme n'avait pas permis au photographe Behrens de Brunswick de m'envoyer autre chose que l'inscription et deux figures d'apôtres pour ainsi dire invisibles. Comme je sentais l'importance de ces fresques, je voulais pourtant en posséder l'image avant de les signaler; mais vainement mon ami et collaborateur, le Dr E. Teichmann d'Aix-la-Chapelle, avait, pendant bien des années, tenté de les faire exécuter pour moi. On lui avait toujours répondu que les voûtes du Dôme étaient trop sombres et qu'il était interdit de s'y servir de magnésium. On jugera de ma joie quand, en septembre dernier, le photographe Puhlmann de Brunswick me fit dire qu'il allait me faire, à la lumière électrique, *le Festin d'Hérode et la Danse de Salomé*. Nous pouvons donc aujourd'hui parler de la fresque et de l'inscription d'après deux clichés photographiques. L'une et

1. *L'Art et les artistes*, n° 84 (1912), p. 244.

Digitized by Google

l'autre sont des plus intéressantes à tous égards : pour l'histoire de l'art, puisque nous avons une œuvre signée; pour la technique, puis pour l'iconographie, car cette représentation est tout à fait rare, quoiqu'il en soit bien souvent question et qu'elle semble très connue; enfin, parce qu'elle est plus complète que *la Danse de Salomé* du portail de Rouen (fig. 4), qui date de 1240 à 1250 et que Mlle L. Pillion signalait dans *la Revue de l'art chrétien*[1] comme le plus illustre spécimen de la représentation du martyre du Précurseur.

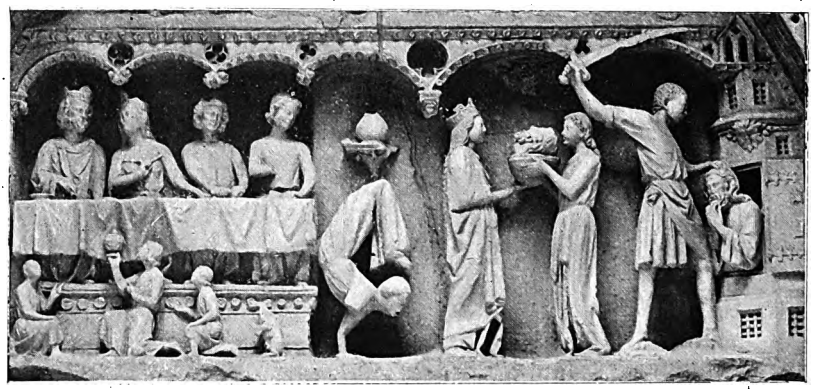

Fig. 4. — La Danse de Salomé, au portail de la Cathédrale de Rouen (milieu du XIIIe siècle).

Avant de continuer, il importe de constater que quoi que j'en aie écrit, quoi que M. L. Rosenthal en ait dit, en présence de la photographie il devient bien difficile de croire que cette fresque soit du XIIe siècle. D'abord, ce qui prime tout, c'est qu'il y a une impossibilité matérielle Le Dôme n'ayant été terminé que vers 1195, il est certain que les murailles ne furent pas peintes avant que le monument fût complètement élevé; puis, quand on la compare à tout ce que nous savons de positif sur la technique, le costume, la composition, nous sentons que nous sommes en plein XIIIe siècle. Alors, pensant toujours aux jeux de mots, anagrammes, cryptogrammes, chronogrammes

1. 1904, p. 182.

Digitized by Google

qui plaisaient tant à nos aïeux, je me suis cru obligé d'interroger les vers de l'inscription. Or, si nous mettons en vedette les lettres-chiffres du second vers de l'inscription nominative nous trouvons :

pInXIt · eVM petIs hIC deVs Vt det VIVere brVnswIC·

Nous en pourrons détacher :

IXIVM IICVV VIV VIC

qui nous donne :

MCCXVVVVVVIIIIII

soit 1246.

Ce chronogramme est-il réellement plus hypothétique que ceux de l'Autel d'Avenas, du *Retable de l'Agneau* des Van Eyck, du *Retable du Saint-Bertin*, du *Rational* du grand Bâtard de Bourgogne, aujourd'hui considérés comme indiscutables[1] ?

La décoration aurait donc été exécutée sous Othon, dit l'Enfant, duc de Brunswick-Lunebourg, mort le 9 juin 1252 ; cette date correspond bien au style de la peinture et à un autre détail, celui de la pose de Salomé en jongleresse, ainsi que nous le verrons dans un instant.

Comme iconographie, nous avons ici une illustration complète des §§ 18-28 du chapitre VI de l'*Évangile de saint Marc*. Lisons-les donc pour voir comment l'artiste en a compris la composition :

C. VI, § 18. Dicebat enim Joannes Herodi : Non licet tibi habere uxorem fratris tui.

19. Herodias autem insidiabatur illi, et volebat occidere eum, nec poterat.

20. Herodes enim metuebat Joannem, sciens eum virum justum et sanctum : et custodiebat eum, et audito eo multa faciebat, et libenter eum audiebat.

21. Et cum dies opportunus accidisset, Herodes natalis sui cœnam fecit principibus et tribunis, et primis Galilææ.

22. Cumque introïsset filia ipsius Herodiadis et saltasset, et placuisset Herodi, simulque recumbentibus, rex ait puellæ : Pete a me quod vis et dabo tibi.

23. Et juravit illi : Quia quidquid petieris, dabo tibi, licet dimidium regni mei.

1. Mély, *Les Primitifs et leurs signatures*, Paris, Geuthner, 1913, in-f°, p. 81-88.

Digitized by Google

24. Quæ cum exisset dixit matri suæ : Quid petam ? At illa dixit : Caput Joannes Baptistæ.

25. Cumque introïsset statim cum festinatione, ad regem petivit dicens : Volo ut protinus des mihi in disco caput Joannis Baptistæ.

26. Et contristatus est rex propter jusjurandum, et propter simul discumbentes, noluit eam contristare :

27. Sed misso spiculatore, præcepit afferri caput ejus in disco. Et decollavit eum in carcere.

28. Et attulit caput ejus in disco et dedit illud puellæ et puella dedit matri suæ.

Fig. 5. — La Danse de Salomé, vitrail de Saint-Jean de Lyon (vers 1215) (d'après Bégule, *Les Vitraux de la région Lyonnaise*).

Dans l'*Évangile*, la fille d'Hérodiade n'a pas de nom. Dans la *Légende dorée*, elle est encore *la Belle-fille d'Hérode*, simplement : c'est ainsi qu'elle est nommée, en 1196, dans le tympan du Baptistère de Parme : BELLA FILIA ERODIS (fig. 2).

Quand fut faite l'identification de Salomé, fille d'Hérodiade, épouse du tétrarque Philippe I, plus tard mariée à Aristobule (fig. 1), fils d'Hérode de Chalcis, avec la danseuse du *Festin d'Hérode* ? Je n'ai pu le découvrir. Mais pour la question d'art,

Digitized by Google

la chose importe peu ; nous l'appellerons du nom sous lequel elle est connue : Salomé.

Alors que sur la porte de bronze de Saint-Zénon de Vérone (XIIe s.) *le Festin* ne compte que six personnages, que sur le vitrail de Lyon, donné à sa cathédrale de Saint-Jean par l'archevêque Renaud II de Forez (1193-1226) (fig. 5), on n'en trouve que cinq, qu'à Rouen (fig. 4) (1240-1250), il y en a douze, l'artiste de Brunswick a groupé vingt personnages pour la composition des quatre scènes qui forment le sujet de son tableau (Pl. XII).

Nous avons en effet réunies ici dans un même ensemble : *la Danse de Salomé, Salomé écoutant sa mère Hérodiade, la Décollation de saint Jean, Salomé apportant la tête du Martyr*. Et le peintre a su cependant donner à chacune des scènes sa valeur relative.

Le spectateur doit, avant tout, être impressionné par *la Décollation*. Or, quoique sur le côté, le Martyr, le bourreau et l'Ange, beaucoup plus grands que les autres personnages, attirent immédiatement le regard. Hérode, qui abandonne à la danseuse la tête du saint, vient ensuite ; mais déjà il est plus petit. Il tend à Salomé, *arquée en deux* en arrière sur les mains et exécutant, sur l'accompagnement d'un joueur de vielle, un tour de *jongleresse*, un long phylactère sur lequel est écrit :

PETE A ME QVOD WIS·L·D·R

fragment de deux des paragraphes que nous avons donné plus haut : le § 22, et la fin du § 23 : L[*icet*] D[*imidium*] R[*egni*] : *même la moitié de mon royaume*[1].

C'est à peine si l'œil est retenu par Hérodiade qui murmure

1. Une partie de la fresque de Brunswick est reproduite dans Gailhabaud, *Architecture du* V^e *au* XVIIe *s.*, t. II, Paris, Gide, 1858, gr. in-4 non paginé, et dans Schultz (le Dr Alwin), *Das Hofische Leben zur Zeit der Minnesinger*, Leipzig, Herzel, 1879, 8°, t. I, p. 234. Il est curieux de voir comment ces deux auteurs reproduisent l'inscription : PEIE HOZBOU WIS ETR. Elle était donc, ainsi défigurée, bien difficile à comprendre.

Digitized by Google

à l'oreille de sa fille : « *Caput Joannis* ». Enfin toute petite est Salomé apportant sur un plat la tête de saint Jean-Baptiste.

***

En réalité, quoique très célèbre, la représentation de *la Danse de Salomé* est assez rare dans l'histoire de l'art du moyen âge. Nous l'avons au XVIe siècle à Amiens, au Tour du chœur, où j'admirais dernièrement ses personnages décorés de pein-

Fig. 6. — La Danse de Salomé, au Baptistère de Saint-Marc de Venise, par des mosaïstes grecs (XIVe siècle).

tures charmantes, par un artiste qui a signé en grosses lettres son nom dans la bordure du vêtement d'un des assistants au *Sermon de saint Jean* : BRUNUS ; Quentin Matsys l'a peinte à Anvers ; Fra Angelico en a fait le sujet d'un délicieux petit tableau (Louvre, Écoles d'Italie, n° 1291) ; des artistes grecs au XIVe siècle l'ont représentée en mosaïque au portail du Baptistère de Venise (fig. 6) ; à la fin du XIIIe siècle, nous la voyons dans une *Bible moralisée* du British Museum[1] ; à Rouen, comme

1. *Reproductions*, in-4°, série III, pl. XVIII.

Digitized by Google

nous l'avons dit, vers 1250; à Lyon vers 1215; à Vérone au XIIe siècle. Jusqu'à présent, je crois que ce sont les seules dont on se soit occupé[1]; la page de Brunswick était pour ainsi dire inconnue.

Comme, même en nous souvenant du passage de Guillaume Durand (*Rational*, lib. III, c. III) (XIIe s.) : « Diversæ historiæ

Fig. 7. — La Danse de Salomé, par Ferrandus Petri de Furnes (1196), (ms. 108 de la Bibl. d'Amiens).

tam Novi quam Veteris Testamenti, pro voluntate pictorum depinguntur; nam pictoribus atque poetis quælibet audendi

1. Au moment de donner le bon à tirer, je reçois un très intéressant volume consacré par M. Hugo Daffner à Salomé (Munich, Schmidt, 1914, in-4). On y trouvera de très précieux renseignements qui ne font nullement double emploi avec les lignes que je consacre à *la Danse de Salomé*.

Digitized by Google

semper fuit æqua potestas », nous devons nous rappeler que nous sommes encore bien près des temps où le décret du Concile de Nice : « Non est imaginum structura pictorum inventio sed Ecclesiæ Catholicæ probata legislatio et traditio », jouissait de toute son autorité. Il est dès lors intéressant de

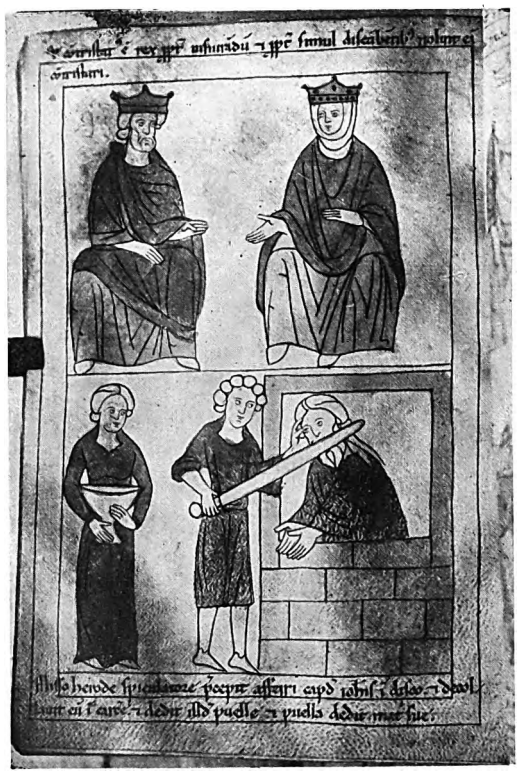

Fig. 8. — La Décollation de saint Jean-Baptiste, par Ferrandus Petri de Furnes (1196), (ms. de la Bibliothèque d'Amiens).

rechercher, justement à la frontière de la liberté et de la tradition artistiques, comment d'autres artistes, contemporains ou antérieurs, peuvent avoir représenté le même sujet.

Tout à fait de la fin du XIIe s., de 1196, nous avons donc *le Festin d'Hérode* avec *la Danse de Salomé*, au tympan du Baptis-

Digitized by Google

tère de Parme, signé Antelami (fig. 2). Il est très simple. La scène de *la Décollation* à droite est bien identique à celle de Brunswick, mais la table d'Hérode ne comprend que trois personnages : Hérode, à sa gauche Hérodiade, à sa droite le JOCINATOR ERODIS, servi par le MINISTER, tandis que la BELLA FILIA ERODIS, entre Hérodiade et le bourreau, s'avance vers la table, en dansant, accompagnée d'un petit diable, SATANAS, qui lui parle à l'oreille.

A la même date, un artiste qui *signe* un manuscrit d'un haut intérêt, une *Bible* enluminée de 1.100 sujets (Bibl. d'Amiens, ms. 108), Ferrandus Petri de Furnes[1], représente, sur le f° 125, l'histoire du martyre du Précurseur (fig. 7 et 8). Sur la première page, Hérode, ayant à ses côtés Hérodiade et deux convives, regarde Salomé qui danse devant lui, au milieu de six spectateurs qui applaudissent. Au verso, Hérodiade explique à Hérode ses griefs contre le saint; au-dessous le *spicator* va lui trancher la tête dans la prison ; il est suivi de Salomé qui porte un bassin pour la recevoir.

Croquis Mély.
Fig. 9. — La Danse de Salomé, chapiteau de Toulouse (XIIe s.).

Très différent est un chapiteau du XIIe siècle provenant de Saint-Étienne de Toulouse (fig. 9 et 10) et maintenant au Musée de la Ville. Là, sur la gauche de la table, Hérode qui a fait approcher Salomé lui pince le menton, semblant l'assurer qu'il n'a rien à lui refuser. Salomé, qui se repose de sa danse, est une jeune personne charmante, tout à fait digne de cette merveilleuse école de Toulouse dont les vêtements aux petits plis collants laissent deviner la forme du corps sous l'étoffe onduleuse[2].

1. Mély, *Signatures de Primitifs* (1913), p. 15.
2. On me pardonnera de donner seulement un petit croquis d'un des côtés du chapiteau ; il m'a été impossible d'en obtenir une photographie à Toulouse.

Digitized by Google

Mais voici que nous allons nous trouver devant un thème nouveau de l'histoire de saint Jean.

Un des registres de la porte de bronze de Saint-Zénon de Vérone (XIIe s.) nous montre, divisé en trois scènes, *le Martyre du Précurseur*. Au centre, c'est *le Festin d'Hérode*; devant la table, Salomé, *arquée* en deux, exécute un tour de jongleresse; à gauche, c'est *la Décollation*; à droite, deux disciples déposent le corps du Martyr dans un sarcophage.

Cliché Moreau.

Fig. 10. — Le Festin d'Hérode, chapiteau de Toulouse (XIIe siècle).

Plus ancien certainement est le très curieux bas-relief qui forme aujourd'hui le tympan de la porte gauche d'entrée de Saint-Martin d'Ainay à Lyon (fig. 11). On le suppose généralement du XIIe siècle. Il se trouvait autrefois — au XVIIe siècle, dit-on —, dans le cloître. J'avoue qu'il me paraît beaucoup plus archaïque que la frise d'Angoulême, si proche parente de la porte du Dôme de Modène, *signée* Willigelmus et datée de 1099[1]. Je le croirais plus ancien également que le tympan de Bourges, *signé* Girauldus : il me semble même qu'on peut le placer avant une *Crucifixion* de Nîmes, sur laquelle j'ai pu lire RIPVELTVS ME FES. Je le regarderais volontiers comme le dernier vestige d'un ancien baptistère d'Ainay, du XIe siècle, décoré alors, sui-

1. Venturi, *Storia dell' arte*, t. III, p. 160, grav.

Digitized by Google

vant l'usage, à son entrée, d'une page de la vie du Précurseur, et qui aurait été détruit au XIIe s. comme tant d'autres, alors que dans les églises nouvelles, construites sur un plan plus vaste, on commençait à ménager un emplacement spécial pour une chapelle des fonts. Et c'est en 1107 que Pascal II consacrait la nouvelle église qu'il venait de faire réédifier à Ainay, sur un plan très important[1].

Quoique bien fruste, ce bas-relief me semble assez facile à

Cliché Birot.

Fig. 11. — La Danse de Salomé et le Martyre de saint Jean-Baptiste, tympan de l'église de Saint-Martin-d'Ainay, à Lyon (XIe siècle).

lire. Dans le registre supérieur, au centre sous un dais, Hérode est assis à table, ayant près de lui Hérodiade; trois convives sont à gauche. Devant eux, Salomé *debout*, les deux mains sur les hanches, exécute une sorte de *ricnousthaï* (danse du jeu des hanches); sur la gauche, Salomé remet à sa mère la tête de saint Jean. Dans la partie inférieure, au centre, *la Décollation*, à droite les deux apôtres Jean et André, avec lesquels nous faisons

1. Je dois cette excellente photographie à mon savant confrère le Dr Birot, de Lyon, qu'on ne saurait trop remercier de son amabilité pour les travailleurs à la recherche de monuments peu connus, dont il possède assurément une des plus importantes collections de clichés, exécutés par lui.

Digitized by Google

alors connaissance, déposent le corps du Martyr dans le tombeau, pendant qu'un ange recueille son âme sous la forme d'un petit enfant. A gauche, le bourreau remet à Salomé la tête coupée; enfin, à l'extrémité, un diable femelle accroupi écarte les jambes, symbolisant certainement par ce geste la luxure d'Hérodiade.

Fig. 12. — Le Festin d'Hérode, la Danse de Salomé, la Décollation de saint Jean-Baptiste. Evangéliaire de l'évêque Otton de Bamberg, XIe s. (Bib. de Munich, c. l. 4453).

Assurément tout, dans ce que nous venons d'examiner, n'est pas conforme à l'*Évangile*, car Hérodiade est toujours à table à côté d'Hérode. Mais sa présence paraît faire partie d'une tradition iconographique très précise, puisque jusqu'au XVIe siècle nous l'y avons toujours aperçue. Puis, nous devons faire observer que, en remontant les âges, nous avons rencontré au XIIe siècle

Digitized by Google

une scène nouvelle qui ne dure guère que deux siècles, *la Mise au tombeau* par les apôtres Jean et André. L'École de peinture de Reichenau va peut-être nous expliquer comment elle s'est introduite à la suite de la représentation de *la Danse de Salomé.*

L'Allemagne possède deux manuscrits du XIe siècle de l'École de Reichenau : l'*Evangéliaire* de l'évêque Otto, de Bamberg († 1139), aujourd'hui à Munich (cod. lat. 4453) et l'*Evangéliaire* du Trésor d'Augsbourg. Dans ces deux volumes, l'histoire du Martyr est pour ainsi dire identique ; seule une légère différence, dans l'inclinaison des têtes de Salomé et du bourreau, les peut faire distinguer (fig. 12). Les personnages sont groupés de la même manière, font les mêmes gestes ; il est probable qu'ils furent exécutés d'après un même patron. La page comprend deux registres. Dans la partie supérieure, Hérode à table est entouré de cinq convives ; à droite, le *minister* apporte les plats, à gauche Salomé, exécutant un pas de caractère, élève gracieusement son bras gauche au-dessus de sa tête. Hérode se soulève de sa place et tend vers elle deux doigts, signe de bénédiction et de remerciement. Conformément au texte évangélique, Hérodiade n'assiste pas au festin : elle est dans le registre inférieur, assise ; Salomé lui apporte la tête que le bourreau vient de couper, et comme Hérode, elle tend vers sa fille deux doigts. Le bourreau remet son glaive au fourreau ; du cou du saint étendu par terre dans sa prison coule un flot de sang.

Est-il possible de découvrir le prototype de cette représentation dont nous savons parfaitement la date : la fin du XIe siècle ?

Assurément ceux qui l'ont peinte ont connu le célèbre *Evangéliaire* de l'empereur Otton III († 1002), à Aix-la-Chapelle, et qui, lui, date par conséquent du Xe siècle[1]. Ce très

1. Les noms de l'empereur Otton et celui de l'évêque Otton de Bamberg ont fait naître plusieurs fois une confusion qu'il est indispensable de signaler. *L'Evangéliaire* de l'empereur Otton date de la fin du Xe siècle et celui de l'évêque Otton de Bamberg de la fin du XIe siècle.

Digitized by Google

Fig. 13. — La Danse de Salomé. (*Evangéliaire* de l'Empereur Otton III, à Aix-la-Chapelle, xe siècle.)

Digitized by Google

précieux manuscrit, qui a longtemps appartenu au chanoine von Orsbach, d'Aix-la-Chapelle, a été savamment étudié par le P. Steph. Beissel, qui très aimablement m'a communiqué la photographie reproduite plus haut[1] (fig. 13).

Ici la tradition d'art antique est fort curieuse. Hérode sans couronne, ainsi que ses convives au nombre de six, est un Romain : en bas, Hérodiade est une matrone romaine. Elle n'étend pas à l'exemple d'Hérode deux doigts vers Salomé qui lui apporte la tête du Martyr, comme dans les deux manuscrits de l'École de Reichenau que nous venons d'examiner, mais elle la montre de l'index. Le bourreau, être inférieur, ne s'y trouve pas. Seule, la prison dans laquelle gît le corps, qui laisse échapper des flots de sang, donne à la scène toute son horreur. Mais c'est surtout la Danseuse qu'il est intéressant de détailler. Dans les manuscrits de Munich et d'Augsbourg, Salomé est vêtue *d'une dalmatique* à manches flottantes, costume de princesse du temps. Ici, c'est une danseuse ; le buste est nu ; elle n'a qu'une jupe à volants très légère, attachée à la ceinture qui lui couvre le bas du corps. C'est tout à fait le costume de la délicieuse petite statuette découverte il y a quelques années en Troade ; même un de ses bras est élevé dans un mouvement identique (fig. 14). Quant à la danse qu'elle exécute, c'est une danse grecque que nous retrouvons dans la *Procession nuptiale* d'un manuscrit byzantin du XIe siècle (Bibl. nat., ms. grec 74).

Fig. 14. Statuette de femme trouvée en Troade.

Ceci ne rappelle-t-il pas Voltaire, qui, lors de la découverte d'une mosaïque dans le Pays de Vaux. y signalait des danseurs, « vêtus comme les danseurs de l'Opéra » ? Un des plus déli-

1. On en trouve un calque dans Bastard, aux Estampes de la Bibl. nat. ; W. Vöge en donne une reproduction, mais mauvaise, dans *Eine deutsche Malerschule um die Wende der ersten Jahrtausends* (Trier, 1891, 8°). On la voit également dans Kobell. Je dois ces deux derniers renseignements à mon excellent confrère, M. E. Mâle, qui voudra bien trouver ici mes remerciements.

Digitized by Google

cieux anges de Fra Angelico ne semble-t-il pas la copie d'une exquise Tanagra que nous pouvons admirer au Louvre ?

Nous venons ainsi de constater qu'aux XIe et Xe siècles la représentation de la scène est assez différente de celle du XIIe au XVIe siècle. A quelle influence ont donc pu obéir les artistes qui exécutèrent les manuscrits d'Augsbourg et de l'évêque Otton, et surtout ceux qui ont travaillé à l'*Evangéliaire* de l'Empereur Otton III, puisqu'en résumé c'est là, jusqu'à présent, le prototype de notre sujet pour ces deux siècles? Nous devons alors nous souvenir qu'en venant épouser Otton III, Théophanie, la fille de l'empereur de Constantinople Romain le jeune, amena toute une suite d'artistes. N'auraient-ils pas apporté avec eux des traditions d'école, qu'il serait possible de retrouver dans le *Guide de la peinture byzantine*[1], réel commentaire du décret du Concile de Nicée, rappelé plus haut? Lisons-le donc au § du *Festin d'Hérode*:

Un palais. — Au dedans, une table devant laquelle est assis Hérode, et avec lui, des princes et des grands. Deux serviteurs reçoivent divers plats des mains d'un autre domestique que l'on voit par une fenêtre, jusqu'à la poitrine et aux bras. Devant la table, danse une jeune fille richement parée. Près de la table, sur le côté, une chambre dans laquelle est assise Hérodiade en habits royaux; devant elle la jeune fille apporte dans un plat la tête du Précurseur. Dans le lointain, à quelque distance du palais, la prison avec une fenêtre grillée en fer. Au dehors, le Précurseur décapité; il est étendu à terre. Le bourreau, tenant la tête dans ses mains, la pose sur le plat que présente devant lui la jeune fille. Un peu plus loin, les apôtres André et Jean portent le corps dans un tombeau.

La page de l'*Evangéliaire* d'Otton III reproduit donc presqu'exactement la première partie de la description byzantine : la salle du festin, où Hérodiade n'assiste pas; la jeune fille qui danse devant la table : une chambre *distincte*, dans laquelle Hérodiade reçoit la jeune fille qui lui apporte la tête; dans le lointain, la prison, où se voit le Précurseur décapité, étendu à terre.

1. Didron, *Manuel d'iconographie chrétienne, grecque et latine*; *le Guide de la Peinture*, Paris, Imprim. royale, 1845, 8°.

Digitized by Google

A cette évolution artistique, œuvre personnelle de Théophanie, tous les évêques d'Allemagne s'empressent de concourir ; ils ouvrent dans leurs palais des écoles de peinture, et, pendant près de deux siècles, jusques et y compris les fresques de l'*Histoire de sainte Marguerite* à Tournai, son influence rayonnera sur toute la région du Rhin et de la Meuse.

Fig. 15. — Hérode et Hérodiade. (Colonne de Hildesheim, xe siècle.)

Un des plus fervents promoteurs de l'art nouveau fut certainement saint Bernward, évêque de Hildesheim, dont les âges nous ont conservé les travaux admirables *signés* de ses mains épiscopales [1]. Godehard, son successeur, continua son œuvre. Il était donc indispensable de savoir s'il avait exécuté une *Danse de*

1. Mély, *Signatures de Primitifs : les Sculpteurs.*

Digitized by Google

Salomé et comment alors il l'avait interprétée. Encore une fois, le P. Steph. Beissel vint à mon aide, et connaissant le but de mes recherches, s'empressa de me signaler la magnifique colonne du Trésor de Hildesheim, que saint Bernward avait, comme le flambeau, exécutée de ses propres mains. Là, au

Fig. 16. — Saint Jean-Baptiste descendu en prison. (Colonne de Hildesheim, xe s.)

milieu de vingt-quatre sujets, quatre petites scènes nous donnent la représentation de l'histoire du martyre du Précurseur [1]. C'est d'abord Hérode (fig. 15) qui tient sur ses genoux Hérodiade;

1. Jusqu'à présent il n'existait qu'une excellente reproduction de l'ensemble de la colonne de Hildesheim, dans le beau volume du *Trésor*, publié par le Dr A. Bertram, évêque de Hildesheim (Gladbach, Kuhlen, 1913, in-4°, pl. 3). Mais elle est à si petite échelle qu'il est pour ainsi dire impossible de discerner les figures.

Digitized by Google

saint Jean lui reproche son inconduite; il est alors descendu dans la prison (fig. 16), par des geôliers qui lui ont passé une corde sous les bras; on voit son corps décapité, projeté par derrière; Hérode est à table avec Hérodiade, un bourreau apporte la tête (fig. 17); Salomé, la tête couverte d'un long voile, le corps vêtu d'une ample jupe à larges plis, semble jouer

Fig. 17. — Le Festin d'Hérode. (Colonne de Hildesheim, xe siècle.)

des castagnettes, pendant qu'un joueur de flûte, derrière elle, l'accompagne (fig. 18). Nous retrouvons ici la tradition occidentale, celle que nous avons toujours rencontrée et que seule l'influence byzantine paraît avoir fait oublier pendant quelque temps. Ne devrions-nous pas alors penser que la colonne de Hildesheim fut exécutée par saint Bernward, avant l'arrivée de Théophanie en Allemagne? Mais chose curieuse, pendant ce même temps, pas plus avant qu'après d'ailleurs, je

Digitized by Google

n'ai pu découvrir aucune représentatien byzantine de *la Danse de Salomé.*

Cependant, dans une note de Didron au passage cité du *Guide de la peinture* (p. 359), après avoir parlé des apôtres Jean et André qui déposent le corps du saint dans le tombeau, nous pouvons lire que cette tradition est spéciale aux Orientaux et que

Fig. 18. — La Danse de Salomé. (Colonne de Hildesheim, xe siècle.)

les Latins les représentent très rarement ; malheureusement il ne cite aucun manuscrit byzantin. Il n'a du reste connu ni le tympan du baptistère d'Ainay, ni la porte de Vérone ; puis, il ne fait aucune allusion aux trois manuscrits dont nous venons de parler, où l'influence byzantine est si manifeste, et où cependant les apôtres Jean et André n'apparaissent pas.

Digitized by Google

Enfin, il n'a pas vu davantage un *Missel chartrain* du IXe siècle (Bibl. nat. ms. lat. 9386) où, sur deux pages disposées comme celles de la *Bible* de Ferrandus d'Amiens (fig. 6 et 7), nous avons

Cliché Mély.

Fig. 19. — La Danse de Salomé.
(Missel chartrain du IXe siècle, Bibl. nat., ms. lat. 9386.)

l'histoire du *Martyre du Précurseur*. Sur la première page Hérode est à table entre Hérodiade à sa gauche et un convive à sa droite. Devant eux Salomé danse et le bourreau coupe la tête de saint Jean (fig. 19); sur la seconde (fig. 20), Salomé apporte sur un plat à Hérodiade assise la tête du Précurseur, et au-

Digitized by Google

dessous les deux apôtres, André et Jean, portent au tombeau, sur leurs épaules, le corps du Martyr.

Je ne connais pas de représentation plus ancienne de la *Danse de Salomé*; il n'y a là rien de surprenant. En Occident, avant Charlemagne, l'art de la miniature est dans la barbarie, témoin le *Gellonense* (Bibl. nat., ms. lat. 12048). En Orient, après des temps brillants, mais où ce sont surtout les scènes de la *Vie du Christ* ou bien des scènes de l'Ancien Testament qui sont figurées, nous sommes arrivés à l'époque des Iconoclastes.

Il ne faudrait pas cependant qu'on pût croire que j'aie ignoré une merveilleuse miniature du VIe siècle qui accompagnait dans les *Monuments Piot* de 1900 l'étude consacrée par M. H. Omont au magnifique *Evangéliaire grec* sur parchemin pourpre, qui venait d'entrer à la Bibliothèque nationale.

Voici la description de la scène (fig. 21), décrite par le savant bibliothécaire :

« *Festin d'Hérode.* — Hérode, la teinte ceinte d'un diadème d'or, avec double « rang de perles blanches, vêtu d'une longue robe blanche..... est couché à la « place d'honneur devant une table servie. Il étend la main droite dans la direc- « tion d'Hérodiade, qui se tient debout plus loin, au centre du tableau, tour- « nant le dos à Hérode et recevant des mains d'un serviteur le plat dans lequel « se trouve la tête de saint Jean-Baptiste. Hérodiade porte sur ses cheveux « noirs, qui paraissent frisés sur le front et réunis en lourdes tresses sur la « nuque, un diadème d'or avec double rang de perles blanches, analogue à « celui d'Hérode. »

Pour avoir un instant oublié le *Guide de la peinture* dont nous reproduisions à l'instant le passage consacré au *Festin d'Hérode*, l'auteur n'a pas vu que le personnage qu'il appelle Hérode est *Hérodiade dans la chambre sur le côté de la table du festin.* Ses vêtements, sa coiffure, qu'il compare justement à celle de la femme debout, ne peuvent laisser place à aucune hésitation. D'autant plus que *jamais* le bourreau n'a remis à Hérodiade la tête du Précurseur, mais toujours à Salomé, qui va la porter ensuite à sa mère. Enfin, comme bien d'autres, M. H. Omont

Digitized by Google

semble avoir confondu Hérodiade et Salomé, alors que cette dernière, fille d'Hérodiade *femme d'Hérode*, est celle qui danse. Strutt, entre autres[1], nous montre également une « *Herodiad tumbling* », d'après le ms. Harleien 2253. A gauche, Jean et André déposent le corps dans le tombeau.

Cliché Mély.

Fig. 20. — Les apôtres Jean et André conduisent au tombeau le corps de saint Jean-Baptiste. (Missel chartrain du IXe siècle, Bibl. nat., ms. lat. 9386.)

Ce sont donc là seulement les deux dernières scènes du martyre et nullement *le Festin d'Hérode* ou *la Danse de Salomé*. Nous n'avions alors à signaler cette précieuse miniature que

1. *Sports and Pastimes*, London. 1876, in-4°, p. 292.

Digitized by Google

pour montrer qu'elle n'appartient pas à la suite que nous voulions étudier.

***

De cette étude peut-être un peu longue, il y a plusieurs conclusions à tirer.

D'abord, que la « *Danse de Salomé* » est rare dans l'histoire de l'art, quoiqu'elle ait fini par être en quelque sorte la véritable représentation du martyre de saint Jean-Baptiste.

Le thème est différent suivant qu'il appartient à l'école byzantine ou à l'école occidentale : dans la première, Hérodiade ne figure pas à la table du festin, et les apôtres Jean et André, quoiqu'indiqués spécialement dans le *Guide de la peinture byzantine*, se trouvent néanmoins jusqu'au XIe siècle dans l'école occidentale.

La succession des documents que nous avons publiés précise à quelle date l'école byzantine exerça son influence en Occident. Avec les manuscrits de l'école de Reichenau, à Augsbourg et à Bamberg (aujourd'hui à Munich), avec l'*Evangéliaire* d'Otton III, à Aix-la-Chapelle, nous pouvons constater que c'est avec Théophanie qu'elle fait son apparition, tandis que saint Bernward, qui devait plus tard se laisser inspirer par l'art byzantin, était encore, aux premiers temps de son épiscopat, un artiste essentiellement occidental.

Puis, c'est à partir du XIIIe siècle, et — nous pouvons préciser — vers 1215 que Salomé sera représentée pendant deux siècles exécutant, non plus un pas de caractère, mais une danse de jongleresse[1]. C'est qu'à ce moment les jongleresses commencent à occuper dans la société une situation qui leur avait été refusée jusque là.

En 1211, en effet, nous faisons historiquement connaissance avec une jongleresse nommée Alheit, que le roi André de Hongrie avait envoyée à sa petite-fille, qui devint sainte Elisabeth de Hongrie, pour la distraire, lorsqu'elle alla rejoindre son

1. On doit cependant faire remarquer qu'antérieurement, une seule fois,

Digitized by Google

fiancé, le comte Louis de Thuringe[1]. De plus, si Thomas de Cobham signale les jongleurs qui chantent les *Vies des saints* et les *Gestes des Princes*, si le pape Alexandre dit qu'on peut les tolérer, le symbolisme, alors en plein épanouissement, nous enseigne les rapprochements mystiques qui doivent être faits entre les souples jongleurs, la Belette et la Mostoile qui :

« Porte ses caïens et les remue
« Souvente fois de liu en liu
« Ne tient mie une place enfin ».

A côté de ces vers nous voyons une jolie femme aux che-

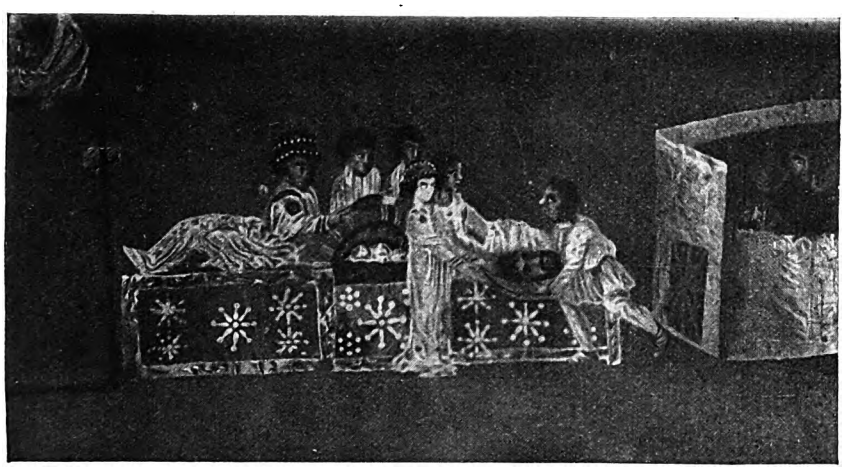

Cliché Mély.

Fig. 21. — Hérodiade et Salomé recevant la tête de saint Jean-Baptiste. (Évangéliaire grec du VIe siècle à la Bibl. nat.)

veux blonds, marchant sur les mains, dont les jambes se terminent en pointe comme une larve, formant un arc au-dessus de sa tête[2].

Celle-ci est alors chargée de rappeler aux spectateurs ou aux lecteurs l'avertissement de l'Église du Moyen-Age : « Quand

à notre connaissance, au XIIe siècle, nous avons rencontré Salomé *arquée*, sur la Porte de bronze de Vérone.

1. Farel, *Les Jongleurs au Moyen Age*, Paris, Champion, 1910, p. 63.
2. Mme Félicie d'Ayzac, *Revue de l'Art chrétien*, 1878, p. 204.

Digitized by Google

tu vois danser, songe à la tête sanglante de saint Jean et tu te préserveras de la tentation diabolique. »

Enfin, pour la thèse que je poursuis, quand je crois que nombreux sont les monuments d'art qui peuvent nous fournir eux-mêmes, objectivement, des renseignements aussi précieux qu'indiscutables, je dois d'abord rappeler le chronogramme de la fresque de Brunswick qui nous donne la date de 1246, concordant parfaitement avec l'histoire du monument et avec les données iconographiques, enfin et surtout les nombreuses signatures que nous avons signalées au cours de ces pages : Omblardus de Saint-Désiré, Brunus de Fulde, saint Bernward de Hildesheim, Willigelmus de Modène, Ripueltus de Nîmes, Girauldus de Bourges, Natalis d'Autry-Issard, Ferrandus d'Amiens, Antelami de Parme, Petrolino, Guido, Bonnizzo, Venturi de Bononia, Brunus du XVIe siècle à Amiens, auxquelles cet article nous permet de joindre le nom de Johannes Gallicus de Brunswick, qui mérite à tant de titres d'occuper, dans l'histoire de l'art, une place de premier plan.

Pour un jour la moisson n'est pas mauvaise.

F. DE MÉLY.

Digitized by Google

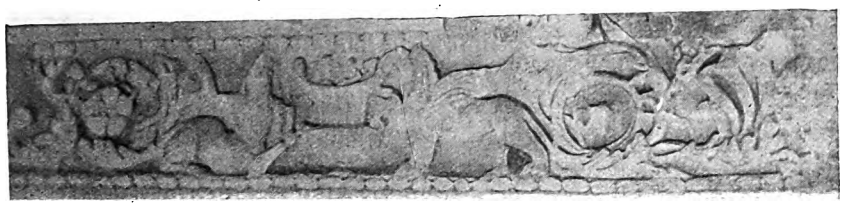

UN BAS-RELIEF DE MACTAR

Répondant au désir exprimé récemment par M. Salomon Reinach, j'adresse à la *Revue* une note sur un bas-relief que j'ai découvert en 1910 à Mactar en Tunisie[1]. C'est le fragment d'une frise disposée en caisson sous un linteau : ce linteau contient une partie de la grande inscription[2] de l'édifice que j'appelle, jusqu'à preuve du contraire, un château d'eau[3].

Entre deux lignes d'oves formant cartouche, on aperçoit, au milieu, un grand vase ansé dont émergent deux motifs de sculpture difficiles à définir ; à droite, un griffon, puis un enchevêtrement de feuilles d'acanthe et d'astragales ; à gauche, un Triton, puis une rosace entourée de feuillage.

Le griffon présente la tête terminée en bec d'aigle ; les ailes et le corps de lion sont conformes à la conception traditionnelle. Le Triton est plus original. Il a la tête tournée vers le vase, contre lequel il s'appuie du bras gauche ; le bras droit

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1911, p. 511-512. C'est faute d'une bonne photographie que j'avais écrit : « deux Tritons affrontés autour d'un vase ». — Je dois au Dr Plantard le cliché ici reproduit.

2. *C. I. L.*, VIII, *Suppl.* I, 11799. Les divers fragments du linteau ont en moyenne 0m,56 de hauteur et 0m,39 d'épaisseur ; cette dernière dimension est elle-même la hauteur du bas-relief. — J'ai publié les 4e et 5e fragments de l'inscription dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1910, p. 401-402, n° 1.

Digitized by Google

semble s'accrocher au feuillage; le bas du corps, au lieu de se terminer en poisson, est ici l'arrière-train d'un cheval[1].

Le sculpteur paraît avoir donné libre cours à sa verve et s'être amusé à rompre avec la monotone symétrie qui se remarque d'ordinaire sur les compositions analogues[2].

L'inscription dont ce bas-relief contient un fragment correspond à l'année 170 de notre ère, date de la vingt-quatrième puissance tribunice de Marc Aurèle[3].

26 octobre 1913.

Louis CHATELAIN.

1. Cf. mon article des *Mélanges Cagnat* (Paris, Leroux, 1912, p. 399-405.
2. Cf. un petit bronze du musée de Naples, un Triton qui présente, en avant de son torse d'homme et de son corps de poisson, les jambes de devant d'un cheval (S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, t. II, p. 414, fig. 1).
3. Cf. S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, t. II, p. 247, 297, 404 et 406.

Digitized by Google

LES SCULPTURES

ET LA

RESTAURATION DU TEMPLE D'ASSOS

(*Suite*[1]).

S'inspirant des compositions qui décorent les sarcophages de Clazomène, Collignon a proposé, en 1907-1908, dans son cours de la Sorbonne, de placer deux à deux aux quatre angles, sur les façades, les taureaux et les sphinx affrontés. On sait en effet que la décoration de ces sarcophages consiste en quatres bandes, séparées par quatre métopes situées sur les longs côtés et qui, sur plusieurs d'entre eux, représentent précisément des sphinx isolés ou affrontés. Si l'on remonte ces métopes des longs côtés sur les petits, on obtient un nouveau principe décoratif, où les deux scènes principales sont encadrées par des motifs symétriques. Collignon a suggéré pour l'une des façades la disposition suivante :

Sphinx	Héraklès & Triton	Banquet	Centaures	Sphinx

Fig. 49.

Cette idée est fort intéressante. C'est une extension aux deux façades des variantes 1) adoptées pour l'une d'elles. Au point de vue purement décoratif, elle conduit ainsi à classer toutes les compositions concevables en trois types :

I. — Quatre groupes se développant autour de quatre angles,

1. Voy. la *Rev. arch.* de juillet-août 1913, p. 1 et suiv., de novembre-décembre 1913, p. 359 et suiv., et de mars-avril 1914, p. 191 et suiv.

Digitized by Google

séparés par un motif central sur chaque façade (c'est la solution de Clarke).

II. — Deux compositions continues sur chaque façade sans encadrement (c'est notre variante 2).

III. — Deux compositions encadrées sur chacune des façades (proposition de Collignon).

Mes variantes 1 *a*) et 1 *b*) sont un système mixte, où le type II est adopté pour l'une des façades (façade des centaures) et le type III pour l'autre.

Mais la composition proposée par Collignon ne peut pas être retenue : elle n'est compatible ni avec l'entre-colonnement de Clarke, ni avec ceux que j'ai envisagés; la longueur totale des blocs est trop grande pour l'espace à couvrir; elle rend difficile la composition de l'autre façade, qui se trouve sacrifiée.

Il est toutefois très tentant de chercher à en approfondir le principe et à l'adapter aux dimensions de l'ordre. C'est ce qu'a fait Itier, dans un mémoire inédit, qu'il a bien voulu me communiquer. Le type d'entre-colonnement qu'il a adopté est le type inégal de ma première hypothèse[1]. Sur la façade de l'est, il a placé au centre le bloc d'Héraklès et des centaures, encadré par le relief des centaures de Constantinople (n° IV) et celui des centaures du Louvre (n° VI), les sphinx occupant les angles; la façade ouest présente la combinaison que j'ai examinée un peu plus haut, les taureaux encadrant les scènes d'Héraklès et Triton et du Banquet. Les figures 50 à 53 reproduisent cette composition.

Les longueurs obtenues ainsi pour chaque façade ne soulèvent plus d'objection. Mais il n'en est pas de même de la distribution des triglyphes. J'ai indiqué pourquoi l'encadrement d'une façade par les taureaux ne me paraissait pas pouvoir être adopté : le troisième triglyphe à partir de la gauche subit un désaxement excessif. Les désaxements sont plus importants encore sur l'autre façade : $0^m,215$ au-dessus de la

1. Mais les dimensions adoptées par lui sont inexactes, car leur somme dépasse la longueur donnée entre les axes des colonnes extrêmes (13^m07, Cl. II, p. 260). J'ai rétabli les dimensions correctes sur les figures 52 et 53.

Digitized by Google

deuxième colonne, 0m,29 au-dessus de la troisième, 0m,25 au-dessus de la cinquième. Ces irrégularités sont tout à fait excessives et incompatibles avec l'un des principes posés.

Mais ce principe est il nécessaire? La troisième condition que je me suis imposée[1] est-elle indispensable? On peut évidemment en douter. Il est possible que les architectes d'Assos, dans leur négligence et leur inexpérience, n'aient pas cherché à obtenir de concordance entre les axes des colonnes et ceux des triglyphes correspondants; ils auraient distribué triglyphes et métopes d'une façon tout à fait arbitraire. Comme je l'ai indiqué[2], les irrégularités de la construction et les tâtonnements dont elle témoigne ne permettent pas de fixer de limite exacte à ces négligences. Je crois cependant que ce serait aller un peu loin; les reconstitutions, qui s'affranchissent de cette condition importante, sont certainement moins bonnes que les autres.

Il resterait, en tout état de cause, une dernière objection à la tentative d'Itier. Le bloc de centaures n° V ne trouve place dans cette combinaison sur aucune des façades et doit être rejeté sur un des longs côtés. On ne s'explique pas cette anomalie dans la composition. Chacune des façades représente en effet des épisodes de la vie d'Héraklès — la façade de l'est, celui de sa lutte contre les centaures du Mont Pholoë; ces scènes sont encadrées par des motifs symétriques; sur les longs côtés s'étend une décoration empruntée au système ionien des frises d'animaux. Ce groupement forme un ensemble, révèle une intention bien définie de composition, une conception dont les éléments ne sont pas arbitrairement assemblés. Comment admettre qu'un relief, représentant un groupe de centaures, ait été distrait de l'épisode principal pour être mêlé à des luttes d'animaux auxquelles il est complètement étranger? Il faudrait imaginer une erreur sur le nombre de blocs destinés à l'une des façades, erreur tout à fait invraisemblable.

1. Au début de la 2e partie de ce mémoire.
2. Plus haut, début de la 2e partie.

Digitized by Google

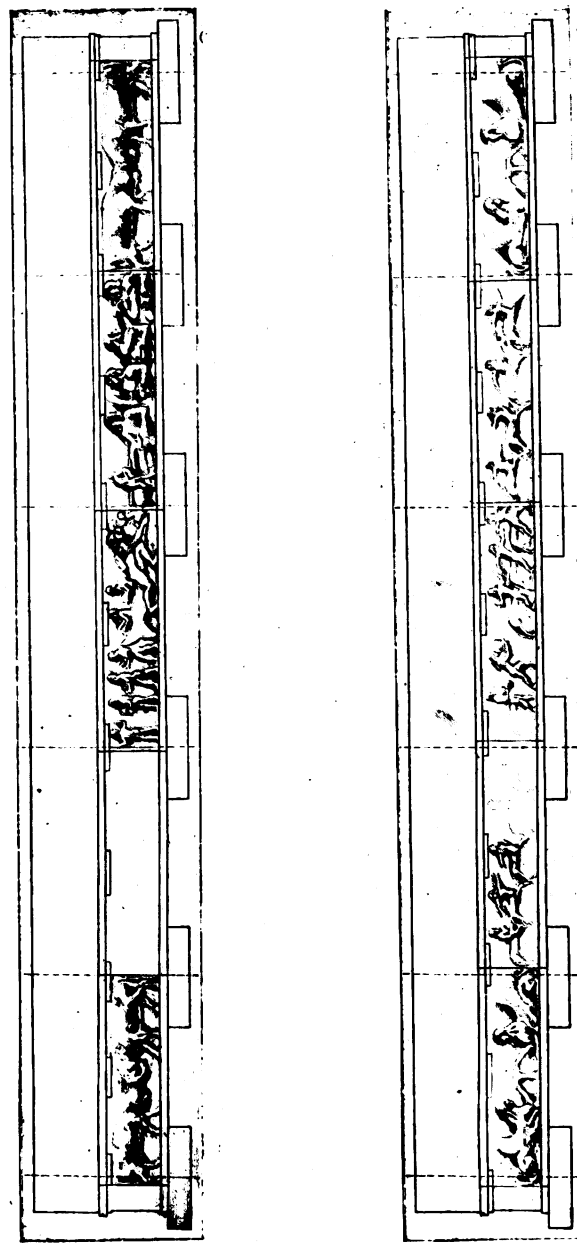

Fig. 50 et 51. — Solution proposée par M. Itier pour les deux façades.

Digitized by Google

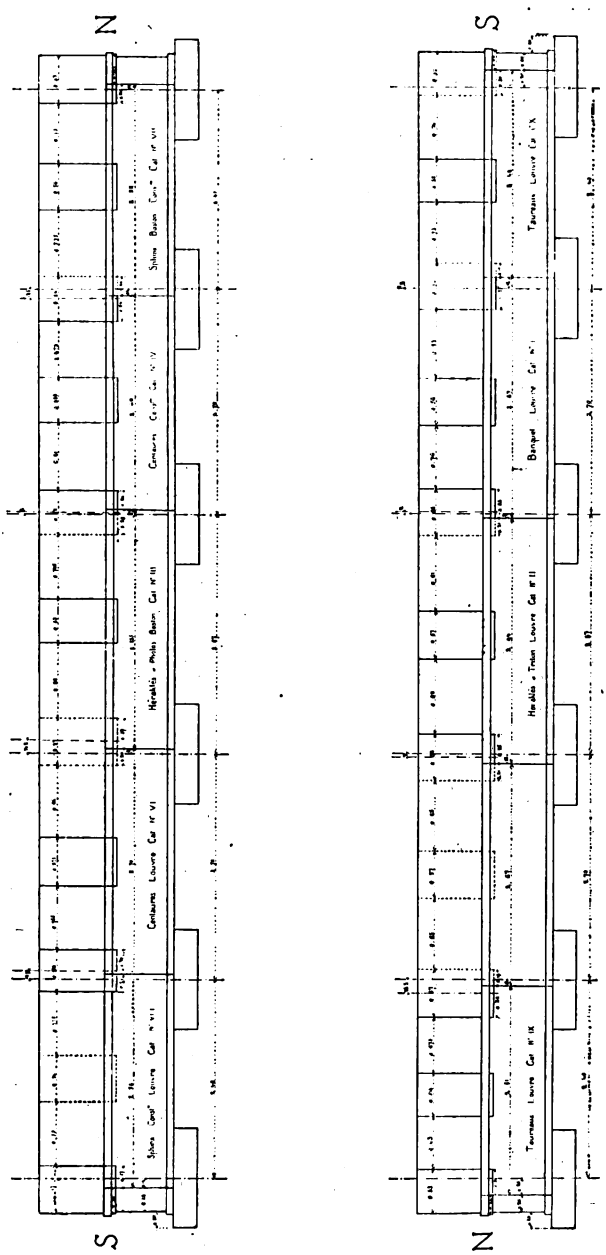

Fig. 52 et 53. — Solution de M. Ilier. Dessins cotés. Échelle 1/90 = 11 cm. p. 10 m.

Digitized by Google

Cette objection condamne le système ; on ne peut pas s'en affranchir; les quatre blocs de centaures conservés devant être groupés ensemble, il est impossible de les encadrer par des motifs symétriques et le principe décoratif des sarcophages de Clazomène, quelque séduisant qu'il soit *à priori*, ne me paraît pas pouvoir être appliqué intégralement.

Il ne reste donc plus en présence que la dernière reconstitution de Clarke et celle que je propose, avec ses variantes.

Les tolérances admises, pour la non concordance entre les longueurs des blocs et celle des entre-colonnements à couvrir et pour les déxaments des triglyphes par rapport aux colonnes qu'ils surmontent, sont, dans l'une et l'autre reconstitution, du même ordre de grandeur. Voici, en effet, les nombres qui les mesurent en centimètres sur les façades, dans chacune de ces hypothèses, que je désigne par I (Clarke) et II[1] :

Dépassements des blocs par rapport aux axes des colonnes, en centimètres :

I :	7,5	6,5	2,5	13	2,5	5,5	2,5	2
II :	0	0	1,5	0	1	12	5	12

Écartements entre les axes des triglyphes et les axes des colonnes correspondantes, en centimètres :

I :	4,5	1	2,5	5,5	1,5	4,5	9,5	5.
II :	2,5	5,5	1,5	3,5	7,5	5	2	3.

Les dispositions adoptées pour les angles sont sensiblement les mêmes.

La distribution des métopes est à peu près équivalente. Voici, en effet, en centimètres la succession des espaces qui leur sont réservés sur les deux façades :

I	100	75,5	81	67,5	79	73,5	72,5	74,5	90	82
	84,5	84	74	77	76	78	72,5	72	76	83
II	83	70	76,5	83	93	81,5	77,5	78	81	67,5
	77	77,5	73	73,5	90	91	76	83	79	64

Il y a cependant, dans l'hypothèse de Clarke, deux irrégularités, dont l'une au moins est assez choquante et n'a pas son

1. Je donne la variante 1 *a*) la plus complète: les autres variantes admises aboutissent à des résultats tout à fait équivalents.

Digitized by Google

équivalent dans l'hypothèse II : les deuxième et troisième métopes à partir de la droite sur la façade est diffèrent de $0^m,16$ environ, sans qu'on puisse justifier cet écart; les métopes contiguës situées au-dessus du bloc d'Héraklès et des centaures (façade e., dans l'angle s. e.) présentent une différence dans les dimensions plus considérable encore : $0^m,245$; cette irrégularité dépasse de beaucoup celle qu'on peut constater sur les blocs existants et ne s'explique en aucune façon Celle que j'ai dû admettre au-dessus des blocs des centaures n° V est importante : $0^m,13$, mais se retrouve presque identiquement sur le bloc des centaures de Constantinople, ainsi qu'il résulte des mesures directes prises sur ce bloc, qui occupe précisément dans mon hypothèse la position symétrique sur la façade [1].

J'ai indiqué plus haut deux autres points faibles de la reconstitution de Clarke : la longueur excessive qu'il est obligé de donner au bloc n° VI, la difficulté de réunir en un seul relief les blocs n°s XIII et XIV, qu'exige aussi l'hypothèse.

D'autre part, la seule objection que Clarke eût pu faire à celle que je propose, est de comporter sur une façade un bloc dont la *regula* centrale est de $0^m,48$ [2] (bloc de centaures n° V). Il admet, en effet, qu'il y a deux catégories de triglyphes : les triglyphes des façades, mesurant en moyenne $0^m,56$, les triglyphes d'angles, et ceux des longs côtés dont la largeur serait d'environ de $0^m,52$ [3].

Mais cette classification ne repose sur rien ; Clarke est d'ailleurs obligé d'y contredire dans quatre cas au moins : son angle sud-ouest a, sur la façade, un triglyphe de $0^m,55$; la *regula* centrale du bloc d'Héraklès et des centaures (n° III) et celle du bloc des centaures (n° IV), placés en façade, n'ont que $0^m,53$; enfin celle du bloc des centaures (n° VI), qui couvre un entre-

1. C'est une concordance curieuse, qui accessoirement pourrait confirmer mon hypothèse et porter à adopter de préférence les entre-colonnements du type $2^m,40$, $2^m,70$ et $2^m,87$.
2. Cl. II, p. 267, place ce bloc sur un long côté.
3. Cl. II, p. 93 et p. 267.

Digitized by Google

colonnement latéral, a au contraire $0^m,575$. Que vaut une théorie que son auteur même respecte si peu ?

En résumé, au point de vue des dimensions des blocs et de la distribution des triglyphes et métopes, les deux reconstitutions sont presque équivalentes, l'avantage restant toutefois à mon hypothèse.

Mais celle-ci me paraît l'emporter, sans conteste, à d'autres points de vue.

En premier lieu, l'égal écartement des axes sur les façades, qu'exige le groupement de Clarke, me paraît peu probable; ainsi que je l'ai déjà indiqué, il se trouve en effet rarement dans les temps archaïques ; les inégalités qui existent entre les longueurs de tous les blocs le rendent peu vraisemblable; enfin l'écartement de $0^m,85$ environ que présentent les colonnes du *pronaos* renforce ces objections. Il est beaucoup plus rationnel et plus conforme aux données d'adopter un entre-colonnement inégal, plus étroit aux extrémités et plus large au centre, où il doit être compris entre $2^m,80$ et $2^m,90$[1].

Mais le point de vue capital est celui de la conception et de l'effet décoratif. L'idée de Clarke, consistant à distribuer les sujets en quatre groupes séparés par un motif central, est très ingénieuse et intéressante. Elle l'est peut-être trop. Elle n'a été adoptée en effet nulle part, ni sur les frises ioniennes, ni au Parthénon, ni au Théseion. Il faudrait faire honneur de cette invention originale, délibérément conçue et arrêtée, aux architectes d'Assos, qui sans doute n'étaient pas incapables d'innover — l'application de la frise ionienne à l'ordre dorique en témoigne —, mais qui auraient fait preuve en matière décorative d'une initiative et d'une décision que leur inexpérience et leurs tâtonnements rendent peu vraisemblables.

1. Bien entendu, les chiffres que j'ai proposés pour les entre-colonnements ne doivent pas être considérés comme rigoureusement exacts, mais comme deux *types* dont les entre-colonnements réels ont dû s'écarter assez peu ; ne pouvant épuiser toutes les combinaisons de nombres, dont la somme forme $13^m,07$ et qui rentrent dans les types ci-dessus, j'ai choisi, pour prendre deux exemples précis, les divisions correspondantes de 41 pieds, qui offrent une hypothèse simple et vraisemblable et permettent de fixer les idées.

Digitized by Google

L'effet décoratif est d'ailleurs plus théorique que réellement satisfaisant; la disposition est très séduisante pour l'esprit *in abstracto*, mais lorsqu'on en exécute le dessin, le résultat réserve des surprises. On est accoutumé en effet, à juste titre, à chercher sur une façade une décoration homogène et continue, formant par elle-même un ensemble. Or, il n'en est rien ici. De part et d'autre d'un motif central se déroulent deux scènes, qui restent inachevées et qui ne présentent aucun rapport l'une avec l'autre. Sur la façade de l'est, les masses importantes et le relief accusé des personnages d'Héraklès et de Triton s'opposent aux formes plus grêles, au modelé moins saillant des centaures et d'Héraklès tirant l'arc; sur l'autre façade un lion dévorant un sanglier fait pendant à une scène de banquet; est-il possible d'imaginer et de grouper symétriquement deux sujets plus disparates? Pour bien comprendre la disposition, il faut avoir fait le tour de l'édifice, faire abstraction des façades et isoler les angles. Ce n'est pas ainsi qu'on regarde un temple; la conception est raffinée, recherchée, satisfaisante sur un schéma vu en plan, mais, dans la réalité, elle manque de naturel et de beauté décorative; elle n'appartient pas en tout cas à un âge archaïque, à un art naïf et presque spontané[1].

La disposition que je propose répond au contraire tout à fait aux exigences décoratives et aux intentions d'artistes, originaux sans doute et capables d'innovations, mais traditionnels et dénués de raffinements excessifs. Deux sujets empruntés aux exploits d'Héraklès se développent sur chacune des façades. La poursuite des centaures par le héros forme un ensemble complet, homogène et harmonieux, qui me paraît convenir tout à fait à la partie postérieure de l'édifice, à la façade de l'ouest; le relief est ferme, mais n'a pas l'ampleur des scènes du banquet et d'Héraklès luttant contre Triton; la scène ne contient

1. Il est vrai que Clarke place le temple au milieu du ve siècle et le considère comme une imitation du Théseion; mais j'en ai dit assez déjà pour montrer combien cette théorie est paradoxale.

Digitized by Google

qu'un personnage humain, tout le reste formant un bandeau continu plus décoratif que scènique. Sur la seconde façade, dont je ferais plus volontiers la façade principale[1], les personnages du Banquet et ceux d'Héraklès et Triton ont les mêmes proportions ; les masses sculptées, plus importantes que sur les blocs précédents, ont la même valeur relative par rapport à l'ensemble; le relief est plus fort, plus accentué; l'effet ne manque pas d'unité et les sujets s'accordent, mais on n'est malheureusement pas fixé sur la conception d'ensemble. Le bloc manquant devait sans doute avoir trait à un exploit d'Héraklès[2]; on ignore toutefois si les trois épisodes se poursuivaient sur toute la longeur du bandeau, si d'autres scènes similaires les complétaient, ou s'ils étaient encadrés par les motifs des sphinx affrontés. Quelle qu'ait été la solution, le groupement, tel qu'on peut l'imaginer d'après la figure 32, ne présente aucune disparate et produit une impression harmonieuse et décorative.

Enfin, les groupes d'animaux, qui se développent sur les longs côtés, conviennent tout à fait à cette partie plus accessoire de l'édifice et complètent l'ensemble de la décoration.

Ce sont là des arguments logiques et esthétiques d'un grand poids et qui me semblent trancher définitivement le débat.

Il n'y a plus que quelques mots à dire pour répartir sur la frise les quelques métopes conservées.

Perrot[3] pense que la façade orientale seule en était pourvue. Clarke[4] les distribue sur les deux façades. Enfin, tout récem-

1. S'il venait jamais à être démontré que l'argument tiré de la position où ont été trouvés les derniers blocs a quelque importance (voir plus haut, à la fig. 36), ces orientations des façades pourraient être contestées; mais le groupement, adopté pour chacune et pour les longs côtés, n'en conserverait pas moins toute sa valeur.

2. Sur la perspective d'ensemble (fig. 32), j'ai complété par la lutte d'Héraklès avec Antée.

3. *Hist. de l'art* t. VIII, p. 263, où il indique à tort qu'on ne connaît en tout que cinq métopes.

4. Cl. II, p. 287 et suiv.

Digitized by Google

ment, E. Katterfeld[1] a proposé une solution nouvelle, consistant à les exclure du péristyle, pour les attribuer toutes à la frise du *pronaos*. Le principal argument qu'il invoque est que le nombre des métopes nécessaires pour constituer la frise est de six, et qu'on en aurait précisément retrouvé le même nombre. Mais l'auteur ignore, lui aussi, le second rapport de Clarke, la découverte d'un nouveau fragment de métope (n° XX) pendant la campagne de 1882 et néglige l'une des métopes (n° XXII) découverte en 1896. Son argument, déjà peu solide, perd ainsi toute valeur.

L'hypothèse de Perrot, qui est généralement admise, ne me paraît pas non plus défendable, pour une raison technique : les dimensions des huit métopes conservées ne peuvent pas toutes cadrer avec celles des dix espaces disponibles entre les triglyphes, sur une même façade. J'ai indiqué, en effet[2], que ces métopes étaient recouvertes sur le bord par un ressaut des triglyphes adjacents. On ne connaît pas exactement la largeur de ce ressaut, mais la métope n° XIX du Louvre porte une feuillure correspondante très nette d'environ $2^{cm},5$; ce que l'on peut dire avec certitude c'est que ces métopes occupaient entre les triglyphes un espace visible inférieur de quelques centimètres à leur largeur. Or, les largeurs de six d'entre elles sont connues : n° XVI — $0^{m},80$; n° XVII — $0^{m},79$; n° XIX — $0^{m},73$; n° XXI — $0^{m},83$; n° XXII — $0^{m},80$; n° XXIII — $0^{m},81$. La plus étroite (n° XIX) doit être encadrée par des triglyphes dont les bords, se faisant face, sont à $0^{m},68$ au plus l'un de l'autre ; or cette dimension très petite n'existe que sur le bloc n° IV des centaures de Constantinople ; il faudrait donc, pour pouvoir placer toutes les métopes sur une seule façade, trouver, dans les diverses combinaisons admises, cinq autres espaces entre triglyphes, ayant $0^{m},72$ environ à $0^{m},78$ au plus, sur la façade où prend place le bloc des centaures ; on ne les trouve pas. Il

1. E. Katterfeld, *Die griechischen Metopenbilder*, Strasbourg (1911), p. 11.
2. Plus haut, Introduction.

Digitized by Google

est donc très probable[1] que les métopes sculptées décoraient les deux façades.

En existait-il également sur les longs côtés et sur le *pronaos*? Nous ne disposons pas à ce sujet de la moindre indication. Les espaces compris entre les *regulae* des blocs que je situe sur les côtés sont du même ordre de grandeur que les autres. Le nombre des métopes nécessaires pour deux façades est de vingt, celui qu'exigeraient en outre quatre retours d'angle de dix métopes serait de quarante-quatre. La faible proportion, existant entre ce nombre et celui des métopes retrouvées, par rapport à la proportion correspondante des blocs de l'architrave (15 sur 22), ne prouve pas qu'il faille se limiter aux façades: ces blocs de petite dimension peuvent beaucoup plus facilement que les autres avoir été enlevés pour servir à la construction. On a bien retrouvé quelques métopes non sculptées, mais en nombre trop peu important pour qu'on en puisse rien conclure.

Il faut donc se contenter de placer les métopes dans les espaces disponibles de dimensions convenables, à proximité des sujets sculptés de l'architrave, avec lesquels elles présentent le plus d'analogie. C'est ce que j'ai fait sur les figures 44 à 47; les figures 37 à 40 reproduisent la distribution indiquée par Clarke pour les six métopes connues de lui.

Ces reconstitutions de la frise sont et ne peuvent être en somme que tout à fait arbitraires.

B. — Date du temple.

Les opinions qui ont été exprimées sur l'âge du temple se répartissent en trois groupes :

1° La plupart des auteurs lui ont attribué une date très ancienne.

Parmi eux, quelques-uns ont même remonté jusqu'à l'époque mycénienne : Bursian (*Griechische Kunst*[2]) le considère

1. Je dis *probable* seulement, parce que tous les espacements de triglyphes ne sont pas déterminés, à l'approximation de quelques centimètres.

2. Dans *Ersch und Gruber's Allgemeine Encyclopedie*, vol. LXXXII, Leipzig, 1862.

Digitized by Google

comme contemporain de la porte des lions de Mycènes et des grandes constructions d'Assournazirpal; B.-P. Pullan (*The principal ruins of Asia Minor*, Londres, 1862) classe les sculptures parmi « les plus anciennes représentations d'êtres humains » et W. C. Perry (*Greek and Roman sculpture*, Londres, 1882) parmi « les ouvrages les plus anciens de la sculpture en relief ». Les autres se sont arrêtés aux environs de l'an 600. En voici la liste, donnant la date de publication et l'indication de l'âge attribué au temple :

C. Schnaase, *Geschichte der bildenden Künste* [1] (1866-1879) — avant l'Olympiade 40 (616).

C. Friedrichs, *Berlin's Antike Bildwerke*, Düsseldorf (1868-71) — VIIe siècle.

E. Saglio, *Dictionnaire*, s. v. *Barba* (1877) [2], indique seulement, sans préciser, l'époque « des vases archaïques ».

Lübke, *Geschichte der Plastik*, 3e édit., Leipzig (1880), vol. I — parmi les plus anciens ouvrages de l'époque archaïque.

Murray, *History of Greek sculpture*, Londres (1880-1883) — pas postérieures au milieu du VIe siècle.

Durm, *Baukunst der Griechen*, Darmstadt (1881) [3] — avant l'invasion de Crésus, vers l'an 600.

Wolters, *ap. Friedrichs's Gipsabgüsse antiker Bildwerke, in historischer Folge erklärt*, 2e éd., Berlin (1885) — VIIe siècle.

Studniczka, *Attische Porosgiebel* — *A. M.*, XI, Athènes (1886) [4], VIIe siècle.

Furtwängler, s. v. *Herakles* in *Roscher's Lexikon* (1886-90) [5] — fin du VIIe siècle, commencement du VIe.

Malmberg, *Berliner philologische Wochenschrift* (1893) [6] — première moitié du VIe siècle.

C. Brownson, *American Journal of archaeology* (1893) [7] — peu après les frontons en tuf de l'Acropole d'Athènes.

Robinson, *Catalogue of casts of Museum* (Boston), vol. II (1896) — première moitié du VIe s.

1. 2e édit., Düsseldorf, vol. II, p. 126.
2. P. 667, note 4.
3. P. 5 et p. 135.
4. P. 75.
5. P. 2193, voir *ibid.* p. 2140.
6. P. 820, voir *ibid.*, p. 781; *die Metopen der altgriechischen Tempel*, Dorpat, 1892. *Amer. Journ. of arch.*, IX, 1894, p. 89.
7. P. 39.

Digitized by Google

H. de Villefosse et E. Michon, *Catalogue sommaire des marbres antiques du du Musée Louvre* (1896) — *idem*.

Perrot, *Histoire de l'art*, t. VII [1] (1898), — entre le temple de Corinthe et les plus anciens temples de Sélinonte, et t. VIII [2] (1903) — dernières années du VIIe s. ou premières du VIe.

Lechat, *Sculpture attique avant Phidias* [3] (1904) — pas beaucoup postérieures à 600.

S. Reinach, *Répertoire des reliefs*, t. I [4] (1909) — première moitié du VIe s.

Homolle, *Fouilles de Delphes*, t. IV (1909), [5] place les sculptures avant 550 et les compare à celles du Trésor dit de Sicyone.

Choisy, *Histoire de l'architecture*, t. I, [6] (s. d.), indique seulement le VIe s.

2° Dans plusieurs ouvrages, cette haute antiquité a été mise en doute. F. Reber (*Geschichte der Baukunst im Alterthum*, Leipzig 1866, et *Kunstgeschichte des Alterthums*, Leipzig, 1871), fût le premier à contester que la frise d'Assos « eût le caractère d'une œuvre très archaïque » et à penser que le temple « ne doit pas être assigné à la plus ancienne époque du style dorique »; Ph. F. Krell (*Geschichte des dorischen Styls*, Stuttgart, 1870) adopta la même vue et abaissa la date du temple jusqu'après 560; J. Overbeck, (*Geschichte der griechischen Plastik*, 3e éd. Leipzig, 1881-83) justifia cette opinion par la comparaison des sculptures avec des vases appartenant à l'époque de l'archaïsme avancé. A une époque plus récente : Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. I (1892); Norton, *American Journal of archaeology* (1897); Klein, *Geschichte der griechischen Kunst* (1904); E. Katterfeld, *Die griechishen Metopenbilder*, (Strassburg 1911), adoptent une date voisine de 540.

3° Enfin un très petit nombre d'auteurs ont poussé beaucoup plus loin le rajeunissement de l'édifice. Clarac, *Musée de*

1. P. 561.
2. P. 268.
3. P. 141. Voir : *ibid.*, p. 31, note 1 ; 33, note 1 ; 45-46 ; 141-143 et note 1 ; p. 144, 147, 149, note 2. *Le temple grec* (1902), p. 68-70 ; *Au musée de l'Acropole d'Athènes* (1903), p. 51-52, 72, 73.
4. P. 3.
5. P. 39.
6. P. 319-320.

Digitized by Google

sculpture[1], II (1841), avait déjà considéré les sculptures comme contemporaines de celles d'Egine, ou peut-être postérieures. Clarke, dans son premier rapport, (suivi par Anderson et Spiers[2], 1905) avait émis une opinion analogue et fixé la date aux environs de 470 ; il avait promis « de développer plus tard cette opinion paradoxale ». Son second rapport consacre un chapitre entier à la question[3] et conclut à abaisser encore la date, jusqu'aux environs de l'année 450.

L'histoire d'Assos ne peut nous fournir aucune donnée précise, car elle ne commence à être un peu connue que vers la fin du ve siècle ; l'histoire générale de la région peut tout au plus servir à fixer certaines dates limites, après que l'époque approximative a été déterminée par d'autres voies. Les textes sont muets sur le temple, qu'aucun voyageur ancien ne mentionne. Quant aux inscriptions, la plus ancienne, l'inventaire cité plus haut[4], n'est pas antérieur à la fin du ve siècle. Les seules méthodes applicables sont donc l'étude comparative des sculptures, du plan et de l'ordre, ainsi que de leurs dimensions relatives et celle des procédés de construction.

Les sculptures ont été étudiées plus haut[5] ; elles m'ont paru appartenir au milieu ou au second tiers du vi^e^ siècle.

L'examen de l'ordre[6] m'a semblé révéler un mélange de caractères archaïques (proportions lourdes de l'entablement, forme très aplatie du chapiteau, conicité du fût, saillie du tailloir d'angle sous l'architrave, revêtements importants de terre cuite) et de tendances plus avancées (élancement de la colonne, rapport des vides aux pleins, courbe tendue de l'échine), sur lesquels il est inutile d'insister davantage, et qui, de toutes façons, situent l'édifice à une époque antérieure à la construction du

1. P. 1156-1157.
2. W. J. Anderson et R. Phené Spiers, *Die Architektur von Griechenland und Rom*, 1905, p. 35, 42 ; édit. anglaise, Londres, 1907.
3. Cl. II, p. 293-334.
4. Introduction, historique.
5. 1re Partie.
6. Introduction.

Digitized by Google

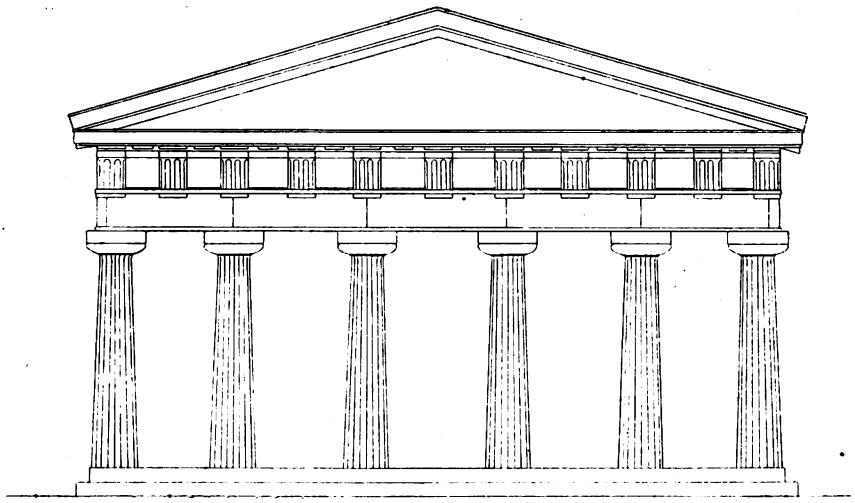

Fig. 54.
Échelle : 1/154. (Pour la décoration, voir fig. 32.)

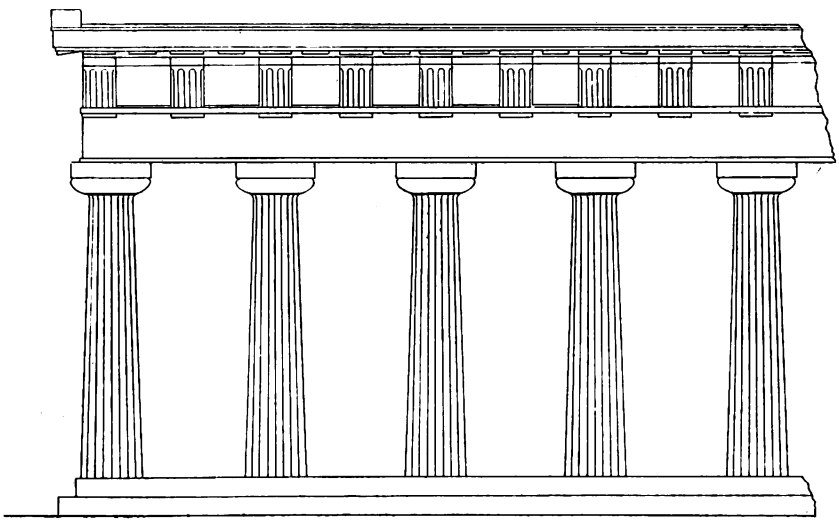

Fig. 55.
Échelle : 10/115. (Pour la décoration, voir fig. 32.)

Digitized by Google

temple d'Egine, mais ne permettent pas de reculer sa date jusqu'au début du VIe siècle.

Il ne reste donc plus, avant de conclure, qu'à parler des procédés de construction et à discuter les arguments que Clarke croit pouvoir tirer du plan, pour soutenir sa théorie paradoxale.

L'examen attentif du stylobate, seule partie de l'édifice qui soit restée en place, paraît indiquer que la pose des assises aurait commencé dans l'angle n. o. et se serait poursuivie, d'une part, le long du côté n. et de la façade e., d'autre part, le long de la façade o. et du côté s.; elle a dû se terminer vers le milieu du côté s., où l'on peut reconnaître le dernier bloc mis en place par la présence, à ses deux extrémités, de mortaises pour l'insertion des leviers. Les rangées intérieures ont été posées ensuite. Il est difficile de deviner dans quel ordre le *sécos* et le périptère ont été construits; les hypothèses de Clarke sur ce sujet[1] sont trop subtiles pour pouvoir être retenues.

Ce qui est certain c'est que le travail révèle les plus grands tâtonnements, l'absence d'une direction ferme et de plans strictement cotés et complètement arrêtés à l'avance. Les irrégularités dans les entre-colonnements[2], les variations importantes dans le diamètre des colonnes, dans la forme et le diamètre des chapiteaux, les divergences extraordinaires dans les dimensions des triglyphes et des métopes, leurs espacements répartis au petit bonheur, en l'absence d'une solution exacte du problème des triglyphes d'angles[3], les différences d'épaisseur dans les blocs de l'architrave, tout indique « les tâtonnements d'une technique inexpérimentée, qui cherche sa voie en cours d'exécution, faute d'une pratique établie sur des règles précises[4] ». Ce manque de méthode et de précision nous reporte à une époque où le canon des proportions et les principes de l'ordonnance dorique ne sont pas complètement fixés.

1. Cl. II, p. 319 et suiv.
2. Sur les longs côtés, où ils sont seuls connus exactement.
3. Voir plus haut, Introduction.
4. Fougères, *Sélinonte*, p. 228, à propos du temple C.

Digitized by Google

Les procédés mêmes de la construction témoignent toutefois d'une technique en possession de la plupart des moyens connus pour la mise en place des blocs et leur assemblage.

Le degré inférieur du stylobate présente à l'extérieur des tenons d'accrochage pour cordes, à raison de un ou deux par bloc, qui n'ont pas été ravalés, on ignore pour quel motif. Ces tenons paraissnt indiquer l'emploi de machines de levage, au crochet desquelles les blocs étaient suspendus au moyen d'élingues[1].

Un autre procédé de bardage est également attesté; on a retrouvé des blocs de corniche, creusés, sur les faces non visibles, d'un canal en forme d'U, où venaient s'engager les cordages. C'est le procédé bien connu du *brayet*[2], en usage à Sélinonte,

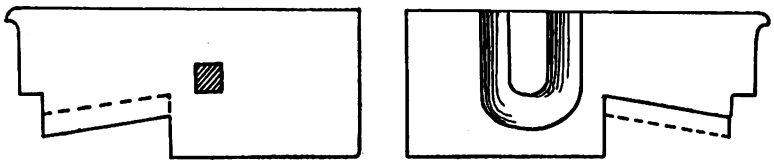

Fig. 56.

à Paestum, à Agrigente et à Egine. On ne peut donc prétendre, avec Choisy[3], qu'on l'employait « lorsque la pierre était friable ». Mais ce procédé n'est pas sans inconvénient en cas de blocs très lourds, la corde risquant d'être sciée et la saillie en U de se briser ; c'est ce qui s'est produit pour un bloc de corniche d'angle, où on aperçoit bien la rupture ; on a remédié à l'accident, en taillant sur la surface de joint une mortaise profonde de 8 cm. de large, pour l'insertion de leviers ou de crochets (fig. 56, d'après Cl. II, fig. 15).

Ce dernier procédé a été poussé très loin par les entrepreneurs d'Assos. L'insertion d'un grappin dans une telle mortaise n'est

1. Choisy, *Hist. de l'arch.*, t. I, p. 273, fig. 7; Perrot, *Hist. de l'art*. t. VII, p. 519 et pl. XLII, 3.
2. Choisy, *ibid.*, p. 274, fig. 8; Perrot, *ibid.*, p. 520, pl. XLII, 1; Cl. II, p. 98, fig. 15.
3. *Ibid.*, p. 273.

Digitized by Google

pas sans risques de décrochement et ne permet pas l'ajustement exact du bloc dans sa position définitive : il faut, en effet, du jeu pour retirer le crochet. On y a remédié en creusant à la partie supérieure de certains blocs de corniche, au-dessus de la mortaise, un canal assez large pour que le crochet puisse s'y engager, tourner à 90° autour de son axe vertical et se dégager dans cette position comme l'indique la figure 57[1] (dans un cas, cette disposition ayant été sans doute omise, on a creusé le canal sur le bloc voisin en contact). La position de la mortaise indique dans le procédé un raffinement de pose digne de remarque : elle est taillée de façon à ce que le bloc soit soulevé en s'incli-

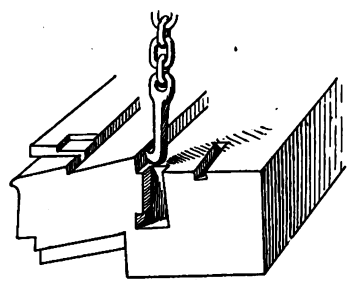

Fig. 57.

nant à la partie extérieure (voir la figure) et que le contact avec l'assise, destinée à supporter le bloc, s'établisse d'abord du côté de l'arête extérieure, permettant ainsi d'ajuster immédiatement le bloc dans l'alignement de la corniche au-dessus de la frise. Ce procédé de hardage et de mise en place doit avoir été assez rare; je n'en connais pas d'autre exemple, Perrot et Choisy n'en signalent pas l'emploi.

On constate l'usage d'un quatrième procédé mentionné par Vitruve: celui de tenailles de fer, dont les dents s'ajustent à des entailles, creusées dans la face latérale de la pierre[2]. On retrouve, en effet, la trace de cet instrument sur des assises inférieures du stylobate, où des rainures, profondes de 4 cm., larges de

1. D'après Cl. II, p. 99, fig. 16.
2. Perrot, *ibid.*, t. VII, pl. XLII, 10-11.

Digitized by Google

5 à 6 et longues de 7 à 10, recouvertes ensuite par le pavement, sont creusées dans les blocs en contact, de façon à permettre de dégager les crochets de la tenaille. Selon Perrot, « on n'a « point, que nous sachions, retrouvé dans les ruines des édifices « de fragments d'architecture qui portent la marque de l'outil « en question » [1]. Le cas d'Assos serait donc particulièrement intéressant.

Enfin quelques blocs témoignent d'un cinquième mode de suspension, dont on a quelquefois contesté l'usage dans l'antiquité hellénique : l'emploi de la louve, constituée par des pièces en métal, dont l'ensemble est plus large à la partie inférieure et a la forme d'une queue d'aronde simple ou double; cet assemblage, destiné à être encastré dans une entaille de même section creusée dans la pierre, permet de soulever des blocs très lourds, car elle tient d'autant plus fortement que le poids à soulever est plus grand. On a retrouvé sur plusieurs blocs, qui semblent appartenir au plafond du vestibule [2], des entailles en queue d'aronde simple, qui prouvent l'emploi de ce procédé, reconnu déjà pour la mise en place de l'architrave et de la corniche dans la construction des temples A, R, D, et T, de Sélinonte [3]. L'exemple d'Assos est à ajouter à ceux qui étaient déjà connus.

Lorsque les pierres n'étaient pas mises d'emblée en place ou étaient insuffisamment ajustées, on serrait les joints au moyen de puissants leviers, prenant leur appui dans des mortaises creusées sur le bloc sous-jacent à une profondeur de quelques centimètres et à une distance variable du bloc à mouvoir [4]. Ces mortaises ont été retrouvées sur la plupart des membres de l'édifice : sur la surface supérieure de la première

1. *Ibid.*, p. 520 ; Cl. II, fig. 6.
2. Si toutefois ces blocs appartiennent au temple (voir plus haut, Introduction, et ci-dessous).
3. Clarke en a reconnu également l'existence sur des fragments « de monuments archaïques » d'Olympie (Cl. II, p. 128).
4. *Stemmlöcher* de Dörpfeld, *A. M.*, t. VI (1881), *Untersuchungen am Parthenon*.

Digitized by Google

marche, où elles ont 1 cm. à 1,5 cm. de profondeur et sont à une distance de 10 à 15 cm. de l'arête du bloc supérieur et ont permis de déterminer par endroits le nombre de blocs de la seconde assise[1] ; sur certains blocs de fondation de la *cella*[2] ; sur le tailloir des chapiteaux, où les leviers ont servi d'abord à guider les blocs mis en place par suspension, puis à les ajuster[3], et où les marques indiquent l'ordre dans lequel les blocs intérieurs et extérieurs de l'architrave ont été posés ; enfin sur ces blocs eux-mêmes[4], où la position des mortaises démontre que triglyphes et métopes ont été placés successivement et que les métopes n'ont pas été insérées, comme on l'a soutenu quelquefois, en les glissant par le haut entre deux triglyphes préalablement mis en place.

Des signes d'appareillage sont visibles sur les blocs internes de l'architrave[5] et sur les reliefs sculptés n° VII et n° VIII *ter*. Voici les principaux :

Fig. 58.

La liaison des pierres a été réalisée dans certains cas par des crampons de fer en forme de queue d'aronde, fixés dans la pierre par le procédé du scellement en plomb. Cet emploi est particulièrement systématique dans la liaison des blocs extérieurs du stylobate[6], qui forment ainsi une ceinture rigide et indéformable, s'opposant à tout risque de glissement. L'un de ces crampons, en parfait état, est conservé au musée de Boston[7]. Cet emploi est également démontré pour la liaison des blocs de corniche[8]. Les tambours des colonnes étaient reliés entre eux par des chevilles de bois cylindriques.

1. Cl. II, p. 64 et suiv. et fig. 4 et 7.
2. *Ibid.*, p. 65.
3. *Ibid.*, p. 83 et suiv. et fig. 11.
4. *Ibid.*, p. 96 et fig. 13.
5. *Ibid.*, fig. 13, p. 92.
6. *Ibid.*, p. 66 et fig. 6.
7. N° M. 581.
8. Cl. II, fig. 16.

Digitized by Google

Enfin, le contact des surfaces jointives a été obtenu, là où l'on voulait donner l'illusion du monolithe, par le dressage des faces à *l'anathurosis* : sur le stylobate[1], sur les tambours de colonnes[2], sur les blocs intérieurs[3] et extérieurs[4] de l'architrave et ceux de la corniche[5].

La chronologie des inventions techniques en matière de construction est encore trop mal connue pour que ces procédés puissent permettre de préciser la date du temple. Le passage bien connu de Pline[6], d'après lequel Chersiphron, l'architecte du temple d'Ephèse construit au début du VIe siècle, n'aurait pas disposé de machines pour élever à la hauteur voulue l'architrave de cet édifice et aurait dû employer la vieille méthode du plan incliné, doit-il signifier que ces appareils de levage auraient été inventés postérieurement, ou seulement qu'ils étaient encore impropres à une construction de cette dimension anormale ? Les avis sont partagés. Je croirais assez volontiers, sans prétendre préciser davantage, que les grandes constructions de pierre dont commence à se couvrir le monde hellénique avec tant de rapidité après le premier quart du VIe siècle, ont été déterminées par des découvertes et un progrès importants dans la mécanique appliquée, dus peut-être au développement de la navigation et aux besoins de sa machinerie. Comme on ne peut attribuer à Assos une initiative de ce genre, il paraît difficile d'admettre que l'emploi de machines pour la construction de son temple puisse être reculé au delà du second quart du VIe siècle.

D'autre part, la multiplicité des procédés de suspension, leur perfectionnement, les raffinements mêmes qu'ils présentent, l'emploi pour les liaisons de goujons de fer en forme de queue d'aronde, le soin avec lequel les joints ont été dressés, tout cela

1. *Ibid.*, p. 60 et fig. 6 et 7.
2. Cl. I., p. 88.
3. Cl. II, fig. 13.
4. Plus haut, Catal., nos IV et VII.
5. Cl. II, fig. 15.
6. *Hist. Nat.*, XXXVI, XXI, 95.

Digitized by Google

indique une technique en pleine possession de ses moyens, qui n'a pu prendre pied dans cette région un peu écartée du monde antique, avant d'avoir été consacrée par l'expérience et l'usage dans les cités qui sont à la tête du mouvement technique. Si on place ces inventions dans la première moitié du VIe siècle, la fin de cette période, c'est-à-dire le milieu du siècle, est la limite extrême à laquelle on puisse remonter[1].

Ainsi l'examen de la construction conduit exactement au même résultat que celui de l'ordre et celui des sculptures : un mélange de conceptions et de méthodes primitives, qui empêchent de dépasser la fin du VIe siècle, joint à une série de caractères plus avancés, qui font du milieu du siècle le *terminus post quem*.

Cet ensemble très concluant de concordances exige donc que les arguments invoqués pour rajeunir le temple jusqu'après le milieu du Ve siècle, à l'époque du Théseion, soient très solidement établis. C'est à l'auteur de cette affirmation, assez inattendue, qu'incombe tout le poids de la preuve.

Or quels sont les arguments que Clarke a proposés ?

Reportant à un ouvrage ultérieur, qui n'a jamais paru, l'étude des sculptures, celle de l'ordre, des proportions dans l'élévation, de la méthode et des procédés de construction, etc..., Clarke réduit son examen à deux éléments : la disposition du plafond au-dessus du vestibule du *pronaos* et du *ptéroma*, et les proportions du plan.

J'ai déjà mentionné[2] la question du plafond : (1) de petits fragments, semblant appartenir à deux caissons en pierre, ont été trouvés à proximité du temple; (2) deux solives à caissons ont été encastrées dans un mur de la mosquée au nord de l'Acropole; (3) enfin douze autres fragments de cais-

1. Les développements qui précèdent me paraissent surtout intéressants à prendre *en sens inverse* : la date du temple est en somme à peu près fixée par ailleurs ; on voit ainsi jusqu'à quelle époque on peut faire remonter l'usage de ces procédés de mise en place, dans l'antiquité hellénique.
2. Plus haut, Introduction.

Digitized by Google

sons ont été trouvés dans la ville basse (sept dans les ruines d'un portique antique à l'o. des Thermes et cinq dans un mur moderne au s. e. du *Bouleuterion*). Aucune solive transversale n'a été retrouvée[1]. Le fait que des fragments de coffres ont pu être transportés de la ville basse à l'Acropole est prouvé par l'incorporation d'un chapiteau appartenant aux Thermes et d'une poutre, provenant d'une église chrétienne, dans la construction de la mosquée. L'absence de toute solive transversale, alors que le nombre devait en être considérable, est d'autre part assez singulière. L'argument de position pour les fragments (1) et (2) n'est donc pas absolument probant. Clarke ajoute[2] que les marques que présentent ces fragments sont identiques à celles des autres blocs appartenant au temple; mais il reconnaît lui-même[3] que ces fragments sont les seuls où le mode de suspension au moyen de la louve ait été attesté! Enfin son dernier argument consiste à alléguer[4] qu'aucun des fragments de solives à caissons ne peut être utilisé pour la restauration des monuments de la ville basse; quiconque a parcouru les ruines d'Assos a pu constater, sans attendre le rapport promis par Bacon, combien la connaissance de cette ville basse est restreinte et combien sont incertaines les restaurations qu'on peut proposer pour les quelques monuments mis à jour.

Il n'est donc aucunement établi que les quatorze fragments retrouvés aient appartenu au plafond du temple. Admettons toutefois l'hypothèse; reste à savoir :

1° si des plafonds en pierre n'ont pu être en usage au VIe siècle;

2° si la disposition adoptée est une copie de la disposition employée au Théseion;

1. Cl. II, p. 111, et suiv.
2. *Ibid.*, p. 113.
3. *Ibid.*, p. 125-126; voir ci-dessus.
4. *Ibid.*, p. 113-114.

Digitized by Google

3° enfin, si la couverture de l'édifice n'a pas été remaniée à une époque ultérieure.

On n'est pas d'accord sur le premier point. Labrouste, dans sa restauration du temple de Paestum[1], a admis l'hypothèse d'un plafond en pierre. Perrot[2], Choisy[3] et la plupart des architectes pensent que cette innovation ne remonte pas au-delà du ve siècle. Cette opinion semble la plus probable, mais n'est pas assez solidement établie pour fournir la preuve décisive dont nous avons besoin ici.

La seconde affirmation est beaucoup plus contestable. Clarke, dans sa reconstitution du plafond d'Assos, n'a pas pu en effet suivre la disposition même du Théseion. Le nombre des caissons retrouvés et leurs dimensions, ainsi que la position des murs du *sécos*, l'obligent à réduire à trois solives transversales le système de couverture du vestibule, alors que cette couverture en comporte neuf au Théseion; il en est de même pour le *ptéroma*, à la partie postérieure de l'édifice. Le plafond du *pronaos* est porté par deux solives transversales, alors qu'au Théseion elles sont au nombre de cinq; le nombre des solives du *ptéroma* sur les côtés est également différent; enfin, les dimensions ne sont pas les mêmes. Rien ne sert de répondre[4] que l'architecte d'Assos a simplifié le plan admis au Théseion et qu'il a adopté une disposition plus économique. La question est en effet de *prouver* que l'architecte d'Assos a « copié » le Théseion; s'il a construit un édifice dorique quelconque, sans modèle précis, il aura adopté les dispositions de solives et de caissons en usage, qui ne diffèrent, dans les divers édifices connus, de celles adoptées au Théseion, que précisément par le nombre et les dimensions; si, au contraire, il a pris pour modèle un édifice existant, en particulier le Théseion, il se peut qu'il l'ait simplifié, mais il faudrait prouver d'abord qu'il l'a

1. Labrouste, *Temple de Pestum*, pl. IV, V-VI, VII-VIII.
2. Perrot, *loc. cit.*, t. VII, p. 526.
3. Choisy, *loc. cit.*, p. 282 et p. 330.
4. Cl. II, p. 303.

Digitized by Google

copié; les différences qui existent entre la soi-disant copie et le modèle sont loin de fournir cette preuve, bien au contraire!

Enfin, alors même que ces arguments de Clarke conserveraient quelque valeur, il resterait toujours qu'à la suite d'un incendie des charpentes et des caissons en bois, ou pour tout autre motif, le plafond a pu être remanié, comme l'a été au IVe siècle[1] le pavement en mosaïque de la *cella*.

La question du plafond est donc bien loin d'apporter une preuve décisive.

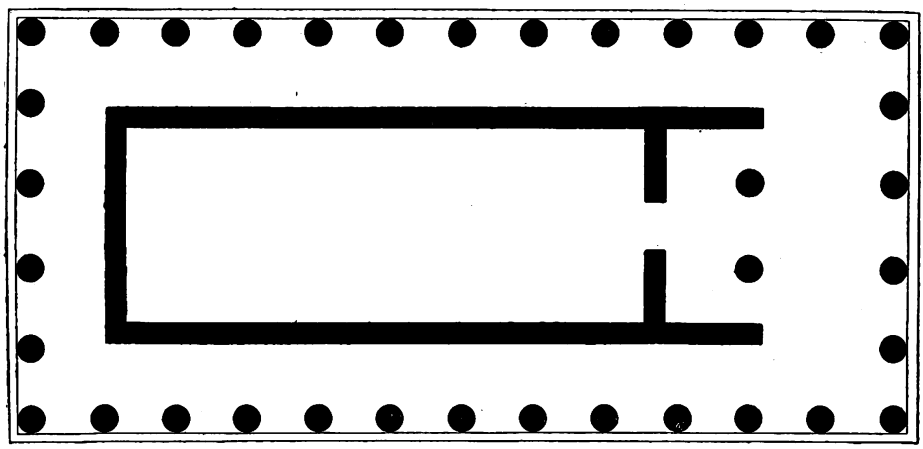

Fig. 59. — Plan du temple d'Assos.

L'étude du plan n'est pas beaucoup plus concluante.

La démonstration de Clarke[2] consiste à considérer la série monumentale formée par les cinq temples suivants : le premier temple de Sunium, qui n'aurait pas été encore complètement achevé, au moment où il fut détruit par les Perses ; le temple d'Egine, construit dans les années qui suivent immédiatement leur retraite (480-460) ; le Théseion, que l'auteur place au milieu du Ve siècle, ou quelques années après; le temple d'Assos, qui en aurait été la copie; enfin le second temple de Sunium, qui serait contemporain du dernier.

1. Plus haut, Introduction et Cl. II, p. 72.
2. Cl. II, p. 300 à p. 308.

Digitized by Google

Ces temples marqueraient, d'après notre auteur, les étapes du progrès réalisé par les architectes attiques :

1° L'allongement excessif du plan en usage dans les temples archaïques est réduit dans le vieux temple de Sunium : la longueur du stylobate, qui, à Corinthe, est de deux fois et demie sa largeur, est ramenée à Sunium à un peu moins de deux et un tiers et le nombre des colonnes latérales de quinze à treize. Les proportions générales du temple sont également diminuées, jusqu'aux deux tiers environ des proportions antérieurement en usage. Enfin les dimensions de la *cella*, quoique les vestiges qui en restent ne permettent pas de mesures exactes, se fixent aux grandeurs, désormais canoniques pendant toute la première moitié du ve siècle, de 70 sur 25 pieds, soit environ 22^{m},50 sur 8 m. (ce qui donne un rapport de 2,81).

2° Dans le temple d'Egine, ces dimensions de la *cella* sont conservées exactement, mais la réduction du plan est poussée plus loin encore : la longueur du stylobate devient égale à deux fois sa largeur, le périptère ne comprend plus sur les côtés que douze colonnes, leur espacement est par suite augmenté et arrive à dépasser celui des façades.

3° Le Théseion « fait faire au style dorique son dernier grand progrès vers la perfection »[1], en établissant une « connexion organique » entre la *cella* et le périptère, grâce à de meilleures proportions relatives et à la liaison établie entre eux par le moyen du plafond en pierre. Les dimensions de la *cella*, inaugurées par le vieux temple de Sunium, sont adoptées sans altération ; « elles paraissent avoir acquis désormais une signification rituelle, aujourd'hui inconnue »[2] ; mais l'écartement excessif des colonnes latérales, d'un effet peu satisfaisant, est corrigé et le nombre de ces colonnes ramené à treize, ce qui a pour effet d'allonger le stylobate de quelques pieds, d'agrandir le vestibule et de disposer les colonnes *in antis* du *pronaos* dans l'alignement des troisièmes colonnes des côtés ;

1. Cl. II, p. 302.
2. *Ibid.*

Digitized by Google

enfin la division en trois nefs du *naos*, adoptée à Egine, est abandonnée, pour ne plus être reprise dans les temples hexastyles subséquents.

4° Cet édifice est alors considéré comme le modèle le plus parfait du temps; les architectes d'Assos, qui en possèdent les plans, le reproduisent. Ils adoptent les dimensions exactes de la *cella*, simplifient seulement la disposition des plafonds, établissent le même alignement entre les colonnes du *pronaos* et celles des côtés, hésitant seulement à adopter pour la liaison du mur de fond avec la façade postérieure le même aménagement. « Les caractères particuliers qu'ont en commun le Théseion et le temple d'Assos excluent toute possibilité d'une coïncidence fortuite. Il est évident que l'un des édifices a été copié sur l'autre[1] ». Le Théseion ne pouvant, pour des raisons historiques, être la copie du temple d'Assos, en est le modèle.

5° Poursuivant enfin cette conception d'une évolution monumentale du temple dorique hexastyle au ve siècle, notre auteur montre le succès du Théseion se répandant dans le monde antique : en Sicile, où il détermine le type du nouveau temple R à Sélinonte, jusque dans les régions lointaines de la Lycie, où les architectes en reproduisent les éléments dans le temple de Trysa. En Attique ce mouvement d'évolution se reconnaît dans le second temple de Sunium, qui, influencé lui aussi par les plans du Théseion, étend à la partie postérieure de l'édifice la disposition et les dimensions du vestibule antérieur et adopte une disposition symétrique pour les deux extrémités.

La discussion détaillée de cette conception, certainement très intéressante, mais qui me paraît assez artificielle, sortirait des cadres de ce travail : ce serait entreprendre toute une histoire critique des temples doriques au vi^e^ et au ve siècles.

Au point de vue général, je me contenterai de quelques indications essentielles.

Il est certain que l'allongement considérable du plan en

1. Cl. II, p. 304.

Digitized by Google

usage dans le plus grand nombre des temples archaïques tend à se réduire au ve siècle; mais l'évolution n'est pas rectiligne, ni uniforme: le rapport entre la longueur et la largeur du stylobate dans le temple A de Sélinonte (490-470) est à peu près le même qu'au temple de Corinthe (2,47 pour 2,50); le temple E de Sélinonte, qui date de la même époque que le temple A, a des proportions aussi allongées que celles du temple C construit cent ans plus tôt (2,67 pour 2,66); au temple de Bassae, postérieur au Parthénon, le rapport de la longueur à la largeur du stylobate est sensiblement supérieur à celui que présente le temple de Corinthe (2,65 pour 2,50); si le système de Clarke était généralisé, ce temple de Bassae occuperait dans la série, avec l'Olympeion d'Athènes (2,62), l'un des premiers rangs, immédiatement après l'Héraion d'Olympie! L'auteur est obligé de reconnaître lui-même que la progression n'est pas régulière dans les cinq temples qu'il rapproche, puisque le temple d'Egine, le second en date, est celui où le rapport en question est le plus faible; ces rapports sont en effet les suivants (dimensions prises au stylobate) :

Sunium 1 et 2	2,31
Théseion	2,30
Assos.	2,16
Egine.	2,00

La réduction des proportions générales, qui se serait produite au ve siècle par rapport au vi^e, n'est pas non plus l'effet d'une évolution régulière et d'une intention bien définie [1].

La façon dont Clarke rapproche et isole dans l'histoire monumentale ces quatre temples attiques hexastyles est tout à fait artificielle : elle ne repose sur aucune donnée historique précise; les emprunts et les perfectionnements architecturaux qu'il suggère sont subtils et peu évidents; la chronologie même adoptée est contestable sur un point important : beaucoup d'auteurs considèrent en effet le Théseion comme posté-

1. Ces proportions sont plus grandes, par exemple, au Parthénon qu'au vieil *Héraion* d'Argos, qu'à l'*Héraion* d'Olympie et qu'à l'*Hékatompédon* d'Athènes.

Digitized by Google

rieur au Parthénon et le datent entre 437 et 432[1]; or, l'influence du Parthénon sur l'évolution monumentale, négligée par Clarke, en raison sans doute de son ordre octostyle, est considérable et ne peut être écartée, en isolant d'une façon abstraite et arbitraire l'évolution de quelques temples hexastyles, dans l'ensemble de l'histoire monumentale de l'Attique.

Pour ce qui est des ressemblances particulières entre le plan du Théseion et celui du temple d'Assos, elles se réduisent à fort peu de chose.

J'ai suffisamment indiqué déjà que les dispositions adoptées pour le plafond, en admettant que les conjectures mêmes de Clarke soient fondées, présentent trop de différences avec celles du Théseion pour pouvoir en être considérées avec certitudes comme une imitation.

Les proportions du stylobate ne sont pas moins différentes : elles offrent entre elles un écart du même ordre que celui existant entre les proportions du Théseion et celles du temple de Corinthe, par exemple, les rapports de leur longueur à leur largeur sont en effet de 2,16 (Assos) et 2,30 (Théseion), alors qu'au temple de Corinthe le même rapport est de 2,50.

Les proportions des *sécos* sont, il est vrai, plus frappantes : leur largeur et leur longueur coïncident à quelques centimètres près :

Assos	$22^{m},33 \times 7^{m},97$.
Théseion. . .	$\left\{ \begin{matrix} 22^{m},38 \text{ (S)} \\ 22^{m},25 \text{ (B)} \end{matrix} \right\} \times 7^{m},93$ (S et B)

(y compris les épaisseurs des murs)[2].

Mais Clarke confond le *sécos* et la *cella*. La *cella* proprement

1. Fougères, *Grèce* (1911), p. 98, par exemple.

2. Longueurs données par Clarke II, p. 309, d'après Stuart and Revett (S), *Antiquities of Athens*, Londres (1762-1816), vol. III, pl. II et J. Bühlmann (B) *die Architektur des classischen Alterthums*, Stuttgart (1872), pl. IV. Mais ces mesures sont-elles exactes ? Dans Bühlmann, la longueur est différente suivant qu'on l'obtient en ajoutant les longueurs des divers éléments, $22^{m},077$, ou en déduisant du stylobate la largeur du *ptéroma*, $22^{m},56$ (voir Cl. *ibid.*, p. 310, note 2) et ces deux chiffres diffèrent eux-mêmes de ceux donnés par Clarke, p. 309 !

Digitized by Google

dite n'a pas plus de 12m,10 au Théseion, alors que celle d'Assos mesure 17m,71 (entre murs intérieurs), car le *sécos* du Théseion comprend un opisthodome à colonnes *in antis*, qui n'existe pas à Assos, et les *pronaos* ont des dimensions différentes; les dimensions du vestibule, celles du *ptéroma*, les écartements des axes des colonnes ne sont pas non plus les mêmes.

Devant une telle divergence dans les dimensions du plan, sans parler des différences que présentent tous les éléments de l'ordre, depuis la colonne jusqu'à la corniche et aux frontons (tant au point de vue du style qu'à celui des dimensions), quelle portée peut avoir l'égalité *approximative* entre les longueurs et les largeurs du *sécos* prises isolément ? Cette égalité de deux dimensions, parmi une multitude d'autres toutes différentes, ne me paraît pouvoir être considérée, si elle n'est pas le résultat d'une erreur, que comme un cas fortuit.

Pour s'en tenir au plan seul, la différence profonde, qui existe entre la forme du *sécos* dans les deux édifices, me paraît plus importante que la coïncidence approximative de leurs mesures.

La caractéristique essentielle du temple dorique classique est, en effet, d'être ouvert à ses deux extrémités et d'être subdivisé en trois parties : une *cella* centrale comprise entre un *pronaos* et un opistodome à colonnes *in antis*. Telle est la forme développée qu'il présente presque partout au ve siècle. Le dispositif adopté à Assos, consistant en une caisse fermée ouverte seulement à l'est, rappelle au contraire d'une façon frappante les vieux *mégara* primitifs (Déméter à Gaggera, Acropole de Sélinonte, Locres, Lycosoura) et les temples périptères. avec avant-portique, de Sélinonte, de Syracuse et de Paestum[1]. Quoi qu'on pense des hypothèses qui dérivent le temple dorique du *mégaron* créto-mycénien[2], ou du temple-caverne de Déméter,

1. Fougères, *Sélinonte* (1909), p. 279.
2. Perrot, *loc. cit.*, t. VII (1898), p. 350 ; Lechat, *Le Temple grec* (1902), p. 6.

Digitized by Google

décrit par Pausanias[1] et de l'évolution de l'architecture dorique à partir de ces vieux prototypes, il semble bien qu'il y ait ici un élément archaïque bien caractérisé, et il ne serait pas très aventureux d'avancer que les vieux colons éoliens, fixés en Troade, aient voulu conserver et reproduire une conception très ancienne, apportée avec eux de leur mère patrie, et l'adapter, comme le firent ceux de Mégara-Hyblaia, aux nouveautés de style qui étaient alors en vogue dans la Grèce et dans l'Ionie.

Loin de fonder la théorie de Clarke sur des bases solides, l'examen du plan et de ses proportions m'amène donc au contraire à une conclusion identique à celle que m'a suggérée l'étude de tous les autres éléments de l'édifice, poursuivie isolément pour chacun d'eux : d'une part, la survivance dans le *sécos* d'un plan très ancien; d'autre part des proportions beaucoup plus voisines des types en usage à l'époque classique constituent un mélange d'archaïsme et de nouveauté qu'on retrouve dans toutes les autres parties de l'édifice et qui est bien décidément la caractéristique générale de la technique et de l'art assiens. La contre-épreuve qu'offre le système de Clarke, apporte donc plutôt une confirmation à la conclusion, que me paraît imposer l'étude des sculptures, de l'ordre, des procédés de construction : le temple d'Assos est un produit de l'archaïsme avancé.

J'ai montré que le *terminus post quem* est vraisemblablement compris entre 560 et 550; le *terminus ante quem* est donné par la domination des Perses en Troade, vers la fin du VIe siècle. Le temple d'Assos appartiendrait donc à la seconde moitié du VIe siècle. En l'absence de renseignements historiques plus exacts et de toute donnée épigraphique, il serait vain, je crois, de chercher une précision plus grande.

F. Sartiaux.

1. Pausanias, I, 39, 4; 40, 6; Fougères, *Sélinonte* (1909), p. 273 et suiv.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Les inscriptions de Delphes et M. Pomtow.

M. Pomtow publie depuis quelques années, comme s'il en avait le droit, des inscriptions inédites de Delphes qu'il accompagne d'accusations et d'insinuations erronées : on n'y a guère répondu jusqu'ici. Ce n'est pas à l'intimidation qu'ont cédé ceux qui se sont tus quand ils pouvaient invoquer le devoir de défendre leur bien, les textes qu'ils avaient trouvés, copiés, étudiés, souvent recomposés de leurs mains pour les présenter d'une manière décente au public. Les entreprises indiscrètes de M. Pomtow, qui d'abord n'avaient eu pour objet que quelques textes pris au hasard, sont devenues, pour reprendre le mot dont M. de Wilamowitz usa jadis à l'égard de personnes certes moins blâmables, *immer dreister weil sie ungestraft blieben*. Comme elles font impression, malgré tout, sur des esprits qui n'ont pas été mis en garde (j'en pourrais citer de curieux exemples), je tiens à expliquer pourquoi les déprédations dont nous sommes victimes ne méritent que ces quelques mots de protestation. Il est aussi inutile, on va s'en rendre compte, d'entamer là-dessus avec M. Pomtow une discussion, que sur ses dénis de justice intéressés et ses commentaires injurieux. Et si nous reprenons, ceci dit, pour la garder cette fois définitivement, l'attitude que nous avions observée jusqu'ici, la raison en est toujours la même : il n'y a pas de tribunal international des *prises* en matière archéologique et épigraphique. Du moins on saura que le silence n'équivaut pas à une acception tacite : il est imposé par un sentiment assez différent de la timidité et qui sera plus clairement défini dans un instant.

M. Pomtow a pu passer jadis pour un épigraphiste consciencieux, dont les études s'étaient cantonnées dans le millier d'inscriptions de Delphes qui étaient connues avant nos fouilles de 1892. On pouvait lui reprocher de ne savoir guère que cela, de commettre parfois de lourdes bévues[1], de dépasser souvent

(1) Et précisément de ces bévues qu'il reprochait aux autres, avec une sévérité aussi dépourvue de formes qu'il est possible. Je n'en citerai que deux exemples : *Beiträge zur Topographie v. D.*, p. 114, M. Pomtow publie un « fragment de marbre pentélique »; c'est du calcaire de Sainte-Elie, avec une très belle patine dorée; depuis lors, il a publié (*Delphica* III, p. 45-46), sans s'apercevoir que c'était un morceau qui complétait son ancien texte (voir *Revue des études gr.*, 1912, p. 14, note 1), un « Marmorfragment » qui est de la même pierre. — *Beiträge*, p. 108-110, il critique la publication du décret étolien pour Eumène II; la

Digitized by Google

dans ses critiques personnelles le ton de la plus élémentaire convenance[1], souvent aussi d'obscurcir par de perpétuels revirements et des « repentirs » accumulés ce qu'il avait pour but d'expliquer. Mais depuis que M. Pomtow s'est sérieusement cru investi d'une mission spéciale pour publier les fouilles que les Français avaient faites, les anciens défauts n'ont pas été corrigés et d'autres plus graves ont apparu. C'était toujours la même incapacité de se décider et toujours la même témérité dans l'affirmation, au risque de se contredire d'un ton tout aussi tranchant; c'était aussi toujours le même manque d'idées générales, la même sécheresse abstraite qui ne traitait pas l'objet de ses études comme un sanctuaire qui eût réellement existé, mais comme une collection — incomplète — de documents morts. De plus, il fallait bien avouer que l'épigraphiste, avec le temps, avait étendu son domaine : il était devenu aussi un architecte, presque sans préparation, et un esthéticien de goût douteux, qui affirmait que sa restauration de la base des Lacédémoniens, par exemple, ou de celle des rois d'Argos, était la seule inspirée par un vrai sens de l'art antique : on a vu depuis ce qui en est resté. Et alors les élucubrations architectoniques et mythologiques ont alterné avec les séries des textes que nous avions étudiés, rajustés et préparés.... pour qu'un autre les donnât libéralement à la science.

Ici il faut être net. Pendant plusieurs années, et pour des raisons indépendantes de notre volonté, il ne nous a pas été possible à nous, les anciens membres de l'École française qui avions travaillé à Delphes, de publier les inscriptions. A l'étranger, ceux qui n'étaient pas informés[2] ont pu croire de

pierre sur laquelle ce décret est gravé fait bien partie du piédestal, comme l'avait dit M. Haussoullier, et l'inscription de base (Rhangabé, Foucart) en fait bien partie aussi, mais la statue ne posait pas directement dessus, etc...

1. Sur ce point, je ne n'ai qu'à citer quelques lignes de M. S. Reinach, qui ont paru en 1889 et en 1890 dans la *Revue archéologique*, et qui indiquaient une ligne de conduite que nous aurions dû suivre plus tôt. *Chron. d'Orient*, t. I, p. 542-543 : « M. Pomtow s'est exprimé d'une manière aussi injuste qu'inconvenante au sujet des travaux poursuivis à Delphes par MM. Wescher, Foucart et Haussoullier... L'inconvenance n'en reste pas moins très grossière. Parmi les reproches que M. P. adresse à ses prédécesseurs, les uns sont frivoles et les autres peu fondés.... Mais il vaut mieux ne pas discuter avec un homme assez dépourvu d'éducation pour accuser de plagiat (*Beiträge*, p. 4), de mensonge (p. 5), et même de détournement (p. 45) des gens qui ont rendu à la science de bien autres services que lui ». Même page, note 1 : « Le même M. Pomtow prétend (p. 3) que les fouilles françaises de Délos, de Myrina et du Ptoïon ont été mal conduites, mais il n'apporte pas l'ombre d'un argument à l'appui de cette triple impertinence ». — Même vol. p. 629 : « M. Pomtow n'a pas craint d'accuser le savant français d'avoir *volé* le morceau de bronze en question ».

2. M. Pomtow était au courant de cette situation. En 1910 il m'a demandé à Delphes : « Vous avez tous les carnets d'inscriptions maintenant? » En effet, nous ne les avions pas avant. Et quand il nous prend à partie, M. Colin et moi (par

Digitized by Google

bonne foi que le champ de fouilles était abandonné par nous. Jusqu'à la fin de l'année 1908, s'il nous était permis de déplorer qu'un autre fût mis à même de profiter de notre travail pour nous en dépouiller, nous n'avions pas à récriminer contre lui : il ne faisait, après tout, qu'user d'un droit trop strictement entendu. Nous subissions les conséquences d'une situation que nous n'avions pas créée. Notre responsabilité n'était pas engagée; mais en fait les délais que la convention relative aux fouilles de Delphes avait imposés à notre publication étaient dépassés.

Sans doute en d'autres pays on a pris tout le temps nécessaire pour publier les résultats de fouilles moins importantes, et aucun Français ne s'est permis de s'approprier les découvertes épigraphiques d'Olympie ou de Pergame. Mais, encore une fois, à prendre les choses en toute rigueur et tant qu'aucune démarche officielle n'était faite pour sauvegarder nos droits véritables, on pouvait au dehors croire que nous y renoncions : on ne croit rien si aisément que ce que l'on désire.

La situation est devenue tout autre quand une commission a été instituée au Ministère de l'Instruction publique à Paris (fin de décembre 1908) pour mener à bien l'œuvre interrompue. Les fascicules épigraphiques qui se sont succédé ont attesté que cette commission prenait sa tâche au sérieux. Les fonctionnaires grecs à qui incombe la surintendance des antiquités de leur pays ont prouvé qu'ils avaient toujours du droit, des lois non écrites, la haute idée que nous pouvions nous attendre à trouver chez eux. Au-dessus de la lettre des traités, ils affirmèrent que la France avait à Delphes des droits de priorité incontestables. Ces droits, du moment que la commission les faisait revivre et entendait les exercer pour le bien de la science, les éphores grecs nous ont permis, avec une loyauté et une correction auxquelles j'ai plaisir à rendre hommage une fois de plus, de les faire respecter. M. Pomtow n'a pu étudier les résultats de nos fouilles, il n'a pu se faire donner la copie du registre d'inventaire, tenu au cours des travaux par l'éphorie grecque, explorer à son tour des régions où il espérait trouver quelque chose, qu'avec l'agrément et l'assentiment de l'École française. Ce sont des faits qu'on ne connaît pas; plusieurs savants, qui m'avaient exprimé leur étonnement du silence obstiné que nous gardions, les ont appris avec stupeur. Pour remuer la terre et les pierres, M. Pomtow a dû même emprunter nos outils. On sait la manière dont il nous a remerciés des facilités que nous avions apportées à son travail.

M. Colin a eu à se plaindre, comme moi, de ce que les textes dont la commission lui avait donné la charge lui échappaient au moment où il les préparait

ex. *Gött. Gel. Anz.* 1913, p. 148), parce que nous n'avons fait connaître qu'en 1911 un texte « trouvé presque vingt ans auparavant » (plus exactement dix-sept ans), il sait que le reproche qu'il nous adresse est injuste. Et de même pour tous les textes à propos desquels se répète le même refrain : trouvé depuis vingt ans, non publié, je le publie.

Digitized by Google

pour la publication. Quelques mots de sa protestation[1] doivent être rappelés ici : « Je pris le lecteur impartial de vouloir bien considérer qu'il y a deux façons d'entendre le travail à Delphes : on peut, ou bien du haut en bas du sanctuaire, glaner à son gré tout ce qu'on juge intéressant, ou bien, procédant par sections, ne passer à la suivante qu'après avoir épuisé intégralement tout ce que contenait la précédente. Je m'en suis tenu à la seconde manière ». Moi aussi, et c'était notre devoir, puisque la commission nous avait confié en 1909 le soin de publier les inscriptions dans l'ordre topographique. C'était de beaucoup la manière la plus simple et la meilleure de préparer le volume VIII des *Inscriptiones Graecae*, lequel doit être édité *consilio et auctoritate Academiæ franco-gallicæ*. Si notre marche n'avait été gênée et retardée par des empiètements qui nous obligeaient sans cesse à revenir sur nos pas, en général du reste pour fortifier nos conclusions, il était facile de procéder ainsi : à mesure que nos fascicules les présentaient d'après un classement tout extérieur, on groupait les textes en classes d'après la division généralement adoptée, on y insérait à leur place les inscriptions trouvées avant nos fouilles, et le jour où le dernier fascicule de notre publication eût paru, le volume VIII du *Corpus* se serait trouvé fait. On va voir si les incursions de M. Pomtow valaient de nous embarrasser et de nous retarder dans l'exécution qui pouvait être rapide, je le répète, du plan le plus simple.

Des deux manières que M. Colin distinguait, M. Pomtow a pris l'autre. Il a cru grouper ce qu'il jugeait à propos de s'attribuer et, dans ses derniers articles, il s'est attaché surtout à établir un nouveau classement chronologique pour le IIIe siècle ; il l'a étayé sur un très grand nombre de textes inédits, dont il a trouvé plusieurs tout recomposés dans le musée et qu'il n'a eu que la peine de lire.

Je n'insiste pas sur le ton qu'il prend à l'égard de ceux qui se sont déjà occupés de ces questions ; leur nom n'est guère mentionné que quand M. Pomtow estime qu'ils se sont trompés ; quand, par hasard, ils ont eu raison, on accorde de mauvaise grâce dans une note qu'on s'est rencontré avec eux. Il ne me plaît point de discuter là-dessus. On trouve, ici comme partout, l'intention hautement déclarée de prouver que les savants français étaient incapables de publier Delphes : la conséquence que le lecteur doit en tirer, c'est toujours qu'un homme unique était marqué par les destins pour accomplir cette œuvre. On y retrouve aussi l'attitude du régent de collège qui, mis en congé pendant une longue suite d'années pour étudier les fouilles françaises, a traité ceux qui les avaient faites ou même ceux qui étaient amenés à en parler comme les petits garçons dont il corrigeait jadis les devoirs. Un exemple entre mille illustrera ce que j'avance. M. Pierre Roussel ayant eu le tort grave d'accepter une

1. *Fouilles de Delphes*, III, 2, p. 300.

Digitized by Google

date que je lui avais indiquée, M. Pomtow le reprend dans une note [1] comme un écolier pris en faute, et il ajoute : « Enfin Roussel n'a pas considéré que Bourguet emprunte à ma *Chronologie delphique* toutes les dates, depuis 300 avant jusqu'à 100 après J.-C., qu'il indique dans les *Fouilles de Delphes* sans autre remarque ; Bourguet le dit lui-même expressément *Fouilles* III, 1, p. 10, n. 2. » Si on se reporte à cette note 2 de la page 10, dans un fascicule publié en 1910, on y verra, tout de suite après les mots auxquels M. Pomtow fait allusion, ceux-ci que je demande la permission de reproduire : « Pour le IIIe siècle, ce classement (de M. Pomtow) est devenu tout à fait insuffisant... Je garde en attendant les chiffres de M. Pomtow moyennant les réserves nécessaires. Il était vain de songer à établir de mon côté une liste moins provisoire avant que tous les textes fussent publiés ». Du moins M. Roussel, lui, a lu ma note jusqu'au bout; il a remarqué aussi qu'à presque tous les textes du IIIe siècle que je publiais, était donnée, à côté de la date de M. Pomtow, celle de M. Beloch ou celle de M. Colin ou la mienne. M. Roussel a vu enfin qu'en 1911 j'avais continué à trouver de nouveaux arguments [2] pour fortifier les conclusions de M. Beloch et compléter son tableau d'archontats. Je connaissais tous les textes que M. Pomtow s'est cru autorisé à donner, puisque j'en ai indiqué expressément un bon nombre; j'en connais même quelques autres encore dont il ne parle pas, nous verrons pourquoi. Ce qu'il faut retenir, c'est que, traitant de très haut ceux qui s'occupent d'études delphiques, M. Pomtow ne leur épargne pas les insinuations désobligeantes et inexactes.

Il faut noter aussi, au point de vue strictement scientifique, que le défaut qui rendait pénible la lecture des anciens articles de M. Pomtow s'est aggravé ces dernières années d'une manière étrange. Tandis que les savants français sont repris sans indulgence pour la moindre erreur — je ne dis pas que nous ne nous trompions point, j'affirme que nous nous trompons moins souvent que M. Pomtow ne voudrait l'admettre — il se croit seul autorisé sans doute à changer d'avis, à donner de temps en temps un nouveau tableau chronologique pour ce même IIIe siècle dont tous les textes ne sont pas encore connus. On a vu tel problème recevoir, dans un même article à quelques pages de distance, ou dans des articles successifs, quatre ou cinq solutions différentes. C'était peut-être une manière de multiplier les chances de rencontrer la vérité; c'était la preuve en tout cas qu'on ne l'avait pas atteinte. Cette méthode est aisée : il est toujours possible, grâce à ces revirements perpétuels, de répondre à quelqu'un qui essaie d'établir aussi solidement qu'il peut un résultat qui soit bien à lui : Mais je l'avais déjà dit! Et alors on vous renvoie à l'un des états antérieurs de la pensée souveraine, voire à une note manuscrite de l'exemplaire personnel de la *Delphische Chronologie* du maître [3]. Mais je n'écris pas pour faire rire.

1. *Klio*, 1914, p. 315, n. 2.
2. *BCH*, XXXV (1911), p. 481-491.
3. Voir, par exemple, *Gött.*, *Gel. Anz.*, 1913, p. 144.

Digitized by Google

Si toutes ces reprises, si enfin la dernière édition du tableau chronologique avaient quelque valeur, si l'on était en droit de compter sur les résultats, on pourrait à la rigueur nous répondre : Peu importe qu'ils soient obtenus par des procédés condamnables, tant pis pour les savants français qui n'ont pas publié assez vite, la science avant tout. Mais M. Pomtow n'ignore peut-être pas qu'il est loin d'avoir déchiffré toutes les inscriptions du IIIe siècle. Il existe encore plusieurs groupes de textes extrêmement difficiles à lire, un très grand nombre de fragments de décrets qui, considérés séparément, n'apprennent presque rien, mais que d'autres ont tenté, tentent encore de recomposer patiemment. C'est un travail très long, les années passent sans que les résultats soient en proportion avec la peine, il avance pourtant et probablement apportera-t-il des données nouvelles. Voilà des considérations auxquelles M. Pomtow ne s'arrête pas. Il s'agit avant tout de dépouiller les autres des objets mêmes de leur travail et d'indiquer qu'ils sont incapables de servir la science.

Pour justifier une sévérité si brutale, il faudrait être impeccable, ou n'apporter du moins que des textes soigneusement étudiés. C'était bien la peine de critiquer avec tant d'amertume les publications provisoires, pour publier ensuite les inédits avec une légèreté hâtive dont un Français aurait eu honte. Que le lecteur se rassure, je ne vais pas repasser tous les articles de M. Pomtow à la suite pour dresser la liste des erreurs qu'ils contiennent. Il semblerait que je recherche une polémique, et quand on aura lu ces quelques pages jusqu'au bout, on comprendra pourquoi je ne me départirai jamais à l'avenir de l'attitude qui avait été jusqu'ici la mienne devant un tel adversaire. Pourtant je dois citer quelques exemples : il faut bien mesurer la confiance que l'on peut avoir dans la méthode de M. Pomtow et dans les résultats qu'il obtient.

M. Pomtow, avant de classer les textes qu'il donnait, a commencé par choisir un certain nombre d'inscriptions particulièrement intéressantes. Ce qu'il faut admirer le plus dans les *Delphica* II et III, ce n'est pas l'assurance avec laquelle l'auteur a cru pouvoir disposer de ce qui ne lui appartenait pas, c'est l'habileté avec laquelle il a procédé. Il avait dit dès le début [1] : « La raison pour laquelle la plupart des textes qui suivent et d'autres morceaux importants n'ont pas été publiés par ceux qui les avaient trouvés, c'est ou bien que la lecture en était extraordinairement pénible, ou que l'interprétation en était difficile, ou que l'emploi au point de vue historique en restait obscur ». On devait donc penser que les textes qu'il avait choisis rentraient dans une de ces catégories, qu'ils étaient ou malaisés à lire ou malaisés à expliquer, parfois sans doute les deux en même temps. Or, je peux affirmer que, à part quelques exceptions sur lesquelles j'aurai à revenir, toutes les inscriptions publiées jusqu'ici par M. Pomtow n'offraient absolument aucune difficulté de lecture, que d'ailleurs elles avaient été copiées par les membres de l'École française au

1. *Berl. Phil. Woch.*, 1909, p. 222, n.

Digitized by Google

moins aussi correctement que par lui, et que, pour ne prendre qu'un exemple, l'inscription de Theugenes de Thasos, quelques mots d'annotation au bas de la copie de M. Fournier et les vers restitués sur la même page de son carnet, valaient bien le commentaire dont M. Pomtow a orné sa découverte.

En revanche, quand l'un de nous a publié des inscriptions, il s'est toujours donné la peine de chercher les pierres et de revoir les anciennes copies. M. Pomtow a tant produit ces dernières années qu'il n'a pas eu le temps de faire cette vérification indispensable. Il dit vraiment un peu trop souvent : « Je n'ai pas pu retrouver la pierre ». Je ne prends que quelques exemples : les numéros 4195, [1] 688, [2] 4044 [3], 782-783 [4] sont, les trois premiers à leur place dans le musée, les deux derniers côte à côte dans le dépôt des inscriptions au N. E. du musée. Je les ai vus et j'ai vérifié les copies en 1910-11.

Il est évidemment plus simple et plus expéditif de copier les textes dans le registre d'inventaire de l'éphorie, au risque de prendre une dédicace des Hermionéens à Perséphone pour la base de la statue d'Hermione par Calamis [5], ou de supposer au IIIe siècle, d'ailleurs avec réserve, un archonte Boulon que je ne connais pas encore [6], ou de donner pour le décret de Ténos qui accepte les Sotéria un texte tout à fait insuffisant [7]. Le décret de Téos qui a le même objet est publié [8] d'après un estampage : je ne suis pas surpris que l'intitulé ait été transcrit d'une manière très défectueuse.

M. Pomtow a déclaré plusieurs fois qu'il lisait les inscriptions sur estampage : mais à Delphes, même en laissant de côté les comptes du IVe siècle, pour les plus importants desquels l'estampage ne donne à peu près rien, le plus grand nombre des textes demande une étude longue et attentive de la pierre. On se rappelle cette inscription très courte où M. Pomtow avait reconnu un décret de proxénie, peut-être pour un Lacédémonien nommé Pantainos, et la collation de privilèges pour cinquante ans. En fait j'ai montré [9] que c'était la consécration d'une magnifique offrande, cinquante bœufs donnés par une κώμα lacédémonienne à Apollon : il m'a fallu plusieurs jours pour lire ces trois lignes, mais c'est à cette condition, et à cette condition seulement, que l'on apporte des résultats sur lesquels les autres, tous les savants qui ne vont pas à Delphes, peuvent compter.

1. *Klio*, 1914, p. 266.
2. *Ibid.*, p. 274.
3. *GGA*, 1913, p. 166 et *Klio*, 1914, p. 267.
4. *Delphica*, III, p. 84, n. 35.
5. Cf. *Berl. Phil. Woch.*, 1909, p. 222 et *Delphica*, III, p. 144. La correction n'a été faite que parce que j'avais mentionné cette base : *Fouilles de Delphes*, III, 1, p. 31, note.
6. *GGA*, 1913, p. 166.
7. *Klio*, 1914, p. 274.
8. *Ibid.*, p. 271.
9. *BCH*, XXXIV (1910), p. 231-2; *Fouilles de Delphes*, III, I, p. 39.

Digitized by Google

C'est sans doute l'estampage qui est responsable de certaines erreurs de lecture ou d'appréciation vraiment étonnantes chez un homme qui croit connaître mieux que personne les inscriptions de Delphes. Je me borne à citer deux ou trois exemples. M. Pomtow ne s'était pas aperçu que les décrets de la base des Etoliens[1] (un du IVe siècle, huit du IIIe) avaient été recopiés en même temps, dans la seconde moitié du deuxième siècle avant J.-C. Puis, quand l'assise supérieure de la base a été retrouvée, il en a publié les textes sans voir que l'inscription pour le Naupactien[2] était de l'époque impériale (il en existe même une preuve matérielle fort curieuse et qui a échappé à M. Pomtow), et qu'elle n'avait donc aucun rapport avec les trois noms de femmes (plutôt de divinités) qu'il appelle depuis lors les Naupactiennes. Et de même, quand il a publié la base d'Héraklès béotien, il a indiqué deux fois[3] comme date le troisième siècle. Lequel? Si c'était après J.-C. l'erreur serait moins considérable, mais je crois bien que M. Pomtow a voulu désigner le troisième siècle avant. Or, l'écriture est très nettement celle de l'époque de Trajan et d'Hadrien, quand elle est soignée : le Φ à boucle aussi grande que les autres lettres, et dont la longue haste descend au dessous de la ligne, suffirait à lui seul à le prouver. De même encore quand M. Pomtow a donné[4] le texte pour Delphion de Chalcis que j'avais signalé, il n'a pas vu qu'après l'ethnique il y

1. *BCH*, XXXV (1911), p. 166-171; *Fouilles de Delphes*, III, I, p. 84.

2. *Delphica*, III, p. 13. « Au troisième siècle (sans doute *avant* J.-C.?) a été placé à côté de Damaina (l'un des trois noms de femmes ou plutôt de divinités) un Naupactien; pour poser sa statue on a dû allonger la base a droite, ce bloc supplémentaire n'a pas été retrouvé... cet Etolien Agemachos est probablement le hiéromnémon de 251 et de 235 environ... l'addition de la statue d'Agemachos n'a pas dû avoir lieu longtemps, dix ou vingt ans, après la dédicace des trois femmes ». On peut presque dire ici : autant de mots, autant d'erreurs. — L'appartenance de ces blocs (que M. Colin et moi avions copiés en juin 1895) à la base des Etoliens a été reconnue par M. Bulle en 1910

3. *Delphica*, III, p 48 et *Philologus*, LXXI (1912), p. 43. La restitution après Δελ]φοὶ des mots μ' ἀ[νέθεν est certainement fausse, non pas seulement à cause de cette forme verbale. Et de même encore dans le texte pour Areus (*BCH*, XXXV, 1911, p. 488 : je ne reviens pas en ce moment sur les difficultés chronologiques que soulève ce texte, ni M. Pomtow ni M. de Sanctis ne me paraissent les avoir résolues), l. 3 j'ai imprimé le nom de la mère du roi Χιλωνί(δ)ο[ς], parce qu'après l'I on voit sur la pierre la trace très nette d'une lettre triangulaire : on ne lit pas complètement le Δ, aussi ai-je mis la lettre entre crochets courbes. Là-dessus M. P., qui n'a pas vu la pierre, dit (*GGA*, 1913, p. 150 n.) : on ne doit pas changer, comme le fait Bourguet, le bon vieux génitif Χιλώνιος. — M. P. déclinerait-il en laconien Χιλωνίς sur πόλις? A-t-il trouvé des exemples de Χιλώνιος (avec cette accentuation)? Il ne le dit pas : nous attendions cet éclaircissement d'un homme qui a lu, dans un texte du second siècle après J.-C., ἤδεν (= ἔαδεν, ἀνδάνω) au lieu de ἥδετ' Ἀπόλλων, et qui a eu besoin de deux autorités pour affirmer qu'on trouvait la forme Ἰθμοῖ ailleurs qu'à Delphes.

4. *Klio*, 1914, p. 317.

Digitized by Google

avait une désignation très intéressante, à savoir celle du dème de Chalcis auquel appartenait Delphion. A la fin de la ligne 1 on lit, non pas αὐτῶι καί mais δήμου, et au début de la ligne 2 un mot comme ΛΙΙΙΙΩΝ qu'il est difficile de transcrire par ἐκγόνοις.

M. Pomtow n'a pas eu non plus le temps de rechercher si, aux textes incomplets qu'il publiait, des fragments à leur place numérique dans le musée ne donnaient pas un complément nécessaire. Il a dernièrement donné[1] le décret qui remercie les Etoliens d'avoir accordé à Chios une voix au conseil amphictionique. J'avais signalé[2] l'importance de ce texte, j'en avais fixé le vrai sens et, je crois bien aussi, la date exacte : mais ce n'est plus de cela qu'il s'agit. La copie de M. Jouguet, que j'ai revue, est à coup sûr meilleure que celle dont s'est contenté M. Pomtow, et surtout j'ai pu y ajouter un morceau qui est sur les rayons du musée et que M. Pomtow ne connaît pas. L'ex-voto des Etoliens sur les Acarnanes, dont il s'est attribué la découverte[3], n'est pas resté, comme il le dit aimablement, *ganz unbeachtet*. La preuve, c'est que j'ai reconnu, il y a longtemps, quatre morceaux qui appartiennent sûrement à cette même base et qui ont été, eux, *ganz unbeachtet* par M. Pomtow. De plus il publie[4] un fragment de décret pour la ville d'Hermione; il oublie d'ajouter : et pour les juges qu'Hermione avait envoyés (c'est encore un de ces envois de juges si fréquents à Delphes), parce qu'il n'a pas fait attention que plusieurs fragments dans le musée devaient être rapportés au même texte, et quelques-uns d'entre eux ont précisément été publiés par M. Pomtow lui-même en 1889.

Nous touchons ici au caractère essentiel de ces publications. Supposez qu'il nous fût arrivé une mésaventure semblable, ou encore que nous eussions donné comme inédit un texte connu depuis longtemps : vous devinez la manière dont nous aurions été traités. La brutalité de la correction est pour les autres; M. Pomtow, lui, a le droit de se tromper, de se reprendre, de revenir dix fois sur les mêmes questions, d'oublier ses propres travaux et ceux d'autrui : ses erreurs mêmes ont quelque chose de vénérable et d'auguste. Il est tout de même surprenant que l'homme chargé par l'Académie de Berlin de rassembler les textes trouvés avant nos fouilles de 1892 ait donné comme inédit[5] un texte sur l'ὁμόνοια de Delphes et de Chéronée qui était publié depuis 1864 : Logiotatides l'avait fait connaître dans l'Ἐφημερὶς τῶν φιλομαθῶν de cette année[6],

1. *Klio*, 1914, p. 288.
2. *Fouilles de Delphes*, III, 1, p. 199, n. 5.
3. *Delphica*, III, p. 135-136.
4. *Delphica*, III, p. 147-148.
5. *Philologus*, LXXI (1912), p. 95; dans les *Beiträge* (1889), p. 84, n° 59, ce texte est appelé *unedirt*.
6. Je n'ai pas sous la main le renvoi à la page, mais je suis sûr de l'avoir noté autrefois à Athènes. Et depuis, je crois bien avoir trouvé une copie du

Digitized by Google

L'inscription pour le fils de Kritolaos Étolien, que M. Pomtow a copiée dans le musée en 1887 et qu'il a donnée comme inédite en 1909[1], était en réalité connue depuis 1895[2]. L'un de ces textes se trouve, il est vrai, dans un journal grec qui a cessé depuis longtemps d'exister, l'autre dans un livre écrit en russe. Mais le *Corpus* de Bœckh est plus accessible : pourtant M. Pomtow a publié comme inédit[3] un texte découvert jadis par Cockerell : *CIG* 1715. Si l'un de nous avait commis pareille bévue, il en aurait sans doute éprouvé quelque confusion. M. Pomtow est tellement persuadé qu'on n'a qu'à s'incliner devant tout ce qu'il daigne écrire, qu'il a réimprimé son commentaire sur ce texte. Il a pensé que l'identification qu'il proposait entre le personnage honoré et le célèbre athlète Dorieus suffisait à compenser l'erreur; mais, outre que ce rapprochement reste assez incertain, M. Pomtow a bien dû ajouter qu'à la vérité « un peu d'eau était tombé dans le vin de sa découverte ».

J'en aurais fini avec une besogne ingrate si je n'avais encore à prouver ceci : parmi les insinuations inexactes de M. Pomtow, il en est quelques-unes de particulièrement choquantes : elles devaient, dans sa pensée, déconsidérer celui à qui il les adresse; elles auront, pour le lecteur une fois averti, l'effet exactement inverse. Voici trois exemples de sa manière.

M. Pomtow écrit[4] : « Nous avions communiqué aux fonctionnaires delphiques (l'éphore, le conservateur et les surveillants du musée) que la rangée des orthostates et tout le socle (de la base de Prusias) manquaient. C'est sans doute en se référant à cette communication que Bourguet vient de remarquer dans le *Bulletin* (35, 471), un peu *à propos de bottes* » (en français dans le texte)... . ici la traduction d'une note où j'avais défendu par avance M. Replat, qui a reconstruit la base de Prusias, contre le reproche d'avoir oublié les orthostates et la rangée de pierres formant socle; j'en avais donné au même endroit un texte épigraphique, caché auparavant par une couche épaisse de calcaire et que j'ai nettoyé. J'avais dit : les échafaudages n'étaient pas suffisants pour permettre d'atteindre à la hauteur vraie du monument. Là-dessus M. Pomtow réplique : On a rebâti dans le musée le piédestal de Paul-Emile, il a 8m,14, il est donc de 1m,25 plus haut que la base de Prusias, etc... Evidemment M. Pomtow ignore que les échafaudages qui avaient servi pour la reconstruction des bases dans le musée n'existaient plus depuis près de trois ans quand M. Replat a reconstruit le trésor d'Athènes, et que M. Replat n'a reconstruit la base de Prusias que le trésor d'Athènes une fois fini. Mais cela n'est

même texte dans les papiers de l'ancienne éphorie, que M. Svoronos a eu l'obligeance de me communiquer.

1. *Berl. Phil. Woch.*, 1909, p. 798-9.
2. Nikitsky, *Etudes sur l'épigraphie delphique*, pl. VII, n° LIII.
3. *Berl. Phil. Woch.*, 1909, p. 766.
4. *Delphica*, III, p. 110, n. 50.

Digitized by Google

rien, et ce n'est pas grand'chose non plus que l'emploi d'une locution française qui tendrait à faire croire que M. Pomtow veut maintenant donner aussi des leçons de composition claire, élégante et bien ordonnée. Ce qui vaut d'être relevé, c'est l'insinuation que moi ou M. Replat avons eu besoin des indications, transmises par l'éphorie et des avis de M. Pomtow pour nous apercevoir que l'orthostate manquait à la base de Prusias. Je n'ai même pas besoin, comme M. Pomtow le fait souvent, d'invoquer le témoignage d'autrui : je me contente de repousser une allégation qui ne mérite qu'un démenti pur et simple.

Une réponse analogue vaut pour le second exemple : il s'agit d'un bloc énorme qui a porté une statue colossale d'Apollon, dédiée par les Cnidiens, et qui se trouve dans la parodos ouest du théâtre. J'avais dit [1] : « J'ai retrouvé en août 1909 cette base, que j'avais vue encore intacte en 1905, cassée en trois morceaux et l'éphorie grecque, je le sais, n'est nullement responsable de cet accident ». Là-dessus M. Pomtow, pour décliner toute responsabilité, dit [2] qu'il a vu le bloc cassé en 1906 et que « par conséquent ou bien le bloc s'est cassé de lui-même de 1905 à 1906, ou bien Bourguet a été trompé par son souvenir ». Je me contente de répéter : J'ai vu le bloc intact en 1905, je l'ai retrouvé brisé en 1909 ; et je laisserai la parole à un technicien qui nous dira si la rupture d'un bloc énorme de calcaire en trois morceaux, due évidemment à une chute brusque, peut être assimilée à la ruine des blocs de même matière qui se délitent à l'air et se divisent en une infinité de petits fragments... ou plutôt je lui laisserais la parole si j'avais l'intention de discuter.

Enfin voici le dernier trait que je tiens à mettre en valeur. A la plainte, bien justifiée pourtant et très modérée dans sa forme, que M. Colin avait exprimée et dont j'ai transcrit plus haut quelques lignes, voici la réponse que M. Pomtow a cru faire [3] : « Pour prévenir de nouvelles suspicions (cf. *BCH.*, 33, 436 avec 34, 187 ; ou bien *Fouilles*, III, 1, p. 161, note 1, avec III, 2, page 300), je dois dire que l'envoi recommandé de Colin est arrivé à Berlin le 25 janvier de cette année, mais qu'à ce moment-là les parties A et B de mon article, avec tous les textes inédits (26), étaient imprimées dans leur état actuel. L'un et l'autre fait sont confirmés par la rédaction de cette Revue, à laquelle les documents postaux ont été auss montrés ». Les deux renvois au Bulletin doivent ici être laissés de côté ; je m'en tiens aux deux autres, ceux qui nous visent M. Colin et moi, et je demande d'abord : en quoi le fait d'avoir préparé plus vite que M. Colin les textes que celui-ci devait publier confère-t-il à M. Pomtow un droit qu'il n'a jamais eu ? Que viennent faire ici le témoignage de la rédaction des *GGA.* et les reçus de la poste ? Mais la question suivante a peut-être plus

1. *Fouilles de Delphes*, III, 1, p. 80, n. 2.
2. *Delphische Studien* von H. Pomtow, mit Beiträgen von H. Bulle (Weidmann, 1912, 3 feuilles + la 4e en épreuves), p. 26.
3. *GGA*, 1913, p. 183, note 2.

Digitized by Google

de gravité encore : que viennent faire ce témoignage et ces reçus quand on nous renvoie à une note dont je prends hautement toute la responsabilité[1] ? J'y avais « signalé à l'indignation de tout homme qui sert la science sans parti pris » celui qui repassant à la pointe, sans doute pour que ses estampages fussent plus lisibles, un très grand nombre de textes delphiques, « s'est permis d'imposer sa lecture avec un sans gêne aussi primitif aux savants qui viendraient après lui ». Je n'avais pas nommé M. Pomtow, mais il a bien fait de se reconnaître : j'espère pouvoir publier un jour, parmi toutes les inscriptions qui ont eu à souffrir de cette brutalité, mais en le marquant d'une mention expresse, le texte — un certain décret de proxénie avec des ethniques nombreux et fort intéressants — devant lequel j'ai eu la preuve formelle que mes « suspicions » étaient fondées. Répondre à une accusation aussi accablante en se dénonçant soi-même et en invoquant des reçus postaux, je ne sais qui voudra se faire prendre à de tels arguments ; mais je laisse au lecteur de bonne foi le soin de les qualifier.

J'en ai dit assez sans doute pour m'assurer le droit de ne plus revenir sur un pareil sujet. Mais il était bon que tout cela fût dit une fois : il ne fallait pas laisser une semblable autorité en imposer plus longtemps à ceux qui ne sont pas au courant de toutes les choses delphiques, ou à ceux que des affirmations péremptoires, accompagnées de jugements sans appel, d'insinuations perfides, d'accusations en l'air, intimident et finissent par persuader. Ce n'est certes pas la première fois que l'on a vu des allures suffisantes, un ton tranchant et décisionnaire dissimuler fort mal des lacunes graves, d'abord dans la méthode et le travail, et aussi dans la connaissance des devoirs et des responsabilités scientifiques.

Ce qu'il fallait affirmer surtout, c'est que la science n'a rien à faire avec les procédés employés contre nous, et qu'il vient une heure où ils n'ont d'autre résultat que de disqualifier celui qui n'a pas eu honte d'en user.

26 mai 1914. Emile Bourguet.

1. *Fouilles de Delphes*, III, 1, p. 161, note.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 27 MARS 1914

M. Maxime Collignon communique un rapport de M. P. Courby sur la mission par lui accomplie à Delphes, de juin à octobre 1913, pour y poursuivre des recherches en vue de la publication des *Fouilles de Delphes*. M. Courby s'est attaché à mettre au point son travail sur les deux temples d'Apollon du VIe et du IVe siècle, et surtout à étudier la région comprise entre la Voie sacrée à l'E., le mur de soutènement au N., l'enceinte à l'O., et le mur polygonal au S. Il est difficile de résumer les nombreuses observations de détail faites sur les deux temples et sur les frontons du temple du VIe siècle. Mais il y a lieu de signaler l'étude consacrée aux canalisations du temple et à la fontaine qu'elles alimentaient. M. Courby conclut que cette fontaine, le plus ancien spécimen actuellement connu de fontaine grecque, est contemporaine du temple des Alcméonides. Pour ce qui touche la première terrasse, celle du mur polygonal, du mur de soutènement N. ou *iskhéagon*, l'auteur du rapport élucide également des questions de chronologie qui restaient douteuses. Grâce à ces recherches, M. Courby est en mesure de donner prochainement, dans la publication des *Fouilles de Delphes*, l'étude des deux temples et des alentours.

M. Emile Chatelain, président, annonce qu'à l'occasion du 80e anniversaire de M. Auguste Barth, ses confrères orientalistes lui ont offert les deux premiers volumes du recueil de ses écrits.

M. Henri Cordier lit une note de M. le Dr Victor Segalen, chargé d'une mission dans la Chine occidentale.

M. Camille Jullian combat une opinion qui tend à se répandre au sujet des textes de Strabon et de César relatifs au Rhin. Ces deux auteurs disent que le peuple gaulois des Médiomatriques (aujourd'hui Metz et la Lorraine) s'étendait jusqu'au Rhin. On objecte que ces deux textes n'ont aucune valeur, le premier étant copié chez Timagène et le second étant interpolé. M. Jullian croit que, sur ce point, Strabon ne s'est pas servi de Timagène qui ne connaissait pas la Gaule, mais, au contraire, d'écrivains qui sont venus en Gaule, Posidonius et César même. Quant à César, pourquoi se serait-il trompé? Les Médiomatriques, maîtres de Metz, devaient tout naturellement, par le col de Saverne, s'étendre jusqu'à Strasbourg. Un peuple gaulois, maître d'un versant de montagnes, tenait à occuper l'autre versant. Les peuples gaulois guettaient toujours, pour s'y installer, le bord des grands fleuves. Et dans le nom même des Médiomatriques, dans le radical *matra*, on reconnaît le nom de la principale rivière de la basse Alsace, la Moder. Il faut donc s'en tenir à l'opinion courante et laisser les Médiomatriques, qui étaient Gaulois, venir jusqu'au Rhin. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

Digitized by Google

M. Henri Cordier lit une note où MM. de Créqui-Montfort et P. Rivet exposent que, grâce à la découverte d'affinités linguistiques de deux langues indiennes du haut-plateau bolivien, le puguina et l'uru, avec l'arawak (langue indienne des selves amazoniennes), ils ont pu établir que ces deux langues ont été les aspects successifs d'un seul et même dialecte arawak et qu'en fait le puquina fut la langue des Urus. Ceux-ci, qui sont encore une peuplade très primitive de pêcheurs et de chasseurs, ont dû, à une période très reculée, émigrer des plaines de l'Amazone pour venir s'établir sur le haut-plateau bolivien, le long des grands lacs et des fleuves, d'où ils essaimèrent jusque sur le littoral du Pacifique. Ils ont formé le substratum ethnique de ces vastes régions. Celles-ci furent envahies par les Aymaras, peuple beaucoup plus civilisé, puis par les Quichuas qui submergèrent presque complètement les Urus, véritables aborigènes des hauts plateaux qui ne furent jamais assimilés.

M. Ernest Babelon annonce que la commission du prix Duchalais (numismatique médiévale) a décerné ce prix au *Corpus nummorum italicorum* entrepris sur l'initiative de S. M. le roi d'Italie et rédigé sous sa direction.

M. Babelon annonce ensuite que le prix Edmond Drouin (numismatique orientale) est décerné par la commission à M. R. B. Withead pour son ouvrage intitulé *Catalogue of coins in the Pendjab* (*Lahore Museum*).

SÉANCE DU 3 AVRIL 1914

M. Héron de Villefosse signale une inscription latine découverte à Thibiuca, dans la vallée de la Medjerda, par M. Fleury du Sert, maire de Tebourba (Tunisie). Elle concerne un personnage nommé Sextus Caecilius Aemilianus qui avait été questeur de la province d'Afrique et dont la candidature à cette fonction avait été recommandée à l'empereur. On avait déjà trouvé dans les mêmes ruines plusieurs inscriptions relatives à des personnages de la même famille.

M. Henri Cordier annonce que la commission du prix Stanislas Julien a accordé un prix de 1.000 fr. à l'ouvrage du Dr W. de Visser, intitulé : *The Dragon in China and Japan*, et une récompense de 500 fr. au livre du P. Hoang, continué par les PP. J. Tobar et H. Gauthier : *Catalogue des tremblements de terre signalés en Chine d'après les sources chinoises* (1767 a. C.-1895 p. C.).

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture du télégramme suivant : Arrivés Hantchonfou bonne santé, résultats archéologiques intéressants », expédié par le Dr Victor Segalen, chargé d'une mission dans la Chine occidentale par l'Académie.

M. Henri Omont lit une note de M. Louis Bréhier sur les miniatures des Homélies du moine Jacques et le théâtre religieux à Byzance.

M. Homo, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, fait une communication sur les maisons de rapport et la crise des loyers dans la Rome impériale. A l'exception des riches qui avaient leurs maisons particulières (*domus*), l'ensemble de la population habitait des maisons de rapport, connues sous le nom général d'*insulae*. Ces maisons, très hautes, mal bâties, étaient fort peu confor-

Digitized by Google

tables. L'absence de moyens commodes de transport contraignait la population à s'entasser dans le centre de la ville. Aussi le prix des loyers était-il fort élevé et Rome, sous l'Empire, connut-elle, à ce point de vue, une crise intense qui, malgré différents palliatifs, ne fit que s'aggraver jusqu'à la fin du IVe siècle. — MM. Viollet, Cuq, Salomon Reinach, Dieulafoy et Thomas présentent quelques observations.

M. Henri Cordier communique deux notes de M. Bonnel de Mézières, chargé d'une mission en Afrique. La première de ces notes est relative à l'emplacement de la ville ancienne de Tirekka sur le Niger ; la seconde concerne l'histoire d'une colonie israélite qui aurait autrefois existé dans les régions de Tendirma (Niger) et du lac Fati (territoire de Goundam). M. Bonnel de Mézières annonce, en outre, qu'il vient d'arriver à Oualata, capitale du Hodh, et qu'il entreprendra incessamment des fouilles à Ghana.

SÉANCE DU 8 AVRIL 1914

Le P. Scheil lit une note de M. Pierre Montet sur une nécropole de la première dynastie à Abou Roach. Les tombes de cette nécropole sont dans un état de grand délabrement. Elles comprennent toutes : 1° des chambres destinées à abriter le mort et ses provisions ; 2° une construction en briques qui signalait la position de la tombe et empêchait d'accéder aux chambres. L'intérieur de chaque tombe était divisé en plusieurs pièces, les unes construites sur le sol, la plus graude creusée dans le roc. La disposition est d'ailleurs très variable, ce qui est assez surprenant à cette époque. La grande chambre se divise en deux parties qui descendent à des niveaux différents. La partie la plus profonde conduit à des chambres souterraines et peut être appelée le puits du tombeau. Le puits conduisait soit à une chambre souterraine unique, soit à deux, soit à trois, soit même à quatre chambres. Dans les tombeaux à chambres multiples, il y en a toujours une plus grande que les autres et offrant les mêmes particularités que dans les tombeaux à chambre unique. Les chambres supérieures ne semblent avoir contenu que des jarres remplies de grains ou de liquides et des objets en bois. Dans les chambres centrales, le mobilier était plus varié : des vases de terre cuite en très grand nombre, des vases, plats, coupes et assiettes en pierre, surtout en schiste et en albâtre, mais aussi en brèche, en calcaire fin et en marbre ; des couteaux et des grattoirs en silex ; des outils en bronze mal conservés, enfin des plaquettes en os et en ivoire ornées de dessins géométriques. Chaque catégorie d'objets devait être rangée en bon ordre dans des compartiments en bois dont on a relevé des traces. La grande chambre abritait le sarcophage, le mort et ses bijoux, dont il ne reste à peu près rien du tout. Cependant, d'un tout petit tombeau qui avait partiellement échappé aux voleurs, on a retiré 11 pièces d'albâtre intactes, des gobelets et des coupes en schiste, un vase en pierre rose représentant une barque faite de tiges de papyrus, une coupe en ivoire, des plaquettes d'ivoire ornées de dessins, et enfin un jeu complet composé de trois lions et trois lionnes en ivoire, et de petites boules en pierre de différentes couleurs.

M. Paul Monceaux communique une note de M. J. Carcopino, professeur à

Digitized by Google

l'Université d'Alger, directeur du Musée des antiquités algériennes, sur une mosaïque tombale avec épitaphe qui a été récemment découverte à Tipasa (Algérie), dans la basilique dite « d'Alexandre », par M. l'abbé Dubosq. Cette inscription fait connaître le nom d'un certain Renatus, évêque de Tipasa au IVe siècle.

SÉANCE DU 17 AVRIL 1914

M. Cagnat communique un télégramme de M. le Dr V. Segalen qui annonce son arrivée, en bonne santé, à Paong-li-fou.

M. F. de Mély rappelle que le retable du Parlement, autrefois au Palais de justice, aujourd'hui au Musée du Louvre, a été attribué à Van der Goes, à Petrus Christus, à Memling, à Fouquet, etc. On l'attribue même à un maître du Nord, travaillant à Paris après avoir passé par un atelier provençal. Il aurait été exécuté entre 1443 et 1450. On n'est pas davantage fixé sur le roi de France qu'on y voit, Charles VII ou Louis XI. En réalité, il fut commandé en 1453 par le Parlement qui chargea un conseiller, Jean Paillart, d'en surveiller l'exécution. Lors de la mort ce ce dernier en 1454, la cour ordonna, le 2 juillet, de réclamer à sa succession 143 livres 4 sols 4 deniers qui n'avaient pas été payés à l'artiste et qui restaient en caisse. Quant au nom de l'artiste qu'on lit, selon M. de Mély, sur le collet du veston d'un valet OAESBURG et qu'on a traduit par Johannes Brugensis, il faut le lire CAESBRUT, nom d'un artiste flamand qui se retrouve en 1459 dans son atelier de Bruges.

M. Jan Six, professeur à l'Université d'Amsterdam, fait une communication relative au sculpteur Calamis. Dans l'Histoire de Pline, une statue lui est attribuée que le texte désigne sous le nom d'*Alcuméné*, mot que les éditeurs ont corrigé en *Alcméné*. M. Six pense qu'il faut lire *Algouméné*, signifiant « la douloureuse »: en effet dans le passage de Pline, où est mentionnée cette statue, il en est plusieurs autres qui sont désignées par des épithètes ou des périphrases marquant leur action ou leur attitude. Cette « douloureuse » serait l'original de la statue dite Pénélope au Vatican, qui offre des analogies de style très frappantes avec l'Aurige de Delphes et avec les trônes sculptés de l'ancienne collection Ludovisi, œuvres qui ont déjà été rapportées à Calamis, — MM. Collignon, Maurice Croiset, Salomon Reinach et Babelon présentent quelques observations.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

HENRY ROUJON

Membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, Henry Roujon est mort le 2 juin 1914 à Paris, où il était né le 1er septembre 1853. Un peu « cadet de Gascogne », le nez au vent, beau parleur, d'allures conquérantes, il avait été apprécié tout jeune par Jules Ferry qui le fit entrer dans l'administration de l'Instruction publique; de 1892 à 1904, il eut la direction des Beaux-Arts, où son activité, son intelligence, sa courtoisie ont laissé d'excellents souvenirs, encore embellis par ceux des administrations qui suivirent la sienne; mais ses fonctions, bien que lourdes, ne l'absorbèrent pas. Journaliste, doué d'une étonnante facilité d'assimilation ainsi que d'une rare élégance de style, il se fit de bonne heure une place enviable dans la grande presse littéraire. Une partie de ses articles ont été recueillis en volumes; il y en a vingt fois plus qui restent épars. Au journal *Le Temps*, Roujon avait créé la rubrique *En marge*; il y causait un peu de tout, mais jamais à vide, avec un souci de l'exactitude et de l'information historique qui donne du prix à ses moindres productions. Quand il touchait aux questions d'art, d'archéologie, d'histoire des Musées, il étonnait les spécialistes par son savoir en même qu'il les charmait par son esprit. Roujon avait une merveilleuse adresse à poser un sujet dans le jour qui lui convenait le mieux, à le « camper » en quelques traits sobres et justes qui en faisaient valoir les caractères propres. A plusieurs reprises, sous la rubrique *Variétés*, nous avons reproduit ici des articles de Roujon; nos lecteurs ont pu apprécier les qualités toutes françaises qui faisaient de lui le plus aimable en même temps que le plus perspicace des critiques. Comme conférencier, surtout à l'*Université des Annales* — une leçon de lui sur la Fronde a paru dans le *Journal de l'Université des Annales* la veille de sa mort — il était, à juste titre, le favori du public; sa voix et son geste étaient aussi attrayants que ses discours. Le jour où les œuvres de Roujon auront été classées et recueillies, ce sera, avec le renouvellement de nos regrets de le voir partir si jeune, une bibliothèque où des générations de lettrés viendront s'instruire et trouver des motifs nouveaux d'honorer sa mémoire.

S. R.

CONSTANTIN SATHAS

Né à Galaxidi en 1842, Constantin Sathas est mort à Paris le 25 mai 1914, à l'âge de 72 ans. Jeune encore, il s'était fait un nom par des publications un peu hâtives, mais abondantes et intéressantes, de textes grecs inédits relatifs à

Digitized by Google

'histoire de l'hellénisme au moyen âge : Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη (7 vol., Venise, 1872-94); Μνημεῖα ἑλληνικῆς ἱστορίας (*Documents inédits*), 8 vol., Paris, 1880-1890). On lui doit encore : Ἑλληνικὰ ἀνέκδοτα (2 vol., Athènes, 1867); Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου (Athènes, 1865); Νεοελληνικὴ φιλολογία (Athènes, 1868); une histoire de la Grèce sous la domination turque (1870); une histoire du théâtre grec au moyen âge (1879), etc. Avec lui disparaît, je crois, le dernier de ces savants grecs, cosmopolites et « déracinés », qui ont continué jusqu'à nos jours la tradition des Chrysoloras et des Lascaris.

S. R.

ÉTIENNE DUVAL

Élève de Calame, estimé comme peintre de paysages historiques, Étienne Duval, né en 1824, est mort à Genève le 27 mai dernier. Il avait réuni, dans sa villa de Morillon, une importante collection de marbres antiques et d'objets de la Renaissance qu'il a léguée, par testament, au musée de Genève, où cet artiste de goût, qui fut aussi un excellent homme, est déjà représenté par plusieurs tableaux.

DANTE VAGLIERI

Directeur, depuis plusieurs années, des fouilles d'Ostie, qui sont parmi les plus importantes et les mieux conduites de notre temps, Dante Vaglieri est mort dans cette ville le 14 décembre 1913. Né à Trieste en 1865, il avait étudié l'archéologie à l'Université de Vienne; plus tard, il s'établit à Rome, où il épousa la fille du professeur De Ruggiero. Avant de conduire les fouilles d'Ostie, il dirigea celles du Palatin et fut conservateur du Musée des Thermes. C'était un bon archéologue et un épigraphiste très expert; De Ruggiero l'avait associé à la rédaction de son laborieux *Dizionario epigrafico di antichità romane*, où il publia notamment l'énorme article *Consul*.

S. R.

CONSTANTIN CARAPANOS

Député, ancien ministre des finances, Carapanos, qui était banquier de son état et gendre d'un grand banquier de Constantinople, Zographos, est mort au mois d'avril à Athènes, âgé de 74 ans. Son nom reste attaché à la belle collection de bronzes découverts à Dodone qu'il exposa à Paris en 1878, à laquelle il consacra, avec l'aide de savants plus experts que lui, un ouvrage en deux volumes et qu'il a donnée au Musée National d'Athènes. La formation de cette collection reste enveloppée d'un certain mystère; les fouilles pratiquées à Dodone aux frais de Carapanos n'en ont certainement rendu au jour qu'une faible partie; le reste a été acquis dans le pays, et nombre de pièces excellentes sont entrées au musée de Berlin, après avoir appartenu, légitimement ou non, à un ingénieur qui travaillait pour Carapanos et s'est plaint très vivement de lui. J'ai donné quelques renseignements à ce sujet dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1913, I, p. 163); ceux qui en savent plus long nous l'apprendront sans doute tôt ou tard. Carapanos était d'origine épirote et passionné pour la cause de la « plus grande Grèce »; malgré son intelligence et sa grande fortune, il n'a joué d'ailleurs qu'un rôle politique assez effacé.

S. R.

Digitized by Google

ADOLF FISCHER

Né à Vienne en 1857, fils d'un riche industriel, Fischer fit de longs voyages en Afrique et dans l'Asie orientale; il fut attaché ensuite, comme conseiller scientifique, à l'ambassade d'Allemagne de Pékin. Ayant réuni de grandes collections ethnographiques, il en fit don à la ville de Cologne en vue de la création d'un Musée d'art asiatique dont il fut le premier directeur; ce Musée a été inauguré le 26 octobre 1913. Sa veuve, qui l'avait secondé dans ses travaux, devient la directrice du Musée auquel Fischer avait donné non seulement son temps et ses soins, mais toute sa fortune. Il est mort à Méran au mois d'avril 1914.

P. P. SEMIONOW

Mort au mois d'avril 1914, à l'âge de 88 ans, le sénateur Semionow était bien connu à Saint-Pétersbourg comme collectionneur de peintures hollandaises. Il avait réuni environ 600 tableaux, œuvres de 400 peintres différents, recherchant de préférence les toiles signées de noms peu connus, mais d'une conservation irréprochable. En 1910, il céda toute cette collection à l'Ermitage, au prix de 250.000 roubles, à la condition d'en conserver la jouissance jusqu'à sa mort. Semionow avait publié en 1906 un catalogue français de sa collection, dont il préparait une édition revisée. Dans sa jeunesse, il s'était distigué comme géographe et explorateur, en particulier dans la région de Thian-chan (Asie Centrale[1]).

S. R.

A. F. BANDELIER

Au mois de mars 1914, Adolphe-François-Alphonse Bandelier, le plus érudit peut-être des américanistes du Nouveau Monde, est mort à Madrid, âgé de 74 ans. Né à Berne, établi de bonne heure aux États-Unis, il passa de longues années à explorer les deux parties du continent, vivant à la façon des indigènes et dans leur intimité. Il ne montra pas moins de zèle à fouiller les archives, tant de l'Espagne que des anciennes colonies espagnoles. Ses principales investigations ont porté sur le Mexique, le Pérou et la Bolivie. En 1904, il devint professeur de littérature hispano-américaine, d'ethnographie et d'archéologie à l'Université de Columbia. Ses publications sont extrêmement nombreuses; la dernière et l'une des plus importantes concerne les îles du lac Titicaca (1910)[2]. S. R.

RUFUS RICHARDSON

Mort le 10 mars 1914, à l'âge de 69 ans, Rufus Richardson fut d'abord professeur de grec à l'Université d'Indiana et à Dartmouth; de 1893 à 1903, il dirigea l'École américaine d'Athènes et y conduisit, sur l'emplacement de Corinthe, des fouilles heureuses, auxquelles on n'a guère rendu justice. Richardson n'a

1. D'après le *Cicerone*, 1914, p. 276.

2. Voir Hiram Bingham, *The Nation*, 26 mars 1914, p. 328-9 (avec bibliographie).

Digitized by Google

publié qu'un petit nombre d'ouvrages, dont aucun n'est important; mais il suffit de lire ses articles dans l'*American Journal of archaeology* pour se convaincre qu'il avait plus d'originalité et de savoir que la plupart des *classical scholars* de son pays. S. R.

ALBERT BABEAU

Décédé le 1er janvier 1914 à Paris, A. Babeau était né à Cambrai, en 1835, d'une ancienne famille originaire des Riceys (Aube). Il commença par appartenir au barreau, mais bientôt l'abandonna pour se consacrer uniquement à l'histoire, et spécialement à celle de Troyes et de la Champagne, son pays d'adoption. Dès son premier ouvrage, *Le Parlement de Paris à Troyes en 1787*, que suivit *L'Histoire de Troyes pendant la Révolution*, il montra les qualités solides de méthode, de sûre et minutieuse information puisée aux sources publiques ou privées, aux « livres de raison », aux récits des mémorialistes et des voyageurs, et aboutissant à une vivante évocation, qu'allaient manifester les livres vite devenus célèbres, et utilisés même par un Taine, où il ressuscitait sous toutes ses formes la vie de l'ancienne France : *La Ville sous l'ancien régime*; *Le Village sous l'ancien régime*; *Artisans et domestiques d'autrefois*; *Bourgeois d'autrefois*. En même temps, il consacrait une partie de son temps à remettre en lumière le passé artistique si riche de Troyes et de la Champagne : il a donné, dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube* (Société dont il fut plusieurs fois le président), dans l'*Annuaire de l'Aube*, dans la *Revue de Champagne et de Brie*, plus de cent mémoires parmi lesquels nous citerons : *Le Château de la Chapelle-Godefroy*; *Notes sur Dominique et Gentil*; *Dominique Florentin, sculpteur du* XVIe *siècle*; *Les prédécesseurs de François Gentil*; *L'énigme de François Gentil*; *Le Château de Brienne*; *L'Eglise Saint-Pantaléon à Troyes et ses objets d'art*; *Les anciennes tourelles des maisons de Troyes*; *Ninet de Lestin, peintre troyen*; *Les Académies de musique à Troyes au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècles*; *Le Château de Villebertin et les statues de son labyrinthe*; *Jacques Julyot et les bas-reliefs de l'église Saint-Jean à Troyes*; *Linard Gonthier et ses fils, peintres verriers*; *Saint-Urbain de Troyes*; *Nicolas Mignard*; *Les Vieilles enseignes de Troyes*; *La Peinture à Troyes au* XVIe *siècle*; etc. L'histoire de Paris, où il était allé se fixer depuis plusieurs années, occupait aussi son activité : on lui doit dans ce domaine, notamment, *Paris en 1789*, *Le Louvre et son histoire*, *Le Théâtre des Tuileries sous Louis XIV*, *Louis XV et Louis XVI*, etc. La Société de l'histoire de Paris n'avait pas tardé à l'accueillir, puis à l'élire comme président. Mais, de loin comme de près, il continuait de s'intéresser activement à sa patrie troyenne, à la Bibliothèque, au Musée de sculpture dont il fut longtemps le conservateur et le pourvoyeur éclairé. Il a publié en 1899, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, un remarquable article sur l'ensemble des collections du musée de Troyes. Il avait été élu en 1887 correspondant et en 1901 membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

(*Chronique des Arts.*)

Digitized by Google

Le Sabbat babylonien.

En 1904, M. Pinches publia le texte complété d'une tablette donnant la désignation des jours du mois en Babylonie (*Proc. Soc. Bibl. Arch.*, 1904, p. 51-56). On apprit ainsi que le 15e jour ou le milieu du mois était dit *šabatti* ou *šapatti*, terme qui s'était trouvé seulement dans un syllabaire comme équivalent d'*ûm nûḫ libbi*. Plus tard, on sut que *nûḫ libbi*, dans les hymnes, signifiait « l'apaisement des dieux » ; on considéra alors le *šabattu* babylonien comme un jour où les dieux étaient mal disposés, où il était particulièrement important de les rendre favorables. Mais rien ne prouvait encore qu'un jour particulier fût désigné par le mot *šabattu*. Une tablette marquant les rites à observer pour les jours du mois d'Eloul enseigna que les 7, 14, 19, 21 et 28 du mois étaient des jours défavorables ; chacun de ces jours était décrit comme *ut ḫul* = *ûmu limnu*. Le prince devait prendre des précautions spéciales ce jour-là, ne pas manger de viande qui eût touché le feu, ne pas se promener dans un char ; mais il n'y avait pas de référence à *nûḫ libbi* ou *šabattum* en relation avec ces jours. Tout ce qu'on pouvait conclure, c'est que les Babyloniens connaissaient quatre jours correspondant aux quatre phases de la lune et que ces jours-là, comme aussi le 19e, étaient néfastes. Alors qu'une connexion entre le sabbat hébraïque et ces quatre jours paraissait dès lors vraisemblable, rien n'autorisait à croire pourtant que les Babyloniens connussent tous les sept jours un jour de repos : il n'y avait qu'une ressemblance verbale entre le Sabbat hébraïque et le *šabattu* babylonien. Le texte publié par M. Pinches combla la lacune : il prouva clairement que le 15e du mois ou jour de la pleine lune était dit *šabattu*. M. Zimmern, tirant parti de la découverte de M. Pinches, fortifia la conclusion que *šabattu* était la désignation du jour de la pleine lune et montra que ce pouvait être le 14e jour du mois aussi bien que le 15e. En effet, dans les textes astrologiques assyro-babyloniens, le 14e du mois passe aussi souvent que le 15e pour celui de la pleine lune [1].

S. R.

Traces de droit matriarcal au moyen âge.

La littérature des *Chansons de Geste* (XIIe-XIIIe siècle) connaît de nombreux exemples d'une relation très étroite, quoique d'ordre purement sentimental, entre l'homme et le fils de la sœur (le roi Marc et Tristan ; le roi Arthur et Lancelot ; Charlemagne et Roland ; Saint Louis et Raoul de Cambrai, etc.). M. W. Oliver Farnsworth a réuni et commenté ces exemples (*Uncle and nephew in the old French Chanson de Geste*) ; il y a vu une survivance d'un ancien droit matriarcal, où la succession suivait la ligne féminine. Déjà, en 1901, le prof. Gummere, écrivant un mémoire sur *le fils de la sœur* dans les ballades anglaises et écossaises, exprimait l'avis que la mention continuelle d'un fils de la sœur dans les ballades autorisait l'hypothèse qui reconnaît là une trace d'un

1. Jastrow, *American Journal of Semitic languages*, 1914, p. 98 et suiv. M. Jastrow, dès 1900, avait reconnu le caractère néfaste du sabbat hébraïque ; les contradictions qu'on lui a opposées méconnaissent la nature primitive de cette institution. Cf. S. R., *Cultes*, t. II, p. 443 sq.

Digitized by Google

droit périmé (cf. *The Nation*, 20 nov. 1913, p. 481). M. Farnsworth n'est pas éloigné de croire que le rôle joué par les neveux dans les chansons françaises va à l'encontre de la théorie de M. Bédier, qui ne fait pas remonter au delà du XIe siècle l'inspiration de l'épopée nationale ; en revanche, la thèse antérieurement reçue, qui cherche à cette épopée une préhistoire germanique, s'accommoderait mieux des faits de survivance dont il est question. Il est curieux de constater que l'épopée italienne de cour, Boiardo, Pulci, Arioste, attache encore de l'importance à la relation d'oncle à neveu : il en reste également des traces dans l'épopée espagnole. Ainsi, quand le Cid marie ses deux filles aux deux infants de Carrión, il charge son neveu, Felez Muñoz, de veiller sur les deux fiancés *in loco parentis*.

S. R.

Les premiers hommes.

M. Rutot, aidé du sculpteur M. Louis Mascré, a prétendu restituer en ronde bosse les plus anciens types humains, le « précurseur tertiaire » (dont l'existence même est à prouver), l'homme de Mauer près Heidelberg (dont il reste une mâchoire incomplète), l'homme de Galley Hill, etc., sans oublier le négroïde de Grimaldi et *la* négroïde de Laussel. Des photographies de ces restitutions fantaisistes ont fait le tour de la presse illustrée (par exemple *L'Illustration*, 17 janvier 1914, p. 39-41, avec un article de réclame). On annonce que M. Rutot, « dans son docte et volumineux mémoire justificatif, appelle la discussion et la contradiction, pourvu qu'elles émanent de savants compétents ». Je ne prétends pas être de ce nombre; mais je pense qu'il y a là une tentative de vulgarisation *extra-scientifique*, dont les « savants compétents » peuvent abandonner l'appréciation aux artistes.

S. R.

L'affaire de Laussel (*Dordogne*)[1].

Un Musée a-t-il le droit de conserver un objet acquis de bonne foi, alors qu'il apprend que cet objet a été volé à un particulier et que le voleur a été régulièrement condamné pour abus de confiance envers le particulier qui l'employait? Il semble que cette question ne devrait même pas se poser ; voici pourtant qu'elle se pose aujourd'hui.

Un physiologiste, professeur à l'Université de Goettingue, M. Verworn, voyageant en 1912 dans la Dordogne, ne s'est pas contenté d'estamper, sans autorisation, certaines gravures sur parois de cavernes et de tirer ensuite de ces estampages des moulages qu'il a vendus, notamment au Musée de Brême, où je les ai vus en septembre 1913 ; il a acheté de M. P., contre-maître des fouilles de M. le Dr Lalanne à Laussel, un relief préhistorique sur pierre que le Musée de Berlin a ensuite acquis de lui pour un prix exorbitant. M. Verworn peut alléguer que M. P. était connu pour trafiquer d'antiquités ; mais, en

1. Cf. Begouen, *L'Anthropologie*, 1913, p. 734-5. Le rapprochement indiqué entre cette affaire et celle de la *Joconde* « que le gouvernement italien a fait restituer à la France » ne me semble pas opportun, puisqu'il n'y avait pas eu vente de ce tableau.

Digitized by Google

l'espèce, vu le bruit fait autour des reliefs de pierre précédemment exhumés au même endroit pour le compte de M. Lalanne, l'acheteur a dû être victime d'une singulière aberration s'il a pu douter un seul instant que le relief acquis par lui ne fût le produit d'un abus de confiance.

Cet abus est juridiquement établi depuis plusieurs mois; P. a été condamné de ce chef. Le Dr Lalanne s'est rendu à Berlin et a vu l'objet volé dans le cabinet de M. Schuchhardt. J'admets que ce dernier soit ennuyé, mais non qu'il hésite : le relief doit être restitué à M. Lalanne. C'est au musée de Berlin à se faire rembourser par M. Verworn, qui pourra se retourner contre son vendeur. Mais le monde savant aura le droit de dire son avis au sujet du prix de 20.000 francs (ou mark?) payé pour un relief grossier qui vaut 1.500 ou 2.000 francs tout au plus. Ceux qui surpayent ainsi des objets sans valeur esthétique stimulent les fouilleurs clandestins, les destructeurs de gisements, les faussaires; ils assument une responsabilité très grave. Je demande à mes lecteurs allemands de bien vouloir y réfléchir; je leur demande aussi si l'achat d'une antiquité, fait dans les conditions susdites, est bien conforme aux principes de déontologie qu'on enseigne dans les Universités.

S. R.

L'Apollon du Belvédère.

Dans un compte-rendu de la nouvelle édition du *Führer* de M. Helbig[1], M. H. L. Urlichs exprime l'idée que l'Apollon du Belvédère est la copie d'une des nombreuses statues que les Grecs — cités et particuliers — élevaient au dieu Péan pour obtenir ou commémorer la fin d'une peste, d'un fléau matériel, etc. L'Apollon du Vatican est un dieu purificateur, qui s'avance à travers le pays en tenant l'arc et le rameau de laurier. M. Urlichs rappelle, à ce propos, les deux oracles de l'Apollon de Claros, découverts à Troketta et à Kallipolis et autrefois fort bien commentés par feu Buresch. Pour obtenir la cessation d'une épidémie, l'oracle conseille d'élever une statue d'Apollon archer :

1. Αὐτὰρ ἐντύνεσθε Φοῖβον μέσσον ἱδρῦσαι πέδου, τῇ μὲν ἀμπαφῶντα τόξον...
2. ... στῆσαι δέ νυ καὶ προπύλαιον | Τοξοφόρον Φοῖβον λοιμοῦ ὑποσευαντῆρα.

Cette manière de voir pourrait d'ailleurs se concilier avec l'opinion plus ancienne qui cherche dans l'original en bronze de l'Apollon du Belvédère un ex-voto delphique, commémorant la retraite des Gaulois.

S. R.

Encore la mosaïque de Lycurgue.

(*Revue*, 1913, I, p. 228; 1913, II, p. 292.)

Nous recevons la lettre suivante :

Dans la note « *A propos du vase de Lycurgue* » qu'a publiée la *Revue archéologique* (septembre-octobre 1913, p. 292), j'ai remarqué quelques inexactitudes. L'auteur me paraît faire erreur lorsqu'il a écrit, parlant de la mosaïque de Vienne, qu'elle est « composée de carrés juxtaposés dont l'un qui occupe le centre représente Lycurgue ».

1. *Wochenschrift für klassische Philologie*, 1914 (extrait).

Digitized by Google

Les mosaïques romaines sont, en effet, souvent disposées par panneaux carrés, enfermés dans des bordures formées d'entrelacs de diverses couleurs avec un motif central varié et d'une ornementation en rapport avec la destination de l'appartement. Mais, ici, la scène se passe dans un seul et vaste espace où le sujet principal, Lycurgue, n'a pas de place spécialement marquée par le moindre encadrement : ce qui a pu induire en erreur M. Waltz, c'est qu'il ne s'est pas rendu compte du procédé employé pour l'enlèvement de la mosaïque, fait cette fois contrairement à l'usage par pièces de dimensions rectangulaires, il est vrai, mais irrégulières, n'étant pas commandées par des carrés de grandeurs uniformes. L'opération a eu lieu selon les facilités ou les obstacles rencontrés au cours du travail. Il en est même résulté un ensemble un peu disgracieux à raison de cette inégalité de grandeur des blocs, accusée, de plus, par la grosseur des joints non encore garnis et par le raccord quelquefois incorrect des sujets faisant partiellement défaut.

Toutefois, ce ne sont pas ces détails d'exécution qui font l'objet principal de mes observations. Ce que je tiens à faire remarquer, c'est que, loin d'avoir réparti la représentation du sujet en de nombreux panneaux, c'est intentionnellement qu'il n'a été reproduit que sur un *seul*, mais de la grandeur de tous les autres réunis. Et cela pour isoler, pour mieux attirer les regards sur Lycurgue se débattant furieux. Au lieu de restreindre le petit drame entre deux ceps, dans un cadre d'environ un mètre carré ou encore moindre, ce qui eût passé presque inaperçu, l'artiste l'a placé au centre du tableau et l'a enveloppé dans le vaste réseau des branchages d'une vigne sans horizon. Il l'a enserré avec d'autant plus d'intensité que du pied des ceps naissent et se développent spontanément des enroulements d'une exubérante végétation qui s'élancent des quatre angles, des quatre milieux de la vigne, à la fois, pour emprisonner le coupable comme dans un cercle où il voit se multiplier les obstacles et grandir instantanément l'appareil de son supplice.

Une composition d'une allure si ample et si énergique n'est-elle pas l'œuvre d'un grand artiste? ne mérite-t-elle pas d'être analysée, placée sous son véritable jour? Et, pour souligner la scène, avec quelle complaisance les regards se détachent tour à tour des mouvements furibonds de Lycurgue pour observer les deux groupes de bacchantes et de buveurs aux sourires ironiques, couronnés de fleurs, leurs canthares aux lèvres, les yeux fixés sur leur victime, tandis que des passereaux en maraude sautillent dans les branches à la recherche des grains de raisins qu'ils ravissent aux vendangeurs.

Il reste à mentionner qu'entre les deux groupes il en existait un autre; mais il s'est trouvé tellement dégradé qu'il n'a pas été possible de tenter la restitution du sujet; dès le jour de la découverte, on pouvait à peine distinguer quelques lambeaux de draperie sur les genoux d'une femme assise.

Agréez, etc.

E. Bizot,
Conservateur du Musée de Vienne (Isère).

Digitized by Google

Une nouvelle carte de la Gaule.

Dans la *Revue des Études anciennes* (janv.-mars 1914, p. 3 et suiv.), M. Jullian a établi par de nombreuses preuves que la carte de la Gaule romaine, due à MM. Henri (†) et Richard Kiepert (fasc. 25 des *Formae orbis antiqui*), constitue un formidable « pas en arrière » sur l'état actuel de la science. « A tous les égards, écrit M. Jullian, forme et fond, gravure et lettre, elle m'apporte surtout des désillusions ». Nos lecteurs feront bien de se reporter à l'article lui-même, où ils trouveront la mise en évidence d'une ignorance et d'une légèreté dont on n'associe pas volontiers l'idée au nom de Kiepert. *Damnosa quid non imminuit dies?* Dans bien d'autres domaines, on constate avec surprise les faux pas de la science allemande. Chaque année, on s'aperçoit un peu plus que Mommsen est mort.

S. R.

Le cabriolet gaulois.

On connaît, par les bas-reliefs gallo-romains, un léger véhicule à deux roues, *vehiculi biroti genus* (Nonius). Il s'appelait *cissum* ou *cisium*, la première forme étant la plus ancienne. *Cissum* se rattache à l'irlandais *ciss*, « panier », et au grec κίστη; les noms de voiture sont souvent apparentés à ceux du panier, par suite de la « construction même du coffre, fait de lacs entrelacés ». Ainsi les mots gaulois *benna*, *carbantos* se rattachent à la racine *bhendh*, « lier » et à celle du latin *corbis*[1]. Il existe encore un genre de voiture légère que l'on désigne sous le nom de « panier.

M. Vendryes a supposé que le gaulois *cissio* a passé d'abord en étrusque, langue qui ne redoublait pas les consonnes, sous la forme *cisio*; cette dernière forme aurait donné le latin *cisium*, que l'on trouve déjà dans Cicéron et dans les *Catalecta* virgiliens[2].

S. R.

La catapulte d'Ampurias.

Alors que l'artillerie des anciens n'était encore connue que par des descriptions et de trop rares images en relief, M. W. Barthel[3] croit avoir reconnu la partie essentielle d'une catapulte dans un châssis en fer publié par M. Puig y Cadafalch (*Anuari* de l'Institut catalan, t. IV, p. 671). Cet objet a été découvert, au cours des fouilles d'Ampurias (Emporion), auprès d'une tour de l'ancienne enceinte, en compagnie de 1.406 *glandes missiles* en plomb et de 54 pointes de traits en fer que les artilleurs romains adaptaient à leurs projectiles en bois. M. Puig avait pensé que ce châssis était celui d'un chariot de munitions ou d'une prolonge; il s'était ainsi fort approché de ce que M. Barthel considère comme la vraie explication. Le châssis retrouvé serait le revêtement de fer du cadre fixe à l'intérieur duquel s'opérait la torsion des nerfs

1. Nombre de termes de carrosserie ont été empruntés par les Romains aux Gaulois (Vendryes, *Rev. cell.*, t. XXXV, p. 240).
2. Vendryes, *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. XIX (1914, p. 60-62).
3. W. Barthel, *Gazett de Francfort*, 29 avril 1914.

Digitized by Google

(largeur, 0,42; hauteur, 0,54). Dans les catapultes construites à Saint-Germain par Verchère de Reffye et à la Saalburg par Schramm, le cadre, de dimensions analogues, est simplement en bois; il ne pouvait que gagner en solidité par l'addition d'une armature de fer. On doit souhaiter que l'Institut catalan fasse mouler l'objet en question, car le dessin publié, qui a pu autoriser l'hypothèse de M. Barthel, ne suffit pas pour la confirmer.

S. R.

Découvertes en Champagne.

Qui nous donnera une histoire documentée des fouilles — presque toujours hâtives et irrégulières — qui ont révélé d'abord, puis en partie saccagé les riches nécropoles de cette région?

Un grand cimetière gaulois vient d'être découvert à Méry-Sogny (Marne); il contenait 48 tombes intactes sur 270; plusieurs, assure-t-on, étaient des tombes à char. Bien entendu, cette nécropole appartient à *La Tène* I, et non pas, comme on l'a imprimé, à l'époque néolithique.

Une autre nécropole, celle des grottes de Villenard, a servi, dit-on, de sépulture aux habitants du village lacustre de Saint-Cloud. Les parures en coquillages, les haches en silex polies, les outils en corne et en os qu'on y signale sont des indices de l'époque néolithique. Le département de la Marne aurait acquis le terrain où sont creusées ces grottes, afin d'en assurer la conservation.

S. R.

Thermes de Niederbronn.

Pendant l'été de 1913, on a découvert dans cette ville des restes d'hypocaustes romains; antérieurement déjà, on y avait recueilli des conduites de chauffage, des tuyaux en plomb et en fer, etc. Les nouvelles substructions ont été étudiées et publiées avec soin par M. Ch. Matthis (*Anzeiger für elsässische Altertumskunde*, 1913, n° 20). Il a publié également des photographies de l'inscription exhumée en 1904 et du curieux petit groupe représentant l'Abondance à côté d'une divinité nue (moulage au Musée de Saint-Germain)[1].

S. R.

La Vierge de Chartres et les Druides.

Une note insérée, au XVIe siècle, par un humaniste qui avait lu César, dans une chronique (d'ailleurs inepte) de 1389, rapporte que les missionnaires envoyés par saint Pierre en Gaule trouvèrent les Chartrains à moitié convertis; les Druides avaient, en effet, organisé dans ce centre druidique le culte de la Vierge, au pied d'une statue portant l'inscription : VIRGINI PARITVRAE DRVIDES. La question a été doctement exposée par Dom Leclercq dans le beau *Dictionnaire d'archéologie chrétienne* que ce savant publie avec Dom Cabrol.

1. Relief découvert à Niederbronn en creusant les fondations de la maison Graeter; appartenait au baron de Dietrich lorsqu'il fut publié par Beaulieu (*Antiquités des eaux minérales de Vichy, Plombières, Bains et Niederbronn*, 1851, p. 185, pl. 12). Le moulage a été donné à Saint-Germain en 1879 par M. Gaidoz (n° 25323).

Digitized by Google

Mais Dom Leclercq ne fait aucun cas de cette légende. « Il se trouve, écrit-il, des érudits fossiles pour y croire .. Ici ce n'est plus d'histoire, mais de sentiment qu'il est question... Quant aux Druides, c'est une facétie qui n'a même pas le mérite d'être gaie » (col. 1029). En note sont cités ces mots de Mgr Duchesne : « Ce qu'on a de mieux à faire pour elle (cette légende), c'est d'en parler le moins possible en prose; en vers, je ne dis pas. » Suit une bibliographie des « livres les plus intéressants à lire sur ce sujet », tout d'abord le titre de l'ouvrage dû à Séb. Rouillard : *Parthénie, ou histoire de la très auguste et très dévote église de Chartres, dédiée par les vieux Druides en l'honneur de la Vierge qui enfanterait*, 2 vol. in-8, Paris, 1609.

Une statue de la *Virgo paritura* — datant, à en juger par les anciennes gravures, non de l'antiquité, mais du XIIIe siècle — fut détruite en 1793; elle a été remplacée depuis par une médiocre copie des gravures.

La critique de Dom Leclercq, dénoncée à Rome par Mgr l'évêque de Chartres, a déplu en haut lieu. D'après l'*Italie* du 21 mars 1914, « deux sommités scientifiques du Sacré-Collège sont intervenues. » D'abord, le cardinal De Lai a écrit ce qui suit à l'évêque de Chartres :

« III.me et Révr.me Seigneur,

« A peine eus-je reçu de Votre Grandeur Révérendissime sa lettre du 8 février dernier et les documents qui y étaient joints, que l'affaire m'a paru mériter examen et remède. C'est pourquoi, après avoir procédé comme il est coutume en pareil cas, dans l'audience du 27 du même mois, j'ai pu exposer en détail à Notre Saint Père le Pape combien était juste l'indignation et combien légitimes les protestations de Votre Grandeur et de tout le diocèse de Chartres.

« Aussi m'est-il maintenant fort agréable de faire savoir à Votre Grandeur que le Très Saint Père a immédiatement pensé qu'il fallait vous accorder une juste satisfaction. En conséquence, il a ordonné, — et il m'a donné mandat de transmettre son ordre, — à la Sacrée Congrégation des Religieux d'infliger et à D. Leclercq, auteur de l'article incriminé, et à D. Cabrol, qui en a toléré la publication, une grave admonition pour cette malheureuse œuvre de destruction et d'abominable dérision envers des traditions si vénérables, œuvre à laquelle ils s'appliquent au grand scandale des fidèles et au grand détriment de la paix des diocèses et de l'Église même, en professant des sentiments et des opinions qu'ils présentent comme scientifiques et fruit de longues études, alors qu'en réalité ce ne sont qu'assertions téméraires.

« Elle est grave, en vérité, et très sévère cette admonition, mais la question l'exigeait absolument.

« Je prie Dieu instamment qu'il exauce mes vœux pour votre bonheur, et j'offre fraternellement mon respect à Votre Grandeur Révérendissime.

Card. de Lai,
Évêque de Sabine, Secrét.

Voici maintenant la lettre du non moins savant cardinal Merry del Val :

« Monseigneur,

« Justement émue des attaques dirigées contre les traditions les plus respectables de l'Église de Chartres, dans un ouvrage d'érudition ecclésiastique en

Digitized by Google

cours de publication, Votre Grandeur s'est ressouvenue fort à propos que l'Encyclique *Pascendi* recommande aux évêques de « surveiller les ouvrages où l'on traite des pieuses traditions locales », et de ne pas permettre « que ces questions soient agitées sur un ton de persiflage où perce le dédain ».

« Le Souverain Pontife vous félicite d'avoir fait entendre, au nom de votre Chapitre, du clergé et des fidèles, une protestation aussi ferme que digne qui ne saurait demeurer sans résultat. Sa Sainteté vous remercie de l'envoi que vous lui avez fait de la brochure intitulée : *Les traditions de l'Église de Chartres*, et vous accorde de tout cœur ainsi qu'à vos diocésains la bénédiction apostolique.

« Avec mes remerciements personnels pour la lettre que Votre Grandeur a bien voulu m'adresser, je vous prie, Monseigneur, d'agréer l'expression de mes sentiments très dévoués en Notre Seigneur.

« *R. Card. Merry del Val.* »

On remarquera que le cardinal Merry del Val se contente de blâmer le ton ironique de l'article ; le cardinal De Lai, qui va un peu plus loin, se donne pourtant garde de confirmer la « tradition ». Il reste donc permis d'avoir raison en cette matière; mais il faut avoir raison sans esprit.

S. R.

La collection Arconati-Visconti.

La marquise Arconati-Visconti, fille de l'excellent historien Peyrat, vient de donner au Louvre une précieuse collection de tableaux et d'objets d'art, provenant les unes de la famille milanaise de son mari, les autres d'acquisitions récentes. Il y avait autrefois, chez la marquise Arconati-Visconti, d'autres tableaux fort importants, qui ont malheureusement péri, il y a quelques années, dans un incendie.

Les trois tableaux les plus remarquables sont d'Ambrogio da Predis, de Luini et de l'école de Ghirlandajo. Parmi les sculptures de la Renaissance, il y a un merveilleux médaillon de Desiderio da Settignano (*Jésus et S. Jean-Baptiste*) ; parmi les objets d'art, un plat de faïence de l'ancienne collection Beurdeley, qui passe pour un des chefs-d'œuvre de la série. Beaucoup de sculptures décoratives, de meubles français du XVIe siècle, d'émaux, d'ivoires, etc. achèvent de donner à cette collection un cachet de distinction et d'élégance où se reflète une personnalité originale, profondément et sincèrement éprise du beau.

S. R.

Au musée de Boston[1].

En avril 1911, M. Jean Guiffrey, conservateur-adjoint des peintures au Musée du Louvre, fut autorisé par le gouvernement français à donner ses soins, pendant trois ans, à la galerie des peintures du Musée de Boston. Son mandat a pris fin en avril 1914. Une exposition provisoire a réuni, dans la cour de la Renaissance de ce Musée, les peintures acquises par achat ou par don pendant ces trois années; une fois de plus, on a pu s'assurer ainsi de l'importance des

1. *Museum of Fine Arts Bulletin*, n° 69. Boston, avril 1914, p. 26.

Digitized by Google

services rendus par notre compatriote à l'une des plus riches collections publiques du Nouveau Monde, à celle, du moins, dont la formation a été le plus méthodique et poursuivie dans l'esprit scientifique le plus rigoureux.

S. R.

Opinions téméraires.

« Plutarque, dans ses *Vies parallèles*, nous raconte à la vie de Vitruve l'histoire de ce dernier, mais ne donne pas en regard la vie de Callimaque... La philosophie de l'observation, partie de Socrate..., a guidé Callimaque, qui fit des élégies remarquables, ainsi que des épigrammes qui sont regardées comme les meilleures de l'anthologie grecque [en note au mot *anthologie* : étude des plantes, botanique]. Son Ibis a servi à Ovide... C'est l'œuvre de Callimaque qu'il faut étudier. Après avoir parcouru les musées, les monuments, les rues, nous sommes encore à voir inscrit le nom de Callimaque... C'est un oubli. Nous nous devons de faire quelque chose pour sa mémoire, ne serait-ce qu'une fontaine publique... Ah! s'il avait été seulement conseiller municipal à Paris, ce serait bien supérieur à la création de l'ordre corinthien ! »

J'extrais ces phrases des p. 15-26 d'un opuscule intitulé : *Philosophie ornementale*, par M. H. Despois de Folleville, sculpteur, Saint-Maurice (Seine), 1914. Cet opuscule témoigne d'ailleurs d'une louable enthousiasme; l'auteur l'offre « à ses vieux amis et nouvelles connaissances, à l'occasion de son cinquantenaire d'ornemaniste. » Seulement, l'enthousiasme de M. de Folleville est imparfaitement renseigné.

S. R.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts*. Février 1914. — Un « Brasero » de Duplessis au Vieux Sérail de Stamboul, par M. Arménag Bey Sakisian. — La peinture au Musée Jacquemart-André (3e et dernier article), par M. Georges Lafenestre. La Tapisserie et le Mobilier au Musée Jacquemart-André, par M. Léon Deshairs. — La Peinture française, de 1750 à 1820, jugée par le factum, la chanson et la caricature (2e et dernier article), par M. Prosper Dorbec. — Les Lithographies en couleurs de M. Emile Roustan, par M. Claude Roger-Marx. — Chronique Musicale. — Académie Nationale de musique : « Parsifal », de Richard Wagner, par M. Charles Kœchlin. — Correspondance d'Italie. — L'Auteur du « Concert champêtre » du Louvre, par M. Lionello Venturi. — Trois gravures hors texte : « *Brasero* » *en similor doré*, par J.-C.-T. Duplessis (Vieux Sérail, à Stamboul) : héliotypie Marotte. — *Portrait du graveur G. Wille*, par J.-B. Greuze (Musée Jacquemart-André, Paris) : héliotypie Marotte. — *Fleurs*, lithographie originale en couleurs de M. Emile Roustan. — 33 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts*. Mars 1914. — L'OEuvre d'Hubert Robert en Russie, par M. Louis Réau. — Fiorenzo di Lorenzo (1er article), par M. Emile Jacobsen. — La Gravure au marteau, par M. Edouard Monod-Herzen. — Les Fresques romanes de Brinay, par M. André Humbert. — Toyokuni et Hiroshighé, par M. Paul-André Lemoisne. — Correspondance d'Angle-

Digitized by Google

terre. — L'Exposition espagnole de Londres, par M. Emile Bertaux. — Six gravures hors texte : *Ruines de la Grande Galerie du Louvre*, par Hubert Robert (Palais de Tsarskoïé-Sélo) : photogravure. — *Un Miracle de saint Bernardin : la Délivrance d'un prisonnier*, par Fiorenzo di Lorenzo (Pinacothèque de Pérouse) : héliotypie Marotte. — *Brèche dans la crête des Felouses* (*Savoie*), estampe originale par M, Edouard Monod-Herzen, gravée sur argent, au marteau. — *Les Rapides de Naruto*, estampe en couleurs par Hiroshighé (coll. de M. Raymond Kœchlin): héliotypie Marotte. — *Portrait d'enfant*, par Juan Rizzi (coll. de sir Fred. Cook, Richmond) : héliotypie Marotte. — *Le Festin de Balthazar*, par Juan Carreño de Miranda (Bowes Museum, Barnard Castle) : photogravure. — 38 illustrations dans le texte.

Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts*. Avril 1914. — Le « Livre de raison » d'Hyacinthe Rigaud, par M. J. Roman. — Un peintre chinois du XIe siècle : Li Long-mien, par M. Victor Goloubew. — Les Salons de 1914 (1er article) : le Salon des Indépendants, par M. J.-F. Schnerb. — Fiorenzo di Lorenzo (2e et dernier article), par M. Émile Jacobsen. — Courrier de l'art antique, par M. Salomon Reinach. — Bibliographie. — Les Dessins de Federigo Barocci (F. di Pietro), par M. Paul Garnault. — Cinq gravures hors texte : *Portrait de l'imprimeur Pierre-Frédéric Léonard, de sa femme Marie-Anne des Essarts et de leur fille*, par Hyacinthe Rigaud (Musée du Louvre) : photogravure. — *Cortège* (détail), par Li Long-mien (coll. de M. Bone, Düsseldorf) : héliotypie Marotte. — *Magicien*, par Li Long-mien (coll. de M. Charles Freer, Détroit, États-Unis) : photogravure. — *Le Piano*, eau-forte originale de M. Jules Flandrin, d'après son tableau (Salon des Artistes Indépendants. — *Tête de Thésée* (détail de *l'Enlèvement de l'Amazone Antiope par Thésée*), marbre grec, début du ve siècle av. J.-C. (Musée de (Chalcis) : héliotypie Marotte. — 38 illustrations dans le texte.

Revue de l'art ancien et moderne. — Sommaire du 10 février 1914. — Texte : A propos de la « Stratonice » d'Ingres, par M. Henry Lemonnier. — La part de Suger dans la création de l'iconographie du moyen âge (I), par M. Emile Mâle. — Le Portrait de Théodore de Banville, par Alfred Dehodencq, au Musée de Versailles, par M. Gabriel Séailles. — Michel Colombe et ses projets pour l'église de Brou, par M. Claude Cochin. — Peintres-graveurs contemporains : Pierre Labrouche, par M. Raymond Bouyer. — Un faux Portrait de Napoléon à la Malmaison (I), par M. Paul Dupuy. — Jardins d'Italie : les Jardins de Caserte, par Mlle Florence Ingersoll Smouse. — Masaccio et la théorie de la perspective, par M. Jacques Mesnil. — Bibliographie. — Gravures hors texte : *Pied de la croix de Saint-Bertin* (Musée de Saint-Omer), héliogravure. — *Portrait de Théodore de Banville*, par Alfred Dehodencq (Musée de Versailles), héliogravure. — *Chemin montant, à Sienne*, eau-forte originale de M. Pierre Labrouche. — *Les Jardins de Caserte : vue générale*, photogravure. — *Les Effets du bon gouvernement*, fresque d'Ambrogio Lorenzetti (Sienne, Palais public), photogravure. — *La Trinité*, fresque de Masaccio (Florence, Sainte-Marie-Nouvelle), photogravure. — *Fondation de Santa*

Digitized by Google

Maria della Neve, peinture de Masolino da Panicale (Musée de Naples), photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— Sommaire du 10 mars 1914. — Texte : La part de Suger dans la création de l'inconographie du moyen âge (II), par M. Emile Mâle. — Kou K'aitche, peintre chinois du IVe siècle, par M. Raphaël Petrucci. — L'armure et le chanfrein de Philippe II, par M. Ch. Butin. — Un faux portrait de Napoléon à La Malmaison (fin), par M. Paul Dupuy. — « La Grande Galerie du Louvre », par Hubert Robert, au Musée du Louvre, par M. Emile Dacier. — Peintres-graveurs contemporains : Jacques Beurdeley, par M. P. Lelarge-Desar. — Les Bronzes de la Renaissance de la Bibliothèque nationale : Bronzes italiens du XVe siècle, par M. Jean de Foville. — Bibliographie. — Gravure hors texte. — *Autel portatif de Stavelot* (Bruxelles, Musée des arts décoratifs et industriels), photogravure. — *Chanfrein, rondelles et cubitières d'une armure de Philippe II*, par Desiderius Colman et Jörg Sigman Paris (Musée de l'Armée), héliogravure. — *Armure de Philippe II*, par Desiderius Colman et Jörg Sigman (Madrid, Real Armeria), photogravure. — *Philippe II*, peinture de Sanchez Coello (Keir, collection de sir Stirling Maxwell), photogravure. — « *La grande Galerie au Louvre » projet d'éclairage par la voûte*, esquisse peinte d'Hubert Robert (Musée du Louvre), photogravure. — *La Côte* (*chemin montant, à Grisy*), eau-forte originale de M. Jacques Beurdeley. — *Un Saint*, buste de bronze de l'école de Donatello (Paris, Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale), héliogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, vol. XXXVI, 44e session, première séance. — Rapport du conseil pour l'année 1913. Prof. A. H. Sayce, *Inscription pictographique de la Babylonie*. — Jean Capart, *Un porteur d'étendard naval d'Amenhotep III* (pl. I-II). — Emmeline Plunkett, *Le mois où l'étoile Barsag se couche*. — Allan H. Gardiner, *Notes sur l'histoire du paysan éloquent* (suite du volume XXV, p. 270). — S. Langdon, *Une nouvelle inscription d'importance extraordinaire pour l'histoire et la philologie* (c'est *Une relation de la huitième campagne de Sargon*, (714 av. J.-C.). G. P.

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, vol. XXXVI, 44e session, seconde séance, 11 février 1914. — Prof. A. H. Sayce, *Notes égyptiennes*. — Dr A. Wiedemann, *Notes sur quelques monuments égyptiens*, V (planche V, petits monuments, tous intéressants). — L. W. King, *Un nouveau fragment de l'épopée de Gilgamesch*. — Alan H. Gardiner, *Notes sur l'histoire du paysan éloquent* (fait suite à la page 23). — Bibliographie. W. R. *Vocabularium sumericum ad textas archaicos* edidit p. Antonius Deimel, Romæ, 1910.

G. P.

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, t. XXXVI, 44e session, troisième séance, 11 mars 1914. — E. Legge, *Le culte grec de Sérapis et d'Isis* (étude intéressante. Croit que Sérapis doit peu à l'Osiris égyptien ; c'est un dieu grec ou asiatique introduit par Ptolémée Soter. Vague panthéisme qu'il représente. Trinité alexandrine, Sérapis, Isis, Harpocrate. C'est le premier exemple d'une religion qui n'est pas nationale, mais qui s'adresse à tous). — S. Lang-

Digitized by Google

don, *Un fragment du code d'Hamourabi* (pl. VII). — Wiedemann, *Notes sur quelques monuments égyptiens*, VI (pl. VIII, fragment d'un bol en stéatite qui représente Horus comme cavalier). G. P.

— *Mitteilungen des k. d. archæologischen Instituts Athenische Abteilung*, XXXVIII, cahier 3-4, juillet, décembre, 1913. — V. Staïs, *L'activité plus que trentenaire de Dörpfeld en Grèce* (discours prononcé en grec à l'inauguration de son buste dans la salle de l'Institut allemand; insiste sur les découvertes qu'il a faites sur le terrain, sur son adresse à lever un plan). — P. Wolters, *Inscriptions gravées sur des vases* (corrige la lecture d'un graffite sur un vase béotien et juge à ce propos très sévèrement le supplément au catalogue des vases grecs du musée national qu'a publié l'an dernier M. Nicole). — Stéphan Prassloff, *Des abaissements de la peine en matière d'adultère dans le droit de Gortyne* (éclaire le sujet par des rapprochements avec le droit romain). — Premerstein, *Le sens de la frise du Panthénon* (dans une dissertation où il revient pour les compléter et les fortifier sur les arguments qu'il a développés dans les *Oesterreichische Jahreshefte* XV, 1912, p. 1, l'auteur cherche à démontrer que la scène centrale de la frise, l'assemblée des dieux, se passe non pas dans l'acropole, au seuil du temple d'Athéna, mais dans l'agora, près de l'autel des douze dieux. Ce n'est pas l'arrivée de la procession à l'Acropole, mais les préparatifs de son départ que le sculpteur a figurés. Le peplos d'Athéna se tissait là, et on le plie pour le mettre sur un char et le porter à l'Acropole). — W. Bannier, *Sur un document relatif aux Propylées*. — D. Fimmen, *Les listes des tributs attiques*. — Fr. W. von Bissing, *Figures égyptiennes de bronze et de cuivre du moyen-empire* (pl. X-XII, 10 figures dans le texte. L'auteur publie et décrit avec grand soin une série de bronzes dont les principaux se classent entre la XIIe et la XVIIIe dynastie. L'Opis du musée d'Athènes était inédit. Les bronzes Posno du Louvre appartiendraient non à l'ancien empire comme je l'avais cru, mais au moyen empire). — Bieber, *Statue de stratège du ve siècle* (Pl. XIII, figures dans le texte. La tête, les mains, les pieds manquent à la statue. Beaucoup de comparaisons et de citations pour arriver à une hypothèse dont rien n'appuie la vraisemblance). — Théophile Saucrus, *Épigramme votive d'un éphèbe à Athènes*. — Kouroniotis, *Parures d'or d'Érétrie* (pl. XIV-XVIII. 13 figures dans le texte. Bijoux inédits trouvés dans la nécropole d'Erétrie. Peuvent être datés d'après les vases trouvés avec eux. Style du Dipylon, ve siècle, époque hellénique). — H. Dragendorff, *Tirynthe* (Rapport sommaire sur le résultat des fouilles de 1913. 7 figures dans le texte).

G. P.

— *Bulletin de correspondance hellénique*, 1913, VII-XII, juillet-décembre, avec 11 planches. — G. Blum, *L'Antinoos de Delphes* (le grand bronze qui est ici publié doit s'ajouter à la numismatique de Delphes. Le bronze reproduit la silhouette de la statue de Delphes. La difficulté est de savoir pourquoi il est qualifié de ἥρως προπύλαιος sur la monnaie. — Macridy-bey, *Reliefs gréco-perses de la région de Daskylion* (ces bas-reliefs ont été trouvés au village d'Erghilé, qui fait partie du caza de Panderma. Ils représentent une proces-

Digitized by Google

sion de femmes à cheval (pl. VI-VII), une scène de sacrifice perse (pl. VIII), et une procession de cavaliers perses (pl. IX). Nous savons que Dascylion, où résidait le satrape perse qui gouvernait le nord de l'Asie Mineure, était quelque part dans le voisinage, près du lac Marcias. Il est vraisemblable que ces bas-reliefs, exécutés d'ailleurs par des artistes grecs, décoraient son palais). — J. Six, *Myron de Thèbes* (Six revendique pour un Myron, sculpteur thébain qu'employèrent les rois de Pergame, l'honneur d'avoir sculpté une *anus ebria* qui était à Smyrne. Il n'a pas de peine à montrer qu'un pareil sujet n'était guère dans les habitudes de l'art du ve siècle. Les attributions d'autres statues qu'il propose pour le Myron de Thèbes sont purement conjecturales ; mais rien n'est plus vraisemblable que l'erreur de Pline ; trouvant le nom de Myron dans ses notes, il a ajouté : *qui in aere laudatur*). — Ch. Picard et A. Plassart, *Les sarcophages de Clazomènes* (description, accompagnée de planches et de dessins, de dix sarcophages, dont six sont à Smyrne où ils ont été étudiés en 1912. Pl. X, XVI). — P. Courby, *Vases avec reliefs appliqués du musée de Délos* (étude intéressante sur une série peu connue. Les vases d'argile sont imités du métal. Plusieurs des motifs qui décorent ces vases ont été surmoulés sur des vases précieux. On s'imagine un potier appliquant une bande d'argile sur l'œuvre d'un toreute, tout au long d'une scène à plusieurs personnages, et ensuite dans l'impossibilité où il se trouve d'en faire un moule complet, capable de contenir un vase entier, avec toute sa panse, découpant la bande en tranches et se constituant de la sorte tout un jeu de matrices. Chaque motif en quelque sorte est le débris d'un vase en métal précieux dans le décor duquel il jouait un rôle. Ces vases seraient de fabrique pergaménienne et dateraient du premier siècle de notre ère. La parenté avec la céramique arrétine est indiscutable). — Ch. Avezou et Ch. Picard, *Inscriptions de Phocide*. — *Addenda et corrigenda*... Avezou, Plassart et Picard.

G. P.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

H. Schrader. *Auswahl archaischer Marmor-Skulpturen im Akropolis-Museum.* Vienne, Holder, 1913. In-4°, 57 p., avec 62 gravures et 2 planches ; in-fol. de 18 planches. — S'il est des in-folio envers lesquels on se sent de l'indulgence, ce sont ceux qu'il n'y aurait pas moyen de remplacer par des publications plus modestes. Celui que M. Schrader nous donne, sous le patronage de l'Institut archéologique autrichien, est du nombre ; il est véritablement admirable, tant par l'excellence des reproductions (notamment des planches en couleur) que par l'intérêt et l'originalité du texte. D'abord, les héliogravures ne font pas toutes double emploi avec les photographies du commerce ; elles représentent plusieurs œuvres archaïques découvertes sur l'Acropole dans l'état où les ont mises les patientes et sagaces reconstitutions de l'auteur. D'autre part, le texte n'est pas une série de notices, un extrait de catalogue : il s'y trouve nombre d'idées nouvelles et dignes d'attention — celle-ci, par exemple, que le fronton Est du temple de Delphes serait d'Anténor, l'auteur de la plus belle des *Korés*. « C'est une hypothèse qu'on doit dire sympathique », écrit M. Lechat (*Revue des études anciennes*, 1914, p. 262). Notons que le même archéologue a discuté tout au long une autre thèse de M. Schrader (qu'il n'est pas disposé à admettre), suivant laquelle les influences qui ont vivifié la sculpture attique en marbre au VIe siècle auraient eu pour point de départ non pas l'île de Chios, mais celle de Paros.

S. R.

J. Sieveking. *Die Bronzen der Sammlung Loeb.* Munich, 1913, sans nom d'éditeur. In-4°, VI-86 p., avec 46 planches. — Catalogue richement illustré d'une belle collection d'amateur, formée en partie à la vente Forman (de Londres). Les fameux trépieds de bronze ne sont pas inclus, devant être publiés à plus grande échelle dans les *Antike Denkmäler*. Le commentaire de M. Sieveking a la qualité qu'on pouvait attendre de son érudition et mérite aussi d'être loué parce qu'il est bref. Mais, dans un pareil ouvrage, la bibliographie ne devrait pas être aussi capricieuse. M. Sieveking renvoie quatre ou cinq fois aux bronzes de cette collection déjà reproduits dans le *Répertoire*, mais il m'a laissé et laissera à quelques-uns de ses lecteurs l'ennui de retrouver les identifications suivantes : pl. 4 = R. III, p. 116, 10 ; pl. 6 = R. II, p. 330, 3 ; pl. 9 = R. IV, p. 36 ; pl. 23 = R. IV, p. 49 ; pl. 11 = R. IV, p. 269, 3 ; pl. 12 = R. III, p. 47, 4 ; pl. 21 = R. III, p. 249 ; pl. 24 = R. III, p. 129, 3 ; p. 61 = R. IV, p. 264, 6 ; pl. 25 = R. III, p. 115, 5 ; pl. 28 = R. III, p. 69, 8 ; pl. 40 = R. IV, p. 324, 1. — P. 10, écrire *Daressy*, non *Daressie*.

S. R.

Digitized by Google

R. Knorr. *Die Terra-Sigillata Gefässe von Aislingen* (extr. du *Jahrb. des Vereins Dillingen*). Dillingen, Keller, 1913. In-8, 77 p. et 18 pl. — Le camp romain d'Aislingen a été systématiquement exploré à partir de 1905. L'étude des fibules et de la poterie à reliefs a prouvé qu'il appartenait au premier siècle. Etabli, semble-t-il, vers la fin du règne de Tibère, il devint très important sous Caligula et sous Claude, pour décliner vers l'an 69-70. Après le règne de Domitien, la céramique manque. M. Knorr, dont on connaît l'autorité sur ces questions, a réuni, dans une série de planches au trait, non seulement les poteries trouvés à Aislingen, mais d'autres, de différentes provenances, qui servent de points de comparaison. Les pl. XIII et XIV donnent des facsimilés de marques de potiers, les planches XV et XVI des profils [1].

S. R.

W. H. Goodyear. *Renaissance and modern art.* New-York, Macmillan, 1913. In-8, XIV-1 p., avec 202 gravures. — C'est un abus de langage d'englober, sous le nom d'*art de la Renaissance*, tout l'art moderne depuis plus de cinq siècles. Dire que « l'art de la Renaissance doit être considéré comme continuant encore » n'est pas le moyen d'en faire ressortir les caractères propres; pourquoi ne pas parler simplement de l'art des temps modernes, opposé aux arts du moyen âge et de l'antiquité? — L'allure de ce livre est celle de l'enseignement oral, avec un peu plus de familiarité qu'il ne faudrait et des *vulgarismes* quelquefois choquants. Le mérite de l'auteur est d'avoir fait une large part à l'architecture, cette Cendrillon des manuels (on connaît la compétence de M. Goodyear en cette matière) et d'avoir fait entrer en compte, quoique capricieusement, d'autres éléments que les œuvres d'art pour donner une idée des milieux et des époques. En cela, l'influence de Burckhardt et de Symons a certainement été bienfaisante. Mais la lecture de dix pages consécutives laisse une impression de science imparfaitement digérée et présentée sans art. La composition n'est pas moins défectueuse que le style; ainsi la peinture flamande du XVIIe siècle est résumée p. 187 et il faut courir à la p. 222 pour trouver un chapitre sur les sculptures de Michel-Ange. On lit, dans ce chapitre, que le *Moïse* était « une protestation de l'artiste contre le culte du veau d'or qu'il voyait fleurir de son temps et qui avait empoisonné sa propre vie » (p. 224), que les « esclaves » du tombeau de Jules II « étaient des emblèmes des arts et des sciences tenus captifs par Jules II et mourant avec lui » (p. 225). P. 227 : « La liste de ses ouvrages importants comprend aussi le *Cupidon* de South Ken-

1. En dehors du *Corpus* (III, I; XIII, III, I et III, 2), des ouvrages bien connus de Draggendorff (*Terra Sigillata*, in *Bonn. Jahrb.*, 1895) et de Déchelette (*Vases ornés*, 1904), M. Knorr a surtout fait usage des publications suivantes, qu'il peut être utile d'énumérer ici : *Obergermanisch-rätischer Limes*, Heidelberg, 1894-1912; S. Loeschcke, *Keramische Funde in Haltern* (in *Mittheil. der Altertumskomm. für Westfalen*, V, 1909); Walters, *Roman pottery in the Brit. Mus.*, 1908; Curle, *A Romain frontier-post, Newstead in the parish of Melrose*, 1911 : Knorr, *Terra Sigillata Gefässe von Cannstatt und Köngen*, 1905; *Terra Sigillata Gefässe von Rottweil*, 1907; *Terra Sigillata Gefässe von Rottenburg*, 1910; *Südgallische T. S. Gefässe von Rottweil*, 1912.

Digitized by Google

sington à Londres, une *Madone* à Bruges et le Christ de l'église de S. Maria sopra Minerva à Rome. » Pas un mot pour caractériser ces œuvres. L'histoire de l'art ainsi enseignée n'est ni un plaisir ni une occupation libérale, mais un maussade *pensum*. S. R.

D. Cady Eaton. *A Handbook of modern*[1] *French sculpture.* New-York, Dodd, 1913. In-8, XVIII-348 p., avec 189 pl. — La plume est tombée des mains du laborieux auteur; il s'est arrêté au milieu d'une notice, d'ailleurs médiocre, sur M. Rodin. L'ouvrage tout entier ne peut être qualifié de médiocre; il est bien pire. C'est une compilation pleine d'erreurs, travail inintelligent d'un homme qui n'a jamais rien compris aux questions d'art qu'il se permettait de traiter. Pourtant, il trouvera des acquéreurs et le mérite, car l'illustration en est admirable : c'est une vraie galerie de sculpture où les œuvres importantes — à quelques exceptions près — sont reproduites d'après des photographies très habilement retouchées, gravées et tirées à la perfection. Si quelque possesseur de ce volume détache les planches et jette le texte au feu, je ne le traiterai pas de Vandale.

S. R.

R. Dussaud. *Introduction à l'histoire des religions.* Paris, Leroux, 1914. In-8, VI-292 p. Prix : 3 fr. 50. — Il faut lire ce petit volume avec beaucoup de soin. Non seulement il est au courant des plus récentes hypothèses et théories (Lévy-Bruhl, Durkheim, Preuss, Marrett, etc.), mais il les juge toutes, ainsi que les théories plus anciennes, avec l'esprit critique qui convient à un livre d'enseignement. La composition est logique et n'a rien de banal; on en jugera en se reportant à la note [2]. Sur bien des points, comme cela est inévitable, ceux qui ont fait une étude spéciale de ces questions ne seront pas d'accord avec M. Dussaud; mais on relèvera bien peu d'erreurs, bien peu d'assertions qui n'aient au moins pour elles quelque vraisemblance. Comme il le dit d'ailleurs très justement, « il ne faut pas s'exagérer la diversité des opinions. Elles portent souvent sur des questions de détail, ou, si elles touchent aux principes, elles visent plus les questions d'origine, toujours obscures, qu'elles n'affectent les faits observables. » Ces faits observables, résultat d'une vaste enquête entreprise par tant de travailleurs depuis cinquante ans, MM. Dussaud et Alphandéry veulent les porter à la connaissance du public par une série de volumes modestes formant une *Bibliothèque historique des religions.* Ce premier volume donne du futur ensemble une idée très avantageuse ; il y a lieu d'en féliciter l'auteur.

S. R.

1. Ce mot est impropre; l'exposé commence au XIIe siècle.

2. I. Naturisme, animisme, préanimisme. II. Théorie sociologique et totémisme. III. Conception primitive du principe de vie. IV. L'âme. V. Les dieux de la nature, VI. Les dieux du groupe. VII. Représentations matérielles. VIII. Le sanctuaire, IX, X. Le Sacrifice (deux chapitres importants). XI. La prière. XII. Les morts et leur culte. XIII. Initiation et consécration. Les fêtes. XIV. Tabou. Le Péché. XV. Mythes et dogmes. XVI. Les notions morales. — Il est déplorable, il est même scandaleux qu'il n'y ait pas d'index.

Digitized by Google

G. Foot Moore. *The litterature of the Old Testament.* Londres, William et Norgate, s. d. In-12, 256 p. Prix : 1 fr. 25 (cartonné). — Auteur d'une série d'articles détaillés sur les livres de l'Ancien Testament dans l'*Encyclopaedia Biblica* d'Oxford, M. Moore était parfaitement qualifié pour tracer, à l'usage du grand public, une esquisse des questions qu'il a étudiées et discutées pour les savants. Ce petit volume, faisant partie de la *Home University Library*, est de ceux qu'on voudrait voir traduire ; on voudrait aussi que la traduction d'un pareil livre devînt familière aux élèves des classes supérieures de nos lycées, dont l'ignorance, en matière d'Écriture Sainte et d'exégèse biblique, est effroyable. Quel profil ne trouveraient-ils pas, par exemple, à lire cette histoire brève et lucide du canon de la Bible hébraïque, ou le chapitre relatif au Deutéronome, dont le caractère est si clairement marqué, ou encore celui qui concerne le livre de Job[1] ? L'auteur est tout à fait au courant de l'exégèse, mais se méfie des nouveautés de gauche comme de celles de droite ; il s'exprime avec une impartialité toute scientifique et je serais surpris qu'on pût lui reprocher, même chez nous, de « violer la neutralité scolaire. » Bien entendu, son point de vue n'est pas celui de la *Commission des Etudes bibliques* ; mais voici, pour donner aussi une idée de son ton paisible, sa conclusion sur le livre d'Isaïe : « C'est une vaste collection de prophéties de différentes époques, depuis le milieu du VIIIe siècle av. J.-C. jusque, peut-être, au troisième, avec de petites additions qui appartiennent à une date encore plus basse ». Le chapitre tout entier est à louer comme les autres ; il donne tout ce qu'il importe de savoir, avec des références exactes aux passages visés.

S. R.

Albert Schweitzer. *Geschichte der Paulinischen Forschung.* Tubingen, Mohr, 1911. In-8, XII-197 p. — Écrivant en 1910-1911, l'auteur n'a pu encore connaître la formule de M. Loisy : « Le mystère de la conversion de saint Paul, c'est sa conversion aux mystères » ; mais il était familiarisé avec le fond de cette doctrine par les écrits de Dieterich et de Reitzenstein, qu'il a résumés et discutés amplement. M. Schweitzer est absolument hostile à toute thèse qui cherche à expliquer le paulinisme par un afflux de mysticisme hellénique, fût-ce même de judaïsme hellénisé[2]. Il repousse aussi tout rapprochement avec les idées religieuses des « primitifs. ». A ses yeux, « le paulinisme est un système théologique avec des sacrements, mais ce n'est pas une religion à mystères » (p. 168). « Le paulinisme est un mysticisme eschatologique[3], qui s'exprime dans la langue religieuse des Grecs[4] » (p. 188). Ainsi, le vocabulaire paulinien,

1. Peut-être eût-il été bon de dire un mot du poème babylonien, connu par des fragments, dont paraît s'être inspiré le rédacteur de *Job* (F. Martin, *Journal asiatique*, 1910).

2. Les adversaires de Paul ne lui ont jamais reproché de « paganiser » l'Évangile (p. 62). Lui-même ne dit jamais à ses lecteurs grecs qu'il leur parle de choses déjà connues d'eux (p. 74).

3. Affinités avec l'apocalypse d'Esdras, p. 40.

4. L'auteur n'a pas encore publié le livre annoncé dans sa préface : *Die Mystik des Apostels Paulus.* — On aura beau parler d'apocalyptique et d'eschatologie,

Digitized by Google

rapproché de celui des mystiques grecs, ne doit pas faire illusion sur ses sources profondes, qui ne sont pas helléniques, mais juives. Cette opinion est conforme à celle des critiques orthodoxes, ennemis naturels de la nouvelle école qui étend au paulinisme les résultats de l'étude comparée des religions. Mais il y a bien autre chose qu'une polémique dans le volume de M. Schweitzer : il y a le résumé et la discussion de toutes les théories qui ont été émises depuis la Réforme sur saint Paul, du moins en Allemagne et en France (l'auteur a laissé de côté la littérature anglo-américaine). M. Loisy a dit avec raison que M. Schweitzer excelle dans « la critique des critiques » ; en voici une preuve nouvelle. La lecture de ce livre est attachante et importante même pour l'étude des religions hellénistiques[1].

S. R.

Edouard Daanson. *Mythes et légendes.* Etude sur l'origine et l'évolution des croyances religieuses par la comparaison des textes originaux. Bruxelles, chez l'auteur et les principaux libraires, 1913. Gr. in-8, 417p., avec nombreuses gravures[2]. — « Ce livre d'histoire et de critique religieuse n'est pas, comme on

---

tant à propos des Évangiles que des épîtres pauliniennes, la question essentielle attendra toujours une solution : comment expliquer, si peu de temps après la prédication de Jésus, une prédication qui s'autorise de son nom et dont l'esprit est si radicalement différent? Le premier à reconnaître cette contradiction fut F. Chr. Baur (1831). Le premier à distinguer une évolution dans la pensée paulinienne fut L. A. Sabatier (1870). Le premier à chercher dans le judaïsme du Ier siècle les origines du paulinisme fut Fr. Spitta (1885), suivi et dépassé par son élève Kabisch (1893).

1. P. 178 : « Les religions à mystères et le paulinisme ne se laissent pas même comparer ; le nombre des analogies véritables, tant dans la mystique que dans la doctrine sacramentelle, est incroyablement petit. » P. 187 : « La solution du problème doit consister à faire complètement abstraction de ce qui est hellénique et à chercher exclusivement les sources de la doctrine de l'apôtre dans ce qui est juif et chrétien primitif [à savoir, la croyance à la messianité de Jésus, mort et ressuscité, et l'attente de sa parousie très prochaine]. » P. 189 : « Il est très vraisemblable que saint Jean-Baptiste et le christianisme primitif ont créé des sacrements eschatologiques, que Paul n'a eu qu'à adopter comme accrédités et existants... Ce que dit Paul du baptême et de la Cène n'éveille pas l'impression qu'il en affirme pour la première fois l'efficacité, mais, au contraire, qu'il admet quelque chose qui est généralement reconnu de ses lecteurs. » P. 193 : « Si les théologiens des générations suivantes, comme Ignace et Justin, ont ignoré Paul, cela tient à ce que les conditions qui donnèrent naissance à sa doctrine n'existaient plus pour eux ; c'est que l'intensité de l'attente eschatologique s'est atténuée à tel point que le mysticisme imposé par elle n'est plus valable pour eux. » On peut reprocher à l'auteur de se montrer singulièrement difficile sur le chapitre des rapprochements suggérés ; il trouve toujours, dans les ressemblances apparentes, des différences qu'il croit à tort essentielles. Mais je n'admets pas plus que lui (ni M. Loisy) un emprunt direct fait par Paul aux mystères païens qu'il put connaître, du moins par ouï-dire, à Tarse : il y a une source secondaire, un x antérieur.

2. I. Comment se forment les légendes. — II. Comment évoluent les mythes. — III. Jésus de Nazareth. — IV. Le paradis des légendes. — V. Origines et évolution de la légende de Jésus.

Digitized by Google

pourrait le croire, l'œuvre d'un sectaire : c'est l'anthologie... d'une foule de textes éparpillés en un grand nombre d'autres. » Il n'est pas donné à tout le monde de bien compiler. L'auteur a raison de faire cas de Saintyves (pseudonyme d'un savant libraire), mais il a tort de ne pas s'inspirer de sa méthode prudente. M. Daanson prend de toutes mains et, comme il arrive en pareil cas, chez les mauvais auteurs plus que chez les bons. Nous assistons là à une sarabande effrénée de fiches qui ne sont pas toujours exactement copiées. P. 171 : « Voici, d'après M. Bouché-Leclerc (*sic*), une partie du texte qu'on peut encore lire sur les inscriptions de Priène, d'Apamée, d'Eumeneia, d'Harlicarnasse » (*sic*). M. Bouché-Leclercq n'a jamais rien dit de pareil. Çà et là, il est question de saint Victor évêque de *Tumonès* (p. 220), d'Apollonius de *Rhodès* (p. 43), de l'indianiste *Holdenberg* (p. 46), du dieu *Athys* (p. 41). P. 159 : « On a beaucoup discuté, on discute encore, on fait des phrases et des phrases et l'on entreprend régulièrement des polémiques avec des théologiens de tous degrés et de toutes sortes. » — P. 279 : « De la comparaison des différents textes entre eux, il n'est pas impossible qu'on ne trouve, un certain jour, un rayon de lumière ». Forme et fond, tout cela laisse à désirer.

X.

Seymour de Ricci. *Description raisonnée des peintures du Louvre.* I. Écoles étrangères. Italie et Espagne. Paris, Imprimerie de l'art, 1913 (et chez Ad. Braun et Clément, éditeurs). In-8, xxxi-219 p. — Je lisais récemment dans *The Nation* (1914, I, p. 277) : « C'est en Allemagne seulement qu'on a le droit de s'attendre à trouver des catalogues [de peintures] bien faits ». Cela n'est plus vrai, bien qu'il faille se résigner à l'entendre dire pendant quelque temps encore. Actuellement, il n'existe, à ma connaissance, que quatre catalogues de collections publiques de peintures répondant à toutes les exigences de l'érudition, et aucun de ces catalogues n'a été publié en Allemagne : ce sont ceux de Turin, de Milan, de Nantes et du Louvre.

Ce dernier, dédié à la mémoire de Villot, dont les catalogues ont été autrefois des modèles dans leur genre, ne comprend encore que les peintures italiennes et espagnoles ; mais deux autres volumes, consacrés aux autres écoles, sont presque en état de paraître. M. Seymour de Ricci a procédé à des dépouillements extrêmement consciencieux pour établir l'historique et la bibliographie de chaque œuvre ; il a indiqué toutes les attributions vraisemblables, avec références à l'appui ; je ne crois pas qu'il ait omis rien d'essentiel à cet égard, alors que presque tout était à faire. Il a aussi décrit les tableaux avec plus de détails que ses prédécesseurs, sans escamoter les difficultés d'exégèse ; un catalogue sans escamotage est une rareté.

Le numérotage des tableaux du Louvre est défectueux, étant fondé sur l'ordre alphabétique des noms d'artistes, depuis longtemps et profondément modifié par de nouvelles attributions. M. S. de Ricci a pourtant été obligé de s'y conformer, faute de pouvoir changer les numéros inscrits sur les cadres. En vérité, le seul numéro qui ne doive jamais varier, qui devrait toujours être indiqué dans un catalogue, est le numéro d'inventaire, celui du registre

Digitized by Google

d'entrée. M. S. de Ricci avait voulu publier ces numéros et il en avait noté le plus grand nombre en travaillant sur les registres du Musée. Mais le jour où l'on a su qu'il voulait publier un catalogue raisonné, le regretté Pujalet († avril 1914), alors directeur des Musées nationaux, a promulgué un décret interdisant aux personnes étrangères au Louvre de consulter les registres; M. S. de Ricci a même été obligé, sous peine de voir interdire la vente de son catalogue raisonné au Louvre, de renoncer à publier les numéros d'inventaire qu'il avait patiemment recueillis. Pujalet, fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, depuis directeur de la Sûreté générale, ignorant tout des Musées, avait été aisément convaincu par d'autres personnes que les inventaires étaient « confidentiels » et que la connaissance de leurs numéros, inscrits seulement au revers des tableaux, pourrait faciliter des substitutions. Ces assertions ne soutiennent pas l'examen[1]; il faut espérer qu'un ministre bien informé reviendra sur une interdiction que ne justifie aucun motif avouable et que l'excellent travail de M. S. de Ricci pourra suivre paisiblement son cours[2].

S. R.

E. Thurlow Leeds. *The archaeology of the Anglo-Saxon settlements.* Oxford, Clarendon Press, 1913. In-8, 144 p., avec nombreuses planches et gravures. Prix : 6 fr. 25. — Malgré l'estimable travail de M. J. de Baye, il reste beaucoup à faire pour répandre l'étude de l'archéologie anglo-saxonne; les produits des fouilles faites un peu partout sont épars dans des publications anglaises d'accès difficile et dans des collections encore moins connues. Le *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, en cours de publication, expédie cet important sujet en une colonne, ce qui est évidemment trop peu. M. Thurlow Leeds a fait effort pour traiter tous les problèmes que soulèvent l'ethnographie, les établissements, l'art et l'industrie des Anglo-Saxons, sans jamais perdre de vue les relations de cette industrie avec celle des peuples germaniques du continent[3]. C'est, en somme, pour l'Angleterre l'équivalent du *Handbuch* de Lindenschmit pour l'Allemagne, des ouvrages de M. Prou, Barrière-Flavy ou Boulanger pour la France, de celui de J. Hampel pour la Hongrie. Il y a de nombreuses cartes et d'abondantes illustrations; l'ouvrage se termine par une liste alphabétique des nécropoles anglo-saxonnes et de celles qui sont mentionnées en Germanie et en Gaule. Je regrette le manque de titres courants et je crois que l'usage de ce manuel aurait été facilité si la matière avait été distribuée en paragraphes.

S. R.

1. Notez que les numéros d'inventaire ont été indiqués avec raison, sans soulever d'objection d'aucune sorte, dans l'*Inventaire des dessins du Louvre*, par MM. Guiffrey et Marcel (1907 et suiv.).

2. Si l'auteur n'est pas autorisé à consulter les registres, il devra renoncer, pour les deux volumes qui restent, à indiquer avec précision la provenance des peintures, les catalogues publiés étant souvent défectueux à cet égard.

3. Disposition des chapitres : 1° Introduction, considérations scientifiques; 2° Méthode de recherche et d'histoire de la science; 3° les Saxons; 4° les Angles; 5° Origine des Angles et des Saxons; 6° les Jutes; 7° Origine des Jutes.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier-Juin.

1° PÉRIODIQUES

ANUARI DE L'INSTITUT D'ESTUDIS CATALANS, 1911-1912.

P. 323 et suiv. Eug. Albertini. Sculptures antiques du Conventus Tarraconensis. Nombreux fac-similés d'inscriptions déjà connues.

ARCHAEOLOGIA AELIANA, 3e série, vol. IX.

P. 263. Haverfield. Inscription de Corbridge (*Corstopitum*).

1) DISCIPVLI
NAE
AVGVSTORVM
LEG
II
AVG

P. 266. Id.

2) — *leg.* II
aug et xx VV·FE*c sub* CVRA
AGR*icola*E

P. 267. Id.

3) LEG XXX VV
COH VII

En outre, quelques marques de potiers :

4) OFCEN, ADVO*cisi*, CINNAMVS, TETTVRV, CONDO[illegible], OF SATARR·I, DRAVCVS F, TASGILIV, DIICVMINVS

ARCHAEOLOGIAI ERTESITŐ, 1911.

P. 366. L. Bella. A Sopron (*Scarbantia*).

5) COMAG*enia*
C·F·INGENVA
ANN·XXX·H·S·E·
T·SARIOLENVS.
L·F·POLLIA·VETERA·
CONIVGI·SVA·V·F·

L. 5 : *vetera*(*nus*). L. 6 : *sua*(*e*) *v*(*ivus*) *f*(*ecit*).

Ibid. Même provenance.

6) C COTONIVS
C·F·POL·CAM
PANVS·VET·
LEG·XV·APOL·
MAGISTER·LVD·
AN·LXXVII

Digitized by Google

H · S · E ·
COTON · PRIMA
L · CONIVGI . ET
SIBI · VIVA · FECIT
FORTVNATVS EQ R
SERVATVS
CVR
C K C
RRVNT QVAE MELIORA I/AMSE ROS
VIXI · SERVATE ME SECVRVS QVOQVE
NVNC CONTEGOR HIC TVMVLO

P. 367. Même provenance (*Ann. épigr.*, 1913, n° 56).

P. 368. Même provenance.

7) S A L V I V S
AEBVTIVS · SEX · F ·
POL · VET · LEG · XV
AN · L · H · S · E ·
L · LVCILIVS
HERES · FECIT ·

P. 372. O. Szönyi. A Pécs.

8) S I L V A N O
I V L I V S
R V F V S
V · S · L · M
LAELIAN ET
PASTORE · COS

Date : 163 ap. J.-C.

P. 373. Même provenance.

9) I O M
TERRAE
M A T R I
IVL · RVFVS
V · S · L · M

P. 431. A Negerfalva (*Ann. épigr.*, 1913, n° 54).

Ibid. A Szelistge (*Ann. épigr.*, 1913, n° 55).

Id., 1912.

P. 50-54. A Varhély (*Ann. épigr.*, 1913, n°s 49-53).

ATENE E ROMA, 1913.

P. 257-272. C. Pascal. Commentaire de l'épitaphe métrique d'Allia Potestas (*Ann. épigr.*, 1913, n° 88).

P. 329-323. A. Gandiglio. Observations sur le sens du mot *anxia* au vers 22 du même texte.

P. 337-342. H. Gummerus. Sur les graffites de Pompéi (à propos des *Pompeianiche Wandinschriften* d'E. Diehl).

BIOMETRIKA, octobre 1913.

W.-R. Macdonell. Études statistiques sur la durée de la vie humaine à Rome, dans la péninsule ibérique et en Afrique, d'après les épitaphes réunies au *Corpus*. A Rome, mortalité infantile considérable (tenant à l'insalubrité de la ville); par suite, faible mortalité durant la vieillesse; mortalité féminine plus considérable que la mortalité masculine. Dans la péninsule ibérique et en Afrique, au contraire, la mortalité est plus forte parmi les vieillards, parce qu'elle est plus faible chez les enfants, et la différence entre les sexes est moindre. En Afrique longévité remarquable (les colons

Digitized by Google

italiques formaient une classe sélectionnée).

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, 1913, XLII.

P. 72. Romero de Tones. Épitaphes de Bujalance et de Cordoue.

P. 85. Fita. Sarcophage de Merida. Inscription déjà connue (*Eph. epigr.*, VIII, 30).

P. 481. Fita. Plaque de plomb avec épitaphe. L'inscription est fausse.

P. 529 et suiv. Fita. Funéraires.

P. 532. A Berlanga.

10)
D · M · S
L·RVFINIVS PRIMVS
ITALICVS
D·REGINENSIS
ANN · XXXX
FABIA CAMPANA
VXOR
M·M·P
H·S·E·S·T·T·L

L. 8 : *m(arito) m(erenti) p(osuit).*

P. 535. A Avila.

11)
AVONNO
NEPOTIS
ÆBA*na*
FEC

L. 2 : *nepoti s(uo).*

Ibid.

12)
ELCIA·MO
SARICE·A

a(ram posuit)?

P. 536. Id.

13)
DOBITII | ARIIN
RVS·C | A·MII
ABV RO | NTOV
NIQ | IEQ
IIQVA | AERGVI
ESI·II | II·S·T·L
S·T·L

Dobiterus Caburoniq(um) Equaesi f(ilius); s(it) t(ibi) t(erra) l(evis).

Arena Mentovieq(um) Aergui f(ilia).

P. 537. Id.

14)
D M S
CADAVO CABVRIQ
BALARVS I S E

L. 3 : *i(c) s(itus) e(st).*

P. 538. Id.

15)
DECV
MA CR
EM·F·A
R I · P
C ·
B · M
A

Decuma Crem(etis)‖ f(ilia) Ari p(osuit) c(onjugi) b(ene) m(erenti)..

P. 539. Id.

16)
MONO
VACAL
AETIQ
ANNA

Monova Calaetiq(um) Anna...

Ibid.

17)
ACCA LEC
IRA·CABV
RATEIQ
M·F·P·M

Digitized by Google

Acca Lecira Caburateiq(um), m(ater) f(iliae) p(osuit) m(onumentum).

P. 542.

18) D · M · S X C V
A N N I A N O *N*
PARE · FIL · PIS · F · C

Anniano an(norum) X; Cupare fil(io) pi(i)s(simo) f(aciendum) c(uravit).

P. 544. A Retortillo.

19) C· A C C V S
A L B I N I · F
A Q I V I S E L E
T E S I B V S
V O T V M
L · A · S

C(ornelius)? Accus.

ID., XLIII.

P. 149. Fita. A Elche.

20) PROXSVMIS
POLLENIO
V · S · L · M

P. 154. M. Lago y Gonzales. A Osma.

21) F O R T V N A E
Q · CÆCILIVS
T · F · TITIVS
M *Leg* VII · G · F
V · S · L · M

P. 232 et suiv. Fita. Inscriptions de Avila.

P. 234.

22) CAVCETI · COIRONIQ
AVITI VX CHARITE
VX NVANE VX ACCE
CAVCAI · V · P · C

Cauceti Coironiq(um) Aviti Ux(samensi), Charite Ux(samensi), Nuane Ux(samensi), Acce Caucai v(iva) p(onendum) c(uravit).

P. 273 et suiv. Fita. Inscriptions d'El Viso et d'Alcaracejos.

P. 279. Sur un saumon de plomb venant de la mine Terreras à Alcaracejos.

23) C · P · T · T · CAENICORVM

P. 559 et suiv. Fita. Épitaphes à Gastiain (Navarre).

ID., 1914, LXIV.

P. 176 et suiv. F. Baraibar. Inscriptions de la Puebla de Arganzon (funéraire) et de Laguardia:

P. 179.

24) MATRIBVS
/SEIS POM
*p*RIMITIVA

P. 196 et suiv. Fita. Inscriptions d'Almenar, de Villareal et de Tarragone (funéraires).

P. 236 et suiv. Du même. Inscriptions de Mérida, de Séville.

P. 246. M. Roso de Luna. Épitaphe.

BOLLETTINO DELL' ASSOCIAZIONE ARCHEOLOGICA ROMANA, 1912.

P. 114. En Tripolitaine.

25) *L. Tettius Eutychus in suo su*

Digitized by Google

pecun(ia) cistern(am) Veneri et Leptit(anis) donum cura L. Tetti Comi l(iberti) f(aciundam) c(uravit).

ID., 1913.

P. 83-85. U. Antonielli. Sur la date de l'inscription reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1913, n° 78 (elle ne peut être que du Ier ou du IIe siècle ap. J.-C.).

ID., 1914.

P. 19 et suiv. U. Antonielli. Sur le nom du consul Nepotianus de 336 d'après un papyrus et une inscription (*Ann. épigr.* 1907, n° 208). Il se nommait *Virius*.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1913.

P. 206 et suiv. Thiers. Inscriptions de Castel-Roussillon. Fragments très minimes d'inscriptions impériales.

P. 218 (cf. *Ann. épigr.*, 1912, n° 152).

26)
P · MEM *mio · p · f ·*
REG *ulo*
QV *a* ESTO *ri · ti ·*
CAESARI *spraet ·*
COS · *septemu* IRO
EPVLO *n* VM *s* ODALI
august ALI · FRAT · *aru*
legato · CAES *aug*
pat RONO

P. 220.

27)
m AXVMO
> . *coh* · II · PRAETORIAE
primo · PILO · BIS ⊘
PROC *u* R · T *i* · CLAVDI
CAESARIS · AVGVST *i*
GERMANICI · PRAE *f*
-----S · BIS · IAM

Au même texte appartiendrait suivant l'auteur le fragment suivant, en lettres plus petites :

28) PRIMO *coh.* V
PRAET · EI
SENE ·

ID. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES. Novembre.

P. XIII. L. Poinssot. A Dougga. Tombe en mosaïque.

29)

D M S
SVMMA BONITATIS ET INGENI
PVER Q PAPIRIS
FORTV orant NATIANVS
EVSE BIVS
VIX ANIS

P. XV. Merlin. A Henchir-Tambra (Tunisie).

Digitized by Google

30)

*memoriae per*P E T V A E F V N D A T O R V M E E X O R*natorum.*
.....*c?* AESS· SPATIVM QVOD PR.....
.....DECEM NVMERO CONDECENTIVM.....
.....DECORAVIT · ET · HELIOFORVM · DA.....
....*flamen* PERPETVS · OB HONOREM · SIBI · CO*ncessum*..
.....*idemq*VE DEDICAVIT E OB HOC DIEBVS SEPTEM LVDOS DEDITIIS I.....

P. XVI. Id. Inscriptions sur tessons de poterie de Ksar-Koutine.

31) *pc dd nn honorio xii*
et theudosio octies
xskal aug aurel....
et iu..ntes sasucthani
5 *constitui estinasse ex pre*
tium olei quod uendes
*periensl*ume *folles*
mille octingentas tnt. es (?)
estum pitacium
10 *emisi*

Date : 419.

P. XVII. Id.

32) *sessufa* (?)
seuero conductori
de p...cio uestro erogastis
sarcina.m.. uini quam
5 *decim tnt m....*
..... *octo*.....

Id. A Kairouan.

33)

SSIONEM DIVAE MEMORIAE CONST
MIS EORVM · N̄ XIII ſ̄v̄ · T · ff V · CYA*thos* (?)
NAVICVLARVM NOMINE · T · M · II.
MO IN EADEM SPECIEM PRAESTABATVR
5 Iſ̄v̄ ss · FIERI SIMVL QVI PRAESTANTVr
CEN̄ OPERANTIVM VNA EFFICIT · T
ODIAM METIENDI · A*gr*OS PROVINCIA*les*
ET ACCIPERE VNIVS CENTVRIAE SECV
*no*VEMB · IN DIEM · PRIDIE · KAL · APRIL · INE
10 XIII · CYA T N XI [redacted]
IOP RV

P. XVIII. Barué et Merlin. A Aïn-Maja.

34) GENIO · VICVS · C.....
NIVS · MA[redacted]V M.....
SVA PECVNIA · FECI*t idem*
QVE DEDICAVIT · CVR*ato*
5 RE · L · EGNATIO · SECVND*o*

P. XIX. Cagnat. A Cherchel.

Digitized by Google

35)

domino NOSTRO
*imp. caes. m. antonio gordiano inu*ICTO PIO FELICI AVGVS*to*
pontifici maximo trib. pot. . . cos. procos. p. p. NEPOTI DIVORVM
*gordianorum et furiae sabiniae tranquillinae sanctissi*MAE AVGVSTAE CONIVG*i*
eius. . . . . TAPI ▨ TVM CAPITOLII

Décembre.

P. XXIII. Merlin. A Carthage.

Bouchon circulaire en plâtre, portant l'empreinte :

36) LITVCC
IOR·S·L·T

Autre bouchon semblable. Trois cartouches rectangulaires disposés en triangles :

37) DE *dei*
de DEI
DE DEI

P. XXV. Cagnat et Ballu. A Lambèse.

38)

IVLAE · AVG
MATRI · A
GVST · ET
CASTROR
FAMILIA ꝑ
RATIONIS
CASTRENSIS

Cf. *C. I. L.*, VIII, nos 2702 et 18250.

Id.

39) *imp. caes.*
*m. aurelio antonino au*G *armen. med. parth* GLRMNCO · P *p pont. max.* TRIB · POT · XXV*ii*
COS · III · DEDIC*ante*
M · AEMILIO MA*cro*
SATVRNINO
LEG · AVG · PRO*pr.*
PLATEAM
LAMBAESITAN*i*
STRAVERVN*t*
D D

P. XXVI. Id.

40)

a. PGEMINIVS ROGAT
ANVS FL PP EX DEC AL
FL IS VI N INLATA ET
AM SVM LEG IS XI
N ET AD OPVS CV
RIAE IS X N ITEM

b. STATVAM MARŠAE
(*sic*) QVE · FLL B · PP
AVREIS SIN
GVLIS ET HO
NOR FVNCTS
DVPLIS ET

c. COND SED
ET CVRIAL
SPORTVLIS
DATIS POSV
IT

a) L. 2 : *fl(amen) p(er)p(etuus) ex dec(urione) al(ae) Fl(aviae)* ;

b) L. 1 : *statuam Marsyae que? fl(amini)b(us) p(er)p(etuis).*

Digitized by Google

P. XXVII. A Djemila.

41)

P · IVLIO · LIBE
RALI SACER
DOTALI PRO
VINCIAE AFR
ORDO CVI
CVLITANVS
OB MERITA
STATVAS DVS
VNAM CVICV
LI ALTERAM HA
MVGAD In PATRIA
[illegible] POSVT
D D P P

Personnage connu; cf. *C. I. L.*, VIII, 2343 et Bœswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 318.

P. XXVIII. Id.

42)

*cosin*IVS L F A*rn*
*i n l a*TIS OB HONOREM FL I *p hs*...
*m. n. m*ACELLV*m* A F*un*D*amentis*
*ampli*ATA PECVNIA FECIT *idemque*
*dedicaui*T CVRANTE C · COSIN*io*
*ma*XIMO F*r*ATRE

Id.

43)

FIDEI PVBLI
CAE
T·FLAVIVS·L·FIL
PAPIR ø HONO
RATVS·AED·Q
II VIR PONTIFEX
MGIST · PONT Q Q
STATVMQVM OB
HONOREM PONT
PROMISIT EX HS
III MIL SVPER LE
GITIMAM PO
SVIT DEDICA
VITQVE

L. 7 : *magist(er) pont(ificum) q(uin)q(uennalis).*

P. XXIX. Id.

44)

G E N I O P O P V L
C V I C V L I T A N O R
ø S A C R ø
L · LVRIVS · L · F · PAPR
FELIX · Q · PRAEF ·
PRO II VIR · II · VR · PON
T I F E X · M A G I S T E R ·
P O N T I F I C V M · B I S
S T A T V M Q V M O B
H O N O R E M · P O N T ·
S V P E R L E G I T I M M
E X · HS · V I · M I L · P R O
M I S I T · P O S V I T · D E D C A T
Q V E

Id.

Sur une face :

Digitized by Google

45)
G A R G I L I A E C F
M A R C I A N A E M A
R I T A E R A R I S S I M E
C · A E M I L I V S · C · F · P A P
M A R T I A L I S · P O N T I
F E X Q V A E S T O R E
A E M I L I M A R C I A
N V S E T M A R T I A L S
I V N I O R O R D N S N O S
T R V I R · E Q V I E S · R ·
C V M H O N O R A T O
F R A T R E M T R D G N S
S I M E D V I S I S S P O R
T V L S T A M D E C V R I
O N I B V S Q V M C I V B
EDITIS LVDIS SCAENICIS DE SVO POSV*it*

Sur une autre :

46)
D E D I C A *t*
K A L · S E *p t*
FVSCO · II · ET DEX
T R O C O S
O R D I N I S
D E C R E T
X V I · K A L · S E P
C O S · S · S · N A T
E I V S · X V · K A L M I

Date : 225.

ID., 1914.

Janvier.

P. VII. Merlin. Sur une statuette représentant une femme qui tient une oenochoé. Provenance africaine incertaine. Graffite.

47) E T S I V *i n o*
S V B I B O *C A L*
D V E T R E M E
D I O M I

P. XVI. Gsell et Joly. A Mdaourouch (Algérie).

48) D Ø M Ø S
C A E L I A · S P E R A T A
C A E L I F E L I C I S F I
L I A · Z A C E R D O S · E L
P I A · V I X I T · A N N I S
L^x X V H *S* E
L L₀ L₁ V *S* E · L₀ L L I V S *sic.*
V I C T O *r* P I V S V I X
P I V S V I X A N N I S I I I *sic.*
A N I S X V Ø H S E

L. 4 : *Tell(uris)*.

P. XVIII. Id.

49) (Voy. l'inscript. à la page suiv.)

Cf. *C. I. L.* VIII, nos 9710 et 9712 : disposition analogue sur un pavement en mosaïque à Orléansville.

P. XVII. Id.

50) D M S D M S
Q Ø C A L P V R
I V L I A Ø F A | N I V S F E S
T V L L I N A | T V S Ø P I V S
S A C E R D O | V I X I T A N
S T E L L V R I S | N I S Ø L X X V
P I A V I X I T v | H S E
A N L X X X
H S E

Id.

51) Ø F A T O v A V G
L v V A L E R I V S v F I R M V S
D E v S V I S v S V M P T I B v F*ecit*

Digitized by Google

49)

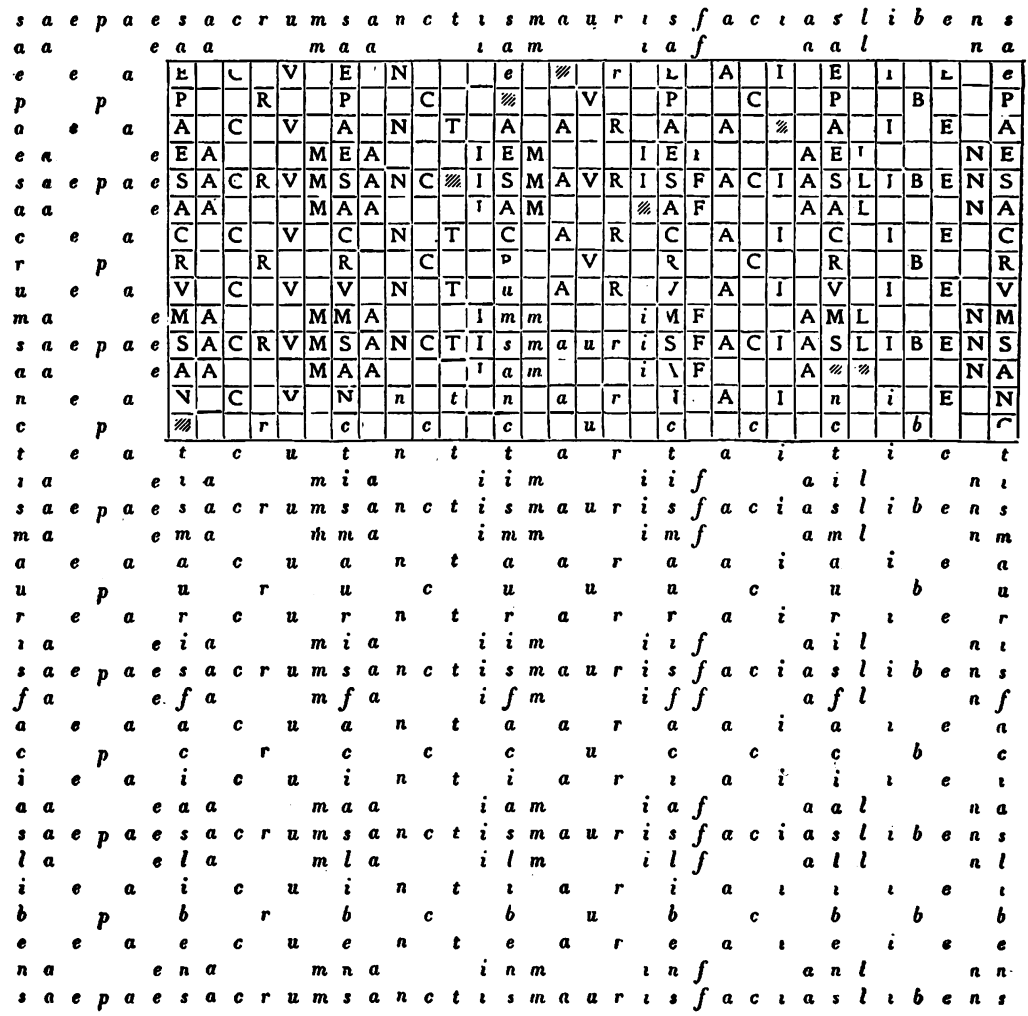

Février.

P. XIV et suiv. Merlin. Inscriptions chrétiennes de Sbéitla.

P. XVI.

52)

ISTEFANVS FIΔELIS BI
XIT IN PACE ANN XIIII
ΔPS SVB ΔIE III NN IVNI
AS INΔICTIONE SEP
TIMA ET IN MILITIA NN III (sic)

Digitized by Google

P. XVII.

53) PE..... *fide*
LIS VIXIT IN PACE
ANNIS ϛIII MNS XI
DPS DIE V ID MA
IAS · IND SEPTIMA
VIXIT IN MILITI
A ANNIS III

P. XIX.

54) ⊕
HIC HONOR
ATA INNO
CENS VIXI
T IN PACET
EMPORA III
D P S C P C

L. 3 : *in pace tempora III d(e)p(osita) s(ancta) P(ente)c(osta)??*

Mars.

P. XVII et suiv. Merlin. Inscriptions de *Thuburbo Majus*.

P. XVIII. Temple du forum.

55)

1	2	3	4
i O *u i* O	*p t i m o*	*m a x i m* O	I V N *o* N I
*p*RO *salute imp.*	*caes. m. aureli an*	*tonini aug. arm*	MENIAC*i* MEDIC
l. A V R E L *i* VE	*ri aug. armeni*	*aci medici pa*	R*t* H I C *i* M A X I M
D*iui* H*ad*RIA*ni* NEP	*otu*M · DI*u*I · TR*aia*	*ni parthici pr*O	NEPO*tum divi* NER
. . . . .	▨TV . . . . VV ▨	. . . . .	. . . . . *publi*CO·S
. . . . .	S.P·P·I▨ . . *d* D·D*e*	*dicante l. octa*	*uio* COR*nel*IO·SA

5	6	7	8
R *e* G I N A	*e m i n e*	R V A E A	*u g. s a c.*
I PARTHICI MAXI	M*i* PON*t ma*X	*t*RI*b pot.* {*xxi xxii xxiii* *i*	*mp. u. cos. iii p. p. et*
*i t*RIB · PO*t* {*uii uiii uiiii* *i*	MP V·COS I*ii p. p.*	*d*IVI · AN*tonini*	*p i i fi l i o r u m*
VAE · ABNEPO*tvm*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
VMPTV▨ SCI▨I · C	. . . . .	. . . . .	. . . . .
luio IVLIA*no ae*	*miliano c. u. pro*	*consule prouinc*	*i a e a f r i c a e*

P. XX. Id.

56) PACI AVGG NN

P. XXI. Id.

Digitized by Google

57) (SALVIANI · P · A · K ·)

HORTANTE FELICITATE TEMPORVM DD AV
GGQVE NN ARCADI ET HONORI INCLYTORVM
PRINCIPVM VBIQVE VICTORVM · PROCONSV
5 *latu* [redacted]
[redacted]
*gab?*INIO SALVIANO EDILICIO P · A · K · STATVM
*uo*TO *pa*TRIAE OFFICIORVM ETIAM EIVS ER
*ga e*AM MERITIS INDVLTAM · R · P · FELIX
10 T*h*VBVRBO MAIVS AMANTISSIMO CIVI ·
AC SVI AMANTI QVOD ETIAM THERMARVM
HIEMALIVM EX IMA FVNDAMENTORVM ORI
GINE VSQVE *ad* FASTIGIA CVLMEN EREXIT IDEM
QVOQVE/IOC [redacted] *te*MPORIS VEL VSVS VEL
15 [redacted]N[redacted]O[redacted]TV OMNIVM LOCORVM
[redacted]IVA *therm*ARVM FINIS
IN[redacted]S[redacted]*su*MPTV PROPRIO OPER INPEN
SISQVE SVCSIS EI [redacted] PENSAM /VM AMOR
[redacted]OIITO SIA TVA

L. 1 et 7 : P · A · K = *p(atronus) a(lmae) K(arthaginis).*

P. XXV. Id.

58) *d*DD NN N *valenti*NIANO VALEN*ti et gratiano*
*inuictissimi*S BEATISSIMI*sque princ*I*pibus*
PROCO*nsulatu pauli co*NSTANTI · V · C ·
LEGATIO*ne paulini* . . . . . IONIS · V · C · KART
ANO . . . . . VE MATERIS ·
. . . . . CONI

Id.

59) DDD NN*n. ualenti*
*grati*ANO ET *ualen*TINIANO *perpet*VIS SEM*per*
*a*VGGG · PR*oc. d*ECIMI HESPERI VC AM*p.* PROC · P · A ·
et legat. MACI RVFINI VC LEG SPLEND · KARTHA*g.*
*por*TICVS FORI CVIVS PAR*s*

Digitized by Google

L. 3 : *pr*[*oc*(*onsulatu*) *D*]*e*[*c*]*imii Hesperii v*(*iri*) *c*(*larissimi*) *am*-[*p*(*lisimi*)] *proc*(*onsulis*) *p*(*rovinciae*) *A*(*fricae*) [*et legat*(*ione*)].

P. XXVIII. Héron de Villefosse et Delattre. A Carthage sur un petit disque de bronze.

Hibou entouré de l'inscription :

60)

BICIT TE LEO DE TRIBVS IVDAGVIC

Au revers, dans une couronne :

61)

+ INBIZ
SAINARIOS
AINBICTADAS
IATVRABISQ
ISNENONTV//
MGELLVMFE
CERITIOT
ONFIAN

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1913.

P. 84 et suiv. Avezou et Picard. Inscriptions de Macédoine et de Thrace.

P. 87, n° 2. Lettre des empereurs Marc Aurèle et L. Verus aux magistrats, au Sénat et au peuple d'une ville de Macédoine (date : début de 165 ap. J.-C.). On ne saurait en fixer le contenu, la pierre étant très mutilée.

P. 90, n° 3. Lettre d'un magistrat impérial (?) au temps de Septime Sévère, relative à des affaires peu importantes intéressant la ville.

P. 122 et suiv. Décrets du conseil et du peuple d'Abdère en faveur de Romains qui avaient rendu des services à la cité.

P. 147. A Trajanopolis ad Hebrum. Complète un texte déjà connu (Dumont-Homolle, n° 110[a]).

62)

Αγαθη τυχη
υπερ σωτηριας και νεικης
αυτοκρατορων καισαρων λ
σεπτιμιου σεουηρου περτινα
κος και μ. αυρηλιου αντωνεινου
σεβαστων και π. σεπτιμιου γετα
καισαρος και ιουλιας
δομνας σεβαστης και πλαυτιλλας
και συμπαντος αυτων οικου
ηγεμονευοντος της θρακων ε
παρχειας κ. σικινιου κλΑΡΟΥ ΠΟ
... η πρωτη τραιανου ΠΟΛΕΩΣ ΦΥΛΗ
ανεστησεν αρΞΑΜΕΝΗ ΑΠΟ ΤΑΥ
της της στηΛΗΣ ΤΑ ΕΞΗΣ ΜΕΙ
λια το μειλιοΝ ΤΡΙΤΟΝ ΑΠΟ ΤΗΣ
στηλης..... ΚΕΛΕΒΒΑΙΚΑΙ ΔΙΟ

Digitized by Google

..... κωμαι? το ΗΜΙΜΕΙΛΙΟΝ ΤΟ
απο του τειχους? ΤΟΥ ΣΑΜΟΘΡΑΚΩΝ
απο της στηΛΗΣ ΚΑΙ ΑΛΛΑ ΔΥΟ ΜΕΙ
λια... ΔΟΣ ΜΕΧΡΙΣ ΕΒΡΟΥ ΠΟ
ταμου το... τοΝ ΜΕΙΛΙΟΝ ΕΡΓΑΖΟΝ
ται αι κωμαι αι αρξαΜΕΝΑΙ ΡΟΥΠΤΟΥΛΟΣ
ΠΑΡΑ ΠΥΛΕΜΩΛΟ
ΠΑΡΑ ΚΟΡΣΑΝΤΟΣ
Η ΔΡΥΑΙ ΣΤΡΥΜ
ΛΕΔΥΣΟΣ ΚΑΙ
ΙΖΟΣ ΘΙΟΜΠΟ
ΥΖΟΣ ΚΑΝΤΑ

Détail de travaux exécutés par différents villages de Thrace pour la réfection de la voie romaine, sous le gouverneur Q. Licinius Clarus au temps de Septime Sévère. Série de noms géographiques inconnus.

P. 310. P. Roussel. Le sénatusconsulte de Délos (*Ann. épigr.*, 1912, n° 288). Fixe la date à l'année 164 av. J.-C.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOUSSE, 1910.

P. 14. Héron de Villefosse. A Sousse.

63) D M S
AELIVS · SATVRNINVS · SIGNO · CALVVS
FILIVS · NOBIS · CARISSIMVS VIX · ANN · XXXIIII ·
M · IIII · QVOD IPSE · NOBIS · FACERE · DEBVISTI
FATO · VICTVS · NON · POTVISTI · ΕΥΦΥΧΙ ΚΑΛΟΥΈ
ΟΔΥΕΙΣ ΑΘΑΝΑΤΟΣ

P. 37 et suiv. Carton. Inscriptions diverses.

P. 59 et suiv. Merlin. Supplément au catalogue des lampes du Musée Alaoui. Nombreuses marques de potier.

P. 89 et suiv. Leynaud. Inscriptions des catacombes de Sousse. Funéraires.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1913.

P. 279. P. Monceaux. A Djemila, inscriptions chrétiennes en mosaïque, dans le pavement d'une église.

64) F ø L
VRANIVS
V · C · TRIBVNVS
VOTVM ø
SOLVIT

65) F ø L
RVSTICIANVS
V · C · TRIBVNVS
VOTVM
SOLVIT

Digitized by Google

L. 1 : *Fl(avius)*. Ces personnages étaient sans doute des fonctionnaires attachés à l'*officium* du gouverneur de Numidie à la fin du IVe siècle ou au début du Ve.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ORAN, 1913.

P. 340 et suiv. De Pachtere. Origines de Albulae. Inscription déjà publiée (*Ann. épigraph.*, n° 157).

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, 1912.

P. 177-203. O. Marucchi. Inscriptions chrétiennes du musée du Capitole (fac-similés photographiques). Quelques textes nouveaux.

P. 179. Provenance incertaine.

66)

DOMINO CONIVGI DVLCISSI*m*
O BENE MERENTI VENERIA *vixi*
T ANNIS XLV M II D XIIII DEP D
MART CONSTANTIO E*t max*
IMO · CONS

Date : 327 ap. J.-C.

P. 184. De même.

67)

EVCARPIAE BEN IN PACE
QVE VIXIT ANNVM VIII D XVIII
DEPOSITA XV KAL · IVL· CONSS
PETRONI MAXIMI VC ·

Date : 433 ap. J.-C.

P. 185. De même.

68) DEP · YPPOLYTVS IN P*ace... consulatu*
FL · SEVERIN*i et fl. dagalaiphi*

Date : 461 ap. J.-C.

Ibid. Provient de l'Agro Verano.

69)

QVIESCIT IN PA*ce* *p*RAETEXTATA
VIRGO SACRA DE*posi*TA D · VII
ID · AVG · CONS · R*usti*CI ET OLYBRI

Date : 464 ap. J.-C.

P. 186. Provenance incertaine.

70)

† HIC REQVIESCET IN PACE
MAXSIMVS QVI VISIT ANNVS
PLM L DIPOSITVS IN PACE IIII
KAL DECEMBRIS IND VII POS
CN BASILI IVNIORIS

Date : 542 ap. J.-C.

P. 187. De même.

71) *hi*C REQVIESCIT
in PACE GAVDIOSV
PORCINARIVS QVI
*u*IXIT · ANNVS · PL · M · XXX
DEPOSITVS IN PACE
NON · APRILIS ET
IT · P · C BASILI VC

P. 204-222. G. Schneider-Graziosi. Sur une inscription chrétienne de Velletri déjà connue, provenant de Rome et concernant un membre de la *schola carruca(rio)-rum*, située dans la 1re région (Orelli-Henzen, n° 4131 = 4924 ; *C. I. L*, X, p. 42*, n° 949* 8).

Digitized by Google

P. 233. E. Gatti. Ruines d'aqueducs romains près de la Porte Majeure ; cippe de l'*Aqua Julia Tepula Marcia*, identique à ceux que l'on connaît déjà.

P. 237-242. L. Cantarelli. Sur les *utricularii*, à propos du bas-relief de Cabrières d'Aigues ; relevé des inscriptions qui les concernent ; leur véritable rôle.

P. 243-252. U. Antonielli. Le culte de Mithra dans les cohortes prétoriennes, d'après les inscriptions déjà connues (*C. I. L.*, VI, n° 780 ; *Ann. épigr.*, 1911, n° 56).

P. 253-272. G. Gatti. Récentes découvertes de Rome et des environs (inscriptions déjà reproduites ici d'après les *Notizie degli Scavi*).

P. 273-282. L. Cantarelli. Découvertes d'Italie et des provinces (même remarque).

ID., 1913.

P. 22. O. Marucchi. A Palestrina.

72) C · SAVFEIO · C · F
SABINI
C · ORCEVIO · M · F
CENSORES
HASCE · ARAS
PROBAVERONT
IVNO · PALOSTICA
RIA

L. 4 : il s'agit de magistrats municipaux portant le titre de *censores*. L. 7 : le surnom *Palosticaria*, donné à Junon, fait allusion sans doute aux *sortes* (στίχοι) *praenestinae*.

P. 54-66. G. Schneider-Graziosi. Notes de topographie et d'épigraphie : 1° L'*ager Apollinis argentei* sur la voie Triomphale (*C. I. L.*, VI, n°s 2233, 21851, 29967) ; 2° la villa de *Lorium* sur la voie Aurélienne, d'après les inscriptions ; 3° observations sur une inscription chrétienne (*Bullett. di archeol. crist.*, 1886, p. 15).

P. 67-87. G. Gatti. Inscriptions récemment découvertes à Rome et aux environs (reproduites ici d'après les *Notizie degli Scavi*).

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E DI STORIA DALMATA, XXXV, 1912.

P. 1-32. Fr. Bulic. Inscriptions trouvées de 1907 à 1909 dans les basiliques urbaines de Salone.

P. 6. Sur un sarcophage.

73) D M
AELIA · MESSIANA · AVREL · SATVR
NINO · EX · 〉 · EX CASTRIS · BATAWM
CONPARI · INCONPARABILI QVI MI
LITAVIT ANNOS XXVIII ET MECVM
VIXIT ANNO XXXVII · ARCAM POSVIT
ET SIBI

Digitized by Google

L. 3 : *ex c(enturione)*.

P. 12. Sur une base de colonne.

74) ☧ CONSTAN̄ ☧

Il s'agirait de l'*ex proconsul Africae* Constantius, mort en 375, dont on a retrouvé le sarcophage à Manastirine (*C. I. L.*, III, n° 9506).

P. 22. Fragment de stèle sépulcrale.

75)
T · TI*turius*
T · F· R . . . . .
DOM · FAB*ia brixia*
SPEC · LEG X*i c. p f. ann.*
STIP · XXII. . . . *et lib.*
LIBT · Q *posterisque eorum*
ARBIT . T*ituriae*.
EVPRO*synes*
ET · T · T*ituri* . . . . .
IN F P . . . . . *in a. p.*

P. 24. Borne terminale.

76) MACERIA · ·
PRIVATA · SEX .
GELLI · PRIMI ·
CVM · SOLO · SVO

P. 30. Autel.

77) I O V I
ADFLATORI
*i*VNIA · IVCVNDA

Cf. Tertullien, *Adv. Hermog.* 32, parlant de l'Esprit Saint, *afflator et animator*.

P. 31. Fragment de sarcophage.

78) . . . . . VINCENTIAE
. . . . . *k*AL · MART · INDIC · XIII
*fl. aetio iii et aurelio sym*MCO VV CC †

Date : 446 ap. J.-C.

P. 32-37. Fragments d'inscriptions à Manastirine.

P. 43-45. Fr. Bulic. Sur la formule *De donis Dei* dans les inscriptions chrétiennes de Salone.

P. 46. Fr. Bulic. Inscription de Iader, mal publiée en 1890.

79) AVR GORGONIA
CONPARABIT LOCI CON
CESSIONEM VT NE QVIS AL
IVS POSTEA VELLET ALIVM C
5 ORPVS PONERE QVOD SI QVI C
OMTEMPSERIT ABEBIT DEVM IV
DICEM ET INFERET TO IPSS
O X CENTV MILA

L. 6 : (*h*)*abebit*); l. 7-8 : *to ipsso*, pour *fisco*? L. 8 : (*denariorum*) *centu*(*m*) *mil*(*li*)*a*.

CLASSICAL REVIEW, 1913.

P. 9-12. W. M. Calder. Sur le domaine impérial d'Asie formé par les anciens biens de la Mêtêr Zisimênê (cf. *Classical Review*, XIX, 1905, p. 367; *Rev. de philol.*, 1912, p. 48).

P. 10. A Laodiceia Combusta.

Digitized by Google

80)

i V L I A E *m* A M E A *e s a n*
c T I S S I M A E A V G *u s*
T A E M A T R I D O M *i n i*
N O S T R I S E V E R *i a*
l e X A N D R I P I I F E L I C *i s a u*
G V S T I E T C A S T *r o r u m*
G L Y C E R I N V S L I B
p R A E D I O R V M Q V A D R A T
O R V M G R A T I A S A G E N S N V M I N I M A I E S
T A T I Q V E E I V S L I B E N S P O S V I ⊘

Date : entre 222 et 235 ap. J.-C. Le domaine impérial s'appelait donc *praedia Quadrata* (cf. *Ann. épigr.*, 1912, n° 273).

P. 12. Même provenance.

81)

ΑΓΡΙΠΠΕΙΝΑ ΚΥ
ΡΙΟΥ ΚΑΙCΑΡΟC
ΔΟΥΛΗΑ ΠΡΕΙΛΙΩ
ΙΠΠΕΙ ΚΑΙ ΚΟCΜΙ
Α ΓΟΝΕΥCΙ ΓΛΥΚΥ
ΤΑΤΟΙC ΜΝΗΜΗC
ΧΑΡΙΝ ΚΑΙ ΕΑΥΤΗ ΖΩ
CA

Aprilius devait être employé aux écuries du *cursus publicus* à Laodiceia, en qualité d'ἱππεύς (*equiso*), écuyer.

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1913.

P. 382. Monceaux. Mosaïque de Timgad.

82)

DIGNIS
DIGNA ME
RENT*ibus*
coronam
*l*EGA*s et*
VI*uas* I*n*
*chris*TO

P. 424 et suiv. L. Poinssot. Inscription de Koudiet-es-Souda (Tunisie).

83)

IOVI ⊘ SATVRNO ⊘ SILVANO ⊘ CAELESTI
PLVTONI ⊘ MINERVAE ⊘ VENERI
AVG ⊘ SACR
PAGVS ⊘ VENERIENSIS ⊘ PATRONO ⊘ L ⊘ ANTONIO ⊘ BRITTANNO CVRATORI
(*sic*) BVS ⊘ P ⊘ OCTAVIO MARCELLO SACERD ⊘ SATVRNI ⊘ SIX ⊘ OCTAVIO ⊘ FELICE ⊘
Q ⊘ CLODIO OPTATO Q VIBIO ⊘ SATVRNINO ⊘ EX HS ⊘ QVAI I ⊘ SS ⊘
VERBECEM ⊘ AGNVM CAPRVM ⊘ GALLVM ⊘ AEDILLAS ⊘ DVAS ⊘ GALLINAM
CECILIVS ⊘ ESEQVNDVS ⊘

Digitized by Google

L. 6 : *ex sestertiis qua[e] i(nfra) s(cripta) s(unt)*; l. 8 : *⟨E⟩sequ(u)ndus.*

P. 490 et suiv. Ph. Fabia et M. Germain de Montauzan. Diplôme militaire de Lyon.

P. 494.

I

84) *imp* CAES DIVI M ANTONINI PII GERM SARM FIL
*d*IVI PII NEP DIVI HADRIANI PRONEP DIVI
*t*RAIANI PART ABNEP DIVI NERVAE ADNE
l AELIVS AVRELIVS COMMODVS PIVS FELIX
AVG SARM GERM MAX BRITT PONTIF M*ax* 5
TRIB POT XVIII IMP VIII COS VII *p p* (*sic*)
NOMINA MILITVM QVI MILITAV*e*RVN*t*
IN COHORTE XIII VRB *quae* EST
LVGDVNI SVB NVM*is*IO *clemente tri*
BVNO SVBIECI QVIBVS F*o*RTITER *et* 10
PIE MILITIA FVNCTIS IVS *tr*IBVI CO
NVBI DVM TAXAT CVM *sin*GVLIS
ET PRIMIS VXORI*bus* VT ETIAM SI PE
⊙ ⊙
REGRINIS IVRIS FEMINAS MATRIM*o*
NIO SVO IVNCXERINT PROINDE LI*be* 15
ROS TOLLANT AC SI EX DVOBV*s* CIVI
BVS ROMANIS NATOS A D XVII KAL
APRILES · Q TINEIO SACER C O S
DOTI P · IVLIO SCAPVLA PRISCO
S · EGNATIO S F GAL 20
PAVLO LVGDVNI
DES*criptum* ET R*ecogni*TVM EX TAB
*aerea qua*E FIXA *est ro*MAE IN MV
*ro post tem*PLVM DIVI AV*g* A*d* MINERV

II

imp CAES DIVI M ANTONINI PII *germ sarm*
FIL DIVI PII NEP DIVI HADRIANI P*rone*P DIVI
TRAIANI PART *abnep* DIV*i* NERVAE ADNE
L AELIVS AVRELIVS C*om*MO*dus* P*i*VS FELIX
*a*VG SARM GERM *max* BR*itt* PONTIF M*ax* 5

Digitized by Google

TRIB POT XVIII · IMP *uiii cos* uII *p p*
NOMINA MILITVM *q*VI *mi*LITAVE*runt*
*i*N COHORTE XIII ⊙ VRB *q*VAE EST
*l*VGDVNI SVB NVMISI*o* CLEMENTE
TRIBVNO SVBIECI Q*uibu*S FORTI 10
TER ET PIE MILITIA FV*nc*TIS IVS
TRIBVI CONVBI DVMT*a*XAT C*um*
SVNGVLIS ET PRIMIS V*xo*RIB*us* VT
ETIAM SI PERE ⊙ GR*in*IS IVRIS
FEMINAS MATRIMONIO SVO 15
*i*VNCXERINT PROINDE LIBE*ros*
*t*OLLANT AC SI EX *d*VOB*us*
*c*IVIBVS ROMANIS NATOS

A D XVII KAL APRILES
SACERDOTE ET PRISCO COS
S · EGNATIO · S · F · GAL·
PAVLO · LVG ⊙ DVNI
DESCRIPTVM ET RECOGNITVM EX 5
TABVLA AEREA QVAE *f*IXA EST RO
MAE IN MVRO ⊙ *post* TEMPLVM
DIVI AVG *a*D *min*ERV

III

L. PVLLI *marcionis* (?)
C·PVBLICI *luperci* (?)
M·IVNI ⊙ *pii* (?)
TI·CLAVDI *i*VLIAN
L · PVLLI ⊙ *i*RENIC*i*
C·FANNI ARESCONTI*s*
..FANNI VF

Date du diplôme : 16 mars 192.

P. 661. Héron de Villefosse et Rouzaud. A Bizanet (Aude).

85) M · ATILIVS
LABEO · V · S ·
l · *m* · FINIBV*s*

P. 664. Monceaux et Carcopino. A Beni-Rached près d'Orléansville (Algérie).

86) CVN CLERO TVO FLOREAS VT
HOC FIERET · DEVS IVSSIT
FLORVS ET MATRONA CVN
OMNES FILIOS SVOS
VOTV REDDIDE
RVNT

Digitized by Google

P. 680 et suiv. Cagnat et Saumagne. A Carthage.

87)

GENTI AVGVSTAE
P · PERELIVS · HEDVLVS · SAC · PERP
TEMPLVM · SOLO . PRIVATO
PRIMVS · PECVNIA · SVA · FECIT

IZVESTIA NA ARCHEOLOGITCHESKO DROUJESTVO (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE BULGARE), III, 1912-1913.

P. 180-201. G. I. Kazarow. Monuments antiques de Bulgarie (2e article).

P. 180. Forteresse de Vidin.

88)

. . . . . .
E · AVR · LONGI
NI · V · A · VI · E · NR ·
BESSI · V · A · V · N
RELIA · MATIAE
E · AVR · VRSVS
DVCENAR · B · M ·
POSVER ·

P. 181. A Artchar (*Ratiara*), dédicace à Palès (*Ann. épigr.*, 1913, n° 186).

P. 1888. A Stara-Zagora (*Augusta Trajana*).

89)

αΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗι
κΑΤΑ ΤΟ ΔΟΓΜΑ ΤΗC CEMNO
τΑΤΗC ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝΙΩΝ ΠΟ
ΛΕΩC ΚΑΙ ΚΑΤΑ ΤΟ ΕΠΙΨΗΦΙC
5 μΟΝ ΤΗC ΓΛΥΚΥΤΑΤΗC ΠΑ
τΡΙΔΟC Η CΠΑΡΤΗ ΜΑΡ
κΟΝ ΟΥΛΠΙΟΝ ΓΕΝΕΑΛΗΝ
τΡΑΙΑΝΕΑ ΚΑΙ ΛΑΚΕΔΑΙΜΟ
νΙΟΝ ΤΗC ΤΕ ΑΛΛΗC ΑΡΕΤΗC CΥΝ
10 πΑCΗC ΕΝΕΚΕΝ ΚΑΙ ΤΗC ΠΕΡΙ
πΑΙΔΕΙΑΝ ΚΑΙ ΛΟΓΟΥC CΠΟΥΔΗC
ΕΥΝΟΙΑC ΧΑΡΙΝ
επιμΕΛΟΥΜΕΝΟΥ ΑΥΡΗλιου
πΑΝΔΙΩΝΟC ΕΡΜΟΔΩρου

P. 189. Même provenance. Restitution d'après un autre exemplaire, actuellement au musée de Sofia.

90)

αντωνεινον
αγαθηι τυχηι
την ΑΝΑCΤΑCιν
κατα δΟΓΜΑ ΒΟΥΛΗς
5 και δημΟΥ ΤΡΑΙΑΝΕΩν επι

Digitized by Google

συνΑΡΧΙΑϹ ΑΥΡ δημη
τριου ΑΠΦΟΥ ΚΑΙ ΕΠιμε
λουμενου ΤΗϹ ΑΝΑϹτασεως
αυΤΟΥ ΕΚ των της
10 πΟΛΕΩϹ

P. 191. Même provenance.

91) ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΑΥΡ ΦΡΟΝΤΩΝΑ ΔΙΟΦΑΝΟΥϹ
ΟΛΥΜΠΙΟΝΕΙΚΗΝ ΑΛΙΟΝΕΙ
ΚΗΝ ΔΡΟΜΕΑ ΠΑΡΑΔΟΞΟΝ
5 ΜΟΝΟΝ ΚΑΙ ΠΡΩΤΟΝ ΤΩΝ ΑΠ ΑΙΩΝΟϹ
ΠΑΝΤΩΝ ΑΝΘΡΩΠΩΝ ΑΠΟ ΤΗϹ ΑΥ
ΤΟΥ ΠΑΤΡΙΔΟϹ ΔΟΓΜΑΤΙ Β·
ΙΕΡΩΤΑΤΗϹ ΚΑΙ ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟΥ
ΔΗΜΟΥ ΑΝΕϹΤΗϹΕΝ ΑΥΡ ΜΕΝΑΝ
10 ΔΡΟϹ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ Ο ΚΑΙ ΚΟΤΟυ
ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΤΟΝ ΑΘΛΗΤΗΝ
ΚΑΙ ϹΥΝΤΡΟΦΟΝ
ΕΥΤΥΧΩϹ

L. 3-4 : Ἁλιονείκην, vainqueur aux jeux Ἁλίεια de Rhodes. L. 7 : β(ουλῆς).

P. 192. A Stiklen (*Novae*, près de Svichtov).

92) VIVI · SIBI
M · ANTONVS
M · F · DOMO CRVS
TWIAE ARNIÆ
APRIO EX THVS
CIA ET TANNO
NIA · VALENTI
NA · PARENTES
ITEM · M · ANTONO
VALENTNO · VIX ·
AN · X · MENS · III · ET
ANTONIAE · APRVL
LAE · VIX · AN · VIIII
MENS · VI · FILIS
PIISSIMS · OBITIS
FECERVNT

P. 193. Même provenance.

93) P · FARFINIAS
P · F · POLL ·
SEVERVS · FAN
FORT · · CORN
LEG · VIII · AVG
V · AN · L · M · A · XXX
H · S · E
VITALIS ET FEROX
FILI F C

L. 2 : *Poll(ia tribu)*. L. 4-5 : *Fan(o) Fort(unae), corn(icen)*. L. 6 : *m(ilitavit) a(nnis)*. L. 9 : *f(aciendum) c(uraverunt)*.

P. 195. A Ghighen (*Oescus*).

Digitized by Google

94) . . . . . .
IO SESARCISINAO
ET PRINCIPALES ⌀
FILIVS MAXIMINI
PANNONI SIBI ET
5 QYRIAE COIVGI
SVI VIVO SVO ME
MORIA DEDICA
VIT ⌀

L. 1 : nom incertain. L. 2 : *principales* pour *principalis*. L. 5 : *Qyriae* pour *Cyriae*.

P. 196. Près des bains d'Aïtos.

95)
M · ΙΟΥΛΙΟΣ ΜΙΚΚΑΛΟΣ
ΝΥΜΦΑΙΣ ΑΝΧΙΑΛείαις

Dédicace aux Nymphes d'Anchiale.

JAHRBUCH DES ARCHÄOLOGISCHEN INSTITUTS, 1913.

P. 63-126. H. Gummerus. Représentations figurées de métiers sur des inscriptions funéraires et votives d'époque romaine. Nombreux fac-similés de textes déjà connus.

ID. ARCHAEOLOGISCHER ANZEIGER.

P. 312. Schulthess. A Augst.

96) *legio*NVM I ADIV*tricis*
uii GEM FELI*cis*

P. 318. A Windisch.

97) NYMPHIS
C · VISELIVS
VERECVND*us*
VETERANVS LEG
XI · C · P · F ·
V · S · L · M

P. 319. Même provenance.

98) APOLLINI
L·MVNATIVS·M
F·TER·GALLVS

P. 325 338. G. von Finaly. Inscriptions nouvelles de Hongrie, d'après l'*Archeologiai Ertesitö* de 1912 et 1913. Certains textes demandent à être revus.

P. 326. A Dunapentele (*Intercisa*), sur un sarcophage.

99)
Épitaphe : rédigée par *Aelius Vitalis. bf. cos.* pour *Juliae Silvinae matri* (*ann. LXVI*) et *Aelio Valentiniano vet. coh.* ∞ *Hemes*(*enorum*) *vivo patri.*

Ibid. Même provenance.

100) A D ▨ A / O ▨
▨AN XXXX H · E · S ·
EQ VOCT IN C·E·D·F·
TIBIVRNVS ET MOTANVS
H DEVO PATERI SVO T·P·M·

L. 3 : *eq*(*ues*) *voc*(*a*)*t*(*us*) *in c*(*ohortem*) *e*(*quitatam*) *D*(*almatarum*) *F*(*elicem*).

L. 4 : *h*(*eredes*) *devo*(*tissimi*) *pat*(*e*)*ri suo t*(*itulum*) *p*(*osuerunt*) *m*(*emoriae*).

P. 329. A Sopron (*Scarbantia*).

101)
L. Calavius L. f. Sergia Nicopolis Vitalis veteranus leg. I ann. LV h. s. e.

P. 333. A Apulum.

Digitized by Google

102) D · M
MVCATRA
BRASI MILES
N PALMYREN
TIBISCENSIVM
VIXIT ANNIS XXXVIIII
MVCAPOR MVCATRAL
HERES CONTVBERN
CARISSIMO POSVIT

L. 4 : *n*(*umeri*) *Palmyr*(*enorum*).

P. 334. A Micia Veczel.

103) S I L V A
N O D O
M E S T I C O
VIR MARE
e X V PO·SVI

Ibid. Même provenance.

104) SILV
DOM
AVR VAL
ENTINA
V · S · L ·

Ibid. A Köboldogfalva.

105) SIL · DOM
*de*O · PRAESEN*ti*

Ibid. A Varhely (*Sarmizegetusa*).

106) DEO AETERNO ET IVNO
N I ET ANGELIS
M PROCILIVS APHRODI
SIVS AVG COL METROPOL
ET SEXIMIA HERMIONE
ET PROCILIA FILIA
COLITORIBVS D D P

Ibid. Même provenance.

107) D M
M DOMITI PRI
MI VIX · AN · LX
COLLEG · FABR

Ibid. Même provenance. Épitaphe métrique.

D M
108) HIS EGITVR ERRIS
ANONA · QVAM
GENERNT PERGAMS
EXCELSO MONE SVPER
POSTA PASCBVS NSO (*sic*)
NIS TTVLVM ▨
NVS ▨

Ibid. Même provenance.

109) AESCVLAPIO
ET HYGIAE
A V G V S T
C TITIVS AGA
THo PVS AVG
COL SISCIAE E
SARM EX VOTO

Ibid. Même provenance.

110) NVMINI AVG
ÆSCVLAPI
SACRVM
L BONONIVS
SATVRNINVS
EX · VISO LIB

P. 335. Même provenance.

111) AES E AYG
PRO SALVTE
AELIAE FLOR
▨
▨
V · S · L · M

Digitized by Google

Ibid. Même provenance.

112)
. . . . . N T
. . . . . ANS ·
. . . . *a*VG·COL·
PAR · CVLTORVM
*ex u*ISV FECIT
ex · D · D· D

Ibid. Même provenance.

113)
IMP CAES M IVLIO
PHILIPPO PIO FELICI
AVG PONT MAX
TRB POT XV COS II
N N
DI O
VI O
D MI
N O

Ibid. Même provenance.

114)
▨ E · FEL
GENIO · DOM
DIVINAE
DIOGENES · EVTY
CHEIIS · AVGG
NN · DISP · VII ·
V · S · L · M

L. 4 *Eutyche[t]is*; l. 5 *vi[c](arius)*

Ibid. A Veczel, marque de brique :

115)
LEG XIII G
ANNEI SAT
u r n I N I

P. 336. A Varhély (*Sarmizegetusa*).

116)
T ANCHAR · OCTAVIVS
DEC · COL · SARM · METROP ·
PATRONVS · DEC · XV ·
PORTICVM · PER PEDES ·
· XXXXV
OB HONOREM PATRONATVS ·
EX SVO · FECIT ·

La *decuria XV* est une *decuria fabrum* (cf. *C. I. L.*, III, n° 7905).

P. 364-392. V. Parva. Inscriptions de Roumanie.

P. 364. A Drobeta.

117)
DIVO MARCO AN
TONINOPIO PATR
imp. caes m aureli
commodi antoni
5 *ni* AVG *germ. sarm. pont.*
max trib. pot. ui cos. iii P · P
R · P · M · H · D ·

Le nom de Commode martelé. — L. 7 : *r(es)p(ublica) m(unicipii) H(adriani) D(robetae)*.

P. 367. Même provenance.

118)
IMP · CAES · L · SEPT · SEVERI · PI
PERT · AVG · ARAB · ADI · PARTH
MAXIMI F DIV M ANTONIN
PII GERM SARM NEP DIVI
5 ANTONIN PII PRONEP DIVI
HADR ABNEP DIVI TRAIAN
PARTH ET DIVI NERVAE ADNEP
M AVREL ANTONINO AVG
R P COL SEPT DR

Date : entre 198 et 210. — L. 9 : *r(es)p(ublica) col(oniae) Sep(timiae) Dr(obetae)*. Il résulte de ce texte que le municipe de Drobeta fut érigé en colonie par Septime Sévère.

Digitized by Google

P. 374-375. A Racari. Fragment d'un diplôme militaire.

119)

Face externe :

IMP CAESAR *diui hadriani f. diui traiani*
PARTH NEP *diui neruae pronepos t.*
AELIVS HAdrianus antoninus aug. pius
PONT Max. tr. pot... imp. .cos...p.p.
MAVRIS EQuit et pedit. qui sunt in moe
SIA SVper sub... leg.....

Face interne :

IMP CAES *diui hadriani f. diui traiani*
PARTH *nep. diui neruae pronep. t. ael.*
HADRI *anus antoninus aug. pius pont*
MAx. *trib. pot.....*

Cf. *C. I. L.*, III, dipl. LXVII : mention des corps de *Mauri gentiles* de la Mésie supérieure.

P. 381. A Romula, dans un *mithreum*.

120)

I
SOLINVIC
TOMITRAe
LIBR CVM
ANTON Zo
iLO · ACT
N · S · ▨

L. 5 : *libr(arii) cum Anton(io) Z[oi]lo act(ario) ... n(umeri) S(urorum)*; le dernier mot peut être [*s(agittariorum)*] ou [*(p(osuerunt)*]. Cf. *C. I. L.*, III, n° 8032, etc.; XIV, n° 2255.

P. 383. Même provenance. Marque de tuile :

121) ▨ ORCSMVCRO I

Pteut-être : *leg(io) V M(acedonica), s(chola) c(ivium) R[om(anorum)]*. Première mention d'un collège militaire de ce genre.

P. 386. A Celei (*Sucidava*).

122) *d* E A E N E M E S I
PRO SALVTE AVGG
CVRIALES TERRT ΣVC
TEMPLVM A SOLO
RESTITVERVNT

L. 3 : *curiales territ(orii) Suc(idavensis)*.

JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE (BONNER JAHRBÜCHER), CXXII, 1912-1913.

P. 368-374. J. Hagen. Relevé des signatures de poteries retrouvées à Vetera dans les fouilles des années 1910-1912. Vases sigillés :

123) Fabricants italiens : *Annii*, avec leurs ouvriers *Crispus* et *Sextus*; *Ateius* ou *Gnaeus Ateius*

Digitized by Google

et ses ouvriers *Crestus*, *Evhodus*, *Xanthus*, *Zoilus*; *Avillius* avec *Mena*; *Crispus*; *Diomedes*; *Felix*; *Felix Naevii*; *Fronto*; *Niger*; *M. Perennius Tigranus*; *Protus*; *L. Gellius Quadratus*; *L. S. G.*; *Umbricius Philologus*; *Rasinius*; *C. Sentius Suavis*; *Titus* et ses ouvriers *Thyrsus* et *L. Tettius*.

Fabricants du Sud de la Gaule: *Aquitanus*, *Ardanus*, *Bassus*, *Cas... Felix*, *Ingenius*, *Maccarus*, *Perrus*, *Primus*, *Sarius*, *Secundus*, *Tertius*, *Vapuso*.

P. 390-394. Du même. Briques légionnaires de la même provenance.

124) *Leg. V.*: *Au.*; *B.*; *L. V. A.*; *L. F.*; *P.*; *T. A.*; *Ae(mili)*; *Avitus*; *Blaesi*; *...diloni*; *Cl(emens)*; *Cupiti*; *Crispi*; *Domiti*; [*Iuc*]*undi*; *Juli*; *Laeti*; *T. Luseni*; *Meti*; *Niger*; *...rin*; *Severi*.

Leg. XV: *Pr.*; *Pr. L. S. M.*

Leg. XXX: *V. V.* (*Ulpia Victrix*).

JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, 1913.

P. 313-846. A. M. Woodward. Inscriptions grecques de Thessalie et de Macédoine; textes inédits et lectures nouvelles de textes déjà publiés; plusieurs sont de l'époque romaine.

P. 322. Nouvelle lecture et commentaire du n° 1295 *c* des *Inscr. graec.*, IX, 2 (règne d'Auguste).

P. 337. Nouvelle lecture et commentaire d'une inscription de Dranic ou Idranatsa (*Arch. Zeit.*, XXXVIII, 1880, p. 159), datée de 194 ap. J.-C. et concernant la condition de l'*ager publicus* d'une cité provinciale sous l'Empire; il y est question d'un gouverneur de la province de Thrace appelé Junius Rufinus.

JOURNAL OF ROMAN STUDIES, II, 1912.

P. 21-24. H. Dessau. Centurions bretons: *C. I. L.*, XIII, n°s 6679, centurion de la XXIIe légion, à Mayence, originaire de Lincoln (*Lindum*); *ibid.*, VIII, n°s 2877, 2907, 2638, à Lambèse, centurions ayant servi dans les légions de Bretagne.

P. 53-64. W. J. Phythian-Adams. Le problème des grades mithriaques, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

P. 78-109. W. M. Calder. Inscriptions d'Antioche de Pisidie; 43 numéros.

P. 86 et fac-similé p. 78.

125)

ΣΑΤΟΡΝ · ΣΕΚΟΥΝΔΟΝ
ΤΟΝ ΛΑΜΠΡ · ΑΠΟ ΕΠΑΡΧΩΝ
ΚΟΙΝΟΝ ΑΠΑΝΤΩΝ ΤΩΝ ΥΠΗ
ΚΟΩΝ ΣΩΤΗΡΑ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ
Η ΤΗΣ ΛΑΜΠΡΑΣ ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ
ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ ΒΟΥΛΗ Ϛ

Digitized by Google

Saturninus Secundus était gouverneur de la province de Pisidie, formée en 295 ap. J.-C. avec Antioche pour capitale. Date probable : milieu du IVe siècle.

P. 88.

126) ε]πι πρ-
τρικι-
ων κο-
μεντ-
αρη-
σιων
ευτυχου,

Eutychus était sans doute un gouverneur de Pisidie à l'époque du Bas-Empire ; des *patricii commentarienses* étaient attachés à son *officium*.

P. 96.

127)

Λ ΓΕΛΛΙΩΥ Ρ[redacted]ΙΝ
Τ πολυ ΙΣΤΟΡΙ ΑΡ
ΧΙΑΤρΩ και ΑΠΟ
ΜΟΥσΕΙΟΥ ΚΑΙ ΔΟΥ
5 ΚΗΝΑΡΙΩι ΤΟΥ ΚΥ
ΡΙΟΥ ΗΜΩΝ ΜΕΓΙΣΤΟΥ
ΚΑΙ ΑΝΕΙΚΗΤΟΥ ΚΑΙ
ΘΕΙΟΤΑΤΟΥ ΑΥΤΟΚΡΑ
ΤΟΡΟΣ Μ ΑΥΡΗΛΙΟΥ
10 ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ ΣΕΒ
ΙΟΥΛ ΑΥΡ ΓΕΛΛΙΟΣ
ΛΟΥΚΙΟΣ ΣΑΓΑΛΑΣΣΕΥΣ
ΤΗΣ ΠΡΩΤΗΣ ΤΗΣ ΠΙΣ
ιδιας και καλ ΛΙΣ της

L. 2-3 : *archiatro* ; l. 3-4 : *a museo*, office alexandrin. L'empereur mentionné est Caracalla ou Elagabal.

P. 99.

128) [illegible]
SER · PROCVLO
II VIR · AVG · TRIB ·
MIL · LEG · III · CYRE
NAIC · IVRIDICO ALE
5 XANDREAE · ET · AE
GYPTI · PROC ·
NERO*nis* *cl*AVDI
CA*esaris* AVG GER
MA*nici* *pr*OVIN
10 CIAE *capp*ADOCI
AE · ET · CILICIAE ·
ALA AVG GERMA
NICA · H · C ·

L. 2 : *aug(uri)* ; l. 14 : *h(onoris) c(ausa)*.

P. 100.

129) *n*ERONI CLAV
DIO DRVSO GERM*a*
· *n*ICO

Digitized by Google

P. 101.

130) C · ARrio c.f.
Q V I R I N
C A L P urnio
f r o n t i n o
5 H O N O R a t o
C · V · iii uir mone
TALI AAA ff quaes
TORI CANdidato
PRAETORI CANdidato
10 A V G V R I C O S pa
T R O N O C O L pos
TVL POp IN theATRO
V I C V E N E R I V S

Cf. *C. I. L.*, III, nos 68110-6812. L. 7 : *a(uro) a(rgento) a(eri) [f(lando) f(eriundo)*; l. 11-13 : *[pos]tul(ante) po[p(ulo) i]n [thea]-tro, vic(us) Venerius.*

P. 102.

131) P A V L I N O
MIL · LEGIONIS XII
FVL · SACERDOti
IMP · CAESARis
5 VESPASIANI · AVG
II VIR II Q IIII
T F L A V I V S
C A L P V R N I A
N V S H I E R O C L E S
10 H C

L. 3 : *Ful(minatae)*; l. 6 : *II vir(o) II, q(uinquennali) IIII*; l. 10 : *h(onoris) c(ausa).*

P. 104.

132) ... .
QVAESTORi candid
LEG · I SIAE · TRIB
C A N D · D E S I G ·
VIC · CERML
D D

L. 4 : *vic(us) Cermal(us).*

Ibid.

133) pONTIFex maximus
tRIBVNICiae potes
tATIS COS. . . per
C ALIVM . . . . .

C. Al(l)ius était probablement un *legatus Aug. pro praetore* de Galatie, identique peut-être au C. Allius Fuscianus, légat d'Arabie (*C. I. L.*, III, 1415[2]), qui vivait aux environs de 200 ap. J.-C.

P. 108.

134) c·iulIO REGIS TARCONDI
MOTI PHILOPATORIS F
STRATONI DVOuiro

On connaît deux rois de la Cilicie orientale au 1er siècle av. J.-C. et au 1er siècle après, appelés Tarcondimotus ; [*C. Jul*]*ius* (?) *Strato*, fils de l'un d'eux, était citoyen romain.

P. 121-152. F. Haverfield et Stuart Jones. Sculptures romaines de Bretagne. Fac-similés d'un certain nombre d'inscriptions accompagnées de bas-reliefs.

P. 233. F. Cumont et J. G. Cf. Anderson. A Kureller (Pont).

Digitized by Google

D *m*
135) L IV*lius m*AX I*mus*
SIG · VET · LEG · V · M*ac*
VIX AN · LXIII · POS ·
5 PATRIA SVA

Λ · ΙΟΥΛΙΟΣ ß ΜΑΞΙΜος
βεΤΡΑ ß ΛΕΓ ß Ε ΜΑΚ ß Κ
ΙΟΥΛΙΟC ß ΜΑΞΙΜΙΝος
ΠΑΤΡΙ ß ΜΝΗΜΗC
10 ΧΑΡΙΝ

L. 2 : *sig(nifer) vet(eranus)*.

L. 7 : [βε]τρανὸς λεγ(εῶνος) ε' Μαχ(εδονικῆς).

P. 237-266. W. M. Calder. Inscriptions de Phrygie; 21 numéros (en partie, lectures nouvelles de textes déjà connus).

P. 241. A Julia-Ipsus.

136)
FAVONIO COS · PRO
COS · ASIAE XV VIRO
SACR FACIENDIS SODA
LI AVGVSTAL III VIR CEN
5 TVR EQVI RECOGNOSC
CENSORIA POTESTAT
LEG DIVI AVGVSTI ET TI
CAESARIS AVGVSTI

L. 4-6 : *III vir(o) centur(iis) equit(um) recognosc(endis) censoria potestate*; cf. Suet. *August.* 37.

ID., 1913.

P. 116-126. R. Knox Mac Elderry. Conjectures sur le règne de Vespasien : le rôle d'Eprius Marcellus en Asie et de Q. Vibius Crispus en Afrique, principalement d'après les inscriptions.

MUSÉE BELGE, 1913.

P. 289 et suiv. Halkin. Le diplôme militaire de Flémalle-Haute (*C. I. L.*, XIII, nº 3606).

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITA, 1913.

P. 114. E. Stefani. A Baschi (Ombrie). Sur une tuile, marque de potier déjà connue (*C. I. L.*, XV, nº 526).

P. 117. G. Mancini. A Rome, via del Porto di Ripa Grande.

137) MERCVRIO
AVG
SACRVM

P. 120. Via Salaria.

138) P · VIBI
FELICIS
COLLEGIO
CENTONARIORV
VIX ANN
XXXXV

P. 124-141. D. Vaglieri. A Ostie. Funéraire et fragments.

P. 143-148. M. Della Corte. A Pompéi, via dell' Abbondanza. Graffites : 31 numéros, pour la plupart inscriptions électorales, au nom de candidats déjà connus. Plusieurs mentions du collège des *fullones*. Entre autres :

P. 147.

139) FVLLONES · VLVLAM *ego* CANO NON ARMA VIRVMQ

Digitized by Google

Parodie de Virgile. *L'ulula* était l'oiseau de Minerve, patronne des *fullones*.

P. 158. N. Putorti. A Reggio de Calabre.

140)

IMP · CAESARI · DI
VI · TRAIAN · PAR
THICI · F · DIVI · NER
VAE · NEPOTI · TRA
IANO · HADRIANO
AVG · PONT · MAX · TRIB
POT · IIII · COS · III · P · P ·
D · D ·
PVBLICE

Date : 120 ap. J.-C.

P. 153. Même provenance.

141)

T · SEXT · T · F · VETVR ·
LATERANO · C P ·
PATRONO · OB MVL
TA MERITA · PAREN
TIVM · EIVS ·
REG · IVL ·
D · D ·

P. 163 C. Q. Giglioli. A Leprignano (Étrurie). Funéraire, déjà publiée au *C. I. L.*, XI, n° 3969, d'après une copie défectueuse.

P. 171. G. Mancini. A Rome, via Palermo (fondations du nouveau ministère de l'Intérieur).

142)

+ HIC IACET SATVRNINA ꝑ CVM ꝑ
FILIIS QVI FILII ꝑ VALENTINVS ꝑ
VIXIT ANN ꝑ V ꝑ M ꝑ II ꝑ ET EVSEBIVS
VIXIT ANN ꝑ VIIII ꝑ DEPOSITVS
DIE KAL ꝑ IVNIARVM ꝑ POST
CONS ꝑ OPILIONIS +

Date : 525 ap. J.-C.

P. 172. Vicolo della Pelliccia. Funéraires et fragments.

P. 173. Via Labicana. Funéraires. Entre autres :

143)

HAVE
ALEXA · PISTOR
AN · VIX · XX

144)

PRIMILLA
ORNATRIX

P. 175. D. Vaglieri. A Ostie. Sur un fragment d'architrave.

145)

.....ORIBVS · AC TRIVMFAT · SEMPER · AVGVST · VALENTINIANO · THEODOSIO · ARCH*adio*
.....TE · AC · BEATITVDINE · CLEMEN . . . . . *tempo*RVM . . . . . OPSEQ·
.....TVLEIVS · HERCVLIVS · V · C · ANNONA*e* *pra*EFECTVS. . . . . *ae*DIFIC*a*VIT

Date : entre 383 (date de la nomination d'Arcadius au titre d'Auguste) et 392 (mort de Valentinien II).

P. 176. Même provenance.

146)

DIVO · PIO
COLLEG · FA*brum*...
CVRAM · AGENTIBVS · C · PLOTIO CA. .....

P. 176 182. Même provenance.

Digitized by Google

Fragments et marques de potiers.

P. 183. Même provenance Sur quatre cippes terminaux d'une *area* de temple.

147) I·O·M·S

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) s(acrum).

P. 186. A. Maiuri. A Cumes.

148) *a s i* A T I C V S
..... *p r* A E F · C O H · I
....VRVM · PR · QVAEST · CVR ·
PEC· P V B · C V M I S
F I L I A E

L. 3 : [*Ast*]*urum* ou [*Lig*]*urum*. L. 3-4 : *cur(ator) pec(uniae) publ(icae).*

P. 190-192. M. Della Corte. A Pompéi. Graffites; 19 numéros, pour la plupart relatifs aux élections.

149) LARIIS SANCTOS
ROGO T*e* VT

150) L · A · C · ÆD
T I G I L L I N V S
C E L E R A F R

L. A(lbucium) C(elsum) aed(ilem) Tigillinus Celer Afr(icanus?) (rogat).

P. 204-220. D. Vaglieri. A Ostie.

P. 205. Sur une conduite d'eau en plomb :

151)
a) A FABI DIOGENIS
b) M QVINTILIVS ORTPHVS FEC (sic)

P. 210. Sur un torse viril nu en marbre :

152) .... ATIL·T·F·P·GLYCO
d e O · INVIC · MITHR ·
D D

P. 211. Sur un fragment d'architrave :

153) . . . . . INVICTISSIMORVM
. . .*praefectus* ANNONAE AETERNAE VRBIS
. . . . . *dedi*CAVITQVE

P. 214-815. Fragments d'inscriptions honorifiques et funéraires; 22 numéros.

P. 214.

154) . . [redacted] . .
. . . . . .
. . . *c l* E M E N T
*annon*AE ⌀ PRAE*fectus*

P. 222. Della Corte. A Pompéi. Graffiti concernant des gladiateurs.

155) OCEANVS · L XIII V ARANCITVS L [redacted]IIII

156) PISTIARIO

[*Bes*]*tiario?*

157) SEVERVS·L XIII·ALBANVS·SC·L·XIX V

Sc(auri) l(ibertus).

Digitized by Google

Sur Oceanus, cf. *C. I. L.*, IV, n° 1422; sur Severus, *ibid.*, n° 4870.

P. 223-224. Même provenance; trois inscriptions électorales, au nom de candidats déjà connus.

P. 227. G. Mancini. A Rome, via Ostiense. Funéraire.

P. 233-236. D. Vaglieri. A Ostie, fragments divers; 31 numéros.

P. 234

158) CALPVRNIVS · IO
VINVS · IVLIO · CH
A · RELAMPE · FRA (*sic*)
TRI · CARISSIMO · FE
CIT · SACERDOTI ·
MATRI · DEVM · COLO
NIAE · OSTIENSIVM
QVI · INDVXIT · ARBO RES X
VIIII VIXIT · ANNIS · XLVIII
MENSIBVS · II

La formule *induxit arbores XVIIII* se rapporte à la cérémonie mentionnée par les Fastes de Philocalus sous cette forme : *arbor intrat*.

P. 236. Même provenance. Marques de potiers.

P. 237. A Ostie, sur le Forum (en face du temple de Vulcain). Base de statue, de la seconde moitié du IVe siècle.

159) TRANSLATAM · EX · SOR
DENTIBVS · LOCIS ·
AD ORNATVM · FORI
ET · AD · FACIEM · PVBLICAM
CVRANTE · P · ATTIO
CLEMENTINO · V · C ·
PRAEF · ANN ·

P. 242. A. Maiuri. A S. Giovanni Incarico, sur le territoire de Fabrateria nova (entre plusieurs autres funéraires) :

160) D M S
C · SVLPICIO
FIRMO
AVG · FABR ·

MARITOPTV (*sic*)
MO

L. 4 : *Aug(ustali) Fabrateriae*; cf. *C. I. L.*, X, n° 5592.

P. 246. Du même. A Minturnes; fragment d'une inscription concernant des affranchis de la *gens* Cornelia (cf. *C. I. L.*, X, n° 6028).

P. 248. Du même. A Teano. Inscription votive sur un fragment de terre cuite; la divinité honorée n'est pas nommée.

P. 249-256. Della Corte. A Pompéi. Inscriptions électorales, marques d'amphores, graffiti.

P. 268. P. Orsi. A. Syracuse. Funéraires.

P. 284-285. A. Della Seta. A Gubbio. Funéraires.

P. 290. Même provenance.

161) T · VASSIVS
I · I ·
FAVENTINVS
SEVIR

P. 295. A Cesano (Étrurie). Funéraires.

Digitized by Google

P. 299-307. D. Vaglieri. Inscriptions d'Ostie.

P. 299. Sur le côté d'un cippe (l'inscription de la face antérieure a disparu).

162)

*dedica*TA · VII · IDVS · SEPTE*mbr.*
ATTICO · ET · PRAETEXTA*to cos.*
PER Q Q . . . . .
C · TANNONIO · SABBATIO . . . . . .
/ROGATIONE · E · IVLIO . . . . . .
C V R
A·EGRILIO · LEONTIO · C · PO . . . . .
C · MVNDIO · FELICE · C · E. . . . . .

Date 242 après J.-C.

P. 300-302. Fragments divers.

P. 302. Marques de potiers.

P. 303. Au temple de Vulcain.

163)

A · EGRILIVS· PLARIA*n*VS
PRAEF · AERARI · MILIT*aris* ·
P · C · PONTIF · VOLK . . . . .

L. 3 *p(atronus) c(oloniae)*.

Cf. *C. I. L.*, XIV, nº 72.

P. 308-310. Della Corte. A Pompéi. Inscriptions graffites électorales.

P. 311. A. Meomartini. A Bénévent.

164)

· A C E S I · H · P · C
L · STAIO · L · FIL · STEL ·
S C R A T E I O · M A N I
LIANO . PR · CER · I · D ·
5 QVINQ.
FIL · EQ · ROMANI · AR
CHIATRI · BENEVEN̄T
HIC · PRIMVS · OB HO
NOREM · CERIALITAT
10 TESSERIS · SPARSIS · IN
AVRVM · ARGENTVM · AES
VESTEM · LENTIAMEN · CETE
RAQ · POPVLO · DIVISIT ·
L · STAIVS · EVTYCHVS · AVVS
15 ET · TATIANA · AVIA · L · D · D · D

Sur le côté gauche :

POMPEIANO · ET
PELINIANO · COS

Date 231 après J.-C. — Cf. *C. I. L.*, IX, nº 1655. — L. 1 : *h(onorati) p(raetura) c(eriali)?* L. 4-5 : *pr(aetori) cer(iali) i(ure) d(icundo) quinq(uennali)*.

P. 319. N. Putorti. A Bova (pays des Bruttii). Borne milliaire portant deux inscriptions :

165)

a)
IMP CAES MA
VAL MAXENTIVS
P F INVICTVS
AC PERPETVVS
SEMPER AVG

b)
DD · NN
INVICTISSIMIS

Digitized by Google

IMPERATORIBVS
VALENTINIANO
5 ET VALENTI
AA GG BONO
R P NATIS

L. 6 et 7 : *bono r(ei) p(ublicae) natis.*

NOUVELLES ARCHIVES DES MISSIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES, nouvelle série, fasc. 8, 1913.

L. Poinssot. Inscriptions de Thugga découvertes en 1910-1913 et nouvelles lectures d'incriptions déjà publiées, suite des articles du même auteur dans le même recueil, XIII, 1906, et XVIII, 1909: 119 numéros.

P. 4, n° 2. Au sud du Forum.

166) DIS AVG · SACR ·
GENIO THVG AESCVLA*pio*
SALVTI · VICTORIAE ·
TI · CLAVDIVS · ABASCANTVS
SVO · ET SODALIVM · NOMINE
S · P · F ·

L. 2 : *Genio Thug(gae).*

P. 7, n° 3. Dédicace à Minerve, en partie déjà connue.

P. 12, n° 8. Dédicace à Caelestis : reconstitution de l'ensemble, par le rapprochement de fragments déjà connus.

P. 14, n° 9. Nouvelle lecture de la plus longue des dédicaces des *templa Concordiae.*

P. 16, n° 12. Dédicace à Dioclétien et à Maximien, en majeure partie déjà connue.

P. 21, n° 14. Premier et second linteaux de la dédicace du temple de Mercure (les sept autres déjà connus).

167) Voir à la page suivante.

Reconstitution de tout l'ensemble.

P. 88. n° 20. Au Forum.

168)
PLVTONI AVG SACRVM ·
GENIO · VICI · VICINALES · FECER

P. 31, n° 23. Même provenance.

169) SATVRNO · AVG · SAC ·
CIVITAS · THVGGENSIS · TEMPLVM · VETVSTATE CONSVMPTVM
SVA · PECVNIA · RESTITVIT IDEMQVE · DEDICAVIT

P. 35, n° 31. Même provenance Sur une base portant de l'autre côté une dédicace à Antonin (ci-dessous, n° 174).

170) DIVVS
AVGVS
TVS ø

L. 1 :v et s liés. Date, d'après la forme des lettres : IIIe siècle.

P. 37, n° 32. Même provenance.

171) IVLIA
DIVI
AVGVSTI

P. 38, n° 33. Dans le fort byzantin.

172) Voir à la page suivante.

Date : fin de 36 ou début de 37 ap. J.-C. L. 4 : les mots *aram Aug(usti)* désignent sans doute un autel dédié à Auguste.

Digitized by Google

167.

a) b)

Q · PACVVIVS · SATVRVS · FL · PERP · AVGVR · C · I · K · E*t* NAHANIA *victoria* FL · PERP · A*d op.is* . . .

OMNIQVE CVLTVM AMPLIATA PECVNIA FECERVNT ITEM PORTICVM ET *aream* · MACELLI · PAGO PATR*i*. . .

172)

IMP · TI · CAESARI DIVI AVG · F · AVG · PONTIF · MAXIMO TRIBVNIC · POTEST · XXXVIII · COS V ·
L · MANILIVS · L · F ARN · BVCCO · II · VIR · DEDICAVIT ·
L · POSTVMIVS · C · F · ARN · CHIVS PATRON · PAG · NOMINE · SVO · ET · FIRMI · ET · RVFI · FILIORVM ·
FORVM · ET · AREAM · ANTE · TEMPLVM · CAESARIS · STRAVIT · ARAM · AVG · AEDEM · SATVRN · ARCVM · D · S · P · F · C ·

P. 47, n° 35. Nouveaux fragments d'une dédicace à Claude, en partie déjà connue.

173)

IMP ⊗ TI ⊗ C*l*AVDIO ⊗ CAESARI ⊗ AVG *germa*NICO
PONTIFIC*i* MAXIMO ⊗ TRIBVNICIA ⊗ POT *cos. imp. ii*

L⊗IVLIVS⊗L⊗F⊗COR⊗CRASSVS⊗AEDIL⊗ORNAM⊗TR⊗M*il. leg. xxi rapacis in germ.*
PRAET⊗FAB*r* IIVIR AVGVR IIVIR QVINQVE*nnalis des. pat pagi ded.*
C ⊗ CAESETIV*s* C ⊗ F ⊗ ARN ⊗ PERPETVVS SACERDO*s*. . . . . .
PATRO*n*VS ⊗ PAGI ⊗ THVGGENSIS ⊗ NOM*ine suo et fil* . . .
ET ⊗ PERPETVI ARCV*m* *d. s. p f c.*

L 3 *Aedil(is) ornam(entarius).*

Inscription dédiée d'abord à Caligula; après sa mort elle fut martelée et regravée au nom de Claude (41 ap. J.-C.). On remarquera la présence insolite du prénom *Imp(erator)* devant *Ti. Claudius.*

P. 52, n° 7. Au Forum, sur la même base que la dédicace à Auguste reproduite ci-dessus, n° 170.

Digitized by Google

174)

IMP · CAES · DIVI · HA
DRIANI · F · DIVI · TRAIA
NI · PARTHICI · NEPOTI ·
DIVI · NERVAE · PRONEPO
TI · T · AELIO · HADRIANO ·
ANTONINO · AVG · PIO · TRI
BVNICIAE · POT · COS · DESIG
NATO · II · PAGVS · ET · CIVI
TAS · THVGG · D · D · P · P ·

Date : entre le moment où furent connues à Dougga la mort et l'apothéose d'Hadrien (10 juillet 138) et celui où Antonin acquit la seconde puissance tribunice (10 décembre 138).

P. 53 63, nº 38. Portique du Forum. Sur l'architrave :

175)

Côté sud :

*pro salv*TE IMP · T · AELI · HADRIANI · ANTONIN*i augusti pii liberor*VMQ · EIVS

Côté ouest :

Q· GABINIVS M·FIL·QVIR·FELIX FAVSTINIANVS CVM DATO ET PROCESSA FILIS SVIS

Côté nord :

PORTICVS FORI *col*VMNIS ET CONTIGN*ati*ONE ET LACVNARIBVS OMNIQ · CVLTV PARIETVM·SVA *pec. ornat*AS PAGO PATRIAE DED ·

P. 64, nº 39. Près des Thermes, dédicace à Marc Aurèle (*Ann. épigr.*, 1912, nº 47).

P. 83, nº 43. Au Forum.

176)

IMP · CAES · DIVI · ANTON*ini filio*
DIVI · VERI · PARTHICI · M*aximi*
FRATRI · DIVI HADRIANI NE*poti di*
VI · TRAIANI · PARTHICI · PRONE*poti di*
VI · NERVAE · ABNEPOTI · M · AVREL*io an*
TONINO · AVG · ARMENIACO · ME*dico*
PARTHICO · MAXIMO · GERMANIC*o pon*
TIFICI·MAXIMO·TRIB·POTEST·XXV*ii imp.*
VI · COS · III · P P · *ocos.*
NANNEIA · INSTANIA · FIDA · OB · H*onorem*
FLAMINICATVS COLOSSOS DVO*s quos ex*
HIS XXX·MIL·N·FROMISIT·C·TER*entius iu*
*l*IANVS · PROHERES · D*edicauit*

Date : 172-173 ap J.-C.

P. 89-105, nº 46. Nouvelle restitution de la dédicace du *macellum*.

P. 111, nº 51. Dar El-Acheb.

Digitized by Google

177)

FVLVIAE ø PLAVTILLAE ø AVG ø
SPONSAE
IMP ø CAES ø M ø AVRELI ø ANTONINI ø AVG ø
NVRVI
IMP ø CAES ø L ø SEPTIMI ø SEVERI ø PII ø PERTINACIS ø AVG ø
FILIAE
C ø FVLVI ø PLAVTIANI ø C · V · PRAEFECTI · PRAETOR ·
AC · NECESSARI ø DOMINORVM ø NNN ø SOCERI ø ET ø CONSOCERI ø
AVGG ø CIVITAS ø AVRELIA ø THVGGA ø D ø D ø P ø P ø

Date : 201 ou début de 202 L'inscription a été en partie martelée après l'assassinat de Plautien (22 janvier 205).

P. 116, nº 52. Près des Thermes.

178)

c. FVLVIO · PLAVTIANO · PRAEF · PRAET ·
AC · NECESSARIO · DOMINORVM · NNN ·
AVGGG · SOCERO · *et* CONSOCERO · AVGG.
PATRI · FVLVIA*e* *pl*AVTILLAE ·
AVG ·
CIVITAS · AVRELIA · THVGGA · D · D · P · P ·

Contemporaine de la précédente et martelée au même moment.

P. 118-123, nº 53. Restitution de la première dédicace de l'arc de Septime Sévère : façade est (en partie déjà connue).

179)

imp. caes. dini m. antonini SAR · FIL · DIVI COmmodi
*fratri diui antonini pi*I NEPOT DIVI HADRIANi *pronepot*
*divi traiani part. a*BNEPOTI DIVI NERVAe ADnepoti
*l. septimio se*VERO PIO PERTINACI AVG ARAB · ADIAB PART.
5 *max. pont. max. trib. po*T XIIII IMP·XII·COS·III PROCOS PP·E I
*imp. caes. l. sep*TIMi SEVERI PII PERTINACIS AVG · ARAB
adiab. parth. max. pont. max. filio
*m. aurelio an*TONINO *aug. pio felici et iuliae augustae*
imp. caes. l. septimi SEVERI PII *pertinacis aug.* ARAB
10 *adi*AB PARTH MAX · PONT. *max.* CONIVGI
*conditori*BVS MVNICIPII SEPTIMII AVRELII LIBERI THVGGENSIS
*respu*BLICA FECIT · D · D · P · P ·

Date : 205.

Digitized by Google

P. 124-136, n° 54. Restitution de la seconde dédicace de l'arc de Septime Sévère : façade ouest, contemporaine de la précédente.

180)

IMP · CAES. L. SEPTIMI SEUERI PII PERTINACIS AUG. FILIO
DIVI M. ANTONINI SARM · NEPOT · DIUI PII PRONEPOT. DIUI HADRIANI ABNEPOT ·
DIUI TRAIANI ARABICI PARTHICI ET DIUI NERUAE ADNEPOTI
IMP · CAES · M · AURELIO ANTONINO AVG · PIO FELICI TRIB. POT · VIII · CS · II
5 PROCS · P · P · ET P · SEPTIMIO SEVERO GETAE CAES · AVG · NOB
CAES. IMP · CAES · L · SEPTIMI SEVERI PII PERTINACIS AVG · ARAB ·
ADIAB. PART · MAX · PONT · MAX · FILIO
IMP. CAES. M. AVRELI ANTONINI AUG. PII FELICIS FRATRI
RESPUBLICA MUNICIPII SEPTIMII AURELI LIBERI THUGGENSIS
10 FECIT D. D. P. P.

P. 141-147, n° 58. Nouveaux fragments et reconstitution d'une dédicace à Caracalla, datée de 214.

P. 152-154, n° 62. Nouveaux fragments et nouvelle lecture d'une dédicace à Alexandre Sévère, datée de 231-232.

P. 155, n° 63. Au Forum.

181)

IMP · CAES · DIVI SEPTIMI SEVERI NE
POTI DIVI MAGNI ANTONINI PII FILIO
M · AVRELIO SEVERO ALEXANDRO PIO
FELICI AVG PONT · MAX PATRI PATRIAE
5 RESPVBLICA MVNICIPII SEPTIMII AVRE
LII LIBERII THVGGENSIS DEVOTA NVMINI
MAIESTATIQVE EIVS D · D · P · P ·

P. 156-163, n° 65. Fragments de la dédicace d'un portique du temps de Gallien.

P. 163, n° 66. Près du fort byzantin.

182)

CORNELIAE · SALONINAE · AVG
CONIVGI · IMP · D · N · GALLIENI ·
PII · FELICIS · AVG · RESP · COL ·
LICINIAE · SEPT · AVREL · ALEX ·
THVGG · DEVOTA · NVMINI · MA
IESTATIQVE · EIVS ·

P. 166-172, n° 68. Dédicace en l'honneur de Maximien, au nom du proconsul Aurelius Antochius; déjà connue en partie. A ce propos, additions aux Fastes des provinces africaines : proconsuls des années 285-308 mentionnés dans les inscriptions de Dougga.

P 204, n° 90. Au Forum.

183)

C · SEDIO AFRICANO
OB INSIGNEM MVNI
FICENTIAM EIVS ET AMO
REM IN PATRIAM MVLTIS
5 AC MAGNIS DOCVMEN
TIS DECLARATVM

Digitized by Google

RESP · MVNIC · SEPT ·
AVRELI LIB · THVGG ·
D · D. P · P ·

P. 205, n° 91. Même provenance.

184)
C · SEDIO HONO
RATO AFRICANO OB
EGREGIAM INDOEM
ET SVMMVM OBSEQVI
5 VM IN CIVES PATRIAMQ ·
RESPONDENS EXEM
PLO FAMILIAE AC MA
IOR · SVOR · RESP · MVN ·
SEPT · AVR · LIB · THVGG ·
10 D · D · P · P ·

P. 224, n° 116. Près du temple de Mercure.

185) AESCVLAPIO *aug sacr.*
c · VRVENIVS · C · L · V. . .

Ibid., n° 117. Restitution proposée d'un texte déjà connu :

186) CERERI PRATA*riae*

Cf. *C. I. L*, III, n° 3498, *Silvanus erbarius.*

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF ANTIQUARIES OF LONDON, XXIV, 1911 1912.

P. 268. Haverfield. A Corbridge (*Corstopitum*).

187) *d* M
b a RATIES · PAL
MORNVS · VEXLA
VIXIT · ANOS · LXVIII

L. 2-3 : *Palm*[*y*]*renus, vexi*(*l*)· *la*(*rius*).

P. 270. Même provenance.

188) SOLI INVICTO
VEXILLATIO
LEG VI · VIC · P · F · F
SVB CVRA SEX
CALPVRNI AGRICO
LAE · LEG · AVG · PR · PR

Leg. 3 *legion*(*is*) *VI V*(*ictricis*) *P*(*iae*) *F*(*idelis*) *f*(*ecit*).
Date : 163 ap. J.-C.

RENDICONTI DEI LINCEI, 1913.

P. 261-308. Della Corte. Le *pomerium* de Pompéi, d'après les inscriptions et les ruines.

REVUE AFRICAINE, 1913.

P. 63 et suiv. Levi-Provençal. Inscriptions consacrées à Mars comme génie protecteur des villes en Afrique.

P. 163 et suiv. J. Carcopino. La table de patronat de Timgad (*Ann. épigr.*, 1913, n° 25); il s'agirait d'un *flamen* provincial attaché à un *praeses*.

P. 354. R. Cagnat. A Djémila (*Ann épigr.*, 1913, n° 158).

REVUE BIBLIQUE, 1912.

P. 534. Savignac. Nouvel exemplaire de l'inscription grecque d'Abila relative à Lysanias (*C. I. Gr.*, n° 4521 et *Add.*, p. 1174; Dittenberger, *Orientis graeci inscr. selectae*, n° 606;

Digitized by Google

Inscript. graecae ad res rom. part. III, nº 1086) ; confirmant les restitutions proposées au *Corpus* (cf. *Rheinisches Museum*, 1913 p. 634).

REVUE DE PHILOLOGIE, 1913.

P. 289-331. W.-H. Buckler. Vingt-et-une inscriptions grecques de Thyatire, d'époque romaine, dont dix-neuf inédites.

P, 292, nº 1.

189)

Ο ΔΗΜΟΣ · ΚΑΙ ·
ΟΙ · ΠΡΑΓΜΑΤΕΥΟΜΕ
ΝΟΙ · ΡΩΜΑΙΟΙ · ΕΤΕΙ
ΜΗΣΑΝ · ΚΟΙΝΤΟΝ
5 ΒΑΙΒΙΟΝ · ΦΟΥΣΚΟΝ
ΕΠΙΕΙΚΩΣ · ΚΑΙ · ΦΙ
ΛΑΝΘΡΩΠΩΣ · ΠΑ
ΡΕΠΙΔΗΜΗΣΑΝΤΑ

Date probable : deuxième moitié du 1er siècle av. J.-C.

P. 294, nº 2.

190)

ΟΙ ΑΛΕΙΦΟΜΕΝΟΙ ΕΝ ΤΩΙ
ΤΡΙΤΩΙ ΓΥΜΝΑΣΙΩΙ ΕΤΕΙ
ΜΗΣΑΝ ΓΑΙΟΝ ΙΟΥΛΙΟΝ ΜΑΡ
ΚΟΥ ΥΙΟΝ ΛΕΠΙΔΟΝ ΤΟΝ ΑΡ
5 ΧΙΕΡΕΑ ΤΗΣ ΑΣΙΑΣ ΚΑΙ Α
ΓΩΝΟΘΕΤΗΝ ΔΙΑ ΒΙΟΥ ΓΥ
ΜΝΑΣΙΑΡΧΟΥΝΤΑ ΤΟ Ε̄
ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΟΣ ΑΡΤΕΜΙ
ΔΩΡΟΥ ΤΟΥ ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ
10 ΓΡΑΜΜΑΤΕΩΣ

Date probable : vers l'an 25 ap. J.-C. (on sait par une inscription de Sardes que le père du personnage honoré présidait le κοινὸν Ἀσίας au début de l'ère chrétienne). — L. 1-2 : association d'élèves d'un des gymnases de la ville.

P. 297, nº 3.

191)

ΟΙ ΒΑΦΕΙΣ ΕΤΕΙΜΑΣΑΝ Κα
ΑΝΕΘΗΚΑΝ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ
ΚΛΑΥΔΙΑΝ ΑΜΜΙΟΝ ΜΗΤΡΟ
ΔΩΡΟΥ ΛΕΠΙΔΑ ΘΥΓΑΤΕΡΑ
5 ΓΥΝΑΙΚΑ ΔΕ ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΛΑΥΔΙΟΥ
ΑΝΤΥΛΛΟΥ ΤΟΥ ΤΡΙΣ ΓΥΜΝΑ

Digitized by Google

ΣΙΑΡΧΟΥ τὴν ΙΕΡΕΙΑΝ ΤΩΝ
ΣΕΒΑΣΤΩΝ ΚΑΙ ΑΡΧΙΕΡΕΙΑΝ
ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΔΙΑ ΒΙΟΥ ΑΓΩΝΟ
10 ΘΕΤΗΣΑΣΑΝ ΛΑΜΠΡΩΣ ΚΑΙ
ΠΟΛΥΔΑΠΑΝΩΣ ΑΓΝΕΙΑ ΚΑΙ
ΣΩΦΡΟΣΥΝΗ ΔΙΑΦΕΡΟΥΣΑΝ

L. 3 et 4 : Claudia Ammion, fille de Metrodoros Lepidas (Λέπιδα), génitif. Date : vers 50 ap. J.-C.

P. 301, nº 4. Autre dédicace honorifique émanant du même collège des teinturiers.

P. 304, nº 5.

192)

ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ · ΑΣΙΑς
ΥΙΟΝ · ΣΩΚΡΑΤΗΝ ΣΑΚΕρ
ΔΩΤΙΑΝΟΝ ΑΡΧΙΕΡΕΑ Δι
ΑΒΙΟΥ ΤΩΝ ΣΕΒΑΣΤΩΝ
5 ΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΗΣΑΝΤΑ
ΚΑΙ ΠΡΥΤΑΝΕΥΣΑΝΤΑ
ΚΑΙ ΑΓΩΝΟΘΕΤΗΣΑΝΤα
ΕΡΓΩΝ ΤΕ ΑΝΑΘΗΜΑΣΙν
ΚΑΙ ΦΙΛΟΤΕΙΜΙΑΙΣ ΠΑΝΤΟ
10 ΔΑΠΑΙΣ ΑΠΟ ΠΑΙΔΟΣ ΚΟσ
ΜΗΣΑΝΤΑ ΤΗΝ ΠΑΤΡΙΔα
ΚΑΙ ΕΚ ΠΡΟΓΟΝΩΝ ΦΙΛο
ΔΟΞΟΝ ΕΝ ΠΑΝΤΙ ΤΕ Και
ΡΩ ΧΡΗΣΙΜΟΝ ΤΗ ΠΟΛΕι
15 ΚΑΙ ΕΝ ΠΑΣΙΝ ΛΑΜΠΡΩς
ΚΑΙ ΠΟΛΥΔΑΠΑΝΩΣ ΑΝα
ΣΤΡΑΦΕΝΤΑ
ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΩΝ ΜΗΤΡΟΔω
ρΟΥ ΤΟΥ ΘΕΟΔΩΡΟΥ ΑΠΟΛΛΩνι
20 ου ΤΟΥ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ ΠΑΠπα
πΑΠΙΟΥ ΛΟΥΚΙΟΥ ΡΑΜΜΙΟυ
αΝΕΙΚΗΤΟΥ ΔΙΟΜΗΔΟΥς

Date : vers 120-130 ap. J.-C.

P. 311, nº 8 Dédicace en l'honneur d'un poète appelé P. Aelius Menogenes Purichus Marcianus.

P. 312, nº 9.

Digitized by Google

193)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΕΤΕΙ
ΜΗΣΕΝ ΛΟΥΚΙΟΝ ΑΝΤΩΝΙΟΝ
ΝΕΙΚΟΣΤΡΑΤΟΝ ΘΥΑΤΕΙΡΗΝΟΝ
5 ΤΟΝ ΚΑΙ ΑΘΗΝΑΙΟΝ ΝΙΚΗΣΑΝ
ΤΑ ΕΝ ΕΦΕΣΩ ΤΑ ΜΕΓΑΛΑ ΒΑΛ
ΒΙΛΛΗΑ ΑΝΔΡΩΝ ΠΕΝΤΑΘΛΟΝ
ΚΥΖΙΚΟΝ ΚΟΙΝΟΝ ΑΣΙΑΣ
ΑΠΟΒΑΤΗΝ

Date : vers 150 ap. J.-C. — L. 6-7 : Βαλβίλλυα ou Βαρβίλλεια, fête en l'honneur de l'astrologue éphésien Balbillus ou Barbillus, autorisée par Vespasien.

P. 318, nº 12.

194)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΚΛΑΥΔΙΟΝ ΙΟΥΛΙΟΝ
ΠΟΛΥΕΙΔΟΝ ΔΗΜΟΣ
ΘΕΝΗΝ ΟΙ ΑΠΟ ΤΗΣ ΟΙ
5 ΚΟΥΜΕΝΗΣ ΙΕΡΟΝΕΙΚΑΙ
ΚΑΙ Ο ΣΥΝΠΑΣ ΞΥΣΤΟΣ
ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΕΤΕΙΜΗΣΗΝ
ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΩΝ ΤΗΣ
ΑΝΑΣΤΑΣΕΩΣ ΜΑΥΡΗ
10 ΛΙΟΥ ΑΘΗΝΙΩΝΟΣ ΑΡΓΕΙ
ΟΥ ΠΑΡΑΔΟΞΟΥ ΚΑΙ Τ
ΦΑ ΔΙΟΜΗΔΟΥΣ ΣΜΥΡΝΑΙ
ΟΥ ΠΑΝΚΡΑΤΙΑΣΤΟΥ ΠΑ
ΡΑΔΟΞΟΥ

L. 3-6 : il s'agit à la fois du groupe local de la ligue des athlètes de tout l'Empire et de l'association particulière des athlètes de Thyatire. — L. 12 : Φ(λ)α(βίου).

P. 319, nº 13.

195)

ΘΕΑΝ ΙΟΥΛΙΑΝ ΣΕΒΑΣΤΗν
ΤΑΤΑΣ ΠΟΠΛΙΟΥ ΠΡΟΚΛΑ
ΑΓΩΝΟΘΕΤΗΣΑΣΑ
ΕΚ ΔΙΑΘΗΚΗΣ ΙΟΥΛΙΑΣ ΤΗς
5 ΙΟΥΛΙΑΣ ΚΑΙ ΣΠΟΡΙΟΥ ΘΥΓΑΤΡΟς
ΠΡΑΞΑΣΑ ΑΝΕΘΗΚΕΝ

Concerne Livie ou Julia Domna.

Digitized by Google

P. 325, n° 17. Fragment d'une borne milliaire de la route de Sardes à Thyatire, aux noms de Gratien, Valentinien II et Théodose.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1913.

P. 429. Héron de Villefosse. A Rodez.

196) Q T . . . . . .
FLAM*en romae et augusti?*
MAC*ellum* . . . . . *et*
THER*mas*. . . . . *a funda*
MEN*tis* . . . *s. p. restituit*

P. 430. P. Courteault, d'après la *Revue de Gascogne*, janvier 1913. A Ponsan-Soubiran (Gers).

197)
D · M
ΘSCI
TARIS

Ibid. Du même, d'après le *Bull. de la Soc. archéol. du Gers*, 1913, p. 71.

198)
O VINVSIVS
VIOHOSSII FI
CAHENNA SAM
BILII FIL VXS

O(bitus) Vinusius Uiohossii fi(lius) Cahenna Sambilii fil(ia) uxs(or).

P. 446. C. Jullian. Fac-similé d'une inscription de Saint-Martin du Tertre, près de Sens, publiée par M. Héron de Villefosse dans le *Bull. archéol. du Comité*, 1913, p. v).

199)
C R
O C A
P R O
S A L V
5 T E M
I M C A
A V G
T R I H I A
N O

L. 8-9. *Trihiano* (nom de divinité, à moins que ce ne soit une graphie fautive pour *Traiano*).

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, 1913.

P. 225-261. G. Seure. Sur le dieu thrace Ζδελσουρδος. Plusieurs bas-reliefs représentant ce dieu portent des dédicaces de l'époque romaine (déjà publiées : *Inscr. graecae ad res rom. pert.*, I, n° 58; *C. I. L.*, III, n° 8191, corrigé à la p. 2250).

REVUE DES ÉTUDES JUIVES, 1913, II.

P. 54-59. J. Martin. Inscription romaine de Judée, qui proviendrait de Yarma. En cursive de basse époque. Lecture proposée :

200)
.....a
.....nis fauor debitu[s.....
.....l]ocorum antistitis q[ui.....
.....uu]lgus sactilegis mani[bus.....
.....us definitis subuen[it.....
.....in istam uir spectauilis.....
.....ntibus sibi officis ob re[m.....

Digitized by Google

L. 4 : *sactilegis*, pour *sacrilegis*. L. 5 : la mention d'un *vir spectabilis* prouve que ce texte est postérieur à Dioclétien ; d'après certaines particularités paléographiques, il doit être du milieu du IVe siècle.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE, 1913.

P. 281-298. J.-B. Mispoulet. Le diplôme XC du *Corpus*. Discussion des compléments proposés par Mommsen. Ce texte doit dater des environs de 173 et non pas de la période comprise entre 216 et 247.

P. 299-324. A. Reinach. Suite de son voyage épigraphique en Troade et en Éolide.

P. 306. A Guéïkli, provenant d'Alexandria Troas.

201)

M. Aelio Caesari cos. imp. Caesaris T. Aelii Hadriani Antonini Aug. Pii, pont. max., trib. pot. IIII, cos. III, p. p., filio. D. d.

P. 307. Même provenance.

202)
L·AELIO·
AVRELIO COMMODo
IMP · CAESARIS
T · AELIĪ HADRIANI
ANTONINI AVG · PIĪ
PONTIFICIS MAXIMI
TRIB·POTEST·IIII
COS·III·P·P·
F I L I O
D D

P. 309. Nouvelle lecture du *C. I. L.*, III, n° 468.

P. 315. A Kémally, provenant d'Alexandria Troas.

203) DIVI EX PR*ouincia ciuitates*
SEX · QVIN*tilii*

Cf. *C. I. L.*, III, n° 386. D'après l'auteur, il s'agit ici d'une dédicace à un flamine de Nerva, Trajan ou Hadrien : les Sexti Quintilii formaient une des grandes familles d'Alexandria Troas au temps des Antonins et d'Hérode Atticus.

P. 322. A Kestamboul, provenant aussi sans doute d'Alexandria Troas.

204)
C·CAESIVS·C·F
ANI · VETER ·
LEG · XVI ·
*au*E · ET · VALE

P. 382. E. Espérandieu. Sur une inscription de Rome (*C. I. L.*, VI, n° 5819 = 10093), aujourd'hui au musée d'Épinal.

P. 391-393. A. Reinach. Table méthodique des données nouvelles apportées sur l'épigraphie latine d'Espagne par les années 1911, 1912 et 1913 du *Boletin de la Real Academia de la Historia*.

P. 408. E. Espérandieu. A Langensulzbach. Nouvelle lecture du *C. I. L.*, XIII, n°.6061.

205) *i*H·D·D·D·MRT·BIVI*is*
Q · VARIVS · IVENIS · *u*
S *l*

L. 1 : *Marti* (*et*) *Biviis*.

P. 418-421. A. Reinach. Observations sur les inscriptions grec-

Digitized by Google

ques et latines du sanctuaire syrien du Janiculé, à propos du livre, paru en 1912, dans lequel sont réunis les articles de Gauckler sur ce monument (*Ann. épigr.*, 1907, nos 94-97; 1908, no 64; 1909, nos 31, 32, 174, 201-203).

ROEMISCHE QUARTALSCHRIFT, 1913.

P. 98 et pl. I-II. Fr. J. Dölger. A Rome.

206) ..... *b e n*EMERENTI ꝏ QV*i uixit*
annos . . . *menses* II ꝏ ET DIES ꝏ VII *requieuit*
(*poisson*) (*monogramme*)
..... *i*N PACE · D VIIII · ID . . . .
p a l l ADIO · II · ET RVFINO · VC · *cos*

Date : 392 ap. J.-C.

P. 157-159. A. de Waal. Catacombe au dixième mille de la *via Latina*. Funéraires chrétiennes.

RHEINISCHES MUSEUM, 1913.

P. 634. E. Schwyzer. Nouvelle lecture (et photographie) de l'inscription de Nebi Abel ou Abila, relative à Lysanias (*C. I. G.*, no 4521; cf. *Revue biblique*, 1912, p. 534).

STUDI ROMANI, I, 1913.

P. 383. A Merlin. A El Djem.

207) ..... ETA. . . . \E *pr*AETORI · HAS*ta*RIO
. . . . . ETA. . . . \E *pr*AETORI · HAS*ta*RIO
curatori reip. neap. ?OLITAN*orum curatori* · CIVIT*at*IS · AVFIDEN*atium* QVAEST ·
I N . . . . . *cu*RATORI · RE*ip.* *thusdrit*ANO*ru*M · THA*e*NIT*a*NO*ru*M BARA*ri*TA
NO*rum et* . . . . . *nor*VM · OB *sing*VLA*re*M · EIVS INNOC*entia*M · ET . AMPLIATAM
*semper erga singulos u*NIVERSOSQ*ue ci*VES · INC*omparabi*LEM · ADFECTIO
*nem statuam splendidiss*IMVS OR*do thusdri*TANO*rum sua* PECV*ni*A POSVIT

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES. FOUILLES DE DELPHES. III. ÉPIGRAPHIE, 2e fascic. INSCRIPTIONS DU TRÉSOR DES ATHÉNIENS, par G. COLIN, Paris, 1909-1913.

Un certain nombre de ces textes, concernant la Dodécade pythienne d'Athènes, des artistes dionysiaques d'Athènes, des proxènes, des affranchissements, sont de l'époque romaine; pour la plupart déjà publiés dans le *Bull. de corresp. hellén.* ou dans la thèse de G. Colin sur *Le culte d'Apollon Pythien à Athènes* (1905).

Digitized by Google

FRID. GEIGER. DE SACERDOTIBUS AUGUSTORUM MUNICIPALIBUS (DISSERTATIONES PHILOLOGICAE HALENSES, XXIII, 1, 1913).

Étude, d'après les inscriptions, sur les prêtres municipaux portant les titres de *sacerdotes* des empereurs vivants ou divinisés, *sacerdotes deae Romae et Augustorum*, *sacerdotes* des membres de la famille impériale, dans les provinces latines et les provinces grecques. Date de leur institution; durée de leurs fonctions; mode de nomination; place tenue dans leurs cités; obtention du droit de cité romaine. A la fin, tableau général par régions.

E. G. HARDY. THREE SPANISH CHARTERS AND OTHER DOCUMENTS. Oxford, Clarendon Press, 1912.

Fait suite aux *Six roman laws* du même auteur (1911). *Lex coloniae Genetivae Juliae*, *lex Salpensana*, *lex Malacitana*, édit de Claude *de civitate Anaunorum*, discours de Claude sur le *jus honorum* des Gaulois : traduction anglaise, avec introduction et notes. — Les deux volumes ont été réunis en un seul sous ce titre : *Roman laws and charters* (1912).

O. HIRSCHFELD. KLEINE SCHRIFTEN. Berlin, Weidmann, 1913.

Soixante-quatorze articles, dont plusieurs inédits. Beaucoup d'entre eux intéressent l'épigraphie : mémoires sur l'histoire et l'organisation de la Gaule romaine, la *lex Narbonensis*, les Fastes Capitolins, la frontière du Rhin, l'histoire et les institutions de l'époque impériale (culte impérial, domaines impériaux, police, titulature officielle, etc.), les milliaires romains, la *laudatio Turiae*, le *Monumentum Ancyranum*, les inscriptions relatives aux constructions du camp de Carnuntum, les inscriptions provenant des carrières de Brazza. Index alphabétique et table des textes littéraires et épigraphiques cités.

ER. KRUEGER. DE ROMANORUM LEGIBUS SACRIS COMMENTATIONES SELECTAE. Kœnigsberg, 1912.

Dissertation universitaire. Observations sur les lois de temples connues par les textes littéraires ou les inscriptions.

J. LEITE DE VASCONCELLOS. RELIGIÕES DA LUSITANIA, III, 3e fascicule. Lisbonne, 1913.

Fin de la publication de ce grand ouvrage, commencé en 1892. Le tome III porte sur la période romaine et passe en revue tous les textes et monuments figurés concernant les différentes divinités; dans le 3e fascicule il est question notamment du culte des morts (épitaphes).

TH. MOMMSEN. GESAMMELTE SCHRIFTEN, VIII. EPIGRAPHISCHE UND NUMISMATISCHE SCHRIFTEN, I. Berlin, 1913.

Ce volume contient : 1° les *Epi-*

Digitized by Google

graphische Analekten, publiés de 1849 à 1852 dans les *Berichte der sächs. Gesellsch. der Wissensch.*; 2° les *Observationes epigraphicae*, publiées de 1872 à 1892 dans l'*Ephem. épigr.*; 3° les *Commentaria ludorum saecularium quintorum et septimorum*, parus dans l'*Ephem. epigr.* de 1891.

J. M. Nap. Het iudicium legitimum in de Romeinsche metgeving van 86-64 v. Chr.

Étude sur la procédure formulaire à Rome de 86 à 64 av. J.-C., parue en deux fois dans la revue juridique néerlandaise *Themis* de 1913, n° 2, et 1914, n° 1. Incidemment l'auteur s'efforce de démontrer que la table de Veleia connue sous le nom de *lex Rubria de Gallia Cisalpina* (*C. I. L.*, I, n° 205) et rapportée aux environs de l'année 49, ne serait pas une *lex Rubria* et daterait de 81, au moment de la dictature de Sylla.

J. Oehler. Die Roemer in Niederoesterreich. Vienne, 1912.

Programme du Mädchen-Obergymnasium. Dans la 1re partie, relevé des inscriptions et autres vestiges antiques retrouvés dans la partie de l'ancien Norique qui forme aujourd'hui la Basse-Autriche. Dans la 2e partie, mise en œuvre de ces documents pour étudier la civilisation du pays à l'époque romaine.

G. N. Olcott. Thesaurus linguae latinae epigraphicae (en cours). Rome, Loescher, 1904-1912.

Pendant ces huit années ont paru vingt et un fascicules, allant jusqu'au mot *Aserecinehae*.

P. Remark. De amphorarum inscriptionibus latinis quaestiones selectae. Tübingen, 1912.

Dissertation de l'Université de Bonn. Relevé méthodique des marques d'amphores relatives aux vins, au *garum*, aux olives, etc.

A. Riese. Das rheinische Germanien in den antiken Inschriften. Leipzig, Teubner, 1913.

Répertoire des sources éphigraphiques pour l'étude de la Germanie romaine (y compris la Belgique et la Rétie), faisant pendant au livre du même auteur sur les sources littéraires (*Das rheinische Germanien in der antiken Literatur*, 1892). Ordre suivi : inscriptions datées (dédicaces impériales, milliaires, diplômes, etc.), textes concernant les fonctions publiques, inscriptions municipales, votives, funéraires, diverses. Table chronologique.

M. Rostowzew. Le titre et le caractère littéraire du Monumentum Ancyranum (en russe). Saint-Pétersbourg, 1913, broch. de 22 p.

Le titre donné par Auguste lui-

Digitized by Google

même était celui d'*Index rerum a me gestarum*. Il précise le véritable caractère du document, qui procède des biographie alexandrines. Ce n'est nullement un *elogium sepulcrale*. L'inscription devait être exposée *ante mausoleum*; Auguste considérait son tombeau comme un véritable temple, devant lequel il convenait de placer le tableau de ses grandes actions, dépassant la mesure ordinaire des hommes.

Et. de Ruggiero. Dizionario epigraphico di Antichità romane, fasc. 119 et 120.

Le fascicule 119 est presque entièrement consacré à l'article *Domitianus* (G. Corradi). Le fascicule 20 comprend les articles *Domus* (G. Calza), *Dona militaria* (N. Vulic), *Ducenarius* (id.), *Duoviri* (U. Antonielli) *Dux*, (N. Vulic).

Walth. Schwarzlose. De titulis sepulcralibus latinis quaestionum capita quatuor. Halle, 1913.

Dissertation universitaire. Quatre chapitres : 1° *De Dis Manibus* ; 2° *De Genio et Junone* ; 3° *De deis ad quorum speciem mortuorum figurae in monumentis expressae sunt* ; 4° *De deis in quorum tutelam sepulcra commissa sunt*.

P. Steiner. Xanten. Francfort, 1912.

Description des ruines et des objets retrouvés au cours des fouilles. Les planches reproduisent en fac-similé toutes les estampilles céramiques, au nombre de plus de cinq cents.

P. Sticotti. Die roemische Stadt Doclea in Montenegro (Schriften der Balkankommission, Antiquarische Abteilung, VI, 1913).

P. 155 et suiv. Inscriptions en fac-similés dessinés, dont un grand nombre ont déjà été publiées au *Corpus*, t. III.

P. 157, n. 5.

208) IOVI CORIALI
AVG · IVL · EVTYCES
LIB · PRO SALVTE ·
PATRONI SVI · IVLI
VINCIANI · VOTVM
· L · S ·

M. Sticotti explique : *Jovi Cortali*.

Th. Wegeleben. Die Rangordnung der römischen Centurionen. Berlin, 1913.

Dissertation universitaire. S'appuie principalement sur les inscriptions.

Th. Wiegand. Milet, Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahre 1899. III. Das Delphinion in Milet. Berlin, 1914.

P. 162-406. G. Rehm. Publie

Digitized by Google

les inscriptions qui ont été trouvées dans le Delphinion ou qui y étaient placées jadis (décrets, dédicaces honorifiques, listes de stéphanophores, traités) ; 155 numéros, en partie inédits. Un certain nombre sont de l'époque romaine.

P. 267-275. Listes de stéphanophores de l'époque romaine.

P. 272. Liste des années 17/16 av. J.-C. — 20/21 ap.

209)

l. 22	Γαιος Καισαρ	1/2 p. C.
	Αυλος Ποπιλλιος Μαρκου υιος Ρουφος	2/3
25	Αρτεμων Λυσιμαχου	3/4
	Λυσιμαχος Αριστεου	4/5
	Διογενης Στρατωνος	5/6
	Λυσιμαχος Λυσιμαχου του Λυσιμαχου του Αριστεου	6/7
30	Μηνοδωρος Ευκρατους	7/8
	Τιβεριος Καισαρ	8/9

P. 284. Décret concernant l'organisation du culte, les μολποί et les προφῆται, portant le nom du président des prytanes, Tib. Claudius Damas, déjà connu.

Date : fin du 1er s. ap. J. C.

P. 381. Lettre de l'empereur Claude aux artistes dionysiaques, 48 ap. J.-C.

210)

[Τι]βέριος Κλαύδιος Καῖσαρ Σεβαστὸς Γερμ[ανι]
[κ]ός, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ η', ὕπατος τ[ὸ δ',]
αὐτοκράτωρ τὸ ιε', πατὴρ πατρίδος, τειμητής,
τοῖς περὶ τὸν Διόνυσον ἱερονείκαις καὶ τεχνεί-
5 ταις χαίρειν. Μεμνημένους ὑμᾶς, ὧν παρεσ-
χόμην διαφυλάξας τὰ ὑπὸ τῶν πρὸ ἐμοῦ Σε-
βαστῶν καὶ τῆς συνκλήτου δεδομένα δίκαια,
ἀποδέχομαι καὶ πράσομαι αὔξιν αὐτὰ εὐ-
σεβῶς διακιμένων ὑμῶν πρὸς τὸν ἐμὸν οἶ-
10 κον. Τοῦτο δέ μοι παρέστησεν Μᾶρκος Οὐαλέ-
ριος Ἰουνιανὸς οἰκιακός μου, ὃν καὶ αὐτὸν ἐ-
πήνεσα οὕτως διακίμενον πρὸς ὑμᾶς.
[Ἔρρωσθε?]

Digitized by Google

P. 393.

211)

Ὁ δῆμος ὁ Μιλησίων Μαᾶρκον Πούπιον Μαάρκου υἱὸν Πείσωνα Φρούγι πρεσβευτὴν Ῥωμαίων, τὸν πάτρωνα καὶ εὐεργέτην τῆς πόλεως, ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐνοίας τῆς εἰς ἑαυτόν.

M. Pupius Piso fut légat de Pompée en 67 av. J.-C. (cf. Drumann-Grœbe², II, p. 69). Il eut à s'occuper de Milet entre 67 et 62. Des inscriptions analogues ont été rédigées en son honneur à Samos (*Bull. de Corr. hellén.* 1871, p. 229; *Athen. Mitteil.*, 1912, p. 217).

P. 395.

212)

Ἀγαθῇ τύχῃ· τὸν εὐσεβίην ἀσκοῦντα τὸν φίλον Φοίβωι Μάκερα προφήτην, Φανίου σοφοῦ παῖδα, Ἀγαθὼ τὸν ἄνδρα, γένεος ἀφθίτου κῦδος. Εὐτυχῶς.

D'après l'aspect des lettres, l'inscription est de trop basse époque pour que l'on identifie ce Macer avec le T. Julius Macer nommé dans une inscription de 130 ap. J.-C. à Athènes (*Inscr. graec.*, III, n° 480).

P. 396.

213)

Τὴν ἑκούσιον καὶ πρό-
κριτον στεφανηφόρον,
θυγατέρα στεφανηφόρου,
ἀπογόνην καὶ μητέρα καὶ
5 συνγενίδα προφητῶν καὶ
στεφανηφόρων καὶ ἀσιάρ-
χων καὶ συγκλητικῶν καὶ
γυμνασιάρχων, Γρανίαν Ἀτ-
τίκιλλαν οἱ ἀξιολογώ-
10 τατοι υἱοὶ Μ. Αὐρ. Γρανιανὸς
Ποσειδώνιος, προφήτης κ[αὶ]
τέλειος λειτουργός, καὶ Μ. Αὐ[ρ].
Γρανιανὸς Διόδωρος, στε-
φανηφόρος καὶ προφή(τ)ης
15 καὶ τέλειος λειτουργός,
τὴν ἑαυτῶν γλυκυτάτην καὶ
ποθεινοτάτην μητέρα, Εὐτυχῶς.

Les femmes pouvaient être stéphanophores à Milet. La famille à laquelle appartenait Grania Atticilla était l'une des plus riches et des plus importantes de Milet; on connaît plusieurs autres inscrip-

Digitized by Google

tions qui la concernent (*Sitzungsber.* de Berlin, 1905, p. 535; *Abhandl.*, 1908. p 45).

H. WILLEMSEN. LATEINISCHE INSCHRIFTEN FÜR DEN GEBRAUCH IM SCHULUNTERRICHT ZUSAMMENGESTELLT. Berlin, Weidmann, 1913.

Choix d'inscriptions à l'usage des classes. 257 textes transcrits en caractères courants et rangés par catégories : 1° documents intéressant l'histoire (calendriers ; Fastes; personnages et événements de l'antiquité romaine, époque par époque); 2° documents intéressant les différents aspects de la vie romaine (magistratures, organisation municipale, armée, religion).

R. CAGNAT et M. BESNIER.

Digitized by Google

TABLES

DU TOME XXIII DE LA QUATRIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

La Reine de Saba et le bois de la croix, par Jeanne Lucien Herr . . 1

Buste en marbre d'Athéna, acquis à Paris, par L. Eug. Lefèvre . . 32

Unité et diversité, par W. Deonna 39

Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare, par L. Joulin . . 59

Bulletin de l'Académie des Inscriptions 98

Nouvelles archéologiques et correspondance : Giovanni Barracco. E. Jacobsen. Victor Mortet. Alfred Lichtwark. E. Durand-Gréville. Benjamin Altman. Polyclète et le pythagorisme. Une intaille de Céphallénie. *Ad* Revue 1913. Fouilles de Corfou. Fouilles du Palatin. Un nouveau musée à Tripoli. Nouvelles découvertes à Saint-Bertrand de Comminges. Paris à l'époque romaine. Mosaïque de Saint-Romain-en-Gal. Un bas-relief antique à retrouver. Un manuscrit enluminé de Juvénal. Une prétendue lettre à l'Empereur Adrien. La vente du Van der Goes de Monforte. Les musées nationaux en 1912. Les « amis de l'art antique » à Berlin. L'Esthétique des variations. L'art au lendemain de la Renaissance. Une survivance du Max Müllérisme. La Société américaine de littérature biblique. Le livre de la Résurrection. L'Oraison dominicale. La critique et les origines de l'Islamisme. La multiplicité des langues. Médecine savante et médecine populaire. Une société matriarcale. Le catalogue des bibliothèques prussiennes. Livres sans index. Loi sur les monuments historiques 99

Bibliographies : Ouvrages de MM. Ch. Frémont, G. Wilke, R. Ulrich, Maurice Besnier, J. Walther, Jules Baillet, James A. Montgomery, P. Thomsen, R. A. Macalister, M. Ohnefalsch-Richter, M. Dieulafoy, M. Pézard, E. Pottier, Harald Brising, C. Weickert, Max Collignon, Percy N. Ure, W. H. Roscher, J. Sieveking et E. Bushor, Otto Richter, Theodor Birt, Papers of the British School at Rome, E. Hore Gabrici, E. Foelzer, R. Cirilli, Eug. de Faye, L. von Sybel, Dom Etienne Darley, Gertrude Lowthian Bell, J. G. Frazer, J.-J. M. de Groot, Ed. Chavannes et R. Petrucci, J. A. Decourdemanche, H. Schuchardt 142

Le Kourgane de Solokha (Russie méridionale), par A. Bobrinskoy. . 161

Une tombe de roi scythe (Tumulus de Solokha, Russie méridionale), par Sophie Polovtsoff (Pl. I-XI) 164

Les sculptures et la restauration du temple d'Assos, par F. Sartiaux. 191

Digitized by Google

Pages.

Scènes du Cycle épique troyen sur les sarcophages de Clazomènes, par Charles Picard 222
Les loups de Milan, par Salomon Reinach 236
Un torse d'Aphrodite à retrouver, par Marguerite Bieber. 250
Variétés : Un nouvel historien de saint Augustin, par Paul Souday. — Notes sur Venasque (Vaucluse), par G. Barrand. — La langue étrusque, par A. Grenier 253
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. 274
Nouvelles archéologiques et correspondance : M. P. Botkin. Hans Stegmann. A propos des fouilles récentes d'Alesia. Hommage à M. Frazer. L'origine de l'alphabet et la lune. Miniatures de Marmion. La collection Stoddard. Anciennes copies de la Joconde. Sur Claudien. 274
Bibliographies : Ouvrages de MM. Edouard Naville, Otto Kern, F. Poulsen, E. Guimet, René Cagnat, Léon Coutil, E. Espérandieu, Camille Jullian, Franz Oelmann, H. Balors et G. Behrens, Dr Adrien Guebhard, Le Frère S..., J. A. Brutails, Jean Locquin, Edward R. Beaumont, René Fage, Dr Paul Garnault, Max Rooses, Edmond Bruwaert, Guide illustré du Musée Guimet à Lyon, H. Van der Smagt, F. von Duhn, Paul Dissard. Musée du Louvre. Seymour de Ricci, Ed. Chavannes et P. Pelliot, L. Tuetey, Wolkoff-Mouromtzoff, F. Marlin-Sabon, Paul Souriau, Ernest F. Fenellosa, F. Haverfield, Magda Ohnefalsch-Richter. 383
Fouilles nouvelles à Bologne, par A. Grenier 321
Sur quelques danses égyptiennes, par Valentine Gross 332
Note sur un bronze gravé du musée de Rouen, par Ém. Espérandieu. 337
A propos de la paix de Pouzzoles (39 avant J.-C.), par Raoul Sciama. 341
Une métope en partie inédite du monument d'Adam Klissi (Roumanie), par O. Tafrali 346
Signatures de primitifs (pl. XII), par F. de Mély. 349
Un bas-relief de Mactar, par Louis Chatelain 379
Les sculptures et la restauration du temple d'Assos, par F. Sartiaux. 381
Variétés : Les inscriptions de Delphes et M. Pomtow, par Émile Bourguet 413
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. 425
Nouvelles archéologiques et correspondance : Henry Roujon. Constantin Sathas. Étienne Duval. Dante Vaglieri. Constantin Carapanos. Adolf Fischer. P. P. Semionow. A. F. Bandelier. Rufus Richardson. Albert Babeau. Le Sabbat babylonien. Traces de droit matriarcal au moyen âge. Les premiers hommes. L'affaire de Laussel (Dordogne). L'Apollon du Belvédère. Encore la mosaïque de Lycurgue. Une nouvelle carte de la Gaule. Le cabriolet gaulois. La catapulte d'Ampurias. Découvertes en Champagne. Thermes de Niederbronn. La Vierge de Chartres et les Druides. La collection Arcoati-Visconti. Au musée de Boston. Opinions téméraires . . 429
Bibliographie : Ouvrages de MM. H. Schrader, J. Sieveking, R. Knorr, W. H. Goodyear, D. Cady Eaton, R. Dussaud, G. Foot Moore, Albert Schweitzer, Édouard Daanson, Seymour de Ricci, E. Thurlow Leeds 446
Revue des publications épigraphiques 453

Digitized by Google

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

BESNIER (M.) et CAGNAT (R.). — Revue des publications épigraphiques. 453
BIEBER (Marguerite). — Un torse d'Aphrodite à retrouver 250
BOBRINSKOY (A.). — Le Kourgane de Solokha (Russie méridionale) . 161
CHATELAIN (Louis). — Un bas-relief de Mactar. 379
CAGNAT (R.) et BESNIER (M.). — Revue des publications épigraphiques. 453
DEONNA (W.). — Unité et Diversité 39
ESPÉRANDIEU (Em.). — Note sur un bronze gravé du musée de Rouen. 337
GRENIER (A.). — Fouilles nouvelles à Bologne. 321
GROSS (Valentine). — Sur quelques danses égyptiennes 332
HERR (Jeanne-Lucien). — La Reine de Saba et le bois de la croix . 32
JOULIN (L.). — Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare . . 59
LEFÈVRE (L.-Eug.). — Buste en marbre d'Athéna, acquis à Paris . . 39
MÉLY (F. DE). — Signatures de primiti's. 349
PICARD (Ch.). — Scènes du Cycle épique troyen sur les sarcophages de Clazomènes 222
POLOVTSOFF (Sophie). — Une tombe de roi Scythe (Tumulus de Solokha, Russie méridionale). 164
REINACH (S.). — Les loups de Milan 236
SARTIAUX (F.). — Les sculptures et la restauration du temple d'Assos 191-381
SCIAMA (Raoul). — A propos de la paix de Pouzzoles (39 av. J.-C.) . 341
TAFRALI (O.). — Une métope en partie inédite du monument d'Adam Klissi (Roumanie) 346

Digitized by Google

III. — TABLE DES PLANCHES

I-II. Peigne en or, découvert dans le tumulus de Solokha (District de Mélitopol).
III-VIII. Vases d'argent ornés de reliefs (Tumulus de Solokha).
IX. Vase d'argent orné de gravures (Tumulus de Solokha).
X. Revêtement en or d'un carquois (Tumulus de Solokha).
XI. Phiale en or, décorée de reliefs (Tumulus de Solokha).
XII. Le festin d'Hérode et la danse de Salomé au dôme de Brunswick (Fresque par Jean Le François, 1246).

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

LE FESTIN D'HÉRODE ET LA DANSE DE SALOMÉ AU DOME DE BRUNSWICK

Fresque par Jean le FRANÇAIS (1246)

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1914

Digitized by Google

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS. IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT † ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XXIV

JUILLET-DÉCEMBRE 1914

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1914

Digitized by Google

Digitized by Google

RESTES
DU CULTE DE MITHRA EN ESPAGNE
LE MITHRAEUM DE MÉRIDA

Lorsque parut le second volume du *Corpus inscriptionum latinarum*, en 1879, E. Hübner ne put signaler en Espagne que trois inscriptions relatives au culte de Mithra [1]. Les voici :

1° N° 4086 (= F. Cumont, *Textes et monuments relatifs au culte du Mithra*, Inscriptions, n° 515). Tarragone.

[*Invi*]*cto Mithra*[*e*] | . ... *vi...cime* | ... *nn* XV...

2° N° 2705 et suppl. 5728 (= F. Cumont, *ibid.*, n° 514). San Juan de Isla, à un quart de lieue de Calonga (Asturies) ; actuellement au Musée d'Oviedo.

Ponit In|*victo deo* | *Austo po*|*nit libien*|*s Fronto* | *aram invi*|*cto deo Au*|*sto* [*F*(*ronto*)] *leven*|*s ponit pre*|*sedente pa*|*trem patra*|*tum leone*|*m* [2].

3° N° 464 (= F. Cumont, *ibid.*, n° 512). Mérida.

Caute | *Tib*(*erius*) *Cl*(*audius*) | *Artemidoru*[*s*] | *p*(*ater*) ou *p*(*osuit*)

Une quatrième inscription, de Médina de las Torres, en Bétique (*C. I. L.*, II, n° 1025), commence par ces lettres :

M · C · ▨ ·

E. Hübner a restitué *M*(*ithrae*) *C*(*auto*) [*P*(*ati*)].

Mais cette restitution semble très hasardeuse; M. F. Cumont ne l'a pas acceptée, et le texte n'est pas admis dans son recueil.

1. Nous laissons volontairement de côté les inscriptions des *dieux solaires* que M. Fr. Cumont classe très nettement à part, bien qu'il leur ait fait une place dans son œuvre.

2. Il est certain qu'il y a là un solécisme, pour *presedente patre patrato leone*.

Digitized by Google

Le supplément au 2e volume du *Corpus* (1892) n'ajoute que deux textes :

4° N° 5635 (= F. Cumont, n° 513). Iria Flavia (Caldas de Reyes en Asturies).

Cau|ti ...nto.. (peut-être *A]nto[nius]*, suivant M. Cumont).

5° N° 5366. Italica, sur la poitrine d'une demi-figure de bronze; ancienne collection Caballero Infante.

DEO INVITO
MITHIR
SECVNDINVS
DAT

Fig. 1.

E. Hübner n'a pas su que cette figurine est fausse; elle appartient à une série bien connue qui dérive d'un monument lyonnais. M. Franz Cumont est assez explicite à ce sujet [1]. Il nous a paru intéressant toutefois de reproduire le petit bronze, qui est perdu, d'après le dessin publié dans une revue rare (fig. 1) [2].

Les deux suppléments à ce supplément, parus en 1897 et 1903, ne renferment aucun texte nouveau, et, à notre connaissance, jusqu'à cette dernière date de 1903, aucun monument sculpté relatif au culte de Mithra n'avait été trouvé ou du moins publié en Espagne. Une figure bien connue de Valence [3], une autre, découverte par M. Engel à la Peña del Sal et conservée à Séville [4], sont des images d'Attis plutôt que de Mithra.

1. Fr. Cumont, *Monuments*, Inscr. n° 588; cf. Monum. faux, n° III.
2. *Memorias de la Sociedad arqueologica valenciana*, 1877, p. 31, pl. III, fig. 1.
3. E. Albertini, *Sculptures antiques du « conventus tarraconensis »*, dans *Anuari d'estudis catalans*, IV, p. 340, fig. 27 = Gomez-Moreno y Pijoan, *Materiales de arqueologia española*, pl. XXXIII, fig. 38 = (?) Salomon Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II, p. 471, 3.
4. *Nouv. arch. des Missions scientif.*, III (1892), p. 148, fig. 2.

Digitized by Google

Comme en ces dernières années, et tout récemment encore, des découvertes importantes ont été faites à Mérida (Colonia Augusta Emerita) où l'inscription n° 3 signalait déjà un Mithraeum, il nous a semblé utile de publier l'ensemble des inscriptions et des sculptures très peu connues de ce sanctuaire [1].

En juillet 1904, de passage à Mérida, nous eûmes l'occasion de visiter les travaux que l'on exécutait sur la colline de Saint-Albin, en arrière et à gauche du théâtre antique, qui n'était pas encore déblayé, pour établir les fondations d'une Plaza de Toros, et nous vîmes, l'un des premiers, plusieurs statues et inscriptions qui étaient sorties du sol en 1902. Nous adressâmes une note à l'Académie des Inscriptions, pour faire connaître cette trouvaille importante [2]. Le 3 mars 1905, M. Cagnat voulut bien lire à l'Académie une autre lettre relative à ces mêmes documents et M. Fr. Cumont écrire à leur sujet une note qui parut dans les *Comptes rendus*, avec la photographie d'une des statues les plus importantes [3]. En 1904, M. Cagnat avait publié, dans le *Bulletin Hispanique*, les inscriptions dont il avait reçu la liste par nos soins [4]. Enfin le regretté marquis de Monsalud, de l'Académie de l'Histoire, avait, dès la fin de 1903, puis à la fin de 1904, fait connaître quelques-uns des textes du Mithræum dans le *Boletin* de son Académie [5].

Il est nécessaire de faire le catalogue de ces différents monuments en une seule série, car plusieurs des inscriptions sont liées aux sculptures.

1. M. J. Ramón Mélida, directeur des fouilles d'Emerita, vient de publier (avril 1914) dans le *Boletin de la Real Academia de la Historia* un important article intitulé *Cultos emeritenses de Serapis y de Mithra*; il l'a illustré de toutes les sculptures qui proviennent du sanctuaire, inédites ou non. Mais comme il s'est placé à un autre point de vue que nous, son travail, qui a paru au moment de la correction de nos épreuves, ne nous semble pas rendre le nôtre inutile.

2. *C. R. Acad. Inscr.*, 1904, séance du 4 nov., p. 573.

3. *Ibid.*, 1905, p. 147 et 148.

4. *Bulletin Hispanique*, 1904, p. 346. Lettre à M. Pierre Paris sur des inscriptions d'Espagne.

5. *Boletin de la Real Academia de la Historia*, 1903, p. 240 et s., et 1904, p. 445.

Digitized by Google

1° Autel de marbre blanc (H. 0,18 ; L. 0,20).

Deo | *Invicto* | *pro salute* | *C C. M*[*e*]*vii*

C. R. A. I., 1904, p. 574, n° 1 = *Bull. Hisp.*, 1904, p. 348 = *Bol. Acad. Hist.*, 1904, p. 445, 1. M. de Monsalud lit à la ligne 4 FIRMVS ; le texte porte certainement CM▨VII, et justifie la restitution *C. Mevii*, qui est de M. Cagnat.

2° Autel de marbre blanc, brisé par en bas (H. 0,20 ; L. 0.13).

Invicto Deo | *Quintio Flavi* | *Baetici Conim*|*brig*(*ensis*) *ser*(*vus*) *pro sa*(*lute*) *Contii Lupi.*

C. R. A. I., 1904, p. 574, n° 2 (incomplète) = *Bull. Hisp.*, 1904, p. 348 = *Bol. Acad. Hist.*, 1903, p. 245. La copie de M. de Monsalud est plus complète ; mais à la seconde ligne il lit QVINTI ↄ FLAVI, et transcrit : *Invicto Deo Quinti c*(*enturiae*) *Flavi Baetici Conimbrigensis servi* ; notre lecture QVINTIO est préférable.

3° Autel de marbre blanc (H. 0,82; L. 0,40).

Ann(*o*) *Col*(*oniae*) CLXXX | *aram genesis* | *Invicti Mithrae* | *M. Val*(*erius*) *Secundus* | *fr*(*umentarius*) *leg*(*ionis*) *VII Gem*(*inae*) *dono* | *ponendum merito curavit* | *G. Accio Hedychro Patre.*

C. R. A. I., 1904, p. 575,4 = *Bull. Hisp.*, p. 348. (D'après notre communication, M. Cagnat avait lu (l. 5) *pr*(*inceps*) *leg*(*ionis*) ; la pierre porte vraiment les lettres FR) = *Bol. Acad. Hist.*, 1903, p. 242, n° 4 = Max. Macias, *Merida monumental y artistica*, p. 158[1]. Sur l'autel sont sculptés un *praefericulum* et une *patera*).

4° Statue de Mithra, debout contre un tronc d'arbre (à gauche) que décore par devant un dauphin dressé, la queue en l'air. La

1. Ce petit volume, tout récent (janvier 1914), est un guide de Mérida, et non un livre à intentions scientifiques. Mais il est précis, bien renseigné, et peut rendre de grands services. L'illustration en est bonne, et il mérite d'être cité et signalé. Les deux premières lettres de la ligne ont été lues tantôt PR, tantôt TR, d'où les restitutions proposées *pr*(*inceps*) ou *tr*(*ibunus*). Mais, comme la pierre porte certainement FR, le complément *fr*(*umentarius*) s'impose.

Digitized by Google

tête manque ainsi que les deux mains, le genou et le mollet droits. Le dieu est debout, le corps portant sur la jambe gauche. Il est vêtu d'une tunique courte, à plis abondants, serrée une première fois sous les pectoraux, une seconde fois à la taille, et d'un manteau qui couvre la moitié de la poitrine, l'épaule et le bras gauches jusqu'au poignet, tandis qu'il s'étale largement et tombe bas par derrière. Sur les épaules, on voit les deux extrémités tombantes d'un bonnet phrygien ; le bras droit est nu ; les pieds sont chaussés de brodequins souples et collants[1] (fig. 2).

Fig. 2.

La plinthe porte l'inscription suivante, en deux lignes, dont une pour la signature :

INVICTO SACRVM·C·CVRIVS
AVITVS·ACCI·HEDYCHRO·PA
ΔΗΜΗΤΡΙΟC ЄΠΟЄΙ

Invicto Sacrum. C. Curius Avitus, Acci[o] Hedychro Pa(tre) Δημήτριος ἐπόει.

5° Statue de Mithra, ayant perdu l'avant-bras droit, le bras gauche depuis l'épaule jusqu'au coude (sur notre figure l'avant-bras gauche est posé devant la plinthe), le mollet droit en partie. Le dieu, qui se reconnaît au petit lion placé à sa droite, devant un tronc d'arbre, est nu, ne portant qu'un petit manteau attaché sur l'épaule droite, qui couvre le haut de la poitrine et, rejeté sur l'épaule gauche, retombe et se drape par derrière. La main gauche porte encore un important mor-

1. N° 581 de l'Inventaire du Musée de Mérida. Hauteur 1m,54. — J. R. Mélida, *Boletin*, 1914, p. 449, n° 7, et pl. IV.

Digitized by Google

ceau de grosse torche, dont la main droite tenait sans doute une extrémité, comme il apparaît dans beaucoup de statues mithriaques[1] (fig. 3).

6° Statue de Kronos à tête de lion. Une partie de la tête a disparu, ainsi que le bras gauche, la main droite avec un peu de l'avant bras, et les deux jambes brisées au-dessus du genou.

Fig. 3.

Le génie a le torse nu, le bas du corps couvert de braies à demi collantes, formant bourrelet à la ceinture; il a deux ailes de dimension moyenne, repliées derrière le dos. Son bras droit, largement écarté du corps, est reporté un peu en arrière. Toute la statue est enserrée dans les replis d'un gros serpent qui, après avoir entouré le cou comme un collier, venait reposer sa tête sur celle du monstre. Sur le côté droit, on aperçoit l'amorce d'un tronc d'arbre ou de quelque autre attribut.

Un fragment du mufle de lion a été retrouvé, mais il ne peut s'adapter au reste de la tête; il en est de même d'un morceau de jambe qui n'a pas encore été ajusté à la statue[2] (fig. 4).

Voy. M. Gomez-Moreno et J. Pijoan, *Materiales de arqueologia española* (Madrid. 1912) pl. XXXI, fig. 36; Leite de Vasconcellos, *Religiões*, III, fig. 150; J. R. Mélida, *Boletin*, 1914, p. 450, n° 8 et pl. V.

1. N° 577 de l'Inventaire. Hauteur 1m,20. J. R. Mélida, *Boletin*, p. 452, n° 10 et pl. VI.
2. N° 87. Hauteur 0m,87.

Digitized by Google

7° Statue de Kronos à tête humaine[1].

Fig. 4.

Les deux bras ont disparu ; la tête, qui d'abord manquait, a été retrouvée récemment. Le génie est debout, les deux jambes

1. N° 86. Hauteur 1m,70.

Digitized by Google

et les deux pieds joints : un serpent l'embrasse cinq fois de ses replis écailleux, des pieds à la tête ; la tête du serpent revenait se poser sur celle de Kronos, mais elle a été cassée. Derrière le dos, on voit deux trous d'encastrement pour les ailes, qui étaient peut-être de bronze. Sous les pectoraux est appliqué comme un bas-relief un masque de lion à forte crinière. Contre la jambe gauche est dressé un petit tronc d'arbre auquel pend une tête de bouc ; contre la jambe droite il y avait aussi un accessoire dont il reste l'attache (fig. 5).

Fig. 5.

M. Fr. Cumont a publié la petite photographie que nous avions adressée à l'Académie des Inscriptions en 1905 (*C. R.*, 1905, p. 149). Le Kronos y est peu distinct et acéphale[1]. Il n'a pas non plus sa tête dans Leite de Vasconcellos, *Religiões*, III, fig. 151, ni dans la récente image qu'en ont donnée, en 1912, MM. Gomez-Moreno et Pijoan (*l. l.*, pl. XXXII, fig. 37) ; mais il est complet dans Max. Macias Liáñez, *Merida Monumental y artistica* (1913), fig. 45 et J. R. Mélida, *Boletin*, 1914, p. 446, n° 3 et pl. V.

8° Statue de l'Océan, sous la forme d'un homme étendu. Il manque la tête, le bras droit, la main gauche et le pied droit. Le dieu a le torse et le ventre nus ; il est légèrement relevé sur le

1. C'est d'après cette image que M. Salomon Reinach a fait faire le dessin au trait publié dans son *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, IV, p. 295, n° 6.

Digitized by Google

coude gauche qui s'appuie sur un dauphin endommagé. Son pied gauche est replié sous son mollet droit (fig. 6)[1].

La statue n'a été publiée par M. Leite de Vasconcellos (*Religiões*, III, fig. 149) et par M. Max. Macias (*l. l.* fig. 51) que de façon très sommaire, sous le nom de « El Guadiana? ». M. J. R. Mélida en a fait graver deux images (*Ibid.*, pl. III). Il nous donne (p. 448, note 2) ces détails curieux, d'après M. Macias, que lorsque la statue fut trouvée, en 1902, le dauphin avait encore sa tête, et que le personnage avait l'index de sa main

Fig. 6.

gauche placé dans la bouche de l'animal. M. Mélida donne à la divinité le nom d'*Anas*, nom antique du Guadiana.

Sur le genou droit, à l'endroit où la draperie tendue forme une surface lisse, on lit les mots suivants :

C · ACC · HEDYCHRVS	*C. Acc(ius) Hedychrus*
P · PATRVM	*P(ater) Patrum.*

L'inscription a été publiée, en même temps que la statue a été signalée, dans *C. R. A. I.*, 1904, p. 573 ; cf. *Bull. Hisp.*, 1904, p. 349, et *Bol. Acad. Hist.*, 1903, p. 244, n° 4 ; 1914, p. 447, n° 4, et pl. III.

9° Statue de Mercure, assis sur un rocher où est jetée une

1. N° 85 de l'Inventaire. Hauteur 1m,95. Le marquis de Monsalud, qui à propos de l'inscription a décrit la statue, a confondu le dauphin avec « *un pequeño animal con cabeza, al parecer de leon, y cola de serpiente* ».

Digitized by Google

draperie. Le dieu est nu, mais il est chaussé des sandales à ailerons. De la main gauche il s'appuie sur le rocher. Sa jambe droite est relevée, le pied posé contre une aspérité du siège, et sa main droite repose sur la cuisse (fig. 7). A gauche. contre le rocher, est placée une grande lyre, et sur l'écaille de tortue on lit très nettement :

ANNO COL CLXXX
INVICTO DEO MITHRAE
SACR
GACCIVS HEDYCHRVS
PATER
A L P ·

Anno Col(oniae) CLXXX | *Invicto Deo Mithræ* | *sacr(um)* | *G. Accius Hedychrus* | *Pater* | *a(nimo) l(ibens) p(osuit).*

Le Mercure et l'inscription, découverts le 31 août 1913, ont été donnés par M. Macias. *l. l.*, p. 177, fig. 52 et J. R. Mélida, *Boletin*, 1914, p. 453, n° 11 et pl. VII[1].

10° Bas relief. H. 0,37 ; L. 0,65[2].

Ce bas-relief très fruste, nous montre un triclinium. Trois personnages sont couchés autour d'une table qui paraît ronde, et sur laquelle un plateau porte des gâteaux ou des fruits ; à leur gauche est debout un homme drapé dans un grand manteau, regardant devant lui ; à leur droite est un homme drapé de même, mais regardant à gauche. Un serviteur s'avance, apportant aux convives un plateau où est placé un mets qui semble une tête de bœuf. Derrière ce serviteur on voit, à mi-hauteur du marbre, une épaisse console rectangulaire sur laquelle est posée une demi-figure très mal formée ; on reconnaît pourtant un torse allongé, une tête ronde et deux excroissances figurant des bras en croix (fig. 8).

Cette sculpture, depuis longtemps au musée de Mérida, a été publiée par MM. Gomez-Moreno et Pijoan (*Materiales*, pl. XXXIV, fig. 40). Elle leur rappelle les banquets chrétiens

1. N° 580 de l'Inventaire. Hauteur 1m,50.
2. N° 127.

Digitized by Google

dans les catacombes, mais ils la croient néanmoins païenne parce qu'ils pensent reconnaître à droite un « Hermès sur un piédestal ».

Fig. 7.

11° Tête de Sérapis. H. 0,30. La chevelure serrée par un bandeau étroit et la barbe sont très abondantes ; les yeux sont creux, et le globe en était de métal ou d'émail. Le sommet du crâne est aplati pour recevoir le *modius*, ce qui permet de

Digitized by Google

donner avec certitude au personnage le nom de Sérapis (fig. 9)[1].

Voy. Gomez-Moreno et Pijoan, *l. l.*, pl. XXVI, fig. 27 ; Max. Macias, *l. l.*, p. 173, fig. 49 ; Leite de Vasconcellos, *Religiões*, III, fig. 154; J. R. Mélida, *Ibid.*, p. 445, n° 5 et pl. II.

12° M. de Monsalud a publié (*Bol. Acad. Hist.*, 1903, p. 245, n° 6) l'inscription d'un fragment de marbre blanc où on lit ARAPI, c'est-à-dire *S]arapi[s* ou *S]arapi[di*. Il provient de Mérida, mais le lieu exact de la trouvaille ne nous est pas rapporté. On ne se trompera sans doute pas en rapprochant l'inscription de la tête précédente[2].

Fig. 8.

13° Statue de Vénus, en marbre blanc (H. 1,52)[3].

Au musée de Mérida on a adapté à la statue une tête, du reste mutilée, qui n'est certainement pas la sienne. Le bras droit, qui était levé, est brisé un peu avant le coude ; un gros éclat de marbre a sauté, emportant une partie de la main et du poignet gauches.

Vénus debout est nue, mais ramène pudiquement devant elle une étoffe dont la masse pend le long de sa jambe droite, et dont un gros pli repasse sur son poignet gauche. Sur l'épaule gauche on voit encore quelques mèches de cheveux dénoués. A gauche de la déesse un petit Amour chevauche un

1. N° 84 de l'Inventaire.
2. Voy. Leite de Vasconcellos, *Religiões*, III, p. 348.
3. N° 88.

Digitized by Google

dauphin dressé la tête en bas. Le visage de cet Amour est brisé (fig. 10).

Publiée par MM. Gomez-Moreno et Pijoan, *l. l.*, pl. XXIII, fig. 23, avec la tête, et de même par Leite de Vasconcellos, *Religiões*, III, fig. 133, Max. Macias, *l. l.*, p. 169, n° 88 et J. R. Mélida, *Boletin*, 1914, p. 448, n° 5 et pl. VIII.

Fig. 9.

14° Statuette de Vénus en marbre (H. 0,36).

La tête, les deux jambes depuis les genoux, les deux bras depuis les épaules ont disparu. On a retrouvé un débris de la plinthe sur lequel repose la moitié antérieure du pied droit. Le marbre semble avoir été exposé au feu.

La déesse nue était occupée à s'enrouler une large *fascia* uatour de la poitrine.

Digitized by Google

Elle n'a été publiée que par M. J. R. Mélida, *Boletin*, 1914, p. 455, n° 14, et pl. IX.

15° Statue virile. H. 1,20. La tête, une partie du bras droit, les deux mains et les deux pieds manquent. Le personnage est debout, le corps portant sur la jambe droite, le genou

Fig. 10.

Fig. 11.

gauche légèrement relevé. Le torse nu se dégage, un peu plus bas que les hanches, d'une étoffe qui se drape à grands plis autour des jambes, presque jusqu'aux chevilles, remonte derrière le dos, passe sur l'épaule gauche, retombe tout le long du bras droit qu'elle couvre, et dont les deux pans se réunissent sur le poignet qui les rassemble et les retient. La draperie

Digitized by Google

plaque sur la jambe droite et sur la cuisse gauche, laissant transparaître les formes des membres (fig. 11).

M. Macias, qui a parlé de la statue (*l. l.*, p. 170, n° 20) sans en donner d'image, propose le nom d'Esculape », parce que l'on voit sous le bras gauche une trace qui pouvait être laissée par le bâton au serpent que porte souvent ce dieu ». Mais nous voyons bien plutôt les traces de cet attribut dans les deux arrachements qui existent le long de la cuisse droite. M. J. R. Mélida accepte aussi cette désignation, mais avec hésitation (*Boletin*, 1914, p. 449, n° 6, et pl. V).

16° Statuette de dieu assis, sans tête, sans bras et sans pieds. H. 0^{m},52.

M. Mélida, qui la décrit (*Ibid.*, p. 446, n° 2), n'en donne pas, d'image ; il la nomme, avec doute, Jupiter Sérapis.

17° Statue virile. H. 1^{m},34, publiée sans identification par M. Mélida, *Ibid.*, p. 452, n° 9 et pl. VI. Il lui manque la tête, les deux mains, la jambe gauche coupée à mi-cuisse. Elle représente un homme debout, la jambe droite appuyée contre un tronc d'arbre Le bras droit est levé ; la jambe gauche se porte en avant, et le pied reposait sur une saillie du marbre en partie conservée, sans doute un rocher.

Une draperie entoure tout le milieu du corps, soutenue sur l'avant-bras gauche et ramenée de derrière le dos sur l'épaule gauche. L'absence des attributs et la perte de la tête rendent l'identification difficile ; mais le mouvement du bras droit et la position de la jambe gauche rappellent nettement des statues bien connues de Poseidon au trident.

18° Statue de femme drapée. H. 1,78[1].

Sur un socle rond est debout une femme aux formes élancées, à qui manquent la tête, le bras droit, lequel était rapporté, et la main gauche. Elle est vêtue d'une très longue tunique très plissée, mais qui s'applique assez étroitement sur le corps,

1. N° 578 de l'Inventaire. Publiée par J. R. Mélida, *Boletin*, p. 454, n° 12, et pl. IV.

Digitized by Google

et ne laisse passer par en bas que la pointe des pieds ; négligemment ouverte sur la naissance de la gorge et l'épaule gauche, elle est serrée sous les seins par un lien apparent, et par un autre au-dessous des hanches. Un manteau, qui est jeté par dessus l'avant-bras gauche et retombe de ce côté en gros plis à la mode grecque archaïque, passe par derrière, revient sur la cuisse droite et, sans qu'on voie rien qui le retienne, se retourne et retombe devant cette jambe plus bas que le genou (fig. 12).

19° Statue de femme drapée. H. 1,26. La tête manque[1].

Cette statue, très plate par derrière et inachevée à gauche et en bas, est celle d'une matrone étroitement enveloppée dans un grand manteau, par dessus une longue tunique. La main droite est ramenée sur la poitrine et sort du manteau sous lequel se dessine nettement le bras; le bras gauche tombe naturellement le long du corps et se devine sous la draperie (fig. 13).

20° Parmi d'assez nombreux fragments peu importants, il n'y a guère à signaler qu'un débris de plinthe sur laquelle est posé un pied nu à côté d'un reste de tronc d'arbre[2] et un beau support de table ou de siège de marbre formé d'une feuille d'acanthe d'où sortent un cou et une tête de lion grimaçant ; on a retrouvé aussi une griffe provenant sans doute du même meuble (J. R. Mélida, *Boletin*, 1914, p 456, et pl. VIII).

***

Les inscriptions espagnoles, tant les anciennes que les nouvelles, ne nous apprennent rien sur le culte de Mithra en général, ni particulièrement sur son culte en Espagne ou même à Mérida[3].

1. N° 574. Cette statue est placée, à contre-jour, contre un mur du patio du musée. J. R. Mélida, *Boletin*, p. 454, n° 13.
2. N. 576.
3. Nous n'avons pas à reprendre ici ce que MM. Fr. Cumont, et plus récemment M. J. Toutain ont écrit sur le culte de Mithra en Espagne, d'après les documents qu'ils avaient à leur disposition. Leurs considérations générales restent justes, à très peu de chose près (Cumont, *Monuments*, I, p. 260, 266 ; J. Toutain, *Les Cultes païens dans l'Empire romain*, II, p. 147).

Digitized by Google

On savait déjà que les soldats, et spécialement les vétérans, ont été les principaux propagateurs de cette religion dans le monde romain, et l'on n'est pas étonné de voir M. Valerius Secundus, frumentaire de la VIIe légion, consacrer un autel au dieu. On savait aussi que ces mystères orientaux séduisaient

Fig. 12.

Fig. 13.

les petites gens, et la dédicace de l'esclave Quintio ne surprend pas. Enfin on a depuis longtemps connaissance de la hiérarchie des initiés et de la place élevée qu'y tenaient les *Patres*. C. Accius Hedychrus est d'abord mentionné comme *Pater*, puis comme *Pater Patrum*. Il fut certainement un personnage très considérable dans la confrérie d'Emerita et l'on comprend

Digitized by Google

qu'ayant donné l'exemple de la générosité en offrant à Mithra une grande statue, ses fils mystiques aient à leur tour orné le sanctuaire d'images importantes.

Ce qu'il y a de plus intéressant, c'est que deux inscriptions sont datées : la dédicace du Mercure et celle de l'autel du frumentaire ont été consacrées toutes les deux la même année, la 180e de la colonie, et comme les historiens s'accordent à placer la fondation d'Emerita en l'an 25 avant Jésus-Christ, cela nous ramène à 155, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Ce point a beaucoup d'importance pour la critique des sculptures du Mithraeum, comme nous le dirons plus loin.

Depuis longtemps, l'inscription de San Juan de Isla, en Asturies (*C. I. L.*, II, 3705 et Suppl. 5728) nous avait appris une formule curieuse de consécration dont les textes mithriaques ne nous donnent pas d'autre exemple et que M. Cumont n'a pas expliquée. Peut-être faut-il y voir simplement un témoignage de plus de l'importance rituelle qui a toujours été accordée aux répétitions de mots et de formules, répétitions qui insistent sur la pensée, sur le désir, sur le vœu, et lui donnent plus de force[1]. On trouve pour la première fois, dans l'inscription du frumentaire, l'expression *aram genesis*. Le mot *genesis*, emprunté au grec, a sans doute la signification de *naissance*. M. de Monsalud croit qu'il s'agit de la naissance du dédicant M. Val. Secundus[2]. Mais M. Cagnat, avec beaucoup plus de raison, dit que le mot s'applique à Mithra lui-même[3]. On n'ignore pas quelle importance avait le mythe de sa naissance dans la religion du dieu et dans les monuments figurés qui le concernent. M. Fr. Cumont a remarqué que la *renaissance du Soleil* (Natalis

1. Le mot *austo* reste sans explication. Est-ce une faute ? Nous ne le croyons pas, car le mot est répété. Est-ce une épithète du dieu, et faut-il lire *Augusto*, comme le proposait Mommsen, *austo* étant une forme barbare ? Faut-il lire *Cauto*, et reconnaître ici le génie Cautus = Cautes ? Hübner y a songé, mais ne s'est pas décidé.

2. *Bol. Acad. Hist.*, 1903, t. XLIII, p. 243.

3. *Bull. Hisp.*, 1904, p. 349. M. Leite de Vasconcellos a suivi l'opinion de M. Cagnat (*Religiões de Lusitania*, III, p. 336).

Digitized by Google

Invicti) le 25 décembre, jour du solstice d'hiver, était marquée par des réjouissances[1]; mais rien ne faisait jusqu'à présent allusion à des fêtes mithriaques du même genre. Le nouveau texte d'Emerita ne laisse plus de doute à ce sujet.

Il est très possible que ce soit aussi cette naissance que célèbre le banquet représenté sur le bas-relief de Mérida (*supra*, n° 10). La demi-figure de droite n'est pas un Hermès, mais certainement l'image du dieu naissant du rocher, ἐκ πέτρας. Malgré le mauvais style de la sculpture et le mauvais état de la figure en question, il est impossible de ne pas rapprocher de celle-ci des représentations analogues très fréquentes sur les grands bas-reliefs de Mithra tauroctone et sur des bas-reliefs isolés, ou bien traitées en ronde bosse. Presque toujours on voit le jeune dieu tenant d'une main un couteau, de l'autre une torche; ici, rien de tel. Dans cet ex-voto populaire et de bas prix, les bras n'ont pas été figurés entièrement ou ont été mutilés. Cependant, à gauche de la tête, sur le fond, on pourrait reconnaître la trace d'un attribut, peut-être d'une torche.

M. Fr. Cumont, parlant d'un très curieux bas-relief trouvé en Bosnie, où est aussi figuré un banquet[2], l'interprète comme un des rites réservés à ceux qui avaient obtenu le grade de *Lion*, une sorte de communion par le pain et par le vin. « Ces agapes, dit-il, sont évidemment la commémoration rituelle du festin que Mithra avait célébré avec Sol avant son ascension ». Cela est possible pour le bas-relief bosniaque, où l'on voit autour de deux personnages attablés « les initiés des différents grades, Corbeau, Perse, Soldat, Lion, portant des masques appropriés à leurs noms, masques dont on se servait dans les cérémonies du culte ». Cela est probable encore pour les banquets où sont attablés Mithra et Sol, reconnaissables à leur costume oriental. Mais ici tous les personnages sont des figu-

1. Fr. Cumont, *Monuments*, I, p. 161 et 326.
2. *Ibid.*, I, p. 175, fig. 10, p. 321.

Digitized by Google

rants quelconques[1], et la présence du Mithra naissant de la pierre nous paraît préciser la circonstance. Ajoutons que le serviteur porte, une tête de taureau, tandis qu'au banquet mystique de Mithra et de Sol il n'est question que de pains ou de gâteaux et de vin.

L'étude des statues n'est pas moins instructive.

Deux d'entre elles, celles qui représentent Kronos, ne sont pas de type absolument nouveau, puisqu'on connaissait déjà des figures de ce génie avec une tête de lion et avec une tête d'homme. Cependant l'une et l'autre ont beaucoup d'importance, surtout la seconde. En effet, la première offre cette variante de n'avoir que deux ailes au lieu de quatre, ce qui peut modifier un peu la signification symbolique qu'on donne à ces attributs, celle des quatre vents soufflant des quatre points cardinaux[2]. Tout au moins est-on conduit à dire que l'idée primitive s'est oblitérée et que Kronos n'est resté ailé que par suite d'une tradition imprécise. De plus, les bras étaient assez fortement écartés du corps, ce qui est contraire à la conception qu'on nous dit avoir prévalu de ce génie : « Le dieu, dit M. Fr. Cumont, conserve presque partout une raideur hiératique qui rappelle ses origines orientales. Il est debout, les jambes collées l'une contre l'autre, les deux mains ramenées symétriquement contre la poitrine, serré, comme dans une gaine, par les replis d'un serpent[3] ». Ce n'est peut-être pas la première fois qu'un sculpteur cherche à donner un peu de liberté au monstre, mais c'est la première fois qu'il y réussit en quelque mesure.

Quant au Kronos à tête humaine, ce qui le rend original surtout, c'est d'abord sa tête, bien qu'on connaisse un bas-relief, très barbare et de très basse époque, où, comme ici, le

1. Disons cependant que, dans l'état actuel du bas-relief, la tête du serviteur semble dessinée comme un bec ; ce n'est peut-être qu'une illusion, mais nous nous sommes assuré que notre dessin est absolument conforme à l'original. Ce serviteur serait alors un *Corbeau*.

2. Fr. Cumont, *Monuments*, II, p. 80, p. 83.

3. *Ibid.*, p. 76.

4. *Ibid.*, p. 76, n. 1.

Digitized by Google

génie a été dépouillé de sa tête de lion[1]. Le fait est très rare, ce qui a déjà son importance; mais il y a plus. L'idée courante est, comme le dit M. Cumont, que le sens esthétique des Occidentaux s'est efforcé de tempérer la monstruosité de ce dieu barbare et de l'humaniser peu à peu. « Ils finirent même par lui supprimer sa tête de lion, en se bornant à placer cet animal à ses pieds[2] ». Or, le second Kronos de Mérida semble presque contemporain du premier; il est dans tous les cas d'un art bien supérieur au bas-relief que nous venons de citer, et bien plus ancien ; d'où il résulte que les deux types ont existé et que le second n'est ni la transformation ni l'aboutissement du premier.

Nous en trouvons une autre preuve dans ce fait que l'époque à laquelle le Mithraeum de Mérida paraît avoir eu le plus d'importance est, dans l'histoire de ce culte, fort ancienne. M. J. Toutain a très justement remarqué qu'aucun des documents épigraphiques dont la date peut être fixée avec certitude « n'est antérieur au milieu du IIe siècle après J.-C. Les plus anciens sont contemporains des règnes d'Antonin et de Marc-Aurèle ». Un seul remonte plus haut que la dédicace de notre *ara genesis*, laquelle est de 155 : c'est la dédicace d'un autel à *Sol Invictus Mithra* par un centurion de la VIIIe légion Augusta, en 148[3]. Nous ne croyons pas que la statue de Kronos soit beaucoup plus récente que la statue d'Oceanus qui est aussi de 155; si l'on acceptait la théorie d'une transformation lente du type primitif, il faudrait attribuer à cette sculpture une date plus jeune de cent ans peut-être, ce qui nous paraît inadmissible.

De plus, au lieu de placer un lion aux pieds du génie, le sculpteur n'a rappelé la monstruosité primitive de celui-ci qu'en appliquant un mufle de lion sur sa poitrine, peut-être en lui donnant une abondante chevelure, et il a flanqué l'image d'un

1. Fr. Cumont, II, Mon. 240, fig. 214.
2. *Ibid.*, I, p. 75.
3. J. Toutain, *Cultes païens*, II, p. 170.

Digitized by Google

accessoire inconnu jusqu'à présent, une tête de bouc appendue à un tronc d'arbre. Le bélier avait déjà paru, rarement il est vrai, sur des monuments mithriaques, mais jamais le bouc. Il nous semble trouver ici sa place, ou tout simplement comme allusion à un sacrifice rituel, ou comme représentant, à lui seul, le Capricorne, le Zodiaque dont les signes sont assez fréquemment figurés sur le corps de Kronos, entre les replis du serpent.

Il faut remarquer enfin que le corps du Kronos est absolument nu et que nul anneau du serpent ne vient cacher son sexe. Ce n'est pas là un cas unique ; mais il est intéressant de le noter, car il contribue à infirmer une théorie que M. F. Cumont accepte de Zoega. « Quoique le Kronos léontocéphale, nous dit-on, soit d'ordinaire représenté entièrement nu, le serpent qui l'entoure cache complètement ses parties génitales; ailleurs, celles-ci sont couvertes par une sorte de pagne, qui ceint les hanches de la statue, ou par un pantalon qui laisse l'abdomen à découvert. Ailleurs enfin, le corps tout entier est dissimulé par une large robe. On a évidemment voulu laisser le sexe du personnage indécis, pour montrer qu'il n'était pas soumis aux lois de la nature et qu'il avait procréé seul[1] ». La statue de Mérida pourrait servir à combattre victorieusement cette thèse assez fragile.

Des statues de Mithra, l'une est destinée à prendre place parmi les meilleures images classiques du dieu, bien qu'elle ne soit pas excellente : c'est celle de Mithra vêtu. Cependant son costume n'est pas absolument traditionnel. S'il porte le bonnet phrygien, la tunique bouffante, la chlamyde et des brodequins, sa tunique n'a pas de manches, et ses jambes sont nues au lieu d'être prises dans un pantalon serré à la cheville[2]. Le costume du dieu, tout en restant oriental, et, si l'on veut, perse, n'en est pas moins un peu fantaisiste, sans parler de ce que la tunique est serrée et relevée deux fois, au lieu d'une.

1. *Ibid.*, p. 82.
2. Il y a d'autres exemples de ce détail. Voy. Fr. Cumont, *Ibid.*, p. 183, n. 7.

Digitized by Google

On peut dire que ce ne sont là que des détails secondaires. Mais ce qui est tout à fait nouveau, c'est la présence du dauphin à côté de Mithra.

Nous savons bien que l'on a remarqué un dauphin près d'une image de dadophore trouvée dans le Mithraeum de Rusicada (Philippeville)[1] et qu'on l'interprète comme le symbole de l'eau. Par conséquent, on pourrait songer à identifier la statue d'Emerita avec *Cautes* ou *Cautopates*, qui sont représentés avec le même costume. Peut-être, en effet — surtout si le personnage tenait une torche, et cela est possible, — en était-il ainsi. Cependant nous préférons nous en tenir au nom de Mithra, d'abord à cause de la dédicace inscrite sur la plinthe (quoique cette raison ne soit pas décisive), ensuite et surtout parce que notre dieu n'a pas les jambes croisées, ce qui nous semble être toujours la caractéristique des génies dadophores et les différencier de leur dieu, et parce que le dauphin peut très bien être aussi auprès de lui le symbole de l'eau, au même titre que le cratère qu'on lui adjoint plus souvent.

La seconde statue du dieu, celle qui est nue (fig. 3), est la première que nous connaissions de ce type. Rien ne rappelle ici son origine orientale, pas même le bonnet phrygien, et si nous ne savions pas que Mithra est figuré nu, avec une simple chlamyde retenue autour du cou et rejetée en arrière dans plusieurs scènes de bas-reliefs tauroctones, s'il n'avait près de lui le petit lion, qui lève tous les doutes, nous hésiterions à le reconnaître en ce jeune dieu de la mythologie grecque ou romaine, debout dans une nudité athlétique. Il faut aussi tenir compte de la grosse torche qu'il potrait certainement entre ses mains, torche absolument semblable à celle que portent nombre de ses images ou de celles de ses parèdres, désignés dans les recueils sous le nom de génies mithriaques. Lui-même porte d'ordinaire une torche lorsqu'il est représenté naissant de la pierre.

1. Fr. Cumont, *Mon.* 284, c, fig. 332. Cf. I, p. 211.

Digitized by Google

M. Mélida préférerait reconnaître ici un des génies mithriaques ; mais il ne se dissimule pas que *Cautes* et *Cautopates* sont toujours représentés jusqu'ici, en costume phrygien. L'objection me semble décisive en faveur de Mithra.

La statue couchée, figure 6, présent du Pater C. Accius Hedychrus, est certainement celle de l'Océan, dont la place était toute marquée dans le sanctuaire. On sait quel rôle tenait Oceanus dans la théogonie mithriaque et que très souvent son image, sous la forme du dieu étendu qu'il a justement revêtue à Mérida, apparaît sur les bas-reliefs du cycle. En particulier on le voit presque toujours figuré auprès de Mithra naissant et devant le quadrige d'Hélios[1]. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'Hedychrus ait justement choisi, pour l'offrir à son dieu, cette statue particulièrement décorative. Mais il faut bien noter que pour la première fois l'image d'Oceanus cesse de rester accessoire et secondaire, et s'élève à une plus haute dignité. Sa taille et sa valeur artistique sont tout à fait exceptionnelles.

Les raisons mythologiques et les dimensions du marbre s'unissent donc pour faire rejeter l'identification du dieu avec le fleuve Anas que soutient M. Mélida.

Au même cycle appartient la statue de Neptune, autre divinité symbolisant l'élément humide, et qui représente, suivant M. Cumont, Apâm-Napât, le dieu mâle des eaux. Les images du dieu sous sa forme romaine ne sont pas rares ; en particulier, sur le bas-relief de Sarrebourg (Cumont, *Monum.*, II, 273 *ter*), il apparaît comme ici, ayant comme attributs le trident et la rame, le pied élevé sur un rocher, suivant une conception qui remonte peut-être à Lysippe.

1. Fr. Cumont, I, p. 99, 177, 295, etc. Nous devons ajouter que M. Cumont penche à reconnaître dans quelques unes de ces représentations des fleuves plutôt que l'Océan, surtout lorsqu'elles figurent dans les scènes de la naissance de Mithra. Ainsi s'explique qu'on propose au Musée de Mérida le nom de *Guadiana* pour la statue en question. Mais jamais, croyons-nous, dans le cycle mithriaque, la figure allégorique n'a pris le nom particulier de tel ou tel fleuve ; de plus, si le dauphin est bien à sa place auprès d'Oceanus, il s'expliquerait moins auprès d'un fleuve.

Digitized by Google

La dédicace à Mithra d'une statue de Mercure (fig. 7) n'est pas surprenante : M. Cumont a relevé plusieurs dédicaces de dévots à ce dieu, et catalogué plusieurs bas-reliefs où il apparaît près de Mithra, sans oublier plusieurs statues isolées provenant de Mithraea. Mercure a pris partout la forme gréco-romaine ; il est nu, porte la chlamyde et le chapeau ailé, a pour attributs le caducée et la bourse, pour animaux familiers le coq et le bélier. A Mérida le sculpteur lui a donné la lyre ; c'est bien la preuve absolue qu'il est complètement hellénisé, que l'on a complètement oublié les liens qui l'unissent à Mithra, ou du moins qui unissaient à Mithra le dieu avec lequel il s'était confondu avant de se substituer à lui. Le Mercure de Mérida ne fait que rendre plus obscur le problème difficile de ces origines [1].

La présence des Vénus n°s 13 et 14 est plus exceptionnelle encore et ne s'explique pas plus aisément. M. Fr. Cumont ne connaît qu'une image de cette déesse, sur le bas-relief mithriaque d'Osterburken. Elle paraît dans l'assemblée des dieux, entièrement nue, tordant sa chevelure et se regardant dans un miroir [2], un peu comme la Vénus d'Arles. Ici les motifs sont aussi purement grecs, et l'on peut faire à propos des Vénus d'Emerita les mêmes réflexions qu'à propos du Mercure. L'idée s'affirme et se précise que, du moins en Espagne, les sectateurs de Mithra n'ont pas voulu abandonner leurs anciens dieux romains et leur ont fait une large place, une place d'honneur, dans le sanctuaire du nouveau dieu venu d'Orient [3].

Dès lors, il importe peu de savoir si la statue que reproduit notre figure 11 est ou non un Esculape [4], et si le dieu est

1. Fr. Cumont, I, p. 144, 145.
2. *Ibid.*, I, p. 149.
3. Une inscription de Caldas de Vizella, près de Guimaraens (*C. I. L.*, II, n° 2407 = F. Cumont, Inscr. n° 520), est une dédicace à toute une collection de dieux parmi lesquels, à côté du Soleil et de la Lune, sont mentionnés Mercure, Esculape, *Vénus*, etc.
4. Nous sommes du reste persuadé qu'il s'agit bien de ce dieu, représenté comme il l'est presque toujours, le torse nu, le bas du corps drapé, s'appuyant

Digitized by Google

pour ainsi dire inconnu dans les Mithraea[1]. La présence de Sérapis, dont les sculptures nos 11 et 16 sont ici les premiers exemples, s'explique peut-être par la confusion qui fut faite de ce dieu avec Jupiter, et Jupiter est représenté plusieurs fois dans l'assemblée des dieux de l'Olympe sur les bas-reliefs de Mithra tauroctone[2]. Suivant M. Cumont, Jupiter est le substitut d'Ahura-Mazda, le *Ciel*, qui était à l'origine le dieu suprême des Perses. Que le *Jupiter-Coelus* ait pris à Mérida la forme de Sérapis et que la tête, seule retrouvée, ait été couronnée du modius, cela peut s'expliquer parce que c'était là une figure plus orientale que celle du Zeus grec, que le culte de Sérapis avait pris autant et plus d'extension que celui de Mithra, et que d'ailleurs il devait se faire, dans la tête des initiés, gens de peu et de peu de culture, une terrible confusion de tous les éléments hétéroclites dont se composait leur croyance[3].

Quant aux deux statues féminines (fig. 12 et 13) qui proviennent aussi du Mithraeum, et qu'en l'absence des têtes et vu le manque d'attributs il est impossible d'identifier, elles posent un problème intéressant, puisque les femmes étaient exclues de l'initiation[4]. Il est donc hors de propos de chercher à reconnaître ici autre chose que des déesses. Il ne peut être question de Junon, ni de Minerve, ni de Diane; on pouvait proposer *Isis* et M. Mélida y a songé. Mais nous chercherions plus volontiers du côté des *Matres* ou *Matronae*, ou de quelqu'une de ces divinités indigènes que le mithriacisme avait l'habitude d'adopter quand il s'implantait dans un pays[5]. Ces divinités

de la main droite sur un bâton autour duquel s'enroule un serpent (Voy. S. Reinach, *Répertoire*, II, Asclépios).

1. Fr. Cumont, I, p. 148, no 4. L'auteur note qu'aucun bas-relief ne nous offre d'image d'Esculape, quoiqu'un temple de ce dieu existât à Ecbatane suivant Arrien (*Anab.*, VII, 14, 5).

2. *Ibid.*, I, p. 137.

3. Il ne faut pas oublier que les anciens consacraient sans nulle difficulté l'image d'une divinité à une autre divinité. En dernier ressort, on peut toujours invoquer cette très simple, mais souvent très juste explication.

4. Fr. Cumont, I, p. 329.

5. *Ibid.*, p. 152.

Digitized by Google

étaient particulièrement nombreuses et variées dans la Péninsule, comme on en peut juger par le livre de M. Leite de Vasconcellos sur les Religions de la Lusitanie[1].

***

La question d'art, par malheur, peut être rapidement traitée. Il y avait au Mithraeum d'Emerita, comme il est naturel, des ex-voto et des idoles de tout prix.

Le petit bas-relief du banquet fut l'offrande très modeste d'un initié sans grande fortune ; il est un triste spécimen de l'art populaire, dû sans doute à l'esprit lourd, à la main maladroite d'un artisan indigène. En revanche, plusieurs des statues sont évidemment des œuvres soignées; Hedychrus et ses contemporains du IIe siècle se sont adressés aux bons faiseurs; mais ces artistes, renommés en leur temps, sont médiocres.

La meilleure de leurs œuvres est peut-être le Kronos léontocéphale (fig. 4)[2] que son attitude distingue un peu des hybrides mithriaques de son espèce et dont les épaules, la poitrine et le bras sont modelés avec quelque vigueur; M. Cumont a constaté avec raison, d'après les documents qu'il avait sous les yeux, que même lorsque le génie monstrueux s'humanise, s'il perd de son caractère, il n'en reste pas moins hideux. La statue d'Emerita prouve que quelquefois, tout en gardant son caractère bestial, Kronos peut avoir quelque valeur artistique.

1. Leite de Vasconcellos, *Religiões de Lusitania*, t. II, seccao A. — M. Mélida a publié, parmi les sculptures du Mithraeum (*Boletin*, 1914, p. 455, n° 15, et pl. II), une jolie tête de femme qui a été trouvée en février dernier « en faisant un terrassement sur le côté occidental du Cerro de Saint-Albin ». Mais il ne nous semble pas prouvé que ce marbre, d'ailleurs fort intéressant, provienne du sanctuaire. C'est un portrait authentique de dame romaine, les cheveux disposés en petites boucles archaïques autour du front. Cette tête mériterait une étude spéciale, mais n'a pas sa place dans la série que nous présentons ici. Elle ne s'adapte d'ailleurs à aucun des corps féminins dont nous parlons.

2. M. Mélida loue beaucoup la statuette de Vénus n° 14. Il la qualifie de *trozo bellisimo*, il loue la « belle plénitude de ses formes » et estime que le mérite de ce petit marbre dépasse beaucoup celui de tous les autres. Nous trouvons pour notre part cet éloge assez exagéré. C'est tout au plus un bon exemplaire d'industrie artistique courante.

3. Fr. Cumont, I, p. 76.

Digitized by Google

De son côté, le Kronos à tête humaine vaut par cette tête même, aux traits assez fins, quoique sans expression, mais dont la chevelure très peu naturelle et de technique maladroite gâte l'air de jeunesse. Le corps, de la tête aux pieds, est rond et menu à la fois, sans accent et sans vie; nous en arrivons vraiment à regretter que le sculpteur ait ainsi rapetissé et édulcoré le type du génie, dont un homme habile aurait su tirer une figure énergique et pittoresque sans qu'il restât en elle rien de hideux.

Le Mithra vêtu peut prendre figure en assez bon rang dans la série des images du dieu, sans doute parce qu'il est drapé, car ses jambes sont très molles. Mais il a le grand intérêt d'être signé, en même temps que daté.

C'est un Grec, Démétrios, qui l'a sculpté en l'an 155, et nous avons là un témoignage précieux de ce que savaient faire ces artistes qui parcouraient le monde romain en quête de travaux lucratifs. Les gens d'Emerita aimaient à s'adresser à eux, car dans les fouilles du théâtre on a retrouvé plusieurs chapiteaux taillés aussi de main grecque; ces chapiteaux sont même de belles œuvres, et les *Graeculi* du temps d'Hadrien et de Trajan se montrent plus habiles dans la décoration que dans la statuaire. Démétrios ne s'est pas mis, pour exécuter son Mithra, en frais d'invention. Le dieu ressemble, sauf quelques détails de costume que nous avons notés plus haut, et sauf l'adjonction d'un dauphin, aux deux Mithras ou génies mithriaques bien connus du Musée Pio-Clémentin, fâcheusement restaurés en Pâris [1], et cela prouve que l'auteur connaissait les meilleurs modèles, dont il n'est du reste pas l'esclave. Les draperies, quoique bien sèches, sont mieux traitées que les jambes, et la position du dieu n'est pas mauvaise; le corps se devine assez souple sous la tunique. Est-ce une illusion de retrouver là comme un reflet des bonnes époques et de la renaissance grecque que peu d'années plus tôt avait voulu favoriser Hadrien?

1. Fr. Cumont, II, pl. II.

Digitized by Google

Le Mithra nu (fig. 3), n'était le grand intérêt d'être seul de son type, n'aurait pas de valeur ; le corps et la tête sont d'une banalité bien fâcheuse et la facture est insipide; le petit lion, de proportion ridicule, à l'air d'un gros caniche débonnaire. La statue n'est pas signée, et l'on ne sait si elle est l'œuvre d'un Grec ; on serait tenté de le croire, cependant, et d'attribuer à un Grec l'idée de dépouiller le dieu de sa robe, de son manteau, de son pantalon asiatiques, pour lui donner la forme des dieux jeunes et beaux, des Apollons et des Hermès helléniques.

Le Mercure, l'Océan, le prétendu Esculape et le Neptune (?) ne sont pas signés. Cela vaut mieux sans doute pour le bon renom des auteurs, car ils n'ont aucune originalité de conception ni d'exécution[1]. Ce sont de banales statues de style courant, dont la tradition grecque avait conservé les modèles dans tous les ateliers du monde romain et dont se satisfaisaient le plus souvent, au IIe siècle, les amateurs et les dévots de goût moyen tels que semblent avoir été, d'après l'ensemble de leur sculpture, les colons romains et les indigènes d'Emerita.

On peut en dire autant de la Vénus pudique (fig. 10), à moins que l'on ne préfère la trouver pire encore. Les épaules, la poitrine, les hanches sont d'une gracilité étroite et maigre qui attriste ; sa main droite, ses pieds, sont au contraire grands et vulgaires ; le marbre est taillé sans art par un ouvrier sans talent. Nous lui préférons l'une au moins des statues de femmes drapées (fig. 12), celle dont le sculpteur a cherché à laisser transparaître le corps assez élégant et jeune sous les plis ingénieux d'une étoffe *mouillée*. Pourquoi faut-il que le manteau soit si maladroitement ramené et replié par devant, sans que rien puisse expliquer comment il est accroché et se maintient en place ?

1. Cependant l'Esculape, si mutilé qu'il est assez difficile de le juger, semble établi dans une attitude assez simple; l'anatomie du torse est juste et assez élégante ; la draperie est traitée par masses avec une louable simplicité ; nous avons dit d'autre part que le Neptune (?) est inspiré d'une bonne effigie classique, peut-être lysippéenne.

Digitized by Google

Reste la tête de Sérapis (fig. 9). On peut et l'on doit lui reprocher la lourdeur et l'insignifiance des traits; mais elle intéresse par plus d'un détail, comme celui des orbites creuses que devait animer un globe de métal, et par la facture des cheveux et de la barbe, facture toute grecque, où l'on ne trouve heureusement pas la trace des trous percés au foret pour dégager les mèches, qui sont la marque des praticiens romains hâtés de produire beaucoup, vite et à bon compte. Pour une fois, parmi toutes ces œuvres du Mithraeum qui sentent trop la décadence, nous pouvons louer, timidement sans doute, la tradition qui évoque la majestueuse beauté de Zeus Olympien.

En somme, cet ensemble de sculptures est précieux parce qu'elles proviennent toutes du même endroit et sont très probablement d'une même époque nettement déterminée. Nous sommes déjà sortis, par malheur, de cette courte période de renaissance classique qu'on a coutume de dater par le nom de l'empereur Hadrien. Mais l'effort n'est pas encore absolument épuisé et si nous pressentons et côtoyons la décadence, nous n'y tombons pas encore. Cet état d'art peu étudié, parce qu'il donne aux yeux peu de satisfaction, n'en a pas moins quelque intérêt, et les sculptures du Mithraeum, bien groupées, bien définies, doivent prendre une bonne place dans l'histoire de l'art romain. De toute façon, elles nous instruisent heureusement sur le développement et les variations plastiques, peut-être même religieuses, des diverses figures du Panthéon mithriaque.

M. Fr. Cumont écrivait en 1899 que l'Espagne était le pays d'Occident le plus pauvre en monuments mithriaques[1]. Cela n'est plus exact, grâce aux découvertes que nous venons d'exposer. Cependant, le Mithraeum de la Colonia Augusta Emerita aurait dû nous donner plus encore. Ces inscriptions, ces statues ont été trouvées par hasard; les constructeurs de la Plaza de

1. *Monuments*, I, p. 260.

Digitized by Google

Toros ont eu la générosité de les donner au Musée de leur ville, mais ils n'ont pas eu l'idée de faire, au moment propice, les observations élémentaires sur les circonstances de la découverte, ni les fouilles méthodiques qui nous auraient aisément rendu le sanctuaire. Maintenant, il est trop tard. L'affreuse construction oppresse pour toujours de sa lourde masse ronde la colline de Saint-Albin.

Cependant il reste quelque espoir. On n'a pas retrouvé le bas-relief de Mithra tauroctone qui était de rigueur au fond de toute chapelle de ce culte, ni le moindre fragment qui autorise à dire qu'il ait été brisé et dispersé. Il est donc à croire que les fondations du nouveau cirque n'ont bouleversé que les abords ou une partie seulement du sanctuaire. Peut-être la crypte elle-même (le *spelaeum*) est-elle hors de l'enceinte des arènes et y a-t-il quelque chance que les fouilles que le gouvernement espagnol se propose de pousser jusque-là, une fois le théâtre et l'amphithéâtre déblayés, rencontrent les restes du Mithraeum et aussi des autres sanctuaires de dieux étrangers dont l'existence est certaine, et qui pouvaient être groupés près de lui. Alors, si l'on en juge par ce qui a été fortuitement recueilli, la récolte sera belle.

Pierre PARIS.

Madrid, janvier-mai 1914.

Digitized by Google

LES PORTRAITS GRÉCO-ÉGYPTIENS

I. Découverte et provenance des « portraits du Fayoum[1] ».

Lorsque, il y a trente ans, dans leur ouvrage si méritoire sur *l'Encaustique chez les anciens* (1884), Henry Cros et Charles Henry recherchaient les monuments qui pouvaient illustrer l'histoire du portrait dans l'antiquité, ils ne parvenaient à réunir qu'une dizaine de pièces. Si on laisse de côté les deux peintures sur ardoise, la « Muse de Cortone[2] » et la « Cléopâtre de Tibur »[3], dont la date, sinon l'authenticité, reste matière à caution, c'étaient dix portraits venant d'Égypte :

1. Faisons remarquer dès maintenant que l'emploi de cette désignation devenue courante est amplement justifiée. Il ressort de notre catalogue que, des quelque 350 portraits qui y sont classés par Musées, au moins 160 proviennent de Hawara et 130 de Roubayat; une autre localité du Fayoum, Maneshin Shaneh (*Oxford*, 11; *Bruxelles*, 3) en a encore fourni. En dehors de ces quatre localités du Fayoum, on connaît deux portraits trouvés à Abousir, sur la lisière désertique, à mi-chemin entre Roubayat et Sakkarah-Memphis (*Heidelberg*, 1; *Wurzbourg*, 2) et deux à Hibeh (*Le Caire*, 4 et 55); une dizaine passent pour venir de Sakkarah (*Dresde* 1-2; *Le Caire*, 56) ou de Memphis (*Louvre*, 7; *British Museum*, 1, 2, 5). Pour la Haute-Egypte, il paraît certain qu'une dizaine de pièces viennent de Thèbes (voir *Louvre*), quelques-unes d'Antinoé (voir p. 43, n. 4) et d'Akhmîn (*Le Caire*, 17; *New-York*, 6-7).

Au total, sur 350 portraits, au moins 300 proviennent du Fayoum.

2. La Muse de Cortone (h. 0,38; l. 0,33) aurait été trouvée vers 1732 par un paysan de la seigneurie des Tommasi qui l'aurait d'abord vénérée comme une Madone, puis, quand son origine païenne lui eut été dénoncée par son curé, l'aurait employée à clore une lucarne. Elle fut sauvée par le chevalier Tommaso, en 1735; une de ses descendantes la légua en 1851 au Musée de Cortone. On l'a souvent publiée depuis 1748, en se demandant si ce ne serait pas une œuvre de Mantegna ou de son école; cf. notamment Fr. Lenormant, *Gaz. arch.*, III, 1877, p. 41 avec planche; Cros et Henry, *L'encaustique*, fig. 5; Perrot, *Histoire de l'art*, IX, pl. XI.

Un des meilleurs connaisseurs de la peinture antique, O. Donner von Richter, considère la Muse de Cortone comme une œuvre du XVIe siècle (*Ueber Technisches in der Malerei der Alten*, t. à p. des *Technische Mitteilungen für Malerei*, 1857, p. 481).

3. Cette peinture, beaucoup plus suspecte que la précédente, a été publiée d'abord par le graveur américain John Sargeant, *On the antique painting in encaustic of Cleopâtra* (Philadelphie, 1885) et dans la brochure suivante :

Digitized by Google

1) Un portrait de femme rapporté par Rosellini se trouvait au Musée archéologique de Florence[1];

2-4 *a*) Le Musée Britannique possédait un portrait de jeune homme encore en place dans sa momie, un portrait de jeune femme provenant de Memphis, la moitié d'un autre portrait de femme[2];

Peinture grecque ancienne à l'encaustique sur ardoise représentant la reine Cléopâtre se donnant la mort au moyen du serpent africain le « naja », découverte en 1818 dans une cella du temple du dieu égyptien Sérapys (Ruines de la Villa de l'Empereur Adrien, sous Tivoli, province de Rome) (*sic!*) (Paris, Imprimerie Delorme, 1889). Cette brochure a été composée à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889 où la peinture fut exhibée. Les p. 1-2 contiennent une notice d'un comte Berni-Canani, « publiciste et antiquaire à Naples » ; les p 13-14 une attestation d'authenticité du colonel Novi, « de l'Académie des Beaux-Arts de Naples » ; les p. 15-52, la traduction (en quel charabia!) « de l'immense et colossal travail du savant professeur allemand R. Schoener » dans quatre numéros de l'*Allgemeine Zeitung* de Munich, 1882 (traduction anglaise dans l'opuscule de Sargeant, p. 22-58). L'auteur cherche à prouver que ce tableau est « le portrait de la reine avec le serpent qui la mordait. » (Plut. *Ant.*, 86, 2) : en réalité il devait s'agir plutôt d'une effigie coloriée, comme l'indique la comparaison avec Dion, LI, 21, qu'Auguste aurait exhibée dans son triomphe sur Cléopâtre. Ce portrait aurait été une œuvre de son peintre favori, Timomachos de Byzance (Timomachos paraît être mort au temps de César). L'auteur raconte que la *Cléopâtre* aurait été trouvée, brisée en 16 fragments (h. 0,79 ; l. 0,57), par les frères Micheli en 1818 dans la villa d'Hadrien; qu'elle fut soumise par eux en 1822 à l'examen d'un chimiste, le marquis Ridolphi de Florence, qui la déclara peinte à l'encaustique avec des couleurs contenant pour 2/3 de la résine, pour 1/3 de la cire. (On omet de rappeler que Zannoni y avait dès lors vu une peinture du XVIe siècle, *Antologia*, VII, p. 491 ; cf. Henri Houssaye, *Revue des Deux-Mondes*, sept. 1874, p. 93). Elle finit par tomber en 1860 entre les mains du baron de Benneval (un légitimiste alors bien connu), qui la garda dans sa villa de Sorrente; il la fit exposer à Rome, Munich, Londres et Paris; Napoléon III aurait été sur le point de l'acquérir quand la guerre survint. En 1889, le propriétaire faisait insinuer que, César ayant payé 80 talents deux tableaux de Timomachos, la *Cléopâtre* ne serait pas indigne de... deux millions! Qu'en est-il advenu? On verra que Virchow a cru reconnaître Cléopâtre dans un autre portrait, le n° 12 de la coll. Graf. Inutile de dire qu'il n'y a aucune ressemblance entre ces deux pseudo-portraits de la dernière reine d'Egypte et que ni l'un ni l'autre n'ont aucun titre sérieux à la représenter. Tout ce qu'on sait de sa véritable physionomie est dû aux monnaies; cf. R. Forrer, *Les monnaies de Cléopâtre VII Philopator* (extrait de la *Revue belge de numismatique*, 1900).

1. A Florence, au Musée égyptien. A la détrempe, sur bois. Publié par Cros et Henry, *op. cit.*, fig. 21; par W. de Grüneisen, *Le Portrait* (1911), fig. 55 et par J. Capart, *L'art égyptien* (2e série), pl. 200.

2. Ces portraits sont conservés au *Department of Egyptian antiquities*,

Digitized by Google

4 *b*) L'autre moitié de ce portrait de la fille de Dioskoros, en place dans sa momie, avait été acquise en 1836 d'Édouard de Cadalvène par le Cabinet des Médailles[1] ;

5-10) Le Louvre contenait six pièces : cinq acquises de la collection Salt et qui passaient pour provenir de membres de la

Fig. 1. (*Dresde*, 1-2)[2].

famille de Pollius Sôter, archonte à Thèbes sous le règne d'Hadrien ; la sixième pièce, rapportée en 1827 de Memphis par Léon de Laborde[3].

n° 5619 (la jeune femme), n° 6173 (le jeune homme). Le *Department of Greek and Roman antiquities* en a acquis trois depuis : portrait de jeune garçon encore dans sa momie (Petrie, Hawara, 1888); un portrait très effacé dans un cadre encore pourvu de la corde qui le suspendait (Petrie, *Hawara*, pl. XII); un buste de femme, sur bois comme les précédents (Roubayat, acquis en 1890). Voir plus bas au *Catalogue*.

1. L'idée de rapprocher les deux moitiés de ce portrait à l'encaustique est due à Cros et Henry, *op. cit.*, fig. 6.

2. Les renvois faits ainsi se rapportent au *Catalogue* qui suivra cette *Introduction*.

3. Cros et Henry ont reproduit les trois portraits à l'encaustique : fig. 7

Digitized by Google

A ces dix pièces Cros et Henry[1] auraient pu en ajouter deux autres conservées à Dresde et provenant de celles que Pietro della Valle enleva en 1615 à Sakkarah (fig. 1)[2].

C'est au lendemain de la publication de Cros et de Henry que le commerce des antiquités en Égypte commença à s'enrichir de portraits provenant de fouilles clandestines au Fayoum. On apprit ainsi qu'à côté des cartonnages ou toilages stuqués, modelés et peints de façon à représenter sommairement la figure du défunt, on avait eu l'habitude, dans l'Égypte gréco-romaine, de placer un portrait plus fidèle, peint sur bois ou sur toile, au-dessus de la tête du mort, serré dans les bandelettes de la momie[3]. On pouvait donc espérer trouver en nombre ces portraits jusque là si rares. C'est ce qui, en 1887, motiva les recherches d'un négociant saxon établi à Vienne, M. Théodore Graf[4] — déjà connu par l'acquisition des papyrus de l'archiduc Renier (à Vienne) et d'une partie des tablettes de Tell-el-Amarna (à Berlin).

Dans toutes les notices rédigées par lui ou sous son inspiration, Graf a toujours écrit que les 130 portraits qui vinrent former sa collection avaient été recueillis près de Roubayat[5]. Cette localité se trouve près de Roda, à environ 22 kilomètres au Nord d'Arsinoé (Medinet-el-Fayoum), sur ce rebord rocheux constituant entre le Fayoum et la région de Memphis une limite naturelle qui a dû servir à séparer le nome Arsinoïte

(homme), 8 (homme), 9 (femme) et deux des trois à la détrempe : fig. 18 (homme), et 22 (femme). Cros et Henry parlent seulement des six portraits comme provenant de la collection Clot Bey.

1. Dans tout ce passage je corrige les erreurs de Cros et Henry d'après les recherches dont on trouvera le détail au *Catalogue*.

2. Elles sont publiées ici d'après une photographie que je dois à l'obligeance de M. P. Herrmann. Voir au Catalogue, *Dresde*, 1-2.

3. La contemporanéité des deux systèmes du masque modelé en stuc peint et du portrait sur bois et toile est attestée par les fouilles de Petrie ainsi que par la découverte de von Kaufmann à Hawara. Voir au *Catalogue*, *Berlin*, et *infrà*.

4. Voir Karabacek, *Die Theodor Graffschen Funde in Aegypten* (Vienne, 1883).

5. Les détails sur la trouvaille de Graf se trouvent surtout dans la brochure de G. Ebers citée plus bas.

Digitized by Google

du nome Memphite. Le district de Roubayat est irrigué par le Wady Wardane, affluent du Bahr Yousouf, cet ancien bras du Nil qui arrose le Fayoum et en sort sous les pyramides de Dahchour pour traverser les palmeraies de Memphis avant de rejoindre le fleuve. Le Bahr Yousouf lui-même, après avoir décrit un grand cercle à travers le Fayoum en arrosant Arsinoé et Philadelphie, aboutit au Nord-Est à un petit lac dont Tamieh occupe la rive Nord ; Roda se trouve sur celle du Sud et, à un km. au Sud-Est de Roda, se voit Roubayat. C'est à 6 km. plus loin, au S.-S -E de Roubayat, que se trouvent, dans une vallée désertique, les tombes où auraient été découvertes les momies à portrait. Certaines de ces tombes sont creusées dans le roc, mais la plupart forment des édicules ronds ou carrés abritant une grande salle d'où rayonnent des *loculi* : dans les trois tombes de ce type qu'on a examinées, on a trouvé respectivement la place pour 10, 11 et 15 momies. Il n'est donc pas impossible que Roubayat ait été dans l'antiquité *Kerké*; en ce cas, Roda serait « le havre de Kerké dans le nome Memphite », d'où l'on verra que proviennent certaines des momies dont Graf a recueilli les portraits. Mais les portraits Graf ont-ils été véritablement trouvés à Roubayat, ou y ont-ils été seulement acquis ? On raconte en Égypte que, en mars 1887, toute une nécropole avait été mise au pillage par des Bédouins cherchant du sel à la limite du désert ; ils auraient tout brûlé ou jeté, sauf les portraits qu'ils vendirent à un marchand grec à qui Graf les fit acheter en août 1887 [1]. Ce fait expliquerait, entre autres, le petit nombre des

1. Ce récit et tout ce qu'on sait de précis sur la nécropole de Roubayat vient d'une page d'Ebers, *op. cit.*, p. 11 (page rédigée d'après les notes d'un ingénieur autrichien, Stadler, qui aurait encore recueilli sur place quelques portraits de momies) et d'une lettre du Dr Fouquet, *C.-R. Acad. Inscr.*, XV, 1887, p. 229 : « Le sol était couvert de cadavres, les uns momifiés, les autres seulement enveloppés de plusieurs suaires superposés. Sous la tête de chacun de ces derniers se trouvait une planchette portant une inscription qui indiquait le nom du mort, sa profession et son lieu de naissance. Les parois de la grotte étaient ornées d'un très grand nombre de portraits peints sur bois et pour la plupart en très bon état de conservation... Les vandales qui ont fait cette importante trouvaille n'ont pas craint de brûler pendant trois nuits consécutives les inscriptions et les portraits, dont quelques pièces à peine ont échappé à ce carnage ».

Digitized by Google

momies entières qui figurent dans sa collection [1] et l'absence presque totale d'amulettes; il explique aussi la regrettable rareté des documents qui eussent été des plus précieux pour fixer la provenance réelle des portraits, les bandelettes peintes ou les tablettes écrites ou incisées qui devaient accompagner bon nombre des momies.

Cinq seulement des tablettes qui auraient été trouvées à Roubayat ont été copiées, du moins à ma connaissance [2]. Quatre ont été publiées par Wilcken (1-4); la première est celle qui accompagnait la momie 28 de Graf [3].

Ce sera notre n° 1) Ταφῆ Περσως | τοῦ ἐν ὅρμῳ | Κερκη τοῦ Μεμ| φίτου νομοῦ. Au revers un Θ, peut être numéro d'ordre.

Nos n°s 2 et 3 ont été copiés par Seymour de Ricci chez Théodore Graf

2) ...ίς ὅρμο[ν| Κερκη | Μεμφίτου νομοῦ ἀπὸ | κώμης Φιλαδελος (*sic*) τοῦ Ἀρσιν|οίτου νομοῦ. — 3) Μαρωνᾶς κώ|μης Φιλαδελ|φίας παραδὲ|ς ἀνθέστατ' | βαλὲ ἰς Κερκη. J'entendrais ainsi cette dernière étiquette, sorte d'avis destiné à la maison des pompes funèbres qui devait se charger d'expédier les momies de l'endroit du décès à l'emplacement de la tombe : « Marônas, de la bourgade de Philadelphie : à transporter, décharger et mettre à terre à Kerké ».

Nos n°s 4 et 5 ont été copiés par A. H. Smith quand Graf exposa sa trouvaille à Londres. — 4) Ταφὴ Ἰουλίου | στρατιώτου ἀπὸ| κώμης Φιλα|δελφίας τοῦ Ἀρ|σενοίτου ἐν ὅρ. (*sic*; abréviation) Κερκη

1. Les quelques momies complètes de la coll. Graf (n° 94 du *Katalog* de 1903 = p. 17 de la brochure d'Ebers), ainsi que deux toiles de momies, Ebers, *op. cit.*, p. 14, paraissent provenir de trouvailles faites postérieurement à Roubayat

2. Wilcken, *loc. cit.* Au *Sammelbuch* de Preisigke en cours de publication, elles porteront respectivement les n^os suivants : 1 = 2053 ; 2 = 1214 ; 3 = 2052 ; 4 = 2054.

3. Elle a été reproduite en photographie par Virchow dans l'extrait dont nous reparlerons des *Verhandlungen der Ethnologischen Gesellschaft* de Berlin, 1901, p. 5 et par T. L. Fraser, *Peinture ancienne grecque* (Paris, 1901, planche D) (p. 37 de l'éd. anglaise, *Ancien Greek painting*); la tablette 4 est reproduite par le Dr Fouquet, *op. cit.* Les tablettes 1, 2 et 3 étaient conservées en 1903 dans la collection Graf. Cf. le *Katalog* de cette date, p. 30, n. 93 (le n° 3 est seul transcrit, en majuscules).

Digitized by Google

τοῦ Μεμφίτ(ου). Au dos de la planchette les signes ι ⊙ = 18? — 5) Εἰς Φιλα|δελφίν (*sic*). | τοῦ Ἀρσενό|του (*sic*) νο|μοῦ.

La tablette 1 se rapporte à un défunt qui habitait à Kerké; les tablettes 2-4 à des défunts domiciliés à Philadelphie qu'on transporte à Kerké; la tablette 5 à un défunt qu'on mène à Philadelphie. Cela rend très probable que la trouvaille dite de

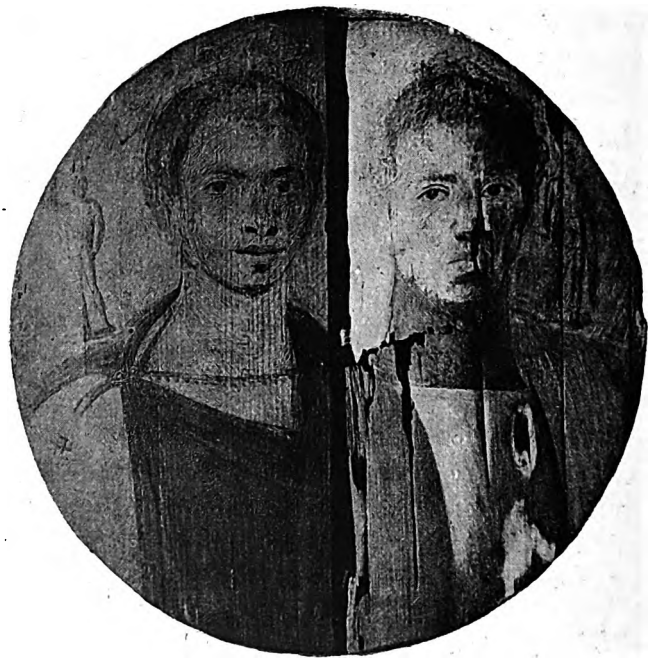

Fig. 2. (*Le Caire*, 52.)

Roubayat provient en réalité d'au moins deux localités : la nécropole de Philadelphie, la seconde ville du nome Arsinoïte, et le port de Kerké dans le nome Memphite. Ce dernier, on l'a vu, pourrait être Roubayat[1].

1. Je ne vois pas en tout cas comment Wilcken, qui donne le texte de nos *tablai* 1-4, peut supposer qu'on aurait enseveli à Roubayat des gens d'Arsinoé (*Arch. Jahrbuch*, IV, p. 4). Il donne seulement comme raison qu'on devait vouloir, comme pour toutes les nécropoles, atteindre la lisière du désert; mais on

Digitized by Google

Incité par le succès des trouvailles de Roubayat, Flinders Petrie consacra sa campagne de 1888 à une exploration systématique de la nécropole gréco romaine de Hawara, la nécropole qui s'étend entre Arsinoé, chef-lieu du nome Arsinoïte, et la pyramide ruinée d'Aménophis III.

Petrie paraît avoir recueilli près de 80 portraits, dont 33 furent presque aussitôt publiés [1]; Graf en avait réuni environ 130, dont 95 portraits entiers. Dès que Graf les eut fait venir à Vienne, il les fit connaître, d'abord par un article d'ensemble de son ami, Ebers, alors le vétéran de l'égyptologie allemande [2], puis par un

pouvait l'atteindre d'Arsinoé sans faire 22 km., et les fouilles de Hawara attestent que les habitants d'Arsinoé se servaient comme nécropole du plateau désolé que dominait la pyramide d'Aménophis III, à une heure d'âne au plus d'Arsinoé. Pour Kerké, Wilcken cite deux *ostraka* qui portent ce nom; mais ils ont été trouvés sur les hauteurs de Sedment, qui séparent au Sud le Fayoum du nome Hérakléopolite, à 8 h. de chameau de Roubayat qui se trouve à la frontière Nord du Fayoum; ils ne peuvent donc nous renseigner sur la situation de Kerké. Dans sa *Topographie des Faijum* (1904), M. Wessely ne cite pour Kerké (p. 93) ni ces *ostraka*, ni nos *tablai*, mais deux mentions du IVe s. ap. J.-C. : l'une parle d'une κώμη Κερκη (BGV, 836), l'autre d'un ἐποίκιον Κερκε (Pap. Rainer).

La seule pièce indiquée comme venant de Roubayat qui ne dérive pas de la collection Graf est le n° 8 du British Museum. Mais ce portrait me paraît précisément d'une authenticité très douteuse. Cf. au *Catalogue*.

1. Petrie en publia 27 dans *Hawara, Biahmu, Arsinoé* (1889), 6 dans *Kahun, Gurob, Hawara* (1890), pl. I (ce sont les 6 meilleures d'entre les pièces laissées au Caire). Les p. 37-42 du 1er volume contiennent une étude spéciale de Cecil Smith sur ces peintures. Les fouilles de Petrie, faites au nom de l'Egypt Exploration Fund, ont été surtout défrayées par deux riches amateurs, Jesse Haworth et H. Martyn Kennard, qui, en retour, ont reçu chacun une belle série de portraits qu'ils se sont empressés de donner à des musées anglais. Voir au *Catalogue*. Petrie paraît n'en avoir trouvé sur place qu'une quarantaine; mais ses achats chez les indigènes ont presque doublé ce chiffre; il laissa 13 pièces au Caire et en dispersa une soixantaine en Angleterre et en Amérique. — Les pièces laissées au Caire ont été publiées par Edgar (voir *infra*) : les 7 de la pl. X *a* de Petrie aux nos 33.236, 33.237, 33.240, 33.241, 33.242, 33.243, 33.259; une pièce mentionnée à la page 17 de Petrie sous le n° 33.216 et trois autres pièces non mentionnées par Petrie sous les nos 33.221, 33.225 et 33.227. On trouvera dans son petit livre, *Ten years digging in Egypt, 1881-91*, quelques renseignements sur la façon dont Petrie a dégagé et souvent fixé les portraits qui s'écaillaient.

2. Georg Ebers, *Eine Gallerie antiker Portraits*, n° 135 de l'*Allgemeiner Zeitung* de Munich, 1888 (t. à p.). Dans cette première publication, Ebers revendique tous nos portraits pour l'époque ptolémaïque; dans la seconde, il admet qu'une partie appartient à l'époque impériale.

Digitized by Google

autre article du peintre Donner von Richter[1], le meilleur connaisseur de la technique des peintures antiques. Ces deux articles furent complétés par un opuscule de Richard Graul[2] et par un article de Heydemann. En 1888, Graf faisait exposer la collection à Berlin, à Munich et à Stuttgart, en 1889 à Paris, à Bruxelles et à Londres, enfin à New-York en 1893, l'accompagnant d'un Catalogue que suivaient des attestations destinées à répondre aux doutes sur l'authenticité émis à tort par Benndorf[3]. Le Catalogue adoptait les vues d'Ebers pour l'époque des portraits : celui-ci plaçait ceux de Roubayat aux deux derniers siècles avant notre ère, tandis que ceux de Hawara auraient appartenu aux deux premiers siècles après. Sur les 130 portraits complets que Graf possédait, — dont 110 furent exposés à Berlin et 70 catalogués à Paris, — 60 furent publiés alors sur dix planches;

1. Otto Donner von Richter, *Die enkaustische Malerei der Alten*, n° 180 de l'*Allgemeine Zeitung*, 1888 et p. 28-29 du t. à p. cité à la note précédente. En 1893, Ebers publiait un aperçu plus développé sous le titre de : *Die hellenistischen Portraits aus dem Fayûm* (1893, chez Engelmann à Leipzig). Il en a été fait une traduction anglaise : *The Hellenic portraits from the Fayum at present in the Collection of Herr Graf* (New-York, Appleton, 1893).

2. Il s'agit d'un article de R. Graul (maintenant conservateur du *Kunstgewerbe Museum* de Leipzig) publié dans le t. XXVI de la *Lützow'sche Zeitschrift fur bildende Kunst* et réimprimé sous le titre *Die Antiken Porträt-gemälde aus den Grabstätten des Faijum* (Leipzig, 1888, chez Seemann; in-4 de 28 p. dont 10 occupées par le travail de Donner sur l'encaustique, 2 héliogravures et 7 figures). Pour Heydemann, voir p. 43, n. 3.

3. *Catalogue de la galerie de portraits antiques de l'époque grecque en Egypte appartenant à M. Théodore Graf*, 8°, 34 p. (en 1889 à Bruxelles, en 1890 à Paris); le Catalogue de Bruxelles diffère de celui de Paris en ce qu'il contient à leur place de numérotage — au lieu de les rejeter en appendice — les 26 portraits vendus dans l'intervalle; pour ces portraits vendus, voir, au *Catalogue*, Vienne, Ny-Carlsberg, Munich, Londres [Mond], Boston.

Le Catalogue comprend 96 pièces dont 70 portraits. — L'introduction (p. 1-5) est signée par Ebers; le Catalogue par F. H. Richter de Vienne et le baron von Ostini de Munich; un appendice sur la peinture à l'encaustique chez les anciens (p. 28-31) par Donner von Richter. Le Catalogue a également paru en anglais (Impr. Morin, à Paris, s. d.) et en allemand, à Berlin, en 1889 et, complété, à Vienne, en 1903 (43 p., chez l'auteur) : *Katalog zu Theodor Graf's Galerie Antiker Porträts*. G. Perrot avait présenté la collection Graf aux savants dans *R. A.* 1889, I, p. 383-7 (la pl. XII reproduit le buste d'homme barbu, n° 6; la pl. XIII, la tête de vieille femme, n° 43), et au grand public dans le *Temps* du 4 juin 1889, à l'occasion de leur exposition, 44, rue de Rennes.

Digitized by Google

ils y sont disposés en séries de trois pièces, la mise à prix allant de 165 à 250 l. st. par série. En fait, une trentaine de pièces furent aussitôt vendues à des prix variant de 700 à 2.000 francs chacune. En 1891, puis en 1903, Th. Graf a réédité plus luxueusement[1] les 58 pièces qui lui restaient[2]. Elles venaient alors d'être exposées une seconde fois à Paris[3].

Dans l'intervalle, les découvertes continuaient. Malheureusement très peu proviennent de fouilles régulières. On trouvera relevées dans notre *Catalogue* les pièces recueillies par le Dr von Kaufmann à Hawara en 1892 (*Berlin*, 12-5), par l'*Orient Gesellschaft* à Abousir el Meleq en 1902 (*Hildesheim*, 1; *Wurzbourg*, 2), par Grenfell et Hunt à Maneshin Shaneh (*Oxford*, 11; *Bruxelles*, 3) et à Hibeh (*Le Caire*, 4 et 5); mais le peu que ces recherches ont donné n'a jamais été l'objet de la moindre notice scientifique. Les fouilles clandestines ont dû être beaucoup plus fructueuses, si l'on considère qu'une vingtaine au moins des pièces du Musée du Caire proviennent de ce que le Service des Antiquités a pu saisir parmi leurs produits et que ce sont elles qui ont formé les collections Wladimir de Bock (voir *Berlin* et *Pétersbourg*), Golénischeff (voir *Moscou*), Guterbock (voir *Bonn*), Sieglin (voir *Stuttgart*), Tyskiewicz (voir *Berlin*), qui sont venues enrichir récemment les Musées d'Allemagne et de Russie; telle doit être aussi, pour tout ce qui ne provient pas des fouilles de Petrie, la source des collections qu'avaient constituées en Angleterre Greville Chester, Jesse Haworth, Martyn Kennard, Hilton Price, Myers (voir *Eton*) et Robinnow (voir *Manchester*).

Tandis que les découvertes manquaient ainsi de tout contrôle scientifique, les portraits rapportés par Graf et par Petrie conti-

1. Il s'agit de l'ouvrage designé ordinairement sous le nom d'*Album Graf*. Il contient une quarantaine de planches in-4° (dont on trouvera le détail au *Catalogue* ci-dessous) dans un cartonnage rouge qui porte comme titre : *Collection de portraits antiques de l'époque grecque en Égypte*.

2. Voir au *Catalogue*, Vienne. Theodor Graf, né le 11 mars 1840, est mort le 25 nov. 1903.

3. A l'occasion de l'Exposition de 1900, si je suis bien informé. Un article d'ensemble leur fut alors consacré par M. Pernot, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1903, II, p 295-312.

Digitized by Google

nuaient à être l'objet de discussions. Déjà Ebers avait soutenu que les quatre portraits de Roubayat, montrant un personnage à manteau de pourpre et à baudrier, ne pouvaient représen-

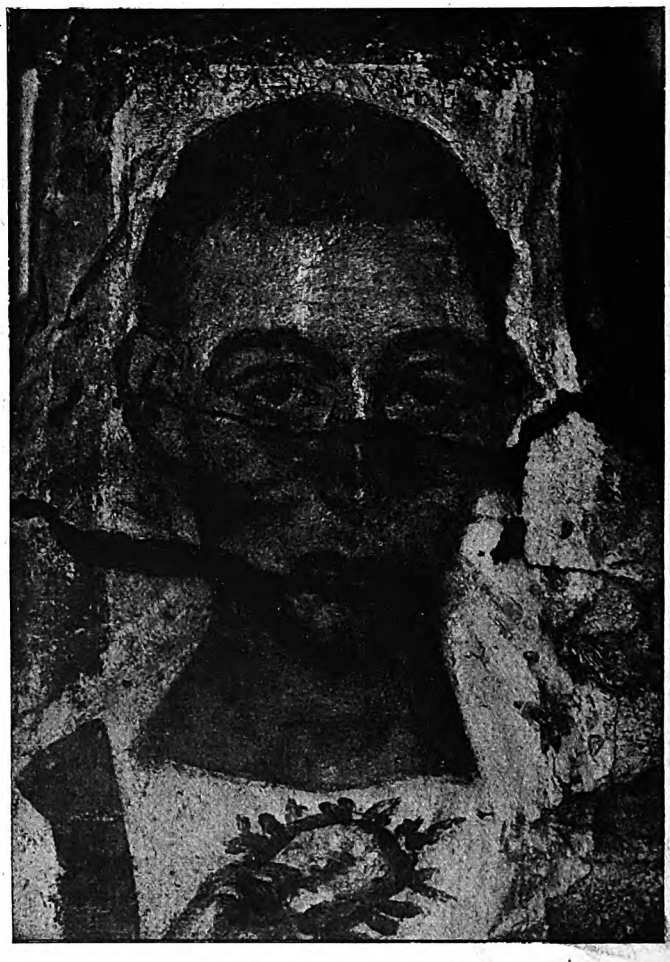

Fig. 3. (*Paris, Guimet*, 1.)

ter que des hauts fonctionnaires des Ptolémées, des *purpurati*, et que les deux hommes qui portent la boucle d'Horus (nos 7 et 60 de Graf) ne sauraient être que des princes royaux. Développant une indication d'Ebers, R. Virchow avait eu, en 1901, l'idée

Digitized by Google

malencontreuse de comparer certains des portraits avec les profils des rois et reines d'Egypte fournis par les médailles ; il en avait conclu qu'il s'agissait d'une galerie de portraits royaux, — sans se demander pourquoi on les aurait enterrés à Kerké[1]. Pourtant, dès 1889, Wilcken avait montré qu'Ebers avait eu tort de dater ces portraits de l'époque ptolémaïque[2]. Il les plaçait, comme Flinders Petrie, aux deux premiers siècles de notre ère, et Heydemann[3], se fondant sur le grand nombre d'hommes portant la barbe, se prononçait pour l'époque d'Hadrien ; Schreiber inclinait à les faire descendre jusqu'à l'époque byzantine, influencé sans doute par les portraits sur bois et principalement sur toile des IIIe et IVe siècles que Gayet découvrait, depuis 1898, dans la nécropole d'Antinoé[4]. Ces portraits

1. Certains exemplaires du Catalogue Graf de 1903 — notamment celui de la Bibliothèque Doucet et le mien — portent, collées en papillon sur les planches, en deux séries (d'une part de simples photographies, de l'autre des gravures au trait faites d'après celles-ci), de jolies vignettes où sont gravés les types nonétaires comparés aux portraits par M. Virchow, dans la séance du 18 mai 1901 de la Société anthropologique de Berlin. Sa communication a été tirée à part sous le titre de : *Porträt-Münzen und Graf's hellenistische Porträt-Galerie* (Berlin, 1903, 8 p.). Cette recherche avait été suggérée à Virchow par Graf lui-même qui, étant à Paris en 1901, avait été frappé par la similitude que présentaient avec deux de ses portraits une monnaie de Cléopâtre de la coll. Fraser et le buste du Pseudo-Persée du Louvre. Comment Persée mort à Rome aurait-il été enterré à Kerké ? Graf et Virchow ne paraissent même pas s'être posé la question. Ils admettent qu'on aurait transporté d'Alexandrie à Kerké les momies royales au Ier s. pour les dérober au pillage ! Les comparaisons, fondées sur les monnaies, portent sur les 12 numéros suivants :

81. — Arsinoé Philadelphe.	5. — Ptolémée I.
15. — Bérénice, femme de Ptolémée III.	4. — Ptolémée II.
30. — Arsinoé Philopator.	26. — Ptolémée III.
43. — Cléopâtre Tryphaena.	22. — Ptolémée V.
62. — Cléopâtre, femme de Ptolémée Épiphane.	28. — Persée de Macédoine.
12. — La grande Cléopâtre.	2. — Le poète Aratos.

Pour le n. 21, Ebers avait pensé à Ptolémée, le fils de Juba et de Cléopâtre Séléné, ce que Graul avait déjà critiqué (*op. cit.*, p. 12).

2. Wilcken, *Arch. Anzeiger*, 1889, p. 1-7.

3. Heydemann, *Berichte d. Königl. sächs. Ges. d. Wiss. zu Leipzig*, 1888, p. 295-328.

4. Gayet a affirmé avoir trouvé des portraits sur bois, mais on n'en a pas publié à ma connaissance, sauf un d'Antinooupolis (voir *Le Caire*, 52 et notre figure 2). Dans l'article de Gayet, *Les portraits d'Antinoé* (dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1908, I, p. 121-34), trois portraits sur toile qui font corps avec

Digitized by Google

ont paru à Gayet postérieurs aux masques stuqués qu'il fait descendre jusqu'aux Antonins et certains ont été tenus par lui pour chrétiens. Reprenant cette question en 1905, à propos de la quarantaine de portraits, entrés au Musée du Caire, dont il préparait le catalogue, C. C Edgar concluait à les placer entre l'époque de Claude et la fin de celle des Sévères. Il cherchait à les classer d'après les coiffures et les boucles d'oreilles des femmes[1].

C'est à ces détails archéologiques et à d'autres que Petrie s'est attaché comme indices chronologiques lorsqu'il a repris, en 1911, plus près de la pyramide, sa fouille de Hawara. Des 75 portraits recueillis, 25 étaient en trop mauvais état pour être reproduits, 23 ont été donnés en photographie noire, 28 ont été publiés en couleur[2]. On voit qu'au moins 155 portraits ont passé par les

l'enveloppe de la momie sont reproduits à la p. 131 ; un 4e, celui d'un jeune homme nommé Ἀπόλλων, a paru dans son mémoire sur *L'exploration des nécropoles de la montagne d'Antinoé* (*Annales du Musée Guimet*, XXX, 1003, frontispice ; d'où W. de Grüneisen, *Le Portrait*, fig. 74 et notre figure 3) ; un 5e portrait de femme sur toile, provenant des fouilles de 1906-7, dans W. de Grüneisen, *Le Portrait*, fig. 35. En dehors de ces pièces, toutes celles que Gayet a rapportées — à ma connaissance du moins — appartiennent ou à la série des masques stuqués ou à celle des suaires brodés (les nos 4 et 5 appartiennent plutôt à cette série). La riche collection du Musée Guimet vient d'être publiée par M. Guimet (voir au *Catalogue*). Quatre pièces sont reproduites par W. de Grüneisen, *op. cit.*, fig. 48 et 51-3.

Nous ne nous occuperons pas ici des portraits, tant de masque qu'en buste ou en pied, que les fouilles d'Antinoé et de Saqqarah ont livrés en nombre, peints sur la toile même du linceul. Si ces portraits dérivent de ceux du Fayoum, ils n'appartiennent plus à l'époque gréco-romaine, mais à l'art copte. Trois des portraits trouvés par Gayet, que le Louvre a acquis, sont reproduits par W. de Grüneisen, *Le Portrait, traditions hellénistiques et influences orientales* (Rome, 1911), pl. I et II et fig. 36. — Je n'ai pas pu consulter un article de G. Werner, *De imaginibus graeco-aegyptiis*, paru dans l'*Éos* de Cracovie, 1910, et je n'ai connu que pendant la correction l'aperçu d'ensemble dont Maria Freudenthal a fait précéder la publication des six portraits conservés à Buda-Pest, *Archaeologiai Ertesitö*, 1913, p. 231-50, ainsi qu'un article de la revue russe *Sophia*, 1914.

1. C. C. Edgar, *Journ. Hell. stud.*, 1905, p. 225-33 et *Coffin masks and portraits*, fasc. du *Catalogue général du Musée du Caire* (1905). Les 53 pièces qui y sont publiées (nos 23.214-33.269) — sauf trois : 33.217 (Hibeh), 33.230 (Akhmîn), 33.267 (Antinooupolis), — proviennent toutes du Fayoum ; une vingtaine certainement de Hawara, la plupart des autres probablement de Hawara et de Roubajat.

2. W. M. Flinders Petrie, *Roman portraits and Memphis* (IV), 1911, et *Hawara Portfolio*, 1913. — 2 vol. in-4 de la *British School of Archaeology in Egypt*, le 1er de 26 p., IV pl. en couleur et XXXI en phototypie, le 2e album de

Digitized by Google

mains de Petrie (80 en 1888 + 75 en 1911) et 130 par celles de Graf. Tout incomplet qu'il soit, le relevé muséographique qu'on trouvera ci-dessous accuse non pas 285 pièces, mais au moins 350. Comme je n'ai pu identifier toutes les pièces vendues par Petrie ou par Graf, on ne sera guère éloigné de la vérité en supposant qu'il doit y avoir actuellement près de 400 portraits gréco-égyptiens dispersés dans les musées d'Europe et d'Amérique. Le moment semble donc venu d'en entreprendre une étude d'ensemble fondée sur une publication intégrale.

Nous ne prétendons ici qu'ébaucher ce Catalogue en le faisant précéder d'un aperçu des questions qu'il faut se poser pour comprendre nos portraits. Cet aperçu même ne fera que corriger et compléter la nouvelle publication de Petrie par les travaux antérieurs que, selon son habitude, il n'a pas cherché à connaître; sans entrer dans les discussions qu'une étude approfondie ne manquera pas de soulever, nous devons nous borner à indiquer à quels résultats certains on est parvenu dans l'étude de ces portraits souvent médiocres, mais toujours si vivants, qui donnent l'impression d'un coin de Pompéi égaré dans la vallée du Nil.

II. — Nature et technique des portraits.

La grande majorité des portraits sont peints sur un panneau de bois [1] notablement plus haut que large (en moyenne $0^m,30$ à $0^m,50$ sur $0^m,15$ à $0^m,35$). La plupart sont disposés de façon à représenter, en grandeur naturelle ou un peu plus petite, la tête avec le cou, les épaules et le haut de la poitrine. Épaules

28 pl. en couleur. On désignera le premier sous l'abréviation *R.-P.*, le second sous l'abrévation *P.-F.*

1. Petrie ne semble pas avoir identifié le bois. D'après Wilcken, *op. cit.*, p. 3, et Fouquet, *op. cit.*, des portraits de la Coll. Graf seraient en bois de tilleul ou de sycomore; Graf, *op. cit.*, p. 2, parle aussi de cèdre; d'après Cros et Henry, *op. cit.*, p. 24, les portraits du Louvre seraient peints sur des planchettes de cèdre collées sur un panneau de sapin ; d'après R. Rochette, *Peintures antiques inédites*, p. 245, le portrait de Cadalvène (Louvre) est en sycomore. — On sait que Pline indique le mélèze femelle, dit en grec *aigis*, comme bois préféré par les peintres (XVI, 73) ; il parle aussi du sapin ; Hésychius du buis.

Digitized by Google

et poitrine sont généralement drapés. La tête est figurée de face ou tournant légèrement d'un côté ou de l'autre sur les épaules, qui accentuent souvent cette inclinaison. Il est très rare que le buste soit représenté complètement (cf. p. ex. *Bruxelles*, 2; *Londres, University College*, [8 : hommes]; *National Gallery* [femmes]) ou à moitié (cf. *Londres, Martyn Kennard* [homme]).

Fig. 4. (*Ny Carlsberg*, 6.)

Il est également rare que le portrait soit réduit au cou (*Londres, National Gallery*, 9 ; *University College*, 4, 5; Ny-Carlsberg, 6 [hommes]; Dublin, 1 ; Cambridge, 1 [femme]), même au cou complété par le haut des épaules nues (Londres : *Nat. Gal.*, 6 ; *Univ. Coll.*, 4, 5, 7. — *Manchester*, 11 ; *Edimbourg*, 2; *New-York* : *Brooklyn* 1 ; *Le Caire*, 11, 23 [hommes]; *Oxford* [femme]).

Le panneau, généralement très mince,[1] est disposé de façon à ce que la fibre soit placée verticalement[2]. On posait sur le bois une couche d'apprêt faite d'un mélange de craie et de colle, ou de colle et de gypse calcaire, apprêt capable de se durcir rapidement : sur cet apprêt, qui doit répondre à la *cretula* de Pline[3], et que les Égyp-

1. Le plus épais de ceux que j'ai pu voir de près, à *Hildesheim* (fig. 7), ne mesure pas plus de 1 cm.

2. Petrie donne la verticalité des fibres comme constante. Dans le Catalogue d'Edgar où ce détail est relevé on ne trouve que deux cas d'horizontalité (33.245, 33.266) sur cinquante.

3. Voici le passage de Pline, XXXV, 31 (7) : *Ex omnibus coloribus cretulam amant udoque illini recusant purpurissum, indicum, caeruleum, melinum, auripigmentum, appianum, cerussa; cerae tinguntur iisdem his coloribus ad eas picturas quae inuruntur.*

Digitized by Google

tiens paraissent avoir pratiqué depuis longtemps, on pouvait peindre comme à la détrempe. Aussi, cet apprêt desséchant ne paraît-il guère employé que pour les portraits peints par ce procédé de la détrempe qui, on le sait, s'accommode des peintures à la cire comme des couleurs à l'eau, tandis que l'encaustique n'admet que les couleurs à la cire. Les couleurs les plus employées sont des couleurs préparées avec la cire qu'on devait rendre plus ou moins liquide selon l'emploi qu'on en voulait faire. Le peintre commençait par silhouetter la figure d'un trait noirâtre, mettant en place la bouche et les yeux en même temps qu'il traçait le contour; puis, ayant soin de rester en dehors du contour, il brossait le fond en une couche mince et fluide de brun ou de gris[1]. De là, il passait à la draperie du haut du buste, presque toujours figuré[2]; il devait se servir alors d'une brosse de soie encore assez épaisse qui, en s'étalant, pouvait couvrir $0^m,0015$ à $0^m,002$; il la maniait légèrement et chargée d'une couleur assez liquide. Quand il en venait au visage, il prenait un instrument beaucoup plus fin, qui ne devait plus tracer que des traits de 1/2 millimètre, soit un pinceau très mince dont la pointe était solidifiée à la cire, soit l'extrémité d'un poinçon lancéolé — le *cestrum* de Pline[3]. Les couleurs qu'il po-

1. Le fond grisâtre est souvent obtenu au moyen d'un délayage crayeux teinté. Parfois le fond est doré, p. ex. au Caire le n° 33.257 (= *Le Caire*, 42).

2. Dans les portraits d'hommes la tête est parfois figurée seule. Voir au Caire les n°s 33.219, 33.224, 33.236 (= *Le Caire*, 6, 11 et 23).

3. Petrie ne parle pas de l'emploi du *cestrum*; mais la possibilité de cet emploi, affirmée par Donner (dans le *Catalogue Graf* et surtout dans les *Roem. Mitt.*, XIV, p. 138), contestée par Edgar, *op. cit.*, p. XIII, résulte des descriptions mêmes d'Edgar et de Petrie, puisque, dans le visage, on ne constate guère de traces de pinceau, alors que, dans les cheveux, on note de véritables incisions. C'est à ces deux effets, incision et aplatissement, que devaient servir respectivement les deux extrémités du cestre, l'une épointée, l'autre spatuliforme. Bien que je ne doute pas que le *cestrum* fût un instrument de ce type, semblable à celui qu'on lui a identifié dans la fameuse trouvaille de S.-Médard-des-Prés (voir notamment Cros et Henry, *op. cit.*, p. 29-33 et E. Berger, *Beitraege z. Gesch. d. Maltechnik*, I, p. 210-20), je tiens à profiter de l'occasion pour mettre en garde contre la désignation de certains objets de bronze sous le nom d'*instruments de peintre* en raison de leur ressemblance avec les pièces publiées par Benj. Fillon comme provenant de la *villa d'une femme artiste gallo-*

Digitized by Google

sait étaient à l'état crémeux et on constate jusqu'à trois couches superposées — on sait qu'on vantait, comme preuve de soin,

romaine (cf. sa *Description* de cette villa parue à Fontenay-le-Comte en 1849 et sa lettre à Letronne, *Rev. arch.*, 1847, p. 620). Non seulement les trouvailles de Fillon ont été très mal publiées, mais aucun archéologue n'a jamais pu les voir; d'après une communication de M. Clouzot, une partie serait chez Mme Charier-Fillon, à Fontenay-le-Comte ; ce seraient des objets de toilette ou des instruments de chirurgie. Ainsi, c'est sans doute à tort que, d'après les mauvaises figures de Fillon trop souvent reproduites, on a vu une trousse de peintre dans les instruments récemment découverts à Chersonésos en Crimée (*Jahrb.* 1912, *Anz.*, p. 350, fig. 38). Ce sont :

Fig. 5. (*Le Caire*, 3.)

1) Un étui en bronze avec son couvercle ; la partie du milieu manque (on l'a comparé sans doute à l'étui figuré par Fillon) ;

2) Un instrument en bronze qui se termine en spatule à un bout, en pointe lenticulaire à l'autre (on renvoie à Berger, *op. cit.*, fig. 47 *j*, figure également tirée de Fillon) ;

3) Un instrument semblable, mais plus petit (on renvoie de même à Berger, fig. 34, 4 ; 56, 7).

4) Un instrument où une pointe spatuliforme de longueur intermédiaire est directement emmanchée sur une courte poignée incrustée d'une guirlande de lierre en argent.

Or, l'étui 1 et l'instrument 2 sont identiques à ceux de la trousse de Madytos que j'ai publiée *Bull. corr. hell.*, 1912, p. 296 (cf. d'autres signalées à l'art. *Medicus* du *Dict. des Ant.*, p. 1685), trousse où la présence d'une sonde en verre doit faire voir de préférence une trousse d'oculiste. Il suffit de feuilleter les planches données par le Dr Deneffe, dans son ouvrage *Les oculistes gallo romains au* IIIe *siècle* (1896) pour retrouver le même étui et les mêmes instruments qu'il appelle *spatules olivaires* (cf. p. 150-158) ; la partie olivaire servait de sonde, la partie spatuliforme de bistouri ou de scalpel, notamment la spatule courte à manche niellée de lierre (III, 4 ; cf. V, 4 et 7 et p. 97 : ce seraient des « couteaux de chirurgie »). La présence de cautères, mortiers ou sébiles à côté de ces spatules s'explique aussi par la pratique de l'ophtalmologie ou de la chirurgie antiques (cf. *ibid.* p. 101-4). Certaines spatules

Digitized by Google

les quatre couches de Protogène dans son *Ialysos*. La même couleur, plus fluide, servait pour les cheveux ; pour distinguer

Fig. 6. (*Le Caire*, 54.)

eurs boucles et les alléger, on faisait encore usage du bout

olivaires peuvent même avoir servi à l'obstétrique (cf. Deneffe, *Le speculum à travers les âges*, 1902). Il n'y aurait donc rien à conclure pour la peinture de la découverte d'instruments semblables au Fayoum (cf. la trousse de médecin copte publiée par G. Daressy, *Ann. du Serv. des Ant.*, X, p. 254 et les notes de J. Nicole et de J. Ilberg à un papyrus traitant de chirurgie et d'ophtalmologie, *Archiv fur Papyrus-forschung*, IV, p. 269).

Digitized by Google

épointé du pinceau ou du poinçon. Pour fondre mieux le tout, il est possible qu'on ait approché de la surface un fer chaud. Mais cela n'était pas nécessaire en Égypte. La chaleur ambiante suffisait pour y maintenir la cire en état de fusion. C'est quand cette peinture à la cire fut portée dans les pays du Nord qu'il devint nécessaire d'user de fers chauds — les *cauteria* de Pline — pour permettre les retouches et donner le *fondu* : c'est alors et ainsi seulement que la peinture à la cire devint de l'encaustique proprement dite [1].

Les peintures sur toile sont fort rares, sans doute parce qu'on savait qu'elles se préserveraient moins bien. Dans les exemplaires les mieux conservés [2], la toile, montée sur un cadre carré, a été couverte d'une couche fine de stuc. C'est sur ce stuc qu'on peignait à la détrempe, avec des couleurs ressemblant à nos pastels. Dans aucun des deux procédés de peinture l'huile ne jouait un rôle. Si beaucoup de peintures sont

1. La possibilité de l'emploi d'un vernis sur les peintures d'Egypte a été signalée par A. P. Laurie, *Greek and Roman methods of painting* (Cambridge, 1910), p. 33. C'est le même auteur qui a indiqué (p. 62) pourquoi la peinture à la cire avait dû commencer en Egypte où la température suffisait à la maintenir en fusion; quand elle fut transportée plus au Nord, il fallut user du cautère. Il admet (p. 65), avec Berger, que la boîte en bronze de Saint-Médard, à couvercle perforé comme une écumoire, était une sorte de brasero sur lequel on chauffait les fers; on y a vu généralement une boîte à couleurs, Fillon ayant prétendu y avoir trouvé des restes de matières colorantes; deux autres coffrets de bronze semblables (mais sans couvercle grillagé), dont on est certain qu'ils contenaient des couleurs, ont été signalés par Berger, parmi les bronzes de Pompéi à Naples (p. 264) et dans une trouvaille faite en 1898 à Herne Saint-Hubert près de Tongres (p. 235); une reproduction de cette trouvaille se trouve au *Deutsches Museum* de Munich avec les essais, bien malheureux, faits par Berger pour retrouver la technique des portraits du *Fayoum*.

Quant aux couleurs employées, voici le résultat des analyses que Petrie a fait faire (*Hawara*, p. 11). Il s'agit de couleurs à l'eau trouvées dans des coupelles, dans une tombe où il voit celle d'un peintre. — 1. Rouge foncé : oxyde de fer. — 2. Ocre jaune : oxyde avec alun. — 3. Blanc : calcaire en poudre. — 4. Rouge laque: matière organique mêlée au calcaire. — 5. Rouge : oxyde de plomb mêlé d'alun. — 6. Bleu : du verre pilé mêlé de cuivre. Sur nos portraits, le vert est très rare ; la dorure est assez souvent employée pour les couronnes et les bandes des vêtements, parfois pour les fonds.

2. Voir Petrie *R.-P.*, n° 31 (= *Oxford*, 2). La peinture sur toile se rencontre surtout dans les momies d'enfants où le linceul reçoit directement le portrait (Le Caire, 33.214 = 1 du *Catalogue*).

Digitized by Google

gâtées par l'huile, celle-ci vient des bandelettes de la momie[1].

Ces observations précises viennent confirmer les remarques que l'étude des portraits de la collection Graf amenait Donner von Richter à formuler dès 1888. Donner conserve notamment le mérite d'avoir bien compris l'action du cestre[2] : « Avec la partie dentelée, le peintre amincissait, divisait et réunissait les grosses couches de cire en grattant, en râclant; avec la pointe en forme de lancette, il mariait les couleurs en les comprimant et les enfonçant les unes dans les autres ; tandis qu'avec le dos bombé, il rétablissait la surface unie des parties trop profondément râclées; enfin, avec la tige pointue et recourbée, il plaçait les points lumineux, les traits fins, par exemple le point brillant des yeux, les cils, les cheveux isolés... Dans quelques portraits, on peut constater enfin que certains détails des chevelures, par exemple, ont éte exécutés au pinceau avec de la cire rendue liquide par la chaleur... Pour achever le tableau, il reste à procéder à l'encaustication qui se faisait en approchant du tableau un fer rougi ou un réchaud ... Le résultat est surprenant : les râclures trop fortes disparaissent instantanément, les sillons les plus profonds se remplissent et tout le panneau se couvre d'une sorte de brillant analogue à celui que donne le vernis.

« A la différence des chairs et des chevelures, la plupart du temps, les étoffes sont peintes d'une façon sommaire, avec de la cire fondue, en quelques traits rapides appliqués au pinceau... D'ailleurs, toute une série de nos portraits sont peints à la *détrempe*, c'est-à-dire au moyen de couleurs délayées dans de l'eau et additionnées d'une certaine quantité de matière liante, soit de jaune d'œuf seul, sauf de jaune d'œuf avec du blanc, soit de jus de figue ou d'une autre matière gommeuse avec laquelle on fouettait les couleurs[3]. Pour recevoir ce genre de peinture, on

1. Petrie n'a pas connu les remarques semblables faites sur ce point par Donner, *op. cit.*, et *Antike Denkmaeler*, II, p. 3 du texte à la pl. XIII,

2. *Catalogue*, etc. p. 30-37. J'abrège le français de l'auteur.

3. L'emploi de ces différents liants est garanti par les textes de Pline : pour l'œuf, XXXIII, 20 et XXXV, 26 ; pour le lait XXXVI, 56 ; pour le lait de figue,

Digitized by Google

étendait fréquemment sur le panneau de bois un enduit composé de craie et de colle; ou bien on recouvrait le bois d'une toile grossière, avec laquelle on étendait l'enduit crayeux; quel-

Fig. 7. (*Hildesheim*, 1.)

quefois aussi, il n'y a pas de planche de bois et l'on peint sur un fond de plusieurs toiles collées l'une sur l'autre.

« Un certain nombre de nos portraits, — les plus remarquables, — sont exécutés par les deux procédés à la fois; on

XXIII, 117; pour la gomme végétale, XXXV, 25; pour la colle animale, VIII, 71.

Digitized by Google

pourrait appeler ce procédé : détrempe à la cire brûlée[1]. La cire n'est pas combinée avec une essence, mais mélangée, à l'état chaud, avec du jaune et du blanc d'œuf, auquel on ajoute une goutte d'huile ; le tout, une fois broyé et pétri en une sorte de pâte, est mis en place au *cestrum*, puis brûlé comme on l'a vu faire. Ce procédé a l'avantage de permettre d'ajouter des traits à la détrempe et, par suite, de perfectionner et de pousser davantage le portrait ».

Ainsi, au point de vue de la facture, nos portraits peuvent se répartir en trois groupes.

1) Le moins considérable est celui qui est peint exclusivement à la détrempe ; il comprend la douzaine de portraits peints sur toile et une dizaine de portraits peints sur bois[2] ; il comporte un apprêt préalable à base crayeuse. La peinture y est mince, très unie, d'un aspect pulvérulent ou lisse, sans rien d'éclatant ou de lustré ; les couleurs sont mates et claires, le dessin correct et classique : l'ensemble donne l'impression d'un pastel ou d'une aquarelle.

2) Le groupe très important des portraits à l'encaustique rappelle au contraire notre peinture à l'huile ; couleurs brillantes et lustrées, couches épaisses formant parfois des empâtements et des rehauts, surtout dans le style très libre que nous qualifierons d'*impressioniste*. On y évite le fondu qu'on obtient à l'aide des cautères dans le style *classique*.

3) Enfin, le groupe de la *détrempe cirée*[3], peut-être le plus nombreux, qui emploie la détrempe avec pinceau pour les fonds, les draperies et les retouches et la cire avec cestre pour les chairs.

Telles sont les variétés qui résultent de la technique. Celles qui relèvent du style et de l'époque seront étudiées ailleurs.

1. On a vu que Fl. Petrie et A. P. Laurie estiment que, en raison de la chaleur du climat, le cautère n'était pas nécessaire en Egypte.

2. Voir, dans notre *Catalogue*, le relevé des portraits peints à la *détrempe*.

3. Cros et Henry avaient déjà qualifié un des portraits du Louvre de *masque peint sur toile à la détrempe cirée*, *op.cit.* (fig. 18 = n° 6 du *Catalogue* ci-dessous).

(*A suivre.*) A. REINACH.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE THRACE

DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

(DEUXIÈME SÉRIE)

I

INTRODUCTION

§ 1. — *Résumé de l'activité archéologique au cours des années* 1911-1913.

La présente série s'inspire des mêmes méthodes et porte sur le même genre de documents que la précédente[1], dont elle reproduit les subdivisions et continue le numérotage, afin de simplifier les références et d'éviter les confusions. Elle fait connaître un assez grand nombre de monuments pratiquement ignorés; mais l'inédit au sens usuel du mot y est assez rare, car les deux années qui viennent de s'écouler, occupées en partie par les guerres balkaniques, ont été peu favorables à mes recherches personnelles ou aux enquêtes locales de mes correspondants habituels[2].

Ma source principale d'informations a été le dépouillement des publications et surtout des périodiques bulgares. Le plus important d'entre eux pour les études thraces, l'*Izvestia de la Société archéologique*, se trouvait, à la fin de l'année 1913, en retard de dix-huit mois. Le tome II (1911) avait paru régulièrement; mais il n'avait été encore distribué que le premier fasci-

1. Première série (6 articles), parue dans la *Revue archéologique* entre novembre 1911 et novembre 1913, puis réunie en une brochure de 140 p. contenant 128 nos et 43 fig.

2. Cf. l'*Introduction générale*, *RA*, 1911², p. 301-316, et en particulier les p. 315-316.

Digitized by Google

cule du tome III. Le second fascicule a été enfin publié dans le premier trimestre de 1914; il a été décidé que, par exception, le volume compterait pour les années 1912 et 1913, pendant lesquelles l'état de guerre a suspendu les recherches et épuisé les ressources. On doit espérer qu'à l'avenir les événements politiques ou les insuffisances budgétaires ne porteront pas une atteinte trop préjudiciable à la régularité des publications scientifiques subventionnées ou patronnées par l'État ou les Sociétés.

Conformément à mon programme[1], je reproduis ici la table des matières de l'*Izvestia*[2], en donnant, toutes les fois où je l'ai

1. *RA*, 1911², p. 304, note 2; p. 314, note 1. — Je dois à l'obligeance de M. Filov, Directeur du Musée National à Sofia, la prompte communication de quelques-uns des renseignements bibliographiques qu'on trouvera ci-après.

2. A partir de 1911, l'*Izvestia de la Société archéologique* coûte à l'étranger 12 fr. 50. Les soins de la vente, en dehors de la Bulgarie, sont confiés à la librairie Harrassowitz, de Leipsig.

Tome II (1911), 2 fascicules formant 1 vol. gr. in-8 de 298 p., avec 153 fig. dans le texte et 1 pl.

I. *Anneaux bulgares et byzantins*, p. 1-14 (Ivanof) : le sébastocrator Pierre, le sénéchal Slave, des particuliers appelés Khodor, Vitomir, Radoslav, Ἀλέξανδρος, Ἀθανασία.

II. *Antiquités chrétiennes des* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*, p. 15-45 (Mouftaftchief) : deux épigonates et un antimension du Musée de Sofia.

III. *Nouveaux monuments mithriaques en Bulgarie*, p. 46-69 (Kazarov).

IV. *Idoles et figurines préhistoriques*, p. 70-80 (Popov) : statuettes en argile et en os, figurines de chien et de bœuf, trouvées dans un tumulus à *Khodja-Dermen* (district de *Choumla*). — Compte-rendu plus détaillé dans la *Revue de la Société littéraire bulgare* (*Periodítchesko Spisanié*, XXI, p. 503-562).

V. *Figurines en os du tell Ratcheff*, p. 81-84 (Tchilinguirov) : quatre exemplaires [cf. ma publication des objets de même provenance, *BCH*, 1906, p. 359-432].

VI. *Relief de Madara : Héraklès*, p. 85-98 (Filov).

VII. *Forteresse et basilique à Hissar-Bania*, p. 99-146 (Filov) : la forteresse date de Justinien, la basilique à trois nefs pavées de marbre est du type hellénistique occidental et date des IVe-Ve siècles [cf. *Jahrbuch*, 1910, *Anzeiger*, p. 394-398].

VIII. *Stations préhistoriques au bord du Danube* (rive droite, depuis le confluent du *Timok* jusqu'à celui du *Vid*), p. 147-174 (Tchilinguirov) : 1. *Unio-Alba*, entre *Kochava* et *Iasen* (district de *Vidin*). — 2. *Koutovo* (même district). — 3. *Naklata*, près de *Vidbol* (même district). — 4. *Lom*. — 5. *Tsibar-Varoch* (district de *Lom*). — 6. *Kozloudouï* (district d'*Orékhovo*). — 7. *Blato*, près d'*Ostrov* (même district). — 8. *Magoura*, district de *Nikopol*).

IX. *Monuments antiques de Bulgarie*, premier article, p. 175-190 (Kazarov).

X. *La forteresse d'Assen près Sténimaka et le monastère de Batchkovo*, p. 191-

Digitized by Google

pu, un bref résumé des articles dont le sujet reste en dehors de la présente série : antiquités slaves et byzantines, dont je n'ai

230 (Ivanof) : château-fort de Pétritch (Πετριτζός) ; monastère contenant une bibliothèque, un trésor, divers portraits, et surtout une icône géorgienne de 1310.

XI. *Inscription du tsar Jean Assen II près de Sténimaka*, p. 231-247 (Zlatarski) : à Pétritch (voir n° X), date 1231 [cf. Paul Lucas, *Voyage*, I, p. 244].

XII. *Fouilles dans la « Petite grotte », près Tirnovo*, p. 248-256 (Popov) : 3 couches, paléolithique, néolithique, romaine.

XIII. *Nouvelles archéologiques*, p. 257-268.

XIV. *Découvertes archéologiques en Bulgarie*, 1911, p. 268-297 (Filov).

Tome III (1912-1913), 2 fascicules formant 1 vol. gr. in-8 de 356 p., avec 256 fig. dans le texte et 4 pl.

I. *Monuments antiques au Musée National*, p. 1-52 (Filov).

II. *Anciennes églises de la Bulgarie du S.-O.*, p. 53-73 (Ivanof) : 1. *Bérendé* (district de *Tsaribrod*), chapelle avec inscription et fresques du XIIIe siècle. — 2. *Spasovitza* (district de *Kustendil*), église à coupoles avec arcades en briques et tuf, du XIVe siècle. — 3. *Bélovo* (district de *Radomir*), chapelle d'un monastère du XIVe siècle avec portraits du despote serbe Déïan et de sa femme Doïa, des saints bulgares saint Jean de Rila et saint Joachim de Sarantaporos.

III. *Remarques sur Hissar-Bania et environs*, p. 74-80 (Mouftaftchief) : églises voisines du village de *Sindjirli*, datant de Justinien.

IV. *Monnaies bulgares avec l'aigle à deux têtes*, p. 81-87 (Mouchmof) : Michel Chichman (1323-1330).

V. *Deux haches en bronze moldaves*, p. 88-89 (Tchilinguirov).

VI. *Matériaux provenant de la station Pod-grada*, près de *Madara* (district de *Choumla*), p. 90-107 (Popov) : 1. couche néolithique, avec ossements, silex, pierre polie, poterie unie. — 2. couche romano-byzantine, avec objets de bronze et de fer, fragments de sculptures, poteries, monnaies du IIe au VIe siècle.

VII. *Culte de German en Bulgarie*, p. 108-124 (Kostof) : restes d'un culte païen inspiré des fêtes d'Adonis.

VIII. *Nouveau relief du Cavalier thrace*, p. 125-129 (Kazarov). [Cf. *Xénia*, ci-dessous : l'article y est reproduit en allemand].

IX. *Inscription de Souleiman Keui* (district d'*Elena*), p. 173-179 (Zlatarski) : texte du IXe siècle, relatif à un traité de paix entre Bulgares et Byzantins.

X. *Monuments antiques de Bulgarie*, deuxième article, p. 180-201 (Kazarov).

XI. *Bague d'or avec inscription en langue thrace*, p. 202-223 (Filov).

XII. *Deux monnaies bulgares inédites*, p. 224-234 (Mouchmof) : elles sont attribuables à l'un des trois premiers tsars assénides (XIIe-XIIIe siècles).

XIII. *Notes sur les antiquités de Strandja planina* (région côtière au S. de *Karnabat* et de *Bourgas*), p. 235-262 (Chkorpil) : outre une partie gréco-romaine, description du couvent de Saint-Nicolas, près de *Midia* ; monastère creusé dans le roc, de date incertaine.

XIV. *Fouilles dans la grotte Morovitza* (district de *Teteven*), p. 263-290 (Popov) : objets paléolithiques et néolithiques.

XV. *Matériaux de l'âge du bronze et de l'époque hallstattienne*, p. 291-300 (Popov) : description et reproduction d'un certain nombre d'objets trouvés dans diverses régions, notamment des armes et des bijoux en bronze.

XVI. *Nouvelles archéologiques*, p. 301-327.

XVII. *Découvertes archéologiques en Bulgarie*, 1912-1913, p. 328-338 (Filov).

Digitized by Google

pas à m'occuper ; antiquités préhistoriques, dont je ne me désintéresse pas, mais qui formeront la matière d'une série spéciale quand les documents seront devenus assez nombreux.

La *Société archéologique de Sofia* a continué la publication de ses *Matériaux pour l'histoire de la ville de Sofia*, dont j'ai déjà eu l'occasion de signaler[1] le tome premier : les tomes II et IV intéressent les études byzantines[2]. Parmi les autres sociétés archéologiques locales[3], celle de Varna est la seule qui ait publié deux volumes nouveaux (*Izvestia*, tomes IV et V, 1911 et 1912), dont le dernier nous fournira quelques nouveaux documents[4]. La Société archéologique de Vidin a inauguré une publication appelée *Bibliothèque archéologique*, dont le fascicule I se réfère à la Thrace romaine[5].

Parmi les publications annoncées par la jeune *Académie des Sciences*[6], nous nous bornerons à citer : 1° *Recueil de l'Acadé-*

1. *RA*, 1911², p. 314, note 1.

2. Tome II (1912) : *La forme architectonique de l'église Sainte-Sophie à Sofia*, par M. Protitch (126 p. et 30 fig. dans le texte).

Tome IV (1913) : *Sainte-Sophie de Sofia*, par M. Filov (140 fig. dans le texte et 21 planches) ; 6 chapitres : 1. Etat actuel. — 2. Aspect primitif. — 3. Constructions antérieures. — 4. La nécropole. — 5. Problèmes d'architecture. — 6. Historique.

3. *RA*, 1911², p. 307, note 4.

4. Je profite de l'occasion pour préciser et compléter les renseignements un peu insuffisants que j'ai jadis fournis (*RA*, 1911², p. 308, note 1) sur cette publication :

Tome I (80 p., 1 fig., 2 pl.) : rien sur l'antiquité, divers articles sur Vladislas [VI, de Pologne].

Tome II (80 p., 2 pl.) : articles de MM. Ch. et K. Chkorpil. — 1. *Aqueducs romains de Varna*. — 2. *Fouilles de tumuli à Varna*.

Tome III (146 p., 2 pl.) : articles sur Vladislas et sur la ville de Preslav ; étude de M. K. Chkorpil intitulée *Odessos et Varna*.

Tome IV (112 p., 5 fig., 3 pl.) : titre général : *Matériaux pour l'histoire de Varna et du district* (rien sur l'antiquité).

Tome V (64 p., 1 fig., 11 pl.) ; à signaler les études suivantes :

Frères Chkorpil, *Baltchik* [= *Dionysopolis*] (p. 47-64, avec 8 pl.) — [Article reproduit, avec les illustrations, par M. K. Chkorpil dans *Wiener Jahreshefte*, 1913, Beiblatt, p. 101-134 : *Grabfund in Baltchik*].

id. — *Milliaires de Roustchouk* (p. 3-4).

id. — *Tasse d'argent de Sindel* [avec inscription bulgare] (p. 24-25).

Radof, *Antiquités* [*bulgares*] *de Provadia* (p. 33-37).

5. Nedef : *Sur l'histoire de Ratiaria, ville romaine* (1911, 12 p.).

6. *RA*, 1911², p. 311, note 1. — Aux ouvrages annoncés dans cette note il

Digitized by Google

mie (*Sbornik na Bulgarskata Akademia na naoukitié*), qui n'est autre que l'ancien *Sbornik du Ministère de l'Instruction publique bulgare*, lequel, après deux changements[1], vient de paraître sous une troisième forme[2]; — 2° *Revue de l'Académie* (*Spisanié*, etc.), qui n'est autre que l'ancien *Periodítchesko Spisanié*[3] : trois volumes en ont déjà été publiés à des dates régulières.

Chacun de ces volumes est divisé en 2 séries dont la première seule intéresse nos études ; je relève en note les titres d'articles qui pourraient être utiles à certains lecteurs[4]. — De même

convient d'ajouter les *Antiquités de l'art bulgare* (reproductions artistiques et commentaire scientifique des chefs-d'œuvre de l'art national bulgare). L'autre recueil, de titre voisin, intitulé *Antiquités bulgares*, contient des reproductions ou réimpressions de manuscrits ou d'ouvrages historiques, linguistiques, littéraires ou juridiques. Quant aux *Annales de l'Académie*, ce n'est qu'un compte-rendu des séances, avec notices individuelles ou nouvelles intéressant la vie intérieure de la savante compagnie.

1. Indiqués dans *RA*, 1911², p. 308, note 2.

2. Le volume XXVI de la seconde série est aussi le premier de la troisième; je n'y vois à mentionner qu'un travail de M. Kazarov, utile recueil de textes, intitulé : *Vie privée et sociale des anciens Thraces d'après les témoignages des auteurs* (1912, 72 p.).

3. *RA*, 1911², p. 310, note 3. — La correspondance entre les tomes et les fascicules de cet ouvrage est peu claire ; d'après les indications des catalogues de librairie, elle s'établirait de la façon suivante :

Tome I = fasc. 1-12 (Braïla, 1870-1876).
Tome II-III = fasc. 1-12 (Sofia, 1882-1884).
Tome IV-X = fasc. 13-60 (1885-1896).
Tome XI = fasc. 55-60 (1896-1899).
Tomes XII-XXII = fasc. 61-71 (1900-1910).

J'ai analysé jadis les fasc. 1-70. Le tome XXII et dernier = fasc. 71 renferme, p. 853 suiv., un article de M. Kazarov : *Ruines romaines près d'Artchar* (10 fig., 2 pl.). J'en reproduirai plus loin 2 textes funéraires.

4. 1re série, classe historico-philologique (la 2e série est pour la classe des sciences naturelles et mathématiques) :

Année 1911 ; six articles parmi lesquels :
Zlatarski, *Chronologie des anciens Bulgares.*
Ivanof, *Évêchés du patriarcat d'Okhrida au* XIe *siècle.*
Année 1912; six articles parmi lesquels :
Trifonof, *Union du patriarcat d'Ipek et de l'archevêché d'Okhrida au* XVe *siècle.*
Kazarov, *Le serment chez les Bulgares païens.*
Nikof, *Le tzar Boril.*

Digitized by Google

pour des Revues déjà signalées, *Minalo* et *Bulgarska Sbirka*[1].

La Direction du Musée de Sofia a publié en 1912 un *Catalogue de monnaies* dont certaines intéressent les pays thraces[2].

***

Hors de Bulgarie, il n'a paru dans les pays balkaniques que très peu d'articles touchant l'archéologie thrace. Ceux de Monseigneur R. Netzhammer, archevêque catholique de Bucarest, ont surtout une valeur de vulgarisation[3]. Ceux de M. Rostovtzev contribuent utilement à l'histoire des cultes thraces indigènes[4].

Deux recueils, l'un grec[5], l'autre russe[6], parus à l'occasion

1. Cf. *RA*, p. 311, note 2.
Je relève dans les nos 5 à 8 (1911-1913) du *Minalo* :
Balastchef : *Inscriptions slaves de la Bulgarie du S.-O.* (p. 3-46 et 191-210).
id. — *Lettre de Théodore II Lascaris* (p. 60-72).
id. — *Trésor vieux bulgare* (p. 100-139).
id. — *Bulle d'or du tzar Constantin Tikh* (p. 178-187).
id. — *Le tsar Assen II seigneur de Salonique* (p. 259-272).
P. Joseph, *Excursion archéologique dans la région de Tikvech* [documents chrétiens d'époque slave] (p. 47-59).
C. Moissil, *Le despotat de Dobrotitch* (p. 140-154).
C. Nikolof, *Sur le cours supérieur de la Mesta* [Névrokop et *Nicopolis ad Nestum*] (p. 155-177).
— Dans la *Bulgarska Sbirka*, tomes XVIII (1911) et XIX (1912), il n'y a rien qui intéresse nos études.

2. Mouchmof, *Monnaies antiques de la péninsule balkanique et monnaies des tzars bulgares* (*Antitchni monetite na bâlkanskaïa polouostrove i monetite na bulgarskite tsare*) ; cf. compte-rendu, *RN*, 1912, p. 572. — Le recueil, préfacé par M. Filov, contient plus de 7.600 types monétaires de Dacie, Mésie, Thrace, Macédoine et Péonie.

3. *Revista catolică*, 1912 et 1913 : *Poids et monnaies d'Istros* (8 p.). — *Monnaies de Tomi* (19 p.) — *Poids antiques de la Dobroudja* (11 p.) — *Autres poids antiques de la Dobroudja* (7 p.) — *Constantin le Grand en Roumanie* (21 p.) — *Une excursion à Nicopolis ad Istrum* (19 p.).

4. *Le Sanctuaire des dieux thraces et les inscriptions des beneficiarii à Aï-Todor* (*Aghios Theodoros* = Κρίου μέτωπον, le cap le plus méridional de la Crimée ; cf. Minns, *Scythians and Greeks*, 1913, p. 19) dans *Izvestia de la Comm. arch. russe*, XL, p. 1-42 [Résumé dans *Arch. Anzeiger*, 1911, p. 234-238]. — *Les monarchies de Scythie et du Bosphore*, dans *Zapiski de la Comm. imp. arch.*, fasc. 49, 62 p., 7 pl.

5. *Xénia, hommage international à l'Université nationale de Grèce à l'occasion du 75e anniversaire de sa fondation* (p. 108-114, article de M. Kazarov : *Zum kultus der Thrakischen Reiters in Bulgarien*, paru également dans l'*Izvestia Soc. arch.*, 1912, p. 125-129 ; voir ci-dessus).

6. Προέδρωι δῶρον, *Recueil d'articles archéologiques offerts au comte Bobrin-*

Digitized by Google

de fêtes anniversaires, contiennent des études relatives à plusieurs monuments du Musée de Sofia. Deux périodiques, l'un grec [1], l'autre autrichien [2], ont en 1911 fait connaître deux nouveaux diplômes militaires relatifs à des Thraces.

Enfin, comme à l'habitude, l'*Anzeiger* du *Jahrbuch* de Berlin a donné régulièrement, sous la signature de M. Filov, un *Résumé des fouilles archéologiques en Bulgarie* durant la précédente année [3].

A toutes ces publications, conformément à mon programme [4], je n'emprunterai que les objets décrits ou les textes commentés dans des langues généralement inaccessibles au public européen, et je passerai sous silence notamment ceux qui ont paru en langue française ou allemande [5], sauf le cas où j'aurais à compléter les informations ou à discuter les interprétations des éditeurs. Au contraire, je reprendrai toujours les inscriptions qui, sans modifications ni commentaires, ont passé directement de l'*Izvestia* bulgare dans la *Revue des publications épigraphiques*.

***

Les recherches et les fouilles ont été interrompues pendant la période de tension et pendant les guerres. Dans la Roumélie turque, je ne sache pas qu'aucun travail ait alors été en train; mais en Bulgarie divers chantiers étaient en activité :

sky (*Sbornik archeologitcheskikh statei podnesennii grafou A. A. Bobrinskomou*). Saint-Pétersbourg, 1911 (voir p. 133 et pl. II, nos 1 et 4).

1. Ἀθῆνα, 1911, p. 145 suiv.
2. *Wiener Jahreshefte*, 1911, p. 130 suiv.
3. 1911, p. 349-370; 1912, p. 558-576; 1913, p. 334-364.
4. *RA*, 1911², p. 304.
5. On ajoutera aux listes ci-dessus les articles suivants de M. Kazarov : *Un nouveau bas-relief mithriaque de Bulgarie* (*RA*, 1911², p. 73-75). — *Zalmoxis*, (*Klio*, 1912, p. 355-364). — *Neue Thrakische Inschrift* (*Jahreshefte*, 1912, p. 94-100). — *Die Kultdenkmäler der sog. Thrakischen Reiter in Bulgarien* (*Archiv für Religionswiss.*, 1912, p. 152-161). — *Nouvelles inscriptions relatives au dieu thrace Sbelsourdos* (*RA*, 1913¹, p. 340 suiv.). — *Die erste Pales-Inschrift* (*Röm. Mitth.*, 1913, p. 195 suiv.).

Des articles de M. Picard, en collaboration avec MM. A.-J. Reinach ou Avezou (*BCH*, 1912, p. 275-352: 1913, p. 84-154), contiennent des textes du littoral égéen. — Signalons enfin un livre de M. Daskalov, en bulgare : *Descendants bulgares des Scythes royaux et des Sarmates* (1913, 78 p.)

Digitized by Google

fouilles préhistoriques à *Salmanovo* (district de *Choumla*), à *Glotchané* (district de *Teteven*), à *Sveti-Kirilovo* (district de *Stara-Zagora*); fouilles romaines dans un mausolée à *Lajene* (district de *Lovetch*), dans un sanctuaire de Zeus-Héra à *Kopilovtzi* (district de *Kustendil*), dans des *tumuli* sépulcraux à *Ezerovo* (district de *Borisovgrad*).

On n'a pas encore indiqué quand les travaux pourront être repris sur ces divers chantiers. Un bruit court, du reste, attribué à des personnes autorisées qui auraient pris part aux négociations officieuses entamées en Europe occidentale par le gouvernement bulgare : c'est que la concession de privilèges de fouilles, dans l'ancienne comme dans la nouvelle Bulgarie, pourrait être accordée à des Instituts étrangers ou à des particuliers. Le renseignement en soi n'a rien que de naturel : c'est l'application de la nouvelle loi sur les antiquités dont il sera question au paragraphe suivant. Mais on dit que le privilège de fouilles se présenterait parfois comme faisant partie d'un programme financier qui, pour rétablir un budget compromis, prévoit, à titre onéreux, des concessions de mines, de routes, de chemins de fer et d'installations électriques. Ce serait donc l'archéologie thrace transformée en valeur commerciale; si le bruit est exact, j'ignore quel succès auraient de pareilles combinaisons et quelle serait éventuellement la part de la France.

D'autres nouvelles plus précises se rapportent aux parties du littoral thrace qui ne sont pas devenues ou ne sont pas demeurées bulgares. L'École française d'Athènes a obtenu du gouvernement hellénique la permission de continuer les travaux entrepris par elle depuis trois années déjà[1] dans l'île de *Thasos*, et de les étendre à divers points du littoral situé en face de cette île, dans la région de *Kavala*, notamment à l'emplacement présumé de la ville de *Galepsos* et sur le site de *Philippes*, où des fouilles seront inaugurées en 1914 (en commençant par le théâtre). — De mon côté, j'ai entamé des pourparlers à *Rodosto* (sur la Propontide,

1. Voyez les rapports sur les campagnes de 1911, 1912 et 1913 dans les *C.-R. Acad. des Inscr.*

Digitized by Google

dans la portion de Roumélie restée turque) avec une société locale (Ἀναγνωστήριον Βισάνθης) de laquelle j'ai reçu promesse d'être autorisé à dresser le *Catalogue du Musée* qui lui appartient, dans la forme où j'ai publié récemment le *Catalogue* d'une collection voisine, la *Collection Stamoulis* à *Silivri*[1]. Je signale ici le fait pour prendre date, mais sans dissimuler que la réalisation de l'entreprise pourra demander quelque délai.

Des personnes qui ont assisté ou participé aux deux guerres balkaniques m'ont signalé que les nécessités stratégiques ont amené la destruction d'un assez grand nombre de *tumuli*, notamment dans les régions d'Andrinople et de Tchataldja. Il en avait déjà été de même en 1877, pendant la guerre russo-turque : les *tumuli* ont servi de postes d'observation, de redoutes, de cimetières aussi; certains ont fourni la terre nécessaire à des retranchements improvisés. Je fais appel aux souvenirs de ceux qui pourraient fournir quelques renseignements sur les trouvailles fortuites qui ont dû résulter de ce bouleversement. M. Filov, directeur du Musée de Sofia, a servi son pays sur les lignes de Tchataldja; S. Exc. Halil-bey, directeur des Musées impériaux ottomans, doit pouvoir recueillir les témoignages d'officiers ayant commandé de l'autre côté des mêmes lignes : je les ai priés l'un et l'autre de rechercher et de réunir les indications des témoins oculaires[2].

1. *BCH*, 1912, p. 535-641.

2. Le Musée ottoman m'a prévenu qu'il allait transmettre ma demande au Ministère de la guerre et s'est engagé à me communiquer les résultats de l'enquête; dès à présent, il porte à ma connaissance les fait suivants : 1° en août 1913, les soldats turcs ont repris aux Bulgares, dans la région de *Kirk-Kilissé*, diverses antiquités (chapiteaux de parement, inscriptions) que ceux-ci devaient avoir exhumés dans la région de *Tchataldja*, car l'un des textes mentionne un bouleute périnthien (on trouvera ces monuments dans l'*Appendice* au tome II du *Catalogue des sculptures du Musée de Constantinople*, par M. G. Mendel). 2° en novembre 1913 sont arrivées au Musée, en provenance de *Kara-Bouroun* sur la mer Noire (cap au voisinage de *Derkos*, à l'extrémité N. des lignes de *Tchataldja*, côté ottoman) plusieurs plaques, *ex voto* au Héros Cavalier, avec l'épithète nouvelle Στομιανός (vraisemblablement adjectif topographique tiré du nom de l'embouchure du Bosphore dans le Pont-Euxin : στόμα Πόντου). Suivant l'offre gracieuse qui m'en a été faite par M. Mendel, et grâce aux documents qu'il voudra bien me fournir, je reprendrai ici pour les analyser ceux

Digitized by Google

§ 2. — *Nouvelles réglementations archéologiques.*

L'événement important de l'année 1911 a été la promulgation en Bulgarie d'une *Loi sur les Antiquités*[1]. Cette loi est inspirée du règlement ottoman de 1907[2]; elle semble consacrer des idées plus favorables à la science que la précédente[3]. Les réformes les plus heureuses ont rapport :

1° Aux sociétés archéologiques locales, dont l'existence est officiellement reconnue et encouragée, et qui acquièrent le droit de posséder des Musées particuliers, avec une part de contrôle dans l'organisation du Service des Antiquités[4]. Cette innovation ne va pas sans présenter quelques dangers que j'ai déjà eu l'occasion de signaler[5].

2° Aux étrangers, à qui la permission de fouiller ne paraît plus devoir être systématiquement refusée[6]. Toutefois, la rédaction du texte se sépare ici[7] de celui du règlement otto-

de ces monuments qui me paraîtront intéressants pour les études thraces.

Le Musée de Sofia a répondu que les faits du genre de ceux que je signale sont en effet fort probables, mais qu'ils sont généralement tenus secrets et impossibles à vérifier officiellement : jusqu'à présent, on a eu connaissance seulement d'une trouvaille de monnaies et de bijoux d'époque byzantine à *Ak Alan*, près de *Tchataldja* (cf. *Izvestia Soc. arch.*, III, p. 324).

1. *Zakon na staritié*. Promulguée par l'ukase n° 9 du 10 février 1911, elle a paru *in extenso* dans le *Journal officiel* (*Derjaven Viestnik*) n° 37 du 18 février 1911, et a été éditée en bulgare sous la forme d'une brochure de 18 p. in-16, au prix de 0,10 *stotinki*, par l'Imprimerie Nationale de Sofia.

2. Reproduit ici même (*RA*, 1908[1], p. 405-412) et publié en français dans une brochure de 12 p. in-8 par l'imprimerie Ahmed Ihsan, vis-à-vis la Sublime Porte, à Constantinople (29 *sefer* 1324 = 10 avril 1907).

3. Voir mes remarques, *RA*, 1911[1], p. 307 et notes 1, 2.

4. La Commission permanente (art. 6) comprend : 3 délégués du Ministère, les 3 Directeurs du Musée archéologique, du Musée ethnographique et de la Bibliothèque nationale, 3 délégués des Sociétés archéologiques. — Mais une note ajoute qu'on pourra se passer de ces derniers, « s'ils ne sont pas élus à temps ».

5. *RA*, 1911[2], p. 308 et note 1.

6. *Ibid.*, p. 307 et note 1.

7. L'autorisation peut être accordée (art. 33) par le Conseil des Ministres, à des Instituts scientifiques ou à des savants étrangers. Cet article semble contredire celui qui de la loi précédente a passé dans le texte actuel (art. 31), et d'après lequel l'autorisation est donnée *seulement* à des sociétés ou à des sujets bulgares.

Digitized by Google

man [1], qui permettait déjà bien des restrictions fâcheuses [2]. On peut craindre que les Bulgares n'aient pas sans motif aggravé sur ce point les prescriptions de leur modèle.

On doit signaler dans la définition des « antiquités » un louable effort pour ne rien omettre d'essentiel. On y a incorporé avec raison les *tumuli*, dont les recherches récentes ont montré l'intérêt historique [3]. On a même essayé de trouver une formule qui permît d'incorporer à la loi sur les antiquités les règlements relatifs à la protection des sites et paysages. Si l'on n'y a pas entièrement réussi [4], du moins a-t-on donné un exemple dont les nations occidentales, désormais si soucieuses des mêmes problèmes, pourraient avec profit s'inspirer.

Ce désir de tout englober dans une même définition aboutit parfois à des exagérations — par exemple, en classant dans l'antiquité toute la période antérieure à l'année 1877 [5]! — ou à des empiètements maladroits sur des services distincts de celui des Antiquités — par exemple le service des Travaux Publics, lorsqu'on cite les marchés, fontaines, conduites d'eau, et même les mines [6]. Mais c'est avec raison que les Bulgares, aux « manuscrits, faïences et objets préhistoriques », nommés expressément par les Turcs, ont ajouté « les broderies, les livres

1. La loi turque prévoit que le gouvernement se chargera d'obtenir le consentement du propriétaire, ou, à défaut, d'exproprier le terrain aux frais du fouilleur : elle fixe même les bases de l'évaluation à intervenir. La loi bulgare au contraire impose au candidat fouilleur de présenter l'autorisation préalable des propriétaires : la cupidité des paysans ou la pression officielle peuvent aire de cette clause (art. 34) un obstacle insurmontable.

2. Par exemple le *veto* du Ministère de la Guerre pour toute recherche sur un point quelconque du littoral, sous le prétexte que la défense des côtes ressortit à ce ministère (cf. *BCH*, 1912, p. 538; *RA*, 1911 [2], p. 304, note 1).

3. *RA*, 1911 [2], p. 306 et note 2. — Cf. *BCH*, 1901, p. 156-220; 1906, p. 359-432.

4. Que veut dire, au juste, la formule employée : « Sont considérés comme antiquités les jardins, les forêts, *et généralement tous les lieux se rattachant à l'histoire* » ?

5. Art. 2 : « Sont considérés comme antiquités les monuments, documents, objets d'art, depuis les anciens temps jusqu'à la *délivrance de la Bulgarie* », avec cette étrange annotation : « Ne sont pas des antiquités les œuvres artistiques d'auteurs en vie » !

6. Art. 2, fin des art. 13 et 27.

Digitized by Google

à gravures, les mosaïques, les icônes saintes, les pétrifications animales et végétales[1] ». N'aurait-on pu mentionner aussi les squelettes et ossements, et généralement parlant tous les fossiles?

La loi bulgare, comme la loi turque et la plupart des lois modernes sur les fouilles, impose au fouilleur le contrôle d'un délégué de l'État[2] et conserve pour le pays la totalité des objets trouvés. Elle admet, suivant l'exemple de la loi égyptienne, que les objets fortuitement découverts puissent être exportés, sous réserve d'une autorisation spéciale et d'un droit de préemption de l'État. Le droit de publication du fouilleur, qu'il importait de définir[3], est consacré; mais ici encore le texte s'écarte de la libéralité ottomane, qui ne fixe pas de date, pour n'accorder qu'un privilège, vraiment trop court, de deux ans[4]. De même, tandis que chez les Ottomans la validité du permis de fouilles est de deux et même de trois ans, elle n'est que d'une seule année chez les Bulgares[5].

La loi institue une Commission permanente des Antiquités ayant pour mission, entre autres objets, d'élaborer une carte archéologique de la Bulgarie. Il est à souhaiter que ce travail soit réellement entrepris et mené à bonne fin.

Elle décide encore :

1° La confection des inventaires de toutes les collections particulières : mesure excellente si dans la pratique elle n'aboutit pas à une confiscation déguisée[6] qui aurait pour conséquence

1. Art. 2, qui cite encore : « les vieux matériaux (?), les découpages de tout genre (?), etc. ».

2. Envoyé du Ministère de l'Instruction publique (art. 33) — L'art. 16,5° ottoman dit « un délégué des Musées impériaux », et pourtant en 1910 on avait prétendu m'imposer le contrôle « d'un général de division inspecteur d'armée »!

3. Dans le *Sbornik* de 1901, M. Dobrousky, alors Directeur du Musée de Sofia, n'avait pas craint de publier les monuments découverts en septembre 1900 dans mes fouilles de *Nicopolis ad Istrum* (*RA*, 1907[2], p. 413, note 1).

4. Art. 39.

5. Art. 39.

6. L'art. 11 stipule le droit d'expropriation, et l'art. 17 le droit de rachat. Mais

Digitized by Google

la disparition et peut-être la suppression des objets. Car il ne faut pas oublier que dans la péninsule balkanique les collections locales sont le plus ordinairement possédées par les écoles ou les communautés grecques, qui les considèrent comme faisant partie du patrimoine national de la race hellène[1]. Aujourd'hui que les droits de la guerre ont étendu le contrôle bulgare sur des territoires que ne visait pas la réglementation de 1911, il serait à souhaiter que des stipulations précises vinssent fixer le sort des antiquités devenues bulgares par voie d'accession[2].

2° La reconnaissance légale des Musées privés. Les sociétés archéologiques et les établissements publics peuvent posséder des collections provenant soit de collections particulières déjà existantes, soit de dons faits par l'État, qui leur fournira notamment des moulages ou reproductions. Mais le gouvernement impose un directeur et des statuts agréés par lui; il se réserve le droit d'interdiction et de fermeture[3]. Cette réglementation n'est pas abusive en soi; mais il est clair qu'elle pourrait servir de prétexte à des vexations et à des injustices.

Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres que j'ai signalés en passant, il faut attendre l'avenir et faire crédit à la sagesse et à la modération des Bulgares.

GEORGES SEURE.

l'expropriation « obligatoire si le propriétaire ne prend pas les mesures conservatoires ordonnées par le Ministère », et le rachat « obligatoire des objets nécessaires aux collections de l'Etat », peuvent amener bien des abus.

1. Sous le prétexte, non méprisable, que les inscriptions sont rédigées le plus ordinairement en grec. — On sait que trop souvent, dans les Balkans, les antiquités sont regardées moins comme des instruments de science ou des objets d'art que comme des témoignages écrits ou sculptés d'ordre politique ou religieux.

2. On a réglé la question des mosquées; on règlera celle des monastères. Il importera aussi de reconnaître les droits de propriété des collectionneurs locaux, des établissements d'instruction, des associations et des municipalités, toutes les fois où il s'agira de sujets bulgares de race étrangère.

3. Ch. VII en entier.

Digitized by Google

LES POTERIES DÉCORÉES

DE MEUDON, PRÈS VANNES (MORBIHAN)

N'étant point archéologues de profession, nous nous sommes volontairement astreints, dans l'étude qui va suivre, à étendre et préciser nos descriptions, à restreindre nos conclusions. Nous laissons aux spécialistes le soin de compléter celles-ci, grâce aux éléments de comparaison dont ils disposent, reconnaissant volontiers que nous n'étions pas en mesure de recueillir systématiquement tous ceux qui peuvent exister.

I

TROIS CENTRES DE FOUILLES CONTIGUS. — FOURS DE POTIERS.

Le village de Meudon[1], sur le territoire duquel ont été faites les trouvailles dont il s'agit, est situé à l'est de Vannes, à 6 kilomètres de cette ville. Il occupe un mamelon élevé, dominant au midi le golfe du Morbihan, limité, au nord et à l'est, par deux ruisseaux qui se réunissent à cet endroit même. Une voie romaine, encore visible sur plusieurs points, passait au pied du versant nord.

La position de ce village et son nom sont dignes de remarque. On sait, en effet, que les noms de lieux où se retrouve le suffixe *dunum* s'appliquent le plus souvent à des endroits élevés offrant trace d'anciens établissements fortifiés. Toutefois, bien que le voisinage soit plein de souvenirs romains ou de l'époque proto-historique, jusqu'ici le terroir de Meudon n'avait, à notre connaissance, rien livré d'important qui se rattachât à des âges lointains.

1. Autrefois en la commune de St Nolff, aujourd'hui en celle de Vannes.

Digitized by Google

Notre curiosité fut d'abord éveillée par des levées de terre qu'on remarque dans un taillis. La plus considérable traverse le bois en toute sa largeur et paraît être un morceau d'un vaste retranchement du côté de la mer. A l'opposé, d'autres talus, d'un tracé énigmatique, descendent sous bois pour former, non loin de la voie romaine, une sorte d'étoile. Entre ces deux systèmes défensifs, dans la partie du taillis à pic sur la vallée, on retrouve les contours nettement marqués d'une vaste enceinte plus ou moins arrondie.

A l'intérieur, le terrain forme une série de petites buttes.

C'est là que nous avons pratiqué nos premières fouilles, dans un sol formé d'une faible couche de terre végétale recouvrant d'assez grosses pierres qui sont évidemment des décombres.

Le roc est tout proche, ce qui évite la recherche en profondeur. Nous avons trouvé, presque à fleur de terre, où les racines les avaient ramenés, de nombreux fragments de poterie dont beaucoup s'adaptaient les uns aux autres. Nous avons trouvé aussi des débris de meules en pierre très épaisse, des pierres calcinées ou ayant subi l'action d'un feu violent, d'autres grossièrement façonnées dans le sens de la longueur ou portant la marque très nette d'un instrument quadrangulaire, des restes de briques et de mortier, des assises de murs très rudimentaires et les traces d'une sorte de dallage en terre cuite rouge et blanche. Il faut signaler également un petit morceau de fer qui paraît être le débris d'une fibule et dont l'état témoigne, au dire d'un spécialiste, qu'il a séjourné dans une véritable fournaise. Un autre débris de fer de forme circulaire — peut-être un reste de boucle — a été trouvé, dans un état analogue, sur autre point de nos fouilles.

En dehors de cette enceinte, nos recherches ont porté sur plusieurs points des bois et des landes environnantes où des protubérances plus ou moins accentuées attirèrent notre attention. Presque toujours nous avons rencontré des tessons de poteries en grande quantité. Tantôt ils étaient mêlés à d'autres débris — pierres, briques, morceaux de meules ou de tuiles à

Digitized by Google

rebord — témoignant d'habitations antiques, peut-être de forme circulaire, et qui semblent avoir été détruites par l'incendie. Tantôt ils étaient enfouis dans des buttes de sable au sein desquelles nous trouvions, sous des traces de briques, une épaisse couche de matière cendreuse.

Ces dernières constatations nous intriguèrent vivement. Après avoir examiné toutes sortes d'hypothèses, nous avons dû reconnaître dans ces buttes, d'un caractère très spécial, les restes de fours de potiers. Le fait que les tessons y étaient plus abondants et plus variés qu'ailleurs, ne se prêtant toutefois à aucune reconstitution de vase un peu complète, nous avait donné beaucoup à réfléchir. Quand nous eûmes reconnu dans certains débris des vices provenant, à n'en pouvoir douter, d'une malfaçon dans la fabrication, particulièrement dans la cuisson, et rendant impropres à tout usage les vases auxquels ils avaient appartenu ; quand nous eûmes constaté, d'autre part, dans les buttes du *Gohlien* dont nous allons parler, la présence de kaolin et de terre glaise, empruntés comme le sable à la vallée voisine, nous n'hésitâmes plus à conclure.

Nous avons jusqu'ici constaté la fabrication de poteries sur trois points différents : dans la lande du *Porho*[1], dans la partie ouest du taillis de *Meudon* en dehors de l'enceinte déjà signalée, enfin dans la lande dite du *Gohlien*. Entre ce dernier point et le premier nommé la distance est de 1.500 mètres environ. *Le Porho* ne fait pas partie du terroir de Meudon, mais la lande dont il s'agit en longe le bois taillis. La lande du *Gohlien*, dont le nom signifie en breton *le vieil étang*, constitue, au nord-est, la partie extrême du terroir de Meudon, et domine le confluent des deux ruisseaux dont on a

1. Sur ce point, nous n'avons pas trouvé, comme sur les deux autres, un amas de matières cendreuses sous une couche de sable. Mais la découverte d'un petit four qui pouvait servir à la cuisson des poteries et surtout la présence de poteries nombreuses, dont les dessins diffèrent de ceux des autres fabriques, suffisent pour justifier notre conviction qu'il y eut, là aussi, fabrication. A l'autre extrémité de cette lande nous avons aussi découvert, sous une butte, un dépôt de terre glaise.

Digitized by Google

parlé. Au delà de ce confluent, un autre mamelon montre, au village de Talhouët, les traces d'une importante villa fortifiée de l'époque romaine, qui a été fouillée par les soins de la *Société polymathique du Morbihan*[1]. Toujours marécageuse, la vallée est en hiver partiellement inondée. Il est probable qu'à une époque reculée elle l'était entièrement et d'une manière permanente. De là, croyons-nous, l'origine du nom *le vieil étang* qu'il paraît impossible d'expliquer autrement.

II

L'atelier du Gohlien.

Dans ce site nous avons retrouvé les vestiges d'un atelier de potier qui mérite particulièrement de retenir l'attention, car il fut à coup sûr florissant, et dut poursuivre longtemps sa fabrication.

Sur la crête de la lande, formant, puis prolongeant le côté sud d'une petite enceinte carrée — qui devait se relier elle-même à un talus courant plus loin dans le même sens, dont il ne subsiste presque rien — un bourrelet assez important s'offrait aux regards (cf. le plan, fig. 1). Trois buttes d'inégale importance s'en détachaient. La moins considérable (A), entièrement composée de sable, recouvrait l'assise d'un four circulaire de petite dimension, dont le fond était constitué par un seul gâteau de terre cuite entièrement calcinée. La voûte était effondrée. Cette butte ne renfermait point de poteries. Les deux autres buttes (B et G), qui marquaient les extrémités d'une sorte de demi-lune formée par le segment de bourrelet intermédiaire, au flanc et en saillie de l'enceinte susdite, foisonnaient au contraire de tessons de poteries. Elles étaient constituées par des couches superposées dont voici — procédant de l'extérieur à l'intérieur — la composition et l'épaisseur moyenne : 1° terre végétale, grasse et noirâtre à cause des débris organiques,

1. J. M. Le Mené, *Fouilles de Talhouet* (*Theix*), dans *Bulletin de la Société polymathique* du Morbihan, 1888, p. 136-139.

Digitized by Google

fortement mêlée de pierrailles, 0m,20 (a) ; 2° sable fin, 0m,30 (b) ; 3° reste d'une cloison en forme de voûte, ayant l'épaisseur d'une pierre et d'une brique, celle-ci posée sur celle-là (c) ; 4° ma-

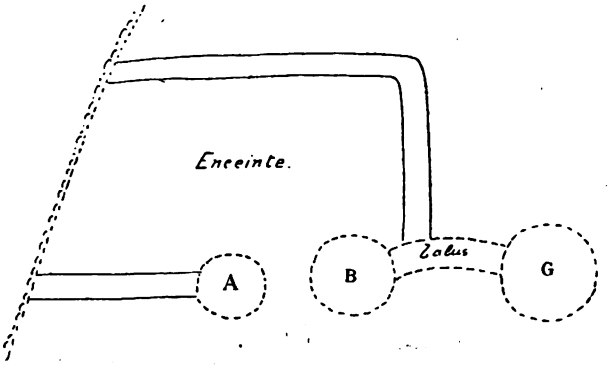

Fig. 1. — Plan de l'établissement du Gohlien.

tière cendreuse formée par un mélange de terre glaise, de kaolin, de sable et de cendre. Cette zône avait en moyenne 0m,50 d'épaisseur (d). Elle était elle-même séparée en deux par-

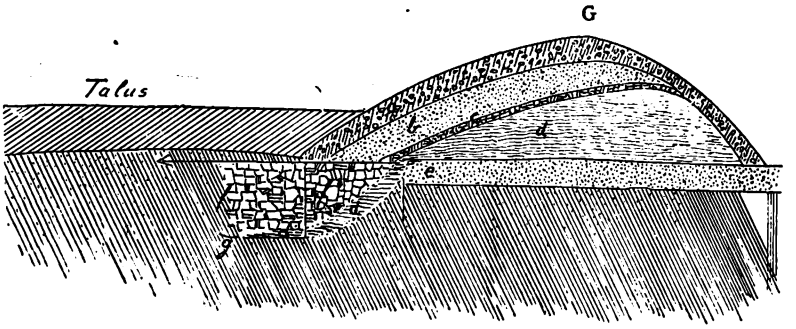

Fig. 2. — Coupe de la butte G. du Gohlien.

ties par une ligne noire, résultant d'une combustion, à partir de laquelle on ne trouvait plus guère que de la cendre et quelques débris de charbon de bois. Au-dessous enfin, une épaisse couche de sable (e), horizontalement disposée cette fois, recouvrait encore le sol rocheux (g).

Digitized by Google

Cette description convient d'une manière rigoureuse à la plus caractéristique des deux buttes en question. L'autre butte et toute la surface de la demi-lune ont donné des coupes à peu près analogues. Il semble qu'il ait existé là, peut-être à des niveaux différents, une série de fours ensablés, séparés par de fortes maçonneries en pierres et en briques dont nous avons dégagé les assises (f).

Telles étaient nos conclusions à l'automne de 1913. Les fouilles poursuivies dans le taillis de Meudon nous permettent aujourd'hui d'être plus explicites. Nous y explorons une butte, malheureusement à demi éventrée, dont la composition était identique à celle qu'on vient de décrire. A sa base nous avons mis au jour une maçonnerie solide de pierres et terre cuite, se poursuivant jusqu'à 1^{m},60 au-dessous du sol normal. A ce niveau une aire calcinée témoigne d'un foyer. On trouve, à mi-hauteur environ, une trace semblable. On a donc nettement l'impression d'un four souterrain à deux étages, au-dessus duquel la butte renfermait un autre four plus vaste.

III

Fabrication diverse des poteries suivant les ateliers.

Les débris de poteries se rencontrèrent, dans les buttes du *Gohlien*, avec plus ou moins d'abondance, à tous les niveaux et dans toutes les couches. Avant de passer à leur description, il faut observer que la fabrication ne fut pas identique sur les trois points où nous avons pu la constater. Les produits du *Gohlien* sont, en général, bien supérieurs à ceux des deux autres ateliers. Outre que la pâte en était plus fine, plus serrée et bien cuite, leur épaisseur, toujours mieux réglée, atteignait parfois au minimum. L'exécution au tour en était très soignée, régulière, voire élégante. Enfin leurs motifs d'ornementation étaient très variés et souvent parfaitement traités. Certaines roulettes à l'usage des potiers du *Gohlien* témoignent, on le verra, d'un art très sûr dans la composition et d'une véritable maî-

Digitized by Google

trise quant à la gravure. Là, les modèles, comme le travail, étaient de choix. Les deux autres ateliers avaient bien des modèles spéciaux, mais ordinairement inférieurs. Ils nous ont bien livré quelques ornementations d'un style délicat, mais dont l'estampage était défectueux.

Nous n'avons jamais constaté l'emploi de la même roulette sur deux points de fabrication différents. Par contre, certains ornements où les graveurs du *Porho* se rencontrent, plus ou moins, avec ceux du *Gohlien*, pourraient bien trahir une imitation [1]. Peut-être y eut-il concurrence, visant les produits d'un atelier plus ancien ou mieux monté.

IV

Caractères généraux de la fabrication.

Dans la quantité considérable des débris de poteries mis au jour [2], ceux qui se rapportent à des vases communs sont les plus nombreux. Ces débris sont souvent mal cuits, rouges ou rosés sur les deux faces, tandis que l'intérieur de la pâte est occupé par une zône noirâtre. Leur épaisseur, très variable pour le même vase, atteint jusqu'à 2 centimètres et même un peu plus. D'une manière générale la pâte des poteries est grossière, mêlée de cailloux et de débris de quartz : particularité qui, jointe à la présence dans cette pâte d'une grande quantité de mica, aurait pu suffire pour accréditer l'opinion de la fabrication locale. Ces caractères, nonobstant des différences qui seront bientôt signalées, répondent aux descriptions que l'abbé Cochet a données des poteries gauloises ou celtiques. Mais tous les vases de Meudon, il est important de le remarquer, furent fabriqués au tour. Les coups de tour sont même souvent accentués, au point de former extérieurement des bourrelets (cf. fig. 9). Les briques ou plutôt gâteaux d'argile

1. Comparer, par exemple, le dessin n° 49 qui provient du *Porho* avec le n° 48, fig. 7 qui provient du *Gohlien*.
2. Elle se chiffre aujourd'hui par centaines de kilogrammes.

Digitized by Google

étaient aussi souvent mal cuits. Plusieurs que nous avons pu recueillir gardent l'empreinte des doigts de l'ouvrier.

Les poteries soignées sont le produit des mêmes ingrédients; seulement une longue trituration et la cuisson homogène les ont bien transformés. La pâte acquiert alors une grande dureté. Aussi quelques estampages de roulettes bien gravées nous sont-ils parvenus dans un état de conservation parfait. Souvent l'épaisseur des poteries de ce genre n'excède pas, dans la partie supérieure des vases, 2 ou 3 millimètres.

Les tessons peuvent être rangés, selon leur origine, en déchets de fabrication ou en débris de vases ayant servi. Ceux de la première catégorie sont extrêmement variés; ils offrent, au point de vue de l'ornementation, un vif intérêt. Ceux de la seconde se rattachent à des vases de formes et de dimensions différentes, portant souvent des traces d'utilisation culinaire. Plusieurs récipients semblent, pour une cause ou pour une autre, avoir éclaté au feu. D'autres sont noircis au dedans plus qu'au dehors, constatation qu'il faut peut-être rapprocher de la découverte de débris de charbon de bois fortement adhérents à certains morceaux, en particulier à l'intérieur de certains fonds[1].

Les poteries n'offrent pas trace de vernis, non plus, croyons-nous, que d'une coloration à la main[2]. Elles sont rouges, brunâtres, roses, jaunes, grises ou blanches, les trois dernières nuances paraissant réservées aux vases de choix. La couleur est souvent inégale, par suite d'une mauvaise cuisson. Nous avons trouvé les débris d'un vase franchement bleu, mais cette colo-

1. Cette remarque s'applique à des vases très soignés aussi bien qu'à d'autres. Nous avions d'abord supposé qu'on y plaçait des braises afin de cuire des aliments. Il est possible toutefois qu'un procédé de fabrication justifie la présence des charbons de bois à l'intérieur des vases. L'abbé Cochet en indique un, se rattachant, il est vrai, à l'emploi du moule, mais il put coexister avec l'usage du tour.

2. Un seul tesson, fort petit, porte la trace d'un vernis jaune. Il est plus que probable qu'il appartient à une autre époque que celle de la fabrication aux déchets de laquelle il s'est trouvé mêlé par hasard.

Digitized by Google

ration doit être accidentelle, car il s'agit d'un spécimen ayant subi au four des déformations extraordinaires[1].

V

Forme des vases.

La plupart des vases étaient apodes et d'une forme très simple. Les plus communs, qui étaient, semble-t-il, les plus volumineux, s'évasaient de la base au sommet. La courbure des flancs était à peine sensible, et seulement vers l'orifice. Ils avaient donc à peu près l'aspect de vastes pots de fleurs. Leur diamètre, à la base, variait de 9 à 14 centimètres; à l'ouverture, il atteignait jusqu'à 24 centimètres et peut-être davantage. La hauteur devait être, pour les spécimens les plus larges, de 23 centimètres environ. Mais ces vases offraient la particularité

Fig. 3.

de se terminer par des rebords très accentués, donnant naissance à deux oreilles ou anses symétriques, larges et bien arrondies[2]. Un motif ornemental formait bandeau, à hauteur de ces oreilles ou à peu près. Il est possible que la plupart des vases, même les plus grossiers, aient eu quelque décoration (fig. 3).

Les poteries soignées montrent des formes plus gracieuses, atteignant parfois à l'élégance. Il s'agit ordinairement de l'évolution d'un type apode, sans anses, plus ou moins ventru, dont l'encolure et les rebords offrent des contours extrêmement

1. Ce vase a l'encolure rabattue sur la panse. Peut-être était-il à la cuisson lors de l'éboulement du four.

2. Cette particularité se retrouve encore dans certains vases en usage dans nos campagnes.

Digitized by Google

variés. Le vase intact trouvé à l'île d'Hoëdic, dont il sera question plus loin, semble marquer dans cette évolution un terme moyen. Ces récipients avaient une base dont le diamètre variait de 5 à 9 centimètres environ; leur panse était souvent beaucoup plus large, leur encolure plus ou moins étranglée se terminait par un orifice légèrement évasé muni de rebords.

Certains vases aux flancs très bombés, très courts d'encolure

Fig. 4.

et fortement lippus, s'apparentaient, quant à la forme de la partie supérieure, aux terrines encore en usage dans nos campagnes, tandis qu'ils se rapprochaient par la partie inférieure des vases dits caliciformes. Ils étaient moins gracieux que pratiques (fig. 4, *1*). D'autres, franchement élancés, aux courbes discrètes, tendaient au galbe classique (fig. 4, *2* et *3*). Sur ces données la fantaisie du potier s'exerçait de bien des manières.

Fig. 5.

Tantôt l'encolure était fortement creusée, tantôt elle était à peine accentuée, mais ornée d'un mince filet en relief. Alors son peu d'ampleur, qui semble avoir été de règle, ne nuisait pas à la grâce étrange de la silhouette.

La saillie des flancs, à l'ordinaire progressive, était quelquefois brutale, presque anguleuse. Mais c'est surtout dans la facture des bords, dont les débris nous sont parvenus en grande

Digitized by Google

abondance, que l'on observe les manifestations d'une fantaisie inlassable.

Ces bords, ou plus exactement rebords, nous semblent caractériser les poteries découvertes à Meudon, car aucune des reproductions de vases barbares que nous avons trouvées dans les ouvrages spéciaux ne nous a rien montré de comparable. Ils offrent tous les contours imaginables : incurvations variées, enroulements en bourrelets, aplatissements, brisures, gorges, arêtes vives, etc... Deux ou trois seulement des vases mis au jour manquaient de rebords et se terminaient par une inflexion à peine sensible.

Avant de parler de l'ornementation des poteries, notons d'autres types rencontrés plus rarement dans nos fouilles. L'un se rapporte à des vases à pied, sortes de coupes dont la base était constituée par un bourrelet arrondi et peu saillant, d'un diamètre de 3 à 5 centimètres. Les spécimens de ce genre montrent des parois droites, très évasées, sans ornement ni rebord, adhérant à des fonds très étroits (fig. 5). Notons entre autres un vase d'une hauteur de 7 cm. 1/2 et d'un diamètre de 12 centimètres à l'orifice. C'est un véritable bol, de forme élégante, en terre rouge, mais dont les parois sont noircies extérieurement et intérieurement (fig. 5, *2*). Un récipient analogue avait un fond si réduit que son volume intérieur était presque celui d'un cône renversé. Un autre type est celui des vases dits vases à bec. Nous avons constaté sa présence par des débris qui montrent un goulot formant saillie latéralement à l'ouverture d'un vase, au rebord duquel ce goulot, comme tout à l'heure les anses, était rattaché. La partie inférieure fait malheureusement défaut[1].

1. Il faut citer encore un tesson d'une facture tout à fait exceptionnelle. Sa couleur est gris foncé, son épaisseur considérable, sa pâte très serrée et parfaitement cuite. Il donne l'impression d'une vraie « terre de fer ». Il se rapporte à la partie inférieure d'un récipient qui semble avoir été une sorte de plat, aux parois très évasées et probablement très basses, auquel s'appliquaient deux fausses anses, entièrement adhérentes et d'une faible saillie. Ce débris n'a pas été trouvé par nous, mais par un paysan, à proximité de la fabrique du *Gohlien*. Nous ne pouvons affirmer rigoureusement qu'il en provienne.

Digitized by Google

Nos poteries comprennent enfin des débris de rondelles en terre cuite grossières, aplaties sur une seule face et probablement destinées à recouvrir les vases où des aliments étaient conservés. Signalons en particulier un couvercle fort épais qui offre latéralement une échancrure de forme ronde.

VI

Procédé de décoration a la roulette.

Les vases de Meudon furent décorés à la roulette, par un procédé bien connu des archéologues, que nous n'avons pas à décrire ici. L'ornementation, toujours appliquée horizontalement, consistait en bandeaux dont la largeur n'atteignait jamais trois centimètres, et descendait parfois au-dessous d'un centimètre. Nous avons dit la place qu'elle occupait sur les parois des vases munis d'anses. Sur les autres vases l'ornementation commençait à hauteur de la gorge, fort peu développée à l'ordinaire, et descendait plus ou moins bas sur la partie bombée. La plupart des vases étaient ornés de plusieurs bandeaux juxtaposés, résultant d'applications de roulettes successives. Lorsque le motif ornemental était de lui-même compliqué, ces étages de décoration formaient, à première vue, un enchevêtrement de lignes extrêmement bizarre. Quelquefois il y avait intervalle entre les applications de roulette, et le décor se dédoublait. En ce cas, le second bandeau ou la seconde série de bandeaux occupait la panse du vase. Sur les surfaces courbes, l'application était imparfaite quand il s'agissait d'une roulette un peu large[1]. La longueur des motifs ornementaux n'excédait pas 5 centimètres et demi. Cette dimension est un maximum. Les dessins sont si fins qu'on est tenté de se demander si les roulettes employées n'étaient pas en métal. La gravure, on l'a déjà remarqué, témoignait d'un travail plus ou

1. De ce chef nous avons rencontré certaines difficultés à reconstituer le dessin n° 47, fig. 7. Si nous n'avions pas eu à notre disposition un grand nombre de tessons provenant de vases différents, nous n'y serions point parvenu.

Digitized by Google

moins soigné, souvent parfait. Ces roulettes étaient traitées à la manière des sceaux et cachets, c'est-à-dire que le motif ornemental, creusé par le graveur dans la matrice, se détachait en bas-relief sur le champ d'impression, bien qu'il restât, quant à la surface, dans le même plan que la paroi du vase. En fait, nous avons toujours constaté ce résultat. Nos poteries n'offrent aucun exemple de décoration en creux, c'est-à-dire d'un motif ornemental incisé dans la pâte[1]. On ne devra pas l'oublier lorsqu'on sera tenté de leur appliquer la description relative aux vases barbares découverts en Normandie par l'abbé Cochet et que cet archéologue dit décorés en creux[2]. Les dessins ci-joints tiennent compte de cette constatation; ils délimitent les arêtes des parties en creux dans la pâte et en relief dans la roulette.

VII

Description et classification des motifs ornementaux.

Il reste à définir les caractères intrinsèques de cette ornementation, ses types variés, sa valeur artistique ou significative. Nous nous bornerons à résumer les principales observations qu'une étude approfondie nous a permis de faire au sujet des motifs ornementaux constatés sur les poteries de Meudon. Nous publierons en même temps tous les motifs dont il a été

1. Faute d'un langage précis, on risque de ne pas s'entendre sur la question de l'ornementation en creux ou en relief. Telles poteries décorées apparaîtraient peut-être sous un nouveau jour si on savait bien les décrire ou simplement les regarder.

2. « L'ornementation de ces vases est très diverse... Quelques-uns se contentent de quelques rangs de cercles, le plus graud nombre fait voir deux, trois ou quatre rangs de motifs qui se reproduisent entièrement identiques sur toute la circonférence du vase. Les dessins paraissent empruntés à l'architecture romane. Ce sont des damiers, des croix de Saint-André, des zigzags, des entrelacs, des raies, des brisures, des chevrons, des filets, des losanges et des imbrications de toutes sortes. Tous ces ornements sont en creux et paraissent avoir été marqués au moyen d'un poinçon, d'une estampille ou d'une roulette. Cette décoration n'a rien de romain. » (Cochet, *La Normandie souterraine*, p. 230-231).

Digitized by Google

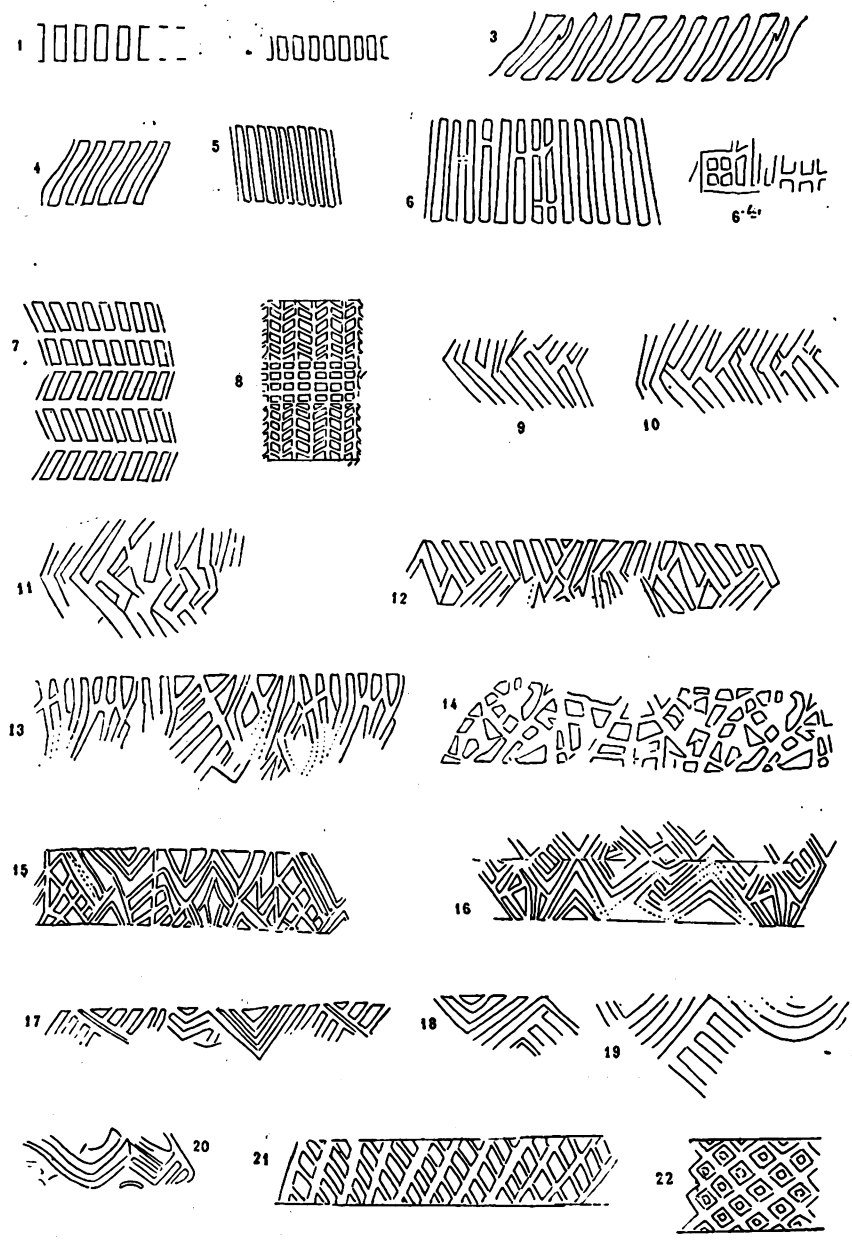

Fig. 6.

Digitized by Google

possible de tirer parti. Ils se rapportent, jusqu'ici, à plus de 60 roulettes différentes (fig. 6, 7, 8).

Quand nous parlons d'évolution ornementale, nous ne prétendons pas affirmer qu'elle se soit nécessairement produite dans l'ordre que nous adoptons comme nous paraissant le plus logique.

Beaucoup de types se ramènent à des combinaisons de hachures, tantôt simples, tantôt très compliquées. Hachures longues ou courtes, ou même minuscules, effilées ou de grosseur moyenne, et qui sont groupées parallèlement soit dans le sens vertical, soit dans une disposition oblique (nos 1, 2, 3, 4, 5). Elles sont parfois mêlées de croisettes (nos 6 et 6 *bis*). Il y a des séries parallèles qui se reproduisent sur plusieurs lignes, alternant de sens d'une ligne à l'autre, par suite probablement du renversement de la roulette (n° 7). D'autres fois les séries forment un groupe de lignes brisées parallèles, coupées de place en place par des verticales. Ce motif est lui-même interpolé de plusieurs lignes régulièrement ajourées (n° 8)[1]. Hachures brisées, formant sur une même ligne des séries d'angles aux côtés plus ou moins parallèles, avec parfois de brusques inversions (nos 9, 10, 11). Longues hachures inclinées et brisées en tous sens, mêlées, enchevêtrées, greffées les unes sur les autres par des imbrications multiples (nos 11, 12, 13). L'exécution est souvent grossière.

Cette fantaisie, qu'on jugera désordonnée, peut-être parce que l'inspiration nous en reste inconnue, témoigne toutefois dans certaines roulettes d'une imagination délicate, servie par une grande habileté de métier. Voici des jambages croisés et recroisés auxquels le graveur a donné des valeurs différentes; l'ensemble est malheureusement trop fruste pour qu'on s'y arrête utilement (n° 14). Voici un étrange réseau de lignes for-

1. Ces lignes, constituées par une série de petites enlevures dans la pâte, en forme de rectangles, alternant avec des surfaces respectées de même dimension, ne font pas exception aux règles observées dans l'estampage en relief telles que nous les avons définies.

Digitized by Google

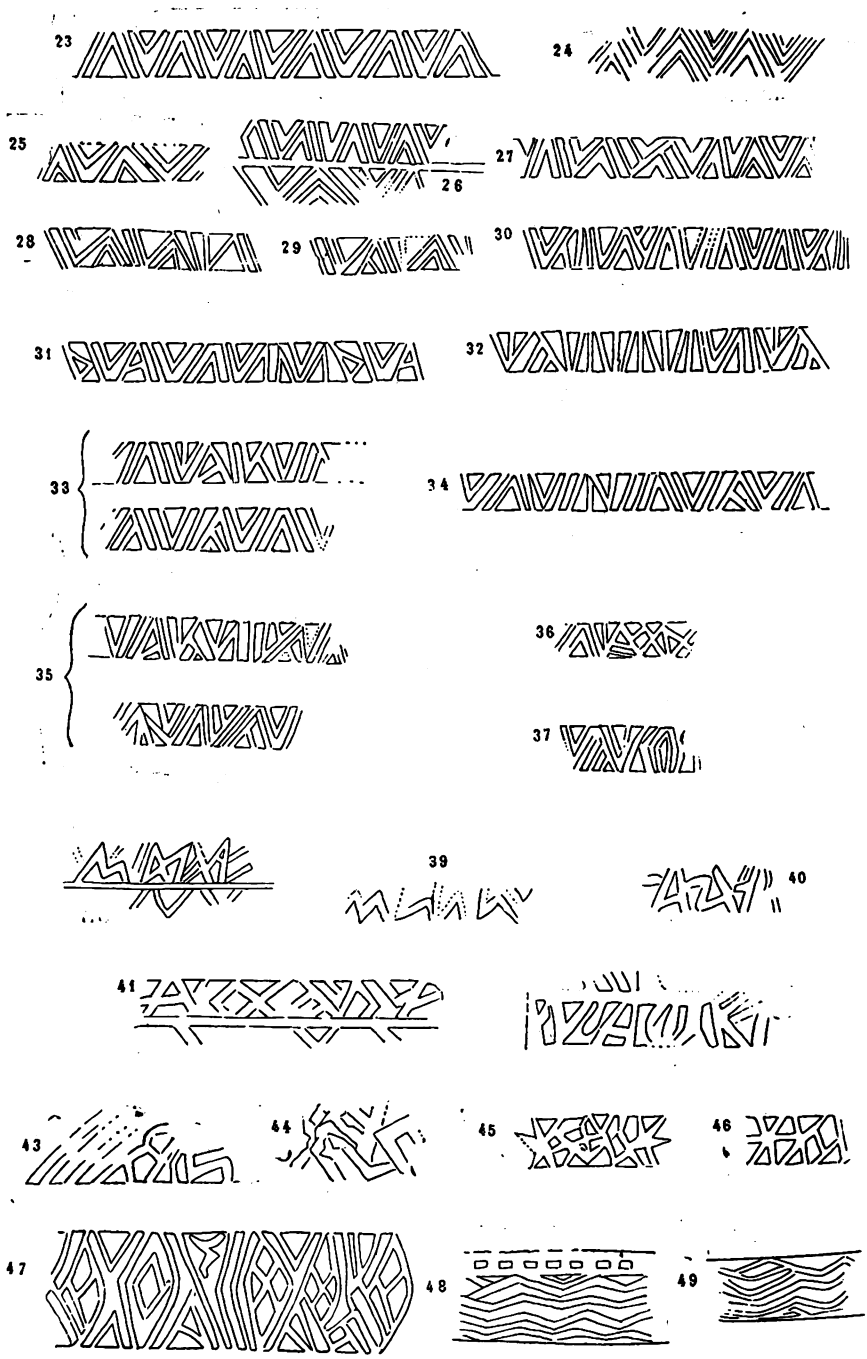

Fig. 7.

Digitized by Google

mant des arabesques barbares d'une extrême finesse (nos 15). Voici, dans plusieurs dimensions, d'autres dessins du même goût, moins fantaisistes déjà (nos 16, 17, 18, 19, 20). Il faut noter sur ces empreintes des essais de dentelures et aussi des ajourements ou points de broderie qui tranchent assez bizarrement sur l'ensemble. Nous retrouverons bientôt ces caractères en des décors mieux disciplinés et d'un goût plus sévère. Signalons, sans plus attendre, une série de quadrillés qui marquent un effort vers la symétrie. Il s'agit de grillages qui se détachent en relief sur le champ d'impression. Nous avons reproduit les deux types les plus caractéristiques. Les mailles de l'empreinte n° 21 forment des losanges très irréguliers. Celles du n° 22 ont un aspect beaucoup plus géométrique et se coupent presque à angle droit. Au milieu de chacune d'elles se détache un petit carré. Cette disposition aboutit à un effet d'ensemble très heureux.

Avant de marquer d'autres étapes dans l'évolution artistique de nos graveurs, nous sommes amenés, par l'examen de certaines poteries, à scruter leurs intentions. On doit se demander si l'ornementation des vases de Meudon fut purement *esthétique*. Telles roulettes, qui ne sauraient être attribuées à la main de décorateurs maladroits, nous paraissent autre chose que des œuvres d'art proprement dites.

Parmi les plus étroites, beaucoup offrent des dessins rudimentaires dont l'allure générale est géométrique, encore que l'exécution soit souvent très peu régulière. Le thème favori comporte une série de chevrons disposés alternativement dans un sens et dans l'autre, la pointe tournée vers le milieu du bandeau ; chaque chevron étant séparé du suivant par une ligne oblique parallèle aux jambages qui l'encadrent. Notre n° 23 est l'expression la plus pure de ce type. Van Bastelaer et l'abbé Cochet ont publié deux dessins, provenant de sépultures mérovingiennes, qui s'en rapprochent fort, avec certaines complications[1]. Aussi bien le thème permet beau-

1. Van Bastelaer, *Les vases de forme purement franque et leurs ornements*

Digitized by Google

coup de variantes. Notre fragment n° 24 se rapproche encore davantage du dessin de Cochet, mais on remarque au milieu une seule ligne brisée continue. Outre que l'aspect du décor change avec l'angle d'ouverture des chevrons (n° 25), il arrive que certains chevrons plus petits ne sont pas, intentionnellement ou non[1], évidés (nos 26 et 27). Ou bien les lignes obliques se dédoublent, puis se rejoignent, pour former des lignes brisées (n° 28) ; ou bien elles donnent naissance à des imbrications (nos 27 et 29).

Les irrégularités que nous venons de signaler peuvent donc être expliquées par une simple évolution du dessin. Cependant on aurait tort de croire, comme nous allons le voir, que cette explication soit toujours suffisante.

Un groupe d'estampages fort intéressants offre certaines analogies avec les spécimens dont il vient d'être question ; mais des différences profondes permettent d'asseoir une distinction capitale qui nous semble d'un grand prix. Nous faisons allusion maintenant à des roulettes soigneusement gravées dont les empreintes offrent, soit de simples traits groupés de certaines manières, soit des angles aigus dont la pointe est tournée en bas comme celle de notre V ou en haut comme celle d'un Λ grec, soit des caractères identiques aux lettres A et Δ de l'alphabet grec, soit des signes inconnus de nous. Cette fois, il ne s'agit plus d'une combinaison même irrégulière de chevrons et de traits obliques ou de quelque chose d'approchant. Il s'agit d'une série de signes dont l'ensemble pourrait bien ne pas constituer un motif esthétique, n'indiquer même aucun effort du graveur dans ce sens. Il donne plutôt l'impression d'une sorte de formule mystérieuse, tout au moins d'une décoration scripturaire plus ou moins profondément altérée.

à la roulette... 2e mémoire, Bruxelles, 1892, n° 65. L'abbé Cochet, *La Normandie souterraine, l. c.*, p. 196.

1. Un estampage défectueux peut bien produire ce résultat, mais l'examen des empreintes nous donne à penser que la particularité signalée ici tenait souvent à la facture même de la roulette.

Digitized by Google

Le dessin n° 30 peut être classé dans ce groupe d'estampages où nous rangeons les nos 31, 32, 33, 34, 35 et peut-être plusieurs autres, d'une facture différente, dont il sera question tout à l'heure.

On nous fera peut-être observer que la présence de caractères sur des poteries n'est pas nouvelle. Les vases à la roulette de l'époque gallo-romaine, étudiés par M. Déchelette, offrent des groupes de lettres bien formées dont on ignore, à vrai dire, la signification. Dans un ordre de constatations qui touche de plus près à notre sujet, quelques-uns des spécimens de céramique barbare reproduits par M. Barrière-Flavy, et certaines empreintes de roulettes dites franco-mérovingiennes, publiées par van Bastelaer, présentent exceptionnellement des caractères énigmatiques sur des bandes à décor rudimentaire. La technique de ce décor et plusieurs de ces caractères apparentent jusqu'à un certain point nos poteries avec des poteries connues; mais nous n'avons point rencontré de roulettes de provenance barbare donnant, au même degré que certains estampages de Meudon, l'impression d'un tracé suivi destiné à la lecture.

A côté des roulettes portant des caractères gravés avec une netteté parfaite (nos 30, 31, 32, 33, 34), il en est d'autres sur lesquelles les signes sont enchevêtrés, comme si le même jambage eût servi à terminer l'un et à commencer le suivant (n° 35). D'autres empreintes nous ont laissé dans le doute. Ce sont d'abord les fragments nos 36 et 37, auxquels on ne s'arrêtera pas, car il faut probablement y voir des *ratés* au point de vue de l'estampage.

Ce sont encore les nos 38 à 44 d'un « faire » très différent de celui du groupe des roulettes précitées.

Dans la fantaisie des fragments nos 45 et 46 il faut peut être voir une figuration très grossière d'étoiles. Dans celle de la belle roulette n° 47, à la fois très étrange et d'un grand effet décoratif, il n'est pas impossible de retrouver des signes stylisés analogues à ceux dont nous venons de parler. La facture de ce

Digitized by Google

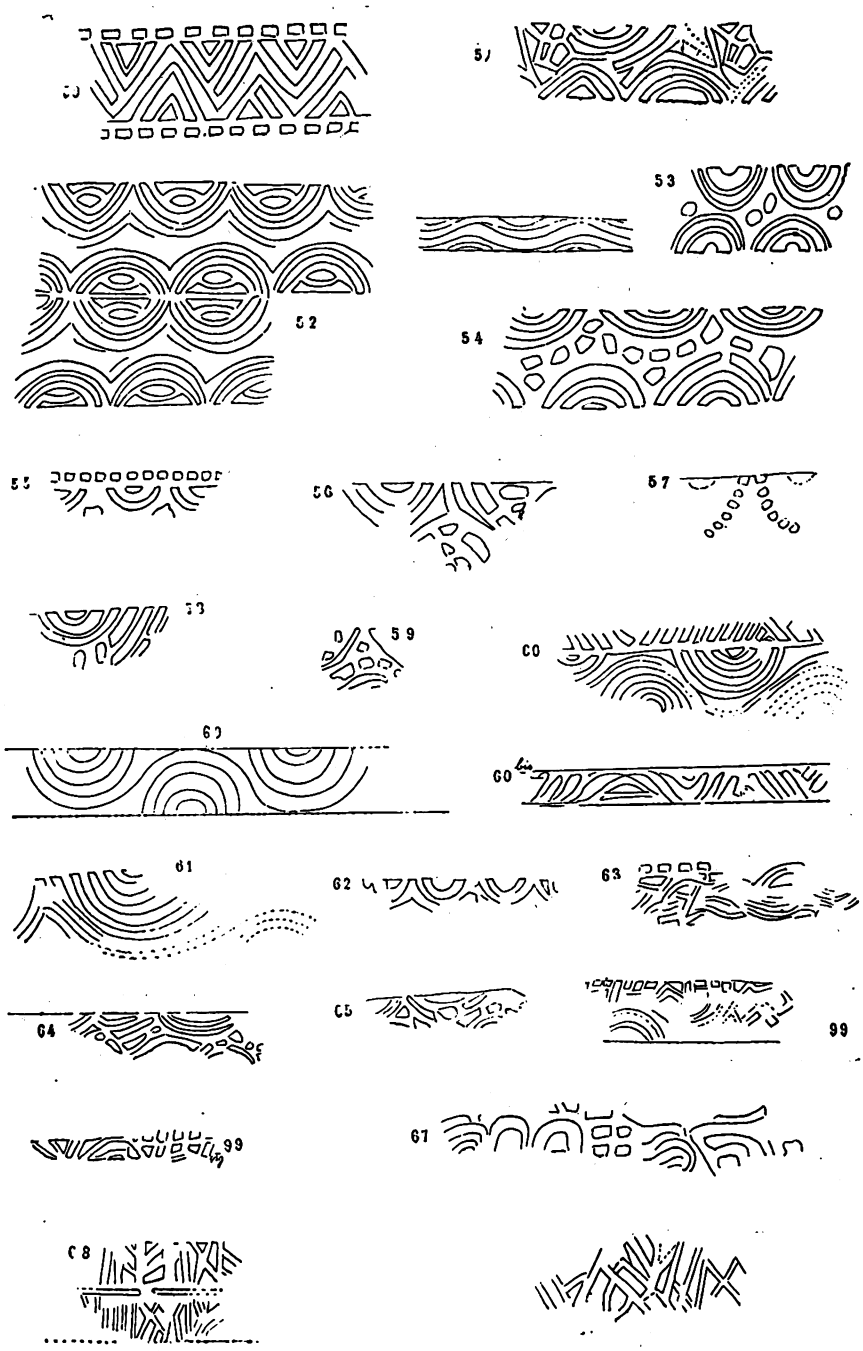

Fig. 8.

Digitized by Google

bandeau rappelle les hautes écritures contournées de l'époque mérovingienne.

La série des roulettes artistiques est loin d'être close. Voici un motif, où sous une ligne ajourée se déploient parallèlement quatre filets brisés. L'exécution, à vrai dire, est irrégulière (nos 48 et 49). En voici un autre (n° 50) où l'évolution du décor à chevrons intervertis et lignes obliques[1] aboutit à un très heureux résultat par l'utilisation artistique de l'imbrication. Le modèle tire de là un archaïsme singulier qui ne diminue rien de sa grâce.

Cependant l'ornementation va prendre plus de souplesse dans un style où la ligne courbe remplacera presque toujours la ligne brisée. Certes le décor en festons et broderies dont nous allons parler s'apparente aux fantaisies légères déjà rencontrées (cf. nos 15 et 16 en particulier). La roulette n° 51, où les rinceaux s'infléchissent et les ajourements se multiplient, exprime parfaitement la filiation. Mais l'imagination sera maintenant au service d'une technique bien définie, la même, en définitive, que celle dont nous avons observé déjà, sous un autre aspect, le développement progressif. En tenant compte de l'observation relative à la courbure des lignes, on s'apercevra que les données ont bien peu varié[2].

Présentement le thème est une série de dentelures ovales évidées, transformation naturelle des chevrons, et contrariées, dont la pointe est tournée vers le milieu du bandeau. Chaque dentelure est double, c'est-à-dire marquée par deux lignes. Un intervalle bien ondulé sépare les deux rangs de dentelures opposées. Ici (n° 52), l'intérieur des dents est occupé par un petit arc de cercle tourné en sens inverse, formant une sorte d'œil assez analogue à celui qu'on observe sur les plumes de paon. Lorsqu'il y avait plusieurs applications juxtaposées de ce décor, l'aspect en était renouvelé, car les ovales formaient

1. Cf. n° 22.
2. Comparer le n° 23 et les suivants aux nos 52 et suivants. Les deux évolutions sont complémentaires.

Digitized by Google

alors des ellipses. Le rebord des vases ainsi ornés offrait lui-même, sur sa lèvre, des ondulations très gracieuses (52 *bis*). Là (n° 53) les dentelures sont comme on vient de le dire, mais l'œil central est remplacé dans chacune d'elles par un pois en relief, qu'on retrouve aussi de place en place entre les dentelures. Ailleurs (n° 54) les deux rangées de dents opposées sont séparées par un intervalle assez considérable et très ajouré. Ce dernier modèle et plusieurs des suivants, dont il reste malheureusement peu de chose (n°s 55, 56, 57, 58, 59), devaient réaliser des broderies à la fois riches et légères[1]. Les dentelures étaient, sur l'un deux (n° 57), tracées par des lignes régulièrement ajourées. Un autre fragment très intéressant, car il est bien dans le goût de ce qu'on peut appeler l'art breton, a pour motif des dentelures alternées dont chacune est formée de quatre demi-cercles concentriques avec intervalles entièrement évidés. Ces dentelures sont séparées par une ligne qui ondule entre elles et devient presque tangente à chacune d'elles. Ce modèle, dont nous donnons les reproductions et le schéma (n°s 60), devait offrir bien des irrégularités. Il ne fut peut-être pas dégagé sans tâtonnements (n° 61). Un rebord (n° 60 *bis*) bien travaillé devait s'y rapporter.

Les derniers numéros de notre collection d'empreintes (62, 63, 64, 65, 66, 66 *bis*, 67) sont relatifs à des fragments ouvrés dans une manière qui rappelle, non sans quelque raideur, certaines fantaisies du style Louis XV. Parmi eux, des broderies d'une extrême finesse proviennent du taillis de Meudon. Le fragment n° 68, trouvé récemment, doit être considéré comme purement décoratif.

Voici l'énumération des roulettes relativement à leur provenance. Le bois taillis a donné les n°s 1, 2, 6, 6 *bis*, 63, 64, 65,

1. On nous a fait observer que le n° 54 n'est pas sans analogie avec le décor d'un vase provenant d'une sépulture mérovingienne de Caranda (Aisne) et publié par Fréd. Moreau. Cela est certain; il y a néanmoins entre ces deux motifs des différences très sensibles que les considérations techniques développées ci-dessus mettent bien en valeur.

Digitized by Google

66, 66 *bis*. La lande du *Porho* a donné les nos 4, 5, 8, 16, 20, 24, 30, 41, 43, 49, 56, 68. De la lande du *Gohlien* proviennent les nos 3, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 17, 18, 19. 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 50, 51, 52 *bis*, 53, 54, 55, 57, 58, 59, 60, 60 *bis*, 61, 62, 67. C'est très probablement à la fabrication de ce dernier atelier que se rapportent encore les nos 7, 12, 38, trouvés sur une lande limitrophe, dite de *Landriec*, parmi des décombres qui renfermaient aussi les débris d'un vase décoré au moyen de la roulette no 47. Sur un autre point de ladite lande, nous avons trouvé les restes d'un four circulaire à fond de terre cuite, mais autour duquel il n'y avait point trace de poteries.

Nous avons plusieurs fois relevé le même estampage sur un certain nombre de vases. En particulier, les nos 13, 15, 31, 47, 52 se rapportent respectivement aux débris de trois vases pour le moins. Le no 32 décorait au moins deux vases, sans compter un spécimen qui offre l'empreinte des deux roulettes, nos 31 et 32. Peut-être y eut-il sur un autre vase impression des nos 33 et 34. Tels sont les seuls exemples que nous ayons rencontrés de l'emploi simultané de deux roulettes. Les motifs ornementaux des roulettes nos 3, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 21, 23, 30, 31, 32, 34, 47, 51, 52 ont pu être intégralement reproduits.

VIII

Fouilles a compléter.

Les fouilles de Meudon sont loin d'être terminées. Outre qu'il y a encore à trouver sur les points déjà explorés, en particulier dans le taillis où l'on a peu cherché, nous avons porté ces jours-ci avec succès nos investigations sur deux points nouveaux. L'un, situé à l'est du terroir de Meudon, est la lande dite butte « du Ratz » ou « de la Grée » ou encore « de la Chaux ». Un paysan nous affirme que ces dénominations sont synonymes. On distingue là, sur une grande étendue, des traces de constructions. Nous y avons déjà ouvert une butte qui a montré

Digitized by Google

une aire circulaire en terre cuite épaisse et très lisse, bien conservée, de 2 mètres environ de diamètre. Elle était recouverte de décombres portant trace de feu, mais l'aire était parfaitement rose, sans aucune marque noire. Il ne s'agit donc pas d'un four, mais peut-être d'une sorte de caïrn destiné à la conservation des céréales ou d'autres produits. Aux pierres étaient mêlés de rares débris de poteries et des morceaux d'une sorte de chaux qui a bien son intérêt, étant donné le nom de cette butte.

L'autre point est l'extrémité de la lande du Porho la plus éloignée de Meudon. Le terrain y offre, près de la voie romaine, des renflements importants. Nous avons constaté qu'une butte était formée par un dépôt de matière blanche et fine qu'on nous affirme être du kaolin à l'état brut mêlé de sable. Il aurait été extrait de marécages voisins et déposé là pour un usage ultérieur. En poursuivant nos investigations, peut-être découvrirons-nous aux environs un nouvel atelier de potiers.

IX

Conclusions.

Résumons, en terminant, le sens et la portée de nos trouvailles.

La provenance de ces poteries barbares demeure inconnue. Par leur pâte et par leur forme, elles rappellent les poteries gauloises ou celtiques. Leurs décors les rapprochent des vases dits mérovingiens, mais elles offrent de l'originalité par les rebords dont elles sont munies et par certains détails d'ornementation.

Il est singulier qu'au cours des fouilles si nombreuses pratiquées dans le Morbihan, et même dans toute la Bretagne, on n'ait jusqu'ici presque rien trouvé d'analogue. Nous ne connaissons, pour notre part, que deux trouvailles de ce genre. L'une est celle du vase intact découvert en 1877 à l'île d'Hoëdic et conservé à la *Société polymathique*, sans qu'on ait pu le classer,

Digitized by Google

faute d'en connaître les origines[1]. Nous en publions la reproduction sous deux faces (fig. 9). Son type semble le type moyen des vases soignés de Meudon. La pâte en est dure et blanche. Son décor présente beaucoup d'analogie avec nos numéros 51, 54, 56. L'autre trouvaille a été faite tout récemment à Erdeven par M. Le Rouzic. Elle consiste en une petite quantité de tessons de briques et de poteries, auxquels étaient

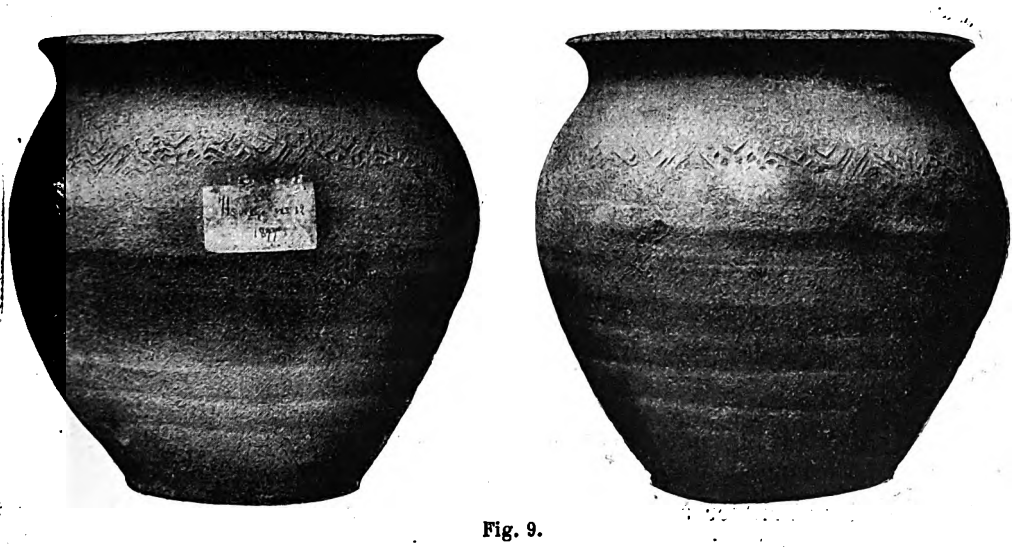

Fig. 9.

joints de menus débris de fer décomposé. Le tout figure au musée de Carnac. La poterie, semblable à celle de Meudon, quant à la pâte, la facture, le galbe de l'encolure et du rebord, n'offre qu'un seul décor en hachures parallèles, assez grossier, dans le genre de nos empreintes nos 3 et 4.

Tout cela n'apprend pas encore grand'chose. Les potiers dont nous avons retrouvé les œuvres en morceaux et les ateliers anéantis appartenaient-ils à l'un des peuples qui s'établirent successivement, d'une manière pacifique, dans le voisi-

1. L. Kerrand, *Note sur un vase trouvé à Hoëdic en 1877 par M. l'abbé Lavenot et exposé au Musée archéologique*, dans *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1910, p. 180.

Digitized by Google

nage de la petite mer *Mor-bihan*? Étaient-ils les paisibles habitants d'un sol héréditaire? Faut-il, au contraire, voir en eux des immigrés par droit de conquête, ou bien des hôtes accidentels, comme ces auxiliaires maures à la solde des Romains en garnison sur le territoire de la cité des Vénètes?

A quelle époque remonte leur fabrication qui paraît s'être prolongée longtemps ? Cessa-t-elle naturellement ? Ou bien, comme certains indices permettent de le croire — traces d'incendies multiples, amas de matières premières inutilisées sur plusieurs points de fabrication — fût-elle interrompue par une incursion brutale?

La solution de ces questions jetterait peut-être quelque lumière sur la filiation de l'art roman, dans lequel on est trop porté, croyons-nous, à réduire la part de l'élément celte ou gaulois, c'est-à-dire autochtone, au profit de l'élément franc, c'est-à-dire étranger. Sur ce point et sur d'autres, espérons que de nouvelles découvertes se chargeront de répondre. Il y a tout lieu d'en prévoir. Nous avons acquis la conviction que beaucoup des protubérances d'un médiocre relief qu'offrent nos landes bretonnes proviennent d'établissements antiques dont on ne soupçonne plus l'existence. Le vulgaire ne manque pas de les attribuer à de vieilles séparations d'héritages ou bien à des amas de pierrailles dressés par les coupeurs d'ajoncs. Nos archéologues, habitués qu'ils sont à fouiller de vrais tumulus ou des villas romaines, n'y prêtent pas facilement attention. Pourtant, ces modestes plis de terrains, en forme de talus ou de buttes, ne doivent pas être négligés. On y trouve souvent, un peu partout et sans chercher, des débris de meules ou de poteries. Les butailles de Meudon, systématiquement ouvertes, nous ont livré tour à tour des fours de potiers ruinés et des débris de constructions effondrées.

Il ne faut pas que ces constatations restent isolées. D'autres landes ne manquent pas, aux environs de Vannes, qu'il paraît intéressant d'étudier avec soin. Nous en avons repéré plusieurs.

Digitized by Google

Dès maintenant, les trouvailles de Meudon permettent d'affirmer l'occupation très dense du territoire vannetais par une population industrieuse, assez cultivée, de mœurs probablement pacifiques, et d'un sens artistique averti, à une date indéterminée, correspondant à l'une des périodes encore inconnues — surtout au point de vue archéologique — de notre histoire locale.

Cte DE LANTIVY, J. DE LA MARTINIÈRE,
Archiviste du Morbihan.

Digitized by Google

ALEXANDRE-HELIOS

Dans cette *Revue* (1911, II, p. 290, sqq.), à l'occasion d'un bronze de la collection Fouquet, j'ai fait mention des nombreuses figures ou figurines qui attestent la vigueur du culte d'Alexandre. A cette liste on pourrait ajouter encore bien des exemples; c'est ainsi que la collection du docteur Fouquet s'est enrichie naguère d'un bel Alexandre à l'égide, qui donna sujet à M. Perdrizet d'une étude sur ce type[1]. L'Égypte continue à livrer de ces images populaires du conquérant, soit en marbre, comme la petite tête de Kôm ech-Chukâfa[2], soit en bronze, comme les statuettes de la collection Dimitriou à Athènes[3].

Fig. 1. — Tête en marbre du Musée de Bologne.

Parmi les représentations d'Alexandre divinisé, les plus nombreuses sont celles qui l'assimilent à Hélios; dans l'énumération rapide que j'en ai faite (*ibid.*, p. 295),

1. *Mon. Piot*, 1913.
2. Breccia, *Bull. de la Soc. arch. d'Alexandrie*, 1909, VII, p. 77, f. 25-26.
3. Nos 2546, 2577, *Phot. Inst. all.*, 636.

Digitized by Google

manque un des spécimens les plus caractéristiques : une statuette cuirassée et radiée de la collection Dimitriou[1]. Son identification au Dieu solaire est donc des mieux établie ; elle était d'ailleurs si bien admise et si universellement reconnue que, des deux jumeaux d'Antoine et Cléopâtre, la fille reçut le nom de Cléopâtre-Séléné, le garçon celui d'Alexandre-Hélios[2]. C'est d'elle sans doute que s'inspire Plutarque lorsqu'il décrit dans une belle image l'effet de son absence : Νῦν δὲ τῆς γῆς ἀνήλιον μέρος ἔμεινεν, ὅσον Ἀλέξανδρον οὐκ εἶδεν[3]. Cette assimilation n'était pas exprimée seulement par des productions de l'art industriel : il existait certainement des œuvres de la grande sculpture où l'on trouvait alliés les traits humains du conquérant aux attributs du Dieu solaire. Il est assez difficile de décider si nous possédons encore quelqu'une d'entre elles. Le type le mieux accrédité, celui de l'Alexandre Capitolin et des œuvres que Schreiber a groupées autour de lui[4], a une tendance si marquée à l'idéalisation et au pathétique qu'on peut hésiter à y reconnaître un portrait. La distinction est d'autant plus délicate à établir que les figurations d'Hélios en grande taille ne sont pas très nombreuses et que l'affinité avec le type d'Alexandre en est très marquée.

L'œuvre où cette affinité est peut-être le plus sensible et où l'on peut le mieux en distinguer les éléments est cette tête du musée de Bologne que je peux publier ici, grâce à l'obligeante prévenance de M. Ducati ; c'est à lui aussi qu'est due la description suivante :

Marbre à grain fin et grisâtre ; hauteur totale, $0^m,22$; épaisseur du front au derrière de la tête, $0^m,13$; hauteur du front au menton, $0^m,105$; écartement des yeux, à l'angle externe, $0^m,105$. Le derrière de la tête est entièrement plat,

1. N° 339, *Phot. Inst. all.*, 641.
2. Plut. *Ant.*, 36 ; Strack, *Dyn. d. Ptolem.*, p. 188.
3. Plut. *De Al. s. virt. s. fort.*, 8, in fine.
4. Schreiber, *Studien üb. d. Bildniss Alex. d. Gr.*, p. 67 sqq.

Digitized by Google

ce qui explique le peu d'épaisseur de l'ensemble. Restauration : sourcil gauche, le nez, la partie inférieure des cheveux. La surface de la chevelure est rude, peut-être pour recevoir de la peinture. L'origine de la pièce est inconnue ; elle appartient sans doute à l'ancien fond de l'Université (fig. 1, 2.)

Derrière la double couronne de mèches qui encadre le visage on distingue cinq trous assez profonds, disposés à intervalles réguliers. Ces trous ne sont pas destinés à maintenir un diadème en forme de bandeau, car, dissimulé derrière l'épaisse chevelure, cet ornement n'eût été visible que dans une vue de côté, pour laquelle la tête n'est évidemment point faite ; ce sont bien plutôt des rayons de métal qu'ils devaient recevoir ; la tête est ainsi caractérisée comme une représentation d'Hélios. On ne peut manquer d'être frappé du caractère individuel de la figure, dû sans doute en grande partie à l'expression songeuse et même lasse de la physionomie, qui s'accorde assez mal avec l'essence divine du soleil. Cet aspect personnel est sensible aussi dans le dessin de la bouche et le modelé du front, qui paraîtrait plus net encore dans une vue en plein profil. Or, la chevelure, avec ses deux rangées de boucles se dressant au-dessus du front et venant retomber en lâches ondulations autour du visage, est précisément la chevelure caractéristique des portraits d'Alexandre.

Fig. 2. — Tête de Bologne.

Digitized by Google

Ici même la ressemblance est bien plus grande que dans l'« Alexandre Capitolin », où la symétrie des boucles a fait place à un désordre pittoresque. La disposition de la chevelure se rapproche beaucoup plus de celle de l'« Alexandre Barracco ». Mais, par l'ensemble des proportions, par l'expression de la physionomie, plus encore que par le détail, cette figure d'Hélios rappelle vivement le portrait d'Alexandre le mieux certifié que nous ayons, l'hermès Azara du Louvre. La valeur iconographique de ce dernier a sans doute été contestée dernièrement, bien à tort selon moi. Car non seulement, comme l'a montré M. Michon[1], l'inscription et l'appartenance de la tête ne peuvent être soupçonnées, mais le caractère de l'œuvre porte à y reconnaître, en tenant compte de la mauvaise conservation, le portrait le plus fidèle et le plus « humain » que nous possédions[2]. Sa simplicité d'expression, son pathétique discret, la physionomie pensive et comme attristée qu'elle prête au bouillant roi de Macédoine, semblent se tenir très près de la réalité. Nous avons en cette œuvre un portrait fidèle, simple, un peu prosaïque même, d'un Alexandre approchant de la maturité.

La tête de Bologne au contraire, où les formes ont plus de fermeté et de douceur, paraît inspirée d'un portrait plus jeune ; la chevelure a gardé aussi ce hérissement léonin qui était caractéristique de sa figure et qui est bien atténué dans l'hermès Azara.

Malgré les analogies si remarquables que l'on découvre entre ces deux œuvres, on peut se demander si nous avons vraiment, dans la tête de Bologne, un portrait d'Alexandre en Hélios. Si elle était isolée, le doute ne serait guère possible, mais on peut grouper autour d'elle un certain nombre d'autres figures indubitablement parentes, qui semblent, elles, exclusivement des effigies du dieu solaire.

L'œuvre la mieux caractérisée comme telle est l'Hélios

1. *Rev. arch.*, 1906, I, p. 79-99.
2. Cf. le jugement de Schreiber, *Studien*, p. 78, sqq.

Digitized by Google

Borghèse du Louvre[1], qui porte les attributs solaires, le globe, le fouet, les têtes de chevaux à ses pieds. La coiffure a une disposition analogue à celle de la tête de Bologne et Schreiber[2] a reconnu ses analogies avec l' « Alexandre Barracco ». La

Fig. 3. — Tête en marbre au Musée du Latran.

même remarque peut s'appliquer à une tête du même type, qui est adaptée au British Museum au torse d'un Actéon[3]; dans la chevelure sont aussi percés des trous symétriques. Waldhauer

1. Visconti, *Mon. scelti Borgh.*, pl. XXII ; Clarac, 334, 1188.
2. Schreiber, *Studien*, p. 70.
3. *Cat. of sculpt.*, III, 1568 ; Brunn-Bruckm., *Ant. Denkm.*, 209.

Digitized by Google

voulait y reconnaître un effigie d'Alexandre[1] et cette opinion pourrait se soutenir avec autant de vraisemblance que pour notre tête de Bologne, à voir le sinus du front, la forme énergique du nez et l'expression mélancolique répandue sur toute la figure. Mais on peut poursuivre ce type dans plusieurs exemplaires où l'on voit les caractères personnels et humains, encore sensibles dans les œuvres que nous venons de citer, s'estomper peu à peu et disparaître. Dans une tête en grandeur naturelle du musée du Latran[2] (fig. 3), on reconnaît les traits généraux de celle de Bologne ; les deux rangées antérieures de la chevelure ont une disposition analogue, avec un mouvement un peu plus vif. Le derrière de la tête est également brut; sept trous sont forés profondément derrière la couronne de cheveux que forment les épaisses boucles qui encadrent le front. Mais les dimensions du visage sont plus larges et plus courtes; ce changement dans les proportions, l'agrandissement des yeux — aussi, faut-il dire, la médiocrité de l'exécution, enlèvent à cette figure tout caractère individuel.

La fréquente reproduction de ce type indique la faveur dont il jouit et le sens religieux qui s'y attache; or, si l'on cherche à quel type statuaire il appartient, il faut se reporter à une statuette haute de $0^{m},75$ du musée de Philippeville[3]. Elle représente un génie dont le bas du corps et le bras gauche sont drapés. Le bras gauche soutient une corne d'abondance; l'autre est avancé; les mains manquent. La chevelure dont les mèches, divisées au centre, se redressent vigoureusement au-dessus du front, présente une analogie très grande avec celle des têtes que nous venons de décrire, bien qu'elle se ramasse par derrière en une sorte de « chignon ». Autour de la tête sont percés sept petits trous destinés à recevoir des rayons. Le *Catalogue* remarque « qu'ils coupent irrégulièrement les mèches de la chevelure et, par conséquent, ne paraissent

1. *Ueber einige Porträts Al. d. Gr.*, p. 54.
2. Salle XV, 945.
3. Gsell, *Musée de Philippeville*, pl. VII, 5, 54.

Digitized by Google

pas avoir été creusés lors de la fabrication de la statue ». Mais l'analogie que nous venons de relever avec des figures qui sont certainement des images d'Hélios nous prouve que, même si c'est là une adaptation postérieure, elle était singulièrement facilitée par la connexité des deux types. Cette statuette fut découverte avec un certain nombre de monuments du culte de Mithra, qui attestent l'existence en cet endroit d'un sanctuaire taurobolique. Elle représente donc le génie solaire bienfaisant qui joue un rôle si important dans le culte et la démonologie mithriaques. Or, c'est au *même endroit* que s'est trouvée une tête en grandeur naturelle que Schreiber considère avec raison comme un exemplaire du type de l' « Alexandre Capitolin »[1]. Non seulement la chevelure tourmentée suit les mêmes mouvements, mais les traits, surtout la forme de la bouche, présentent de grandes analogies. Cette tête porte aussi les traces d'une couronne radiée ; on est donc porté tout naturellement à reconnaître en elle le même démon solaire que dans la précédente statuette.

Le rôle que joue cette divinité parente d'Hélios dans les mystères de Mithra explique la diffusion du type sculptural qui la représente[2]. Certains exemplaires de ce type portent des traits personnels assez prononcés qui les rapprochent des portraits d'Alexandre, et en particulier de l' « Alexandre Capitolin », mais ils se rattachent par une suite de transitions à d'autres où aucun caractère individuel n'apparaît plus. A l'origine du type se trouvaient donc des œuvres qui semblent dérivées directement des portraits du conquérant ; ce rapport ne peut être fortuit et l'on est en droit de se demander si la figure d'Alexandre n'a pas exercé sur le type d'Hélios une influence plus intime encore qu'on ne le dit ordinairement.

Ce type divin est un tard venu dans l'art grec ; en sculpture, le premier exemplaire que l'on pût dater était de Lysippe. Mais l'apparition la plus impressionnante était le fameux colosse de

1. *Catalogue...*, pl. VII, 3 ; Schreiber, *Ibid.*, p. 68, 4 ; p. 72, note 1.
2. Cumont, *Mystères..*, p. 121.

Digitized by Google

Rhodes, érigé vers 280. Or, Helbig a identifié avec beaucoup de vraisemblance l'auteur du colosse, Charès, avec le sculpteur Chairéas dont on connaissait un portrait d'Alexandre; ses conclusions sont acceptées et renforcées par Schreiber[1]. On peut avec grande vraisemblance reconnaître l'œuvre de Charès dans la tête du Capitole, dont l'attitude inspirée et surhumaine conviendrait tout aussi bien à la figure du Soleil qu'à celle d'Alexandre. Il était naturel que pour son colosse de Rhodes, qui devait s'imposer à l'imagination du monde et devenir la représentation par excellence d'Hélios, Charès se soit inspiré de l'effigie du « Soleil-Royal » qu'il avait créée. La fortune de ce type ainsi formé peut se poursuivre à travers toutes les œuvres que nous avons eu à mentionner au cours de cette étude ; la ressemblance avec Alexandre apparaît tantôt plus forte, tantôt s'estompant jusqu'à se borner à la chevelure; la connexion des deux types était sans doute ravivée constamment par les nombreuses représentations d'Alexandre en Hélios. Mais les caractéristiques les plus marquantes de la figure du conquérant demeurent à jamais la marque distinctive de celle du Soleil. Elles se retrouvent aussi bien dans les œuvres sculpturales, comme la métope du temple d'Ilion, que dans les images plus vulgaires et plus communes du dieu, telles que ces reliefs de terre-cuite qu'on trouve en si grand nombre dans les tombeaux[2].

Gustave Blum.

1. Helbig, *Mon. ant. d. Lincei*, VI, 1875 ; Schreiber, *Studien*, p. 74-75, 268 sqq., pl. XI.
2. Ἐφ. ἀρχ., 1899, p. 228, l. 2 ; Wolters, *Jahrbuch des Inst.*, 1899, p. 120. *Ath. Mitth.*, 1901, p. 361, pl. XV.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Le Bellérophon de Smyrne et l'aimant magique.

M. S. Reinach a ingénieusement expliqué un passage obscur concernant la statue de Bellérophon monté sur Pégase qui, fixée par une attache métallique en arrière du sabot, suivait le « mouvement doux de la main », déterminant des oscillations de haut en bas[1]. Toutefois, il ne croit pas que la main en question fût celle du spectateur ; c'était celle du héros même, qui dirigeait son coursier ; la méprise proviendrait de la mauvaise interprétation d'une épigramme : « On traite ainsi une pierre branlante, mais non une œuvre d'art. »

La statue de Bellérophon n'est pas seulement citée par Cosmas et par le manuscrit de Madrid, mais encore par Bède, qui décrit, d'après des contes anciens, le cheval suspendu entre deux aimants[2].

Le cheval Pégase, dit Cosmas, « suit volontiers le mouvement doux de la main ; mais quand on le pousse en avant avec violence, il reste solidement fixé et inébranlable ». Ce détail rappelle la pierre d'Harpasa, en Asie, qu'un seul doigt faisait mouvoir, mais qui résistait si l'on donnait l'impulsion avec le corps entier[3].

La statue oscillante de Bellérophon trouve un antécédent dans l'art grec. On se rappelle le cerf que tenait l'Apollon Didyméen de Kanachos, dont Pline décrit le mécanisme : « tellement équilibré sur ses pattes, qu'on peut passer un fil de laiton par-dessous ; les doigts et le talon mordant alternativement le sol, s'y fixent ; et les parties de l'avant et de l'arrière sont tellement endentées, que l'impulsion suffit pour porter le cerf tantôt sur une de ces parties, tantôt sur l'autre »[4]. Maints savants ont commenté ce passage sans y comprendre grand'chose[5] ; en désespoir de cause, on a supposé une double erreur : méprise de Pline compilant un auteur qu'il ne comprenait pas, et

1. *Rev. arch.*, 1912, II, p. 330 sq.

2. Je trouve cette indication dans Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal* (6), 1863, p. 12, s. v. *Aimant*; mais je n'ai pas identifié le passage en question dans les œuvres de Bède.

3. Pline, *Hist. Nat.*, II, 98. « Cautes stat horrenda, uno digito mobilis; eadem si toto corpore impellatur, resistens ».

4. Pline, *Hist. nat.*, XXIV, 25 ; trad. Littré, éd. Didot.

5. Overbeck, *Griech. Plastik* (4), I, p. 143; Klein, *Gesch. d. griech. Kunst*, I, p. 330, note 1, référ.

Digitized by Google

faute du copiste, obscurcissant, en voulant l'éclaircir, un passage déjà incompréhensible[1].

Quoi qu'il en soit, le mouvement oscillatoire semble bien être le même dans les deux monuments, soit d'avant en arrière et inversement. On peut donc se demander, en admettant qu'il ne s'agit point d'une légende à deux exemplaires, mais bien d'un mouvement réel, si celui-ci n'avait pas quelque valeur symbolique. Il paraît peu probable qu'à l'époque de Kanachos, et dans une statue sacrée, le cerf mobile n'ait été qu'un divertissement.

Faut-il mettre ce mouvement en relation avec les rites d'oscillation[2], et si l'on veut se représenter le mouvement du cerf et du cheval, ne pourra-t-on regarder ces peintures de vases où des personnages divins ou mortels se balancent sur une planche s'abaissant et s'élevant alternativement autour d'un point d'appui[3], jeu qui fut primitivement religieux, comme presque tous les jeux, et qui amuse encore les enfants d'aujourd'hui ?

Mais voici qui paraît encore plus plausible. On connaît maints exemples de statues auxquelles on s'efforçait de prêter une vie apparente par divers procédés mécaniques[4]. Permettre au cerf et au cheval d'osciller en avant et en arrière, c'était imiter en quelque sorte le mouvement de galop de l'animal, lui communiquer la même vie qu'aux statues dont les têtes, les bras, les jambes, étaient mobiles.

Il en était peut-être ainsi pour la statue de Smyrne, bien qu'appartenant à une époque plus récente. On avait pu aussi se souvenir des procédés usités au théâtre pour rendre le vol de Bellérophon sur son cheval Pégase, ou celui des personnages analogues, dans les pièces d'Euripide, d'Aristophane, procédés que mentionnent divers textes, tels que ceux de Pollux et de Suidas[5].

*
* *

Mais qu'on fasse attention à la place qu'occupait cette statue de Bellérophon. Placée sur un support du côté de la mer, faisant saillie sur le mur, le cheval semblait suspendu dans le vide, en plein vol ou du moins prêt à s'élancer, tout comme certains animaux fantastiques des gargouilles de nos cathédrales, en porte-à-faux. Une telle position s'efforçait de rendre matériellement la légende du cheval volant, et s'il était situé au-dessus de la mer, c'était aussi pour rappeler les relations qui unissaient Bellérophon et Pégase à celle-ci[6].

La statue paraissait bien *suspensum in aere*, comme le dit le manuscrit de

1. Eug. Sellers, *The Elder Pliny's Chapters on the History of art* ; cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, p. 472, note 1.
2. Frazer, *Rameau d'or*, II, p. 42.
3. *Dict. des ant.*, s. v. *Oscillatio*, p. 256.
4. Cf. Deonna, *L'expression des sentiments dans l'art grec*, 1914, p. 144 sq., référ.
5. *Dict. des ant.*, s. v. *Machina*, p. 1471, 1472, 1475.
6. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Bellerophon*, p. 758, n. 2.

Digitized by Google

Madrid, et cette situation pouvait facilement déterminer la croyance à un cheval suspendu en réalité dans l'air sans point d'appui, provenant donc plutôt de la position de l'œuvre que du mode de fixation du cheval, comme le pense M. Reinach. En cherchant la cause de cette étrange position, on la trouvait dans les nombreuses légendes ayant trait aux statues suspendues par des aimants.

Aux textes indiqués par M. de la Ville de Mirmont, qui concernent celles-ci, et que rappelle M. S. Reinach, on peut en ajouter d'autres, énumérés par M. Bouché-Leclercq à propos de la statue de la reine Arsinoé[1]. Suidas mentionne aussi la statue de Sérapis, que cite saint Augustin[2]. C'est sans doute à l'un de ces textes antiques que fait allusion Barthélemy l'Anglais (XIIIe siècle), au mot *aimant* : « On fit jadis une idole de fer qui restait suspendue en l'air, attirée qu'elle était de toutes parts par des aimants d'égale force »[3].

*
* *

Parmi ces légendes, il en est une qui offre un détail curieux. La construction du temple où devait être placée la statue d'Arsinoé, dit Pline, fut interrompue par la mort de l'architecte et par celle du roi *qui id sórori jusserat fieri*. Le mot *id* peut se rapporter indifféremment à *templum* ou à *simulacrum* qui précèdent, et il est évident que Pline a simplement voulu dire que Ptolémée avait élevé le temple et la statue en l'honneur de sa sœur.

Mais, dans Ausone, qui répète cette histoire, le motif est plus clairement indiqué. Le poète insiste, assurément pour le désapprouver, sur le caractère incestueux de l'union entre Ptolémée et Arsinoé, et c'est dans cet amour anormal qu'il voit la cause de l'ordre donné par le roi :

Jussus ob incesti qui quondam foedus amoris
Arsinoen Pharii suspendit in aere...

Soit, d'après la traduction de M. de la Ville de Mirmont : Timocharès « avait reçu l'ordre, en mémoire des liens d'un amour incestueux, de suspendre dans les hauteurs aériennes du temple de Pharos l'image d'Arsinoé ». Quel rapport peut-il y avoir entre cet amour incestueux et l'image attirée par un aimant? N'est-ce qu'une tournure poétique, et le poète n'a-t-il rien voulu exprimer d'autre que Pline ?

Or, une croyance répandue au moyen-âge attribuait à l'aimant le pouvoir d'éprouver la vertu des femmes. La pierre était placée sur la tête de la femme endormie, et celle-ci, suivant qu'elle était chaste ou non, embrassait son mari

1. *Histoire des Lagides*, I, p. 235, note 3.
2. Suidas, s. v. μαγνῆτις: cf. *Dict. des ant.*, s. v. *Lapides*, p. 937, note 1.
3. Cf. Langlois, *La connaissance de la nature et du monde au moyen âge*, 1911, p. 165.

Digitized by Google

ou le repoussait pendant son sommeil, se tournait sur le ventre ou sur le dos[1]. Au XVIIe siècle encore, le père Kircher[2] cite cette croyance : on plaçait la pierre d'aimant sur le corps de la femme pendant son sommeil ; elle se réveillait et, si elle était fidèle, elle embrassait son mari — sinon, elle prenait la fuite. On peut se demander si le poète latin du IVe siècle, passant facilement d'un sens péjoratif à un autre sens voisin, c'est-à-dire de l'idée d'inceste à celle d'infidélité, n'a pas voulu faire allusion à cette croyance magique déjà existante, ce qui semble d'autant plus vraisemblable que, quelques vers plus haut, il cite la chouette d'Ictinos à Athènes, laquelle, enduite d'un appât magique, attirait les oiseaux et les tuait du regard.

*
* *

M. S. Reinach dit avec raison que de telles statues suspendues par un aimant n'ont jamais existé. Mais comment s'est formée cette croyance très répandue?

On pourrait en décomposer les éléments comme suit :

1° Existence de statues suspendues par des moyens naturels, pour exprimer soit une action momentanée où le corps était vu en l'air[3], soit le vol réel, l'ascension ou l'apparition divine[4] ;

2° Croyance à la lévitation, attribuée à certains être humains privilégiés, saints, sorciers, ou de nos jours médiums — croyance dont on pourrait citer de nombreux exemples en des pays divers, et dès l'antiquité déjà[5]; elle affecte du reste, ce qui importe ici, même les objets inanimés, qui volent en l'air[6];

3° Relation entre le corps humain et l'aimant. Les textes cités plus haut sur

1. Lapidaire de Philippe de Thaon, XIIe siècle; Barthélemy l'Anglais, *ap.* Langlois, *op. l.*, p. 26, 165 ; Pseudo-Hippocrate, s. v. μαγνίτης; Lapidaire latin de Mantoue, du XIe siècle, etc. Cf. de Mély, *Les lapidaires de l'antiquité et du moyen âge*, II, p. XV, p. 189, 36, p. XIV, 163 ; Pannier, *Les lapidaires français du moyen-âge*, 1882, p. 50, 102, vers 697, 131, 160.

2. *De arte magnetica.*

3. Acrobates de Cnossos, suspendus par la ceinture, *Annual of the Brit. Schóo at Athens*, VIII, p. 73.

4. Figurines en cloche de Béotie, suspendues par la tête ; statuettes de Myrina, Pottier, *Diphilos*, p. 102 ; Éros de Volx, *Rev. des ét. anc.*, 1908, p. 190-1 ; peut-être Ganymède du Vatican, Kekulé, *Griech. Skulptur*, p. 215 ; contre, Lucas, *Wiener Jahreshefte*, 1906, 9, p. 272, note 11, etc.

5. Tylor, *Civilisation primitive*, trad. Brunet, I, p. 176 (nombreux ex.) ; Perdrizet, *Vierge de Miséricorde*, p. 42 ; Maury, *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, p. 16 ; moine Schnoudi, Amélineau, *Vie de Schnoudi*, p. 319 ; chez les magiciens australiens, Mauss, *L'origine des pouvoirs magiques dans les sociétés australiennes*, dans Hubert-Mauss, *Mélanges d'hist. des religions*, p. 148, 152; Figuier, *Hist. du merveilleux dans les temps modernes*, I, p. 29 ; IV, p. 152-3, 155; Papus, *La magie et l'hypnose*, p. 35, etc.

6. Ex. le Cupidon d'argile, envoyé à travers les airs pour rechercher une fille dont Glaukias était amoureux, dans Lucien ; autres ex. dans Collin de Plancy, *Dict. critique des reliques*, 1821, I, p. XVII, 206-7 (statues de Jupiter, crucifix, etc.

Digitized by Google

l'aimant utilisé pour éprouver la vertu de la femme témoignent, dès le XIIe siècle, de cette relation. Je ne suis pas au courant de la littérature magnétique, mais je constate que dans les ouvrages des XVe et XVIe siècles, ceux de Ficin, Pomponace, Paracelse, Robert Gludd, etc., on attribue au corps humain les mêmes vertus qu'à l'aimant, celle de repousser et d'attirer, celle d'avoir deux pôles, dont l'un attire à soi les vertus des astres et s'en nourrit, et l'autre celles des éléments[1]. Une telle croyance, dont dérivent les recherches ultérieures sur le magnétisme humain, remonte sans doute à l'antiquité et aux relations établies entre les astres et le corps humain par les doctrines astrologiques[2]. Y aurait-il quelque subtilité à rapprocher de la croyance au corps humain attirant les astres, les statues suspendues à la voûte d'un édifice, qui souvent symbolise le firmament[3]?

W. Deonna.

1. Paracelse, *De peste*. Certain aimant attirait non seulement le fer, mais le corps humain, Collin de Plancy, *op. l.* (6), 1863, p. 11, s. v. *Aimant*.

2. Cf. *Rev. arch.*, 1912, II, p. 363; 1913, I, p. 309.

3. Remarquer, par exemple, que les Égyptiens se représentaient à l'origine le ciel comme un plateau en *fer*, plat ou voûté (Jéquier, *Le livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, p. 1).

Digitized by Google

La tombe d'Osiris.

Il y a eu en Égypte une ville que les Grecs ont appelée Abydos. C'est là un exemple d'étymologie ou plutôt de transcription populaire. En égyptien, la ville se nommait *About*. Ce nom rappelait de loin une ville bien connue des Grecs, Abydos de l'Hellespont, fameuse par le passage de l'armée de Xerxès. Cette assonance a fait appeler Abydos la ville d'Égypte.

Abydos n'a pas joué un rôle politique. C'était avant tout une localité fameuse par le culte d'Osiris; on pourrait presque l'appeler un lieu de pèlerinage. Osiris, le dieu le plus humain du Panthéon égyptien, avait été mis en pièces par son rival Set ou Typhon; mais son fils Horus lui avait rendu la vie en reconstituant son corps. Cependant à Abydos existait son tombeau; mais nous ne savons pas s'il contenait le corps du dieu ou, au dire des auteurs grecs, seulement sa tête.

Vu la sainteté du lieu, les Égyptiens aimaient à s'y faire enterrer. Peu de localités renferment des cimetières aussi riches, de toutes les époques, depuis l'âge néolithique jusqu'à l'empire romain. Les rois y avaient élevé des temples, dont la plupart sont détruits, sauf deux. L'un, en particulier, celui que fit élever Séti Ier, de la XIXe dynastie, le père de Ramsès II, a subsisté presque en entier. Il a été déblayé par Mariette. C'est un grand temple qui a été achevé par Ramsès. Dans la partie élevée par Séti, on peut voir des sculptures qui sont parmi les plus belles qu'on trouve en Égypte. Du père au fils, le style change complètement; l'œuvre de Ramsès est faite avec hâte et avec la négligence qui caractérise la plupart de ses monuments.

Le temple de Séti est ce qu'on appelle un *Memmonium*, c'est-à-dire un édifice en rapport avec un tombeau et dans lequel on rendait un culte à un défunt. Comme il est dédié à Osiris, cela montre que le tombeau du dieu doit être dans le voisinage. Il y a quelques années M. Petrie avait attiré l'attention sur ce qu'il a appelé l'Osireion. Il avait déblayé un couloir conduisant à une chambre ornée de peintures funéraires montrant un culte rendu à Osiris. Dans le couloir était une porte latérale devant laquelle M. Petrie s'était arrêté et qu'il indique sur son plan comme devant être un passage allant au temple de Séti, situé à environ quatre-vingts mètres de cette porte.

A la suite d'une campagne de fouilles dans les cimetières, il a été décidé que nous rechercherions ce qu'il y a dans l'espace qui séparait le temple de cette porte; nous avons commencé il y a deux ans. Nous avons d'abord trouvé un couloir en pente entièrement rempli de décombres, dont les parois sont couvertes de textes du Livre des Morts du temps de Méneptah, le fils de Ram-

Digitized by Google

sès II. Ce couloir, qui a quatorze mètres de long, était autrefois couvert par un plafond en gros blocs de grès qu'on a tous enlevés, sauf un. Il se termine à ce que nous avions pris d'abord pour des chambres latérales. Aujourd'hui, nous voyons que c'est une grande salle dont le plafond était en encorbellement et dont les murs sont couverts de peintures funéraires du même roi.

En face du couloir, dans le mur oriental de la salle, se trouve une porte dont il y a deux ans nous avions découvert le triple linteau composé de trois pierres de cinq mètres de long. Nous avions reconnu que cette porte traversait un mur de quatre mètres d'épaisseur. Au delà il semblait qu'on vît l'amorce de deux nouvelles chambres. Nous avons dû nous arrêter là faute de ressources. Quand nous avons quitté l'endroit, nous avions devant nous un espace d'environ cinquante mètres de long, couvert de sable que nous devions enlever jusqu'à une profondeur inconnue, et tout près du temple une butte énorme provenant des travaux de Mariette. Cette butte a été enlevée par le Service des antiquités. Néanmoins, il était évident qu'il ne fallait pas toucher à l'Osireion avant d'avoir les ressources nécessaires pour faire la fouille en grand. Aussi n'avons-nous pas travaillé pendant l'hiver 1912. On jugera de l'importance de la fouille par le fait que nous avons aujourd'hui 639 ouvriers, dont les deux tiers sont des enfants portant la couffe. C'est le plus grand travail que l'*Egypt Exploration Fund* ait entrepris.

Nous nous sommes installés le 23 décembre dans les deux maisons de briques crues construites pour nous au désert. Mes collaborateurs sont cette année M. Whittemore, de Boston, MM. Wainwright et Gibson, tous deux anglais. Quand nous avons commencé, je me représentais qu'au delà de la porte trouvée il y a deux ans nous arriverions quelque part à un passage conduisant à un sanctuaire souterrain consacré à ce qu'on nomme le double d'Osiris, c'est-à-dire à cette sorte d'ombre et de figure sans corps qui fait partie de la personne. Je ne me serais jamais attendu à ce que nous avons mis à découvert. Entre la porte aux énormes linteaux et le temple de Séti Ier, est un grand édifice évidemment de l'époque des Pyramides, c'est-à-dire des premières dynasties. Il est très ruiné, mais il était bâti en matériaux énormes, les plus gros qu'on trouve en Égypte, en pareille quantité. C'est un édifice unique parmi les nombreux temples et tombeaux qu'on rencontre dans la vallée du Nil.

Il est rectangulaire; l'enceinte, un mur de quatre mètres d'épaisseur, est formée d'une double enveloppe : à l'extérieur, du calcaire grossièrement taillé, à l'intérieur, de gros blocs d'un grès rouge très dur, reliés par des queues d'aronde en granit gris. L'espace ainsi enclos est de trente mètres de long sur vingt de large; il est divisé en trois nefs parallèles. Ce qui les sépare sont d'énormes piliers monolithes en granit, portant des architraves de cinq mètres de long en général. Les deux nefs latérales avaient un plafond fait de monolithes de granit qu'on ne peut guère appeler des dalles, puisqu'ils ont plus de deux mètres d'épaisseur. La nef du milieu était à ciel ouvert.

Digitized by Google

Ces colonnades gigantesques doivent avoir été d'un effet très imposant. Encore maintenant, on est frappé d'admiration devant cette majestueuse simplicité, quoiqu'il reste bien peu de tout l'édifice ; il n'y a d'intact que le coin de la colonnade de nord. Tout le reste a été détruit avec sauvagerie. Il est bien probable que celui qui a donné l'exemple est Ramsès II lui-même, qui avait peu de respect pour l'œuvre de ses prédécesseurs. Plusieurs gros blocs de granit ou de grès dont il s'est servi dans le sanctuaire de son temple, situé à peu de distance, trahissent leur origine par leur forme et leurs dimensions. Mais après lui, et peut être encore récemment, les ravages ont été bien plus terribles. Ces majestueuses colonnades sont devenues des carrières où l'on a fait des meules de toute grandeur. Partout on voit la trace des coins qui ont servi à fendre le granit. Plusieurs de ces meules presque achevées sont encore là. Elles pèsent plusieurs tonnes ; il a fallu les enlever, comme aussi un grand nombre de fragments plus gros encore. C'est là ce qui retarde notamment le travail du déblaiement. Nous n'avons pas encore atteint les dalles du plancher ; à ce moment-là nous pourrons encore bien juger de l'effet de ces grands piliers monolithes et des architraves qu'ils portent.

Dans le mur des colonnades est une série de niches ou de cellules dont nous avons déjà découvert six et dont il devait y avoir au moins seize. Elles ne sont pas grandes. Un homme peut tout juste s'y tenir debout. Elles étaient fermées par des portes probablement en bois ; on voit encore la place des gonds. Je croirais volontiers que ces cellules sont une image de celles que le Livre des morts décrit comme appartenant à la demeure céleste d'Osiris. En dehors de ces cellules nous ne trouvons rien dans les colonnades, pas un objet, ni un signe hiéroglyphique. Cette absence complète d'ornements caractérise les monuments de l'époque des Pyramides, de même que le style de la construction et les énormes matériaux employés.

La nef du milieu se termine au mur du fond, à une dizaine de mètres du temple de Séti. Ce mur est en grès rouge, et là seulement on peut voir des sculptures du roi Ménéphtah d'un genre funéraire. Elles indiquent un tombeau. Nous y voyons, par exemple, la représentation des deux principales amulettes qu'on mettait sur le corps du défunt. En effet, au bas du mur ouvre une petite porte de la grandeur de celle des cellules. Quand nous l'avons franchie en rampant, nous nous sommes trouvés dans une grande salle de vingt mètres sur cinq, dont le plafond en encorbellement est formé de gros blocs. Cette salle, d'une conservation parfaite, est absolument vide. Dans un temple qui a servi de carrière pendant des siècles, il n'y a rien à trouver. Néanmoins, ce qui prouve que c'était bien une chambre funéraire, ce sont les textes gravés par le roi Séti Ier sur l'un des côtés. C'est la scène finale d'un livre qui est peint ou sculpté dans les tombes royales, le Livre de l'hémisphère inférieur. C'est bien là le tombeau d'Osiris. Y avait-il un sarcophage, quelle en était l'apparence, contenait-

Digitized by Google

il le corps du dieu ou seulement la tête? C'est ce que nous ne saurons probablement jamais.

Nous n'avons pas encore atteint le plancher. Il est bien possible que la fin de la fouille nous réserve quelque surprise et nous fasse connaître la destination de cet édifice à trois nefs qui rappelle si peu un sanctuaire.

L'hiver prochain, les touristes visitant Abydos, après avoir traversé le temple de Séti, se trouveront devant les ruines majestueuses d'un des plus anciens édifices que le sol de l'Égypte nous ait conservés et qui était absolument inconnu jusqu'à ces derniers jours. Cela montre que cette terre privilégiée renferme peut-être encore, sous une épaisse couche de sable, de grands monuments dont on ne soupçonne même pas l'existence. C'est la seconde fois que les travaux de l'*Egypt Exploration Fund* révèlent un édifice d'un genre qui n'avait pas été trouvé jusqu'alors. Il y a lieu d'espérer que des résultats comme ceux de cet hiver éveilleront l'intérêt des amis de l'antiquité pour ce que j'appellerai la grande fouille, celle qui cherche avant tout à mettre au jour ces glorieux restes du passé et qui n'est pas la chasse au bibelot destiné à garnir des vitrines de musées ou des collections particulières.

Édouard Naville.

(*Journal de Genève.*)

Digitized by Google

Le grand réservoir d'Abydos.

Le Caire, 12 mars.

Il y a peu de jours, décrivant les fouilles d'Abydos, je disais que nous n'avions pas encore atteint le plancher et que la fin du travail nous réservait peut-être quelque chose d'inattendu. C'est en effet ce qui est arrivé. Nous connaissons maintenant la destination de cet édifice étrange construit en matériaux gigantesques. Ce n'est ni un sanctuaire ni un tombeau : c'est un vaste réservoir, ou si l'on veut une piscine, ce mot devant s'entendre dans le sens que nous lui donnons lorsque nous parlons de la piscine de Béthesda.

Je rappelle que nous nous trouvions dans un espace rectangulaire de trente mètres sur vingt dont l'enceinte est formée par un mur de six mètres d'épaisseur; la partie extérieure est construite en calcaire et l'intérieur en grès rouge très dur. Cet espace est divisé en trois nefs, les deux du bord étant plus étroites que celle du milieu. Ces nefs sont séparées par des colonnades formées d'énormes piliers de granit supportant des architraves d'égale grandeur. Les deux nefs latérales avaient un plafond dont il subsiste un coin ; pour celle du milieu, cela est plus douteux.

Tout autour de cette enceinte sont des cellules toutes pareilles, où un homme peut se tenir debout, qui étaient fermées par des portes probablement en bois et qui sont décorées d'ornements. Il semblait certain que ces cellules ouvraient sur un dallage et que tout l'édifice avait un plancher. Aussi grand fut notre étonnement quand nous trouvâmes que devant ces cellules il n'y avait point de plancher, mais seulement un trottoir d'un peu plus de soixante centimètres de largeur, qui fait tout le tour de l'édifice, passe devant la grande porte d'entrée et règne aussi sur le côté de chaque nef opposé à la porte des cellules. Au-dessous, le mur continue en magnifique maçonnerie, et à une profondeur de près de quatre mètres nous avons trouvé l'eau d'infiltration au niveau où elle se rencontre dans le terrain cultivé, quoique nous soyons dans le désert.

Ainsi les deux grandes nefs latérales et les extrémités contiguës de celle du milieu formaient un vaste bassin rectangulaire bordé des deux côtés d'un sentier de pierre, qui pouvait servir de chemin de halage pour les bateaux ou canots naviguant sur le bassin et qui s'arrêtaient peut-être devant les cellules.

La nef du milieu était plus large et ne contenait pas d'eau, sauf aux extrémités. De chaque côté la pierre formant le trottoir, laquelle est un bloc énorme, passe entre les piliers ou les supporte et avance presque jusqu'au milieu de la nef, de ce qui, à première vue, paraissait être un étroit canal d'un peu plus d'un

Digitized by Google

mètre et demi. En creusant dans ce canal, nous sommes arrivés à deux escaliers tournés l'un vers la porte d'entrée, l'autre vers la chambre funèbre d'Osiris. Nous avons eu beaucoup de peine à fouiller dans ce milieu couvert de pierres énormes qu'il faut enlever ; mais il ressort de la disposition des lieux que toute la galerie centrale était une île qu'on atteignait par un pont en bois ou par un bateau. L'extrémité d'un de ces escaliers que nous avons pu déblayer s'arrête à environ un mètre au dessus de l'eau. Si donc nous étions dans une année normale, au lieu d'une année où l'eau est exceptionnellement basse, l'escalier atteindrait l'eau et même, suivant le moment, les deux ou trois premières marches seraient inondées.

Il n'y a donc plus de doute : nous avons découvert ce que Strabon appelle le puits ou la fontaine d'Abydos. Il en parle comme étant près du temple, à une grande profondeur et remarquable par des corridors dont les plafonds étaient formés par d'énormes blocs monolithiques. C'est exactement ce que nous avons trouvé.

Les cellules étaient au nombre de dix-sept, dont six sur chacun des grands côtés. Il y en avait une au milieu du mur du fond ; on l'a percée et derrière on a trouvé la grande salle qui était le tombeau d'Osiris. Une étude attentive des sculptures a confirmé que c'était une salle funéraire où devaient être les restes du dieu. Mais cette salle ne faisait pas partie de l'édifice originel. Elle doit avoir été construite sous terre, lorsque Séti Ier a élevé le temple du dieu. La tombe d'Osiris était tout près du grand réservoir. Rien n'en révélait la présence ; l'entrée en était tout à fait semblable à celle d'une quelconque des cellules dont on avait muré le fond après l'avoir percé.

La découverte de ce réservoir souterrain fait de matériaux gigantesques soulève un grand nombre de questions dont quelques-unes, il faut l'espérer, pourront être résolues par la fin des fouilles. Aujourd'hui nous sommes arrêtés ; nous ne pouvons pas aller au fond du bassin, qui est obstrué par quantité de gros blocs jetés là au moment de la destruction de l'édifice. Ce sont des meules qui pèsent plusieurs tonnes, ou d'autres fragments non moins pesants. Il faut arriver au fond pour savoir jusqu'où va le mur de magnifique maçonnerie qui contient l'eau, s'il se termine à un dallage, et aussi d'où vient l'eau abondante que nous voyons dans notre fouille. Les ingénieurs hydrauliciens étudient maintenant la nappe d'eau qui s'étend sous l'Egypte, sous le désert aussi bien que sous le terrain cultivé. Est-ce cette eau-là que captait le réservoir? Ou y avait-il un canal qui l'amenait on ne sait d'où ? Le mot qu'emploie Strabon pourrait s'appliquer à une source.

Nous n'avons pas encore d'indication certaine sur la date de la construction ; mais le style, la dimension des matériaux, l'absence complète d'ornementation, tout cela indique une très haute antiquité. Jusqu'à présent on a toujours considéré ce qu'on nomme le temple du Sphinx à Ghizeh comme étant l'un des édifices les plus anciens d'Egypte. Il est contemporain de la pyramide de Ghe-

Digitized by Google

fren. Le réservoir d'Abydos, d'une facture tout analogue, mais en matériaux beaucoup plus gros, a un caractère encore plus archaïque ; je ne serais pas étonné que ce fût la construction architecturale la plus ancienne d'Egypte. Les Pyramides sont peut-être du même âge, mais une pyramide n'est qu'une masse de pierres et n'a pas un plan compliqué comme le réservoir.

Si nous avons devant nous la construction égyptienne la plus ancienne qui nous ait été conservée, il est curieux que ce ne soit ni un temple ni un tombeau, mais un réservoir, un grand travail hydraulique. Cela nous montre que ces anciens connaissaient fort bien la marche des eaux souterraines, les lois qui en règlent la crue et la baisse. Il est bien probable que ce réservoir jouait un rôle dans le culte d'Osiris. Les cellules sont peut-être celles qui apparaissent dans le Livre des morts ; il est possible aussi que l'eau passât pour avoir une vertu curative, et que les cellules servissent aux malades qui venaient chercher la guéson. La barque d'Osiris flottait-elle quelquefois sur le réservoir, halée par les prêtres qui suivaient le trottoir, car la barque solaire telle qu'on la voit dans les tombeaux des rois chemine toujours à la cordelle, s'arrête devant des portes ou des chambres ? Telles sont les questions qui surgissent et auxquelles nous ne pouvons encore répondre.

Les quelques voyageurs qui ont déjà vu le réservoir d'Abydos ont été frappés de la majesté de l'édifice, malgré l'état de ruine dans lequel il se trouve. Qu aurait pensé il y a quelques mois qu'à dix mètres sous terre on verrait paraître une construction comme celle-là, qui dépasse en grandeur les édifices cyclopéens les plus colossaux ? Etrange pays que l'Egypte ! Nous commencions à croire que nous avions vu toutes les grandes constructions, qu'il n'en restait plus à découvrir. Qui nous dit que telle localité ne cache pas sous terre l'œuvre majestueuse des plus vieux Egyptiens et ne nous ménage pas des surprises aussi étonnantes que celle d'Abydos ?

Edouard Naville.

(*Journal de Genève.*)

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 24 AVRIL 1914

M. Henri Cordier donne lecture de M. le Dr Victor Segalen datée de Hantchong-fou (province de Chen-si, Chine), 20 mars 1914, contenant de nouveaux renseignements sur la mission dont il a été chargé par l'Académie.

Le P. Scheil fait une communication préliminaire sur la dernière campagne de fouilles à Suse. M. de Mecquenem a découvert une vaste nécropole du VIIe ou VIIIe siècle avant J.-C. Les tombes y sont en général de petites constructions en briques et contiennent pour la plupart, joint aux ossements, un mobilier de vases, outils professionnels, bijoux, etc. Le déblaiement n'en est qu'à mi-œuvre. Les chantiers de l'Acropole, de la Ville Royale et du Palais achéménide n'ont pas non plus travaillé dans le vide; les résultats de cette campagne, pris dans l'ensemble, sont remarquables.

M. Héron de Villefosse communique à l'Académie un fragment d'inscription grecque récemment découvert à Narbonne et envoyé par M. Rouzaud. Ce fragment appartient à un cartel rectangulaire qui ornait un socle en marbre blanc destiné à supporter un buste de l'empereur Antonin. Ce buste malheureusement n'a pu être retrouvé. Il ressort du texte que ce buste avait été élevé en l'honneur de l'empereur par deux médecins de Narbonne appartenant à la famille de Pompeia : ce sont deux affranchis dont l'un s'appelle Fortunatus ; le surnom de l'autre a disparu.

M. F. Préchac, ancien membre de l'École française de Rome, fait une communication intitulée : *Sénèque et la Maison d'or*. Sénèque fait quelques allusions discrètes à la Maison d'or de Néron. Les unes confirment ce que l'on en savait, les autres fournissent de précieuses indications. On entrevoit que l'empereur-poète avait conçu l'idée de cette féérique habitation en rêvant au Palais du Soleil évoqué par Ovide. On apprend que le colosse de Néron qui se dressait dans le vestibule était non pas en pied, mais debout, la chlamys au vent, montant sur le quadrige d'Hélios qu'emportaient des coursiers au galop. Les textes anciens, les médaillons des Antonins confirment ce renseignement imprévu.

M. Henri Cordier lit deux notes de M. Bonnel de Mézières en mission dans l'Afrique occidentale. La première de ces notes concerne la découverte de l'emplacement de la ville de Tirekka ou Tirregga dont la réputation fut jadis très grande, aussi bien chez les noirs du Soudan que chez les Arabes et Berbères des régions sahariennes du Nord de l'Afrique. La seconde traite de Tendirma qui fut à partir du XVe siècle la résidence des Kourmina, Fari ou Kanfari, qui étaient les premiers dignitaires de Gao, après l'Askia. Cette ville était autrefois le siège d'une puissante colonie israélite dont les habitations s'étendaient depuis le bord du fleuve Niger jusqu'à une demi-journée de marche de celui-ci; elle s'appelait alors Fatl, nom donné encore au lac voisin.

Digitized by Google

M. Collignon donne lecture d'une étude sur une plaque en terre cuite à relief provenant de Crète, et acquise récemment par le Musée du Louvre. Elle constitue un document intéressant pour l'étude de l'art archaïque en Crète. Le relief montre une figure féminine debout, coiffée du polos, dans l'attitude des statues dites xoanisantes. Pour le type, pour les détails du costume, cette figure offre de grandes analogies avec celle qui est sculptée en relief sous la base d'une statue assise découverte à Prinià par la mission italienne et représentant la « maîtresse des animaux ». La figure de la base a été interprétée comme l'effigie d'une divinité, Dictynna ou Britomartis. La plaquette du Louvre étant certainement un ex-voto, c'est sans doute une de ces deux divinités qu'il y a lieu d'y reconnaître. Elle offre un nouvel exemple d'un type statuaire créé, vers la fin du VIIe siècle, par les Dédalides crétois.

M. Paul Monceaux communique une note de M. l'abbé Bayard, professeur aux Facultés libre de Lille, sur une correction à faire au célèbre texte de saint Irénée qui concerne l'Église romaine (*Contra haereses*, III, 3, 2).

M. Camille Jullian annonce que la commission du prix ordinaire, dont le sujet proposé était pour 1914 : *L'Espagne à l'époque romaine*, a décerné ce prix aux *Promenades archéologiques en Espagne* de M. Pierre Paris, qui sous une forme différente se rattache au sujet proposé.

M. Maurice Croiset annonce les décisions prises par la commission du prix Bordin (antiquités grecques et romaines) dont la valeur est de 3.000 francs. La commission accorde les récompenses suivantes : 1.000 francs à M. Eugène de Faye pour son ouvrage intitulé : *Gnostiques et gnosticisme*, étude critique du gnosticisme chrétien aux IIe et IIIe siècles ; — 1.000 francs à M. W. Deonna, ancien membre étranger de l'École d'Athènes, pour ses trois volumes intitulés : *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*; — 500 francs à M. Jean Lesquier, pour ses deux ouvrages : *Papyrus de Magdola*; II. *Les institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides* ; — 500 francs à M. Raymond Billard, *La vigne dans l'antiquité*. — Mention sera faite dans le rapport général de l'ouvrage de M. Morin (*La verrerie en Gaule sous l'empire romain*), qui atteste des recherches étendues et méthodiques.

SÉANCE DU 1er MAI 1914

M. Henri Cordier communique un télégramme adressé le 23 mars 1914 par M. Bonnel de Mézières à M. le gouverneur Clozel. M. Bonnel de Mézières quittait Gualata le 18 février 1914, se dirigeant sur Goumbou ; il a relevé, à 20 kilomètres du Ghânata, le point appelé Koumbi sur une colline qui passe pour avoir servi d'habitation aux rois du pays. On y distingue encore les restes d'une ville en pierre. M. Bonnel de Mézières va procéder à des fouilles à Koumbi-Ghânata, à Ghâba-Moumou, à Néma et à Saïlé.

M. Collignon communique un rapport de Macridy-Bey, conservateur du Musée ottoman, et de M. Ch. Picard, adressé à l'Académie par M. Fougères, directeur de l'École d'Athènes. Ce rapport expose les résultats de la première campagne de fouilles dirigée en 1913 à Colophon, sur l'emplacement du hiéron d'Apollon Clarios. Les travaux ont permis de reconnaître la situation exacte du

Digitized by Google

temple principal, construit dans la plaine, à proximité de la mer, alors que la célèbre grotte prophétique se trouve dans la montagne. On a dégagé en partie les Propylées, et mis complètement à jour une vaste exèdre située à l'alignement de la façade. Les fouilles ont livré en outre une riche série d'inscriptions d'un grand intérêt historique. Parmi les plus précieuses, il faut signaler les proscynèmes des villes qui avaient envoyé des délégations à l'Apollon de Claros et qui sont gravés sur les murs et les colonnes des Propylées. Il y a lieu d'attendre beaucoup de ces fouilles entreprises en Asie Mineure par l'Ecole d'Athènes. Les premiers résultats promettent la découverte d'un temple d'Apollon dont Pausanias signale la grandeur et la richesse et qu'il compare à ceux de l'Artémis d'Ephèse, de la Héra de Samos, et au Didyméion de Milet.

M. Chavannes signale l'importance des découvertes archéologiques faites par le Dr Segalen dans la province chinoise de Chen-si; un cheval de pierre placé devant la tombe d'un général chinois mort en 117 avant notre ère est de deux siècles et demi antérieur aux plus anciens monuments jusqu'ici connus de la sculpture chinoise.

M. Collignon donne lecture d'un rapport de M. Courby relatif à une importante découverte faite par l'auteur dans les ruines du temple d'Apollon à Delphes, au cours d'une mission accomplie en 1913. A l'aide de photographies donnant l'état des fouilles en 1894, M. Courby identifie l'adyton du temple avec une construction qui coupe d'une manière assez imprévue la colonnade sud. Or, au même endroit, dans les profondeurs du remblai, il a retrouvé un omphalos en pierre calcaire, de travail très fruste, portant le nom de la déesse Gaïa gravé en caractères archaïques. Il expose les raisons qui lui permettent d'y reconnaître le véritable omphalos de Delphes, la pierre sacrée placée dans l'adyton et invisible pour le public. Celui-ci ne pouvait en voir qu'une copie en marbre, exposée à l'extérieur, et que M. Homolle a découverte sur l'esplanade orientale du temple. — MM. Homolle, Pottier, Babelon, Jullian, Alfred Croiset et Maurice Croiset ajoutent quelques observations.

SÉANCE DU 8 MAI 1914.

M. l'ambassadeur d'Italie adresse à M. le Secrétaire perpétuel une lettre où il le prie de se faire l'interprète auprès de l'Académie, des remerciements de S. M. le roi Victor-Emmanuel III, pour le prix Duchalais qui lui a été décerné.

M. Cagnat donne lecture d'une lettre adressée par M. Théodore Reinach à M. le Secrétaire perpétuel, lettre relative aux principaux textes contenus dans le dixième volume, tout récemment paru, des *Papyrus d'Oxyrhynchus*.

M. Cordier propose, au nom de la commission de la fondation Benoît Garnier d'allouer une subvention de 2.500 francs à M. Sylvain Lévi pour un voyage d'études au Népal. — Cette proposition est adoptée.

M. Maurice Prou annonce que la commission du prix de La Fons-Mélicocq a décerné ce prix à M. le Dr Victor Leblond pour son ouvrage intitulé : *Notes pour le nobiliaire du Beauvaisis*.

M. Collignon communique un rapport adressé par M. Fougères, directeur de l'Ecole d'Athènes, sur les fouilles exécutées à Thasos en 1913 par MM. Charles

Digitized by Google

Picard et Avezou. Les travaux de dégagement de l'enceinte et des portes ont été poussés plus avant et ont amené la découverte d'une nouvelle porte. Des sondages ont permis de reconnaître les dimensions de la salle hypostyle. Près de l'église de Haghios Nikolaos, on a mis à découvert des fondations qui appartiennent peut-être à un édifice de l'agora, et dans le voisinage a été trouvé un autel de Cybèle orné de frises en relief. Un des résultats importants est l'identification définitive d'un édifice découvert jadis par Miller, et qui est certainement le Prytanée. Bien que le monument ait été remanié et développé, il est possible de définir les caractères essentiels du Prytanée primitif, qui n'est pas antérieur au début du ve siècle. C'était un bâtiment carré, analogue au Prytanée d'Olympie, et décoré de terres cuites architectoniques telles que des antéfixes à tête de Gorgone et une curieuse frise représentant des cavaliers au galop, escortes de chiens poursuivant des lièvres. Il faut ajouter que les ouilles ont livré de nombreuses inscriptions, notamment des prescriptions rituelles concernant les cultes de Peitho et de l'Héraklès thasien.

L'Académie présente, pour la chaire d'institutions de la France vacante à l'Ecole des Chartes : en première ligne, M. G. Dupont-Ferrier ; en seconde ligne, M. Léon Levillain.

M. Paul Girard examine les causes de l'échec des *Nuées* d'Aristophane au concours. — MM. Maurice Croiset, Alfred Croiset, Bouché-Leclercq et Foucart présentent quelques observations.

SÉANCE DU 15 MAI 1914

M. Salomon Reinach donne lecture d'une lettre adressée à M. le Secrétaire perpétuel par M. de Mély et dans laquelle ce dernier communique les photographies qu'il a pu faire de l'inscription prétendue hébraïque peinte sur la coiffure de la Madeleine du retable attribué à Roger Van der Weyden et acheté l'an dernier par le Musée du Louvre. Cette inscription se compose de quatre mots. Le premier ZIN signifie en vieux flamand *son* ; le second est composé de deux mots hébreux KALAH-MALACHAH, qui signifient *art de la peinture* ; le troisième est le nom de WIYDEN ; quant au quatrième, il se perd dans le voile, mais, d'après les formules adoptées par les peintres du moyen âge il doit signifier *a terminé*. Il faudrait donc lire : *Son œuvre de peinture Weyden a terminé*. — M. S. Reinach signale ce que cette hypothèse a d'inattendu ; M. Durrieu en affirme la fragilité.

M. Paul Durrieu rappelle que les PP. H. Vincent et F.-M. Abel, dans leur ouvrage intitulé *Bethléem* ; *le Sanctuaire de la Nativité*, ont mentionné de curieux souvenirs, consistant en graffites ou en peintures très sommaires, qu'ont laissés dans l'église de la Nativité des pèlerins venus de l'Europe occidentale. Dans une de ces marques de passage, les auteurs du livre cité ont proposé de voir « un nègre porte-bouclier », d'ailleurs caricaturé. En réalité, il s'agit d'un heaume surmonté, comme cimier, d'un buste de More ou Sarrasin. Il se rattache à toute une série d'autres représentations de heaumes à cimier existant également dans l'église de la Nativité. L'adoption de la tête de More comme cimier du heaume était jugée particulièrement

Digitized by Google

honorable au moyen âge. En général, cet emblème était revendiqué par des familles dont les membres s'étaient signalés par des combats contre les Musulmans. M. Durrieu en cite quelques exemples.

M. Maurice Prou annonce que la commission des Écoles d'Athènes et de Rome propose M. Plassart, membre de l'École française d'Athènes, pour la médaille annuelle de la Société centrale des architectes français, à raison du résultat de fouilles par lui poursuivies à Orchomène d'Arcadie et à Délos.

Le R. P. Scheil fait une communication tendant à prouver que le Gobryas nommé dans la Cyropédie de Xénophon — le guide et le compagnon du grand Cyrus dans sa campagne de Babylonie — est le même que le *Gubarru* des textes cunéiformes. Le P. Scheil retrace la carrière de Gubarru d'après deux textes babyloniens, l'un inédit, l'autre déjà connu ; les données grecques s'accordent avec les données nouvelles, et on a la preuve que Xénophon a puisé à des œuvres bien informées.

M. Charles Diehl annonce que la commission du prix Fould a décerné les prix suivants : 1° un prix de 2.000 fr. à MM. Hébrard et Zeiller pour leur ouvrage intitulé : *Spalato : le Palais de Dioclétien*; 2° un prix de 1.500 fr. à MM. Ébersolt et Thiers, pour leur livre sur les *Eglises de Constantinople*; 3° un prix de 1.500 fr. à M. G. Leroux pour ses deux publications intitulées : *Les origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains*; et *Lagynos : recherches sur la céramique*, etc.; 4° un prix de 500 fr. à M. F. Macler, pour ses *Miniatures arméniennes* : 5° un prix de 500 fr. à M. Philippe des Forts, pour son livre sur le *Château de Villebon*. — La commission signale en outre le livre de M. G. Durant sur les *Eglises romanes des Vosges*.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, quelques renseignements sur les fouilles de Bulla Regia.

M. J. Déchelette, correspondant de l'Académie, lit une note sur des objets grecs des temps proto-historiques découverts au Nord des Alpes. — M. Pottier présente quelques observations.

SÉANCE du 22 MAI 1914

M. Maurice Croiset annonce que la commission du prix Chénier a attribué ce prix à M. A. Meillet, pour son *Aperçu sur l'histoire de la langue grecque*.

M. Georges Bénédite, conservateur au Musée du Louvre, fait une communication sur un monument égyptien nouvellement acquis par ce Musée. C'est un couteau en silex muni d'un manche en ivoire décoré. D'un côté de ce manche, on voit une scène de guerre où se trouvent aux prises des Égyptiens et des Libyens. Cette scène est complétée par une représentation de deux flottes; on y reconnaît les bateaux représentés sur les vases de la période nagadienne. Sur la face opposée se trouve une scène du désert, un pêle-mêle d'animaux sauvages. En haut de la scène, un personnage héroïque maîtrisant deux lions. Ce personnage semble détaché d'un cylindre chaldéen. Le caractère asiatique de la représentation est confirmé par les figures de la face opposée, où réapparaissent certains éléments qui évoquent le souvenir de la Stèle des

Digitized by Google

Vautours. Il faut placer ce monument un peu avant l'époque thinite. — MM. Perrot, Dieulafoy, Heuzey et Pottier présentent quelques observations.

M. Jules Maurice fait une communication sur le rôle des capitales impériales sous Constantin le Grand. Cet empereur voulut conserver la division de l'Empire romain en quatre parties, inaugurée par Dioclétien; mais il crut le moment venu de donner des capitales à ses fils, au lieu de les laisser vivre dans la mobilité, au gré des guerres sur les frontières. C'est ainsi qu'il donna Arles, capitale des pays d'Occident, à son second fils Constantin II, conserva Nicomédie avec l'Asie à son dernier-né Constant Ier, qui ensuite reçut Rome et l'Italie. Le monde romain, où ces princes régnèrent et combattirent sous la direction du chef de famille, présenta une image anticipée du monde carolingien. Les capitales, ou plutôt les cours qui y résidaient, eurent une grande influence sur le développement de l'art chrétien. Rome et Arles furent en rapports constants. L'étude des bas-reliefs des sarcophages prouve que la même interprétation des sujets de l'ancien et du nouveau Testament a prévalu dans les deux villes. — M. Babelon présente quelques observations.

SÉANCE DU 29 MAI 1914

Le P. Scheil annonce que la commission du prix Auguste Prost a partagé ce prix de la manière suivante : 500 francs à M. Jean-Julien Barbé, pour son ouvrage intitulé : *A travers le vieux Metz; les maisons historiques*; — 400 francs à l'*Austrasie*, Revue du Pays messin et de la Lorraine; — 300 francs à M. René Perrin, pour son ouvrage sur *L'esprit public dans le département de la Meurthe*.

M. Paul Monceaux donne lecture de sa notice sur la vie et les travaux de son prédécesseur à l'Académie, M. Philippe Berger.

M. Raymond Weill rend compte des fouilles par lui exécutées, l'hiver dernier, pour le compte de M. Edmond de Rothschild. Le terrain des fouilles était l'emplacement, aujourd'hui abandonné, de la « Cité de David », la vieille acropole chananéenne, que prit d'assaut le conquérant israélite, fondateur de la royauté, et dans l'enceinte de laquelle il devait être enseveli, ainsi que tous ses successeurs. M. Weill a mis au jour l'antique nécropole royale ou plutôt ce qui reste de ces tombeaux, entièrement dévastés dès une époque ancienne. Il a également reconnu les murs de l'enceinte archaïque qui couronnait les ravins de la périphérie et le système de défense de cette forteresse remarquablement organisée. La source qui alimentait en eau la ville primitive et les systèmes d'aqueducs souterrains qui, par dessous la montagne, conduisaient l'eau dans un bassin protégé contre les attaques, ont été étudiés, dégagés sur de grandes étendues. Enfin il a été découvert d'importants documents de l'histoire de la ville juive à l'époque romaine, notamment l'inscription dédicatoire d'une fondation « pour les étrangers », créée vers le milieu du Ier siècle p. C. et comprenant une synagogue, un balnéaire et une hôtellerie. Cette inscription juive du Ier siècle est en langue grecque.

Digitized by Google

SÉANCE DU 5 JUIN 1914.

M. Paul Monceaux achève la lecture de sa notice sur la vie et les travaux de son prédécesseur à l'Académie, M. Philippe Berger.

M. Maxime Collignon communique, au nom de M. Lucio Mariani, des reproductions de la statue d'Aphrodite récemment découverte en Cyrénaïque. La déesse est debout; près d'elle se voit un dauphin sur lequel est jeté le vêtement qu'elle vient de quitter.

M. Noël Valois annonce que la commission du prix Saintour a partagé ce prix de la manière suivante : 1.200 francs au R. P. Delahaye pour ses *Origines du culte des martyrs*; — 1.200 francs à M. André Pagès ponr ses ouvrages sur *Auzias March* ; — 800 francs à MM. Halphen et Poupardin pour leur édition des *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*; — 400 francs à M. Georges Daumet pour son *Mémoire sur les relations de la France et de la Castille de 1255 à 1320*; — 400 francs à M. Eugène Saulnier, pour son livre sur *Le rôle politique du cardinal de Bourbon (Charles X), 1528-1590.*

M. Maurice Prou annonce que la commission du Concours des Antiquités de la France a attribué les récompenses suivantes :

1re médaille : M. Louis Stouff, *Catherine de Bourgogne*; — 2e médaille : M. Jean Marx, *L'Inquisition en Dauphiné*; — 3e médaille : M. Louis Régnier, *L'église N.-D. d'Ecouis*; — 4e médaille : MM. Charles Marteaux et Marc Leroux, *Boutae (Les Fins d'Annecy), vicus gallo-romain de la cité de Vienne.*

1re mention : M. Edmond Audoin, *Essai sur l'armée royale au temps de Philippe-Auguste*; — 2e mention : M. Menjot d'Elbenne, *Cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent du Mans*, en collaboration avec feu M. l'abbé Charles ; — 3e mention M. le chanoine Durville, *Les fouilles de l'évêché de Nantes*; — 4e mention : M. François Gabelin, *Le gouvernement du maréchal de Matignon en Guyenne* ; — 5e mention ; M. Louis Bonnard, *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque romaine* : — 6e mention : M. l'abbé Touffet, *Le millénaire de la Normandie.*

M. Théodore Reinach communique, de la part de M. Pick, conservateur du Musée de Gotha, et du possesseur d'une collection particulière, deux monnaies inédites d'Asie Mineure. L'une est la première monnaie connue qui ait été frappée au nom du *Koinon* de la Petite Arménie : elle représente Trajan et porte une double date (43 = 17 de Trajan); elle a été frappée entre octobre 114 et janvier 115, date de l'incorporation à l'Empire du royaume de la Grande Arménie. L'autre, une drachme d'argent au nom du roi Attale Epiphane, paraît se rapporter à un roi de Paphlagonie du nom d'Attale, installé par Pompée en en 64 a. C. et mort en 41.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

GEORGES PERROT

Notre cher maître fut heureux jusqu'à la fin, *felix nullo turbante deorum*. Après avoir goûté toutes les satisfactions où peuvent prétendre le mérite, la

tendresse familiale, l'amitié, il a eu le bonheur suprême de l'euthanasie. Par la chaude journée du 30 juin, il travailla, vit les siens, sortit longuement à pied,

Digitized by Google

songea à sa réception projetée du 4 juillet, cinquantième anniversaire de son mariage ; puis il rentra, sentit un instant de malaise et mourut dans son fauteuil. Il n'a pas traversé, pour sortir de la vie, le long corridor de douleurs, d'illusions et d'angoisses où la plupart des hommes laissent leurs forces et leur courage; il a passé de plain-pied du travail joyeux au repos que rien ne trouble, par la porte ouverte sur l'éternité.

Né à Villeneuve-Saint-Georges en 1832, fils d'un pharmacien, Perrot fut un brillant élève de l'institution Massin, dont les pensionnaires suivaient les cours du lycée Charlemagne. On a imprimé ses vers latins, couronnés en 1848 au concours général de troisième (*la Chasse au faucon dans le Liban*), sa version grecque couronnée en 1849 au concours de seconde, son discours français de rhétorique (*Lettre de Leibnitz à Pierre le Grand*, 1850), sa dissertation française de philosophie sur le droit de propriété, qui lui valut en 1852 le *prix d'honneur* et ses entrées (dont il usa beaucoup) au Théâtre-Français[1]. Fortoul était alors ministre de l'Instruction publique ; on était en plein régime de réaction. Quelques semaines plus tôt, Perrot, candidat à l'École normale en même temps que son jeune ami Michel Bréal, s'étonnait de ne pas recevoir de convocation pour les examens qui étaient proches ; les deux jeunes gens se réunirent et apprirent que l'Université « ne désirait pas se recruter parmi les protestants et les juifs » (Perrot était protestant). Heureusement, Bréal avait un protecteur qui alla trouver le ministre Fould ; celui-ci intervint d'urgence et fit envoyer les lettres aux candidats. Sans lui, l'Université de France eût refusé d'accueillir deux des savants qui l'ont le plus honorée.

Perrot n'a jamais oublié ce grave incident de sa jeunesse ; longtemps avant de devenir, par son mariage (1864), l'allié et l'ami des grands républicains qui s'appelaient Charras, Jules Ferry, Floquet, Scheurer-Kestner, il prit rang parmi les défenseurs intransigeants de la liberté politique, de la tolérance religieuse; il l'a prouvé encore, à l'âge de 70 ans, dans la grande crise morale et civique de la fin du XIXe siècle. « Je tiens surtout à voir des braves gens », disait-il alors ; sans tourner le dos à personne, il réserva la chaleur de son amitié à ceux qui, sur les questions vitales, pensaient comme lui.

Au sortir de l'École normale (oct. 1855), Perrot, agrégé des lettres, fut nommé membre de l'Ecole d'Athènes[2] ; il se distingua, dès le concours d'admission, « tant par sa facilité à lire les inscriptions que par son aisance à parler le grec moderne[3]. » Robuste, excellent cavalier, passionné pour la chasse, il fut un de ceux qui virent le plus de pays, voyagèrent avec le plus d'entrain ; il explora notamment Thasos (1856) et la Crète (1857)[4] et écrivit sur la première de ces îles un long mémoire, encore indispensable aujourd'hui (1863, 1867)[5].

---

1. A cette époque, l'administration du Théâtre national offrait des entrées permanentes aux lauréats des *prix d'honneur*.
2. Radet, *L'École française d'Athènes*, p. 113.
3. *Ibid.*, p. 329.
4. *Ibid.*, p. 343. Perrot voyagea en Crète avec Thenon.
5. La publication de ce mémoire fut retardée, sans qu'il y eût faute de l'au-

Digitized by Google

A son retour d'Orient (1858), il enseigna la rhétorique dans différents lycées de province (entre autres à Versailles, où il se lia avec Bersot et Scherer); mais la protection de Léon Renier lui assura bientôt (1861) une tâche plus glorieuse, celle d'explorer la Galatie et la Bithynie, avec le concours de l'architecte Guillaume et du Dr Delbet. Perrot m'a raconté qu'avant son départ il était allé consulter Texier : « Il n'y a plus rien à faire en Asie Mineure, répondit le vieil architecte : *j'ai tout découvert* ». Perrot ne le crut pas et fit bien. Le résultat le plus important de l'expédition[1] fut la copie complète et l'estampage du *Testament d'Auguste* à Ancyre, encore très imparfaitement connu; mais ce ne fut pas le seul[2]. Grâce aux procédés de la photographie, qui commençait alors à seconder les archéologues, la mission put obtenir les premières vues exactes des reliefs de Boghaz-Keui et d'Euiuk, monuments de l'art que Perrot appela d'abord *cappadocien* ou *lydo-phrygien*, en attendant qu'on lui donnât en Angleterre celui d'*hittite* ou d'*hétéen*, sous lequel il devait lui-même l'étudier plus tard en grand détail[3].

Perrot fut reçu docteur en 1867 avec deux thèses sur le droit public d'Athènes et sur la Galatie province romaine. Lié avec Buloz, qui appréciait son exactitude et la souplesse de son talent, il était, depuis 1863, un collaborateur assidu de la *Revue des Deux Mondes*, où il publia d'abord des récits pittoresques de ses voyages en Asie Mineure et en Crète, puis une foule d'articles sur les orateurs grecs, l'histoire contemporaine de l'Orient, le Musée Britannique, etc. Beaucoup d'autres articles de lui, qu'on devra rechercher, sont enfouis dans le *Journal de l'Instruction Publique*, qui disparut dans la tourmente de 1870[4]. Jusqu'en 1872, époque où il quitta l'enseignement secondaire — il professait depuis 1863 la rhétorique au lycée Louis le Grand — pour devenir maître de conférences de littérature grecque à l'École normale, Perrot partagea son activité d'écrivain entre la littérature grecque et l'archéologie, qui l'attirait de plus en plus et devait bientôt l'absorber complètement[5]. En 1877, lors de la création d'une

teur ; il en résulta que la relation du voyage de Conze à Thasos, bien que postérieur, parut avant le mémoire de Perrot.

1. *Exploration archéologique de la Galatie, de la Bithynie*, etc. Paris, 1862-1872.

2. Cf. Radet, *op. cit.*, p. 352-3. Perrot rédigea pour Napoléon III un mémoire sur la campagne de César contre Pharnace (réimprimé dans ses *Mémoires d'archéologie*, p. 264-287).

3. *Histoire de l'art*, t. IV, 1887, p. 484 sq.

4. La bibliothèque de l'Institut possède la rare collection de ce recueil.

5. *Souvenirs d'un voyage en Asie Mineure*, 1863 ; *De l'état actuel des études homériques*, 1864 ; *L'Ile de Crète* (pittoresque), 1866 ; *Trèves et la Moselle allemande* (*Tour du Monde*, 1868, I, p. 209-224) ; *Voyage chez les Slaves du Sud* (*ibid.*, 1870, p. 231-320 ; Slavonie, Confins militaires, Croatie et Bosnie septentrionale) ; *Essai sur le droit de la République athénienne*, 1867; *L'éloquence à Athènes*, 1873. Noter un excellent mémoire original sur le commerce des céréales en Attique (*Rev. hist.*, IV, 1877, p. 1-73). — Dès 1859, sous la direction nominale de Chéruel, Perrot avait traduit le *Dictionnaire des antiquités* de Rich; aidé de G. Harris et de Mme Perrot, il publia aussi des traductions fort lisibles de plusieurs volumes de Max Müller.

Digitized by Google

chaire d'archéologie à la Sorbonne, il parut tout désigné pour en être le premier titulaire. Le projet de sa grande *Histoire de l'art dans l'antiquité* était dès lors arrêté dans son esprit.

Il trouva, pour le seconder, un excellent architecte, Charles Chipiez, savant modeste et sûr qui fut à la fois un collaborateur et un ami. Lorsque le premier volume de l'*Histoire* parut en 1882, il fut accueilli, en France comme à l'étranger, avec une faveur encourageante. Dès lors, rivé à son travail d'Hercule, Perrot appliqua à la lettre sa devise : *nulla dies sine lineâ*. Ses occupations professionnelles auraient absorbé tout autre que lui, et Perrot n'eut jamais de secrétaire ! Il avait succédé à Guizot en 1874 comme membre de l'Académie des Inscriptions, était devenu directeur de l'École normale en 1883, secrétaire perpétuel de l'Académie en 1904; il faisait partie d'innombrables commissions dont il suivait assidûment les séances; en 1883, Bertrand l'avait associé à la direction de la *Revue archéologique*, dont il était depuis longtemps un des principaux collaborateurs [1]. D'autre part, il avait besoin d'air, aimait les longues promenades, les voyages (il visita encore Florence et Milan au printemps dernier, après avoir vu ou revu, les années précédentes, la Tunisie, l'Algérie, la Grèce, l'Espagne), ne dédaignait ni la société, ni le théâtre, s'occupait de l'éducation de ses trois filles, puis des petits-enfants qu'elles lui donnèrent. Et pourtant, tous les trois ans à peu près, un nouveau volume de l'*Histoire de l'art* voyait le jour; le dixième (céramique attique jusque vers 450) porte le millésime de 1914 [2]. Comment expliquer une fécondité si bienfaisante à la fois et si régulière? C'est d'abord que Perrot fut toujours très matinal : en été, il était à son bureau dès 5 heures, en hiver à 6; personne, avant midi, n'était admis à le déranger. C'est ensuite qu'il avait une force d'assimilation extraordinaire, encore servie par une rare facilité d'oublier ce dont il n'avait plus besoin. C'est enfin et surtout parce qu'il travaillait avec une parfaite méthode, suivant un plan mûrement réfléchi, à l'aide de notes abondantes, prises avec le plus grand soin, dans cette grosse écriture si nette où se reflétait la clarté de son esprit. A sa forte éducation classique, il devait le goût des idées générales, qu'il prisait aussi beaucoup chez les autres; il aimait à dominer le détail des faits pour s'élever aux synthèses, et c'est là même ce qui donne à son grand ouvrage, malgré les nombreux et inévitables emprunts faits à d'autres livres, un caractère philosophique et bien personnel. Rien de plus brillant, de plus solide aussi que les conclusions de ses chapitres et de ses volumes; on les lira encore lorsque le reste, parfois un peu prolixe et terne, aura achevé de vieillir. Son dixième volume terminé, il savait bien qu'il n'aurait pas le temps d'aller jusqu'au bout de sa tâche; tout récemment, il me confia son dessein de consacrer un suprême et dernier volume

1. Le plus ancien article de Perrot a paru dans la *Revue* de 1860 (t. I, p. 55-57) sous le titre : *De l'étude et de l'usage du modèle vivant chez les artistes grecs.* Il a été réimprimé dans ses *Mémoires d'archéologie.*

2. J'ai rendu compte avec détail des cinq derniers volumes, avec une franchise dont un autre que Perrot m'aurait voulu, mais qui ne fit que resserrer notre amitié (*Rev. crit.*, 1894, I, p. 297 [t. VI]; 1899, I, p. 221 [t. VII]; 1903, II, p. 482 [t. VIII]; 1912, I, p. 143 [t. IX]; 1914, I, p. 369 [t. X].

Digitized by Google

à un coup d'œil général sur le développement de l'art antique depuis la période de l'apogée jusqu'à la fin. Personne n'était mieux en état que lui de « survoler » les huit siècles qui le séparaient encore du temps de Constantin; il s'y était d'ailleurs préparé, non seulement par son enseignement en Sorbonne, mais par ses nombreux articles d'archéologie dans les *Monuments Piot*, le *Journal des savants*, le *Journal des Débats*, le *Temps*, la *Revue des Deux Mondes*, sans oublier le joli volume sur Praxitèle qu'il écrivit en vacances, presque sans livres, d'un seul jet. Quand on publiera la bibliographie de Perrot, on sera étonné de la trouver si variée et si riche, alors que la seule *Histoire de l'art* eût pu suffire à l'occuper tout entier.

Si Perrot, directeur de l'École normale (1883-1904), ne put s'opposer au mouvement d'opinion qui transforma quelque peu cet internat privilégié, ce couvent laïc sous l'invocation des Belles-Lettres, il eut le mérite d'y susciter des vocations en dehors des limites étroites où s'enfermait autrefois la culture classique. Il était fier d'avoir poussé Edouard Chavannes vers la Chine, Foucher vers l'Inde, Emile Mâle vers l'art français du moyen âge ; il essaya même, mais sans succès, de préparer à l'École un sémitisant. Il ne se félicitait pas moins d'avoir donné une des chaires de l'école à Brunetière, comptant avec raison sur l'influence qu'exercerait un si vigoureux esprit. Dire, comme on l'a fait, que Perrot, trop absorbé par son *Histoire*, ne sut pas défendre l'indépendance de l'École, c'est oublier injustement que le « péril » était beaucoup plus ancien que sa direction. Du temps que l'École n'avait que des amis, ne recevait que des éloges et des hommages, Ernest Bersot, qui la dirigeait avec une autorité faite d'esprit et de grâce, me disait en 1878 : « Tout cela est très bien, on nous aime. Mais il me semble que je suis Charlemagne à sa fenêtre, apercevant à l'horizon les voiles des Normands ». Pour Bersot, dont l'idéal était un essai littéraire dans le goût de Paradol, les Barbares étaient les érudits; cette opinion, déjà surannée en 1878, ne pouvait être celle d'un homme qui avait associé lui-même, avec tant d'éclat, la littérature et l'érudition. Directeur de l'École, Perrot en ouvrit les fenêtres et les portes ; s'il les avait tenues fermées, on les eût forcées du dehors et la vieille maison, menacée par l'esprit égalitaire — *invidia democratica*, disait Bersot — aurait été réduite au rôle de dortoir. Or, elle a conservé son concours rigoureux à l'entrée, son internat, sa bibliothèque; ceux qui prétendent qu'on l'a laissée mourir la connaissent vraiment bien mal.

Comme secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions [1], Perrot a donné lecture de notices qui ne sont pas seulement des chapitres importants de l'histoire de la science, mais des modèles de fine psychologie et de bon langage. On aura toujours profit et plaisir à relire ces biographies d'académiciens disparus, Boissier, Delisle, Lair, Longnon, Raoul-Rochette, Waddington, H. Weil. Celles qui concernent Delisle et Longnon sont remarquables encore à d'autres

1. C'est aussi en cette qualité que Perrot publia, en 1907, son étude intitulée *L'Institut de France*, en collaboration avec G. Boissier, G. Darboux, G. Picot, H. Roujon et A. Franklin.

Digitized by Google

titres : Perrot, parlant de savants dont les études lui étaient étrangères, l'a fait, sans effort apparent, comme s'il les eût suivies de près, tant son intelligence prompte à embrasser les choses et la clarté pénétrante de son esprit savaient suppléer, le moment venu, aux connaissances spéciales qui lui manquaient. Dans ces derniers temps, il cherchait un sujet pour sa prochaine lecture en séance publique ; je lui avais conseillé de parler du duc H. de Luynes, aussi oublié que Raoul-Rochette ; après réflexion, il préféra un thème plus vaste, les changements survenus, depuis un siècle, dans les méthodes de l'archéologie; il devait, incidemment, s'y occuper du duc de Luynes, de Ch. Lenormant, de J. de Witte et de bien d'autres, à propos de l'exégèse des peintures de vases. Qui donnera maintenant à l'histoire de nos études ce chapitre qui reste à écrire, ou du moins à bien écrire — car les faits sont connus, mais il y a la manière de les mettre en valeur et cette manière, Perrot la possédait comme pas un.

La bonté lui tenait lieu de l'amabilité banale que d'autres prodiguent aux indifférents comme aux amis. Il savait jouer au naturel le rôle du bourru, d'ailleurs bienfaisant ; il savait, et c'est un mérite, écarter les fâcheux et les bavards, répondre « ça m'est égal » ou « cela ne m'intéresse pas ». Mais lorsque l'intérêt de la science était en jeu, nul abord n'était plus séduisant, nulle parole plus persuasive. Il en donna, au grand profit de l'archéologie française, deux preuves éclatantes. C'est lui qui, lié sur le tard avec Eugène Piot, obtint de cet amateur fantasque la belle fondation qui a permis, entre autres avantages, de publier les *Monuments Piot*, dont Perrot, a été, dès l'origine, un des deux rédacteurs en chef (1894) ; c'est lui aussi qui fit comprendre à son confrère le duc de Loubat l'immense intérêt qu'offrait, pour la France et pour la science, la continuation méthodique des fouilles de Délos. Le demi-million que le Mécène américain a dépensé pour le déblaiement de l'île d'Apollon ne témoignera pas seulement à la postérité d'une générosité presque sans exemple, mais de l'initiative du savant qui sut assurer à l'École d'Athènes ce magnifique et fécond concours.

Dirai-je ce que Perrot a été pour notre *Revue*? Il est mort le 30 juin; le 26 encore, je recevais de lui en épreuves un fascicule entièrement corrigé, avec le soin minutieux qu'il portait en toutes choses, cette connaissance de la typographie et de la ponctuation qu'il devait à Buloz et dont ses ouvrages, si correctement imprimés, offrent des modèles. Jusqu'à la fin, il s'est acquitté pour nous de tâches modestes et ingrates, dépouillement et analyses de périodiques; il l'a fait non seulement avec conscience, mais avec esprit, ne perdant pas une occasion de protester d'un mot contre les articles verbeux qui n'apprennent rien, contre les zincogravures opaques qui ne montrent rien. Si, depuis une quinzaine d'années, il me laissait une grande latitude dans le choix des matières et la composition des numéros, je savais qu'il ne s'en désintéressait nullement; ses observations écrites ou orales me le prouvaient[1]. Il faudrait ajouter

1. Je possède de Perrot plus d'une lettre spirituelle relative à la correction de la *Revue*. Il m'écrivait en 1893 de Menthon (Haute-Savoie) : « Cet article [je ne

Digitized by Google

ici ce que ce maître vénéré a été pour moi, son affection presque paternelle, la main toujours secourable qu'il me tendit depuis le jour lointain où, me connaissant à peine, il louait mon premier ouvrage dans la *Revue archéologique*, parce qu'il l'avait vu maltraiter un peu ailleurs ; mais combien d'élèves de Perrot pourraient en dire là-dessus autant et même plus que moi ! Qui rendit jamais plus de services pour le plaisir d'en rendre, qui se montra plus bienveillant envers la jeunesse, plus soucieux de tracer une voie aux débutants et d'y seconder leur marche ? Un cœur d'or battait sous cette robuste poitrine. Le « lait de la tendresse humaine », suivant le mot du poète [1], n'a jamais tari chez cet athlète du travail.

Salomon Reinach.

BARCLAY HEAD

Correspondant de l'Institut de France et de l'Académie de Berlin, l'éminent auteur de l'*Historia numorum* (1887, 1911) est mort au mois de juin 1914. Entré de bonne heure au département des médailles du British Museum (1863), il le dirigea de 1893 à 1906, époque où ses élèves et amis lui offrirent, par l'entremise de Sir John Evans, le volume de mélanges intitulé *Corolla Numismatica*. Son œuvre capitale a été l'incomparable catalogue illustré des monnaies du British Museum (27 vol. de 1873 à 1914), dont il fut la cheville ouvrière jusqu'en 1906 et dont il rédigea lui-même plusieurs volumes. Son premier travail original, sur les monnaies de Syracuse (1874), lui avait assuré l'estime de tous les numismates de l'Europe ; l'Institut de France le couronna et l'Université de Heidelberg récompensa l'auteur par un parchemin de docteur *honoris causâ*. Ajoutons que Barclay Head a été, de 1869 à 1910, un des rédacteurs en chef du *Numismatic Chronicle*. C'était un homme de relations faciles et aimables, dont les habitués du *Coin Room* conservent le meilleur souvenir. Son nom est inséparablement uni au progrès des études numismatiques dans la seconde moitié du XIXe siècle ; les œuvres qu'il laisse présideront longtemps à leurs progrès ultérieurs [2].

S. R.

Retraite de M. G. Maspero.

La démission de M. Gaston Maspero, directeur général du service des antiquités d'Égypte, annoncée depuis quelque temps, est devenue définitive. M. Maspero se retirera en octobre prochain pour des raisons de santé.

---

nommerai pas l'auteur] n'est pas écrit en français ; il y a nombre de phrases qui ne tiennent pas sur leurs pieds. J'ai corrigé ce patois comme je corrigeais autrefois celui de M. B... J'espère qu'il ne s'apercevra pas du service que nous lui aurons rendu ; mais, s'il se fâche, tant pis, c'est notre devoir d'éditeurs de ne pas laisser paraître du charabia ». C'est bien aussi mon avis — et c'est pourquoi notre chère *Revue* me donne parfois bien du mal, car le charabia est une langue fort répandue et qui semble même gagner du terrain.

1. Shakespeare, *Macbeth*, I, 5.
2. Cf. *The Athenaeum*, 20 juin 1914, p. 861.

Digitized by Google

Les gouvernements français, anglais et égyptien sont d'accord sur le choix de M. Pierre Lacau, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, pour succéder à M. Maspero.

(*Chronique des Arts.*)

La question de l'origine des Aryens.

M. Albert Thumb, professeur à Strasbourg, a publié un article intéressant sur l'ouvrage récent de M. S. Feist, *Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen,* Berlin, 1913 (*Gazette de Francfort*, 5 avril 1914). M. Thumb ne méconnaît ni l'importance de l'œuvre, ni l'érudition de l'auteur; il lui adresse pourtant quelques reproches graves, notamment celui de ne pas rendre hommage à ceux qui lui ont frayé la voie ou l'ont renseigné. Ainsi, à propos de l'influence des *tabous* sur les langues et de la survivance des langues antérieures aux Aryens, Meillet aurait dû être nommé (p. 24); dans le chapitre sur *la maison et le village* (p. 123), il aurait fallu rappeler les titres de Meringer ; en parlant des plantes et des arbres connus des Indo-européens, il n'était pas permis d'omettre l'ouvrage si considérable de J. Hoops (p. 188). Ce qu'il y a de plus singulier à cet égard, c'est que M. Feist, profitant des travaux de Kretschmer sur le centre de diffusion des Indo-européens (*Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache*, 1896), passe entièrement sous silence le nom de ce savant. Ce sont là des torts impardonnables et que la critique a raison de relever.

M. Thumb pense que M. Feist se hâte un peu de tirer des conclusions du *tokharien*[1] et que ses étymologies laissent souvent à désirer ; mais voici un passage important que je traduis : « M. Feist affirme l'origine asiatique (centrale-asiatique) des Indo-germains. Assurément, il allègue de bons arguments contre l'hypothèse de l'origine germanique, chère à certains *pangermanistes* ; pourtant, l'opinion de Kretschmer me semble encore aujourd'hui la plus prudente, à savoir que nous ne pouvons, dans l'état actuel ne nos connaissances, qu'indiquer le plus ancien terrain d'expansion des Indo-germains, comprenant l'Europe centrale, la Russie méridionale et le steppe asiatique voisin. Les motifs allégués par Feist en faveur de l'Asie centrale ne me semblent nullement convaincants. Il croit que cette hypothèse est fortifiée par le rapport constaté entre le tokharien et les autres langues indo-germaniques. Déjà F. Kluge et Ed. Meyer ont exprimé l'opinion que la découverte du tokharien ébranlait la thèse de l'origine européenne des Aryens. Mais n'est-il pas dangereux de tirer des conclusions d'une langue encore à peine déchiffrée? De même que les Indous ont pénétré jusqu'en Inde, les Phrygiens d'Europe jusqu'en Arménie, les Celtes jusqu'en Galatie — les ancêtres des Tokharieus, apparentés linguistiquement aux Aryens d'Europe, ont pu parvenir dans l'Asie centrale. Si un connaisseur aussi éminent du tokharien que Meillet, celui qui a fait le plus jusqu'à présent pour la restitution grammaticale de

1. « M. Feist a pu utiliser des matériaux inédits que l'expédition berlinoise dans le Turkestan oriental a rapportés il y a déjà nombre d'années, mais qui sont toujours encore dissimulés à la science, *en contraste avec le travail énergique des savants français.* » (E. Thumb).

Digitized by Google

cette langue (voir son exposé d'ensemble dans l'*Indogermanischer Jahrbuch*, I, 1), place le tokharien entre l'Italo-celte et le Slave ou l'Arménien, on peut admettre que le même mouvement qui conduisit les Phrygiens, le long de la côte nord de la mer Noire, jusqu'en Arménie, a conduit les Tokhariens vers l'Asie centrale, en suivant la côté nord de cette mer. Il n'est nullement nécessaire d'admettre que cela se soit passé très anciennement, car les documents tokhariens ne semblent pas remonter au delà du milieu du premier millénaire avant J.-C. Comme les tribus indo-scyhiques, au groupe desquelles appartient le peuple qui parlait le tokharien, n'ont commencé à jouer un rôle qu'au 1er siècle avant J.-C., lors de leur pénétration en Inde, il n'y a aucune raison de placer à une date beaucoup plus élevée l'irruption des Tokhariens dans le Turkestan. Peut-être arrivaient-ils des environs de la mer Caspienne ; nous ignorons où ils se trouvaient plus anciennement ; mais il est certain qu'ils ont eu tout le temps de s'avancer jusqu'en Asie, même s'ils étaient originaires de l'ouest de l'Europe ». S. R.

La date de Stonehenge.

L'*Egypt exploration fund* a commencé la publication d'un journal trimestriel, dont le premier numéro a paru au mois de janvier 1914. Il contient de nombreux articles de MM. Naville, Hogarth, Gardiner, Peet, Loat, Blackman, etc., que le manque de place m'empêche d'analyser ici. Mais je veux dire quelques mots de deux notes de M. H. R. Hall et A. H. Sayce, qui aboutissent à un résultat très important pour l'archéologie de l'Europe occidentale. A Stonehenge et dans les sépultures voisines on a trouvé, il y a longtemps déjà, des perles de faïence qui, de l'avis des juges les plus compétents, ne sont pas de la pacotille phénicienne, mais des perles égyptiennes, faites en Égypte même, identiques *à tous égards* à celles qu'on peut dater avec certitude des années 1500-1200 av. J.-C. Par des arguments tout différents, on était déjà arrivé à placer vers cette époque l'édification du mystérieux monument de Stonehenge. Si, vers le milieu du second millénaire avant notre ère, des produits incontestablement égyptiens ont pu arriver en Grande-Bretagne, on songe naturellement au commerce de l'étain et de l'ambre qui conduisait dans ces parages des navigateurs méditerranéens. D'après la succession des thalassocraties empruntée par Diodore à Hellanicos (cf. *Cultes*, t. III, p. 332), la plus ancienne, celle des Lydiens, aurait commencé vers 1170 av. notre ère ; un ou deux siècles plus tôt, il ne peut guère être question que des Crétois de Minos, dont la liste des thalassocraties ne dit rien. Bien entendu, ces perles peuvent avoir été apportées par le commerce de terre et s'être ainsi propagées de mains en mains ; mais, avant d'aboutir à cette conclusion, il faudrait établir que des perles de même fabrication se trouvent dans la vallée du Rhône et dans la Gaule centrale. Je n'ai pas connaissance qu'on en ait signalé dans ces régions.

S. R.

Un nouveau fragment du « Gilgamès ».

Dans le supplément au catalogue des tablettes cunéiformes de la collection de Kouyunjik au British Museum, publié par M. L. King (1914), un texte nou-

Digitized by Google

veau (n. 56) contient une partie inédite de l'épopée de Gilgamesh. Le morceau s'ouvre par un discours où Gilgamesh, blessé, est exhorté à accepter Enkidu comme guide à travers la forêt des cèdres. Gilgamesh désire demander conseil à Ninsun; les deux héros se prennent par la main et arrivent sains et saufs au grand palais de la déesse. Là, Gilgamesh commence le récit de ses aventures; la tablette est malheureusement brisée en cet endroit. D'autres petits fragments semblent se rapporter aux conseils donnés par Ninsun[1].

S. R.

Le temple archaïque de Corfou.

En présence de l'empereur Guillaume II, qui fait les frais de ce travail, M. Doerpfeld a déblayé les ruines du temple archaïque situé au S.-O. de la ville, dans le voisinage du port, dont l'exploration avait été commencée il y a quelques années par un savant grec. Le temple est un périptère à 8 × 17 colonnes, de 24 sur 48 m. Il offre un mélange curieux de formes doriques et ioniques, que M. Doerpfeld a constaté également au petit temple de Kardaki (parc « Mon Repos »). Le pronaos était orné d'une frise représentant des scènes de combats. Les fragments du grand fronton (VIIe siècle) ont été maintenant disposés avec soin dans le Musée; il représentait la lutte des Dieux et des Géants. Aux angles, six géants morts, à barbe pointue; au milieu, la Gorgone aîlée avec Chrysaor, Pégase et des lions; à gauche, une femme assise, Gaea, la mère des géants, semblant implorer la pitié d'Apollon qui la menace de sa lance; à droite, Zeus armé du foudre. Les fouilles ont fait découvrir de grandes plaques ornées en terre cuite (80 × 70 × 10), qui paraissent avoir décoré un temple plus ancien en bois; d'autres grandes plaques, en terre cuite peinte, proviendraient d'un premier revêtement du temple de pierre, remplacé plus tard par un revêtement en marbre. Une voie pavée de 20 m. de long conduit du temple à un autel colossal, large de 24 m. sur un soubassement à deux degrés; ici comme ailleurs, l'autel était le centre primitif du culte; le temple fut élevé plus tard pour conserver l'image de la divinité et son trésor. Cette divinité était peut-être Apollon, mais aucune inscription n'en fait foi; en revanche, on a découvert une base triangulaire, encore en place, portant une dédicace à Artémis[2].

S. R.

L'âge du fer en Grèce.

Une intéressante discussion entre le professeur Ridgeway et Sir Arthur Evans a eu lieu à l'*Hellenic Society* (5 mai 1914). Sir A. Evans a déclaré qu'il ne pouvait admettre la thèse de M. Ridgeway, suivant lequel la civilisation du fer, originaire de la région de Hallstatt, était descendue de là vers la Grèce. Il pense, au contraire, que l'usage du fer commença en Grèce et dans le bassin oriental de la Méditerranée deux siècles au moins avant que ce métal ne fût

1. L. W. King, *Catalogue of the Cuneiform tablets in the Kouyunjik collection.* Londres, British Museum, 1914.

2. *Wochenblatt* (de la *Gazette de Francfort*), 8 mai 1914, p. 3.

Digitized by Google

connu sur le moyen Danube. En Crète, le fer remonte au moins jusqu'au XIIe siècle av. J.-C.; il paraît, vers la même époque, en Grèce et à Chypre. Ainsi la théorie de M. Ridgeway « renverse les courants de l'histoire ». Sur quoi M. Ridgeway a répondu que Sir A. Evans, en ce qui touche la chronologie de Hallstatt et celle des fibules, accepte à tort les dates de M. Montélius, suivant lequel la fibule aurait été inventée en Grèce et aurait cheminé vers le nord. Au contraire, M. Ridgeway affirme (après d'autres) que la fibule fut inventée dans le nord et a cheminé du nord au sud. Ainsi toute la chronologie hallstattienne devrait être revisée et les dates qu'on lui assigne considérablement reculées[1]. S. R.

L'épopée française et les théories de M. Bédier.

L'Académie française, sur le rapport de M. Lavisse, a décerné le prix Jean Reynaud, prix de dix mille francs, à M. Joseph, Bédier, professeur au Collège de France, pour son ouvrage, les *Légendes épiques*. Voici le rapport de M. Ernest Lavisse :

Jusqu'à ces dernières années, les érudits croyaient que nos chansons de geste, écrites aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, n'étaient que des renouvellements de poèmes composés par l'imagination populaire au temps des Mérovingiens et des Carolingiens. En France, comme en Allemagne, ils cherchaient à travers les siècles qui précédèrent l'éclosion des chansons, des fragments de ces poèmes archaïques; ils produisirent à l'appui de leur théorie nombre de monographies et de thèses.

M. Bédier a démontré, par une critique abondante, et vigoureuse, et précise, l'inanité de tout ce travail; un énorme échafaudage d'érudition a tout d'un coup croulé. Il est maintenant avéré que les poèmes écrits aux XIe, XIIe et XIIIe siècles sont bien des œuvres de ces siècles-là.

Mais alors cette question s'est présentée : comment, pourquoi nos poètes épiques sont-ils allés chercher leurs héros aux temps mérovingiens et carolingiens ?

M. Bédier répond : le souvenir et même le culte de ces lointains personnages vivaient dans des églises. L'église Saint-Romain de Blaye vénérait la tombe de Roland; la Trinité de Fécamp, la tombe de Richard de Normandie; la mémoire de Charles Martel était liée aux traditions domestiques du monastère de Stavelot; Ogier était le *genius loci* de Saint-Faron de Meaux; Guillaume d'Orange celui de Saint-Guilhem-du-Désert. M. Bédier a dressé une liste de 52 églises qui gardaient la tombe ou des reliques de héros de légendes ou des documents les concernant. Ces églises appelaient, par leurs fêtes et par les foires dont ces fêtes étaient accompagnées, un grand public de forains; elles jalonnaient les routes qui menaient les foules de pèlerins aux grands sanctuaires de la chrétienté, Saint-Denis, Vézelay, Aix-la-Chapelle, Saint-Gilles, Saint-Jacques-de-Compostelle, Saint-Pierre de Rome; plusieurs enfin furent visitées par les croisés en marche vers la Terre-Sainte ou bien vers l'Espagne,

1. Cf. *The Athenæum*, 16 mai 1914, p. 696.

Digitized by Google

où la croix combat le croissant; ces forains, ces pèlerins, ces chevaliers aimaient qu'on leur contât la gloire des héros du lieu où ils s'arrêtaient; ils écoutaient les moines gardiens des tombes et des mémoires; ils écoutaient aussi les poètes ambulants, les jongleurs qui se trouvaient partout où des hommes se rassemblaient; ces poètes, instruits par les moines et les clercs, inspirés par l'esprit chrétien et chevaleresque, stimulés par ces foules vivantes et grouillantes qui voulaient qu'on leur chantât quelque chose, ont inventé et chanté les chansons de France.

Ainsi, M. Bédier a écarté toute théorie préalable; il a cherché les milieux où sont nés les poèmes; il en a expliqué la genèse par ce que nous savons des XIe et XIIe siècles, et non par ce que nous ignorons du temps de Clovis et de Charlemagne. Il a trouvé et prouvé que des sanctuaires ont été le berceau des chansons de geste, et qu'elles sont nées de l'esprit du temps, esprit religieux, chevaleresque, féodal, aventureux.

Or, la théorie des origines de nos chansons dans l'imagination populaire — *Volksgeist* — est d'origine romantique allemande. Elle date du début du XIXe siècle. Les frères Grimm l'ont produite alors que l'Allemagne réagissait par tous les moyens contre l'hégémonie française napoléonienne. Sciemment ou non, ils ont obéi à une suggestion patriotique. Reporter l'invention de nos poèmes aux temps mérovingiens et carolingiens, c'était en attribuer le mérite à des Germains, les Francs. « L'épopée française, a écrit Uhland, est l'esprit germanique dans une forme romane »; c'est-à-dire l'essentiel est allemand; la forme seule est française. Et nous avons eu la naïveté d'enseigner cette théorie dans nos chaires et dans nos livres pendant tout le siècle dernier. Par M. Bédier, nous reprenons notre bien. De même qu'il a conclu que les romans des XIe et XIIe siècles sont bien du XIe ou du XIIe siècle, il conclut que les romans français sont bien des romans français.

Reprendre notre bien, cela valait la peine, car si la chanson de Roland, le premier et le meilleur de nos vieux poèmes, ne peut être comparée comme œuvre d'art aux épopées homérique et virgilienne, si l'art en est fruste, le style rude et sec, deux sentiments y sont exaltés, la fidélité à l'empereur et à Dieu, la fidélité jusqu'à en mourir; et la mort au service de l'empereur et de Dieu est célébrée comme une victoire; notre première épopée chante un *Gloria victis*. Voilà des sentiments inconnus à l'antiquité, supérieurs à l'antiquité. Ils surélèvent le poète, ils l'illuminent d'éclairs de génie. Aucune scène homérique ou virgilienne n'est, pour la grandeur morale, comparable aux adieux de Roland et d'Olivier, à la bénédiction de Turpin, au geste de briser Durandal, et de tendre son gant à Dieu, pour ne se rendre qu'à lui, le souverain seigneur. — Quant aux poèmes qui succèdent en si grand nombre à la chanson de Roland, ils commandent la fidélité du vassal au suzerain, l'inconditionnel, l'absolu respect de la parole jurée, et la vaillance; ils honnissent le traître et le « couart »; ils glorifient le vaillant : *Li cuers d'un homme vaut tout l'or d'un païs*; et en la vaillance unie à la fidélité réside l'honneur. Les chansons de geste ont inventé l'honneur.

M. Bédier aime avec passion le temps où ces chansons naquirent, le « grand » XIe siècle, le temps « des grandes initiatives françaises ». Les partisans de la

Digitized by Google

théorie germanique d'une longue préparation antérieure des poèmes lui objectent que l'apparition subite d'une œuvre comme la chanson de Roland serait un miracle. Soit, répond-il, miracle, mais « miracle comme la croisade, comme la poésie des plus anciens troubadours, comme les premiers essais de peinture sur verre, comme les premiers tournois, comme les premiers arcs d'ogive, comme toutes les créations françaises de ce grand XIe siècle. On ne peut que constater ces synchronismes, et celui-ci par exemple : Turold et Guillaume IX de Poitiers furent exactement contemporains, c'est-à-dire qu'en même temps que la chanson de Roland, et pour former avec elle le plus émouvant des contrastes, apparut l'œuvre lyrique, si complexe déjà et si raffinée, si voluptueuse tour à tour et si spirituelle du plus anciens des troubadours... »

Et voici d'autres miracles synchroniques que l'on pourrait ajouter : la fondation du royaume français de Jérusalem, du royaume français d'Angleterre, les établissements français de l'Italie méridionale, l'établissement d'une dynastie française en Portugal, les premières chartes de libertés communales, la vogue des grandes foires ou se marqua la prospérité économique, la fondation d'ordres nouveaux, Fontevrault, Cîteaux, Prémontré, où s'atteste la vigueur luxuriante de la vie religieuse, l'enseignement de saint Anselme, de Roscelin, d'Abélard, qui portent à un si haut degré de richesse intellectuelle les écoles de Chartres et de Paris, et puis la naissance de la littérature française; car à la fin du XIe siècle et dans la première moitié du XIIe, contemporains ou séparés seulement par une ou deux générations, apparaissent — outre Turold et la chanson de Roland, et Guillaume de Poitiers et l'art des troubadours — Aubri de Besançon et le roman imité de l'antique, et bientôt après Wace, Chrétien de Troyes, Béroul, c'est-à-dire la poésie religieuse et la poésie amoureuse, la chronique, le roman héroïque et le roman romanesque, à peu près toutes les formes de la littérature d'imagination; et enfin cette littérature s'exprime en langue vulgaire; par là, nous devançons les autres peuples; et c'est la preuve que la France parcellaire et anarchique du temps des premières croisades était assez consciente déjà de son unité pour avoir constitué, par-dessus la diversité des dialectes et des patois, cette chose merveilleuse, une littérature, une langue nationale, assez particulière, dès l'origine, pour qu'on y retrouve, qualités ou défauts, les traits distinctifs de son génie, cependant assez riche d'humanité pour que tous les peuples d'Europe — l'Allemagne comme l'Italie et l'Espagne — l'aient imitée.

Il faut être sensible à cette glorification de notre passé. Nous l'avons vraiment trop oublié. D'autres peuples ont la mémoire plus longue. Le patriotisme allemand trouve des raisons dans les lointaines origines : chez nous, la renaissance de l'antiquité a été d'ambition excessive ; il lui a fallu la mort de l'ancienne France. Les hommes du XVIIe siècle, à de très rares exceptions près, ont répudié notre moyen âge. La Bruyère et plusieurs autres ont écrit des inepties sur nos cathédrales. Pour la plupart des Français, même cultivés, notre histoire commence au XVIe siècle; et que trouvons-nous dans nos quatre derniers siècles? Des sujets d'admirer et d'aimer notre pays sans doute, mais aussi des sujets de querelles et de dissensions : catholicisme, ou bien protestantisme, ou bien encore libre pensée? Aristocratie, ou bourgeoisie, ou démo-

Digitized by Google

cratie? République ou monarchie, et quelle monarchie? Toutes nos disputes déjà, où nous dépensons tant de haine!

Il faut élargir en nous la France, reculer loin notre horizon, nous donner plus d'atmosphère, afin que, par une respiration plus large et plus profonde, nous fortifiions en nous la conscience nationale. Est-ce que tous nos écoliers ne devraient pas savoir qu'après que notre pays, aux IXe et Xe siècles, sembla s'effondrer dans le désordre et la barbarie, il produisit, aux deux siècles suivants, une floraison de forces, pour atteindre au XIIIe siècle une grandeur qu'il n'a jamais dépassée depuis? Ils devraient connaître, aussi bien que les classiques maximes de morale, celle de nos temps héroïques : « *Li cuers d'un homme vaut tout l'or d'un païs.* »

L'œuvre, la très belle œuvre de M. Bédier contribuera certainement à cette restauration du culte de notre passé. Il est un maître qui crée une école; sa maîtrise est partout reconnue. Parmi les hommages rendus à ses travaux, et notamment à ses *Légendes épiques*, il en est un que je veux citer, celui d'un romaniste célèbre, M. Becker, professeur à l'Université de Vienne; il est exprimé dans le *Litteraturblatt für deutsche und romanische Philologie*, à propos des deux derniers volumes de M. Bédier : « Avec ces deux volumes se termine le grand ouvrage commencé en 1908 qui marque un moment triomphal dans l'histoire de la recherche française sur l'épopée et assure à l'auteur une gloire durable. » L'article conclut par ces mots : « A présent nous prenons congé d'un des plus superbes livres (*der herrlichsten Bücher*) qui ait été écrit depuis longtemps, et qui, dans le domaine des chansons de geste, assure de nouveau aux Français pour des années la direction. »

Cette direction, en effet, nous l'avions perdue depuis la mort de G. Paris. M. Bédier et ses élèves nous la garderont.

L'Académie française les aidera en marquant une fois de plus son estime aux travaux de M. Bédier. Elle a donné le grand prix Gobert aux deux premiers volumes des *Légendes épiques*; à présent que l'œuvre est achevée, elle fera un acte de justice en lui attribuant le prix Jean-Reynaud. Ce prix devra, dit le donateur, être « décerné au travail le plus méritant qui se sera produit pendant une période de cinq ans. Il ira toujours à une œuvre orginale, élevée et ayant un caractère d'invention et de nouveauté ». Il semble que ce libellé ait été écrit pour l'œuvre de M. Bédier.

Ernest Lavisse.

Homère et Turold.

Si l'on voulait appliquer à l'épopée grecque les conclusions de M. Bédier sur l'épopée française, il faudrait renoncer à l'idée des origines mycéniennes de la poésie homérique. On admettrait que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont pris naissance au IXe siècle dans des villes et des îles de la côte asiatique où la mémoire d'Achille, d'Agamemnon, d'Ulysse et des autres personnages de la légende épique était conservée dans des sanctuaires. Ces sanctuaires auraient été des oracles très fréquentés, lieux de « pèlerinage » et de passage, en même temps que des centres de grandes foires; là se seraient développées, à l'usage des

Digitized by Google

« pèlerins », des écoles de « jongleurs », c'est-à-dire d'aèdes, parmi lesquels un Turold de génie se serait appelé Homère. Seulement, l'archéologie homérique, avec ses survivances d'un passé plus lointain, fait difficulté. Je rappelle ce que j'écrivais ici même d'après Sir Arthur Evans (*Revue*, 1912, II, p. 175) : « Comment expliquer que, dans les poèmes homériques, nous trouvions la preuve d'une connaissance des cours et palais des princes mycéniens et des chefs-d'œuvre de l'art minoen ? » Cela tient, répond ce savant, à la *civilisation bilingue*, qui précéda immédiatement l'époque homérique. Cette manière de voir, appliquée à l'épopée française, impliquerait l'existence d'une *période bilingue* entre Charlemagne et le XIe siècle ; nous serions ainsi ramenés à l'ancienne thèse, combattue par M. Bédier, d'une origine germanique des chansons de geste. Mais il y a peut-être moyen de répondre autrement que Sir Arthur à la question qu'il pose. Pourquoi les « cours et palais mycéniens » et quelques « chefs-d'œuvre de l'art minoen » ne se seraient-ils pas conservés dans certaines îles et sur certains points de la côte asiatique, en dépit de l'invasion des Doriens et des changements profonds qui en résultèrent dans une partie du monde grec ? — Quoi qu'il en soit, ceux que préoccupe la question d'Homère ne doivent plus faire abstraction des résultats auxquels est arrivé M. Bédier ; comparaison n'est pas raison, mais il y a là tout au moins une apparence de phénomènes parallèles dont hellénistes et médiévistes doivent également tenir compte à l'avenir.

S. R.

Homère et M. Doerpfeld.

« Ma théorie, que Leucade est la vraie Ithaque homérique, a été définitivement confirmée par les fouilles, car, juste à l'endroit de l'île que j'avais déterminé d'après Homère, j'ai pu démontrer l'existence d'une bourgade appartenant sans aucun doute aux Achéens homériques du deuxième millénaire. Il y a là aussi une confirmation de la thèse suivant laquelle l'épopée homérique, abstraction faite d'additions postérieures, ne décrit que la géographie prédorienne, comme elle ne connaît que la civilisation prédorienne, l'histoire prédorienne. Les poèmes homériques ne sont pas nés, comme on l'enseigne encore, plusieurs siècles après l'invasion dorienne, en Asie Mineure ; leurs auteurs n'ont ni archaïsé, ni omis à dessein de mentionner ce qui s'était passé au cours des derniers siècles écoulés. Ces deux épopées ont été chantées à l'époque achéenne, prédorienne, en Grèce même, aux cours des rois achéens. Elles ont été transportées en Asie Mineure quand les Achéens s'y sont réfugiés, fuyant les Doriens, et s'y sont conservées, en dorien surtout, très peu altérées et défigurées. » Ainsi s'est exprimé M. Doerpfeld à la *Société d'Anthropologie de Berlin* (20 déc. 1913, p. 1155 de la *Zeitschrift für Ethnologie*), au cours d'une conférence où il a décrit, avec illustrations à l'appui, les tombes achéennes explorées par lui à Leucade, aux frais de Guillaume II.

S. R.

L'interprétation de l'étrusque.

La *Revue* a déjà publié deux articles — l'un défavorable, l'autre favorable —

Digitized by Google

sur la courageuse tentative de M. Martha (1913, II, p. 427; 1914, I, p. 263). M. R. Gauthiot, connaisseur des langues ougro-finnoises, a repris la question en détail dans deux cahiers du *Journal des Savants* (avril et mai 1914), pour aboutir à la conclusion la plus sévère (p. 211) : « L'étrusque serait-il vraiment finno-ougrien, que M. Martha n'aurait contribué en rien à l'établir ; il aurait pu rapprocher de l'étrusque une autre langue quelconque, avec exactement les mêmes exemples ». Dans *Il Marzocco* (Florence, 5 avril 1914), M. Elia Lattes n'exprime pas moins de scepticisme et le fait parfois avec moins d'égards ; suivant lui, les prétendues analogies finnoises et hongroises sont « *per lo piu un povero scherzo* ». Son article est d'ailleurs à retenir pour un certain nombre d'observations de détail.

S. R.

Vases peints de Bari.

Personne n'ira chercher des vases peints inédits dans la *Revue d'anthropologie* (ancienne *Revue mensuelle*, Paris, Alcan). En voici pourtant, publiés par le Dr D. Goldschmidt (janvier 1914, p. 20-26). Ce sont des vases provenant de la terre de Bari, donnés en 1823 par le général de Montrichard à la Société des sciences, d'agriculture et arts du Bas-Rhin ; ils sont encore dans le local de cette Société à Strasbourg. Schweighaeuser leur consacra une notice, aujourd'hui sans valeur, que reproduit fort inutilement M. Goldschmidt. Les vases eux-mêmes sont d'un intérêt moins que secondaire ; je ne les signale ici que pour mémoire et me permets d'exprimer le regret qu'on les ait ainsi publiés où ils n'ont que faire.

S. R.

Encore les découvertes d'Alésia.

Paris, le 4 juin 1914.

Monsieur le Directeur,

« Je viens de prendre connaissance du numéro de la *Revue archéologique* qui porte la date de mars-avril 1914. Vous avez bien voulu y publier la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 25 janvier dernier, en réponse aux deux articles parus dans la *Revue* de septembre-octobre 1913. Je vous en remercie très sincèrement. Nos lecteurs connaissent maintenant et pourront juger en connaissance de cause l'attaque, la parade et la riposte à cette dernière. Le même numéro de la *Revue archéologique* de mars-avril 1914 renferme également deux études de M. Espérandieu, l'une relative au sarcophage de sainte Reine, l'autre aux prétendus fours de boulangers gallo-romains. Je ne puis que me féliciter du retentissement donné par mon contradicteur à deux découvertes très importantes, dont la science est redevable à la Société des Sciences de Semur et à M. Victor Pernet.

« Permettez-moi seulement d'ajouter quelques très courtes observations.

« 1° Vous écrivez : M. Toutain ne niera pas que les articles de journaux bourguignons, relatifs aux fouilles d'Alesia, que la *Revue* a reproduits, ne soient beaucoup trop détaillés et trop bien faits pour ne pas avoir été inspirés par lui. » Je suis obligé de décliner ce compliment. Tout mon rôle s'est borné à confier le texte complet de mon étude au rédacteur du *Progrès de la Côte-d'Or*,

Digitized by Google

qui assistait à la réunion où cette étude fut lue. C'est ce rédacteur, M. Meyer, qui a choisi lui-même, sans aucune indication ni inspiration de ma part, les parties de cette étude publiées dans le journal. Je persiste à croire qu'il eût mieux valu attendre, pour discuter mes conclusions, d'avoir sous les yeux le texte intégral de mon travail.

« 2° Je connais depuis longtemps le travail de M. le Dr Lépine, ainsi que les observations de MM. les abbés Quillot et Grignard sur le sarcophage découvert en 1879. La comparaison établie par M. Espérandieu entre ce sarcophage et celui que M. Pernet a trouvé en 1913 ne m'apprend donc rien. Mais je me vois forcé de constater ici encore, au risque de passer une fois de plus pour n'être pas aimable à l'égard de mon contradicteur, que plusieurs données du problème à résoudre sont complètement laissées de côté : la situation du sarcophage au centre d'un édifice rectangulaire de très basse époque, la présence en dehors et tout autour de cet édifice de très nombreux sépulcres, la découverte sur le sarcophage central d'objets qui sont très probablement des *ex-voto*. Discuter le caractère et la destination du sarcophage en question sans tenir compte de ces données, c'est, quoi qu'on prétende, dissimuler tout un aspect du problème.

« 3° Vous écrivez « Pourquoi ne pas reconnaître franchement qu'on s'est trompé ? La stratégie s'accommode des retraites par échelons ; l'archéologie n'en a que faire ». Et M. Espérandieu, prenant texte de phrases où je déclare, avec la prudence qui convient, me semble-t-il, à tout chercheur sincère et sérieux, que j'admets la discussion, que je ne crois pas mes conclusions à l'abri de toute critique, ce qui signifie tout simplement que je n'ai pas de prétentions à l'infaillibité, M. Espérandieu croit constater « quelques progrès vers la défaite ». Il perdra cette illusion lorsque paraîtra, prochainement je l'espère, une nouvelle étude que j'ai consacrée au même sujet. Mais à la fin de son article, il ajouta : « Il (M. Toutain) restera sur ses positions... » Je serais fort étonné si vos lecteurs n'apercevaient pas immédiatement la contradiction. De deux choses l'une : ou je reste sur mes positions, et alors je ne bats pas en retraite, fût-ce par échelons, et je ne m'achemine pas vers la défaite ; — ou bien je bats en retraite et je marche vers la défaite, et alors je ne reste pas sur mes positions. Les deux attitudes sont nettement exclusives l'une de l'autre.

« En vous remerciant d'avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver à ces courtes remarques, je vous prie, monsieur le Directeur, d'agréer, etc.

« J. TOUTAIN. »

Réponse.

Elle sera courte : *Sat prata biberunt.*

Il ne sera plus question ici du « sanctuaire dolménique » (véritable *mare's nest*, comme on dit en Angleterre), ni du prétendu sarcophage de Sainte Reine, avant qu'un savant, resté jusqu'à présent étranger à la controverse, n'ait examiné sur place ces monuments et leur entourage. S. R.

La lieue gauloise.

Il existe, dans le Yorkshire, d'anciennes pierres milliaires sur lesquelles sont indiquées des distances incompatibles avec la longueur du mille anglais moderne. Une étude soignée de ces milliaires a révélé que les distances marquées sur eux correspondent à une unité de 2.221 mètres ce qui est — à 1 mètre près — la *leuga* gauloise de 12 stades ou 1.500 pas (2.220 mètres). L'interprétation de

Digitized by Google

certains textes des codes gallois autorise la même conclusion, à savoir que la *leuga* gauloise était la mesure itinéraire type en Grande-Bretagne comme en Gaule, et cela non seulement pendant l'occupation romaine, mais avant. Cette *leuga* conserva sa valeur traditionnelle aux yeux des paysans anglais jusqu'à l'époque des Tudors et des Stuarts[1].

S. R.

Peintures arabes de l'Alhambra.

Au cours des travaux de restauration qui, sous la direction de M. Cendoya, se poursuivent à l'Alhambra de Grenade, on a découvert dans une salle carrée, au sommet de la *Tour des Dames*, des peintures murales représentant des cavaliers armés défilant au pas, des scènes de guerre et de chasse. Ce sont bien des œuvres arabes, non des œuvres byzantines ; le dessin des animaux y témoigne d'un étonnant réalisme. C'est, du moins, ce qu'assure le docteur Edmond Vidal, qui part de là pour contester, à la suite de beaucoup d'archéologues, les préjugés répandus sur l'interdiction absolue de l'art figuré par le Koran. Voici ce qu'écrit à ce sujet M. G. Janneau (*Le Temps*, 18 mai 1914) :

« A aucune époque du moyen âge arabe, l'art du peintre de figures n'a cessé d'être cultivé. Il fut en grande faveur en Asie Mineure et en Egypte, ces deux foyers principaux et primitifs de la vie musulmane. Damas, Bagdad, le Caire possédaient des écoles d'art prospères qui formèrent assez d'élèves pour qu'en 1442 Macrisi pût dresser un *Dictionnaire bibliographique des peintres arabes*, dont aucun exemplaire n'a été retrouvé. Mais les ouvrages critiques dûs aux savants arabes modernes confirment les vieux documents. « Les Fatimites d'Egypte, écrit Djorgi-Zeïdan, ornaient leurs demeures de tapis et de tentures *portant des figures humaines.* » D'après Mouradja-Hassan, les portes de la mosquée d'Abd-el-Malek, à Jérusalem, étaient décorées de l'image de Mahomet. A Damas, à Bagdad, au Caire, les Arabes ne crurent pas violer la loi en représentant les traits du Prophète, des personnages vénérés, des califes, des guerriers fameux, dont les fabricants de Kalmoun, de Daleih et de Behnesa reproduisaient les images sur des étoffes précieuses, parmi les scènes de fêtes et de chasse. Un musée de peintures fut même ouvert à Bagdad. »

X.

A propos des frères de Limbourg.

En 1905, dans l'*Arte* (t. VIII, p. 332), M. Toesca, informé par M. Frizzoni, appelait l'attention sur un album de dessins conservé à la bibliothèque de Bergame et attribué là au sculpteur et architecte lombard Giovanino dei Grassi, mort en 1391. Cette attribution se fonde sur une note manuscrite du quatrième feuillet de l'album : *Johaninus de Grassis designavit.* Or, un des dessins de l'album, représentant un sanglier assailli par des chiens, ressemble si exactement à l'une des miniatures du célèbre manuscrit de Chantilly attribué aux Limbourg (vers 1415) qu'il ne pouvait être question d'une analogie due au hasard. Comme il reste toujours des historiens de l'art qui, à l'exemple de Gruyer

1. J'extrais cela d'un livre posthume de Fred. Seebohm, publié par son fils : *Customary acres and their historical importance*, Londres, Longmans, 1914. L'ouvrage entier, quoique inachevé, paraît important pour les études métrologiques; je regrette de n'avoir pas la compétence nécessaire pour l'analyser.

Digitized by Google

et de Müntz, ne peuvent croire à l'originalité de l'art français au début du xve siècle et à son avance sur l'art ultramontain, on vit bientôt paraître un article de Sir Martin Conway (*Burlington Magazine*, déc. 1910) qui soutenait la thèse suivante : l'esquisse de Bergame est l'original ; un des frères de Limbourg a dû se former en Italie dans l'atelier de Giovannini dei Grassi.

Tout cela s'écroule. Une savante autrichienne, Mlle Betty Kurth[1], a démontré : 1° que le *tacuino* de Bergame n'est pas de Giovannino dei Grassi, qui a tout au plus fourni les modèles de quelques dessins ; 2° que cet album est une compilation, une collection de copies tirées de droite et de gauche, quelques-unes d'après des originaux remontant à 1420 au plus tôt ; 3° que, en particulier, le dessin de l'hallali du sanglier a été copié, et assez mal copié, sur l'original français. L'influence de ce chef-d'œuvre de la miniature française sur l'art italien est ainsi établie dès la première moitié du xve siècle ; on sait qu'au siècle suivant il devait encore être pris pour modèle par l'un des auteurs du Bréviaire Grimani.

Le long mémoire de Mlle Betty Kurth apporte nombre d'autres découvertes importantes, notamment au sujet des fresques du palais des papes à Avignon ; celles de la *Tour de la Garde Robe* doivent être placées aux environs de 1345, et non, comme on l'a voulu, cinquante ans plus tard. Ces œuvres, monuments d'un art essentiellement *courtois*, sont désormais les documents les plus anciens et les plus autorisés de la Renaissance réaliste française, point de départ de la Renaissance dans toute l'Europe occidentale, sans en excepter l'Italie[2].

S. R.

Un tableau de Jules Romain.

Dans les *Papers of the British School at Rome* (t. VI, p. 500), j'ai décrit les documents les plus importants contenus dans deux portefeuilles de dessins de la collection Townley, aujourd'hui au département des antiquités grecques et romaines du British Museum. Dans le premier (n° 59, c), est un dessin avec la légende suivante : « D'après un tableau de Jules Romain. Le roi d'Espagne le donna à Mengs en 1775 ; Mengs le vendit à Jenkins à Rome en 1778 et Jenkins à l'impératrice de Russie en 1779 pour 400 livres ». Ce dessin représente deux amants, l'un et l'autre presque nus, à moitié assis sur un lit. Une vieille femme portant des clefs à sa ceinture, vers laquelle s'élance un chien, ouvre la porte et regarde. M. Alexandre Troubnikoff, attaché au Musée de l'Ermitage, a eu la bonté de m'informer que ce tableau existe encore dans le dépôt du Musée ; mais, n'étant pas exposé, il n'est mentionné que dans un catalogue ms. du temps de Catherine II, sous le n° 2511, avec l'attribution à

1. *Jahrbuch der Kunsthistorischen Institutes der k. k. Zentral-Kommission für Denkmalpflege* (titre exécrable !), Vienne, 1911, p. 9-104. Ce mémoire est de tout premier ordre.

2. Voir aussi, sur ce sujet, le mémoire de P. Durrieu, *Michelino da Besozzo et les relations entre l'art français et l'art italien*, 1911 (*Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XXXVIII, 2).

Digitized by Google

Jules Romain (*sujet galant*). C'est un tableau bien composé, mais gâté par des repeints; les dimensions en sont très grandes (1^m,545 de haut sur 3^m,385 de long).

Rome. Thomas Ashby.

Une statue de Salmacis.

Mon attention a été éveillée (février 1914) par le n° 472 du huitième Catalogue d'autographes publié par M. Rudolph Hönisch, 57 Kohlgartenstrasse à Leipzig. On y trouve l'annonce, au prix de 60 mark, d'une lettre du général Rapp (1772-1821), datée de Paris, le 22 février 1817; suit l'indication du contenu de cette lettre. Le général, dit l'auteur du catalogue, propose à un certain comte d'acheter pour un Musée (le Louvre ?) une Vénus de Schadow :

« Il y a neuf ans, écrit Rapp [c'est-à-dire en 1808] que le célèbre Schadow, sculpteur à Berlin, m'a proposé de me vendre une Vénus, son chef-d'œuvre, de grandeur naturelle et couchée. Ce morceau si connu en Prusse était commandé pour la cour, mais les malheurs d'alors de la monarchie prussienne ont empêché le Roi de tenir ses engagements... Si je le proposais au Roi de Prusse, il n'y a pas de doute qu'il en ferait l'acquisition avec plaisir, mais j'avoue que je n'aimerais pas voir sortir de France un morceau aussi intéressant ».

Le destinataire de cette lettre était le comte de Forbin (1777-1841), que Louis XVIII nomma directeur des Musées nationaux et qui le resta jusqu'à sa mort. Le document original doit avoir été soustrait aux archives du Louvre, pendant longtemps si mal gardées.

Mes recherches pour découvrir une « Vénus » dans l'œuvre de Schadow avaient échoué lorsque je retrouvai la description de la statue en question dans une brochure publiée par M. Julius Friedländer à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du sculpteur (*Gottfried Schadow, Aufsätze und Briefe, nebts einem Verzeichniss seiner Werke*, zweite vermehrte Auflage, Stuttgart, Ebner et Seubert, 1890). Je traduis (p. 114, 115) :

La figure couchée connue sous le nom de nymphe Salmacis.

Cette statue de grandeur naturelle, en marbre de Carrare, fut déjà exposée en 1797 (catal. de l'Exposition, 1797, n. 202). C'est par erreur que le *Künstlerlexikon* de Nagler (XV, p. 85) dit que Schadow exécuta cette statue à Rome en 1807. En 1810 elle fut achetée par le général Rapp, qui la transféra dans sa maison de campagne près de Strasbourg. De là elle passa dans la collection du banquier Aguado à Paris, où elle portait le nom de Thorwaldsen ; c'est sous ce nom qu'elle est décrite dans le catalogue de cette collection comme *la Ninfe Salmacis*. Après la mort d'Aguado, 1845, sa collection ayant été mise en vente, le prof. Wach découvrit l'erreur. Depuis, un Anglais, Lord Yarmouth, ayant acheté cette statue 4.400 francs, l'a fait placer dans sa villa des environs de Paris. — La gravure dans le *Bilderheft*[1] (pl. XIII) est exécutée d'après un dessin dû au sculpteur français M. Dumont.

Le second ouvrage sur Schadow que j'ai consulté est le catalogue de l'exposition rétrospective de ses œuvres, organisée en 1909 par l'Académie des Beaux-Arts de Berlin (*Königliche Akademie der Künste, Johann Gottfried Scha-*

1. Il s'agit d'un *Bilderheft* contenant des reproductions d'œuvres de J. Gottfr. Schadow et de son fils Ridolfo, publié chez R. Decker à Berlin en 1849.

Digitized by Google

dow, Berlin, Cassirer). Cet ouvrage contient une liste chronologique des œuvres de Schadow et indique celles qui ont figuré à l'exposition, soit en original, soit en moulage. La *Salmacis* n'obtient qu'une brève mention :

1797. La figure nue couchée, « la nymphe Salmacis », jusqu'a présent disparue (*bisher verschollen*).

Cela signifie sans doute que cette statue n'était plus en la possession de lord Yarmouth ou de sa famille et que l'on n'avait pu, à Berlin, en découvrir le propriétaire actuel. Peut être un de nos lecteurs sera-t-il plus heureux.

On remarquera que l'affirmation très nette du général Rapp contredit celle de M. Julius Friedländer et semble plutôt donner raison à Nagler en ce qui touche la date de la *Salmacis*.

S. R.

Les Odes de Salomon.

Grâce à des notes publiées par le Dr Mingana, Mrs. Gibson et M. Rendel Harris (*Athenaeum*, 12 et 30 mai 1914), la question si controversée des *Odes de Salomon*, conservées en syriaque, vient d'entrer dans une phase nouvelle.

Théodore de Mopsueste, et d'autres écrivains syriens à sa suite, disent que ceux de la primitive Église avaient un don spécial pour la composition d'odes inspirées et que le fragment cité dans la lettre de Paul aux Ephésiens (V, 14) appartient à une ode de ce genre. Voici ce passage de Paul (trad. de Reuss) : « C'est pour cela qu'il dit : *Réveille-toi, ô toi qui dors ! Relève-toi d'entre les morts, et Christ t'éclairera !* » Sur quoi Reuss observe : « Le passage de l'Écriture cité à la fin doit sans doute confirmer la nécessité d'adresser des appels énergiques à ceux qui sont comme plongés dans la torpeur mortelle du péché, pour leur faire ouvrir les yeux à la lumière vivifiante de Christ. La difficulté de ce passage ne résulte donc pas de quelque obscurité du sens, mais de cette circonstance, aujourd'hui suffisamment constatée, qu'un tel texte ne se lit pas dans l'Ancien Testament... Paul aurait-il été trompé par sa mémoire ? Aurait-il allégué un texte apocryphe ? La citation serait-elle puisée dans quelque livre chrétien contemporain ?... Car le livre des cantiques de l'Église primitive n'a existé que dans l'imagination de quelques commentateurs modernes ». Or, M. Rendel Harris a remarqué que le contexte de la citation faite par Paul n'est pas sans analogie avec quelques phrases de la onzième *Ode* : « Ne vous enivrez pas de vin, écrit l'Apôtre, mais soyez remplis de l'esprit, vous entretenant ensemble par des psaumes et des hymnes et des cantiques spirituels ». Comparez *Ode* XI : « Des eaux parlantes de la fontaine du Seigneur touchèrent abondamment mes lèvres ; j'ai bu et j'ai été enivré de l'eau vivante et mon ivresse ne fut pas sans connaissance, etc. ». Comparez aussi *Ode* XVIII : « Ils invitent beaucoup de gens au banquet et leur donnent à boire du vin de leur ivresse, et les privent de leur sagesse et de leur connaissance et en font des hommes sans intelligence. » M. Rendel Harris est disposé à croire que la citation textuelle de Paul appartient à l'*Ode* II de la collection, qui n'a pas encore été retrouvée. Si vraiment les *Odes* sont antérieures à la lettre aux Ephésiens, les questions qu'elles soulèvent se présentent sous un jour tout différent : ce

Digitized by Google

seraient les plus anciens textes écrits du christianisme, ou les plus récents peut-être d'un mouvement mystique qui l'a précédé.

S. R.

Saint Paul et les mystères.

Cette *quaestio vexatissima* continue à faire couler beaucoup d'encre. Je ne sais si l'on a fait suffisamment attention à un important article que lui a consacré Sir William Ramsay[1]. Bien que déjà un peu ancien, il peut être utile de le résumer ici.

Deux sanctuaires de cultes mystiques ont récemment été explorés en Asie Mineure : celui d'Apollon à Claros, par Macridi-bey, et celui de Mên à Antioche, par Sir W. Ramsay et ses élèves. A Antioche, on a déblayé une vaste salle d'initiation (?) au centre de laquelle était une construction ovale ressemblant à l'*impluvium* d'un *atrium* romain ; c'était peut-être un *lacus* servant à un rite baptismal. Le baptême devait être célébré en présence du dieu, censé assis dans un siège de marbre avec dossier qui faisait face à la dépression. Ce siège est dédié à Mên, en caractères du IVe siècle de notre ère. Il pouvait rester vide et être censé recevoir le dieu ; celui-ci pouvait aussi y être représenté par un prêtre. Sir W. Ramsay se persuade que ce rite était imité du rite chrétien et destiné à lui faire concurrence.

A Notion (Colophon, suivant Sir W. Ramsay), Makridi a trouvé des inscriptions[2] rappelant les visites faites à l'oracle de Claros par les représentants de cités étrangères. Ces délégations étaient souvent accompagnées d'un chœur de jeunes gens et de vierges (κόροι et κόραι, ἠίθεοι et παρθένοι). Les chanteurs sont dits *hymnodoi* ou *molpoi*, les délégués s'appellent θεοπρόποι (questionneurs). Dans un cas, le délégué était le prophète d'Apollon Pythien à Laodicée sur le Lycos ; le chœur qui l'accompagnait chanta une hymne en l'honneur du dieu. Il arrivait que les *théopropes* fussent eux-mêmes des initiés aux mystères. On trouve deux exemples d'une expression singulière : deux *théopropes* μυηθέντες ἐνεβάτευσαν ; un *théoprope* παραλαβὼν τὰ μυστήρια ἐνεβάτευσεν. Ce dernier mot, évidemment rituel, se retrouve dans la lettre de S. Paul aux Colossiens (II, 18), en un passage ténébreux qui a fort embarrassé les commentateurs[3]. Cela seul

1. *The Athenaeum*, 25 janvier 1913.

2. *Oesterr. Jahreshefte*, 15 déc. 1912.

3. Μηδεὶς ὑμᾶς καταβραβευέτω θέλων ἐν ταπεινοφροσύνῃ καὶ θρησκείᾳ τῶν ἀγγέλων, ἃ [μὴ] ἑόρακεν ἐμβατεύων, εἰκῇ φυσιούμενος ὑπὸ τοῦ νοὸς τῆς σαρκὸς αὐτοῦ, καὶ οὐ κρατῶν τὴν κεφάλην, ἐξ οὗ πᾶν τὸ σῶμα διὰ τῶν ἁφῶν καὶ συνδέσμων ἐπιχορηγούμενον καὶ συνβιβαζόμενον αὔξει τὴν αὔξησιν τοῦ θεοῦ. — Reuss, p. 221 : « Ne vous laissez pas priver de la couronne par ceux qui affectent l'humilité et un culte des anges, et qui, spéculant sur ce qu'ils n'ont pas vu (?), sont enflés d'un vain orgueil par leur sens charnel et ne s'attachent pas au chef, duquel le corps entier, assisté et contenu par ses jointures et ligaments, tire la croissance voulue de Dieu. » Certains éditeurs récents suppriment μή après ἃ ; ce μή n'est pas dans tous les manuscrits. Je ne comprends pas, même avec la traduction de Reuss et après les explications de Sir W. Ramsay, ce qu'a voulu dire S. Paul ; il me semble qu'on devrait avouer cela plus souvent.

Digitized by Google

suffirait à prouver que S. Paul connaissait le langage des mystères asiatiques, L'apôtre, suivant Sir W. Ramsay, s'élève contre un initié qui a troublé l'église de Colosses en y introduisant les enseignements non spirituels des mystères, ce qui implique, dans la pensée du saint, condamnation des mystères païens, en même temps que connaissance de ces mystères[1]. Παραλαβεῖν τὰ μυστήρια serait l'équivalent de μυηθῆναι : *recevoir* de l'hiérophante les choses et les paroles mystiques. La phase ultérieure de la cérémonie est dite ἐμβατεύειν et l'ensemble est exprimé par les mots ἐπιτελεῖν μυστήρια. Il est donc possible que, par ἐμβατεύειν, il faille entendre la pose du pied sur un seuil, symbolisant la nouvelle vie de l'initié.

L'inscription de Claros est de 150 environ. Le mot ἐμβατεύειν, connu de S. Paul cent ans plus tôt, devait appartenir au langage des mystères asiatiques, peut-être phrygiens. Un des fonctionnaires du temple de Claros s'appelle Ti. Claudius Ardys, de la famille des Héraklides descendant d'Ardys ; il est curieux de trouver cette survivance de la famille des anciens rois de Lydie, qui régnèrent entre 1200 et 700.

S. R.

Le Paganisme au Caucase[2].

L'évêque géorgien orthodoxe de Gori a signalé au Saint Synode les pratiques de deux tribus des montagnes du Caucase, à l'est du Kasbek, qui sont encore entièrement païennes, malgré l'intervention, dans leur culte, de quelques symboles chrétiens. Il y a plusieurs centaines de lieux consacrés où l'on célèbre des sacrifices sanglants, auprès d'une croix ou de l'image d'un saint ; les sacrifices sont aux mains d'une caste de prêtres qui se recrute par cooptation. L'évêque dit avoir assisté lui-même au sacrifice de plusieurs centaines d'animaux qui se termina par un grand banquet auquel participèrent près de 2.000 personnes ; chaque prêtre reçut un quartier de chaque victime, plus une petite rétribution. L'état social de ces *Chevsurètes* n'est pas moins arriéré que leur religion. Les femmes y sont considérées comme impures, surtout aux époques (où elles doivent habiter pendant six jours par mois des cabanes spéciales) et lors de l'accouchement. Au terme de la grossesse, la femme est conduite dans une hutte en bois élevée près du dépôt de fumier et là elle reste pendant quarante jours privée de toute aide. Les aliments ne lui sont pas remis, mais déposés devant la porte de la hutte ; elle n'est assistée d'aucune sage-femme, mais se délivre elle-même comme elle peut. Quand elle rentre au logis avec l'enfant, on n'y fait aucune attention si c'est une fille ; si c'est un garçon, il est reçu solennellement par le mari et un prêtre indigène, qui sacrifie un mouton et, avec le sang de l'animal, dessine une croix sur sa bouche ; puis

1. Tout cela prête à contestation et n'autorise nullement Sir W. Ramsay à écrire : « *It consigns to the rubbish heap the theory caught by Loisy from Dieterich, etc., and expressed in the epigrammatic form that the mystery of St. Paul's conversion is his conversion to the Mysteries.* » M. Loisy n'a jamais écrit ni insinué que S. Paul fût devenu païen ! Cf. *Rev. crit.*, 1914, II, p. 87.

2. *Wochenblatt der Frankfurter Zeitung*, 13 février 1914.

Digitized by Google

la hutte elle-même est purifiée par une aspersion de sang. Aucune femme ne peut entrer dans une église; lorsque l'évêque s'approcha d'un groupe de femmes pour les interroger, elles prirent la fuite. *Tantum religio...*

S. R.

Le culte solaire au Japon.

Parmi les treize sectes du *Shinto* japonais, il y en a une, d'origine assez récente, qui tend vers le monéthisme et fait d'Amatèrasu, dont l'emblème est le soleil, la déesse mère. L'esprit du soleil pénètre l'univers entier, donnant naissance à toutes choses par la lumière et la chaleur, et en assurant la croissance[1]. — Il est curieux de constater au Japon, comme en Égypte et dans l'Empire romain vieillissant, une tendance monothéiste appuyée sur la conception naturaliste du soleil divin.

S. R.

Les ciceroni officiels du British Museum.

On doit à l'initiative de Sir Frederick Kenyon, directeur du British Museum, l'institution de guides diplômés, autorisés par l'administration, qui ont pour tâche de conduire le public à travers les salles[2]. Ces guides sont en fonction depuis 1911, année où il y eut 754.872 visiteurs des galeries; en 1913, on en compta 947.000. Cet accroissement est attribué en bonne partie aux heureux effets du « Guide system ». En même temps, le produit des cartes postales et catalogues a passé de 12.500 fr. à 37.000 fr. Lord Sudeley, qui me fournit ces chiffres[3], fait observer avec raison que la profession nouvelle de « guide officiel » peut tenter nombre de jeunes gens qui s'intéressent à l'art et leur fournir, en même temps qu'un salaire honorable, une occasion de poursuivre leurs études en toute liberté.

S. R.

Le Cabinet des médailles de Gotha.

Dans un article des *Heimatblätter* de Cobourg-Gotha (t. à p., 13 p. avec 2 planches), M. Behrendt Pick, conservateur du *Numismatophylacium Fredericianum*, a raconté l'histoire de ce riche cabinet, fondé en 1713 par le duc Frédéric II de Gotha et Altenburg, qui acquit alors pour 100.000 *Thaler* la collection formée par le prince Anton Günther von Schwarzburg in Arndstadt, la plus riche de l'Allemagne après celle de la maison impériale à Vienne. L'accroissement du cabinet de Gotha fut considéré comme un devoir de leur charge par les successeurs de Frédéric II, notamment par le duc Ernest II, qui régna trente-deux ans (1772-1804). A plusieurs reprises, au cours des guerres de la

1. T. Haradia, *The faith of Japan* (cité *New-York Nation*, 1914, I, p. 640).

2. Les premiers *ciceroni* ont été nommés par Sir Fred. Kenyon et sont rétribués par le Musée ; le public ne paye rien. On en a institué depuis au Musée d'histoire naturelle (Cromwell Road) et ailleurs.

3. Lord Sudeley, *The educational value of Museums*, King on-on-Thames, 1914.

Digitized by Google

Révolution et de l'Empire, il fallut mettre la collection dans des caisses (1796, 1805, 1806, 1813). Au printemps de 1813, le cabinet fut transporté à Francfort sur le Mein et mis en gage chez Moritz Bethmann contre 45.000 *gulden*; il ne reprit sa place au château de Gotha qu'en 1815. Napoléon fit demander une fois à Gotha le moulage d'une monnaie d'or à l'effigie de Caligula et de ses trois sœurs; bien entendu, il l'obtint, mais il a été établi que cette monnaie, alors célèbre, est un faux.

« S'il a été possible, écrit M. Pick, malgré la modicité des moyens, d'augmenter très sensiblement les richesses de ce cabinet, cela tient surtout à la liberté des mouvements que l'administration laisse au conservateur; c'est là un avantage précieux, dont les collectionneurs privés sont d'ordinaire seuls à jouir ». Voilà des paroles qu'on voudrait voir méditer par les Parlements et les ministres. De notre temps, un seul homme, M. Bode, a eu « carte blanche » pour l'accroissement des Musées de Berlin; on sait combien cette liberté a facilité sa tâche. Partout ailleurs, l'institution de commissions, les minuties et les chicanes incessantes d'un prétendu contrôle, ont paralysé les bonnes volontés et les talents. Les chinoiseries de notre comptabilité et l'impossibilité de payer comptant sont causes (il y en a d'autres encore) que nos Musées n'achètent pas tout ce qu'ils pourraient et paient souvent deux fois trop cher les objets de grand prix qu'ils achètent, faute de pouvoir saisir aux cheveux les occasions.

S. R.

Un Musée de cartons à Londres.

M. Edward Speyer (de Ridgehurst, Shenley) écrit au *Times* (9 mars 1914) pour suggérer la construction d'un « musée de cartons » derrière la *National Gallery* à Londres. L'Angleterre possède, en effet, les plus précieux cartons du monde — ceux de Raphaël au Victoria et Albert Museum[1], ceux de Mantegna à Hampton Court, celui de Léonard de Vinci à la Royal Academy. Tous sont mal exposés et insuffisamment accessibles; il est certain que la réunion de ces œuvres d'un prix inestimable ajouterait un sanctuaire de l'art à ceux dont Londres s'enorgueillit.

S. R.

Le Musée Ashmoléen en 1913.

Voici l'indication des objets les plus importants entrés dans la collection par don et achat :

1. Lion en ivoire d'Abydos (Ire dyn.), remarquable pour avoir été réparé dans l'antiquité avec un rivet de cuivre;

2. *Pseudamphore* de fabrique égyptienne, provenant de Riqqeh (XVIIIe-XXVIe dynastie), imitée d'un modèle minoen tardif;

---

1. J'ai noté, dans le défunt *Magazine of art* (t. XVII, 1914, p. 295), un amusant article de John Brett, *Raphaels Cartoons Criticized*, où je relève cette phrase (sans m'en scandaliser le moins du monde) : *I think them the greatest* plant *that was ever foisted on the gullibility of the artistic world.*

Digitized by Google

3. Scarabée de taille extraordinaire, momifié par cette raison (?) ;

4. Terre cuite de Memphis, représentant un chat sautant sur un coq ;

5. Portrait gréco-romain de Hawara, peint à la cire sur toile ;

6. Un grand nombre d'objets (sceaux, cylindres, amulettes, bronzes, etc.), provenant de nécropoles clandestinement fouillées le long du chemin de fer de Bagdad. [Est-ce que la surveillance du Musée de Constantinople est un mythe? Le vandalisme s'en donne à cœur joie en Anatolie] ;

7. Giovanni di Paolo, *Le Baptême de Jésus* ;

8. Raffaello de' Carli, *Pietà* (provient d'une collection très connue des environs de Florence) ;

9. Altichiero, *Massacre des Innocents* (dessin).

S. R.

Le Musée de Boston en 1913.

Voici, d'après le 38e *Report*, les acquisitions qui m'ont semblé les plus importantes. Le plus pauvre croquis au trait vaudrait mieux que des descriptions pour permettre d'en apprécier l'intérêt.

1. Partie antérieure d'une tête colossale de barbare en porphyre (haut. 0m,53).

2. Miroir étrusque, avec Apollon et Orphée (*Coll. Tyskiewicz*, pl. 4).

3. Plat à fig. r. Ηεστιάιος καλός.

4. Cylix à fig. r. 'Ελπίνικος καλός.

5. Scyphos à fig. r. Hélène, Paris, Ménélas. Vase signé de Hiéron et de Macron (Furtw. Reich., II, 85).

6. Hydrie, fig. r. Danaé, Persée, Akrisos.

7. Lécythe à fig. r. Procession. Γάλες ἐποίεσεν.

8. Lécythe à fig. r. Mort d'Orphée. 'Αλκίμαχος καλός 'Επιχάρος.

9. Lécythe blanc. 'Αξιοπείθης καλός 'Αλκιμάχο.

10. Autre avec même inscription. Les sujets sont analogues ; les dessins des deux vases seraient de la même main.

11. OEnochoé à fig. r. Αλκίμαχος καλός.

12. Alabastron corinthien en forme de singe accroupi ; au dos : πολον εμε ποιεσε, inscr. jugée suspecte par M. Fairbanks.

13. Aryballe attique Πρίαπος ἔπεσεν (*sic*).

14. Collection de 17 terres cuites, la plupart des têtes de grandes figurines, provenant de l'Italie méridionale.

15. Collection de terres cuites grecques, entre autres un nain, un acteur, etc.

14. Scarabéoïde grec en calcédoine. Deux grues de part et d'autre d'une branche de silphium. Inscr. ΠΩΛ(ο) (Furtwaengler, *Antike Gemmen*, pl. LXI, 39),

17. Hyacinthe avec tête présumée de Démétrius III (*ibid.*, LXVI, 5).

18. Riche collection de figurines et de vases de fabrique chinoise.

19. Bramantino (?) *Madone* (*Bull. of Boston Museum*, déc. 1913).

S. R.

Digitized by Google

Le voleur de la Joconde.

Vincenzo Perugia, qui avait dérobé Mona Lisa, a été condamné par le tribunal de Florence à un an de prison (juin 1914). Dans une lettre ouverte (*Corriere della Sera*, 6 juin 1914), un éloquent anonyme a prié le président de la République française d'obtenir du roi d'Italie la grâce de Perugia; comme larron, il méritait sa peine; mais ne faut-il pas s'estimer heureux que cet homme ait été assez stupide pour n'avoir pas su vendre le chef-d'œuvre à quelque Américain qui l'aurait tenu caché? Il faut que sa stupidité ait sa récompense.

S. R.

La législation des fouilles.

Un projet de loi, qui devait mettre un terme aux fouilles de spéculation, de sport et de vandalisme, a dû être retiré à cause de la vive opposition qu'il soulevait. Cette opposition, dont il a déjà été question ici, se fonde, en partie du moins, sur des arguments très dignes d'attention : il s'agit d'empêcher une centralisation excessive qui paralyserait, en province, les initiatives locales et les bonnes volontés individuelles. Mais, sans engager de polémique, il est permis d'ajouter que l'état de choses actuel, purement anarchique, est pire que toute législation, fût-elle aussi draconienne qu'en Italie. Voici, à titre de document, le texte de la résolution adoptée par la Commission des antiquités de la Côte-d'Or; on remarquera le vague du dernier paragraphe, qui concède l'existence du mal plutôt qu'il n'y suggère de remède :

La Commission départementale des antiquités, considérant que le projet de loi qui a soulevé tant d'objections a été retiré, mais qu'il peut en être proposé un autre ; qu'il importe donc, en répondant à l'appel du comité de vigilance parisien, de prendre parti dans une question des plus intéressantes,

Est d'avis qu'il y a lieu de proclamer le principe de la liberté pour chacun d'user de son droit de propriété en faisant, comme bon lui semblera, des fouilles sur son terrain et de disposer des objets recueillis sur son fonds par son travail et ses dépenses personnels ;

Que toutefois le législateur pourra rechercher si, sans porter atteinte au droit de propriété, il n'y aurait pas lieu d'édicter certaines prescriptions propres à empêcher la perte pour la science française et les musées d'objets recueillis dans les profondeurs du sol national; qu'un des moyens les plus efficaces paraît être un droit de préemption réservé à l'Etat ou aux communes, sauf à le réglementer de telle sorte qu'il n'ait pas pour effet de rendre indéfiniment indisponibles les objets trouvés.

Ce qu'il faudrait, pour éclairer l'opinion, c'est un travail d'ensemble sur les gisements préhistoriques, sur les nécropoles gauloises et mérovingiennes, qui ont été saccagées en France depuis quarante ans, sans profit pour la science, non que les objets trouvés aient été détruits, mais parce qu'ils ont perdu l' « état civil » qui en fait de véritables documents, et qu'ayant été exhumés sans contrôle, sans tenue de registres, ils n'ont jamais été que des bibelots, non des documents.

S. R.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

V. Commont. *Les hommes contemporains du renne dans la vallée de la Somme.* Amiens, Soc. des Antiquaires de Picardie, 1914. In-8, 438 p., avec 154 fig., plans, coupes et cartes. — L'auteur de ce volume est bien connu par ses belles recherches de stratigraphie archéologique dans la vallée de la Somme. On peut dire qu'il a inauguré l'étude sévèrement scientifique de ces stations, comme l'abbé Breuil celle des cavernes à peintures et sculptures; toute la « littérature » antérieure à ses écrits peut être aujourd'hui considérée comme périmée ou n'être consultée qu'à titre accessoire. Mais l'ensemble des brochures et articles de M. Commont forme lui-même une petite bibliothèque à laquelle on sera heureux de substituer l'exposé synthétique que nous annonçons, du moins en ce qui concerne les industries de la pierre qui ont été découvertes, associées à la faune du renne, dans les dépôts quaternaires de la vallée de la Somme et de ses affluents. Ces mots « faune du renne » peuvent surprendre, car on s'est habitué à qualifier d'*âge du renne* celui de la plus grande extension de ce ruminant, c'est-à-dire *le magdalénien* de Mortillet; mais il est certain aujourd'hui que « le renne a fait son apparition dans nos régions à l'époque moustérienne, bien antérieure à celle où vivaient les populations de la Madeleine. » Le renne se trouve dès le moustérien ancien et se multiplie à l'époque aurignacienne pour ne disparaître qu'après le *magdalénien*. Le moustérien ancien, où les types *chelléens* sont encore nombreux et qui a parfois été appelé *acheuléen III*, est contemporain de la dernière glaciation. « Des tribus moustériennes, aurignaciennes, solutréennes, peut-être magdaléniennes, mais certainement aziliennes [industrie du Mas d'Azil, fin du quaternaire] ont vécu sur les rives de nos cours d'eau pendant que s'accomplissait leur dernier cycle d'érosion, commencé vraisemblablement lors de la dernière glaciation pour se terminer avec le lent affaisement du sol qui a provoqué l'ouverture du Pas-de-Calais. Cette séparation de la France et de l'Angleterre correspond, au point de vue humain, avec l'apparition des hommes néolithiques et, au point de vue géologique, avec le début et la formation des dépôts récents (tufs et tourbes) » (p. 424). S. R.

Manuel Cazurro. *Los monumentos megalithicos de la provincia de Gerona.* Publié par la *Junta para ampliación de estudios e investigaciones científicas.* Madrid, 1914. In-8, 82 pages, avec 32 planches et 1 carte. — L'auteur de ce travail sobre et consciencieux a entrepris pour sa province un inventaire des mégalithes à l'imitation des travaux analogues publiés en France, qu'il connaît et cite avec

Digitized by Google

honneur. Il poursuit la voie que, vers 1880, M. Sampere y Miguel, puis, en 1893, M. Luis Mariano Vidal avaient ouverte, et arrive au total de 37 dolmens et 22 menhirs pour la seule province de Gérone, distribués géographiquement en deux groupes, l'un collé aux chaînes pyrénéennes, le long de la frontière française, l'autre, dans la chaîne catalane, au S. O. de Gérone ; plus à l'ouest, sur les versants pyrénéens, ils se raréfient très vite (deux seulement) ; un seul existe d'autre part entre les deux groupes indiqués, à l'embouchure du *rio* Ter.

Les indigènes appellent ces dolmens *arca*, *arqueta*, *barracas de alarbs* (Arabes ou *alarps*, voleurs) ; à part le dolmen de Rosas, récemment décrit dans l'*Anthropologie* par M. H. Neuville, dans un travail que M. Cazurro n'a pas dû avoir le temps de connaître, les dolmens de la province de Gérone sont de simples chambres rectangulaires, ordinairement couvertes d'une seule pierre supportée par quatre, parfois cinq ou six autres ; celui de Rosas seul atteint de grandes dimensions et la plus grande de ses dalles mesure 5m,20 sur 3m,95 ; une seule allée couverte a été rencontrée, la *Cova d'en Dayna*, à Romanya de la Selva, de 7m,70 de long ; elle est entourée d'un cromlech circulaire, base d'un ancien tumulus; plusieurs autres chambres ont aussi des vestiges de ce cercle de pierres; d'autres semblent n'avoir jamais été couvertes d'un tertre. La matière de ces monuments est généralement prise sur place et consiste en dalles de granit ou d'ardoise, exceptionnellement de calcaire crétacique; trois fois seulement on doit admettre qu'il y a eu transport à une courte distance (500 m.).

La plupart n'ont pas donné de mobilier ; il est vrai que les recherches y ont été très superficielles ; la *Cova d'en Dayna* seule a fourni une jolie série de flèches en silex, une plaque de fibrolithe et un poinçon de cuivre, ainsi que divers ossements; à en juger par son caractère architectural, c'est le dolmen le plus récent de la région.

Quant aux menhirs, leur répartition n'est pas aussi localisée que celle des dolmens ; il n'est pas toujours facile de préciser leur âge ; souvent ils ont été christianisés anciennement; on les appelle *Pedra alta*, *llarga*, *fita*, *hita*. Un seul présente des cupules sur la partie médiane et inférieure; aucun ne rappelle les statues-menhirs de l'Aveyron, bien que dans la province voisine de Lérida, M. L. M. Vidal en ait signalé un ou deux.

Nous passons sous silence les considérations générales de l'auteur, fort sensées et appuyées sur une solide érudition, et nous ne pouvons le suivre dans la partie analytique avec description de chacun des monuments et des ossements humains d'une grotte sépulcrale. Une collection de plans des dolmens et des planches en *simili* illustrent le volume ; les photographies reproduites sont fort claires et donnent une idée exacte de l'aspect des monuments ; le tirage n'en est pas toujours excellent.

En somme, cette publication fait honneur à son auteur et témoigne du développement que prennent les études d'archéologie préhistorique chez nos voisins.

H. Breuil.

Digitized by Google

P. Marestaing. *Les écritures égyptiennes et l'antiquité classique*. Paris, Geuthner, 1913. In-8, 147 p. — Utile recueil des textes gréco-romains (reproduits, traduits et commentés) sur les écritures égyptiennes, à l'exclusion d'Horapollon et des témoignages des Pères. MM. Moret et Haussoullier ont bien voulu prêter leur concours à l'auteur, qui est plutôt un amateur qu'un spécialiste, mais qui a certainement travaillé avec conscience. — P. 42, lire (dans la traduction) « *de* Phinée ; p. 44, la traduction de Diodore est inexacte et trop libre; p. 45, lire *Dionysos* et non *Dionysios* ; p. 53, il manque une note sur Simonide ; p. 59, je ne suis pas d'accord avec la traduction du passage de Dion Chrysostome; il dit que *certaines choses* n'ont été retenues que d'un petit nombre d'hommes, et que *beaucoup d'autres* ont été oubliées. — P. 89, pourquoi placer Pomponius Mela après Pline? — P. 135, M. M. aurait pu s'apercevoir que ces lignes sont de Pline, puisqu'il a cité le passage entier un peu plus haut. On multiplierait les chicanes de ce genre sans rien enlever au mérite de l'auteur. En traduisant ses textes (bien qu'on lui eût conseillé de ne pas le faire), il a agi courageusement et honnêtement.

S. R.

G. Contenau. *La déesse nue babylonienne*. Etude d'ethnographie comparée. Paris, Geuthner, 1914. In-8, 133 p., avec 127 fig. dans le texte. — L'idée dominante de ce petit livre est la thèse *polygéniste* de M. Pottier. La représentation de la nudité féminine est très fréquente (l'auteur dit « constante ») à l'origine des civilisations, sans qu'on puisse admettre des influences d'une région à l'autre. Ainsi, le type égéen « a évolué sur place »; la Chaldée et l'Élam offrent, à cet égard, toutes les étapes d'une évolution indépendante. La déesse nue de la glyptique babylonienne, originaire de la Syrie du nord, paraît en Babylonie avec la dynastie d'Hammourabi et pénètre dans la glyptique syro-hittite ; on en suit les transformations jusqu'aux déesses nues des époques achéménide et gréco-parthe. Mais pourquoi, sur les cylindres babyloniens, la déesse nue, toujours vue de face, est-elle souvent représentée sur un piédestal ou un escabeau et plus petite que les personnages qui l'entourent? M. Contenau n'a pas expliqué cela, car dire que l'escabeau représente la montagne sur laquelle se tient Nin-har-sag, « dame de la montagne », c'est se contenter à trop peu de frais ; il ajoute d'ailleurs (p. 126) : « Ce fait n'exclut pas pour l'escabeau la possibilité de représenter parfois le support naturel à une idole ». La question essentielle n'a donc pas été résolue. L'ouvrage de M. Contenau n'en est pas moins une réunion utile de motifs bien classés : les illustrations, bien qu'affreuses — comment des archéologues peuvent-ils ne pas apprendre à dessiner? — rendront service par leur nombre et leur précision.

S. R.

Morris Jastrow. *Babylonian-Assyrian Birth-omens*. Giessen, Töpelmann, 1914. In-8, VI-86 p. — *The Medicine of the Babylonians and Assyrians* (extrait des *Proceedings of the Roy. Soc. of Medicine*, 1914, vol. VII, p. 109-176). — Je signale ensemble ces deux savants mémoires, dont le premier, relatif aux présages tirés de la naissance des enfants et des animaux, des anormaux en par-

Digitized by Google

ticulier[1], développe des idées indiquées dans le second, qui est un tableau général de la médecine sacrée dans l'antiquité assyro-babylonienne. De médecine au sens moderne du mot, il ne peut être question : il s'agit de magie, de divination, d'incantations. Mais, comme il arriva pour l'astrologie frayant la voie à l'astronomie, ces aberrations ne furent pas tout à fait stériles, car elles eurent pour effet l'accumulation d'observations précises dont la science laïque a pu tirer plus tard quelque parti. A la différence de la Babylonie, l'Égypte connut de bonne heure une médecine non magique ; mais il est remarquable qu'à une époque plus tardive, sous le Nouvel Empire, la magie et les incantations reparurent comme des facteurs essentiels dans le traitement des maladies. M. Jastrow attribue cette régression à la diffusion des procédés divinatoires des Babyloniens, qui continuèrent à exercer, par des voies détournées, leur néfaste influence, tant dans la médecine du moyen âge que dans la médecine populaire et charlatanesque jusqu'à nos jours.

S. R.

V. Schwöbel. *Die Landsnatur Palästinas.* I. — **O. Procksch,** *Die Völker Altpalästinas.* 2 brochures in-8 de 56 et 41 p. Leipzig, Hinrichs, 1914 (Collection *Das Land der Bibel*). — On aime aujourd'hui publier des articles d'encyclopédie en brochures et des brochures en articles d'encyclopédie. La nouvelle collection, publiée sous les auspices de la Société allemande pour l'exploration de la Palestine, sera une encyclopédie en brochures. Comme elles s'adressent au très grand public, il n'y a pas de références ; cela se conçoit ; mais il faudrait une bibliographie choisie à la fin de chaque cahier. Je crois aussi qu'à défaut d'illustrations il serait bon de donner des cartes et que le manque d'index se fera désagréablement sentir[2].

S. R.

---

1. Notre mot *monstre*, du latin *monstrum*, signifie primitivement « présage ».

2. M. Proksch résume très clairement les dernières recherches sur l'ethnographie de la Palestine. Voici quelques-unes de ses conclusions. Les Hittites de Palestine à l'époque des Patriarches sont des restes de l'invasion des Hycsos, qui n'étaient pas des Sémites. Le nom de Jérusalem est probablement hittite ; le prince de Jérusalem, *Abdi-Chepa* (lettres de Tel el Amarna), porte un nom où entre celui de la déesse hittite Chepa. Un autre nom mentionné dans ces lettres, celui de *Suwardata* (Héliodoros), présente un *facies* indo-européen ; dès l'époque d'Amarna, des Indo-européens s'étaient introduits dans les pays hittites. Les Philistins ne sont ni Aryens ni Sémites, mais se rattachent au groupe des peuples égéens. Leur patrie, Kaphthor, est probablement la Crète. Comme Homère connaît en Crète des Pélasges (thessaliens?), il ne faut peut-être pas nier l'affinité des Philistins et des Pélasges (c'était l'opinion de Renan). Les Israélites, originaires de Haran au delà de l'Euphrate, s'établirent dans le Hauran avant d'entrer en Palestine. Comme Israel-Jacob porte deux noms et a deux femmes légitimes, Léa et Rachel, on peut croire que le peuple israélite se composait primitivement de deux tribus, les *Israel-Lea* et les *Jacob-Rachel* ; peut-être les *Israel-Lea* étaient-ils établis en Palestine avant l'époque de Moïse : ce seraient les Chabiru des lettres de Tel el Amarna.

Digitized by Google

H. Vincent et **F. M. Abel**. *Bethléem. Le sanctuaire de la Nativité*. Paris, Lecoffre, 1914. In-4, XI-216 p., avec 22 planches et de nombreuses figures dans le texte. — La question de l' « unité de structure » de la basilique dite de la Nativité à Bethléem a déjà donné lieu à de nombreuses discussions. Alors que M. de Vogüé, il y a longtemps, avait fait d'expresses réserves, M. Strzygowski affirma que l'édifice était d'une seule venue, que c'était une création constantinienne, et M. Harvey, chargé de relever en détail la basilique, aboutit à la même conclusion. A la suite d'un nouveau voyage du vénérable marquis de Vogüé en Palestine, le problème fut remis à l'étude par les archéologues de l'École biblique de Jérusalem; les résultats de leurs recherches sont consignés dans la magnifique monographie dont la publication a été facilitée par une subvention de l'Académie. Elle met en lumière la transformation, difficile à reconnaître, que l'édifice a subie sous le règne de Justinien (cf. *Revue*, 1913, I, p. 410). L'ouvrage commence par une étude sur la grotte, considérée comme le lieu de naissance de Jésus (P. Abel); nous trouvons ensuite une description très détaillée de la basilique (P. Vincent) et une histoire du sanctuaire jusqu'à nos jours (P. Abel). On sait que, suivant S. Jérôme, la grotte de Bethléem fut consacrée, depuis le règne d'Hadrien, au culte d'Adonis. Quelques mythologues ont pensé qu'Hadrien n'avait été pour rien dans l'introduction de ce culte et que le culte de Jésus y avait succédé à celui d'Adonis; d'accord avec M. de Baudissin, le P. Abel revient à l'opinion de S. Jérôme, qui ne laisse pourtant pas d'offrir des difficultés, car les chrétiens n'avaient pas pris part à la révolte de Barkokébas et l'on ne comprend pas qu'Hadrien, pour punir les Juifs, ait « désécré » un lieu de culte chrétien. « Quand la topograpgraphie sacrée des chrétiens se fixa, écrit sagement Renan (*Origines*, t. VI, p. 225), on crut à un outrage; on s'imagina de même que l'empereur avait eu l'intention de profaner Bethléem en y installant le culte d'Adonis ».

S. R.

Eugène Vassel. *Le Panthéon d'Hannibal*. Tunis, Imprimerie Rapide, 1912 (extrait de la *Revue Tunisienne*). In-8, 103 p. — Etude savante et méritoire sur le texte célèbre conservé par Polybe, où Hannibal prend à témoins les équivalents grecs des dieux puniques : « Devant Zeus, Héra et Apollon; devant le génie des Carthaginois, Héraklès et Iolaos; devant Arès, Triton, Poseidon, etc. ». La recherche des noms puniques ainsi traduits est nécessairement incertaine, vu l'absence de tout exposé méthodique de la religion carthaginoise ; mais M. Vassel a étudié la question avec tant de diligence qu'on ne l'abordera plus sans recourir à son mémoire. A l'encontre des doutes récents exprimés sur l'existence de la triade carthaginoise, l'auteur revient à l'opinion ancienne, et je crois qu'il fait bien. Zeus est Baal Hammon ; Héra est Tanit ; Apollon est Eshmoun ; le Génie des Carthaginois est une déesse léontocéphale ; Héraklès est Melquart ; Iolaos est peut-être Adon ; Arès est peut-être Arish, etc. Travaillant en Tunisie, M. Vassel se plaint de manquer de livres ; je trouve, pour ma part, qu'il en a trop et qu'il en cite beaucoup qui sont négligeables : « M. Babelon estime que Tanit... Jules Soury appelle Astarté... Enfin, un savant anonyme écrit dans le *Nouveau Larousse*... » (p. 72). De ces trois

Digitized by Google

« savants », un seul compte aujourd'hui ; encore faudrait-il de préférence citer sa source. Cette débauche de références fait paraître un peu singulières les lignes que voici (p. 50) : « Dans la légende de la mort du grand Pan, qui s'explique d'une façon toute naturelle par l'usage de mener le deuil de Tammuz, le nom du dieu a été transféré au pilote. » En note, un renvoi à Plutarque. Si M. Vassel croit avoir découvert cela tout seul, il a tort de n'y point insister, et s'il sait qu'il s'approprie sans aveu la découverte d'autrui, il a encore moins raison. S. R.

G. Jouveau-Dubreuil. *Archéologie du sud de l'Inde.* Tome I. Architecture. T. II. Iconographie. Paris, Geuthner, in-8. 192 p. avec 71 fig. et 64 pl.; 152 p. avec 40 fig. et 44 pl. Prix : 40 francs. — Professeur au collège de Pondichéry, parlant et écrivant le tamoul, l'auteur a eu l'heureuse idée de porter ses recherches sur les monuments, les sculptures et les peintures du sud de l'Inde, pays souvent exploré, souvent décrit avec enthousiasme, mais sur lequel les études archéologiques de détail font encore singulièrement défaut. Sous le nom assez vague de « Sud de l'Inde », il entend la région « qui s'étend le long de la côte de Coromandel, depuis l'embouchure de la Penmar jusqu'au cap Comorin. Cette région possède certains caratères distinctifs : les monuments appartiennent tous au style dravidien et la langue principale est le tamoul. Aussitôt que l'on s'éloigne de cette contrée, les indigènes parlent le malayâlam, le canara ou le télinga, et l'on rencontre des monuments de style nord-hindou. » Le premier volume concerne les monuments du style dravidien, tous postérieurs au VIIe siècle de notre ère, mais témoignant d'une tradition plus ancienne qui se rattache à l'architecture du nord et du centre de l'Inde; l'origine doit en être cherchée dans l'art bouddhique, dont l'art dradivien dérive par évolution « comme le gothique du roman ». Le second volume est consacré à l'iconographie hindouiste, qui se divise en deux grands cycles, ceux de Siva et de Vichnou, auxquels s'ajoute celui de Brahma et des divinités secondaires. Tout ce « peuple de dieux » a été étudié avec le plus grand soin, tant au point de vue de l'évolution des types qu'à celui de leur signification religieuse. Les figures sont très abondantes et, malgré la faiblesse de l'exécution, toujours distinctes, à la différence des ténébreux *similis*. Il y a là un véritable manuel qu'il faut recommander particulièrement à ceux qu'intéresse la tâche difficile de classer et d'étiqueter des œuvres d'art hindouistes. Le sujet m'est trop peu familier pour que je me porte garant de la compétence de l'auteur ; mais j'ai l'impression nette qu'il parle de ce qu'il sait en homme parfaitement informé et qui voit clair. S. R.

Henri Focillon. *Hokousaï.* Paris, Alcan, 1914. In-8, 152 p., avec 24 planches hors texte. — Le sujet de ce beau livre est un peu « moderne » pour notre *Revue*; mais depuis que M. Pottier a comparé l'art japonais à l'art grec, les archéologues ont de bonnes raisons pour ne point négliger l'un des éléments du parallèle. M. Focillon a parfaitement senti et exprimé ce qu'il y a d'admirable dans cet artiste à peau jaune qui écrivait : « Depuis l'âge de six ans, j'avais la manie de dessiner la forme des objets. Vers l'âge de cinquante ans,

Digitized by Google

j'avais publié une infinité de dessins, mais tout ce que j'ai produit avant l'âge de soixante-dix ans ne vaut pas la peine d'être compté. C'est à l'âge de soixante-treize ans que j'ai compris à peu près la structure de la nature vraie... Quand j'aurai cent dix ans, tout chez moi, soit un point, soit une ligne, sera vivant». La « vie des lignes » (les *tactile values* de Berenson), voilà bien la gloire de l'art japonais dans ses productions de premier ordre. Ces productions sont rares; pour les distinguer de la foule innombrable des œuvres secondaires, il faut un don presque aussi rare que celui de produire des chefs-d'œuvre : le sentiment de la qualité. Je ne dis pas qu'on l'acquière en lisant l'ouvrage de M. Focillon, mais on s'en fait une idée nette, et s'est là sans doute un premier pas dans la voie qui mène à bien sentir. S. R.

Reinhold Wurz. *Spirale und Volute von der vorgeschichtlichen Zeit bis zum Ausgang des Altertums.* Tome Ier. Munich, Delphin-Verlag, 1914. Gr. in-8, 128 p., avec 239 figures. — L'origine de la spirale doit être cherchée dans la nature même des matériaux flexibles et élastiques, que mit en œuvre, dès une époque très reculée, l'industrie textile; de même, la volute a eu pour modèle la feuille recourbée du palmier. Ces opinions — l'auteur le reconnaît — ne sont pas nouvelles; mais ce qui est nouveau et doit être accueilli avec reconnaissance, c'est l'exposé très détaillé des théories antérieures et l'histoire critique de la spirale et de la volute à travers les arts de l'Orient. M. Wurz n'a pas ménagé sa peine; il a essayé de réunir, aussi complètement que possible, les matériaux de sa double étude, qu'il poursuit à travers l'Egypte, la Mésopotamie, la Phénicie, Chypre et la Palestine jusqu'en Asie Mineure et en Perse. Un second volume doit être consacré à la spirale et à la volute dans les arts de l'Europe; c'est alors seulement que M. Wurz nous dira dans quelle mesure il peut être question du polygénisme de ces motifs. La richesse de l'illustration et la précision des références font de ce premier volume un instrument de travail très précieux; ceux mêmes qui reprendront une des théories écartées par l'auteur ne le feront qu'en tirant partie de son beau travail [1].

S. R.

K. F. Kinch. *Vroulia.* Berlin, Reimer, 1914. In-4°, VIII-275 p., avec 47 planches et 139 fig. dans le texte. Prix : 75 francs. — Vroulia est une localité située à l'extrémité sud de Rhodes, qui est restée déserte depuis la fin de l'époque archaïque. Les fouilles que M. Kinch y a conduites en 1907 et 1908, aux frais de la fondation Ny-Carlsberg, ont fourni une ample moisson d'objets intéressants, reproduits dans une série d'excellentes planches, dont plusieurs en couleurs. Ce sont surtout des vases appartenant aux types dits (par l'auteur) *vrouliens* (éoliens polychrômes) et *kamiréens* (rhodo-milésiens); les caractères de ces poteries sont fixés ici avec plus de précision que dans les ouvrages antérieurs. Il y a aussi quelques figures en calcaire et en terre cuite, d'un style très voisin de celui de Chypre. Voici l'indication de quelques objets particuliè-

1. Un frère de l'auteur, M. Erwin Wurz, a publié : *Der Ursprung der kretisch mykenischen Säulen* (avec 161 fig.).

Digitized by Google

rement importants : pl. 15 (p. 18), grand dinos kamiréen avec support ; pl. 16, 2 (p. 19), œnochoé kamiréenne ; pl. 5-8 (p. 262), coupe d'un style encore inconnu, à grands ornements floraux ; pl. 3, 1 (p. 74), coupe remarquable décorée de têtes humaines, d'une *protomé* de chèvre sauvage, de svastikas et d'étoiles ; pl. 4, 1 (p. 20), coupe analogue, avec *protomés* de chèvres et d'oies ; pl. 9, 2 ; 10, 1 ; 12 (p. 168), coupes dites *vrouliennes*. L'exploration des tombes a été conduite avec grand soin ; il y a de minutieux inventaires et des détails curieux sur les sépultures de jeunes enfants. M. Zahn a fourni une intéressante notice sur un objet de culte trouvé à Rhodes, acquis par le Musée de Berlin dans une vente parisienne : c'est un type créto-mycénien qui s'est perpétué à l'époque du style géométrique (ἐσχάρα ?). Notons encore un essai original de classification des vases kamiréens, d'après les formes des ailes des animaux fantastiques (p. 195) et une étude sur les animaux réels, en particulier les égagres, que les peintres de vases ont très souvent figurés (p. 231).

S. R.

A. S. Arvanitopoulos. *Fouilles et recherches en Thessalie et en Macédoine* (1912). Athènes, Sakellarios, 1913. In-8, 92 p., avec nombreuses gravures (extrait des *Praktika* de 1912 ; en grec). — On trouve dans cette brochure des détails pleins d'intérêt sur la continuation des fouilles de Pagasae (Démétrias), sur une ville encore anonyme voisine de Pagasae, sur le nettoyage et la mise en place des stèles peintes de Pagasae au Musée Athanasakeion, sur la tombe à coupole de Iolcos, sur les ruines de l'Hestiaiotide, de plusieurs régions de la Macédoine, etc. Pagasae est désormais celui des sites antiques de la Grèce du nord qui a fourni le plus de monuments de tout genre, systématiquement exhumés et étudiés. Parmi les objets d'art reproduits par M. Arvanitopoulos, il faut signaler le haut d'un torse féminin en terre cuite, de grandeur naturelle (fig. 12), de très jolies figurines publiées à trop petite échelle (fig. 16) et une magnifique tête de femme en marbre de Paros, plus grande que nature (fig. 19 et 20) ; ces sculptures ont été découvertes dans le temple d'Artémis Pasikrata (cf. Ἐφημ. ἀρχ., 1910, p. 398) et il n'est pas douteux que le torse en terre cuite et la grande tête n'aient appartenu à des statues de la déesse.

S. R.

Theophil Sauciuc. *Andros. Untersuchungen zur Geschichte und Topographie der Insel.* Vienne, Hölder, 1914. Gr. in-8, 168 p., avec 77 gravures dans le texte. — On voudrait posséder des monographies aussi soignées et aussi complètes pour toutes les îles de l'Archipel. L'auteur a étudié successivement la géographie et la topographie d'Andros, les ruines de la ville principale, celles des autres centres habités ; puis il a raconté l'histoire de l'île jusqu'à la fin de la domination romaine et en a décrit les institutions politiques et religieuses. Le volume se termine par un appendice épigraphique et un bon index. Les œuvres inédites de sulpture qu'a publiées M. Sauciuc sont peu nombreuses ; la meilleure est une statuette d'Artémis courant, rapprochée avec raison de l'Artémis du palais Rospigliosi à Rome. Le beau bas-relief funéraire (p. 41, fig. 48) avait déjà été publié dans les *Jahreshefte* de 1903 (*Beiblatt*, col. 94).

S. R.

Digitized by Google

Émile Bourguet. *Les ruines de Delphes.* Paris, Fontemoing, 1914. In-8, 355 p., avec une carte, une héliogravure et 121 figures dans le texte. — « Vingt et un ans après le début des fouilles, écrit M. Bourguet, on a le droit de jeter un coup d'œil sur l'œuvre déjà faite ». Assurément, et l'on ne peut que se réjouir lorsque ce coup d'œil est jeté, au profit de tous, par un des ouvriers les plus dévoués de l'exploration de Delphes, par un des savants qui ont le plus travaillé pour en faire connaître les résultats. Ce livre était nécessaire; on pourrait dire, comme jadis V. Hugo, qu'il était « urgent » ; il y avait quelque humiliation à devoir se contenter du *Guide Joanne*, tout excellent qu'il est, ou de la petite monographie allemande d'O. Fritsch (1908). Commençons donc par remercier M. Bourguet; souhaitons-lui de très nombreux lecteurs et faisons des vœux pour qu'une nouvelle édition de ce bon livre en fasse un beau livre. Car il n'est pas beau, il faut l'avouer ; l'illustration, sauf la planche du début, en est très médiocre; il est difficile de comprendre comment on peut offrir au public des illustrations de si piètre qualité, à une époque où les journaux quotidiens eux-mêmes en publient de bonnes. Cela dit pour l'éditeur.

Le livre est intitulé : *Les ruines de Delphes*, et non pas *Delphes* ; c'est essentiellement une périégèse savante, non une histoire; l'histoire du sanctuaire et celle des explorations modernes n'y occupent qu'une place insignifiante. Que la périégèse soit très complète, écrite de main de connaisseur, pleine de descriptions où le témoin qui dépose insuffle la vie, cela doit être dit et reconnu avec gratitude; mais je crains qu'il n'y en ait à la fois trop et trop peu. Trop, parce que bien des détails ne peuvent être compris que sur place, parce que certaines œuvres d'art, comme l'*Aurige*, sont présentées avec quelque prolixité; trop peu, parce que l'auteur présume beaucoup des connaissances historiques de ses lecteurs et qu'il ne leur donne pas, par des notes qui auraient pu être sobres et qui manquent, le moyen de préciser leurs connaissances, de se reporter aux documents originaux. La « note bibliographique » à la fin du volume est loin de fournir l'équivalent de ce que nous demandons; les éléments de cette note auraient dû être distribués en bas du texte, écourtés sur certains points, très augmentés sur d'autres. Prenons, par exemple, le monument de Paul-Émile (auquel l'index, qui est incomplet, devrait renvoyer s. v. *Pydna*); il en est question p. 207-8. Où ce monument a-t-il été publié ? On n'apprend rien à ce sujet ni dans le texte, ni dans la « note bibliographique » ; pourtant, il n'eût pas été difficile d'insérer en note les quelques références indispensables, ou seulement l'une d'elles. Autre exemple : l'inscription de Polyzalos, p. 238. M. Bourguet se contente de dire qu'il ne peut même pas résumer les hypothèses auxquelles ces quelques mots de grec ont donné lieu. Je veux bien; mais on pouvait renvoyer, par exemple, au mémoire de C. Robert. Ces observations sont de celles qui, une fois leur légitimité reconnue, peuvent contribuer à l'amélioration d'un livre destiné à rester longtemps en faveur ; c'est ce qui me justifie de les présenter ici, au lieu de me borner à des éloges qui n'accroîtraient ni le mérite de l'auteur, ni l'éminente utilité de son travail.

S. R.

Digitized by Google

Paul Foucart. *Les mystères d'Eleusis*, Paris, Picard. 1914. In-8, 508 p. — On est heureux de retrouver en un volume, revisés et augmentés sur beaucoup de points, les deux mémoires, devenus fort rares, que l'auteur a publiés sur les mystères d'Eleusis en 1895 et en 1900. Les thèses essentielles — sur les emprunts faits à l'Egypte, notamment au culte d'Osiris et au Livre des Morts — n'ont pas changé; on a cherché, au contraire, à les confirmer et à les compléter. Ainsi M. Foucart admet que « le plus parfait mystère de l'époptie » (*Philosophoumena*), la présentation de l'épi de blé, n'était autre chose que la présentation d'Osiris, dont l'épi de blé est le symbole chez les Egyptiens. Voici quelques lignes qui résument, avec l'élégance sobre qui lui est propre, l'essentiel de ses vues sur l'initiation éleusinienne : « Au premier degré, l'initié, devenu le féal de Déméter, recevait la garantie qu'il échapperait à tous les périls dans sa descente aux enfers; au second degré, où il était consacré à Dionysos, il gagnait en plus la certitude d'être bien accueilli par le roi des morts et d'occuper une place privilégiée dans son empire. Bien que s'adressant à un couple étroitement uni, les deux initiations étaient distinctes... La première, à elle seule, suffisait pour le salut. Ceux qui aspiraient, je ne dis pas à un degré plus éminent de sainteté, mais à un surcroît de garanties pour la vie future, retournaient à Eleusis et se présentaient à l'époptie qui leur assurait, après la protection de Déméter, celle de son époux, le roi des morts » (p. 456).

J'ai à peine besoin de dire que M. Foucart reste un maître et un modèle tant qu'il explique, critique et combine les textes classiques et les inscriptions. Ce qu'il a écrit sur l'organisation et le rituel des mystères est définitif et ne pourra être complété dans le détail que par des découvertes nouvelles, d'ailleurs peu probables. Sur le terrain des idées générales, notamment en matière d'exégèse comparative, il se montre un conservateur impénitent; il lui arrive même parfois, dans son aversion pour des théories qu'il a connues sur le tard, d'user d'expressions aussi vives qu'injustes : « Il serait temps, écrit-il (p. 59), de débarrasser l'étude de la religion grecque des rêveries de Mannhardt, de Frazer et de leur école. » Tabous et totems sont ses ennemis personnels; comme on dit sur les boulevards extérieurs, ils lui font « voir rouge ». Fidèle au serment hippocratique, je m'abstiendrai d'user de formules analogues pour défendre contre mon vénéré maître ce que je crois être la vérité et la raison [1].

S. Reinach.

Ada Maviglia. *L'attività artistica di Lisippo ricostruita su nuova base.* Rome, Loescher, 1914. In-8, 117 p. avec 31 fig. Prix : 5 francs. — L'autrice ne donne à Lysippe ni l'Apoxyomène du Vatican (le manque de répliques est vraiment inquiétant), ni l'Agias de Delphes (c'est bien mon avis); en revanche, elle lui laisse ou lui attribue les originaux d'une série de sculptures qui offrent certains caractères communs mis en lumière par elle : l'Apoxyomène des Offices (répliques à Boston, Vienne et ailleurs), l'Alexandre de Munich et celui de Naples, l'Eros bandant son arc du Capitole, l'Hermès assis (en bronze) de

1. La table des matières est bonne, mais l'absence d'un index est fâcheuse.

Digitized by Google

Naples, l'Héraklès assis (moulage à l'Ecole des Beaux-Arts), la Melpomène et la Thalie du Vatican, la Ménade Albani, le Satyre des *Terme*, etc. Je regrette qu'elle n'ait pas inclus la Vénus de Médicis, car l'attribution de l'original à Lysippe, fondée sur une inscription, me semble évidente; on m'a dit que Furtwaengler, dans ses derniers cours à Munich, tenait compte de cette découverte de Mahler et la faisait sienne, mais oubliait d'en nommer l'auteur, élève et longtemps auxiliaire de Klein (*inde silentium*). Je dois des remerciements particuliers à l'autrice pour avoir accepté, du moins en principe, les conclusions de mon mémoire sur le type féminin de Lysippe (*Revue arch.*, 1900, II, p. 380-403). Les archéologues du sexe fort m'ont généralement bafoué, dans leur engouement pour le « passe-partout » Praxitèle : « Ainsi, dit Mlle Maviglia, Praxitèle restait le maître absolu du champ et Lysippe restait un anti-féministe... Quant à moi, je n'hésite pas à entrer dans la voie ouverte par R. » *Tante grazie* ! Je renvoie au livre lui-même pour l'intéressante énumération des caractères spécifiquement *lysippéens*, qui se trouvent souvent réunis dans les mêmes œuvres ; un des plus frappants est la position relative des épaules qui, pour éviter la « structure inerte et pesante des torses polyclétéens », sont toujours l'une avancée, l'autre en retrait. Voilà un travail utile et qui n'est pas, comme tant d'autres, la répétition de ce qu'on peut lire ailleurs.

S. R.

Joannes Helck. *De Cratetis Mallotae studiis criticis quae ad Odysseam spectant.* Progr. du gymnase *Zum Heiligen Kreuz* à Dresde. Dresde, 1914, 52 p. — Cratès de Mallos, grammairien de Pergame (IIe siècle av. J.-C.), croyait qu'Homère avait été bon astronome, bon cosmographe, bon géographe et le reste. Son admiration pour le poète lui suggéra des corrections au texte reçu, dont quelques-unes nous ont été conservées par des auteurs de l'époque romaine et des scoliastes. M. J. Helck qui, en 1905, avait recueilli les conjectures et interprétations de Cratès sur l'*Iliade*, s'est imposé le même travail pour l'*Odyssée*. Il y a fait preuve, sans résultats bien émouvants, d'infiniment de patience ; il nous promet une dissertation ultérieure sur la cosmographie, la géographie et la méthode allégorique de Cratès. On doit parfois s'occuper des Cratès pour mieux apprécier les Aristarque (*quantopere unicus Aristarchus Crateti arte critica antecesserit, apparet*, p. 25).

S. R.

J. L. Courcelle-Seneuil. *Héraclès. Les Egéens sur les côtes Occidentales de l'Europe vers le* XVIe *siècle avant notre ère.* Paris, Leroux, 1914. In 8, 34 p. — « Le mythe de Medousa, tel qu'il découle des textes, trouve une explication sur les terres et les régions maritimes atlantiques voisines du plateau central de la Gaule, et il n'en trouve pas ailleurs » (p. 13). — « Le site de la Gorgone Medousa est déterminé. Sa tête est la roche *La Congrée*, aujourd'hui *Rochebonne*, l'ancienne *Orkanie* des portulans. Son corps est le long serpent formé par les eaux marines et fluviales qui s'étendent depuis Rochebonne jusqu'aux sources de la Charente. Les deux autres Gorgones sont définies par la statuette du dieu d'Autun (la Loire et la Gironde) » (p. 17). Voilà ; on commence à com-

Digitized by Google

prendre, à la lumière de ces découvertes imprévues, l'histoire des voyages de Persée et d'Héraklès.

X.

Federico Cordenons. *Le iscrizioni venete-euganee decifrate ed interpretate.* Feltre, Castaldi, 1912. In-8, 267 p., avec nombreux facsimilés d'inscriptions. — Les inscriptions vénéto-euganéennes sont peu nombreuses et fort courtes; on n'est d'accord ni sur la lecture, ni sur l'interprétation de ces textes. Ainsi, un clou votif de bronze trouvé près d'Este porte des caractères que M. Cordenons transcrit :

MESSOZONA · S · TORENETIANE
NERIKA LEMETO · R · NA

Pauli lisait :

MEXOZONA · S · TO REHTiiAH
NERIKA LEMETO · RINA

Pauli traduisait :

Me dedit Rectiae Nerica Lemetorina

Deecke interprétait :

Je suis le succinctus (*garçon*) *de 12 ans*
Neriko Lemeto

M. Cordenons transcrit :

M'esso zona sato Rene-Tiane
Nerika Lemetorena

et traduit :

Je suis donné en don à Rena-Diana (déesse)
par Nerika Lemetorena.

On voit qu'il reste matière à discussion. Le livre de M. Cordenons, remaniement d'un mémoire de 1894, n'offre pas seulement une collection complète de textes, collationnés à nouveau par lui : il me semble avoir fait des progrès sérieux dans le déchiffrement, par exemple en montrant que les points correspondent souvent à des voyelles omises et que le signe Y, pris par Pauli pour un X, est, en réalité, l'équivalent d'un SS latin. S. R.

Dante Vaglieri. *Ostia.* Cenni storici e Guida. Rome, Lœscher, 1914. In-12, 150 p., avec 6 pl. et 24 fig. — Le très regretté directeur des fouilles d'Ostie nous a laissé, comme testament scientifique, cet excellent guide, exposé détaillé de ce que les textes et les fouilles nous apprennent sur le grand port impérial romain. On y trouve des gravures d'après des monuments très peu connus, reproduits avec toute la netteté désirable. Je signale, n'en ayant pas vu d'autres publications photographiques, l'image d'un *modius* surmonté d'un coq, avec l'inscription : *M. Modius Maxximus* (sic) *archigallus coloniae ostiensis.* Le coq est le symbole (par jeu de mots) de l'archigalle et la forme du *modius* fait allusion au gentilice de ce personnage (*C. I. L.* XIV, 385; *Monum.*, IX, pl. 8 *a*, fig. 1).

S. R.

Digitized by Google

Léon de Vesly. *Notes archéologiques.* Rouen, G. Lainé, 1914. In-8, 54 pages avec 9 gravures. — Qui donc irait chercher dans cette brochure, extraite du *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure* (1913, p. 599-650), un vase inédit à fig. r. du ve siècle? Il y est pourtant, fort bien reproduit et commenté (au fond, deux Silènes dansant et « s'amusant » autour d'une coupe; sur les revers, deux scènes de palestre). M. Pottier, consulté, attribue ce vase au *Meister mit der Ranke* (Hartwig). — Les autres notes concernent des découvertes de Biville-la-Rivière (plaque de ceinturon), un tiers de sol mérovingien de l'atelier de Vimeu, un chausse-trappe et un cadenas du moyen âge, les ruines du château de Houdetot et les fouilles récentes (1912) exécutées au théâtre romain de Lillebonne. Le tout bien illustré et exposé clairement.

S. R.

Georges Berte. *Amulettes phalliques.* Menton, 1914. Non mis dans le commerce. In-8, 102 p. lithographiées et 32 planches. — Le sujet est *tabou*, mais non sans intérêt; le présent recueil donne beaucoup plus que celui de Payne-Knight, réimprimé de nos jours. Le texte témoigne de recherches étendues; l'auteur a bien fait d'en réserver la lecture à un public restreint.

S. R.

E. Rodocanachi. *Les monuments de Rome.* Paris, Hachette, 1914. In-4, 209 p., avec nombreuses planches et gravures. — Bien qu'on ait déjà beaucoup écrit sur la destruction des monuments de Rome et l'utilisation de leurs restes au moyen âge, un ouvrage d'ensemble comme celui-ci serait le bienvenu alors même que la richesse et la qualité excellente de l'illustration n'ajouteraient pas un précieux attrait à sa valeur historique. Les premiers chapitres rappellent les catastrophes qui mirent fin à la splendeur de Rome, guerres, tremblements de terre, inondations; il est ensuite question des destructions systématiques opérées en vue de constructions nouvelles ou de la transformation des monuments anciens en châteaux-forts. Les fours à chaux, tombeaux de tant de statues de marbre, ne sont pas oubliés. Une réaction contre ces ravages, déjà déplorés par Pétrarque, commence avec le pontificat de Sixte V, qui vit pourtant la destruction de ce qui restait du Septizonium. Assurément, dans la Rome de la Renaissance, il ne manque pas de démolisseurs intéressés, de fouilleurs avides, mais on restaure aussi et l'on conserve; le droit de fouiller et celui d'exporter sont réglés et le Conseil communal de Rome s'honore en protégeant ce qui subsiste des ruines romaines. La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude détaillée des monuments, au point de vue des outrages qu'ils ont subis et des mesures qui ont été prises pour les conserver; l'auteur s'occupe ainsi des obélisques, du mausolée d'Auguste, du Panthéon, des Thermes de Dioclétien, des arcs de triomphe, de la basilique de Constantin, du théâtre de Marcellus, du Palatin, du Colisée. Partout le texte est éclairé par la reproduction d'anciens dessins ou d'anciennes gravures qui mettent en évidence les progrès de l'œuvre de destruction et les réfections ou « nettoyages »

Digitized by Google

qui se sont poursuivis jusqu'à nos jours. D'intéressants extraits de récits de voyageurs complètent les enseignements de l'illustration.

L'auteur indique ses sources ; il en est d'inédites, qui paraissent avoir été utilisées avec soin. Mais les références aux textes anciens sont parfois bien singulières et trahissent l'usage de vieux livres non contrôlés. Marcellin (p. 2, n. 8) devait être cité d'après les *Chronica minora*, non autrement; Rutilius devait l'être avec indication du vers, Nicéphore Calliste d'après la *Byzantine* de Bonn (p. 3), Fortunat d'après l'édition des *Monumenta* et non d'après celle de Mayence, 1603 (p. 4). L'inscription citée p. 107, n. 2 est incomplète et inintelligible. Les noms italiens donnés à des personnages que mentionne Josèphe (p. 87) prouvent que tout ce passage a été emprunté à une source italienne récente. Il y aurait beaucoup d'observations du même genre à ajouter.

S. R.

F. Scheurer et **Anatole Lablotier**. *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1914. In-4, 122 p., avec 68 pl. dont 60 en couleurs et 46 fig. dans le texte. — La région de Belfort est riche en nécropoles mérovingiennes qui ont été mises au pillage; celle de Bourogne est la première que l'on ait fouillée avec méthode. Dans le volume luxueusement illustré qui relate ces recherches, on trouve un plan du cimetière avec tombes numérotées, des procès-verbaux exacts et détaillés de chaque tombe, une étude d'ensemble sur les différentes séries d'objets rendus au jour, enfin tout ce que devraient fournir les explorateurs de nécropoles antiques et ce que pourtant si peu d'entre eux ont su ou voulu donner. M. Prou qui, dans une préface très instructive, rappelle les fouilleurs à leurs devoirs et déplore le vandalisme des chercheurs de bibelots, met en lumière le mérite des auteurs du présent volume et conclut par cet éloge : « Nous tenons le compte-rendu des fouilles de Bourogne pour le modèle qu'il conviendra de proposer à tous ceux qui désormais entreprendront l'exploration d'un ancien cimetière. » Ajoutons que les objets publiés n'ont rien d'imprévu : c'est la *supellex* ordinaire de ces tombeaux. Les auteurs, tout à leur besogne de soin et de conscience, ne les ont pas comparés à des objets similaires et se sont abstenus de tout classement chronologique; les beaux ouvrages de M. Pilloy, que M. Prou a oublié de mentionner à côté d'autres, auraient pu leur fournir matière à d'utiles rapprochements.

S. R.

Camille Jullian. *Histoire de la Gaule*, tome IV. Le gouvernement de Rome. Paris, Hachette, 1914. In-8, 622 p. Prix : 10 francs. — Éclat, solidité, passion même — toutes les qualités qui rendent un livre aussi attrayant qu'instructif se trouvent réunies en ce quatrième volume. C'est du meilleur Jullian — du Fustel relevé d'une pointe de Michelet. L'extrême abondance des matériaux n'a produit nulle part embarras ou congestion, grâce à des divisions et subdivisions longuement méditées, suivies avec une logique rigoureuse. Le lecteur s'y meut à l'aise comme l'auteur ; il faut quelque réflexion pour se rendre compte des difficultés vaincues.

Digitized by Google

Parmi tant d'idées ingénieuses et justes, j'en relèverai une qui m'a particulièrement frappé (p. 147) : « On a l'impression que l'Empire romain, malgré sa majesté et sa force, représente un monde finissant, à court de souffle et d'audace ». Oui, la façade ne doit pas faire illusion. Ceux qui ont rêvé de l'éternité de l'Empire n'en ont pas vu les faiblesses. Ces faiblesses n'étaient pas seulement l'effet d'une politique capricieuse, chancelante, mais d'une décadence générale de l'énergie, de l'esprit d'invention, de l'initiative. M. Jullian est frappé de la prudence un peu timorée de Rome devant le monde germanique. « La Germanie, en contact sur 400 lieues avec l'énorme Empire, fut moins influencée par lui que la Gaule de Bituit ne l'avait été par la seule ville de Marseille ». La civilisation antique avait perdu sa force de rayonnement ; c'était bien la fatigue, signe non équivoque de la vieillesse. Quand on parle de quatre siècles de paix romaine, on exagère singulièrement. Les historiens permettent d'entrevoir les catastrophes de 276 (p. 599) ; mais un siècle auparavant, sous Marc Aurèle, nous devinons déjà un état voisin de l'anarchie. M. Jullian n'oublie pas de mentionner « une peste effroyable qui décima les provinces » (p. 478); cette calamité, sur laquelle nous sommes mal renseignés, semble avoir modifié pour longtemps l'aspect de l'Empire et, par les vides et les misères qu'elle créa partout, déchaîné des invasions, des mouvements tumultueux de prolétaires. En Asie Mineure comme en Gaule (cf. Buresch, *Klaros*, p. 67), la civilisation reçut un coup dont elle fut très lente à se relever, dont peut-être elle ne se releva jamais[1].

P. 32, M. Jullian n'admet pas mes conclusions sur l'arc d'Orange ; je ne puis, à mon tour, accepter ses objections. Pourquoi les Ligures appelés au secours de Marseille auraient-ils eu d'autres armes, un autre équipement que ceux des Gaulois du midi de la Gaule, décrits par Diodore d'après Posidonius? Assurément, l'histoire du siège de Marseille comporte des combats autour de murailles, etc. ; mais l'arc d'Orange n'est pas la Colonne Trajane et l'artiste, copiant et combinant des modèles grecs, ne faisait pas œuvre d'historien. — P. 175 et suiv., il aurait fallu, je crois, parler de la colonne historiée de Mayence et de sa dédicace pour le salut de Néron.

S. R.

E. di Ruggiero. *Il Foro Romano.* Pubblicato per cura di L. Pasqualucci. Rome, Soc. Arpinate, 1913. Gr. in-8, XIII-514 p., avec planches et cartes. — Nous avons déjà beaucoup de livres sur le forum romain, mais ce sont tous, plus ou moins, des *guides*, destinés à être lus sur place, où la topographie est au premier rang, l'histoire au second. Dans le grand ouvrage de M. E. di Ruggiero, il en est autrement : c'est le point de vue historique qui domine, comme suffit à le montrer la disposition des chapitres : I. Les origines et la Rome primitive. — II. Développement et *area*. — III. Vie publique. — IV. Destructions et transformations. — V. Temples, chapelles et autels. —

1. « Dans le courant du troisième quart du second siècle, probablement vers l'année 166, Alesia fut entièrement détruite. Elle ne se releva jamais de ses ruines. » (Espérandieu, *Bull. des fouilles d'Alise*, t. I, p. 1.)

Digitized by Google

VI. Lieux sacrés. — VII. Demeures des rois, des pontifes et des vestales. — VIII. Siège des premières assemblées publiques. — IX. Siège ordinaire du sénat. — X. Tribunes et rostres. — XI. Basiliques. XII. Monuments honorifiques. — XIII. Routes. — Toutes ces questions sont traitées en grand détail, avec références aux textes anciens et aux théories modernes; l'historique des fouilles n'a pas non plus été négligé. Il est impossible d'apprécier, en quelques lignes, un travail de cette importance ; je me contente de le signaler comme désormais indispensable aux historiens. — P. 467, il y aurait eu autre chose à dire sur la statue de Clélia ; l'auteur a ignoré mon mémoire à ce sujet (*Cultes*, t. IV, p. 54 = *Rev. de l'hist. des religions*, 1908), bien qu'il ait été, en Italie même, l'objet d'une notice de M. Païs. On regrettera l'absence d'un index.

S. R.

Louis Bréhier. *Nouvelles recherches sur l'histoire de la sculpture byzantine* (fascicule 9 des *Archives des Missions* de 1913). Paris, Imprimerie Nationale ; in-8, 68 p. et 13 planches. — La nouvelle enquête de M. Bréhier sur les procédés et les variations de la sculpture byzantine a porté sur les rives de l'Adriatique, la Sicile, le Péloponnèse et Athènes (catalogue du musée byzantin installé provisoirement au Théséion, p. 12 et suiv.). La première invasion des principes de la décoration orientale dans l'art classique s'observe vers 305 à Spalato; au VIe siècle (basilique de Parenzo), la transformation se poursuit par l'emploi exclusif des mosaïques de marbre et de la sculpture à jour. Dans l'Athènes du Xe siècle, on voit nettement la sculpture byzantine vivre de deux procédés empruntés aux arts musulmans, la sculpture-broderie et la technique champlevée. « Toute conception plastique semble abandonnée : le relief n'est plus qu'un trompe-l'œil ». Sous la dynastie macédonienne, en particulier au XIe siècle, se manifeste un retour à la tradition hellénique sous l'influence peut-être de lettrés comme Psellos. Sans doute, les techniques de la broderie et de l'orfèvrerie ne sont pas abandonnées; mais certaines sculptures d'Athènes montrent des tentatives de modelage, une renaissance de la plastique ; d'autres témoignent d'une influence commençante de l'art occidental (roman). Dans l'Italie méridionale, les trois tendances — musulmane, antique et romane — se rencontrèrent et produisirent la belle école sicilienne du XIIe siècle. On remarque pourtant que la tendance antique s'y manifeste presque exclusivement dans la mosaïque; ce sont des marbriers arabes qui décorent les édifices; ce sont des sculpteurs romans qui en exécutent les ornements sculptés. La catastrophe de 1204 arrêta, dans le Péloponnèse, une véritable renaissance de la sculpture byzantine (Mistra). Les Grecs du XIVe siècle, également hostiles aux occidentaux et aux musulmans, se replient sur eux-mêmes ; la sculpture byzantine redevient, pour le rester, une technique orientale. — Tout ce qu'écrit M. Bréhier est digne d'attention; ce mémoire est une preuve nouvelle de son don de bien voir, de généraliser sans esprit de système et d'écrire... comme on voudrait que sussent écrire tous ceux qui se mêlent d'archéologie.

S. R.

W. von Alten. *Geschichte des altchristlichen Kapitells.* Munich, Delphin-Verlag, 1914. In-8, 110 p., avec 10 planches. — Le manque d'une terminologie

Digitized by Google

internationale se fait cruellement sentir toutes les fois qu'on aborde l'étude d'un élément d'architecture et qu'on veut en suivre l'évolution. M. W. von Alten, prenant pour point de départ les types de chapiteaux usités au ve et au vi^e siècle, examine successivement le chapiteau à acanthe (épineuse, contournée par le vent), le chapiteau-imposte, avec sa variété ionique, le chapiteau-corbeille, la décoration et le style des chapiteaux proprement chrétiens. « La colonne antique avec son chapiteau était conçue au point de vue structural, comme un support résistant à un fardeau. La pièce entre le fardeau et le support fut conformée en accord avec cette donnée générale et devint ainsi, nécessairement, intéressante par elle-même. Dans cette pièce opérait un *processus*, s'acomplissait une fonction. On reconnaît ainsi, dans la colonne antique, comme dans tout l'art et toute la civilisation antique, un certain caractère anthropomorphique... En revanche, dans le chapiteau chrétien primitif, il n'y a rien d'actif. Pas de fardeau auquel il soit nécessaire d'opposer une force : le chapiteau n'agit pas ; sa fonction essentielle est, pour ainsi dire, négative : elle consiste à ne pas troubler l'impression d'ensemble de l'architecture, à s'y abandonner... Cette qualité négative de l'architecture chrétienne a pour conséquence une qualité positive, en rapport avec le mouvement de tout l'espace enclos, avec l'harmonie des formes entre elles et avec la couleur. C'est la tendance à la vision optique, qui est le point augulaire de ce style (Riegl). L'espace enclos ne veut plus être vu suivant son contenu formel, mais suivant son effet combiné de lumière et d'ombre, c'est-à-dire suivant son effet pittoresque. Quand nous sommes à l'intérieur de S. Apollinare Nuovo à Ravenne, ce n'est pas l'impression de l'espace qui nous touche, mais celle des murs, des limites de l'espace. Elles sont marquées non à la manière antique par la mise en évidence de la structure, du squelette ; mais le mur entier est conçu comme quelque chose de simple, de non-membré. Les colonnes et les archivoltes s'élancent de concert de l'ouverture vers le fond; elles doivent être vues optiquement, en perspective, effet que rehausse le cortège des blanches figures de mosaïque sur les murs. La figure individuelle importe peu; elle peut être bien ou mal dessinée; son rôle est de marquer la surface des murs d'une manière exclusivement décorative, d'en assurer la fuite vers les profondeurs » (p. 91-92). J'ai traduit comme j'ai pu; c'est dur. On ne me persuadera pas qu'il ne soit pas possible de parler plus simplement, fût-ce de l'esthétique architecturale des Byzantins. S. R.

Alexis Forel. *Les sculpteurs romans*. Genève et Paris, Boissonnas et Champion, 1913. In-4, 252 p., avec nombreuses planches et gravures dans le texte (en noir et en couleurs). — Le charmant livre que voilà et qu'il fait bon s'abandonner à un tel guide ! S'il est vrai que l'amour ouvre la voie de la connaissance, personne ne connaît mieux les sculpteurs romans que M. Forel. Il les a suivis pas à pas, le bâton de pèlerin à la main, à travers la Provence, l'Auvergne, le Poitou, la Bourgogne, ailleurs encore; quand il a déposé le bâton, ç'a été pour prendre le crayon ou le pinceau. On nous a tant infligé de « directs », de « réseaux » que c'est une joie de retrouver des aquarelles prestement lavées, des croquis finement sentis, et qui ne songent pas à donner l'illusion d'inven-

Digitized by Google

taires graphiques où les éraflures prennent la même importance que les modelés! Ecoutez ces phrases enthousiastes du périégète : « Quoi de comparable aux absides auvergnates, à leur musculature vivante, tatouée de mosaïques? A quelle autre époque trouver, au même degré, la finesse des draperies, la perfection des sculptures et ciselures de portails? Certes, les porches gothiques se développèrent en dimensions, en nombre de statues, en complication ; mais ont-ils égalé les grands tympans romans, Vézelay, Moissac, Beaulieu, Cahors?.. Que dirons-nous des chapiteaux, dont la somptuosité ressort d'autant mieux que l'intérieur des basiliques est plus sombre et plus nu, ou qui s'éclairent comme une joaillerie au soleil des cloîtres de Provence ou d'Aquitaine? Oh! ces intérieurs romans, surtout ceux d'Auvergne, en a-t-on assez critiqué la tristesse, la pesanteur écrasante! A quoi je répondrai : Cherchez un lieu où vos rêves s'abritent mieux que sous les voûtes de Saint-Sernin, où vos angoisses s'apaisent comme dans les ombres de Notre-Dame-du-Port! » Si les Etats d'Auvergne se réunissaient encore, je voudrais qu'ils décernassent au Suisse Forel un diplôme d'Auvergnat *honoris causâ* ; mais d'autres provinces ne voudraient-elles pas en faire autant? Contentons-nous donc de dire qu'il voit en artiste, écrit en poète et, sans prétendre à la science, sert mieux la cause de l'archéologie française que bien des savants.

S. R.

Kurt Gerstenberg. *Deutsche Sondergotik.* Munich, Delphin-Verlag, 1914. In-8, 1910 p., avec 16 planches et 13 figures dans le texte. — C'est en 1843 seulement que Mertens, suivant l'exemple de Didron, affirma, dans une Revue viennoise, l'origine française du prétendu style gothique. On essaya pourtant de contenter l'amour-propre germanique en revendiquant pour l'Allemagne le développement de ce style. Mais une connaissance plus approfondie des monuments et de leurs dates a fait aussi justice de cette prétention. Reste la décadence gothique, généralement fort maltraitée par les critiques d'art. C'est un tort, nous dit-on, une grave injustice. « De même que les formes gothiques ont été créées comme l'expression de la race française, les formes du gothique tardif ont été modifiées dans le sens du caractère germanique. » On constate des changements analogues, dûs aux caractères ethniques, dans le gothique anglais et italien. « De cette transformation du style gothique sur le sol allemand naquit un nouveau style, qui contraste vivement avec le gothique français... Ce n'est pas que les mots isolés diffèrent, mais la syntaxe est autre ». Les désignations de *gothique tardif* et de *flamboyant* sont également impropres : le nouveau style doit s'appeler *Sondergothik* (gothique dissident)... « Même la Renaissance n'y met point fin, car l'esprit gothique continue à agir; il n'y a qu'une interruption apparente dans l'emploi de certaines formes. » Dehio a eu raison d'annexer au gothique tardif toute la Renaissance allemande; il a aussi signalé en Allemagne, vers 1580, un renouveau complet du sentiment gothique des formes. » On voit la thèse de l'auteur qui, malgré l'abus fait du mot *race*, peste de la science comme de la politique, mérite d'autant plus un examen sérieux que les faits essentiels dont elle s'autorise ne sont méconnus de personne. Il serait non moins facile de montrer que le « rococo allemand » et le « Louis XV

Digitized by Google

liégeois » diffèrent, par suite des différences de milieux, des styles français qu'ils imitent et déforment ; on montrerait aussi que les ouvriers allemands vivant à Paris, auxquels on doit les chefs-d'œuvre du style Louis XVI, sont devenus, dans le milieu parisien, tout autre chose que des Allemands. Mais il y a loin de là à dire, par exemple (p. 112) : « La mouvement dans l'art et dans le langage sert d'expression à un caractère fondamental et intime de l'esprit germanique » (p. 177) ou à qualifier le *gothique dissident* de « style racial » (p. 115). Il faudrait laisser aux journalistes de pareils propos, qui dissimulent des phénomènes complexes sous des mots vagues.

S. R.

Geoffrey Scott. *The architecture of humanism.* A study in the history of taste. Londres, Constable, 1914. In-8, IX-272 p. — L'humanisme, dit l'auteur, est l'effort des hommes pour penser, sentir et agir par eux-mêmes et pour se tenir à la logique des résultats (*sic*). Cette attitude de l'esprit est commune à toutes les énergies variées de la vie de la Renaissance. Sur ce terrain se rencontrent Brunelleschi, Machiavel, Michel-Ange, César Borgia et Galilée. L'autorité, l'habitude, l'orthodoxie sont dédaignées ; l'argument est pragmatique réaliste, humain (p. 191). Le principe de l'humanisme est le lien qui unit les diverses phases — au premier aspect si contradictoires — du style de la Renaissance. Il explique son étrange attitude, à la fois obséquieuse et indisciplinée, à l'égard de l'architecture antique (p. 239). L'architecture de l'humanisme est née en Grèce. La pensée des Grecs fut anthropocentrique comme leur architecture... Dans un monde de formes concrètes, indifférentes à l'homme, ils ont construit un monde tel que l'homme le désire, répondant à son instinct et à sa stature. Ces valeurs que les Grecs définirent et fondèrent (*sic*), Rome les maintint, les étendit et les transforma... Passer de l'architecture romaine à l'énergie fantastique et sauvage du gothique, c'est quitter l'humanisme pour la magie ; c'est constater que la logique d'une science inhumaine a déplacé la logique de la forme humaine... Le style gothique, comme l'esprit médiéval, est embarrassé dans un réseau d'idées vaines dont l'homme tel qu'il est a cessé d'être le centre. Quand, à la Renaissance, ce centre fut retrouvé et que l'humanisme redevint un principe conscient de la pensée, le style de l'architecture romaine reprit ses droits... Mais la pointe de l'humanisme de la Renaissance était dirigée moins vers l'ordre que vers la liberté (par réaction contre le moyen âge). Ainsi, l'architecture de la Renaissance s'attache à l'ordre comme à une méthode, mais le met au service de la variété aiguë de la vie » (p. 240-242). Il y a là des idées justes, des vues ingénieuses, exposées dans une langue abstraite que je n'aime pas.

S. R.

Marcel Reymond. *Bramante et l'architecture italienne du* XVI*e siècle.* Paris, Laurens, 1914. In-8, 127 p., avec 24 planches. — Le nom de Bramante évoque d'abord celui de son cher disciple Raphaël, puis le souvenir du charmant *tempietto* de Rome, figuré par Raphaël au fond du *Sposalizio* de Milan. Bramante à Rome, comme Palladio à Venise, c'est le retour à l'antique, la rupture

Digitized by Google

presque violente avec l'art chrétien et médiéval. Peut-être cette rupture aurait-elle été définitive sans la « querelle de moines » qui provoqua la Réforme et par contre-coup, la Contre-réformation, le Concile de Trente, la réaction de la partie la plus éclairée du monde chrétien contre l'offensive victorieuse du paganisme. Quoi qu'il en soit, l'exemple et l'enseignement de Bramante furent éphémères. « Après avoir mis son idéal dans la copie des temples antiques », le XVIe siècle se refit chrétien et se termina par la coupole de Michel Ange, qui, dans son « élan de verticalisme », semble reprendre avec des procédés nouveaux, mais une inspiration de même source, l'œuvre des architectes de nos cathédrales (p. 121). M. M. Reymond, qui a donné récemment un très bon livre sur Brunelleschi, en offre la suite et le complément dans ce volume sur Bramante et les autres architectes italiens du XVIe siècle, où la connaissance la plus exacte des monuments, du milieu politique, religieux et social s'allie à des qualités littéraires qui la font valoir. Enseignée ainsi, sans formules pédantesques, sans abus d'abstraction, l'histoire de l'architecture rivalise avec celle des autres arts pour l'instruction et le plaisir des lecteurs.

S. R.

Julie Vogelstein. *Von französischer Buchmalerei.* Munich et Leipzig, Delphin-Verlag. In-8, 125 p., avec 28 planches contenant 77 sujets. — Engagée dans une étude sur la peinture des intérieurs, dont elle poursuit l'évolution dans la grande peinture depuis les Van Eyck jusqu'à Pieter de Hooch et au-delà, l'autrice a cru devoir remonter aux miniatures françaises et flamandes pour observer les solutions que les artistes primitifs ont données de ce problème. Chemin faisant, elle s'est aperçue que les miniatures, considérées d'ordinaire comme une préface de l'histoire de la peinture et appréciées surtout pour les lumières qu'elles fournissent sur des époques où les monuments de la grande peinture font défaut, doivent, au contraire, être regardées comme constituant un art particulier, celui de l'illustration des livres, et appréciées en tant que miniatures, non en tant que succédanés de fresques ou de tableaux. La miniature, envisagée sous cet aspect, paraît si intimement liée à la décoration qu'on ne peut les séparer sans les méconnaître. L'unité, c'est la *page du livre*; cela est surtout vrai pour les chefs d'œuvre de la miniature française au XIVe siècle : « Les éléments coordonnés y sont fermement liés par la renonciation commune des parties à une fraction de leur valeur propre ». Cette phrase, que je traduis librement, est une des plus claires; en général, l'autrice abuse du jargon abstrait de l'esthétique au point que toute interprétation de sa pensée dans un parler roman serait impossible. On songe à Riegl, quand il est le plus ténébreux. Mais les idées personnelles percent sous la carapace des *sesquipedalia verba* et, tout compte fait, l'on rend hommage à l'originalité de Mlle Vogelstein comme à son érudition[1].

S. R.

1. Divisions : 1° Introduction; 2° Le style de la miniature; 3° La page du livre comme lieu artistique (*als künstlerischer Ort*); 4° Le décor; 5° L'illustration; 6° Conclusion : « Toutes les époques ont cherché à imprimer aux peintures de livres les caractères de genres différents, à leur donner l'aspect de sculptures, de

Digitized by Google

Langton Douglas. *Histoire de Sienne.* Traduction française de M. **Georges Feuilloy.** Paris, Laurens, 1914. 2 vol. in-8, XIV-240, 496 p., avec 51 planches hors texte et une carte. — Avant de se spécialiser dans le haut commerce des œuvres d'art, M. Langton Douglas s'est distingué par de bons travaux scientifiques, notamment par une histoire détaillée de Sienne, composée d'après les sources, dont la seconde partie, entièrement consacrée à l'histoire de l'art siennois sous toutes ses faces, est encore le meilleur exposé d'ensemble qu'on en possède. Ce livre (1902) était resté à peu près inconnu en France, où l'on croit souvent, à tort, que la littérature savante de nos voisins trouve beaucoup de lecteurs. Il faut remercier la maison Laurens et le traducteur, M. G. Feuilloy, de nous en avoir donné une édition française, plus maniable que l'original, parce qu'elle forme deux tomes au lieu d'un seul. Dans une préface, M. L. Douglas avertit que cette nouvelle édition diffère très peu du texte de 1902. « Nous avons seulement, dit-il, intercalé deux ou trois passages nouveaux au chapitre III de la seconde partie et ajouté un appendice traitant d'Andrea di Bartolo, artiste méconnu sur l'œuvre duquel nous avons été le premier à attirer l'attention ». J'avoue que je ne puis guère mettre cette affirmation d'accord avec les constatations que j'ai faites en comparant les p. 440-441 du tome II de la traduction avec les p. 464-465 de l'original. Le traducteur a supprimé les deux dernières lignes de la p. 464 et les six premières de la p. 465 ; à la même page, il a omis de traduire six vers qui sont très jolis ; autre omission de 21 vers à la page suivante. Si ces suppressions ont été faites d'accord avec l'auteur, la préface devait nous en aviser. Je regrette aussi que les titres courants, qui rendent l'usage de l'édition anglaise très commode, aient été supprimés par le traducteur ; à quoi bon répéter cinquante fois, en tête de pages qui se succèdent, le même intitulé de chapitre, par ex. *les arts mineurs à Sienne*? J'ajoute avec plaisir que la traduction est lisible, pas trop littérale, et qu'il y a un très bon index, calqué sur l'index anglais. Les illustrations, nombreuses et bien choisies, ont été tirées avec soin.

S. R.

Jean de Foville. *Pise et Lucques.* Paris, Laurens, 1914. In-8, 156 p., avec 129 gravures. — Quel aimable compagnon de voyage qu'un pareil livre et combien nos touristes français doivent être reconnaissants aux lettrés bons antiquaires qui leur offrent gracieusement de tels viatiques! M. de

---

tableaux, d'émaux ; toutes ont fait effort pour cacher ou pour voiler leur nature particulière. Seule la courte période du XIVe siècle, et alors seulement les meilleurs manuscrits, laisse l'enluminure des livres se développer dans la voie qui lui est essentiellement propre. Elle doit, dans tout son être, avoir répondu au sentiment du gothique français tardif; elle doit avoir incorporé sa volonté dans l'expression la plus pure... Le rêve artistique de ce temps se réalisa dans la peinture des livres sur parchemin, comme il se développa dans la douceur délicate (*zierlich*) des ivoires. Au point de vue de l'évolution, cela signifie le moment infécond ; car la réalisation est la satisfaction, et avec elle prend fin la recherche (*das strebende Suchen*) ». Tout cela est juste, mais pourrait se dire simplement.

Digitized by Google

Foville écrit très bien; il sait des choses que tous les guides ignorent et les dit sans pédantisme. L'archéologie classique n'est pas tout à fait oubliée : nous voyons le sarcophage du Campo Santo où fut plus tard inhumée Béatrice de Toscane (p. 40) et la belle mosaïque byzantine de l'abside du dôme de Pise (p. 69); mais j'avoue que j'en voudrais davantage, car ces antiquités pisanes, tant païennes que chrétiennes, sont moins connues qu'elles ne méritent de l'être. — La *Sainte Barbe* de la pinacothèque de Lucques est-elle bien de Botticelli (p. 136)? Berenson ne le croit pas et Venturi a sans doute raison de l'attribuer plutôt à *un bon seguace di Filippino* (*Storia*, t. VII, 1, p. 677).

S. R.

Gertrude Lowthian Bell. *Palace and Mosque at Ukhaidir.* Oxford, Clarendon Press, 1914. In-4, XIX-180 p., avec 93 planches et 35 fig. dans le texte. — Une fois de plus, Miss Bell apporte une contribution de haute importance à l'histoire des origines de l'architecture musulmane, c'est-à-dire à l'art de bâtir de peuples plus cultivés, au service de potentats musulmans. Le palais fortifié d'Ukhaidir[1], qu'elle a étudié à deux reprises, dont elle a levé les plans les plus minutieux et pris des centaines de vues photographiques, est situé près de l'Euphrate, à sept heures vers le sud-ouest de Kerbelâ. Il est probable, mais il n'est pas certain, qu'il faut l'identifier avec Kasr el-Mukâtil, château rebâti au VIIIe siècle par Isâ ben Ali, grand-oncle du calife Mansûr. D'après un détail d'architecture dans la mosquée voisine (le *mihrâb*), la construction se placerait vers le début du VIIIe siècle, c'est-à-dire dans les premiers temps du califat abasside, sans qu'on puisse encore en nommer l'auteur, ni dire à quelle nécessité politique elle répondait. La partie essentielle du travail de Miss Bell a pour objet de débrouiller les affinités d'Ukhaidir avec d'autres monuments romains, byzantins, syriens, persans, sassanides et même hittites; elle a aussi donné des plans et des photographies de trois petites ruines voisines, des deux vastes édifices sassanides de Kasr-i-Shîrîn et de deux mosquées plus tardives à Diarbekir et à Mayâfârkîn, l'une connue seulement par un croquis inexact de Texier, l'autre encore inédite. Tout cela représente un labeur et témoigne d'une compétence qui sont au-dessus de mes éloges.

S. R.

P. Saintyves. *La Force magique. Du Mana des primitifs au dynamisme scientifique.* Paris, Nourry, 1914. In-8, 136 p. — Au yeux de l'auteur, la religion diffère de la magie « par son orientation idéaliste »; c'est ce qu'avait déjà vu Porphyre et ce qu'a développé M. Loisy. M. Saintyves n'admet pas, comme l'école sociologique (Durkheim, Hubert, Mauss), que la magie tende à l'illicite et à l'interdit, qu'elle s'oppose à la religion comme l'individuel au social. Pourtant, il fait à cette théorie une concession importante : « Lorsque l'attitude sentimentale de l'homme fut capable d'être modifiée par l'idée de dignité personnelle et de moralité collective, ce ferment nouveau opéra une dissociation

1. Déjà connu au XVIIe siècle, ce monument a été étudié pour la première fois par M. Massignon (*Gazette des Beaux-Arts*, avril 1909).

Digitized by Google

dans le culte magique primitif. » Le sentiment de la « moralité collective » étant bien social, le désaccord ne porte que sur des nuances; c'est ce qui arrive souvent quand on y regarde de près.

L'importance de ce livre n'est pas dans les définitions, mais dans l'histoire, admirablement faite, des théories et des pratiques de la magie depuis sa lointaine origine, la « force magique indifférente » que les Mélanésiens appellent *mana*, que les Sioux appellent *wakan* et les Grecs δύναμις (latin *virtus*). L'auteur, dont l'érudition est immense, descend le cours des temps jusqu'aux magiciens de nos jours, tel que l'abbé Constant, dit Eliphas Lévi, et son disciple Stanislas de Guaita, même jusqu'aux théories dynamiques modernes, qui sont comme la laïcisation du principe de toutes les magies. » Il reste avéré que l'esprit humain a tiré un immense profit de la notion de force et qu'il est bien loin d'en avoir épuisé la vertu pour l'analyse et la représentation de l'univers » (p. 134). M. Saintyves parle d'une « vertu » qui s' « épuise »; ne sommes-nous pas encore, avec ces formules du langage scientifique, en pleine magie?

S. R.

A. Causse. *Les prophètes d'Israël et les religions de l'Orient.* Lausanne et Paris, Payot et Nourry. Gr. in-8, 330 p. — Si le *panbabylonisme* a des charmes, M. Causse a su s'y soustraire et, sans fermer les yeux aux conquêtes les plus récentes de l'orientalisme, étudier les questions bibliques, non les déplacer. Faisant une enquête sur les origines du monothéisme universaliste, il s'est d'abord occupé avec détail des prophètes. « Les prophètes sont au centre de la religion d'Israël, à tel point que ce qui a précédé n'en était que l'obscure figuration et ce qui a suivi n'en était que l'adaptation ou la décadence. A la suite des Wellhausen, des Stade, des Cheyne, nous essayons d'étudier les grandes étapes de la pensée iahviste, depuis ses formes populaires encore pénétrées de paganisme sémitique jusqu'au grand universalisme de la prophétie deutéro-ésaïaque. Et c'est après cela seulement que nous essayerons d'étudier et d'apprécier ce que l'on a appelé le monothéisme oriental » (p. 9). L'auteur ne croit pas au monothéisme primitif des peuples sémitiques, théorie mise en avant par Renan en 1857 et reprise encore récemment par le P. Lagrange : « Nulle part, sauf dans la religion des prophètes, le culte du dieu tribal n'a été exclusif des autres cultes » (p. 259). Ce qu'on peut admettre, c'est « une tendance vers la concentration des divinités », à « l'exaltation de certains dieux principaux ». La tendance à l'unité se précise, comme l'a vu Robertson Smith, sous l'influence du caractère despotique des royautés orientales. A cela s'ajouta le crédit croissant du culte solaire; tout en restant « profondément et même grossièrement idolâtre » (Cumont), la Syrie se rapprocha de l'hénothéisme, sinon du monothéisme, parce que « les dieux sémitiques tendaient à devenir des *Panthées*, identifiés avec la nature entière ». M. Causse estime qu'il n'y a rien de commun entre ce syncrétisme moniste et la religion des prophètes, qui s'est affirmée, au contraire, en opposition avec tout syncrétisme. Cette dernière observation est très fine; il y en a beaucoup d'autres, non moins judicieuses, dans ce bon livre.

S. R.

Digitized by Google

Maurice Vernes. *Les emprunts de la Bible hébraïque au grec et au latin.* Paris, Leroux, 1914. In-8, 256 p. — L'auteur propose 360 rapprochements entre le lexique hébraïque et le lexique gréco-latin, à l'effet de montrer que le premier a subi des influences occidentales et que l'hébreu biblique a fait de nombreux emprunts aux langues classiques — d'où ressortirait une preuve nouvelle et décisive de la modernité relative des livres de l'Ancien Testament. « L'hébreu biblique n'est plus la plus ancienne des langues littéraires du bassin méditerranéen; il ne nous offre que des documents de date plus basse que la littérature grecque, s'espaçant du VIIIe au IIe siècle avant notre ère, tandis que la Grèce remonte au Xe siècle ».

Reste a savoir si les rapprochements institués justifient cette conclusion. Ne pouvant les examiner un à un, je me contente d'exprimer l'opinion qu'ils sont loin d'être probants dans leur ensemble et que la plupart me paraissent même dénués de toute vraisemblance. Exemples : *Abneth*, ceinture, serait *balteus*; *baqbuq*, cruche, serait βῖκος; *gob*, fossse aux lions, serait *cavea*; *dégél*, étendard, serait τάγμα; *dayèq*, rempart, serait τεῖχος; *χokmâh*, intelligence, serait γνώμη; *yâda'*, savoir, serait οἶδα; *yeqâhâh*, obéissance, serait ἀκοή; *millâh*, parole, erait λαλία; *ξbrâh*, colère, serait ὕβρις; *pâ'âh*, crier, serait βοάω, etc. Dans ces étymologies, innocentes de tout scrupule phonétique, je ne puis voir, malgré mon respect pour l'auteur, que des illusions.

Renan pensait qu'un certain nombre d'emprunts avaient été faits par les Hébreux aux Philistins, qui parlaient une langue « pélasgique, inclinant tantôt vers l'hellénique, tantôt vers le latin. » De ce nombre serait *mekèra*, à rapprocher de *makhaira* (épée). Mais il peut y avoir là des emprunts à une source commune, quelque langue asiatique encore ignorée; ce peut aussi être un simple hasard, comme iroquois *potomac*, grec ποταμός; latin *habere*, allemand *haben*, etc.

S. R.

Salvatore Minocchi. *Il Panteon.* Florence, Seeber, 1914. In-8, IV-408 p. — Savant ecclésiastique jusqu'en 1908, puis savant tout court, l'auteur a voulu donner à l'Italie un livre qui lui manquait, à la fois élémentaire et sévèrement scientifique, sur les origines du christianisme[1]. Le plan se distingue de celui des ouvrages analogues par la place très légitimement accordée à l'évolution de la pensée juive, au prophétisme, au légalisme, aux influences grecques et orientales sur le judaïsme, à la conception messianique. Cela fait la matière de la première partie, intitulée *Il Tempio*. Dans la seconde, intitulée *Il Cristo*, M. Minocchi se place au point de vue de la critique avancée; mais, comme MM. Loisy, Conybeare et d'autres, il n'entend point que les résultats de cette critique soient compromis par des excès qui sont, à tout prendre, une forme nouvelle de la crédulité. On peut même trouver qu'il s'occupe de MM. Kalthoff, Drews, Jensen et consorts un peu plus longuement qu'il ne serait nécessaire. P. 270, il répète, après Schweitzer et plusieurs historiens récents, que l'exis-

1. Un tome second, en préparation, concernera les origines de l'Église (les Nazaréens et le catholicisme).

Digitized by Google

tence de Jésus a d'abord été mise en doute par Volney et Dupuis; mais Voltaire a dit, longtemps avant, qu'il avait entendu soutenir cette thèse par des disciples (il ne les nomme pas) de Bolingbroke. Je me suis déjà adressé sans succès à *Notes and Queries* (20 déc. 1913, p. 490) pour savoir de quels élèves de Bolingbroke il s'agissait; quoi qu'il en soit, le texte de Voltaire prouve que cette thèse est née dans le pays de M. Robertson, non en France. Aux yeux de M. Minocchi, les grandes épîtres de Paul la condamnent absolument; mais il fait, à cet égard, une concession qui paraît fort importante. « Je crois, dit-il, que les versets 23-32 du chap. XI de la Ire aux Corinthiens (sur la cène eucharistique) sont interpolés; je crois aussi à l'interpolation des versets 3-11 du chap. XV (sur les apparitions de Jésus) ». Des assertions aussi graves devront être développées et justifiées ailleurs; M. Minocchi se contente ici de les énoncer (p. 312). — Divisé en courts chapitres, d'un style clair et agréable, témoignant, tant dans le texte que dans les notes, d'une connaissance profonde et personnelle du sujet, ce livre mérite d'être vivement recommandé même aux historiens de la pensée antique que les controverses théologiques n'émeuvent point.

S. R.

G. Mendel. *Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines* [du Musée impérial ottoman]. Tome I, XXII-596 p., avec 285 figures dans le texte. Gr. in-8, au Musée de Constantinople, 1912. — Je ne me pardonne pas d'avoir tant tardé à annoncer ce beau catalogue, le plus complet — avec celui du Vatican par M. Amelung — qui ait encore été publié d'une collection de marbres antiques. A la différence de M. Amelung, M. Mendel a fait figurer une image de chaque objet dans le texte même: ces images, dessinées à la plume d'après des photographies, sont très satisfaisantes et les critiques que j'ai entendu énoncer à leur sujet ne sont nullement fondées. Il est évident qu'elles ne donnent pas autant de détails que des photographies, mais elles sont autrement claires et aident beaucoup mieux à suivre les descriptions. Ces dernières sont d'une minutie qu'on pourrait qualifier parfois d'excessive, comme on pourrait se plaindre, si l'on était grincheux, que certaines bibliographies (celles des sarcophages de Sidon, par exemple) soient trop riches; mais dans un ouvrage destiné à être consulté par des générations d'archéologues, qui « met au point » d'une façon définitive le travail de la génération précédente, l'abondance de biens ne nuit pas. On reste confondu de la somme de travail que l'auteur a fournie et aussi de sa perspicacité, car ces monuments étaient loin d'avoir tous été publiés et il lui a fallu, pour nombre d'entre eux, faire œuvre personnelle d'exégète. Ce catalogue qui doit décrire toutes les sculptures grecques, romaines et byzantines du Musée comprendra encore deux volumes, dont l'un est sur le point de paraître, dont l'autre existe à l'état de fiches. L'ensemble formera un répertoire archéologique de premier ordre, fait d'ailleurs pour être consulté dans le cabinet plutôt que sur place; mais il sera facile d'en extraire, à coups de ciseaux, la matière d'un catalogue sommaire pour les visiteurs. On remarquera particulièrement (p. 428-542) l'excellente publication de la frise du temple d'Hécate à Lagina, encore très imparfaitement connue et dont l'interprétation avait à peine été abordée; si celle de M. Mendel n'est pas complète (le sujet

Digitized by Google

offre des difficultés redoutables), il a du moins mis à la disposition des mythologues tous les matériaux graphiques et autres qui permettront peut-être de pousser plus loin le commentaire des scènes figurées [1]. Il y a une table analytique des matières, une table et un index des provenances ; nous trouverons sans doute un index général à la fin du tome III et dernier.

S. R.

Ede Mather. *Catalogue du musée égyptien de Budapest*. Budapest Franklin-Tarsulat, 1914. In-8, 280 p., avec nombreuses gravures. Prix : 10 couronnes. — Dans mon ignorance absolue de la langue hongroise, je ne puis que signaler la publication de ce volume et louer l'extrême abondance de l'illustration. Espérons qu'on nous en donnera une édition française, ou du moins un abrégé dans quelque idiome intelligible aux savants. La section gréco-romaine paraît très intéressante ; il y a notamment (p. 221) un relief en terre cuite, fort curieux, représentant Oreste enchaîné, en présence d'Iphigénie. Plus loin (p. 241 et suiv.), je trouve une série de portraits gréco-égyptiens, dont l'un est reproduit sur une planche en couleurs. Je signale aussi d'intéressants spécimens d'étoffes coptes (p. 254 et suiv., pl. III).

S. R.

J. J. Marquet de Vasselot. *Musée du Louvre. Orfèvrerie, émaillerie et gemmes*. Paris, Braun, 1914. In-8, 177 p. et 74 pl. Prix 2 francs. — Encore un très bon petit catalogue illustré du Louvre, portant sur une série d'une richesse exceptionnelle, mais relativement mal connue, où les chefs-d'œuvre inédits sont encore nombreux. C'est précisément pour cette raison qu'on aurait voulu trouver, pour chaque objet, l'indication en sigles d'une publication dans une Revue ou dans un des ouvrages de luxe qui ont été consacrés à la Galerie d'Apollon, aux émaux de Limoges, etc. Cela n'aurait pas grossi ce petit livre de cinq pages et l'aurait rendu infiniment plus utile. Les illustrations sont d'une qualité rare ; on pourra désormais les citer comme modèles [2].

S. R.

H. d'Ardenne de Tizac. *Les collections de M. Léonce Rosenberg* (extrait de *Parisia*, 1re année, 1914; 9, rue de Fleurus). In-8, 30 p., avec pl. et gravures. — Où ne va-t-on pas enfouir des gravures d'objets inédits? Voici une livraison qui n'est pas même un catalogue de vente, qui est le prospectus d'une exposition éphémère et où je relève les figures suivantes, très dignes d'attention : fig. 11, boucle mérovingienne plaquée d'argent; au centre de la déco-

---

1. Dans son étude minutieuse des sarcophages de Sidon, M. M. parait en avoir démontré l'origine locale ; leurs mutilations anciennes seraient en partie intentionnelles. Voir Dussaud, *Rev. hist. rel.*, 1913, p. 234.

2. Dans les catalogues anglais de ce genre, il y a généralement de petites notices historiques et techniques en tête de chaque série ; elle font défaut ici. En revanche, aucun catalogue anglais pour le grand public ne prodigue autant le papier blanc et les alinéas ; il serait aisé de faire de la place pour les notices.

Digitized by Google

ration, croix équilatérale en filigrane d'or; fig. 12, deux apôtres, saint Jean l'évangéliste et saint Jean Chrysostome, ivoire byzantin avec inscription; fig. 21, très joli bronze grec du ve siècle, représentant une guerrier casqué qui tombe; fig. 22, fragment d'une peinture de Pompéi, représentant un pêcheur; fig. 23, beau spécimen de peinture gréco-égyptienne (tête de jeune fille). Je pourrais ajouter des objets chinois, des sculptures françaises et italiennes, des émaux de Limoges, des miniatures orientales et occidentales; mais ce que j'ai dit suffit à indiquer leur devoir aux bibliothécaires : ils doivent acquérir cette livraison là.

S. R.

Alfred Boissier. *Notice sur quelques monuments assyriens à l'Université de Zurich.* Genève, Atar, 1912. In-8, 49 p., avec gravures. — La collection assyrienne de l'Université de Zurich, aujourd'hui installée au Polytechnicum, est due surtout à Julius Weber, Zurichois qui fit des fouilles à Nimroud en 1863 ; les objets qu'il découvrit, donnés par lui à sa ville natale, furent étudiés d'abord par un autre Suisse, Joseph Grivel, de Fribourg. C'est pour rendre hommage à ses compatriotes que M. Boissier a publié cette notice illustrée, où la biographie de Weber a trouvé place à côté de celle de Grivel — cette dernière fort intéressante, car on y voit intervenir Oppert et ses contradicteurs, à l'époque où la révélation de la polyphonie assyrienne « excitait une méfiance quelque peu justifiée ». Comme les lettres de Longpérier sont rares, je signale celle qu'il écrivit à Grivel le 10 novembre 1871 et qui a été reproduite par M. Boissier (p. 48); il y parle de son « goût secret pour les études assyriologiques » et répète ce qu'il avait écrit dix-huit ans plus tôt : « Si un peu d'archéologie conduit au doute, beaucoup d'archéologie ramène à la foi » [1].

S. R.

G. Legrain. *Louqsor sous les Pharaons.* Légendes et chansons populaires de la haute Égypte. Bruxelles, Vromant, 1914. In-8, 224 p., avec 100 planches. — Ce livre est amusant, comme le titre en est spirituel ; les illustrations sont admirables. « Pendant de longues années, dit l'auteur (directeur des travaux du musée des antiquités à Karnak), j'ai écouté ce que disaient et chantaient les indigènes. Peu à peu, ce livre s'est fait, il est d'eux et non de moi. Son mérite est de ne contenir que des sujets absolument inédits. C'est à ce titre que j'ai l'honneur de le présenter à l'indulgence du lecteur. Heureux si je puis

1. Longpérier écrit encore : « La prétendue science préhistorique, appuyée sur des observations incomplètes, des méprises grossières et des systèmes inconsistants, séduit une foule de gens qui sont incapables de juger une question par eux-mêmes. Mais comment résister au plaisir de devenir savant en huit jours? Car il n'en faut pas plus pour apprendre à classer des silex et lire un volume sur le transformisme. Après cela, on déclare que l'homme est un singe modifié ; et quand on fusille l'archevêque de Paris, on se console en pensant aux chasses d'Afrique ». L'histoire de la science doit enregistrer les opinions des savants, fussent-elles, comme c'est ici le cas, des vérités mêlées de grosses sottises.

Digitized by Google

arriver à faire mieux connaître ce beau pays et les braves gens qui l'habitent. » Avec notre goût scolaire pour l'archéologie et la brocante, ce que nous découvrons en dernier lieu dans un pays, ce sont ses habitants. Il a fallu H. Vernet et Schnetz pour s'apercevoir qu'il y avait des Italiens en Italie. Je ne dis pas que M. Legrain ait découvert les *fellahs*, mais il nous a dit d'eux et d'après eux ce qu'on chercherait vainement ailleurs; il nous l'a dit avec simplicité, bonne grâce et une pointe d'*humour*. Recommandé non seulement aux touristes et aux amateurs de pittoresque, mais aux folkloristes.

S. R.

G. F. Hill, *Catalogue of the Greek Coins of Palestine*. Londres, British Museum, 1914. In-4°, CXIV-363 p., avec 42 planches. — En 1908, le British Museum a acquis en bloc le cabinet numismatique formé par M. Leopold Hamburger de Francfort; grâce à cet achat, il possède aujourd'hui la plus riche série de monnaies palestiniennes qui existe. Le présent volume — vingt-septième de la série qui a commencé de paraître en 1873 — rend accessible ce vaste trésor et résume toute une bibliothèque d'écrits qui ont été consacrés, depuis le XVIIIe siècle, aux problèmes souvent très obscurs que soulèvent les monnaies de la Palestine. La date des *sicles* juifs, en particulier, reste sujet à controverse; M. Hill n'a pas cru devoir prendre parti d'une manière formelle (cf. p. XC et p. VI), bien qu'inclinant à attribuer au premier soulèvement contre Rome (66-70) les pièces longtemps considérées comme maccabéennes. Après une introduction de 114 pages, suivie d'une carte de la Palestine, on trouve le catalogue proprement dit, classé comme il suit : Galilée, Samarie, Judée, séries philisto-arabe et égypto-arabe, monnaies juives (asmonéennes, hérodiennes, des procurateurs, des deux soulèvements). Un tableau synoptique réunit les formes des caractères hébraïques usités aux différentes époques. L'excellence des planches n'a pas besoin d'être signalée.

S. R.

H. B. Walters. *Catalogue of the Greek and Roman lamps in the British Museum*. Londres, British Museum, 1914. Gr. in-8, XL et 240 p., avec 43 pl. et nombreux dessins dans le texte. — On a fait entrer dans ce catalogue toutes les lampes en bronze, en marbre et en argile du Musée, à l'exception des lampes chrétiennes, décrites dans le *Catalogue of Christian antiquities* de M. Dalton. Une introduction contient un essai de classification de lampes, sujet qui occupe depuis longtemps M. S. Loeschcke, mais qu'il a seulement abordé, jusqu'à présent, dans quelques articles. On y trouve aussi des renseignements abondants sur les sujets des lampes et les inscriptions qu'elles portent, ains qu'une liste des noms de potiers représentés dans la collection. Le catalogue est très détaillé et comporte lui-même des classifications minutieuses de types. Quelques-uns des sujets figurés sur les lampes romaines sont d'un grand intérêt, étant évidemment inspirés de sculptures ou de peintures (p. ex. n. 659, Amazone blessée soutenue pas une autre Amazone; n° 744, Amazone blessée sur un cheval qui s'agenouille; n° 747, femme nue se frottant avec un strigile; n° 858, Hébé nue assise offrant à boire à l'aigle de Zeus; n° 1059, Ménade

Digitized by Google

chantant; n° 1110, les trois divinités du Capitole; n° 1323, Diogène dans son tonneau [cf. n° 548], avec l'inscr. *Diogenes*, etc.). Les pl. XXXIX-XLIII seront, à l'avenir, particulièrement précieuses pour les collectionneurs et les conservateurs des Musées, car on y trouve réunies les formes de lampes usitées : 1° aux ve et ive siècles av. J. C.; 2° au ive et au iiie; 3° aux abords de l'ère chrétienne; 4° au cours des trois siècles suivants. Sans posséder beaucoup de spécimens de premier ordre, cette collection, comme toutes les séries réunies dans le grand musée de Londres, est singulièrement complète; le catalogue qu'en a publié M. Walters servira en même temps de manuel, d'autant plus précieux que l'étude des lampes antiques a été plus injustement négligée.

S. R.

H. R. Hall. *Catalogue of Egyptian Scarabs in the British Museum.* Vol. I. Royal Scarabs. Londres, British Museum, 1913. Gr. in-8, xxxvii-310 p., avec nombreuses gravures. — On trouvera, dans ce beau volume, la description de 2.891 scarabées, cylindres et amulettes portant des noms de rois et de personnages royaux depuis la première dynastie jusqu'à la fin de la période ptolémaïque (4000-50 av. J. C.). L'illustration de ce catalogue est extrêmement riche : 1.518 objets sont reproduits soit par la photographie, soit par des dessins au trait fort clairs. Comme le dit M. Wallis Budge dans la préface, cette collection de scarabées royaux, formant seulement la cinquième partie de la collection totale de scarabées égyptiens au Musée Britannique, est la plus considérable et la plus importante qui existe. Il est à remarquer que le plus grand nombre des scarabées publiées dans le présent volume ont été acquis au cours de ces dernières années et étaient restés inédits. Une introduction détaillée fournit tous les renseignements sur les variétés des scarabées à travers les âges, leur importance historique, religieuse et artistique, les moyens de les dater, etc. Inutile de dire — puisqu'il s'agit d'un catalogue du British Museum — qu'il y a un excellent index.

S. R.

Ce fascicule était composé avant le 1er août 1914. — Réd.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS, IMPRIMERIE ORIENTALE DE A. BURDIN ET Cie

Digitized by Google

LA CATHÉDRALE DE REIMS

APRÈS LE BOMBARDEMENT[1]

Nous arrivâmes à Reims le vendredi 25 septembre à quatre heures et demie de l'après-midi, et nous rendîmes directement à la cathédrale, où je restai jusqu'à la nuit, visitant le monument, tout en conversant avec le curé Landrieux et l'abbé Thinot, entre les mains desquels la garde de la cathédrale était restée depuis le début.

Le jour suivant, je me rendis à la cathédrale, où je restai depuis sept heures et demie du matin jusqu'à quatre heures et demie du soir, visitant le monument dans ses moindres recoins, essayant de me rendre compte de l'étendue des dommages causés, intentionnellement ou non. J'indique ci-après les diverses phases du bombardement, autant que j'ai pu les reconstituer.

Le 4 septembre, lorsque les Allemands ont fait leur première entrée dans Reims, il y a eu un premier bombardement, considéré par les Allemands eux-mêmes comme une erreur, ou le résultat de la jalousie d'un corps d'armée moins favorisé. Quatre bombes tombèrent sur la cathédrale, dont l'une sur le transept nord, mais ne firent que peu de dégâts.

Le 14 et le 15 septembre, quand les Allemands eurent évacué la ville et que les Français y firent leur entrée, le bombardement recommença, mais la cathédrale ne fut pas touchée.

Le 17, le monument fut atteint par deux projectiles : l'un tomba sur l'abside, l'autre sur le transept nord.

1. Rapport lu dans la séance du 3 octobre 1914 à l'Académie des Beaux-Arts.

Digitized by Google

Le 18, la cathédrale fut à nouveau touchée, sur les arcs-boutants de la façade sud et sur le toit; un gendarme et plusieurs blessés allemands furent tués.

Le 19, la cathédrale fut criblée de projectiles pendant toute la journée; à quatre heures moins le quart, l'échafaudage qui entourait la tour nord prit feu. Cet incendie dura environ une heure, au cours de laquelle deux nouvelles bombes atteignirent le toit, qui prit feu à son tour. Le curé est convaincu que l'une de ces bombes était une bombe incendiaire, car il ne peut expliquer autrement la rapidité extraordinaire avec laquelle le feu s'est propagé parmi la charpente en bois de la toiture.

L'incendie de l'échafaudage se propagea jusqu'à la porte nord de la façade principale; cette porte prit feu rapidement; une fois qu'elle fut consumée, l'incendie se communiqua à la paille qui couvrait le sol. Cette paille avait été réquisitionnée le 12, par le commandant des troupes allemandes, dans le dessein de préparer la cathédrale pour la réception de 3.000 blessés; mais l'évacuation de la ville par les Allemands rendit ces préparatifs inutiles. Lors de la réoccupation de la ville par les Français, la paille fut rassemblée pour être transportée ailleurs; mais le 17, sur les ordres du général commandant les troupes françaises, la paille fut à nouveau étendue sur le sol. On y coucha les blessés allemands et l'on hissa le drapeau de la Croix-Rouge sur la tour nord, espérant que ces mesures pourraient sauver la cathédrale.

Comme je l'ai dit plus haut, le 19, le feu, qui avait pris dans les échafaudages, avait, après avoir détruit les portes, gagné la paille couvrant le sol, détruisant au passage les tambours ou vestibules intérieurs des dites portes, et calcinant également les merveilleuses sculptures en pierre qui décorent la totalité du mur situé à l'Ouest. Ces sculptures étaient particulières à Reims, exécutées en haut et plein relief. Cette destruction est une de celles qui resteront irréparables.

Les vitraux de la nef ont été complètement détruits; ceux de l'abside existent encore, bien que grandement endommagés.

Digitized by Google

L'incendie a calciné à l'extérieur la plus grande partie de la façade et des sculptures qui la décoraient, la tour du Nord et le haut de la nef dans son entier, avec les arcs-boutants et les tourelles qui les surplombaient. La pierre, tout au moins en surface, est endommagée d'une façon irréparable : partout où les flammes ont passé, la surface se détache sous le doigt et, par conséquent, tous les motifs décoratifs sont absolument perdus.

Le trésor fut sauvé au commencement de l'incendie par les prêtres; les tapisseries si renommées avaient été enlevées précédemment. La moitié des stalles ont été détruites; l'orgue est intact et plusieurs crucifix et tableaux dans l'abside n'ont pas été touchés.

S'il reste quelque chose du monument, cela est dû à la construction solide de ce que j'appellerai la carcasse de la cathédrale, et non pas, j'en suis fermement convaincu, à un désir des Allemands d'épargner le monument. Les murs et les voûtes sont d'une solidité qui défie même les engins modernes de destruction, car le 24, lorsque le bombardement fut repris et que trois bombes tombèrent sur la cathédrale, les voûtes résistèrent merveilleusement et ne furent même pas percées.

Si la cathédrale d'Amiens avait subi le même sort, les voûtes auraient sans doute cédé, par suite de la légèreté de leur construction; les arcs-boutants se seraient écroulés, entraînant la destruction des murailles, et il ne serait resté qu'une masse de pierres informes, à l'exception peut-être des ruines des tours. Si donc il reste quelque chose de la cathédrale de Reims, je considère que cela est dû uniquement à la solidité de la construction, non au désir de l'ennemi de sauver le monument d'une destruction totale, qui était voulue. La cathédrale domine le reste de la ville; il aurait été facile d'en éviter la destruction, étant donnée l'inutilité d'un bombardement contre un monument qui servait en outre d'hôpital. Le quartier qui se trouve entre la cathédrale et le front ennemi est détruit, y compris le palais épiscopal, qui renfermait le musée archéologique, la chapelle épiscopale et ce qui était connu sous le nom d'appar-

Digitized by Google

tements des Rois. Dans ce quartier détruit se trouvaient les principales maisons de commerce.

La seule explication que l'on puisse donner de cette profanation, est une rage de destruction qui semble avoir gagné une partie de l'armée assiégeante.

Il y a encore au monde deux monuments d'une importance presque aussi grande qui courent le risque de subir un sort semblable : ce sont les cathédrales de Noyon et de Laon. Espérons cependant qu'elles seront respectées, malgré l'attentat misérable qui a mis le glorieux monument de Reims en ruines.

Le vendredi 25 septembre, les Allemands ont en outre bombardé l'abbaye de Saint-Remi à Reims, une bombe explosant à l'intérieur et détruisant une grande quantité de vitraux. L'hôpital civil, qui occupe le cloître de Saint-Remi, reçut pour sa part neuf bombes, dont une tua quatre malades dans leurs lits, et une autre l'un des infirmiers. Il est inutile de faire remarquer que ce bâtiment était également protégé par le drapeau de la Croix-Rouge.

Le dimanche 27, j'ai passé environ deux heures au sommet de la tour Nord de la cathédrale, derrière les parapets, et j'ai assisté là au bombardement des troupes françaises qui se trouvaient aux alentours de la ville, à environ deux kilomètres de mon point d'observation. Il était intéressant de voir avec quelle précision les obus allemands arrivaient par groupe de six à des intervalles d'environ trois à cinq minutes. Les troupes françaises étaient admirablement cachées ; il était presque impossible de les découvrir, leurs canons étant dissimulés sous de la paille ou des feuilles de betterave, suivant la nature du terrain, et ne projetant aucune fumée ; cependant les Allemands semblaient avoir repéré exactement l'endroit où ils se trouvaient, continuant un bombardement ininterrompu, tous leurs projectiles tombant l'un après l'autre dans les mêmes parages, sans, m'a-t-il semblé, aucune déviation apparente, ce qui m'a confirmé dans l'idée que la destruction de la cathédrale était absolument préméditée et voulue.

Digitized by Google

Si la partie commerciale de la ville est entièrement détruite, dans d'autres endroits on constate aussi de grands dégâts, produits par des projectiles perdus. Cela ne fait qu'ajouter à l'impression de destruction inutile. Le curé de la cathédrale m'a raconté que, pendant leur occupation, les Allemands avaient établi au sommet de la tour Nord un poste d'observation muni d'un projecteur électrique, qu'ils emportèrent avec eux. Pendant les premiers jours de la réoccupation de la ville, quelques officiers français montèrent parfois au haut de la tour pour examiner les environs ; mais le curé s'y opposa fortement et ils s'en abstinrent par la suite. Pendant les deux jours que j'ai passés à Reims, personne autre que moi n'est monté sur la plate-forme de la tour.

WHITNEY WARREN.

Digitized by Google

LA DÉESSE MAIA[1]

Le Trésor d'argenterie de Berthouville (dit parfois improprement *de Bernay*), au Cabinet des Médailles, renferme, au nombre de ses merveilles artistiques, un petit buste en argent mas-

Fig. 1. — Buste de Maia (Trésor de Berthouville).

sif sur lequel je me propose d'attirer un instant l'attention, pour en préciser l'intérêt archéologique. Ce buste, d'une hauteur de 35 millimètres, devait former, vraisemblablement, l'*emblema* d'une phiale comme il s'en trouve d'autres dans le même Trésor.

Il est de bon style classique, sans doute du commencement de notre ère. La tête, aux traits juvéniles et gracieux, a été malheureusement détériorée par un coup de pioche qui a écrasé le nez et le sourcil gauche. La prunelle des yeux est vide. Des deux ailerons éployés aux tempes, comme ceux des têtes de

1. Cette notice a été communiquée à la Société des Antiquaires de France, dans sa séance du 29 avril 1914.

Digitized by Google

Mercure, d'Hypnos ou de Méduse, celui de gauche a été coupé par le même coup brutal qui a endommagé le visage. Les cheveux, longs comme ceux d'une femme, sont partagés au-dessus du front; relevés en bandeaux autour de la tête, ils couvrent les oreilles, sont retenus par un diadème et noués sur la nuque où ils forment un épais chignon. La poitrine, avec des seins accentués et caractéristiques, est recouverte d'une tunique féminine agrafée par un bouton sur chaque épaule. La draperie est dorée, ainsi que l'aileron qui reste.

Avant de chercher à déterminer le nom qu'il convient de donner à cette statuette, j'en résumerai d'abord l'histoire, car elle présente des particularités assez singulières. Ce petit monument a fait partie de la fameuse trouvaille de Berthouville en 1830, mais il n'est pas entré au Cabinet des Médailles en même temps que le reste du Trésor. La statuette avait été égarée, soit par suite de l'incurie de l'inventeur du Trésor, Prosper Taurin, qui, par ignorance, a fait subir de si graves détériorations aux monuments d'argent qui le composent, soit pour une cause moins avouable encore.

Auguste Le Prevost, le savant archéologue de Bernay, qui avait tenu en main le petit buste peu après la découverte, le mentionne à deux reprises, dans son *Rapport* de 1830, comme ayant disparu, en ces termes : « Un buste de Mercure en argent massif et d'un travail admirable, qui a malheureusement été volé. [1] »

Raoul Rochette signale, lui aussi, le petit buste dans sa *Notice* de 1830 : « Un petit buste de Mercure, d'argent massif et de très bon style, qui disparut peu de jours après la découverte [2] ». Charles Lenormant en a parlé à son tour, en 1834, mais d'après ce qu'en avait écrit Le Prevost et les renseignements oraux que ce dernier lui avait fournis [3].

1. A. Le Prevost, *Rapports sur les antiquités de Berthouville* dans le *Recueil de la Société libre de l'Eure*, t. I, 1830, p. 263 et 343, n° 4.
2. Raoul Rochette, *Notice sur quelques vases antiques d'argent*, p. 10.
3. Charles Lenormant, *Annali dell' Instit. arch. di Roma*, t. VI, 1834, p. 249-251.

Digitized by Google

Plus tard, Auguste Le Prevost informa Raoul Rochette, conservateur du Cabinet des Médailles, que le petit buste venait d'être, lui avait-on dit, retrouvé dans le ruisseau qui coulait devant la maison de l'huissier Liston à Bernay. Liston était un parent de l'inventeur du trésor, Prosper Taurin ; c'est chez lui que ce dernier avait déposé toute la trouvaille ; c'est chez Liston que Raoul Rochette vint négocier l'acquisition du Trésor de Berthouville, acquisition qui, bien que très avantageuse pour l'État, devait, comme chacun sait, être la source des plus graves ennuis administratifs pour l'éminent savant qui l'avait conclue.

Quoi qu'il en soit, l'huissier Liston était le détenteur de la statuette. A la sollicitation de Le Prévost, il se décida à l'envoyer à Raoul Rochette qui la déposa au Cabinet des Médailles et la réunit à l'ensemble du Trésor. Mais après la mort de Raoul Rochette, en 1854, Liston s'avisa de réclamer la petite tête comme étant sa propriété, prétendant qu'il ne l'avait pas envoyée comme don à Raoul Rochette, mais seulement pour la lui montrer et lui permettre de l'étudier. L'Administration de la Bibliothèque nationale ne pouvait lui rendre cet objet parce qu'il était incorporé dans les collections du Cabinet des Médailles et inscrit aux Inventaires. Liston ne voulut rien entendre. Il y eut procès : c'était en 1859. La Bibliothèque nationale perdit en première instance, se tint pour battue et rendit le petit buste.

Ce fut beaucoup plus tard, en 1865 seulement, que le Cabinet des médailles put rentrer en possession de ce précieux monument en l'achetant de la succession de Prosper Taurin, moyennant la somme de 300 francs. Cette acquisition figure sur nos registres sous la mention suivante : « Acquis de Dumoulin, marchand de nouveautés à Bernay (vente Taurin) : Buste d'argent massif, représentant Hermaphrodite : 300 francs. Autorisation ministérielle du 16 mars 1865. »

Chose singulière : tandis que notre statuette, dont le sort était enfin définitivement fixé, subissait de pareilles tribulations,

Digitized by Google

l'interprétation archéologique à laquelle elle pouvait donner lieu provoquait de vives discussions entre savants. Les uns y voyaient un homme, d'autres une femme, d'autres enfin, — c'est le plus grand nombre, — en faisaient un Hermaphrodite. Le Prevost, tout en remarquant que le vêtement accuse par devant une gorge de femme, ne désigne pas moins notre statuette comme étant un buste de Mercure. Charles Lenormant traite cette opinion d'erreur et il ajoute : « Il ne peut exister le moindre doute sur le caractère féminin de la tête que nous publions. La saillie de la gorge est très sensible ; la coiffure, que l'on remarque souvent aux figures d'Apollon, est complètement étrangère à celle de Mercure... » Charles Lenormant propose le nom d'Hermaphrodite, et cette interprétation a été suivie par Chabouillet dans son *Catalogue* (n° 2803).

Je crois qu'en effet le caractère féminin du buste ne saurait être méconnu. Non seulement la saillie des seins, mais le chignon est féminin, de même que le costume qui est bien la tunique des femmes grecques, attachée avec une fibule au dessus de chaque épaule. Bref, le nom de Mercure ne saurait convenir ici ; celui de Méduse serait impropre à cause des traits gracieux du visage qui n'a rien du caractère terrifiant de cette divinité. Hypnos, le dieu du sommeil, a bien les mêmes traits, des ailerons semblables dans les cheveux qui sont souvent longs comme ceux d'une femme, retenus par un diadème et noués en chignon sur la nuque[1] ; mais Hypnos n'est jamais féminisé. Hermaphrodite, de son côté, s'il est bien à demi-féminin par sa nature composite, n'est jamais représenté avec des ailerons aux tempes. Ces diverses hypothèses présentées par les savants n'ont, au fond, satisfait personne et c'est en désespoir de cause qu'on s'est décidé dubitativement pour Hermaphrodite.

Je voudrais proposer, de ce buste d'argent, une interprétation nouvelle et y voir la déesse Maia, la parèdre de Mer-

1. Comparez, entre autres, les statues d'Hypnos du musée de Madrid (Roscher, *Ausf. Lexicon der Mythol.*, v° *Hypnos*, p. 2847) et les autres statues groupées dans S. Reinach, *Répertoire de la Statuaire*, t. II, p. 488.

Digitized by Google

cure. Maia, d'abord la mère, puis la parèdre de Mercure, identifiée avec Rosmerta dans le nord-est de la Gaule, est représentée sur de nombreux monuments figurés. D'ordinaire elle tient le caducée, comme Mercure. L'*emblema* d'une phiale du Trésor de Berthouville nous présente, se détachant en ronde bosse, son buste côte à côte avec celui de Mercure [1]; le cadu-

Fig. 2. — Maia et Mercure. Bas-relief du Châtelet.

cée est entre les deux divinités, comme un attribut pouvant convenir à l'une et à l'autre. Sur le manche d'une patère du même Trésor, Maia figure en pied, drapée, tenant un caducée et une corne d'abondance [2]. Soit sous son nom de Maia, soit

1. Chabouillet, *Catalogue*, n° 2823 (Chabouillet lui donne le nom de *Vénus*).
2. *Ibid.*, n° 2832 (Chabouillet lui donne le nom de *Fortune*).

Digitized by Google

sous celui de Rosmerta, cette déesse se rencontre sur des monuments de sculpture trouvés en Gaule, avec l'attribut du caducée [1]. Mais aucune des représentations que je viens de citer, tout en ayant, au point de vue de l'aspect général, un air de parenté avec notre buste d'argent, ne donne à Maia l'attribut des ailerons aux tempes. Il existe beaucoup d'autres monuments, surtout des bas-reliefs, où Maia ou Rosmerta figure en compagnie de Mercure, mais presque tous sont mutilés, à tel point que l'attribut des ailerons aux tempes, qui nous intéresse particulièrement, n'est pas vérifiable [2]. Cependant, sur un bas-relief exhumé en 1772 au Châtelet, près Saint-Dizier, publié par Grivaud de la Vincelle [3] et qui paraît aujourd'hui égaré ou avoir été détruit, on voit deux personnages avec des ailerons aux tempes, debout côte à côte, que Grivaud a appelés : « Mercure mâle et Mercure femelle » ; cette particularité n'a pas échappé à Charles Robert qui, d'après le dessin sommaire que nous avons sous les yeux, remarque que la coiffure de la divinité parèdre de Mercure *semble ailée*, comme la coiffure du dieu [4]. Dans ses mains, Maia tient une corne d'abondance et une bourse.

Cet indice est pour nous des plus précieux, car nous allons le rapprocher d'une autre représentation de Maia, récemment publiée, qui est de nature à trancher la question.

1. Em. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, t. IV, p. 225.

2. Voir surtout P. Charles Robert, *Epigraphie gallo-romaine de la Moselle*, t. I, p. 65 et suiv. (in-4°, 1873) ; cf. les sources indiquées à l'art. *Maia* dans le *Lexicon* de Roscher.

3. Grivaud de la Vincelle, *Les arts et métiers chez les Anciens*, pl. CXVII. M. Espérandieu a l'obligeance de m'informer que le bas relief du Châtelet figurera dans le tome VI de son *Recueil général des bas reliefs*, sous le n° 4720 (actuellement sous presse). Mais le savant auteur ne fera que reproduire le dessin de Grignon (*Bibl. nat.*, F° fr. n° 6269 fol. 182), d'après lequel la planche de Grivaud de la Vincelle a été gravée. M. Espérandieu considère l'original comme perdu ou détruit.

4. P. Charles Robert, *Epigraphie gallo-romaine de la Moselle*, p. 76. On a récemment agité la question de savoir si l'on devait reconnaître *Maia-Rosmerta* ou *Pax* dans la figure féminine qui a pour attribut le caducée sur le tambour de la colonne de Mayence récemment découverte (Eugénie Strong et S. Reinach, *Revue archéol.*, nov.-déc. 1913, p. 321 et suiv.).

Digitized by Google

Il existe au musée d'Annecy une statuette de bronze (10 centimètres), de style gallo-romain, trouvée aux Fins d'Annecy (l'ancienne *Boutae*), qui représente une femme assise, vêtue d'une tunique agrafée sur les deux épaules et assujettie au-dessous des seins par une ceinture. Le bras droit est avancé, la main manque : elle devait tenir, selon toute apparence, le caducée.

Fig. 1.
Maia. Statuette de Boutæ.

Fig. 4. — Maia. Bronze du Cabinet des médailles.

La main gauche, qui repose sur le genou, tient une bourse, comme Mercure. La tête est un peu inclinée. « Les cheveux relevés en bandeaux ondulés aux tempes sont tordus en chignon sur la nuque; enfin, *deux ailerons surgissent de la coiffure, au-dessus du front* »[1].

1. Charles Marteaux et Marc Le Roux, *Boutae (les Fins d'Annecy), vicus*

Digitized by Google

Il importe d'insister sur ce dernier point : ce sont bien deux ailerons éployés qui émergent des cheveux de cette statuette féminine, et non point des plumes plantées en aigrette dans les cheveux, ou la coiffure empennée d'Isis, ou un nœud de rubans, comme sur d'autres représentations figurées de l'antiquité [1]. Après s'être demandé s'ils devaient reconnaître, dans cette statuette de l'époque des Antonins, une *Tutela*, une Fortune, ou une autre divinité féminine, MM. Ch. Marteaux et Marc Le Roux concluent judicieusement : « Mieux vaudrait, nous semble-t-il, admettre pour cette statuette la personnification de Maia, mère d'Hermès ». On ne peut que souscrire à l'opinion trop timidement exprimée par les consciencieux auteurs de la description des ruines et des antiquités de Boutae.

Dès lors, le rapprochement s'impose entre la statuette de Maia trouvé à Boutæ et le buste d'argent de Berthouville. Dans celui-ci il faut reconnaître aussi Maia, la parèdre de Mercure, avec l'attribut des ailerons.

Je n'ai pas voulu rechercher s'il existe, dans nos musées provinciaux, comme cela est très probable, d'autres représentations de Maia avec des ailerons aux tempes. Mais, dans le *Catalogue des Bronzes de la Bibliothèque nationale*, que j'ai publié en 1895, avec M. A. Blanchet, nous avons décrit ainsi qu'il suit une statuette de bronze, de 81 mill. de haut, qui provient de l'ancienne collection de Caylus :

758. Divinité féminine assise. Elle est vêtue d'un chiton talaire serré à la taille par une ceinture et d'un peplum ramené sur les genoux. Ses cheveux, partagés sur le front, forment chignon sur la nuque; sa tête est surmontée d'une sorte de boucle (en partie mutilée), élevée en forme de croissant, mais qui ne paraît pas être la coiffure d'Isis. Manque l'avant-bras droit; de la main

gallo-romain de la cité de Vienne, p. 97 (Annecy, 1913, in-8°). Les auteurs de ce consciencieux ouvrage ont bien voulu me procurer, par l'intermédiaire de M. Léon Coutil, la photographie de la statuette qui est ici reproduite. Je tiens à leur en exprimer mes remerciements.

1. Cf. par exemple, S. Reinach, *Répertoire de la Statuaire*, t. II, p. 205, fig. 7 (Fortune); E. Babelon et A. Blanchet, *Catal. des Bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, p. 333, fig. 759.

Digitized by Google

gauche elle tient un vase à parfums. Le siège a disparu. Travail de l'époque romaine; patine vert gris.

En examinant de plus près cette statuette et en la comparant à celle du musée d'Annecy, j'ai reconnu que la description doit en être modifiée. Comme on peut le constater sur le dessin très exact de M. Léon Coutil, ce n'est point une boucle mutilée qui surmonte la tête : ce sont des ailerons dont les pennes sont parfaitement reconnaissables; de plus, la déesse tient de la main gauche un objet incertain sans doute, mais qui paraît être une bourse plutôt qu'un vase à parfums. Je propose donc de reconnaître, ici encore, Maia, la parèdre de Mercure.

Ainsi, si je ne m'abuse, la conclusion de ces observations doit être, d'abord, que le petit buste d'argent du trésor de Berthouville représente Maia; en second lieu que, si les attributs ordinaires de cette déesse sont bien le caducée, la bourse et la corne d'abondance, il faut ajouter que parfois elle est aussi représentée avec des ailerons aux tempes, comme Mercure.

E. Babelon.

Digitized by Google

LES FOUILLES DE LA CHEPPE, EN 1857

Le travail le plus complet qui ait paru sur l'enceinte de La Cheppe, dite Camp d'Attila, est celui qu'on doit à l'instituteur Letaudin[1]. On y trouve, à côté d'opinions téméraires, des indications utiles sur les découvertes fortuites d'objets que l'auteur a connues et sur les fouilles diverses dont il a été témoin.

Lorsqu'il séjournait au Camp de Châlons, ce qui lui arrivait à peu près tous les ans, Napoléon III s'intéressait beaucoup à ce camp de La Cheppe. Il y vint jusqu'à six fois dans le courant d'une seule année. Sa première visite date du 25 juin 1857, c'est-à-dire l'année même où fut fondé le Camp de Châlons. Letaudin a laissé de cette visite une courte relation où il ne s'oublie pas.

L'empereur revint à La Cheppe le 6 septembre 1857. Il eut alors l'idée de faire pratiquer des fouilles dans une butte du camp, dite le *Gros Châtelet*, et sous un tumulus voisin appelé le *Tumulus* ou *la Tombe*. On en confia l'exécution à vingt sapeurs du génie de la Garde, commandés par le lieutenant Dogny, et les travaux commencés le 21 septembre durèrent jusqu'au 9 octobre.

Letaudin, en parlant de ces travaux, s'exprime ainsi :

On a commencé les fouilles au Camp d'Attila par le mamelon à l'est, près du Gros-Châtelet. Arrivés au milieu, les ouvriers reconnurent un rayon de cendres

1. I. H. Letaudin, *Étude historique sur La Cheppe, le camp d'Attila et ses environs*. Châlons-sur-Marne, 1869; in-8°, 134 pages, 5 planches. Autres travaux : *Attila dans les Gaules en 451*, par un ancien élève de l'Ecole polytechnique [Le Tourneux]; Paris, 1833, in-8°; — Savy, *Mémoire topographique jusqu'au ve siècle de la partie des Gaules occupée aujourd'hui par le département de la Marne* (*Mém. de la Soc. d'agricult. de la Marne*, IV, 1859, p. 65); le plan qui accompagne ce mémoire a été reproduit par Barbot, dans l'atlas de l'*Histoire de Châlons-sur-Marne* (Châlons, 1860, in-4°); — *Étude sur le camp de Châlons; l'homme préhistorique et le cultivateur actuel* (*Mém. de la Soc. d'agricult. de la Marne*, XV, 1870-1871).

Digitized by Google

et de charbons; c'était un bûcher sépulcral. Remarquant que ce rayon était plus caractérisé au nord de la galerie, ils travaillèrent de ce côté et, au bout d'un instant, ils découvrirent un pot de terre grise de la capacité d'un litre; dans ce pot de terre était un anneau formé d'un fil d'or enlacé, ayant la circonférence d'une pièce de cinq francs en argent (il pesait 35 fr. d'or); il renfermait également quelques pièces de monnaies antiques dont cinq romaines. Un éboulement qui se produisit et faillit écraser un des ouvriers, fit cesser les travaux[1].

Et ailleurs :

« A gauche de la rivière, à environ 700 mètres au sud du camp d'Attila, existe un monticule désigné dans le pays sous le nom de Tombe ou Tumulus; il a la forme d'un losange, d'environ 28 mètres de côté à sa base, au niveau du sol. Son élévation est d'environ 3 mètres sur la partie nord; la partie sud et les deux autres côtés sont moins élevés. Il appartient à la commune. En septembre 1857, par ordre de S. M. Napoléon III, ce tumulus a été fouillé en même temps que le Gros Châtelet du camp d'Attila. On a commencé ce travail au milieu, par une fouille verticale carrée, de 2 mètres de côté et 2 de profondeur, pour arriver au sol naturel, sur lequel on a trouvé deux pots de terre mis l'un dans l'autre, ne contenant que de la terre.

« Dans les deux galeries horizontales, commencées aux deux angles du nord, se dirigeant vers le centre, à 3 mètres avant d'être au milieu, près de la fouille verticale, on a découvert à niveau du sol naturel, un squelette de porc : là, on cessa le travail en attendant l'arrivée de l'Empereur.

« Le dimanche suivant, 4 octobre 1857, à quatre heures après midi, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, accompagnés de plusieurs maréchaux et autres officiers supérieurs vinrent visiter d'abord les fouilles au camp d'Attila, ensuite ils se rendirent à pied au tumulus, entrèrent dans les galeries, et après avoir examiné les ossements amoncelés, furent très étonnés de voir tous les os d'un squelette de porc entouré de plusieurs pots de terre.

« L'Empereur donna 220 francs aux ouvriers du génie et reçut des habitants quelques pièces de monnaies antiques qu'il paya généreusement.

« Dans la nuit suivante, du 4 au 5, il tomba une forte pluie qui détrempa les terres d'un pilier de soutien qui, en s'affaissant, couvrit de terre tous les objets. Les deux jours suivants, en déblayant les terres de cet éboulement, à la place où était le pilier, on découvrit un squelette humain ayant tous ses os amoncelés, entouré de plusieurs pots de différentes dimensions, dont quelques-uns, par leur couleur noire, paraissaient avoir été au feu; ils étaient placés à l'entour du squelette. Une espèce de patère en terre rougeâtre contenait des os de volailles.

1. Letaudin, p. 66.

Digitized by Google

« Près de ces os et dans un espace d'environ 40 centimètres à niveau du sol, on a trouvé cinq pièces de monnaies romaines en métal blanc; de plus, il y avait à côté des os humains, une espèce de couronne en fer oxydé que l'on a présumé être une poignée d'épée. Les os humains ont été recueillis et mis dans une serviette : la poignée d'épée placée dans une boîte en bois, la patère et les os de volaille qu'elle contenait, ainsi que cinq des plus beaux pots ont été envoyés à S. M. l'Empereur, au camp de Châlons, par M. Dogny, lieutenant, un sergent et cinq sapeurs du génie de la Garde impériale. Ces objets présentés à l'Empereur, en présence de plusieurs maréchaux, généraux et autres personnages, ont fait leur admiration. Le tout a été de suite emporté à Paris. Les autres pots, fêlés ou réduits en fragments, ont été rejetés dans les fouilles du tumulus, actuellement planté en sapins »[1].

On ne savait rien de plus, lorsque le commandant (plus tard général) Aubry de la Noë, en se documentant, en 1886, pour un travail qu'il préparait sur les enceintes préhistoriques, eut l'idée d'interroger son camarade, l'ancien lieutenant Dogny, alors lieutenant-colonel directeur de la chefferie du génie de Bordeaux. Il lui posa un certain nombre de questions écrites, manifestement inspirées pour la plupart de l'ouvrage de Letaudin, et en reçut les réponses qu'on va lire :

Avez-vous tenu un journal des découvertes faites chaque jour? — Oui, mais je n'en retrouve plus aucune trace. Je me souviens avoir adressé, en outre, chaque jour, au capitaine Berrier, commandant la division du génie de la Garde, une note indiquant les résultats du travail de la veille. Un des sapeurs conducteurs qui faisaient partie de mon détachement servait de courrier.

Avez-vous fait un rapport? — Non, mais le capitaine Berrier a pu en rédiger ou en faire rédiger un, en s'aidant de mes notes. Cependant ce n'est pas probable, car ce rapport aurait été sans intérêt pour l'Empereur qui avait prescrit les fouilles et se faisait mettre, presque chaque jour, au courant des résultats obtenus. Il avait ordonné de ne vider les urnes qu'en sa présence et de respecter, autant que possible, la position et l'état des objets trouvés jusqu'à sa visite qui a eu lieu un dimanche, probablement le premier ou le deuxième dimanche d'octobre. Une suite nombreuse l'accompagnait : l'Impératrice, les maréchaux Pélissier, Magnan et d'autres, des Chambellans, le capitaine Berrier, etc.

Les quelques urnes que j'ai fait vider en présence de l'Empereur ne contenaient absolument que de la terre. A ce sujet, il me revient à la mémoire une

1. Letaudin, p. 81 à 83.

Digitized by Google

plaisanterie : de l'une des dernières urnes, qu'un sapeur vidait, est sortie une décoration étrangère très fraîche; et comme l'Empereur m'interrogeait du regard pour avoir l'explication de cette mystification, l'Impératrice s'est mise à rire aux éclats. C'était elle qui, voyant que l'Empereur paraissait éprouver une certaine déception, avait fourré dans cette urne une décoration de l'un de ses chambellans.

Que sont devenus ces documents? — Je ne me souviens pas qu'on m'ait demandé mon journal et j'ai la presque certitude qu'il n'a pas été fait de rapport. Malheureusement, je ne retrouve, dans mes papiers, que le plan d'ensemble du Tumulus, au 1/100 et un dessin informe du Gros-Châtelet. Ci-joint les deux croquis.

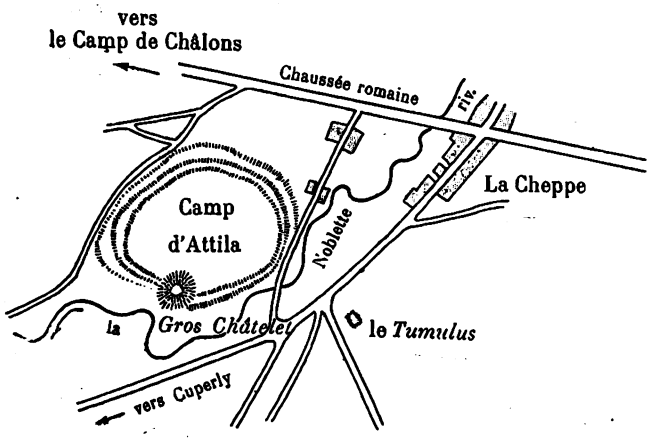

Fig. 1. — (D'après le croquis n° 3 de Dogny).

A quelle effigie étaient le plus grand nombre des pièces romaines que vous avez trouvées à l'intérieur de l'enceinte? — Nous n'avons pas trouvé une seule pièce de monnaie dans l'intérieur du camp.

Vous avez fait une fouille dans ce qu'on appelle le Gros Châtelet. Qu'y avez-vous trouvé? Une monnaie romaine, je crois? De quelle époque? — Oui, on est entré en galerie sur 3 points différents à partir de l'intérieur du camp (voir le croquis grossier n° 2)[1].

Le Gros Châtelet fait partie du camp; c'est une butte de terre plus élevée et plus épaisse que le reste de son parapet. Je suis surpris qu'il ne soit pas, ainsi que le Tumulus, indiqué sur le plan au 1/20.000e exécuté, en 1856 et 1857, par les officiers du Génie. Aussi, je crois devoir joindre, à la première note, un croquis n° 3 sur lequel son emplacement est figuré [fig. 1].

1. [Le croquis manque; il serait d'ailleurs facile de le rétablir.]

Digitized by Google

On a d'abord ouvert la galerie A où l'on a suivi, au niveau du sol naturel, une couche de charbon de bois rempli de petits os. Puis, à quelques mètres du premier châssis, on a rencontré une urne en terre noire; enfin, à quelques mètres plus loin, on s'est trouvé devant un vide de 1/2 mètre cube environ, sur le côté droit de la galerie. Un éboulement s'est produit et c'est en enlevant les terres de ce léger éboulement qu'on a trouvé l'anneau formé d'un fil d'or (voir croquis n° 2). Cette trouvaille a motivé le retour à droite qu'on a abandonné à 2 mètres de long[1].

On n'a pas trouvé autre chose dans le Gros Châtelet. La galerie A a été abandonnée après la visite de l'Empereur; on est entré en galerie en B et en C, mais sans succès; on n'y a rien découvert.

Vous avez fait aussi une fouille dans un tumulus en dehors du camp? — Oui, c'est même dans ce tumulus que les principales fouilles ont été faites.

Vous y avez trouvé un anneau formé d'un fil d'or enlacé? — Non, ce fil d'or a été trouvé dans le Gros Châtelet.

Vous y avez trouvé quelques pièces antiques dont 5 romaines? Quelles étaient ces pièces? — Oui, le croquis n° 1 indique 5 pièces en effet. Ce sont les seules que nous ayons trouvées; elles étaient en cuivre, fortement attaquées par le vert-de-gris. Cependant, sur quelques-unes, les dessins étaient encore très visibles; elles ne portaient assurément pas l'empreinte du monnayage romain; elles ne portaient aucune effigie. Elles ne devaient pas être non plus de fabrication gauloise; à moins que l'on n'admette que les tumulus datent d'une époque antérieure à la conquête par les Romains, car au IIIe ou au IVe siècle, la civilisation romaine avait pénétré dans toute la Gaule et les monnaies gauloises, comme tout le reste, devaient s'en ressentir. En résumé, je ne pense pas qu'on ait pu établir l'âge de ces pièces. A mon avis, le Tumulus en question doit remonter au IVe ou Ve siècle, époque de l'écroulement de l'empire romain; alors que tant de peuplades différentes se sont jetées sur les Gaules. Si la grande bataille qu'Aétius a livrée à Attila n'a pas eu lieu sur la Noblette, il n'est peut-être pas déraisonnable d'admettre qu'un corps de Huns s'est défendu dans le camp de la Cheppe, contre les Visigoths, les Francs ou autres peuples qui composaient l'armée d'Aétius. Il ne serait pas étonnant alors que les pièces aient été frappées pour un de ces peuples.

Où est placé ce Tumulus? N'est-ce pas entre l'enceinte même et la rivière, du côté du Gros Châtelet? — Je ne me souviens pas avoir vu un tumulus entre l'enceinte du camp et la rivière, à moins que vous ne considériez comme un tumulus le Gros Châtelet lui-même, qui pourrait bien, en effet, avoir été élevé en même temps que le tumulus dans lequel nous avons fait des fouilles. Celui-

1. [Ce récit contredit un peu celui de Letaudin. Selon Dogny, on n'aurait pas trouvé de monnaies dans le Gros Châtelet et le fil d'or n'aurait pas été contenu dans un pot.]

Digitized by Google

ci est placé dans un champ, sur la rive gauche de la Noblette, en aval et à quelques centaines de mètres de la Cheppe, à une soixantaine de mètres, peut-être cent, sur la gauche également du chemin de la Cheppe à Cuperly, presque en face du camp d'Attila qui se trouve sur la rive droite de la rivière (voir croquis n° 3 [= fig. 1]).

Qu'étaient-ce que ces pierres siliceuses qu'on trouvait dans le fond du fossé? Étaient-elles semblables à celles trouvées dans le fond des habitations? Y voyez-vous les restes éboulés d'anciens murs en pierres sèches? Etaient-elles taillées régulièrement? Quand vous avez fait les tranchées dans le fossé et dans ce parapet, n'avez-vous rien trouvé dans les terres? C'est là surtout que les objets

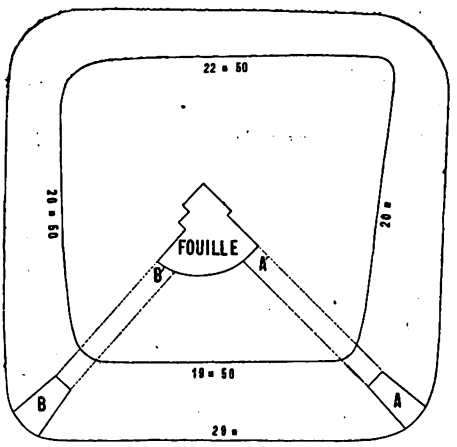

Fig. 2. — (D'après le croquis n° 1 de Dogny).

recueillis sont intéressants à noter. — Nous n'avons pas fait de tranchées dans le fossé ni dans le parapet du camp, nous n'avons absolument fouillé que le Tumulus et le Gros Châtelet comme l'indiquent les croquis 1 et 2. Nous n'avons pas rencontré la moindre pierre. Si l'on a découvert des murs, ce doit être plus tard; j'ai entendu dire, en effet, qu'on avait continué de faire des recherches les années suivantes, notamment dans une énorme butte que j'ai été reconnaître à Bussy-le-Château, ou à Saint-Remy, je ne me souviens plus bien lequel de ces deux villages. Cette butte de terre ne peut être également qu'un tumulus.

Ne croyez-vous pas que l'enceinte aurait été remaniée à une certaine époque? Je n'ai pas étudié la question à ce point de vue; pour ma part, je pense que le camp de la Cheppe a été construit en même temps que celui de Baconne, pendant la conquête de la Gaule par J. César, ou peu après. Ces deux camps se trouvent près de la Chaussée romaine de Reims à Bar-le-Duc; ils ont dû ser-

Digitized by Google

vir de gîte d'étape aux Romains qui pouvaient y enfermer des approvisionnements. Le Gros Châtelet peut avoir été le réduit du camp dit d'Attila, ou, comme je l'ai déjà dit, ce n'est qu'un tumulus élevé en même temps que celui de la rive gauche.

Ces camps ont pu, ont dû certainement, être utilisés plus tard par les bandes de barbares qui ont traversé la Gaule. Mais il n'est pas problable qu'ils les aient remaniées. Ces gens-là combattaient, mais travaillaient peu. La forme générale de l'enceinte n'a donc probablement pas été modifiée.

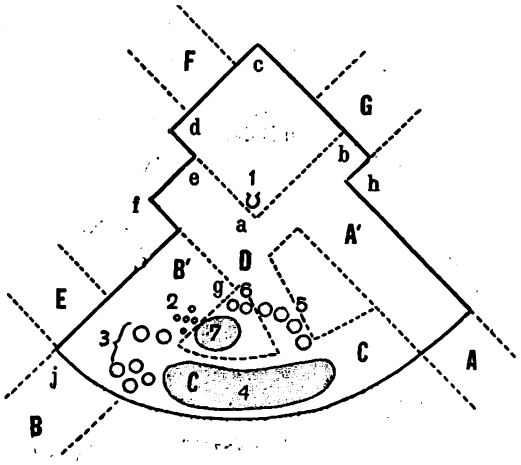

Fig. 3. — Partie centrale du tumulus, d'après le croquis n° 1 de Dogny.

Le lieutenant-colonel Dogny compléta les réponses qu'on vient de lire par une courte relation des fouilles, qui est ainsi conçue :

Travaux exécutés et découvertes faites dans le Tumulus de la Cheppe (voir croquis n° 1). — En ce qui concerne les fouilles exécutées dans le Gros Châtelet, je n'ai rien à ajouter, mais je reviens à celles qui ont été faites en même temps dans le Tumulus de fin septembre au 7 ou 8 octobre, car le camp de Châlons ayant été levé, en 1857, le 15 octobre, on a dû employer les cinq derniers jours aux remblais des diverses galeries.

Le tumulus en question (voir croquis n° 1) avait la forme d'un tronc de pyramide quadrangulaire de 3 m. 50 à 4 mètres de hauteur et dont la base supérieure, sensiblement horizontale, d'environ 400 mètres carrés, se raccordait au terrain naturel par des talus raides [fig. 2].

Dès le premier jour, on a attaqué la galerie A par le talus et creusé, au centre du tumulus, le puits *a b c d*, où l'on a trouvé, en arrivant au sol naturel, deux

Digitized by Google

urnes (n° 1) l'une dans l'autre, couchées et brisées. A côté de ces urnes, petits os et une lame de couteau [fig. 3].

Le puits a ensuite été agrandi jusqu'à *e f g h*: puis on a ouvert la nouvelle galerie B B', dans laquelle on est entré à la fois par le talus et par le puits.

C'est en marchant dans cette galerie B B' qu'on a trouvé, sur l'ancien sol, d'abord les cinq pièces de monnaie (n° 2) et deux épingles doubles en cuivre. Puis cinq urnes debout (n° 3) et un petit plat en terre rouge. Trois ou quatre des urnes et le petit plat avaient été parfaitement conservés. A gauche des urnes, des petits os qu'un médecin de passage avait assuré être les os d'un pied humain.

On a fait alors le retour courbe C pour suivre ce que je croyais d'abord être un squelette et qui n'étaient que de nombreux os de porc étendus sur le sol (n° 4).

Enfin, on a ouvert le petit rameau D dans lequel on a découvert quatre autres urnes (n° 5) dont au moins deux, autant que je puis m'en souvenir, étaient en très bon état.

C'est à cette époque que l'Empereur nous a fait sa visite ; les galeries A, B, C et le rameau D étaient achevés. Il a ordonné, à son départ, d'agrandir le puits *d c h g f e*, d'en faire une grande chambre à ciel ouvert, *d c h i j f e*, en même temps qu'on attaquerait trois autres galeries E F G. Ces dernières n'ont pas été poussées au delà de 2 mètres.

La chambre ayant été déblayée jusqu'au sol naturel, on a encore trouvé deux petits plats (n° 6) qui ne contenaient que de la terre.

Enfin, à l'emplacement n° 7, on a trouvé un autre plat, plus grand, en terre rouge, qui contenait des os calcinés et de nombreux morceaux de fer.

Tous ces objets, ainsi que ceux provenant du Gros Châtelet, ont été envoyés au quartier impérial.

J'ai fait aussi creuser la grande chambre *d c h i j f e* jusqu'à plus d'un mètre au-dessous du sol naturel, c'est-à-dire jusque dans le banc de craie. Je me suis ainsi assuré que le sol n'avait pas été fouillé avant la formation du tumulus.

La contenance des urnes était de 2 ou 3 litres, il n'y en avait pas de plus grande capacité.

Cette relation du lieutenant-colonel Dogny, les réponses de cet officier aux questions qui lui furent posées par le commandant Aubry de la Noë sont probablement les seuls renseignements précis que nous posséderons jamais sur les fouilles de La Cheppe en 1857. Il m'a paru qu'à ce titre leur publication n'était pas inutile.

D'autres fouilles eurent lieu dès l'année suivante près de

Digitized by Google

Bussy et dans le tumulus de Poin, connu sous le nom de tombeau de Théodoric, à 15 kilomètres de La Cheppe. Ce fut encore l'empereur qui les ordonna. On ne trouva dans le tumulus de Poin que les traces d'un énorme brasier, des ossements d'animaux et une douzaine de petites monnaies de bronze. Deux de ces monnaies, selon Letaudin, étaient à l'effigie de Constantin. On peut donc supposer, contrairement à l'opinion du lieutenant-colonel Dogny, que les cinq monnaies mises au jour dans le tumulus de La Cheppe dataient aussi du Bas Empire.

ÉMILE ESPÉRANDIEU.

Digitized by Google

LA VIEILLE IPHIGÉNIE

On lit, dans diverses encyclopédies récentes, qu'Iphigénie en Aulide fut sauvée du glaive de Calchas par une métamorphose due à la protection d'Artémis, ou par l'apparition miraculeuse (ce qui revient au même) d'une victime qui lui fut substituée : biche, ourse, génisse ou vieille femme. C'est ce qu'on croyait déjà savoir au XVIIe siècle. Ainsi Meursius écrivait (*ad Lycophr.* 195) : « Au sujet de la métamorphose d'Iphigénie, les auteurs ne sont pas d'accord. La plupart veulent qu'elle ait été transformée en biche; suivant Lycophron, une biche aurait été immolée en son lieu, mais elle-même aurait été changée en vieille femme; d'autres nomment un taureau, un ours, une génisse ». De même Mme Dacier, dans son commentaire de Dictys de Crète : « Nicandre dit qu'on lui substitua une génisse; Phanodème, une ourse. D'autres allèguent qu'elle fut changée en une vieille édentée (*in anum edentulam*); Hésiode a écrit que Diane la transforma en Hécate. » Je me propose de montrer que l'antiquité n'a pas cru à la métamorphose d'Iphigénie en vieille femme lors du sacrifice d'Aulis et que les textes allégués à cet égard dérivent d'un seul texte qui a été mal compris.

Toute l'erreur provient, en effet, d'un vers de l'*Alexandra* de Lycophron, que je vais citer et traduire d'abord avec le contexte. Il s'agit du banc de sable appelé « Course d'Achille », long écueil voisin des bouches du Borysthène, où l'on disait qu'Achille avait cherché vainement sa fiancée Iphigénie, après sa disparition de l'Aulide :

Ἔρημος ἐν κρόκαισι νυμφίου δρόμος,
Στένοντος ἄτας καὶ κένην ναυκληρίαν,

Digitized by Google

Καὶ τὴν ἄφαντον εἶδος ἠλλοιωμένην
(195) Γραῖαν σφαγείων ἠδὲ χερνίβων πέλας.....

Voici une traduction libre : « Le banc de sable désert où le fiancé d'Iphigénie gémit sur ses malheurs, et sur sa navigation inutile, et sur cette image soustraite à ses yeux, devenue celle d'une vieille prêtresse, dont la vie s'écoule parmi le sang des victimes et l'eau des lustrations[1]. »

Le sens de ces vers raboteux me paraît clair. Achille cherche en vain la jeune fille qu'on lui a promise; il ne saurait la reconnaître, même s'il la retrouvait; car, sauvée du sacrifice d'Aulide par la substitution d'une victime, elle a été transportée par Artémis en Tauride où, sous les traits d'une vieille prêtresse, elle préside à des sacrifices sanglants.

Disons tout de suite que M. de Wilamowitz, suivi par le dernier éditeur et commentateur de Lycophron, M. Ciaceri[2], a trouvé inadmissible l'épithète (?) de « vieille femme » attribuée ici à Iphigénie. Il s'est persuadé qu'il fallait entendre ΓΡΑΙΑΝ comme un ethnique, féminin de Γραῖος, habitant de la ville béotienne de Γραῖα et synonyme d'*Aulidensem*, parce que Aulis appartiendrait à la contrée dite Γραϊκή. Quelque ingénieuse que soit cette hypothèse, elle ne résiste pas à l'examen. Aulis n'a été nulle part identifiée à la ville de Γραῖα; l'eût-elle été, que même un Lycophron ne pouvait se permettre de désigner Iphigénie par l'ethnique *Aulidensis*, attendu qu'elle était d'Argos et non d'Aulis. L'âge avancé de la prêtresse d'Artémis taurique n'a rien de surprenant, bien qu'il ne soit pas attesté par ailleurs; les Tauriens n'auraient pas préposé au culte sanglant de leur déesse une toute jeune fille comme était Iphigénie sauvée de l'Aulide, et il ne manque pas, même à l'époque historique, de cultes importants dont les prêtresses devaient être âgées. Il n'y a donc lieu ni de changer le texte, ni de modifier, comme l'a

1. Il semble nécessaire de construire γραῖαν en apposition : *et illam quae mutavit faciem evanidam, (nunc) vetulam prope sacrorum instrumenta.*
2. *Hermes*, 1883, XVIII, 256; Ciaceri, *Licofrone*, 1901, p. 164.

Digitized by Google

fait Ciaceri, la traduction, pour éliminer l'idée de vieillesse si nettement impliquée par le mot γραῖα.

Mais comme, au premier abord, ce γραῖα fait difficulté, quelques anciens scoliastes de Lycophron, conservés dans le volumineux commentaire de Tzetzès, ont commis à ce sujet un contre-sens. Ils ont entendu qu'Iphigénie avait été sauvée du glaive de Calchas par sa transformation en vieille femme, et c'est ce que les modernes ont répété après eux. « Artémis, ayant eu pitié d'elle, la transforma, d'après l'historien Phanodème, en ourse, d'après Nicandre en taureau, d'après d'autres en vieille femme (καθ' ἑτέρους εἰς γραῦν), d'après d'autres encore en biche. » Et le commentaire ajoute : « Tout cela est du bavardage fabuleux ; la vérité est ainsi : comme Iphigénie était sur le point d'être sacrifiée, un ours, ou un taureau, ou une vieille femme, ou un cerf courut à travers l'armée grecque et fut saisi et sacrifié par ordre du devin. » Il y a trace, d'ailleurs, d'une interprétation plus correcte, voisine de la nôtre : « Le poète l'appelle γραῖα, soit parce qu'elle a vieilli dans les sacrifices, soit parce qu'elle a été transformée en vieille femme afin de n'être pas reconnue par les Grecs lors de son enlèvement par Artémis. » La première de ces deux explications, qui se rapproche de la vérité, choquait M. de Wilamowitz ; comment Iphigénie, cherchée par Achille, qui mourut avant la fin de la guerre de Troie, aurait-elle eu le temps de vieillir parmi les vases de sacrifice, γεγηρακυῖαν ἐν τοῖς σφαγίοις? En effet, cela est absurde ; mais ce qui l'est moins, c'est de supposer, comme nous l'avons fait, qu'Artémis avait vieilli sa protégée pour la faire accepter par le roi des Taures à titre de prêtresse de ses autels. Cela n'était certainement pas plus difficile à la déesse que de l'enlever à travers les airs jusqu'en Scythie. Ainsi Iphigénie n'a pas été vieillie par Artémis pour échapper au sacrificateur, ce qui est l'opinion reçue, mais pour devenir, loin de l'Aulide, sacrificatrice à son tour.

Les scholies de Tzetzès sont une des sources où a puisé le faussaire Palaeocappa pour composer, au XVIe siècle, ce

Digitized by Google

long et inepte précis des fables grecques attribué par lui à l'impératrice Eudoxie Macrembolitissa, épouse de Constantin X. Comme le caractère apocryphe du *Violarium Eudociae* est aujourd'hui démontré sans réplique, il me suffira de dire que dans deux passages de cet écrit (p. 240 et 241 de l'éd. Villoison), on retrouve les mêmes expressions que dans les scholies de Tzetzès : « Artémis, ayant eu pitié de la jeune fille, l'enleva et la transporta chez les Taures... Elle fit paraître à sa place une biche, que les Grecs saisirent et sacrifièrent. D'après l'historien Phanodème, elle la transforma en ourse ; d'après Nicandre, en taureau, d'après les autres (τοὺς ἄλλους), en vieille femme... La vérité au sujet du sacrifice est ainsi : comme Iphigénie allait être sacrifiée, un ours, ou un taureau, ou une vieille femme, courut à travers l'armée grecque et fut arrêté et sacrifié par ordre du devin. » Le plagiat est évident. Dans la compilation dite *Etymologicum magnum* (s. v. ταυροπόλον) on lit : « Certains disent que, les Grecs voulant tuer Iphigénie en Aulide, Artémis donna en échange un cerf ; d'après Phanodème, un ours ; d'après Nicandre, un taureau. « On reconnaît ici une source commune, peut-être alexandrine, d'où sont venues, par de nombreux intermédiaires, les mentions savantes de Phanodème et de Nicandre ; mais on remarquera qu'il n'est pas encore question de la transformation d'Iphigénie en vieille femme, sans doute parce que cette pseudo-légende n'est que l'écho d'un contre-sens tardif fait sur le texte de l'*Alexandra*, très lu dans les écoles byzantines, dont les maîtres auraient assurément pu mieux choisir.

Il ne m'a pas semblé inutile d'éliminer une prétendue variante qui, si elle pouvait s'autoriser d'un texte ancien, correctement compris, ne laisserait pas d'être fort embarrassante pour l'explication de la légende d'Iphigénie. C'est précisément en cherchant à interpréter ce mythe sacrificiel, d'après la méthode qui m'a rendu de bons offices pour tant d'autres, que je me suis heurté à la prétendue métamorphose d'Iphigénie en vieille femme, tout à fait inconciliable avec mon

Digitized by Google

principe qu'une métamorphose est une fable animale ou végétale contée à rebours. Pour écarter cet obstacle, j'ai été amené à vérifier s'il était solide et je me suis assuré, comme on vient de le voir, qu'il doit être considéré comme inexistant[1].

Salomon Reinach.

1. Un mémoire sur l'ensemble du mythe d'Iphigénie doit être publié prochainement dans la *Revue des Études grecques*.

Digitized by Google

LE DIEU LUG,

LA TERRE MÈRE ET LES LUGOVES

Parmi les personnages des épopées ou *sagas* irlandaises qu'on a tenté d'élever à la dignité de divinités, aucun ne paraît y avoir plus de droits que Lug. Sur ce point, l'accord s'est fait entre les celtistes, depuis ceux qui croient que les légendes irlandaises peuvent, à elles seules, au besoin, fournir les éléments d'une mythologie, jusqu'à ceux qui, plus prudents ou plus sceptiques, ne les consultent que comme appoint aux données fournies par les écrivains de l'antiquité, les inscriptions et les monuments figurés de ce qu'on a appelé l'*empire celtique*. Si Lug est reconnu comme dieu, ce n'est point à cause des pouvoirs surhumains que les *sagas* lui attribuent, ni des prodiges qui en sont la manifestation : le surnaturel est l'élément essentiel des vieux récits celtiques et le fantastique un des traits caractéristiques de ses héros. Lug a l'avantage parmi ses rivaux, les aspirants à la divinité, de porter le nom d'un dieu connu sur le continent celtique : d'après les lois les plus sûres de la linguistique, Lug remonte à un thème vieux celtique *Lugu-* : le nominatif irlandais *Lug* = *lŭgŭ-s* ; le génitif *Loga* = *lŭgoŭ-os*. Le pluriel nominatif était *Lugou-es*. Or, *Lugu-* se retrouve dans plusieurs noms de lieux en territoire celtique. Holder, dans son *Alt.-celt. Sprachschatz*, compte environ quatorze *Lugudunum* ou, sous une forme plus récente, *Lug-dunum*, depuis le pays des Bataves jusqu'au sud de la Gaule : sur la frontière de l'Ibérie, Saint-Bertrand-de-Comminges s'est, en effet, appelé *Lugdunum*[1]. Le sens du composé est clair : *Lugu-dūno-n*, en

1. *Lugdunum* Convenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges, Haute-Garonne). — *Lugdunum* Conseranorum (Saint-Lizier, Ariège). — *Lugdunum* Vocontiorum

Digitized by Google

celtique insulaire *Lugu-dūnos*, signifie, non pas acropole, mont de *Lug*, mais *citadelle de Lug*. La même racine a donné un verbe, *dūnaim*, « je ferme », usité couramment aujourd'hui encore en irlandais. Le sens de *lieu fermé, fortifié*, est celui que donnent aussi les mots germaniques correspondants : anglo-saxon = *tūn*, aujourd'hui *town*; v. h. a. *zūn*, aujourd'hui *zaun*, haie, clôture. Quoi que l'on puisse penser des *Lugoves*, divinités qui apparaissent sûrement dans deux inscriptions, et probablement dans une troisième, malheureusement mutilée, c'est un pluriel régulier de *Lugu-s* ; ce sont sûrement des dieux ou déesses en relations intimes avec Lug.

En ce qui concerne Lug, on n'est d'accord que sur un seul point : sa divinité. En revanche, on en est encore à se demander quel est son caractère propre, quels sont ses attributs, quel rapport existe entre lui et les Lugoves. Les hypothèses abondent. Il n'y a guère cependant que deux théories nettement formulées ; toutes les deux s'appuient sur des données assez spécieuses des *sagas* irlandaises. Pour John Rhys, Lug est un dieu solaire ; pour M. d'Arbois de Jubainville, c'est le Mercure gaulois. Rhys a exposé ses idées surtout dans son volume des *Hibbert Lectures : Lectures on the origin and growth of religion as illustrated by celtic Heathendom* (1888 : *passim*)[1]. Au milieu du flot pressé des inductions et hypothèses aussi ingénieuses que savantes qui caractérisent la manière de l'auteur, on peut s'arrêter à deux arguments qui n'ont pas de valeur l'un sans

(*mons Lugdunus*, au XIIIe siècle ; Montlehue, Drôme). — *Lugdunum* Batavorum (près Leyde : Ptolémée, 2, 9, 1 ; λουγό-δουνον). — *Lugdunum* Remorum (Laon, Aisne). — *Lucdunus* (Loudon, Sarthe). — *Lion-en-Sullias* (Loiret). — *Laons* (Eure-et-Loire). — *Laudunum* (Loudun, Gard). — *Lauzun* (Lot-et-Garonne). — *Montlezun* (Gers). — *Montlauzun* (Lot). — *Laudunum* (Loudun, Vienne). Dans l'île de Bretagne, le nom de *Luguvallium* (Carlisle) mérite l'attention. Il faut rétablir, pour le brittonique : *Lugu-valio-n*, le mur, rempart de Lug. La forme galloise est *Caer Llywelyd* ; *Llywelyd* suppose *Luguvaliio-*. Carlisle vient de *Caer-Lywel* (*Luguvalio-*). On trouve au moyen âge, *Carluel* et en français, *Carduel*.

1. Il y revient dans son *Celtic Folklore* et ses *Studies in Arthurian Legends*, (p. 97, 130).

Digitized by Google

l'autre : l'un tiré d'un passage caractéristique d'une *saga* irlandaise, *La mort* (ou *fin tragique*) *des enfants de Tuirenn*[1] ; l'autre, de l'étymologie de *Lug* même.

D'après la *saga, le resplendissement de sa face et de son front* (à Lug) *était semblable* (à celui) *du soleil couchant : il était impossible de regarder son visage, si grand en était l'éclat*[2]. Dans un autre passage, lorsque Lug ôte son casque (le casque du dieu Manannan), *l'aspect de son visage et de son front était aussi brillant que le soleil un jour sec d'été*[3]. Breas, fils de Balor, le chef des Fomhore, le peuple en lutte avec celui de Lug, les Tuatha Dé Danann (peuple de la déesse Danu), fait même cette remarque : « *Je suis étonné que le soleil aujourd'hui se lève à l'Ouest* (Lug venait de l'Ouest), *tandis que chaque jour, c'est à l'Est* » — « *Il eût mieux valu qu'il en fût ainsi,* dirent les druides. » — « *Qu'est-ce donc d'autre*? dit-il ? » — « *Le resplendissement de la face de Lugh Lamhfhada,* répondirent-ils[4] ».

On pourrait objecter qu'il n'y a peut-être là qu'une exagération poétique : Ogme a aussi pour épithète *grian-ainech,* à la face de soleil. Mais ce passage de la *saga* est comme un commentaire du nom même du dieu. *Lug* signifierait lumière et ce nom serait identique à celui du héros gallois *Lleu* qui est une des figures principales du curieux roman gallois ou *mabinogi* de Math ab Mathonwy. Or, incontestablement, *lleu,* en gallois, signifie *lumière* ; mais, outre qu'il n'y a à peu près aucun trait commun aux deux personnages, malgré toute l'ingéniosité

1. *Hibbert Lectures*, p. 396-7 ; cf. O'Curry, *Fate of the Children of Tuireann* (*Oidhedh chloinne Tuireann* : *Atlantis*, IV, p. 460-3 ; Joyce, *Old-Celtic Romances*, p. 38). Le texte d'O'Curry a été réédité dans le *Gaelic Journal*, II, p. 33. Sa traduction est donnée également, p. 131, 176, 235, 260.

2. *Fa cosmhail re fuineadh gréine dealradh a aighthe agus a eádain ; agus nior fhéadar a ghnúis d'fhéachain la méad a taithneimche* (*Gael. Journal*, II, p. 34, 1).

3. *Fá cómhshoillseach lé gréin a la tirim samhraidh gnúis a aighthe agus a éadain* (*ibid*).

4. *Is iongnadh leam, ar se, an ghrian ag eirghe aniar aniu, agus anoir gacha laoi aile. — Do budh feárr go madi, ar na draoithe. — Créad oile, arse ? Dealradh aighthe Logha Lamhfhada, ar siad* (*ibid.*, p. 37).

Digitized by Google

qu'a apportée Rhys à le soutenir, il est manifestement impossible de tirer *leu* de *lugu-*. Pedersen, pour l'étymologie de *lleu*, lumière, est tombé dans la même erreur que Rhys (*Vergl. Grammatik der Kelt. Sprachen*, I, p. 98, § 59, 3).

Dans les langues brittoniques, le *g* intervocalique a été de très bonne heure spirant; dans les groupes *-egu-*, *-agu-*, *-ogu-*, *-ugu-*, il s'est dégagé, le *g* étant spirant, une semi-voyelle *w* entre *e*, *a*, *o*, *u*, et *u* : *tegú-s*, épais, donne en vieil irlandais *tiug* (*g* spirant); en gallois, cornique et breton : *tew*; *Magu-s* ou *mogu-s*, esclave, serviteur, devient en vieil irl. *mug*; cornique *maw*[1]; dérivé breton *maw-es*, femme. Le gallois actuel *pydew*, puits, remonte à *puteus* par **putewus*.

Au contraire *-ogo-*, *-ugo-*, ne donnent que *o*, *u* : gall., corn et bret.[2] *tro*, tour = **trogo-* : cf. τρόχος ; gall., corn. et bret. *to*, toit = *togo-*; gallois *llw*, serment = **lugo-*.

Lugu- devait donner, en gallois, *luwú-*, *löwú-* avec dégradation de la voyelle atone. C'est ce qui est arrivé : *ö* gallois s'exprimant par *y*, on a eu *llyw*, qu'on trouve en composition, notamment dans le nom d'un célèbre poète gallois : *Loumarch*, dans Nennius, pour *Lowu-march*, a donné *Llywarch*, et non *Lleu-varch*. Il en est de même pour *Llywelyn*[3], et *Llywelydd* (Caer) qui représente *Lugu-valiio-*, le *Luguvallium* des écrivains latins, Carlisle.

Si le rapprochement de *Lug* et *Lleu* n'est pas fondé, en revanche l'étymologie de *Lug* dans le sens de lumière est en faveur et a des chances d'être vraie. Il n'y a évidemment pas à faire grand fonds sur l'étymologie de Hericus dans sa vie de saint Germain : *Lucduno... quod sit mons lucidus*. L'auteur écrit *Lucduno* avec un *c*, et a songé naturellement au latin *lux*. Mais on admet aujourd'hui, en linguistique, l'alternance en indo-

1. Le gallois *meu* dans *meu-dwy*, ermite, serviteur de Dieu, est dû à l'affaiblissement par composition : cf. *Meugan*, vieux gall. *Maucan*.

2. En breton, *tro* est féminin.

3. Il est fort possible que *Llywelyn* remonte à *Lugu-belino-s*. Le nom vieux-breton *Leu-hemel* pourrait bien aussi représenter *Lugu-* : *semblable* à *Lug*?

Digitized by Google

européen de *g* vélaire et de *q* vélaire, de la moyenne et de la ténue. Aussi le rapprochement de *lugu-* et de *luc-* ne souffre-t-il aucune difficulté. Il semble qu'il soit indirectement confirmé par une étymologie récente due à Pedersen. Il existe dans les textes et les glossaires du moyen-âge, en irlandais, un mot *lug*, génitif *loga*, identique comme forme au nom du dieu *Lug*, dont le sens n'avait pas été déterminé. Il est dit dans le morceau épique *Fled Bricrend*[1] (le Festin de Bricriu), du héros Loegaire qu'il a *le rugissement du lion et la fureur sauvage du loga* (génitif de *lug*). Windisch, dans son *Wörterbuch*[2], a traduit d'après O'Reilly, sans se porter garant du sens, par *feu*, ce qui ne convient pas au contexte. Dans le paragraphe suivant du même morceau, le héros est qualifié de *lug-léimnech*, que Windisch traduit par *qui fait de petits sauts*, voyant dans *lug*, l'irlandais *lug*, usité en composition et signifiant *petit* : traduction peu vraisemblable. Un passage du *Táin bó Cúalnge* (éd. Windisch, 393) est décisif. Il y est parlé de *cordes de loga*, c'est-à-dire de *boyaux de loga* (*co suanemnib loga*). Il est clair, si on compare ce passage aux précédents, qu'il s'agit d'un animal sauvage. Pedersen (*Vergl. Gr.* I, p. 186, § 116), rapproche ce *lug*, gén. *loga* du grec λύγξ, gén. λυγκος, suédois *lo* vha. *luhs*, lit. *lúšis*, lynx, loup-cervier (en admettant l'alternance de la ténue et de la moyenne). Le sens de *héros* donné à *lug*, dans le dictionnaire moyen-irlandais d'O'Davoren[3], serait une simple métaphore. On a tiré le nom du lynx de la racine *luc* (*leuk*, **leup*), à cause de ses yeux étincelants (Walde, *Lat.-etym. Wört.* 2e éd., à *luceo*). En irlandais, il est incontestablement difficile de séparer les deux *lug* ; le thème est exactement le même : nom. *lug*, gén. *loga*. La traduction de Pedersen a été confirmée par Kuno Meyer dans les *Sitzungsber. d. Königl. Pr. Ak.* 1912, p. 801. Aussi est-il

1. Windisch, *Irische Texte*, I, p. 279, 48. La même expression se retrouve dans *Scél mucci mic Dáthó* (*ibid.*, p. 103, 15).
2. *Ibid.*, p. 666.
3. *Archiv. f. celt. Lex.*, II, p. 409, n° 1202.

Digitized by Google

fort possible que *lug*, dans des noms propres composés, représente non le dieu mais l'animal[1].

Un passage de l'épopée où Lug joue le rôle prépondérant, *La seconde bataille de Moytura*[2], paraît décisif. Lug, avant la bataille, veut entrer au palais de Tara. Le portier lui demande quel art il exerce ; il répond qu'il est bon charpentier. On lui réplique qu'ils en ont un bon aussi. Il se déclare forgeron : même réponse. Il énumère alors les aptitudes les plus variées : il est soldat, harpiste, poète, jurisconsulte, magicien, médecin, échanson, ouvrier en bronze et métaux précieux ; les *Túatha* de Tara ont tout cela. Il finit par envoyer le portier demander au roi Nuadu s'il a un homme capable d'exercer toutes ces professions avec une égale maîtrise. Nuadu, après avoir mis à l'épreuve son habileté au jeu d'échecs, le laisse entrer, en déclarant que jamais un pareil homme n'avait mis les pieds dans la forteresse. Le nom qui est donné à Lug avant son entrée est *Samh-ildánach*. *Ildánach* est souvent appliqué à *Lug* ; le sens en est clair : *Lug Ildánach* signifie *Lug aux multiples talents*. Quant à *Samh*, Whitley Stokes a ingénieusement supposé que c'était un préfixe identique au grec ἅμα : *samh-ildánach* serait *celui qui possède ensemble beaucoup de talents*. Mais jamais, dans ce qu'on connaît de textes irlandais, on n'a rencontré *samh* avec ce sens. On a lu aussi *sab*, chef, fort, ce qui est arbitraire. En somme, le seul sens connu et le seul qu'on puisse donner à *samh*, est celui d'*été* : *Samh-ildánach* ne peut signifier que *l'été aux multiples talents* (et aussi *dons*). Un point très important à remarquer, c'est que *samh-ildánach* n'est pas une épithète de Lug. Dans les quatre para-

1. Il est fort possible qu'à une époque antérieure aux sagas irlandaises le lynx ait été associé aux aventures de Lug.

2. *Revue celt.*, XII, p. 52. Ce morceau épique est tiré du ms. *Harleian*, 5280, du Brit. Mus., qui est du xve siècle. On remarque dans la langue des emprunts scandinaves ; des formes appartiennent clairement au moyen-irlandais ; mais il y en a qui remontent au vieil-irlandais. Dans l'ensemble, d'après Whitley Stokes, la langue a un caractère archaïque. M. d'Arbois de Jubainville (*L'épopée celt. en Irlande*, p. 395), a montré que cette épopée était connue en Irlande avant le xiie siècle.

Digitized by Google

graphes où l'expression figure, *samh* remplace *Lug*[1] : *Samhildánach* est un équivalent de *Lug Ildánach*. Il est clair que l'auteur primitif joue sur les mots : *samh*, été, est pour lui un synonyme de *Lug*[2]. On peut encore donner, à l'appui de l'étymologie proposée, celle du mot qui désigne la lune chez tous les peuples brittoniques : le gallois *lloer*, cornique *ler* pour *loer* (voc. du XIIe-XIIIe siècle *luir*), breton *loer*, *loar*, ne s'expliquent bien que par un vieux celtique **lug-rā*, dérivé de *lug*, lumière : *la brillante*, ou *l'astre de Lug*, *dépendant de Lug*?[3]

D'autres étymologies ont été proposées par Whitley Stokes. Dans son *Urkeltischer Sprachschatz*, il rapproche *lugu-* du lett. *lúgt*, inviter, vha. *lochón*, aujourd'hui *locken*, attirer, allécher. Il semble qu'il ait été amené à ce rapprochement parfaitement invraisemblable par l'interprétation de Lugdunum dans le glossaire d'Endlicher : Lugduno, *desiderato monte*. Son autre étymologie est encore moins défendable. Suivant en cela Siegfried, il voit dans *Lugu-*, le même thème que dans l'irlandais *lugu*, *laigiu*, comparatif, signifiant *plus petit* : *Lugdunum* serait à comparer à *Lützelburg*. Or, il n'y a pas en irlandais de thème *lugu-* petit : *lug*, petit, n'existe qu'en composition et remonte à **lagu-*, vieux breton *lau* : cf. ἐλαχύς[4]. Quant à l'in-

1. §§ 53, 56, 68, 74.

2. Le récit a été maladroitement remanié. Au moment où Lug se met en marche vers Tara, c'est un jeune guerrier dont le nom est *Samhildánach*. Quand le portier lui a demandé son nom, il a dû évidemment répondre qu'il est *samhildánach* et que son identité n'a dû être connue qu'après son entrée au palais. L'arrangeur lui fait répondre qu'il est Lugh Lonnandsclech, fils de Cian, fils de Diancecht et d'Ethne, fille de Balor ; fils nourricier de Tallan (génit. *Taillne*), fille de Magmor, roi d'Espagne. Mon hypothèse est confirmée par le poème de Gofraidh Fionn O'Dálaigh. Quand le portier lui demande d'où il vient, il ne donne pas son nom ; il répond qu'il est *un poète venant de l'Eamhain des pommiers, des cygnes et des ifs* (*loc. cit.*, str. 22).

3. J'étais arrivé de mon côté à cette étymologie, mais j'ai été devancé par Pedersen (*Vergl. Gr.*, II, p. 50, § 395, 2). L'autre étymologie qu'il propose avec hésitation (vieux norrois *liori*, trou pour la fumée dans le toit servant aussi de fenêtre) est évidemment à rejeter. En irlandais, le nom courant pour la lune est *gealach*, la blanche. Pour l'irl. mod. *láir*, lune, v. *Rev. celt.* 1915, fasc. I.

4. J. Loth., *Revue celt.* 1911, p. 25-26 ; cf. Thurneysen, *Handbuch*, I, p. 47, § 76.

Digitized by Google

terprétation du premier terme de *Lugu-dunum* par λοῦγος, corbeau, qui serait un mot gaulois, d'après le Pseudo-Plutarque *De Fluviis*, elle n'a aucun point d'appui dans les langues celtiques[1]. Il n'est pas toutefois impossible que dans le récit légendaire gaulois auquel ce texte renvoie, il ait été question réellement d'une apparition de corbeaux, lors de la fondation de la citadelle, et qu'ils aient, dans certaines occasions, fait partie de la suite ou de l'armée de Lug. Chez les Irlandais, comme chez les Gallois, les corbeaux représentent une troupe guerrière. La déesse de la guerre, dans certains textes irlandais, est un corbeau[2]. Dans la légende de Lug, les corbeaux annoncent la présence de ses ennemis, les Fomore, dont on a fait avec quelque vraisemblance des dieux de la mort et de la nuit confondus avec les Scandinaves; mais il ne faut pas oublier que par sa mère Ethne, il est le petit-fils de Balor, le grand roi des Fomore. Il n'est pas impossible qu'une tradition plus ancienne ait donné à Lug le cortège de son aïeul maternel. Ce qui prouve que la tradition du Pseudo-Plutarque, malgré la fausseté de l'étymologie de Lugudunum, mérite l'attention, c'est que le corbeau apparaît sur des monnaies de Lyon : une monnaie porte une tête de corbeau[3]; un *aureus* d'Albinus de 196 ou 197, trouvé entre Lyon et Trémoux, représente un corbeau aux pieds du Génie de Lyon[4]. On voit également sur un médaillon en terre cuite du Ier siècle après J.-C., trouvé à Orange, le Génie de Lyon avec un sceptre et une corne d'abon-

1. Holder a essayé d'expliquer λοῦγος par une faute de lecture : *Le mot prétendu celtique* λοῦγος (*Revue celt.* 1903, p. 128). Son hypothèse ne me paraît pas heureuse.

2. Hennessy, *Ancient Irish Goddess of War* (*Revue celt.*, I, p. 32-57 ; cf. II, p. 491). M. d'Arbois de Jubainville a interprété le nom d'un druide qui apparaît dans la vie de saint Ciarán (*Lives of saints from the Book of Lismore*, p. 119, 120), *Lugbrann*, par *corbeau de Lug* ; mais l'irlandais *bran*, pas plus que le gallois, cornique et breton *bran*, n'a jamais eu qu'un *n*. *Brann*, en irlandais, à trois sens : 1° *femme* ; 2° *vague* (se retrouve en Galles dans des noms de rivière) ; 3° *tison, charbons ardents* (Kuno Meyer, *Contribution to irish Lexic.*).

3. Muret-Chabouillet, 4660-4666 ; Babelon, *Descr. des monn. de la rép. rom.*, t. I, p 164 s., n. 19.

4. Cohen, *Monn. imp.*, 2, 3, p. 419, n. 40.

Digitized by Google

dance, ayant à ses pieds un corbeau sur un rocher[1]. Dans la légende gauloise recueillie par Klitophon, si on en croit le Pseudo-Plutarque, il doit y avoir eu quelque erreur d'interprétation[2].

Pour M. d'Arbois de Jubainville[3], Lug n'est pas un dieu solaire : c'est le dieu auquel César attribue un rôle prépondérant chez les Gaulois, celui dont le culte était le plus répandu chez eux, l'inventeur de tous les arts, le guide dans les chemins et les voyages, celui qui préside au commerce, en un mot le *Mercure* gaulois (*De bello Gall.*, VI, 17). La principale raison que donne de ce rapprochement M. d'Arbois de Jubainville, c'est que le dieu irlandais est également le dieu des arts : *ildánach*, aux multiples talents. Cette expression est, en effet, significative ; elle est appliquée à Lug dans un bon nombre de textes. Dans un remarquable poème composé par Gofraidh Fionn O'Dálaigh, qui mourut en 1387, récemment publié et traduit par O. Bergin[4], l'auteur, qui a à célébrer un jeune comte de Desmond, Maurice Filz Maurice, personnage assez insignifiant, avec un art qui rappelle celui de Pindare, arrive, par une transition hardie, à célébrer le dieu Lug. Il prend pour thème l'épisode de la *Seconde bataille de Moytura* dont il a été question plus haut. Lug est bien *ioldánach* ; *pas une créature faite de terre ou d'eau ne pourrait lui disputer le prix de beauté ; sa langue est plus suave que* (*les sons*) *des cordes de la harpe entre les mains des maîtres*. Lug passe aussi pour l'inventeur du jeu d'échecs, du jeu de balle, des courses de chevaux[5].

1. *CIL.*, XII, p. 656 ; Froehner, *Les musées de France*, n° X, tab. 15, pl. XV, n° 2, et p. 59. Cf. Holder, *Alt.-celt.-Spr.*, p. 313.

2. Il a pu exister en gaulois un seul mot composé pour désigner la troupe des corbeaux : *Branoslougos* (*brano-*, corbeau, et *slougos*, troupe). Le mot a pu être expliqué par l'interprète gaulois à l'auteur grec par *troupe de Lugus*, plus exactement *troupe de corbeaux* ?

3. Voir surtout *Le cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique* (*Cours de litt. celt.*, II, 1884).

4. *Essays and studies presented to William Ridgeway*, Cambridge, 1913, p. 323.

5. *The second battle of Moytura* (*Revue celt.*, XII, p. 127).

Digitized by Google

Un argument encore plus important nous est fourni par un passage du glossaire de Cormac, confirmé et expliqué par le glossaire, de Lecan[1]. Ce texte a échappé à M. d'Arbois de Jubainville. Il est question dans le glossaire de Cormac[2] des *balances de Lugbad*. O'Donovan, dans sa traduction du glossaire, dit que Lugba est Lugh fils d'Ethlenn, c'est-à-dire le dieu Lug. En effet, le glossateur du Livre de Lecan explique *Lugbad* par *Lug-med*, c'est à-dire *la mesure ou balance de Lug*, fils d'Ethlenn. *Lugmad*, génitif *Lugmaid* (var. *Lughbaid*), est l'ancien nom du comté de Louth[3].

Lug est également médecin. Il se donne comme tel en énumérant ses talents au portier de Tara, comme nous l'avons vu plus haut. Dans l'épopée du *Táin bó Cúalnge*, ou *Enlèvement des vaches de Cooley*, il assiste et guérit son fils Cuchulinn, couvert de blessures, à bout de forces, dans la lutte contre les quatre grandes provinces d'Irlande. Certains manuscrits nous disent que ce sont les *éli Loga*[4], prières ou incantations, charmes de Lug, qui ont endormi Cuchulinn.

C'est aussi un guerrier fameux. Dans le poème cité précédemment de Gofraidh Fionn O'Dálaigh, qui suit la tradition, il est qualifié d'*Ioldánach à l'arme bleue acérée*[5]. Il joue un rôle prépondérant dans les grandes guerres entre les races qui se disputent la souveraineté de l'Irlande et assure la victoire aux Tuatha Dé Danann. Ce dernier trait n'avait pas échappé à M. d'Arbois de Jubainville; aussi n'est-ce pas lui qui *identifie* Lug avec Mercure : ce sont les Romains qui ont conclu de la

1. Publié par Whitley Stokes dans l'*Archiv. f. celt. Lexic.*, t. I.

2. Whitley Stokes, *Cormac's Glossary*, aux mots *fír* et *láith*. Un glossaire a été rédigé au XIe siècle par Cormac, évêque-roi de Cashel; mais il a subi des additions et altérations successives. Il n'y a pas encore d'édition critique de cette œuvre si importante. L'édition du texte donnée par Kuno Meyer, dans les *Anecdota from Ir. mss.*, IV, 1913, est tirée du ms. connu sous le nom de *Livre de Lecan*, ms. du XIVe siècle.

3. Whitley Stokes, *The martyrology of Oengus the Culdee*, 1905, pp. 100, 186 (*Lugmad*); 100, 200 (*Lugbaid*); 188 (*Lughbaid*); cf. *Index*, p. 390.

4. Ed. Windisch, p. 344, note 2.

5. Strophe 42 : *ioldánach an airm ghlasgéir*.

Digitized by Google

ressemblance à l'identité. Comme il le dit fort bien dans son *Cycle mythologique*. p. 382, « les mythographes romains, partant de la croyance à la réalité de leurs dieux et des dieux étrangers, s'imaginaient avoir établi l'identité de deux personnages mythologiques, quand ils avaient constaté entre eux certains points de ressemblance. »

De ce qui précède, en effet, il semble résulter que Lug par certains traits ressemble à Apollon, par d'autres à Mercure. S'il fait songer à Mars par ses exploits, la ressemblance n'est que superficielle ; sa supériorité à la guerre, en effet, est due à son intelligence, à la promptitude et à la sûreté de son coup d'œil, et surtout, ce qui est vraiment caractéristique, *à l'habileté de ses ouvriers et à l'excellence des armes qu'ils fournissent à ses guerriers.*

John Rhys se rencontre sur un point avec M. d'Arbois de Jubainville : pour lui aussi le personnage de Lug est complexe, c'est bien le dieu des arts, mais ce n'est qu'un des aspects de sa physionomie et même une conséquence de sa nature de dieu solaire[1].

Si l'on veut pénétrer plus avant dans la connaissance du dieu gaulois Lugu-s et de son entourage, déterminer le cercle mythologique dans lequel il se meut, c'est aux traditions irlandaises, cette fois, qu'il faut avoir recours. Bien interprétées, elles nous donnent des points de repère solides dans une reconnaissance hasardeuse, sur un terrain mal connu, et permettent de percer, dans une certaine mesure, l'obscurité dont s'enveloppent des divinités gauloises, connues cependant par des inscriptions et des monuments figurés.

Il n'y a pas de doute que les rédacteurs des *sagas* irlandaises, à l'époque chrétienne, n'aient prêté à Lug bon nombre d'aventures parfaitement étrangères à ce dieu celtique. Ils ont fini par le transformer en un héros humain soumis même à la mort. Le

1. *Hibbert Lect.*, p. 427 : *The wisdom and the knowledge ascribed to the sun-god, as the result presumably of his position and much travelling.*

Digitized by Google

travail des siècles a eu pour résultat de faire la nuit autour de toutes les divinités de l'ancienne Irlande; aussi est-ce une entreprise chimérique, vouée d'avance à l'insuccès, que de vouloir reconstruire une mythologie celtique avec les épopées irlandaises. Lug, outre les points d'appuis que trouve son culte sur le continent, a eu, entre tous les dieux de l'Irlande, une bonne fortune exceptionnelle Au milieu de l'obscurité des traditions souvent contradictoires qui le concernent, brille un point lumineux; il y a dans sa légende un fait capital : c'est l'institution qui porte son nom, *Lugnasad*, et la raison même de cette institution.

Le sens général de *Lugnasad*, d'après le glossaire de Cormac, c'est *jeux ou grande réunion de Lug* [1], instituée par Lug, réunion qui avait lieu, chaque année au début de l'automne, c'est-à-dire le 1er août. Le sens précis de *nasad* n'est pas connue. Si le glossaire de Cormac le traduit par *jeux* ou *réunion*, d'autres textes l'interprètent par *habitude* et aussi par *renommée* [2]. John Rhys (*Hibbert Lectures*, p. 415) en a proposé une étymologie fort ingénieuse, s'appuyant sur une légende dont il sera question plus loin, d'après laquelle, après sa victoire à Moytura, Lug aurait célébré, par des fêtes et un grand banquet, son mariage avec le royaume d'Irlande : il propose de voir dans *nasad* un substantif dérivé de la racine *nad-*, bien connu en celtique et ayant le sens de *lier* : *Lug-nasad* serait le mariage de Lug. Outre que ce sens n'est indiqué nulle part et que l'objet propre de la fête de Lugnasad paraît avoir été tout autre, il y a à remarquer qu'on ne trouve de forme en *s* tiré de cette racine

1. Whitley Stokes, *Three Irish Gloss.*, p. 26. Cf. *Sanas Chormaic* (Glossaire de Cormac), éd. Kuno Meyer (*Anecdota from Ir. mss.*, IV, 1913), n° 796 : *Lugnasad* -i-*nāsad Loga meic Ethlend* -i-*aonach no fertha leis im t[h]aite foghmair in gach bliadhain im thoidecht Lugnasad. Cluiche no aonach is do is ainm nasad.* « *Lugnasad* -i-le *nasad* de Lug fils d'Etble (*Ethliu*, nominatif, génit. *Ethlend*) -i-l'assemblée qui a été instituée (donnée) par lui au commencement de l'automne chaque année, à l'arrivée de *Lugnasad* (1er août) -i-*jeux* ou *assemblée*, *voilà ce qu'on nomme* NĀSAD ».

2. Whitley Stokes, *Three Ir. Gl.*, p. 137 ; cf. Windisch, *Ir. Texte*, I, p. 703, à *nasad*.

Digitized by Google

qu'à certains temps et modes, au présent et au participe du verbe : *nascim*, *ar-nascim* (je lie, j'engage, je fiance). Quoi qu'il en soit, le 1er août s'appelle encore aujourd'hui *Lugnasad* (*Lughnasadh*). Le nom, sous des formes quelque peu différentes, est connu dans tous les pays de langue gaëlique, en Ecosse comme dans l'île du Man. Quant à l'objet de la fête, plusieurs textes irlandais, notamment le *Dindshenchas*[1], disent expressément que Lug l'institua en l'honneur de Tailtiu, sa mère nourricière. Tailtiu est fille de *Magmór*, la grande plaine, le pays des morts, dont on a fait l'Espagne. Elle meurt aux calendes d'août, d'après le *Dindshenchas*. Lug (*Lugaid*, par erreur) institue lamentation et jeux en son honneur : d'où, ajoute le texte, le nom de Lugnasad[2], jeux de Lug, 1er août. O'Curry, d'après d'autres textes, notamment d'après un poème de Cúan O'Lothchain qui mourut en 1024, raconte que Lug enterra sa nourrice dans une plaine de la baronnie actuelle de Kells, dans le comté de Meath ; qu'il éleva sur elle un mont artificiel qui existe encore, et qu'il institua une assemblée commémorative avec jeux qui devait durer éternellement en l'honneur de Tailtiu[3]. Cette fête était accompagnée d'un grand banquet[4].

La date de quelques-unes de ces fêtes nous a été conservée par l'histoire. En 1006, la fête de Tailten a été célébrée par le roi Maelsechlainn, après une interruption de 79 ans causée par les invasions danoises, sans doute pour solenniser le récent et décisif triomphe du roi Brian Boroimhe. En 1120, Turlough O'Connor, ayant déposé l'*Ard-Rí* ou roi suprême, tint cette

1. Mot à mot, l'*Histoire ancienne des collines (fortifiées)*. Pour *Tailtiu*, voir : *The Rennes Dindsenchas*, *Revue celt.*, XVI, p. 50, n° 99. Le ms. est du XIVe ou du XVe siècle pour le *Dindsenchas*, mais la collection a pu être faite au XIe ou dans la première moitié du XIIe siècle (*Revue celt.*, XV, p. 273).

2. Le *Leabhar na h-Uidhre*, p. 52a, 20 (Windisch, *Wörterbuch*) met également la fête de Tailtenn le 1er août : *Oenach Tailten cech Lugnasad.*

3. O'Curry, *On the manners and Customs of the ancient Irish*, II, 148 ; *Mss. mat.*, p. 287. Cf. Keating, *History of Ireland*, éd. Comyn (*Irish Texts Society*, I, p. 126-129.

4. Rhys., *Hibbert Lectures*, p. 414, d'après un ms. de la collection Asburnham aujourd'hui appartenant à la Royal Ir. Ac., et coté D., IV, 2 (écrit vers 1300).

Digitized by Google

assemblée pour fêter son élévation[1]. La dernière assemblée officielle que l'on connaisse a eu lieu en 1169 et a été tenue par Roderick O'Connor, roi d'Irlande. Il en est question dans les *Annales des quatre maîtres*. On peut juger de son importance par le fait qu'une ligne ininterrompue de chevaux et de chars, sans parler de gens à pied, s'étendait de Tailtenn jusqu'à Mullach-Aité, aujourd'hui *The Hill of Lloyd* près Kells, c'est-à-dire sur un espace de plus de six milles anglais[2]. Une des particularités de cette fête, c'est qu'on y venait pour conclure des mariages. D'après le glossaire de Cormac[3], une colline à l'endroit de la fête s'appelait *Tulach-na-coibche*, la colline de l'achat, c'est-à-dire la colline où se payait le prix de la fiancée. Joyce[4] affirme que le souvenir s'en est conservé jusqu'à ce jour : les gens du pays indiquent encore l'endroit où se célébraient les mariages, qu'ils appellent *le Trou du mariage* (*Marriage Hollow*). O'Donovan examina attentivement ces lieux en 1836 pour l'Ordnance Survey, et constata chez le peuple des souvenirs très vivants des anciennes coutumes. Quoique la jeune génération parlant anglais appelât l'endroit Teltown, les vieillards parlant encore gaëlique ne le connaissaient que sous le nom de Tailtenn. Ils lui dirent qu'on s'y livrait encore, il y avait trente ans, c'est-à-dire jusqu'en 1806, à des *jeux* traditionnels, mais qu'en raison des rixes et des scènes de violence occasionnées par une consommation de plus en plus grande de *pottheen* (whiskey fabriqué par les paysans), les magistrats avaient interdit la fête[5].

La fête se célébrait autour de la tombe même de Tailtiu[6], d'après le poème de Cuan O'Lothchain, conservé dans le *Livre*

1. Cf. Ed. Gwynn, *The metrical Dindshenchas*, III, p. 483.
2. Joyce, *A social history of Ireland*, II, p. 439.
3. *Cormac's Gloss. translated by J. O'Donovan, ed. Whitley Stokes*, p. 48, au mot *condach*.
4. *A soc. hist.*, II, p. 439.
5. O'Donovan's Ordn. Surv. Letters, Roy. I. A.; Letter on the parish of Teltown (d'après Joyce, *Soc. hist.*, p. 440.)
6. *Livre de Leinster* 200, b, 35, ap. Joyee, *Soc. hist.* II, p. 559 : *imman lecht*.

Digitized by Google

de Leinster (écrit vers le milieu du XIIe siècle). Autour de cette tombe se créa un vaste cimetière. D'après le *Leabhar na h-Uidhre* (écrit en 1100), il y avait cinquante *tumuli*, et le cimetière était à l'endroit même où se célébrait la fête [1]. Deux autres fêtes se célébraient aussi, chaque année, le 1er août, en l'honneur de deux femmes de Lug, Búa et Nás : la première, à Cnogba, aujourd'hui Knowth près Drogheda, comté de Meath; l'autre à *Nás*, aujourd'hui Naas, dans le comté de Kildare [2]. Le glossaire d'O'Mulconry interprète *nás* par *cél*, augure, présage, sort, pour la raison que c'était à Nás, dit le glossateur, que les gens de Leinster accomplissaient leurs présages (consultaient le sort) [3]. La fête de Nás aurait été instituée et célébrée par Lug lui-même.

L'assemblée de Carman mérite particulièrement l'attention, en raison des détails plus circonstanciés que nous possédons sur elle et des faveurs qui étaient attachées à sa fréquentation d'après le *Dindsenchas* en vers [4] et en prose. C'était la grande assemblée des gens du Leinster. S'ils la tenaient, on leur promettait : *abondance de blé, de fruits et de lait, des poissons dans les lacs et les rivières, grande prospérité domestique, et immunité du joug de toute autre province.* En cas de

1. Joyce, *Soc. hist.* II, p. 560.

2. Ed. Gwynn. *The metrical Dindshenchas*, III, 1913, p. 40, 49, 50; notes, p. 483. Le poème sur Cnogba, dans le titre, est attribué à Flann mac Lonán qui mourut en 918, ce qui est invraisemblable, comme le dit Gwynn; d'autres mss. portent *Flann file*, peut-être Flann Mainistrech qui vivait au XIe siècle. Cf. Stokes, *The Bodleian Dindsenchas*, n° 48 ; *the Rennes Dindsenchas*, pour *nás* (*Revue celt.*, XV, p. 416. n° 20).

3. Stokes, *O'Mulconry's Gloss.*, n° 826 (*Archiv. f. Celt. Lexic.*, II, p. 271).

4. Ed Gwynn, *The metrical Dindshenchas*, III, p. 2. Dans les notes, p. 169-171, on trouve d'intéressantes remarques sur l'objet de ces fêtes dont l'importance a été depuis longtemps reconnue. Sur ce point Gwynn renvoie à divers travaux : Hennessy (Proc. R. I. A., IX, 249); d'Arbois de Jubainville, *Les assemblées politiques de l'Irlande*; Rhys, *Hibb. Lect.*, p. 410 ; *The Coligny Calendar* (Proc. Britt. Ac. 1910); Nutt (*Voyage of Bran*, II, p. 184); Joyce, *Soc. Hist. of Irel.*, II, p. 438). Gwynn a raison de s'élever contre le sens de *foire* qu'on a attribué à *Oenach* ; le sens primitif est *réunion* ; le mot n'a pris le sens de *foire* qu'après que ces réunions perdirent leur caractère religieux et politique. En revanche, il a manifestement tort de supposer que le cimetière qui accompagne chaque *oenach* doive sa création à l'assemblée même.

Digitized by Google

négligence dans le maintien de cette institution, ils étaient menacés de *dépérissement ; ils devaient aussi grisonner prématurément eux et leurs rois*[1]. L'assemblée de Carman se tenait tous les trois ans, à *Lugnasad* (1er août). Il est clair que le génie ou la divinité dont on recherchait les faveurs avait un caractère chthonien. Le nom même de *Tailtiu*[2], à ce sujet, me paraît caractéristique : *Tailtiu* (et *Táltiu*), génitif *Tailten* remonte vraisemblablement à **Tala-nt-iō*, **Tala-nt-ion-os*, dérivé du même terme, que *talamh*, le terme courant pour la *terre*, en irlandais : = **tala-mō* ; génitif *talmhan* = **tala-mon-os* : la racine est *tal*[3]. Tailtiu n'est probablement qu'un synonyme de *Trogan* qui a donné son nom au mois d'août. Il semble bien que *Lugnasad*, qui est aussi en usage pour désigner ce mois, n'ait d'abord été appliqué qu'au 1er août. Dans le morceau épique connu sous le nom de *Tochmarc Emire* (la cour faite à Emer, publié par Kuno Meyer dans la *Revue celtique*, XI, p. 442), le mois d'août, qui est chez les Gaëls, comme il l'était chez les Brittons, le début de l'automne, porte le nom de *Trogan*. Le 1er août s'appelait *Brón Trogin*[4]. Il est dit que c'est le commencement de l'automne, et un manuscrit ajoute que c'est le jour du mois de Trogan, qu'on appelle *Lugnasad*[5]. Quant à la singulière expression de *Brón Trogin*, ou *deuil de*

1. Je suis ici Rhys, *Hibbert Lectures*, p. 411, qui s'appuie lui-même sur O'Curry, *Manners*, II, 38-47 : III, 527-47, et le *L. de Leinster*, 215. Le *Rennes Dindsenchas* donne en substance les mêmes détails, mais dans un ordre un peu différent. Il ajoute comme faveur : *des hommes, des héros royaux, de tendres femmes* (*Revue celt.*, XV, p. 412).

2. Dans la *Seconde bataille de Moytura*, on a le génitif *Taillne* qui paraît une déformation de *Tailten*. Partout ailleurs, on a *Tailtiu* avec ou sans marque d'allongement sur *a*.

3. Le Livre de Leinster nous donne un détail intéressant sur les occupations de Tailtiu. Elle aurait défriché tout un bois et, au bout d'un an, le sol aurait été recouvert d'un épais tapis de fleurs de trèfles (L. L. 9a 206b, d'après Rhys, *Hibb. Lect.*, p. 413).

4. La version dn ms. Rawlinson B, d'après Kuno Meyer, aurait été rédigée avant l'époque scandinave en Irlande. Ce ms. est une copie du xve siècle, du Book of Dubdálaithe : Dubdálaith est l'évêque d'Armagh de ce nom (1049-1064).

5. *Laithe mís Troghain risi raitir in Lughnasad* (Rawlinson, 487, *Revue celt.*, XI, p. 454) ; cf. *Acallamh na Senórach* 4760 (*Ir. Texte* I, Ve ser. Heft I).

Digitized by Google

Trogan, elle est ainsi expliquée : *c'est alors que Trogan s'afflige sous* (*le fardeau de*) *ses fruits. Trogan est le nom de la terre*[1]. Le sens de *Trogan* est assuré par d'autres textes. Une glose du *Leabhar na h-Uidhre* l'explique par *talam*, la terre[2]. Il en est de même dans le récit connu sous le nom de *Scél Baili Bimberlaig*[3]. *Trogan* est probablement une expression figurée. C'est un dérivé de *trog* qui a le même sens, mais qui est aussi traduit dans la glose du *Leabhar na h-Uidhre*, citée plus haut, par *clann*, enfants. Ce dernier sens est également donné par le glossaire de Cormac[4]. Il existait un verbe dérivé de *trog* qui avait le sens de *produire*, *enfanter*[5]. Trog figure avec Tae dont le sens est inconnu et *Talom*, la terre, comme échanson des Tuatha Dé Donann[6]. *Trogan* est évidemment la *productrice*, *la terre féconde*, tandis que *talamh* est le sol, la face de la terre. Il n'y a donc aucun doute que *le mois d'août n'ait été chez les anciens Irlandais le mois consacré à la Terre Mère*. C'est en son honneur aussi, sous un nom caractéristique, que Lug institua la célèbre fête du 1er août.

Il semble que, dans certaines légendes, la Terre ait été confondue avec l'Irlande. D'après un extrait du manuscrit de la R. I. A. D. IV, 2 (ayant fait partie de la collection Ashburnham), dont il a été question plus haut, cité par J. Rhys dans ses *Hibbert Lectures*, p. 414, Lug, après sa victoire et celle des Tuatha Dé Danann, serait devenu roi par la mort de Nuadu, et on aurait préparé pour lui un grand banquet *à l'occasion de son mariage avec le Royaume*. Les restes de ces gigantesques

1. *Co Bron Trogin* .i. *taiti fogmuir* .i. *is and dobróni trogan fua tort*[*h*]*ib. Trogan diu ainm do thalam* (Tochmarc Emire, *Rev. celt.*, XI, p. 442, 1-5).

2. Strachan, *Notes and Glosses in the Lebor na h-Uidhre* (*Archiv. f. celt. Lexic.*, II, p. 35). Strachan traduit *Trogan* par *Mother Earth*.

3. *Revue celt.*, XIII, p. 226.

4. Traduction d'O'Donovan, publiée par Stokes, p. 162.

5. *Trogais* -i. *tuismis*, 3e pers. sing. du prétérit. de *trogaim* (*Compert Conculaind* 3 L. U., ap. Wind. *Ir. texte*, I, p. 188). Cf. chez Holder, les noms propres : *Trogi-marus*, *Trogi-mara*.

6. *Revue celt.*, XII, p. 78, 65. Dans le poème de *Gofraidh Fionn O'Dálaigh*, p. 325, 22 ; Tara est appelé *múr Té*, le rempart de *Té* ?

Digitized by Google

agapes auraient formé un tertre, le *Tertre du grand Banquet* ou les *Restes du grand Banquet*. Dans une autre *saga*, le roi suprême d'Irlande, Conn Cétchathach (*aux cent combats*) et son druide sont attirés par un guerrier inconnu dans une forteresse située au milieu d'une belle plaine. Devant la porte se dresse un arbre d'or, à l'intérieur d'un splendide palais. Conn est reçu par une jeune femme portant une couronne d'or. Son guide s'asseoit sur un trône : jamais Conn n'avait vu un homme si grand ni si beau. Il se fait connaître : c'est Lug fils d'Ethlenn ; la dame est la *Souveraineté de l'Irlande*, jusqu'au dernier jour[1]. Une légende, évidemment de formation relativement récente, veut que Lug ait été tué par Mac Cuill, époux de Banba[2], un des noms de l'Irlande, et que Mac Gréne, *le fils du Soleil*, ait ensuite épousé *Ériu*, nom ordinaire de l'Irlande. L'auteur chrétien de cette légende, trouvant que Lug était aussi authentiquement que Mac Gréne mari d'Ériu et ne comprenant pas qu'elle eût légalement deux maris en même temps, a fait mourir Lug, dont il ne pouvait admettre l'immortalité. Or, il est très vraisemblable que *Mac Gréne* était simplement un autre nom de Lug, comme *Samh*, été.

La confusion entre l'Irlande et la Terre, à une époque qui ne peut remonter tout au plus qu'à la période du vieil Irlandais, au plus tôt au VIIIe siècle, et probablement bien après, a été facile : *Ériu*, gén. *Érenn* est l'Irlande, tandis que *íriu*, gén. *írenn* est *la terre*. On peut se demander si Lug, élevé par la Terre mère, n'a pas, comme Dis et Pluton, épousé la fille[3].

Malgré ses attributs de dieu de la lumière, Lug est aussi un

1. O'Curry, *Mss. mat.*, p. 618, d'après le ms. Harlian 5280 du Brit. Mus., qui est du XVe siècle.

2. Le *Lebor Gabala* dit qu'à une certaine époque l'Irlande était partagée entre trois rois ; la femme de l'un s'appelait Banba ; celle de l'autre Fotla ; celle du troisième *Ériu* : ce sont trois noms différents pour l'Irlande (d'Arbois de Jub. *Cycle mythol.*, p. 234). Dans le poème de Gofraidh Fionn O'Dalaigh, n° 36, *Lugh* est qualifié de *leannan Fódla*, l'amant de *Fodla*, l'*Irlande*.

3. Il est remarquable que, comme d'autres héros irlandais, par exemple Conchobar, Lug est désigné par le nom de sa mère. Le nom de son père est incertain et varie.

Digitized by Google

dieu de la terre : il appartient au groupe de ces personnages divins appelés *side*, habitant des *sid*, demeure souterraine, dans des collines ou *tumuli*. Dans le *Táin*, quand il vient au secours de son fils Cuchulinn, qui est son incarnation dans le sein d une créature humaine, c'est d'une de ces demeures qu'il accourt[1]. Ces divinités, dans le *Livre d'Armagh*, sont qualifiées de *dei terreni*[2]. Windisch, dans un chapitre fort instructif de son livre sur la Bretagne celtique[3], a supposé que le christianisme avait chassé du ciel des dieux dont c'était la demeure propre et les avait relégués indûment dans le monde souterrain. Il fait remarquer qu'il y a contradiction entre ce caractère de dieux souterrains, qui distingue les dieux de l'Irlande à l'époque chrétienne, et la demeure même qu'ils habitent. Le dieu Mider habite dans le *Sid* de Brí Léith, mais la description de son domaine, telle qu'elle nous est donnée dans le *Leabhar na h-Uidhre*[4], ne répond pas au monde souterrain, mais *à la plaine agréable* (*mag mell*) ou à la *Terre des vivants* (*Tír nam-beo*), la *Terre des jeunes* (*tír na n-og*), dans laquelle les fées emmènent un héros qu'elles ont choisi, par mer dans une barque de verre[5]. On peut ajouter que le nom générique des dieux chez tous les Celtes insulaires (et aussi continentaux, vraisemblablement), est *deivo-s*, d'abord sans doute adjectif, le *céleste*, le *lumineux*[6].

Les contradictions relevées par Windisch entre la demeure souterraine de certains dieux et la description qui en est faite me paraissent avoir dû exister bien avant l'ère chrétienne. Il est tout naturel que des peuples, établis sur les bords de la mer, aient songé à placer le séjour des dieux dans des îles inconnues[7] ;

1. Édit. Windisch, p. 312, note 3.
2. O'Donovan, suppl. à O'Reilly, à *sid*.
3. *Das Keltiche Brittannien bis zu Kaiser Arthur*, chap. XXXIII, p. 109.
4. *Ibid.*, p. 109 ; cf. *Ir. texte* I, p. 113 et suiv.
5. Windisch cite à ce propos les morceaux bien connus : *Euchtra Condlae*, *Serglige Conculainn*.
6. Cf. Walde, *Lat.-etym. Wört.* [2], à *deus*.
7. Dans certaines îles, comme par exemple à Groix (Morbihan), les palais des fées sont placées sous les flots.

Digitized by Google

mais cette conception n'est sans doute pas primitive; le contraire est certain, à moins qu'on ne place le séjour primitif des Celtes, à leur séparation de la souche indo-européenne, sur les bords de l'Océan. Tout d'abord, la *Plaine bienheureuse*, la *Terre des vivants*, la *Terre des Jeunes* a dû être placée sous terre ou dans des régions inconnues ou fabuleuses du globe. A une époque où l'Espagne était un pays fabuleux pour les Gaëls, le pays des morts, *le Magmór*, la *Grande plaine*, a été assimilé à l'Espagne. Les idées que se sont faites d'autres peuples du séjour de leurs dieux, par exemple les anciens Grecs, sont également flottantes et souvent incohérentes. Il n'y a pas là uniquement une question de date et de civilisation différente : il y a conflit entre deux principes. Chez plusieurs peuples indo-européens, il y a lutte entre les fils du Ciel et ceux de la Terre. L'accord se fait parfois par des unions ; par exemple, il y a mariage entre la Terre et le dieu du Jour [1]. Un fait certain, c'est qu'il y a toujours relation, amicale ou hostile, entre les dieux de l'air et la Terre, et que le même dieu peut être à la fois céleste et chthonien. Pour Lug, c'est évident.

Nous avons vu que le nom de la lune chez les Brittons paraît remonter à *lug-rā*, ce qui indiquerait que cet astre est en quelque sorte sous la dépendance de Lug, si ce n'est pas une simple épithète, *la lumineuse*, comme l'irlandais *gealach*, la blanche, la brillante. Or, le culte de la lune, l'astre de la nuit, est sûrement rattaché à celui de la Terre. C'est la lune qui règle les divisions de l'année; c'est par nuits que comptent les Celtes, comme l'attestent César et les textes irlandais et gallois [2].

Le culte de Lug, en Irlande, était assurément inséparable de celui de la Terre. La Terre est sa mère nourricière; c'est elle qu'il honore par une institution commune à toute la race gaë-

1. Voir Schrader, *Reallexicon*, à *Matres*.
2. J. Loth, *L'année celtique* (*Revue celt.*, XV, p. 115 et suiv.).

Digitized by Google

lique. Cette institution, cette fête, il la place au début du mois consacré à la Terre féconde (*Trogan*), le mois d'août. Il est même considéré, dans certaines traditions, comme son époux. Cette Terre mère porte plusieurs noms, correspondant sans doute, comme nous l'avons vu, à des attributs différents.

Dès lors, il n'est pas trop hardi de supposer que les mystérieux *Lugoves* (nominatif pluriel de *Lugu-s*) sont aussi des sortes de *Matres* attachées à Lug. Déjà, en 1885, dans le tome VI de la *Revue celtique*, p. 487, M. Gaidoz, réfutant par d'excellentes raisons la théorie de M. d'Arbois de Jubainville qui voyait dans les *Lugoves* un simple pluriel de Lug, des *Mercurii*, émettait l'opinion que les Lugoves étaient un ensemble de divinités, comme les *Matres*, *Patres*. Windisch fait un pas de plus[1] : les Lugoves, pour lui, sont *des divinités féminines*. Il est incontestable que l'inscription de Bonn les rangerait d'une façon décisive parmi les *Matres*, si elle n'était mutilée et si la lecture par conséquent n'en était quelque peu discutable. On lit : [*do*]*mesticis* [*Lugo*]*vibus*[2]. *Domesticus* est une épithète fréquemment appliquée aux *Matribus*, *Iunonibus*. Le rapport entre ces *matres* et les *side* ou fées d'Irlande et du pays de Galles n'a pas échappé à Windisch[3]. Les deux autres inscriptions (*Lugoves*, *Lugovibus*) ne nous apprennent rien. Les *Matres* sont des déesses bienfaisantes ; elles sont représentées sur certains monuments portant dans leur giron des corbeilles de fruits[4]. Ce rôle répond à celui de la mère nourricière de Lug.

Peut-on aller plus loin et retrouver *Lugu-s* et les *Lugoves* sous d'autres noms dans les inscriptions gauloises? *A priori*, le contraire est invraisemblable. Il est impossible que le culte d'une divinité comme Lug qui a donné son nom à quatorze citadelles, dont le culte a été parmi les plus important chez les Celtes insulaires, et aussi celui de sa compagne la *Terre mère*,

1. *Celt. Brit.*, p. 487.
2. *CIL.*, 469 ; cf. Holder, *Alt-celt. Spr.*
3. *Celt. Brit.*, p. 103.
4. Cf. Roscher, *Lexicon*, art. *Matres*.

Digitized by Google

honorée sous divers noms en Irlande, aient brusquement, au lendemain de la conquête, cessé d'exister en territoire celtique. Si les Lugoves apparaissent encore dans deux ou trois inscriptions, Lugu-s, lui, a totalement disparu. Aussi, je n'hésite pas aujourd'hui, en ce qui concerne Lug, à me ranger à l'opinion de M. d'Arbois de Jubainville : les Romains ont assimilé Lugu-s à leur Mercure, en raison de certains attributs qui les ont particulièrement frappés. C'est son rôle de dieu des arts, de la médecine, de l'industrie et du commerce qui les a surtout amenés à cette identification. Caractéristique déjà en Irlande, ce rôle du dieu Lug avait dû prendre une importance beaucoup plus grande en Gaule. La Gaule, au moment de la conquête, était un pays beaucoup plus avancé, au point de vue de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, que l'Irlande de l'épopée. Comme l'a très justement remarqué Windisch[1], les dieux, chez les Gaulois, s'accommodaient, à un haut degré, aux besoins du temps; leur culte était utilitaire. On attendait d'eux la victoire dans le combat, la santé, la guérison des maladies, la protection des chevaux et des animaux domestiques, le succès dans le commerce et les voyages, et même à la chasse; en retour, on ne leur ménageait pas les dons. Cette identification de Lug avec Mercure explique la singulière extension que prit le culte de Mercure en Gaule. Il n'y en avait pas de plus répandu ni de plus important[2]. Comme Lug, il est honoré surtout sur les hauteurs. Un autre fait des plus significatifs relevé par d'Arbois de Jubainville[3], c'est l'institution à Lyon d'une fête en l'honneur d'Auguste qui se célébrait le 1er août. Les cités de la Gaule ayant élevé un temple en l'honneur de César Auguste, la dédicace eut lieu le 1er août[4], l'an 12 avant notre ère. La fête anniversaire de cette dédicace se célébrait encore au temps de Dion Cassius, c'est-à-dire au commencement du IIIe siècle de notre

1. *Celt. Brit.*, p. 107.
2. Gaidoz, *Esquisse de la rel. des Gaulois*, p. 10.
3. *Les Celtes et les langues celt.*, p. 217 ; *Cycle mythol.*, p. 139.
4. Suétone, chap. 2 (édit. Teubner-Roth, p. 148).

Digitized by Google

ère[1]. Elle était l'occasion de jeux dont il est question dans plusieurs textes. Ici encore, vraisemblablement, il y a eu substitution de nom, mais continuation de la fête indigène en l'honneur du dieu *Lugu-s*, le jour même qui porte encore en Irlande son nom : *Lug-nasad*. Ce qui le confirme de singulière façon, c'est qu'à Lyon également, une inscription du temps de Tibère associe *Mercure* (*Lugu-s*) à *Auguste* et *Maia* (*Tailtiu*?) à *Augusta* (Livie)[2].

La *Maia* ou *Rosmerta*, divinité féminine qui lui est si souvent associée dans les inscriptions et les monuments figurés, rappelle aussi Tailtiu ou Trogan, ou Iriu, associée si étroitement en Irlande, au culte de Lug. Comme d'autres *matres*, cette compagne du Mercure gaulois a parfois comme symbole une corne d'abondance, ce qui précise son rôle, et rappelle celui de la Terre en Irlande. Cette corne d'abondance est aussi un des emblêmes du Génie et de la Colonie de Lugdunum et répond bien au nom donné à la colonie romaine fondée par L. Munatius Plancus, 43 ans av. J.-C ; *Copia Claudia Augusta Lugudunum*. Il me paraît fort possible qu'en choisissant ce nom de *Copia*, Plancus donnât satisfaction aux vœux des Gaulois de Lugdunum et fît une sorte de concession au culte de la Terre féconde associé à celui de Lug.

Les Maiae (*Dis Maiabus*) qui apparaissent dans une inscription de Metz, dont la lecture, il est vrai, est discutée, sont probablement identiques aux Lugoves.

Le nom de Rosmerta ne pouvait manquer d'attirer l'attention des celtistes. Il est très clairement composé de la particule intensive *ro* (indo-eur. *pro*), très usitée dans les langues celtiques, d'une racine *smer* et d'un suffixe *to-*, *tā*. C'est, primitivement, une épithète à sens adjectif ou participial. On trouve *Smerius*[5]

1. Dion Cassius, liv. LIV, ch. 32.
2. *Mercurio Augusto et Maiae Augustae sacrum.* — *CIL*, XIII, 1769a-c.
3. Cf. Roscher, *Lexicon*, à *Maia* et *Rosmerta*.
4. *CIL.*, XIII, p. 248 et suiv.
5. *Smerius* se présente aussi comme un gentilice, *CIL*, XII, 2461.

Digitized by Google

dans les inscriptions comme épithète de Mercure : *Deo Atesmerio*; *Mercurio Adsmerio*; *Atismerius*.

Mais le plus souvent la racine *smer* se présente avec un suffixe en *-t-* : *Canti-smerte*; *Ate-smerti*; *Smertalus* (nom propre d'homme); *Smertatius* (surnom de Mars); *Smerto-mara*; *Smertorix*; *Smertā*; *Smertu-ccus*; *Smertu-cus*; *Smertulitanus*; *Smertullos*; *Smertullus*[1]. Pedersen (*Verg. Gr.*) y voit le mot irlandais, nomin. *smir*, génit. *smero* (thème *smeru-*), graisse, gallois *mer*, moelle. Le sens, dans ce cas, serait métaphorique; il rappellerait l'emploi de *gras* dans l'expression française : *terre grasse*. L'étymologie paraît peu vraisemblable. Le brittonique en permet une beaucoup plus satisfaisante phonétiquement, ainsi qu'au point de vue du sens. Le vannetais *armerh*, remontant à *ar-merth*, économiser, gallois *ar-merth*, *dar-merth*, préparatifs pour une fête, provisions, suppose un thème vieux-celtique **smer-tu-*. L'absence de changement de *m* en *v* après *ar* prouve clairement que *ar-merth* a passé par une forme **are-mmer-tu-* = *are-smertu*. Cette racine *smer* est largement représentée dans les langues indo-européennes; à elle se rattachent le latin *mereo*, le grec μείρομαι (de **smer* : homér. ἐμμορε) : *mereo* signifie proprement : *je retiens, je me procure ma part*. Déjà Walde, *Lat. Etym. Wört.*, après Osthoff et d'autres, avait rattaché *Ro-smerta* à cette racine[2]. Le rapprochement avec le breton et le gallois *ar-merth* me paraît décisif. *Ro-smerta*, c'est la *Grande pourvoyeuse ou celle qui fait ou aide à faire un grand pécule*. Ce rôle de Ro-smerta compagne de Mercure rappelle incontestablement celui de Tailtiu-Trogan, mère nourricière de Lug. Ici donc, les Celtes de Gaule paraissent bien d'accord avec ceux d'Irlande. Il semble qu'un coin du voile qui nous dérobe le Panthéon vieux-celtique se soulève un peu et nous laisse entre-

1. Holder, *Alt-celt. Spr.*

2. Walde cite, à *mereo*, l'opinion de Solmsen qui rattache ces mots à la racine **(s)mer*, penser, s'occuper de. Le parallélisme existe en breton ; on a, effet, un verbe *merzout* (en vieux-breton, on aurait *merthüt*), remarquer, s'apercevoir.

Digitized by Google

voir au moins deux des divinités qui y ont tenu un des principaux rôles.

Le culte de la Terre a laissé d'autres traces chez les anciens Irlandais. On sait que le culte de l'*omphalos* se rattache étroitement à celui de la Terre. Dans un livre récent[1], Roscher a montré le rôle important qu'a pris ce culte chez la plupart des peuples. Il n'en cite aucun exemple chez les Celtes. Or, il existait en Irlande, un *omphalos*, un centre de l'Irlande, sur la colline d'Ushnagh, dans le comté de Westmeath, symbolisé par une pierre brute levée, qui rappelle de loin par la forme les *omphaloi* plus élégants de la Grèce représentés chez Roscher. Cette pierre s'appelait et s'appelle encore *Aill-na-meeran*, la pierre des Divisions. C'était le lieu de réunion des provinces d'Irlande, avant le IIe siècle après J.-C., et c'est autour de cette pierre que le roi Tuathal forma la nouvelle province de *Mide* (Meath) ou *du milieu*, en prenant une portion de chacune des autres provinces[2]. Un texte irlandais nous montre l'archi-druide assis sur la colline d'Ushnagh à un endroit où étaient enterrées les langues de druides trop loquaces[3]. Il n'est guère douteux qu'il ne fût assis sur l'*omphalos*, comme il y en a tant d'exemples chez les Grecs.

Chez les Brittones, il n'y a, à ma connaissance, rien de semblable, mais le vocabulaire gallois nous a conservé un mot qui, à lui seul, constitue un témoignage irrécusable de l'importance qu'a eue l'*omphalos* chez les anciens Brittones : c'est le mot *nav* (écrit aujourd'hui *naf*). On ne lui connaît que le sens de *chef*. Je l'avais expliqué par une métaphore dans l'*Archiv. für celt. Lexic.* III, 39, en le rapprochant du vieux-haut-all. *naba*, moyeu : *celui autour duquel tout tourne*. Il me paraît aujourd'hui certain que, comme *naba*, il a eu d'abord le sens de *nombril*,

1. Roscher, *Omphalos* (Abh. A. ph.-hist. Kl. d. Kön. sächs. Ges. d. Wiss., XXIV, nº IX).
2. Joyce, *A social hist. of Ireland*, I, p. 87.
3. Whitley Stokes, *The Rennes Dindsenchas* (*Revue celt.*, XV, p. 297, nº 7).

Digitized by Google

ombilic[1]. Dans le Rigveda, Agní est appelé le *nombril de la terre* (Roscher, *Omphalos*, p. 28).

En Gaule, si l'assemblée des druides se faisait chaque année chez les Carnutes, en un lieu consacré, c'est que, pour les Gaulois, c'était le point central (l'*omphalos*) de la Gaule[2].

La grande importance du culte de la Terre chez les Celtes est donc indiscutable. Elle ne peut que renforcer la thèse si brillamment soutenue sur la prééminence de ce culte, par mon collègue Jullian, dans sa leçon d'ouverture de l'année scolaire 1913-1914 au Collège de France.

J. Loth.

1. J'ai trouvé depuis d'autres traces de l'*Omphalos* chez les Gallois (cf. J. Loth, L'*Omphalos chez les Celtes*, in *Revue des Etudes anciennes*, 1915, fasc. 2).
2. César, *de bello Gallico*, XIII, 10.

Digitized by Google

QUESTIONS DE MÉTHODE ARCHÉOLOGIQUE

ART ET RÉALITÉ[1]

En contemplant une œuvre d'art, statue, relief, ou peinture, devons-nous accorder une entière confiance à notre vision, admettre que l'artiste a bien voulu représenter ce que nous croyons apercevoir? Ou devons-nous, au contraire, nous méfier de cette impression première, et nous souvenir que, l'apparence n'étant pas toujours conforme à la réalité, l'œuvre d'art peut nous duper? A voir le triple Géryon, le triple Cerbère, personne ne songera un instant que ces images reproduisent des êtres réels, et le doute ne se présente pas même à l'esprit. Mais il existe en art des êtres ayant un nombre de doigts supérieur à la normale : on pourra soutenir que cette polydactylie est symbolique, comme toute multiplication d'un organe, ou qu'elle reproduit fidèlement un cas pathologique dont la médecine connaît des exemples, ou encore qu'il s'agit d'une erreur de dessin[2]. L'art paléolithique a livré des statuettes féminines dont les formes exubérantes se retrouvent dans la nature, par exemple chez les Hottentots : dira-t-on que l'artiste a copié une difformité physiologique réelle de son modèle? Cette interprétation n'est point prouvée, et il s'agit plutôt d'une convention esthétique. On le voit, si l'hésitation n'est souvent pas possible, en d'autres cas elle est très naturelle, et souvent même on ne sait trop quelle définition est la vraie. En un mot, *quelle relation y a-t-il entre l'art et la réalité*?

1. Une partie de cette étude a paru (en russe) dans la revue *Sophia*, Moscou, 1914, n° 5, p. 22 sq.
2. Sur la polydactylie en art, cf. mon article : A propos d'une statue du musée de Genève, dans *Etudes d'archéologie et d'art*, Genève, p. 46 sq.

Digitized by Google

***

Question que les esthéticiens se sont posée depuis des siècles, et qu'ils ont souvent débattue. A l'infini, ils ont exécuté des variantes ingénieuses sur ce thème : « Ars, homo additus naturae » (Bacon); « l'art, c'est la nature vue à travers un tempérament » (Zola). Ils ont rendu banale cette vérité, qu'on ne saurait demander à l'art d'être la copie fidèle des formes réelles dont il s'inspire.

En reprenant ce thème usé, allons-nous répéter ce que l'on ne sait que trop, et, comme on dit, enfoncer des portes ouvertes? Nous ne le croyons pas. Ayant constaté ce dualisme entre la réalité et l'art, les esthéticiens ne se sont pas astreints à préciser les apparences variées qu'il revêt. Opérant le plus souvent, et aujourd'hui encore, malgré les méthodes de « l'esthétique expérimentale », sur des concepts métaphysiques, et ne cherchant pas suffisamment dans les faits la confirmation ou l'infirmation de leurs théories, ils se sont d'habitude contentés de voir le principal facteur de déformation dans la personnalité de l'artiste. Ils ont montré que chaque artiste regarde le même modèle avec des yeux différents et que, sa technique particulière, son style, se surajoutant à cette divergence visuelle et spirituelle, le résultat ne peut que varier considérablement de l'un à l'autre. On a brodé avec agrément sur la phrase d'Amiel : « un paysage est un état d'âme », répétant que la nature inanimée revêt à nos yeux des aspects changeants, suivant notre propre disposition d'esprit[1].

Mais les facteurs qui provoquent la déformation de la réalité sont bien plus nombreux; leurs actions et interactions sont complexes, et, pour bien comprendre l'œuvre d'art, pour saisir, *non tant ce qu'elle semble être à nos yeux*, que *ce qu'elle est*, leur détermination est nécessaire. A négliger de les préciser, on ne peut que commettre des erreurs d'interprétation, dont la réper-

1. Cf., en dernier lieu, Paulhan, *L'esthétique du paysage*, 1913; Dauzat, *Le sentiment de la nature et son expression artistique*, 1914.

Digitized by Google

cussion sur l'histoire de l'art, et même sur la réalité, peut être considérable.

***

L'œuvre influe différemment sur le spectateur, au gré de ce que celui-ci lui demande. Elle peut éveiller son sens *esthétique*, et l'impression reçue étant alors toute subjective, il n'y a que peu d'importance à savoir si c'est bien celle que l'artiste a voulu déterminer en créant son œuvre. Car le jugement esthétique, variable avec la personnalité de celui qui l'émet, avec son milieu et avec sa race[1], prête souvent à l'œuvre en cause des sentiments, des idées, qu'il sait totalement absents de l'esprit du créateur.

Le savant, lui, ne veut pas se borner aux apparences illusoires; il veut, derrière le voile de ce qui paraît être, voir ce qui est. Envisageant l'œuvre au point de vue *historique*, il la situera dans son temps et dans son milieu, il l'expliquera par les tendances de l'individu, par les mœurs et les idées de son époque et de sa race, comme par son degré de développement technique.

Mais l'étude *psychologique* doit se surajouter à la précédente pour en contrôler et souvent en rectifier les résultats. Cette œuvre, il faut la disséquer, en chercher les rouages cachés.

***

De même que l'homme comprend un corps matériel et des ressort qui l'animent, conscients ou inconscients, physiologiques ou psychologiques, de même l'œuvre d'art, comme tout produit de l'activité humaine, est la somme de deux ordres de facteurs dont les uns sont *matériels*, et dont les autres, étrangers à la matière, sont plutôt *spirituels*, et toute étude artistique,

1. Sur la subjectivité de ces jugements, cf. mon ouvrage, *L'archéologie, sa valeur ses méthodes*, I, p. 241 sq.; id., *L'expression des sentiments dans l'art grec*, 1914, p. 69 sq. (Les causes spirituelles d'erreur).

Ayant à mentionner fréquemment ces deux ouvrages dans les pages qui vont suivre, et y renvoyant pour l'examen détaillé des questions qui sont seulement mentionnées ici, j'aurai recours aux abréviations suivantes : pour le premier, A.; pour le second, E.

Digitized by Google

pour être exacte, doit tenir compte de ce dualisme. « Séparer ces deux termes, c'est supprimer l'art qui n'existe que par leur pénétration... L'idée ne se sépare pas de la forme, ni la forme de l'idée ; dès qu'on isole les deux termes, on ne comprend rien de l'œuvre qui est leur unité même [1] ». Les premiers de ces facteurs tiennent à la matière qui est mise en œuvre, à l'outillage qui la travaille, à l'expérience technique plus ou moins grande de l'artiste, aux conventions de toute sorte qui entravent la marche de l'art, surtout à ses débuts, aux conditions économiques d'un pays ; les seconds tiennent à l'individualité de l'artiste, à ses tendances, ses goûts, ses idées, comme à ceux de son milieu, de son temps, de son pays et de sa race ; ou bien encore ils sont au-dessus du temps et de l'espace, et ont une valeur psychologique universelle.

Dans l'ordre matériel comme dans l'ordre spirituel, chacun de ces facteurs peut agir sur les autres, contrebalancer leur influence : la matière peut lutter contre l'outil qui la travaille et lui imposer ses conditions, ou, au contraire, elle peut être vaincue par lui et par l'expérience de l'artiste, qui, dans les époques de maturité, traite le bois comme la pierre, la pierre comme l'orfèvrerie [2]. L'individualité de l'artiste peut triompher des tendances de son temps... En un mot, il y a *interaction* perpétuelle d'une part des facteurs matériels entre eux et, de l'autre, des facteurs spirituels entre eux.

Mais de plus, en envisageant l'union de ces deux ordres, on les voit aussi entrer en lutte, et c'est tantôt le côté matériel qui l'emporte, tantôt le côté spirituel. Il ne s'agit donc pas tant d'une union pacifique que d'une union hostile, ou chacun s'efforce de triompher des autres.

C'est cet élément prépondérant qu'il s'agit de déterminer, si l'on veut comprendre quel est l'aspect réel de l'œuvre et non seulement ce qu'elle semble être à nos yeux. Il faut scruter la complexité de ces facteurs qui s'interposent entre la réalité, le

1. Séailles, *Essai sur le génie dans l'art*, p. 164, 165.
2. Cf. *Rev. arch.* 1913, II, p. 201-2.

Digitized by Google

modèle, et l'œuvre d'art qui en est la copie, et qui amène des déformations inévitables. Puis, une fois cette analyse faite, et les causes dégagées de leurs effets, il faut voir pourquoi l'une agit de préférence à telle autre ; autrement dit, il faut, en présence d'une forme artistique, déterminer, entre plusieurs causes possibles, la cause véritable. Ce tri terminé, où les chances d'erreur sont grandes, on montrera combien la méconnaissance de cette méthode entraîne d'erreurs, et leurs conséquences. Étude délicate certes, où l'on ne prétend pas être soi-même exempt d'erreurs; existent-elles toutefois dans ces quelques pages, que les principes demeurent intangibles, si l'application peut parfois prêter à la critique; et c'est la nécessité même d'envisager les phénomènes artistiques dans leur complexité sur laquelle on veut attirer l'attention, plutôt que d'énoncer des exemples indiscutables.

***

Commençons donc par énumérer quelques-uns de ces facteurs qui déterminent l'aspect de l'œuvre d'art, et qui, mal compris, risquent d'amener la confusion que nous voulons éviter; citons quelques exemples que l'on pourra facilement augmenter, et dont nous avons du reste donné un grand nombre dans nos travaux antérieurs.

La *nature de la matière* que l'on emploie (bois, pierre, argile, etc.), par sa facilité ou difficulté à être travaillée, produit forcément des résultats variés. La qualité du travail changera, habile ou non, large ou minutieuse[1]; les attitudes, les gestes, seront plus ou moins libres et hardis[2]; la forme générale de l'œuvre en subira les exigences[3], comme aussi le dé-

1. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 196 sq.
2. *Ibid.*, p. 198.
3. *Ibid.*, p. 200. Aux exemples indiqués, on peut ajouter le suivant. Les runes sont dérivés des caractères latins ; lorsqu'ils en diffèrent, c'est qu'ils étaient primitivement gravés sur bois. Il fallait donc éviter les traits horizontaux qui allaient dans le même sens que les fibres du bois et se seraient trop facilement effacés; la gravure des lignes courbes sur le bois offrait aussi des difficultés. On ne pouvait donc employer que des traits verticaux et obliques, et cette nécessité technique imposée par la matière mise en œuvre a

Digitized by Google

cor[1]. Le style lui-même en paraîtra différent, et l'on a pu prétendre qu'en Égypte antique c'est surtout la qualité de la matière employée qui détermine les variantes de style entre les écoles[2].

La forme de la matière que l'on travaille[3] influera sur le résultat de l'œuvre. Le *champ à décorer* modifie le système du décor[4], détermine le choix des sujets[5], permet certains gestes et attitudes et en interdit d'autres[6]. Les proportions des personnages en dépendent[7] : la brièveté de leur taille sur les vases corinthiens provient de la disposition du décor en zônes[8]; au contraire, les corps allongés sur les cratères du ve siècle sont nécessités par la forme haute et étroite du champ[9]; et, toujours dans la céramique grecque, les proportions des animaux subissent l'influence de ce que l'on a appelé « le canon variable d'adaptation[10] », encore vérifiable dans le dessin enfantin[11]. De plus, si la nature de la matière détermine parfois le style de l'œuvre, comme on l'a cru, ailleurs c'est le champ à décorer qui en est responsable : c'est par lui qu'on a voulu expliquer la différence artistique entre les Bushmen et les Esquimaux, les premiers disposant leurs figures sur une surface plane, les seconds, sur les bandes étroites de leurs armes[12].

déterminé la forme de certains de ces caractères (Montélius, *Les temps préhistoriques en Suède*, trad. Reinach, p. 188).

1. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 201 ; *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913, p. 189 (influence de la corne sur le décor).

2. Petrie, *Arts et métiers dans l'ancienne Egypte*, trad. Capart, p. 37. Cette explication est évidemment trop simpliste, et il faut tenir compte de bien d'autres facteurs, traditions d'écoles, provincialisme, etc.

3. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 206, sq.

4. *Ibid.*, p. 207.

5. *Ibid.*, p. 208. Toutefois, si le champ détermine souvent les sujets, en d'autres cas c'est le sujet qui oblige le champ à s'agrandir ou à se rétrécir, *ibid.*, p. 211.

6. *Ibid.*, p. 209.

7. *Ibid.*, p. 209.

8. Pottier, *Catalogue des vases*, II, p. 451.

9. *Ibid.*, III, p. 1091.

10. Morin-Jean, *Le dessin des animaux en Grèce d'après les vases peints*, p. 54.

11. Rouma, *Le langage graphique de l'enfant* (2), 1913, p. 76, 80.

12. Allier, dans Christol, *Au sud de l'Afrique*, p. IX ; une surface arrondie

Digitized by Google

L'outil qui travaille la matière[1] peut déterminer le choix de celle-ci[2]; dans le décor, il permet certaines formes, et en rend d'autres impossibles[3]; le style en subit la contrainte, et l'on sait que si la manière de tenir le pinceau, comme au Japon, influe sur la pureté du dessin des vases grecs[4], le rudimentaire pinceau kabyle condamne l'ouvrière à ne répéter que des formes géométriques rectilignes[5]. Quant aux *procédés de fabrication*, eux aussi, ils peuvent agir sur les formes[6] comme sur le décor[7].

On voit, en se limitant aux seuls facteurs matériels énumérés, que chacun est souvent responsable du même phénomène. Les caractères de style peuvent être tout aussi bien influencés par la nature de la matière, par la forme du champ à décorer, par l'outil employé Le décor géométrique rectiligne peut tout aussi bien être nécessité par la nature de la matière, par les procédés de fabrication[8], ou par l'outil que tient l'ouvrier[9]. On comprend déjà que *différents facteurs peuvent converger vers le même résultat*. Cette notion va être confirmée par l'examen des autres facteurs, qui ne dépendent plus cette fois de la matière inerte, mais bien de celui qui en tire l'œuvre d'art.

***

Ce sont les *facteurs individuels*. J'ai montré ailleurs comment l'origine, l'âge, le goût, les traditions de l'artiste contribuent

implique un tout autre traitement qu'une surface plane, un rectangle tend à ramasser les formes qu'un cercle tend à élargir (Van Gennep, *Religions, mœurs et légendes*, IV, p. 122).

1. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 211 sq.
2. *Ibid.*, p. 212.
3. *Ibid.*
4. Pottier, *op. l.*, III, p. 669.
5. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 215; Spearing, *The Childhood of Art*, 1912, p. 532.
6. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 216.
7. *Ibid.* Le décor en spirale des verreries chypriotes provient de la rotation de la matière encore en fusion (Chapot, *La colonne torse et le décor en hélice*, p. 82-3).
8. Tissage, vannerie.
9. Pinceau kabyle, cf. ci-dessus.

Digitized by Google

à donner à son œuvre un aspect très variable[1]. On tiendra compte aussi de sa constitution physiologique Les anomalies de la vision ont une influence sur la peinture[2], et l'on a pu prétendre, hypothèse du reste contestée[3], que les proportions élancées des personnages du Greco ne proviennent pas tant d'un idéal spécial de cet artiste, que de son astigmatisme[4]. Puis l'habileté technique plus ou moins grande de l'artiste joue un rôle très important, car elle détermine souvent des formes qui peuvent être attribuées à de tout autres causes. En étudiant les « similitudes spontanées » dues à l'inexpérience technique des ouvriers, j'en ai donné maints exemples auxquels je renvoie[5]. Mis en contact avec la pierre, ayant à diriger l'outil qu'ils doivent s'asservir, les facteurs individuels de l'artiste entrent en lutte avec les facteurs matériels et, avant que d'être leurs vainqueurs et de les plier à leur volonté, ils sont d'abord vaincus par eux, qui leur imposent leurs conventions. Telle est l'origine des nombreuses conventions primitives que l'on rencontre dans les arts, non seulement à leurs débuts, mais aussi en pleine maturité, et qui témoignent de la victoire de la matière et de l'outil sur l'artiste.

Toutefois, on ne saurait dire que toutes ne procèdent que de l'expérience plus ou moins avancée de l'artiste. Il en est qui sont au contraire imposées par *l'esprit* de celui-ci, sans que la matière ou l'outil y soient pour quelque chose. Le corps des personnages peut être triangulaire parce que l'outil ou la main maladroite de l'ouvrier, la nature des matériaux imposent cette forme géométrique; ailleurs ce n'est pas le cas, et il ne s'agit que d'une forme générale de l'esprit humain, d'une schématisation mentale de la réalité commune à tous les primitifs[6], tout

1. A. II, p. 57. sq. (conditions individuelles).
2. Paulhan, *L'esthétique du paysage*, 1913, p. 53.
3. Michel, *Hist. de l'art*, V, 2, p. 843-4, référ.
4. Cf. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 218, référ.
5. A. II, p. 131 sq ; *Rev. arch.*, 1913, p. 217.
6. A. II, p. 142 sq

Digitized by Google

autant que celle du corps rectangulaire[1] ou cylindrique[2]. Ainsi, rien qu'en étudiant ce que l'on appelle les « conventions primitives » de l'art, il faut discerner des facteurs divers qui peuvent concourir au même résultat, séparer ce qui est dû à l'inexpérience technique de ce qui est le produit de la représentation mentale, je veux dire de la schématisation innée à l'esprit primitif, qui ne cherche pas à traduire aussi fidèlement que possible le modèle, mais qui extrait de son esprit, pour l'appliquer à celui-ci, un certain nombre de types schématisés, souvent sans grand rapport avec la réalité.

*
* *

Nous venons de quitter l'ordre matériel des facteurs, représentés par la matière, par l'outil et par certaines conditions individuelles (main plus ou moins exercée de l'artiste, constitution physiologique), pour pénétrer, en tenant compte de ses goûts, de ses tendances personnelles ou générales, dans le domaine des facteurs que, faute de trouver un terme plus adéquat, je désigne sous le nom de spirituels; mais ceux-ci sont singulièrement variés.

Les *idées magiques* influencent les formes d'art : elles permettent ou non le développement du portrait, soit la ressemblance des traits individuels; elle suppriment les yeux des statues pour empêcher que celles-ci ne prennent vie et ne maléficient par leur regard; elles joignent ensemble les jambes des statuettes et même les omettent, pour empêcher les personnages de partir, ou bien, en coupant le pied de la figurine, en lui tournant la tête sens devant derrière, elles croient, par la vertu sympathique, comme dans les pratiques d'envoûtement, déterminer le même traitement sur l'être vivant. Même, loin de ne créer que des formes, les idées magiques peuvent influencer le style, si

1. A. II, p. 146.
2. *Ibid.*, p. 126.

Digitized by Google

l'on admet avec certains que la perfection de la technique, le réalisme des fresques quaternaires sont avant tout nécessités par le but pratique de l'image, celle-ci ayant d'autant plus d'action magique sur le sujet réel que sa ressemblance est plus parfaite.

Ce sont les *facteurs esthétiques*, traduisant dans les formes artistiques un idéal qui variera suivant les temps et les lieux. Est-il nécessaire d'en donner des exemples? Nous avons vu que les proportions des personnages peuvent être déterminées par le champ à décorer; les voici maintenant qui reflètent, avec la carrure polyclétéenne ou l'allongement lysippique, avec les corps trapus des femmes au ve siècle et les corps graciles des femmes hellénistiques, des conceptions esthétiques différentes.

Ce sont les *conventions sociales*, imposant à l'art des formes qui ne correspondent pas à la réalité. Le pharaon est idéalisé dans ses portraits, et, tout vieux qu'il soit, a les traits d'un jeune homme ; les vieillards du ve siècle grec sont verts et sans rides, le poids de l'âge ne les a pas affaissés ; les blessés, les mourants du vi^e siècle grec sourient, ceux du ve siècle ont une apparence impassible, suivant le code de convenances de l'archaïsme, qui interdit aux gens de noble race de trahir leurs sentiments et n'accordent la passion qu'aux petits gens.

A-t-on épuisé l'énumération des facteurs qui agissent sur l'œuvre d'art ? Non certes. Il faudrait encore mentionner l'influence des *conditions économiques* nécessitant l'emploi de certaines matières que l'on pourrait croire choisies pour d'autres motifs, et déterminant des formes figurées[1] ; il faudrait noter l'influence des *facteurs accidentels*, du hasard, de la suggestion.... Mais on n'a pas la prétention d'être complet et de ne laisser échapper à l'analyse aucune des causes qui

1. J'ai étudié l'influence du facteur économique sur les formes artistiques dans *Questions de méthode archéologique, à propos d'un livre récent*, in *L'homme préhistorique*, 1914, pp. 140, 167, 213. On y trouvera tous les détails nécessaires.

Digitized by Google

régissent les formes artistiques ; elles sont, je le répète, trop complexes et variées pour pouvoir le faire, et on se contentera d'en avoir signalé les principales, dont la connaissance aidera à mieux comprendre le fréquent antagonisme entre l'art et la réalité.

***

Maintenant qu'on a disséqué l'œuvre d'art, scruté les facteurs dont elle est issue, on peut aller plus loin dans cette enquête. Déjà l'on a pu constater à plusieurs reprises que la même forme peut s'expliquer par des facteurs très divers, tout aussi vrais les uns que les autres. Mais on peut multiplier les exemples et prétendre que toute forme, quelle qu'elle soit, se prête à plusieurs explications.

Les *gestes* des personnages ? Dans l'art primitif, ils sont inexpressifs, et le bonhomme ne les montre que parce qu'il faut bien donner aux membres une position quelconque. Ailleurs, c'est la crainte de rupture qui les nécessite, et si les bras collés le long du corps ne sont souvent qu'une de ces formes inexpressives que l'on vient de signaler, ils proviennent aussi du désir de l'artiste de ne pas les voir se rompre sous son ciseau, s'il les détachait du corps ; car, suivant que la matière est facile ou non à travailler, qu'il s'agit de terre, de bronze, ou d'argile, les bras se tiendront étroitement plaqués contre le corps ou seront libres. D'autres fois. c'est le champ à décorer qui crée le geste. Enfin, il est symbolique, et le jeune garçon qui, sur une coupe grecque, tient ses bras allongés contre le corps et répète la vieille posture des Kouroi archaïques, ne veut témoigner par là que sa soumission, comme le soldat de nos jours. Donc, convention primitive, inexpérience technique, influence de la matière travaillée, du champ à décorer, expression de la réalité, nous retrouvons les différents facteurs étudiés séparément plus haut.

L'*œil* manque sur certains monuments primitifs ? Ce peut être intentionnel, par la crainte magique de voir s'animer

Digitized by Google

tout à coup la statue [1]; mais ce peut être aussi qu'il était peint et que la couleur a disparu. Facteur magique ou technique ?

Il est oblique, les angles externes relevés vers les tempes ? Ce peut être la nature de la matière travaillée, les fibres qui déterminent cette direction, comme dans un visage tracé sur un oursin pétrifié néolithique ; dans le dessin ou le relief, les angles s'en élèvent pour s'harmoniser avec les lignes montantes du profil, de la chevelure ; ailleurs ce n'est qu'une convention pour exprimer la perspective fuyante du profil. Au VIe siècle grec, les yeux obliques des Corés et des Kouroi sont une convention esthétique, accompagnant le sourire stéréotypé de la bouche. Mais, comme ce détail est un trait de la race mongolique, l'artiste qui traduira des types ethnographiques n'aura garde de le négliger, et il sera copie de la réalité.

Les *proportions* allongées des personnages ? Elles peuvent être déterminées par le champ à décorer, par l'idéal esthétique d'une école, d'une époque, par un défaut visuel de l'artiste, par une convention primitive générale, par le désir de grandir l'ex-voto misérable et de duper en quelque sorte la divinité, comme c'est le cas dans les figurines étrusques [2], ou elles peuvent aussi être la copie de la réalité.

La *nudité* des personnages ? Elle est très variée : nudité rituelle de l'homme qui exécute certains rites religieux ou magiques ; nudité d'humiliation, celle des captifs devant le vainqueur ; nudité idéale de la statuaire grecque ; nudité factice, provenant, sur certains lécythes blancs, de ce que la couleur des vêtements a disparu et que seul le dessin du corps est resté ; nudité de l'art commençant [3], indiquant le schéma nu, sans qu'il soit conforme à la réalité.

Le *vêtement transparent* laisse voir le corps comme s'il était

1. Cf. encore *Rev. des études grecques*, 1913, p. 15 sq..
2. Martha, *L'art étrusque*, p. 503.
3. E., p. 106-9.

Digitized by Google

nu? Mais ce peut être une convention primitive, commune aux enfants et à tous les inexpérimentés, qui veulent unir le corps et le vêtement et ne savent opérer cette union sans sacrifier l'un des éléments en faveur de l'autre; ce peut être, au ve siècle grec, une convention esthétique, avant de devenir la copie de la réalité, c'est-à-dire l'image fidèle de personnages portant des vêtements transparents[1].

L'*asymétrie* des traits du visage? Grave question ! Car on peut y voir une simple maladresse technique; une nécessité de la perspective et du raccourci statuaire; la transcription fidèle d'un détail réel, les visages étant le plus souvent asymétriques dans la nature; et l'on ira même jusqu'a prétendre qu'elle dénote dans la tête de l'Aurige de Delphes une attaque d'hémiplégie, ou dans la tête romaine de Fulvie la faiblesse du système nerveux[2]!

Certains personnages de l'art antique ont la *tête placée sens devant derrière*, le visage tourné dans le dos. Dans la peinture de vases archaïque, ce n'est là qu'une maladresse technique, l'impossibilité de traduire exactement la torsion de la tête qui veut regarder en arrière; sur une coupe du Musée de Genève, de basse époque italique, ce n'est aussi qu'une maladresse, mais due cette fois à l'étourderie de l'ouvrier, qui a mal joint des éléments disparates, sans s'en rendre compte; dans des figurines prophylactiques, cette disposition dénote peut-être le désir de donner au personnage le pouvoir de regarder en arrière, pour agir efficacement; dans des figurines d'envoûtement, la tête sens devant derrière doit, par magie sympathique, déterminer le même traitement chez le maléficié, et lui « tordre le cou »[3]; enfin, dans l'Enfer de Dante, les sorciers ont la

1. A., II, p. 399 sq.
2. *Ibid.*, p. 259-60, 343, 347; E., p. 325.
3. Cumont, *Comptes rendus de l'Académie*, 1913, p. 416. A Rome, si l'inculpé résistait, on lui tordait réellement le cou en saisissant sa tête et en la faisant pivoter brusquement; de là la locution moderne « tordre le cou à quelqu'un ». Le Dr Vercoutre a réuni divers exemples de ce procédé policier, *Rev. arch.*, 1907, I, p. 332-3.

Digitized by Google

tête tournée du côté des reins, par symbole, pour les punir d'avoir voulu regarder trop avant dans l'avenir [1].

Que signifient les *êtres monstrueux* dans l'art? Eux aussi ont une genèse multiple qu'il serait intéressant d'étudier en détail, pour prouver combien certaines théories trop exclusives sont fautives, en voulant tout ramener à une seule interprétation. Il y a des monstres qui naissent de l'indétermination primitive des formes humaines et animales, confondues aux origines les unes avec les autres [2]; il y en a qui sont intermédiaires entre le dieu sous forme animale et le dieu sous forme entièrement humaine, une survivance des vieilles zoolâtries; il y en a qui sont la traduction matérielle des métaphores, ce que l'on a appelé la « métaphore graphique » [3]; il y en a qui traduisent une idée abstraite difficile à rendre autrement que par une monstruosité : les êtres *bifrontes*, à deux ou plusieurs têtes adossées, témoignent de la puissance du dieu qui surveille non seulement en avant, mais dans toutes les directions [4]; ou bien l'on veut, en multipliant un organe, bras, jambes, yeux, etc., en accentuer la puissance infinie [5], le caractère hyperanthropique de la divinité. Mais le monstre est encore d'origine technique et montre à la fois ce qui ne pourrait être vu en réalité que successivement : l'on a pu expliquer ainsi les curieux sphinx et lions à une seule tête sur deux corps, car ce motif que l'on retrouve depuis l'art oriental et ionien jusque sur les chapiteaux romans, peut provenir de ce que l'artiste, pour éviter la vue du corps de face, en a montré les deux côtés à la fois [6]. Mais ne

1. Cf. mon article, Une erreur de dessin sur une coupe antique du Musée de Genève, *Rev. des études grecques*, 1914, p. 59 sq.; *Comment les idées et les formes artistiques, leur transcription matérielle, changent de sens*, in *Études d'arch. et d'art*, 1914, p. 12.

2. E., p. 187, référ.

3. E. Naville, *La méthode comparative dans l'histoire des religions*, p. 17 du tirage à part.

4. J'ai étudié ces types dans divers articles. Cf. en dernier lieu *Revue suisse d'ethnographie et d'art comparé*, 1914, I, p. 17 sq. référ.

5. *Ibid.*

6. Comparer avec les taureaux assyriens à cinq pattes, Perrot, *Hist. de l'Art*, II, p. 544 sq.

Digitized by Google

s'agit-il pas parfois d'une influence du champ à décorer ? Ce même sphinx monstrueux apparaît sur les angles des chapiteaux romans et, suivant qu'on le regarde d'un côté ou de l'autre, on voit toujours un corps et une tête, la dualité du monstre n'apparaissant que de face [1]. La forme monstrueuse groupera des êtres qui, tout en étant distincts, doivent témoigner du lien qui les unit, et la Trinité a, comme le triple Géryon, trois têtes sur un seul corps [2]. Ou l'on racontera de la sorte les avatars d'un être : Vishnou, qui prit la forme d'une tortue pour soutenir le monde, est représenté sous l'apparence d'un homme dont le bas du corps est engagé dans la carapace d'une tortue [3], comme l'on indique que du sang de la Gorgone décapitée sortit le cheval Pégase, en accolant à la Gorgone, sous l'aspect d'une femme, un arrière-train de cheval [4]. Dira-t-on encore qu'une forme monstrueuse n'est souvent que l'amalgame de symboles différents et que nombre de monstres de l'art égyptien s'expliquent de la sorte, par exemple le serpent qui porte sur son dos quatorze têtes humaines, divinités protectrices des quatorze jours du demi mois lunaire [5] ? Notera-t-on encore la fantaisie créatrice des montres ?

Cette genèse multiple engage à la prudence. Saint-Jean est accompagné le plus souvent de son animal symbolique, l'aigle ; mais parfois on le représente comme un homme ayant une tête d'aigle [6]. A rencontrer une figuration analogue dans l'art antique, on serait tenté, étant données les théories en vogue aujourd'hui, de voir en elle une étape de la forme animale du

1. Cf. mon article : *Quelques conventions primitives de l'art grec*, in *Rev. des ét. grecques*, 1913, p. 1 sq. ; Spearing, *The Chilhood of Art*, p. 52, 188, 533 ; sur ce motif cf. encore de Récy, *L'Evolution ornementale depuis l'origine jusqu'au XIIe siècle*, 1913 ; Morin-Jean, *Le dessin des animaux en Grèce d'après les vases peints*, p. 86-7, 152, 138-9.

2. Cf. mon article, *Unité et Diversité*, in *Rev. arch.*, 1914, I, p. 39 sq..

3. De Milloué, *Religions de l'Inde*, 1905, p. 229.

4. *Simultanéité et succession*, in *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913, 330 sq.

5. Jéquier, *Le livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, p. 66.

6. Maury, *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, p. 195, notes 1, 2.

Digitized by Google

dieu s'acheminant vers l'anthopomorphisme complet et de rapprocher l'homme aétocéphale d'un Zeus à tête de taureau, tel qu'il apparaît sur un relief de Constantinople[1]...

Arrêtons nous. Aussi bien serait il facile d'allonger cette liste à l'infini et de discerner les facteurs multiples pour chaque forme artistique.

***

Bien plus, on voit que souvent deux ou plusieurs facteurs différents concourent à un résultat que l'on pourrait simultanément attribuer à une tout autre cause. Sur la stèle de l'Hoplitodrome d'Athènes, du VIe siècle avant notre ère, le jeune athlète en armes apparaît dans l'attitude archaïque de la course. Qu'on regarde la tête. « Les yeux fermés, elle tombe sur l'épaule gauche, comme celle d'un mourant ou d'un malade qui sent venir la syncope. Le geste des bras est celui d'une personne qui étouffe ». Le sculpteur aurait représenté un épisode de la lutte où le prix aurait été gagné par ce coureur. « Celui-ci, au moment de toucher au but, aurait été saisi par une de ces crises de dilatation aiguë du cœur que provoque souvent un exercice violent[2] ». Est-ce donc l'image fidèle d'un de ces accidents du stade, une copie de la réalité et d'un cas pathologique ? Non, M. Lechat l'a montré sans peine [3]. Si la tête s'incline sur l'épaule droite, c'est que la place manquait pour la redresser, à cause des dimensions de la stèle, et l'on retrouvera ici l'influence exercée sur les attitudes par le champ à décorer; de plus, l'archaïsme évite de montrer une tête de face, sauf dans certains cas spéciaux, et il a recours au procédé, fréquent aussi dans la peinture de vases de style sévère, de tourner la tête de profil et de l'incliner sur l'épaule[4], sans que l'on ait à voir dans ce geste la moindre vel-

1. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1908, pl. V.
2. Perrot, *Hist. de l'Art*, 8, p. 650
3. *Sculpture attique*, p. 298.
4. Sur ce procédé et sur la tête de face, *Rev. arch.*, 1910, I, p. 230 sq.

Digitized by Google

léité d'expression, mais une simple convention technique. Quant à l'œil mourant, il ne semble tel que parce que la couleur a disparu et que les mutilations du marbre ont effacé le relief des paupières[1]. Ainsi, à la place de l'imitation fidèle de la réalité, nous devons substituer trois causes convergentes : convention technique, influence de la matière, effet du hasard.

***

Que la même forme matérielle puisse être le produit de causes diverses, c'est là une vérité que l'on pourrait facilement constater dans tous les domaines. On l'a fait observer ailleurs à propos de la stylisation des motifs ornementaux, montrant que la croix, la spirale, le svastika, la roue, ont des dérivations variables[2], tout en présentant la même apparence[3]. Il en est de même pour les rites et coutumes : c'est une erreur de méthode que de vouloir ramener à une explication unique les faits de totémisme[4], qui se prêtent suivant les lieux à des interprétations très variées ; les faits de magie sympathique, interprétés d'une façon trop étroite par Frazer, et dont l'origine est multiple[5]; les faits d'anthropophagie, provoqués par des idées très différentes, aussi bien par le désir de s'incorporer les qualités du cadavre, que par celui de se procurer des aliments[6]; le rite de la circoncision, sur lequel on a disserté à perdre haleine,

1. Sur des erreurs semblables, E., p. 45.
2. A., II, p. 480 sq.; *Quelques remarques sur la stylisation*, in *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913, p. 154 sq.; *Rev. des études grecques*, 1913, p. 16.
3. Sur les sens divers de la croix, cf. Goblet d'Alviella, *Migration des symboles*, p. 17 sq.; id., *Croyances, rites, institutions*, I, p. 64 sq.; Van Gennep, *Religions, mœurs et légendes*, II, p. 275, etc.
4. Cf. les critiques, Schmidt, *Semaine d'ethnologie religieuse de Louvain, Compte rendu analytique de la première session*, 1913, p. 225 sq.; Institut Solvay, *Archives sociologiques*, 1913, n° 29, p. 1490 sq.
5. Cf. Leuba, *La psychologie des phénomènes religieux*, trad. Cons, 1914.
6. Capart, *Histoire des religions et méthode comparative*, p. 376, note 1.

Digitized by Google

et qui est en réalité, on l'a fait remarquer[1], un problème très complexe. Gardons nous donc de toute explication unilatérale, dans le domaine des faits spirituels comme dans le domaine matériel de l'art.

Souvenons-nous aussi qu'une même forme peut éveiller dans l'esprit de chacun d'autres notions; que le même mot ne suscite pas chez tous les mêmes associations d'idées, et que le terme opération aura une tout autre valeur pour un banquier que pour un médecin[2]. Ainsi, sous Constantin, la même prière servait aux légionnaires, aux uns pour célébrer le Christ, aux autres pour glorifier Mithra[3], et le phoenix, dans la Rome impériale, était pour les uns le symbole de l'apothéose impériale, pour les autres, celui de la résurrection chrétienne[4].

Notons toutefois, pour ne point à notre tour être trop dogmatiques et tomber dans l'erreur que nous voulons éviter, que si des causes différentes occasionnent le même phénomène, souvent cette divergence n'est pas irréductible : la contradiction n'est qu'apparente et peut se ramener à l'unité d'un facteur plus vaste. Miss Harrison en a donné un exemple, en montrant qu'en Grèce le serpent est l'emblème de la fertilité, et qu'en même temps il a un rôle funéraire ; qu'il n'y a pas antagonisme entre ces deux notions de mort et de fécondité, toutes deux se résumant dans celle d'immortalité[5].

***

On conçoit, étant donnée cette complexité des facteurs, qu'il est souvent difficile de discerner la véritable cause d'un phénomène artistique[6] et que l'hésitation est permise quand des

1. Van Gennep, *Rites de passage*, p. 101 sq.
2. *Ibid.*, II, p. 289.
3. Goblet d'Alviella, *Croyances*, I, p. 129, note 1; cf. Van Gennep, *op. l.*, II, p. 118.
4. Goblet d'Alviella, *Migration des symboles*, p. 120.
5. *Thémis*, 1912, p. 269-70.
6. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 215.

Digitized by Google

arguments spéciaux ne viennent pas faire pencher la balance d'un côté plutôt que de l'autre. L'allongement extraordinaire du cou des félins qui ornent les palettes de l'Égypte préhistorique est-il déterminé par le champ à décorer [1], ou a t-il quelque valeur magique [2] ? Verra-t-on dans le décor en zône des vases ioniens l'imitation d'une autre technique [3] ou l'influence du champ à orner [4] ? S'il est certain que le pinceau nécessite des décors et en interdise d'autres, il n'est pas possible de voir en lui le seul agent de transformation en Grèce de la céramique à figures noires en céramique à figures rouges [5], et l'on peut tout aussi bien invoquer les nécessités économiques, le désir de donner plus d'imperméabilité au vase en le recouvrant d'une couche étendue de vernis protecteur [6], ou l'évolution nécessaire de l'art, passant, de la peinture à silhouettes noires sur fond rouge, à la peinture à silhouettes réservées sur fond noir, évolution dont d'autres époques ont donné des exemples [7].

Il est vrai que, dans d'autres cas, le doute n'est pas permis, et qu'on peut déterminer le facteur réel de préférence à tout autre. La raideur des figures humaines sur les vases grecs du Dipylon tient-elle à l'imitation de prototypes métalliques, comme le croit M. Pottier, ou à l'imitation de prototypes nés dans la vannerie, le tissage [8], en un mot, à une transposition des procédés d'une technique à une autre ? Est-elle due, comme les motifs anguleux des poteries kabyles, au pinceau employé, interdisant un rendu plus souple du corps humain ? Assurément personne ne suivra M. Siret, qui reconnaît dans ces corps triangulaires la reproduction de la bipenne sacrée, et ne croira

1. *Ibid.*, 1913, II, p. 209.
2. Jéquier, *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913.
3. Sur ces transpositions de technique, *Rev. arch.*, 1913 II, p. 202 sq. et mon article, *Questions de méthode archéologique*, in *L'homme préhistorique*, 1914.
4. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 207.
5. Pottier, *Catalogue des vases*, III, p. 646, 671.
6. A., II, p. 308, réfèr.
7. *Ibid.*, III, p. 57, 61.
8. Perrot, *Hist. de l'Art*, 7, p. 191 sq.

Digitized by Google

que ce sont des bipennes anthropomorphisées! L'explication la plus simple est de reconnaître dans ces silhouettes barbares un schéma primitif, que l'on retrouve partout avec les mêmes apparences, qui ne dépend ni de la matière travaillée, ni de l'outil, qui n'est pas la traduction d'un symbole, mais celle d'une image mentale, d'une de ces schématisations innées de la réalité, générales chez les primitifs [1]. C'est ainsi que l'on a souvent pris une forme spontanée, soit dans le domaine des faits matériels, soit dans celui des faits spirituels, pour l'influence d'un art sur un autre, pour l'influence d'une école, l'influence d'une matière. etc., idées que j'ai suffisamment combattues ailleurs [2], avec maints exemples à l'appui, pour me dispenser d'y insister ici.

Le hanchement caractéristique des vierges du XIVe siècle ne provient pas de la cambrure de la dent d'éléphant que travaillaient les ivoiriers et qui aurait passé de là dans la peinture : il s'agit d'un phénomène général d'assouplissement de l'art, que la Grèce a connu bien des siècles auparavant, indépendant de la matière, comme de l'artiste qui la travaille, et nécessité par l'évolution artistique [3].

On a souvent attribué au facteur esthétique l'explication de faits qu'il n'a pas déterminés, en tout cas pas à lui seul. La pauvreté de palette des vases grecs provient-elle d'un idéal spécial des peintres? Non, mais de nécessités techniques : on ne connaissait que peu de couleurs résistant au feu et s'incorporant à l'argile [4]. Et si la polychromie s'enrichit, ce ne fut pas tant par une modification du goût que parce que l'on trouva des expédients pour fixer dans l'argile de nouvelles couleurs [5]. De même, si la décadence de la céramique peinte en Grèce peut

1. Cf. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 215 sq., et mon article *Poteries savoyardes et poteries antiques*, in *Nos anciens et leurs œuvres*, Genève, 1914, p. 106.
2. A., II, p. 191 sq.
3. *Rev. arch.* 1913, II, p. 200.
4. Pottier, *Catal. des vases*, I, p. 189.
5. Pottier, *Catal. des vases*, III, p. 666.

Digitized by Google

être attribuée en grande partie aux conditions économiques[1], elle résulte aussi de la modification du procédé pictural et de l'emploi d'un nouveau pinceau[2]. Dira-t-on, à voir que dans l'archaïsme du VIe siècle grec les statues en marbre sont sculptées avec un grand raffinement de détail et les statues en poros avec sobriété, à grandes masses, que cette différence de style témoigne d'une différence d'esthétique, d'école? Pas nécessairement, mais bien plutôt d'une différence de matière employée[3].

On voit donc, par les quelques exemples que l'on vient de citer, combien les facilités d'erreur sont multiples et combien il est souvent difficile de les éviter. Facteurs matériels facteurs spirituels sont tour à tour pris les uns pour les autres, et, en présence d'une forme d'art à interpréter, l'archéologue se trouve comme placé à la croisée de plusieurs routes, ne sachant trop laquelle il doit choisir pour arriver au but qu'il poursuit.

***

Que l'on attribue à l'influence du pinceau ce qui en réalité est le fait de la matière, ou la reproduction d'un schéma primitif; que l'on reconnaisse, dans l'aspect anguleux des sculptures grecques archaïques, l'influence hypothétique de la période où l'artiste ne se servait que du bois et la survivance des procédés techniques qu'il employait alors, quand il s'agit en réalité de formes dues à l'inexpérience technique, ces confusions n'ont pas une portée très considérable : elles restent en quelque sorte cantonnées dans le monde savant. Mais il est une confusion dont les conséquences sont plus graves, et

1. Cf. mon article *Questions de méthode archéologique, à propos d'un livre récent*, in *L'homme préhistorique*, 1914, où j'étudie en détail le rôle du facteur économique sur l'art.
2. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 214, référ.
3. *Ibid.*, 1913, II, p. 197.

Digitized by Google

dont on ne connaît que trop d'exemples en archéologie. Si les esthéticiens affirment que l'art ne correspond pas nécessairement à la réalité dont il s'inspire, les archéologues, trop souvent oublieux de ce principe, négligent de sonder, comme on vient de le faire, les facteurs qui président à la genèse de l'œuvre d'art et leur convergence fréquente en un seul phénomène.

Jusqu'à présent, on a posé la formule suivante :

$$\text{Réalité} + \left\{ \begin{array}{l} \text{facteurs matériels} \\ \text{facteurs spirituels} \end{array} \right\} = \text{Art}$$

et, en franchissant le maquis des facteurs matériels et spirituels qui séparent nécessairement les points de départ et d'arrivée, on a vu combien il était facile de s'égarer. Mais, du moins, on a tenu compte de leur importance, si on les a souvent pris les uns pour les autres.

Trop souvent, cependant, on supprime les éléments intermédiaires et l'on explique les phénomènes artistiques comme si la formule était :

$$\text{Art} = \text{Réalité}.$$

Négligeant les causes de déformation que subit la nature en se figeant dans la matière, *on croit que l'image transcrit fidèlement ce qu'elle paraît représenter*. Je citerai un curieux exemple de cette façon de raisonner. Combattant, du reste avec d'autres, la thèse que les figurines stéatopyges de l'art quaternaire reproduisent une anomalie physiologique saisie sur le vif par l'artiste, j'ai reçu cette demande de la part d'un préhistorien distingué : « Mme X qui habite Paris, et Mlle Y, sa sœur, présentent les caractères très marqués de la stéatopygie, reconnus par la Société d'anthropologie de Paris. Direz-vous qu'elles sont aussi le résultat d'une convention primitive[1] ? »

1. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1913.

Digitized by Google

L'illogisme de ce raisonnement est évident. C'est dire : la stéatopygie est un fait physiologique que personne ne peut contester (en effet, personne ne le conteste); donc, si une forme d'art présente des caractères qui ressemblent à ceux de la stéatopygie, c'est évidemment que le modèle copié par l'artiste était stéatopyge. Bien plus, c'est accuser son adversaire d'absurdité et lui prêter la déduction suivante : La stéatopygie de la statuette est illusoire ; donc la stéatopygie n'existe pas davantage dans le monde vivant. C'est ainsi renverser les termes de l'équation, nier que l'art se comporte différemment de la nature. Les Korés de l'Acropole d'Athènes ont les yeux bridés, mongoliques, et ce caractère a souvent frappé les visiteurs qui les ont appelées « Chinoises ». Nous savons qu'il s'agit d'une forme technique, signalée plus haut; mais, parce que nous n'identifions pas ces visages à ceux de la race jaune, nierons-nous l'existence réelle de celle-ci ? C'est commettre une erreur analogue à celle qui a conclu de l'absence d'expression sur les visages à l'absence réelle des sentiments éprouvés, en supprimant les facteurs intermédiaires, par exemple ceux des convenances sociales qui s'interposent entre les sentiments intimes et leur manifestation [1].

Comme je faisais observer que le type iconographique du Christ a été généralement idéalisé, contrairement à certaines traditions de laideur acceptées par les Pères de l'Église, un autre de mes contradicteurs m'a demandé de prouver que le Christ avait été en réalité laid. Ici encore, c'est confondre art et réalité, et ne pas admettre que l'idéal esthétique puisse différer de la réalité [2]. Ne répétons pas la sentence d'Emerson qui, toute grave et philosophique qu'elle paraît être, est en désaccord avec les faits : « Pour moi, la sculpture, c'est de l'histoire. Je ne crois pas qu'il soit impossible de trouver le Jupiter et l'Apollon en chair et en os. Chaque trait que l'artiste

1. E., p. 202.
2. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1913.

Digitized by Google

a reproduit dans la pierre, il l'a vu dans la vie et plus beau que dans son œuvre[1] ».

***

Combien nombreux en effet les exemples que l'on peut citer de cette identification arbitraire de la réalité et de l'art !

Ce sont des *modes* de vêtements. Les idoles béotiennes de l'archaïsme grec, en forme de cloche, sont-elles « une caricature dégénérée des robes à volants de l'âge crétois »? Mais non, la ressemblance n'est que superficielle; la robe crétoise est une mode véritable, tandis que la cloche des idoles béotiennes n'est qu'une forme schématique donnée au corps humain aux débuts de l'art[2].

Ce sont des *mœurs*, des *usages*. Les traits caricaturaux et semblables à ceux des animaux de certains personnages dans l'art paléolithique, dénotent-ils le port, sur le visage, de masques de chasse, analogues à ceux dont se servent aujourd'hui encore les demi-civilisés? L'hypothèse est séduisante, mais elle n'est pas prouvée, et cette apparence peut s'expliquer de tout autre façon[3].

Ce sont des *traits individuels*, des *portraits*. On a souvent cru que tel monument était le portrait d'un individu défini, alors que cette apparence ne résultait que du travail inconscient de la main de l'artiste, assemblant comme elle le pouvait, et sans aucune intention psychologique, les traits du visage. Que de fois n'a-t-on pas vanté la ressemblance individuelle des Korés grecques du VIe siècle, celle des têtes masculines de la même époque, croyance que l'on a dû abandonner après un examen plus attentif des conditions techniques[4].

Ce sont des *sentiments* déterminés, la joie, la tristesse et leurs nuances, que l'on a voulu reconnaître sur des visages où

1. *Sept essais d'Emerson*, trad. Will, 1907, p. 197-8.
2. A., II, p. 125-6.
3. Cf. la discussion dans mon article, *Les masques quaternaires*, in *L'Anthropologie*, 1914.
4. E., p. 319 sq., ex. divers ; A., II, p. 257, 368.

Digitized by Google

en réalité leur apparence n'était déterminée que par des facteurs techniques, sans intention de l'ouvrier[1]. Ou bien c'est une convention esthétique que l'on a prise pour l'image de la réalité. L'un des arguments présentés en faveur de l'authenticité du Saint-Suaire de Turin n'est-il pas « l'expression de noblesse et de résignation de la tête », comme si le Christ n'a pu montrer sur sa croix le même masque convulsé par la souffrance que les larrons ! C'est confondre ici encore, avec la vie, l'idéal esthétique, qui donne au Christ en croix l'expression impassible d'un roi de majesté, avant que le réalisme n'en fasse, comme c'est le cas parfois, l'image d'un supplicié[2].

Ce sont des *cas pathologiques*, des anomalies physiologiques. Certaines têtes de l'archaïsme grec semblent loucher. Est-ce la reproduction exacte d'une déformation physique? Non, mais l'effet de la maladresse technique. Nombre d'effigies chrétiennes montrent la même particularité, aux XIVe-XVe siècles, et Courajod a pu former une série de « statues aux yeux strabiques ». Est-ce dans ce cas imitation de la réalité? Non, mais plutôt, comme le pensait Courajod, mode factice d'élégance[3], analogue à celle qui donnent aux femmes de ce temps l'apparence d'être enceintes[4]. Certains personnages paraissent aveugles? C'est que la pierre est usée, ou que la couleur qui animait le regard s'est effacée[5]. L'oreille en contrevent des statuettes égyptiennes primitives est-elle une déformation intentionnelle? Non pas, mais une forme générale des débuts[6]. « J'ai entendu des médecins discuter gravement la grave question de savoir si la Vénus de Milo n'avait pas une luxation de la hanche... Dans la pupille largement dilatée de l'enfant qu'elle

1. A., II, p. 253 sq.; E., p. 328 sq.
2. E., p. 195.
3. E., p. 312.
4. A., II, p. 490-1 (sens différent de cette apparence, suivant les périodes d'art). On remarquera que la mode féminine de 1913-4, en faisant saillir le ventre, qu'elle comprimait exagérément il y a quelques années, ne fait que renouveler une mode ancienne.
5. E., p. 44 sq.
6. A., II, p. 245.

Digitized by Google

tient dans ses bras (la Madone de Saint-Sixte), un médecin ne voyait qu'un symptôme pathologique »[1]...

Surtout, l'on a fait à tort de l'*ethnographie* avec les monuments de l'art et l'on a voulu reconnaître en eux, sans tenir suffisamment compte des multiples facteurs qui peuvent vicier l'interprétation, l'image fidèle de races déterminées. J'ai combattu ailleurs ce vice de méthode, citant suffisamment d'exemples convaincants pour me dispenser d'insister ici sur ce point[2], et je me bornerai à rappeler que la forme triangulaire de la tête, la stéatopygie quaternaire[3], les proportions élancées d'autres figurines paléolithiques, la position du pénis, les oreilles trop hautes, le « profil grec », l'œil relevé aux tempes, ne sont pas toujours, s'ils le sont parfois, des traits ethniques, mais des conventions techniques ou esthétiques. On n'admet plus aujourd'hui que la tête Rampin, la tête Sabouroff, œuvres de l'archaïsme grec des VIe et Ve siècles, soient les images de nègres, bien qu'on ait été frappé, lors de leur découverte, de leurs caractères négroïdes[4], comme de ceux de certaines Korés[5]. Admettra-t-on, avec certains archéologues, l'origine négroïde du Bouddha, parce que les sculpteurs, suivant un procédé technique général[6], ont rendu sa chevelure par des boucles recroquevillées, semblables aux cheveux crépus des nègres ? Non, pas plus qu'on ne songera à l'Egypte en voyant la chevelure quadrillée de la tête paléolithique de Brassempouy, ou à l'Asie orientale en voyant ses yeux tirés[7], car le quadrillage

1. Séailles, *Essai sur le génie dans l'art*, p. 252.
2. A., II, p. 237 sq. Types ethnographiques; E., p. 317 sq.; Institut Solvay, *Archives sociologiques*, 1913, n° 29, p. 1610-1.
3. Outres les références précédentes, cf. encore, sur la stéatopygie, *Compte rendu du XIVe Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, 1913, I, p. 551-2; *Rev. arch.*, 1913, II, p. 112 sq. A propos d'un bas-relief de Laussel : *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1913.
4. A., II, p. 238; E., p. 323.
5. A., II, p. 238.
6. A., III, p. 156 sq.
7. A., II, p. 248; Piette, dans Roessler, *L'art celtique avant et après Colomban*, 1908, p. 47.

Digitized by Google

des cheveux est un procédé universel des commençants, et nous n'avons plus besoin de répéter que la forme et la direction données à l'œil n'est pas nécessairement un indice ethnique en art. La stéatopygie quaternaire est, plutôt que la copie fidèle d'un trait ethnique, une convention esthétique, insistant sur les caractères du sexe féminin, amplifiant les formes de la femme féconde et cherchant peut-être, par cette exagération même et par le moyen de la magie sympathique, à déterminer dans la vie cette fécondité. Ces seins exubérants, ce gros ventre, n'ont sans doute pas d'autre origine que ce désir, et c'est une hypothèse par trop hardie que de reconnaître dans ce gros ventre une déformation physiologique, due à ce que les populations paléolithiques, comme certaines peuplades actuelles, se nourrissaient de terre[1] !

On risque aussi d'avoir de fausses notions sur la faune antique. Une tête d'antilope de l'art paléolithique montre des cornes recourbées d'arrière en avant, et l'on a songé à quelque espèce définie. Mais la forme seule de l'os que l'on sculpta a déterminé cette position singulière des cornes[2].

***

Le danger ne serait pas grand si l'on se bornait à donner d'une forme d'art une définition erronée, sans plus. Mais ces fausses interprétations exercent *une répercussion sur nos connaissances historiques*, sur la reconstitution du passé. En admettant que la stéatopygie des figurines quaternaires est bien la copie d'un trait ethnique, on rapproche ces monuments artistiques des êtres vivant encore qui présentent cette déformation physiologique, et on établit un lien de parenté entre eux, cherchant à rattacher historiquement les populations quaternaires de l'Europe, ou celles de l'Égypte préhistorique qui montrent en art même détail, aux populations actuelles du sud de l'Afrique, aux

1. Balch, *Comparative Art*, 1906, p. 39.
2. *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 1888, p. 293.

Digitized by Google

Hottentots[1]. Mais répétons, comme le dit encore M. Boule à propos des dessins humains trouvés dans la station paléolithique de Poncin, qu'on ne saurait faire avec certitude de l'anthropologie avec les formes artistiques primitives[2]. On ne saurait pas davantage établir une filiation certaine entre les Esquimaux et les Magdaléniens, en se fondant sur les ressemblances de leurs arts[3], pas plus qu'on ne saurait rattacher les Minoens[4] ou les Assyriens[5] aux Magdaléniens pour les mêmes motifs; car les conventions techniques, esthétiques, peuvent être les mêmes de part et d'autre, sans que cette ressemblance implique aucune filiation historique, qu'elle soit ethnique ou simplement artistique[6]. Cette identification entre l'art et la réalité est une erreur que commettent souvent les savants qui s'adonnent aux sciences exactes, anthropologues, médecins; opérant sur le corps humain directement, ils traitent les formes humaines en pierre ou métal comme si elles étaient en chair et en os, et, comme nous l'avons dit, suppriment trop souvent les facteurs intermédiaires qui déforment la réalité transposée en art. Pour ma part, je ne me hasarderais jamais à étudier au point de vue de la vérité physiologique telle partie intime des statuettes quaternaires[7] !

***

A croire à l'exacte véracité des formes artistiques, on ira même jusqu'à introduire dans la réalité des formes fantastiques, à prétendre qu'elles ont existé autrement que dans l'esprit de leurs auteurs. Parmi les monstres que créée le sym-

1. Cf. entre autres, sur cette opinion très répandue parmi les préhistoriens, Lalanne, *Compte rendu du XIVe Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, I, 1913, p. 547 sq.; A., II, p. 239 sq.
2. *L'Anthropologie*, 1913, p. 591-2.
3. *Rev. Ecole d'Anthropologie*, 1893, p. 183; E. Reclus, *L'homme et la terre*, I, p. 224.
4. A., III, p. 55-6.
5. Capitan; cf. mon article sur les masques quaternaires, *L'Anthropologie*, 1914.
6. Sur les erreurs commises en art, en voulant à tout prix établir une filiation historique, A, II, p. 193 sq. (influence d'un art sur un autre).
7. *L'Homme*, I, p. 515.

Digitized by Google

bolisme, il en est un dont les anciens, puis les modernes, ont cherché à prouver l'existence. et que Cuvier identifiait avec un serpent d'Amérique : l'amphisbène, le serpent à deux têtes, l'une étant placée au bout de la queue. L'amphisbène n'est qu'une forme symbolique, que nous trouvons sous l'aspect correspondant tout à fait à l'étymologie de son nom, « être marchant des deux côtés », dans l'Égypte ancienne : un serpent à deux têtes, montées sur deux paires de jambes se dirigeant en sens inverse[1], comme du reste dans d'autres figurations antiques d'époques différentes. Parce que les textes anciens, les contes populaires de tout pays et de toute époque mentionnent l'existence d'être acéphales, rattacherons-nous nécessairement ces monstres à un cas pathologique réel? Non ; ici encore il s'agit d'un symbole, l'acéphalie signifiant l'être privé de vie, puis l'être infernal[2].

S'il est vrai que l'art imite la réalité, en tenant compte de toutes les restrictions précédentes, on voit d'autre part que l'*art peut aussi réagir sur la réalité* et la peupler de vains fantômes, dont on vient de donner des exemples. Il y a donc une sorte d' « action en retour », que l'on a souvent signalée. Les raides madones peintes et sculptées, qui décorent les églises des campagnes, passent dans les visions des paysans ; les saints se présentent aux moines extatiques avec l'apparence et les attributs que leur donne l'art[3], et Bernadette vit à Lourdes la Vierge, telle que la montraient les images[4]. La fausse interprétation des monuments figurés crée des mythes, dont l'action sur la vie des peuples, tant matérielle que spirituelle, ne saurait être niée[5]. Mais l'influence peut s'exercer sur l'être vivant dans

1. J'ai étudié l'amphisbène dans *Études d'archéologie et d'art*. Genève, 1914, I.
2. Cf. sur ce type mon étude *Baubo*, in *Rev. hist. des religions*, 1914.
3. Tylor, *Civilisation primitive*, I, trad. Brunet, p. 351.
4. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, IV, p. 104 sq.
5. La mythologie iconographique, bien connue et souvent étudiée. Cf., parmi les derniers travaux, Reinach, *Cultes, mythes et religions*, IV, p. 94 sq. (De l'influence des images sur la formation des mythes).

Digitized by Google

sa chair, et si les formes figurées sont parfois prises pour la copie d'êtres réels, ou si elles déterminent la fausse croyance à certaines réalités physiologiques, ailleurs elles marquent vraiment leur empreinte sur le corps humain. Les mystiques souffrent les mêmes tourments que l'art inflige aux damnés : ils se croient dévorés par les crapauds et étouffés par les serpents que l'on aperçoit dans les représentations terrifiantes de l'enfer au moyen âge[1]; ainsi, au XIIIe siècle, Christine de Stommeln croit sentir monter sous sa robe les crapauds diaboliques, qui lui mordent les seins et les parties sexuelles[2], et l'on reconnaîtra sans nul doute, dans ces sensations hystériques, l'influence exercée par les représentations figurées. La thèse soutenue de façon paradoxale par Oscar Wilde, que la réalité imite l'art et non pas l'art la réalité, contient un grand fonds de vérité[3], et divers esthéticiens, entre autres Lalo[4], l'ont confirmée. A diverses époques de l'histoire, on note des exemples de ces influences artistiques sur la réalité vivante : l'art transforme, suivant un certain idéal, la réalité; puis les humains s'efforcent de se conformer dans leur aspect physique à cette réalité déformée[5].

***

Si donc la même forme peut s'expliquer par des facteurs différents, est-ce à dire qu'il soit impossible de fixer celui qui agit réellement ? Certes non.

Dans le même art, et à la même époque, la même forme artistique peut avoir des origines diverses, et le sourire des têtes grecques de l'archaïsme s'explique, suivant les cas, soit

1. Bodin, *De la démonomanie des sorciers*, éd. 1587, p. 126 sq.; Mâle, *L'art religieux de la fin du moyen-âge en France*, p. 513; Maury, *La magie et l'astrologie*, p. 383.
2. Renan, *Nouvelles études d'histoire religieuse*, p. 365.
3. *Intentions*, trad. Rebell, 1906, p. 33-4 (Le déclin du mensonge, p. 22 sq).
4. *Les sentiments esthétiques*, p. 195-6.
5. Cf. le type d'Alexandre, plutôt créé par l'art qu'imitation fidèle de la réalité, puis copié par les courtisans qui s'efforçaient de ressembler à leur maître, A., II, p. 383.

Digitized by Google

par l'inexpérience technique groupant au hasard les éléments du visage, de manière à ce que de leur ensemble résulte cette impression souriante, soit par le désir conscient de l'artiste de donner cette expression, conforme à l'idéal conventionnel de cette époque. La tête de Ghé trouvée en Thessalie [1] a l'angle externe des yeux abaissés et les coins de la bouche tombants ; il se dégage de ce visage une profonde impression de tristesse : elle est involontaire et résulte uniquement de ce que l'ouvrier qui l'a sculptée était un praticien de village. Mais à la même époque, au IIIe siècle, l'artiste sait peindre sur les visages de ses statues cette expression douloureuse, en ayant recours, volontairement cette fois, aux mêmes procédés techniques. Dans ce cas, ce n'est pas la chronologie qui importe, mais le facteur technique, le degré de développement artistique de l'artiste.

Toutefois, si la chronologie en bien des cas ne sert pas à grand chose, et si ce sont d'autres facteurs que ceux du temps qui sont prédominants, le plus souvent elle vient en aide. A étudier l'évolution chronologique d'un même motif, on peut le voir, restant extérieurement semblable à lui-même, s'expliquer tour à tour par des facteurs différents. Car l'explication des formes n'est point parallèle à celle des idées, dont ces formes ont le vêtement ; les premières peuvent rester immuables, alors que les secondes se modifient et arrivent même à devenir le contraire de ce qu'elles étaient primitivement [2]. En groupant ensemble les analogies artistiques, on néglige trop souvent la chronologie, et l'on est tenté de mettre sur le même plan, uniquement parce qu'elles se ressemblent extérieurement, des formes qui ne répondent ni à la même origine, ni au même degré de développement. C'est ce que l'on a fait jadis en grammaire comparée, comme l'a justement remarqué M. Bréal [3].

1. *Rev. des Etudes grecques*, 1899, p. 474, 500.
2. Cf. mon article *Comment les idées et les formes artistiques, changent de sens...* in *Etudes d'archéologie et d'art*. Genève, 1914.
3. *Mélanges de mythologie et de linguistique*, p. 275.

Digitized by Google

Dans les études sur la stylisation de l'ornement et sur son passage de la forme naturaliste à la forme schématique, on a trop souvent rapproché les unes des autres des formes qui sont semblables en apparence, mais dont l'origine est autre et dont l'évolution a été différente ; j'ai montré les conséquences de cette erreur, qui peut vicier les schémas évolutifs que l'on trace en y introduisant des éléments hétérogènes [1]. Mais, ailleurs que dans l'ornement, il y a des formes semblables, dont le passé est tout autre, dont les unes sont primordiales, alors que les autres sont le résultat d'une évolution. On ne saurait donc les traiter de la même façon, uniquement à cause de leur analogie apparente ; il faut pénétrer dans leur être intime, c'est-à-dire connaître leur histoire et les situer à leur place chronologique, qui permet souvent de décider quel sera le facteur prédominant sur les autres.

On voit ainsi que les différents facteurs peuvent exercer leur influence tour à tour à tour sur la même forme, et que *chaque explication unilatérale que l'on donne de celle-ci, tout en étant fausse pour l'ensemble de la question, est juste pour un de ses points, pour une partie de l'évolution.* Reprenons quelques exemples. L'asymétrie du visage peut être déterminée en art par divers facteurs. En l'apercevant sur le visage de l'Aurige de Delphes, on pourra en tout cas écarter résolument l'idée qu'il s'agit d'une attaque d'hémiplégie, comme le croyait M. Svoronos, parce qu'on connaît suffisamment les tendances générales de l'art grec au commencement du ve siècle pour savoir que les artistes n'ont point cherché alors à rendre des difformités pathologiques, et que le réalisme n'existe pas encore sous cette forme. Mais quand il

1. *Quelques remarques sur la stylisation*, in *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913; cf. encore, parmi les articles récents sur les stylisations d'ornements, Luquet, *Les pétroglyphes de Gavr'inis*, in *L'Anthropologie*, 1913, p. 153 sq. ; Zeltner, *Les gravures ruspestres de l'Aïr*, *ibid.*, 1913 ; Siret, *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques*, 1913, *passim*; Spearing, *The Childhood of Art*, 1912, p. 258 sq., 112 sq., etc.

Digitized by Google

s'agit de la tête romaine de Fulvie, dans un art qui connaît depuis longtemps le rendu le plus minutieux de la vie, sous ses formes les plus triviales, on pourra admettre la possibilité de cette explication, sans toutefois la prendre pour assurée. Le crâne en pain de sucre des têtes primitives[1] n'est qu'un schéma sans signification, de même que le corps triangulaire ; mais quand on voit apparaître cette forme dans l'art des coroplastes hellénistiques, par exemple dans les terres cuites de Smyrne, on comprend qu'il s'agit de la copie d'une tare physiologique réelle[2], parce qu'à cette époque l'art se plaît à rendre les difformités du corps humain avec la plus grande précision. Ainsi, mainte forme qui, au début, ne correspond pas aux idées qu'elle éveille en nous, peut, avec le temps, devenir la copie fidèle de cette réalité d'abord illusoire. Comprenons, à cause de la multiplicité des facteurs agissant sur l'œuvre d'art, la *relativité des phénomènes artistiques*.

***

Après avoir montré avec quelques détails les divergences entre l'art et la réalité, on ne fera que signaler encore les *divergences qui séparent souvent l'art des idées* qu'il exprime, du dogme dont il est la transcription; elles aussi peuvent induire le savant en erreur, parce qu'elles proviennent de causes diverses, sans rapport nécessaire avec le désir conscient de l'artiste de se mettre en opposition avec le dogme.

Ici encore, l'influence du champ à décorer n'est pas négligeable. A Notre-Dame de Paris, au tympan de Saint-Etienne, un des personnages qui lapident le martyre est un enfant. La légende toutefois ne mentionne pas d'enfant parmi les bourreaux du saint. Dira-t-on que l'artiste a modifié volontairement ce

1. A., II, p. 121-72.
2. On trouvera de nombreux exemples encore dans A., II, p. 337 sq (De l'inconscience à la conscience); cf. *Rev. des Etudes grecques*, 1913, p. 16-7; Institut Solvay, *Archives sociologiques*, 1913, n° 29. p. 1608-9.

Digitized by Google

point traditionnel, qu'il a suivi une source légendaire perdue? Non, mais que la forme du tympan nécessitait la taille d'un enfant, et non celle d'un adulte, qui n'aurait pu tenir à cette place[1].

Ailleurs, ce sont les conventions esthétiques, l'idéal spécial d'une époque, qui s'opposent au dogme[2].

***

Cet antagonisme entre l'art et la réalité apparaît sous une autre forme encore, et l'on peut se demander si la vieille formule l'*art est l'expression de la société* est bien exacte, ou si elle ne doit pas être, elle aussi, considérée comme trop étroite et unilatérale. Pour qu'elle soit vraie, il faudrait tout d'abord que les différentes branches de l'activité sociale évoluassent parallèlement : or, nous savons que tel n'est pas le cas[3], que d'une branche à l'autre il y a des divergences considérables d'évolution, si bien que l'on ne peut avoir une idée exacte d'une société, en se fondant sur l'examen d'une seule de ces branches[4]. Bien plus, à envisager l'une d'entre elles indépendamment, on constate que son évolution ne se fait pas suivant une marche rectiligne, mais cahotante, avec des avances, des reculs, des stationnements. Dans le droit, il n'y a pas égalité d'allure entre le droit public et le droit privé, entre la procédure criminelle et la procédure civile[5]; il n'y en a pas davantage dans l'histoire de formes artistiques, et j'en ai indiqué ailleurs les causes[6]. Progrès technique ne veut nullement signifier progrès de la civilisation, envisagée dans ses autres parties[7], et il existe des

1. *Annales archéologiques*, XXII, p. 318.
2. On trouvera divers exemples dans E., p. 123-5; *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1913.
3. Cf. de Greef, *Transformisme social*, p. 362; Tylor, *Civilisation primitive*, trad. Brunet, I, p. 31 sq. : A., II, p. 24 sq.
4. J'ai développé cette idée dans mon article *Questions de méthode archéologique, à propos d'un livre récent*, in *L'homme préhistorique*, 1914.
5. De Greef, *l. c.*
6. A., II, p. 27 sq. Les obstacles à l'évolution rectiligne de l'art.
7. Cf. mon article *Questions de méthode archéologique...* ; Tylor, *l. c.*

Digitized by Google

peuples dont l'art est inférieur, alors que leur civilisation est très avancée à d'autres égards, ou inversement des peuples dont l'art est florissant, alors que leur civilisation retarde à d'autres points de vue.

L'art est souvent en désaccord avec la société qui l'a inspiré et n'en est pas nécessairement le fidèle reflet, à cause de la multiplicité des facteurs qui le déterminent. Dira-t-on, par exemple, des grossières idoles néolithiques des Cyclades, des figures d'ivoire du Dipylon, de la statue dédiée au VIe siècle par Nicandra à Délos, appartenant à des époques différentes, à des stades de civilisation différents, qu'elles sont révélatrices de ceux-ci? Elles se ressemblent, parce qu'elles ne révèlent autre chose que la maladresse de l'ouvrier, aboutissant aux mêmes schémas chez tous les commençants, indépendamment de leurs idées et de leur milieu social[1].

***

Cette étude pourra paraître à quelques-uns empreinte d'un scepticisme exagéré. Ils auraient tort de le croire. On a cherché à montrer la difficulté qu'il y a souvent à déterminer le rapport exact entre la réalité et l'œuvre d'art, et les causes déformatrices que l'on risque de prendre les unes pour les autres, que l'on risque même de supprimer entièrement. Plus l'on avance dans l'étude des faits artistiques, mieux on conçoit leur complexité et l'impossibilité de n'avoir recours qu'à un seul système d'explication.

W. Deonna.

1. E, p. 110.

Digitized by Google

LA NAISSANCE AU MOYEN AGE

D'APRÈS DES MINIATURES DE MANUSCRITS

Une des miniatures du livre d'Heures peint pour Etienne Chevalier par Jean Fouquet, — la sixième des quarante conservées à Chantilly, — représente la naissance de saint Jean-Baptiste. Comme peinture de la vie privée, c'est, avec la trente-neuvième (convoi funèbre), la plus intéressante de la série. Toutes deux, en effet, sont de fidèles images de la réalité contemporaine.

Huit jours après la naissance du Précurseur, parents et voisins, nous raconte saint Luc[1], se réunirent pour le circoncire. Ils voulaient lui donner le nom de son père Zacharie; mais celui-ci, devenu muet parce qu'il avait refusé d'ajouter foi à la prédiction, par l'Ange Gabriel, de la maternité prochaine d'Élisabeth, écrivit sur des tablettes : « Jean est son nom »; et aussitôt il recouvra la parole.

Zacharie, coiffé du chaperon et enveloppé d'une longue houppelande, est au premier plan de la scène que nous étudions, et dans la jeune fille assise à ses pieds et qui porte le nouveau-né, nous reconnaissons, à son nimbe et au manteau bleu traditionnel, la Vierge Marie que la légende, complétant saint Luc, fait assister à la naissance de Jean[2]. Mais les autres personnages, Fouquet les a peints tels qu'il les avait vus, à une de ces « gésines » qui ont inspiré souvent les miniaturistes, peintres, graveurs et écrivains du moyen-âge et de la Renaissance[3]. Ce

1. Luc, I, 59-80.
2. Ludolphus de Saxonia (Ludolphe le Chartreux), *Vita Jesu Christi*, editio noviss., cur. L. M. Rigollot, P. Palmé, 1870, t. I, p. 62. — Une traduction française abrégée a paru chez Thorin (in-18, s. d.).
3. Voyez l'*Appendice*.

Digitized by Google

Fig. 1. — Naissance de Saint Jean-Baptiste, par Jean Fouquet. Musée Condé, à Chantilly (*Cliché Em. Gascard*).

Digitized by Google

sont des voisines, des amies, des chambrières qui s'empressent autour de l'accouchée : l'une arrange les draps, d'autres préparent le bain de l'enfant; d'autres encore sont debout au pied du lit, celle-ci avec sa quenouille, celle-là vidant une coupe. Le lit à ciel et courtines blanches, la chaise à dos près du chevet, la haute cheminée où le chaudron, accroché à la crémaillère, brille au-dessus du feu et des landiers à crosse, le carrelage rouge, tous ces détails nous montrent au naturel un intérieur bourgeois du temps de Charles VII ou de Louis XI, la salle commune, à la fois cuisine, salle à manger, chambre à coucher, où se déroulaient les scènes de la vie domestique.

Mais pour les hommes du xve siècle qui feuilletaient le merveilleux livre d'Heures, le tableau était bien autrement évocateur : il leur rappelait, en effet, des usages depuis longtemps disparus de nos mœurs, et que nous essayerons de décrire d'après les textes de ce temps.

I. — La grossesse.

Le moyen âge ne connaissait guère l'hygiène, et la Mort, dont la pensée joue un si grand rôle dans son existence morale et économique, visitait souvent les maisons, dont les pignons et les étages en encorbellement rétrécissaient encore des rues déjà sombres et humides. D'autre part, il est vrai, les naissances étaient nombreuses. Un bas-relief funéraire de 1414 (Arras) nous montre, en présence du Christ, une famille composée du père, de la mère et de vingt-deux enfants[1]. Bertrand du Cos, seigneur de Saint-Sever, pouvait s'enorgueillir de trente-deux rejetons, nés de la même femme, Philiberte Catherine, mariée à quinze ans[2], et une épitaphe du cimetière des Innocents rappelait qu'Ioland Bailly, morte à 88 ans (1514), avait « vu ou pu voir deux cent quatre-vingt quinze enfants issus d'elle[3] ». Ce sont là,

1. *Revue des Sociétés savantes*, 1870, 2e semestre, p. 106 (Arras).
2. *Revue de Gascogne*, 1891, p. 91.
3. Eust. Tabourot, *Bigarr. du seign. des Accords*, P. 1662, in-18, p. 333.

Digitized by Google

pourrait-on dire, des faits exceptionnels ; mais les moyennes mêmes sont très supérieures à celles de nos jours : ainsi à Cherbourg, aux XVIe et XVIIe siècles, d'après des actes de baptême rédigés pendant soixante ans, on comptait en moyenne six naissances par famille[1].

Le « Régime du Corps », ouvrage de maître Aldebrandin de Sienne, médecin de saint Louis, s'occupe de l'hygiène de la femme enceinte[2]; dans la pratique courante, on se guidait, non suivant des prescriptions scientifiques, mais d'après des superstitions. Les « Évangiles des Quenouilles » nous en font connaître de très curieuses. On y trouve de tout, même des procédés pour avoir un fils[3], les signes qui décèlent le sexe de l'enfant à venir[4], et surtout les précautions, alimentaires et autres, dont l'oubli entraînerait pour l'innocent les plus fâcheuses conséquences.

Si elle mange de la tête de lièvre, l'enfant naît lèvres fendues[5] ; si elle mange de la tête de poisson, il naît avec la bouche plus relevée et plus aiguë qu'à l'ordinaire[6] ; une femme enceinte ne doit pas manger du fromage mou, sinon... (je crois devoir passer la suite) ; il ne faut pas tirer une épée nue devant une femme grosse, l'enfant serait peureux[7]. Si elle a envie de manger d'un aliment qu'on ne peut lui donner, l'enfant en porte enseigne sur son corps[8].

1. Leroy, *Mém. de la Soc. de Cherbourg*, 1875 ; *Rev. des Soc. sav.*, 1876, 2e sem., p. 76. D'autre part, sur 62 naissances, une seule était illégitime ; la proportion, depuis 80 ans, est de 1 sur 10.

2. Texte français du XIIIe siècle, pp. les Drs L. Landouzy et R. Pépin, Paris, Champion, 1911, p. 71.

3. Edit. Elzevir., P. Jannet, 1855, p. 64, XV ; p. 81, XVIII.

4. *Ibid.*, p. 18, VII ; 62, X, XI, 136, 82. — Voyez aussi Bouchet, *Serées*, p. p. Roybet, P. Lemerre, in-16, 1875, t. IV p. 5. Cf. p. 13, 15. — *Relation des couches de Marie de Médicis*, par Louise Bourgeois, sage-femme (*Coll. Leber*, t. XX, p. 277) : « Je voyais la reine si belle et avec un si bon teint, l'œil si bon, que, selon les préceptes que tiennent les femmes, ce devait estre un fils. » P. 280-281 : la reine lui dit craindre d'avoir une fille « à cause que l'on tient que les femmes grosses d'un fils amaigrissent sur la fin de leur grossesse ».

5. *Evang. des Quen.*, p. 19, VIII.

6. *Ibid.*, p. 26, XXII.

7. *Ibid.*, p. 23, XV ; glose amusante, pour laquelle il vaut mieux renvoyer au texte.

8. *Ibid.*, p. 24, XVII. Comme contraste à ces précautions puériles, rappelons

Digitized by Google

Cette dernière prescription était pour nos bons aïeux « engagés dans la nasse », comme le dit l'auteur des « Quinze Joyes du mariage », une source de tribulations :

« Lors entre en soussy et en tourment le pouvre mary, car il court et trote partout pour trouver à la dame ce qui lui plaist, et s'il chiet à la dame une espille, il l'amassera, car elle se pourroit affoler ou blecer ; et encore sera-ce aventure s'il lui apporte viande[1] qui lui plaise, combien qu'il ait mis grant paine à la trouver et avoir... La dame ne fait rien que mignoter et soy plaindre, et le pouvre homme porte toute la charge de la maison, de coucher tart et lever matin, et penser de son mesnage, selon l'estat dont il est[2] ».

Si madame devient ensaincte
Il faut que le povre chetifz
Fournisse à touz ses appetitz.
Femme grosse a loy de tout dire[3].

Les règlements de police rédigés en 1402 par le Conseil de la Commune de Toulon autorisent toute femme enceinte à « prendre pour son état du fruit plein ses mains ou le manger là-même[4] ».

II. — La naissance.

Les sages-femmes étaient désignées par leur nom actuel[5], et aussi par d'autres appellations : baële, meraleresse, ventrière[6].

les graves abus que stigmatise le prédicateur Ménot : *Clama contra matres gravidas que non cessant a choreis et dissolutionibus : immo procurant abortivum per herbas* (*Sermones quadrag... Parisiis declam.*, *P. Chevallon.*, 1526, f. 91, col. 1, fin).

1. *Viande* a ici le sens d'*aliment* en général.

2. *Quinze Joyes du mariage*, édit. Elzevir., P. Jannet, 1857, p. 21-22.

3. *Anc. poésies franç.* (P. 1855, éd. Elzev.), t. II, p. 13. C. Eust. Des champs, pp. G. Raynaud, *Soc. des anc. textes*, t. IX, p. 125 sv.

4. *Bull. du Comité de la Langue, de l'Hist. et des Arts*, t. III, 1855-56, p. 40.

5. Voy. notamment B. Prost, *Inventaires et Comptes des ducs de Bourgogne*, P. Leroux, 1902-1904, 8°, t. I, art. 1430. — *Rev. des Soc. sav.*, 1875, 1er sem., p. 610 (gésine de la Comtesse de Rethel, 1403).

6. Du Cange, aux mots *Bajula*, *Merallus*, *Venter*.

Digitized by Google

Les statuts synodaux se préoccupaient d'en établir « propter pericula quae circa partus mulierum saepe eveniunt »[1], de même que les Conseils communaux. « Emmeline la Hardie a esté receue à estre meraleresse par la relation de plusieurs femmes qui sçavent comment meralleresses se doivent contenir en ladite science (Amiens)[2] ». « Comme icelle Perrette se feust mise et appliquée à estre ventrière et recevoir enfans naissans, et par longtemps a esté ventrière jurée de nostre ville de Paris[3]. » En 1512, on voit mentionnée à Béthune Jehan Crochart, dite Hacqmart, saige-femme[4]. Quelques années après, les échevins d'Arras, consultés au sujet des sages-femmes de Béthune qui demandent à être gagées, répondent qu'il n'y a à Arras « aucunes femmes gaigiées aux dépens de la ville »[5]. Mais nous pouvons admettre que, libre ou non, cette profession était représentée dans toutes les villes de quelque importance, malgré la note d'un érudit très autorisé[6].

La science de ces spécialistes laissait d'ailleurs beaucoup à

1. *Statuts synod. de Meaux*, 1365, *Thes. nov. anecdot.* (P. 1717, f°), t. IV, col. 929 d : *Item propter pericula quae circa partus mulierum saepe eveniunt, diligenter inquirat et faciat (decanus) quod in unaquaque parochia una sit obstetrix jurata, aut duas juxta parochiae multitudinem, et ad hanc eligendam et procurandum quod eligatur cogant matricularios Ecclesiae per citationem officii, si opus sit, ipsamque electam ad curiam mittant indilate, ut examinetur et juret, ut moris est, litterasque approbationis a curia obtineat, et de ejus electione rescribat, aut rescribi injungat per eccclesiae rectorem.*

Dans l'Auxerrois, les habitants s'assemblaient, les femmes surtout, pour examiner les candidates, en présence du curé de la paroisse, et, après réponses satisfaisantes, on élisait la plus capable, qui prêtait serment et jurait sur les Saints Evangiles de garder et observer la promesse par elle faite devant le Saint Sacrement de l'autel (Quantin, *Bull. de la Soc. des Sciences de l'Yonne*, 1886, p. 182).

2. *Registres de l'hôtel-de-ville d'Amiens* (Du Cange, v° *Merallus*).

3. Lettre de rémission de 1408 (Du Cange, v° *Venter*).

4. De la Fons Mélicocq, *Ann. Bull. de la Soc. de l'hist. de France*, 1865, p. 29.

5. *Ibid.*, p. 42.

6. Dr Alb. Puech, *Nîmes à la fin du* XVIe *siècle*, Nîmes, 1884, 8° p. 174, note : « Le Compoix ne mentionne pas de sage-femme ; il est probable que la mère ou les voisines de l'accouchée devaient faire cet office dans les accouchements naturels ». Voy., d'autre part, Bardon, *Hist. d'Alais*, t. II, p. 345 (1420).

Digitized by Google

désirer[1], et l'accouchement avait souvent une issue funeste. Aussi beaucoup de femmes se confessaient-elles et recevaient-elles le viatique[2]. Les statuts synodaux de Cantorbéry et de Strasbourg[3] rappellent ce devoir; ceux de Nîmes constatent que les femmes meurent fréquemment en couches[4]. Contre ce danger si redouté, on avait recours aux pèlerinages[5], aux reliques, à certaines formules de prières, et même à des amulettes, à des brefs et autres pratiques superstitieuses.

A Coulombs (diocèse de Chartres), les femmes grosses visitaient le reliquaire du Saint-Prépuce « pour en estre beneistes et seignées, en espérance que, par la grâce de Dieu, leur fruit en vint plus seurement et saulvement aux saints fons de baptesme ». Une charte d'Henri VI constate que ce reliquaire fut apporté de France en Angleterre à la demande de son père Henri V, pour assurer une heureuse délivrance à la reine, et

1. Alwin Schultz, *Das höfische Leben zur Zeit der Minnesinger*, t. I, p. 143-144. — Bouchet, *Sérées*, t. IV, p. 2, constate que les sages-femmes de France sont plus habiles que les Poitevines. — Voy. B. Prost, *Invent. et comptes*, t. I, art. 1430 : le 12 juillet 1371, le duc Philippe de Bourgogne fait don de 200 livr. tourn. à Asseline, « saige-femme de Paris, pour ce qu'elle avoit esté au naistre de Jehan Monsr ». La même assiste aux couches de la duchesse jusqu'en 1384. En 1403, il est alloué 50 francs « à la saige-femme qui a esté à la délivrance de ma Damoiselle de Rethel » (*Rev. des Soc. Sav.*, 1875, 1er sem., p. 610). — En 1463, la duchesse de Bretagne étant près de devenir mère, le duc fait venir les plus habiles sages-femmes et envoie à cet effet jusqu'à Tours (Lobineau, *Hist. de Bretagne*, t. I, p. 684-685).

2. L. Gautier, *La Chevalerie*, P. 1884, 4°, p. 120, n. 4. Cp. Max Bruchet, *Le Château de Ripaille*, P. 1907, 8°, p. 482 (gésine de la princesse de Piémont, 1434).

3. *Statuts de Saint-Edmond, archevêque de Cantorbéry* (1236), cités par Hefele, *Hist. des Conciles*, trad. Delarc, t. VIII, p. 299. — *Statuts synodaux de Strasbourg* (1435), *Thes. nov. anecd.*, t. IV, c. 530 C.

4. *Thes. nov. anecd.*, t. IV, c. 1026 E. — Voy. aussi Ménot : « *Mulier vicina partui quotidie expectat tempus sue liberationis, et timet quod fructus ejus non veniat ad portum bonum, quia videt in dies multas mori in illa necessitate* ». (*Sermon. quadrag.*, *Paris declam.*, f. 12, col. 4).

5. Voy. notamment les *Miracles de Notre-Dame* (P., *Soc. des anc. textes*, 8°, t. II, mir. XV, *les Quinze Joyes de mar.*, p. 22; *Anc. poésies franç.*, t. II, pp. 13-14.

Et tant qu'elle ayt rendu le gaige,
Il faict veuz et pelerinaige
Et n'y a Sainctz en la kyrielle
Ne saincte qui n'ayt sa chandelle.

Digitized by Google

ordonne qu'il sera exposé à la dévotion des pèlerins en l'église Saint-Magloire de Paris[1].

Plus répandue était la dévotion à sainte Marguerite. « Sa légende, dit M. L. Delisle[2], est assurément l'une des fabrications les plus méprisables de l'ancienne hagiographie. Elle est à ce point fabuleuse que les Bollandistes lui ont refusé l'accès de leur vaste recueil. En revanche, le merveilleux grossier dont elle est remplie lui a assuré, pendant toute la durée du moyen âge et jusqu'à une époque voisine de la nôtre, une incomparable popularité ». Cette popularité se fondait surtout sur « les mérites particuliers qu'une foi peu éclairée attribuait à cette légende[3] ». « Et le gouverneur, craignant que d'autres ne se convertissent, ordonna de décapiter la bienheureuse Marguerite, et elle demanda le temps de faire oraison, et elle pria pour elle et pour ses persécuteurs, ajoutant que toute femme en couches qui l'invoquerait accoucherait sans danger. Et l'on entendit une voix du ciel qui disait que ses prières étaient exaucées[4] ».

Les reliques de la sainte étaient vénérées en divers lieux et faisaient beaucoup de miracles[5]. La ceinture de sainte Marguerite, conservée à Dol, fut apportée en 1463 à la duchesse de Bretagne[6]. Elle existait aussi à Saint-Germain-des-Prés[7], et encore aujourd'hui, à Amiens, les femmes enceintes vont, le 20 juillet. dans l'église de Saint-Acheul, se faire mettre cette ceinture pour avoir une couche heureuse[8].

1. *Charta Henrici VI, Angliae regis, de praeputio Domini Columbis asservato* (*Gallia Christ.*, t. VIII, *Instrum. Eccles. Carnot.*, C. 389). Le Sancta Sanctorum de Latran avait aussi sa relique de la Circoncision; mais depuis Innocent III elle perdit beaucoup de son crédit, et lorsqu'un larcin l'eut portée à Calcata, près de Viterbe, les Papes ne firent rien pour la recouvrer. — Voy. *Revue des quest. hist.*, 1907, I, p. 630, d'après le P. Grisar, dans *Römische Quartalschrift*, 3e trim. de 1906.
2. *Notices et Extr. des mss.*, t. XXXIII, 1re partie, p. 19.
3. *Hist. littér.*, t. XXXII, p. 100.
4. *Légende dorée*, trad. G. Brunet, P. 1843, in-12, 1re série, p. 153 sv.
5. Rainaldi, *Annal. Eccles.*, t. XVI, ann. 1339, n° 43.
6. Lobineau, *Hist. de Bretagne*, t. I, p. 684-685.
7. E. Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclés.*, t. XIX, p. 42.
8. M. Dubois, *Bull. du Comité*, 1893, p. 180.

Digitized by Google

Mais si les grandes dames possédaient des reliques de la sainte[1] ou pouvaient les emprunter aux églises qui en avaient le précieux dépôt, le plus grand nombre devaient se contenter de mettre sur leur poitrine[2] ou de se faire lire le récit de sa vie[3], dont on trouvait des exemplaires jusque dans de modestes mobiliers[4].

« On raconte à Paris, dit L'Estoile[5], un miracle survenu à Genève. Une femme (huguenote) étant dans les douleurs de l'enfantement, une catholique lui rappela l'oraison de Madame Sainte-Marguerite. Elle répondit qu'elle aimerait mieux enfanter un veau que de dire cette oraison. Et aussitôt elle enfanta un veau ».

M. Paul Meyer[6] a publié un bref superstitieux écrit en vers français, vers la fin du XIIIe siècle, dans le nord de la France. La femme en gésine sur qui ce bref sera placé accouchera heureusement.

D'autres consultaient les sorcières et s'aidaient de la chemise de nécessité, faite de lin filé au nom du diable, la nuit de Noël, par des filles chastes[7].

On avait aussi recours aux amulettes. Olivier de Serres[8] nous apprend qu'on entourait le ventre de la gisante d'une peau de serpent pour faciliter sa délivrance. Nous lisons dans le testament de Jean de Charmolue (1599) : « Je laisse à mademoiselle

1. *Inventaires du duc de Berry*, p. p. J. Guiffrey (P. 1894, 8°), t. II, p. 78. Voyez aussi la relation des couches de Marie de Médicis, *Coll. Leber*, t. XX, p. 285. La tapisserie représentant l'histoire de sainte Marguerite, chez Amédée VIII de Savoie, a pu servir a une gésine (*Cibrario*, t. II, p. 142).

2. *Miracles de Notre-Dame* (*Soc. des anc. textes*), t. I, p. 13.

3. J. B. Noulet, *Las Ordenansas et Coustumas del libre blanc*, Montpellier, 1878, 8°, p. 84. — Rabelais, *Garg.*, l. I, ch. VI.

4. Par ex. à Villefort en 1374 (Bondurand, *Mém de la Soc d'Alais*, t. XIV, 1882, p. 78, et suiv.)

5. P. 1875-84, 8°, t. IX, p. 298 (année 1609).

6. *Bull. de la Soc. des anc. textes*, 1891, p. 66-74.

7. Bouchet, *Sérées*, t. IV, p. 47-48. — On croyait à l'influence heureuse de la pleine lune (p. 45).

8. *Théâtre d'agriculture*, l. VIII, ch. v. — Nouv. édit. P. 1805, 4°, t. II, p. 717.

Digitized by Google

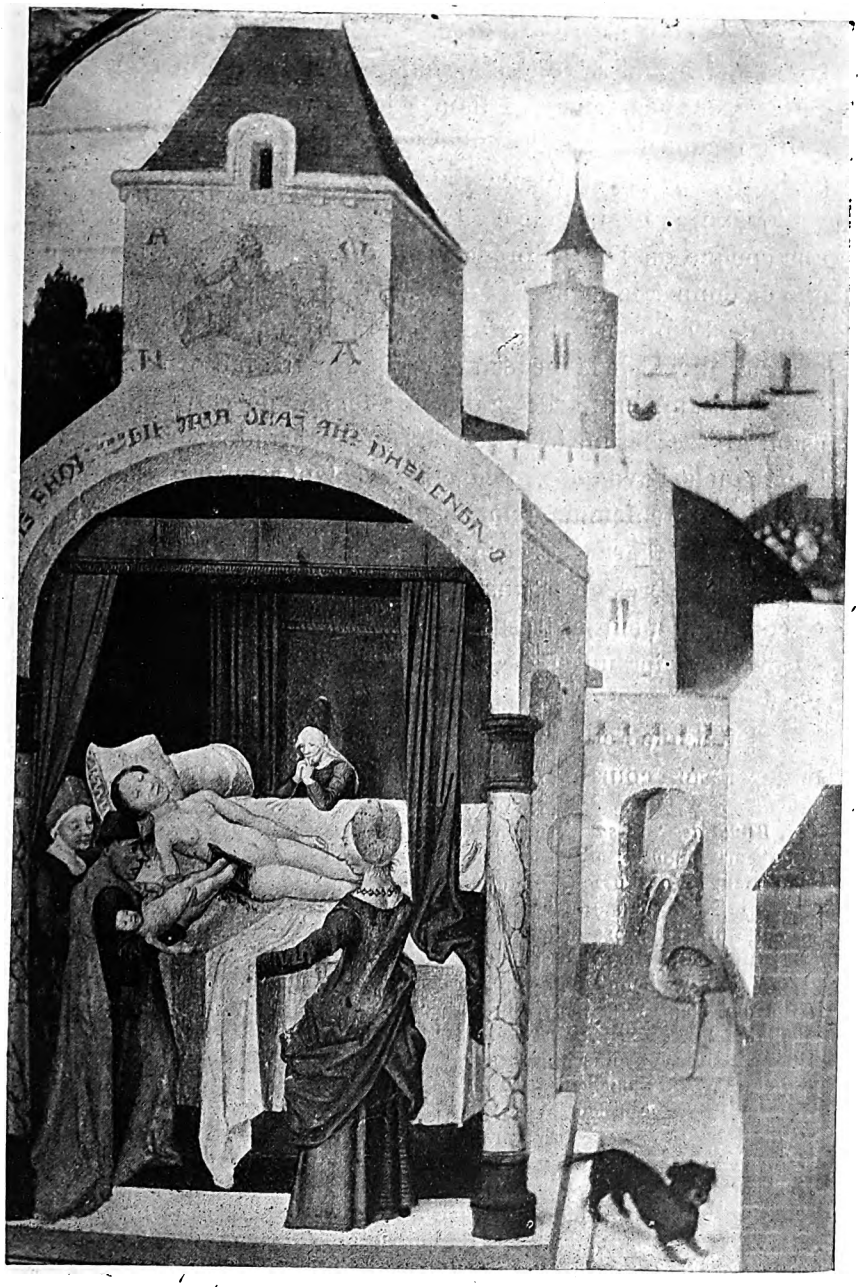

Fig. 2. — Bibl. Nat. fr. 64. Orose, f° 234 r° (*Cliché Em. Gascard*).

Digitized by Google

ma cousine une pierre d'aigle garnie d'argent, la plus belle et bonne qui se puisse voir; elle soulage fort les femmes grosses en leurs accouchemens, la liant à la cuisse gauche. Il faut la retirer incontinent que l'enfant est au monde[1] ». Olivier de Serres parle aussi de cette « pierre d'aigle[2] ».

L'opération césarienne était assez fréquemment pratiquée, à une époque où l'on se préoccupait moins de sauver la mère que de donner le baptême à l'enfant[3]. En 1423, un empirique, Jean de Dompremi, poursuivi par l'Université de Paris pour exercice illégal de la médecine, répond qu'il a fait de très belles cures : récemment, « il a gairy une femme de ceste ville, qui estoit grosse; les médecins en ont esté mal contenz pour ce que longuement l'avoient visitée, et n'y veoient remède que de faire ouvrir la dite femme pour saulver l'enfant. Et toutesvoiez, Dompremi l'a garry, et est en bonne santé, et est vif son enfant[4].

Les commères qui, dans les « Évangiles des Quenouilles[5] », se communiquent les trésors de leur riche expérience, n'avaient garde d'oublier un acte aussi important que l'entrée dans la vie.

Aussitôt que l'enfant est né, faites-lui manger d'une pomme cuite; il sera courtois et jamais gourmand[5]. Qui lui portera le

1. *Revue des Soc. sav.*, 5e série, t. III, p. 432. L'éditeur de ce texte, M. de Longuemar, ajoute : « Cette pierre d'aigle est l'aétite, géode de fer hydroxydé renfermant un noyau mobile, qui se trouve abondamment en France, près de Trévoux. Nous nous souvenons en avoir vu jadis une également montée en argent, qui était grosse comme un œuf de pigeon ».

2. Oliv. de Serres, *ibid.*, l. VIII, ch. v (t. II, p. 716).

3. Voy. Alw. Schultz, *Das höf. Leben*, t. I, p. 143-144. Cp. du Cange, v° *Nutritorium*, d'après une lettre de rémission de 1402.

4. *Chartul. Univers. Paris.*, p. p. H. Denifle et E. Chatelain, t. IV, n° 2230. Une miniature d'un ms. français d'Orose, B N. fr. 64, f° 234 r°, xv° siècle, représente un accouchement chirurgical (fig. 2). Une femme est étendue, nue, dans un lit à ciel et courtines rouges; dans la ruelle, une femme est debout, mains jointes; deux autres, du côté opposé, assistent le médecin qui, par une longue incision faite au côté droit du ventre, retire l'enfant. Une des femmes tient un linge pour le recevoir.

Les comptes de la ville de Béthune mentionnent le paiement de 24 sous aux quatre chirurgiens qui ont exécuté une opération césarienne (*Soc. d'hist. de France, Ann. Bull.*, 1865, p. 29).

5. *Evang. des Quen.*, p. 22, XIII.

Digitized by Google

cordon jusqu'à la tête lui assurera longue vie et éloquence[1]. Le nouveau-né, si c'est un fils, doit être présenté au père et lui heurter des pieds contre la poitrine, et il fera bonne fin ; si c'est une fille, il faut l'asseoir sur la poitrine de la mère, en disant : « Dieu te face prude femme », et jamais elle n'aura honte de son corps[2]. On connaît la chance des enfants nés coiffés[3] : celui qui porte « l'aubete » en bataille ne sera ni tué ni blessé[4].

Bouchet[5] reproduit, à côté d'observations judicieuses sur l'hérédité des qualités et des défauts (p. 27), sur l'intelligence plus éveillée des enfants de la ville (p. 31), diverses superstitions sur les qualités merveilleuses du septième enfant (p. 17), les moyens d'avoir des enfants sains, intelligents (p. 30-31) et beaux (p. 38-39).

« En venant au monde, les garçons crient AA et les filles EE, en souvenir d'Adam et d'Ève » (p. 43)[6].

III. — La gésine.

La longue période, prolongée par la mode[7], pendant laquelle l'accouchée gardait le lit, était l'occasion d'un grand étalage de luxe dans le mobilier de la chambre et le costume de la dame.

1. *Ibid.* Voyez aussi p. 22, XIV.
2. *Ibid.*, p. 80, XVI, XVII.
3. Cp. A. Bouchet, *Sérées*, t. IV, p. 42. — L. Guibert, *Livres de raison limousins et marchois*. Limoges, 1888, 8°, Introd., p. 78.
4. *Evang. des Quen.*, p. 90, XII.
5. *Sérées*, t. IV, 23e sérée.
6. Deux des *Miracles de Notre-Dame* publiés par G. Paris et U. Robert (*Soc. des anc. textes*, t. I, P. 1876, 8°) mettent en scène une naissance dans une famille bourgeoise : miracle I (de l'Enfant donné au diable, t. I) et miracle XV) Comment un enfant ressuscita, etc., t. II.
7. L. Gautier, *Chevalerie*, p. 116, note 1. — *Quinze Joyes de Mar.* (p. 27) : « M'amie, fault adviser quand vous relieverez, il y a XV jours que vous estes accouchée ». — *Roger de Collerye*, p. p. Ch. d'Héricault, Édit. Elzevir., P. Jannet, 1855, p. 106 sv. : « Les unes sont trop longuement — En leur lict mollement couchées. » — L'Accouchée d'Erasme (*Colloques*, trad. Develay, t. II, P. 1876, 8°, p. 159) est au lit depuis quatre semaines, pour se conformer à l'usage, Pour les siècles antérieurs, voy. A. Schultz, *Das höf. Leben*, t. I, p. 144.

Digitized by Google

Aliénor de Poitiers, dans son précieux ouvrage sur les « Honneurs de la Cour [1] », a décrit en détail l'ameublement de gésine d'Isabelle de Bourbon, comtesse de Charolais, pour la naissance de Marie de Bourgogne (1456).

On entrait d'abord dans une chambre de parement, où l'on voyait un grand lit tendu de satin cramoisi et le couvertoir de même, une tenture de soie rouge autour de la chambre, des courtines de samit cramoisi troussées ; à un bout du chevet, un grand carreau de drap d'or cramoisi ; autour du lit, un grand tapis velu (à haute laine) ; au bout de la chambre, un grand dressoir à trois degrés, chargé de flacons, de pots et d'autre vaisselle d'argent doré, de tasses et de drageoirs ; au chevet, une petite chaise couverte de velours, avec un carreau de drap d'or (p. 179).

Dans la chambre de gésine, deux grands lits séparés par une allée de quatre ou cinq pieds de large ; au bout de l'allée, près du chevet des lits, une chaise à haut dossier, couverte de drap d'or cramoisi, avec un carreau de même ; devant le feu, une couchette basse à roulettes ; au-dessus des lits, un grand ciel de drap de damas vert. Aliénor nous décrit la disposition des trois courtines dites traversaines, autour de l'entrée des deux lits, aux pieds et au milieu, toutes de satin vert. Pour la reine de France, l'étiquette en ajoutait une quatrième, placée au milieu de la chambre. La pièce entière était tendue de soie verte [2], et « au bas, toute tapissée de tapis velus jusqu'à l'huis ».

Les deux grands lits et la couchette étaient couverts d'hermines mouchetées, doublées de fin drap violet. Au-dessus de ces couvertures, deux beaux draps de fin couvrechief de crespe

1. Les Honneurs de la Cour, p. p. La Curne de Sainte-Palaye, *Mém. sur l'ancienne Chevalerie*, nouv. édit. par Ch. Nodier (P. 1829, 8°, t. II, p. 143).

2. En 1371, le tailleur de Philippe le Hardi est envoyé de Bourgogne à Paris « pour faire faire certains ouvraiges pour la gecine de Madame ». Il avait emporté 1.000 francs « pour paier, à Paris, plusieurs tapiceries et chambres de soye pour la gecine de Madame » (B. Prost, *Invent. et Comptes*, t. I, p. 251, n. 1). On peut voir aussi M. Bruchet, *Le Château de Ripaille*, pr. LXI, p. 480 et suiv. (1434).

Digitized by Google

empesé[1]; au chevet de chaque lit, un carreau (p. 175).

Un dressoir[2] à quatre degrés, couverts de nappes, était chargé de la plus riche vaisselle du duc Philippe le Bon. On y voyait notamment des drageoirs d'or enrichis de pierreries, dont l'un était estimé à 30.000 écus et l'autre à 40.000. Sur le dressoir était tendu un dosseret de drap d'or cramoisi, brodé de velours noir et « fait comme le ciel que l'on tend sur un lit ». Auprès du dressoir, une petite tablette portait les pots et tasses pour donner à boire aux visiteurs[3], quand ils avaient pris de la dragée (p. 176-178).

Sur le dressoir, il y avait aussi deux chandeliers d'argent, avec deux grands flambeaux toujours allumés, car il s'écoula quinze jours avant que l'on commençât à ouvrir les verrières de la chambre[4] (p. 177).

« Plusieurs comtesses, ajoute Aliénor, peuvent gésir à deux grands lits; mais ils ne doivent être couverts que de menu vair et si peut avoir couchette devant le feu; mais elles ne doivent point avoir la chambre verte, comme la royne et grandes princesses ont (p. 191).

1. Plus loin (p. 191), Alienor parle encore du fin drap de crespe empesé.

2. « En l'hostel de Mgr où la dame estoit accouchée, y avoit une chambre d'honneur où fut ung dreschoir accoustré le plus richement que piecha n'avoit esté veu le semblable, lequel ne se monstroit qu'à grans personnaiges et nobles hommes; et auprès estoit ung dreschoir moindre que chascun povoit veoir et y boire qui povoit » (1498. *Chron. de J. Molinet*, ch. 299, cité par Gay, art. *dressoir*).

3. On buvait de l'hypocras et du vin (Aliénor, p. 195). En 1445, « la comtesse de Neuchatel (Marie de Chalons) usageait, pour sa tisane de relevée de couches, 56 pots d'hypocras et 60 de clairet: d'ailleurs, elle ne buvait pas seule; c'était l'usage d'offrir aux personnes qui visitaient l'accouchée un plat de dragées ou d'épices sucrées et des vins épicés ». (Quiquerez, *Revue d'Alsace*, 1869, p. 208).

4. « Sur le dressoir, dit ailleurs Aliénor en parlant des « Comtesses et autres dames » (p. 192), il doit y avoir deux chandeliers d'argent où il doit avoir deux grands flambeaux de cire pour faire ardoir quand quelqu'un vient à la chambre, et tousjours deux torches devant le dressoir pour pareillement faire ardoir, quand il est mestier ». Pour la comtesse de Rethel, en 1403, on achète 90 livres de cire blanche « ouvrées en chandoilles, chierges et tortis fais de bougie ». (*Rev. des Soc. sav.* 1875, 1er sem. p. 608).

Digitized by Google

« Chez les comtesses et autres dames, le dressoir doit être de trois degrés (p. 192).

« Au plus près de la chaire à dos placée au chevet, on mettra un petit banc couvert d'un banquier et des carreaux de soie ou d'autres étoffes pour faire asseoir les personnes qui viennent voir l'accouchée (p. 194).

« Les femmes de seigneurs bannerets ont en leur gésine le grand lit et une couchette à un coin de la chambre, mais point de couchette devant le feu. Toutefois, depuis dix ans, quelques dames de Flandre ont mis la couche devant le feu, ce dont on s'est bien moqué (p. 194).

« Si une dame banneresse demeure veufve estant grosse, quand elle accouche, elle doit faire tendre sa chambre toute de noir, et toute la chambre en bas tapissée de drap noir, et sur son lict un drap blanc, et le dressoir couvert de nappes, comme il appartient, sans vaisselle; mais une petite tablette auprès le dressoir à un coin, là où le vin et les espices sont dessus » (p. 209).

On voit que l'étiquette avait tout prévu. Ce cérémonial, rédigé par Aliénor de Poitiers, est celui de la Cour de France sous Charles VI et Charles VII, suivi, avec des variantes, par les princes du sang et les seigneurs de moindre rang.

On peut en rapprocher une description qui se rapporte à la même époque[1]. Aux couches d'Yolande de France, femme d'Amédée de Savoie (vers 1453), la chambre est toute tendue de damas bleu; un ciel de même étoffe surmonte les deux lits; dans l'allée qui les sépare se place la cuve à baigner avec son pavillon. Sur les lits, un couvertoir d'écarlate, fourré d'hermines mouchetées, est recouvert d'un « linceul bien grant de fin limousole » et de carreaux de drap d'or. Aux côtés, de petites lampes d'argent pleines d'oiselets de Chypre[2] et autres

1. *Rev. des Soc. sav.*, 1873, 1er sem., p. 483-484.
2. Oiselets de Chypre, petits oiseaux en riches tissus et souvent recouverts de riches broderies, qu'on emplissait de poudres odorantes (H. Havard).

Digitized by Google

bonnes senteurs; au chevet, un oratoire, le bénitier[1] et la « chaire ployée[2] ». Il y avait aussi un petit lit couvert de damas bleu, dans lequel l'enfant fut mis.

La suite nous fournit un détail digne d'attention :

« Item, dix jours après, Madame de Savoye envoia à madite dame la princesse une très belle chambre de veloux cramoisy, brodée et bien enlevée de personnages, bestes et oiseaux, et de perles, rubis et dyamans; mais elle ne fut tendue jusques les fièvres que mad. dame la princesse avoit pour le let lui feussent passées; car on dit que en nulle chambre où femmes sont pour avoir enffans ne doit avoir nulz personnages, doubtant que la femme eust fraour, ou eust aucune ymaginacion dont inconvenient advenist, et pour ce, comme dit est, sa chambre fut toute tandue de bleu ».

Tout ce luxe était fort coûteux; aussi les testaments et les comptes mentionnent-ils le legs ou le prêt, même à des personnes de haut rang, de draps de lit, courtines, riches couvertures et vêtements à l'usage des accouchées[3].

Les bourgeoises s'efforçaient d'imiter le luxe des grandes dames[4], et, chez les gens aisés, la chambre recevait, pour la gésine, une décoration spéciale :

Et chambre, quant j'aray les maulx
D'enfans, belle et bien ordonnée

1. Couches de la comtesse de Rethel (1403): « ung beau benoistier couvert et ung aspergès d'argent vérez, pour ladite gésine. » Coquillard (*Œuvres*, P. Jannet, 1857, t. I, p. 180 sv.), dans sa description symbolique du mobilier d'une femme en couches, n'oublie pas le bénitier au chevet du lit, avec son goupillon.

2. Chaire ployée : siège en forme d'x appelé aussi *faudesteuil* (Gay).

3. Testament de Blanche de Navarre, veuve de Philippe de Valois (*Mém. de la Soc. d'hist. de Paris*, 1885, art. 220, p. 31) : « A la duchesse de Bretaigne, une paire de noz draps à lit deliez, des millieurs à mettre à dames pour leurs gésines ». — De Beauvillé, *Docum. inéd. concern. la Picardie* (P. Impr. nat. in-4°, t. IV, p. 92), Comptes du receveur de Raineval : Madame prête à la femme Hue de Séchelles, qui gisoit d'enfant à Montdidier, une courtine, un long mantel vermeil fourré et autres choses (1408-1409). En 1469, Yolant de France, duchesse de Savoie, prête, pour ses couches, une riche couverture de lit à la comtesse de Genève (Cibrario, *Économie polit. du moyen-âge*, t. II, p. 143).

4. Le Roux de Lincy, dans son introduction aux *Caquets de l'Accouchée* (Biblioth. Elzévir.), a réuni les principaux textes littéraires sur ces usages dans

Digitized by Google

De blanc camelot et brodée,
Et les courtines ensement[1].

Dans la miniature de Fouquet, le ciel, les pentes et les courtines sont blancs aussi, mais le choix des couleurs variait :

Convient qu'il cherche et fournisse
Garde et compère et nourrisse
Et face tendre proprement
Toute la chambre entièrement,
Pour le moins de serges vermeilles[2].

La chambre de la bourgeoise, simple marchande au détail, dont le faste indigne Christine de Pisan[3], est précédée de deux chambres de parade qui contiennent chacune un grand lit et la seconde un dressoir « couvert comme un autel et chargé de vaisselle d'argent ». La chambre de gésine est tendue de tapisseries à devise et on y marche sur des tapis « pareils à or ».

Sur le lit, richement encourtiné, de grands draps en fine toile de Reims, de ces draps, orgueil de la ménagère, parfumés de rose et de lavande[4], et qui faisaient dire à un héraut français : « Et si avons la plus belle honnesteté de linge que royaume peut avoir, soit à Rains, à Troye en Champagne et generallement par tout le royaume[5] ».

La couverture, « à or tissu », apparaît à travers un surtout « aussi délié que soie[6] » qui couvre de tous côtés le grand lit et

la bourgeoisie, — de Christine de Pisan, le *Trésor de la Cité des Dames*. — de Jean Castel, le *Miroir des pécheurs*, — les *Quinze Joyes de mariage*, le poème des *Droits nouveaux*, de Coquillart, — une pièce de Roger de Collerye et la *Controverse des sexes masculin et féminin*, de Gratien du Pont.

1. Eust. Deschamps, *Miroir de mariage*, (Œuvres, t. IX, v. 1302 sv.)

2. *Anc. poésies franç.*, t. II, p. 14. — Pour la comtesse de Rethel (1403), 148 pièces de cendaulx vermeilz sont employées à la décoration de la chambre (*Rev. des Soc. sav.*, 1875, 1er sem., p. 605).

3. Voy. ce texte dans l'introduction déjà citée de Le Roux de Lincy.

4. Gilles Corrozet, *Blasons domestiques* (*Anc. poésies franç.*, t. VI, p. 245).

5. *Le Débat des hérauts d'armes*, pp. L. Pannier et P. Meyer, P. 1879, 8° (Anc. textes), p. 43, § 117.

6. Christine ajoute: « Tout d'une pièce et sans cousture, qui est une chose nouvellement trouvée à faire, et de moult grant coust ». Nous l'avons vu ci-dessus, dans le texte d'Aliénor et la description de la chambre d'Yolant de France.

Digitized by Google

qui peut valoir 200 francs et plus. C'est la bavette, qui nous a donné l'expression « tailler des bavettes »[1]. Là repose l'accouchée, appuyée de grands oreillers de soie cramoisie, à gros boutons de perles.

Après le lit, le meuble principal était le dressoir, « tout paré, couvert de vaisselle dorée », et sur lequel on plaçait les pâtisseries, le vin, l'hypocras, qui devaient être offerts aux visiteurs et aux visiteuses. Les sièges étaient nombreux : près du lit, au chevet, la grande chaire à dos[2], ou un « faudesteuil garni et couvert de fleurs[3] », des sièges bas, les caquetoires, et des carreaux où s'asseyaient les filles[4].

La reine de la fête est richement parée, « coiffée à la coquarde », dit Jean du Castel, ornée de colliers et de bracelets d'or. Le vêtement usuel est la brasserolle[5], camisole de satin de couleurs diverses, cramoisi, paille, blanc ; d'autres sont en velours, en toile d'or ou d'argent.

« Et Dieu scet, ajoute Christine de Pisan, les autres superfluz despens de festes, baigneries, de diverses assemblées, selon les usaiges de Paris à accouchées ».

1. Robert Estienne (*de re vestiaria*, 66) définit ainsi la bavette : *Vestis linea vel instratum lineum potius quod apud nos puerperae, honoris et decoris gratia, lecto in quo discumbunt superponere solent, ad candorem et cultum delicatiorem ostendendum* (cité par Gay, *Glossaire*, v° bavette).

2. G. Corrozet, *Blasons domest.* (Anc. poésies fr., t. VI, p. 249) :

Chaire près du lict approchée
Pour deviser à l'accouchée.

3. Jean du Castel (Le Roux de Lincy, p. XII).

4. Coquillard (*Œuvres*, p. p. Ch. d'Héricault, P. Jannet, 1857, t. I, p. 180) :

Les carreaux aur quoy séent les filles
Sont pains d'ung tas de : Se m'ist Dieux ! (Si Dieu m'aide).

5. Pour la reine, en 1376, on emploie du fin blanc de Brucelles et de la toille de Raims (Gay, v° *bracerolle*) ; en 1470, une aulne de satin noir double à faire une bracière ; un demi quartier de veloux noir à faire une paire de bombardes ausd. bracières (argenterie de la reine Charlotte, Gay, v° *bombarde*). — Roger de Collerye (*Œuvres*, p. 106) parle des brasserolles magnifiques, et Gatien du Pont du « Corsage de drap d'or fourré de martre » que porte l'accouchée (cité par Le Roux de Lincy, *Introd.*, p. XLII). L'inventaire de Pierre Sureau, 1435 (Rouen, 1892, 8°) mentionne des « bacherolles à femmes de gesine fourrées de vieille penne ».

Digitized by Google

De ces réunions de commères, de leurs médisances et des tracas du pauvre mari, l'auteur des « Quinze Joyes » a tracé un tableau très pittoresque et amusant, mais trop connu pour que nous le reproduisions ici. Des livres de raison nous en ont aussi conservé le souvenir. Antoine de la Salle[1] nous représente son digne et infortuné prudhomme se ruinant presque pour rassasier l'appétit des commères qui jettent tant de pierres dans son jardin; mais d'autres textes font voir qu'aux gésines, comme aux mariages, les visiteurs n'arrivaient pas les mains vides. Chez maître Péconnet, notaire à Limoges[2], ils apportent des pâtés de poulet et de lièvre, des poulets, des oies, des cochons de lait, du vin (1489-90). A Besançon, chez un autre notaire du même temps, J. Chaudet[3], chaque naissance est également l'occasion de repas et de présents, et le père en suppute la valeur sur son livre. Quelquefois même, enthousiasmé par l'aspect d'un chapon offert à sa femme, il laisse échapper cette exclamation joyeuse : Et oncques n'en vis un si gras !

Des règlements municipaux furent édictés pour restreindre les frais de ces visites et le nombre des visiteurs. A Limoges, en mai 1253, une ordonnance avait interdit toute visite chez l'accouchée jusqu'à son rétablissement; les grand'mères des deux lignes, la mère, la belle-mère, les sœurs, les filles, les belles-sœurs étaient seules exceptées. Défense était faite d'envoyer, à l'occasion des couches, des gâteaux, des oublies ou d'autres friandises, de faire des repas, de boire et de manger et de donner aucun cadeau. En 1436, ces dispositions furent rappelées, tout aussi vainement[4]. A Montauban, il était interdit aux femmes d'aller visiter une accouchée, à moins d'être sa

1. Il n'y a pas à douter que les Cent Nouvelles et les Quinze Joyes soient d'Antoine de la Salle, aussi bien que le Petit Jehan de Saintré (G. Paris, *Romania*, 1896, p. 606).

2. *Journal de maître Péconnet, notaire royal à Limoges* (1487-1502), pp. L. Guibert, *Livres de rais. lim.*, Limoges 1888, 8° p. 178 et suiv.

3. *Livre de raison de J. Chaudet, de Besançon* (J. Gauthier, *Mém. de l'Acad. de Besançon*, 1886, p. 138 et suiv.

4. Voy. L. Guibert, *Livres de rais. lim.*, Introd., p. 38 et suiv.

Digitized by Google

cousine seconde, au moins, ou sa commère, et ces visites ne pouvaient avoir lieu que le dimanche[1]. Mais les mœurs furent plus fortes que les lois.

Combien il est regrettable que des artistes du xve siècle ne nous aient pas laissé, deux siècles avant Abraham Bosse, le tableau de ces Caquets de l'accouchée, ou des somptueuses décorations que recevait, chez les grands seigneurs et les riches bourgeois, la chambre de gésine ! Des scènes de naissance sont assez fréquemment figurées par nos miniaturistes, mais nous y chercherions en vain l'ameublement luxueux et les traits de mœurs dont nous venons de lire la description.

Une miniature de 1433, publiée par H. Shaw, puis par Th. Wright[2], représente la naissance de saint Edmond. La chambre est élégante : des peintures ornent les murs ; la cheminée avec ses trois niches, qui abritent des chandeliers et des coupes, la crédence chargée de vaisselle d'or ou d'argent doré, le lit à courtines et couverture brodées, la chaire placée au chevet, et jusqu'au tapis de pied, — exemple très rare —, étendu devant la cheminée, tout cela compose un intérieur confortable. Assise sur une huche, près du feu, une jeune dame emmaillotte l'enfant ; d'autres présentent à la mère, celle-ci une écuelle, celle-là un hanap muni d'un couvercle.

Un manuscrit de la Bibliothèque royale de Belgique[3], un peu plus récent (fig. 3), nous introduit dans un intérieur moins luxueux, bien que nous soyons, d'après le roman, chez une reine. Le sol est recouvert d'une natte ; la cheminée est très simple, dépourvue même de chenets. La jeune mère repose dans un lit à couverture rouge, à ciel et rideaux bleus, avec des franges où alternent le bleu et l'or. Le chevet du lit, en bois, présente une décoration assez élégante ; mais la chaire à haut

1. E. Forestié, *Livres de comptes des frères Bonis* (xive *siècle*), *Archives hist. de la Gascogne.* — Introd. p. cli et suiv.

2. H. Shaw, *Dresses and decorations of the middle ages*, London 1843, 4°, t. II. — Wright, *The Homes of other days.* London, 1871, 8° p. 410.

3. Biblioth. roy. de Belgique, ms. n° 9967 f° 47 v°. *Ystoire de Helaine*, reprod. par J. van den Gheyn, P. Fontemoing, pl. vi.

Digitized by Google

dossier est sans dosseret d'étoffe et sans coussin. Une femme en cotte bleue et surcot vert berce un des enfants à l'aide d'un cordon attaché à l'un des montants du berceau; une seconde, debout en robe bleue, expose à la chaleur du feu un autre enfant nu tandis que sa compagne, à genoux, en robe rouge,

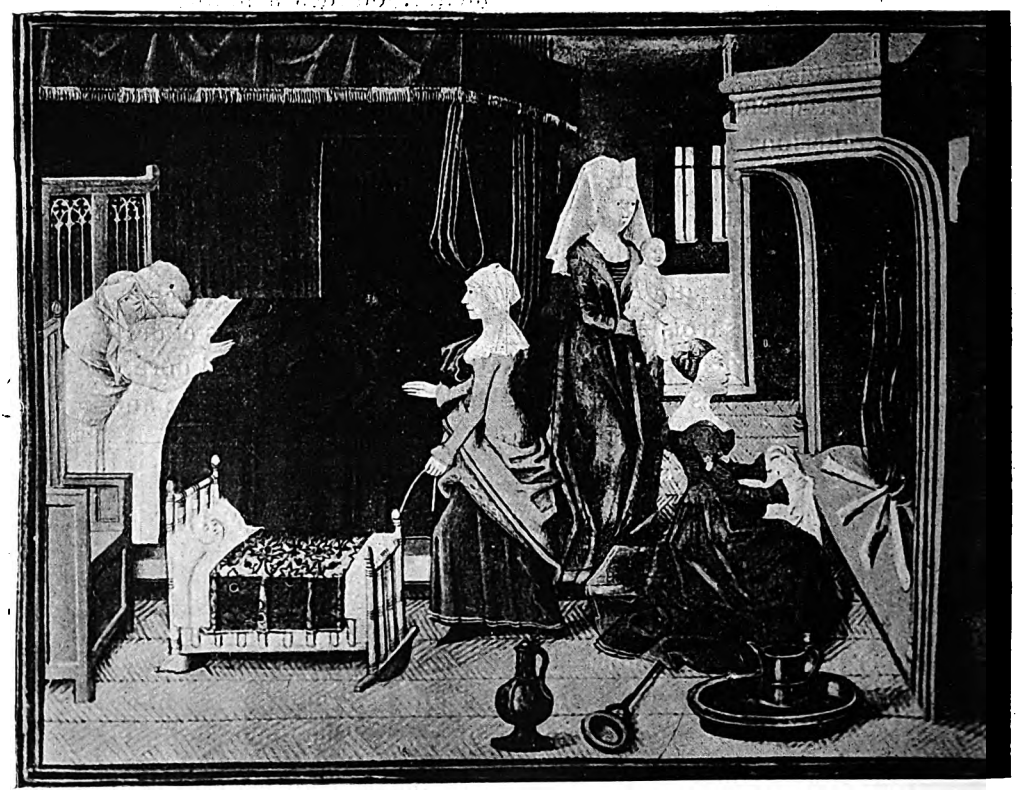

Fig. 3. — Naissance des deux fils d'Hélène. Ystoire de Helayne, Bibl. roy. de Belgique, n° 9967, f° 47 v° pp. J. van den Gheyn.

fait chauffer des langes. Auprès d'elle, le bassin de cuivre, avec son pot à eau, qui a servi au bain des nouveau-nés.

Nous devons aux graveurs allemands du xve et du xvie siècle des tableaux de mœurs qui constituent des illustrations de nos textes, plus complètes et plus intéressantes que celles de nos miniaturistes.

Digitized by Google

Israël von Meckenen nous montre des femmes qui présentent une collation à la mère, tandis qu'une autre, avant de baigner l'enfant, a pris la précaution de se déchausser et tâte l'eau de son pied nu, pour s'assurer qu'elle n'est pas trop chaude[1]. Ce détail de prudente sollicitude se retrouve chez un autre maître allemand, Zeitblom[2].

Qui ne connaît le dessin d'Albert Dürer consacré à la naissance de la Vierge, image fidèle, dit Janssen, de l'ancien *home* allemand[3] ? Tout s'y trouve réuni : les soins à l'accouchée, les apprêts du bain, les conversations des assistantes, dont l'une, au premier plan, paraît avoir grand'soif[4]. Une gravure sur bois de la même époque, moins artistique assurément, est peut-être plus intéressante encore par la variété de ses détails. Comme dans beaucoup de miniatures, des actions successives sont juxtaposées ici en un seul tableau : l'accouchement proprement dit, le poupon emmaillotté présenté à sa mère, couchée dans le grand lit à quenouilles, les amies assises autour d'une table bien servie; des enfants qui jouent, l'un dans un chariot à roulettes, l'autre assis près d'un berceau; au fond, on aperçoit la cuisine, avec sa haute cheminée, dont le manteau est richement garni d'ustensiles, et, par une fenêtre ouverte, le pignon à redents d'une maison voisine[5].

« La médecine, dit M. S. Luce, recommandait le bain aux femmes enceintes, non seulement pendant la grossesse, mais après l'accouchement[6] ». On sait, depuis longtemps, combien

1. Wien, *KK. Kupferstichsammlung*, B. 31, reprod. par A. Schultz, *Deutsches Leben im XIV u. XV Jahrh.* (Famil. Ausg.) fig. 208.

2. Naissance de la Vierge, par Zeitblom (*Gaz. des Beaux-Arts*, 3e série, t. XXII, p. 304).

3. L'Allemagne à la fin du moyen-âge (trad. fr.) P. 1887, 8° p. 198.

4. Reproduite dans *Monographien zur deutschen Kulturgesch.*, Ves Band, *Kinderleben*, v. Hans Boesch, p. 12.

5. *Ibid.*, p. 14.

6. S. Luce, *Hist. de Bertr. du Guesclin*, P. 1876, 8°, p. 68. — *Fabliaux*, p. p. A. de Montaiglon, t. I, p. 89 : « Et la dame fut bien gardée, — Sovent baignée et relevée. » Du Vallet qui d'aise à mésaise se met (*Jahrb. für Roman. u. Engl. Sprache u. Liter.*, N. F. I, p. 295, sv. v. 339 sq.) : « *Dont li estuet le fu souffler- Et l'iaue du baing aprester.* » — Du Cange, v° *jacere* 4 : *Quae quidem Marga-*

Digitized by Google

l'usage du bain était répandu et fréquent chez nos aïeux : ils se plaisaient à le prendre en commun, non seulement aux étuves, mais aussi dans des maisons amies. Des courtines entouraient la cuve ; une planche était posée en travers, et, tout en se baignant, on mangeait et on buvait. Cette liberté de mœurs disparut, au XVIe siècle, sous l'influence de la Réforme protestante et de la Contre-Réforme catholique. « Mesdames, s'écrie Ménot, comment vous comportez-vous après votre délivrance ? L'accouchée se baigne toute nue; les autres dames se réunissent autour d'elle. Et Dieu sait quels attouchements, quelles paroles déshonnêtes ! Et vous ne rougissez pas d'y conduire vos filles qui vous accompagnent partout[1] ! ».

Qu'aurait dit Ménot s'il avait vu que, dans ces réunions, on rencontrait non seulement des voisines, mais aussi des voisins[2], et même des cordeliers ? Voici des vers adressés à un de ces religieux :

Item, se allés chés accouchées,
Ne vous approchés près des baings,

reta, tunc de puero jacens, et propter hoc se balneabat. — *Quinze Joyes de mariage* : « Les commères desjeunent, disnent, boivent maintenant au lit de la commère, maintenant à la cuve » (p. 30).

Voy. B. Prost, *Inventaires et Comptes*, Gésine de la duch. de Bourg., t. I, p. 251 (1371), art. 1402 « pour une grant chadière à chaufer les bains de Madame, I grant coquemar à tenir l'eau chaude lez le feu, II bez d'asne pour porter l'eau des bains ». Art. 1412 : XXIII l. t. « pour une charrette attelée d'un roncin gris, que Mgr fist achatter (à Dijon) pour amener de la rivière d'Oiche l'eau pour les bains de la gecine de Madame. » Art. 1417 : « II cuves à baigner, II paveillons tous ferrez à mettre sur lesd. cuves, II tables à mettre devant lesd. cuves... »

Cp. encore *Couches de la Comtesse de Rethel* (1403) (*Rev. des Soc. sav.*, 1875, 1er sem., p. 604) : VI aulnes de drap vermeil de Malines mises à faire la couverture de la cuve à baignier pour mad. Damois. ; — p. 606 : LXIV aulnes de toille bourgeoise pour faire deux chapelles et deux fons de cuve à baigner pour mad. Damois.

1. Ménot, *Serm. quadrag. Paris. declam.* P. 1526, fo XLIV, col. 4.

2. Gay, *Gloss.* vo *bain*, cite un texte de 1518 : à la Tour du Pin, en Dauphiné, pendant la gésine d'une femme, « on les voit tous les jours baignant nues et les voisins viennent souvent faire le banquet auprès d'elles. » Voy. aussi H. Estienne, *Apol. pour Hérodote*, ch. 8 : « Ceux qui se sont trouvés quelquefois au caquet des femmes, quand elles ont les pieds chauds, pourront faire conjecture quel est leur bec, alors qu'elles se baignent chaudement ensemble au bain d'une gisante, qui est aussi une circonstance à noter ».

Digitized by Google

Ains, dès que verrés ces trenchées
De fleurs, roumarins, aubefoings,

Serrés, tant que pourrés, les poings,
Et pencés lors à Paradis,
En disant bas, à jointes mains,
Pour les mors, ung de Profundis.

Et se, par force ou par contrainte,
Pour baigner vous font despouiller,
La corde contre la chair ceinte,
Ayés tousjours sans deslier ;
Ne m'alez point lors l'eau brouller,
Fleurer les bouquets des poupines,
Saillir, taster, ne chatouiller,
Ne baiser entre ces courtines[1].

D'ailleurs, les dames qui venaient voir l'accouchée avaient parfois, pour se baigner après elle, d'autres motifs que le plaisir : une femme stérile, dit Bouchet, peut devenir féconde en se baignant dans l'eau qui a servi à ce bain[2].

IV. — Les Relevailles.

« La bénédiction des accouchées, dit M. l'abbé Corblet, est appelée relevailles ou purification. Aucune prescription de l'Église ne rend les relevailles obligatoires ; c'est seulement une pieuse coutume qu'elle encourage. Au XIIIe siècle, beaucoup de femmes, à l'exemple de la Sainte Vierge, s'abstenaient d'aller au Temple pendant quarante jours. Le pape Innocent III ne voulut point blâmer cette dévotion ni désapprouver les mères qui vont plus tôt à l'église se faire bénir par le prêtre[3] ».

D'ailleurs, si l'Église n'imposait pas cette cérémonie, la superstition était plus impérieuse. On croyait, dit Thiers, qu'une accouchée était juive jusqu'après sa purification, et que,

1. *L'Amant rendu Cordelier à l'observance d'Amour*, p. p. A. de Montaiglon (*Soc. des anc. textes*, P. 1881, 8°) CCXXI, CCXXII. — Parmi les visites que reçoit la femme de maître Péconnet, notaire à Limoges, figure celle d'un religieux, cousin du mari ; il fournit sa part du pique-nique, mais il n'est pas question de bain (*Livres de rais. lim.*, p. 181).
2. Bouchet, *Serées*, t. IV, p. 43.
3. Corblet, *Hist. du Sacr. de Baptême*, P. 1881-82, 8°, t. II, p. 497 et suiv.

Digitized by Google

jusqu'à ce moment, elle ne pouvait faire du pain ni aucune autre chose de son ménage. Lorsqu'une femme mourait en couches, une autre se faisait relever à sa place; cette pratique fut condamnée par plusieurs rituels[1].

Dom Martène[2] a publié des extraits de deux rituels, l'un de Châlons (p. 639), l'autre de Limoges (p. 643), qui décrivent cette cérémonie. La femme entend une messe célébrée à son intention; le prêtre, après avoir dit *Adjutorium, sit nomen Domini, Oremus*, bénit le pain qu'il lui donne ensuite à manger; puis il lui présente la paix à baiser et l'asperge d'eau bénite, ainsi que les assistants (Châlons). A Limoges, l'officiant, après avoir donné le pain bénit, posait son étole sur la tête de la relevée en récitant l'Évangile *In principio*. Elle baisait l'étole, recevait l'aspersion d'eau bénite et se retirait.

Barbier de Montault a décrit autrefois une miniature qui représente l'offrande des relevailles[3]. Devant un autel à retable et à parement bleus, le prêtre, en chasuble de drap d'or, présente la patène à baiser à une femme voilée qui porte, sur une nappe blanche horizontalement rayée de bleu, un pain rond et dans la main gauche un cierge. Une autre femme, qui l'assiste, tient également un cierge jaune.

Les statuts synodaux de Meaux, antérieurs à 1363, recommandent aux prêtres de ne pas donner la communion aux relevées de couches, à moins qu'elles ne l'aient demandée expressément et ne soient confessées[4]. La bénédiction elle-même devait être refusée aux femmes vivant en concubinage. Eude Rigaud, archevêque de Rouen, constate sur le registre de ses visites qu'un de ses doyens a admis à la purification deux filles de joie *tanquam probas feminas, ut haberet rem cum illis*[5].

1. J. B. Thiers, *Traité des Superst.*, t. II, p. 168-171.
2. *De antiq. Eccles. ritibus*, Rouen, 1700, 4°, t. II.
3. Miniat. d'une Bible de la Biblioth. nat., *Revue de l'Art chrét.*, t. IX, 1865, p. 142.
4. *Thes. nov. anecd.*, t. IV. col. 902 d.
5. Du Cange, v° *purificare*, 2. — Les statuts de Simon, évêque de Nantes (1366-81), prescrivent de n'admettre les femmes coupables de concubinage à la

Digitized by Google

Les offrandes faites aux relevailles constituaient une partie du casuel des curés. La relevée leur laissait le pain, le vin, le cierge, parfois aussi quelques pièces de monnaie[1]. A Auxerre, elle apportait sur l'autel le « chrémail en quoy les enfants sont baptisés » et elle pouvait le racheter en donnant quatre deniers au prêtre[2].

Nous trouvons, à ce sujet, d'intéressants détails dans le texte, déjà cité, d'Aliénor de Poitiers.

« A la relevée de toutes princesses, dames d'estat et banneresses, ne doit avoir guaires de gens, et se doibt faire bien matin selon les lieux là où on est, et selon la coustume des Eveschez, et se doibt faire dans l'hostel sans aller à l'église.

« Les princesses le font selon la coustume de la Cour, qui est toute telle que les autres, excepté qu'à l'offrande l'accouchée offre une chandelle et une pièce d'or ou d'argent dedans, un pain enveloppé dans une serviette et un pot plein de vin, et ces trois offrandes portent trois femmes après elle ; et quand l'accouchée est à genouil devant le prestre pour offrir, chascune des trois femmes lui baille ce qu'elle a apporté, et à chacune fois l'accouchée baise la paix que le prestre tient.

« Du temps passé, les princesses estoient assises sur le lict, fort parées et ornées richement, et de là les prenoient princes ou chevaliers, et trompettes et menestriers les menoient en la

purification après leurs couches que si elles renoncent publiquement à la cohabitation et d'en envoyer dans la quinzaine un certificat à l'official de Nantes (*Thes. nov. anecd.*, t. IV, col. 963 a).

1. Voy. les textes cités par Du Cange aux mots *purificare* 2, *admissatio*, *candela*. Guérard, *Cartul. de Saint-Père* (*Doc. ined.* P. 1840, 2, 4°) p. cxxix. — *Gallia Christ.*, t. XIV, Egl. de Rennes, preuves, col. 187 : *Decretum Roberti ep^i de Ecclesia B. Muriæ* : « *Item habebit in purificationibus candelam solitam offerri per mulierem purificandam et pecuniam in candela existentem, et panem quem contingit offerri ab ipsa purificanda in purificatione sua.* » (1359). M. L. Merlet rapporte une plainte des vicaires de l'église de Saint-Valérien contre Jean Goudart, prêtre, qui, disant la messe dans leur église, a, au mépris de leurs droits curiaux, relevé une pauvre femme qui « n'avoit pas de quoi se faire amesser » (1545) (Registres des notaires du Dunois, p. 109).

2. *Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne*, t. II, 1848, p. 97-108 (Quantin, *Une paroisse de ville et son curé au* xve *siècle*). Le chrémeau était un bonnet que portaient pendant quelques jours les nouveaux baptisés.

Digitized by Google

chapelle relever, comme si ce fussent esté espousées[1]; et le fit la duchesse Isabelle de son premier enfant, comme j'ay ouy dire; mais depuis point : et aussy il me semble que le moins de feste, et le plus simplement, est le plus honneste pour ce jour, quand le lendemain on en debvroit plus faire; toutes fois c'est une joye pour ceulx à qui il touche, et peut-on faire chère raisonnable, selon l'estat de chacun[2]. »

En effet, dans toutes les classes de la société, cette cérémonie était l'occasion de réjouissances auxquelles on conviait parents et amis. Ainsi, en 1338, de grandes fêtes sont célébrées en l'honneur des relevailles de la reine d'Angleterre, qui venait de mettre au monde Lionel, futur duc de Clarence; en 1377, des fêtes sont données à Toulouse pour les relevailles de la duchesse d'Anjou[3].

Chez les humbles aussi, et à la campagne comme à la ville, on se livrait à la joie et on faisait bombance.

« Comme icellui Perrin, adonc demourant à Velly en Vesquesin, eust sa femme gesant d'enfant et pour icelle purifier et relever au temps et selon le stile introduit en Sainte Eglise, icellui Perrin feust alez devers le chappellain... et lui requist qu'il voulsist relever sa femme; lequel lui dist qu'il le feroit volentiers et que il alast tantost faire aprester sa ditte femme et ses amis et voisins pour lui faire honneur et compaignie, si

1. Dans le livre d'Heures dit de la duchesse de Bourgogne, au Musée Condé à Chantilly, la première miniature du Calendrier représente probablement ce cortège des relevailles, plutôt qu'un cortège de noces. On n'y voit point la suite du marié, ni le clergé attendant les futurs époux à la porte de l'église, comme par ex. B. N. fr. 12574, fo 113.

2. *Les Honneurs de la Cour*, t. II, p. 201.

3. Froissart, édit. S. Luce, t. I, p. 418, t. IX, p. 15. — Pour les siècles antérieurs, voyez Alwin Schultz, *Das höf. Leben*, t. I, p. 145. — Voy. aussi B. Prost, *Invent. et comptes*, t. I, art. 1427 : le dim. 6 juill. 1371, jour des relevailles de Madame (la duchesse de Bourgogne) à Dijon « y furent plusieurs chevaliers et dames. Le duc fit acheter six pièces de sathanin, du prix de 180 fr. et quatre pièces de baudequin large, coûtant 120 fr. qu'il donna à plusieurs dames qui furent aux relevailles. Il fit présent de 100 fr. aux ménestrels qui furent à la fête des relevailles. »

Digitized by Google

comme acoustumé est de faire aux prudes femmes du païs, et se mist en grans fraiz pour ses amis festier[1]...

« Jourdain Garnier ala en l'ostel de Jehan Decquetot le jeune, en la paroisse de la Chapelle de Bernouville, pour ce que la femme dudit Jehan, qui estoit cousine de sa femme, devoit relever cellui jour, et la fu ledit Jourdain et sa femme au diner, et firent bonne chère ensemble, ainsi qu'entre voisins et amis est acoustumé à faire un tel cas[2].

« Le suppliant avoit entention de tuer ung pourceau et certains chevreaux qu'il vouloit abiller pour faire le festaige de l'amessement d'une sienne fille qui estoit accouchée d'enfant, laquelle devoit aller le lendemain à la messe[3]. »

Le curieux journal du sire de Gouberville (1553-1562) nous montre ce seigneur assistant à presque toutes les relevailles de sa paroisse[4].

La bourgeoise dont Antoine de la Salle nous détaille les exigences dans ses « Quinze Joyes de mariage » se préoccupe longtemps à l'avance de la robe qu'elle mettra pour cette cérémonie[5]. Les testaments du moyen âge, qui renferment tant de dispositions inspirées par un sentiment de touchante sollicitude envers les pauvres, mentionnent souvent des legs destinés à fournir aux accouchées dénuées de ressources le moyen de se présenter à l'église dans une toilette convenable[6].

Le 2 mars 1370, Agnès, femme de Michau Poirier, bourgeois

1. Du Cange, v° *Purificare* 2 (lettre de rem. 1388).
2. Du Cange, v° *Relevata* (lettre de rem. 1382).
3. Du Cange, v° *Admissatio* (lettre de rem. 1444).
4. *Journal du Sire de Gouberville* (1553-1562) p. p. l'abbé Tollemer (Rennes, 1879, in-18), p. 553.
5. « Hellas ! ma cousine de tel lieu m'avoit demandé si je auroye point de robe à mes levailles, mais j'en suy bien loing, et aussi il ne m'en chault, et suy d'accord de lever demain, et aille comme aller pourra. » Mais le « pouvre homme » qui comprend ce que parler veut dire « court jour et nuit et quiert la robe dessus dite, et autres chouses, dont à l'aventure il s'endebte grandement. » (*Quinze Joyes*, p. 27).
6. L. Merlet, *Les Testaments au* XIV*e et au* XV*e siècles. Bull. du Comité, Sciences économ.*, 1889, p. 48. — A. Tuetey, *Testaments enregistrés au Parlements de Paris, Doc. inéd., Mélanges hist., Choix de doc.*, t. III, p. 582.

Digitized by Google

de Châteaudun « lesse son mantel d'ecarlate fourré de vair pour prester aux femmes qui relèveront de gésine. »

« Je laisse (dit Marguerite de Bruyères, dame des Bordes) pour relever les femmes gisans dudit Bruières, ung mantel de gris, à ce qu'elles prient Dieu pour l'âme de moy » (1416).

Le 14 août 1421, Marion le Maçon, femme de Gilet Sonville, tanneur à Châteaudun « donne et lesse à l'œuvre de l'église de Saint-Lubin de Châteaudun son surcot qui est tout neuf, lequel est fourré de doux de connins, lequel don est fait ad ce que ledit surcot serve aux femmes qui relèveront, duquel on fera un mantel, et pour icellui faire mettre en estat, donne 25 s. »

Enfin Michelle Badoulleau « veult et ordonne estre fait ung manteau de trois aulnes de drap noir, pour prester à povres femmes quand elles relievent, lequel manteau gardera Katherine, femme de Simon Belouseau, et Loyse, femme de Jehan Delaporte. »

Avec les relevailles se clôt ce chapitre de l'histoire de nos mœurs privées, si différentes, à tant d'égards, de nos usages actuels. Bien qu'elles fussent précédées d'une cérémonie autrement importante, celle du baptême, nous n'avons pas cru devoir aborder ce dernier sujet dont l'exposé aurait entraîné de trop longs développements.

A. Gascard

APPENDICE

Les indications qui suivent pourront, malgré leur petit nombre, compléter utilement notre étude. — Voir aussi le *Répertoire des peintures du moyen âge et de la Renaissance*, par M. S. Reinach (Paris, Leroux).

1° Miniatures inédites.

Bibliothèque nationale.

Fr. 24364. Roman d'Alexandre, XIIe siècle, f. 3 r°.
Fr. 166. Bible moralisée, XIVe-XVe siècles, f. 8 v°, 12 r°, 144 r°.
Fr. 167. Bible moralisée (dessins du XIVe siècle), f. 31 r°.
Fr. 64. Orose (XVe siècle), f. 234 r° (opération césarienne, min. décrite ci-dessus; fig. 2).

Digitized by Google

Lat. 16827. Missel copié en 1492 pour Jean de Foix, évêque de Comminges, f. 17 v°.

Fr. 54. Fleurs des Histoires, XVIe siècle, f. 258 r°.

2° Manuscrits publiés.

Heures de Milan, Bruxelles, G. van Oest, in-4°. Pl. 2. *Naissance de S. Jean-Baptiste.*

Bréviaire de Philippe-le-Bon (Biblioth. royale de Belgique), pp. J. van den Gheyn, S. J., Brux. G. van Oest, 1909, 4°. Pl. 56. *Nativité de la Ste Vierge.*

Les Quarante Fouquet, par M. Gruyer, P. 1900, 4° (d'après les originaux conservés au musée Condé à Chantilly, Heures d'Étienne Chevalier). Pl. 6. *Naissance de S. Jean-Baptiste* (fig. 1).

Bréviaire Grimani, photogr. des miniat., par Ant. Perini, Venise, F. Ongania, 1880. N° 70. Naissance de S. Jean-Baptiste.

Une reproduction complète et en couleurs vient d'être publiée a Leyde en 12 vol. in-f°, 1904 et suiv. — La miniat. est au t. VIII, pl. 1128.

Ystoire de Helaine, reprod. du ms. 9967 de la Biblioth. royale de Belgique, pp. J. van den Gheyn, S. J. (P. Fontemoing). N° 6 (Voir fig. 3). — Cette min. avait déjà été publiée par P. Lacroix, *Mœurs, usages et costumes au moyen-âge*, p. 91, qui l'attribue toutefois à un ms. (sans autre indication) de la Biblioth. nationale.

3° Publications diverses.

La Vie de la Vierge, d'après le tableau à compartiments de l'église Notre-Dame de Montluçon, avec 7 phototypies. — Notice explicative par L. Duchet, Montluçon, 1896, 4° (art flamand, fin du XVe siècle). — Pl. II.

Figurale Holzplastik, ausgew. u. hgg. v. J. Leisching, IIes B. (Musées et églises d'Autriche), Wien, f°. Pl. LVII. Naissance de la Vierge.

A. Schultz, *Deutsches Leben im XIVe u. XVe Jahrh.* (Famil. Ausg.), fig. 123, d'après J. Hartlieb, Alexander, 1458, Cod. Germ. monac. n. 581, — fig. 124, d'après une peinture de la Pinacothèque royale de Munich.

Monographien zur deutschen Kulturgesch., IIIes Band, *Der Arzt*, v. H. Peters. — P. 46, grav. sur bois du *De Officiis* de Cicéron. Augsb. 1531, représ. assez réaliste d'un accouchement.

Même coll., *V^es Band, Kinderleben*, v. Hans Boesch. — P. 7, H. Burgkmair, XVIe s. — P. 12 Chambre d'accouchée à Nuremberg, d'après la Vie de la Vierge, d'A. Dürer. — P. 14, grav. sur bois du XVIe siècle, offrant la représentation la plus complète de la scène qui nous occupe. Nous l'avons décrite dans notre texte. — P. 15, grav. sur cuivre d'Isr. van Meckenen, XVe siècle, Chambre d'accouchée dans l'Allem. du nord (reprod. également par A. Schultz, *D. L.*). — P. 17, Chambre d'accouchée et bain de l'enfant, Suisse, grav. sur bois de 1497. — P. 30, Collation chez l'accouchée, grav. sur bois, deuxième quart du XVIe siècle. Musée germanique de Nuremberg.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Excursion dans la vallée du Rhin à la recherche des objets d'origine étrusque [1].

Sarralbe (Moselle), 7 sept. 1869.

Mon cher Bertrand,

Vous devez être maintenant revenu, ou sur le point de revenir de votre expédition danoise, et je puis vous donner des nouvelles de la petite course que j'ai entreprise, vers la fin de septembre, sur vos indications. Elle n'a pas manqué d'intérêt, et pourrait peut-être conduire à quelques résultats. J'ai noué dans le pays des relations qu'il me serait facile de développer encore, s'il y avait lieu.

Voici quel a été mon itinéraire. J'ai d'abord été à Sarrebruck, où un correspondant de mon beau-père s'était chargé de me procurer des renseignements et des recommandations. De là j'ai été à Spire, où j'avais à voir un trépied, un vase et un collier trouvés à Durckheim. De Spire, j'ai gagné Mayence et Wiesbaden ; j'ai passé deux jours à étudier le musée de M. Lindenschmidt et à causer avec lui moitié en allemand, moitié en français, plus souvent en allemand. Il écrit et il lit le français, mais il le parle très difficilement, et dès qu'il a à développer, avec sa vivacité passionnée, quelqu'une de ses thèses favorites, il revient à l'allemand, qu'il parle avec une singulière volubilité. C'est d'ailleurs un homme aussi obligeant que peut l'être quelqu'un d'aussi occupé, et son musée est très riche, très bien classé ; on y apprend beaucoup en le parcourant avec lui. Sur son conseil, j'ai été visiter aussi avec soin le musée de Wiesbaden, qui a pour directeur un jeune homme dont j'avais lu beaucoup de travaux dans les Annales de l'Institut archéologique, M. le Dr Kékulé. J'y ai aussi été très bien reçu, et j'y ai vu plusieurs monuments intéressants, mais qui n'avaient point de rapport aux recherches que j'avais entreprises.

De Mayence, par Kreuznach où il n'y a que des antiquités romaines des plus ordinaires, j'ai gagné Birkenfeld, où j'ai passé près de deux jours [2]. J'avais eu

1. J'ai trouvé ce manuscrit dans les archives du Musée de Saint-Germain. A. Bertrand, devenu directeur du Musée en 1867, avait prié Perrot de faire un tour dans l'Allemagne de l'ouest pour s'informer des recherches et des achats qui seraient possibles dans ce pays ; il lui avait accordé, à cet effet, une petite subvention sur le budget d'organisation du Musée. — S. R.

2. [Pour ce qui suit, voir *Birkenfeld*, von H. Baldes und G. Behrens. Francfort, Baer, 1914. — S. R.].

Digitized by Google

la précaution de prendre une lettre pour un négociant de la ville, brave homme qui, quoique épicier, était membre de la Société archéologique princière de Birkenfeld; malgré cette qualité, qu'il me déclina tout d'abord, il relut plusieurs fois la lettre de son correspondant qui m'accréditait auprès de lui, et il lui fallut de longues réflexions pour se rendre compte de ce que j'étais venu faire à Birkenfeld. Une fois qu'il eut compris, il me conduisit à un jeune avocat sourd, qui ne parlait qu'allemand, et qui était le secrétaire de la Société archéologique. Avec ce personnage, malgré toute la bonne volonté du monde, il ne fut pas possible de s'entendre; mais il me montra les débris de deux vases en bronze qui appartenaient évidemment à la même fabrique que les objets trouvés à Durckheim et à Weisskirchen ; c'est la même forme, les mêmes ornements caractéristiques, la même technique. On me conduisit ensuite chez le président de la Société, le conseiller médical princier, Dr Upmann, un jovial vieillard qui adore, à ce qu'il paraît (je suis au courant de la chronique scandaleuse de Birkenfeld) deux choses, les jolies filles et le vin de Moselle. Il nous fit partager le second de ces plaisirs; il fallut, pour causer archéologie et obtenir quelques renseignements, lui faire raison et vider avec lui deux de ces longues fioles que vous connaissez; vous voyez que c'est tout à fait là de l'archéologie militante, et qu'il faut avoir la tête solide pour faire campagne à Birkenfeld. De Birkenfeld, revenant sur mes pas, pour suivre le conseil du Dr Upmann, j'allai passer une journée à Oberstein, pour y visiter toute une collection d'objets appartenant à la Société des antiquaires de Birkenfeld, déposés à Oberstein entre les mains d'un artiste chargé de les dessiner. D'Oberstein, je suis revenu à Sarrebruck, et, avant de rentrer en France, j'ai poussé une dernière pointe sur Mettlach, dans la vallée de la Sarre, pour voir M. Boch-Buchmann, grand fabricant de faïence, propriétaire des objets trouvés à Weisskirchen. Il m'en a montré quelques-uns ; malheureusement le plus important, le plus beau, dont j'avais vu d'ailleurs le moulage à Mayence, était enfermé dans une caisse que l'on n'a pu retrouver. Il veut installer un musée céramique, et tous les objets destinés à y figurer étaient emballés : il aurait fallut ouvrir vingt énormes caisses pour arriver à mettre la main sur ce beau vase. J'ai aussi eu le regret de manquer un autre particulier qui a trouvé de fort belles choses et qui en possède encore une partie, M. Böcking, maître de forges à Abentheuer, près de Birkenfeld. J'avais une lettre pour lui, et il m'avait fait dire qu'il serait très heureux de me voir. Mais malheureusement, quand je suis arrivé à Birkenfeld, il venait de partir à Berlin pour ses affaires. La somme que vous m'aviez allouée a couvert, à cinq francs près, mes dépenses de voyage.

M. Lindenschmit m'a donné, comme on dit en Allemagne, toute la littérature du sujet, c'est-à-dire l'indication de toutes les dissertations déjà publiées sur cette catégorie d'antiquités, de toutes les publications où on a donné des nouvelles de ces fouilles et dessiné les plus intéressants des objets qui avaient

Digitized by Google

été trouvés. Il me sera donc aisé, une fois que je serai à Paris et que j'aurai votre bibliothèque et celle de l'Université à ma disposition, de rédiger un rapport, accompagné des renvois nécessaires : pour peu que vous le désiriez, je m'en occuperai après mon retour. Mon impression, contraire à celle de M. Lohde de Berlin, qui a écrit à ce sujet une longue dissertation, et conforme à celle de M. Lindenschmit, est que, dans le Palatinat, dans la vallée de la Nahe et celle de la Sarre, il a été trouvé toute une série d'objets qui me paraissent antérieurs à l'occupation de ces contrées par les Romains, et qui semblent porter le cachet de l'art étrusque ancien : certains d'entre eux rappellent ceux qui ont été rencontrés à Hallstadt et sur divers points de la Suisse. Ce qui confirmerait cette opinion, c'est que, autant que j'ai pu en juger d'après les renseignements que j'ai recueillis, les armes et les monnaies romaines, les objets romains, si fréquents sur les bords du Rhin que l'on peut à peine remuer le sol sans heurter quelques débris de la civilisation romaine, n'ont jamais encore été trouvés, dans une même sépulture, avec ces vases de bronze, avec ces colliers et bracelets en or de fabrique étrusque. On arrive ainsi à croire qu'à une époque antérieure à la conquête romaine, l'industrie étrusque avait des débouchés au nord des Alpes, qu'une partie de ses produits se plaçait chez les peuples barbares des bassins du Danube et du Rhin. Il s'agirait d'établir avec précision les routes principales que suivaient ces produits, et de tâcher de savoir à quel degré de civilisation en étaient les peuples qui appréciaient et recherchaient ces objets fabriqués en Italie, qui travaillaient parfois, à ce qu'il semble, à les imiter.

Je n'ai trouvé aucune occasion de faire des propositions pour des achats ; les particuliers qui ont encore entre les mains de fort belles choses, MM. Böcking et Boch-Buchmann, les seuls qu'on m'ait nommés, sont de grands industriels, très riches, qui ne se déferaient de ce qu'ils possèdent que pour en faire cadeau à leur souverain ; M. Böcking a déjà donné au Musée de Berlin la plus belle partie de sa trouvaille. M. Upmann, que j'avais tâté, m'a fait comprendre tout de suite que la Société ne pouvait non plus disposer de ses découvertes, que les objets trouvés appartenaient à tous les membres. Pour des fouilles, MM. Böcking et Boch, si on leur en parlait, vous répondraient : « Nous pouvons en faire nous-mêmes quand cela nous plaira, et nous entendons garder pour nous tous les objets que nous trouverons ». Seul, M. Upmann, qui ne dispose, pour sa Société, que d'une très faible somme, se prêterait volontiers à diriger des fouilles dans des endroits qu'il connaît, sauf à ce que vous lui donniez partie des objets trouvés. Il s'est mis à ma disposition. Je vous donnerai quelques détails sur les prix, la situation des tumulus, etc. Je crois seulement qu'il est bien difficile d'y songer pour cette année ; la malveillance de M. Danton me force à reprendre ma classe à Louis-le-Grand, à être de retour à Paris le 4 octobre. Il faut, d'ailleurs, pour avoir des fonds, pour se concerter, plus de temps que de toute manière nous n'en aurions eu après votre retour de

Digitized by Google

Copenhague. Mais, avec les relations que je me suis créées dans le pays et que j'entretiendrai par quelques envois de livres, je pourrai vous offrir, pour l'an prochain, de tenter quelque chose ; d'après ce que m'ont dit ces messieurs, avec quelques centaines de francs, on pourrait ouvrir bien des tumulus.

Nous allons tous bien ; j'espère qu'en revenant de Copenhague, où j'ai su par les journaux votre présence, vous trouverez aussi tout votre monde bien portant. A bientôt, hélas !

Tout à vous bien cordialement,

Georges Perrot.

Notes prises en 1869.

On a trouvé, dans le voisinage de Birkenfeld, deux de ces aiguières ou vases à long col, en bronze, dont la forme est caractéristique, avec la palmette à l'endroit où l'anse se soude au vase. Ils sont pareils, mois l'un est un peu plus grand que l'autre.

Les tombes où l'on trouve ces vases de bronze ne se composent que d'un tertre rond dans lequel se trouve un lit rectangulaire. Une anse de seau de bronze a été recueillie avec les deux vases de bronze. Aucun objet romain, aucune monnaie n'accompagnait ces vases.

Parmi les objets provenant des fouilles de Birkenfeld et qui se trouvaient, quand j'ai visité le pays, à Oberstein, entre les mains de M. Hermann, j'ai remarqué :

1° Une monnaie d'or barbare, avec un cheval et divers signes ;

2° Une grande couronne de bronze d'un travail très singulier, qui paraît être une imitation des feuilles de laurier.

Plusieurs fragments de couronnes analogues ;

3° Une anse de bronze qui appartient sans doute à un seau analogue à ceux d'Hallstadt (j'en ai déjà parlé plus haut) ;

4° Une belle fibule de bronze avec rouelles contournées à la partie inférieure ; d'assez nombreux bracelets de bronze ;

5° Plusieurs belles haches de bronze d'un excellent travail.

Un vase analogue aux aiguières de Birkenfeld est représenté dans la planche 2 d'une publication que l'on m'a montrée dans cette petite ville :

Erster Bericht des Vereins für Erforschung und Sammlung von Alterthümern in den Kreisen S.-Wendel und Ottweiler. Zweibrücken, 1835. Ritter.

G. P.

Digitized by Google

Observations sur les masques paléolithiques.

Récemment, un archéologue ingénieux, M. Waldemar Deonna, de Genève, s'est occupé de la question de l'existence de masques à l'époque paléolithique[1]. M. Deonna pense que certains caractères grotesques de plusieurs dessins humains paléolithiques sont dus, comme l'a dit autrefois M. Hamy, au penchant caricatural commun à tous les primitifs, enfants ou adultes, à la naïveté de ces artistes novices, humoristes sans le vouloir ; plusieurs autres s'expliqueraient par l'inexpérience technique des dessinateurs, plus accoutumés à traiter les figures animales que celle de l'homme, idée qui a été exposée avec ingéniosité par M. Luquet[2] ; quelques autres cas, notamment certaines têtes en T des fresques de Cogul et Alpera, s'expliqueraient fort bien par une contrainte technique due à l'usage du pinceau.

Toutes ces observations ont leur portée et diminuent quelque peu le *stock* des figures humaines pour lesquelles l'explication du masque pourrait s'imposer. Il reste cependant un groupe appréciable dont la tête n'est en rien humaine, et mérite bien le nom de figure ou museau d'animal ; les têtes d'Altamira, celles de l'homme du Mas d'Azil, plusieurs de celles des Combarelles, sans parler des « *diablotins* » de Teyjat, ne peuvent s'expliquer aussi facilement.

M. Deonna reconnaît combien commode est la théorie des masques — soit de chasse, soit cérémoniels — pour expliquer ces faits. Mais il veut leur en opposer d'autres, à son avis non moins remarquables, et pour lesquels elle deviendrait impuissante ; M. Deonna pense que sa théorie de l'indétermination primitive, en somme fort voisine de celle de M. Luquet, donnerait une explication satisfaisante. On sait que la théorie de M. Luquet est celle-ci : les dessins d'animaux des enfants sont à tête humaine, parce que l'enfant va du dessin humain au dessin animal ; les artistes paléolithiques ont fait le chemin inverse. Cette théorie, admissible pour certains éléments des formes du corps dans des graffites rapides, probablement fort exagérée d'ailleurs, et même fausse dans son ensemble, n'explique assurément pas les visages animaux de certains dessins humains. M. Deonna, pour étayer son objection et fortifier sa théorie psychologique, met en circulation une *très grave erreur*, et il est lui-même victime d'une *profonde méprise*, en affirmant, dans ses deux travaux, l'exis-

1. W. Déonna, *L'indétermination primitive dans l'art grec*, in *Revue d'Ethnographie et Sociologie*, 1912 ; *Les masques quaternaires*, in *L'Anthropologie*, 1914, p. 107.

2. G. H. Luquet, *Sur les caractères des figures humaines dans l'art paléolithique*, in *L'Anthropologie*, 1910, p. 409.

Digitized by Google

tence de *bisons à tête humaine* dans l'art paléolithique. Je crois sa théorie de l'indétermination primitive excellente lorsqu'on l'applique à propos ; mais tel n'est pas le cas ici ; il n'y a, dans l'art paléolithique, *aucun animal*, même bison, *androcéphale*; nul bison peint ou gravé par un paléolithique n'a de tête humaine ou semi-humaine, mais par suite d'une illusion commune aux personnes peu familiarisées avec les formes vraies du bison vivant, plusieurs mauvais dessins ont propagé cette erreur. Le bison vivant, surtout le mâle âgé et en pelage d'hiver, présente un profil qui, avec quelque bonne volonté, peut être taxé d'*assyroïde*, sans que cela ait plus de portée que les qualificatifs de profils d'aigle, de fouine ou de mouton attribués par plusieurs physionomonistes aux traits du visage humain de nos jours.

Les lecteurs de cette *Revue* savent que j'ai cherché à y expliquer[1] l'origine du taureau androcéphale chaldéen par l'altération des caractères vrais du bison, devenu rare et légendaire ; l'indétermination n'est nullement primitive dans ce *processus*, mais bien secondaire, et suivie d'une réinterprétation voulue, nettement anthropomorphique.

J'ai cité alors, pour montrer comme il était facile d'interpréter des dessins de bisons réalistes d'une manière anthropomorphique, les copies *erronées* relevées à Altamira par d'imparfaits dessinateurs, victimes d'une véritable illusion. Je regrette que M. Deonna ait donné quelque crédit à cette confusion ; elle ôte naturellement toute valeur à cette partie de son argumentation, et il demeure que la théorie des masques est tout à fait justifiée dans un nombre de cas assez important. Je ne considère nullement celle d' « êtres spirituels » ou imaginaires comme en contradiction avec cette manière de voir, mais bien plutôt comme en étant la conséquence et le prolongement, car de telles conceptions sont nées d'imaginations nourries du spectacle des mascarades, aussi bien dans l'antiquité que dans l'ethnographie actuelle : avant de projeter dans le monde supranaturel de telles combinaisons de caractères, les peuples les ont vues de leurs yeux dans les mascarades rituelles, prolongement d'antiques usages dont les premiers linéaments se sont ébauchés en plein paléolithique par les déguisements de chasse et les travestissements magiques.

H. Breuil.

1. *Le Bison et le Taureau androcéphale chaldéen*, in *Revue archéologique*, 1909, I, p. 250-254.

Digitized by Google

Les derniers malheurs de Phocée.

Phocée!... Le nom de cette harmonieuse cité d'Ionie est particulièrement agréable aux oreilles des Français, parce que ses sonorités méditerranéennes nous rappellent les origines de Marseille, métropole grecque de l'Occident latin. C'est du port de Phocée que vint, en des temps très anciens, en traversant la mer Tyrrhénienne jusqu'au golfe des Gaules, cet aventureux et charmant Euxène qui posa la première pierre d'un temple sur l'acropole où s'élève aujourd'hui la basilique de Notre-Dame-de-la-Garde.

On connaît cette histoire jolie et glorieuse. Le jour même de l'arrivée du Phocéen aux Bouches du Rhône, le brenn des Ségobriges, nommé Nann, donnait un grand festin aux plus braves guerriers des tribus voisines. Sa fille, la blonde Gyptis, devait, selon la coutume du pays, choisir un époux parmi ces héros aux longues moustaches. Libéralement hospitalier, Nann invita Euxène à ce banquet nuptial. Or il advint qu'à la fin de ce repas, la jeune fille, tenant à la main la coupe des fiançailles, qu'elle devait offrir, d'un geste rituel, à l'élu de son cœur, s'arrêta devant le bel étranger, et signifia qu'elle ne voulait point d'autre époux. Alors Euxène, pour remercier celle qui l'honorait d'une prédilection si flatteuse, lui fit un compliment fort bien tourné dans le riche dialecte des Grecs d'Asie :

« On a raison, dit-il, de m'appeler Euxène, puisque ce mot signifie « l'étranger qui est le bienvenu ». Mais toi, je t'appellerai désormais Aristoxène, ce qui, dans le langage des Phocéens, signifie « la bonne hôtesse ». Dorénavant ta patrie sera la mienne. Et je veux dédier, sur cette acropole, auprès de la rive heureuse où sont amarrés mes navires, un autel aux dieux hospitaliers. »

Ainsi fut fondée la ville de Marseille.

Dès lors on conçoit que rien de ce qui se passe à Phocée ne puisse nous être indifférent. Ces temps-ci, un jeune Français, M. Félix Sartiaux, qui s'était déjà fait connaître par l'émouvant récit d'un pèlerinage aux *Villes mortes d'Asie Mineure*, s'est rendu à Phocée, avec mission d'y faire des fouilles archéologiques. L'antique cité, certes, est malheureusement déchue de sa splendeur d'autrefois. Plus de deux mille ans se sont écoulés depuis le temps où Phocée pouvait se glorifier d'appartenir à la confédération des douze métropoles d'Ionie. Pendant ce long espace de vingt siècles, les colonnes des temples se sont écroulées dans la folle végétation des herbes sauvages. Rien n'est resté debout du sanctuaire fameux où l'on voyait une des plus anciennes effigies d'Athéna Polias, déesse tutélaire du labeur industrieux, protectrice de la paix, inspiratrice des pensées justes et des volontés droites. Les marbres de

Digitized by Google

l'acropole de Phocée ont été brisés, à coups de marteau, par des conquérants barbares, qui venaient du fond des steppes de l'extrême Asie, et qui avaient détruit, en passant, les merveilles de Priène, de Sardes, d'Iasos et d'Ephèse. Et quand, de toutes parts, les marches de l'empire romain d'Orient, dernier rempart de la civilisation contre la barbarie, suprême refuge de la chrétienté, eurent cédé sous la poussée des hordes enhardies par la conquête et enivrées de pillage, l'antique Phocée subit le sort des autres capitales de l'hellénisme opprimé. Les survivants du grand désastre ne trouvèrent plus de consolation que dans leurs églises, dans leurs écoles conservées par miracle, comme un domaine idéal, sur leur territoire dévasté. C'est là qu'ils ont pu maintenir, en des siècles d'épouvante, leur langage et leur foi. De génération en génération, ils sont demeurés fidèles aux mêmes souvenirs, aux mêmes espérances. Ils savent que très souvent leur plainte a ému le cœur de la France. C'est pourquoi ils ont fait un affectueux accueil au jeune Français qui est venu dans leur pays pour apporter à l'hellénisme un nouvel hommage d'élégante dévotion, et qui interrogea le sol de la cité antique pour y retrouver des reliques magnifiques et désolées.

Déjà les fouilles de M. Félix Sartiaux aboutissaient à des résultats encourageants. La découverte d'une mosaïque et du dallage d'un important édifice mettait l'heureux chercheur sur une voie nouvelle qui devait être fertile en trouvailles précieuses. Mais bientôt les travailleurs furent obligés de quitter leur paisible chantier. Autour du champ de fouilles, où se poursuivait tranquillement l'œuvre de science, on entendit tout à coup des cris de mort, des appels de détresse. Un effroyable carnage ensanglanta la pauvre ville, comme si une recrudescence de barbarie héréditaire eût rouvert soudain l'ère atroce des tueries d'autrefois.

M. Félix Sartiaux a été témoin des massacres de Phocée. Il raconte ce qu'il a vu. Et ce qu'il a vu est horrible. Les villes et les villages chrétiens de la côte d'Asie Mineure sont littéralement mis à feu et à sang. Et ce ne sont point là des faits de brigandage individuel ou de malfaisance isolée. C'est, comme au temps d'Abdul Hamid, l'organisation méthodique du meurtre, du pillage, de l'incendie. C'est l'exécution d'un programme prémédité, avec un soin qui s'inspire évidemment des affreuses traditions du sultan rouge. M. Sartiaux rapporte des faits qui ne laissent aucun doute sur ce point. Il y a des évidences contre lesquelles échouerait nécessairement toute tentative de dénégation. En présence de ces atrocités, on se souvient de l'éloquente protestation par laquelle Chateaubriand, indigné par des horreurs à peu près pareilles, réussit à secouer l'apathie de l'Europe en disant aux gouvernements, trop souvent enclins à l'inaction d'une politique à courte vue : « La victime a palpité trop longtemps sous les yeux de l'Europe indifférente, pour qu'elle n'excite pas quelque pitié... Vous avez fait une énorme faute, et le sang innocent retombera sur vous ! »

Digitized by Google

Le sang innocent coule plus que jamais, hélas ! en ces pays lumineux qui semblaient prédestinés à l'enchantement de la vie humaine, et qu'afflige de nouveau un inconsolable deuil. N'y aura-t-il point de pitié pour les victimes de ce massacre et pour les pauvres gens qui ne peuvent écbapper à la mort qu'en laissant leurs biens aux mains de leurs bourreaux ? Parmi les ruines de Phocée, M. Sartiaux a pu réunir un millier de ces malheureux, les mettre sous la protection du drapeau français, organiser leur exode vers les îles de la mer Egée. Il dira en détail, preuves en main, ce qu'il a vu, ce qu'il sait. Déjà l'écho de sa protestation généreuse s'est propagé, çà et là, dans la presse européenne. Il faut recueillir son témoignage. C'est, en effet, servir la civilisation que d'écouter cette voix française qui dit la vérité[1].

(*Le Temps*, 17 juillet 1914.) Gaston Deschamps.

1. [Voir un article de M. Sartiaux, *Le Sac de Phocée*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1914.]

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 12 JUIN 1914

M. le capitaine Raymond Weill achève sa communication sur les fouilles qu'il a récemment exécutées à Jérusalem, dans la cité primitive remontant à l'époque chananéenne. — MM. Clermont-Ganneau, Maurice Croiset, Paul Monceaux et Ernest Babelon présentent quelques observations au sujet d'une inscription hébraïque et d'une inscription grecque signalées par M. Weill.

Le prix Delalande-Guérineau est partagé de la manière suivante : 500 francs à M. Jules Baillet, *Le régime pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Égypte* ; — 500 francs à M. Sottas, *La préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Égypte* ; 500 francs à M. Clément Huart, *Histoire des Arabes.*

SEANCE DU 19 JUIN 1914

M. Émile Chatelain, président, annonce la mort de M. Barclay V. Head, correspondant de l'Académie à Londres depuis 1905.

M. Édouard Chavannes donne des nouvelles de la mission de MM. Segalen, Lartigue et Gilbert des Voisins dans la Chine occidentale. Les explorateurs ont découvert, à l'O. de Si ngan fou, la sépulture d'un empereur mort en 683 p. C., et les fouilles ont livré un cheval ailé dont la tête seule émergeait du sol. Dans le Sseu t'chouan, ils ont trouvé un menhir. La mission a aussi visité une tombe de l'époque des Han dont les parois étaient revêtues de grandes briques à bas-reliefs, et elle a rencontré une falaise creusée de niches dont chacune abritait une statue bouddhique.

M. René Cagnat communique, au nom de M. Philippe Fabia, correspondant de l'Académie, et de M. Germain de Montauzan, les derniers résultats obtenus dans le dégagement, par eux entrepris, d'une villa romaine sise sur la colline de Fourvière. MM. Fabia et G. de Montauzan ont découvert six nouvelles mosaïques, dont trois remarquables : l'une, blanche et noire, avec dessins géométriques très purs et très variés; la seconde, polychrome, avec une frise de feuillage, de fleurs et d'oiseaux ; la troisième, mesurant 170 mètres carrés environ et dont le tableau central présente les restes d'une scène de marine. Toutes ces mosaïque appartenaient à un même ensemble. Quant à la villa, ses vestiges couvrent 3.460 mètres carrés.

M. Marcel Dieulafoy annonce que, depuis qu'il a publié et commenté avec le P. Scheil la tablette babylonienne contenant la description du temple et de la pyramide de Bêl Mardouk, M. Koldewey, directeur de la mission allemande, a publié le résultat de ses dernières fouilles au N. et au S. de la pyramide. M. Dieulafoy montre que les plans très précis de M. Koldewey sont, en ce qui

Digitized by Google

concerne les dimensions, en parfait accord avec les calculs autorisés par le témoignage de la tablette.

M. Mesguich rend compte des fouilles qui lui ont permis de déblayer un palais de Byzance qui paraît pouvoir s'identifier avec la maison habitée par Justinien avant son avènement. Cet édifice, probablement bâti par Constantin et décoré de mosaïques, avait été éventré en 1871 par la construction d'un chemin de fer, et certains travaux d'édilité menacent de faire disparaître ce qui en subsiste encore.

L'Académie procède à un vote pour l'attribution des prix Gobert. Le premier prix est décerné à M. Lucien Romier, pour ses deux volumes sur les *Origines politiques des guerres de religion*; le second, à M. le commandant Espérandieu, pour le tome V de son *Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine.*

Le prix ordinaire est décerné à M. Maurice Jusselin, pour son mémoire sur les impôts royaux sous Philippe le Bel et ses fils.

Le prix de la Grange est décerné à l'édition du roman de *Renart le Contrefait*, due à feu Gaston Raynaud et à M. Henri Lemaître.

SÉANCE DU 7 AOUT 1914.

M. Théodore Reinach communique une inscription funéraire grecque en vers, de provenance égyptienne, qui est surtout remarquable par l'incorrection de la langue et de la versification, quoique le texte ne paraisse pas être plus récent que le règne d'Hadrien.

M. Émile Chatelain, président, prononce l'allocution suivante : « Je crois être l'interprète de toute l'Académie en adressant à nos associés et correspondants belges, MM. Franz Cumont, Charles Michel et Henri Pirenne, l'expression de notre vive sympathie. L'héroïsme de leurs compatriotes, qui s'est manifesté à propos d'une attaque dirigée contre la France, ne peut trouver notre compagnie indifférente et laissera dans notre souvenir, comme dans l'histoire, une trace inoubliable ».

M. Seymour de Ricci communique un papyrus latin inédit de l'époque d'Hadrien sur lequel il a déchiffré un testament latin *per aes et libram.* Ce document est intéressant pour les historiens du droit romain en raison des formules qu'il contient. — M. Cuq présente quelques observations.

SÉANCE DU 14 AOUT 1914.

M. Émile Chatelain, président, donne lecture du décret nommant M. Gaston Maspero, secrétaire perpétuel de l'Académie, en remplacement de M. Georges Perrot, décédé.

M. le Secrétaire perpétuel lit un télégramme adressé de Bruxelles par M. Franz Cumont, associé étranger.

M. Paul Viollet fait une communication sur les pairs de France à la fin de l'ancien régime. — M. Paul Fournier présente quelques observations.

Digitized by Google

M. J. Zeiller prie l'Académie de disposer de la part du prix Foulon qui lui avait été décernée pour venir en aide aux misères présentes.

SÉANCE DU 21 AOUT 1914.

L'Académie déclare vacante la place de membre ordinaire auparavant occupée par M. Georges Perrot, décédé. Elle décide de fixer plus tard les dates de la présentation des titres des candidats et de l'élection.

M. Salomon Reinach discute certaines questions relatives aux colonies civiles et militaires de Rome. Il montre notamment combien on est encore mal informé de ce qui touche aux droits des colons sur leurs terres, à la faculté que leur laissait la loi de les aliéner ou de les louer à des tiers. — MM. Cuq et Fournier présentent quelques observations.

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 1914.

M. Émile Chatelain, président, communique à l'Académie un télégramme donnant des nouvelles de la mission du Dr Segalen.

M. Antoine Thomas signale et analyse un poème d'Alain Chartier récemment découvert à Berlin et publié par M. Siegfried Lemm. C'est un débat entre un vieux héraut, un jeune noble et un paysan ou « villain », dans lequel le poète peint les sentiments qu'inspire à ces trois personnages la lutte séculaire contre les Anglais, et glorifie la bravoure et le culte de l'honneur qui seuls peuvent conduire à la victoire. Le patriotisme d'Alain Chartier a été souvent remarqué, mais l'œuvre nouvelle révèle chez le poète un sens de la réalité et une puissance créatrice que l'on n'observe pas au même degré dans ce que l'on connaissait de lui jusqu'ici. — MM. Salomon Reinach et Henri Cordier présentent quelques observations.

M. A. Moret communique une note sur une inscription égyptienne inédite de la IVe dynastie, actuellement au Musée du Caire. Ce document est d'un grand intérêt pour l'étude de l'organisation du culte funéraire et du régime de la propriété sous l'ancien Empire égyptien.

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 1914.

M. Edouard Chavannes communique, d'après une lettre de M. Jean Lartigue, quelques-unes des découvertes archéologiques faites par la mission Segalen dans la province chinoise de Sseu-Tch'ouan. M. Lartigue a exploré, dans la région de Kia-Ting, des falaises percées d'innombrables grottes qui ont servi d'habitations aux tribus aborigènes, mais qui, auparavant, dans les deux premiers siècles p. C., ont été employées comme lieux de sépulture. M. Lartigue a trouvé des cercueils de poterie et des sarcophages de pierre dont le décor est nettement de l'époque des Han.

M. Salomon Reinach montre que les modernes ont eu tort de dire qu'Iphigénie fut sauvée du couteau de Calchas sous l'aspect d'une vieille femme, et de voir là une variante de la légende qui la fait métamorphoser en biche. En réalité, il n'existe qu'un seul texte grec suivant lequel Artémis, pour faire agréer

Digitized by Google

sa protégée comme prêtresse en Tauride, lui aurait donné l'aspect d'une dame vénérable. Ce texte, déjà mal compris par les savants byzantins, a donné lieu à la prétendue variante de la métamorphose, qui n'est pas une variante, mais le simple effet d'un malentendu. A l'instant du sacrifice, en Aulide, Artémis a substitué une biche à Iphigénie; puis elle a emporté la jeune fille en Tauride, et là elle lui a donné les traits d'une vieille pour la revêtir d'un sacerdoce important. Iphigénie n'a donc pas été vieillie pour échapper au sacrificateur, mais pour devenir sacrificatrice à son tour. — MM. Alfred Croiset, Maurice Croiset et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 1914.

M. le Dr Capitan présente deux couteaux en silex finement taillés, trouvés à Mexico sur l'emplacement du grand temple. L'un d'eux est le couteau à sacrifice humain ordinaire; mais l'autre, dont il n'a été trouvé que de rares spécimens et seulement dans les dernières fouilles, présente la particularité d'avoir sa pointe enfoncée dans une assez grosse boule de copal. On peut croire que le premier était bien le couteau efficient du sacrifice, tandis que l'autre, consacré par le copal, aurait été une offrande symbolique ou un accessoire du culte. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. A. Héron de Villefosse transmet une lettre adressée à la Direction des Musée nationaux par M. Berthezenne, propriétaire du château de Mons (Gard), et contenant la photographie d'une petite Victoire en bronze, de style gallo-romain, trouvée dans les environs d'Alais. On connaît d'autres bronzes analogues et dans la même attitude, trouvés à Autun, à Lyon, à Évreux, à Grenoble; mais aucune ne se présente avec une allure aussi décidée et dans un état de conservation aussi exceptionnel.

M. Henri Cordier communique une lettre de M. Robert Gauthiot, chargé d'une mission dans l'Asie centrale, et un rapport sur la mission archéologique du Dr Segalen en Chine.

M. Élie Berger rend compte de l'arrivée et du séjour des troupes allemandes au château de Chantilly et dans les environs.

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1914.

M. Babelon communique une lettre de M. Marcel Dieulafoy, qui annonce son arrivée au Maroc, où il est chargé d'un commandement.

M. Salomon Reinach rappelle que Stilicon, au début du ve siècle, fit enlever les plaques d'or des portes du Capitole pour subvenir à la détresse de l'État. Un historien byzantin prétend que l'on découvrit alors, en une certaine partie des portes, une inscription dont il donne le texte et qui comportait une prédiction fâcheuse pour Stilicon. M. Reinach essaye d'établir qu'il s'agit simplement d'un graffite, d'une signature mal lue; il la rétablit ainsi : « Niger, esclave de Quintus Regius ».

M. Ernest Babelon donne lecture d'un mémoire sur Attila dans la numismatique. Il n'y a point et il ne saurait y avoir de monnaie au nom d'Attila. Mais les Romains, suivant un usage constant, ont introduit sur leurs monnaies, à

Digitized by Google

cette époque, un type nouveau qui rappelle leur victoire des Champs catalauniques en 451. Ce type représente l'empereur romain debout, écrasant du pied un dragon à tête humaine et à queue de serpent. Cette image symbolique paraît pour la première fois sur les pièces d'or des deux empereurs contemporains de la défaite d'Attila, Valentinien III, empereur d'Occident et Marcien, empereur d'Orient. Le dragon à tête humaine et à corps de serpent rappelle les Géants anguipèdes qui, dans la mythologie antique, sont foudroyés par Jupiter. Pour commémorer la défaite d'Attila et de ses hordes, on s'est inspiré de la Gigantomachie; les légendes du moyen âge firent d'Attila, dont le nom était synonyme de terreur et de destruction brutale, une incarnation du Diable, et les Huns furent mis au nombre des démons. Or les démons, dans la symbolique chrétienne, sont les héritiers des Pans, des Satyres et des Faunes antiques. M. Babelon montre une médaille d'Attila, créée en Italie au début du XVIe siècle, d'après les données de la tradition médiévale. Attila y est représenté, comme les Faunes antiques, avec des cornes de bouc, des oreilles et une barbiche de bouc : il est ainsi le Roi des démons venus des steppes asiatiques. Figurant dans l'immense cortège de l'Enfer chrétien, c'est à ce titre qu'il prend place dans l'art du médailleur et même dans l'art scuptural de la Renaissance. — M. Bouché-Leclerq présente quelques observations.

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 1914

A propos du procès-verbal de la dernière séance, dans laquelle M. Babelon a présenté le moulage d'une médaille de la Renaissance représentant d'un côté Attila et de l'autre la ville d'Aquilée, M. Antoine Thomas rappelle qu'une chronique hongroise attribue formellement à Attila, dont elle énonce le nom sous la forme *Aquila*, la fondation d'Aquilée. Cette légende, qui prend le contrepied de l'histoire, puisque le roi des Huns est le destructeur et non le fondateur d'Aquilée, est peut-être dérivée d'une légende italienne d'après laquelle Attila est considéré comme le fondateur d'Udine, cette ville ayant, dit-on, pris naissance autour du camp retranché construit par le chef des Huns pendant le long siège d'Aquilée et ayant souvent servi de résidence au patriarche d'Aquilée depuis la destruction de son siège propre. — MM. Babelon et Bouché-Leclerq présentent quelques observations.

M. Homolle commence la lecture d'une note intitulée : « Les énigmes de Marmaria. »

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 1914.

M. A. Moret communique une inscription égyptienne inédite de la VIIIe dynastie (vers 2400 a. C.). Il s'agit d'un décret royal qui nomme le vizir Shemai directeur du Sud et qui énumère les 22 nomes de la Haute-Égypte soumis à son autorité. C'est le premier document de ce genre, et la plus ancienne liste de nomes qui ait été retrouvée. La stèle, provenant des fouilles de MM. Ad. Reinach et R. Weil à Koptos, est actuellement au musée du Caire.

M. A. Héron de Villefosse communique, au nom du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie à Carthage, le texte d'une petite inscription votive trouvée sur l'emplacement de cette ville. Elle est gravée sur une stèle en pierre calcaire

Digitized by Google

et accompagnée de symboles sculptés : *T(itus) Gargilius Vale(n)s [ex v]iso votum solvit.* La forme *ex viso* pour (*ex visu*) se rencontre assez fréquemment. C'est à la suite d'une apparition de la divinité à T. Gargillius Valens, probablement pendant son sommeil, que cet ex-voto a été consacré. Comme le nom de la divinité n'est pas exprimé dans le texte, il est certain que celui-ci provient d'un des temples de Carthage placé sous le nom d'une divinité connue.

M. Homolle continue sa communication sur « les énigmes de Marmaria ».

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1914.

M. Émile Chatelain, président, annonce la mort de M. Joseph Déchelette, correspondant de l'Académie, tué à l'ennemi, à la tête d'une compagnie d'infanterie territoriale.

L'Académie procède à la nomination de trois commissions qui seront chargées de donner des sujets pour les concours de différents prix.

M. Homolle termine sa communication sur « les énigmes de Marmaria ».

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 1914.

Présidence de M. Émile Chatelain, président. — Après un Comité secret, la séance étant redevenue publique, le Président donne lecture du document suivant :

« L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui représente dans l'Institut de France l'étude des grandes civilisations historiques, a été profondément émue, depuis l'ouverture des hostilités, des actes de barbarie disciplinée, exétion d'otages, massacres de non combattants, de femmes et d'enfants, commis en Belgique et en France par les armées allemandes, en violation des lois de la guerre.

« Si elle n'a pas protesté déjà contre ces actes abominables ni contre les destructions impies, que ne justifiait aucune raison militaire, telles que l'incendie de Louvain, le bombardement des cathédrales de Malines et de Reims, la tentative criminelle dont Notre-Dame de Paris a été l'objet, c'est que ces violences paraissaient assez hautement réprouvées et flétries par l'indignation qui s'élevait de toute part.

« Mais aujourd'hui l'appel qui vient d'être adressé à l'opinion publique, en vue de l'égarer, par un certain nombre de savants allemands, ne lui permet plus de garder le silence.

« Elle a été douloureusement surprise de voir que des hommes illustres, quelques-uns même de ceux qu'elle avait associés à ses travaux et à qui elle avait cru pouvoir confier aussi une part de son honneur, n'ont pas craint, pour excuser des crimes, de nier les plus certains, et cela, sans enquête personnelle, au mépris de tous les témoignages et de l'évidence même, sur la foi et peut-être sur l'ordre d'un gouvernement qui a fait profession de n'attacher aucune valeur à la parole donnée.

« En conséquence, elle déclare que ceux qui ont mis ainsi l'autorité de leur nom au service de la violence, pour l'aider à se déguiser, lui paraissent avoir manqué gravement à un devoir d'honneur et de loyauté.

Digitized by Google

« Elle décide que cette déclaration sera lue en séance et insérée dans ses procès-verbaux. »

La séance est levée.

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 1914.

M. Louis Leger lit une note sur l'étymologie du mot « cadastre ». Chez les Byzantins, l'impôt, entre autres désignations, s'appelait *stikhos*, c'est-à-dire la ligne où était noté le paiement du contribuable. Le registre s'appelait Katastikhon. A Cattaro et à Raguse, le mot avait passé en latin sous la forme « Katastichum ». On le rencontre en serbe sous la forme « Katastich ». Ce mot a passé à Venise, il est venu en Provence (comme le constate le dictionnaire Hatzfeld-Darmesteter), et a été transformé en « cadastre ». C'est ainsi que le bas-latin *regesta* est devenue « registre ». — M. Thomas présente quelques observations.

M. Salomon Reinach lit une note sur les funérailles d'Alaric. Jordanès, l'historien des Goths, rapporte que, lorsqu'Alaric mourut à Cosenza, en 412, il fut enseveli dans le lit d'une rivière, dont on avait préalablement détourné le cours. Les captifs employés à ce travail furent mis à mort, afin que personne ne révélât le lieu où reposait le roi barbare, enseveli avec les trésors provenant du pillage de Rome en 410. M. Reinach montre que des histoires analogues ont été racontées à diverses époques et qu'elles appartiennent au domaine de la légende. Alaric et ses Goths étaient chrétiens, et chrétiens d'autant plus convaincus que leur conversion était récente; les évêques n'auraient pas toléré un mode de sépulture inspiré d'idées païennes et souillé par un sacrifice humain. — MM. Chavannes, Bouché-Leclercq et Monceaux présentent quelques observations.

M. Paul Monceaux communique une note de M. Cagnat sur une inscription grecque, récemment trouvée à Constantine, relative à un légat d'Arabie, du temps de Marc Aurèle.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, concernant la découverte de plusieurs bulles en plomb, de l'époque byzantine. Sur l'un de ces monuments, appartenant à M. Jules Renaud et trouvé à Carthage, on lit d'un côté, en caractères grecs, une invocation à la Vierge : *Mère de Dieu, prête secours à ton serviteur*, et de l'autre le nom de l'évêque André suivi d'un mot que le P. Delattre suppose être le nom de la ville épiscopale d'Ipsos en Asie-Mineure. M. de Villefosse pense qu'il s'est glissé dans ce petit texte deux lettres parasites et que le nom d'André est simplement suivi du mot ἐπισκόπου, écrit par erreur ἐπισκοπίπου.

M. Paul Viollet donne lecture d'une étude sur le Parlement et le Grand Conseil.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 1914

M. Maurice Prou fait une seconde lecture de son mémoire sur un diplôme faux de Charles le Chauve pour l'abbaye de Montier-en-Der.

M. Paul Viollet continue la lecture de son étude sur le Parlement et le Grand Conseil.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1914

M. Maspero, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de la Société

Digitized by Google

impériale archéologique de Moscou, protestant contre le bombardement de la cathédrale de Reims.

M. Henri Jadart expose l'état de la cathédrale et des musées de Reims après le bombardement par les Allemands. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. Héron de Villefosse présente quelques inscriptions latines découvertes par M. Fleury du Sert dans la vallée de la Medjerdah. Les deux plus importantes sont malheureusement mutilées : l'une, gravée sous le règne de Septime-Sévère, mentionne la reconstruction d'un temple de Mercure Sobrius dans les environs de Bordj Toun, station de la voie ferrée entre Medjez-el-Bab et Tebourba. Le culte de ce dieu était assez répandu en Afrique, en particulier dans la province proconsulaire. L'autre est une épitaphe métrique de 20 vers qui concerne un jeune homme mort en regrettant de n'avoir pas perdu la vie en combattant. Cinq autres textes sont funéraires et n'offrent d'intérêt que pour la rareté de certains noms.

M. Chatelain, président, annonce que l'Académie propose : 1° pour le Prix ordinaire à décerner en 1917, le sujet suivant : *Étude historique et philologique de la* Germanie *de Tacite* (dépôt des mémoires au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1917) ; — 2° pour le Prix extraordinaire Bordin, à décerner en 1917, le sujet suivant : *Étudier les relations littéraires de la France et de l'Angleterre pendant la Guerre de Cent ans* (dépôt des mémoires au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1917).

L'Académie décide que, s'il y a lieu, elle acceptera les ouvrages manuscrits ou imprimés relatifs au moyen âge ou à la Renaissance qui seront envoyés au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1917.

L'Académie élit MM. Héron de Villefosse, Salomon Reinach, Omont et Thomas, comme membres de la Commission qui doit présenter les noms des candidats pour les places vacantes parmi les correspondants français, et MM. Senart, Paul Meyer, Alfred Croiset, Léger pour présenter les noms des candidats aux places de correspondants étrangers.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1914

M. Émile Chatelain, président, annonce la mort de M. Paul Viollet, membre ordinaire de l'Académie, décédé le 22 novembre, et de M. Alessandro d'Ancona, correspondant étranger. Il retrace brièvement leur vie et leurs travaux.

M. Leger donne des nouvelles de la santé de M. Marcel Dieulafoy, membre de l'Académie, directeur du génie à Rabat.

M. Antoine Thomas propose une explication nouvelle du mot *amour*, dont la désinence est en contradiction avec la loi phonétique d'après laquelle le latin *-or*, *-oris* est rendu en français par *eur* (*fleur*, *chaleur*, *douleur*, etc.). Il établit d'abord que l'ancien français possédait la forme normale *ameur*, concurremment avec *amour*, mais qu'il l'appliquait exclusivement à l'ardeur amoureuse des animaux. *Amour* est emprunté au provençal et témoigne de l'influence exercée sur la langue des trouvères par la langue des troubadours. Sous la même influence, le français dit *jaloux* et non *jaleux*, bien que tous les

Digitized by Google

adjectifs latins en *-osus* soient rendus en français par des mots en *eux* (*courageux*, *douloureux*, *glorieux*, etc.). *Amour* vient des cours de la Provence, comme *haine* des forêts de la Germanie : chaque pays exporte les mots comme les sentiments qui caractérisent sa civilisation.

M. Louis Leger commence la lecture d'un mémoire sur la Serbie au moyen âge.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1914

M. Louis Leger achève sa communication sur la Serbie au moyen âge.

M. Édouard Cuq lit un mémoire où il étudie la statistique des locaux affectés à l'habitation dans la Rome impériale.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1914

M. Émile Chatelain, président, annonce la mort de M. William Woodville Rockhill, correspondant de l'Académie.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1914

Conformément à une décision prise dans le comité secret de la séance précédente, M. Maspero, secrétaire perpétuel, donne lecture du texte du vœu suivant que l'Académie des Sciences lui a communiqué :

« L'Académie des Sciences, constatant les importants résultats obtenus depuis longtemps en Suède et en Norvège et admirant les mesures énergiques prises récemment par S. M. l'empereur de Russie contre l'alcoolisme;

Considérant que si, dans la lutte contre ce fléau, la France continuait à se laisser devancer par les autres nations, elle se mettrait en état manifeste d'infériorité :

Émet le vœu que les mesures suivantes, réclamées depuis longtemps par tous les hygiénistes, soient adoptées sans retard :

Limitation du nombre des débits de boisson ;

Prohibition définitive de l'absinthe et des liqueurs similaires;

Suppression du privilège des bouilleurs de cru. »

L'Académie a adopté ce texte, à l'unanimité.

M. Héron de Villefosse lit une note sur une inscription découverte à Bulla Regia par le Dr Carton.

Le Dr Segalen, de retour de sa mission archéologique dans la Chine occidentale, expose les résultats généraux de sa mission, qui comprennent le relevé et l'étude de la plupart des monuments anciens du Sud de la province du Chen-si et de la totalité du Sen-tchouan, ainsi qu'un itinéraire cartographique de la région inexplorée s'étendant du Yalong à la boucle du Yangtzen. Il exprime ses regrets d'être seul à présenter ainsi à l'Académie les fruits d'une année de collaboration constante avec ses deux compagnons, le comte Gilbert de Voisins et l'enseigne de vaisseau Jeané Lartigue. Mais, dès leur retour en France, des fonctions militaires diverses ont séparé les trois voyageurs. M. Gilbert de Voisins sert actuellement dans l'artillerie et M. Lartigue, déjà blessé devant Dixmude, commande une compagnie de fusiliers marins. — M. A. Thomas présente quelques observations.

Digitized by Google

M. Édouard Chavannes, vice-président, insiste sur l'importance de la mission confiée au Dr Ségalen et sur les éléments nouveaux qu'elle a apportés à l'étude de la plus vieille civilisation chinoise. — L'Académie s'associe aux remerciements qu'il adresse à M. le Dr Ségalen et à ses collaborateurs.

A la suite d'un comité secret, M. Chatelain, président, annonce que l'Académie vient d'élire : 1° correspondant français : le colonel Allotte de la Fuÿe ; — 2° correspondants étrangers : MM. Ouspenski, membre de l'Académie des sciences de Pétrograd ; le P. Delehaye, Bollandiste, à Bruxelles ; Percy Gardner, professeur à l'Université d'Oxford.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

JOSEPH DÉCHELETTE

Il n'y a pas d'exemple d'une vie plus utilement vouée à notre science, plus magnifiquement sacrifiée à la patrie. Longtemps après la disparition de ceux à qui Joseph Déchelette fut si cher, son nom restera comme un symbole : *vero impendit vitam, patriae dedit.*

*
* *

Jean-Marie-Joseph Déchelette naquit le 8 janvier 1862 à Roanne (Loire), d'une famille bien connue de manufacturiers de la région. Il fit ses études au collège de Saint-Chamond (Loire), dirigé par les Pères maristes, et s'acquitta

Digitized by Google

de ses devoirs militaires à Saint-Étienne. Puis il entra dans les affaires de la maison paternelle et fut chargé par elle de divers voyages commerciaux, notamment en Espagne, au cours desquels il acquit la connaissance pratique de plusieurs langues. Déchelette était singulièrement doué à cet égard : outre l'anglais et l'allemand, il lisait couramment l'italien et l'espagnol; il apprit plus tard le tchèque et le portugais. En 1899, il se retira des affaires pour s'adonner entièrement à la science. Depuis cette époque, libre de son temps, dans une situation de fortune plus qu'indépendante, il fit de fréquents voyages en Orient, à travers les musées de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, d'Italie, d'Espagne, de l'Afrique française, assista à beaucoup de congrès scientifiques et de fouilles, tant en France qu'à l'étranger[1]. La plus grande partie de son temps s'écoulait à Roanne, où il était conservateur du Musée (depuis 1892) et administrateur de la succursale de la Banque de France (1911). Il possédait une magnifique bibliothèque personnelle et y vérifiait, par l'intensité continue de sa production, le mot de Renan sur le bonheur des érudits de province. Marié en 1905 à une femme lettrée qui partageait ses goûts, il n'avait pas d'enfants, mais vivait entouré d'une nombreuse famille et de l'affection de tous[2]. Correspondant de l'Institut de France depuis 1911, titulaire des plus hautes récompenses académiques, il était au premier rang de ceux qu'attendait un siège à l'Académie des Inscriptions. Depuis la publication de son grand ouvrage sur les *Vases ornés*, on ne connaissait pas moins son nom en Europe qu'en France; les savants français et étrangers lui ont marqué leur estime par les témoignages les plus flatteurs[3].

Déchelette était le neveu de Gabriel Bulliot, l'explorateur de Bibracte

---

1. Ses voyages archéologiques les plus féconds eurent pour objet l'Allemagne (1910), l'Espagne (1912), l'Italie (1913) et la Belgique (1914).

2. Un de ses frères, Mgr Déchelette, est un prélat savant, placé, depuis 1913, à la tête du diocèse d'Evreux.

3. Déchelette était, en France, correspondant de la Société des Antiquaires (1893), membre du Comité des travaux historiques (1904), inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie, conservateur des antiquités et objets d'art du département de la Loire (1910), membre correspondant du comité des Sociétés des Beaux-Arts (1887), membre de la commission départementale des monuments historiques (1905), vice-président de la Société Eduenne, etc. A l'étranger, il était docteur *honoris causa* de l'Université de Fribourg en Brisgau (1911), membre étranger des Académies de Madrid (1910) et de Stockholm (1911), membre correspondant de l'Institut archéologique allemand (1907), des sociétés archéologiques de Londres, Édimbourg, Dublin, Copenhague, Bruxelles, Prague, Hambourg, de la Société de numismatique de Finlande, etc. En 1910 et 1911, il fut chargé de plusieurs missions par le Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts (inventaire des richesses d'art des églises de l'arrondissement de Roanne ; monuments préhistoriques de l'Auvergne et de la Bourgogne). Il était chevalier de la Légion d'honneur, distinction souvent prodiguée à des journalistes, mais que des savants provinciaux, même de premier ordre, obtiennent difficilement.

Digitized by Google

(mort en 1902), dont il continua l'œuvre, après lui avoir prêté son concours [1]. Il avait été remarqué de bonne heure par un érudit aussi estimable que modeste, Chaverondier, qui lui légua sa bibliothèque, devenue le noyau de la sienne. Encore écolier, passant ses vacances dans une propriété de sa famille, il avait été attiré par les curieuses églises romanes du Brionnais (Saône-et-Loire) et s'était mis à les étudier à l'aide des livres d'Arcisse de Caumont. Ses premiers travaux, sur l'archéologie du moyen âge et de la Renaissance, parurent dans le *Roannais illustré* et dans le *Bulletin de la Diana*. En 1900, sous le patronage de la Diana, il publia, en collaboration avec E. Brassart, un important ouvrage, très abondamment illustré : *Les peintures murales du Moyen-âge et de la Renaissance en Forez* [2]. Plus tard, alors qu'il s'était tourné décidément vers l'archéologie celtique et romaine, il conservait un vif intérêt pour l'objet de ses premières études et ne désespérait pas d'y revenir un jour [3], de tirer parti des nombreux documents qu'il avait accumulés sur l'art du moyen âge, en particulier dans le centre de la France qu'il connaissait si bien [4].

Si Déchelette fut entraîné vers des époques plus anciennes, c'est à Bibracte et surtout à la céramique de cet *oppidum* que nous en sommes redevables. L'étude des tessons recueillis à Bibracte l'initia à celle, alors tout à ses débuts, de la céramique du second âge du fer, puis à celle de l'époque gallo-romaine, où régnait encore une extrême confusion ; l'intérêt qu'éveilla en lui la grande

1. Voir J. Déchelette, *Gabriel Bulliot*, Mâcon, 1903 ; *Inauguration du buste de M. Bulliot et du monument commémoratif des fouilles de Bibracte*, Autun, 1903. Ces deux publications sont extraites des *Annales de l'Acad. de Mâcon* (3e série, t. VII) et des *Mémoires de la Société Eduenne* (nouv. sér., t. XXXI). Déchelette a publié en 1904 un tableau d'ensemble de l'exploration de Bibracte : *Les fouilles du Mont Beuvray de 1897 à 1901*, Paris et Autun. Voir aussi : *L'oppidum de Bibracte, guide du touriste*, Autun, 1903 (cf. *Rev. arch.*, 1903, II, p. 368).

2. Voir un extrait de cet ouvrage dans la *Revue achéologique*, 1901, I, p. 10 et suiv.

3. 28 nov. 1908 : « J'avais commencé il y a quinze ans, quand je ne m'occupais que de l'art moderne, un relevé bibliographique des peintures murales de la France (Moyen-âge et Renaissance). Il est resté en fiches, inachevé. Je ne sais quand je pourrai le reprendre. » Voir son compte rendu d'un ouvrage de N. Rondot sur un peintre lyonnais du XVe siècle, *Revue archéol.*, 1900, II, p. 343.

4. Voici l'indication de quelques-uns des premiers travaux de Déchelette : *Le château de Montrenard et ses seigneurs*, Roanne, 1889 (1891) ; *Notes sur les objets d'orfèvrerie conservés dans les églises de l'arrondissement de Roanne*, Paris, 1889 ; *L'exposition rétrospective forézienne*, Roanne, 1890 ; *Inscriptions campanaires de l'arrondissement de Roanne*, Montbrison, 1893 ; *Notice sur Auguste Chaverondier*, *ibid* ; *La devise du sphinx de la Bâtie*, Montbrison, 1894 (jolie notice, montrant que Déchelette lisait les auteurs classiques avec fruit, bien qu'en traduction seulement) ; *Poterie gauloise à représentation zoomorphique* (*Rev. archéol.*, 1896, II, p. 172) ; *Vitraux et carrelages en Forez*, Saint-Etienne, 1897 ; *Une médaille de Charles VII découverte en 1752 à Châteauneuf*, 1898 (= *Rev. numism.*, 1898, p. 528). La première notice que je connaisse de Déchelette sur l'archéologie préhistorique de la Gaule est un article sur le monument mégalithique du Chérier, Montbrison, 1895.

Digitized by Google

collection de céramiques à reliefs formée par le Dr Plicque à Lezoux, ainsi que la lecture d'un mémoire important de Draggendorf (1895), dont il songea d'abord à publier une traduction, l'encouragea à composer son grand ouvrage sur les *Vases ornés*, qui établit sa réputation d'archéologue et suffirait à faire vivre son nom (1904).

Il écrivait le 2 août 1894 : « J'ai commencé la rédaction d'une étude sur les vases peints à décor géométrique de notre région... Je crois être en mesure de fournir quelques constatations intéressantes au sujet de cette famille de vases gaulois et gallo-romains encore peu connue. » Telle fut l'origine de son mémoire sur les vases peints gallo-romains du musée de Roanne, que publia la *Revue archéologique* (1895, I, p. 196)[1].

Trois ans après (1898), Déchelette donnait à notre *Revue* un article qui fut justement remarqué et auquel il attachait lui-même, avec raison, de l'importance : *Le bélier consacré aux divinités domestiques sur les chenets gaulois*[2]. Il n'y a pas seulement là une ingénieuse hypothèse, mais un modèle de bonne méthode. Cette année même, Déchelette avait repris les fouilles de Bibracte : « Je pousse en ce moment les fouilles dans le quartier de l'aqueduc... Je fais construire un baraquement qui me permettra d'offrir l'hospitalité aux visiteurs. » Ayant eu alors connaissance de l'ouvrage en tchèque de L. Pič sur la Bibracte de Bohême, le *Hradischt de Stradonitz*, dont il donna plus tard une traduction (Prague, 1906)[3], il sut tirer, des analogies qu'il constata, d'intéressantes conclusions sur la diffusion de la civilisation celtique[4]. « Nous vîmes alors, à notre grande surprise, que la Bohême avait été celtique, que ses *oppida* ressemblaient bien aux nôtres et que Bibracte avait des sœurs ou des alliées dans les grandes redoutes des monts de Bohême; nous vîmes peu à peu les Celtes, non pas seulement conquérant, mais civilisant l'Europe entière[5] ».

---

1. En m'annonçant l'envoi de son manuscrit, Déchelette ajoutait : « J'ai laissé un blanc à la p. 12 de mon ms. pour y insérer quelques lignes sur les vases peints de l'école rhénane. Ne connaissant pas les musées d'Allemagne, je suis embarrassé pour parler de cette poterie. Pourriez-vous m'indiquer quelques références ? » On voit que Déchelette, à la différence d'autres archéologues, et mieux inspiré qu'eux, commençait par l'étude des objets, non par celle des livres. Il a toujours procédé ainsi.

2. *Rev. arch.*, 1898, II, p. 63, 245 et à part.

3. Cf. *Rev. arch.*, 1907, I, p. 483.

4. *Le Hradischt de Stradonic et les fouilles de Bibracte*, Mâcon, 1899 (1901) [cf. *Anthrop.*, 1902, p. 519]; *Les tumuli de pierres du sud-ouest de la Bohême d'après M. Pič*, Paris, 1900. — En 1901, Déchelette publia une traduction de la brochure d'O. Pohl sur l'inscription autunoise de l'*Ichthys* (*Mém. de la Soc. Eduenne*, t. XXIX) ; il avait déjà traduit, pour le même recueil (1889), le mémoire de G. Hirschfeld sur les Eduens et les Arvernes.

5. Jullian, *Revue des Études anciennes*, 1914, p. 419. Pič, qui était devenu l'ami dévoué de Déchelette, se tua vers la fin de 1911. Déchelette m'écrivait le 23 déc. de cette année : « J'attends de Prague quelques détails sur la fin tragique de ce pauvre Pič. Cette mort m'a attristé. Pič m'avait très bien reçu à Prague encore cet été. Son œuvre archéologique est considérable et restera, bien

Digitized by Google

Presque en même temps, Déchelette publia l'inventaire général des monnaies antiques recueillies au Mont Beuvray de 1867 à 1898 (*Rev. numism.*, 1899, p. 129 et suiv.).

Vers cette époque, le directeur de la *Revue de synthèse historique* m'ayant demandé un travail d'ensemble sur les études d'archéologie celtique, je déclinai cette tâche et lui conseillai de s'adresser à Déchelette, qui l'accepta. Il en résulta un court travail dont le tirage à part fut bientôt très recherché, parce qu'il constituait, en bonne partie, une révélation pour les archéologues. Ce que Déchelette y disait du second âge du fer apportait un accroissement notable à nos connaissances ; aujourd'hui encore, on lit ces pages avec fruit[1].

De 1900 à novembre 1904, date de sa publication des *Vases ornés*, Déchelette se donna presque entièrement à ces deux études qui lui doivent tant, celles de la céramique de la Gaule romaine et du deuxième âge du fer. C'est pour en mieux connaître les matériaux qu'il multiplia les voyages et qu'il passa des heures à dessiner dans les musées. Celui de Saint-Germain n'eut jamais de client plus fidèle; en retour, il s'employa de tout cœur à l'enrichir[2].

Mars 1900 : « Je suis rentré hier d'une tournée archéologique dans les musées du midi, que j'ai visités en vue du travail que je prépare activement sur les types figurés de la poterie sigillée. »

Juillet 1900 : « Je viens de mettre la main sur un lot assez important de poteries moulées, trouvées dans un nouvel atelier du Bourbonnais, à Saint-Rémy près Vichy[3]. La découverte est d'un très grand intérêt; c'est la première fois que l'on rencontre une officine dont les produits peuvent être datés avec quelque précision. Ils appartiennent à la première moitié du premier siècle après J.-C. C'est donc le plus ancien atelier de poterie moulée connu en Gaule jusqu'ici. On y trouve, à côté des types d'Andernach, de curieuses et maladroites imitations des vases sigillés importés au Beuvray. En outre, ces potiers faisaient tout à la fois des vases et des figurines. Il n'est donc pas téméraire d'assigner aux figurines la même date qu'aux produits céramiques. »

Décembre 1901[4] : « Je me suis surtout occupé, durant ce voyage [en Italie], de l'importation des vases sigillés gallo-romains. Cette importation a été considérable dès le milieu du 1er siècle. Artistes médiocres, nos potiers de Banassac et de Lezoux furent des négociants avisés. Chose étonnante, pour lutter contre

---

que chez lui le sens critique ait été parfois déformé par sa passion patriotique, constamment préoccupée d'exalter la vieille nation tchèque au détriment des Germains. »

1. *Revue de synthèse historique*, juillet-août 1901 (30 p.). Cf. *Anthropol.*, 1902, p. 631.

2. Nous lui devons, entre autres, le mobilier de la sépulture de Chassenard, qu'il acquit pour le Musée, à Clermont, en août 1904. Il fut aussi de ceux qui facilitèrent à Saint-Germain l'acquisition de la collection Plicque.

3. Voir son article sur l'officine de Saint-Rémy dans la *Rev. arch.*, 1901, I, p. 360.

4. De retour d'un voyage en Italie, où Déchelette avait trouvé le temps (il était l'obligeance même) de photographier quelques marbres inédits pour mon *Répertoire de la statuaire*.

Digitized by Google

cette concurrence extérieure, les ateliers italiques, bientôt en pleine décadence, ont dû, à un moment donné, pasticher les produits gaulois ! »

Je mentionne ici trois importants mémoires où Déchelette attesta sa maîtrise dans le domaine de la chronologie protohistorique, où il se révéla comme le plus brillant disciple français de Montelius : *Montefortino et Ornavasso, étude sur la civilisation des Gaulois cisalpins*, travail qui reste fondamental à cet égard (*Rev. arch.*, 1902, I, p. 245) ; *Les sceaux de bronze de Hemmoor, d'après une récente publication de Willers* (*ibid.*, 1902, II, p. 280) ; *L'archéologie préhistorique et les fouilles de Carthage* (*Anthropologie*, 1903, p. 661)[1].

C'est peut-être cette aptitude exceptionnelle aux classements, fondés sur des groupements et des comparaisons d'objets, qui fait le mérite principal des *Vases ornés* ; on la retrouve, comme une qualité dominante, répondant à une constante préoccupation, dans les ouvrages subséquents de l'auteur. Ce n'est pas le lieu de rappeler ici ce que les *Vases ornés* ont appris à la science[2] ; il suffit de dire que peu d'ouvrages ont exercé, dans le domaine de nos études, une influence plus féconde. A côté de la question chronologique, celle des centres de fabrication fut résolue par l'étude des fragments de moules découverts dans les ateliers céramiques de la Gaule ; les motifs figurés furent classés avec une précision parfaite : l'ordre naquit tout à coup de la confusion. Malgré le prix élevé de l'ouvrage, que justifiait d'ailleurs l'abondance et l'excellence de l'illustration, il fut acheté et lu partout où l'archéologie était en honneur ; ce succès fut un précieux encouragement pour Déchelette et le disposa sans doute à prêter l'oreille, bientôt après, aux propositions que lui fit, à mon instigation, l'éditeur Picard, qui désirait enrichir sa collection naissante de Manuels d'un ouvrage depuis longtemps désiré, mais que Déchelette seul pouvait écrire, sur

---

1. *Découverte d'un vase sigillé de fabrique ancienne dans la Prusse orientale*, Paris, 1901 (*Bull. arch.*, 1901, p. 231) ; *Poteries de la Tène à décoration géométrique incisée*, Paris, 1901 (*Rev. arch.*, 1901, II, p. 51) ; *Une fibule de Roanne* (*Bull. Soc. antiq.*, 1902, p. 222 ; cf. *Bull. de la Diana*, 1902, p. 46, mémoire plus développé) ; *L'oppidum de Bibracte et les principales stations gauloises contemporaines* (*Anthropologie*, 1902, p. 74) ; *Découvertes gallo-romaines dans la ville de Roanne*, Montbrison, 1903 (*Bull. Diana*, t. XIII) ; *Chaînette en or attachée à une lance de l'âge du fer* et *Bouterolle de fourreau gallo-romain* (*Mém. Soc. Éduenne*, 1903) ; *La nécropole gallo-romaine de Roanne*, Montbrison, 1904 ; *La fabrique de la Graufesenque*, Bordeaux, 1903 (*Rev. Et. anc.*, janv.-mars 1903) ; *Les graffites de la Graufesenque*, Paris, 1904 (*Rev. arch.*, 1904, I, p. 200) ; *Les tumulus anciens de Celles* (*Anthrop.*, 1903, p. 385) ; *La sépulture de Chassenard et les coins monétaires de Paray-le-Monial* (*Rev. arch.*, 1903, I, p. 235) ; *L'oppidum des Nitiobriges* (*Bull. mon.*, 1903, p. 562) ; *Les fouilles du Mont-Beuvray de* 1897 *à* 1901, Paris et Autun, 1904. — De la même époque, trois solides mémoires d'archéologie romaine : *L'esclave à la lanterne* (*Rev. arch.*, 1902, I, p. 392) ; *Un relief céramique de Lezoux emprunté au groupe du Laocoon* (*ibid.*, 1903, II, p. 387) ; *Les gladiateurs peignaires* (*ibid.*, 1904, I, p. 308) et un bon résumé d'un mémoire d'Anoutchine sur l'archéologie russe (*Anthrop.*, 1904, p. 351).

2. Cf. *Rev. arch.*, 1901, I, p. 449.

Digitized by Google

l'ensemble de nos antiquités nationales jusqu'à la fin de l'époque romaine. « Je travaille à mon *Manuel*, m'écrivait-il le 30 octobre 1905; mais ces temps-ci j'ai été dérangé par une période de quinze jours comme capitaine territorial. » Je relis ces lignes avec émotion; c'est parce qu'il était capitaine territorial et également soucieux de remplir tous ses devoirs que Déchelette ne devait pas achever son *Manuel* ! — 3 novembre 1906 : « Je reprends la préparation de mon *Manuel* qui, au lieu de deux volumes, en aura trois. » Le premier volume, comprenant le paléolithique et le néolithique, fut mis en vente au mois de mars 1908; je n'hésite pas à dire que c'est là une date dans l'histoire de l'archéologie[1]. L'accueil du public savant fut ce qu'il devait être : un concert de louanges et de félicitations[2].

22 mars 1908 : « Picard me communique votre lettre et je suis extrêmement sensible aux bienveillants éloges que vous voulez bien lui exprimer à l'égard du *Manuel*. C'est à vous que je dois d'avoir été désigné à mon éditeur et je suis heureux de savoir que vous ne regrettez pas cette indication. Quant à moi, j'ai eu grand profit à approfondir un peu cet âge de la pierre qu'au début de ces recherches je ne connaissais que superficiellement. J'aborde maintenant avec plus de sécurité le protohistorique. »

Déchelette se jugeait fort bien. Ce n'est pas dans ce premier volume qu'il faut chercher les idées originales, si abondantes dans les trois suivants, surtout dans les deux derniers. N'étant ni géologue ni paléontologiste, l'auteur devait, sur bien des questions, s'en remettre au jugement de spécialistes, dont le concours ne lui fit pas défaut; mais comme il savait travailler, comme il avait un besoin impérieux de clarté et de méthode, comme il avait infiniment de bon sens, il fit une œuvre de mise au point à tous égards excellente et qui manquait aux autres langues de l'Europe comme à la nôtre. Le bon sens de Déchelette le détourna des paradoxes alors en vogue; il ne se laissa entraîner ni par Rutot dans de vaines conjectures sur l'outillage de l'homme tertiaire, ni par S. Müller dans l'hypothèse plus fâcheuse encore qui subordonne l'art quaternaire de l'Europe aux arts historiques de l'Orient[3]. Sa probité scientifique, qu'aucun surcroît de travail n'effrayait, s'atteste surtout par ces listes raisonnées de stations et de monuments qui, dans ce volume et les suivants, forment comme l'ossature du texte et, sur un terrain si mouvant encore, résume et rend accessible ce qu'il y a de définitif et d'acquis[4].

---

1. *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. I, Paris, 1908.
2. Cf. *C. R. Acad.* 1908, p. 238; *Journ. des sav.*, 1908, p. 369.
3. 11 février 1906 : « Oui, j'ai lu le livre de Sophus Müller et j'ai perdu en lui toute confiance. Faire dériver les sculptures magdaléniennes des figurines égyptiennes semble un défi au sens commun. »
4. Déchelette comptait publier vers 1918 une édition revisée de ce volume; ses amis ne l'oublieront pas. — Autres travaux de la même période : *Le camp romain de Hofheim* (*Rev. arch.*, 1905, I, p. 201); *Une découverte de saumons de cuivre à Cagliari* (*ibid.*, 1905, I, p. 314); *Les perles de verre* (*Anthrop.*, 1905, p. 173); *Inventaire des villages fortifiés et ateliers de l'époque néolithique* (*Congrès de Périgueux*, 1905, p. 283); *Bronze de Caucourt* et *Nécropole de Dion* (*Bull. antiq.*,

Digitized by Google

Le bon à tirer du tome I était à peine donné que Déchelette, tout en rédigeant le t. II du *Manuel* (l'âge du bronze, publié en 1910), se préparait à reprendre les fouilles de Bibracte et commençait deux importants mémoires sur la chronologie ibérique et sur le culte primitif du soleil.

11 janvier 1908 : « Je me suis décidé à continuer, au Mont-Beuvray, l'œuvre de mon oncle M. Bulliot. L'*oppidum*, dont il reste encore plus de 50 hectares à fouiller, n'a sans doute pas livré ses derniers secrets. Nous avons pratiqué quelques sondages l'été dernier et je me propose, dans quelques mois, de commencer une campagne de fouilles active. »

17 août 1908 : « Ce qui m'a retardé [dans la préparation du mémoire sur la chronologie ibérique], c'est que j'ai dû apprendre à lire le portugais, qui n'est pas du tout du castillan. J'ai dépouillé tout ce qui a paru d'important dans les deux langues et je commence à voir assez clair dans ce chaos, où se dissimulent beaucoup de faits intéressants. En matière de classification et de chronologie, une refonte générale s'imposait. »

7 septembre 1908 : « Mon article sur l'Espagne m'a demandé plus de recherches que je ne le pensais en commençant, mais je crois que ce travail ne sera pas perdu, car le cadre d'ensemble que j'ai tracé devra être reconnu exact. »

En effet, ce mémoire[1] est un des chefs-d'œuvre incontestés de Déchelette ; il y avait presque tout à faire ; du premier coup, tout le nécessaire fut fait. Je

---

1906, p. 308 et *Rev. Et. anc.*, 1906); *Statuette de Mercure* (*Bull. antiq.*, 1905, p. 284) ; *Antéfixes gallo-romains* (*Bull. du Comité*, 1906, p. 34) ; *Catalogue des cartes postales des monuments romains de France* (*Rev. arch.*, 1906, I, p. 329), avec supplément (*ibid.*, 1908, II, p. 266) ; *Ornements flamboyants des époques gauloises et romaines*, Montbrison, 1906 ; *Les sépultures de l'âge du bronze en France* (*Anthrop.*, 1906, p. 321) ; *Murs d'enceinte à parements internes* (*ibid.*, p. 393) ; *Distribution des cachettes de bronze en France* (*Congrès de Monaco*, 1906, II, p. 277) ; *La station magdalénienne du Saut du Perron*, Montbrison, 1907 ; *La peinture corporelle et le tatouage* (*Rev. arch.*, 1907, I, p. 31) ; *Guide des monuments d'Autun*, Roanne, 1907 (1909) ; *Scènes de la vie d'Hercule* (*Rev. Et. anc.*, oct.-déc. 1907, p. 359) ; *Guide du Congrès d'Avallon*, Caen, 1907 ; *Les identifications d'Alesia* (*Le Petit Comtois*, 1908 ; cf. *Alesia et Alaise*, dans la *Rev. Et. anc.*, 1908) ; *Le jeu du fort chez les Romains*, Autun, 1909 ; *Une sépulture barbare à Alesia* (*Pro Alesia*, sept.-oct. 1910). — Déchelette pratiqua, en compagnie de Piroutet, des fouilles près de Salins (*Comptes-rendus de l'Acad.*, 1909, p. 91). Ces fouilles donnèrent des résultats très importants pour la chronologie du second âge du fer : « C'est la première fois, écrivait-il, qu'une station au N. des Alpes nous livre des vases à figures noires du VIe siècle en stratification régulière au-dessus des vases à figures rouges du Ve, comme à l'acropole d'Athènes. » (*Rev. arch.*, 1909, I, p. 193). Ces découvertes le mirent en relations avec Furtwaengler, qui en apprécia l'intérêt. Avec Piroutet encore, Déchelette explora des tumulus de l'âge du bronze au Mont Poupet (*Rev. arch.*, 1909, I, p. 216).

1. Déchelette, *Chronologie ibérique*, in *Rev. arch.* 1908, II, p. 219, 390; 1909, I, p. 15, et à part ; cf. *Anthrop.*, 1910, p. 87. Voir aussi : Déchelette, *Petits bronzes ibériques* (*Anthrop.*, 1905, p. 29) ; *Quelques mots sur les théories symbolistes de M. Siret* (*ibid.*, 1913, p. 495).

Digitized by Google

ne puis juger avec une faveur aussi entière le mémoire sur le culte du soleil[1], celui, peut-être, auquel Déchelette lui-même attachait le plus de prix ; mais je reconnais qu'il y a beaucoup à en retenir et j'admire l'aisance avec laquelle cet adepte de la protohistoire, autodidacte dans le meilleur sens du mot, a su se mouvoir, en quête de parallèles, sur le terrain de l'archéologie primitive de la Grèce et des pays d'Orient.

26 avril 1909 : « Je m'attache à montrer aux préhistoriens le parti que l'on peut tirer des trouvailles classiques et *vice versa*, me conformant en cela à votre méthode. Je crois que l'exégèse mythologique a encore beaucoup à espérer des progrès de nos connaissances sur le préhistorique »[2].

L'étude approfondie de l'âge du bronze précisa et modifia bien des idées de Déchelette, qui juge désormais en toute indépendance, dans la plénitude de son savoir :

14 janvier 1910 : « J'abandonne maintenant l'idée de l'origine égyptienne de la spirale, qui est égéenne, sinon née plus au nord. »

10 juin 1910 : « Il semblerait que nous ayons eu en Gaule, à l'âge du bronze, trois peuples distincts au point de vue religieux et sans doute social :

1° A l'ouest, des peuples de la hache (haches gravées de l'Armorique et innombrables dépôts de haches en bronze) ;

2° Au sud-ouest, les peuples de la faucille, les Ligures, à rapprocher des Sicules (*sicula-sichel-sickel*) ;

3° Enfin, au nord-est, les Celtes qui ont pénétré comme un coin entre les deux groupes précédents.

Je laisse entrevoir ces conclusions, sans oser encore les formuler nettement. »

La publication du tome II du *Manuel* fut accueillie avec joie[3] ; mais Déchelette n'était déjà plus de ceux à qui la critique doit des éloges : il avait passé au rang des maîtres qui en décernent. La lettre suivante, du 18 août 1911, montrera quelle était pourtant sa modestie ; comme elle n'était naturellement pas destinée à être connue, l'auteur y parle à cœur ouvert. Je lui avais représenté qu'avec des titres comme les siens il pouvait briguer d'emblée un siège académique, sans passer par le degré intermédiaire de correspondant :

« Je ne crois pas le moment venu pour moi de poser ma candidature. Je ne me trouve pas des titres suffisants pour le titre de membre libre. Je préfèrerais être élu cette année correspondant, si possible, et attendre, pour poser plus tard ma candidature au titre de membre libre, que mon *Manuel* soit achevé. Cela demandera quelques années, mais je ne suis pas impatient. Je crois qu'auprès de plusieurs de vos collègues les travaux de préhistoire ne doivent pas constituer des titres suffisants. Deux volumes gallo-romains, accompagnés de travaux annexes, constitueront à leurs yeux, si je ne m'abuse, un bagage plus important. »

---

1. Déchelette, *Le culte du soleil*, in *Rev. arch.*, 1909, I, p. 305; 1909, II, p. 94, et à part.

2. Dans le même ordre d'idées : *Influences égéennes sur le Caucase* (*Anthrop.*, 1910, p. 425 et à part).

3. Cf. *Rev. arch.*, 1910, II, p. 352.

Digitized by Google

Après la publication de l'*Age du bronze*, Déchelette s'occupa d'abord d'une importante trouvaille d'objets d'or qu'il fit connaître dans les *Monuments Piot*[1]. Il m'écrivait à ce sujet :

15 janvier 1911 : « J'arrive de Rongères, où j'ai vu et photographié chez leurs possesseurs les objets d'or composant la découverte dont vous avez été informé par M. Bertrand de Moulins. Il s'agit là d'un dépôt très intéressant, car pour moi ces objets sont d'origine nordique. Ils sont venus par la grande voie commerciale du Rhône et de la Loire (ou de l'Allier), route qui s'embranchait en Suisse sur celle de l'ambre. Par là sont venus les vases scandinaves de Corcelette, les fibules danoises de la même palafitte, les vases nordiques du Petit Villatte dans le Cher. Rongères est une commune voisine de celle de Jaligny, qui a donné aussi un dépôt d'or, le seul connu, avec celui de S. Babel, dans le centre de la France, avant cette récente trouvaille. »

Déjà il songe à dresser la liste des cimetières de la Champagne (t. IV du *Manuel*) et cherche à préciser l'origine des objets exotiques qui en sont sortis :

11 février 1911 : « Je constate [dans les nécropoles de la Marne] de réelles influences étrusques. Si Brizio les avait connues ! A certains égards, je lui ferai amende honorable[2]. »

L'été venu, il fit un voyage archéologique en Allemagne et en Suisse ; puis, à la fin de l'année, il se rendit dans le midi de la France.

1er décembre 1911 : « En Provence, j'ai pu étudier les modestes, mais intéressantes découvertes de M. Vasseur[3]. Ce qui m'a le plus vivement intéressé, c'est un petit *oppidum* gallo-grec avec épée, fibules et bracelets de la fin de La Tène I. Voilà donc une grosse lacune de notre archéologie en train de se combler. »

De cette féconde période de l'activité de Déchelette date son joli mémoire sur les origines de la drachme et de l'obole, publié dans la *Revue numismatique* de 1911 (p. 1 et suiv.)[4].

L'année 1912 fut consacrée à l'impression du tome III du *Manuel* (premier

---

1. *Les trésors de Rongères et de Villeneuve-sur-Vistre* (*Monuments Piot*, t. XIX, 1911, p. 185).

2. Nous avions l'un et l'autre combattu l'étruscomanie de Brizio à propos de sa publication sur les fouilles de Montefortino (*Rev. arch.*, 1902, I, p. 253 ; *Anthrop.*, 1902, p. 272).

3. Cf., sur une publication antérieure de ce chercheur, Déchelette, *Rev. archéol.*, 1904, I, p. 180. Déchelette a publié aussi un article critique important sur les découvertes faites à Marseille (*ibid.*, 1904, I, p. 181) ; il y a prouvé que les prétendues poteries ligures étaient d'un millier d'années plus récentes et visigothiques.

4. Cf. Th. Reinach, *Rev. des Études grecques*, 1911, p. 344. — Autres travaux : *Le javelot* ὁλοσίδηρος *des Ibères* (*Rev. Et. anc.*, oct. déc. 1911, p. 453) ; *Dédicaces crurales des statues* (*Rev. arch.*, 1911, II, p. 464) ; *Les origines de l'industrie du cuivre en Vendée* (*Bull. Soc. Préhist.*, 27 avril 1911) ; Déchelette et Bertlier, *Le menhir de Saint-Micoud* (*Proc. verb. de la Soc. Nat. d'Autun*, 1911, p. 49) ; *Une nouvelle interprétation des gravures de New Grange et de Gavr'Inis* (*Anthrop.*, 1912, p. 29, important) ; *Époque de la fondation d'Alesia* (*Rev. arch.*, 1912, I, p. 101) ;

Digitized by Google

âge du fer, publié en janvier 1913)[1], à un voyage en Espagne et à de nouveaux projets. Voici quelques fragments de lettres que je reçus de lui à cette époque :

21 février 1912 : « Je crois avoir trouvé la véritable interprétation de la procession figurée sur le vase en stéatite d'Haghia Triada dit des Moissonneurs[2]. »

26 avril 1912 (de Barcelone) : « On commence à fouiller intelligemment dans l'Espagne du nord. J'ai visité avant-hier Ampurias, dont le rempart est magnifique. Aujourd'hui j'ai vu, aux environs de Barcelone, les produits de l'exploration d'une curieuse nécropole de La Tène II, avec fibules, épées et *umbo* du type gaulois classique, le tout associé à de nombreux vases campaniens du IIIe au IIe siècle. Ainsi la classification d'usage s'applique parfaitement à l'Espagne du nord : c'est un résultat nouveau. »

Au cours du même voyage en Espagne, Déchelette put étudier sur place les étonnantes découvertes du marquis de Cerralbo, dont il donna une idée très juste dans une communication à l'Académie[3].

Voici une lettre sur un projet qui revient une fois de plus à l'ordre du jour (février 1915), après bien des alternatives de veille et de sommeil :

7 octobre 1912 : « Je vois, dans le *Bulletin archéologique*, que le Comité se préoccupe de l'achèvement du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, confié à Cartailhac. Je ne voudrais rien faire qui put être considéré comme une tentative de dépossession au préjudice de cet excellent et vénéré confrère. Mais dans le cas où il renoncerait à son projet, je dois vous dire que j'avais envisagé la possibilité de reprendre ce *Dictionnaire*, tout au moins sous une forme plus modeste. En effet, quand mon *Manuel* sera terminé, ou même plus tôt, quand j'aurai achevé mes dépouillements de monuments gallo-romains, je n'aurai guère qu'à reporter sur fiches par noms de communes les indications contenues dans cet ouvrage et surtout dans les appendices pour mettre sur pied ce *Dictionnaire*. J'ai même eu déjà à ce sujet des propositions d'un éditeur. Puisque le Comité s'occupe de cette question, je vous serais obligé de lui communiquer ce renseignement, mais seulement dans le cas où Cartailhac renoncerait à son projet. »

Je n'ai pas encore dit que Déchelette, à la différence de beaucoup d'archéologues même éminents, était très délicat en matière scientifique : en voilà une preuve que je pourrais compléter par bien d'autres. C'est ainsi qu'ayant étudié de près la verrerie du musée de Naples provenant de Pompéi, il était prêt à écrire un mémoire posant les bases d'une classification chronologique de ces objets ; mais il y renonça parce qu'il apprit que M. Morin-Jean préparait, sur la verrerie en Gaule, le bon livre qu'il a publié en 1913.

Déchelette visita, en 1913, l'est de l'Italie et la Carniole.

Vases peints de Cavaillon (*Bull. du Comité*, 1912, p. 185); *L'ancienneté du fer en Égypte* (*Anthrop.*, 1912, p. 619); *Les cases en pierre sèche de l'Auvergne* (*Bull. du Comité*, 1912, p. 3); *Agrafes de ceinturon ibériques* (*Opusc. arch. Montelio dicata*, 1913, p. 233).

1. Cf. *Comptes-rendus de l'Acad.*, 1913, p. 100.
2. Voir sa communication à l'Académie des Inscriptions, 29 mars 1912, p. 83.
3. *Comptes-rendus de l'Acad.*, 1912, p. 433.

Digitized by Google

2 juin 1913 : « Je rentre d'Italie... Le Musée le plus intéressant, par ses nouveaux accroissements, est celui d'Ancône, mais rien n'est publié des vastes nécropoles du premier âge du fer mises à découvert. Là, pour la première fois, le fer apparaît en grande quantité (faisceaux de broches, épées du type dit à tort ibérique [Almedinilla], épées longues à deux tranchants, etc.). Ces trouvailles me semblent confirmer ce que j'avais dit sur la pénétration du fer par l'Adriatique. Je suis porté à croire qu'Ancône, qui n'a pas de mines de fer et qui fut plus tard colonie dorienne, recevait déjà ce matériel de la Laconie. Les broches sont du type de celles d'Argos au temps de Phidon. »

En Carniole, Déchelette fut appelé par une princesse allemande qui avait fait, l'année d'avant, de fréquentes visites au musée de Saint-Germain et à qui l'on y avait parlé de Déchelette comme de la plus haute autorité française dans l'ordre des études qui la passionnaient.

5 août 1913 : « Je reçois une pressante invitation de la grande-duchesse de Mecklembourg-Schwerin, née de Windischgraetz, pour me rendre dans sa résidence d'été en Carniole, afin d'y examiner le produit de ses fouilles. Elle a exploré depuis huit ans les tumulus de cette région et aurait trouvé des choses tout à fait nouvelles... La Carniole est un peu loin. Il est vrai que l'aimable Altesse m'en exalte les beautés pittoresques dans un excellent français... »

18 octobre 1913 : « Je rentre de Wagensberg, la pittoresque résidence d'été de la grande-duchesse de Mecklembourg en Carniole. Son œuvre archéologique est vraiment admirable. On raconte partout, en Autriche et en Allemagne, qu'elle ruine les tumulus en fouillant sans méthode. C'est absolument faux. En réalité, on a rarement apporté autant de soin dans la conduite des travaux, pour ne rien laisser perdre soit des objets, soit des observations utiles. Montelius, qui a vu les chantiers, partage tout à fait mon sentiment. »

En 1913 parut une des œuvres les plus originales de Déchelette, le catalogue illustré et raisonné de la collection Millon, d'un intérêt capital pour le commencement du second âge du fer en France et pour les importations d'œuvres d'art à cette époque [1] ; il faut lire ce beau livre pour connaître toute la pensée de l'auteur sur beaucoup de questions qu'il a traitées plus rapidement dans son *Manuel*. Le tome IV du *Manuel*, le dernier qu'il dût publier, était prêt à la fin de juin 1914 : « Vous allez le recevoir, m'écrivait l'auteur le 30 juin ; j'ai l'intention de publier, comme appendice de mon cinquième volume, la liste bibliographique des monuments romains de la Gaule. » Le manuscrit de ce volume était achevé, ou peu s'en faut ; on peut tenir pour certain qu'il verra le jour.

Déchelette envia la belle fin rapide de G. Perrot et m'écrivait le 10 juillet : « Il est mort vaillamment sur la brèche, sans avoir connu la lassitude ni la décrépitude. » Qui lui eût dit qu'il allait bientôt connaître lui-même la même faveur du destin ! Appelé, en qualité de capitaine de territoriale, le second jour de la mobilisation, il fut d'abord chargé de présider une commission de réquisition ; mais comme ces fonctions, d'ailleurs temporaires, ne lui convenaient pas, il demanda et obtint le commandement d'une compagnie au 104e régiment

1. Cf. *Rev. arch.*, 1913, I, p. 263.

Digitized by Google

territorial d'infanterie. Jusqu'au 23 septembre, il forma cette compagnie à Lyon ; il écrivait de là, le 20 septembre, à Camille Jullian :

« L'heure n'est plus guère à l'histoire des temps antiques, quand celle de notre patrie s'accroît de jour en jour de pages si glorieuses. Mais le passé est inséparable du présent. Je ne doute pas que cette bataille de la Marne, livrée sur l'emplacement de grandes nécropoles gauloises, ne vous ait donné, comme à moi, une patriotique et réconfortante vision. Epée de La Tène ou fusil modèle 1886, c'est toujours la même lutte de l'âme celte contre la brutale agression des Germains. Les compagnons des guerriers de Somme-Bionne et de la Gorge Meillet ont vu passer nos troupes victorieuses. Heureux les jeunes qui prennent part à ces luttes formidables ! Les pauvres territoriaux comme moi se résignent pour le moment au rôle d'instructeurs. J'ai pu reprendre le commandement de ma compagnie. Nous espérons bien qu'on nous donnera bientôt un rôle plus actif... »

Son désir patriotique fut exaucé : il reçut le commandement d'une compagnie du 298e de réserve qui prit position sur la ligne de feu dans l'Aisne. Dix jours après, il était blessé mortellement. Voici la citation à l'ordre du jour, publiée par l'*Officiel*, qui place notre savant ami au rang des héros :

Déchelette, capitaine de territoriale au 298e régiment d'infanterie, a été tué le 3 octobre, alors qu'il entraînait sa compagnie, sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie, et lui avait fait gagner 300 mètres de terrain. Avant de mourir, a demandé au lieutenant-colonel commandant le régiment si on avait gardé le terrain conquis et, sur sa réponse affirmative, lui a exprimé sa satisfaction, en ajoutant qu'il était heureux que sa mort servît à la France.

Nous possédons quelques autres détails sur cette fin glorieuse[1]. Déchelette ne fut pas tué sur le coup. Un éclat d'obus l'avait frappé en pleine poitrine : il tomba. Ses soldats, qui lui étaient très attachés, le mirent à l'abri dans une grange brûlée. Il n'avait pas de blessure apparente ; pas de sang, mais des douleurs causées par la commotion. Un prêtre put se rendre auprès de lui, ainsi que son secrétaire, qui servait au même régiment. Le lendemain (dimanche 4 octobre), on eut un moment d'espoir ; mais une crise, due peut-être à un épanchement interne, l'emporta un peu après midi. Il fut inhumé provisoirement au hameau de Vingré (Aisne), canton de Vic-sur-Aisne. Je lis dans une lettre touchante que me communique un ami : « Sa tombe est dans un verger de ce hameau, à côté de celle d'autres officiers. Elle est marquée d'une croix et ses hommes du 298e l'entretiennent avec tendresse ; à certaines dates, ils la couvrent de fleurs. »

Entré dans sa 53e année, Déchelette aurait pu, sans manquer à son devoir, rester instructeur dans un fort de Lyon. Il a fait plus que son devoir en insistant pour être envoyé au feu ; il a montré, jusque dans l'assaut final, la calme résolution d'un grand cœur. Le respect qu'inspire cette mort de brave s'ajoute à celui que mérite son œuvre pour lui assurer un impérissable souvenir. XAIPE.

Salomon Reinach.

---

1. *Journal de Roanne*, 18 octobre 1914.

Digitized by Google

FÉLIX THIOLLIER

Le Forez vient de perdre un archéologue des plus méritants, M. Félix Thiollier, auteur d'importantes monographies régionales. Né à Saint-Étienne, en 1842, M. Thiollier, tout d'abord industriel, s'était exclusivement consacré depuis de longues années, avec une activité soutenue, à l'art et à l'archéologie. Son *Forez pittoresque et monumental* (Lyon, 1889, 2 vol. in-fol) est un magnifique recueil de tous les monuments anciens du département de la Loire.

Parmi ses autres ouvrages, le *Château de la Bastie d'Urfé, l'Art roman à Charlieu et en Brionnais,* sont les plus connus. Pour la rédaction du texte, M. Thiollier a eu le plus souvent recours à la collaboration de divers Foréziens, se réservant l'illustration des volumes, toujours copieuse et le plus souvent excellente. Il eut le mérite de faire comprendre aux érudits du Forez et des provinces voisines que les meilleures descriptions ne peuvent suppléer aux images.

Gabriel Bulliot n'était pas assez pénétré de cette idée lorsqu'il publia ses premiers mémoires sur les fouilles du Mont Beuvray. Félix Thiollier lui prêta ultérieurement un utile concours pour sa *Mission de Saint-Martin dans le pays éduen* (1892) et pour *l'Album du Beuvray* (1899). Toutefois, ce dernier recueil, composé à la hâte, est peut-être le seul des ouvrages de Thiollier dont l'illustration laisse à désirer. Tel quel, il a rendu à l'archéologie celtique d'importants services et il est devenu introuvable en librairie.

J. Déchelette.

PAUL VIOLLET

Avec Paul Viollet, bibliothécaire de la Faculté de Droit, mort subitement le 22 novembre 1914 à l'âge de 74 ans, nous avons perdu, non seulement un érudit, mais un sage. Comme Gabriel Monod, docte et laborieux autant que lui, il subordonna toujours la science à la conscience, la plénitude du savoir à la rectitude de la vie. De cette rare et noble disposition il a donné des marques éclatantes, soit qu'il soutînt les droits des indigènes contre les procédés d'une colonisation sans scrupules, soit qu'il défendît, contre les préjugés de son propre parti (car il était conservateur et catholique), l'innocence opprimée dans la personne d'un *infidèle* condamné à tort[1].

Né en 1840, sorti le premier de l'Ecole des Chartes en 1862, il fut successivement archiviste de Tours, archiviste aux Archives nationales, professeur et bibliothécaire à l'Ecole de Droit, membre de l'Institut (1887). Ses ouvrages, qui lui valurent de hautes récompenses (il obtint deux fois le prix Gobert), sont consacrés, presque exclusivement, à l'histoire, à la littérature et aux ins-

1. Le hasard avait fait de moi, depuis 1896, le voisin de Viollet à l'Institut. Nous n'avions guère que des relations de politesse. En janvier 1898 (on sait ce qui se passait alors), Viollet se tourna un jour vers moi et me dit : « Est-ce que ces infamies-là vont durer longtemps ? » Surpris et prudent, je répondis : « Mais, mon cher confrère, cela dépend comme vous l'entendez ? » — « Je l'entends comme vous, parbleu ! » répondit Viollet. Nous nous serrâmes longuement la main sous la table ; nous n'avons jamais cessé d'être amis.

Digitized by Google

titutions du moyen-âge ; mais il s'occupa aussi de la Gaule celtique et romaine (t. I de *l'Histoire des Institutions politiques et administratives de la France*, 1889) et écrivit, dans sa première jeunesse, un savant article sur Jean Fouquet (*Gazette des Beaux-Arts*, 1867, II, p. 97 et suiv.). Son œuvre capitale est une édition richement documentée des *Etablissements de Saint-Louis* (1881-1886) ; la plus populaire, souvent rééditée, est son *Précis de l'histoire du droit français*.

Viollet, qui était chevalier de la légion d'honneur, n'en portait pas l'insigne ; il ne recherchait ni le succès ni l'éloge ; son attitude avait quelque chose de « janséniste », bien qu'il s'en défendît, n'ayant aucune opinion particulière sur l'*Augustinus*. Canoniste très informé, il aborda une seule fois le terrain théologique dans une brochure sur le Syllabus de Pie IX (cf. *Rev. crit.*, 1904, II, p. 25) ; elle fut mise à l'index. Viollet revint à des études moins périlleuses et y trouva toutes les satisfactions qu'il demandait à la vie, à côté de celles que lui assurait une nombreuse famille, très unie et digne d'un tel chef. Je garde de lui un pieux souvenir, mêlé d'affection et de respect. S. R.

ALEXANDRE CONZE

Mort en juillet 1914 à l'âge de 84 ans, Conze, né au Hanovre, se fit connaître de bonne heure par ses voyages archéologiques en Grèce, notamment à Imbros, à Lemnos, à Samothrace, à Lesbos (1860-1865). Il publia aussi des mémoires très importants sur les vases archaïques de Mélos (1862) et le style géométrique qui caractérise l'art ancien de l'Europe centrale (1870). Professeur à Vienne, il consacra deux monographies illustrées aux antiquités romaines de l'Autriche (1872-77) et fut un des savants chargés, par le gouvernement autrichien, de l'exploration et de la description de Samothrace (1875-80). Appelé ensuite à Berlin comme directeur du Musée de sculptures antiques, il en publia un catalogue illustré qui reste un modèle (1891). De 1887 à 1906, il fut secrétaire général de l'Institut allemand d'archéologie. Les deux tâches les plus importantes de sa vie furent l'exploration de Pergame, à laquelle il se voua passionnément avec et après Humann, et la publication du grand *Recueil des bas-reliefs attiques funéraires* (1890 et suiv.), première partie d'un recueil général des reliefs funéraires que l'Académie de Vienne avait entrepris et qu'exécute l'Institut allemand. Comme secrétaire de cet Institut, Conze dirigea le *Jahrbuch* et les *Denkmäler*, qui lui doivent de nombreux articles. D'une santé très robuste, il continua, jusque dans une vieillesse avancée, à faire chaque année un voyage en Asie-Mineure. Conze avait quelques-uns des défauts d'un haut fonctionnaire prussien ; des savants plus jeunes, notamment Furtwaengler, eurent à se plaindre de lui et le jugèrent sans bienveillance. Mais c'était un homme énergique, probe, dévoué à sa besogne, tant scientifique qu'administrative, et d'une remarquable modestie. « Il a toujours décliné les honneurs, écrivait M. W. von Bissing ; il n'a même pas accepté le titre de *Geheimrat*, peut-être en souvenir du mot de Bismarck sur *cette quintessence de bêtise et de méchanceté qui constitue le Geheimrat prussien*[1] ». Mais Conze, s'il pensait cela, n'eût pas osé l'écrire ; il était trop bureaucrate. S. R.

1. W. von Bissing, dans la *Münchener Abendzeitung*, 24 juillet 1914.

Digitized by Google

ANTONIO SALINAS

Né à Palerme le 19 novembre 1841, mort à Rome le 6 mars 1914, Salinas publia en 1858 son premier mémoire sur les monnaies puniques. Nommé, en 1865, professeur d'archéologie à l'Université de Palerme, directeur du Musée national de cette ville depuis 1873, il se consacra surtout à sa grande œuvre, restée inachevée, sur les monnaies des villes anciennes de la Sicile. On a de lui la première partie d'un travail, resté inachevé aussi, sur la nécropole d'Haghia Triada près d'Athènes. Ses élèves et amis lui dédièrent, en 1907, un volume de *Miscellanea*. Salinas eut, au plus haut degré, ce que Caro appelait la paresse active; sans cesse occupé, il ne mena rien jusqu'au bout. Mais ses études de détail ont de la valeur et mériteraient d'être réunies[1].

S. R.

LUIGI ADRIANO MILANI

Ancien membre de la Mission italienne en Grèce, Luigi Milani avait fait des fouilles importantes en Crète et en Étrurie; depuis longtemps, il était professeur d'archéologie à l'Institut de Florence et dirigeait le Musée archéologique de cette ville, dont il a publié un catalogue illustré en deux volumes. Ses principaux travaux concernent le mythe de Philoctète dans l'art grec, les « boucliers » de la grotte de l'Ida et le *vase François*, qui fut brisé en menus morceaux au Musée dont il avait la garde et parfaitement restauré sous sa direction. Il a publié beaucoup de mémoires dans le *Museo Italiano*, les *Notizie degli Scavi* et le recueil fondé par lui des *Studi e Materiali* (1899 et suiv.). Pendant les dernières années de sa vie, il se livra à des spéculations téméraires sur le symbolisme préhellénique; on peut voir, comme spécimen de ses visions, l'opuscule intitulé *La Bibbia prebabelica* (cf. *Rev. archéol.*, 1906, II, p. 199). Milani savait beaucoup de choses, mais manquait de pondération. Comme directeur de Musée, il se montra peu libéral; bien que nous fussions de vieilles connaissances, il m'empêcha de prendre, dans son Musée, des croquis pour mon *Répertoire*, car, disait-il, « c'est moi qui dois publier cela ». Ce Cerbère était d'ailleurs un aimable homme; même rebuté par lui, on ne lui en voulait pas. Il est mort le 9 octobre passé.

S. R.

L'EARL OF WEMYSS

Mort à l'âge de 96 ans, au mois de juin 1914, l'Earl of Wemyss avait consacré une bonne partie de sa longue existence à la politique conservatrice; il m'a raconté lui-même que Wellington le recevait et l'honorait de son amitié, alors qu'il n'était encore qu'un jeune *Tory* d'avenir. Dans son château de Gosford en Écosse, ainsi que dans sa maison de Londres, il possédait des objets d'art remarquables, entre autres le fameux aigle de marbre autrefois chez Horace Walpole (*Mon. Piot*, t. III, p. 39-50), une statue de Psyché de grandeur naturelle, restée inédite, un célèbre relief attribué à Donatello, représentant

1. Cf. *Bullettino d'Arte*, 1914, fasc. III, p. 23.

Digitized by Google

Sainte Cécile en buste, et un magnifique portrait d'homme par Memling, qu'on a vu l'an dernier à Paris chez Knoedler, auquel lord Wemyss l'avait vendu. C'était, quand je l'ai connu, un très beau vieillard, plein d'aménité; il m'a témoigné beaucoup de complaisance quand j'ai eu besoin d'une photographie de son aigle et de renseignements sur l'historique de cette sculpture.

S. R.

JOHN STERRETT

Le premier savant américain qui se soit fait un nom dans l'exploration archéologique de l'Asie Mineure, John R. S. Sterrett, professeur de grec à Cornell depuis 1901, est mort le 16 juin dernier à l'âge de 63 ans. Élève des universités de Virginie, de Berlin, de Leipzig, d'Athènes et de Munich, il est surtout connu par son *Epigraphical Journey in Asia Minor* (1888) et par ses *Leaflets from the notebook of a travelling archaeologist* (1889). On trouvera de nombreuses mentions de son activité dans mes *Chroniques d'Orient*. Il dirigeait les *Cornell Classical Studies* et fut un des éditeurs de l'*American Journal of archaeology*[1].

S. R.

CHARLES JORET

Mort à Paris en décembre 1914, à l'âge de 85 ans, Charles Joret, ancien professeur à la Faculté des Lettres d'Aix et doyen de cette Faculté, appartient à l'archéologie par ses ouvrages sur *la Rose dans l'antiquité et au moyen âge* (1892; cf. *Rev. crit.*, 1892, II, p. 82) et *Les Plantes dans l'antiquité et au moyen âge*, dont la première partie seule a paru (1897, 1904). Joret s'est aussi occupé de l'histoire de la philologie, notamment d'Ansse de Villoison et de l'hellénisme de son temps (1910). Pendant les dernières années de sa vie, il était devenu aveugle; cela ne l'empêchait pas de se faire lire et de dicter. Il était membre libre de l'Académie des Inscriptions depuis 1901[2].

S. R.

MARCEL REYMOND

Né à La Mure en 1849, mort à Lyon le 13 octobre 1914, Marcel Reymond laisse la réputation d'un critique d'art original et d'un ami dévoué de l'Université de Grenoble, où son souvenir restera particulièrement honoré. Avocat de profession, dans une situation de fortune indépendante, il s'efforça, sans titre officiel, de faire de l'Université de Grenoble un centre intellectuel, non seulement pour le sud-est de la France, mais pour les pays voisins, dont les étu-

1. On lui doit encore une thèse sur les hymnes homériques (1881), la publication d'inscriptions d'Assos, de Sebaste, de Tralles (1885), une traduction de Strabon, etc. Cf. *The Nation*, 1914, I, p. 761.

2. Quelques années avant l'élection de Joret, G. Paris parlait un jour devant moi du peu de justice rendu à certains savants; il citait parmi d'autres son ami Joret, à qui ses travaux de philologie romane, de philologie germanique et de folklore auraient dû ouvrir plus tôt la porte de l'Institut.

Digitized by Google

diants furent invités à chercher, au centre des montagnes grandioses de l'Isère, la santé et la vigueur physique avec le pain de l'esprit. Reymond fut aussi, à Grenoble, l'organisateur des cours de vacances, à l'usage des professeurs et étudiants étrangers. Passionnément épris de l'art italien, il fit en Italie de longs séjours et en rapporta la substance de livres solides, personnels, qui n'ont peut-être pas été appréciés à toute leur valeur[1]. Un dernier article, publié après sa mort dans la *Revue des deux Mondes* du 1er novembre, est un éloquent cri de douleur sur la destinée tragique de la cathédrale de Reims. Marcel Reymond était membre correspondant de l'Académie des Beaux-Arts.

S. R.

EUGÈNE GRÉBAUT

Fils d'un notaire de province, E. Grébaut, après avoir fait son droit à Paris et avoir passé en même temps ses examens pour la licence ès-lettres, suivit les cours de l'École des Hautes-Études à partir de 1869, sous Guyard pour l'Arabe, sous ma direction pour l'Égyptien. Il hésita quelque temps entre les deux langues, puis se décida pour l'Egyptien et, ayant obtenu de Mariette, par mon entremise, communication d'un des papyrus les plus importants du Musée égyptien, il en publia une étude sommaire avec simple traduction dans la *Revue archéologique* (1872); il donna une fort belle transcription, avec traduction et commentaire détaillé pour la première moitié du texte, dans un volume de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études (*Hymne à Ammon-Râ*, 1875). Ayant ainsi conquis le diplôme de cette École, il entreprit d'y faire d'abord un cours gratuit de langue égyptienne (1876), puis une conférence régulière (1878), à côté de mon enseignement. Cette période de sa vie fut marquée par quelques articles dont le plus important, *Sur l'expression Shâmes*, a paru dans le journal depuis longtemps disparu les *Mélanges*, mais surtout par l'étude des papyrus égyptiens poétiques, en vue d'établir les règles de la métrique. Ces recherches, continuées pendant six années (1878-1885), furent reprises par lui au Collège de France, lorsque je le choisis pour suppléant, après mon départ pour le Caire (1881-1882). Nommé directeur de l'Institut du Caire en 1883, après la retraite de Lefébure, il ne se rendit à son poste qu'à la fin de 1884 et y demeura jusqu'au 1er juin 1886, date à laquelle il fut nommé à ma place Directeur général du service des Antiquités de l'Égypte. Sa direction dura six ans (1886-1892) et fut marquée par deux grands évènements scientifiques, la découverte (1889-1890) de la seconde cachette de Deir el Babarî et le transfert du Musée Égyptien de Boulaq à Gizeh (1890-1891); mais

1. *La sculpture florentine*, 4 vol., 1897-1900; *Histoire de l'architecture italienne* (de 1300-1700 environ), dans l'*Histoire de l'art* d'André Michel; monographies sur Michel-Ange, les Della Robbia, Donatello, Verrocchio, Bernini, Brunelleschi, Bramante (1905-1914); *De Michel-Ange à Tiepolo* (essais réunis); publications sur le Musée de Lyon, le Musée de Grenoble, la chapelle Saint-Laurent à Grenoble, le Palais de Justice de Grenoble et Vienne (*Villes d'art célèbres*), etc. — Marcel Reymond fut l'initiateur discret et autorisé d'une réaction légitime de l'opinion en faveur des grands artistes éclectiques du XVIe-XVIIe siècle italien.

Digitized by Google

elle fut troublée par la politique et elle aboutit à son rappel à Paris (1892), ainsi qu'à la nomination de M. Jacques de Morgan au poste de directeur. De retour en France, Grébaut fut appelé à l'enseignement en Sorbonne comme maître de conférences pour l'histoire ancienne de l'Orient, ce qu'il est resté jusqu'à sa mort (8 janvier 1915). En 1882, il avait commencé à imprimer ses études sur la métrique égyptienne et poussé la mise en pages de l'œuvre jusqu'à la huitième feuille (1885) ; mais il a interrompu ce travail en 1887 et a racheté les parties déjà composées à l'éditeur Vieweg. Deux ou trois exemplaires en ont été donnés par lui à des amis ; le reste de l'édition doit se trouver dans sa succession, à moins qu'il ne l'ait détruit avant de mourir. Depuis lors, il a fourni au *Recueil de Travaux* un article de quelques lignes et il a publié une *Notice sommaire des monuments exposés au Musée de Gizeh*, abrégé de mon *Guide du visiteur au Musée de Boulaq*. Il concentra toute son activité sur les cours qu'il faisait à la Faculté des Lettres ; mais les sujets de ses leçons, trop techniques et d'intérêt trop restreint, ne lui attiraient que fort peu d'auditeurs, malgré leur valeur scientifique. Après avoir débuté plus brillamment qu'aucun homme de sa génération il y a quarante ans, il a disparu obscurément sans avoir tenu suffisamment ses promesses ; une mauvaise santé persistante lui a nui grandement depuis 1878 et l'a empêché de produire autant et aussi bien que l'espéraient tous ceux qui l'ont connu.

G. Maspéro.

E. AMÉLINEAU

Mort à Châteaudun au mois de janvier 1915, à l'âge de 65 ans, Amélineau était d'origine vendéenne. Destiné de bonne heure à l'Église, il reçut son éducation au séminaire et fut ordonné prêtre du diocèse de Rennes. Il suivit ensuite les cours de la Faculté des Lettres de cette ville et fut orienté vers l'égyptologie par E. Robiou, qui y enseignait l'histoire ancienne. Venu à Paris en 1878, il fréquenta les cours de M. Maspéro à l'École des Hautes-Études et au Collège de France, puis ceux de Grébaut. En 1882, il fut nommé à l'Institut archéologique du Caire, qui s'appelait alors « Mission permanente ». Il y demeura quatre ans, pendant lesquels il se détacha graduellement du catholicisme ; il renonça définitivement à l'Église en 1887. Ses premiers travaux portèrent sur la littérature chrétienne de l'Égypte et sur le copte ; ils aboutirent en 1887 à ses deux thèses de doctorat ès-lettres, la française sur le Gnosticisme égyptien, la latine sur l'Histoire Lausiaque. Peu après il fut désigné pour enseigner l'histoire de la religion égyptienne à l'École des Hautes-Études (section des sciences religieuses) ; il a occupé ce poste jusqu'à sa mort. Amélineau a publié de nombreux ouvrages sur le copte, quelques-uns aussi sur l'ancienne Égypte, qui lui était moins familière que l'Égypte chrétienne. De 1894 à 1898 il exécuta des fouilles à Abydos, qui lui fournirent la matière d'un volume original et au cours desquelles il reconnut, l'un des premiers, l'état de civilisation très ancien que l'on a qualifié de « prépharaonique ». Le Musée du Louvre possède quelques-uns des monuments précieux qu'il a exhumés, malheureusement sans beaucoup de méthode et dans des conditions difficiles

Digitized by Google

(il fouillait aux frais et au profit de particuliers). Amélineau était fort laborieux ; les historiens de l'Église égyptienne et du monachisme ne feront jamais abstraction de ses travaux ; mais son éducation première avait été défectueuse ; il manquait de critique et écrivait une langue obscure et diffuse, n'ayant du français que l'apparence. La vie avait été dure pour lui et l'avait quelque peu aigri ; il n'a trouvé de consolation que dans le travail.

S. R.

LÉON DE ROSNY

Mort à Paris le 28 août 1914, dans sa 78e année, Léon de Rosny s'était formé à l'École des langues orientales (1852) et avait choisi, comme spécialité, la langue japonaise. En 1863, il accompagna comme interprète une mission japonaise qui parcourut une partie de l'Europe. L'ethnographie et l'américanisme l'attirèrent aussi ; on lui doit la fondation de la Société d'ethnographie américaine et orientale, celle des Congrès internationaux des orientalistes, etc. Professeur de japonais à l'École des langues, il enseigna, à l'École des Hautes Études, l'histoire des religions de l'Extrême-Orient. Ses publications, très nombreuses, concernent les écritures figuratives des différents peuples, les langues sémitiques, celles de la Chine, du Japon, de l'Amérique précolombienne, l'ethnographie de l'Indo-Chine, des peuples connus des anciens Chinois, la morale de Confucius, le Taoïsme, etc. On lui doit aussi des récits de voyage et des ouvrages de vulgarisation sur divers pays. L. de Rosny était un petit homme bizarre, très imbu d'idées bouddhiques et qui cherchait d'ordinaire ses relations ailleurs que dans le monde savant. Les spécialistes de l'Extrême-Orient ne semblaient pas le considérer comme un des pionniers de leurs études ; mais on s'accordait pour rendre hommage à son activité.

S. R.

ALFRED DELACOULONCHE

Né en 1826, admis à l'École normale en 1847 et à l'École d'Athènes en 1853, Delacoulonche est mort à Paris au mois de juillet 1914. Après M. Alfred Mézières, qui lui survit, il était le doyen des anciens membres de l'École d'Athènes. L'archéologie, qu'il abandonna de bonne heure, lui doit un remarquable mémoire sur le berceau de la puissance macédonienne (1858). Delacoulonche professa, pendant de longues années, la rhétorique au lycée Charlemagne ; il fut aussi maître de conférences de littérature française à l'École normale. Le cours qu'il y fit, dérivant de l'enseignement de Désiré Nisard, mais insuffisamment renouvelé d'année en année, finit par être connu des élèves avant même leur entrée à l'École, car ils obtenaient aisément, pour préparer l'examen, le prêt de cahiers : il en résulta que les Normaliens de première année organisèrent, en 1893, une façon de grève, ne voulant pas, disaient-ils, entendre réciter ce qu'ils savaient. Perrot, alors directeur de l'École, reconnut que leurs griefs étaient fondés et dut demander la mise à la retraite du professeur [1]. Delacoulonche, blessé par l'attitude de ses élèves, qui auraient pu

1. Je pris, à cette époque, la défense de Delacoulonche dans la *République*

Digitized by Google

témoigner plus de ménagements à un vieux maître dévoué, ne se contenta pas de prendre sa retraite ; il s'y enfonça et ne publia plus rien, pas même son cours, qui continua de circuler en manuscrit. Même aujourd'hui, je crois que ce cours mériterait d'être imprimé ; on y trouverait ou l'on y retrouverait bien des choses excellentes qui ont été divulguées depuis sous d'autres noms.

S. R.

THOMAS KELLY CHEYNE

Né en 1841, le Rev. Th. K. Cheyne est mort à Oxford le 16 février 1915. Son nom reste attaché à la *Biblical Encyclopedia*, publiée à Oxford en 4 volumes ; il était aussi l'auteur d'importants travaux sur les prophètes hébreux. Cheyne, savant hébraïsant, fut un exégète téméraire ; son parti pris de rétablir un peu partout dans le texte biblique le nom de *Jerahmeel*, qui en aurait été expulsé par les réviseurs, était devenu une véritable manie et prêtait à sourire. Son dernier travail, publié quelques mois avant sa mort, sous le titre de *Reconciliation of races and religions*, concerne surtout le béhaïsme, qui avait vivement éveillé son attention. Cheyne était *fellow* du collège de Balliol depuis 1868 et *Oriel professor* depuis 1885.

S. R.

Influence ou rencontre?

Dans la *Gazette des Beaux-Arts* de 1870 (p. 113-127), M. Heuzey, qui venait d'entrer au Louvre, publia une notice sur le trésor péruvien de Cuenca, appartenant alors à Eugène Thirion. C'était là un ordre d'études tout nouveau pour lui ; il raconte ingénuement comment il s'y orienta et l'intérêt qu'il trouva dans la lecture de Garcilaso : « Il est, pour le nouveau monde, ce qu'Hérodote est pour l'ancien, et les découvertes archéologiques viennent aussi confirmer chaque jour davantage la véracité de ses merveilleux récits ». A la fin de l'article, M. Heuzey hasarde quelques rapprochements entre les plaques d'or péruviennes, décorées de faces humaines aux canines menaçantes, et les phalères antiques, dont l'ornement est une tête de Gorgone ; c'est là une « ressemblance toute fortuite assurément, mais néanmoins très curieuse ». Voici la conclusion ; elle mérite d'être transcrite en entier comme le manifeste d'une opinion à la fois prudente et philosophique, qui n'a pas cessé d'être réitérée, souvent avec moins de précision et d'élégance : « Si, chemin faisant, je n'ai pas repoussé les comparaisons qui se présentaient d'elles-mêmes avec une antiquité qui m'est plus familière, le lecteur ne m'aura prêté aucune intention d'établir un système de communications historiques entre deux mondes séparés par des abîmes. Sans nier la possibilité de certaines relations de ce genre, du moins avec l'extrême Asie, on ne saurait en trouver la démonstration dans la similitude de quelques formes primitives de la religion et de l'art. Ces rencontres relèvent, croyons-nous, de la psychologie plutôt que de l'histoire ; elles ont leur source dans une condition commune aux peuples des deux continents, celle d'être homme et de parler, comme dit Molière.

Française (5 juin 1893). Bien que l'article ne fût pas signé, Delacoulonche devina que j'en étais l'auteur et m'écrivit une longue lettre, pleine d'intérêt, que je regrette de ne pouvoir transcrire ici.

Digitized by Google

Sans doute, rien n'est plus éloigné des idées générales que l'invention d'un méandre, que la bizarre allégorie qui divinise le soleil dans une face humaine ou dans une figure d'animal ; ce sont là pourtant des conceptions naturelles à l'homme, quels que soient la couleur de sa peau et l'angle de son crâne. L'unité de la nature humaine ne se montre nulle part mieux que dans les imaginations du premier âge, de même que toutes les langues se confondent dans les premiers sons que prononce instinctivement l'enfant qui s'essaye à parler ».

S. R.

Un nouveau poème de Sappho.

Le *Times* et la *Classical Review* ont publié à la fois, en mai 1914[1], le texte et la traduction (par M. J. M. Edmonds) d'un petit poème de Sappho, découvert par MM. Grenfell et Hunt dans l'énorme trésor des papyrus d'Oxyrhynchus. Je reproduis le texte avec les additions (entre crochets) des éditeurs et le fais suivre d'une traduction libre[2].

Ο]ἱ μὲν ἰππήων στράτον, οἱ δὲ πέσδων
οἱ δὲ νάων φαῖσ' ἐπὶ γᾶν μέλαιναν
ἔ]μμεναι κάλλιστον · ἔγω δὲ κῆν' ὄτ-
τω τις ἔραται.

πά]γχυ δ' εὔμαρες σύνετον πόησαι
πά]ντι τ[οῦ]τ' · ἁ γὰρ πόλυ περσκό-
πεισα
κά]λλος ἀνθρώπων, Ἑλένα τὸν ἄνδρα
κρίννεν ἄρ]ιστον

ὁς τὸ πὰν] σέβας Τροΐα[ς ὄ]λεσσ[ε,
κωὐδὲ πα]ῖδος οὐδὲ [φίλ]ων το[κ]ήων
μᾶλλον] ἐμνάσθη, ἀ[λλὰ] παράγαγ'
αὔταν
πῆλε φίλει]σαν.

Ὥρος εὔκ]ἄμπτον γὰρ [ἀεὶ τὸ θῆλυ
αἴ κέ] τις κούφως τ[ὸ πάρον ν]οήσῃ ·
οὐ]δὲ νῦν, Ἀνακτορί[α, τ]ὺ μέμνα
δὴ] παρεοίσας,

τᾶ]ς κε βολλοίμαν ἔρατόν τε βᾶμα
κ]ἄμαρυγμα λάμπρον ἴδην προσώπω
ἢ τὰ Λύδων ἄρματα κἀν ὅπλοισι
πεσδομ]άχεντας ·

εὖ μὲν ἴδ]μεν οὐ δύνατον γένεσθαι
λῷστ' ἐ]ν ἀνθρώποις · πεδέχην δ'
ἄροσθαι
[τῶν πέδειχόν ἐστι βρότοισι λῷον]
[ἢ λελάθεσθαι.]

1. Cf. aussi *New-York Nation*, 1914, I, p. 602 (avec le texte grec).

2. Le manuscrit qui contient ce poème porte un titre émouvant : « Premier livre des poèmes lyriques de Sappho, 1332 lignes. » Malheureusement, les 56 fragments retrouvés du manuscrit ne comprennent que les restes d'une douzaine de stances, outre celles que nous reproduisons.

Digitized by Google

« Les uns disent : La plus belle chose du monde est une troupe de cavaliers. » D'autres disent : « C'est une troupe de fantassins. » D'autres encore : « Une flotte de navires. » Mais moi je dis que c'est l'objet aimé. Il est facile de le démontrer à tous. Hélène, qui vit passer sous ses yeux tant de beaux hommes, préféra le destructeur de la gloire de Troie; elle ne songea plus à l'enfant ni aux parents chéris, mais l'Amour l'inclina à donner son cœur au loin, car une femme est toujours facile à détourner des choses proches quand elle ne les estime pas à leur prix. Toi de même, mon Anactoria, tu ne parais pas te souvenir, quand elle est près de toi, d'une femme dont je préfère la démarche charmante et le visage rayonnant à tous les chariots, à tous les fantassins armés de la Lydie. Sans doute, je sais bien que dans le monde on ne peut avoir tout ce qu'on désire ; mais de prier pour conserver une part de ce qu'on a possédé jadis, cela vaut mieux que de l'oublier... »

Ces vers sont déjà et vont être longtemps l'objet de longs commentaires ; on remarquera que plusieurs membres de phrases importants pour le sens ne sont que des restitutions. L'activité des philologues vérifiera une fois de plus les beaux vers de Renée Vivien[1], dans son apostrophe à la poétesse de Mitylène :

Les siècles attentifs se penchent pour entendre
Les lambeaux de tes chants....

S. R.

Le sacrifice de Curtius.

Il y aurait là une légende fondée sur un rite, sacrifice d'un mannequin représentant un cavalier armé que l'on offrait à la divinité du lac. Qui était ce cavalier? *Marcus Curtius*, c'est-à-dire *Mars* armé de la lance (*curis*, en sabin) : Marcus Curtius serait le Mars brandissant la lance, comme Mars Pilumnus est le Mars armé du *pilum*. Mais pourquoi jetait-on ainsi à l'eau un cavalier divin, qui serait, par surcroît, le dieu latin par excellence? Pourquoi lui donnait-on un nom qui n'est pas le sien? Je ne crois pas que M. Cirilli l'ait expliqué[2].

S. R.

Le « Lutteur Borghèse ».

Un tableau de Pieter de Hooch, représentant une société dans un jardin, appartient à la collection royale d'Angleterre (Windsor) et a été publiée par M. Lionel Cust dans le *Burlington Magazine* (juillet 1914). Au milieu du jardin, on voit une copie de grandeur naturelle du *Lutteur Borghèse* du Louvre, restauré avec un bouclier dans la main gauche et une épée dans la main

1. Cette fille de génie, morte à 32 ans en 1909, a publié un volume resté inaperçu des doctes : *Sappho et huit poétesses grecques*, texte et traduction (Paris, Lemerre, 1909). Sur R. Vivien (pseudonyme de Pauline Tarn, anglo-américaine ayant vécu à Paris), voir Ledrain, *L'Opinion*, 27 nov. 1909, p. 688 ; Barney, *Grande Revue*, 25 mars 1910; Brun, *Notes and Queries*, 22 août 1914, p. 151.

2. Cirilli, *Le sacrifice de Curtius*, dans la *Revue anthropologique*, 1914, p. 311-317.

Digitized by Google

droite. C'est la restitution généralement admise (Bulle, *Der schöne Mensch*, pl. 88, p. 174), mais on voudrait savoir où et par qui elle a d'abord été exécutée. Comme un tableau de la jeunesse de Pieter de Hooch est dans la collection Borghèse à Rome, qui possédait le *Lutteur* depuis les premières années du XVIIe siècle, peut-on supposer que le peintre hollandais, dont la biographie nous est si mal connue, ait vu lui-même l'original à Rome? Question que je me contente de poser à ceux qui sont mieux informés que moi.

S. R.

Saint Paul dans l'inscription d'Abercius.

Le dernier éditeur de ce texte célèbre, l'abbé Aigrain (*Manuel d'épigr. chrétienne, inscr. grecques*, 1913, p. 100), transcrit comme il suit le vers 12 :

ΠΑΥΛΟΝ ΕΧΩΝ ΕΠΟ... πΙΣΤΙΣ πάντη δὲ προῆγε.

Il traduit (p. 102) : « J'avais Paul... La foi me conduisait partout. » Il remarque (p. 107) : « Παῦλον : on a voulu accoupler ce nom avec celui de Πίστις et y voir un des couples que multipliait le gnosticisme, ou bien un homme et une femme compagnons de route d'Abercius. « Si ce n'est pas l'apôtre, observe M. Duchesne, on se demande qui cela peut être. » Mais il y a dans le vers une lacune impossible à combler, et la difficulté subsiste de savoir ce que Paul faisait là. »

Au risque de donner comme nouveau ce qui a déjà été dit — car je n'ai pas le loisir de reprendre toute la *littérature* qui concerne Abercius — je pense qu'on peut fort bien savoir « ce que Paul faisait là ». Abercius voyageait en lisant les épîtres de Paul, exactement comme l'eunuque, officier de la reine Candace, retournait de Jérusalem sur son char en lisant le prophète Isaïe (*Act. apost.*, VIII, 26 : ἦν δὲ ὑποστρέφων καὶ καθήμενος ἐπὶ τοῦ ἅρματος αὐτοῦ καὶ ἀνεγίνωσκεν τὸν προφήτην Ἡσαΐαν). Ainsi Paul fut ἔποχος à côté d'Abercius, comme Isaïe fut ἔποχος à côté de l'eunuque. Ce n'est pas d'hier qu'on lit des choses sérieuses quand on voyage en voiture.

S. Reinach.

La collection du baron de Schlichting († 8 août 1914).

La mort, après une longue maladie, du baron Basile de Schlichting ramène l'attention sur un grand amateur dont les collections sont parmi les plus importantes qu'on ait constituées au cours de ces dernières années. Sa galerie est loin d'être inconnue : le possesseur en faisait les honneurs de la meilleure grâce du monde et ce n'est jamais en vain que les organisateurs d'expositions frappaient à sa porte. Cet aimable célibataire ne dissimula jamais les intentions généreuses qu'il nourrissait à l'égard de nos musées ; il les a réalisées par son testament. C'est le Louvre qui hérite des trésors réunis par ses soins dans l'hôtel qu'il occupait au quai Debilly, après avoir succédé à feu Polovtsoff dans un bel appartement de la rue Cambon.

M. de Schlichting avait formé une collection exceptionnellement choisie de

Digitized by Google

plus de cent tableaux des XVIIe et XVIIIe siècles, auxquels, dans ces dernières années, il avait ajouté quelques œuvres remarquables de la Renaissance italienne. Il ne possédait pas de primitifs des écoles du Nord, sauf le *Judith* de Van Orley, autrefois chez la princesse Metternich ; mais il avait le beau Botticelli (?) de la famille Guidi di Faenza, une Vierge de l'atelier de Vinci, le portrait de jeune homme par Ghirlandaio de la collection Hainauer, un Cima, un joli Francia et deux tableaux importants attribués à Bellini : le portrait du poète Trissino et la grande Madone jadis chez Sir Charles Eastlake et chez M. James Simon. Plus près de nous, voici la *Belle Nani* de Véronèse (vente Carcano), le Vincenzo Cappello du Titien (collection Morris Moore) et la Catarina Colonna de Sebastien del Piombo (galerie Giustiniani-Bandini).

Il aimait beaucoup Murillo de qui il possédait trois toiles importantes : deux gamins jouant (galerie du prince de Wurtemberg), un saint Jean-Baptiste jeune (collection de Catherine II) et l'*Institution du Rosaire* (autrefois chez la princesse Bariatinsky). Un beau portrait d'homme peut être attribué à l'un des meilleurs élèves de Velazquez.

Le baron de Schlichting admirait fort les écoles flamande et néerlandaise du XVIIe siècle ; mais il ne voulait acquérir que des œuvres de grande dimension, comme on n'en rencontre que rarement. Le chef-d'œuvre de cette série est une composition mythologique de Rubens, *Junon et Ixion*, qui appartint successivement au duc de Westminster et à un collectionneur américain, feu Charles Yerkes ; les autres peintres de cette école sont admirablement représentés : Van Dyck, par le portrait de Sir John Strode ; Frans Hals par un admirable « Musicien ambulant » ; son élève Judith Leister par un double portrait, qui est peut-être son chef-d'œuvre (collections de Lord Byron et de Lord Braybrook). Notons encore une demi-douzaine de splendides portraits de l'école hollandaise, achetés aux ventes du comte Mniszech, de la baronne de Hirsch et de la princesse Mathilde ; le plus important est peut-être celui par Verspronck, provenant de la famille Repmacher de Harlem.

La partie de la galerie que le défunt avait constituée avec le plus de soin est la série du XVIIIe siècle français. On sent qu'il a voulu, non pas glorifier tel ou tel maître, mais recueillir de chaque artiste une œuvre vraiment caractéristique qui le dispensât d'en acquérir d'autres. Au moment où M. de Schlichting disparaît, il ne lui manquait guère, pour être à peu près complet, qu'un Chardin et qu'une ou deux œuvres de Watteau, Lancret et Pater.

La série débute avec un majestueux *Régent* de Largillière, qui provient de la galerie Rothan, comme le portrait par Carle Van Loo de la reine Marie Leczinska. Voici, de Boucher, une ravissante odalisque couchée, analogue à celle qui fut payée 200.000 francs, en juin 1914, à la vente Fairfax Murray ; mieux encore, un exquis petit portrait en pied de la marquise de Pompadour, jadis la perle du cabinet de Lord Clifden ; du même encore, un buste au pastel de la favorite que nous trouvons cité, dès 1781, au catalogue de la vente Sireul. Il ne manque ni Drouais le père (*Portrait de Mme Duplessis*), ni Drouais le fils (*la princesse de Condé assise*), ni le Suédois Roslin (*la duchesse de Parme*), ni surtout Nattier (*portrait de sa fille* ; *portrait du duc de Chaulnes*). Voici enfin

Digitized by Google

quelques compositions à plusieurs personnages : trois enfants de Lepicié (collection du prince de Polignac) ; Loth et ses filles, par Lagrenée ; un grand Greuze, *L'Innocence enchaînée par les Amours*, commandé par le comte d'Artois pour Catherine II, ensuite chez la Grande-Duchesse Marie, Greuze qui a tous les défauts et toutes les qualités des Greuze de ce genre ; enfin un Fragonard célèbre entre tous, le *Songe d'Amour*, autrefois dans la collection Burat et en dernier lieu chez le duc de Dino. Un seul tableau du XIXe siècle, le *Zéphir se balançant*, de Prud'hon, des collections Morny et Bischoffsheim.

Dans toute la maison sont réparties d'admirables sculptures de la Renaissance et du XVIIIe siècle, toute une série de grands bronzes, une collection de boîtes et de miniatures qui à elle seule vaut une fortune, enfin une suite imposante de beaux meubles Louis XVI.

Quand le Louvre reçut la collection La Caze, à peine le tiers en était exposable ; le reste fut envoyé dans des dépôts. Dans la collection du baron de Schlichting, presque rien n'est à éliminer : s'il n'y a pas que des chefs-d'œuvre, les chefs-d'œuvre y sont tous en bonne compagnie.

SEYMOUR DE RICCI.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Mélanges Holleaux. Mémoires offerts à Maurice Holleaux en souvenir de ses années de direction à l'École d'Athènes, 1904-1912. Paris, Picard, 1913. In-8, 315 p., avec 13 planches et figures dans le texte. — J'ai dit, des volumes de *Mélanges*, tout le mal que je puis dire; il ne me reste qu'à indiquer le contenu de ceux qui paraissent, sans m'attarder à des récriminations superflues. — Avezou et Picard, *La palestre et le mur de Triarius à Délos* (inscr. mentionnant le rempart élevé par ce légat pour la défense de l'île). — J. Berchmans, *Œuvres de Scopas* (la tête Caetani n'est pas scopasienne, pas plus que la colonne historiée d'Éphèse et le torse d'Atalante). — G. Blum, *La déesse en char (sic) de l'Acropole* (ce n'est pas un aurige, mais Artémis). — G. Cavaignac, *Une question de méthode* (rapports entre le chiffre du tribut et celui de la population). — F. Courby, *L'autel de cornes à Délos* (identique au monument à abside en avant des temples à l'ouest de la Voie Sacrée). — Ch. Dugas, *Les vases d'Erétrie* (« leur manque d'originalité fait leur intérêt »). — H. Grégoire, *Les chrétiens et l'oracle de Didymes* (restitution excellente de *C. I. G.*, 2883 *d*. « Cette inscription, comme celle d'Arykanda, est un témoignage des folles espérances d'un parti à la veille d'une catastrophe »). — J. Hatzfeld, *Esclaves italiens en Grèce* (« la narration de Plutarque (*Flam.*, 13) est plus touchante que véridique »). — G. Lefevre, *Le dernier décret des Lagides* (inscr. inéd. d'Hérakléopolis). — G. Leroux, *Les églises syriennes à portes latérales et le Testamentum domini* (texte de l'an 400, publié par Rabmani en 1899). — F. Mayence, *Fragments de loutrophores à sujets funéraires* (tessons acquis par l'Université de Louvain). — G. Nicole, *Un nouveau catalogue d'œuvres d'art conservées à Rome à l'époque impériale* (papyrus latin de Genève; il y est question d'un *Amor pullus*, d'une *Scylla cum canibus*). — J. Paris, *Une nouvelle collection rhodienne de timbres amphoriques* (212 timbres copiés à Rhodes). — Ch. Picard, *La Potnia taurôn de Colophon* (plaque de bronze archaïque, censée relative à la soumission des taureaux). — A. Plassart, *La synagogue juive de Délos* (découverte en 1912-3; dédicaces Θεῷ ὑψίστῳ). — F. Poulsen, *Tête de prêtre d'Isis découverte à Athènes* (acquise en 1906 pour Ny-Carsberg). — G. Poulsen, *Note sur la couverture du sanctuaire dit des Taureaux à Délos* (reconstruction de la charpente). — A. Reinach, *Nicératos d'Athènes et les débuts de la sculpture pergaménienne* (le monument de Nikératos ne serait pas de 171, mais des environs de 260). — Sven Risom, *Le siège du prêtre de Dionysos Eleuthereus au théâtre d'Athènes* (nouvelle restauration fondée sur des répliques). — P. Roussel, *Réglements rituels* (étude sur une inscr. de Délos où « prohibitions alimentaires et sexuelles sont mises sur le même plan »). — Ezio Schulhoff, *Questions de chronologie délienne* (Mantithéos II et Agathar-

Digitized by Google

chos II sont des intrus; cf. Dürrbach, *I. G.*, XI, II, p. vi). — R. Vallois, *Pinakes déliens* (d'après les inventaires de Délos). — W. Vollgraff, *A propos du fronton oriental du temple de Zeus à Olympie* (la jeune fille, aux pieds de Stéropé, se baisse pour dénouer la sandale de sa maîtresse). — Dans les volumes analogues publiés à l'étranger, il se trouve toujours une bonne *miss X* pour « compiler » un index; l'absence d'un index fait tache ici.

S. R.

J. Cabré et **E. Hernandez Pacheco**. *Avance al estudio de las Pinturas prehistoricas del estremo Sur de España* (Lajuna de la Janda). 34 p., 13 planches, Madrid, 1914. — Ce joli fascicule comprend la description d'un certain nombre de petites grottes peintes situées au N. de la Lagune de la Janda, et la très brève mention de la découverte de stations et ateliers de l'âge de la pierre sur le pourtour de la dépression de Barbate, prov. de Cadix, dont le centre est occupé par la lagune.

L'occasion de ces recherches a été fournie par une note à l'Académie Royale de l'Histoire de Madrid, envoyée en juillet 1913 par don Victor Molina, de Cadix, signalant les peintures de la Cueva de las Figuras, et de plusieurs autres avoisinant cette petite grotte.

Les auteurs décrivent avec détail la géologie de la contrée et la formation des grottes, par érosion aérienne aux dépens des parties les plus tendres des grès éocènes de cette région.

La principale grotte à peintures étudiée par les auteurs — et que j'ai eu l'occasion d'étudier moi-même indépendamment en janvier 1914 — est la Cueva del Tajo de las Figuras, située sur la face sud du *Cerro* qui termine du côté de la lagune les contreforts de la Sierra de Momia; l'entrée est à la partie inférieure de la colline rocheuse et surplombe un à pic de 4 mètres, qui rend difficile l'accès d'un vestibule à pente ascendante rapide d'environ 8 mètres de profondeur, se terminant par une petite salle subcirculaire de 4 mètres de large sur 2 de haut. Le plan et la courbe reproduits par les auteurs sont très schématiques et exagèrent sensiblement la pente déjà fort rapide et la hauteur de la petite salle; néanmoins, il est exact que le sol dévale trop rapidement pour qu'il ait été possible de faire une habitation de ce trou (à moins d'y installer des boisages destinés à empêcher les glissades, comme je l'ai fait pour y travailler). Cependant l'extraordinaire polissage du sol en dénote une fréquentation très grande à l'époque préhistorique, probablement parce que c'était une sorte de lieu sacré — consacré, pensent les auteurs, à la chasse et à la reproduction.

Les figures peintes en rouge, jaune et blanc occupent entièrement la chambre et les parois qui la précèdent immédiatement; j'en ai compté environ 500, que M. Cabré a presque toutes vues et copiées assez fidèlement, et qu'il reproduit dans une planche trichrome d'une exécution un peu hâtive et d'un tirage assez médiocre; je ne mentionnerai pas de nombreuses différences de lecture sans grande importance entre nos deux copies, car elles sont inévitables, et la concordance générale de nos interprétations, pour une aussi grande masse de figures pas toujours très lisibles et fort enchevêtrées, constitue une appréciable garantie de la valeur et de la conscience de nos relevés.

Digitized by Google

Les figures humaines sont assez nombreuses. Les unes ont un certain caractère réaliste, en particulier le panneau de femmes nues et d'hommes chassant un cerf situé à gauche dans le vestibule, où l'idée de composition paraît assurée ; plusieurs hommes ont la tête ornée de plumes et portent des arcs, qui sont tout à fait reconnaissables, ainsi qu'une *hache polie*, et non pas un peu douteux comme semblent le croire les auteurs. En revanche, les *lassos* affirmés par eux sont bien dus à des mauvais déchiffrements ; ils n'existent pas, ou peuvent avoir toutes les significations possibles ; deux personnages sont placés sous un arceau, sujet qui est répété une seconde fois dans un motif que les auteurs ont bien à tort interprété comme pouvant être un *chameau* ; dans cette lecture, les quatre jambes du couple sont malencontreusement devenus celles du quadrupède et le sommet de la coupole, le dos du ruminant ; il doit être supprimé de la faune figurée ici. Une partie des figures humaines, plus schématiques, rappelle les personnages stylisés de Sierra Morena. Pour les autres, plus naturalistes, les auteurs s'efforcent à tort de les rapprocher des figures paléolithiques de Cogul Alpera, alors que c'est dans les ensembles assez anciens, mais certainement néolithiques de la Cueva de Los Letreros de Velez-Blanco, de la Piedra Escrita de Fuencaliente et de los Canjorros (Sierra Morena) qu'ils ont nettement leurs analogues. Les auteurs ont une tendance générale à exagérer le caractère phallique, très discret, de beaucoup de figures masculines.

En sus du chameau, déjà éliminé, les auteurs ont inscrit dans la faune représentée des *antilopes*, qui ne sont certainement que des biches, comme la comparaison avec les séries d'art néolithique et paléolithique permet de l'établir sans peine. Quant aux autres animaux, ce sont des cerfs nombreux, des chèvres ou bouquetins, parfois en troupeaux, ou avec le chevreau têtant sa mère, des chevaux fort douteux et peu nombreux, des carnassiers schématiques, renards, loups, blaireaux, et surtout d'innombrables oiseaux, généralement posés, parfois accouplés, rarement au vol ; les auteurs décrivent des grues, des cygnes, des poules d'eau, des flamans, des outardes ; ces déterminations spécifiques laissent souvent à désirer, car la majeure partie des figures représentent non des grues, mais des outardes ; les cygnes désignés ne sont que des oies (le seul cygne bien net n'a pas été compris par M. Cabré) ; il y a aussi des courlis, des gallinacés, une cigogne, certains oiseaux de proie, que M. Cabré n'a pas saisis ; je ne suis pas certain qu'il y ait vraiment une seule grue.

Parmi les signes, assez peu nombreux, les auteurs signalent une armature de cabane, que je vois aussi, un lasso (?) qui peut aussi bien être un serpent ou une rivière, des signes étoilés, des ponctuations et des espèces de « soleils » à rayons portant des petites barres perpendiculaires, que je rapprocherais d'un *swastika* à multiples branches et où je verrais des symboles astraux, tandis que les éditeurs y voient des nids, avec des œufs à l'intérieur ; ces œufs me paraissent bien douteux, sauf en un cas, dû à une restauration ultérieure (bien que préhistorique) ; d'ailleurs, les oiseaux entourant ces nids sont des outardes qui, justement, pondent sur le sol sans faire le moindre nid. Une demi-lune est hardiment qualifiée de nid de profil, alors que le sens lunaire me paraît plus vraisemblable.

Digitized by Google

Quant à l'âge et à la chronologie des figures, M. Cabré considère les figures humaines relativement naturalistes et les animaux, il est vrai assez barbares, mais cependant non stylisés à proprement parler, comme le stock le plus ancien, qu'il rapporte au paléolithique finissant.

Ensuite viennent des figures plus schématiques, surtout en rouge carminé, puis en dernier lieu des signes blancs, que M. Cabré déclare superposés aux autres figures, car ils représentent l'ensemble le plus schématique.

J'ai étudié avec le plus grand soin cette question, et je l'ai fait examiner par mes compagnons le colonel W. Verner et M. Miles Burkitt ; bien que ce soit regrettable pour les théories trop simplistes, je considère, sans doute possible, les figures blanches comme les plus anciennes : toujours elles s'arrêtent brusquement au contour des figures rouges, mais sur la partie où le rouge a recouvert le blanc, le rouge a pris une teinte carminée spéciale qui n'est pas due, en ce cas, à une restauration, mais à une action chimique du blanc, formant enduit, sur le rouge superposé.

A ce point de vue, la planche publiée est tout à fait inexacte, car les figures rouges y sont oblitérées et masquées par les blanches (figurées en bleu vert sur le fond blanc du papier), ce qui n'a jamais lieu.

D'ailleurs M. Cabré a raison de considérer les peintures carminées *schématiques* comme bien plus récentes que les figures d'hommes et d'animaux à style seulement barbare, mais il se trompe en y comprenant les parties carminées, dues au contact du blanc, et non à une réfection.

Dans le même *cerro*, au voisinage, les auteurs ont étudié une série de grottes : *la Cueva del Arco*, toute voisine, contenant des figures analogues à celles du Tajo de las Figuras, mais moins nombreuses ; l'allusion à Alpéra et l'attribution au paléolithique finissant d'Alpéra, à l'occasion d'un chasseur armé d'un arc, est erronée ; quelques dessins du panneau de gauche, sont, à mon avis, assez améliorés par le copiste ; je n'ai pas vu de dents à la gueule du loup, et le taureau de gauche ne m'a pas paru être tel : ce qui est comme la corne antérieure m'a semblé être une mâchoire supérieure de carnassier.

A la Cueva que les auteurs ont dénommée *Cimera*, mais que les indigènes appellent *de los Cochinos*, une série d'animaux ont été également très améliorés par le dessinateur, sous l'influence du souvenir intempestif des jolis animaux de Cogul et d'Alpera ; principalement les soi-disant antilopes (fig. 2, pl. 28), le bouquetin inférieur (pl. VI), les oiseaux pâles de la même planche ; c'est à tort que ces figures jugées plus naturalistes sont séparées de l'ensemble et rapportées au paléolithique ; d'ailleurs, (pl. VI), la superposition d'un bouquetin relativement correct sur des animaux plus schématiques est certaine.

Mais où l'optimisme du copiste a de beaucoup dépassé les bornes, c'est dans la copie de la biche de la pl. IX, troisième Cueva de los Ladrones (cette dénomination est erronée, le seul nom des quatre grottes que les auteurs appellent ainsi est *Pretina*) ; à voir ce joli dessin, aux pattes fines et bien étudiées, on se croirait à Cogul ou à Alpera ; hélas ! ces pattes sont en réalité raides comme des bâtons, et tout l'art de cette copie procède de M. Cabré, non de l'artiste néolithique.

Digitized by Google

Dans la première grotte de los Ladrones (aliàs Pretina), M. Cabré a copié plusieurs mains rouges, dont le dessin est aussi trop optimiste ; trois mains seulement sont assez visibles pour être relevées, et non cinq; ce ne sont pas des empreintes, mais des mains *dessinées*. Enfin, dans la Cueva del Tesoro (aliàs *de la Paja*), M. Cabré signale une figure ovoïde bien copiée qu'il décrit, je ne sais pourquoi, comme un phallus.

Dans la Sierra de Zanona, M. Cabré a visité la cueva Ahumada, dont il figure un certain nombre de dessins, en particulier un groupe de cinq femmes assez remarquables, dans lesquelles il voit encore une danse phallique, à cause d'un petit objet à partie supérieure renflée qui est placé à côté de l'une d'elles, près du milieu. Mais au centre existe une figure rectangulaire allongée fort visible, qui semble bien être une sépulture autour de laquelle se lamentent des pleureuses. Pourquoi M. Cabré l'a-t-il omise?

En dernier lieu, les auteurs donnent quelques détails sur la « Laja de los Hierros », vaste surface horizontale de 50 mètres de côté, couverte de gravures extrêmement schématiques qui paraissent avoir, en effet, certains rapports avec d'autres pétroglyphes néolithiques ou énéolithiques du nord de la Péninsule.

J'ai cru devoir souvent rectifier et critiquer certains détails du travail de MM. Cabré et Pachicoi ; mais si, en cela, j'ai accompli mon devoir de critique ayant personnellement étudié les documents et y apportant mes opinions propres, je serais injuste de ne pas signaler le grand intérêt des faits que les auteurs ont signalés et décrits avec sincérité ; ils acquerront promptement la maturité et l'esprit critique qui leur éviteront certaines erreurs d'interprétation et les pousseront à prendre leur temps pour éprouver la valeur de leur première impression et pour écarter de certains relevés des éléments trop incertains... L'essentiel est de travailler à la découverte et à la publication soignée de documents intéressants : c'est à quoi les auteurs s'emploient avec un enthousiasme digne de toute notre amicale sympathie et qui ne manquera pas de porter de beaux fruits.

H. Breuil.

E. Hernandez-Pacheco et **Juan Cabré.** *Las Pinturas Prehistoricas de Peña-Tù.* Ouvrage publié avec la collaboration du comte de la Vega del Sella. Madrid, 1914, 23 p., 2 pl. — Ce fascicule est le premier qui soit publié par la commission d'investigations paléontologiques et préhistoriques de *l'Institut national des sciences physiques et naturelles de Madrid*; dirigée par le marquis de Cerralbo, avec la collaboration des auteurs cités ci-dessus, elle ne saurait manquer d'obtenir d'excellents résultats, fort utiles au développement de notre science.

La Peña Tù est une roche de grès blanc dominant l'extrémité occidentale de la Sierra Borbolla, à un kilomètre de Puertas, à Llanès (Oviedo) ; elle a été signalée à la commission de Madrid par le comte de la Vega en août 1913, mais il y avait longtemps que les indigènes recherchaient des trésors à son pied et nommaient *Cabeza de Gentil* la principale figure.

Digitized by Google

Les images (fig. 1) sont placées face à l'est et abritées par un petit surplomb. La plus remarquable représente une sorte de stèle en forme de borne, gravée et peinte par-dessus les incisions. Au centre du sommet arrondi se trouve un visage composé des yeux et du nez, auquel quatre bandes concentriques forment une auréole ; les deux bandes internes sont limitées au pourtour du visage, les autres font tout le tour de la stèle ; deux sont hachurées de petits traits transversaux, une autre, occupée par une ligne zigzaguée ; à la périphérie de la tête, des traits divergents forment une sorte d'auréole ; quatre traits à gauche et en bas rappellent ceux des statues-menhirs, considérées tour à tour comme pieds ou frange de ceinture. Sept bandes hachurées horizontales occupent le centre de l'image. Les auteurs s'efforcent avec un succès relatif

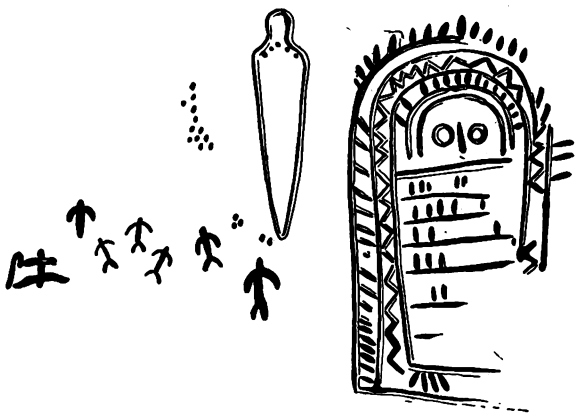

Fig. 1.

d'interpréter la signification de chacun des détails ; l'analogie évidente avec le monde des dolmens est bien saisie et développée par des comparaisons abondantes avec les bas-reliefs des cryptes de la Marne et des dolmens parisiens, ainsi qu'avec les statues menhirs et les idoles en ardoise du Portugal.

A côté de l'*idole* est gravé un poignard à large feuille, dont la poignée fort courte et les rivets peints, disposés en arc de cercle, sont bien caractéristiques de ceux de l'âge du cuivre, ainsi que le montrent les auteurs avec beaucoup d'à propos.

A la suite, vers la gauche, se développe un panneau avec groupes et ponctuations différemment agencées, une bande de sept figures humaines stylisées, dont une armée d'une crosse, et quelques animaux schématiques peu reconnaissables.

Les uns et les autres sont l'occasion de rapprochements justifiés avec des images de même nature, des grottes cantabriques et des roches du centre ou du sud de l'Espagne. De notables emprunts sont faits par les auteurs, non seulement à mes publications sur ces questions, exactement citées, mais aussi aux copies de mes dessins inédits que j'avais autorisé M. Cabré à conserver et

Digitized by Google

qu'il eût été plus discret de réserver encore. C'est aux travaux de l'Institut de Paléontologie humaine, et aux subsides du Prince de Monaco, que la plupart des nombreuses localités citées par les auteurs — sans mentionner le Prince ni sa fondation — doivent d'être connues, et d'avoir été étudiées par moi, souvent aidé fort utilement de M. Cabré.

Les auteurs concluent que Peña-Tù, première découverte en plein air de ce genre dans les régions du nord de l'Espagne, se rattache à l'époque énéolithique et permet d'attribuer à cet âge une partie des figures analogues déjà connues des cavernes cantabriques ou d'ailleurs. Ils se trompent cependant en affirmant que c'est la première trouvaille d'idoles de type dolménique sur une roche peinte; en effet, dès 1912, j'avais découvert, en Sierra Morena, de très modestes *petites faces humaines conventionnelles, rappelant assez l'idole des dolmens* (*L'Anthropologie*, 1913, p. 9, fig. 10), précurseurs obscurs de la superbe figuration de Peña-Tù. Cette observation n'ôte rien à l'importance de cette découverte et de la publication judicieuse dont il convient de féliciter les auteurs.

H. Breuil.

Stéphane Gsell. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* Tome I. Paris, Hachette, 1913. In-8, 544 p. — On admire l'aisance avec laquelle l'auteur a su manier des matériaux aussi encombrants, la maîtrise qu'il exerce sur son sujet, la transparence de la composition et du style. C'est plus que l'essentiel, c'est tout ce que l'on peut savoir ou ignorer à l'heure actuelle (car M. Gsell est, à bien des égards, plus circonspect que Tissot et rejette en quelques mots les théories de Bertholon et d'autres, quand ils se perdent dans une ethnographie transcendante); mais il n'y a jamais embarras de richesses; tout est aussi lucide que bien ordonné. L'impression finale est un peu celle que l'on sent devant une bonne fresque : il semble que l'image ait été brossée d'un coup, dans la plénitude de l'inspiration et sans retouches. Illusion sans doute, mais illusion qui fait honneur à l'ouvrier; il a fallu de longues années d'études pour que toute trace d'effort et de tâtonnement disparût ainsi, dans la sérénité de l'œuvre venue à terme [1].

S. R.

---

1. I, *Les conditions du développement historique* : régions naturelles; l'Afrique du Nord dans le monde méditerranéen; climat, faune, flore; conditions de l'exploitation du sol. — II. *Les temps primitifs* : civilisation de la pierre; origines de l'élevage et de la culture; état social, religion; anthropologie; la langue libyque; relations des indigènes avec d'autres contrées. — III. *La colonisation phénicienne et l'Empire de Carthage* : fondation de Carthage; formation de l'Empire de Carthage; expéditions sur les côtes de l'Océan. — Il y a un bon index et une table des matières développée; on eût voulu une carte physique de la région pour suivre le bel exposé du début. — P. 231, je n'admets pas que des selles ou des housses soient figurées sur des chevaux dans les gravures dites préhistoriques; on a cru reconnaître ces housses dans des gravures quaternaires de la France et l'on s'est aperçu plus tard de l'erreur. — P. 320, il y avait quelque chose de plus à dire sur la pénétration du libyque dans l'égyptien. — P. 329, à propos de

Digitized by Google

Oric Bates. *The Eastern Libyans.* Londres, Macmillan, 1914. In-4°, XXII-298 p., avec nombreuses gravures et cartes. Prix : 52 fr. 50. — Ouvrage d'une grande importance, point de départ obligé de toute étude ultérieure sur les régions, encore peu connues, qui s'étendent à l'ouest de l'Egypte jusqu'au golfe de Gabès. L'auteur a parcouru lui-même ce pays ; il en connaît la langue ; il a lu tout ce qui a été écrit à ce sujet par les voyageurs, les linguistes, les archéologues. Successivement, il étudie la géographie physique de la Libye orientale, l'ethnographie, la langue et l'écriture, la vie économique, la vie sociale et le régime politique, le costume et l'ornement, l'art et l'industrie, la religion, l'histoire ; cinq appendices concernent les nécropoles libyques en Nubie, deux inscriptions de Gheytah dans le Delta (sémitiques, non pas grecques ou berbères), les traditions sur l'origine des Libyens, les mentions des *Lubîm* et *Lehabîm* dans la Bible, le type libyen sur le cratère d'Héraklès et Antée au Louvre. Il y a une excellente bibliographie et un index complet. La carte d'ensemble (dans le cartonnage du volume) est détaillée et à grande échelle ; l'illustration est très abondante. Toutefois, il est surprenant que, dans un ouvrage aussi cher, les dessins — je ne parle pas des clichés photographiques — soient généralement si mauvais ; ce sont des croquis d'un écolier qui n'a jamais appris à tenir une plume. Mais ce n'est là qu'un détail d'exécution dans un livre où il y a tant à apprendre et à louer.

Les Libyens ont surtout été des guerriers. Mercenaires au service de l'Egypte, ils se sont rendus maîtres de ce pays au temps de Sheshonq ; ils ont résisté à la conquête perse, pour devenir ensuite les auxiliaires les plus valeureux des Grands Rois ; ils ont servi avec éclat dans les armées carthaginoises ; leurs descendants actuels, superficiellement *arabisés*, tentent d'arrêter la conquête italienne, jusqu'au jour où ils fourniront à l'Italie d'excellentes troupes coloniales. On a supposé depuis longtemps, et M. Bates est disposé à admettre, que ces Libyens étaient d'origine européenne ; mais ce qu'on sait de leur langue et de leur religion ne suffit pas à nous éclairer sur leurs affinités ethniques. M. Bates repousse, sans les discuter en détail, les théories récentes qui cherchent à mettre la langue des Berbères en relation avec le basque, l'étrusque ou le « pélasgique ». Ce qui paraît certain, c'est que des éléments berbères avaient pénétré dans la langue de l'Égypte dès l'époque la plus ancienne ; il n'y a pas seulement des emprunts de mots, mais des ressemblances grammaticales. M. Bates insiste avec raison sur l'intérêt que présenterait, à cet égard, une étude complète (elle est à peine commencée) des dialectes actuellement parlés dans l'est de la Libye.

S. R.

Erich Becker. *Malta Sotterranea.* Studien zur altchristlichen und jüdischen Sepulkralkunst. Strasbourg, Heitz et Mündel, 1913. Gr, in-8, XII-206 p., avec 30 planches. — La première mention des catacombes de Malte remonte au

---

l'Atlantide, j'aurais parlé de la 1re éd. des *Habitants de l'Europe* de H. d'Arbois ; on sait qu'il a supprimé, dans sa seconde édition, toute mention du continent disparu.

Digitized by Google

début du XVIIe siècle, où elles furent vues, mais non explorées, par un jeune savant d'Augsbourg, Georges Walter, qui avait débarqué dans l'île à la recherche d'inscriptions, après avoir visité, dans le même dessein, la Sicile. L'étude scientifique commence avec Abela (1647) et se poursuit à de longs intervalles jusqu'aux travaux de Caruana (1884) et d'A. Mayr (1901). En 1904 se placent les premières recherches de M. Themistocle Zammit, conservateur du Musée de Valetta, dont la libéralité a facilité et même rendu possible l'étude détaillée, accompagnée de nombreuses photographies, de M. E. Becker. Son ouvrage, qui s'occupe à la fois des catacombes juives et des catacombes chrétiennes, est ordonné suivant le plan que voici : 1° Histoire de l'exploration des catacombes de Malte ; 2° Topographie des catacombes, tant explorées qu'inexplorées ; 3° Catacombes juives ; 4° Architecture ; les locaux réservés aux banquets funéraires ; 5° La disposition et la décoration des sépultures (peinture, sculpture, inscriptions, lampes, vases, bronzes) ; 6° Comparaison des sépultures de Malte avec celles d'autres contrées méditerranéennes, en particulier de la Syrie et de la Sicile ; 7° Problèmes chronologiques (le christianisme a pu s'établir à Malte au IIe et au IIIe siècles, mais les indices certains font encore défaut).

Dans la *Revue archéologique* (1909, I, 171), j'ai expliqué le sujet d'une mosaïque publiée par M. Mayr comme une adaptation de l'histoire de Samson et de Dalila ; j'ai donné, à cette occasion, un dessin de cette mosaïque, que j'ai inséré à nouveau dans le tome IV de *Cultes, mythes et religions* (1912, p. 156), en rééditant un mémoire sur Samson déjà imprimé dans les *Conférences Guimet*. M. Becker ignore tout cela ; reproduisant la mosaïque en question (pl. XXV, 2), il s'applaudit d'en avoir découvert l'interprétation (p. 79). Je veux bien croire à une simple rencontre ; mais l'auteur avait pourtant le devoir de lire les articles consacrés à l'ouvrage de son prédécesseur M. Mayr; s'il s'en était acquitté, il aurait connu le mien et ne se serait pas targué, mal à propos, d'une petite découverte due à autrui. S. R.

G. F. Hill. *Catalogue of the Greek coins of Palestine.* Londres, British Museum, 1914. In-4, CXIV-363 p., avec 42 planches. — En 1908, le British Museum a acquis en bloc le cabinet numismatique formé par M. Léopold Hamburger de Francfort ; grâce à cet achat, il possède aujourd'hui la plus riche série de monnaies palestiniennes qui existe. Le présent volume — vingt-septième de la série qui a commencé de paraître en 1873 — rend accessible ce vaste trésor et résume toute une bibliothèque d'écrits qui ont été consacrés, depuis le XVIIIe siècle, aux problèmes encore très obscurs que soulèvent les monnaies de la Palestine. La date des *sicles* juifs, en particulier, reste sujette à controverse ; M. Hill n'a pas cru devoir prendre parti d'une manière formelle (cf. p. XC et p. VI), bien qu'inclinant à attribuer au premier soulèvement contre Rome (66-70) les pièces longtemps considérées comme maccabéennes. Après une introduction de 114 pages, suivie d'une carte de la Palestine, on trouve le catalogue proprement dit, classé comme il suit : Galilée, Samarie, Judée, séries philisto-arabes et égypto-arabes, monnaies juives (asmonéennes, hérodiennes, des procurateurs, des deux soulèvements). Un tableau synoptique réunit les

Digitized by Google

formes des caractères hébraïques usités aux différentes époques. L'excellence des planches n'a pas besoin d'être signalée.

S. R.

Henri d'Hennezel. *Lyon.* Paris, Laurens, 1914, In-8, 148 p., avec 124 gravures. — Lyon est d'une telle richesse en monuments et en œuvres d'art qu'il est difficile d'en faire un choix qui contente tout le monde. M. d'Hennezel s'est tiré à son honneur de cet embarras ; il nous a donné beaucoup de choses et les a bien choisies. Je ne ferai qu'une réserve : le groupe en terre cuite gravé à la p. 98, dit « de Tanagra », ne provient ni de Tanagra, ni d'aucune nécropole grecque : c'est un de ces faux impudents dont le Louvre a su se garder, mais qui ont trouvé accueil dans beaucoup d'autres musées, pour en décorer aujourd'hui les greniers ou les tiroirs. — L'auteur a commencé par l'architecture de la ville ancienne ; puis il a passé aux Musées, pour terminer par les « aspects et monuments de la ville moderne », qui ne sont pas les moins séduisants. Une des dernières gravures du volume, qui en contient beaucoup d'excellentes, reproduit une vue d'ensemble de la salle des moulages à la Faculté des Lettres, centre de cet admirable Musée, dû au zèle et au goût de M. Lechat, qui fait la joie des archéologues quand ils le visitent et leur confusion quand ils en cherchent l'équivalent dans la capitale. On n'envie pas moins aux Lyonnais leur Musée historique des tissus (p. 101), qui est, je crois, le plus riche de l'Europe et qui mériterait une volumineuse monographie. — J'ai relu deux fois la *Bibliographie* (p. 141-2) avant de me convaincre que l'*Histoire de Lyon* de Steyert n'y figure pas ; c'est très injuste.

S. R.

Oswald Neuschotz. *Le Cantique des Cantiques et le mythe d'Osiris-Hettep.* Paris, Schleicher, 1914. In-8, 92 p. — « Personne ne se doutait qu'il y eût, dans les Ecritures, un livre des plus caractéristiques, contenant l'idée fondamentale, l'essence même du mythe osirien. Ce livre, c'est le *Cantique des Cantiques* » (p. 9). Dans le mythe égyptien, les lamentations d'Isis, vrais chants d'amour, et ses courses à la recherche de son frère et époux ont une raison tirée du mythe lui-même. « Mais pourquoi les complaintes incessantes de cette étrange fille de Sion, pourquoi ses courses nocturnes à la recherche de son bien-aimé ? » (p. 15). La Sulamite, c'est Isis ; Salomon, c'est Osiris. « Que le Salomon du Livre des Rois soit un personnage historique ou non — il ne l'est pas selon nous — celui du Cantique des Cantiques est indiscutablement le Hor-hetep des Égyptiens et la Sulamite représente la grande déesse Isis-hetepith, son épouse » (p. 25). Lorsque la fille de Sion dépeint les *viscères* de son bien-aimé, c'est qu'elle parle d'une momie, non d'un homme vivant (p. 47). Je ne puis résumer ici tous les arguments de l'auteur ; comme il arrive toujours en pareil cas, bon nombre des rapprochements qu'il institue sont sans portée et les observations dignes d'être retenues [1] sont noyées

1. J'ai lu avec intérêt les p. 34 et suiv., relatives au baiser de Judas ; mais il y a, là aussi, des témérités.

Digitized by Google

dans un déluge d'hypothèses. Mais M. Neuschotz est un convaincu et la conviction d'un amateur instruit n'est pas négligeable.

S. R.

Félix Goblet d'Alviella. *L'évolution du dogme catholique.* I. Les Origines. Deuxième partie. Paris, Nourry, 1914. In-8, XVI-364 p., avec planches hors texte. — Dans ce volume, comme dans le précédent (1912), il y a beaucoup de travail sérieux sur des questions fort litigieuses, qui occupent aujourd'hui, beaucoup plus qu'il y a vingt ans, l'attention des lettrés. Le chapitre I concerne les Pères apostoliques ; nous avons d'abord une histoire rapide des textes, puis un exposé des caractères communs à cette littérature, où les influences helléniques ne paraissent pas encore, sinon par reflet du paulinisme ; enfin, un coup d'œil sur l'évolution de la christologie. Le chapitre II traite des premières hérésies et de leurs conséquences, tant au point de vue dogmatique qu'à celui de l'organisation ecclésiastique. Le troisième chapitre, le plus intéressant, expose l'hellénisation du christianisme dans les écrits des apologistes et ce que l'auteur appelle, après d'autres, la *paganisation de l'Évangile.* L'influence des mystères païens, seule partie vivace du paganisme à son déclin, est étudiée avec détail d'après les travaux les plus récents ; il est aussi longuement question du rôle attribué à saint Paul dans cette transformation du christianisme primitif en religion universelle et sacramentelle, de cet enseignement d'un nouveau mysticisme supérieur à tous ceux que le paganisme avait connus, non seulement par sa haute portée morale, mais parce que le dieu fait homme avait réellement existé et qu'il s'était offert volontairement à la mort, tandis qu'Adonis, Dionysos, Osiris et Attis étaient morts par accident. Dans cette lutte ouverte entre des religions d'essence similaire, le christianisme devait encore l'emporter à cause de l'élément juif qu'il renfermait et qui l'obligeait à revendiquer le monopole exclusif de la vérité ; ne pouvant, comme les cultes païens, se prêter à des compromis et à des synthèses, il devait vaincre ou mourir. Tout cela est fort bien exposé, dans un style qui n'est pas toujours irréprochable, mais avec un louable souci de la composition et de la logique. L'archéologie n'est pas oubliée ; il y a de bonnes planches reproduisant des monuments du christianisme primitif et quelques monuments païens à titre de comparaison.

S. R.

Musée du Louvre. *Catalogue de la collection Isaac de Camondo.* Paris, Braun, 1914. In-8, 113 p., avec nombreuses planches. Prix : 1 fr. 75. — Isaac de Camondo, mort à Paris le 7 avril 1912, a légué à l'État, pour le Musée du Louvre, l'ensemble de ses collections d'art, à condition qu'elles restassent groupées pendant cinquante ans dans une série de salles portant son nom. Une somme de cent mille francs était donnée par surcroît pour subvenir aux frais de l'installation. Depuis le printemps de 1914, les collections Camondo ont trouvé place dans les appartements du second étage entre l'escalier Mollien et la Grande Gallerie, entre la cour Lefuel et la place du Carrousel. Le catalogue illustré a été rédigé par MM. Vitry, Carle Dreyfus, Leprieur, Demonts et Migeon. Il

Digitized by Google

comprend 8 sections : 1° Sculptures et objets d'art du moyen âge et de la Renaissance ; 2° Mobilier du XVIIIe siècle ; 3° Céramique du XVIIe et du XVIIIe siècle ; 4° Peintures et dessins du XVIIIe siècle ; 5° Peintures modernes ; 6° Dessins modernes ; 7° Arts de l'Extrême-Orient ; 8° Estampes japonaises. La section I, qui intéressera le plus nos lecteurs, n'est pas nombreuse, mais on y trouve quelques objets de premier ordre, par exemple le buste en bronze du maréchal Trivulce (vénitien, XVe siècle), un masque funéraire limousin (XIIIe siècle) et une *Crucifixion* en bronze de Donatello, relief provenant de la collection de Sir Ch. Robinson.

Bien que sommaire, le catalogue donne des indications suffisantes sur les provenances et même sur les publications dont les œuvres les plus importantes ont été l'objet. Une courte introduction célèbre à bon droit, mais dans un style peu correct[1], les mérites du donateur. S. R.

Catalogue of a Collection of paintings and some art objects (**Collection John G. Johnson, à Philadelphie**). 3 vol. in-4, avec plus de 600 gravures. John G. Johnson, Philadelphia, 1913.

Exprimons d'abord le regret que ce somptueux catalogue, tiré à 300 exemplaires seulement, ne soit pas destiné à être mis dans le commerce. Il est d'autant plus nécessaire d'en indiquer avec quelque détail le contenu. La collection Johnson est certainement une des plus complètes qui aient jamais été formées par un particulier; presque toutes les écoles y sont représentées, sinon par des tableaux *à cent mille dollars* — il y en a pourtant quelques-uns — du moins par des spécimens caractéristiques et habilement choisis. Le texte, dû à MM. Berenson et Valentiner, a été rédigé avec soin; on ne s'étonnera pas que les attributions du premier soient souvent d'une originalité et d'une justesse frappantes, que celles du second — élève de M. Friedlaender — témoignent de prudence et de savoir. J'aurais voulu que l'un et l'autre se fussent attachés davantage à l'historique des tableaux, parfois indiqué avec précision, généralement écourté ou même omis. Il n'y a pas là une simple question de curiosité ; par ce temps de faussaires et de copistes, la connaissance du *pedigree* d'une œuvre d'art est indispensable. Cela implique sans doute des recherches fastidieuses, mais il y a là un devoir auquel l'auteur d'un catalogue ne peut se soustraire, quitte à ne pas imprimer *in extenso* ce que la discrétion l'empêche d'exposer avec détail. Cela dit, je rends un cordial hommage à la libéralité de M. Johnson, qui a bien voulu mettre à ma disposition un exemplaire de ce précieux ouvrage, et je donne, par écoles, la liste des œuvres, *antérieures à la fin de la Renaissance*, qui semblent présenter le plus d'intérêt.

Tome I. *Tableaux italiens ; texte de M. Berenson.*

A) **École Florentine.** — 1. *Annonciation, Nativité et Crucifixion*, par un élève de Giotto qui représente le style du maître tel qu'il se révèle dans l'église infé-

1. La pendule de Falconet est appelée (p. VI) « l'une des plus parfaites réussites de grâce du sculpteur ». Ainsi le style des commissaires priseurs s'insinue jusque sous la plume des savants!

Digitized by Google

rieure d'Assise, antérieurement à ses travaux dans la chapelle Arena à Padoue. — 4. *Délivrance de S. Pierre*, par Giov. da Milano (attribution de Sirén). — 5. *Polyptyque*, par Giottino (pl. 12 du *Giottino* de Sirén). — 6. *Mariage de S. Catherine d'Alexandrie*, par Agnolo Gaddi (pl. 27 du même ouvrage). — 8. *Pietà*, par Niccolo di Pietro Gerini, « maître médiocre du style monumental déchu du *trecento* » (attrib. de Sirén). — 10. *Vierge et Enfant*, par Lorenzo Monaco. — 12. *Vierge et Enfant*, par *Il Maestro del Bambino Vispo* (nom donné par Sirén à un artiste, peut-être camaldule, qui travailla vers 1420; le volet g. de ce tableau est à Bonn. Cf. *Riv. d'arte*, VI, p. 6). — 13. *Dormition de la Vierge*, par le même (répliques dans la coll. Mond, sous le nom de Giovanni del Ponte, et dans l'ancienne coll. Dollfus). — 14. *Extase de S. François*, par Fra Angelico. — 15. *Dormition de la Vierge*, de l'atelier de Fra Angelico (*Rassegna*, 1905, p. 113). — 16. *Nativité*, par un élève ombrien de Fra Angelico (« délicieuse peinture enfantine, née sous le souffle des *Fioretti* »). — 17. *Le Christ et les apôtres*, par un imitateur de Masaccio, peut-être Andrea di Giusto (vente Somzée, pl. 28). Très curieuse architecture. — 18, 19. *Présentation au temple et Jésus parmi les docteurs*, par Andrea di Giusto (?); cf. *Rassegna*, 1908, p. 84. — 20. *Sujet mythologique* (?) *indéterminé*, par le même. — 21. *Annonciation*, par Domenico di Michelino (auquel M. Berenson attribue aussi le n. 1320 du Louvre). — 23. *Nativité*, par « le maître de la *Nativité* de Castello », peintre intermédiaire entre Fra Filippo et Baldovinetti (*Rassegna*, V, p. 114). M. Berenson attribue à ce maître les tableaux légués au Louvre par A. Bossy et Mme Nathaniel de Rothschild (*Vierge dans une niche*), ainsi que l'*Annonciation* de la coll. Gustave Dreyfus. — 24, 25. *Histoires de saints* (à déterminer), par un élève de Fra Angelico. — 27. *Assomption de la Vierge*, par Neri di Bicci, « œuvre caractéristique de ce peintre si intéressant pour l'étude du conservatisme *ultrà* dans l'art ». — 34. *Profil d'une dame*, de l'école de Domenico Veneziano (*Rassegna*, 1905, p. 115). — 35. *Vierge et Enfant avec saints*, par Franc. Pesellino, « la plus charmante figure de l'art florentin après Fra Angelico ». Autrefois, sous le nom de Fra Filippo, chez Hainauer. — 37. *Vierge et Enfant*, par « le maître du tableau d'autel de San Miniato », artiste « de cinquième ordre » dont M. Berenson connaît une Madone au musée de Sens (n. 132). — 38. *Purification de la Vierge*, par Benozzo Gozzoli, centre de la prédelle d'un tableau d'autel à la National Gallery (n. 283); cf. H. Horne, *Burl. Mag.*, VII, p. 377. — 39-43. *Vierges*, par Pier Francesco Florentino (?), peintre copiste et compilateur. — 44-47, *Prédelle, légende de sainte Marie-Madeleine*, par Botticelli. L'influence de Masaccio empêche de placer cette œuvre après 1482; l'épisode du *Repas chez Lévi* peut avoir influencé Léonard. — 48. *Portrait de Lorenzo Lorenzano*, par Botticelli (*L'Arte*, 1908. p. 136). « Bien que ce portrait ne soit pas intact, il prend rang parmi les meilleures études de caractère du *quattrocento* ». — 50. *Portrait de jeune homme*, par le peintre intermédiaire entre Botticelli et Filippino que M. Berenson appelle *Amico di Sandro* (*Rassegna*, 1905, p. 118). — 51. *David*, par Jacopo del Sellaio, peut-être d'après Castagno. — 54. *Réconciliation des Romains et des Sabines*, par le même (vue des murs de Rome, avec la pyramide de Cestius). — 55. *Trois saints*, par Botticini, « dans un de ces moments exceptionnels où il peignit un ouvrage aussi grandiose que la *Pietà* de la collection André ». — 60. *Vierge et Enfant*, par Cosimo Rosselli (*an unexpectedly grand picture*). — 62. *Nativité*, par J. B. Utili de Faenza, auteur du n° 1313 du Louvre (attribué à Benedetto Ghirlandajo). — 64. *Épisode de l'histoire de Nastagio degli Onesti*, par un Florentin qui connaissait le panneau analogue de la collection Spiridon, attribué à Botticelli, mais, suivant M. Berenson, œuvre du peintre qu'il appelle *Alunno di Domenico*. — 65. *Vierge et saints*, par David

Digitized by Google

Ghirlandajo ; les têtes de la Madone et de S. Sébastien seraient de Domenico. — 69. *Vierge avec l'Enfant et S. Jean*, par Mainardi. — 70. *Communion de S. Jérôme*, par Alunno di Domenico, « avec une trace de distinction botticellienne ». — 72. *Pietà*, par Franc. Granacci, œuvre de jeunesse. — 73. *Portrait d'Andrea Bandini*, par Rid. Ghirlandajo. — 74. *Portrait d'un vieillard*, par le même, œuvre de vieillesse (sous le nom de Seb. del Piombo dans la coll. de San Donato). — 75. *Assomption de sainte Marie Madeleine*, de l'atelier de Lorenzo di Credi (*Arte*, 1905, p. 433), analogue au tableau de l'ancienne collection Weber, aujourd'hui chez Mme C. P. Huntington. — 78. *Adam et Eve*, esquisse de Fra Bartolomo (*Burl. Mag.*, IX, p. 352). — 79. *Sainte-Famille*, par Leonardo da Pistoia, « ouvrage typique de ce plagiaire heureusement rare ». — 80. *Adam et Eve*, par Bacchiacca, tableau déjà rapproché par Morelli de l'*Apollon et Marsyas* du Louvre. — 81. *Portrait de jeune homme*, par Andrea del Sarto. « Si ce tableau était en parfait état, il mériterait de prendre rang parmi les chefs-d'œuvre d'Andrea et de la peinture florentine ». — 83. *Portrait d'Alexandre de Médicis*, par Pontormo, « chef-d'œuvre du Lorenzo Lotto de Florence ». — 87. *Portrait du sénateur Carlo Pitti*, par Santi di Tito (1546 ; *Burl. Mag.*, IX, p. 357).

B) **École Siennoise**. — 89. *Le prophète Daniel*, par Ugolino da Siena. Il porte une mitre, déformation de bonnet phrygien. — 91. *Vierge sur trône*, par Pietro Lorenzetti, « dans son style le plus large, bientôt après 1320 ». — 92. *Annonciation, saints et saintes*, par le même. « Ces œuvres comptent parmi les créations les plus brillantes et les plus attrayantes de l'école siennoise ». — 93. *Crucifixion*, par Barna, « petit chef-d'œuvre » ; M. Berenson attribue au même peintre un tableau du Mans (Madone). — 102. *Vierge et Enfant*, par Domenico di Bartolo, signé et daté 1437 (*Rassegna d'arte Senese*, 1910, p. 72). — 108. *Visitation*, par Lor. Vecchietta (Venturi, *Storia*, VII, 2, p. 252). — 109. *Vierge et saints*, par Neroccio di Landi, « *a singularly unstereotyped example of this somewhat limited although always exquisite artist* ». — 110. *Vierge et anges*, par Matteo di Giovanni (*Rassegna*, 1905, p. 121). — 111. *Camille sous les murs de Laurente*, par le même, *cassone* des environs de 1480 (anc. coll. Butler). — 113. *Buste de jeune homme*, par Andrea del Brescianino, très raphaélesque et semblable au portrait de Montpellier. — 115. *Une Parque*, par Beccafumi ; raphaélesque.

C) **Italie centrale**. — *Nativité et Adoration*, de l'école de Cavallini (*Arte*, 1905, p. 425), « document intéressant pour l'histoire de la peinture en Italie avant le triomphe de Giotto ». Nombreuses particularités byzantines. — 117. *Saint-Jean l'Évangéliste*, par Alegretto Nuzi. — 120. *Triptyque*, par un élève de Nuzi. « Peut-être aucun tableau de cette collection de tableaux énigmatiques n'a été aussi difficile à classer ». — 121. *S. François stigmatisé*, prédelle de l'école de Gentile da Fabriano. — 123. *Couronnement de la Vierge*, par Ottaviano Nelli (?). — 124. *Visitation, Nativité, Adoration des Mages et Fuite en Egypte*, par un peintre ombro-florentin très voisin de Gentile da Fabriano. — 129. *Vierge et Enfant*, par Francesco di Gentile da Fabriano, peut-être fils de Gentile, peintre compilateur dont M. Berenson connaît cinq tableaux signés et a essayé de reconstituer l'œuvre. — 130. *Vierge et anges*, par le même; style de Melozzo. — 134. *Adoration des Bergers*, par Folchetto da Sanginesio, peintre des Marches dont il existe des tableaux signés de 1492 à 1513. — 135. *Marie Madeleine*, de Signorelli, vers 1500. — 136, 137, 138. *Annonciation, Nativité et portrait de jeune homme*, par le même. Le vieux berger, dans la *Nativité*, « pourrait illustrer Sophocle ou Shakespeare ». — 140. *S. Nicolas de Tolentino*, par Fiorenzo di Lorenzo (*Rassegna*, 1909, p. 147). — 141. *Vierge et Enfant*, par Pérugin, œuvre de vieillesse. — 143. *Vierge avec S. J. Baptiste et S. Jérôme*, par Antonio da Viterbo, peintre ombrien

Digitized by Google

découvert par Steinmann. — 144. *Pietà*, par Bernárdino da Mariotto (?) : « cette attribution n'est pas d'obligation, mais de bon conseil ». — 145. *Vierge avec saints*, par Eusebio di San Giorgio, « écho du gracieux et lyrique jeune Raphaël ». — 150. *Flagellation et scène indéterminée*, par Baldassare Carrari, « œuvre caractéristique de ce plus attrayant des Romagnols secondaires ».

D) **École vénitienne.** — 153. *Vierge et S. Jérôme*, par Tommaso da Modena. — 155, 156. *S. Jacques de Compostelle et S. François*, par Bart. Vivarini (*Rassegna*, 1905, p. 129). — 158. *Pietà*, par Carlo Crivelli (*Rassegna*, 1905, p. 130). — 159. *Portrait de jeune homme*, par Antonello de Messine, « chef d'œuvre typique, l'égal de tout autre portrait d'Antonio », (*Rassegna*, 1905, p. 130). — 162. *Portrait de Lorenzo Giustiniani*, premier patriarche de Venise, par Gentile Bellini (?) — 165. *Vierge*, par Giov. Bellini, de sa première jeunesse (Gronau, *Bellini*, p. 53). Rien sur l'histoire de ce tableau et les retouches importantes qu'il a subies. — 166. *Portrait de vieillard*, par Alvise Vivarini, œuvre de vieillesse, comme le *Bernardo Salto* du Louvre. — 167. *Vieillard embrassant une jeune femme*, par Jacopo de' Barbari, signé et daté 1503 (de la coll. Weber). — 168. *Vierge, Enfant et Saints*, par Bart. Montigna, œuvre typique de sa maturité. — 169. *Profil d'un bénédictin*, un des trois portraits connus du même. « Le masque est aussi plastique, aussi vigoureux et aussi détaillé, quoique sans minutie, que les portraits de bonzes sculptés il y a quelques siècles au Japon. ». — 171. *Portrait d'un homme âgé*, par Franc. Bonsignori (*Catal. Ferroni*, 1909, pl. X). — 172. *Buste de Jésus jeune*, par le même (signé d'initiales). — 173. *Histoire d'Alcyone*, par Carpaccio (*Rassegna*, 1905, p. 131. « En moins mauvais état, ce serait une des plus délicieuses *chant-fables* de l'auteur. » — 174, 175. *Martyres de saints* (non identifiés), par Lazzaro Sebastiani (?) — 176. *Vierge*, par Cima (signée). — 177. *Silène*, par le même (*Rassegna*, 1908, p. 41), pendant d'un Bacchus à Milan. — 178. *Faune*, par le même. — 179. *Portrait d'un Vénitien*, par Marco Basaiti, signé *Joannes Bellinus*, 1488. « Il n'existe pas de portrait plus alvisesque que celui-là, sauf ceux qui sont d'Alvise lui-même. » — 180. *Vierge et Enfant avec S. Liberale*, signée de Basaiti. — 182. *Vierge et Enfant*, peut-être de Petrus de Inganatis, auteur du n° 21 de Chantilly. — 184. *Vierge avec S. Augustin et S. Pierre*, par Girolamo da Sante Croce. Signé et daté de Giov. Bellini, 1492. — 186. *Portrait d'homme*, par Palma (*Rassegna*, 1905, p. 120. Daté 1512). — 187. *Résurrection de Lazare*, par le même (*Rassegna*, 1906, p. 117). « Peinture riche, on pourrait dire succulente... anticipant le style de Bonifazio. » — 190. *Buste du Christ bénissant*, par Rocco Marconi. « Ouvrage caractéristique de de ce peintre doucereux dans sa maturité. » — 191. *Deux époux*, par Cariani. « Un des meilleurs ouvrages de ce provincial crû, inégal, qui parfois, à des yeux peu critiques, a pu se dissimuler sous les noms des grands maîtres après lesquels il boitait. » — 192. *Vierge et Enfant*, par Seb. del Piombo. Œuvre de jeunesse. M. Berenson conclut de cette peinture que Sebastiano fut l'élève et le copiste de Cima, influencé par Palma (1505) avant de l'être par Giorgione. — 193. *Vision de S. Augustin*, du même (Bernardini, *Seb. del Piombo*, p. 125). « Œuvre typique de la manière vénéto-michelangélesque du maître » (1525-1530). — 194. *Vierge et Enfant*, par L. Lotto, sous l'influence de Léonard (réplique meilleure à l'Ermitage, n. 76). — 195. *Vierge, Enfant et Saints*, par le même (Catal. Doetsch, pl. 37). — 196. *Portraits de Gian Giacomo Stuer et de son fils*, du même, peints en 1544. — 197. *Sainte famille et donateurs*, tableau de premier ordre, peut-être d'un Frioulan qui connut Lotto (Coll. Leuchtenberg, pl. 33). — 198-200. *Ange de l'Annonciation, Flagellation et Purification*, par Vincenzo Pagani (influences d'Antonio da Faenza et de Lotto). — 202. *Vierge et Saints*, par G. A. Pordenone. « Tableau

Digitized by Google

authentique, brillant de couleur et d'exécution, mais qui pourtant rend à peine justice à cet artiste inégal, le plus *tempérامental* des peintres vénitiens, le Rubens de cette école. » — 203. *Portrait d'une jeune femme*, par B. Licinio. « Œuvre typique de cet artiste un peu sot et à l'esprit provincial, qui n'en fut pas moins un bon coloriste. » — 204. *Portrait de Filippo Archinto*, par Titien. « Œuvre intéressante, non pas attrayante ; comme peinture, tout à fait caractéristique de Titien à la fin de sa période moyenne. » — 205. *Portrait de jeune femme*, par un imitateur de Titien (peut-être Moro ou Coello). — 206. *S. Jérôme au désert*, par P. Bordone (coll. Leuchtenberg.). — 207. *Jésus prenant congé de sa mère*, du même (*Rassegna*, 1905, p. 133). Très voisin de Titien. — 208. *Portrait d'un amiral vénitien*, par Tintoret (*Rassegna*, 1905, p. 133). Œuvre de jeunesse. Le même homme, peut être Tommaso Contarini, a été peint par Paul Véronèse (Dresde, n. 236). — 209. *Portrait d'un sénateur vénitien*, par Tintoret. « Œuvre typique de la maturité de l'artiste, exécutée avec hardiesse. » — 210. *Une famille vénitienne*, peut-être par Marietta, fille de Tintoret. « Bien trop bon pour une photographie, ce groupe est également éloigné d'être une vraie œuvre d'art. Comme tant de portraits de la basse époque, ceux-là pèchent pour être trop semblables à la vie (*life-like*) et trop peu excitateurs de vie (*life-enhancing*). » — 212. *Portrait d'homme*, par Leandro Bassano. « Presque allemand par la simplicité et si cordial qu'il fait oublier la légère suggestion de photographie. Leandro a peint des portraits plus imposants, mais aucun plus typique de ses visions de famille presque volontairement bourgeoises. »

E) **École de Padoue, Vérone et Brescia.** — 214. *Vierge, Enfant et Saints*, très petit tableau d'autel par un imitateur véronais de Mantegna. — 215. *Vierge et Enfant*, par Francesco Benaglio. — 216. *S. Jean à Patmos*, par Liberale da Verona. « Peut-être la création la plus inspirée de l'artiste. Exemple typique de l'extase quiétiste qui, vers 1500, trouva une expression à Vérone comme en Ombrie. » — 217, 218. *Triomphe de Silène et Silène endormi*, par Nicc. Giolfino. Peintures supérieures aux autres productions de cet artiste. — 221, 222. *Enée quittant Troie et sujet indéterminé*, de l'école de Girolamo dei Libri. — 223. *Déposition de la croix*, par Franc. Caroto. « Œuvre de vieillesse, michelangélesque par le sentiment et la composition, titianesque par la technique ». — 224. *Résurrection de Drusiane*, peut être par Torbido. — 225. *Diane et Actéon*, par Brusasorci (?) — 229. *Portrait d'homme*, par P. Véronèse. Tableau de jeunesse, daté 1551. — 232. *Vierge et Enfant*, par Girol. Romanino. « Œuvre typique dans la manière blonde et le ton bleuâtre de la maturité avancée de l'artiste. » — 233. *Portrait de jeune homme*, par Calisto Piazza da Lodi. Influencé par Romanino. — 235. *S. Pierre*, par Giulio Campi. « Brescien par la couleur et la technique, un peu péruginesque par l'attitude et la draperie : ces caractères réunis désignent le Crémonais. » — 236. *Vierge et donateurs*, par Moretto. Un des meilleurs tableaux de l'artiste, voisin de Romanino. — 237. *Portrait d'homme*, par G. B. Moroni (*Rassegna*, 1905, p. 134). Le plus ancien tableau de Moroni, daté de 1547. — 239. *S. Bernard*, par un imitateur de Corrège vers 1590. « Nous voyons ici comment la contre-réformation fut, en réalité, une nouvelle romanisation ou, si l'on veut, alexandrinisation du monde soi-disant latin. Pas une touche d'hébraïsme ici ! Aucun artiste hellénistique, traitant un thème pseudo-anacréontique, ne l'aurait fait dans un esprit plus gaiement païen ».

F) **Ecoles de Ferrare et de Bologne.** — 241. *S. Jean-Baptiste et S. Pierre*, par Cosimo Tura. « Excellent spécimen de l'artiste dans son humeur suave, presque hellénique de sérénité. Sa ligne n'est jamais plus sinueuse et plus raffinée, sa couleur rarement aussi suggestive des minéraux précieux employés

Digitized by Google

dans les reliquaires. » — 242. *Vierge et Enfant*, du même vieilli ou de son école, — 243. *Portrait de dame*, par Ercole de' Roberti. Chef-d'œuvre. — 244. *Vierge et Enfant*, de Lorenzo Costa. « Une de ses œuvres les plus belles et les plus sévères. » — 245. *Annonciation*, par Ercole di Giulio Cesare Grandi. Jolie peinture tardive. — 246. *Nativité*, par Ercolano. De la même époque que la *Nativité* du Louvre ; fond giorgionesque. — 247. *Mort de S. Bernard*, par Amico Aspertini. — 248. *Lavement des pieds*, par Mazzolino. « Spécimen typique de ce talent limité et presque ridicule. » — 249. *Le Christ devant Pilate* (?), par un élève de Mazzolino. Germanique non seulement de dessin, mais d'exécution. — 250. *Vierge et Saints*, par Giacomo Francia. Imitation d'un tableau de Francesco Francia, autrefois dans la galerie Leuchtenberg, puis chez P. Morgan. — 251. *Portrait d'homme*, par Dosso Dossi. » Un des portraits les plus intéressants de l'école italienne, réunissant l'interprétation du caractère et de l'humeur au romantisme et à la magie. » — 253. *Portrait d'un médecin*, par un imitateur de Dosso Dossi (*Rassegna*, 1905, p. 121). « Peut être le tableau le plus énigmatique de la collection. » M. Berenson l'avait autrefois attribué à Piero di Cosimo ; d'autres ont pensé à Salviati, à Rosso, à Mantegna. — 255. *Susanne et les vieillards*, par Scarsellino. « Charmant ouvrage d'un peintre charmant, le dernier représentant notable de son école et le dernier qui, en Italie, ait gardé quelque fraîcheur de sentiment. » — 256. *Vierge et Enfant*, par Luca Longhi. Inspiré du maître de Flémalle.

G) **Ecoles de Milan et du Piémont.** — 257. *Vierge et Enfant*, par V. Foppa (*Milanese masters*, pl. 3). — 259. *S. Madeleine*, par Ambr. Borgognone. — 260. *Quatre Saints*, partie d'un polyptyque, peints par un Piémontais sous l'influence de Miraillet de Montpellier, qui travaillait à Nice. — 262. *S. Jérôme*, par Giov. Massone. — 263. *Circoncision*, peut être par Civerchio. — 264, 265. *Portrait d'un vieillard et d'une dame*, par Ambrogio da Predis ; le second est peut être de Bernardino de' Conti. — 267. *Lucrèce*, par Bramantino. » Œuvre caractéristique du plus inspiré des peintres indigènes de Milan. » 268. *Portrait d'un jeune homme*, par Beltraffio. — 269. *Portrait de jeune homme*, signé de Bernardino de' Conti (*Arte*, 1903, p. 438). — 270. *Portrait d'une dame*, par le même. Réplique d'une peinture autrefois dans la collection Barbi-Cinti à Ferrare, puis chez J. A. Holzer à New-York, ce tableau semble à M. Berenson confirmer l'opinion de Morelli, qui attribuait à Bernardino la *pala Sforzesca* de Milan. — 271. *Vierge et Saint Jean*, un des meilleurs tableaux de Gianpetrino. — 272. *Vierge et donateurs*, par Andrea Solario (*Rassegna*, 1906, p. 34). Tableau endommagé, peu postérieur à la période vénitienne de l'artiste (vers 1497). — 273. *Portrait d'un homme en prière*, du même. De la période du séjour de Solario en France, ce tableau a été attribué par M. Friedlaender à Jean Prevost. — 274. *Ecce homo*, signé du même (*Rassegna*, 1906, p. 135). « D'un fini extravagant et d'un sentiment qui rappelle presque Morales, ce tableau a été souvent copié ; une réplique à Dijon (coll. Trimolet, n. 9) peut être de Simon de Châlons. » — 276. *Vierge, Enfant et Saints*, par Defendente Ferrari. « Une des meilleurs œuvres de ce Crivelli piémontais. » — 277. *Adoration des Mages*, par Sodoma, peut être sa plus ancienne peinture connue. — 278. *Vierge et Enfant*, du même, très léonardesque.

A la fin du tome III sont publiés et décrits quelques autres tableaux italiens d'acquisition récente, qui sont parmi les plus importants de la collection.

1163. *Quatre martyrs couronnés*, par Jacopo di Cione (attribution de Sirén). — 1164. *Crucifixion*, par Spinello Aretino. — 1167. *Le Rosaire*, par Mainardi (Venturi, *Galleria Crespi*, p. 201). — 1168. *Nativité*, par Mariotto Albertinelli. — 1172. *Portrait de femme*, par Moretto. — 1172 A. *Vierge et Enfant, avec Ste Eli-*

Digitized by Google

sabeth et S. Jean, par Corrège. C'est le fameux tableau de la collection Hohenzollern à Sigmaringen, acquis à Londres par le prince Léopold en 1888 (Gronau, *Correggio*, p. 7).

Tome II. *Tableaux flamands et hollandais; texte de M. Valentiner.*

314. *S. François recevant les stigmates*, par J. van Eyck. Réplique, un peu plus petite, du tableau de Turin; provient de Lisbonne. — 315. *Portrait d'homme*, du même. — 316. *Crucifixion*, de l'école de Van Eyck (anc. collection Willett). — 318. *Crucifixion*, de Juste de Gand (?). Provient de Saint-Omer; autrefois dans la collection Kums à Anvers. Aussi attribué à Marmion. — 319. *Sainte Catherine prêchant au roi*, par un Brugeois vers 1460. — 324. *Vierge à mi-corps*, de Memling. — 326. *Sainte Catherine*, par le Maître de la légende de sainte Lucie. — 327. *Portrait d'homme*, par le Maître de la légende de sainte Ursule. — 328, 329, 330. *Vierge douloureuse, vierge en gloire et buste du Christ*, par Gérard David, le second tableau un des plus importants de l'artiste. — 331. *Vierge et Enfant*, par R. Campin. — 332. *Têtes de Jésus et de la Vierge*, par le même, prototype des peintures analogues de Bouts, G. David, Q. Messys, etc. — 334, 335. *Christ en croix avec la Vierge et S. Jean*, de Rogier, œuvre très importante. — 338. *Chemin du Calvaire*, par le Maître de l'Adoration des Rois à Turin. — 339. *Moïse et le Buisson ardent*, par D. Bouts. Provient de la collection Rod. Kann. — 344. *Scènes de la vie de la Vierge*, par l'auteur d'*Auguste et la Sibylle* à Francfort, autrefois confondu avec Bouts. — 345. *Portrait de P. Veenlandt, bourgmestre de Schiedam*, par Geertgen (?), daté 1489. — 348, 349. *Soldats accompagnant les Mages et mariage de la Vierge*, par le Maître dit « de la Vierge parmi les Vierges » (*Jahrb. preuss. K S.*, 1910, p. 66). — 352. *Christ raillé*, par Jérôme Bosch (*Burl. Mag.*, 1910, p. 321). Un des chefs-d'œuvres de l'artiste. — 355. *S. André et Sainte Catherine avec donateurs*, par Jan Provost (Coll. Somzée). — 359. *S. Jérôme, S. Pierre et S. Paul*, par Ambr. Benson. — 362. *Jésus devant Caïphe*, par Jean Bellegambe. — 364. *Sainte Parenté*, par un Anversois vers 1500. — 366, 367, 368. *Sainte Marie l'Egyptienne, Marie Madeleine et S. Jérôme*, par Q. Massys. — 369. *Adoration des Rois*, par le « Maître du triptyque Morrison », anversois. — 373. *Descente de la croix* de Rogier, copiée par le Maître de la Mort de Marie. — 377. *Repos en Egypte*, par J. Patinir. — 389. *Repos en Egypte*, par le Maître des figures à mi-corps (anc. coll. Rath à Budapest). — 393. *Léda* (d'après la composition de Léonard), par un Flamand vers 1540. — 402. *Sainte Marie Madeleine prêchant*, par le « Maître de la légende de Madeleine » (anc. coll. Meazza à Milan). — 409. *Calvaire*, par J. Cornelisz van Oostsanen. — 413. *Décapitation de S. Jean*, par Lucas de Leyde (anc. coll. Somzée). — 419, 420. *Le mauvais berger et Noce de village*, par Breughel le Vieux.

Tome III. *Tableaux allemands, français, espagnols, anglais; objets divers; texte de M. Valentiner.*

A) **École allemande.** — 717. *Arrestation de Jésus*, par Schongauer, d'après sa propre gravure, avec des variantes. — 726. *Pélerins au repos*, par L. Schaüfelein. — 728. *Portrait d'une dame de la famille Urmiller et de sa fille*, par un peintre d'Augsbourg (?) vers 1520. — 737. *Portrait de Hans Frei* (?), par A. Dürer. — 742. *Vierge et saints*, par Wilhelm de Cologne (?), provenant des coll. Ruhl et Félix. — 747, 748. *Donateurs et patrons*, par B. Bruyn. — 752. *Vierge et Enfant avec deux saints*, par le maître de Liesborn.

B) **École française.** — 756, 757. *Nativité et dormition de la Vierge*, par un maître français vers 1400. — 760. *Portrait de jeune fille*, attribué à un peintre

Digitized by Google

bourguignon vers 1450 ; tableau qui m'inspire beaucoup de doutes. — 764. *Portrait de jeune homme*, attribué au maître de Moulins. — 765, 768. *Légende de Saint-Sébastien*, par un peintre provençal vers 1500. — 769. *Portrait de François Ier*, par un peintre franco-flamand (coll. Luc. Bonaparte et Dudley). — 770. *Portrait du maréchal de la Marche* (?), par Clouët (coll. Northbrook). — 771. *Portrait de gentilhomme*, par Corneille de Lyon (coll. Magniac).

A la fin du tome III, quelque acquisitions récentes, notamment : 407. *Christ bénissant*, de Memling.

C) **École espagnole.** — 798. *Procession*, par un Castillan. — 799. *Messe de saint Grégoire*, par un Castillan. — 800. *Fondation de l'ordre franciscain*, par un Catalan. — 802. *Jésus à Gethsemani*, par un Catalan. — 805. *Crucifixion*, par Luis de Vargas (signée).

D) **Sculptures.** — 1118. *Vierge et Enfant*, d'un Français vers 1400. — 1122. *Mariage de saint Joseph*, d'un Flamand vers 1520. — 1130. *Jésus couronné d'épines*, albâtre anglais vers 1470. — 1133. *Enfant*, par Benedetto da Majano. — 1135. *Buste reliquaire*, par Vecchietta. — 1189. *Pieta*, de l'atelier de Benedetto da Majano.

Je répète que j'ai dû laisser de côté, pour tenir compte du cadre de cette *Revue*, tous les chefs-d'œuvre du XVIIe au XIXe siècle, les Hals, les Rembrandt, les Vermeer, les Poussin, les Reynolds, Gainsborough, Rodin, Barye, etc. S'il est vrai que cette merveilleuse collection, unie à celle de MM. Widener et Elkins, doive un jour trouver asile sons un même toit, à côté des richesses que possède déjà le Musée local, il n'est certainement pas excessif de parler, comme on l'a fait récemment, du futur *Louvre de Philadelphie*. Un pareil ensemble, acquis par un seul homme, qui n'est pas milliardaire, est vraiment un exploit prodigieux : κτῆμα εἰς ἀεί.

Salomon Reinach.

P. Lavedan. *Léonard Limosin et les émailleurs français*. Paris, Laurens, 1914. In-8, 128 p., avec 24 planches. — « Les anciens émaux français comptent parmi les plus parfaites productions de notre art et les émailleurs parmi nos véritables primitifs. » Rien de plus vrai. L'émaillerie limousine est fille de Byzance, par l'entremise de l'art caroligien ; mais au procédé byzantin du cloisonnage, les Limousins substituèrent l'émail champlevé. Pourquoi l'émaillerie française est-elle presque exclusivement limousine ? C'est sans doute parce que l'émaillerie est une branche de l'orfèvrerie et que le Limousin est très riche en métaux précieux, dont l'exploitation a été reprise de nos jours. La production limousine fut ecclésiastique (Sainte Foy de Conques, S. Martial de Limoges, Grandmont), avant de devenir laïque ; ce changement paraît accompli au début du XIIIe siècle. L'émaillerie laïque multiplia la pacotille et inonda l'Europe de ses œuvres qui se vendaient surtout aux grandes foires, équivalents de nos expositions universelles (p. 56). A la fin du XVe siècle il se produisit une brillante renaissance qui se prolongea au XVIe siècle grâce à des familles d'émailleurs limousins, véritables dynasties, celles des Pénicaud, des Limosin, des Noylier, des Courteys. Usant des procédés nouveaux de la peinture en émail, ils s'inspirèrent presque exclusivement d'œuvres d'art célèbres (miniatures, gravures, tableaux, tapisseries) et, sauf Léonard Limosin, ne se don-

Digitized by Google

nèrent pas la peine d'inventer. La première œuvre datée et signée est le *Christ en croix* de Nardon Pénicaud (1503). Léonard Limosin, qui fut appelé à Paris par François Ier (1545), naquit vers 1505 à Limoges; sa première œuvre datée, d'après Albert Dürer, est de 1532. Vers la fin de sa vie il revint à Limoges, où il mourut vers 1576. « Jusqu'à Léonard Limosin, les sujets traités avaient été surtout religieux. Désormais (sous l'influence de l'italianisme et de la résurrection de l'antiquité), la mythologie envahit tout. » (p. 99). Plus de 1.000 pièces, en partie dues à des élèves, sortirent de l'atelier de Léonard Limosin entre 1533 et 1574 : sa réputation fut due surtout à ses portraits de grande dimension, qui sont, dans leur genre, d'inimitables chefs-d'œuvre. « L'admiration que nous gardons pour ceux qui furent ses égaux, un Jean II Pénicaud ou un Jean de Court, ne doit pas nous rendre injuste à son égard. D'autres eurent plus de grâce, ou plus de force, ou plus de fantaisie : il lui reste d'avoir été un artiste cultivé et un prodigieux technicien » (p. 107). Après 1580 commença la décadence de l'école limousine ; au siècle suivant, la technique change et les artistes, notamment les Landin, cherchent à rivaliser avec la porcelaine chinoise. L'émailleur n'est plus qu'un peintre : tel sera le miniaturiste Jean Petitot sous Louis XIV, auteur de beaux portraits en miniature qui n'appartiennent plus à l'art de l'émaillerie. — L'ouvrage de M. P. Lavedan est bien informé ; sur nombre de points, il apporte des vues nouvelles ; c'est un des meilleurs volumes de la collection dont il fait partie.

S. R.

Bibliographie de S. R. 1874-1914. Paris, Leroux, 1914. In-8, 136 p. — A la différence des quatre précédentes éditions, celle-ci a été mise dans le commerce ; l'auteur a pensé que le volumineux index (p. 97-136, sur deux colonnes) pouvait servir de clef à la bibliographie archéologique la plus récente, en l'absence d'une table des dernières années de notre *Revue*, où S. Reinach a consigné, dans de brèves notices, le titre et le contenu de tant d'ouvrages. L'index n'est pas exempt d'erreurs typographiques ; on en remarque aussi quelques-unes dans le corps de la *Bibliographie*. E.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Juillet-Décembre.

1° PÉRIODIQUES

ANNUAL OF THE BRITISH SCHOOL AT ATHENS, XVIII, 1911-1912.

P. 133-165. A. M. Woodward. Inscriptions de Beroea en Macédoine; funéraires, en partie de l'époque romaine.

P. 158.

214)

ΦΛΑΜΜΕΑΤΗϹ ◇ Τ◇ ΠΡΙΝ ΖΩϹΙ
ΜΟϹ ΠΡΩΤ◇Ϲ ΠΑΛΟϹ ΡΗΤΙΑΡΙΩΝ
Π Κ ΕΚ ΠΑΙΔ◇Ϲ ΑΛΙΠΙ◇Ϲ ΕΝΘΑ
ΔΕ ΚΕΙΜΕ ΠΑΡ◇ΔΕΙΤΑ ΘΝΗϹΚΩ ◇Υ
5 Χ ΥΠ◇ ΑΝΤΙΠΑΛΟΥ ΑΛΛΑ ΥΠΟ ΒΙΑϹ
ΕΠΤΑ ϹΤΕΦΑΝΩΘΕΙϹ ΗΤΤΩΜΕ
ΟΥΧ ΥΠΟ ΑΝΤΙΔΙΚΟΥ ΑΛΛΑ ΥΠ◇ ΒΙΑϹ
ΕΡΜΙ◇ΝΗ ΦΛΑΜΜΕΑΤΗ ΤΩ ΠΡΙΝ
ΖΩϹΙΜΩ ΑΝΔΡΙ ΕΚ ΤΩΝΕΑΥΤϹ
10 ΜΝΙΑϹ ΧΑΡΙΝ ΕΑΝ ΔΕ ΤΙϹ ΤΑΥ
ΤΗΝ ΤΗΝ ϹΤΗΛΙΔΑ ΚΑΤΑ
ϹΤΡΕΨΗ Η ΚΑΚ◇Ν ΤΙ Π◇ΙΗϹΗ
ΔΩϹΙ ΕΙϹ Τ◇ ΤΑΜΙ◇Ν ✳ ΒΦ

L. 3 : π κ? L. 14 : 2500 deniers.

P. 166-188. A. J.-B. Wace et A. M. Woodward. Inscriptions de Macédoine.

P. 170. A Monastir.

215)

ΙΥ · ΛΟΥΚΙΑ · ΑΛΦΙΔΙΩ
ΙΟΥΛΙΑΝΩ ΤΩ ΑΝΔΡι
σΤρατΙΩΤΗ ΛΕΓΙΩΝΑΡιω
ΛΕΓΙΩΝΟϹ · Δ · ΤΕΛΕΥΤησ
5 ΑΝΤΙ ΚΑΙ ΕΑΥΤΗ ΚΕ Τω τ
ΕΚΝΩ ΑΤΡΟΙΚΙΩ
ΖΩϹΙΝ ΜΝΗΜΝϹ ΧΑΡΙΝ

P. 179. A Hrupishta.

216)

τιβεριωι νερωνι · ΚΛΑΥΔΙΩΙ ΚΑΙΣΑΡΙ
γερμανικωι · ΑΥΤΟκρ · ΣΕΒΑΣΤΩΙ
ΤΟ ΚΟΙΝΟΝ ΟΡΕΣΤΩΝ
? δονΤΟΣ ΔΡΑΚΑ ΤΟΥ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟυ
κΑΙ ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΟΣ ΤΟΥ ΕΡ
γου και νομοΘΕΤΟΥΝΤΟΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ

Digitized by Google

L. 3 : le κοινὸν Ὀρέστων est formé par les habitants de l'Orestis.

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, 1913.

P. 36-44 et 191-204. O. Schulthess. Observations sur les principales inscriptions latines (déjà publiées) trouvées en Suisse de 1907 à 1912.

P. 306. C. Fels, S. Heuberger et L. Fröhlich. A Avenches (ci-dessus, nos 97 et 98).

ARCHAEOLOGIAI ERTESITÖ, 1912.

P. 233. Hekler. A Dunapentele (*Intercisa*) : ci-dessus, nos 99 et 100.

P. 273. A. Cserni. A Apulum, ci-dessus n° 102.

P. 393-411. B. Jans. Inscriptions du comté de Hunyad, ci-dessus nos 103-115.

ID., 1913.

P. 56. L. Bella. A Sopron, ci-dessus, n° 101.

AUSONIA, VI, 1911.

P. 12-21. L. Cantarelli. Le patrice Libère et l'empereur Justinien (*Inscr. christianae Urbis Romae*, II, n° 404, et *C. I. L.*, XI, n° 382).

P. 49. G. Q. Giglioli. Dans les thermes de Sujo (commune de Castelforte, province de Caserte), à droite du Liris.

217) *pro* SALVTE ET VICTORIAE ET REDI
TVS DOMINORVM N · AVG ·
ANTONINI ET GETAE INVICTISSIMO
ET IVLIAE AVGVSTAE MATRI AVGVSTOR ET CASTR
5 RVM GENIO AQVARVM VESCINARVM
ANTONIVS ET EVGENES SERVI ·
DISPENSATORES POSVERVNT ·

Date : vers le milieu de 211. Les *Aquae Vescinae* tiraient leur nom de l'antique cité disparue de Vescia; l'*ager Vescinus* confinait à l'*ager Fabernus* (Tite Live, X, 21). Ces thermes devaient faire partie d'un domaine impérial.

P. 62. Du même. A Minturnes. Dédicace archaïque.

218) C · CARVIIO · C · F
MARICA · DEDE

G(aios) Caru(l)lio(s) G(ai) f(ilios), Marica dede(t). Cf. *Ann. épigr.*, 1908, n° 83.

P. 73. Du même. A Raffaele, sur le territoire de Fundi. Inscription répétée à trois exemplaires.

Digitized by Google

219) HIC LOCVS · MACERIA · CLVSVS CVM EO
QVIDQVID IN EO EST CVM HAC MACERIA
SANCTVS RELIGIOSVS EST NEQVE VE
NIRE POTEST NEQVE · DONARI · NEQVE
5 MANCIPARI IVS AVTE MORANDI IN EO LOCO
IS ERIT QVICVMQVE EX DOMO DOMITIAE · L · F ·
LEPIDAE ERVNT DOMITIVE AVT DOMITIAEVE
VOCABVNTVR · PRAETEREA · HVIC LOCO VIA ·
VIA LIBERA DATVR · EX · PVBLICA · DATVR · VSQVE
10 AD INROITVM · IN · EVM · LOCVM · ITEM · AQVA ·
PROMISCVE LICEBIT VTI EX HOC FVNDO VILLA
QVE IS QVI IN EO LOCO MORABVNTVR · HAEC
sic PRAESTARI · SINE · DOLO · MALO · IVSSIT
*p*ERMISITQVE L · DOMITIVS PHAON CV
15 IVS Q*ui* LOCVS FVIT · IN · OMNE · TEMPVS
POSTERVM · CIPPIS · OCTO · POSITIS XII K IVL
L · AVRELIO PRISCO · L · IV*li*O RVFO · COS ·

L. 5 : *aute(m)*; l. 9 : *via* et *datur* répétés par erreur; l. 10 : *in-(t)roitum*; l. 17 : L. Julius Rufus était consul ordinaire en 67 ap. J.-C. avec Fonteius Capito; on voit par cette inscription qu'à la date du 20 juin il avait comme collègue, à la place de Fonteius Capito, L. Aurelius Priscus, consul *suffectus*, complètement inconnu jusqu'ici. L. Domitius Phaon, propriétaire de cette *area* funéraire, était un affranchi de Domitia Lepida, fille de L. Domitius Ahenoharbus et d'Antonia, femme de M. Valerius Messala Barbatus, mère de Messaline. Cf. *C. I. L.*, X, n° 444 : dédicace à Silvain dans la vallée du Silarus (Montagna di Oppido) par un autre L. Domitius Phaon, au emps de Domitien.

P. 83. Même provenance.

220) DIAN*ae*
THALLVS A.....
D *d*

P. 84. Du même. A. Minturnes.

221) D · M ·
MINTVRNIAI
M · F.....AIDI
MINTVRNIVS
5 SVCE*sus* COLON
IAE · LIB · CONIVGI
OPTIMAE · FECIT

P. 85. Même provenance.

222) P · LICOVIVS · P · F ·
M · ALBIVS · M · F ·
DVO · VIR
L · D

Digitized by Google

Ibid. Même provenance. Marque de tuile.

223) TI CLAVDI
FAVSTI

Date : 1er siècle ap. J.-C.

Ibid. A Formies.

224) C · ARRIO · SENI
MAG · AVG ·
LVCILIA · SALVIA
VXOR

L. 2 : *mag(istro) Aug(ustali).*

ID., VARIETÀ.

P. 5-6. G. Q. Giglioli. A Rome, église de S. Maria sopra Minerva, épitaphe.

P. 9. A. Majuri. A Gortyne (Crète).

225)

Τ ΦΛ ΙΟΥΛΙΟΝ ΒΟΛΟΥΜΝΙΟΝ
CΑΒΕΙΝΟΝ ΤΟΝ ΑΡΧΙΕΡΕΑ ΤΟΥ
ΚΟΙΝΟΥ ΤΩΝ ΚΡΗΤΩΝ ΤΟ Β
ΜΟΝΟΝ ΚΡΗΤΩΝ ΕΧΟΝΤΑ ΚΑΤα ΘΕΙΑΝ
5 ΜΕΓΑΛΟΔΩΡΙΑΝ ΘΕΑΤΡΟΚΥΝΗΓΕΣΙΩΝ
ΗΜΕΡΑC ΤΡΕΙC ΕΝ ΑIC ΑΠΟCΦΑΞΑΙ ΘΗΡΙΑ
ΟCΑ ΑΥΤΟC ΕΒΟΥΛΕΤΟ ΣΙΔΗΡΟΚΟΝΤΡΩΝ ΔΕ
ΗΜΕΡΑC ΚΑΤΑ ΤΟ ΕΞΗC ΤΡΕΙC ΩΝ ΕΝ ΕΚΑCΤΗ
ΖΕΥΓΗ ΑΠΟΤΟΜΑ ΔΥΟ ΚΑΙ ΘΗΡΙΑ ΣΦΑΚΤΑ
10 ΤΑC ΔΕ ΤΩΝ ΜΟΝΟΜΑΧΙΩΝ ΗΜΕΡΑC ΤΕCCΑΡΑC
ΩΝ ΕΝ ΕΚΑCΤΗ ΖΕΥΓΗ ΑΠΟΤΟΜΑ ΤΕCCΑΡΑ
ΤΑ ΔΕ ΥΠΟΛΟΙΠΑ ΖΕΥΓΗ ΤΩ ΟΞΕΙ CΙΔΗρΩι
ΤΟΝ ΟΥΤΩ ΦΙΛΟΤΕΙΜΗCΑΜΕΝΟΝ ΜΟΝΟΝ ΚΡΗΤΩΝ
ΑΥΡ ΙΟΥΛΙΑΝΟC · ΚΛ · ΝΕΙΚΑΝΔΡΟC · ΚΛ · ΠΤΟΛΕΜΑΙΟC
15 ΑΥΡ ΕΡΜΗC ΤΟΝ ΑCΥΓΚΡΙΤΟΝ ΦΙΛΟΝ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ

L. 5 : le mot Θεατροκυνηγέσιον se retrouve dans la *Novelle* 105 de Justinien, chap. 1 ; c'est l'équivalent de la locution latine *venationes scenicae*. L. 7 : le mot σιδηροκόντρων est nouveau et désigne les armes de fer avec lesquelles les gladiateurs combattaient les bêtes féroces. L. 8 et 11 : ἑκάστη(ι). Date du texte : l'époque des Antonins.

ID., VII, 1912.

P. 21-50. Chr. Hülsen. Analyse de l'album d'inscriptions et sculptures antiques de Giovannantonio Dosio. Plusieurs funéraires inédites.

ID., VARIETÀ.

P. 1-2. G. Q. Giglioli. Publication, d'après l'original retrouvé, du n° 4963 du *C. I. L.*, V, dont Mommsen ne connaissait que de mauvaises copies.

BLÄTTER FÜR BAYERISCHE GYMNASIALSCHULWESEN, 1913.

P. 121-125. F. Gottanka. Sur le *Monumentum Ancyranum*.

Digitized by Google

BOLETIM DA ASSOCIAÇAO DOS ARCHEOLOGOS PORTUGUEZES, 1913 (XIII).

P. 1 et suiv. F. Alves Fereira, Deux divinités lusitaniennes Arentius et Revelangamtaecus, d'après des inscriptions déjà publiées.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1913.

P. 293. Sautel. A Vaison.

226) PROXVM*is*
CORNE*lius*
TARENTIN*us*
V · S · L · M

P. 305 et suiv. Gérin-Ricard. Inscriptions de Die.

P. 305.

227)
AVITI SERVATI PT
ROVDI IVLIA POTT
VXOR ET AVTA FILIA

P. 330 et suiv. De Smet. A Lamta (Tunisie).

P. 330.

228) DIS V MANIB V
FELICITATI · AVGG NN V SER Ø
MARCIAE · NEPOS · V · A · XXX Ø (*sic*)
FAVSTVS · MARITVS · FECIT Ø
H · S · E

Ibid.

229) D · M · S ·
Q · VALERIVS · Q · FIL
GAL · HOSTILIAN · LVN
MIL · COH · I · VRB · PIVS
VIXIT ANN XXX · MIL
AN · XI · H · F · C · H · S · E

P. 331.

230) DIS · MANIB ·
PHILINVS · CAESARIS · N · SER
VIX · ANN · XXXV · H · S · E ·
MACRINA · VXOR · VIRO · PIISSIMO
FECIT

ID., 1914.

P. 149. Bosco. A El-Aria, commune du Khroubs.

231) *ex auctori*
TA*te imp. ca*
ESARIS TRA
IANI HA*dri*
ANI AVG
PPAACSAP

L. 6 : *p(atris) p(atriae), a(gri) a(ccepti) C(irtensium) s(eparati) a p(ublico).*

P. 213. Héron de Villefosse. Inscription sur un peson de fuseau trouvé à Reims.

232) GENETA IAAI
DA GAVI AAYIK

Geneta, imi (= *mihi*) *da gavim* (= *gaudium*).

P. 219 et suiv. Étude sur toutes les inscriptions de cette sorte déjà connues.

P. 270 et suiv. Alb. Ballu. Inscriptions d'Algérie.

P. 285. A Mdaourouch.

233) M E R C V
RIO · AVG ·
T · PESCENNI
VS CASTVS
V O T V M
S O L V I T

Digitized by Google

P. 288. A Lambèse.

234)

ASINV*m*
BOVEM
VITVLVM
SVEM
PORCVM
OVEM CAPRVM
HEDVM AGNVM

LEX PORTO*ri*
VINI AMMIN
VINI CIBARI
VINI GRAECI
VINI GRAECI

VERENT
▒A HABEANT
QVOD REICERE VO
*sig*NIFERORVM AVT
*b*ENEFICIARIOS
*pe*CVARIOS ET CON
▒IQVIS INTRA

Fragment de tarif de *portorium*.

P. 292. Même provenance.

235) FL · ARRVNTIVS · MAXIMVS · FLAMEN · P · P · REX
Q · PORCI*us*

P. 302. A Djemila.

236)

HERCVLI AVG
SACRVM ·
C · GEMINIVS · C · FIL
PAP · MAXIMVS PON
TIFEX · MAGISTER PON
TIF · PRAEF · PRO · II VIRIS
STATVAM CVM BASI
QVAM OB HONOREM
PONTIF · SVI · EX · HS IIII CCCC
N SVPER LEGITIMAM PRO
MISIT AMPLIATA · PECVN
POSVIT DEDICAVITQVE

P. 303. Même provenance.

237)

MERCVRIO AVG
SACRVM
C · CASSIVS · C · F · QVIR · FORTV
NATVS · Q · AED · II · VIR · PRAEFECT
PRO · II · VIR · AVGVR · SVPER LEGITIMAM
SVMMAM · HS · IIII · M · N · QVAE · R · P · INTVLIT
OB · HONOREM · II · VIR · CVM · HS · II · M · N · IN
MVNERE · POLLICITVS · FVISSET AMPLIA
TA · PECVNIA · EX · HS · III · M · N · D · D · S · P · P ·
IDEMQVE DEDICAVIT

Digitized by Google

P. 307. Dans le pavement d'une basilique (cf. *C. I. L.*, VIII, nos 8344 et suiv.).

238) ø F ø L ø
V R A N I V S
V · C · TRIBVNVS
V O T V M
S O L V I T

239) ø F ø L ø
RVSTICIANVS
V · C · TRIBVNVS
V O T V M
S O I V I T

P. 308. Diverses inscriptions chrétiennes ou païennes déjà insérées dans l'*Année épigraphique* de 1913.

P. 330 et suiv. Gérin-Ricard. Inscriptions relevées en Algérie (1852) par M. le Dr Roquin.

P. 334. A Souk-Ahras.

240)

D M S	D M S
NOVIAE	CAELIAE
DATIVAE	VICTORI
BONI O	AE OBSTE
5 MINIS	TRACI BA
FEMINÆ	RISSIME
PIÆ QVI	PIÆ QVAE
VA XXXV	VIXIT AN
	NIS XXVI
10 H S	H S
AETP	ISNOR
CON	IVGI ET
SOROR	CARIS
M	IS

D(iis) M(anibus) s(acrum); *Noviae Dativae boni ominis feminae piae qui v(ixit) a(nnis) XXXV. H(ic) s(ita).*

D(iis) M(anibus) s(acrum); *Caeliae Victoriae obstetr[i]ci [r]arissime piae qu[a]e vixit annis XXVI. H(ic) s(ita).*

Caelius? No.... conjugi et [so]rori caris[si]mis.

ID. PROCÈS VERBAUX DES SÉANCES, 1914.

Avril.

P. IX. A Tipasa.

241) D · M · SACR ·
IILIVSPVBL
IVS · VIITIIRA
NVS · MILITA
VIT ALA BRI
IANNICA · BI
S · TORQVAT
VS · P · V · A · LV
LIMPIDIA · FECI
T · V · PETCME Q
STTLVSAL B

L. 2 : *Elius Publius*; l. 10 : *u(xor) p(ientissima)* ou *v(iro) p(iissimo) et ..... B(ene) q(uiescat).*

Mai.

P. XVI. Carcopino et Joly. A Khamissa.

242)
FELICISSIMO SECVLO
D N IVLIANI VIC*to*
RIS AC TRIVMPHATO*ris*
AVGVSTI
5 PROCONSVLATV HERMO

Digitized by Google

GENIANI · C · V · ATILIVS
THEODOTVS · VC · LEGATVS
EIVS · FORVM NOVVM
QVOD · INSTITVIT · PERFECIt
10 AC DEDICAVIT ▾ ADDitis
COLVMNIS ET STATVIS
EXORNAVIT

P. XVIII. ID. Même provenance.

243)

V A S
PROSALVTE ø IMPP
DD · NN · DIOCLETIANI
ET ø
5 MODESTII · SACERD
OTES ▾ CASTINIANVS · PA
TER ET FESTVCIVS ·
ET PVRPVRIVS FIII TEM
PLVM A SOLO CVM SAN
10 CTO SVO QVOD EST ·
A TERGO INSTITVE
RVNT ET DEDICAVE
RVnt ADEDI
C ▾IDEVICI
15 A C IP SET
VNIVERSiSPA V
NNAVNIVERSACVMCVL
TORIBVSSVISCONVENERVNT

M. Carcopino propose de lire :

V(*eneri*) *A*(*ugustae*) *s*(*acrum*) | *pro salute imp*(*eratorum*) | *d*(*ominorum*) *n*(*ostrorum*) *Diocletani* | *et* [*Maximiani*], | *Modestii sacerd*|*otes Castinianus pa*|*ter et Festucius* | *et Purpurius fil*(*ii*) *tem*|*plum a solo cum san*|*cto quod est* | *a ter*[*go*] *in*[*s*]*titue*|*runt* [*e*]*t dedi*[*c*]*ave*|*ru*[*nt*; *ad quam*] *de*|*di*|*c*[*ationem*] *de vici*|*n*[*is*] *c*[*ivita*-*t*]*i*[*bu*]*s et* | *univers*[*i*]*s pa*[*gis n*]*u*|-[*mi*]*na universa cum cul*|*toribus suis convenerunt.*

Juin.

P. XI. Merlin. A Henchir-Bedd.

244)

M · MVNIO · PRIMO
OPTATIANO · EQ ROM
FLAM · PERP · PATRI
M · MVNI ▾ PRIMI ·
STATIANI · C ▾ P · CIVI ·
ET · PATRONO · SPLENDI
dissIMVS ▾ ORDO ·
MVNICIPII · AVED
DENSIVM · PRIMO ·
VM · VERE MEREV

Donne le nom antique de la ville : *Avedda*, qui s'est conservé dans l'appellation moderne : Bedd.

P. XIV. Ballu et Cagnat. A Lambèse, aux environs du Capitole.

245)

IOVI OPTI
MO MAXIMO
IVNONI ø REG ▾
MINER ø AVG
ETCETERISDS
DEAB ▾ Q ▾ IM ø M
VETVRIVS VE
TVRIANVS ▾ VC
LEG ▾ AVGGG · PR · PR
PROCOS ▾ SICILIAE
REB IN PR ▾ NVMIDIA
PROSPERE GESTIS

Date : 253 à 259.

Digitized by Google

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1913.

P. 330-335. Héron de Villefosse. Inscriptions fausses de Syrie (d'après le *C. I. L.*, IX, n° 6083, 125 et III, n° 6741).

P. 337. J. Toutain. Sur l'ethnique *Iriba* (*Bull. du Com.*, 1886, p. 457 et *C. I. L.*, VIII, n° 5218 = 17393).

P. 367. Héron de Villefosse. A la Celle-Bruère (Cher).

246)

NVM AVG
ET
DEO APOLO
NI BASSO
5 LEDVLITA
NO ADE*lfi*
O
VISP[redacted]

L. 4-6 : le surnom de *Bassoledulitanus* donné à Apollon est nouveau; cf. *Apollo Cobledulitavus* (*C. I. L.*, XIII, n° 939) et *Argiotalus, Smertulitani filius* (*ibid.*, n° 6230).

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1914.

P. 32 et suiv. Carcopino. A Constantine. Début de l'inscription : *C. I. L.*, VIII, 7058.

247)

*q. aurel*IO
*pactu*MEIO P F
*quir fro*NTONI IN
*ter prae*TORIOS
*in senatu al*LECTO AB
imp. caes. VESPASIA
NO · AVG · ET · TITO
etc.

P. 101 et suiv. Merlin. Inscriptions funéraires chrétiennes de Henchir-Diar-el-Hadjedj, près Kourba (Tunisie).

P. 125. Carcopino. Au douar des Beni-Rached (Algérie). Mosaïque avec inscription chrétienne.

P. 133 et suiv. Cagnat et Carton. A Bulla Regia.

248)

M · ROSSIO M · FIL · PVPINA · VITVLO · E · V · PROC · AVGGG · IIII P PR *af.*
PROC · ANN · OB · EXPED · FELICIS · GALL · PROC XX · HER · TRANSP · LIGVR*iae*
LEG · XXX VLPIAE · TRIB · LEG · II ADIVT · PRAEPOS GENTI · SONSORVM · DONIS MILITARIB*us*
PRAEF · ALAE PRAET · C · R · PRAEP · ANN · EXP FELICIS VRBICAE DECVRIONI · FL · P*p et*
EIVS DECVRIONES VNIVERSI COL BVL · REG PATRONO ET ALVMNIS OB BENEFICI*a*

Début d'une inscription dont la fin a été donnée dans l'*An. épig.* (1911, n° 7). Les deux moitiés réunies se liront : *M. Rossio M. fil. Pupin(i)a Vitulo e(gregio) v(iro) proc(uratori) Auggg IIII p(ublicorum) pr(ovinciae) [Af(ricae) ad ducena, pr]oc(uratori Auggg tract(us) Kart(haginiensis), proc(uratori) XX her(editatium) ad centena, proc(uratori) ann(onnae) ob exped(itionem) felicis(simam) Gall(icam),*

Digitized by Google

proc(uratori) XX her(editatium) Transp(adanae) Ligur[iae item Aem]iliae et Venetiae, proc(uratori) arc(ae) exp(editionalis), praef(ecto) coh(ortis) II Hisp(anorum), trib(uno) leg(ionis) XXX Ulpiae, trib(uno) leg(ionis) II Adjut(ricis), praepos(ito) genti Sonsorum, donis militarib[us donato] ob expeditionem felicissimam Quador(um) et Marcomann(orum), praef(ecto) alae Praet(oriae) c(ivium) r(omanorum), praep(osito) annon(ae) exp(editionis) felicis(simae) Urbicae, decurioni, fl(amini p(er)[p(etuo) et] .... eiae et Rossiis Justo, Procliano et Vitulo Juliano filiis ejus decuriones universi c(oloniae) Bul(lensium) Reg(iorum) patrono et alumnis ob benefici[a quae in] universos municipes suos confer[t] de suo posuerunt.

L. 2 : L'*expeditio felicissima Gallica* est la campagne de 196-197 contre Clodius Albinus; l. 3 : la *gens Sonsorum* est inconnue; l. 4 : l'*expeditio urbica* est la marche de Septime Sévère contre Rome au début de son règne.

P. 147. Cumont et Monneret de Villard. A Côme.

249)

TEMPLVM · DEI · SOLIS
IVSSV · D · D · N · N · DIOCLETIANI
ET · MAXIMIANI · AVGG
T · FL · POST · TITIANVS · V C CORR
ITAL · PERFECIT · AC · DEDICAVIT
CVRANTE · AXILIO · IVNIORE
V C · CVRATORE

L. 4 : *T. Fl(avius) Post(umus) Titianus v(ir) c(larissimus) corr(ector) Ital(iae).*

T. Fl. Postumus Titianus fut consul en 301.

P. 206. Héron de Villefosse. A Zouitina (Tunisie).

250) SEX · CAECILIO ·
SEX · FILIO · QVIR
AEMILIANO · X · VR
STLITIB · IVDICANDIS
VII VIR · EPVLONVM ·
Q · AVG · CANDIDATO
PROVINCIAE AFRICAE
TRIBVNO · PLEBIS
PATRONO
D · D · P · P

P. 224. Rouzaud et Héron de Villefosse. A Narbonne.

251)

αυτοκρατΟΡΙ ΑΝΤΩνεινω
σεΒΑCΤΩ ·
πΟΜΠΕΙΟCΕ
και πομΠΕΙΟCΦΟΡ τουνα
τος ΙΗΤΡΟΙ Β

ERANOS, ACTA PHILOLOGICA SUECANA, 1912.

P. 189-194. H. Armini. Trois épitaphes militaires de Rome.

P. 189.

252) D · M
Q · GEMINIO
MNESTERI
Q · GEMINIVS
SVCCESSIANVS
MIL · COH · XI · VRB
PATRI · B · M · F ·

Digitized by Google

P. 190. Face antérieure.

253) · D · M ·
AVR · TITVS · MIL · COH ·
VII · PR · 7 · VICTORIS ·
OPT · GARGARIS · VIX ·
AN · XXXV · MIL · AN · X
NAT · VERNA · AVR
VRSA · COIVX · CVM · FI
LIO · SVO · TITIANO
· B · M · F · C ·

Face opposée.

ludere NESCIS
uictus RECEDE

Reste de *tabula lusoria*.

P. 192.

254) C · TREBVCENME
C · F · POL ·
MILITAT · ANNIS · XVIIII
IN COHORT · XII

Trebucenna, nom celtique d'homme.

P. 202-203. E. Engström. Sur un fragment de vase d'Arezzo, publié par Rydholm dans la revue *Göteborys Högskolas Arsskrift* en 1910 et portant la signature *M. Iulius fecit*.

ID., 1913.

P. 1-8. V. Lundström. Observations sur les *Carmina epigraphica latina* d'Engström.

P. 72-82. E. Löfstedt. Observations sur différentes inscriptions latines (*C. I. L.*, III, n° 7756; X, n° 2598; VI, p. 389).

P. 163-164. G. Wiman. Note sur le n° 20776 du *C. I. L.*, VIII, (Engström, n° 207).

GLOTTA, 1913.

P. 99-170. M. Lambertz. Sur les *supernomina* ou *signa* dans le monde romain; 1re et 2e parties : Égypte; Syrie et Asie Mineure.

HERMES, 1914.

P. 110-119. O. Leuze. Sur le titre d'*aedilis lustralis* à Tusculum (*C. I. L.*, XIV, nos 2603 et 2628); il serait l'équivalent de celui d'*aedilis quinquennalis*.

P. 246-252. F. Blumenthal. *Auguria salutis*, d'après les textes littéraires et les inscriptions (*Ann. Épigr.*, 1910, n° 201).

P. 253-272. A. Rosenberg. L'*aedilis lustralis* et les sacra de Tusculum (*C. I. L.*, XIV, p. 253-272).

P. 311-315. A. Rehm. Inscriptions inédites de Trente, d'après un manuscrit d'Aventin (Cod. Mon. lat. 967).

P. 312.

255) . . . . . .
TAVCI F SIBI ET
LVPPAE BIVMI
BVRSACI F
VXORI CARISSI
5 MAE
HVIC MONVMEN
TO TVRVS FILIVS
MEVS
EXHERES ESTO

L. 1 : [*Pis*]*tauci*. Noms celtiques.

Digitized by Google

P. 313.

256) SOLI
Q MVI
IVSTVS
C S

L. 2 : Q. *Mui(elius)*; l. 4 : *c(um) s(uis)*.

Ibid.

257) V F
D M
APHRODISIAE
ALVMNAE
5 T MVNATIVS
CHARITO
VI VIR AVGVSTAI *sic.*

L. 1 : *v(ivus) f(ecit)*; l. 7 : *sevir Augusta[l(is)]*.

Ibid.

258) DTL FORTV S

De(a)e Fortu(nae) s(acrum).

JAHRESHEFTE DES ŒSTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES IN WIEN, 1913 (XVI). Beiblatt.

P. 74. Diplôme militaire découvert à Inan-Cisme dans la Dobrudja.

259) IMP CAES · DIVI · ANTONINI · MAGNI
PII · FIL · DIVI · SEVERI · PII · NEPOS
M · AVRELLIVS · SEVERVS · ALEXANDER · PIVS
FELIX · AVG · PONT · MAX · TRIB · POT · XII · COS · III
5 P · P PROCOS
NOMINA · MILITVM · QVI MILITAVERVNT IN
COHORTIBVS PRAETORIS · ALEXANDRIA
NIS · DECEM · I · II · III · IIII · V · VI · VII · VIII · VIIII · X
PIIS VINDICIBVS · QVI · PIE · ET · FORTITER · MI
10 LITIA · FVNCTI · SVNT IVS · TRIBVI CONVBII
DVMTAXAT CVM SINGVLIS ET PRIMIS VXO
RIBVS · VT · AETIAM SI PEREGRINI IVRIS FE
MINAS IN MATRIMONIO · SVO IVNXERINT
PROINDE · LIBEROS · TOLLANT · AC SI · EX
15 DVOBVS · CIVIBVS · ROMANIS · NATOS
A · D VII · IDVS IAN
L · VALERIO MAXIMO ET
CN · CORNELIO PATERNO · COS
COH · V · PR ALEXANDRIAN P · V ·
20 AEL · AVRELIO · AEL · F · ATTICO
ACAMANTIA · DORYLEO
DESCRIPT · ET · RECOGNIT · EX · TABVLA · AEREA ·
QVE · FIXA · EST ROMAE · IN · MVRO POST TEMPL ·
DIVI · AVG · AD · MINERVAM

Digitized by Google

Date : 9 janvier 233. Acamas et Dorylaos passaient pour les deux fondateurs de la ville de Dorylée, d'où le nom double de la cité.

JOURNAL OF ROMAN STUDIES, 1913.

P. 253-266. G. L. Cheesman. Inscriptions d'Antioche de Pisidie concernant la famille des Caristanii.

P. 253. Cf. *Ann. épigr.*, 1913, n° 235. Photographie à la p. 255.

P. 254.

260)

C CARISTANI *c. f. ser.*
FRONTONI CAESIANO
IVLIO PRAEF FABR TRIB MIL
LEG XII FVLM PRAEF COH BOS*p*
PONTIF PRAEF P SVLPICI QVIRINI
II VIR PRAEF M SERVILI PRAEF

L. 4 : *coh(ortis) Bos[p(oranorum)]*.

Date probable : vers 25-19 av. J.-C. L. 5-6 : P. Sulpicius Quirinius était duumvir d'Antioche (cf. *C. I. L.*, III, n°s 605, 6809, 14112; II, n° 3417; X, n° 3910).

P. 258.

261)

L V S
T I · C L A V D I V *s*
E P I N I C V S ·
P R O C · E T · P R A E
5 G V S T A T O R · E T
A S E C R E T I S · A V G ·
V I · V I R · A V G · C · C ·
D · D · E X · M A N D A T V ·
C A R I S T A N I O R ·
10 D R O S E R A E · E T ·
M I L E T I · P A R E N T I
V M · S V O R V M
P O S V I T

L. 1 : *l(ibens) v(otum) s(olvit)*; l. 7 : *sevir Aug(ustalis) c(oloniae) C(aesareae)*. Epinicus a quitté le *nomen* de ses parents, Caristanius, pour prendre celui de l'empereur régnant (cf. *C. I. L.*, XI, n° 3612).

P. 260.

262)

C · C A R I S T *a*
N I O · C · F · S E R · F *ron*
T O N I · T R B · M I L · P R *raef.*
E Q · A L · B O S P · A D L *e*
5 C T O · I N · S E N A T V · I N T E R
T R B V N I C · P R O M O T O · I N
T E R · P R A E T O R I O S · L E G · P R O
P R · P O N T I · E · B I T Y N · L E G · I M P
D I V I · V E S P A S I A N · A V G · L^EG
10 IX HISPANAE · IN · BRITANN
L E G · P R O P R · I M P · D I V I · T I T I ·
C A E S · A V G · E · I M P · D O M I T I A
C A E S · A V G · P R O V I N C · P A M
P H Y L I A E · E · L Y C I A E · P A T R O
15 N O · C O L
T C A R I S T A N I V S C A L
P V R N I A N V S R V F V S
O B M E R I T A E I V S H C

L. 3-4 : *pr[aef(ecto)] eq(uitum) al(ae) Bosp(oranorum)*; l. 18 : *h(onoris) c(ausa)*. Date : avant la fin de 83 ap. J.-C., époque où Domitien reçut le titre de *Germanicus*. Sur ce personnage, cf. *Insc. graec. ad res rom. pert.* III, n° 300 (nouvelle lecture et commentaire).

P. 267-300. J. G. C. Anderson.

Digitized by Google

Inscriptions de même provenance, concernant les fêtes de Mên Askaenos.

P. 271. Tablette de vingt-sept lignes reproduisant l'anagramme de la phrase : Ἀσκαίης ναέτην Μῆνα σέβων ἐθέμην.

P. 281-285. Listes de vainqueurs aux jeux : noms romains.

P. 287-295. Inscriptions en l'honneur de vainqueurs; 15 numéros, datant tous de la même époque et reproduisant à peu près les mêmes formules. Entre autres :

P. 288 et pl. XXI :

263) ΕΠΙ ΑΓΩΝΟ
ΘΕΤΟΥ ΔΙΑ
ΒΙΟΥ Γ·ΟΥΛΠΙ
ΟΥ ΒΑΙΒΙΑΝΟΥ
5 ΑΥΓΟΥΡ ΚΑΙ
ΙΕΡΕΩΣ ΔΙΑ ΒΙ
ΟΥ ΤΟΥ ΠΑΤΡΙ
ΟΥ ΘΕΟΥ ΜΗ
ΝΟΣ ΚΑΙ ΘΕΑΣ
10 ΔΗΜΗΤΡΟΣ
ΓΝΑΙΟΝ ΔΟΤ
ΤΙΟΝ ΜΑΓΝΟΝ
ΝΕΙΚΗΣΑΝ
ΤΑ ΣΑΛΠΙ
15 ΚΤΑΣ ΑΓΩ
ΝΑ ΜΑΞΙΜΙ
ΑΝΕΙΟΝ Η
ΠΑΤΡΙΣ
ΘΕΜΙΔΙ Β

Victoire remportée au concours de trompettes.

P. 294.

264) ΕΠΙ ΑΓΩΝΟΘΕΤΟΥ
ΔΙΑ ΒΙΟΥ Γ·ΦΛ·ΒΑΙΒΙ
ΑΝΟΥ ΠΟΝΤΙΦΙΚΟΣ
ΙΠΠΕΩΣ ΡΩΜΑΙ
5 ΩΝ ΠΑΤΡΩΝΟΣ ΤΗΣ
ΚΟΛΩΝΕΙΑΣ ΑΡΧΙΕΡΕ
ΩΣ ΔΙΑ ΒΙΟΥ ΤΟΥ ΠΑΤΡΙ
ΟΥ ΘΕΟΥ ΜΗΝΟΣ
ΜΑΡ ΟΥΕΙΡΕΙΟΝ ΜΑΡ
10 ΚΙΑΝΟΝ ΝΕΙΚΗΣΑΝΤΑ
ΠΑΙΔΩΝ ΠΑΛΗΝ
ΑΓΩΝΑ ΜΑΞΙΜΙΑ
ΝΙΟΝ ΘΕΜΙΔΙ ΤΟ
ΔΕΥΤΕΡΟΝ Η ΠΑ
15 ΤΡΙΣ ΔΙΑΒΑΣΑΝΤΑ ΚΛΗΡΟΥΣ Ζ
ΚΡΙΘΕΝΤΑ ΠΥΘΕΙΑ ΕΝ ΑΝ
ΚΥΡΑ ΚΑΙ ΑΓΩΝΙΣΑΜΕ
ΝΟΝ ΕΝΔΟΞΩΣ

L. 15 : δια(δι)βάσαντα; l. 16 : κριθέντα = ayant brigué.

Digitized by Google

P. 295. Fragment.

265)

OC ΛΟΓΙCτΟΥ CΕΙΤΗΡΕCΙΟΥ
I ΘΕΜΙΔΙ · 15

Le λογιστὴς σειτηρεσίου correspond sans doute au *curator annonae*.

L. 2 : θέμιδι ις'.

P. 297.

266)

M A X I M I A N O
*a*EDIL · II VIR · QVI · IIV*i*
*r*ATV SVO MVNVS V*e*
NATIONVM ET GLADIA*t*
5 EX LIBERALIT SVA BIDV*um*
*d*EDIT · QVI ETIAM TESTME*nto*
SVO *f*IDEI COMMISIT...

L. 4 : *gladiat(orum)*; l. 5 : *ex liberalit(ate)*.

P. 302. H. Dessau. Même provenance.

267)

p. caluisio p. f..... C F AMB*ibulae*?
rusoni l. iulio FRONTINO III VIR VXORI P *Caluisii*
*aaa ff seuiro equit*VM ROMAN · TR · MIL
*leg. .....adlec*TO INTER PATRICIOS RVSONIS L
ab imperatore CAES VESPASIANO *A*VG
5 *quaestori aug. prae*TORI COS CVRAT VIAE
.....xu uiro S F SODALI AVGVSTALI
*.....ad sac*RA PROCOS ASIAE CVRA
*tori aedium sac*RAR ET OPERVM LOCO D O M I T
10 *rumque publ. leg.* PRO PR IMP NERVAE TRA
*iani augusti ge*RM DAC PATRONO COL AVG PP

A droite, vestiges d'une inscription en l'honneur de la femme du personnage auquel se rapporte l'inscription de gauche et qui est déjà connu; voir, notamment, une inscription de Genne (*Kanna*), sur la route d'Ephèse à Laodicea Combusta (*Ann. épigr.*, 1907, n° 54), qui lui donne tous ses noms; il était proconsul d'Asie vers 92-95 ap. J.-C. On ne s'explique pas, en bas à droite, la présence du nom de Domitien.

KLIO, BEITRAEGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, 1914.

P. 51-57. Ed. Groag. Sur l'inscription de T. Marius à Urbin (*C. I. L.*, XI, n° 6058).

P. 129-189. H. Gummerus. L'industrie romaine. 1re partie : orfèvrerie et bijouterie. Relevé des inscriptions, par régions.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, LXXIII, 1913.

P. 249-300. Héron de Villefosse.

Digitized by Google

Les agents du recensement dans les trois Gaules : l'inscription d'Ostie (*Ann. épigr.* 1913, n° 213) rapprochée du *C. I. L.*, XIII, n° 2924, dont elle confirme l'authenticité ; liste des fonctionnaires de cet ordre connus par les inscriptions.

MEMORIE DELL' ACCADEMIA DI NAPOLI, II, 2e partie, 1913.

P. 149-175. Dom. Mallardo. Inscription gréco-latine de la phratrie des Artemisii à Naples (*Ann. épigr.*, 1913, n° 134).

P. 177-200. M. Della Corte. Étude d'ensemble sur les monuments funéraires retrouvés à Pompei, de 1902 à 1908, au sortir de la porte du Vésuve et sur le libellé de leurs épitaphes, dont les plus intéressantes ont été reproduites ici d'après les *Notizie degli Scavi*. Graduation des honneurs funéraires décernés, selon les cas, par la colonie de Pompei aux plus méritants de ses citoyens.

MEMORIE STORICHE FOROGIULIESI, 1913.

P. 373. P. Sticotti. A Tricesimo, près de Cividale, dans le Frioul.

268)

ti · CARMINIVS · TI · F ·
P · ANNIVS · M · F · P · N
P · ANNIVS · Q · F · Q · *n* ·
SEX · TERENTIVS · C · F
5 PORTAS · MVROS
EX · S · C · LOCAVERE
EIDEMQ · PROBAVE

L. 7 : *probave(re)*.

269)

*imp. caes. diui m. antonini pii germ. sarm. filius diui commodi frat*ER · D*iui* ANTONINI · PII ·
*nepos diui hadriani pronepos diui traiani part*HICI *abnepos diui* NERVA*e adnepos* ·
*l. septimius seuerus pius pertinax aug. arabic*VS · ADIABE*nicus parthicus maxi*MVS
*pontifex maxi*MVS *tribunic potest* . . . . . *imp.* . . . cos · I · . . . *procos. pater patriae et*
imp. caes. l. septimi seu ERI · *pii pertinacis aug. arab. adiab* PART*h. max. filius diui m*ARCI ·
antonini pii germ. sarm. nep. diui antonini pii pronep. diui hadriani adnep. DIVI. *traiani parth. et diui nerua adnepos*
m. aurelius antoninus pius felix aug. tribunicia · P *otestate* . . . . *cos. pro*COS
. . . . . *uetvsta*te *collaps* . . . . . *restituerunt*

Digitized by Google

MITTEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ROEMISCHE ABTEILUNG, 1914.

P. 7-11. M. Bang. Reconstitution d'une inscription monumentale du Forum romain, dont plusieurs fragments ont été trouvés à différentes époques et déjà publiés. (V. l'inscr. n° 269 à la page précédente).

Date : après 198 ap. J.-C., à cause de l'emploi du titre de *Parthicus maximus*. Il s'agit sans doute d'un édifice situé auprès de la Regia ou de la Basilique Aemilia; si l'on était certain que le n° 30324 du *C. I. L.*, VI, maintenant disparu, appartenait aussi à ce texte, on pourrait à la dernière ligne restituer la mention de la *schola kalatorum pontificum et flaminum*, connue par ailleurs et voisine de la Regia.

P. 130. N. Persichetti. A Laira (pays des Vestins).

270)

SEX · APICIVS · V · F
T · CRISPLIVS · L · F
T · PONTIVS · T · F
MAG · PAG · ITER
PAGANICAM · FAC
EX · P · S · C · EIDEMQ · P

L. 4-6 : *mag(istri) pag(i) iter(um) paganicam (aedem) fac(iundam), ex p(ublico) s(umptu)* ou *ex p(agi) s(citu) c(uraverunt) eidemq(ue) p(robaverunt)*.

P. 135. A Paganica.

271)

T · CALPIVS
T · L · STABILIO
HERCVLI
D · D · L · M ·

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÁ, 1913 (Vol. X).

P. 342. E. Galli. A Allerona (Etrurie).

272)

IMP CAES
DIVI NERVAE F
NERVA TRAIANVS
AVG GERM DACIC
PONT MAX TRIB · P · XII
IMP · VI · COS · V · P · P ·
VIAM · NOVAM · TRAIAN
A VOLSINIS AD FINES
CLVSINORVM · FECIT
XIII

La *via nova Trajana*, de Bolsène à Chiusi, doublant la *via Cassia* par un trajet plus court, n'était connue jusqu'à présent que par la mention de ses *curatores* (*C. I. L.*, III, n° 6813; V, n° 877; VI, n° 1356; IX, n° 5833), sans indication de son emplacement.

P. 347. G. Mancini. A Rome, via Nomentana.

273)

D M
T · CAESIO · APRILI
T · F · ROMILIA
ATESTE · COH · XII
VRB · 7 CLAVDI
MIL · ANN XI D XXXIII
*ui*XIT · ANN XXXV
[illegible]MENATIVS · RES
*tit*VTVS · H · F · G

Digitized by Google

P. 349-350. Même provenance. Funéraires.

P. 353. D. Vaglieri. A Ostie, au revers d'une dédicace impériale presque tout entière effacée.

274)

. . . . . QVO . . . . . .
. . . . . *pro*C · OSTIAE . . . . . .
. . . . *alae*. . . . . *fla*VIAE · ∞ IN R*aetia*
. . . . . NAC · IN R . . . . .

Ibid. Même provenance.

275)

L · CAELIVS · L · F · A*rn*
APRILIS · VALERIAN*us*
CVRATOR · NAVIVM · KARTHA*g* ·
ET · ARELIA · ELEVTHERA EIVS
FECERVNT · SIBI · ET
LIB · LIBERT · POSTERISQ · EORVM

Le *curator navium kartha*[*g*(*iniensium*)] était vraisemblablement l'agent des *navicularii karthaginienses* (*Ann. épigr.*, 1913, n° 207); c'était un Carthaginois, comme le prouve la mention de la tribu *Arnensis*.

P. 353-355. Même provenance. Funéraires, fragments, marques de potiers.

P. 357-358. M. Della Corte. A Pompei, inscriptions graffites; recommandations électorales, au nom de candidats déjà connus.

P. 361. G. Q. Giglioli. A Cesi (Ombrie).

276)

L · SENTVS · L · ↄ · LIB · LVCRIO · SB · TE · PONTÆ · L · F · PROCVLAE · VX
ET · L · SENTO · L · F · PIETATI · VIX · ANN · XVII · M · IX · DIE VII
V · ET · SPERATAE · LIBERT · NVTRICI · FILI ·

HÓC · QVÍCVMQVE · LEGIS · TITVLÓ · ROGÓ · CARMEN · AMICE ·
5 PERLEGE · SIC · VITAE · COMMODA · MVLTA · FERÁS ·
SENTIVS · HIC · IÀCEO · PIETAS · COGNOMINE · DICTVS ·
PRAEREPTVSQVE · PATRÍ · FLORE · VIGENTE · MEO ·
ARTIBVS · INGENVIS · STVDIÓ · FÓRMATVS · HONESTÓ ·
INTER · ET · AEQVALES · GRATVS · AMÓRE · FVÍ ·
10 DVODEVIGINTÍ · NATÁLES · NÍ · NVMERAREM ·
SVRRVPVIT MENSES · TRES · MIHI · LVNA · SVÓS ·
IN FRO · P · XIIII · IN · AGR · P · XII ·

L. 1 : *L*(*ucius*) *Sentius L*(*ucii et feminae*) *lib*(*ertus*); l. 3, en marge : *v*(*ivit*).

P. 381. A. Paribeni. A Capranica di Sutri (Etrurie), conduite d'eau en plomb.

277)

P · CLODIVS · VENERANDVS · FEC ·

P. 388. E. Stefani. Sur le territoire de Veii, au carrefour des deux voies Clodia et Cassia. Funéraire.

Digitized by Google

P. 391. D. Vaglieri. A Ostie. Conduite d'eau en plomb.

278)

EX OFF M OST EVTYCHET

P. 392 et suiv. Même provenance. Fragments.

P. 412 et suiv. M. Della Corte. A Pompei. Graffites : recommandations électorales.

P. 451 et suiv. Id.

P. 456. Mancini. A Rome.

279) *a*VG · L · EPAPHRODIT*o*
*apparitori caes*ARVM · VIATORI · TRIBVNIC*io*
*hastis p*VRIS · CORONIS · AVREIS · DONA*to*

Date par la paléographie : première moitié du IIe siècle.

P. 479. Della Corte. A Pompei. Inscription peinte.

280)

C N · A L L E I · N I G I D I
MAI QVINQ · SINE · IMPENSA PVBLICA GLAD · PAR · XX · ET EORVM · SVPP · PVGN · POMPEIS

A droite :

GAVELLIVS · TIGILLO
ET · CLODIO · SAL
TELEPHE · SVMM · RVDIS
INSTRVMENTVM MVNERIS
V · VA
DIADVMENO · ET · PYLADIONI L

L. 2 : *quinq(uennalis) sine impensa publica glad(iatorum) par(ia) XX et eorum supp(ositicii) pugn(abunt)*

Gavellius Tigillo et Clodio sal(utem) ; Telephe, summa rudis instrumentum muneris u(bique) va(le). Diadumeno et Pyladioni l(iberto) (feliciter!)

PHILOLOGUS, 1914.

P. 274-288. W. Kroll. Sur l'inscription funéraire d'Allia Potestas (*Ann. épigr.*, 1913, n° 88).

P. 289-300. L. Gurlitt. Sur le même texte.

REVUE AFRICAINE, 1914.

P. 21. Lévy-Provençal. A Constantine.

281) *c*ONSV*li sacer*
d o t i f e IIALI IIIIV*iro uiar*
curand. trib MIL LEG I A*ineruiae*
*q. pr. pr. pr. ma*C E D O N I*ae seuiro*
*e q r o m a*NOR TR PL *leg pro*
pr. pr. africae PRAET LEG *aug leg VI*
f e r r a t a e ET LEG II · A*diutricis*
t r a n s l a t o IN E A M E*xpeditione*
p a r t h i c a IN QVA D*onatus est*

Digitized by Google

*d o n i s mi*LITARIBV*s coronis mu*
*r a l i u a l l*ARI · A VR*ea hastis pu*
*r i s t r i*BVS VEX*illis duobus*
l e g a t o AVGVS*ti pro praet*
*p r o u i n c i a e a*RABI*ae curatori*
*o p e r u m l o c*OR V*mque publicorum*

C'est un fragment du cursus honorum de Q. Antistius Adventus (*Ann. épig.*, 1893, 88).

REVUE BIBLIQUE, 1913.

P. 36-53 et 207-217. A. Brassac. Une inscription de Delphes (publiée par E. Bourguet, *De rebus delphicis*, 1905) et la chronologie de saint Paul (Gallion proconsul d'Achaïe d'avril 51 à avril 52).

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES, 1912-1913, II.

P. 773-785. A. Audollent. Sur le discours de Claude en faveur des Gaulois.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1914.

P. 71-74. M. Clerc. Sur la voie Aurélienne à l'Est d'Aix et ses bornes milliaires.

P. 75-78. Du même. Inscriptions de la cité d'Aix.

P. 75. Territoire de Cabasse, au N.-E. de Brignoles (Var).

282) PRIMIO C · IVLI
LIBERTVS ROQV
. . . . . V S L M

P. 78. Près de Saint-Canadet (Bouches-du-Rhône).

283) PARCIS
V · S · L · M
MATERNA

P. 79. Du même. A Guéroult (Var).

284) LNSCO
L M
S VARVS

L. 1 : *Lausco* (?), nom d'une divinité indigène; l. 3 : *s(olvit) Varus.*

P. 83. F. Marsan. A Gouaux (vallée d'Aure); funéraire.

P. 132. C. Jullian, à propos de la table de patronat de Timgad (*Ann. épigr.*, 1913, n° 25) : le mot *praesidalis* désigne un titre d'honneur distinct de celui de *flamen.*

P. 290-294. Ph. Fabia et Germain de Montauzan. Sur le nouveau diplôme militaire de Lyon (ci-dessus, n° 84).

P. 324-330. J. Toutain. Fragment d'inscription récemment découvert à Alesia.

P. 334-336. H. de Gérin-Ricard. Inscriptions d'Apt au château de Collongue (Vaucluse). L'une déjà connue (*C. I. L.*, XII, n° 6034); l'autre inédite :

Digitized by Google

285) MARTI DIV
L OCTAVIVS DIV

Cf. *C. I. L.*, XII, n° 4218 : *Marti Divannoni.*

REVUE ÉPIGRAPHIQUE, 1914.

P. 17-34. A. S. Arvanitopoullos. Inscriptions de Thessalie; la plupart appartiennent à l'époque romaine : épitaphes, actes d'affranchissement.

P. 35-45. Ad. Reinach. Suite de son voyage épigraphique en Troade et en Eolide; textes grecs d'époque romaine.

P. 46-67. M. Rat et J. Bayet. Les curatores viarum : relevé méthodique et commentaire des inscriptions qui les concernent. Début du travail.

P. 130-155. Ad. Reinach. A propos de l'origine de l'alphabet : analyse et discussion des hypothèses récemment émises.

P. 159. Du même, d'après E. Becker, *Malta sotterranea*, 1913 : le n° 7500 du *C. I. L.*, X, est un faux, copié sur le n° 1100 du *C. I. L.*, VIII.

P. 163. Em. Espérandieu. Sur un fragment de stèle en grès rouge, trouvé à Demangevelle (Haute-Saône).

286)
D LILLVTIO CATIANI M

D(is) M(anibus). Lillutio Cantiani (filio). Lillutius, nom gaulois connu.

Ibid. Du même, d'après la *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, XII, 1913, p. 383. Cachet d'oculiste, trouvé à Augst; une seule inscription.

287) C · FLAMINI MARCIONS
NARDINVM AD IMPET

Pl. II hors texte : fac-similé de l'inscription de Thorigny (*C. I. L.*, XIII, n° 3162), d'après la lecture de M. Seymour de Ricci.

ROEMISCH-GERMANISCHES KORRESPONDENZBLATT, 1913.

P. 93-95. E. Anthes. Inscription de Trebur (*Ann. épigr.*, 1913, n° 123).

ID., 1914.

P. 10. A. Meier. A Schalchen-am-Chiemsee (Bavière). Borne milliaire, portant trois inscriptions. La première :

288)

IMP CAES · L · SEPTIMIO SEVERO
PIO PERTINACI AVG · ARAB · ADIAB
PARTI BRI PONT · M
IMP VII · COS II · PP PROC
5 AVREL ANTONINO
PART BRIT MAX GERM
MAX · TRIB · POT · XI IMP IIII COS IIII
P P PROCOS · FORTIS
PRINCIPI DOMINO
10 XXXVI

Digitized by Google

L. 4 : 193 ap. J.-C., date du commencement des travaux de la route. A la ligne 7 il faudrait, comme sur les autres bornes de la même série, *trib. pot. XVI, imp. II*, 213 ap. J.-C., date de la fin des travaux.

De la seconde inscription il ne reste que quelques mots.

La troisième :

289) OB COM
MVN
ONEM DOMIN
ET IMP NOSTRI
FL CL IVLIAN
VICTOR AC TRIVM
SEMPER AVG
XXXVI

L. 2 : MVN corrige le texte fautif et indique qu'il faut lire COMMVNEM au lieu de COMONEM.

STUDI ITALIANI DI FILOLOGIA CLASSICA, XIX, 1912.

P. 382-393. S. Ferri. Sur les manuscrits épigraphiques de la Bibliothèque et de l'Archivio di Stato de Lucques; les nos 201*, 203*, 205*, 206*, 848* du *C. I. L.*, XI, ne sont pas des faux; cinq funéraires nouvelles.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

F. HAUG ET G. SIXT. DIE RÖMISCHEN INSCHRIFTEN UND BILDWERKE WÜRTTEMBERGS, 2e édition. Suttgart, Kolhammer, 1913, fasc. 1 et 2.

Refonte d'un inventaire très complet et abondamment illustré.

F. HAVERFIELD, THE BRITISH ACADEMY SUPPLEMENTAL PAPERS, II. — ROMAN BRITAIN IN 1913.

P. 27. A Balmuildy.

290) DEAE FORTVNAE
CAECILIVS NEPOS
TRIB

P. 28. A Corbridge.

291) DEAE
PAN-EÆ

P. 29. A Chester, sur un cachet de verre; lettres disposées en cercle.

292) VECTIGALIATRIMO

Vectigal patrimoni.

P. 30. Brique avec graffite et estampille légionnaire.

293)
IVLIVS AVENTINVS MILIS
CORTIS PRIM SVNICOR
LEG XXVV

P. 32. Près de Chesterton (Huntingdonshire).

294) IMP CAES
MARCO
PIAONIO
VICTORI
NO P F AVG

Digitized by Google

F. HENKEL. DIE RÖMISCHEN FINGERRINGE DER RHEINLANDE UND DER BENACHBARTEN GEBIETE. Berlin, Reimer, 1913.

Catalogue de 2.300 anneaux de l'époque romaine, trouvés en Allemagne, Suisse et Pays-Bas; classés par matières et subdivisés d'après leurs formes et leurs dates. Index général des inscriptions.

HOWARD CROSBY BUTLER, ANCIENT ARCHITECTURE IN SYRIA; E. LITTMANN, D. MAGIE et D. R. STUART, GREEK AND LATIN INSCRIPTIONS IN SYRIA, section A, Part. 4. : Bosra.

P. 225 et suiv. Nombreuses inscriptions de Bosra. La plupart sont déjà publiées. Parmi les inédites :

P. 225.

295) *i*OVI
HAMMO
NI

P. 234.

296) D M
IN HOC MONI
MENTO POSITA
SVM EGO VAL CON
STANTIA EX PROVIN
CIA PANNVNIA VICO
DOECIS QVAE VIXIT
AN XXXV CVIVS HVNC
TITLVN POSVIT FL
MARCELLINVS CEN
VIRGINIAE SVAE
AETE S P EGO H Q

L. 10 : *cen(turio)*; l. 12 : *Aete(rna) s(ede) p(osita) ego h(ic) q(uiesco)*.

ID, Section B, Part. 5: The Djebel Halakah.

P. 135 et suiv. Nombreuses inscriptions, généralement grecques, et chrétiennes pour la plupart.

H. RACHON. CATALOGUE DES COLLECTIONS DE SCULPTURE ET D'ÉPIGRAPHIE DU MUSÉE DE TOULOUSE. Toulouse, 1913.

DE RUGGIERO, DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE.

Fasc. 121 et 122. Articles principaux : *Hercules* (de L. Cesano), *Hereditates*.

FR. VOLLMER. UEBER FUERSORGE UND VERSTAENDNISS FUER ROEMISCHE INSCHRIFTEN IN BAYERN. Munich, 1913.

WILH. WEISSBRODT. GRIECHISCHE UND LATEINISCHE INSCHRIFTEN IN DER ANTIK-ARCHAEOLOGISCHEN SAMMLUNG DER K. AKADEMIE ZU BRAUNSBERG. Braunsberg, 1913.

Programme académique. Catalogue d'inscriptions.

R. CAGNAT et M. BESNIER

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des Périodiques et Ouvrages cités.

A. — PÉRIODIQUES

Annual of the British school at Athens, XVIII, 1911-1912.
Anuari de l'Institut d'Estudis catalans, 1911-1912.
Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, 1913.
Archaelogia Aeliana, 3e série, IX.
Archaelogiai Ertesitö, 1911 ; 1912; 1913, p. 1 à 294.
Atene e Roma, 1913.
Ausonia, VI, 1911, VII, 1912.
Biometrika, octobre 1913.
Blätter für bayerisches Gymnasialschulwesen, 1913.
Boletin da associaçao dos archologos portuguezes, XIII, 1913.
Boletin de la Real Academia de la Historia, 1913, LXII et LXIII; 1914, LXIV.
Bollettino dell'associazione archeologica romana, 1912; 1913 ; 1914.
Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, 1913, depuis la p. 179.
Id., *Procès-verbaux des séances*, novembre et décembre 1913 ; janvier-juin, 1914.
Bulletin de Correspondance hellénique, 1913, p. 1 à 322.
Bulletin de la Société archéologique de Sousse, 1910.
Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1913, depuis la p. 225.
Bulletin trimestriel de la Société de géographie d'Oran, 1913, dep. la p. 251.
Bullettino comunale di Roma, 1912, depuis la p. 177 : 1913, p. 1 à 88.
Bullettino di archeologia e di storia dalmata, 1912.
Classical Review, 1913.
Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions, 1913, depuis la p. 313 ; 1914, p. 1 à 336.
Eranos, Acta philologica suecana, 1912; 1913.
Glotta, 1913.
Hermes, 1914, p. 1 à 320.
Izvestia na archeologitchesko Droujestvo (*Bulletin de la Société archéologique bulgare*), III, 1912-1913.
Jahrbuch des archäologischen Instituts, 1913.
Id., *Beiblatt : Archäologischer Anzeiger*, 1913.
Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande (*Bonner Jahrbücher*), CXXII, 1912-1913.
Jahreshefte des österreichischen archäologischen Instituts in Wien, XVI, 1913, et *Beiblatt*.
Journal of Hellenic Studies, 1913.
Journal of Roman Sudies, 1912; 1913.
Klio, Beiträge zur alten Geschichte, 1913 ; 1914, p. 1 à 392.
Mémoires de la Société des Antiquaires de France, LXXIII, 1913.
Memorie dell'Academia di Napoli, II, 2e partie, 1913.

Digitized by Google

Memorie storiche Forogiuliesi, 1913.
Mitteilungen des archäologischen Instituts, Römische Abteilung, 1914, p. 1 à 142.
Musée belge, 1913.
Notizie degli Scavi di Antichità, 1913, p. 113 à 424.
Nouvelles archives des Missions scientifiques et littéraires, nouvelle série, fasc. 8, 1913.
Philologus, 1913, depuis le p. 321 ; 1914, p. 1 à 320.
Proceedings of the Society of Antiquaries of London, XXIV, 1911-1912.
Rendiconti dell'Accademia dei Lincei, classe di Scienze morali, storiche e filologiche, 1913.
Revue africaine, 1913 ; 1914.
Revue biblique, 1912.
Revue de philologie, 1913, depuis la p. 289.
Revue des cours et conférences, 1912-1913, II.
Revue des Etudes anciennes, 1913, depuis la p. 357 ; 1914, p. 1 à 356.
Revue des Etudes grecques, 1913, depuis la p. 121.
Revue des Etudes juives, 1913.
Revue épigraphique, 1913, depuis la p. 281 ; 1914 (1re livraison).
Rheinisches Museum, 1913.
Römisch-germanisches Korrespondenzblatt, 1913, depuis la p. 81 ; 1914, p. 1 à 48.
Studi italiani di filologia classica, XIX. 1912.
Studi romani, I, 1913.

B. — PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Ecole française d'Athènes. Fouilles de Delphes, III. *Epigraphie*, 2e fascic. : *Inscriptions du Trésor des Athéniens*, par G. Colin.
Fr. Geiger, *De sacerdotibus Augustorum municipalibus.*
E. G. Hardy, *Three Spanish charters and other documents.*
F. Haug et G. Sixt, *Die römischen Inschriften und Bildwerke Würtembergs*, 2e édition.
F. Haverfield, *The Bristish Academy supplementary papers*, II : *Roman Britain in 1913.*
F. Henkel, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande und der benachbarten Gebiete.*
O. Hirschfeld, *Kleine Schriften.*
Er. Krüger, *De Romanorum legibus sacris commentationes selectae.*
J. Leite de Vasconcellos, *Religioes da Lusitania*, III, 3e fascic.
E. Littmann, D. Magie. D. R. Stuart, *Greek and Latin inscriptions in Syria*, section A, partie 4 ; section B, partie 5.
Th. Mommsen, *Gesammelte Schriften*, VIII : *Epigraphische und numismatische Schriften.*
J. M. Nap, *Hat judicium legitimum in de Romeinsche metgeving van 86-64 v. Chr.*
J. Oehler, *Die Römer in Niederösterreich.*
G.-N. Olcott, *Thesaurus linguae latinae epigraphicae*, fascic. 1 à 21.
H. Rachou, *Catalogue des collections de sculpture et d'épigraphie du musée de Toulouse.*
P. Remark, *De amphorarum inscriptionibus latinis quaestiones selectae.*
A. Riese, *Das rheinische Germanien in den antiken Inschriften.*
M. Rostowzew, *Le titre et le caractère du Monumentum Ancyranum.*
Et. de Ruggiero, *Dizionario epigrafico di antichità romane*, fascic. 119-122.
W. Schwarzlose, *De titulis sepulcralibus latinis quaestionum capita quatuor.*
P. Steiner, *Xanten.*
P. Sticotti, *Die römische Stadt Doclea in Montenegro.*
Fr. Vollmer, *Ueber Fürsorge und Ver-*

Digitized by Google

ständnis für römische Inschriften in Bayern.

Th. Wegeleben, *Die Rangordnung der römischen Centurionen.*

W. Weissbrodt, *Griechische und lateinische Inschriften in der antik-archäologischen Sammlung der k. Akademie zu Braunsberg.*

Th. Wiegand, *Milet*, III. *Das Delphinion.*

H. Willemsen, *Lateinische Inschriften für den Gebrauch im Schulunterricht zusammengestellt.*

2° Table des provenances.

N.-B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient, non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

I. Rome et environs.

Agro Verano, 69.
Forum, 269.
Via Labicana, 143, 144.
Via Nomentana, 273.
Via Palermo, 142.
Via del Porto di Ripa grande, 137.
Via Salaria, 138.
Provenance incertaine, 66-68, 70, 71, 206, 252-254, 279.

II. Italie.

Allerona (Eturie), 272.
Bénévent, 164.
Bova (pays des Bruttii), 165.
Capranica di Sutri (Etrurie), 277.
Cesi (Ombrie), 276.
Côme, 249.
Cumes, 148.
Formies, 224.
Fundi, 219, 220.
Gubbio, 161.
Laira (pays des Vestins), 270.
Minturnes, 218, 221-223.
Ostie, 145-147, 151-154, 158, 159, 162, 163, 274, 275, 278.
Paganica (pays des Vestins), 271.
Palestrina, 72.
Pompei, 139, 149, 150, 155-157, 280.
Reggio de Calabre, 140, 141.
San Giovanni Incarico (*Fabrateria nova*), 160.
Sujo (province de Caserte), 217.
Trente, 255-258.
Tricesimo (Frioul), 268.

III. Espagne.

Alcaracejos, 23.
Avila, 11-18, 22.
Berlanga, 10.
Elche, 20.
Laguardia, 24.
Osma, 21.
Retortillo, 19.

IV. Gaule.

Apt, 285.
Bizanet (Aude), 85.
Cabasse (Var), 282.
Castel-Roussillon, 26-28.
Demangevelle (Haute-Saône), 286.
Die, 227.
Guéroult (Var), 284.
La Celle-Bruère (Cher), 246.
Lasséran (Gers), 198.
Lyon, 84.
Narbonne, 251.
Ponsan Soubiran (Gers), 197.
Reims, 232.
Rodez, 196.
Saint-Canadet (Bouches-du-Rhône), 283.
Saint-Martin-du-Tertre (Yonne), 199.
Vaison, 226.

V. Grande-Bretagne.

Balmuildy, 290.
Chester, 292, 293.
Chesterton (près de), 294.
Corbridge (*Corstopitum*), 1-4, 187, 188, 291.

VI. Germanie.

Langenzoulzbach, 205.

Digitized by Google

Schalchen am Chiemsee (Bavière), 288, 289.
Vetera, 123, 124.

VII. Helvétie.

Augst, 96, 287.
Windisch, 97, 98.

VIII. Provinces danubiennes.

1) *Dalmatie.*
Doclea, 208.
Iader, 79.
Salonae, 73-78.

2) *Pannonie.*
Apulum, 102.
Dunapentele (*Intercisa*), 99, 100.
Köboldogfalva, 105.
Pecs, 8, 9.
Sopron (*Scarbantia*), 5-7, 101.
Varhély (*Sarmizegetusa*), 106-114, 116.
Veczel, 103, 104, 115.

3) *Dacie.*
Celei (*Sucidava*), 122.
Drobetae, 117, 118.
Racari, 119.
Romula, 120, 121.

4) *Mésie.*
Aïtos (près des bains d'), 95.
Gighten (*Œscus*), 94.
Inan-Cisme, 259.
Stara-Zagora (*Augusta Trajana*), 89-91.
Stiklen (*Novae*), 92, 93.
Vidin, 88.

5) *Thrace.*
Trajanopolis ad Hebrum, 61.

6) *Macédoine.*
Berrhoea, 214.
Hrupishta, 216.
Monastir, 215.

IX. Crète.

Gortyne, 225.

X. Asie.

1) *Pont.*
Kureller, 135.

2) *Mysie.*
Gueïkli (près d'*Alexandria Troas*), 201, 202.
Kémally (*id.*), 203.
Kestamboul (*id.*), 204.

3) *Lydie.*
Thyatire, 189-195.

4) *Ionie.*
Milet, 209-213.

5) *Phrygie.*
Julia Ipsus, 136.

6) *Pisidie.*
Antioche, 125-134, 260-267.

7) *Lycaonie.*
Laodiceia Combusta, 80, 81.

8) *Palestine.*
Bosra, 295, 296.
Yarma (?), 200.

XI. Afrique.

1) *Tripolitaine.*
Mergheb, 25.

2) *Tunisie.*
Aïn-Maja, 34.
Bulla Regia, 248.
Carthage, 36, 37, 60, 87.
Dougga, 29, 166-186.
El-Djem, 207.
Henchir-Bedd, 244.
Henchir-Tambra, 30.
Kairouan, 33.
Koudiet-es-Souda, 83.
Ksar-Koutine, 31. 32.
Lamta, 228-230.
Sbéitla, 52-54.
Sousse, 62.
Thuburbo majus, 55-59.
Zomtina, 250.

3) *Algérie.*
Béni-Rached, 86.
Cherchel, 35.
Constantine, 247, 281.
Djémila, 41-46, 64, 65, 236-239.
El Aris (près du Khroubs), 231.
Khamissa, 242, 243.
Lambèse, 38-40, 234, 235, 245.
Mdaourouch, 48-51, 233.
Soukh Ahras, 240.
Timgad, 82.
Tipasa, 241.
Provenance africaine incertaine, 47.

Digitized by Google

3° Table des matières.

I

NOMS ET SURNOMS

Acca Lecira Caburateiq(um), 17.
Acce Caucai, 22.
C. Accus Albini f., 19.
Advocisus, 4.
Salvius Aebutius Sex. f. Pol., 7.
Aelia Messiana, 73.
Ael. Aurelius Aelii f. Atticus, 259.
Aelius Saturninus signo Calvus, 62.
Aelius Vitalis, 99.
M. Aemilius Macer Saturninus, 39.
C. Aemilius C. f. Pap. Martialis, 45.
Agricola, 2.
Agrippina Caes. serva, 81.
Albanus Scauri lib., 157.
M. Albius M. f., 222.
L. Albucius Celsus, 150.
Alexander, 143.
Cn. Alleius Nigidius, 280.
C. Allius, 133.
Alphidius Julianus, 215.
T. Ancharius Octavius, 116.
Anneus Saturninus, 115.
P. Annius M. f. P. n., 268.
P. Annius Q. f. Q. n., 268.
Q. Antistius Adventus, 281.
Antonia, 108.
M. Antonius M. f. Aprio, 92.
L. Antonius Britannus, 83.
L. Antonius Nicostratus, 193.
Antonius Zoilus, 120.
Sex. Apicius V. f., 270.
Aprilius, 81.
Arancitus, 155.
Arena Mentovieq(um) Aergui f., 13.
C. Arrius C. f. Quir. Calpurnius Frontinus Honoratus c. v., 130.
C. Arrius Senex, 224.
Artemidorus Artemidori f., 190.
... atil. T. f. P. Glyco, 152.
M. Atilius Labeo, 85.
Atilius Theodotus v. c., 242.
P. Attius Clementinus v. c., 159.
Aurelia Gorgonia, 79.
Aurelia Valentina, 104.
M. Aurelius Athenio, 194.
Aurelius Fronto Diophanis f., 91.
M. Aurelius Granianus Diodorus, 213.
M. Aurelius Granianus Posidonus, 213.
Aurelius Longinus, 88.
Q. Aurelius Pactumeius P. f. Quir. Fronto, 247.
Aurelius Pandion Hermodori f., 89.
Aurelius Saturninus, 73.
Avitus Servatus Pitroudus, 227.
Avonnus, 11.
Axilius Junior v. c., 249.
Q. Baebius Fuscus, 189.
Barathes, 187.
L. Bononius Saturninus, 110.
Cadavo Caburiq(um) Balarus, 14.
Sex. Caecilius Sex. f. Quir. Aemilianus, 250.
Caecilius Nepos, 290.
Q. Caecilius T. f. Titius, 21.
Caelia Victoria, 240.
Caelia Sperata Caeli Felicis filia, 48.
L. Caelius L. f. Arn. Aprilis Valerianus. 275.
Caenicus, 23.
C. Caesetius C. f. Arn., 173.
C. Caesius C. f. Ani., 204.
T. Caesius Aprilis T. f. Rom., 273.
Cahenna Sambilii f., 198.
L. Calavius L. f. Sergia Vitalis, 101.
T. Calpius T. l. Stabilio, 271.
Sex. Calpurnius Agricola, 188.
Q. Calpurnius Festus, 50.
Calpurnius Jovinus, 158.
P. Calvisius P. f. Ruso L. Julius Frontinus, 266.
T. Caristanius Calpurnianus Rufus, 262.
C. Caristanius C. f. Ser. Fronto Caesianus Julius, 260, 262.
Ti. Carminius Ti. f., 268.
C. Carullius C. f., 218.
C. Cassius C. f. Quir. Fortunatus, 237.

Digitized by Google

Caucetes Coironiq(um) Aviti, 22.
Charite, 22.
Cinnamus, 4.
Claudia Ammon Metrodori Lepidi f. Tiberii Claudii Antylli conjux, 191.
Ti Claudius Abascantus, 166.
Ti. Claudius Epinicus, 261.
Ti. Claudius Faustus, 223.
Claudius Julius Polyidus Demosthenes, 194.
Clemens, 154.
P. Clodius Venerandus, 277.
Constantius, 74.
C. Cosinius Maximus, 42.
Cornelius Tarentinus, 226.
C. Cotonius C. f. Pol. Campanus, 6.
T. Crisplius L. f., 270.
Cupare, 18.
Decimius Hesperius v. c., 59.
Decuma Cremetis filia, 15.
Decuminus, 4.
Diogenes Eutychetes, 114.
Dobiterus Caburoniq(um) Equaesi f., 13.
Domitia L. f. Lepida, 219.
L. Domitius Phaon, 219.
M. Domitius Primus, 107.
Draucus, 4.
S. Egnatius S. f. Gal. Paulus, 84.
L. Egnatius Secundus, 34.
A. Egrilius Leontius, 162.
A. Egrilius Plarianus, 163.
Elcia Mosarice, 12.
Elius Publius, 241.
Epaphroditus Aug. lib., 279.
Eucarpia, 67.
Eutychus, 126.
A. Fabius Diogenes, 151.
P. Farfinias P. f. Poll. Severus, 93.
Favonius, 136.
Felicitas Augg. nn. serva Marciae nep., 228.
C. Flaminius Marcio, 287.
Fl. Arruntius Maximus, 235.
C. Fl. Baebianus, 264.
T. Flavius Calpurnianus Hierocles, 131.
T. Flavius Diomedes, 194.
T. Flavius L. f. Papir. Honoratus, 43.
T. Fl. Postumus Titianus v. c., 249.
Flavius Rusticianus v. c., 65, 239.
Flavius Uranius v. c., 64, 238.
T. Fl. Volumnius Sabinus, 225.
Florus, 86.
C. Fulvius Plautianus c. v., 177, 178.
Q. Gabinius M. f. Quir. Felix Faustinianus, 175.
Gargilia C. f. Marciana, 45.
Gaudiosus, 71.
Gavellius, 280.
L. Gellius Polyhistor, 127.
Sex. Gellius Primus, 76.
L. Gellius Quadratus, 123.
P. Gemenius Rogatianus, 40.
C. Geminius C. f. Pap. Maximus, 236.
Q. Geminius Successianus, 252.
Geneta, 232.
Glycerinus lib., 80.
Grania Atticilla, 212.
Hermogenianus c. v., 242.
Honorata, 54.
Julia Katullina, 50.
Julius Aventinus, 293.
L. Julius L. f. Cor. Crassus, 173.
Julius Eutyces lib., 208.
C. Julius M. f. Lepidus, 190.
P. Julius Liberalis, 41.
L. Julius Maximus, 135.
M. Julius Miccalus, 95.
Julius Vincianus, 208.
Junia Jucunda, 77.
P. Licovius P. f., 222.
Q. Licinius Clarus, 61.
Lillutius Cantiani f., 286.
Luppa Biumi Bursaci f., 255.
L. Lurius L. f. Papir. Felix, 44.
Macer Fanii f., 212.
Macius Rufinus v. c., 59.
L. Manilius L. f. Arn. Bucco, 172.
Marcellinus, 296.
Materna, 283.
Matrona, 86.
Maximianus, 266.
Maxsimus, 70.
P. Memmius P. f. Regulus, 26.
Minturnius Successus coloniae lib., 221.
Modestius Castinianus, 243.
Modestius Festucius, 243.
Modestius Purpurius, 243.
Monova Calaetiq(um) Anna, 16.
Motanus, 100.

Digitized by Google

Mucapor Mucatra(lis f.), 102.
Mucatra Brasi, 102.
Q. Muielius Justus, 256.
T. Munatius Charito, 257,
L. Munatius M. f. Ter. Gallus, 98.
C. Mundius Felix, 162.
M. Munius Primus Optatianus eq. rom., 244.
Nahania Victoria, 167.
Nanneia Instania Fida, 176.
Novia Dativa. 240.
Nuane, 22.
Numisius Clemens, 84.
Oceanus, 155.
L. Octavius Cornelius Salvius Julianus Aemilianus c. v., 55.
C. Orcevius M. f., 72.
M. Ost. Eutyches, 278.
Q. Pacuvius Saturus, 167.
Q. Papirius Fortunatianus Eusebius, 29.
Paullinus, 131.
Paulus Constantius v. c., 58.
P. Perelius Hedulus, 87.
M. Perennius Tigranus, 123.
T. Pescennius Castus, 233.
Philinus Caesaris n. servus, 230.
Pistaucus, 255.
Pollenio, 20.
Pompeius Fortunatus, 251.
T. Pontius T. f, 270.
A. Popillius M. f. Rufus, 209.
L. Postumius C. f. Arn. Chius, 172.
Praetextata, 69.
Primilla, 144.
Primio C. Julii lib., 282.
M. Procilius Aphrodisius, 106.
Sex. Proculus, 128.
M. Pupius M. f. Piso Frugi, 211.
Sex. Quintilius, 203.
M. Quintilius Ortphus, 151.
Qyria, 94.
M. Rossius M. f. Pupin. Vitulus e. v. 248.
L. Rufinius Primus Italicus, 10.
Salvianus, 57.
T. Sariolenus L. f. Pollia, 5.
Saturnina, 142.
Saturninus Secundus, 125.
C. Saufeius C. f., 72.
C. Sedius Honoratus Africanus, 183, 184.
L. Sextius L. et C. lib. Lucrio, 276.
C. Sentius Suavis, 123.
Severus, 157.
T. Sext. T. f. Vetur. Lateranus c. p., 141.
Socrates Sacerdotianus, 192.
Sperata lib., 276.
L. Staius Eutychus, 164.
L. Staius L. f. Stel. Scrateius Manilianus, 164.
Stefanus, 52.
C. Sulpicius Firmus, 160.
P. Sulpicius Quirinius, 260.
Tannonia Valentina, 92.
C. Tannonius Sabbatius, 162.
Tasgilius, 4.
Tatas P. f. Procla, 195.
Sex. Terentius C. f., 268.
C. Terentius Julianus, 176.
L. Tettius Eutychus, 25.
Tetturus, 4.
Tibiurnus, 100.
Tigillinus Celer Afr(icanus?), 150.
C. Titius Agathopus, 109.
T. Titurius T. f., 75.
C. Trebucenna C. f. Pol. 254.
...tuleius Herculius v. c., 145.
Turus, 255.
C. Ulpius Baebianus, 263.
M. Ulpius Genialis, 89.
C. Urvenius C. l., 185.
Valeria Constantia, 296.
L. Valerius Firmus, 51.
Q. Valerius Q. f. Gal. Hostilianus, 229.
M. Valerius Junianus, 210.
Q. Varius Juvenis, 205.
Varus, 284.
T. Vassius Faventinus, 161.
Veneria, 66.
M. Veturius Veturianus v. c., 245.
P. Vibius Felix, 138.
Vincentia, 78.
Vinisius Uiohossii f., 198.
Vir(ius) Mare(nus ?), 103.
C. Visellius Verecundus, 97.
Yppolytus, 68.
Φλαμμεατὴς ὁ τὸ πρὶν Σώσιμος, 214.

Digitized by Google

II

DIEUX, DÉESSES, HÉROS

Aesculapius, 110, 185.
Aesculapius et Hygia, 111.
Aesculapius et Hygia Aug., 109.
Aeternus deus et Juno et Angeli, 106.
Apollo, 98.
Aquae Eleteses, 19.
Ceres Prataria, 186.
Diana, 220.
Disciplina Augustorum, 1.
Fatum Augustum, 51.
Fides Publica, 43.
Fines, 85.
Fortuna, 21.
Fortuna dea, 258, 290.
Genius, 34.
Genius aquarum Vescinarum, 217.
Genius domus divinae, 114.
Genus populi Cuiculitanorum, 44.
Genius Thuggae, Aesculapius, Salus, Victoria, 166.
Gens Augusta, 87.
Hercules, 271.
Hercules Aug., 236.
Invictus Mithra, 152.
Juno Palosticaria, 72.
Jupiter adflator, 77.
Jupiter Cor[t]alis Aug., 208.
Jupiter Hammon, 295.
Jupiter Optimus Maximus, 147.
Jupiter Optimus Maximus, Juno Regina, Minerva Aug., 55.
Jupiter Optimus Maximus, Juno Regina, Minerva Augusta et ceteri dii deaeque immortales, 245.
Jupiter Optimus Maximus, Terra mater, 9.
Jupiter, Saturnus, Silvanus, Caelestis, Pluto, Minerva, Venus Aug., 83.
Lares sancti, 149.
Lauscus (?), 284.
Marica, 218.
Mars Divanno, 285.
Mars et Biviae, 205.
Matres Useae, 24.
Mauri sancti, 49.
Men, 263, 264.
Mercurius Aug., 137, 233, 236.
Nemesis dea, 122.
Numen Augustum et deus Apollo Bassoledulitanus, 246.
Nymphae, 97.
Nymphae Anchialeiae, 95.
Panthea dea, 291.
Parcae, 283.
Pax Augustorum nostrorum, 56.
Pluto Aug., Genius vici, 168.
Proxumae, 20, 226.
Saturnus Aug., 169.
Silvanus, 8.
Silvanus domesticus, 103, 104.
Silvanus domesticus deus praesens, 105.
Sol, 256.
Sol deus, 249.
Sol Invictus, 188.
Sol Invictus Mithra, 120.
Trihianus (?), 199.
Venus, 25.
Venus Aug., 243.

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

1° Sacerdoces païens.

Ἀρχιέρεια τῆς πόλεως διὰ βίου (à Thyatire), 191.
Ἀρχιερεὺς Ἀσίας, 190, 192.
Ἀρχιερεὺς διὰ βίου τοῦ πατρίου θεοῦ Μήνος, 264.
Ἀρχιερεὺς διὰ βίου τῶν Σεβαστῶν, 192.
Augur, 128, 130, 167, 173, 237, 263.
Augustalis, 160.
Augustalis coloniae, 106, 109, 112.
Augustalis (*magister*), 224.
Cultores (*patronus*), 112.

Digitized by Google

Flamen, 196.
Flamen perpetuus, 30, ,40, 167, 235, 244, 248.
Flaminica perpetua, 167.
Flaminicatus, 176.
Frater Arvalis, 26.
Ἱέρεια τῶν Σεβαστῶν, 191.
Ἱερεὺς διὰ βίου τοῦ πατρίου θεοῦ Μήνος, 263.
Magister pontificum, 33, 44, 236.
Pontifex, 43, 44, 45, 236, 260, 264.
Pontifex Volkani, 163.
Προφήτης, 212, 213.
Quindecemvir sacris faciundis, 136, 267.
Rex, 235.
Sacerdos fetialis, 281.
Sacerdos Imp. Caesaris Vespasiani Aug., 131.
Sacerdos Matris Deum, 158.
Sacerdos perpetuus, 173.
Sacerdos perpetuus Gentis Augustae, 87.
Sacerdos Saturni, 83.
Sacerdos Telluris, 48, 50.
Sacertotalis provinciae Africae, 41.
Sacerdotes, 243.
Septemvir epulonum, 26, 250.
Sevir Augustalis, 257, 261.
Sodalis, 166.
Sodalis Augustalis, 26, 136, 267.
Στεφανηφόρος, 213.

2° *Cérémonies du culte païen, jeux.*

Ἀγωνοθετης διὰ βίου, 190, 263, 264.
Ἁλιονείκης, 91.
Arbores induxit (formule religieuse), 158.
Βαλβίλληα (jeux), 193.
Concours de trompettes, 263.
Θεατροκυνηγεσία, 225.
Ἱερονείκης, 194.
Ludi, 30.
Ludi scaenici, 46.
Magister ludorum, 6.
Ὀλυμπιονείκης 91.
Pythia, 264.

3° *Monuments et objets du culte païen.*

Aedes Saturni, 172.
Ara Aug.. 172.
Arae, 72.
Area, 172.
Capitolium (à Cherchel), 35.
Templum, 87, 122. 169, 249.
Templum Caesaris, 172.

4° *Antiquités chrétiennes.*

Inscriptions chrétiennes, 52, 53, 54, 64, 71, 74, 76, 79, 82, 86, 142, 206.
Pentecosta (?), 54.
Virgo sacra, 69.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

Ancyra, 254.
Antiochia metropolis, 125.
Argivus, 194.
Ateste, 273.
Atheniensis, 193.
Aufidenatium civitas (*curator*), 207.
Aveddensium municipium (*splendidissimus ordo*), 244.
Bararitanorum respublica (*curator*), 207.
Beneventum, 164.
Britannia, 262.
Brixia (Fabia), 75.
Bullensium Regiorum colonia, 248.
Caesarea colonia (*sevir Augustalis*), 261.
Castra Batavorum, 73.
Cermalus vicus (à Antioche de Pisidie), 132.
Cirtenses, 231.
Clusinorum fines, 272.
Arnia (Crustumia), 92.
Cuicul (*ordo*), 41.
Cumae (*curator pecuniae publicae*), 148.
Cyzicus, 193.
Doeci vicus, 296.
Doryleum (Acamantia), 259.
Drobetae (respublica coloniae Septimiae), 118.

Digitized by Google

Drobetae (respublica municipii Hadriani), 117.
Ephesus, 193.
Fabrateria (*augustalis*), 160.
Fanum Fortunae, 93.
Gargara, 253.
Hebrus, 61.
Karthago, 58, 59.
Karthago (colonia Julia), 167.
Karthago (*patronus*), 57.
Lambaesitani, 39.
Leptitani, 25.
Lugdunum, 84.
Luna, 229.
Milesiorum populus, 211.
Moesia superior, 119.
Neapolitanorum respublica (*curator* ?), 207.
Nicopolis, 101.
Numidia provincia, 245.
Ostia, 274.
Ostiensium colonia, 158.
Palmyrenus, 187.
Pannonia, 296.
Pergamum, 108.
Pisidia, 127.
Pompeii, 280.
Quadrata praedia (*libertus*), 80.
Raetia, 274.
Regienses Julii, 141.
Reginensis, 10.
Roma : *templum divi Augusti ad Minervam*, 84, 259.
Sagalassus, 127.
Samothrace, 61.
Sarmizegetusa, 109.
Sarmizegetusa (colonia Metropolis), 106, 116.
Siscia, 109.
Smyrnaeus, 194.
Sonsorum gens (*praepositus*), 428.
Sparta, 89.
Sucidavense territorium (*curiales*), 122.
Thamugadi, 11.
Thenitanorum respublica (*curator*), 207.
Thuburbo majus (respublica Felix), 57.
Thugga, 166.
Thugga (civitas Aurelia), 177, 178.
Thuggenses (pagus et civitas), 174.
Thuggense municipium (Septimium Aurelium liberum), 179, 181, 183, 184.
Thuggensis civitas, 169.
Thuggensis colonia (Licinia Aurelia Alexandriana), 182.
Thuggensis pagus (*patronus*), 173.
Thuscia, 92.
Thusdritanorum respublica (*curator, ordo*), 207.
Thyatirenus, 193.
Trajanenses, 89, 90.
Trajanopolis (*tribu*), 61.
Uxsamensis, 22.
Veneriensis pagus, 83.
Venerius vicus (à Antioche de Pisidie), 130.
Vescinae aquae, 217.
Via nova Trajana, 272.
Volsinii, 272.

V

EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

1° *Empereurs romains et famille impériale.*

Divus Augustus, 170.
Julia Divi Augusti, 171.
Diva Julia Aug., 195.
C. Caesar, 209.
Ti. Caesar, 209.
Imp. Ti. Caesar Divi Augusti f. Aug., pont. max., trib. pot. XXXVIII, cos. V., 172.
Nero Claudius Drusus Germanicus, 129.
Imp. Ti. Claudius Caesar Aug. Germanicus, pont. max., trib. pot., cos., imp. II, 173.
Ti. Claudius Caesar Aug. Germanicus trib. pot. VII, cos. IV, imp. XV, pp., 210.
Nero Claudius Caesar German. imp. Augustus, 216.
Divus Vespasianus, 262.

Digitized by Google

Divus Caesar Vespasianus Aug., 267.
Imp. Caes. Vespasianus Aug. et Titus, 247.
Imp. Divus Titus Caesar Aug., 262.
Domitianus Aug. p. p., 266.
Imp. Domitianus Caesar Aug., 262.
Imp. Caes. Aug. Tr[a]janus (?), 199.
Imp. Caes. Trajanus Aug. p. p., 231.
Imp. Caes. Divi Nervae f. Nerva Trajanus Aug. Germ. Dacic. pont. max. trib. pot. XII, imp. VI, cos. V. p. p., 272.
Imp. Caes. Divi Trajani Parth. f., Divi Nervae nep., Trajanus Hadrianus Aug., pont. max., trib. pot. IV, cos. III, p. p., 140.
Imp. Caesar... Divi Trajani Parth. nep... T. Aelius Hadrianus... pont. max..., 119.
Imp. T. Aelius Hadrianus Antoninus.., 175.
Imp. Caes. Divi Hadriani f., Divi Trajani Parth. nep., Divi Nervae pronep., T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius. trib. pot., cos. design. iterum, 174.
Divus Pius, 145.
M. Aelius Caesar cos. Imp. Caes. T. Aelii Hadriani Antonini Aug. Pii, pont max., trib. pot. IV, cos. III, p. p., filius, 201.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. Armen. Med. Parth. Germanicus p. p., pont. max., trib. pot. XXVIII, cos. III, 39.
Imp. Caes. Divi Antonini f., Divi Veri Parth. max. frater, Divi Hadriani nep., Divi Trajani Parth. pronep., Divi Nervae abnep., M. Aurelius Antoninus Aug. Armeniacus Medicus Parthicus max. Germanicus, pont. max., trib. pot. XXVII, imp. VI, cos. III, p. p., procos., 176.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. Armeniacus Medicus Parthicus maximus, pont. max., trib. pot... imp. V, cos. III, p. p. et L. Aurelius Verus Aug. Armeniacus Medicus Parthicus Maximus, trib. pot... imp. V, cos. III, p. p. Divi Antonini Pii filii Divi Hadriani nepotes, Divi Trajani Parthici pronepotes, Divi Nervae abnepotes, 55.
Divus M. Antoninus pater imp. Caes. M. Aureli Commodi Antonini Aug. Germ. Sarm., pont. max. trib. pot. VI. cos. III, p. p., 117.
L. Aelius Aurelius Commodus Imp. Caes. T. Aelii Hadriani Antonini Aug. Pii, pont. max., trib. pot. IV, cos III, p. p. filius, 202.
Imp. Caes. Divi M. Antonini Pii Germ, Sarm. f., Divi Pii nep., Divi Hadriani pronep., Divi Trajani Part. abnep., Divi Nervae adnep. L. Aelius Aurelius Commodus Pius Felix Aug. Sarm. Germ. max. Britt., pont. max. trib. pot. XVIII, imp. VIII, cos. VII, p. p., 84.
Imp. Caes. L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arab. Adiab. Parth. Brit. pont. max., imp. VII, cos. II, p. p., procos , Aurel. Antoninus Parth. Brit. max. Germ. max., trib. pot. XI, imp. IV, cos. IV, p. p. procos., fortis princeps dominus, 288.
Imp. Caes. Divi M. Antonini Pii Germ. Sarm. f., Divi Commodi frater, Divi Antonini Pii nep., Divi Hadriani pronep., Divi Trajani Parth. abnep., Divi Nervae adnep., L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arab. Adiab. Parth. max. pont. max. trib. pot... imp... cos... procos. p. p. et Imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pertinacis Aug. Arab. Adiab. Parth. max. f., Divi M. Antonini Pii Germ. Sarm. nep., Divi Antonini Pii pronep., Divi Hadriani adnep., Divi Trajani Parth. et Divi Nervae adnep., M. Aurelius Antoninus Pius Felix Aug. trib. pot... cos. procos., 269.
Imp. Caes. Divi M. Antonini Sar. f., Divi Commodi frater Divi Antonini Pii nep., Divi Hadriani pronep., Divi Trajani Parth. abnep., Divi Nervae adnep., L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arab. Adiab. Parth. max., pont. max., trib. pot. XXIV, imp. XII, cos. III, procos., p. p. et

Digitized by Google

Imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pertinacis Aug. Arab .. fil. M. Aurelius Antoninus... et Julia Aug. Imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Part. Aug. Arab. Adiab. Parth. max. pont. max. conjux, 179.

Imp. M. Aurelius Antoninus Aug., 127.

Imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pertinacis Aug. Arab. Adiab. Parth. maximi f., Divi M. Antoninini Pii Germ. Sarm. nep., Divi Antonini Pii abnep., Divi Trajani Parth. et Divi Nervae adnep., M. Aurelius Antoninus Aug., 118.

Imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pert. Aug. f., Divi M. Antonini Sarm. nep., Divi Pii pronep., Divi Hadriani abnep., Divi Trajani Arabici Parth. et Divi Nervae adnep., Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. Pius Felix trib. pot. VIII, cos. II, procos., p. p. et P. Septimius Severus Geta Caes. Aug. nob. cos. Imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pert. Aug. Arab. Adiab. Parth. max., pont. max. f., Imp. M. Aureli Antonini... frater, 180.

Domini nn. Augg. Antoninus et Geta invictissimi et Julia Augusta mater Augustorum et castrorum, 217.

Fulvia Plautilla Aug., 178.

Fulvia Plautilla Aug., sponsa Imp. Caes. M. Aurelii Antonini Aug., nurus Imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pertinacis Aug., filia C. Fulvii Plautiani c. v. praefecti praetor. ac necessarii ddd. nnn. soceri et consoceri, Augg., 177.

Julia Aug. mater Augusti et castrorum, 38.

Imp. Caes. Divi Septimii Severi nep., Divi Magni Antonini Pii f., M. Aurelius Severus Alexander Pius Felix Aug., pont. max., p. p., 181.

Imp. Caes. Divi Antonini Magni Pii f., Divi Severi Pii nepos, M. Aurelius Severus Alexander Pius Felix Aug. pont. max., trib. pot. XII, cos. III, p. p., procos., 259.

Julia Mamea sanctissima Aug. mater d. n. Severi Alexandri Pii Felicis Aug. et castrorum, 80.

Imp. Caes. M. Antonius Gordianus invictus Pius Felix Augustus, nepos divorum Gordianorum, et Furia Sabinia Tranquillina et Augusta conjux ejus, 35.

Imp. Caes. M. Julius Philippus Pius Felix Aug., pont. max., trib. pot. XV, cos. II, 113.

Cornelia Salonina Aug., conjux Imp. d. n. Gallieni Pii Felicis Aug., 182.

Imp. Caes. M. Pius Avonius Victorinus P. f. Aug., 294.

Impp. dd. nn. Diocletianus et Maximianus, 243.

Dd. nn. Diocletianus et Maximianus Augg., 249.

Imp. Caes. M. Aurelius Maxentius P. f. invictus et perpetuus semper Aug., 165.

D. n. Julianus victor ac triumphator Augustus, 242.

Imp. noster Fl. Cl. Julianus victor ac triumphator semper Aug., 289.

Dd. nn. invictissimi imperatores Valentinianus et Valens Augg. bono reipublicae nati, 165.

Ddd. nnn. Valentinianus Valens et Gratianus invictissimi beatissimique principes, 58.

Ddd. nnn. Valens, Gratianus et Valentinianus perpetui semper Auggg., 59.

Valentinianus, Theodosius, Arcadius, 145.

Dd. augg. que nn. Arcadius et Honorius inclyti principes ubique victores, 57.

Incertain.

Imp. Antoninus Augustus, 251.

2° *Rois étrangers.*

C. Julius regis Tarcondimoti Philopatoris f. Strato, 134.

Digitized by Google

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

L. Aurelio Prisco L. Julio Rufo cos. (67 p. C.), 219.
Laeliano et Pastore cos. (163 p. C.), 8.
Q. Tineio Sacerdote P. Julio Scapula Prisco cos. (192 p. C), 84.
Fusco II et Dextro cos. (225 p. C.), 46.
Pompeiano et Peliniano cos. (231 p. C.). 164.
L. Valerio Maximo et Cn. Cornelio Paterno cos. (233 p. C.), 259.
Attico et Praetextato cos. (242 p. C.), 162.
Constantio et Maximo cos. (327 p. C.), 66.
Palladio II et Rufino v. c. cos. (392 p. C.), 206.
Dd. nn. Honorio XII et Theudosio VIII (419 p. C.), 31.
Petronio Maximo cos. (433 p. C.), 67.
Fl. Aetio III et Aurelio Symmacho vv. cc. cos. (446 p. C.), 78.
Fl. Severino et Fl. Dagalaipho cos. (461 p. C.), 68.
Rustico et Olybrio cos. (464 p. C.), 69.
Opilione cos. (524 p. C.), 142.
Basilio Juniore cos. (542 p. C.), 70, 71.

2° *Fonctions supérieures.*

Adlectus in senatu inter praetorios, 247.
Adlectus in senatu inter tribunicios, promotus inter praetorios, 262.
Adlectus inter patricios, 267.
Aedilicia ornamenta, 173.
Ἀσιάρχαι, 213.
Consul, 26, 130, 136, 267, 281.
Corrector Italiae, 249.
Curator aedium sacrarum et operum locorumque publicorum, 267.
Curator operum locorumque publicorum, 281.
Curator viae..., 267.
Decemvir stlitibus judicandis, 250.
Ducenarius, 88, 127.
Equites romani, 6, 45, 164, 244, 264.
Juridicus Alexandriae et Aegypti, 128.
Legatio, 58, 59.
Legatus, 211, 242.
Legatus Asiae, 132.
Legatus pro praetore (*Pamphyliae et Lyciae*). 262.
Legatus pro praetore (*Ponti et Bithyniae*), 262.
Legatus pro praetore Imp. Nervae et Trajani Aug. Germ. Dac., 267.
Legatus Aug. pro praetore, 39, 188.
Legatus Aug. pro praetore (*Arabiae*), 281.
Legatus Auggg. pro praetore, 245.
Legatus Caesaris Aug., 26.
Legatus divi Augusti et Ti. Caesaris Augusti, 136.
Legatus, splendidissimae Karthaginis, 59.
Praefectus annonae, 145, 154, 159.
Praefectus annonae aeternae Urbis, 153.
Praefectus praetorio, 177, 178.
Praetor, 26, 148, 267, 281.
Praetor candidatus, 130.
Praetor hastarius, 207.
Proconsul, 242.
Proconsul (*Africae*), 59.
Proconsul (*Asiae*), 136, 267.
Proconsul (*Siciliae*), 245.
Proconsulatus, 57, 58, 59.
Procurator Auggg. tractus Karthaginiensis, 248.
Procurator Ti. Claudi Caesaris Aug. Germanici, 27.
Procurator Neronis Claudii Caes. Aug. Germanici (*Cappadociae et Ciliciae*), 128.
Provincia, 203.
Quaestor, 148, 207.
Quaestor Aug., 267.
Quaestor Augusti candidatus (*Africae*), 250.
Quaestor candidatus, 130, 132.
Quaestor pro praetore (*Macedoniae*), 281
Quaestor Ti. Caesaris, 26.

Digitized by Google

Quattuorvir viarum curandarum, 281.
Sevir equitum Romanorum, 267, 281.
Tribunus candidatus designatus, 132.
Tribunus plebis, 250, 281.
Triumvir auro argento aere flando feriundo, 267.
Triumvir centuriis equitum recognoscendis censoria potestate, 136.
Triumvir monetalis auro argento aere flando feriundo, 130.
Vir spectabilis, 200.

3° Fonctions inférieures.

A secretis Augusti, 261.
Apparitor Caesarum, 279.
Aug. libertus, 279.
Augg. nn. dispensator, 114.
Augg. serva, 228.
Caesaris serva, 81.
Caesaris n. servus, 230.
Commentarienses patricii, 126.
Dispensatores (servi), 217.
Equiso, 81.
Praegustator, 261.
Procurator, 261.
Tribunus, 64, 65, 238, 239.
Viator tribunicius, 279.

4° Finances.

Conductor, 32.
Familia rationis castrensis, 38.
Portorii lex, 234.
Procurator Auggg. IV publicorum provinciae Africae ad ducena, 248.
Procurator vicesimae hereditatium ad centena, 248.
Procurator vicesimae hereditatium Transpadanae Liguriae, item Aemiliae et Venetiae, 248.
Vectigal patrimonii, 292.

VII

CORPS DE TROUPES

1° Légions.

Leg. I (*veteranus*). 101.
Leg. I Adjutrix, 96.
Leg. I Minervia (*tribunus militum*), 281.
Leg. II Adjutrix (*legatus*), 281.
Leg. II Adjutrix (*tribunus*), 248.
Leg. II Aug., 1, 2.
Leg. III Cyrenaica (*tribunus militum*), 128.
Legio IV (*miles*), 215.
Leg. V (briques), 124.
Leg. V Macedonica (*signifer veteranus*), 135.
Leg. V Macedonica (marque de tuile), 121.
Leg. VI Ferrata (*legatus*), 281.
Leg. VI Victrix Pia Fidelis (*vexillatio*), 188.
Leg. VII Gemina Felix (*miles*), 21, 96.
Leg. VIII Aug. (*cornicularius*), 93.
Leg. IX Hispana (*legatus Augusti*), 262.
Leg. XI (*speculator*), 75.
Leg. XI Claudia Pia Fidelis (*veteranus*), 97.
Leg. XII Fulminata (*miles*), 131.
Legio XII Fulminata (*tribunus militum*), 260.
Leg. XIII Gemina (brique), 115.
Leg. XV (*veteranus*), 7.
Leg. XV Apollinaris (*veteranus*), 6.
Leg. XV Primigenia (briques), 124.
Leg. XVI (*veteranus*), 204.
Leg. XX Valeria Victrix, 2.
Leg. XX Valeria Victrix (brique), 293.
Leg. XXI Rapax (*tribunus militum*), 173.
Leg. XXX Ulpia (*tribunus*), 248.
Leg. XXX Ulpia Victrix (*coh. VII*), 3.
Leg. XXX Ulpia Victrix (briques), 124.

2° Ailes.

Ala Aug. Germanica, 128.
Ala Bosporana (*praefectus equitum*), 262.
Ala Britannica (*veteranus*), 241.
Ala Flavia (*ex decurione*), 40.
Ala Flavia miliaria. 274.
Ala praetoria civium Romanorum (*praefectus*), 248.

3° Cohortes.

Coh. Bosporanorum (*praefectus*), 260.

Digitized by Google

Coh. equitata Dalmatarum Felix (*eques*), 100.
Coh. miliaria Hemesenorum (*veteranus*), 99.
Coh. II Hispanorum (*praefectus*), 248.
Coh. I Sunicorum (*miles*), 293.
Coh. I ....urum (*praefectus*), 148.
Coh. XII (*miles*), 254.

4° *Garnison de Rome.*

Cohortes praetoriae Alexandrianae decem Piae Vindices, 259.
Coh. II praetoria (*centurio primopilus*), 27.
Coh. V praetoria, 28.
Coh. VII praetoria (*miles, centurio, optio*), 253.
Coh. I Urbana (*miles*), 229.
Coh. XI Urbana (*miles*), 252.
Coh. XII Urbana (*miles, centuria*), 273.
Coh. XIII Urbana (*tribunus, miles*), 84.

5° *Numeri; corps divers.*

Mauri equites et pedites, 119.
Numerus Palmyrenorum Tibiscensium (*miles*), 102.
Numerus Surorum, 120.

6° *Grades.*

Actarius, 120.
Beneficiarii, 234.
Beneficiarius consularis, 99.
Centurio, 296.
Ex centurione, 73.
Librarii, 120.
Pecuarii, 234.
Praefectus, 27.
Praefectus aerarii militaris, 163.
Praefectus fabrum, 173, 260.
Praepositus annonae expeditionis felicissimae Urbicae, 248.
Principalis, 94.
Procurator annonae ad expeditionem felicissimam Gallicam, 248.
Procurator arcae expeditionalis, 248.
Signiferi, 234.
Tribunus, 290.
Tribunus militum, 262, 267.
Veteranus, 5.
Vexillarius, 187.

7° *Particularités.*

Coronae aureae, 279.
Coronae muralis, vallaris, aurea, 281.
Diplomes militaires, 84, 119, 259.
Dona militaria, 248, 281.
Estampilles militaires de briques et de tuiles, 4, 115, 121, 124, 293.
Expeditio felicissima Gallica, 248.
Expeditio felicissima Quadorum et Marcomannorum, 248.
Expeditio felicissima Urbica, 248.
Expeditio Parthica, 281.
Hastae purae, 279, 281.
Vexilla, 281.

VIII

ADMINISTRATION MUNICIPALE ET PROVINCIALE

A Museo (à Alexandrie), 127.
Aedilis, 43, 150, 237, 266.
Agri provinciales, 33.
Censores, 72.
Centuria, 33.
Curator pecuniae publicae (à Cumes), 148.
Decuriones, 45, 248.
Duumviri, 43, 44, 128, 131, 134, 172, 173, 222, 237, 260, 266.
Duumvir quinquennalis, 173.
Fiscus (?), 79.
Γραμματεύς, 190.
Κοινὸν Ἀσίας, 193.
Κοινὸν Ὀρέστων, 216.
Κοινὸν τῶν Κρητῶν (ἀρχιερεύς), 225.
Legitima, 43, 44, 236, 237.
Libertus coloniae, 221.
Λογιστὴς σειτηρεσίου, 265.
Magistri pagi, 270.
Pagus, 167.
Patronus, 26, 141, 250.
Patronus coloniae, 130, 163, 248, 262, 264, 267.

Digitized by Google

Patronus (*municipii*), 244.
Patronus pagi, 83, 172.
Praefectus pro duoviro, 84, 236, 237, 260.
Praetor cerialis jure dicundo quinquennalis, 164.
Quaestor, 43, 44, 45, 237.
Quinquennalis, 33, 131, 280.
Sevir, 161, 266.
Vicus, 34.
Vicinales, 168.

IX

COLLÈGES

Ἀλειφόμενοι ἐν γυμνασίῳ, 190.
Βαφεῖς, 191.
Fullones, 139.
Collegium centonariorum, 138.
Collegium fabrum, 107, 146.
Navicularii, 33.
Negotiatores Romani, 189.
Οἱ περὶ τὸν Διόνυσον ἱερονεῖκαι καὶ τεχνεῖται, 210.

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÈTRE SIGNALÉES

Ἀποβάτης, 193.
Archiater, 127, 164.
Arcus, 172, 173.
Area macelli, 167.
Athleta, 91.
[Bes?]tiarius, 156.
Bornes milliaires, 165, 272, 288.
Bornes terminales, 76, 147, 231.
Cachet d'oculiste, 287.
Cisterna, 25.
Colossi, 176.
Columnae, 175, 242
Contignatio, 175.
Curator, 34.
Curator navium karthaginiensium, 275.
Forum (à Dougga), 172.
Forum (à Khamissa), 242.
Forum (à Ostie), 159.
Gladiatores, 266, 280.
Helioforum, 30.
Ἰατρός, 251.
Inscription acrostiche, 49.
Inscription bacchique, 47.
Inscription en cursive, 200.
Inscriptions graffites, 139, 155, 157.
Inscription graffite sur une statuette, 47.
Inscriptions graffites (réclames électorales), 149, 150.
Inscription magique sur un petit disque de bronze, 60.
Inscriptions métriques, 108, 139, 276.
Inscription peinte, 280.
Inscription sur une base de colonne, 74.
Inscriptions sur un bouchon en plâtre, 36, 37.
Inscription sur un cachet de verre, 292.
Inscriptions sur conduites d'eau en plomb, 151, 277, 276.
Inscriptions sur fragments d'architraves, 145, 153.
Inscriptions sur mosaïques, 29, 64, 65, 82, 238, 239.
Inscription sur un peson de fuseau, 232.
Inscription sur un saumon de plomb, 23.
Inscriptions sur tessons de poterie, 31, 32.
Inscription sur un torse viril en marbre, 152.
Lacunaria, 175.
Lettre de l'empereur Claude, 210.
Macellum, 42, 196.
Maceria, 219.
Maceria privata, 76.
Marques de potiers, 123, 124, 223.
Marsyae statua, 40.
Muri, 268.
Nardinum ad impetum, 287.

Digitized by Google

Nutrix, 276.
Obstetrix, 240.
Οἰκιακός, 210.
Oleum, 31.
Ornatrix, 144.
Paganica (aedes), 270.
Pancratiastes, 194.
Patronus, 208.
Pentathlus, 193.
Pistor, 143.
Platea, 38.
Porcinarius, 71.
Portae, 268.
Porticus, 116, 167.
Porticus fori (à Thuburbo majus), 59.
Porticus fori (à Dougga), 175.
Retiarii, 214.
Σιδηρόκοντρα, 225.
Sportulae, 40, 45.
Statuae, 40, 41, 43, 44, 236, 242.
Tabula lusoria, 253.
Tarif de portorium (fragment), 234.
Theatrum, 130.
Thermae, 196,
Thermae hiemales, 57.
Venationes, 266.
Vinum, 32.

Digitized by Google

TABLES

DU TOME XXIV DE LA QUATRIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Restes du culte de Mithra en Espagne. Le Mithraeum de Mérida, par Pierre Paris 1

Les portraits gréco-égyptiens, par A. Reinach. 32

Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus, par Georges Seure. 54

Les poteries décorées de Meudon, près Vannes (Morbihan), par M. de Lantivy et J. de la Martinière. 66

Alexandre-Hélios, par Gustave Blum 94

Variétés : Le Bellérophon de Smyrne et l'aimant magique, par W. Deonna. — La tombe d'Osiris, par Edouard Naville. — Le grand réservoir d'Abydos, par E. Naville 102

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 114

Nouvelles archéologiques et correspondance : Georges Perrot, Barclay Head. Retraite de M. G. Maspero. La question de l'origine des Aryens. La date de Stonehenge. Un nouveau fragment du « Gilgamès ». Le temple archaïque de Corfou. L'âge du fer en Grèce. L'épopée française et les théories de M. Bédier. Homère et Turold. Homère et M. Doerpfeld. L'interprétation de l'étrusque. Vases peints de Bari. Encore les découvertes d'Alésia. Réponse. La lieue gauloise. Peintures arabes de l'Alhambra. A propos des frères de Limbourg. Un tableau de Jules Romain. Une statue de Salmacis. Les Odes de Salomon. Saint Paul et les mystères. Le paganisme au Caucase. Le culte solaire au Japon. Les ciceroni officiels du British Museum. Le Cabinet des médailles de Gotha. Un musée de cartons à Londres. Le Musée Ashmoléen en 1913. Le Musée de Boston en 1913. Le voleur de la Joconde. La législation des fouilles 121

Bibliographies : Ouvrages de MM. V. Commont, Manuel Cazurro, P. Marestaing, G. Contenau, Morris Jastrow, V. Schwöbel, O. Procksch, H. Vincent et F. M. Abel, Eugène Vassel, G. Jouveau-Dubreuil, Henri Focillon, Reinhold Wurz, K. F. Kinch, A. S. Arvanitopoulos, Theophil Sauciuc, Emile Bourguet, Paul Foucart, Ada Maviglia, Joannes Helck, J. L. Courcelle-Seneuil, Federico Cordenons, Dante Vaglieri, Léon de Vesly, Georges Berte, E. Rodocanachi, F. Scheuer et Anatole Lablotier, Camille Jullian, E. di Ruggiero, Louis Bréhier, W. von Alten, Alexis Forel, Kurt Gerstenberg, Geoffrey Scott, Marcel Reymond, Julie Vogelstein, Langton Douglas, Jean de

Digitized by Google

Pages.

Foville, Gertrude Lowthian Bell, P. Saintyves, A. Causse, Maurice Vernes, Salvatore Minocchi, G. Mendel, Ede Mather, J. J. Marquet de Vasselot, H. d'Ardenne de Tizac, Alfred Boissier, G. Legrain, G. F. Hill, H. B. Walters, H. R. Hall. 148
La cathédrale de Reims après le bombardement, par Whitney Warren. 177
La déesse Maia, par E. Babelon. 182
Les fouilles de la Cheppe, en 1857, par E. Espérandieu. 191
La vieille Iphigénie, par Salomon Reinach 200
Le dieu Lug, la Terre mère et les Lugoves, par J. Loth. 205
Questions de méthode archéologique: Art et réalité, par W. Deonna. 231
La naissance au moyen âge, par A. Gascard 266
Variétés : Excursion dans la vallée du Rhin, à la recherche des objets d'origine étrusque, par G. Perrot. — Observations sur les masques paléolithiques, par H. Breuil. — Les derniers malheurs de Phocée, par G. Deschamps 296
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 305
Nouvelles archéologiques et correspondance : Joseph Déchelette. Paul Viollet. Alexandre Conze. Antonio Salinas. Luigi Adriano Milani. L'Earl of Wemyss. John Sterrett. Charles Joret. Marcel Reymond. Eugène Grébaut. E. Amélineau. Léon de Rosny. Alfred Delacoulonche. Thomas Kelly Cheyne. Influence ou rencontre ? Un nouveau poème de Sappho. Le sacrifice de Curtius. Le « Lutteur Borghèse ». Saint Paul dans l'inscription d'Abercius. La collection du baron de Schlichting 315
Bibliographies : Ouvrages de MM. Holleaux, J. Cabré et E. Hernandez-Pacheco, E. Hernandez-Pacheco et Juan Cabré, Stéphane Gsell, Oric Bates, Erich Becker, G. F. Hill, Henri d'Hennezel, Oswald Neuschotz, Félix Goblet-d'Alviella. Collection Camondo. Collection John G. Johnson, à Philadelphie. P. Lavedan. Bibliographie de S. R., 1874-1914 341
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier 361

Digitized by Google

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

BABELON (E.). — La déesse Maia 182

BESNIER (M.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. 361

BLUM (Gustave). — Alexandre Hélios 94

CAGNAT (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. 361

DEONNA (W.). — Questions de méthode archéologique : Art et réalité. 231

ESPÉRANDIEU (E.). — Les fouilles de la Cheppe, en 1857. 191

GASCARD (A.). — La naissance au moyen âge 266

LANTIVY (M. DE). — Les poteries décorées de Meudon, près Vannes (Morbihan). 66

LOTH (J.). — Le dieu Lug, la Terre mère et les Lugoves 205

MARTINIÈRE (J. DE LA). — Les poteries décorées de Meudon, près Vannes (Morbihan). 66

PARIS (Pierre). — Restes du culte de Mithra en Espagne. Le Mithraeum de Mérida 1

REINACH (A.). — Les portraits gréco-égyptiens. 32

REINACH (Salomon). — La vieille Iphigénie 200

SEURE (Georges). — Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus 54

WARREN (Whitney). — La cathédrale de Reims après le bombardement. 177

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

The
Dieter Bookbinding Co.,
1833 Champa St.,
Denver, Colo.

Digitized by Google